JOURNAL ASIATIQUE.

TROISIÈME SÉRIE.

TOME I.

JOURNAL ASIATIQUE

OU

RECUEIL DE MÉMOIRES,

D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS A L'HISTOIRE, A LA PHILOSOPHIE, AUX LANGUES
ET A LA LITTÉRATURE DES PEUPLES ORIENTAUX;

RÉDIGÉ PAR MM.

BIANCHI, ED. BIOT, BORÉ, BROSSET, BURNOUF, CAUSSIN DE PERCEVAL,
LOUIS DUBEUX, D'ECKSTEIN, GARCIN DE TASSY, GRANGERET DE LAGRANGE,
DE HAMMER, HASE, JACQUET, JAUBERT, S. JULIEN, S. MUNK,
QUATREMÈRE, REINAUD, DE SCHLEGEL, SÉDILLOT, S. DE SACY, STAHL,
ET AUTRES SAVANTS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS,

ET PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

TROISIÈME SÉRIE.

TOME I.

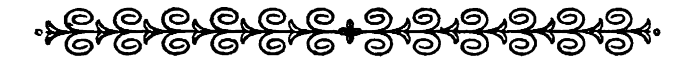


PARIS.

IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DU ROI

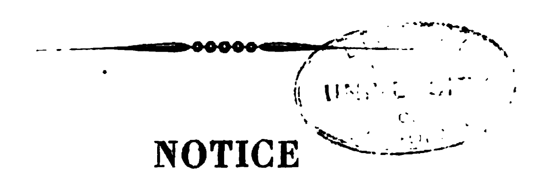
A L'IMPRIMERIE ROYALE.

M DCCC XXXVI.



JOURNAL ASIATIQUE.

JANVIER 1836.



NOTICE

Des principaux souverains de l'Asie et de l'Afrique septentrionale, pour l'année 1836.

EMPIRE OTTOMAN.

Sultan Mahmoud II (surnommé *Adli*, le Juste), fils du sultan Abd'oulhamid, né le 20 juillet 1785, et proclamé à la place de son frère Moustafa IV, détrôné le 28 juillet 1808.

Égypte : Mohammed-Aly, né à Cavala, en Romélie, en 1769 (1182 de l'hégire), fils d'Ibrahim-aga, proclamé pacha le 14 mai 1805, à la place de Khorschid-pacha ; confirmé par le sultan Sélim III, le 1er avril 1826.

Bagdad : Aly-Reza.

Moldavie : Jean Stourza, boyard moldave, nommé hospodar le 16 juillet 1822, et proclamé à Yassy le 21 du même mois.

Valachie : Grégoire Chika, nommé hospodar le 16 juillet 1822 ; inauguré par le pacha de Silistrie, le 21 septembre 1822.

Servie : le prince Miloch Obrénowitch, nommé, en 1829, par la Porte, prince héréditaire de ce pays.

VASSAUX DE L'EMPIRE OTTOMAN.

Tripoli de Barbarie : Mehemmed-pacha vint de Constantinople, sur la fin de 1835, remplacer Nedjib-pacha, qui avait gouverné la ville pendant environ huit mois. Ce dernier avait remplacé, au printemps de 1835, Sidi Aly Caramanly, transporté à Constantinople par ordre du grand-seigneur. Sidi Aly a été le dernier bey de la dynastie des Caramanly, qui a régné pendant près d'un siècle sur la ville et le territoire de Tripoli. Cette dynastie, fondée en 1150 de l'hégire (1737 de J. C.), a compté seulement cinq princes : Ahmed Caramanly, son auteur ; Mohammed, fils d'Ahmed ; Aly, fils de Mohammed ; Youssouf, fils d'Aly, obligé par une insurrection de se démettre en faveur de son fils, dans le courant de l'année 1834 ; enfin Aly, fils de Youssouf, déposé et conduit à Constantinople.

Tunis : MOUSTAFA-BEY, fils de Mahmoud, succède, au mois de juillet 1835, à son frère aîné Housseïn bey [1], décédé.

Le chérif de la Mekke : YAHYA, fils de Sourour, remplace, le 2 novembre 1813, son oncle, le chérif Ghaleb, déposé par le pacha d'Égypte, Mohammed-Aly, et meurt à Salonique en 1818.

L'imam de l'Yémen : N...... succède en 1815 à Tamy, chef de la tribu d'Asir, fait prisonnier par l'Arabe Hassan, fils de Khaled, allié du pacha Mohammed-Aly, et mis à mort à Constantinople en 1819. L'imam de l'Yémen réside à Sanaa; on lui donne ordinairement le titre de *almohdy lidyn allah.*

Sennaar : BADY VI, fils de Tabl, vingt-neuvième roi de la race des Foundjis, a été réduit, en 1821, par Ismaïl, fils du pacha d'Égypte, au simple titre de cheikh de Sennaar, et chargé, en cette qualité, de percevoir, moyennant une retenue à son profit, les tributs à payer au pacha.

EMPIRE DE MAROC.

MOULEY-ABD-ERRAHMAN, sultan, fils aîné de Mouley-Hecham, fils de Sidi Mohammed, succède à son oncle Mouley-Souleïman, le 28 novembre 1822.

[1] Dans la liste de l'année 1833, on a nommé le bey de Tunis *Hassan.* C'est une erreur, il fallait lire *Housséïn.*

ROYAUME D'ABYSSINIE.

ITSA TAKLEY GORGES succède, avant 1817, à Itsa Guarlou, de la race de Salomon, fils de David, dynastie qui règne sans interruption depuis l'an 1268 de notre ère, et qui réside à Gondar : il jouit de beaucoup de considération, mais n'a aucun pouvoir et ne possède en revenus que ce que les gouverneurs indépendants des provinces veulent bien lui donner. Ces gouverneurs étaient, il y a quelques années ; SELASSY, le plus puissant de tous, successeur de Wassen Seghed, chef ou *mard-azimad* de Choa et d'Efat, qui a pris le titre de roi ; CHAM TEMBEN GHEBRA MICHAEL, chef de Tigré, successeur de Ras Welled Selassy ; GUKHO, successeur de Fasil, chef d'Amhara (Gojam) ; MARIA, gouverneur de Samen, plateau de l'Abyssinie. — D'après les dernières nouvelles venues de ce pays, une lutte sanglante s'est élevée entre plusieurs chefs de l'Abyssinie qui prétendaient à l'héritage de la riche dépouille de Ras Welled Selassy. La victoire est demeurée à un certain Sabegadis, âgé d'environ quarante ans, brave, intelligent et plein d'audace et de vigueur. Il est à présent chef de Tigré.

Avant cet événement, les Galla avaient depuis longtemps envahi la partie méridionale du pays. La tribu la plus puissante est celle des Edjow, commandée par LIBAN et par GODJI.

IMAM DE MASCATE.

Seid-Said succède à son père Seïd-sultan, vers l'an 1804; il est le troisième descendant d'Ahmed, fils de Saïd, fondateur de cette puissance.

PERSE.

Mohammed-chah succéda, en 1834, à son grand-père Feth-Aly-chah, qui succéda, en 1796, à son oncle Agha-Mohammed-khan, fondateur de la dynastie royale des Kadjars, originaire du district d'Asterabad.

AFGHANISTAN.

La couronne était héréditaire dans la branche de la famille des Saddouzi, qui descend d'Ahmed-chah Abdalli, couronné à Kandahar en 1747. Son fils Timour-chah régna de 1773 à 1793; Zemân-chah, jusqu'à 1800, où il fut déposé par son frère Mahmoud, qui, trois années après, fut chassé par son frère Choudjah, lequel fut expulsé par Mahmoud, en 1809, qui, à son tour, le fut par la famille puissante des Barrakzi, dont le chef, Dost Mohammed-khan, règne actuellement, après avoir repoussé l'année dernière la tentative faite par Choudjah pour ressaisir le trône. Favorisé par ces désordres, Randjit-sing, le souverain de Lahore, s'est emparé de Kachmire et Pichaver, et les émirs du Sind se sont rendus indépendants.

BELOUTCHISTAN.

MAHMOUD-KHAN, âgé d'environ quarante-huit ans, succède à son père Nasir-khan, en juin 1795; ce dernier avait soumis le Mékran, vers la fin de son règne; son fils l'abandonna en 1809.

BALKH.

Conquis en 1825 par Mir MOURAD-BEY, qui en chassa Nedjib-oullah-khan, gouverneur pour le roi de Kâboul.

BOKHARA.

Grand khan de Bokhara et de Samarkand : BATKAR-KHAN succède à son père Mir-Haïder-khan, en 1826. Le règne intermédiaire de son frère Mir-Houssaïn ne fut que de quatre mois.

KHOKAND.

ÉMIR-KHAN, prince de Farghanah et de Khohand.

BADAKHSCHAN.

MIRZA-ABD'OUL-GHAFOUR, fils de Mohammed-chah, réside à Faïz-abad.

KHARIZM.

RAHMAN-KOULI-KHAN succède à son père Mohammed-Rahim-khan, en 1826. Le titre de ces princes,

d'origine ouzbeke, est *taksir-khan;* ils résident à Khiwa.

SIBÉRIE.

M. BRONEFSKY, général major, remplissant les fonctions de gouverneur de la Sibérie occidentale, a remplacé M. Nicolaï Séménovitch SOULIMA, lieutenant général en chef, qui a passé à la place de gouverneur général de la Sibérie occidentale.

INDE.

Gouverneur général du Bengale : lord AUCKLAND succède à lord William Cavendish Bentinck.

Gouverneur de Madras : sir Frederic ADAM, succédant à sir Stephen Rumbold Lushington.

Gouverneur de Bombay : sir Robert GRANT, succédant au comte de Clare.

Gouverneur d'Agra : sir Charles-Theophilus METCALFE, chargé par *interim* des fonctions de gouverneur général. Le gouvernement d'Agra a été formé tout récemment; la résidence temporaire est Allahabad.

Gouverneur de l'île de Ceylan, dépendant directement du roi d'Angleterre : Robert John WILMOT-HORTON, succède, en mars 1831, à sir Hudson-Lowe.

Gouverneur des colonies françaises : M. le maréchal de camp DE SAINT-SIMON.

Gouverneur des possessions danoises : CHRISTENSEN.

Gouverneur général des possessions hollandaises : VAN DER BOSCH, succède, au mois de mars 1830, au vicomte DU BUS DE GHISSIGNIES.

Gouverneur hollandais des îles Moluques : VAN MERKUS.

Gouverneur espagnol des Philippines : D. MARIANA RICAFORD.

ÉTATS DE L'INDE

DÉPENDANTS DE L'ANGLETERRE.

Maïssour, entre le 11° et le 15° lat. 27,000 milles anglais carrés, 3 millions d'habitants; c'est le plateau de Carnatic. Après la mort de Tippou saheb, qui périt le 4 mai 1799, Wellesley plaça sur le trône un rejeton de l'ancienne dynastie, Maharadja KRICHNA ADIAVER, âgé de six ans, qui a réellement gouverné depuis 1812, et qui avait sa résidence à Maïssour, 12° 19′ lat., 74° 22′ long. Mais la conduite de ce prince étant devenue tyrannique, elle fit soulever le pays à plusieurs reprises contre lui; le gouvernement de la compagnie anglaise paraît l'avoir destitué et avoir pris la province sous son administration directe.

Haïder-abad, entre le 16° et le 22° lat. sept., contient une partie de l'ancien Telîngana, s'étend du nord au sud, depuis les rivières Tapty et Wardâ, jusqu'au Toumbadra et Krichna. L'aréal

est de 96,000 milles anglais carrés, la population, de 10 millions d'habitants, dont une partie est mahométane. Le Telîngana fut conquis par les mahométans, et fit partie de l'empire Bhamani, dans le Dekkan; lors de la dissolution de ce dernier, il fut de nouveau indépendant sous le nom de Golconda. Nizam-el-mulk s'empara, vers 1717, de ce pays. Celui de ses descendants qui y règne à présent est Nasir-eddaulah. Il monta sur le trône le 24 mai 1828. Sa résidence est Haïderabad, 17° 15′ lat., 76° 15′ long. Fondée en 1585, elle a 400,000 habitants.

Audh ou Oude, entre 26° et 28° lat. sept.; surface de 20,000 milles anglais carrés; population, 3 millions. Le pays fut soumis par les mahométans lors de leurs premières incursions; sous Mohammed, un des successeurs d'Aureng-zeb, Saadet-khan, de Nichapour en Khorasan, devint *soubahdar* du pays : sa famille y règne encore à présent sous l'influence anglaise. Le râdja actuel, Souleïman-djah Nasir-eddin Haider, parvint au trône le 20 octobre 1827. Résidence, Lucknau, 20° 51′ lat., 78° 30′ long.; cette ville a plus de 300,000 habitants.

Gvaliar.—40,000 milles anglais carrés et 4 millions d'habitants. Le pays d'Oudjeïn ou Gvaliar fut conquis par les mahométans en 1230; il échut plus tard aux Mahrattes. Devlet-rao, souverain de ce pays, perdit en 1803, dans une guerre contre les

Anglais, la moitié de ses états; le traité du 5 novembre 1817 lui en fit perdre une autre partie: il mourut âgé de quarante-sept ans, le 21 mars 1827. Un de ses parents, Moukht-rao, âgé de douze ans, prit, en lui succédant, le titre de *Maharadja-Ali djah* DJANKODJI-RAO *Sindia-behader* (le 18 juin). L'ancienne capitale était Oudjeïn, 26° 11′ lat., 73° 15′ long.; actuellement c'est Gvaliar, 26° 15′ lat., 75° 5′ long.

Nagpour, reste du grand empire des Mahrattes dans le Dekkan, qui fut renversé par les Anglais en 1818. Il est situé entre 18° 48′ et 6° 40′ lat., 76° et 80° long.; il contient un aréal de 70,000 milles anglais carrés, et il est habité par 3 millions d'hommes. Moudhadji II, avant-dernier roi des Mahrattes, fut déposé par les Anglais, qui, le 25 juin 1818, mirent à sa place son fils RAGODJI BHOUNSLA, âgé de neuf ans. Sa résidence est à Nagpour, 21° 9′ lat., 76° 51′ long.; elle a 115,000 habitants.

Baroda, la partie la plus considérable et la plus belle de la presqu'île de Gudjerat, contient 18,000 milles anglais carrés et 2 millions d'habitants. Pilladji, de la famille de Guikowar (*Gaikewad*), Mahratte, propriétaire d'un village, parvint à s'emparer du pouvoir, et régna jusqu'en 1747. Le prince actuel de ce pays est SYADJI RAO GUIKOWAR; il règne depuis 1819 et descend de Pilladji. Capitale, Baroda, avec 100,000 habitants.

Satara, 14,000 milles anglais carrés et 1,500,000 habitants. En 1821, les Anglais rétablirent sur le trône de ce pays NAR-NARRAIN, descendant des anciens rois du pays, lesquels avaient été frustrés du pouvoir par le *peichwa*, ou premier ministre. Il réside à Satara, 17° 42′ lat.; 71° 52′ long.

Un grand nombre de petites principautés, telles que Travancor, Cochin, Bopâl, Kotah, Boundi, des chefs de Radjpoutes et autres, forment un territoire de 305,000 milles carrés, avec 17 millions d'habitants.

Assam, pays qui contient le bassin du Brahmapoutra. Le titre royal est *svarga-râdja* [monarque céleste], parce que la dynastie prétend descendre de deux frères, Khunlai et Khuntai, qui, avec le dieu Chang, vinrent des contrées du nord s'établir dans ce pays. Le Mogol Aureng-zeb essaya de soumettre le souverain d'Assam, mais son armée fut détruite. En 1793 le roi Gaurinath fut replacé, avec le secours des Anglais, sur le trône d'où un prêtre ambitieux l'avait chassé; il fut assassiné : son fils BIRDJINATH KOUMAR ne put se soutenir contre les usurpateurs Boura Gohaing et Tchander khant; ce dernier appela les Birmans, qui, en 1822, conquirent le pays et proclamèrent pour râdja leur général Menghi maha thelouah. Les Anglais s'en sont emparés en 1825.

ÉTATS DE L'INDE

INDÉPENDANTS DE L'ANGLETERRE.

Nepâl. — 53,000 milles anglais carrés, 2 millions d'habitants; ayant à l'ouest et au sud les provinces anglaises; frontière, au nord le mont Himâlaya, à l'est la principauté de Sikkim. La dynastie indigène Sourya-bansi [race du soleil] finit avec Raddjit-mall, qui, en 1768, se vit enlever ses états par le râdja de Gorkha. Les descendants de ce dernier règnent encore aujourd'hui dans le pays; le râdja actuel est RADJINDRA BIKRAMSAH. Il fut placé sur le trône le 20 novembre 1816, âgé seulement de trois ans.

Capitale, Kathmandou, située à 4,784 pieds d'élévation au-dessus des plaines du Bengale, 27° 42' lat., 82° 40' long.; elle a 20,000 habitants.

Lahore.— 50,000 milles anglais carrés, 3 millions d'habitants; entre le 30° et 34° lat. Les frontières sont le Kachmire et le cours de l'Indus, au nord; les montagnes de l'Indoustan septentrional, à l'est; l'Indus le sépare, à l'ouest, de l'Afghanistan. Il se compose du Pendjab, du Kachmire, du Moultan et d'une partie de l'Afghanistan. Les Seiks, qui professent une religion particulière, dominent en ce pays. Aujourd'hui, les chefs qui habitent au sud du Sutledj sont sous la protection anglaise; tout ce qui est au nord obéit à RANDJIT-SINGH, âgé maintenant de soixante et onze

ans. Il a trois fils, Kourrouk-singh, Chere-singh et Tara-singh. Résidence, Lahore, 34° 9′ 21″ lat., 76° long.

Sindhy. — 24,000 milles anglais carrés, 1 million d'habitants; ayant pour frontières, au nord, le Moultan et l'Afghanistan; au sud, Kutch et la mer; à l'ouest, la mer et les montagnes du Beloutchistan. Mir Gholam Aly, fils de Fath-Aly-khan, émir d'une tribu de Baloutches nommés Talpouris, après avoir gouverné avec ses frères le pays, mourut à la chasse en 1811; Mir Sobdar, son fils, et ses deux frères Mir Kerim Aly et Mir Mourad Aly lui succédèrent. Mir Kerim Aly est mort il y a quelques années, de sorte que Mir Mourad Aly est devenu réellement l'unique maître du pays, car Mir Sobdar est d'une santé faible, et pour ainsi dire exclu du gouvernement.

ÉTATS AU DELA DU GANGE.

Empire Birman; population 3,500,000 âmes. Depuis la paix de Yandabou (le 25 février 1826), ce royaume a perdu tout l'Arakan, la moitié du pays de Martaban, Tavoy, Tanassérim et les îles de Merguy; il ne se compose plus que d'Ava et de Pégu. Le nom d'Ava est la prononciation corrompue d'*Aënwa*, qui est le nom que le peuple donne à la capitale. Le nom des Birmans dérive du mot *Mranma*, dont se sert le peuple d'Arakan pour désigner cette nation. Cent vingt-huit monarques

ont régné depuis le commencement de la monarchie. Ava, avec le secours des Portugais, se détacha de Pégu; mais, en 1752, Beinga Della, roi de Pégu, conquit Ava; Alompra (*Aloung p'houra*) ou Alomandra Praou, homme de basse extraction, reconquit la ville en automne 1753, et mourut âgé de cinquante ans en 1760; son fils aîné, Namdodji Praou, régna jusqu'en 1762; son frère Chembran jusqu'en 1776; son fils Tchengouza fut déposé et tué en 1782 par son oncle Minderadji Praou, qui gouverna jusqu'en 1819; son petit-fils Madoutchao est mort il y a quelques mois; on ignore le nom de son successeur. Résidence actuelle, Ava.

Siam. — Ce pays comprend le bassin du fleuve Ménam. En 1757, les Birmans, sous Alompra, conquirent Youthia, la capitale, et exterminèrent la famille royale. En 1769, Piatak, fils d'un riche Chinois, les chassa et monta sur le trône; il fut tué en 1782. Le premier monarque de la dynastie actuellement régnante lui succéda et gouverna jusqu'en 1809; son successeur mourut le 20 juillet 1824. Son fils naturel Kroma Mon-Tchit, âgé de quarante-neuf ans, est maintenant sur le trône; il a fait prisonnier et fait exécuter le roi Laos et sa famille en 1829. Capitale actuelle, Bankok, à l'embouchure du Ménam; 30,000 habitants.

Cochinchine. — État tributaire de l'empire chinois;

il comprend actuellement la Cochinchine, le Tonquin, la plus grande partie du Camboge et le petit état de Tsiampa. La dynastie régnante fut chassée par une révolte en 1774. L'héritier de la couronne ne parvint qu'en 1820 à ressaisir tous ses états, et conquit même le Tonquin. Il donna aux années de son règne le titre honorifique de *ghia long* [aidé par la fortune], et mourut en 1819, âgé de soixante ans; *ming ming* [destin illustre] est le titre des années du monarque suivant, qui était fils naturel du précédent, et qui mourut en 1822. En 1821 il s'était rendu au Tonquin pour y recevoir l'investiture royale de la cour de Péking. Son jeune successeur a pris de même le titre de *ming ming* pour les années de son règne.

Sumatra. — Le *toanko* [seigneur] Passaman à Lintoou; le *toanko* Norinchi de Loubou-Agam; le *toanko* Allakan-Pandjang.

Java. — 4,660,000 habitants. Le sultan réside à Yugya-Karta, dans la ci-devant province de Mataram. Mangko-Bouwana-Sepou, couronné par les Hollandais en 1826, est mort le 2 janvier 1828; le jeune sultan est sous la tutelle de Pandjerang-Mangko-Koutoumo. Le souverain de la plus grande partie de l'île porte le titre de *sousouhounan*, et réside à Surakarta auprès du fleuve Solo.

CHINE.

Le nom de la dynastie régnante, d'origine mandchoue, est Taï tsing [la très-pure]. En Chine on ne connaît pas le nom de l'empereur régnant; celui qui occupe actuellement le trône est le fils aîné de son prédécesseur, mort le 2 septembre 1820; il portait auparavant le nom de Mian mìng. Il donna à son père le titre posthume de *jin tsoung joui houang ti*, c'est-à-dire, l'auguste et sage empereur, le compatissant prédécesseur. Le titre honorifique des années du règne du monarque actuel est, en chinois, *Tao kouang*, et en mandchou, *Doroï eldenghe* [éclat de la raison]. Il est âgé maintenant de cinquante et un ans.

JAPON.

Le *daïri* (empereur) actuel est le 121ᵉ successeur de Zin mou; il règne depuis 1817; le public ignore son nom durant sa vie. L'année 1826 était la neuvième du *nengo* (titre honorifique des règnes) Boun zio (en chinois, *Wen tching*). Sa résidence est Miyako ou Kiô (ces deux noms signifient *résidence*). Le *kou bô* ou *seogoun* est le chef militaire généralissime de l'empire; il réside à Yedo. C'est par le fait lui qui règne; cependant il affecte toujours une espèce de dépendance du Daïri, descendant de l'antique dynastie japonaise qui a commencé par Zin mou, 660 ans avant

notre ère. Le mot *daïri* (en chinois *Naï li*) signifie proprement l'*intérieur* (du palais impérial). On s'en sert pour désigner l'empereur, puisqu'il n'est pas permis de proférer son nom pendant qu'il est en vie. La même chose a lieu à l'égard du *seogoun* et du prince son successeur; on donne au premier le nom de *Gonfon marou*, et à l'autre celui *Ni sio marou*, d'après les palais qu'ils habitent.

NOTICE

Sur la ville de Trébisonde[1].

Le 27 novembre 1826.

La ville de Trébisonde n'est remarquable que par sa position et sa forteresse, qui est l'ancienne ville; elle est bâtie au bord de la mer, sur un plateau qui a donné son nom à la ville : Trapeza, en grec, signifie table ou plateau, or, la colline sur laquelle Trébisonde est bâti est plate et unie à son sommet, et en même temps plus élevée que les deux autres collines qui sont au levant et au couchant, de sorte qu'elle présente la forme d'une table ou d'un plateau.

[1] Cette notice s'est trouvée parmi les papiers de feu M. Schulz; elle paraît avoir été écrite par M. Beuscher, qui a fait un long séjour à Trébisonde. — J. M.

La forteresse était dans une position très-forte et très-avantageuse pour les anciens temps; les ravins des deux côtés de l'est et de l'ouest forment deux fossés très-profonds, dans lesquels il y a de l'eau; il est à remarquer que le ravin de l'ouest passe entre les murs du plateau de Trébisonde et un premier mur de fortification qui est défendu par un fossé.

Au nord, Trébisonde, vu de la mer, présente l'aspect d'une triple forteresse dont les murs s'élèvent les uns au-dessus des autres, en forme de gradins: 1° un premier mur qui est bâti au bord de la mer, 2° le mur du plateau de Trébisonde; 3° le mur du petit château fort qui est au sud de la ville.

Trébisonde avait autrefois un port, qui a été détruit; car au devant de la forteresse on voit, presque à fleur d'eau, une suite de quartiers de rochers qui indiquent qu'on y avait fait anciennement un môle pour garantir les navires de l'impétuosité des flots de la mer; cet endroit s'appelle encore aujourd'hui Molos. Pendant l'hiver on y tire sur la plage des bâtiments qui sont en désarme.

Au sud, Trébisonde est défendu par un petit château; c'était l'ancienne forteresse; il est presque de forme triangulaire, et bâti sur un plateau plus élevé que celui de la ville; il commande à toute la plaine qui est à ses pieds; aujourd'hui il sert de dépôt de munitions de guerre. Le *dizdar* (commandant de forteresse), le *dizdar* seul et ses gens ont le droit d'y demeurer; on y remarque, sur le mur de l'est,

un palmier, le seul existant à Trébisonde, une mosquée et une petite poudrière.

Les murs de Trébisonde sont crénelés et défendus par des tours; les Turcs seuls peuvent y demeurer. Sur les ravins à l'est et à l'ouest du plateau de Trébisonde, en face des deux principales portes, il y a sur chacun d'eux un grand pont en pierre, qui sert de communication entre le plateau de Trébisonde et les faubourgs. Ces deux ponts ont deux ou trois arches en bois, qui peuvent être rompues au besoin.

En entrant par la porte qui est à l'est du plateau de Trébisonde on remarque, à droite, le *mehkemeh* (tribunal de la justice); à gauche, le séraï où demeuraient les pâchas; mais maintenant il tombe tellement en ruines qu'il est inhabitable.

Le pâcha actuel de Trébisonde a pris pour demeure la maison d'Osman-beï, qui est située dans l'intérieur du premier mur de fortification, en face d'une des portes principales qui est exposée au sud, et en face du grand pont de pierre qui sert de communication entre le plateau de Trébisonde et le faubourg de l'ouest.

Osman-beï est un des principaux agas du pays; il a le titre de *buyuk imrahor* (grand écuyer), il est chargé de la garde de l'intérieur de la ville.

On prétend que le bâtiment où est maintenant le mehkemeh était anciennement le palais des Comnènes; on dit qu'on y conserve le trône du sultan Amurat III, qui y demeura quelque temps lorsque,

dans le cours de ses conquêtes, il s'arrêta à Trébisonde. Mais que reste-t-il du palais des Comnènes? A peine y a-t-il deux chambres qui soient logeables: il est tout à fait tombé en ruines; et il n'y a pas de doute que le trône du sultan Amurat ne soit en très-mauvais état, puisque l'on ne le montre à personne.

Au milieu du plateau de Trébisonde il y a une mosquée qu'on appelle *Orta-hissar* (milieu de la forteresse) : c'était autrefois une église grecque. Cet édifice est carré, et n'offre rien de remarquable à l'extérieur, sous le rapport de l'architecture. Dans le fossé du ravin qui est à l'est, auprès du grand pont en pierre qui conduit à une des portes principales du plateau de Trébisonde, on remarque des tanneries.

Au-dessus du fossé qui se trouve à l'ouest du plateau de Trébisonde, hors des murs de la ville, on remarque les bains de l'Imaret, appelés ainsi parce qu'ils descendent de la mosquée de ce nom, qui est dans les environs.

Sur les collines qui sont au levant et au couchant de Trébisonde il y a des faubourgs. Celui qui est bâti sur la colline du levant s'appelle le faubourg de la place du *Gaour-meïdan* (place des infidèles), parce qu'il y a une grande place qu'on appelle ainsi. Ce faubourg est habité par plus d'un tiers de la population, qui se compose de Turcs, de tous les Arméniens catholiques et schismatiques, et de tous les Grecs.

On remarque, dans ce faubourg, la maison du premier aga du pays, Osman-aga Chatir Zadi, la place de Gaour meïdan, et au bord de la mer, la douane, le chartchi des khans, le quartier des chaudronniers, l'archevêché grec, le quartier franc, et enfin le séraï d'Utchundji Oglou.

Osman-aga Chatir Zadi a le titre de *capoudji bâchi* (chambellan), et est chargé de la garde extérieure de la ville.

Sur la place de Gaour meïdan on remarque une fontaine, et une mosquée qui est une des plus belles de Trébisonde. La fontaine est presque au milieu de la place, et elle a été bâtie par Sari Abdalla-pacha; elle fut détruite par des bombes lorsque les Russes vinrent attaquer Trébisonde en 1810. La mosquée est située à l'est et à la fin de la place.

Le consulat de France est dans le quartier franc (*frinc makhallé*) qui est habité par des Arméniens et des Grecs, et qui pourrait bien avoir été bâti par les Génois. Du temps du règne des Comnènes à Trébisonde il y avait un noble Génois qui tenait un rang élevé à leur cour; ce dernier, dans une partie de chasse, ayant reçu un soufflet d'un des favoris du roi, en demanda justice. N'ayant obtenu aucune satisfaction de cette offense, plein de son ressentiment il retourna dans sa patrie, où il arma plusieurs bâtiments, avec lesquels il vint faire une croisière devant Trébisonde; il ne laissait entrer ni sortir aucun bâtiment, il faisait souvent des descentes, et allait ravager tout le pays et les cam-

pagnes des courtisans; quand il pouvait prendre quelqu'un de ces derniers, il lui coupait le nez et les oreilles, et après lui rendait la liberté. La famine se fit bientôt sentir à Trébisonde, et le prince fut obligé de composer avec le Génois; mais celui-ci ne voulut rien entendre avant qu'on lui eût envoyé le courtisan qui lui avait fait une si grande offense. Le prince, après avoir mis tout en œuvre pour l'engager à se désister de ses prétentions, fut enfin obligé de livrer à discrétion son favori; le Génois, après l'avoir fait bâtonner à son bord, le renvoya en lui ordonnant de dire au prince qu'il ne lui accorderait quartier que sous la condition que tout le commerce de Trébisonde serait entre les mains des Génois, et qu'il leur serait permis de choisir un endroit pour y bâtir. Le prince ayant tout accordé, des Génois vinrent s'établir à Trébisonde; et probablement ce sont eux qui ont bâti ce quartier franc.

Le sérai d'Utchundji Oglou est un château fort, dans une position très-avantageuse; il commande la ville, et est peut-être hors de la portée du canon qu'on pourrait tirer de la montagne Boztépè; il est bâti sur un cap qui forme une rade; cette rade s'appelle *Tcheumlekdji-liman* (Port des potiers), parce qu'au bord de la mer il y a plusieurs poteries.

Utchundji Oglou était un pacha très-riche et très-puissant. On dit qu'il avait l'intention de faire un port de la rade de Tcheumlekdji-liman, pour rendre Trébisonde la ville de commerce la plus florissante

de la mer Noire, et qu'afin d'assurer le succès de son entreprise, quoique les pachas doivent demeurer dans la forteresse, il s'était fait bâtir ce séraï pour pouvoir se défendre au besoin contre les *deribeï;* mais ce qui devait affermir sa puissance fut la cause de sa mort : fier de l'ascendant qu'il avait pris dans le pays, et comptant que personne ne pourrait résister à son autorité depuis qu'il s'était installé dans son nouveau palais, un jour de cérémonie où les premiers agas étaient venus pour le complimenter, il les reçut fièrement, sans se lever, sans leur permettre de s'asseoir et sans leur faire aucune politesse d'usage. De tels procédés offensèrent tellement ces derniers qu'ils jurèrent sa perte pour se venger; et, pour parvenir à ce but, ils écrivirent à Constantinople que ce pacha avait bâti une forteresse pour s'emparer de la ville et se révolter contre la Sublime-Porte, sa bienfaitrice. La Porte ne tarda pas à envoyer l'ordre de trancher la tête à Utchundji Oglou, pour n'avoir plus désormais rien à craindre d'un sujet si puissant. C'est ainsi que les sultans, jaloux de leur autorité, se privent souvent de leurs serviteurs qui seraient les plus capables de rendre leur empire florissant.

Le séraï d'Utchundji Oglou est inhabité; il sert maintenant de dépôt de munitions de guerre, telles que canons, poudre, tentes, etc.

Dans la rade de Tcheumlekdji-liman les bâtiments viennent mouiller aux équinoxes de printemps jusqu'aux équinoxes d'automne; après cette époque il

n'est plus permis à aucun bâtiment d'y rester à l'ancre, parce que cette rade n'est pas à l'abri des coups de vent, qui dans la mauvaise saison pourraient faire déraper les ancres et mettre les bâtiments en danger de périr.

Dans cette rade on remarque, auprès du séraï d'Utchundji Oglou, les ruines d'une petite église grecque, au fond de la rade, sur une hauteur où les Turcs élevèrent des batteries lorsqu'en 1810 les Russes voulurent s'emparer de Trébisonde. Au bas de cette hauteur il y a deux fontaines où les bâtiments font leur provision d'eau; l'une d'elles s'appelle Comâr-tchechmèh, fontaine du rhododendrum, et est très-renommée pour la bonté de son eau.

La montagne de *Boz-tépè* (ainsi appelée parce que son sommet est escarpé) est au sud du faubourg qui se trouve à l'est de Trébisonde. Presque vers son sommet il y a un monastère de religieuses grecques (*Kizlar-Monaster*), dont l'église est creusée dans la roche de la montagne. Tout auprès de ce monastère, du côté de la mer, sur le penchant de la montagne, on voit un petit souterrain qui a probablement servi de chapelle dans les temps de persécution. (Dans l'intérieur des montagnes, aux environs de Trébisonde, on voit plusieurs de ces chapelles creusées ainsi dans la roche; quelques-unes même sont décorées de peintures qui représentent les apôtres.) Sur le sommet de Boz-tépè il n'y a aucune habitation; on y voit les tombeaux de deux ou trois derviches, auprès des ruines d'une

église grecque. Du haut de cette montagne on a sous les yeux un des plus beaux tableaux que puisse offrir la nature : d'un seul coup d'œil on embrasse l'ensemble de la ville de Trébisonde; au nord, l'immense plaine de la mer n'est bornée que par l'horizon; au levant, la vue s'étend jusqu'au cap de Batoum, et au couchant, jusqu'au cap de Toros; d'un côté, les montagnes de Lazistan, toujours couvertes de neige, et de l'autre, des collines et des plaines bien cultivées offrent dans presque toutes les saisons le contraste frappant de l'hiver et du printemps.

Au levant, au pied de la montagne de Boz-tépè, auprès du rivage de la mer, est la plaine de *Deïrmendérè* (moulins des prés), ainsi nommée parce qu'il y a plusieurs moulins à eau; parmi ces moulins on en voit un à poudre. Cette plaine est arrosée par une rivière, sur laquelle, presque à son embouchure, est bâti un pont de pierre. Cette rivière coule du sud au nord, et on l'appelle la rivière de Déïrmendérè. Sur la rive gauche et la rive droite s'élèvent des montagnes très-fertiles et très-bien cultivées. Dans le lointain, sur le sommet d'une des montagnes qui sont sur la rive gauche, on remarque un monastère arménien, autrefois *Yéchil-Monastir* (monastère vert), maintenant surnommé *Kaïmakli*, à cause que les moines de ce monastère servirent au sultan Amurat un repas tout composé de laitage. En récompense ce sultan accorda au monastère, en toute propriété, toutes les terres aux environs, jusqu'où la vue peut s'étendre, et jusqu'aujourd'hui ce

privilége a été conservé. L'air est si malsain dans cet endroit que, malgré l'habitation commode qu'offre le monastère, personne n'y demeure.

La rivière qui serpente au milieu de la plaine et qui se multiplie pour distribuer ses eaux aux divers moulins, le pont de pierre, dans le lointain, les divers paysages qu'offrent les montagnes, et le monastère de Kaïmakli, font de la plaine de Déirmendéré un endroit très-pittoresque.

Le faubourg qui se trouve sur la colline du couchant n'est généralement habité que par les Turcs. Il y a une belle place nommée *Kabak-Meïdan*; cette place est embellie par plusieurs tombeaux d'architecture moresque. A l'extrémité de ce faubourg on remarque la mosquée de Sainte-Sophie. Cette mosquée était autrefois la plus belle église de Trébisonde : elle est bâtie sur un plateau, au bord de la mer; sur son portique, qui est exposé au sud, on voit un bas-relief, de très-mauvaise sculpture, qui représente la création, la tentation de la femme, nos premiers parents chassés du paradis terrestre, et la mort d'Abel; le clocher qui est en face du portique du couchant existe encore; et en face du portique du nord il y a une petite chapelle dont les murs sont ornés de peintures représentant les apôtres. Quoique les Turcs aient consacré cet édifice à leur culte, il est entièrement abandonné, et le calme profond qui y règne n'est interrompu quelquefois que par le mugissement des vaches, qui y viennent chercher un abri contre le mauvais temps qui les

chasse de leurs pâturages. Toute la plaine aux environs de Sainte-Sophie est couverte d'habitations; les terres y sont très-bien cultivées.

Sur la montagne qui est au sud de Kabak Meïdan on voit le village de Tekir-tchaïr, où plusieurs personnages de Trébisonde ont leurs maisons de campagne.

Au sud de Trébisonde on remarque les villages des agas Abanos-oglou et Makoul-oglou, qui sont continuellement en guerre, soit qu'ils se battent l'un contre l'autre, soit qu'ils attaquent d'autres agas ou qu'ils en soient attaqués; car tous les agas de Trébisonde et des environs vivent en très-mauvais voisins les uns avec les autres : ils ont toujours les armes à la main à cause des vieilles offenses de famille qu'ils ont à venger : aussi leurs maisons sont comme de petits forts, et le canon n'y manque pas, pour pouvoir au besoin repousser les attaques de leurs ennemis.

Quoique Trébisonde soit une des plus anciennes villes de l'Asie Mineure, on n'y trouve aucune trace des arts de la Grèce, ni ruines de temples, ni statue, ni inscription; il ne reste du séjour des Comnènes que des églises qui sont très-petites et qui n'offrent rien de remarquable sous le rapport de l'architecture. Trébisonde est une ville de vingt-quatre mille âmes; elle se divise en dix-huit quartiers; on y compte trois mille maisons turques, quatre cents maisons grecques, quatre-vingt-dix maisons arméniennes hérétiques et soixante maisons ar-

méniennes catholiques; il y a vingt-deux mosquées, huit églises grecques, trois églises arméniennes hérétiques et une église arménienne catholique; il y a un mufti et un cadi; les Grecs y ont un archevêque, et les Arméniens un archiprêtre, qui a un firman de la Porte qui met sous sa juridiction l'église catholique ainsi que les trois églises hérétiques. Les vieillards y sont en petit nombre, et peu d'hommes y dépassent soixante et dix ans. Les familles sont nombreuses; les filles se marient de onze à quinze ans, et les jeunes hommes, à l'âge de dix-sept ans, pensent à s'établir. Les femmes vivent retirées dans leurs maisons; elles s'occupent du soin du ménage, filent et font de la toile. Les hommes, après avoir été au marché pour acheter les provisions de la maison, vont à leurs affaires, qui les retiennent ordinairement jusqu'au coucher du soleil. Ils sont généralement forts, vigoureux et bien constitués. Il y a peu de maladies dangereuses, mais toutes celles qui le sont emportent promptement ceux qu'elles attaquent, parce qu'il n'y a aucun médecin dans la ville et qu'il est très-difficile même de s'y procurer quelques remèdes. Il y a beaucoup d'ophthalmies, de dyssenteries, de coliques, de fièvres et de douleurs d'estomac.

Les habitants de Trébisonde sont sobres et laborieux; et, sous tout autre gouvernement que celui des Turcs, cette ville serait très-florissante; mais comme la Porte change souvent de pachas, tous ceux qui ont été nommés à Trébisonde n'ont fait

que ruiner le pays pour satisfaire leur avarice; Turc ou chrétien, personne n'a été exempt de leurs vexations; et, pour donner une couleur favorable à leur conduite, ils allèguent que, s'ils laissaient les habitants tranquilles, ils ne tarderaient pas à se révolter contre le sultan. Dans les campagnes, le cultivateur, et dans la ville, le marchand et l'artisan, sont continuellement assujettis aux corvées, et ont toutes les peines du monde à pouvoir acquitter les impôts exorbitants dont ils sont frappés. L'état des chrétiens ici est la plus malheureuse condition où l'homme puisse être réduit : ils doivent fournir les maisons des deux principaux agas, Chatir Zadé et Osman-beï Caltchi-oglou, de café, de bois, d'huile, de pain et d'habillements pour tous leurs gens, dont le nombre s'élève à plus de trois cents personnes; et, si ces agas vont à la guerre, ce sont encore les chrétiens qui pourvoient à tous les frais de l'armement. Ces malheureux, outre les corvées et les impôts qu'on exige d'eux, éprouvent toute sorte d'avanies de la part des agas. On entend souvent raconter que Chatir Zadé a été faire une tournée dans la ville; qu'il s'est reposé à tel kan, a demandé aux chrétiens qui y étaient telle somme, et que plusieurs ont reçu des coups de bâton, ne pouvant fournir leurs contingents; ou qu'Osman-beï a fait appeler tel Arménien ou tel Grec, lui a demandé telle somme, et l'a fait emprisonner jusqu'à ce qu'il la payât. Les petits agas et leurs gens travaillent, de concert avec les premiers agas, à ruiner et à tourmenter les pauvres

raïas, tantôt en leur demandant de l'argent, tantôt en leur enlevant ce qu'ils trouvent de meubles chez eux, tantôt en allant leur demander à dîner; et si l'on ne condescend pas à leurs demandes, ils cherchent tous les moyens pour donner la mort au téméraire qui a osé leur résister. Ici il n'y a pas de menace sans effet; aussi tous les raïas tremblent devant un Turc. Il est probable que la Porte a cherché à réprimer le brigandage des agas; mais qu'a-t-elle pu leur faire? rien. Elle sait très-bien que c'est par eux seuls qu'elle règne dans ces contrées, et que ses ordres sont de nul effet s'ils ne sont pas appuyés par eux. Pour donner une idée de la puissance de la Porte ici, il suffira de dire qu'elle réclame de Trébisonde plus d'un million pour des impôts que les agas ont recueillis, et qu'elle ne peut pas parvenir à se faire payer. Aussi, fidèle à sa devise: Divise pour régner, ne néglige-t-elle rien pour alimenter les haines qui existent entre eux, et elle ferme les yeux sur leur conduite, de peur que, les poussant à bout, ils ne finissent par se mettre d'accord et par lever l'étendard de la révolte, car il est certain qu'ils ont assez de force pour le faire quand ils le voudront.

Le territoire de Trébisonde est très-fertile; il produit du raisin, des olives, des oranges, des citrons, des fruits très-bons, des légumes, du tabac, des noisettes, du froment, du blé de Turquie et du chanvre. Les campagnes sont généralement bien cultivées, surtout les bords de la mer; les bestiaux y sont

abondants. La mer rivalise de fertilité avec la terre : elle produit une grande quantité de turbots, d'ables, de harengs, d'anchois, dont on sale une grande quantité pour la consommation de l'année. La nature ici semble être prodigue de ses dons pour rendre l'homme heureux; mais le Turc, par sa mauvaise administration et sa cupidité, le fait languir dans la plus affreuse misère. Il voit tout en abondance autour de lui, et ne peut y toucher, car, sans cesse inquiété par de nouveaux impôts, il réserve tout à la vente pour pouvoir les acquitter. Combien de fois n'ai-je pas vu le villageois conduire à la ville sa seule vache, nourrice de toute sa famille, la vendre, l'embrasser en la quittant, et retourner chez lui, le visage tout baigné de larmes, avec le prix de sa bienfaitrice, dont le dernier bienfait est de le soustraire pour le moment à la prison ou au bâton!

Trébisonde est la ville la plus considérable et la plus commerçante de l'Asie. Dans la mer Noire, son commerce a vingt bâtiments, tant bricks que martingots. Tous les ans il arrive sept ou huit caravanes qui apportent des étoffes des fabriques d'Alep, et qui remportent en échange du fil et des toiles. Autrefois, avant que les Persans eussent trouvé à Smyrne un débouché pour leur commerce, il arrivait ici de nombreuses caravanes de la Perse avec de riches marchandises, que l'on embarquait pour Constantinople; savoir : du tombeki, des cerisiers, pour faire des tuyaux de pipe, des calams (roseaux dont les Turcs se servent pour écrire), de l'orpi-

ment, de la gomme arabique, de la laine de chevreau, des noix de galle, des châles des Indes, etc.

Le commerce d'exportation de Trébisonde consiste en noisettes, cuivre, cire, bois de buis, toile, fil, tabac, etc. Le commerce d'importation a pour objets de nombreux chargements de sel, dont le plus estimé est celui de Kozloff, d'huile (il s'en fabrique à Trébisonde qui est très-bonne et très-estimée, mais la quantité ne suffirait pas pour la consommation du pays, et généralement on l'envoie dans l'intérieur, où elle se vend avantageusement), de savon, de café Moka (tout autre n'y a pas de débit), de châles d'Europe pour des ceintures et des turbans, de mousselines de couleur avec des fleurs, dont les femmes se servent pour leur coiffure, d'*abbas* (drap grossier dont les habitants en général se font des vêtements), de canons de fusil et de pistolet (ces trois derniers articles viennent du Danube), de pelleteries de Russie, de cuir que l'on tire d'Anapa, de blé qui vient de Russie, de rhum, de sucre, de drap rouge et d'autres couleurs, de percale, d'indienne; une grande quantité de ces cinq articles s'envoie à Erzroum, où il se fait un commerce considérable, et dont Trébisonde est l'échelle.

Trébisonde comptait des capitalistes avant la révolution des Grecs et la guerre contre la Perse. Aujourd'hui, que le commerce languit, on n'y voit que misère; mais si les divers changements qui se font à Constantinople et si ceux que l'on projette encore

ont un heureux succès, il n'y a pas de doute que Trébisonde ne revoie fleurir son commerce et n'acquière par sa position, son beau climat, la fertilité de son sol, une célébrité qui ne le cédera en rien à celle que lui donne son antiquité.

FRAGMENT

D'un tableau historique des invasions des Sarrasins en France dans les VIIIe, IXe et Xe siècles de notre ère, d'après les auteurs mahométans et chrétiens, par M. REINAUD[1].

Il fut un temps où la France était en proie aux attaques et aux violences d'un peuple étranger; et ce peuple, qui avait déjà subjugué l'Asie jusqu'à l'Indus et qui s'était rendu maître de l'Égypte, des côtes d'Afrique et de l'Espagne, se flattait d'introduire dans toute l'Europe un nouveau langage, une nouvelle religion et de nouvelles mœurs. Un auteur arabe, racontant les conquêtes de ses compatriotes, commence son récit par ces paroles, qu'il place dans la bouche de Mahomet : « J'ai vu les royaumes du « monde se présenter devant moi, et mes yeux ont « franchi la distance de l'Orient et de l'Occident. « Tout ce que j'ai vu fera partie de la domination de

[1] Ce fragment a été lu dans la séance publique de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, le 14 août 1835. L'ouvrage entier, formant un vol. in-8°, s'imprime en ce moment, et il paraîtra, au mois de mars, à la librairie orientale de Dondey-Dupré.

« mon peuple. » En effet le projet des premiers conquérants de l'Espagne était de s'en retourner en Syrie à travers la France, l'Allemagne et l'empire grec, et de ne faire de toute la mer Méditerranée qu'un grand lac qui aurait servi de point de communication aux diverses provinces de cet immense empire. Il s'agissait donc, pour la France et les contrées voisines qui n'avaient pas encore subi le joug, de savoir si elles conserveraient tout ce que les hommes ont de plus cher, la patrie, le culte et les institutions.

Ce plan gigantesque échoua par suite des divisions qui ne tardèrent pas à naître parmi les vainqueurs, et par les efforts successifs de Charles-Martel, de Pépin et de Charlemagne. Mais si, grâce à l'ascendant qu'exercèrent ces grands princes, les armes sarrasines ne jetèrent plus le même éclat dans l'Europe restée chrétienne, le désordre qui se mit bientôt dans le vaste empire de Charlemagne favorisa les nouvelles tentatives de quelques bandes isolées. Ces barbares, devenus maîtres des passages des Pyrénées et de l'île de Sicile, commencèrent par faire des descentes sur les côtes de France et de l'Italie; puis, formant un établissement fixe dans la Provence, ils se répandirent dans le Dauphiné, où ils occupèrent Grenoble et Embrun pendant plusieurs années; enfin ils pénétrèrent à la fois dans le Piémont et le Montferrat, qu'ils couvrirent de ruines, ainsi que dans la Savoie, le Valais et la Suisse, depuis le lac de Genève jusqu'au lac de Constance, depuis le mont Jura jusqu'au pays des Grisons; dé-

pouillant les voyageurs de la France, de la Suisse, de l'Allemagne et de l'Italie, et perçant de leurs traits les chrétiens qui osaient se présenter en armes. Ce qui favorisait leurs succès, c'est qu'à la même époque les Normands, venus des bords de la mer Baltique et excités par la soif du butin, avaient pénétré, à l'aide de leurs barques légères, jusqu'au centre de la France, et que les Hongrois, déjà établis sur les bords du Danube, trouvant plus facile de ravager les riches contrées voisines que de cultiver leur propre territoire, parcouraient, le fer et la flamme à la main, les environs du Rhin, du Pô et du Rhône. On eût dit que les Sarrasins, les Normands et les Hongrois, alors étrangers les uns et les autres aux lumières de l'Évangile, s'étaient donné rendez-vous dans les pays aujourd'hui les plus éclairés de la terre, et qu'ils avaient juré d'en consommer la ruine.

On s'était plus d'une fois demandé quel était le caractère des attaques des Sarrasins, d'où elles venaient, quelles en furent les circonstances, les vicissitudes et les suites. Pour envisager toutes ces questions et y répondre d'une manière satisfaisante, il fallait recueillir avec plus de soin qu'on n'avait fait jusqu'ici les témoignages d'auteurs chrétiens contemporains qui se rapportent à ces événements éloignés. Il fallait de plus réunir les témoignages des écrivains mahométans, et combiner ensemble le récit des Orientaux et des Occidentaux, des vainqueurs et des vaincus.

Le tableau dont nous allons présenter un échan-

tillon embrasse une période d'environ trois cents ans. Nous l'avons disposé dans un ordre chronologique, afin qu'on distinguât mieux les rapports qui existent entre les invasions particulières des Sarrasins et les faits généraux qui en modifièrent le caractère.

L'objet de ce tableau est la France proprement dite. Néanmoins comme les bandes sarrasines établies en France pénétrèrent de là en Piémont et en Suisse, nous les avons suivies dans leurs diverses excursions, et nous ne les avons quittées que lorsque, accablées par le patriotisme et l'union des chrétiens, elles s'effacèrent elles-mêmes de la scène de l'histoire.

Le fragment que nous allons lire appartient au règne de Charlemagne et se rapporte à la fin du VIIIe siècle. A cette époque des guerres terribles s'étaient élevées parmi les conquérants de l'Espagne, et les émirs de Cordoue avaient de la peine à faire reconnaître leur autorité. Les Sarrasins avaient entièrement évacué le sol français, et avaient été repoussés à quelque distance des Pyrénées. D'une part, les chrétiens de la Galice et des Asturies avaient proclamé leur indépendance; de l'autre, Charlemagne, qui ne restait étranger à rien de ce qui se passait en Europe, s'était emparé d'une partie de la Navarre et de la Catalogne. L'émir de Cordoue, appelé Hescham, étant enfin parvenu à dompter les chefs sarrasins rebelles, résolut de tourner ses efforts contre les chrétiens d'Espagne et contre

la France. Voici la partie de notre récit qui traite de cet événement.

Hescham, voulant donner à son entreprise le plus grand éclat et rallier à lui tous les mahométans de l'Espagne, imprima à cette guerre un caractère religieux. En effet les pieux disciples de Mahomet se plaignaient depuis longtemps de voir les forces de l'islamisme tournées les unes contre les autres; plusieurs étaient allés jusqu'à dire qu'on n'était pas obligé de payer d'impôts à un prince qui ne savait faire la guerre qu'aux disciples du prophète; et ils citaient malignement la conduite des califes de Bagdad, lesquels, par leurs guerres presque continuelles avec les empereurs de Constantinople, faisaient rejaillir sur les armes mahométanes un éclat extraordinaire. Hescham fit publier solennellement l'algihad, c'est-à-dire la guerre contre les ennemis de l'Alcoran. Par ses ordres on lut le vendredi, dans toutes les mosquées de l'Espagne, pendant que le peuple y était rassemblé pour offrir ses hommages à l'Éternel, une invitation à tous les fidèles de se lever pour la défense de la religion. Ceux qui étaient en état de porter les armes devaient marcher sur le champ vers les Pyrénées; ceux qui ne l'étaient pas devaient contribuer de leur argent et de leurs autres moyens au succès de l'expédition. Voici la traduction d'une partie du discours qui fut lu en chaire dans toutes les mosquées. Les passages de l'Alcoran qu'on y remarque étaient destinés à en rendre l'effet plus certain.

« Louanges à Dieu, qui a relevé la gloire de l'isla-
« misme par l'épée des champions de la foi, et qui
« dans son livre sacré a promis aux fidèles, de la ma-
« nière la plus expresse, son secours et une victoire
« brillante. Cet être à jamais adorable s'est ainsi ex-
« primé dans l'Alcoran : *O vous qui croyez, si vous*
« *prêtez assistance à Dieu, Dieu vous secourra et affer-*
« *mira vos pas. Consacrez donc à Dieu vos bonnes ac-*
« *tions; lui seul peut par son aide rallier vos drapeaux.*
« O hommes, Dieu a bien voulu vous mettre sous
« la conduite du plus noble de ses apôtres, et il
« vous a honorés du don de la foi. Il vous a réservé
« dans la vie future une félicité que jamais œil n'a
« vue, que jamais oreille n'a entendue, que jamais
« cœur d'homme n'a sentie. Montrez-vous dignes
« d'une telle bonté par votre reconnaissance. Défen-
« dez la cause de votre immortelle religion, et soyez
« fidèles à la droite voie, en consacrant vos vies et
« vos fortunes à la guerre contre les impies : Dieu
« vous le commande dans le livre qu'il vous a en-
« voyé. L'Être suprême ne s'est-il pas ainsi exprimé :
« *O vous qui croyez, combattez les peuples infidèles qui*
« *sont près de vous, et montrez-vous durs envers eux.*
« Volez donc à la guerre sainte; vous obtiendrez la
« victoire et la puissance, car le Dieu très-haut a dit :
« *C'est une obligation pour nous de prêter secours aux*
« *fidèles.* »

A ce discours, les pieux musulmans des diverses provinces de l'Espagne sentirent leur zèle se réveiller, et de toute part on courut aux armes. L'ap-

pel fait aux disciples de Mahomet devait produire d'autant plus d'effet qu'il n'y avait pas alors chez les Arabes d'armée permanente. Les personnes qui prenaient les armes ne s'engageaient que pour une campagne, et, la campagne étant terminée, elles rentraient ordinairement dans leurs foyers. Mais le temps n'était plus où, au seul mot de guerre contre les chrétiens, les populations entières se levaient spontanément. Les enfants des conquérants de l'Espagne étaient possesseurs de terres considérables, et la plupart ne se souciaient pas de quitter la vie agréable qu'ils menaient pour aller s'exposer à toute sorte de dangers. D'ailleurs ce qui alimentait le plus abondamment les anciennes armées de conquérants, c'étaient les hommes de bonne volonté qui accouraient de l'Afrique, de l'Arabie et de la Syrie; et maintenant les relations entre l'Espagne et ces vastes contrées étaient presque interrompues.

On était alors dans l'année 792. Cette espèce de croisade n'attira pas en tout cent mille hommes sous les drapeaux. Les Sarrasins furent divisés en deux corps d'armée : l'un marcha contre les chrétiens des Asturies, et n'obtint que de faibles succès; l'autre, commandé par le vizir Abd-Almalek, s'avança vers la Catalogne, et de là pénétra dans le Languedoc. Cette invasion eut lieu en l'année 793. Charlemagne se trouvait alors sur les frontières de la Hongrie, occupé à faire la guerre aux Avares, et les meilleures troupes du midi de la France se trouvaient en Italie, avec le jeune Louis, roi d'Aquitaine. Aux approches

des Sarrasins, les habitants des plaines quittèrent leurs demeures et se retirèrent sur les montagnes et dans les lieux creux. Les Sarrasins mettaient tout à feu et à sang. Ils brûlèrent les faubourgs de Narbonne, puis se dirigèrent du côté de Carcassonne.

Cependant Guillaume, comte de Toulouse, à qui Louis avait confié la garde du Languedoc, avait fait un appel aux comtes et aux commandants du pays. De toute part les chrétiens en état de porter les armes accoururent pour se ranger sous son étendard. Les deux armées en vinrent aux mains sur les bords de la rivière d'Orbieu, entre Carcassonne et Narbonne. L'action fut extrêmement vive, Guillaume fit des prodiges de valeur; mais les Français, ayant essuyé de grandes pertes, se retirèrent. De leur côté, les Sarrasins, qui avaient perdu un de leurs chefs, n'osèrent pas aller plus avant, et retournèrent en Espagne, où ils furent reçus comme en triomphe.

Le butin fait par les Sarrasins paraîtra considérable si l'on a égard à ces temps-là, surtout dans un pays qui déjà avait été souvent ravagé. La cinquième partie du butin, réservée par la loi au souverain, fut estimée quarante-cinq mille mitscals d'or, ce qui fait environ sept cent mille francs de notre monnaie actuelle. Hescham, voulant sanctifier en quelque sorte ce fruit de la guerre contre les chrétiens, l'employa à terminer la grande mosquée de Cordoue, commencée par son père, et qui sert aujourd'hui de *cathédrale*. Ce qui avait augmenté la vénération des

mahométans pour la partie de la mosquée bâtie précédemment, c'est qu'elle avait été construite du produit du butin fait sur les chrétiens. Un auteur arabe raconte que, lorsque les nouvelles constructions furent achevées, les musulmans refusèrent d'y prendre place pour satisfaire leur dévotion; et, comme Hescham étonné demanda le motif de ce refus, on lui dit que c'était parce que, l'autre partie de l'édifice provenant de l'argent pris sur les chrétiens, on était bien plus sûr d'y voir ses prières exaucées. Là dessus le prince déclara qu'il en était de même de la partie qui était son ouvrage, et il fit venir le cadi et d'autres personnages graves pour attester la vérité de ce qu'il disait.

Quelques auteurs ajoutent que les fondations de cette partie de la mosquée furent assises sur une terre provenant des dernières conquêtes, et qu'Hescham avait obligé les malheureux captifs chrétiens à apporter à Cordoue, soit sur leur dos, soit sur des chars, une certaine quantité de terre prise en Languedoc et dans les Asturies, à une distance de près de deux cents lieues.

Si on en croyait certains auteurs arabes, les Sarrasins, dans cette expédition, auraient repris Narbonne; mais le récit de ces écrivains est très-confus. D'ailleurs le silence des auteurs chrétiens ne permet pas de croire à un fait aussi important. Si une ville telle que Narbonne était retournée au pouvoir des Sarrasins, les chroniqueurs français en auraient fait mention, ne fût-ce que pour dire comment les chré-

tiens y étaient rentrés. Il ne faut pas oublier que sous Charlemagne un ordre parfait régnait en France, et que, tandis que pour les temps qui précèdent les faits les plus importants ne sont pas toujours indiqués, les chroniqueurs de cette époque nous apprennent année par année tout ce qui se faisait d'un peu considérable dans le pays.

Mais si, d'une part, les auteurs chrétiens contemporains ne disent rien de la prise de Narbonne par les musulmans, de l'autre, des écrivains postérieurs supposent les Sarrasins maîtres, non-seulement de cette antique cité, mais de tout le midi de la France. On a vu que le chef chrétien qui se distingua le plus dans cette guerre fut le comte Guillaume. Guillaume appartenait à une famille illustre, et il s'était rendu digne du haut rang qu'il occupait par sa sagesse, sa piété, aussi bien que par sa valeur. C'est le même qui contribua plus tard à la prise de Barcelonne par les Français. Guillaume, las des grandeurs de ce monde, se retira dans le monastère de Gellone, situé aux environs de Lodève, qu'il avait lui-même fondé. Il y mourut dans les plus vifs sentiments de piété et mérita d'être rangé au nombre des saints. Ces diverses circonstances, au milieu d'un siècle très-porté à la religion, rendirent le nom de Guillaume très-populaire dans le midi de la France. Un auteur qui a écrit sa vie, et qui vivait environ deux cents ans après, nous apprend que de son temps on chantait, dans les églises et dans toutes les réunions un peu nombreuses, la gloire de Guillaume et ses

exploits contre les Sarrasins. Peu de temps après, lorsque les auteurs de romans de chevalerie se mirent à célébrer les grandes actions, les unes vraies, les autres fabuleuses, de Charlemagne et de ses paladins, ils n'oublièrent pas le comte de Toulouse. Il existe encore un poëme français, intitulé *Poëme de Guillaume au court nez*, dans lequel on représente les villes de Nîmes, d'Orange et d'Arles comme se trouvant au pouvoir des Sarrasins, et comme ayant dû leur délivrance au courage irrésistible de ce héros. D'un autre côté, une inscription latine, que l'on conservait avant la révolution dans l'abbaye de Montmajor, près d'Arles, supposait que Charlemagne fut obligé de venir en personne à Arles, pour aider à l'expulsion des barbares.

Ces divers récits n'ont pas le moindre fondement. On sait que les auteurs de poëmes chevaleresques n'ont jamais été très-scrupuleux sur la fidélité historique. À l'époque où les Sarrasins envahirent le Languedoc, Charlemagne se trouvait de l'autre côté du Rhin, et il ne put par conséquent se rendre en Provence. L'inscription de l'abbaye de Montmajor est fausse, et n'a pu avoir été fabriquée que longtemps après Charlemagne; car on y lit que ce grand prince voulut perpétuer le souvenir de l'expulsion des Sarrasins par la fondation de cette célèbre abbaye : or l'abbaye de Montmajor n'a été fondée que plus de cent cinquante ans après.

LE MIRIANI,

Ou histoire du roi Miri, conte géorgien, traduit en français par M. Brosset jeune.

(Suite[1].)

SUITE DU CHAPITRE XVI.

Miri va dans le Maghrib pour épouser Nomi-Awthab.

Quand Zouloumat eut enlevé Zora, Nomi-Awthab était descendue au jardin où elle s'était mise à pleurer et à gémir. « Hélas! ce n'était pas assez de « la perte de Zora, disait-elle; son malheur deviendra « la source du mien. » Otarid, le vizir, en apprenant la disparition de sa fille chérie, se découvrit la tête, arracha son collier et vint tout en pleurs trouver le roi, qui partagea son affliction. Sur ces entrefaites, Nasib apporta la lettre de son maître. A la lecture de cette missive hautaine, Ilaïl entra en fureur, et maudissant Miri : « Non, je ne lui donnerai pas ma fille, « s'écria-t-il, et nous verrons ce qu'il me fera. » Alors Nasib, attachant l'os de baba-qoul à son bras, se dirigea vers la forteresse où était Nomi-Awthab. En la voyant vêtue de noir, il fut profondément ému,

[1] Pour le commencement de cet article, voyez le Nouveau Journal asiatique, tome XVI, pages 438 et 559.

et dit : « Certes, il faut que Miri résiste pour elle à « ses chagrins et supporte le fardeau du trône. » Il entre et dépose sa lettre. La jeune fille aperçoit ce billet cacheté, le prend, l'ouvre : c'était l'écriture de Miri; elle fut suffoquée par ses sanglots. Reprenant ses sens, elle lit de nouveau sans pouvoir comprendre qui a apporté ce message. Puis réfléchissant : « Miri, se dit-elle, est fils d'une fée; une fée « lui aura servi de courrier. » Alors elle prend du papier, son écritoire et un calam, et raconte ses tourments à Miri, le rêve qu'elle a eu, les pleurs, les chagrins dont il est pour elle l'occasion, les entretiens dont il lui a fourni le sujet. La lettre scellée, elle la pose devant elle. Nasib la prend et s'en va. Il s'incline devant Miri en fléchissant le genou et lui remet la lettre de Nomi-Awthab, ainsi que la réponse du roi Haïl. Si cette réponse excita le courroux de Miri, la lettre de son amante lui fut à son tour fort agréable. Après avoir remercié Dieu, il jura de conserver Nomi-Awthab, et ordonna à Nasib de porter au roi des Francs son irrévocable résolution. « Puis« que décidément vos vœux sont pour cette prin« cesse, dit Nasib à son maître, nul ne pourra s'y « opposer; soyez sans inquiétude. »

Aussitôt la trompette donna le signal, les deux armées se choquèrent durant trois jours et autant de nuits sans que la victoire se décidât pour l'une ou pour l'autre. Le troisième jour, les combattants épuisés ayant posé les armes pour prendre du repos : « Je vais, dit Nasib, m'informer des disposi-

« tions de nos ennemis, et je vous rendrai compte « de mes observations. » Miri l'ayant approuvé, Nasib partit, attacha l'os à son bras et pénétra dans la tente de Sahib. Il la trouva merveilleusement grande et belle, et vit le prince assis majestueusement sur un trône élevé comme une montagne, la tête coiffée du turban, et entouré de ses vizirs et de ses généraux. « Quelle armée incomparable que « celle de l'Égypte! disaient-ils, quelle science mili- « taire elle possède! Tous nos efforts n'ont pu l'en- « tamer. — S'il me laissait Nomi-Awthab, reprit « Sahib, je m'en irais tranquillement chez moi sans « inquiéter ces gens-là; » et parlant à Zouloumat : « Viens, scélérat, l'unique auteur de tout le mal; si « tu n'eusses point enlevé Nomi-Awthab, elle ne « serait point tombée entre leurs mains, ni moi dans « cette fâcheuse situation. — Est-ce donc volontai- « rement que je la leur ai livrée? dit Zouloumat en « se levant. Parlez, et je vais la soustraire du milieu « de l'armée égyptienne, et vous la ramener. — Si « tu fais ce que tu dis, reprend Sahib, tant mieux; « sinon redoute ma vengeance. »

A ces mots, Zouloumat se lève et marche vers le camp des Égyptiens. Nasib sort lui-même sur ses pas, l'atteint, et lui dit en langue des Francs : « Sahib « m'envoie avec ordre de te prêter main-forte. Je « sais où est la jeune fille; mais n'ayant pu d'abord « l'enlever, j'en ai informé Sahib, qui me charge de « te le dire et de t'accompagner. Comme tu es connu « dans l'armée d'Égypte, m'a-t-il dit, tu ne seras

« point arrêté, et rien ne t'empêchera de réussir. Je « pars, et viendrai te rejoindre avec la jeune fille; « attends-moi ici. » Sur ce, Nasib va trouver Miri : « Laissez-moi prendre, lui dit-il, le coffre aux ser- « pents, et le porter à Zouloumat. » Cela fait, Zouloumat, au comble de l'allégresse, dit à Nasib : « Tant que je vivrai, je serai reconnaissant d'un tel « service; » puis, se chargeant du coffre, il s'en alla. Arrivés à la tente de Sahib et le coffre déposé à terre, Nasib sortit : pour eux, dans leur joie, ils s'imaginent tenir la princesse. Sahib aperçoit Zouloumat et lui dit d'un air riant : « Comment as-tu « fait pour réussir? — L'homme que vous m'avez en- « voyé, dit Zouloumat, m'a servi de guide, et ses « efforts n'ont pas été infructueux. — Quel homme « t'ai-je envoyé? dit Sahib; qu'on l'amène. » Nasib ne put être trouvé; mais le prince rempli de joie donna à son confident une superbe robe d'honneur et s'en alla gaiement faire bonne chère, non sans ordonner à ses serviteurs de lui amener la princesse sur le soir. Ceux-ci s'en vont ouvrir le coffre; mais les serpents, affamés par un long jeûne, s'élancent et attaquent tout ce qu'ils rencontrent : on eût dit le dernier jour du monde. Nasib, de son côté, criait du dehors : « Tout est perdu! au secours! l'armée « d'Égypte nous attaque! Sahib est tué! » A ces cris, les soldats s'agitent, c'est un désordre épouvantable, on s'entre-tue sans savoir ce que l'on fait. Au point du jour, il n'y avait plus d'armée des Francs; Sahib la trouva réduite au tiers, et il en put à peine réunir

un millier d'hommes échappés à la tuerie générale. Nasib ayant apporté ces nouvelles à Miri, le roi rit beaucoup et combla Nasib de caresses; puis, se mettant à la poursuite de son rival, il l'atteignit, le tua et massacra les soldats jusqu'au dernier, sans qu'il en restât un seul pour porter la nouvelle de ce désastre. Quant aux troupes égyptiennes, rassasiées de vengeance, elles firent un si riche butin, qu'on ne peut en dire la valeur, et que chacun pouvait à peine traîner son fardeau. Tandis que des courriers allaient annoncer en Égypte ces heureux succès, l'armée procéda à son embarquement.

Ilaïl entra dans une telle colère en apprenant la mort de Sahib et le départ des Égyptiens, qu'il en perdait l'esprit; mais la reine Khourchid et Nomi-Awthab s'embrassèrent tendrement et augurèrent mieux de l'avenir. Pour Miri, laissant le roi à ses transports, il écrivit une lettre à Nomi-Awthab et la remit à Nasib. Celui-ci, protégé par son talisman, pénétra dans le harem de la reine et se mit à chercher Nomi-Awthab. Il la trouva dans le jardin, assise au pied d'un arbre et pleurant sur Miri et sur Zora. Il arrive et place la lettre sous ses yeux; la prendre, la lire, sourire de bonheur, y faire une réponse, ce fut pour la princesse l'affaire d'un moment. Nasib, toujours près d'elle, prit cette réponse, la porta sur-le-champ au roi Miri, qui ne l'eut pas plus tôt parcourue que ses yeux versèrent une pluie de perles.

La fille que Moukhthal, ce fils de Boulghamoun-Dew, avait enlevée à Zouloumat, était Zora; il la

voulait pour lui et lui promettait le mariage. Zora résistait : « Non, disait-elle, je ne consens point à « être ton épouse; si tu forces ma main, je te mau-« dirai tant que tu n'auras point l'aveu de mon « père....... » En vain la suppliait-il, lui offrait-il les plus riches présents, Zora se refusait à ses désirs, tous ses efforts étaient impuissants. Moukhthal-Dew, outré de fureur, prit le parti de la tuer; mais bientôt se ravisant, au lieu de la faire mourir, il résolut de la garder à vue et d'écrire à son père : « S'il con-« sent, tout est dit; sinon je reviendrai à mon pro-« jet, » pensait-il.

Il précipita au fond d'un cachot la malheureuse Zora toute baignée de larmes, et écrivit en ces termes au vizir Otarid : « Accorde-moi la main de ta fille, « ou je lui donnerai la mort. » Le dew porteur de ce message le déposa doucement près d'Otarid endormi. A son réveil, le vizir, ayant lu la lettre qui contenait les nouvelles de sa fille, éprouva un saisissement profond et vint en pleurant trouver le roi. « Sire, lui dit-il, si vous ne venez point à mon se-« cours, Boulghamoun-Dew aura ma fille; et si vous « ne la lui ôtez pas, je m'arracherai l'âme sous vos « yeux. — Que faire? dit le roi bien affligé. Nul ne « peut résister à Boulghamoun-Dew; il faudrait, pour « lui tenir tête, l'*alliance*[1] de cent mille souverains. « D'un autre côté, Miri me menace, il a tué Sahib « et il va fondre sur mes états. Que puis-je faire

[1] Le mot souligné indique un mot géorgien traduit par conjecture, parce qu'il manque au lexique de Soulkhan.

« pour toi? — Prince, ajouta Otarid, sans doute un « ennemi doit inspirer des craintes, mais l'adresse « supplée à tout. Au lieu de traiter hostilement le « roi d'Égypte, imposez-lui pour condition de vous « ramener ma fille. S'il tue Boulghamoun-Djadou, « nous sommes délivrés d'un adversaire puissant; si « au contraire le dew donne la mort à l'Égyptien, « nous n'en serons que plus forts : tout bien consi- « déré, ayons-le pour ami. » Le roi Ilaïl, ayant fort approuvé ce conseil, dicta une lettre à un secrétaire, à l'adresse de Miri. Après les compliments et les paroles d'amitié, il lui disait : « Boulghamoun- « Djadou a enlevé une fille de notre harem. Reviens « sur tes pas si cela t'est possible; tue-le, prends la « citadelle, et quand tu nous auras rendu cette fille, « tes vœux seront accomplis. » La lettre, avec de riches présents, fut aussitôt envoyée à Miri, qui la lut et fut tout consterné. Informés du message et des volontés d'Ilaïl, Mouchthar et Nikakhtar dirent à Miri : « Ne vous affligez pas : si le ciel permet que « les choses en viennent à ce point, tout nous est « facile avec son secours. Partons; vainqueurs de « Djadou dans une bataille, nous marcherons de « nouveau à l'accomplissement de vos désirs. »

Miri ordonna donc à ses troupes de se préparer à le suivre dans de nouveaux combats [1]. Puis il

[1] Pour donner une idée de la manière dont j'ai cru devoir parfois remplacer le style direct, qui revient continuellement dans ce conte, je vais traduire ici littéralement ce passage. Miri ayant reçu la lettre d'Ilaïl fut très-affligé. Il dit à Mouchthar et à Nikakhtar : « C'est le

écrivit à Nomi-Awthab : « J'entreprends une expé-
« dition contre Boulghamoun-Djadou, qui retarde
« pour moi le plaisir de vous voir : mais, au nom
« de Dieu, ne craignez rien pour ma personne; je
« ne cours aucun risque. » Ce peu de mots affligea Nomi-Awthab; la pensée seule que Miri allait délivrer Zora soulageait un peu le chagrin que lui causait son éloignement. Elle demanda l'écritoire et le calam, et répondit au prince par un billet qu'elle plaça devant elle. Nasib le prit et le porta à son maître. Miri, en le lisant, versa quelques pleurs et partit.

Lorsqu'il fut arrivé au voisinage des états de Boulghamoun-Djadou, on annonça au dew Moukhthal que les troupes du roi Ilaïl venaient l'attaquer. Moukhthal se hâta d'en informer son père. « Quel
« est le téméraire, dit Boulghamoun en riant, à qui
« la vie pèse au point de vouloir me combattre? » Puis, au moyen de la magie, il remplit tellement l'atmosphère de neige et de frimas autour de l'armée égyptienne, que chevaux et cavaliers étaient exterminés par le froid. Miri, qui s'aperçut que cette neige et cette glace étaient des inventions de Djadou, adressa sa prière à Aramia et recommanda à ses

« roi Ilaïl qui m'écrit; qu'en dites-vous? » Puis la réponse des deux ministres de Miri ... Ensuite Miri dit à ses troupes : « Préparez-
« vous, je vais faire la guerre, » etc. Il m'a semblé que ces phrases étaient trop courtes, et que du retour fréquent de ces sortes de monologues et dialogues il résulterait en français un effet désagréable, le même que l'on éprouve en lisant des versions littérales de la Bible.

troupes de prier comme lui. Dieu permit alors que le charme se dissipât, et la joie reparut dans l'armée avec les rayons du soleil. De là Miri et ses troupes marchèrent à la citadelle, défendue d'un côté par la mer et de l'autre par un fossé prodigieux. Ils ne cessèrent toute la nuit d'invoquer Aramia. Au point du jour, Boulghamoun sortit avec ses troupes, et tout à coup, par un charme nouveau, des serpents monstrueux, plus nombreux que des gouttes de pluie, s'élancèrent du sein des ondes. Leurs yeux, leurs naseaux, leurs gueules vomissaient des flammes. Après que la protection d'Aramia les eut fait évanouir aussi à l'approche des Égyptiens vers le fossé, Boulghamoun, voyant l'impuissance de ses prestiges, s'écria devant ses guerriers : « Vit-on jamais de pareils « enfants d'Adam? Quelle est cette race qui met en « défaut tout mon art? » Témoin du découragement de son père : « Point de tristesse, lui dit Moukh-« thal; si ta magie fut vaine pour leur nuire, il nous « reste le glaive et la guerre. » Boulghamoun avait un gros tambour construit par Scandar-Zelghou [1], dont le bruit portait la crainte dans les cœurs à une distance de mille milles. Les sons qu'il rendit, cette nuit même, en signe des combats du lendemain, ébranlèrent le courage des soldats d'Égypte; mais, en priant Dieu et invoquant Aramia, ils sentirent renaître leur confiance.

A l'aurore, Moukhthal sortit de ses remparts à la

[1] Alexandre-le-*Bicorne*, qualification donnée à Alexandre-le-Grand par les Asiatiques, et que tous les orientalistes connaissent.

tête de ses farouches légions et les rangea en bataille. Seul au premier rang, il défia Miri et l'appela à haute voix : « Fils d'Adam, comme ta religion ne « te permet pas de faire massacrer tant d'hommes, « viens te mesurer avec moi. Vainqueur, je garderai « ma conquête; vaincu, je te la cède. » A ces mots, Miri encourage les Égyptiens. « Soyez sans crainte, « Dieu est mon protecteur. Aramia saura bien me « défendre. » Puis il mit ses troupes en bataille et s'avança au milieu de la plaine avec son arc et ses flèches. Le dew était là, debout comme une montagne, armé d'une massue monstrueuse comme lui, soufflant le feu par la bouche : on eût dit l'enfer en personne. Miri, ajustant son arc, fit sa prière à Aramia et marcha contre l'ennemi. Cet ennemi, c'était Moukhthal, Moukhthal terrible à voir! Quand le dew aperçut Miri, il fit quelques pas en avant, brandissant sa massue. Miri s'élance de son coursier. A peine a-t-il bondi sur l'arène, que la massue du dew atteint l'animal et l'étend privé de vie. C'en était fait du roi sans son agilité. Les soldats de Miri, qui ont vu son cheval terrassé, le croient mort lui-même, et commencent à pousser des cris plaintifs. Mais le roi bande son arc, et d'une main sûre atteint et traverse le flanc de Moukhthal. Le dew rugit, frappé mortellement, et Miri qui survient le fend en deux avec son cimeterre, tandis que les Égyptiens. témoins de l'horrible trépas du dew, remercient le ciel et félicitent leur roi de sa victoire; les soldats se séparent et vont apprendre à Boulgha-

moun-Djadou le sort de son fils. Ce père infortuné gémit amèrement, arrache son collier, couvre sa tête de cendres, et dans sa douleur oublie tout le reste.

« Va, dit alors Miri à Nasib, cherche où ils ont « mis Zora; que Boulghamoun ne décharge pas sur « elle sa colère; du reste examine bien toutes leurs « démarches, et si par hasard ils ne l'emmèneraient « point à la dérobée. » Son talisman au bras, Nasib pénétra dans la citadelle, dont il vit que la porte était toute de marbre. En la parcourant en tous sens, il aperçut un trône, et au-dessus un appartement rempli de dews qui pleuraient Moukhthal. « Demain, « dit Boulghamoun-Djadou à Champoun sa fille, « demain je pars, et pour prix du sang de mon fils, « je couperai les têtes de tous les mortels que je « rencontrerai. — Mon père, dit Champoun, ces « hommes-là ne ressemblent pas aux autres; les en-« chantements n'ont pas de prise sur eux. Ils n'ont « point épargné Moukhthal; ils t'arracheront égale-« ment la vie quand tu seras hors de ces murs. Que « ferai-je ensuite? Nous n'aurons plus de chef. — « Sois sans inquiétude, ma fille, dit Boulghamoun, « ils ne me tueront pas, parce que mon âme est dans « le corps d'un poisson noir. Tant que ce poisson « vivra dans un certain lac où il se trouve, mes « jours seront en sûreté. Demain mourra la jeune « fille qui fut l'occasion des malheurs de Moukh-« thal. » Nasib étant parti raconta à son maître tout ce qu'il avait entendu. Pour Miri, avec son armée,

il se dirigea vers le lac désigné par le dew et chargea des pêcheurs d'en tirer tout le poisson. Miri, après une exacte recherche, reconnut la bête qui renfermait l'âme de son ennemi, et ordonna de la prendre. « Je veux la conserver, dit-il, dans un bassin jusqu'à l'arrivée de Boulghamoun. » Cependant celui-ci arrivait avec ses soldats. Miri aussitôt tire le poisson du bassin et le jette avec force contre terre. Pendant son agonie, Boulghamoun éprouvait chacune de ses défaillances; et lorsque Miri, d'un robuste coup de fouet, l'eut achevé, Boulghamoun rendit le dernier soupir. Aussitôt qu'on le vit mort, les Égyptiens, s'animant par des cris confus, chargèrent son armée, la taillèrent en pièces et mirent en déroute tout ce qui échappa au glaive. La citadelle fut forcée, et d'immenses richesses furent la proie du soldat; mais l'or et l'argent furent mis en un monceau par ordre de Miri. Ensuite on s'occupa de chercher Zora.

Après six jours d'infructueuses explorations, Miri, désespéré, pensait que Boulghamoun l'avait immolée à sa rage [1]. Pour Nikakhtar, en parcourant les appartements, il aperçut une énorme pierre [2], qui lui parut

[1] Une aventure toute pareille est racontée, presque dans les mêmes termes, dans les Aventures de Kâmrûp. C'est le div protecteur de Mitarchand qui écarte *la pierre du puits sec où il est enfermé* avec Kâmrûp et ses compagnons, et les aide à sortir de leur cachot. Kâmrûp, page 121 seqq.

[2] Ici, et dans tout cet alinéa, l'auteur géorgien nomme Nikakhtar au lieu de Nasih. Ce qui précède et la suite du récit ferait penser qu'un changement de noms est nécessaire, si le mariage de Zora

être un charme. Quelle serait en effet sa destination? Il l'ébranle et entend des cris plaintifs. Il approche, attache le bout d'une corde à sa ceinture et l'autre extrémité à la pierre, et pénètre dans le souterrain. Il y voit une jeune fille merveilleusement belle, enchaînée par un lien de soie, luttant contre la mort et baignée de larmes. « C'est sans « doute Zora, » se dit-il. Il entre, brise son lien et lui dit : « Rassure-toi, le ciel t'envoie un libérateur. » Et la beauté de la jeune fille l'avait tellement mis hors de lui-même qu'il ne savait pas ce qu'il faisait. Zora elle-même éprouva pour Nikakhtar la plus vive affection; et tous deux, dans l'ivresse du bonheur, perdirent le sentiment; puis, revenant à eux, ils se jetèrent dans les bras l'un de l'autre, se couvrirent de baisers, se prodiguèrent les expressions de la tendresse.

L'ayant tirée de là et déposée sur un lit, il alla trouver Miri et lui raconta comment il avait réussi dans ses perquisitions. « Puisque c'est pour elle, « ajouta-t-il, que nous avons entrepris cette périlleuse aventure, béni soit le ciel qui nous permet « de rendre Zora à son protecteur naturel! » Ensuite il lui fit porter un vêtement d'étoffe d'or; et, comme le harem n'était pas éloigné, il l'y fit conduire avec toute sorte d'honneur, sous sa propre garde. Quand Zora aperçut Miri, elle se prosterna jusqu'à terre

avec Nikakhtar, qui se voit à la fin du livre, chapitre XXIII, ne montrait que c'est ici une combinaison destinée à préparer cette partie du dénoûment.

et lui baisa les pieds, en le félicitant de sa glorieuse victoire. « C'est donc lui qui m'a tiré de ce cachot « infect, des mains de ce dew prêt à me dévorer! « dit-elle avec l'effusion de la reconnaissance. Toi « seul, après Dieu, as pu opérer ma délivrance. » Miri, se levant, la plaça dans un coffre, et chargea Nasib de la remettre au roi Ilaïl. Il annonçait en même temps ses succès à ce prince, et il partit sur les pas du messager.

Aussitôt après le départ de Miri, Chamgoun entra dans la citadelle avec ses gens; et, la voyant tout en ruines et ses trésors pillés, elle se frappa la tête et se prit à verser des larmes. « Oui, s'écria-t-elle, je « vengerai la mort de mon père et de mon frère. » Elle prend les traits de Nomi-Awthab, rassemble tous ses dews et marche sur les pas de Miri. Un dew, à qui elle donne le costume d'un eunuque, envoie prévenir le roi qu'il aurait à lui parler et qu'il sollicite la permission de le voir. « Qu'on l'amène, » dit Miri. Le dew se présente. « Je suis, dit-il, l'eunuque « attaché à Nomi-Awthab, qui m'a chargé de vous dire « qu'instruite de vos succès et impatiente de vous « voir, elle s'est dérobée avec ses suivantes du palais « de son père; qu'elle vous attend au rivage, et « mourra si vous ne venez. » Non moins affligé que surpris, Miri ne sait à quoi se résoudre. « Je pars, « dit-il à l'eunuque. » Et il dépêche un exprès à Nasib et à Zora pour les inviter à rebrousser chemin, parce que des événements imprévus le retiennent. Ceux-ci reviennent sur leurs pas sans différer. Tandis

qu'ils sont en marche, l'eunuque reparaît. « Pour-« quoi différer mon bonheur? dit-il de la part de sa « maîtresse. Après avoir sacrifié ma réputation, « méritais-je que tu refusasses de me voir? » Miri se mit en route et la fille du dew marcha à sa rencontre.

Ils s'asseyent; mais Miri est triste et mécontent. « Tu ne m'aimes plus, dit-elle; tu me hais, je le vois « bien. Après que tu as tant souffert pour moi, « quand je me présente à ta porte, tu n'offres point « au ciel les vives actions de grâce d'une juste re-« connaissance. — Trop longtemps malheureux, je « n'espérais pas, dit-il, un si prompt dénoûment. » La fille du dew se leva et sortit. Cependant Nasib et Zora arrivèrent. « Non, dit le roi à Nasib, à Ni-« kakhtar et à Mouchthar, je ne puis croire que ce « soit Nomi-Awthab : ni son aspect, ni sa démarche « ne me plaisent. Tâchez de percer ce mystère. — « Sire, répondit Nasib, j'en rendrai bon compte à « votre majesté. »

Invisible avec son talisman, Nasib pénétra dans le lieu où était Chamgoun, et l'entendit qui disait : « Faut-il que toutes mes ruses soient impuissantes et « que je n'aie pas tué cet homme, le premier des « mortels qui soit sorti de mes piéges après y être « tombé! Imprudente! Fallait-il épargner ses jours? « Non, je l'immolerai cette nuit. » Muni de ces informations, Nasib vint rejoindre Miri. « C'était la fille « de Djadou, lui dit-il; elle se reproche de ne vous « avoir pas massacré. » Miri ordonna à ses troupes

de partir sur-le-champ et de la lui amener de force avec tout son cortége.

Quand elle vit les Égyptiens et qu'elle sentit l'atteinte de leurs bras, « Qui êtes-vous? s'écria-t-elle; « depuis quand vit-on l'esclave traîner de force une « amante vers son bien-aimé? — Scélérate, abomi« nable enchanteresse, répondit Nasib, c'est toi qui « méditais notre perte. » Et il la poussa violemment vers le roi. Celui-ci ayant adressé sa prière à Aramia, les dews reprirent leurs figures infernales, si horribles à voir qu'on ne pouvait fixer sur eux ses regards. « Qu'ils meurent! » dit Miri, et son ordre fut exécuté. Cette dangereuse aventure terminée non moins heureusement que les précédents combats, ils remercièrent le ciel de sa protection. Zora, dans son coffre, Nasib et l'armée entière, se dirigèrent vers les états du roi Haïl.

Ce fut une grande joie pour ce prince d'apprendre l'arrivée de Zora. « Dieu seul, dit Otarid à Haïl, Dieu « seul peut récompenser le libérateur de ma fille : « pour moi, j'avoue mon impuissance; fussé-je roi, « je l'avouerais encore. Celui qui a tué Boulgha« moun-Djadou et son fils Moukhthal, et qui m'a « ramené ma fille, est vraiment un envoyé du ciel, « supérieur à nous, faibles humains. » Haïl, parfaitement d'accord sur ce sujet avec son vizir, ayant choisi dans ses trésors tout ce qu'il y avait de plus précieux bijoux, chargea Otarid de les offrir à Miri, en signe de gratitude, et les généraux, en tête de leurs troupes, vinrent l'inviter à entrer dans la ville.

Otarid et les généraux trouvèrent Miri dans une tente, la plus belle qu'ait jamais possédée un souverain. Leur arrivée et la vue des présents lui causèrent une vive joie. Lui-même distribua des robes d'honneur et de nombreuses gratifications à tous et à chacun; après quoi il prit la route de la capitale d'Ilaïl.

CHAPITRE XVII.

Après avoir triomphé de Boulghamoun-Djadou, Miri arrive dans le Maghrib.

Lorsque Miri entra dans la ville, les habitants se portèrent à sa rencontre, saluèrent de leurs acclamations le vainqueur des dews et le couvrirent d'or et de bijoux; à l'éclat de mille lumières, la ville semblait un vrai paradis. Miri marchait au milieu de cette pompe. Le roi Ilaïl vint au-devant de lui, le pressa tendrement sur son sein en le félicitant de ses triomphes, et posa sur sa tête un riche diadème. Les fêtes et les banquets se succédèrent sans interruption; le trésor fut ouvert, et d'abondantes largesses comblèrent outre mesure les vœux de l'armée. Les divertissements, les parties de chasse, tant de plaisirs enchaînés l'un à l'autre, ne calmèrent pas l'affliction causée à Miri par l'absence de Nomi-Awthab. Plus les scènes joyeuses se multipliaient pour lui, plus sa peine augmentait. Il se lève et dit à Nasib : « Penses-tu que je prenne une part bien vive à tous « ces amusements? Non, cela m'est impossible. Va

« et rapporte-moi des nouvelles de Nomi-Awthab. »
« Éloigné que je suis de toi, écrivait-il à son « amante, mes yeux éprouvent encore l'influence « puissante de tes charmes; et l'éclat de ta beauté « blesse mon cœur. Quoi qu'il doive m'en coûter, je « ne puis tenir contre une si longue absence. Ton « amour était déjà pour moi une source de tour- « ments : c'était trop peu sans doute; on m'a lancé « contre les dews et les enchanteurs; mais la vo- « lonté du ciel n'était pas que je succombasse. Main- « tenant, si tu me refuses une prompte réponse, « la vie n'a plus pour moi de bonheur. Jusqu'à « quand devrai-je être privé de te voir? Il vaudrait « mieux, pour moi, périr au fond des abîmes de la « mer. » Ayant écrit et remis la lettre à Nasib, il le conjura de hâter son retour. Nasib partit, et, son talisman au bras, il arriva près de la princesse.

Il entre; il voit Nomi-Awthab et Zora qui se prodiguent les plus tendres caresses et se racontent les pénibles aventures de leur séparation. « Changoun, « disait Zora, trompa quelque temps Miri par un « coup de son art, en empruntant tes traits. » A ces mots, un feu secret s'alluma dans le cœur de Nomi-Awthab, elle se plaignit si amèrement que Zora se repentit des paroles qu'elle avait proférées. « Non, « disait Nomi, puisqu'il est si facile à tromper, je « ne veux plus de cet homme. Quelle ressemblance « y a-t-il entre Changoun et moi? Pourquoi suis-je « ici? Puisque sa tête est si faible, qu'il reste éloigné « de moi! » Tout étourdi de cet emportement de la

princesse, Nasib n'en présenta pas moins son message. Nomi-Awthab voit la lettre, et ses mains se contractent; mais Zora, suppliante, embrasse ses genoux. « Il devina l'artifice, dit-elle, et se hâta de « la faire périr. Si Miri fût tombé entre ses mains, « quand nous l'aurait-elle rendu vivant? Par le soleil « qui nous éclaire! si vous ne lisez pas cet écrit, je « me donnerai la mort. » Après en avoir pris lecture, Nomi demanda l'écritoire et le calam, et, tandis que Zora tenait ses genoux embrassés, elle traça cette réponse : « Lion dominateur de mon âme, « Miri, roi décoré du diadème, on m'instruit qu'il « t'arrive de prendre pour mes traits ceux d'une « magicienne; pourtant ma mère ne m'a pas faite ca- « pable de tromper un homme. Peux-tu à ce point te « jouer du roi mon père, et, après tant d'efforts pour « moi, me mettre en regard de ces dews maudits? « En me racontant tes aventures, Zora m'a fait de « toi tant d'éloges, que mon amour s'en est aug- « menté à un point extrême. Ce qu'elle m'a dit de « la magicienne m'avait si fort abattue que je ne vou- « lais point t'écrire, mais j'ai cédé à ses instances. » La lettre terminée, elle la mit devant elle; Nasib la prit et la porta à son maître.

En la lisant, Miri versa des pleurs, parce qu'il pensait au chagrin de la princesse: « Quel enfantil- « lage, vraiment, dit-il à son confident Nasib; qu'elle « ait pu me croire capable d'adresser mes vœux à « une autre qu'elle! C'en est trop, il faut mettre fin « à un pareil supplice. Emmène-moi, que je puisse

« la voir; je ne veux plus désormais l'entretenir par « lettres. Si je puis être admis en sa présence, j'ai « le doux espoir de regagner son cœur et d'adoucir « sa colère. »

La nuit étant venue, ils partent secrètement et se rendent au bas des remparts; là ils attachent un câble à la tour, lancent l'autre bout par-dessus le mur et l'escaladent. Arrivés à l'appartement de Nomi-Awthab, Miri, le talisman à son bras, se fait suivre de Nasib. Assise sur un trône, la princesse mariait au luth de Zora la touchante mélodie d'une voix ravissante. A la vue de la jeune fille, Miri tomba privé de sentiment. La princesse, entendant du bruit, poussa un cri de frayeur qui retentit dans tout le palais. Zora, étonnée, frappe des mains[1], jette sa guitare, accourt près de son amie. « Par le soleil qui « vous éclaire[2]! dit-elle, Miri nous entend. » Elle-même s'élance vers le seuil; Miri restait invisible, elle n'y trouve que Nasib. « Que faites-vous là? dit-« elle. On a entendu une voix semblable à celle de « Miri, et il n'y est point.—Impatient de voir Nomi-« Awthab, répondit Nasib, l'infortuné est venu avec « moi en ces lieux. Il vous aperçut, il entendit vos « chants, et, trop faible pour un pareil spectacle, il « tomba à la renverse en poussant un cri. C'est en « vain que je le cherche, je pense qu'il est évanoui. » Zora étant venue raconter à la princesse l'aventure

[1] C'est la manière d'appeler les domestiques en Géorgie; à cet effet, on frappe deux ou trois fois les mains l'une contre l'autre.

[2] Traduction littérale de cette exclamation : *par ton soleil !*

de Nasib et de son maître, elle en éprouva une joie si sensible, qu'elle aurait voulu pour beaucoup épargner à Miri un pareil moment d'angoisse. Quand le prince revint à lui, elle se sentit couverte de confusion; puis d'un air badin et presque satisfait : « Qu'est ceci? dit-elle; des étrangers pénètrent dans « ma demeure sans y être annoncés! Pense-t-on être « avec Sarasca [1] ou chez Chabrang? Mon auguste « père et la reine étaient les seuls qui jusqu'à ce « jour eussent paru dans ma maison; mais puisqu'on « la regarde comme un caravanserai où le vulgaire « entre et sort incognito, je ne daigne plus l'habiter. » Elle se levait pour aller trouver sa mère, si Zora, l'arrêtant par sa robe et embrassant ses genoux, ne lui eût dit : « C'est un grand souverain, le fils « d'un puissant empereur, qui pour vous voir a souf- « fert mille tourments; montrez-vous à lui quelque « temps sur votre trône, afin que cette vue lui fasse « oublier ses malheurs. »

Pour lui complaire, elle s'assit au moment où Miri s'en allait. Miri, entendant Awthab, sentit son cœur palpiter si violemment qu'il dit à Nasib : « Partons; je n'aurai jamais la force d'entendre sa « voix sans que mon cœur tombe défaillance. » Awthab, ne perdait pas un seul mot de la conversation : « Va, dit-elle à Zora, l'empêcher de partir, et, « par tes caresses, fais en sorte qu'il revienne. »

[1] L'auteur géorgien oublie que le lecteur seul est instruit de l'aventure de Miri avec Sarasca, ci-dessus racontée, t. XVI, p. 561 et suiv. Nomi-Awthab devait certainement l'ignorer.

Zora sortit et salua le prince. Miri lui rendit le salut. Pour elle, s'inclinant humblement jusqu'à terre devant la majesté royale, « Vous êtes fatigué, dit-elle, « venez contempler un moment la fille de mon « maître. »

Comme Miri revenait sur ses pas, elle en informa la princesse et l'engagea à venir le retenir sur le seuil avec toute sorte d'égards. Awthab se leva et alla, d'une démarche noble et gracieuse, jusqu'à la porte de sa chambre. Après s'être donné le salut de paix, leurs mains se joignirent. Assis chacun sur un trône, ils semblaient deux soleils éclairant le monde; seulement Miri n'osait fixer ses regards sur la beauté éblouissante de la princesse. C'étaient vraiment deux cœurs assortis l'un à l'autre. Suspendu aux lèvres vermeilles de son amante, et les savourant avec délices, Miri disait : « Mille siècles de douleur sont « peu de chose pour un moment de pareille félicité. » La nuit entière se passa de la sorte. Quand ils s'évanouissaient, victimes heureuses de leur mutuel amour, l'eau de rose versée sur eux par Zora les rappelait à la vie. Enfin au point du jour, quand il fallut se séparer, Miri et la princesse ne savaient plus ce qu'ils faisaient, où ils étaient.

Miri envoya au roi Ilaïl son vizir Nikakhtar [1] et Nasib avec ce message : « Que m'as-tu promis? Si

[1] L'auteur géorgien dit : « Miri envoya le vizir Otarid, son propre « vizir, et Nasib, » etc. Il me semble que Miri n'avait point d'ordres à donner à Otarid, vizir d'Ilaïl, et qu'il pouvait tout au plus lui adresser un message, mais non l'en charger.

« tu voulais des preuves d'amitié, ton ennemi mort « sous mes coups, les dews exterminés, tes états dé« livrés de toute inquiétude, voilà mes preuves; je « suis disposé encore à me dévouer à l'exécution de « tes ordres. Songe que j'ai quitté mon royaume, et « fais-moi savoir tes intentions. » Les ambassadeurs ayant exposé leur message au roi, Ilaïl fut très-embarrassé et répondit qu'il consulterait ses vizirs, et leur ferait connaître le soir même sa décision. Instruites de cet événement, Khourchid et sa fille vinrent le trouver. « Que faire, leur dit-il? Miri m'a « envoyé un message (et il le leur expliqua en en« tier); je ne puis lui refuser la main de ma fille, « mais je rougis devant mon peuple de l'accorder à « un souverain acheté à prix d'argent. D'autre part, « si je rebute ses vœux, une telle démarche ne serait « pas sans péril à l'égard d'un puissant ennemi qui « peut ravager mes états.—Je me suis engagée inté« rieurement à n'avoir pas d'autre gendre que Miri, « dit Khourchid, et je ne puis souhaiter pour ma « fille un meilleur époux. C'est une promesse que « j'ai faite au Seigneur, de ne donner ma Nomi qu'à « celui qui aurait vaincu Boulghamoun-Djadou. « Celui-ci a eu le bonheur de vaincre, tout est dit; « voilà le gendre que je demandais au ciel, lui, ou « pas d'autre. » Les vizirs dirent ensuite : « Les choses « qu'a faites Miri, il n'est pas au pouvoir d'un prince « sans mérite de les accomplir. » Tout satisfait qu'il fût de cette réponse, Ilaïl hésitait encore. Présent à cette scène, quoique invisible, Nasib entendit tout

et se hâta d'en informer Miri. Ce prince pensa qu'il était temps d'envoyer la lettre d'Aramia pour le roi Ilaïl, et la lui fit porter. Le roi n'eut pas plus tôt vu l'écriture d'Aramia et lu sa dépêche, qu'il n'eut plus désormais aucun doute sur la descendance royale de Miri.

CHAPITRE XVIII.

Miri épouse Nomi-Awthab, au pays de Maghrib.

Le roi Ilaïl ordonna que les grands de son empire vinssent prendre part à la fête, « parce que, « disait l'ordonnance, je n'ai qu'une fille, et que je « célèbre ses noces avant qu'elle aille en terres loin« taines. » Les étrangers arrivèrent en foule, des divertissements furent préparés, et la ville semblait tout en feu par l'éclat des illuminations; on n'y voyait pas un seul malheureux. Après les fêtes et les plaisirs de cette solennité qui durèrent un mois, et qui produisirent une allégresse générale dans tous les rangs du peuple, on s'occupa de former la dot de la princesse, et de réunir tout ce qui lui était donné. C'étaient deux mille chameaux, des pierreries, des perles, diverses étoffes de soie, toutes les choses à son usage, deux mille esclaves des deux sexes, des chevaux et autres objets; qui en sait le nombre? La reine Khourchid accompagnait elle-même son enfant chérie, et le vizir Otarid suivit jusqu'à la côte sa Zora, l'inséparable amie de la princesse. Leur cortége était magnifique.

Arrivé près de la mer, Miri étant à se divertir sur le soir, un cerf se montre, il le poursuit. Attiré par l'animal au milieu des rochers, la nuit le surprend et le force à rester où il est, se proposant de dépister son cerf le lendemain : Nasib et Nikakhtar étaient avec lui. Au point du jour ils reconnurent qu'ils étaient sur une grande montagne. Or cette montagne appartenait au roi Milatan, qui en avait fait son jardin; prince tellement impie qu'il se vantait d'être un dieu et ne reconnaissait rien au-dessus de lui. Woudjna, son général, était un homme d'une force extraordinaire. Entre Ilaïl et Milatan il régnait une haine mortelle, parce que Ilaïl[1] s'était de vive force composé un royaume aux dépens des provinces de son ennemi. Depuis lors, ils ne cessaient d'exercer l'un sur l'autre de sanglantes représailles.

Woudjna, son général, qui, chaque soir, rôdait sur les flancs de la montagne pour surprendre et piller quelque voyageur, découvrit cette nuit même Miri et ses compagnons. Il approche, « Qui êtes-« vous? d'où venez-vous? où allez-vous? » dit-il au roi. L'aspect du géant le plus extraordinaire qu'ils eussent jamais rencontré leur inspira une frayeur, un étonnement difficiles à peindre. Ne sachant point avoir affaire à un homme créancier de sang envers son beau-père, « Nous venons du pays d'Ilaïl, » dit Miri. A ces mots, Woudjna les enchaîna tous trois sans la moindre

[1] Ceci contredit l'assertion d'Aramia, chap. VIII, t. XVI, p. 470, en ce que c'était lui qui avait cédé ses états à Ilaïl.

difficulté et les conduisit à son maître, qui les traita d'espions d'Ilaïl. Miri eut beau dire qu'ils allaient du Maghrib en Égypte, qu'ils avaient fait fausse route et étaient tombés en ces lieux sans savoir comment; Milatan les remit à son général, en lui recommandant de les tenir aux fers jusqu'à ce qu'il se fût instruit de la vérité du fait. Woudjna les conduisit dans un grand souterrain qu'il possédait dans les montagnes, et les y enferma sous une pierre énorme. Miri ne faisait que pleurer; mais Nasib et Nikakhtar soutenaient son courage en lui parlant de la bonté divine. Cependant quelques jours s'étaient écoulés, durant lesquels les gens de Miri s'étaient occupés de chercher leur roi : recherches infructueuses. Conduits par Mouchthar, voilà qu'un jour ils vont donner en plein au milieu d'une troupe nombreuse. « Qui « sont ces soldats? » demandent-ils. « Ceux du roi « Abrou, leur dit-on. Miri ayant tué son fils Sahib, « le roi va demander à l'Égypte vengeance de son « sang. » Stupéfaits, éperdus, ils allèrent en toute hâte annoncer à Nomi-Awthab la disparition de Miri, de Nikakhtar et de Nasib, et pour comble, l'arrivée et les sinistres projets du roi des Francs.

A cette nouvelle, Nomi-Awthab découvre sa tête, s'arrache les cheveux, déchire son collier, ensanglante son sein plus blanc que l'albâtre, et d'une voix touchante s'écrie en gémissant : « Mon bien-« aimé, quel lieu est ta prison? A quels ennemis « laisses-tu ton Awthab, ta difficile conquête? Non, « personne autre que toi ne me possédera. Je suc-

« combe à l'excès de mes douleurs. » Puis elle soupirait et se frappait de nouveau la poitrine. Zora se désespérait, pensant à Nikakhtar; l'armée entière était en proie à la crainte et à l'affliction. « Ne perdons pas le temps à pleurer, leur dit la reine Khourchid, ce serait une grande faute, quand l'ennemi est à notre porte; allons, retournons dans notre pays, et de là commençons nos recherches. Mon époux est un grand souverain à qui rien n'est caché, Dieu prendra pitié de nous. »

Cependant un soldat vient dire au roi Abrou : « Quelques hommes portant la livrée de Miri sont venus savoir des nouvelles de notre armée et sont partis ensuite.—Courez après, et qu'on les arrête, » dit le roi. Informé que l'armée d'Égypte battait en retraite vers les états d'Ilaïl, Abrou se mit à sa poursuite et l'atteignit, l'extermina complétement et s'empara de la reine Khourchid, de sa fille, de Zora et de Mouchthar. Il voulait d'abord les faire périr, mais ses vizirs lui conseillèrent d'épargner leurs jours jusqu'à ce qu'on eût trouvé Miri. Dépouillé de ses insignes, Mouchthar fut lié sur le dos d'un chameau, et les femmes emmenées également enchaînées. N'ayant pu trouver Miri, le roi des Francs retourna dans ses états.

CHAPITRE XIX.

Miri, Nikakhtar et Nasib sont pris et jetés dans un souterrain. Affliction de l'armée d'Égypte.

L'aimable et charmante Awthab et la mère de cette incomparable beauté furent conduites dans la capitale des Francs. Khourchid, Zora, Mouchthar, tous cruellement enchaînés, ne furent pas plus tôt entrés dans la ville, que le roi ordonna leur mort. « Prince, lui dit un de ses vizirs nommé Sora, « qu'elles vivent; et si leur maître est découvert, « vous n'en serez pas embarrassé. — Soit; je te « confie Mouchthar; lorsque arrivera mon grand « jour [1], tu le perceras à coups de flèches. Quant « aux femmes, qu'elles vivent, mais pour souffrir et « mourir lentement dans les tortures. » Elles furent conduites dans une maison particulière, et Mouchthar emmené par le vizir et enfermé dans une maison dont on mura la porte; une seule petite ouverture y laissait entrer le jour. Là, assis, il pleurait sur Awthab, sur Khourchid, sur Zora. Cependant le vizir avait une fille, nommée Asra, qui aima Mouchthar dès la première vue. Elle venait lui porter des vivres et soutenir son courage. Mouchthar lui-même en devint si amoureux, qu'un seul de ses regards lui faisait oublier toutes ses peines, car c'était une beauté ravissante.

(La fin à un autre cahier.)

[1] Il entend sans doute, par-là, le jour de sa fête ou l'anniversaire de sa naissance.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 15 janvier 1836.

Il est donné lecture de la liste des ouvrages adressés à la Société par le comité des traductions orientales de la Société royale asiatique de Londres.

M. le comte de Munster, présent à la séance, offre à la Société, au nom du comité des traductions orientales, le premier volume de l'ouvrage intitulé : *Lexicon bibliographicum et encyclopædicum, auctore Hadji-Khalfa,* etc., 1 vol. in-4°. Cet ouvrage sera déposé dans la bibliothèque, et les remercîments du conseil seront adressés au comité.

M. Dubeux fait un rapport verbal sur la Collection de mémoires de l'Académie de Lisbonne présentée à la Société dans une des dernières séances. Les conclusions de ce rapport sont adoptées, et M. Dubeux est chargé d'extraire de cette collection ce qui peut intéresser la Société.

La commission à laquelle avait été renvoyée la proposition faite à la dernière séance, de nommer M. Delaporte fils membre correspondant de la Société, propose de nommer M. Delaporte membre correspondant. Cette proposition est adoptée.

M. Landresse annonce au conseil que M. de Schilling vient de donner à la Bibliothèque de l'Institut une collection considérable d'ouvrages tibétains et mongols, recueillis par lui pendant son voyage à la frontière de la Chine. Il demande en même temps qu'une note relative à cette donation soit insérée dans le Journal asiatique, en attendant qu'on puisse y placer le catalogue de cette collection. Ces propositions sont

adoptées, et M. Landresse est chargé de la rédaction de la note qui doit être insérée dans le Journal asiatique. Le même membre fait connaître que M. de Schilling a rédigé à Kiakhta un catalogue de l'édition du Gandjour imprimée à Goumboum, édition dont un exemplaire a été adressé à la Société par la Société asiatique du Bengale.

Un membre demande qu'il soit fait un rapport sur l'état dans lequel se trouve la Grammaire géorgienne laissé incomplète par la mort de M. Klaproth. M. Brosset est chargé de faire un rapport sur cet ouvrage, et sur la question de savoir s'il serait avantageux de le continuer.

Il est donné lecture de la liste des souverains orientaux, qui doit être insérée dans le numéro de janvier de chaque année.

M. Brosset donne communication d'une lettre qui lui a été adressée par S. A. R. le prince Theïmouraz, et dont plusieurs passages sont relatifs à l'histoire de la famille royale de Géorgie. M. Brosset reçoit les remercîments du conseil.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Séance du 15 janvier 1836.

Par le comité de traductions orientales de Londres. *Harivansa ou Histoire de la famille de Hari*, formant un appendice du Mahabharata, traduit du sanscrit par A. LANGLOIS. Imprimerie royale, 1834. 2 vol in-4°.

A description of the Burmese Empire, compiled chiefly from native documents, by the Rev. father Sangermano, and translated from his manuscript by Williams TANDY. Londres, 1833. In-4°.

Aperçu général des trois Royaumes, traduit de l'original japonais-chinois par J. KLAPROTH. Londres, 1832. In-8°, avec planches et cartes in-4°.

Annales des empereurs du Japon, traduit par Isaac Titsingh,

Hussein vaiz Kashify, with vocabulary prepared and arranged by James MICHAEL. Londres, 1827. In-4°.

Par l'auteur. *Exposition de la langue chinoise comparée aux autres langues*, par RAUTENBACH. Darmstadt, 1835. In-12.

Une députation du conseil de la Société asiatique, ayant à sa tête son président, M. Jaubert, a eu l'honneur d'être admise auprès du Roi le premier de ce mois.

M. Jaubert a prononcé, au nom de la Société, le discours suivant :

SIRE,

« Admise à présenter à Votre Majesté l'expression de ses « sentiments et l'hommage de ses vœux, le premier besoin « qu'éprouve la Société asiatique est de vous dire combien « elle rend de vives actions de grâces à la divine Providence « pour la protection avec laquelle elle daigne veiller à la con- « servation de vos jours, si chers à la patrie, si précieux à « tous ceux qui, comme nous, apprécient tous les jours da- « vantage les effets de la bienveillance de Votre Majesté.

« Cette bienveillance, Sire, commence à porter d'heureux « fruits. L'érudition orientale, dont la France fut toujours « considérée comme l'un des premiers foyers, vient de s'enri- « chir de deux collections importantes, propres à jeter le plus « grand jour sur l'histoire des religions, des sciences et des « arts de l'Asie septentrionale; et, d'un autre côté, mettant à « profit la réunion des manuscrits les plus rares et des plus « beaux types orientaux qui existent en Europe, nous travail- « lons, avec autant d'activité que nos forces nous le permet- « tent, à la publication de divers historiens, et des principaux « géographes arabes.

« A ce nom d'Arabes, Sire, à ce souvenir d'une nation « jadis savante et belliqueuse, nos pensées, nos félicitations et « nos vœux se reportent naturellement sur les succès récents

« de l'armée d'Afrique et sur le jeune prince qui, digne reje-
« ton d'une illustre race, vient de combattre avec tant de vail-
« lance les Maures et les Numides, et de leur apprendre pour
« longtemps à respecter le nom français. »

Sa Majesté a daigné répondre :

« Je reçois avec grand plaisir l'expression des sentiments
« et des vœux de la Société asiatique, dont vous êtes l'organe.
« Je prends le plus vif intérêt aux nouvelles acquisitions qu'elle
« a faites, ainsi qu'aux prochaines publications que vous m'an-
« noncez, et je saisirai avec empressement toutes les occasions
« d'en assurer le succès. J'attache d'autant plus de prix aux
« travaux de votre Société qu'ils doivent contribuer puissam-
« ment à répandre les lumières parmi les nations indigènes
« de l'Afrique, et à seconder le gouvernement dans l'emploi
« des moyens d'y porter les bienfaits de la civilisation. »

En donnant, dans notre Journal (février 1835), le résumé du rapport annuel de la Société asiatique de la Grande-Bretagne, nous avons fait mention du projet qu'avait le gouvernement anglais d'ouvrir des relations commerciales avec la Chine, et annoncé que lord Napier s'était rendu dans ce but à Canton. La Société asiatique de la Grande-Bretagne, et avec elle tous les amis de la science, pouvaient espérer de plus beaux résultats d'une mission qui, quoique entreprise principalement dans les intérêts du commerce, n'aurait pas manqué de seconder les travaux et les efforts des savants européens. La tournure que prirent les affaires en Chine depuis cette époque vint dissiper ou au moins ajourner ces espérances. Soit indécision, soit le peu d'étendue des instructions reçues de son gouvernement, lord Napier échoua dans son entreprise; et le chagrin que lui causa son échec, ainsi que la conduite des autorités chinoises, ne contribuèrent pas peu à aggraver la maladie à laquelle il succomba quelques

jours après la tentative de pénétrer dans l'intérieur de Canton. Le Journal asiatique de Londres (*Asiatic Journal*) a inséré dans plusieurs des cahiers de l'année 1835 des détails authentiques sur le démêlé de lord Napier avec les autorités de Canton, et ceux de nos lecteurs à qui l'Asiatic Journal ne parvient pas nous sauront peut-être gré de leur avoir présenté le résumé des faits principaux qui se rattachent à cette affaire, et qui nous ont paru propres à faire connaître la nature des relations des étrangers avec les autorités chinoises, et le langage que ces derniers emploient vis-à-vis des Européens. On sait que toutes les affaires commerciales entre ceux-ci et les Chinois sont soumises au patronage des marchands Hong, corporation composée de marchands notables, et que les rapports entre les Européens et les autorités locales ne peuvent avoir lieu que par l'entremise de ces mêmes marchands. Quelques cas de rapports immédiats n'étaient qu'une exception à l'usage établi, et le gouvernement de Canton n'a jamais voulu les admettre comme antécédents en faveur du droit des réclamations directes. Pour se rendre à Canton, un étranger doit, avant tout, obtenir à Macao un passeport ou permis qui l'y autorise. Ces mesures sont observées encore plus rigoureusement à l'égard des non-marchands; et l'appréhension des dangers qui, dans l'opinion des Chinois, pourraient résulter de la présence d'une autorité européenne, explique jusqu'à un certain point la conduite du gouverneur de Canton à l'égard de lord Napier. Or, la compagnie anglaise, en Chine, ayant été dissoute, le gouvernement anglais envoya lord Napier, dans le but de régler les affaires commerciales de sa nation et d'examiner la question du commerce avec la Chine. Lord Napier arriva à Macao, en qualité d'intendant, le 14 juillet 1834, à bord de la frégate l'*Andromaque*. Trois jours après, les personnes suivantes furent appelées à faire partie de la suite de lord Napier : sir John Davis, second intendant; sir G. Robinson, troisième intendant; sir Astley, en qualité de secrétaire; le docteur Morrison (mort pendant la mission de lord

Napier), comme secrétaire pour la langue chinoise; le capitaine Elliot, et M. Colledge, chirurgien. Lord Napier ne jugea pas à propos d'annoncer d'une manière officielle son arrivée au gouverneur de la province de Canton, de laquelle dépend Macao. Le gouverneur, qui en fut instruit par ses agents, publia un ordre adressé aux marchands Hong, où il leur rappela que jusqu'ici les *taepans* (chefs commerciaux) seuls avaient le droit de venir à Canton, et ce moyennant un permis qu'ils devaient attendre à Macao; que, d'après les renseignements qui sont parvenus au gouverneur, l'individu étranger arrivé à Macao était un officier, et qu'il sortait par conséquent de la catégorie des taepans. Le gouverneur enjoignit aux marchands Hong de se rendre sans délai à Macao, et d'engager, par des démonstrations vigoureuses, ledit officier à rester tranquillement à Macao, jusqu'à ce que le gouverneur eût adressé un rapport à l'empereur, et qu'il en eût reçu des ordres applicables à la circonstance. En vertu de cet ordre du gouverneur, une députation des marchands Hong se rendit à Macao, mais elle n'y trouva plus lord Napier; ce dernier, déjà parti pour Canton, à bord de l'*Andromaque,* s'arrêta à Ichuenpe et monta sur le cutter *la Louisa,* dans lequel il arriva à Canton le 25 juillet. Le lendemain, lord Napier fit présenter, aux portes de la ville, une lettre adressée au gouverneur; mais on refusa de la recevoir parce que c'était une *lettre,* et non une *pétition.* Immédiatement après, le gouverneur défendit aux Chinois de recevoir aucun étranger dans leurs bateaux. Ce qui éveilla l'attention de l'autorité, ce fut un rapport adressé par le hoppo, ou intendant des douanes maritimes, au gouverneur, qui annonçait, outre l'arrivée du cutter *portant quatre démons anglais,* la présence d'un vaisseau de guerre dans la mer de la Chine, et donnait à entendre que les *barbares* avaient le projet de s'introduire par force dans l'intérieur de Canton. Le 27 juillet, le gouverneur publia un second ordre, où il enjoignit aux marchands Hong, aux linguistes, ainsi qu'aux compradors, d'instruire les barbares nouvellement arrivés de tous

les usages et lois en vigueur dans l'empire céleste, et de les engager à retourner à Macao, d'où ils pourraient présenter une humble requête pour être admis à Canton. Le gouverneur poursuit ainsi : « Il est défendu aux ministres de l'empire « céleste d'entrer en correspondance privée avec les barbares. « Si cet œil barbare (ce chef étranger) se propose de m'en « écrire encore, je ne les recevrai point, et je ne les regarderai « même pas. Quant à la factorerie barbare qui est en dehors « des murs de la ville, c'est un endroit où peuvent rester les « barbares qui viennent à Canton pour les affaires commer« ciales. Ils peuvent y manger, coucher, acheter et vendre; « mais ils ne peuvent y amener ni leurs femmes ni leurs filles, « ni rôder dans les environs de la ville. Ce sont autant de « points établis par les lois, et leur infraction est punie sévè« rement. En un mot, chaque nation a ses lois; c'est partout « comme cela. L'Angleterre a ses lois, à plus forte raison l'em« pire céleste. Les lois de cet empire brillent d'un vif éclat, et « sont plus terribles que la foudre. Sous ce vaste ciel, qui « est-ce qui oserait leur désobéir? Sous l'ombre protectrice de « ces lois sont placés les quatre océans; dix mille royaumes « relèvent de sa tutelle bienfaisante. L'œil barbare susdit est « venu à travers l'océan d'une étendue de milliers de lieues « pour régler les affaires de sa nation; ce doit être un homme « auquel les matières de haute dignité sont parfaitement con« nues; il remplit les devoirs d'un œil (d'un chef), et comme « tel il doit agir en accord avec la raison : ce n'est que de « cette manière qu'il pourra régler les affaires des négociants « barbares. » Le gouverneur termine sa circulaire en menaçant les marchands Hong et les linguistes qui n'agiraient pas conformément à ses ordres.

Les deux ordres dont il vient d'être question n'ayant produit aucun effet sur la résolution de lord Napier, le gouverneur en publia un troisième le 30 juillet, où il ordonna aux marchands Hong de ne point permettre à lord Napier de s'arrêter dans les factoreries étrangères situées *extra muros*. Le lendemain, un quatrième ordre, analogue aux précédents, fut

envoyé aux mêmes marchands, qui le communiquèrent à lord Napier; mais celui-ci ne voulut pas le recevoir. Sur ce refus, les marchands Hong s'offrirent comme médiateurs entre lord Napier et le gouverneur. Cette demande ayant été également refusée par le premier, les marchands Hong proposèrent aux marchands anglais une conférence pour le 12 août. Instruit de cette invitation, lord Napier envoya de son côté aux négociants de sa nation une circulaire, par laquelle il les invita à une réunion devant avoir lieu le même jour (12 août), avant 10 heures du matin. Les sujets de S. M. B. à Canton s'y étant rendus, lord Napier leur déclara qu'il n'avait pas de plein pouvoir ni d'instructions qui l'autorisassent à traiter avec la cour de Pékin; qu'il avait pour le moment à se borner aux communications avec le gouverneur, et qu'il était chargé de recueillir des informations sur la nature des intérêts des sujets de S. M. B. en Chine, informations qui pourraient servir de base aux instructions plus spéciales. Lord Napier engagea ses compatriotes à ne point se rendre à la conférence provoquée par les marchands Hong, qui cherchent à se créer une importance qu'ils exploiteraient dans leur propre intérêt. Il déclara qu'il ne quitterait la position dont il venait de se rendre maître que contraint par la force, et enfin qu'il prenait sur lui seul la responsabilité de ses actes. En dernier lieu, il invita toutes les personnes présentes à la réunion à signer une réponse aux marchands Hong, où les signataires déclaraient que la conférence proposée par les marchands Hong était inutile et inopportune, tous les Anglais étant obligés de se conformer aux dispositions que leur prescrira l'intendant envoyé par leur monarque. Les marchands Hong s'empressèrent de répondre à la lettre ci-dessus, en répétant les arguments du gouverneur, contre l'infraction des lois de l'empire céleste, et en menaçant de l'interruption totale des relations commerciales avec les Anglais. Cette réponse provoqua une autre réunion des marchands anglais le 16 août, dans laquelle la formation d'une chambre de commerce fut proposée par lord Napier,

qui exprima l'espoir que la fermeté seule pourrait fléchir les autorités chinoises. Le 18 août, les marchands Hong communiquèrent aux négociants anglais la réponse du gouverneur aux représentations des premiers. Le gouverneur reproduisait encore une fois les observations faites précédemment, sur ce que l'*œil barbare* aurait dû faire en arrivant dans les provinces de l'empire céleste, et donne un délai pour réfléchir sur les suites de la cessation du commerce. « Les marchands Hong, dit-il, m'ont proposé, attendu que l'œil barbare s'obstine à méconnaître les usages et les lois établis, « de faire cesser toutes les relations commerciales avec ladite « nation. Cette proposition atteste leur profonde connaissance « des matières de haute dignité, elle est digne des plus beaux « éloges. L'opposition de lut Laopi (lord Napier) mérite une « répression sévère, et il serait juste de prononcer sur-le-« champ la cessation de tout commerce; mais comme le roi « de la nation anglaise s'est jusqu'ici respectueusement sou-« mis aux volontés de l'empire céleste, on ne peut pas croire « qu'il ait voulu envoyer ici un homme avec l'ordre de leur « résister actuellement. Quelques cent mille de droits payés « annuellement par les marchands de cette nation qui vien-« nent trafiquer ici ne touchent guère plus l'empire céleste « qu'un cheveu ou une plume; la rentrée ou l'absence de « cette somme ne mérite pas une seule pensée sérieuse; leurs « draps et leurs camelots la méritent encore moins, tandis « que le thé, la rhubarbe, la soie provenant des provinces de « l'empire, sont autant de sources où le peuple de la nation « barbare puise et soutient sa vie. Faut-il que par la faute d'un « seul individu (lord Napier) toute une nation soit privée de « moyens de subsistance? Moi, le gouverneur, pénétré des « instructions sacrées et divines de notre grand empereur, qui « m'ordonne de chérir ceux du dedans et ceux du dehors (les « indigènes et les étrangers) comme un seul homme, je sup-« porterais avec peine les malheurs qui seraient la suite de la « conduite insensée d'un seul homme. » Le gouverneur repousse ensuite l'accusation de procédés tyranniques envers

les Anglais, et déclare que l'intérêt de la dignité nationale seul le fait agir de la sorte. Ces exhortations ne fléchirent point lord Napier, et, le 2 septembre, le gouverneur publia un édit, où, après avoir encore une fois reproduit ses griefs contre lord Napier, il déclare le commerce fermé à partir du 16 août, et ne permet que l'exportation des articles contractés avant cette époque. Les marchands chinois retirèrent tous leurs commis des factoreries anglaises. On interdit également de fournir des vivres à lord Napier et à sa suite, de sorte que ces derniers furent forcés de se contenter des provisions qui se trouvaient sur les vaisseaux de S. M. B. Lord Napier protesta contre ces mesures, et déclara de son côté que le terme indiqué pour l'exportation et l'embarcation des articles contractés, excluant de ce bénéfice tous ceux dont on attendait l'arrivée chaque jour, compromettait gravement les intérêts de sa nation; que lui (lord Napier), comme intendant, sera forcé de prendre toutes les mesures propres à les protéger, et que les deux frégates de S. M. B., l'*Andromaque* et l'*Imogène*, se préparent déjà à passer le Bogue et à prendre une position favorable à Whampoa. Le lendemain 6 septembre, les marchands Hong communiquèrent à lord Napier une circulaire du gouverneur, où il leur faisait savoir que les postes militaires et les forts avaient reçu l'ordre de ne laisser passer aucun vaisseau de guerre étranger. Lord Napier, de son côté, fit répondre que toute insulte faite au pavillon de S. M. B. serait vivement ressentie. Le 7 septembre, les autorités chinoises déclarèrent aux négociants anglais, réclamant contre la cessation du commerce, que les prohibitions seraient levées aussitôt que lord Napier se serait retiré à Macao. Sur ces entrefaites, les deux frégates, l'*Andromaque* et l'*Imogène*, sous le commandement du capitaine Blackwood, se dirigèrent vers le Bogue. Aussitôt on aperçut un mouvement parmi les bateaux de guerre chinois et dans les forts, et dans quelques instants les bateaux commencèrent à faire feu sur les frégates. Le feu de deux forts les plus voisins succéda à l'attaque des bateaux; mais leurs coups, vu la distance des frégates, étaient

perdus. Le feu augmenta sensiblement lorsque les deux frégates se furent avancées dans le Bogue, entre les deux rangées des forts. La frégate l'*Imogène*, poussée par le vent dans le voisinage du fort Wangtong, reçut plusieurs coups, mais n'éprouva aucune perte en hommes. Soit leur peu d'habileté, soit la frayeur, les Chinois ne surent pas profiter du passage assez lent des frégates, autrement leurs pertes eussent été considérables. Les frégates jetèrent l'ancre auprès de l'île de Tigre. Pendant ce temps, les autorités chinoises déployaient une grande activité à faire venir des bateaux de guerre, et des soldats pour en remplir les forts; et lorsque le 9 septembre, les frégates anglaises se mirent en mouvement pour dépasser l'île de Tigre, les batteries des forts les reçurent par une canonnade forte et bien dirigée, à laquelle les deux vaisseaux répondirent de leur mieux et causèrent des pertes considérables et des dévastations dans les forts chinois. Les deux frégates eurent quelques hommes tués; l'absence du vent les força de jeter l'ancre en deçà de la seconde barrière. Durant cette collision, la correspondance entre lord Napier et les autorités chinoises ne cessa pas d'avoir lieu, mais toujours par l'entremise des marchands Hong. Lord Napier protestait contre la violation de tous les droits par les autorités chinoises. Aux menaces contenues dans ses lettres, le gouverneur répondait d'un ton mesuré que le gouvernement chinois ne se départirait point de la ligne suivie depuis tant d'années, que les affaires commerciales ne pourraient être réglées que par un personnage revêtu de caractère officiel. Il terminait en disant que, bien que lord Napier soit en son pouvoir, il ne veut pas user de toute la supériorité de ses forces, et qu'il lui donne encore un délai pour se repentir de ses fautes, se soumettre aux lois, et se retirer à Macao. Le 14 septembre, lord Napier écrivit à M. Boyd, secrétaire du commerce britannique à Canton, que les démarches ultérieures de sa part pour faire changer de conduite aux autorités chinoises lui paraissaient promettre peu de succès, et que, son séjour à Canton étant le seul obstacle à la reprise des affaires com-

merciales, il était décidé à se retirer à Macao. Après quelques jours employés à des pourparlers sur la retraite des vaisseaux de guerre qui étaient entrés dans la rivière de Canton, lord Napier quitta Canton le 21 septembre, et arriva le 28 à Macao, où il mourut le 11 octobre 1834, par suite d'une indisposition aggravée par les fatigues résultées de sa position, et surtout par les insultes et les vociférations des Chinois que le gouverneur plaça sur les bateaux chargés d'escorter lord Napier dans sa retraite du port de Canton. Le commerce anglais fut rouvert le 27 septembre. A la nouvelle de la mort de lord Napier, les autorités chinoises recommandèrent aux négociants anglais d'exiger de leur roi de leur envoyer un homme dans le but de régler les affaires commerciales, pourvu que ce ne soit pas un œil barbare (chef) ou intendant, qui ne ferait que multiplier les embarras et causer du trouble. Les journaux de Canton ont inséré depuis, dans leurs colonnes, le rapport détaillé adressé par le gouverneur Loo à l'empereur de Chine, sur le démêlé avec l'intendant anglais. La réponse de l'empereur est une censure sévère de la négligence du gouverneur mise au grand jour pendant la dernière collision. « Il paraît, dit l'empereur, que les forts ont été construits « en vain, puisqu'ils n'ont pu chasser deux vaisseaux bar- « bares. En vérité, c'est ridicule, c'est détestable. Les prépa- « ratifs militaires ayant été conduits avec lenteur, et les me- « sures préventives prises trop tard, il n'est pas étonnant que « les barbares n'en aient pas fait grand cas. » Un autre édit de l'empereur reproduit cette censure, prive le gouverneur de son titre de tuteur de l'héritier présomptif du trône, le dépouille de la plume de paon, mais le conserve dans son poste de gouverneur des deux provinces de Kwang-ton (Canton) et Kwang-se, afin qu'il cherche, sous le poids même de la peine qui lui est infligée, à montrer plus de zèle et d'activité dans le service.

Les Anglais établis en Chine ont résolu de témoigner par quelque moyen leur respect pour la mémoire de lord Napier, mort l'an dernier à Macao à la suite de son démêlé avec

les autorités de Canton. Une souscription ouverte à cet effet a produit une somme considérable, dont 500 livres sterling seront employées à la construction d'un monument sépulcral ; le reste servira à la fondation d'un établissement utile en Chine, et qui portera le nom de lord Napier.

Nous continuerons de donner des détails sur les affaires qui ont eu lieu à Canton depuis cette collision.

Nous avons parlé, dans un de nos derniers cahiers, de l'importante publication, qui se fait dans l'Inde, du dictionnaire sanscrit composé par Radhacanta Deva et intitulé *Sabda Kalpa Drama*. Avant que l'ouvrage soit répandu en Europe, ce qui paraît souffrir quelques difficultés, et apprécié par un examen détaillé, nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en en donnant une idée d'après le *Journal of the royal Asiatic Society of Great Britain and Ireland*, dont les rédacteurs ont été à même de rendre compte, un exemplaire de cet ouvrage ayant été offert par l'auteur à la Société royale asiatique de la Grande-Bretagne. L'auteur du compte-rendu reconnaît que l'utilité de cet ouvrage ne pourra être sentie et appréciée en Europe qu'au bout de quelque temps. Il n'en est pas moins vrai cependant qu'il sera indispensable à tous ceux qui voudront acquérir des connaissances sur toutes les branches de la littérature sanscrite. Trois volumes de cet ouvrage, comprenant chacun environ mille pages grand in-4°, ont déjà paru à Calcutta. Le troisième volume va jusqu'à la lettre ब *ba*. Cette partie de l'ouvrage, qui ne pourra être suivie de l'autre qu'après un certain temps, justifie complètement l'opinion favorable qu'en a donnée dans la première édition de son Dictionnaire sanscrit, en 1819, le professeur Wilson, qui ne pouvait le juger que d'après quelques feuilles imprimées déjà à cette époque. L'ouvrage de Radhacanta est imprimé, avec beaucoup de soin et d'exactitude, en caractères bengali, et réunit à plusieurs sortes de mérite intrinsèque, celui d'être disposé, d'après la méthode européenne, par ordre al-

phabétique. Une grande partie des articles contenus dans ces trois volumes paraîtra moins neuve après la seconde édition du Dictionnaire de Wilson, qui s'était servi du travail de Radhacanta à mesure qu'il s'imprimait. D'ailleurs le mérite de Sabda Kalpa Druma consiste moins dans la partie lexicographique que dans l'encyclopédique. La première cependant peut à juste titre captiver l'attention dès indianistes par une riche indication des synonymes sanscrits, recueillis dans tous les kocha's de quelque célébrité et dans leurs commentaires, disposition qui supplée en quelque sorte au manque d'un dictionnaire anglais-sanscrit ou d'un *index* copieux. Dans les articles de nature purement lexicographique, l'auteur a soin d'indiquer le genre, si c'est un nom ou un autre caractère grammatical; il donne une courte définition du mot et indique la classe d'êtres ou d'idées à laquelle il appartient; il explique ensuite le mot correspondant en bengali et quelquefois en persan; puis suivent les *paryaya* ou synonymes sanscrits, qui, dans quelques articles, comme par exemple dans celui de *tchandra* (lune), vont jusqu'à cent et davantage. Les mots techniques et particuliers à une branche quelconque de littérature sanscrite y trouvent leur place, ainsi que les noms propres mythologiques. Il est cependant à observer que le lecteur n'y trouverait aucune notion relative aux antiquités religieuses indiennes : l'auteur du Sabda Kalpa Druma s'est conformé scrupuleusement aux dispositions de la doctrine brahmanique, qui défend de rendre la connaissance des Védes accessible à tout le monde. Tous les articles concernant les dogmes religieux ne s'étendent par conséquent qu'aux croyances populaires enseignées dans les pouranas, tantras, mahatmyas et autres ouvrages de liturgie brahmanique. Parmi les pouranas, l'auteur a puisé dans ceux de Brahma-Vaivarta, Padma, Bhagavat et Marcandeya. Le Mahabharata, le Ramayana, le Harivansa, ainsi que leurs commentateurs, ont été employés et consultés. Les articles des noms des divinités embrassent leur histoire, les préceptes concernant leur culte, et se terminent généralement par l'énuméra-

tion des récompenses accordées à ceux qui s'acquittent de leur culte. Ce qui ne sera pas le moins important pour un lecteur européen, ce sont les notices sur l'origine et la généalogie des diverses castes et leurs subdivisions, puisées souvent dans des sources très-modernes et peu connues, comme par exemple sur la première apparition de la tribu Kayachta dans le royaume de Gauda ou Gour, sous le roi Adisoura, qui, d'après ce même récit, a dû chasser les bouddhistes de son royaume.

Si la partie du droit indien paraît moins importante, parce que les nombreuses publications et les traductions l'ont fait connaître davantage, les articles de mathématiques, d'astronomie, et surtout de médecine et de sciences naturelles, ont reçu un développement et donnent une idée complète de ces sciences chez les Indiens. Quelques-uns des articles embrassent plus de cent pages. Radhacanta suit le système grammatical de Vopadeva, tout en citant fréquemment les autres grammairiens; il donne aussi l'explication des termes techniques de grammaire.

Bien que la littérature arabe commence proprement avec l'ère de la grande révolution religieuse opérée par Mahomet, il ne faut pas croire néanmoins qu'il n'existât antérieurement aucun écrivain remarquable. Le désert avait depuis longtemps ses poëtes, et ils ont même un caractère de simplicité primitive, d'originalité piquante, qui les distingue souvent avec avantage de leurs successeurs. C'est dans leurs écrits qu'il faut étudier le génie de l'ancienne langue arabe, et c'est là seulement aussi que nous pouvons connaître une multitude de mots qui, plus tard, furent mis de côté par l'usage ou changèrent d'acception. Mahomet, doué lui-même d'un esprit essentiellement poétique, était fort versé dans la connaissance de tous ces vieux poëmes; il en faisait grand cas, puisqu'il les appelle *un trésor de sagesse*, et à chaque instant il use, dans son Alcoran, d'images et d'expressions con-

formes au goût et à la langue de ces poëtes primitifs. C'est ce qui faisait dire au docte Abd-Allah, fils aîné d'Abbas : « Si « quelque difficulté vous arrête dans l'interprétation d'un « verset du livre divin, cherchez-la dans les poëtes[1]. »

Cependant, à l'exception des sept moallakas, nous ne connaissons guère ces premiers monuments de la poésie arabe que par les citations des grammairiens et des commentateurs, les orientalistes ayant publié de préférence, jusqu'à présent, les œuvres des écrivains postérieurs à l'hégire. C'est donc rendre un véritable service aux lettres arabes que de faire connaître ces auteurs ignorés, et nous applaudissons vivement au dessein de M. le baron Mac Guckin de Slane, qui a entrepris la publication des plus remarquables d'entre ces poëtes. Nous ne doutons pas qu'il ne naisse de son travail une multitude d'éclaircissements précieux pour tout ce qui tient à la vie, aux mœurs et à la langue des Arabes vivants dans ces siècles de l'*ignorance*.

M. le baron Mac Guckin de Slane commence par nous donner toutes les poésies *inédites* d'Amro'lkaïs, et la traduction accompagnée du texte sera enrichie de notes historiques et philologiques propres à compléter l'intelligence de l'auteur. En tête de l'ouvrage, nous aurons la vie d'Amro'lkaïs, extraite du Kitab-al-aghani, vie fort curieuse, qui nous fait connaître toutes les aventures de ce poëte, fils de prince, chassé par son père à cause de son amour pour la poésie, parcourant l'Arabie à la tête d'une troupe de jeunes gens dissipés comme lui; puis cherchant à venger la mort de son père qui l'avait traité si durement, et allant enfin mourir dans la ville d'Ancyre, au moment même où ses souhaits allaient s'accomplir.

L'impression de l'ouvrage exécutée par l'Imprimerie royale avance activement, et nous espérons que dans quelques mois il verra le jour. Toutefois, ce travail n'arrêtera pas la pu-

[1] يقول اذا اعياكم تفسير اية من كتاب الله فاطلبوه في الشعر

blication de la Géographie d'Abulféda, dont s'occupe déjà M. le baron de Slane conjointement avec M. Reinaud. Nous pouvons même annoncer que les huit premières feuilles du texte arabe sont déjà tirées. E. B.

LETTRE A M. LE RÉDACTEUR DU JOURNAL ASIATIQUE.

Paris, 20 février 1836.

Monsieur,

Dans la notice du *Kitab-alagâni* que M. Quatremère a commencé à publier dans le cahier de novembre 1835 du Nouveau Journal asiatique, ce savant orientaliste a parlé du nom de *Bénou alasfar*, que les Arabes donnent aux empereurs romains, et par suite aux Romains en général. Il a remarqué, avec grande raison, que les écrivains arabes n'allèguent, pour expliquer l'origine de cette dénomination, que des fables absurdes.

J'ai eu occasion, il y a longtemps, en faisant connaître, dans le tome IX des Notices et Extraits des manuscrits, un fragment de la traduction hébraïque du Livre de Calila et Dimna, de proposer, sur l'origine de cette dénomination, une conjecture que je crois utile de rappeler, parce qu'elle me paraît avoir un haut degré de vraisemblance. Voici en quoi elle consiste.

Les écrivains juifs se servent en général du nom d'*Edom* אדום pour désigner les Romains, et par suite les chrétiens en général. Si l'on doutait de cela, il suffirait, pour s'en assurer, de recourir au *Lexicon chaldaïcum, talmudicum et rabbinicum* de J. Buxtorf le fils. Le nom propre *Edom* est un mot hébreu qui signifie *rouge, roux*. « Or, ai-je dit dans la note « que je cite, comme c'est principalement Vespasien et Tite, « son fils, que les *Talmudistes* désignent sous le nom d'*Edom*, « et qu'ils ne donnent ce nom aux autres empereurs et aux

« Romains que par suite de la première application qu'ils en « ont faite à Vespasien et à Tite, je suis persuadé que c'est « le nom de la famille *Flavia* qui a été ainsi traduit en hé- « breu. Cette espèce de calembour était d'autant plus natu- « relle, qu'elle appliquait le nom d'un peuple détesté des Is- « raélites aux destructeurs du culte et du temple de Jéru- « salem. »

Maintenant, si l'on fait attention, 1° qu'*Edom* est le surnom d'Esaü, et le nom générique de toute sa postérité; 2° que le mot arabe *asfar* أصفر, qui signifie *jaune* ou *cuivré*, répond assez bien au sens du mot hébreu *edom;* 3° que dans les fables que débitent à ce sujet les écrivains arabes, *Al-asfar* est donné comme le surnom de Roum, fils d'Ésaü, ou comme le nom d'un fils de Roum, et par conséquent d'un petit-fils d'Ésaü, on ne trouvera point invraisemblable que ce soit à l'imitation des juifs que les Arabes aient donné aux empereurs romains le nom de *Bénou alasfar.* Cette dénomination dérivera donc, comme celle d'*Edom*, du nom de la famille *Flavia*, qui a donné trois empereurs successivement aux Romains.

Que ce nom ait été en usage parmi les Arabes, et surtout parmi ceux qui habitaient la Mésopotamie, dès avant l'islamisme, ce n'est pas là une objection. S'il s'agissait d'un nom emprunté directement des livres saints, peut-être aurait-on lieu de s'en étonner. Mais il s'agit ici d'un nom qui a dû passer chez les Arabes par suite de leurs communications avec les juifs, avec lesquels ils avaient des rapports fréquents, soit dans la Syrie, soit dans la Mésopotamie, soit dans le Hedjaz. On connaît les relations du poëte Amriolkaïs avec le juif Samuel, fils d'Adia, et les voyages que Mahomet faisait périodiquement en Syrie, lorsqu'il dirigeait le commerce de Khadidja, et avant qu'il songeât à changer la religion de sa nation. Il est indubitable que dans ces contrées les Arabes et les juifs étaient fréquemment en contact les uns avec les autres. On ne peut donc point être surpris que les Arabes aient imité dans leur langue une dénomination adoptée par les juifs, et

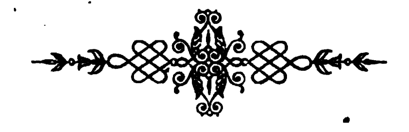
cela sans avoir jamais su pourquoi ces derniers avaient désigné par le nom d'*Édom* les empereurs romains.

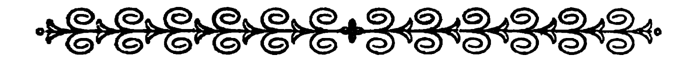
Avant de terminer cette lettre, permettez-moi encore, Monsieur, deux légères observations qui ont rapport au même cahier du Nouveau Journal asiatique. Il est question plusieurs fois des khalifes de la maison d'*Ommaïah;* la vraie prononciation de ce nom est *Omayya,* le *teschid* appartenant au ى, et non pas au م. On peut, à cet égard, consulter le dictionnaire de Djewhari, à la racine امو.

Dans l'analyse du roman géorgien *le Miriani,* M. Brosset, qui a rencontré dans le texte le mot *bezirgni,* a remarqué que ce mot n'est point géorgien; « mais il peut, dit-il, signifier « *seigneur,* en le faisant venir du turc (il fallait dire du *per-* « *san*) *bouzourk,* ou *marchand d'huile,* en le comparant à *bozourkh.* » Il me paraît évident que ce n'est autre chose que le persan *bazerghian* بازرگان, qui veut dire *marchand, négociant.*

Je vous prie, Monsieur, de donner place à cette lettre dans le Journal dont la rédaction vous est confiée, et d'agréer l'assurance de ma considération très-distinguée.

Le baron SILVESTRE DE SACY.





JOURNAL ASIATIQUE.

FÉVRIER 1836.

VOCABULAIRE BERBÈRE,

Par M. J. H. Delaporte fils.

A une époque où les succès de nos armes s'étendent depuis les frontières des états de Maroc, à l'ouest, jusqu'aux limites de la régence de Tunis, à l'est, il devenait important de s'occuper des langues en usage dans l'ancienne régence. Avant notre prise de possession d'Alger, trois langues, le turc, l'arabe et le berbère, y étaient parlées. La langue turque n'est plus celle du gouvernement; le français la remplace. La langue arabe, ou celle des conquérants antérieurs aux Turcs, est généralement répandue, quoiqu'elle soit plus particulièrement en usage dans les plaines où ces conquérants ont primitivement planté les piquets de leurs tentes et se sont maintenus. Le berbère ou le cabile, connu aussi sous la dénomination de langue des Chleux, c'est-à-dire des peuples conquis, s'est réfugié dans les montagnes,

où il est dominant. La langue *berbère-cabile,* ou des Chleux, est parlée depuis les bords de l'Océan atlantique jusqu'aux rives du Nil, dans toute la chaîne de l'Atlas, où elle existe divisée en plusieurs dialectes.

Les indigènes, Berbères ou Chleux, ont introduit dans ces dialectes plus ou moins de mots et de locutions arabes, qu'ils ont été obligés d'altérer pour les approprier au génie de leur langue, d'où il résulte qu'on en rencontre un grand nombre, surtout quand il est question de la religion et des arts introduits chez eux par les conquérants.

M. Jean-Honorat Delaporte, secrétaire-interprète de l'intendance civile d'Alger pour la langue arabe, mu par le désir d'être utile à ses compatriotes, s'est occupé, durant le cours des relations que ses fonctions le mettent dans le cas d'avoir journellement avec les Cabiles-Berbères ou Chleux, à recueillir un certain nombre de mots de leur langue, qu'il a réunis en un vocabulaire. Ce vocabulaire se termine par quelques phrases berbères.

M. J. H. Delaporte, avant de rendre son travail public, a désiré le soumettre à l'examen de personnes en état de le juger. Il s'est adressé à deux des officiers de l'armée d'Alger qui ont sous leurs ordres des troupes indigènes faisant partie de l'armée française, et leur a confié son manuscrit. Ces officiers sont tombés d'accord sur l'utilité du vocabulaire et se sont plu à féliciter l'auteur de l'avoir entrepris. Un d'eux s'exprime ainsi à ce sujet :

« J'ai réuni des montagnards des environs de Bou-« gie, et en général du massif des montagnes situées « au nord de la route d'Alger à Constantine; tous se « sont accordés pour me dire que votre idiome était « parfaitement exact...... Je ne puis donc que vous « complimenter sur votre travail....... Vous labourez « un champ encore inculte; puisse la moisson en « être abondante et vous dédommager des peines « que vous vous êtes données, etc. etc. »

Fort de l'approbation de ces officiers, auxquels la langue arabe est devenue familière, M. Delaporte s'est déterminé à envoyer son vocabulaire de la langue cabile, usitée dans la régence d'Alger, à la Société asiatique, qui, dans sa séance du 11 décembre 1835, a bien voulu l'accueillir et en admettre l'insertion dans le journal de la Société.

La langue cabile, berbère ou des Chleux, شلوح, est très-peu connue. Cette langue n'est point écrite, ou plutôt il n'existe pas de caractères particuliers pour en exprimer les articulations. On est obligé d'avoir recours aux caractères arabes : c'est le moyen dont M. Delaporte s'est servi. A l'exception d'un dictionnaire inédit de cette langue. composé par le respectable M. Venture, ouvrage le plus complet qui jusqu'à présent ait été composé sur cet idiome, et dont la publication est attendue avec une vive impatience, il ne se trouve que des fragments épars, disséminés et perdus dans divers ouvrages, qui ne donnent de la langue cabile que des notions insuffisantes, ou d'autres qui restent ensevelis dans les porte-

feuilles ou cartons de personnes qui les auront recueillis.

L'opuscule de M. Delaporte a l'avantage de paraître en temps utile. Communiqué d'avance à divers orientalistes français, et entre autres à M. A. Jaubert, dont il a obtenu l'approbation, il sera sans doute accueilli par les personnes que leur position mettra dans le cas d'avoir des relations avec les Berbères, et par les amateurs des langues anciennes qui désireraient prendre connaissance de la langue primitive de l'Atlas, si peu connue du monde savant.

D***

VOCABULAIRE [1].

DU PRINCIPE DES CHOSES, DES ÉLÉMENTS, ETC.

الله *allah**, Dieu.
إكّني *ighenni*, ciel.
تكنو *tighnaou*, cieux.
جنّة *djenna**, paradis.
ملايكة *malaïkat**, anges.
نبي *nbi**, prophète.
جهنّم *djahennama**, enfer.

شيطان *chitan**, démon.
شواطن *chouatin**, démons.
ثريل *tciriel*, spectre.
ثريليون *tcirilioun*, spectres.
ثفوكت *tçafoukt*, soleil.
توليد ثفوكت *toulid tçafoukt*, lever du soleil.

[1] Les mots marqués d'un astérisque (*) sont d'origine arabe; cependant on s'est abstenu d'indiquer par ce signe les mots composés d'arabe et de berbère.

تغلى ثفوكت ***tagreli tçafoukt***, coucher du soleil.

تفسخ ثفوكت ***tefsakh tçafoukt***, éclipse de soleil.

ثزيرى ***tciziri***, lune.

ايور ثزيرى ***aïour tciziri***, clair de lune.

تفسخ ثزيرى ***tefsakh tciziri***, éclipse de lune.

إثرى ***itçri***, étoile.

إثران ***itçran***, étoiles.

برق ***barc****, éclair.

رعد ***raad****, tonnerre.

صعقة ***saâca****, foudre.

تسليت ونزار ***tislit ouanzar***, arc-en-ciel.

اصمّيظ ***assemmidh***, froid.

ازغل ***azgral***, chaleur.

ادفل ***adfel***, neige.

اسيكنة ***assighna***, nue.

ندا ***nada****, humidité, rosée.

تكوت ***taghout***, brouillard.

ثفات ***tçafat***, lumière.

ثيمس ***tcimes***, feu.

ابّو ***abbou***, fumée.

أحاجيج ثيمس ***ahhadjidj tçimess****, flamme.

إفتّيوج ***ifettiouedj***, étincelle.

إفتّيوجين ***ifettioudjin***, étincelles

أظو ***adhou****, vent.

هوا ***haoua***, pluie.

أمان ***aman***, eau.

تيمقّيت ***timeqqit***, goutte.

تيمقّا ***timicca***, gouttes.

ظلام ***dhalam****, ténèbres.

ثيلى ***tcili***, ombre.

ثقّور ***tçaccour***, sécheresse.

اكل ***akal***, terre.

بحر ***bahhr****, mer.

DU TEMPS, DE SES DIVISIONS, ET DES PRINCIPALES ÉPOQUES DE L'ANNÉE.

زمان ***zman****, temps.

زمان ذيريت ***zman dzirit***, mauvais temps.

دنيا غزّيفة ***dounnia grouzzifa***, longtemps.

دنيا وزّيلة ***dounnia ouezzila***, peu de temps.

زمان دالعالى ***zman del-a-li***, beau temps.

اسّا ***assa***, jour.

أوسّان ***oussan***, jours.

صبح ***sabahh****, matin.

أزكّن واس ***azghen ouas***, midi.

عشيّه *achiia** et تمدّيت *tamaddit*, soir.
دكّيظ *degghidh* et إيط *ith*, nuit.
نصاف دكّيظ *nssaf degghidh* et إزكّن ايط *azghen ith*, minuit.
إطلّي *ithelli*, hier.
سندا إطلّي *senda ithelli*, avant-hier.
أسّا *assa*, aujourd'hui.
أزكّا *azekka*, demain.
نفز أزكّا *nefez azekka*, après-demain.
ادقّيمن *adeqqimen* et تسعت *tassaet**, moment.
اسّا العيد *assa el îd*, jour de fête.
أمزوار *amezouar*, commencement.
ألمّاس *alemmas*, milieu.
أنكّار *anegghar*, fin.
أسكّواس *assegghouas*, an.
أسيكّواسن *assigghouassen*, ans.
أيور *aiour*, mois.
إيورن *iouren*, mois. (Plur.)
السبعة ايام *el-sebaa iam**, semaine.
اسّا الثنين *assa eltcenin*, lundi.
اسّا الثلاثه *assa eltcelatça*, mardi.
اسّا الاربع *assa elarbaa*, mercredi.
اسّا الخميس *assa elkhmiss*, jeudi.
اسّا الجمعة *assa eldjemea*, vendredi.
اسّا السبت *assa essebt*, samedi.
اسّا الاحد *assa elhhad*, dimanche.
ثفسوت *tçafsout*, printemps.
أنبدو *anebdou*, été.
خريف *kherif**, automne.
شتوة *chetoua**, hiver.
تمكّرة *tameghra*, moisson.
زمان تفلحة *sman tafellahht**, temps du labour.
زمان تحرّات *sman takherrat**, temps de la semaille.

DES CHOSES RELATIVES A LA TERRE ET A LA MER.

أمكان *amkan**, site.
مواكن *mouakin**, sites.
أغبّار *agrabbar**, poussière.
رمل *rmel**, sable.
عنصره *ansra**, fontaine, source.
عونصر *aouanser**, fontaines.

أسيف *assif,* fleuve.
إسافين *issafin,* fleuves.
ريف *rif,* rive.
ألّوط *allouth,* boue.
أدغغ *adgragr,* pierre.
أدغاغن *adgragren,* pierres.
إدرار *idrar,* montagne.
إدورار *idourar,* montagnes.
غار *grar**, antre.
غيران *griran**, antres.
أمدغ *amadagr,* forêt.
أموداغ *amoudagr,* forêts.
زنزله *zenzla**, tremblement de terre.
تمدينة *tamdint**, ville.
تمدينين *tamdinin**, villes.
وطا *outha**, plaine.
وطيات *ouathiat**, plaines.
تمقبر *tamacbar**, cimetière.
أزكا *azka,* tombeau.
إغيل *igril* et راس *ras**, cap.
إغلان *igrlan,* caps.
جزيرة *djezira**, île.
جزاير *djazair**, îles.
موجة *moudja**, flot.
امواج *amouadj**, flots.
شقف *checaf**, bâtiment, navire.
شقوف *checouf**, bâtiments.
تفلوكت *tafloukt,* chaloupe.
تفلوكات *tafloukat,* chaloupes.
علام *alam**, pavillon.
صاري *sari**, mât.
أمرار *amrar**, corde.
أمرارن *amraren**, cordes.
أكولزم *aghoulzim* et امخطاف *amekhthaf**, ancre.
إكلزيام *ighoulziam,* ancres.
أمقداف *amacdaf**, rames.
ايكت البردو *iket elbordo,* louvoyer.
بكشم المرسه *bakchem elmarsa,* arriver au port.
فرتونة *fertouna,* tempête.

DE L'HOMME.

إسم *ism**, nom.
إسماون *ismaouan**, noms.
أركز *arghaz,* homme.
إرگازن *irghazen,* hommes.
ثمطوث *tçameththout,* femme.
الخالت *elkhalat,* femmes.
اعزري *aâzri**, jeune homme.
أعزريين *aâzriin**, jeunes gens.

تعزريت ***taazrit****, jeune fille.

تعزريين ***taazriin****, jeunes filles.

أمغار ***amgrar,*** vieillard.

إمغاران ***imgraran,*** vieillards.

تمغرت ***tamgrat,*** vieille femme.

تمغارين ***tamgrarin,*** vieilles femmes.

أقشيش أمزيان ***aqchich amezian,*** petit enfant.

شظن وراش ***chadhen ouarrach,*** petits enfants.

تقشيشة تمزيانت ***tacchicht tameziant,*** petite fille.

أشريخ ***achrikh,*** domestique.

إشرخين ***icherkhin,*** domestiques.

تشريخت ***tachrikht,*** servante.

تشريخين ***tachrikhin,*** servantes.

أقروى ***acarroui,*** tête.

شظن أقروى ***chadhen acarroui,*** têtes.

شعر ***chaâr****, cheveux.

أمزوغ ***amezzougr,*** oreille.

إمزوغين ***imezzougrin,*** oreilles.

أودم ***oudem,*** visage.

أودماون ***oudmaouen,*** visages.

تونزة ***taouenza,*** front.

تونزيون ***taouenziouen,*** fronts.

ثمى ***tcimmi,*** sourcil.

ثموين ***tcimmiouen,*** sourcils.

تيط ***tcith,*** œil.

شظن ثولان ***chadhen tçouallan,*** yeux.

أمموين ثيط ***amemmouin tcith,*** noir des yeux.

شفر ***chfar,*** paupière.

شفور ***chfour,*** paupières.

أمحروش ***amehhrouch,*** prunelle.

ثبورط ***tçabbourt,*** tempe.

ثبورا ***tçabboura,*** tempes.

الحنك ***elhhenk,*** joue.

الحناك ***elhhnak,*** joues.

تنزرت ***tanzart,*** nez.

أنزارن ***enzaren,*** nez. (Plur.)

شلاغم ***chlagrem,*** moustaches.

إمى ***imi,*** bouche.

إماون ***imaoun,*** bouches.

شوارب ***chouareb****, lèvres.

اوكل ***oughel,*** dent.

اوكلان ***oughlan,*** dents.

إيلس ***iless,*** langue.

إيلساون ***ilsaouen,*** langues.

أناغ ***anagr,*** palais.

إنغاون ***ingraouen,*** palais. (Pl.)

ثيمرة ***tcimra,*** menton, barbe.

ثيميرة ***tcimira,*** mentons, barbes.

ثمكرت ***tçamghart,*** cou.

ثمكران ***tçameghran,*** cous.

جثّة *dgetta**, corps.

جثّات *dgettat**, corps. (Plur.)

تغورظ *tagrourdh* et تغورط *tagrourth*, épaule.

تغورظين *tagrourdhiin*, épaules

ثيكلقت *tcigheltemt*, bras.

ثيكلقمان *tcigheltman*, bras. (P.)

أغرور *agrour*, épine dorsale.

ثغمّورت *tcagrammourt*, coude.

ثغمّار *tcigroummar*, coudes.

مقبط أفوس *macbeth afous*, poignet.

مقبط إفاسن *macbeth ifassin*, poignets.

أفوس *afous*, main.

إفاسن *ifassin*, mains.

أفوس ايفوس *afous aïfous*, main droite.

أزلماض *azelmadh*, main gauche.

إيشر *icher*, ongle.

أيشارن *acharen*, ongles.

أذاض *adzadh*, doigt.

إذوظان *idzoudhan*, doigts.

اذاض أمقران *adzadh amecran*, le pouce.

الشاهد *elchahed**, l'index.

اذاض الماّس *adzadh alemmas*, le doigt du milieu.

أطرفي *atharfi*, l'annulaire.

ثلطّات *tçaletthat*, l'auriculaire.

أوليو *oulìou*, estomac.

أولاون *oulaguen*, estomacs.

تبّوشت *tabboucht*, teton.

تبّوشين *tabbouchin*, tetons.

تعبّوظ *taabboudh*, ventre.

تِعبّوظين *tiabboudhin*, ventres.

إيبَرْدى *iberdi*, côte.

إيبرديين *iberdiin*, côtes.

ثيمط *tcimeth*, nombril.

ثيمطين *tcimithin*, nombrils.

تغمة *tagrma*, cuisse.

إمسْلان *imeslan*, cuisses.

ثكشريرت *tçaghachrirt*, genou.

ثيكشرار *tcighechrár*, genoux.

أظار *adhar*, jambe.

إظارّان *idharran*, jambes.

تبلولت أظار *tabloult adhar*, mollet.

تِيوروزّيت *tiourouzzit*, cheville.

أورز *aourez*, talon.

إيوزّان *iouerzan*, talons.

تِهِشْهِط أَظَار ***tcimchith adhar***, coude-pied.

تِيفْدَنت ***tifdent***, doigt du pied.

تِيفْدَنِن ***tifednin***, doigts du pied.

تِيفْدَنْت تَمقْرَان ***tifdent tamecran***, le gros orteil.

سْنَاف ***snaf***, teint.

أَزْهْرَان ***azahran***, embonpoint.

إِضعاف ***idaf****, maigreur.

دَاكملال ***dakemlal***, taille.

ثِيكلِى ***tcikli***, démarche.

إِتْشِيوِيرْ ***itchiouir***, geste.

إِتْشِيوِيرَن ***itchiouiren***, gestes.

الخشخاس ***elkhachekhas***, cerveau.

إِدمَّان ***idemman****, sang.

أَزَارا ***azar***, nerf.

إِيزُورَان ***izouran***, nerfs.

إِيغس ***igres***, os.

إِيغسَان ***igressan***, des os.

أَغُولم ***aghoulem***, peau.

إِيغولمان ***ighoulman***, peaux.

أَكسوم ***aksoum***, chair.

تَسَّة ***tassa***, foie.

إِيغلاين ***ighlain***, boyaux.

أَللمبولت ***ellemboult****, vessie.

إِيزِى ***izi***, fiel.

إِيسوسْفان ***issousfan***, salive.

نَخْمَة ***nakhma*** et إِخِنْشْرَان ***ikhinchran***, crachat.

ثْدِى ***tcidi***, sueur.

ثْسوسوت ***tçoussout***, rhume et toux.

دلحس ***delhhas***, voix.

أَوَال ***aoual***, parole.

نهدة ***nehda****, soupir.

إِينغُورُّوغ ***inghourroûe***, rot.

إِينغورّوعان ***inghourroûan***, rots

إِيسگّى ***issegghi***, vue.

إِيسّل ***issel***, ouïe.

إِيتفوح ***itfouhh****, odorat.

زيظظ ***zidhedh***, goût.

تِهيتّطشت ***tihhittathecht*** et تِيعرقشت ***tiêrcacht***, hoquet.

إِيمطّاون ***imetthaouen***, larmes.

فوداغ ***foudagr***, soif.

اللّوزاغ ***ellouzagr***, faim.

روح ***rouhh****, vie.

جيفة ***djifa****, cadavre.

MALADIES ET IMPERFECTIONS DU CORPS.

هلاك *hlak* *, maladie.

الهلاك أقرّو *elhlak acarrou*, mal de tête.

هلاك بـولوغلان *hlak bouou-ghlan*, mal de dents.

إيترغيغي *itterghighi*, frisson.

هلاك تعبّوظ *hlak taâbboudh*, colique.

تبّوزغاغت *tabbouzeghagrt*, rougeole.

تزرزايت *taserzaït*, petite vérole.

تحلول تعبّوظ *tahhloul taâbboudh*, cours de ventre.

تغصار تعبّوظ *taessar taâbboudh*, constipation.

أججاد et مجخوظ *adjedjad* et *medjkhouth*, gale.

إيفيريون *ifiriouen*, teigne.

تيميست *tcimmist*, ulcère.

تركة *tergha*, peste.

أرصاط *arsath*, humeur.

وزّيل *ouezzil*, nain.

إيوزلان *iouezlan*, nains.

أفردي *aferdi*, borgne.

أدرغال *adergral*, aveugle.

إيدرغالن *idergralen*, aveugles.

أغرغار *agherghar*, louche.

إيغورغارن *ighourgharen*, louches.

أرجدال *aredjedal*, boiteux.

إرجدالن *iredjedalen*, des boiteux.

أغززوغ *agrezzough*, sourd.

إيغززوغن *igrazzoughen*, sourds.

أغوغام *aghougham*, muet.

إيغوغامن *ighoughamen*, muets.

أقوقو *acouacou* et اعغّون *aâgghoun*, bègue.

إيقوقاون *icoucaouen* et أعغّونت *aâgghount*, bègues.

INFIRMITÉS, VICES ET DÉFAUTS.

أمرزو *amerzou*, estropié.

إيمرزا *imarza*, estropiés.

غليغ *graligr*, chute.

جرح *djarhh* *, blessure.

إِتَرُّون *itaroun* et طَلْبَاء *tholba* *, écrivains.

نَسْخَة *neskha* et كْتَابْ *ktab* *, livre.

نَسْخَاتْ *neskhat* et كُتُب *ktoub* *, livres.

تِيرَة *tira*, écriture.

تَبْرَاتْ *tabrat* *, épître.

تِيبْرَاتِين *tibratin* *, épîtres.

تَجْنُوِيت *tadjenouit*, canif.

تِجْنُوِين *tadjenouin*, canifs.

أَسِيَّار *asseïar* *, courrier.

إِيسِيَّارِن *isseïaren* *, courriers.

أَمْغَرْ *amgher*, faux.

إِيمَغْرَان *imeghran*, des faux.

ثِيمَزْبَرْت *tcimesbart* *, serpette.

ثِيمَزْبْرِين *tcimsebrin* *, serpettes.

أَلْمَعُون *elmâoûn*, charrue.

أَلْمُوَاعِن *elmouaân*, charrues.

أَنَّار *annar*, aire.

إِينُورَار *inourar*, aires.

تِيسَغْنِيت *tisseghnit*, aiguille.

تِيسَغْنَاتِين *tisseghnatin*, aiguilles.

تِيمْقَصْتِين *timkastin* *, ciseaux.

أَمْعَلَّم إِيمْرَارِن *amâllem ymraren* *, cordier.

إِيسْتَطِّيل *istetthil*, barbier.

إِيسْتَطِّيلَن *istetthilen*, barbiers.

مُوس *mouss* *, rasoir.

أَمْوَاس *amouass* *, rasoirs.

مِيلَاك *milak* et أَمْسَد *amsed*, pierre à repasser.

أَرَحْوِي *arahhoui* *, meunier.

إِيرَحْوِين *irahhouin* *, meuniers.

تَبَتِّيت *tabettit*, baril.

تَبَتِّيِين *tabettiin*, barils.

أَبَلِيُون *abelioun*, seau.

إِيبَلِيَان *ibelian*, seaux.

تَجَمَّاع *tadjemmâ* *, filet.

تَجَمَّاعِين *tadjemmaïn* *, filets.

ثَوْكَة *tçaougha* et أَبْغُوج *abghoudj*, asticot.

ثِيوَكِّيوِين *tciouagghiouin*, asticots.

أَغُولَم *aghclem*, cuir.

إِيغُولْمَان *igholman*, cuirs.

أَمْعَلَّم ثَرِيخْت *amâllem tçarikht*, sellier.

تِيغْرُومْثِين *tigroumtçim*, tenailles.

ثُوَنْت *tçouent* et زَبْرَة *zebra* *, enclume.

ثِيوْنَة *tciouna* et زْبَار *zbar* *, enclumes.

ثَلُوكَانْت *tçaloukant*, rabot.

ثِيلُوكَامَن *tcilouhamen*, rabots.

تبرنينت *tabernint*, vrille.
تيبرنينين *tiberninin*, vrilles.
أفظيس *afdhis*, marteau.
إيفظيسن *ifdhissen*, marteaux.
أقوطن *acouthen* et تسيميوى *tçimiouaï*, poutres.
تغنجوت *tagrendjout*, truelle.
تغنجاون *tagrendjaouen*, truelles.

تلواخت *talouakht*, pelle.
أكولزيم *aghoulzim*, sape.
إكولزيام *ighoulziam*, sapes.
ألمدالة *elmadallah*, échelle.
أمكسا *ameksa*, berger.
إيمكساون *imeksaouen*, bergers.

DE LA MAISON, DES MEUBLES, USTENSILES, ETC.

أخام *akham*, maison.
إيخامن *ikhamen*, maisons.
تبورت *tçabbourt*, porte.
تبورا *tçabboura*, portes.
أمراح *amrahh**, cour.
إيمراحن *imrahhin**, cours.
سوفولة أبو واخام *soufoula abou akham*, terrasse.
تكوة *takoua*, fenêtre.
تيكواتين *tikouatin*, fenêtres.
تسلت *tasselt* et تاينت *taïnt*, marmite.
تسيلين *tassilin* et تاينن *taïnen*, marmites.
تسمط *tassemth*, graisse.
أمري *amri**, miroir.

ألمرايات *elmraiat**, miroirs.
أحيك *ahhaïk**, couverture.
إحياك *ihhouiak**, couvertures.
تسومتة *tassoumta*, oreiller.
تيسومتيون *tissoumtiouen*, oreillers.
تكرتيل *taghertil*, natte.
تيكرتيال *tighertial*, nattes.
القوص *elcouss*, coffre.
القواص *elcouass*, coffres.
ثيركين *tcirghin*, charbon.
إيغد *iggred*, cendre.
تكوبريت *takoubrit**, allumette.
ايقور *iccour*, bûche.
اقران *icran*, bûches.

ثنزدمت ايسغارن *tazdemt isgraren*, fagot.
تنيشة *tanicha*, pierre à feu.
تينيشون *tinichouen*, pierres à feu.
أيدّيد *aïeddid*, cruche.
إيدّيدن *iddiden*, cruches.
أمنار *amnar*, seuil de la porte.
أساغور *assagrour* et ثوكة *tçougha*, foin.
أليم *alim*, paille.
مدود *medoued**, râtelier.
مداود *medaoued**, râteliers.
أمدون *amdoun*, auge.
إيمدون *imdouen*, auges.
أهليم *aohalim*, son.
تمزين *tçamzin*, orge.
ألكام *elgham**, bride.
ألكامن *elghamen**, brides.
الدير *eddaïr**, poitrail.
الطفار *elthafar**, croupière.
أكوس *aghouss*, sangle.
إيكوسين *ighoussin*, sangles.

أعوديو *adoudiou*, cheval.
إيعوديون *idoudiouen*, chevaux.
أكورسي *akoursi**, chaise.
كراسي *krasa**, chaises.
أجنوي *adjenoui*, couteau.
أجنوين *adjenouin*, couteaux.
تغنجوت *tagrandjaout*, cuiller.
تيغنجاون *tigroündjaoun*, cuillers.
تبقشت *tabcacht*, assiette.
تيبقاشين *tibcachin*, assiettes.
أغروم *agroum*, pain.
أمان *aman*, eau.
أكسوم *aksoum*, viande.
ألقلاى *elcalaï*, bouilli.
أكناف *akanaf*, rôti.
تملالت *tamelalt*, œuf.
تيملالين *timellalin*, œufs.
أوظي *aoudhi* et تمت *tamemt*, beurre.
أكوكلي *aghougli*, fromage.
أيفكي *aïefki*, lait.
إيغي *igri*, lait caillé.

DE LA VILLE ET DE LA CAMPAGNE.

تمدينت *tamdint**, ville.
تمدينين *tamdinin**, villes.

أبريد *abrid*, rue.
إيبرادن *ibraden*, rues.

عنصر *ânssar**, fontaine.
ثيمعمرت *tçimâmmart**, école.
ثيمعمرين *tçimâmrin**, écoles.
تيسيرة *tissira*, moulin.
تيسير *tissir*, moulins.
تغرزوه *tagrzouh*, plaine.
أدرار *adrar*, montagne.
إيدورار *idourar*, montagnes.
أمادغ *amadagr*, forêt.
إيمودغ *imoudagr*, forêts.
الغرس *elgrass**, jardin.
أزراو *azraou*, rocher.
تشرفة *tacherfa*, fossé.
تشرفين *tacharfiin*, fossés.
أسيف *assif* et أغزر *agrzar*, rivière.
إغزوران *igrouzran* et إسافن *issafan*, rivières.
تدرت *taddart*, village.
توداّر *touaddar*, villages.
ثوكة *tçougha*, herbes.

ARBRES, FRUITS, PLANTES ET LÉGUMES.

إيفر *ifer*, feuille.
إيفرين *ifriouen*, feuilles.
أزر *azar*, racine.
إزوران *izouran*, racines.
أجيك *asdjigh*, fleur.
اجيكن *asdjighen*, fleurs.
تزديت *tazdit*, dattier.
تزدات *tazdat*, dattiers.
ثارة *tçara*, vigne.
ثيريوة *tçirioua*, vignes.
تغرست *tagrest**, figuier.
تيغرست *tigrast**, figuiers.
كرموس النصارى *karmous ensara**, figue de Barbarie.
تيفيرسة *tifirsa*, poirier.
تيفيرسين *tifirsin*, poiriers.
تازمّورت *tazemmourt*, olivier.
تيزمّورين *tizimmourin*, oliviers.
تسلنت *taslent*, laurier.
تكتونية *tektounia*, coignassier.
تيكتونيون *tiktouniouen*, coignassiers.
ازومباى *azoumbaï*, pin.
تيزومبيون *tizoumbiouen*, pins.
أليلى *alili*, laurier rose.
أنيجل *anidjel*, ronces.
سيسنو *sisnou*, arbousier.
تيزورى *tizouri* et اضيض *adhidh*, raisin.
أكازى *aghazi*, grappe.
إيكوزا *ighouza*, grappes.

تَبَخْسِيسْت *tabakhsist*, figue fraîche.

تِبَخْسِيسِين *tibakhsissin*, figues fraîches.

تَزَرْت *tazart*, figues sèches.

أفقّوص *afeccouss**, melon.

Pour les autres fruits, on prendra les noms arabes des arbres qui les produisent.

إيباون *ibaouen*, fèves.

ثكّا *tçagha*, artichauts.

تيسكرت *tiskert*, ail.

ثيمزين *tcimzin*, orge.

إيردن *irden*, blé.

تَاخسَيْت *takhessaït*, potiron.

إيكورسالن *ighoursalen*, champignon.

QUADRUPÈDES.

أقجون *acdjoun*, chien.

إيقجان *icdjan*, chiens.

تقجونت *tacdjount*, chienne.

تيقجاتن *ticdjaten*, chiennes.

أمشيش *amchich*, chat.

إيمشاش *imchach*, chats.

تمشيشت *tamchicht*, chatte.

تمشيشين *tamchichin*, chattes.

أعردة *aërda*, souris (une).

إيعردايين *iërdaïen*, souris (des).

إيبكي *ibki*, singe.

إيبكان *ibkan*, singes.

أقلواش *aqelouach*, mouton.

إيقلواشن *iqelouachen*, moutons.

إيلاف *ilaf*, sanglier.

إيلفان *ilfan*, sangliers.

أبَارَاغ *abaragr*, renard.

إيبوراغ *ibouragr*, renards.

أوشن *oucken*, loup.

أشانن *achanen*, loups.

أعجمي *aädjemi*, taureau.

أعجمين *aädjemin*, taureaux.

أكندور *aghandour*, veau.

إيكندورن *ighendouren*, veaux.

أسردون *asserdoun*, mulet.

إيسرداتين *isserdatin*, mule.

تسردونت *tasserdount*, mule.

تيسرداتين *tisserdatin*, mules.

ألغوم *algroum*, chameau.

ألوغام *alougram*, chameaux.

ثغاط *tçagrath*, chèvre.

ثيغطّان *tcigraththam*, chèvres.

إيزام *izam*, lion.
إيزماون *izmaouen*, lions.
تيزمت *tizemt*, lionne.
تيزماون *tizmaouen*, lionnes.
اعود *adoud*, cheval.
تكمارت *taghmart*, jument.
تيكمارين *tighmarin*, juments.

أغيول *agrioul*, âne.
ايغويال *igrouial*, ânes.
أوتول *aoutoul*, lièvre.
إيوتال *ioutal*, lièvres.
إيزرزار *izerzar*, gazelle.
تيزرزيار *tizerziar*, gazelles.

REPTILES ET INSECTES.

أمقرقار *amcarcar*, grenouille.
إيمقورقار *imcourcar*, grenouilles.
أعروس *aërous*, limaçon.
إعوراس *ioûras*, limaçons.
تيغردمت *tigrardemt*, scorpion.
تيغردميون *tigrardmiouen*, scorpions.
تيسيست *tissist*, araignée.
تيسيستين *tissistin*, araignées.
أزرام *azram*, serpent.
إيزرمان *izerman*, serpents.
إيزين *izin*, mouche.

إيزان *izan*, mouches.
تيزيت *tizit*, cousin.
تۏوكة *tçaougha*, ver.
تيواكيوين *tçiouagghiouin*, vers.
تلكيت *telkit*, pou.
أكورد *akoured*, puce.
إيكوردان *ikourdan*, puces.
تَوطفت *taouththeft*, fourmi.
تيوطفين *tioueththefin*, fourmis.
إيفكروم *ifekroum*, tortue.
إيفكر *ifker*, tortues.

OISEAUX.

دابورقوش *daborcouch*, chardonneret.
اقور *accour*, rossignol.

أقورن *accouren*, rossignols.
أزوش *azouch*, moineau.
تيزوشين *tizaouchin*, moineaux.

اجحموم *adjahhmoum*, merle.
أجوحمام *adjouhhmam*, merles.
إيتبير *itbir*, pinson.
إيتبيرن *itbiren*, pinsons.
تسكّورت *tasseghourt*, perdrix.
تيسوكرين *tissoughrin*, des perdrix.
تيزيط *tizith*, poule.
تيوزاط *tiouzath*, poules.
إيزيط *izith*, coq.
إيوزاط *iouzath*, coqs.
تكرفة *tagharfa*, corbeau.
تيكرفيون *tigharfiouen*, corbeaux.
تيفرلّست *tiferellest*, hirondelles
إيمعروف *imaërouf*, chouette.
إيمعروفان *imaëroufen*, des chouettes.

MÉTAUX ET COULEURS.

تنكت *tonghut*, cuivre.
أوزّال *ouzzal*, fer.
دكير *dkir*, acier.
أملّال *amellal*, blanc.
ابركان *aberkan*, noir.
أزكّاغ *azegghagr*, rouge.
أزكزاو *azegghaou*, vert.
أوراغ *aouragr*, jaune.

DE CE QUI CONCERNE LA GUERRE.

أمنغى *amengri*, guerre.
أنريصّوطف *anrissouthef*, paix.
أمقران *amecran*, général.
اعلّام *aâllam**, porte-drapeau.
أترّاس *aterras*, fantassin.
إيترّاسين *iterrassin*, fantassins.
أمناى *amnaï*, cavalier.
إيمناين *imnaïn*, cavaliers.
تحرّاست *tahharrast*, pistolet.
تيحرّاسين *tihharrassin*, pistolets.
أخثوش *akhtçouch*, lance.
إيخثوشن *ikhtçouchen*, lances.
أرضمان *aredhman*, attaque.
غلبنتن *gralbenten**, victoire.
رولن *reoulen*, défaite.

ADJECTIFS.

إيلها *ilha*, bon.

إيلهان *ilhan*, bons.

تيلها *tilha*, bonne.

إيلهات *ilhat*, bonnes.

ذيريت *dzirit*, mauvais.

ذيريتين *dziritin*, mauvais. (Pl.)

ذيرتنت *dziritent*, mauvaises.

Ce mot n'a point de singulier au féminin.

سلعقلس *salâcless**, sage.

سلعقلنسن *salâclensen**, sages.

أغوزفان *agrouzfan*, grand de taille.

إيغوزفانن *igrouzfanen*, grands de taille.

امقران *amecran*, grand.

أوزلان *aouezlan*, petit de taille.

إيوزلانن *ioueslanen*, petits de taille.

أمزيان *amezian*, petit.

أمزيانن *amezianen*, petits.

أزهاران *azehran*, épais.

إزوهرانن *izouhranen*, épais. (P.)

أرقيق *arqiq**, mince.

أرقاقن *ercaqen**, minces.

إيحشار *ihhechar* et إيسح إيروح *issahh irouhh*, fâché.

أمسلوب *amesloub*, fou.

ايمسلاب *imeslab*, fous.

ارڪاز دالعالي *erghaz delâli*, courageux.

أوري كثر وزّال *ouri katsara ouezzal*, lâche.

دمجهول *damedjehoul**, ignorant.

دمجهولن *damedjehoulen**, ignorants.

أوقمان *aouecman*, droit.

إيوقمانن *iouecmanen*, droits.

أعوجان *adoudjan**, courbé.

إيعوجانن *idoudjanen**, courbés.

أزّاي *azzaï*, pesant.

أزّايت *azzaït*, pesants.

إيتشور *itchour*, plein.

إيتشورن *itchouren*, pleins.

تاقّور *taccour*, dur.

تاقّورن *taccouren*, durs.

يسهل *ieshal**, facile, mou, tendu.

سهلان *sahlan**, faciles, mous, tendus.

زيد *zid*, doux.

زيديت *zidit*, doux. (Pl.)
مرزاغ *merzagh*, amer.
مرزاغن *merzaghen*, amers.
سمّوم *semmoum*, aigre.
سمّومات *sammoumat*, aigres.
إحما *ihhma**, chaud.
حمّان *hhamman**, chauds.
سمّاظ *sammazh*, froid.

سمّاظيت *semmazhit*, froids.
إيكيو *ighiou*, sec.
إيكّيون *igghiouen*, secs.
إيروا *iroua*, rassasié.
إيرواون *irouaouen*, rassasiés.
يهلك *iehlak**, malade.
هلكان *helkan**, malades.

NOMS DE NOMBRE CARDINAUX ET ORDINAUX.

يون *iouen*, un.
سين *sin*, deux, etc. etc.
Les autres comme en arabe.
يون وعشرين *iouen u ochrin*, vingt-et-un.
سين وعشرين *sin ou ochrin*, vingt-deux, etc. etc.
مايةّ يون *mia iouen*, cent-un.
مايةّ سين *mia sin*, cent-deux, etc. etc.
دامزوار *damezouar*, premier.

تامزوارت *tamezouart*, première.
ويس سين *ouis sin*, second.
ويس ثلاثة *ouis tçelatça*, troisième, etc. etc.
ويس ماية *ouis mia*, centième.
ويس ماية يون *ouis mia iouen*, cent-unième, etc. etc.
مرّة *marra**, une fois.
مرتين *martin**, deux fois, etc.

PRONOMS.

إينكّيني *inekkini*, moi, celui-ci.
نوكني *noukni*, nous, ceux-ci, nos.
إيكشيني *ikechini*, toi, lui, son.
كونوي *kounoui*, vous, etc.
واغي *ouaghi*, lui, etc.
تاغي *taghi*, elle, etc.

ويغي *ouighi*, eux, etc.
تيغي *tighi*, elles, etc.

Le pronom possessif masculin *mon* s'exprime en ajoutant à la fin du mot يو *iou*, ainsi de اعود *adoud*, cheval, on aura اعوديو *adoudiou*, mon cheval.

PHRASES FAMILIÈRES,

أفكيد أغروم *efkid agroum*, donnez-moi du pain.

أويد أمان *aouid aman*, apportez-moi de l'eau.

يكثر ربّي الخيرك *iketter rabbi elkhaïrek*, je vous remercie.

يلوز *iellouz*, j'ai faim.

أشو تبغيد أتشتشاد *achou tebgrid atcketchad*, que voulez-vous manger?

أفكيد أتشتشاد *efkid atchetchad*, donnez-moi quelque chose à manger.

يروا أعبوظيو *ieroua aâbbouzhiou*, je suis rassasié.

فودغ *foudagr*, j'ai soif.

افكيد امان *efkid aman*, versez-moi de l'eau.

اروايد اد تروحد *arouaïd ad troukhed*, où allez-vous?

ادروحا غار تمدينت *adroukha grar tamdint*, je vais à la ville.

انيدا تقيت *anida teqqit*, d'où venez-vous?

اوسغتي تدّرت *ousseghti taddart*, je viens du village.

ألي *ali*, montez.

أويد تيمحرمت *aouid timhhermt*, descendez mon mouchoir.

اكشم *akchem*, entrez.

افّاغ *effagr*, sortez.

ارجوك *ardjouk*, attendez.

اوري طفترا *ouri theftara*, ne me touchez pas.

اوري تزّالارا *ouri tezzalara*, n'allez pas si vite.

انفاس أيو *enfas aiou*, laissez cela.

تبورت تصلح *tabbourt tesslahh*, la porte est fermée.

ايغاردا *igrarda*, venez ici.

اشو ستقلّيبد *achou stkellibed*, que cherchez-vous?

اكلاق تفهمد *aklaq tfehmed*, me comprenez-vous?

اكلاى فهمغ *aklaï fehmagr*, je vous comprends.

سنت أعربت *snet aârabt*, comprenez-vous l'arabe?

سنغ أشوية *snagr achouia*, je le comprends un peu.

أشو أوّاى ***achou aouai***, qu'est-ce que c'est?

ايمميس أوّاى ***ismiss aouai***, comment nommez-vous cela?

اوتسين غارا ***outessin grara***, je ne le sais pas.

أسنغرت ***asnagrt***, je le sais.

تسنت ***tesnet***, le connaissez-vous?

سنغرت دمدّاكليو ***snagrt, dameddakliou***, oui, c'est mon ami.

ايمميس ***ismiss***, comment le nommez-vous?

اوتسّين غارا ايمميس ***outessin grara ismiss***, j'ai oublié son nom.

قدّاش دالعمرك ***caddach del-amrek****, quel âge avez-vous?

عشرين ايسگواسن ***achrin is-segouassen***, j'ai vingt ans.

ايكتشينى ازجوجاد ***iktechini ezdjeoudjad***, êtes-vous marié?

ايه ***eh***, oui.

باباك مازال ايدّار ***babak ma-zal iddar***, avez-vous votre père?

ألّا يموت ***ala imout***, non, il est mort.

اشحال غورك ورّاو ***achehhal grourek ouarraou***, combien avez-vous d'enfants?

غورى سين ***grouri sin***, j'en ai deux.

اشحال ويثمان غورك ***achehhal ouaïtman grourek***, combien avez-vous de frères?

أولاش غورى ***oulach grouri***, je n'en ai pas.

اشو الزمان ***achou ezzman****, quel temps fait-il?

الزمان ايلها ***ezzman ilha***, il fait beau.

يحمر الحال ***iehhma elhhal****, il fait chaud.

اسمّيط ***assemmith***, il fait froid.

ثفوكت تشرق ***tçafouk techrac***, le soleil luit.

الزّمان أسيگنة ***ezzman assi-gna***, l'air est rempli de nuages.

ترعد ***teradd****, il tonne.

تبرّق ***tbarrac****, il éclaire.

اظو يشاط ***azhou ichath***, il fait beaucoup de vent.

امكتلّيط ***amktellith***, comment vous portez-vous?

اقلاى بخير ***aclaï bkheir***, bien.

مرحبة ايسك ***marhhaba issek***, vous êtes le bien-venu.

امكيك اغماك ***amkik aghman***, comment se porte votre frère?

يهلك ***iehlek****, il est malade.

ايقرهات يخفيس *icarhat ikhfis,* il a mal à la tête.

ثوكه ثولة *tçougha tçoula,* il a la fièvre.

أتيشفو ربّي *atichfou rabbi,* que Dieu lui donne la santé!

قيم شويه *qim chouia,* asseyez-vous un peu.

ولكي ما غارا *oulghi ma grara,* en vérité je ne le puis.

غورى الشوغول *grouri echougroul,* j'ai beaucoup d'affaires.

تسلّم فلّس *tsellem felless,* saluez-le de ma part.

روح السلامة ربي *rouhh essalamat rabbi**, que Dieu vous accompagne!

اهدرت تعربيت *ahdart tdarbet,* parlez-vous arabe?

سنغ شويه *snagr chouia,* je le comprends un peu.

ولكن ديسّينغ شويه شويه *oulaken dissinagr chouia chouia,* mais avec le temps je l'apprendrai.

انيدا تسنت تعربيت *anida tesnet taârbit,* où avez-vous appris à le parler?

غل جزاير *greldjezair,* à Alger.

اعزرى *adzri,* valet d'écurie,

سافداس اعوديو *safdas adoudiou,* étrillez mon cheval.

تروحاس تصفح اعوديو *trohhas tesfihh adoudiou,* mon cheval est déferré.

غور سمّار أتيد يسمّر *grour semmar atid issemmar,* menez-le chez le maréchal.

شليلس اعوديو *chliless adoudiou,* lavez mon cheval.

يسويتيد *issouitid,* faites-le boire

أنفاس اد يعلق *anfas ad iaâlef,* donez-lui à manger.

سرميت *sarmit,* bridez-le.

سكورس تريخت *skoures tarikht,* sellez-le.

قساس الكام *csas algham,* débridez-le.

اشوند تيسوكت اد تروحد *achouned tissougt ad trouhhed,* quand partez-vous?

أزكّا *azekka,* demain.

اشحال بوسّان سياغ الجزاير *achehhal bouessan siagr eldjezaïr,* combien y a-t-il de journées d'ici à Alger?

ثلاثة ايام *tcelatça iam**, trois journées.

ابريد دالعالى *abrid deldli,* le chemin est-il beau?

ايلها *ilha,* fort beau.

ابريد دالعافية *abrid deldfia,* le chemin est-il sûr?

ايلّا الخوف *illa elkhauf*, y a-t-il du danger?

ايلّا إيقتّام *illa iqettam*, y trouve-t-on des voleurs?

سكني ابريد *sekni abrid*, enseignez-moi la route.

ايلّا تدّرت تقرب *illa taddart tacreb*, y a-t-il un village près d'ici?

اش ابوبريد اروح قورس *ach aboubrid arouhh koures*, quel chemin faut-il prendre?

تدرت يقربن ابريد ازلمان *taddart icarben abrid azelman*, quand vous serez près du premier village, vous prendrez à gauche.

اليد اساون *alid assaouen*, montez la montagne.

ايوار ابريد *iouar abrid*, le chemin est fort difficile.

يخلي ابريد *iakhli abrid*, le chemin est désert.

ايلان ديس او امان *illan dis aou aman*, on y trouve de l'eau.

NOTICE

De la collection de médailles bactriennes et indo-scythiques rapportées par M. le général Allard.

Lorsque le comte Jacques Bruce reçut de Kazan ou d'Astrakhan, il y a plus d'un siècle, la première médaille qu'on eût encore vue des rois grecs qui dominèrent dans la Bactriane au IIIe siècle avant notre ère, on refusa d'abord de croire à l'authenticité de ce précieux monument, et les doutes qu'on entretenait à ce sujet semblaient justifiés par la mystérieuse réserve que mettait le possesseur à laisser entrevoir aux savants un trésor dont il appréciait toute la valeur. L'existence de cette médaille fut

pour ainsi dire révélée par Bayer, dans son histoire de la Bactriane; car il fut le premier à prouver que les soupçons que l'on avait conçus sur la légitimité de ce monument n'étaient justifiés par aucune raison plausible, et que cette découverte, pour être inattendue, n'en était pas moins réelle; la description, d'ailleurs inexacte, qu'il donna de la médaille, en la livrant aux discussions de la critique, lui assigna dès lors sa place dans la science. Une nouvelle série numismatique était ouverte par le tétradrachme d'*Eucratidas* restitué à l'histoire; mais il était encore difficile et peu sûr de signaler dans cette série, indiquée par une seule pièce, des lacunes dont la détermination ne pouvait résulter que de la comparaison d'un nombre considérable de pièces nouvelles. Les textes historiques, en effet, cette principale autorité des classifications numismatiques, étaient en très-petit nombre et d'un bien faible secours pour reconstituer l'histoire de la Bactriane sous la domination grecque; cette histoire devait tout attendre du témoignage des monuments numismatiques. Près d'un siècle s'écoula avant qu'une heureuse découverte vînt ajouter une nouvelle médaille à ce tétradrachme [1], seul représentant d'une domination de plus d'un siècle sur des contrées dont la vaste étendue, l'inépuisable richesse et la florissante civilisation nous sont attestées par

[1] Un autre tetradrachme d'*Eucratidas*, publié par Pellerin, et exactement semblable au premier, n'avait pu servir qu'à confirmer l'opinion de Bayer sur l'authenticité de cette médaille.

des passages peu nombreux mais précis d'historiens grecs et latins : on a déjà rappelé plus d'une fois que cette découverte fut réservée comme une dernière récompense à l'extrême vieillesse d'un savant qui avait consacré sa vie entière à l'étude de la numismatique, et qui avait enrichi cette étude de plus de faits nouveaux qu'aucun de ses prédécesseurs; c'était l'adieu de la science. Une médaille d'or d'*Euthydème*, d'un admirable travail et d'une conservation parfaite, vint ajouter un nom de plus à la suite numismatique des rois grecs de la Bactriane, donner une nouvelle autorité aux témoignages si incomplets de quelques auteurs grecs sur ce prince aussi heureux qu'habile, et appeler de nouveau l'attention sur une histoire dans l'étude de laquelle le défaut de monuments n'avait pas permis de faire de nouveaux progrès. Non moins heureux et non moins digne de l'être que Pellerin, M. Mionnet restitua à la série des rois grecs de la Bactriane un tétradrachme alors unique du roi *Hélioclès le Juste;* une appréciation délicate des particularités de la fabrique, espèce de critique de l'art dont les présomptions s'élèvent quelquefois jusqu'à la certitude, avait suppléé pour ce savant aux témoignages historiques qui manquaient, et aux renseignements sur la provenance du monument, qui ne s'étaient pas conservés. L'attribution de cette médaille devait être confirmée, vingt ans plus tard, sur le sol même de l'antique Bactriane, par la découverte de plusieurs monnaies du même prince, due à un entreprenant voyageur; ainsi s'est

trouvée accomplie la condition que M. A. W. de Schlegel avait mise à la reconnaissance d'*Hélioclès* comme roi de la Bactriane. Que, d'un empire si puissant, si magnifique, il ne fût connu encore qu'un si petit nombre de médailles à l'époque où Visconti terminait son Iconographie grecque, on ne pouvait sans doute expliquer ce fait par des circonstances particulières au royaume grec de la Bactriane, telles qu'une émission peu considérable de métal monnayé réservé aux dominateurs de cette contrée, ou bien qu'une absorption complète de toute la monnaie d'or, d'argent et de bronze de cet empire, à l'exception de trois ou quatre pièces; une telle opinion ne pouvait du moins être soutenue par des motifs de quelque valeur. On devait reconnaître que, si cette série numismatique n'était pas aussi riche que celles des Arsacides et des Sassanides, c'était seulement que le sol de la Bactriane et de l'Inde occidentale n'avait point été exploré comme celui de la Perse et de la Babylonie, et l'on devait espérer, de rapports plus suivis avec ces contrées éloignées, des découvertes dont on ne pouvait encore mesurer l'importance par les conjectures les plus hardies. Cette révélation ne se fit pas longtemps attendre; plusieurs monnaies nouvelles des dynastes déjà représentés dans cette série et un tétradrachme du roi *Antimachus,* dont le nom ne s'était conservé ni sur un seul monument ni sur une seule page d'histoire, furent apportés en Russie par le commerce de l'Asie centrale, auquel avaient été récemment ou-

vertes des voies plus larges : ces précieuses médailles fournirent à M. de Köhler le sujet d'un mémoire qui enrichit la science d'un nombre considérable de faits nouveaux. Boukhara était, pour ainsi dire, devenu l'entrepôt de l'histoire de l'ancienne Bactriane, comme il l'était déjà du commerce des contrées autrefois comprises sous cette dénomination [1]; la légation russe en rapporta un tétradrachme de *Démétrius*, roi de l'Inde, qui est resté unique jusqu'à ce jour, et qui a ajouté un témoignage de plus à ceux qu'on avait recueillis à grand'peine dans les auteurs grecs, sur le fils d'Euthydème : à ces acquisitions nouvelles de la science venaient se joindre quelques médailles, apparaissant alors pour la première fois, des dynastes indigènes qui avaient succédé aux Asianiens dans la domination de la Bactriane; mais on se contenta d'en signaler l'existence, sans essayer d'en expliquer les types et d'en déchiffrer les légendes : la conservation défectueuse de ces monuments fut sans doute le plus grand obstacle que trouvèrent MM. de Köhler et Tychsen à en faire un usage critique. Dans les premières années de ce siècle, avait été ouvert un autre accès à l'Asie centrale, un autre accès à l'histoire de la Bactriane et de l'Inde grecque : quelques voyageurs anglais, presque tous

[1] « La plupart de ces anciennes monnaies de la Bactriane, dit « M. de Meyendorff, se trouvent dans les ruines que l'on voit encore sur les bords de l'Amou : heureusement on commence en « Boukharie à rechercher ces monnaies, pour les vendre en Russie, « et les monnayeurs n'en fondent plus qu'en petite quantité. »

munis du prétexte honorable d'une mission diplomatique, avaient visité rapidement les contrées à l'ouest de l'Indus; mais des préoccupations de plus d'un genre ne leur avaient pas permis de donner leur attention à des recherches archéologiques; aussi les premières découvertes furent-elles dues au hasard, ainsi que les premières indications des trésors que renfermait le sol à peine effleuré de ces contrées; quelques monnaies bactriennes et indo-scythiques, qui avaient pour ainsi dire été entraînées par le cours du commerce, furent découvertes par M. J. Tod, sur les bords de la Yamounâ, et publiées par lui, quelques années plus tard, dans les Transactions de la Société asiatique de Londres : elles devinrent, pour M. A. W. de Schlegel, le sujet d'un mémoire où furent exposées des considérations aussi neuves qu'ingénieuses sur l'histoire que ces médailles devaient servir à éclairer. C'était plus que des noms et des types encore inconnus dans la numismatique bactrienne que révélaient ces précieuses médailles, c'était une numismatique nouvelle, et pour la forme des pièces et pour les légendes du revers; c'était une langue nouvelle dont on n'avait pas encore vu un seul mot; c'était une civilisation mixte, résultat immense et inconnu de l'expédition d'Alexandre dans ces contrées lointaines, civilisation dont on venait de recouvrer les premiers monuments. L'importance de la découverte une fois signalée, l'empressement fut grand dans l'Inde à continuer des recherches dont les premiers résultats avaient été reçus

et appréciés avec tant de faveur; des collections de médailles furent formées par des soins multipliés; celles qui s'étaient accrues pendant plusieurs années dans les établissements scientifiques furent examinées pour la première fois : M. Wilson décrivit, dans une intéressante notice, toutes les médailles que possédait le musée de la Société de Calcutta, et ne négligea, dans cet utile rassemblement de faits, aucun des renseignements qui pouvaient servir plus tard à l'explication complète des types et des légendes de ces monuments. La numismatique bactrienne ne doit malheureusement pas profiter de ce travail, et la série indienne est la seule qui présente des médailles d'un haut intérêt; encore la représentation en a-t-elle été confiée à une main inhabile et laisse-t-elle beaucoup à désirer pour la netteté et pour l'exactitude.

Vers ce temps la science entrait en possession des vastes régions autrefois soumises aux rois grecs de l'Inde et de la Bactriane. Des officiers français auxquels leur épée devait donner une nouvelle patrie, avaient fait accepter au prince qui gouvernait les contrées où avaient régné Taxile et Porus, une partie de notre civilisation, la discipline de nos armées : une occasion s'offrit à eux de rendre à la science un grand service, et ils y employèrent leur zèle et la haute influence qu'ils s'étaient acquise; par les soins de l'un d'eux fut exploré un monument depuis longtemps signalé par les voyageurs anglais comme un de ceux que la civilisation grecque avait laissés sur

cette terre étrangère, et auquel s'était tout d'abord attaché le souvenir d'Alexandre, destiné, lui aussi, à prêter l'illustration de son nom à tous les monuments antiques des contrées qu'il avait conquises. Les fouilles du *sthoûpa* de Mânikyâla restituèrent à la science historique des médailles d'une grande valeur, mais dont aucune ne remontait jusqu'à l'époque de la domination gréco-bactrienne. Cette exploration excita une grande attente parmi les personnes qui s'intéressaient à l'histoire ancienne de l'Orient : les copies et les empreintes qu'on reçut en Europe de quelques-uns de ces monuments ajoutèrent à l'intérêt qui avait accueilli la première nouvelle de leur découverte [1]. Cet unanime témoignage de faveur accrut encore le zèle des généraux français du Pendjab, et ils résolurent de consacrer tous les loisirs que leur laisseraient les armes, à faire sortir des pierres et de la poussière de ces contrées une histoire qu'il semblait leur avoir été réservé de rendre à la lumière; ils visitèrent les parties du Pendjab qui offraient de grandes étendues de ruines, et employèrent des indigènes à la recherche des médailles et à l'ouverture des *sthoûpa;* leurs efforts, habilement dirigés, furent suivis d'un succès au-dessous duquel étaient restées toutes les espérances. Déjà ils n'étaient plus seuls à exploiter cette mine si fé-

[1] Des empreintes de ces médailles, remises à M. Reinaud, ont été décrites par M. Saint-Martin dans une note insérée au Journal asiatique; elles m'ont été ensuite communiquées avec une obligeance que je ne puis assez m'empresser de reconnaître.

conde : un voyageur anglais, qui avait formé le projet de pénétrer jusqu'au centre de l'Asie, recueillit, en passant à travers le Pendjab et le Kaboul, un nombre assez considérable de médailles, les unes, malheureusement frustes, appartenant à la série gréco-bactrienne, les autres, dont plusieurs assez bien conservées, à la série indo-scythique : les difficultés qui entourèrent son voyage au delà des limites du Kaboul, ne lui permirent pas de continuer, sur les ruines de l'antique Balkh, à Bamian et aux environs de Boukhara, des recherches qui n'étaient point d'ailleurs l'objet principal de son excursion au delà de l'Imaûs. On eut à regretter de voir cette petite collection divisée entre plusieurs mains, perdre de son importance par la difficulté qu'on devait trouver à comparer entre eux les divers exemplaires de la même médaille, et à éclaircir par cette comparaison les doutes qui pouvaient naître sur le déchiffrement des légendes et l'explication des types. Le commerce du nord de l'Asie continuait cependant à apporter ses trésors en Europe, et quelques précieuses médailles reçues par la voie de Saint-Pétersbourg vinrent enrichir le cabinet de la Bibliothèque du Roi; elles fournirent à M. Raoul-Rochette l'occasion d'exposer d'intéressantes considérations sur les commencements du royaume grec de la Bactriane et sur quelques points de la mythologie orientale : ce travail fit apprécier les secours qu'on devait attendre, pour l'étude de cette histoire, de la comparaison des monuments et des textes, préparée par

une érudition étendue et dirigée par une ingénieuse critique.

Jusqu'à ce moment les médailles de la Bactriane et de l'Inde ne s'étaient encore produites que de loin en loin et en petit nombre à la fois; il fallait presque un effort de mémoire pour rassembler dans un ordre suivi, de toutes les parties de l'Europe et de l'Asie, des monuments, souvent uniques, dispersés entre tant de collections publiques et particulières. La science avait donc encore à désirer de réunir dans un seul cadre et sous une étude commune un nombre plus considérable de ces monuments, et de former un ensemble numismatique comparable à ceux qu'on possédait pour d'autres parties de l'Asie, qui pût servir à éclairer l'interprétation de chaque pièce par des rapprochements faciles et nombreux. Cette attente devait être bientôt remplie : de riches collections avaient été formées sur les ruines mêmes des villes grecques de la Bactriane et de l'Inde, des collections auxquelles ne pouvait se comparer aucune de celles qu'on avait vues jusqu'alors, ni pour la variété des noms et des titres de rois, ni pour la nouveauté des types, ni pour le nombre et la conservation des exemplaires. Le docteur Gerard, qui avait accompagné le lieutenant Burnes dans une partie de son voyage, et qui s'était séparé de lui pour explorer plus attentivement une partie des contrées qu'ils avaient traversées ensemble, avait recueilli dans le Kaboul et dans le Pendjab, par les soins de son *mounchi*, Mohan Lal, et par l'entremise du nawab

Djabar-khan [1], un nombre considérable de médailles bactriennes et indo-scythiques; il les présenta, à son retour, à la Société asiatique de Calcutta, dans l'intention de payer son tribut à la science, assuré que ces antiques monuments trouveraient d'habiles interprètes dans une réunion d'hommes aussi distingués par des mérites divers. Le musée de la Société s'était déjà enrichi, quelques jours auparavant, d'une magnifique collection formée par le scheikh Keramat-Ali, qui, après avoir accompagné le lieutenant Conolly dans son voyage à travers le Kaboul et le Khorasan, avait été choisi par le gouvernement anglais de l'Inde pour remplir les fonctions de résident dans la capitale de l'Afghanistan. En se rendant, dans le courant de l'année 1832, au poste qui lui avait été assigné, il avait pris avec lui, sur la recommandation de M. J. Prinsep, des exemplaires de toutes les planches de médailles qui avaient été gravées, soit dans les *Asiatic Researches,* soit dans le Journal de la Société de Calcutta, et celles qui avaient paru depuis ce temps lui avaient été régulièrement transmises : le plus heureux succès avait suivi des recherches desquelles on n'avait pu espérer d'abord que de faibles résultats, puisqu'elles ne devaient pas être dirigées par ces connaissances spéciales

[1] J'ai rapporté, dans la première partie de ma *Notice sur les découvertes archéologiques faites dans l'Afghanistan par le docteur Honigberger,* la négociation qui eut lieu entre ce voyageur et le nawab, sollicité par le docteur Gerard de lui procurer une collection de médailles bactriennes.

dont pouvaient se prévaloir les Européens qui avaient précédé Keramat-Ali dans ces contrées. La collection qu'il avait rassemblée et présentée à la Société de Calcutta était la plus riche que l'on eût encore vue; elle était inestimable pour le nombre prodigieux de pièces inédites qui s'y rencontraient et pour la parfaite conservation de ces pièces; il semblait que Keramat-Ali eût fait un choix facile là où d'autres avaient à peine trouvé quelques médailles frustes pour récompense et pour témoignage de leurs pénibles recherches; sa collection, dans laquelle se trouvaient représentées les diverses dynasties grecques et indo-scythiques de la Bactriane, et à laquelle étaient jointes quelques monnaies indiennes du moyen âge, ne comprenait pas moins de huit médailles d'or, cent vingt-huit médailles d'argent et deux cent quarante-sept médailles de bronze[1]. Qu'une masse si considérable de médailles eût été recueillie aux environs de Kaboul, on devait cependant à peine s'en étonner, depuis que l'on avait appris, par les communications de M. Masson, quels trésors nous réservait encore le sol de certaines parties de l'antique Bactriane. Cette contrée était devenue le domaine de M. Masson : il en avait

[1] Pour apprécier la richesse relative de cette inestimable collection, il faut remarquer que la collection rapportée par M. le général Allard ne contient que quatorze médailles d'or et trente-et-une médailles d'argent, et que la collection, d'ailleurs si précieuse, formée par M. Masson, ne présente que quatorze médailles d'or et d'argent, dont aucune n'appartient aux séries gréco-bactrienne et indo-scythique.

pris possession au nom de la science, il l'avait explorée, il l'avait fouillée pendant un séjour de plusieurs années; il avait habité partout où il y avait des ruines; et, comme s'il eût découvert de nouveau une terre perdue pendant plusieurs siècles, il avait imposé à ces ruines les noms anciens qu'il croyait leur avoir appartenu dans les temps auxquels se rapportaient les notions géographiques recueillies par Strabon et Ptolémée : c'était un empire au partage duquel il pouvait admettre des explorateurs dirigés par le même zèle, mais que personne ne pouvait lui disputer; car, depuis les derniers temps de la dynastie scythique qui avait remplacé les chefs macédoniens, il était, sans aucun doute, le premier Européen qui eût remué la poussière de ces ruines, le premier qui eût pénétré dans l'intérieur des *sthoûpa* pour y chercher de nouveaux débris d'une histoire dont il ne s'était conservé que quelques noms propres de rois et de peuples, comme pour constater une lacune immense dans l'ensemble de nos traditions sur les âges anciens. Au milieu de ces ruines M. Masson avait recueilli, entre autres monuments, un nombre considérable de médailles de toutes les dynasties qui avaient successivement dominé sur ces contrées. On eût pu croire que c'était un premier choix réservé par la fortune à sa généreuse curiosité, et que les ruines lui avaient gardé des trésors intacts; il n'avait fait cependant que glaner en passant là où plusieurs générations avaient annuellement recueilli d'abondantes mois-

sons; sa part était celle du dernier venu. Il faut entendre M. Masson raconter lui-même sa visite aux ruines de *Beghram*, dans le *Kohistan* de Kaboul, et essayer d'évaluer au poids les pertes que l'histoire a faites depuis plusieurs siècles sur ce point seulement.

« Dans le courant du mois de juillet (1833), « dit-il, je quittai la ville de Kaboul pour explorer « les districts situés au nord de cette ville, au pied « des monts *Hindoukouch*, dans l'intention de déter« miner l'emplacement d'*Alexandria ad Caucasum*. « Je dois réserver mon opinion sur ce point jusqu'au « moment où j'aurai consulté les autorités anciennes, « plusieurs localités pouvant convenir à cet empla« cement. Mais un résultat certain de mon excur« sion, ce fut la découverte des ruines d'une ancienne « ville d'une étendue considérable, gisantes dans la « plaine aujourd'hui nommée *Beghram*, près du con« fluent des rivières *Ghorbend* et *Pendjchir*, et à la « tête de la grande route qui conduit de *Khodjah* « *Khedri* du *Kohistan* à *Nedjrau*, *Taghau*, *Laghman* et « *Djelalabad*. Je ne tardai pas à apprendre qu'on re« cueillait tous les jours un nombre considérable « de médailles dans la plaine de *Beghram*, et ma « première exploration me mit en possession de « quatre-vingts pièces environ, que j'eus, il est vrai, « beaucoup de peine à me procurer, parce que ceux « qui les possédaient suspectaient d'abord les motifs « de ma recherche. La découverte de médailles aussi « précieuses devait naturellement accroître mon zèle; « aussi ai-je réussi, la défiance de ces gens une fois

« dissipée, à recueillir en différentes fois, jusqu'à ce
« moment (novembre 1833), dix-huit cent soixante-
« cinq pièces de bronze et quatorze pièces d'or et
« d'argent, ces dernières appartenant aux époques
« indienne et arabe. Plusieurs de ces pièces n'ont
« sans doute aucune valeur : je les ai néanmoins con-
« servées dans l'espérance d'obtenir plus tard des
« exemplaires parfaits de chaque type et de chaque
« variété : je n'ai réussi qu'en partie dans ce projet;
« telle est en effet la diversité des médailles recueil-
« lies en ce lieu, que chaque masse de cent ou cent
« cinquante pièces m'en présente régulièrement une
« ou plusieurs qui m'étaient jusqu'alors inconnues.
« Je dois observer qu'à mon retour à Kaboul de ma
« première excursion, j'y trouvai deux personnes
« occupées de la recherche des médailles : je leur
« cédai la ville et portai exclusivement mon atten-
« tion sur un champ d'explorations plus éloigné et
« plus étendu, celui de *Beghram*. Comme mon objet
« d'ailleurs n'était pas seulement de rassembler des
« médailles, mais de les faire servir à des recher-
« ches utiles, je me félicitai de trouver l'occasion de
« former une collection dans un lieu donné, avec
« lequel les médailles qui la composaient devaient
« nécessairement avoir un certain rapport. Je pré-
« sume que le nombre des médailles qu'on trouve
« annuellement dans la plaine ou *decht* de *Beghram*
« ne peut être évalué à moins de trente mille, indé-
« pendamment des anneaux, des sceaux et d'autres
« menus objets semblables. Les médailles d'or et

« d'argent ne se rencontrent que rarement. Si nous « admettons que cinq siècles se sont écoulés depuis « la complète destruction de cette cité (et il serait « possible, je pense, d'en fournir des preuves néga- « tives); si nous admettons également, ce qui me « paraît vraisemblable, qu'un nombre aussi consi- « dérable de médailles a été retiré, chaque année, « de ces ruines, nous obtenons un nombre total de « cinquante millions de pièces, nombre prodigieux « et qui seul devrait appeler sur ces débris d'une « grande cité une curiosité empressée. Les trésors « des ruines de Beghram, jusqu'au moment où je « suis venu en détourner une partie, ont été régu- « lièrement envoyés à la fonte, soit à la monnaie « de Kaboul, soit dans les fourneaux des ouvriers en « cuivre de cette ville et de Tcharikar [1]. La récolte « de ces médailles est faite par des bergers afghans : « ils les vendent au poids et à vil prix à des *misger* « ou cuivriers ambulants, qui visitent leurs tentes « de temps à autre : ceux-ci les fondent pour leur « propre compte ou les revendent, avec quelque « profit, aux officiers de la monnaie. »

Alors même qu'on n'adopterait pas l'évaluation de M. Masson et qu'on éviterait d'exagérer, en même temps que les pertes de l'histoire, les regrets que nous leur devons, on serait encore effrayé de l'activité de cette singulière industrie, qui tire de ces ruines, comme d'une mine immense et inépui-

[1] Cette ville est probablement celle que le docteur Honigberger nomme *Tchahrkar*.

sable, pour le convertir à un nouvel usage, un métal déjà marqué de l'empreinte du travail humain, un métal qui a seul conservé tant de noms effacés de tous les autres monuments. On ignore depuis combien de siècles ou d'années cette mine est exploitée, combien de noms y ont péri, combien de documents pour la connaissance des mœurs et des religions antiques y ont été détruits; mais cette incertitude même, s'ajoutant à celle que produit le défaut de témoignages historiques, ne nous permettra jamais d'être assurés de posséder la série complète des noms des rois grecs ou scythes de la Bactriane et de l'Inde; car on peut apprécier par des conjectures les ravages du temps, mais non pas une destruction active et intelligente, hâtée par la cupidité. C'était cependant sur ce sol épuisé que M. Masson avait recueilli un trésor : il convient de donner ce nom à une collection riche de tant de monuments nouveaux qui ne se reproduisent que dans une seule des autres collections formées jusqu'à présent dans ces contrées. M. Masson ne voulut pas priver longtemps les savants des résultats de si précieuses découvertes, et il adressa à la Société asiatique de Calcutta des esquisses et une description des plus belles médailles de sa collection : le docteur Gerard, qui avait rencontré M. Masson à Kaboul, certifia, en les transmettant à la Société, la parfaite exactitude des esquisses. On doit croire que ce témoignage fut donné par complaisance; car ces dessins, à en juger par le *fac simile* qui en a été publié par M. Prin-

sep dans son journal, laissent beaucoup à désirer sous le double rapport de la correction et de la fidélité; j'ajoute avec regret, obligé d'apprécier un travail auquel je me référerai plus d'une fois dans la suite de cette notice, que le mémoire joint aux esquisses n'est pas non plus exempt de négligences et d'inexactitudes : on n'en doit pas moins accueillir avec empressement des communications d'un si haut intérêt, qui, au mérite d'enrichir la science d'un nombre considérable de faits nouveaux et inattendus, joignent celui d'indiquer avec précision la provenance de tous les monuments qu'elles font connaître. On doit désirer que la Société asiatique de Calcutta accorde au zèle si louable de M. Masson, des encouragements qui lui permettent de continuer son exploration archéologique avec de nouveaux succès.

Pendant que M. Masson visitait les ruines de la plaine de *Beghram*, un autre européen, le docteur Honigberger, arrivait à Kaboul, et profitant des avantages que lui offrait la faveur du nawab Djabarkhan, parcourait les montagnes aux environs de cette ville pour dépouiller les *sthoûpa* des objets antiques qu'ils renfermaient. Ce fut en présence de ces monuments que les deux hardis voyageurs se rencontrèrent; ils associèrent pendant quelques jours leurs recherches, et en obtinrent des résultats que je me contenterai de rappeler ici, parce que j'ai essayé de les apprécier dans un autre mémoire. L'ouverture des *sthoûpa* procura au docteur Honigberger quelques médailles de

bronze de peu de valeur, et une médaille d'or du roi *Mokadphisès*, qui restera un des monuments les plus remarquables de l'époque de la domination scythique dans la Bactriane [1]; ces pièces, ajoutées à celles que ce voyageur avait déjà recueillies à Kaboul et dans les villages environnants, formèrent le premier fonds d'une collection qui, sur la route de Kaboul à Boukhara, s'accrut, pour ainsi dire à chaque station de la *kafilah*, de pièces nouvelles et importantes, jusqu'à ce qu'elle fût complétée dans cette dernière ville par l'acquisition d'une curieuse médaille d'or appartenant à la série de celles qu'on désigne par le nom d'indo-scythiques. Cette collection fut vue et admirée à Saint-Pétersbourg, mais elle n'entra point dans les musées publics et particuliers de cette ville, qui avaient jusqu'alors retenu presque toutes les médailles bactriennes venues de Boukhara; apportée dans l'occident de l'Europe, elle mit pour la première fois sous nos yeux des monuments que nous ne connaissions encore que par des représentations et des descriptions plus ou moins exactes; elle devint, pour quelques personnes en particulier, l'objet d'une étude spéciale, suivie avec cet intérêt qui s'attache toujours aux questions d'une étendue presque illimitée, où tout est encore à découvrir. M. Raoul-Rochette trouva dans cette collection la matière d'un intéressant supplément à sa première notice; il en

[1] Cette pièce a été décrite dans la première partie de la *Notice sur les découvertes archéologiques faites par M. Honigberger dans l'Afghanistan.*

décrivit les pièces les plus importantes, discuta de nouveau les textes anciens qui se rapportaient aux noms royaux inscrits sur ces monnaies, et indiqua les points d'histoire qui pouvaient recevoir un nouveau jour de la découverte de monuments mieux conservés ou présentant des types nouveaux : ainsi le docteur Honigberger avait procuré à la science deux importantes acquisitions. Elle allait recueillir un don plus précieux encore et qui devait faire naître pour elle l'embarras de richesses inattendues. Tels étaient, en effet, les succès qu'elle avait obtenus sur ce point depuis quelques années, qu'ils s'étaient tous successivement effacés l'un l'autre. Les correspondances et les journaux anglais de l'Inde avaient annoncé qu'une riche collection de médailles bactriennes, formée par les soins de M. le général Ventura, n'attendait, pour être transportée en France, qu'une occasion favorable et qui en assurât la conservation : cette occasion s'offrit, telle qu'une meilleure ne pouvait se rencontrer ; M. le général Allard avait obtenu de Randjit-Singh la permission de faire le *pèlerinage* de la patrie ; il reçut sous sa garde la précieuse collection de son compagnon d'armes, et y joignit quelques médailles qu'il avait lui-même recueillies dans ses marches [1]. Pendant son séjour à Calcutta,

[1] C'était aussi pendant le cours d'une expédition, et en quelques jours seulement, que le général Ventura avait formé sa précieuse collection : ce renseignement, intéressant sous plus d'un rapport, se trouve consigné dans le passage suivant d'une lettre écrite par le général : « Me trouvant campé, pendant le mois de janvier dernier,

il soumit cette collection à l'examen des membres de la Société asiatique. Elle trouva un digne appréciateur dans le secrétaire de la Société, M. J. Prinsep, qui s'était livré à l'étude de la numismatique bactrienne et indo-scythique avec une prédilection justifiée par d'heureux succès; bien que cette étude n'eût obtenu que les loisirs d'une vie consacrée aux sciences physiques et naturelles, elle avait été suivie avec une si ingénieuse activité, et dirigée par une justesse d'esprit si constante, qu'elle avait résolu un grand nombre de difficultés qui avaient été tout au plus indiquées par des recherches spéciales annoncées avec plus de prétention. M. J. Prinsep eut la complaisance de mettre la collection en ordre et d'y joindre un catalogue sommaire, destiné pour ainsi dire à lui servir d'index et à faciliter les premières recherches aux personnes qui seraient chargées, à Paris, du soin de la classer et de la décrire systématiquement : on doit regretter que M. J. Prinsep se soit abstenu, par une modeste réserve, de rédiger un catalogue numismatique et critique d'une collec-

« entre l'Hydaspe et l'Indus, je me disposais à faire de nouvelles « recherches et à visiter moi-même plusieurs ruines que je savais « exister dans ces contrées, lorsqu'un coup de paralysie vint m'arrêter dans mes dispositions : j'envoyai alors mes gens à la découverte, et je fus assez heureux pour les voir revenir avec une collection de belles médailles. Je viens de les remettre à M. Wade, « qui vous les fera parvenir, je pense, par les soins de M. Allard, qui « se rend en ce moment à Calcutta. N'ayant pas été moi-même sur « les lieux, je ne puis accompagner ces médailles que de quelques « notes sur les endroits où elles ont été trouvées. » Ces notes ont été malheureusement distraites de la collection.

tion qu'il avait les moyens d'illustrer avec plus de succès que personne, trouvant de nombreuses pièces de comparaison dans les collections de Keramat-Ali et du docteur Gerard. Une grande attente avait été excitée à Paris par l'annonce des trésors que l'Inde nous envoyait; le général Allard, sollicité dès son arrivée par l'impatiente curiosité de plusieurs orientalistes, leur permit avec une obligeance empressée, dont le souvenir leur sera toujours présent, la vue et l'étude de sa précieuse collection. Il avait annoncé l'intention d'en faire hommage au Roi, en le priant d'en disposer comme il le jugerait le plus convenable, en faveur de la science[1]; il voulut ajouter encore au mérite de cette offre, en présentant la collection rangée de manière à ce qu'il fût facile d'en reconnaître à la première vue la richesse et la variété. Invité par sa confiance et son amitié à entreprendre ce travail, je classai dans un ordre chronologique probable toutes les pièces qui, par leur conservation ou, à défaut de ce mérite, par leur extrême rareté, me parurent dignes d'être admises dans ce choix, et je les décrivis succinctement par séries et sous des numéros de renvoi, pour en rendre la recherche plus commode. Cette première étude, quelque rapide qu'elle fût, me permit d'apprécier la haute importance de ce magnifique ensemble numismatique, dans lequel se résume pour ainsi dire l'histoire de la contrée dont le sol nous l'avait réservé,

[1] Une méprise qu'il est inutile d'expliquer ici avait fait croire que cette collection était destinée à la Société asiatique de Paris.

et où se trouvent représentées tant de civilisations successives et diverses par leurs caractères les plus distinctifs, les langues et les accidents de leur emploi, les symboles religieux et les noms mythologiques, les traditions sur l'origine ethnique rappelées dans les types, et enfin les variations de l'art, indices presque toujours certains des modifications de l'état social. Cette grande page de bronze d'une histoire perdue a enrichi le cabinet de la Bibliothèque du Roi, qui n'avait pas fait depuis longtemps une aussi précieuse acquisition. Tous les genres d'intérêt se réunissent en effet pour donner une plus haute valeur à cette belle collection; les documents historiques qu'elle restitue à notre étude ne font pas son seul mérite; on se rappellera, en admirant cet inestimable trésor, que les hommes généreux à qui nous en devons la possession ont renouvelé, après plusieurs siècles, dans l'Inde et dans la Bactriane, la gloire des armes européennes, et ont, dans ces quinze dernières années, mêlé, à l'honneur de leur patrie, leur nom et leur influence à tous les évènements des vastes contrées où combattit Alexandre et où régna Démétrius; ainsi cette collection sera pour ainsi dire un monument de l'histoire des temps anciens et de celle des temps modernes.

Peu de personnes avaient attaché à cette collection plus d'espérances que l'auteur de cette notice, et avaient attendu avec une plus vive impatience d'être mises en possession des faits nouveaux qu'elle devait produire dans la science. Mon attention avait

été depuis quelques années dirigée sur l'intéressant sujet de recherches que présentait la numismatique bactrienne et indo-scythique; j'avais trouvé un attrait particulier dans une étude nouvelle où l'observation devait être presque toujours heureuse à condition d'être patiente, et où chaque découverte, quelque peu importante qu'elle fût en elle-même, en préparait d'autres qui pouvaient répandre une lumière inattendue sur des faits jusqu'alors mal compris; car dans aucune étude historique la part de la numismatique n'avait été plus belle; elle était toute l'histoire. L'ingénieux mémoire de M. A. W. de Schlegel où tant de faits intéressants avaient été rassemblés dans un ordre si heureux, fut le point de départ de mes études; après avoir constaté l'état de la science à ce moment, je reportai mon attention sur les médailles que M. J. Tod avait fait connaître, et je réussis à faire quelques observations nouvelles sur les légendes et les types de ces pièces : des médailles indiennes avec des légendes sanscrites avaient également été publiées par cet orientaliste; je les rapprochai de celles qui étaient gravées dans le bel ouvrage de M. W. Marsden, et assez heureux pour ajouter quelques conjectures au petit nombre de celles dont elles avaient été l'objet, je réunis l'étude de la numismatique indienne à celle de la numismatique bactrienne et indo-scythique. J'avais dès ce moment rattaché à la série bactrienne la médaille sur laquelle Swinton avait cru reconnaître le nom de *Monnesès*, et le fragment de légende (*βα*) CIΛEωN MEΓAC m'avait

suggéré l'idée de compléter par les mots ϹѠΤΗΡ ΜΕΓΑϹ, la légende de la médaille où je lisais alors avec M. de Schlegel le nom d'*Edobigris*. Dès ce moment aussi je recueillais dans les auteurs chinois les notices si intéressantes qu'ils ont données, dès le premier siècle avant notre ère, des monnaies des peuples occidentaux avec lesquels ils étaient entrés en rapports dans le siècle précédent. L'usage qui me fut accordé des empreintes de quelques-unes des médailles trouvées dans le *tope* de Mânikyâla me donna lieu d'ajouter de nouvelles observations à celles que j'avais déjà rassemblées, et, ce fut le résultat le plus positif de mes recherches, de rappeler à la série indo-scythique la belle médaille d'or sur laquelle Pellerin, qui l'avait publiée, croyait retrouver les caractères des Sabéens; ce fut précisément la comparaison de cette médaille avec une autre médaille d'or du même style et de la même époque, découverte à Mânikyâla, qui me fit reconnaître des caractères grecs altérés dans des légendes où je n'avais cherché jusqu'alors que les vestiges indéchiffrables d'une écriture orientale inconnue; je ne tardai pas à identifier avec ces caractères ceux que présentent les médailles indo-scythiques de bronze gravées sous la direction de M. J. Tod. J'avais conçu des soupçons au sujet de ces gravures qui sont d'un si bel effet, mais réellement d'une si déplorable inexactitude; je priai M. J. Tod de me communiquer les empreintes de ces pièces, et d'y joindre celles des autres médailles appartenant aux mêmes

temps et aux mêmes contrées, qu'il n'avait pas jugé à propos de publier; sa réponse, en m'annonçant qu'il se proposait de continuer ses recherches sur les médailles *Parthiques*, c'est ainsi qu'il les désignait, ne me permit pas d'insister : on doit regretter que la santé de M. J. Tod l'ait empêché de publier, comme c'était son intention, des monuments dont la rareté eût alors excusé l'imperfection, mais auxquels les découvertes les plus récentes n'ont sans doute laissé aucune valeur. Tels étaient les résultats que j'avais obtenus de mes recherches, lorsqu'on reçut en Europe l'annonce du Mémoire de M. Wilson sur la numismatique indienne et les premières nouvelles des découvertes du lieutenant Burnes. Loin de vouloir prévenir par la publication de mes résultats les travaux qu'on pouvait exécuter dans l'Inde avec plus de secours de tous les genres, je me proposai de profiter, pour mon propre travail, des faits nouveaux ou mieux présentés, des observations plus complètes que l'on était en droit d'attendre des savants anglais. Les planches jointes au mémoire de M. Wilson m'offrirent en effet de nombreux sujets d'étude; les curieuses médailles qu'elles contiennent m'apportèrent la confirmation d'un fait que l'examen d'un trop petit nombre de monuments ne m'avait jusqu'alors permis que de soupçonner, fait d'une immense importance et qui représente pour ainsi dire toute une histoire : c'est la connexion évidente de la numismatique indienne des temps anciens avec la numismatique indo-scythique; c'est la continuité de traditions qui se pro-

duit dans le choix des types, dans celui du symbole monétaire, dans l'imitation de jour en jour moins heureuse d'un art étranger, dans la présence sur la même pièce de caractères grecs et de caractères *dêvanâgarî*, dans la représentation de divinités indiennes portant des attributs de divinités grecques, seul témoignage positif qui nous soit parvenu sur le syncrétisme mythologique qui a prévalu, vers le premier et le second siècles de notre ère, dans la partie occidentale de l'Inde. Les découvertes du lieutenant Burnes me fournirent de nouveaux matériaux pour l'étude de cette époque de transition. M. J. Prinsep recueillait alors l'héritage littéraire de M. Wilson, et continuait les recherches de ce savant sur la numismatique de l'Inde et de la Bactriane avec un succès qui répondait à son zèle; le journal dont il dirigeait la publication avec une si louable activité devint pour ainsi dire le musée de l'Inde, et réunit en deux années un plus grand nombre de monuments historiques que les *Asiatic Researches* n'en avaient recueilli pendant près de quarante ans : les découvertes, encouragées par l'accueil qu'elles étaient assurées de trouver à la Société asiatique de Calcutta, se succédèrent dès lors à si peu d'intervalle les unes des autres, que ce fut bientôt une tâche difficile que de les constater dans leur ordre, d'en rapprocher les résultats et d'en déduire les témoignages qu'elles pouvaient rendre à l'histoire. Les matériaux que j'avais rassemblés pour mon travail s'étaient d'ailleurs accrus, par l'obligeance de M. le docteur Forskall et

de M. J. de Hammer, des empreintes de plusieurs médailles indo-scythiques et indiennes, inédites et du plus haut intérêt, conservées au British Museum et au Musée impérial de Vienne; je m'adressai à M. J. Prinsep pour obtenir celles des médailles bactriennes et indo-scythiques publiées par ses soins : j'attachais d'autant plus d'importance à recevoir ces ectypes que, dès ma première tentative pour déchiffrer les quatre ou cinq légendes bactriennes qu'on connaissait alors en Europe, j'avais senti le besoin de travailler en présence des monuments mêmes, et j'avais compris que la représentation la plus exacte ne pouvait qu'imparfaitement les suppléer. La communication qui me fut libéralement donnée par le docteur Honigberger de sa précieuse collection ne me laissa bientôt plus rien à désirer; cette collection présenta à mon étude un nombre considérable de légendes bactriennes d'une parfaite conservation, et me permit de déterminer avec certitude diverses particularités de la lecture et la valeur de plusieurs lettres; ces résultats ont reçu de l'examen des médailles rapportées par M. le général Allard une confirmation nouvelle et une extension inattendue. Bien que la collection du docteur Honigberger eût doublé les proportions de mon travail et m'eût donné lieu de le rédiger dans une autre forme, les espérances que j'avais conçues des découvertes du général Ventura me firent différer la publication de mes recherches jusqu'au moment où j'aurais pu les compléter par les notions nouvelles que devait nécessairement

introduire dans la science une collection où l'on signalait un nombre si considérable de pièces jusqu'alors inconnues. J'aurais omis ces détails, dont l'intérêt est tout personnel, si je n'avais désiré prendre date en faveur d'études qui ne s'étaient point produites jusqu'ici, mais dont les résultats peuvent être attestés par quelques personnes auxquelles je les avais successivement indiqués. Le seul avantage que je veuille prendre de cette déclaration, c'est de ne point devoir emprunter à l'autorité d'autres personnes les résultats que j'ai moi-même obtenus, et de ne me tenir obligé que pour ce que je leur dois réellement. Il serait d'ailleurs inopportun, dans l'état actuel de cette étude, d'insister sur quelques conjectures plus ou moins heureuses auxquelles le défaut de monuments bien conservés pouvait laisser un mérite incertain, mais qui devaient en être privées dès que la science se serait enrichie de monuments dont l'interprétation ne pût donner lieu à aucun doute. Je n'ai pas à regretter d'avoir différé la publication de mes recherches; elles se sont rectifiées sur quelques points en s'étendant sur beaucoup d'autres; c'est l'avantage des travaux qui ne sont pas trop hâtés, de remplacer successivement les doutes ou les erreurs par des opinions plus exactes, de résumer les découvertes antérieures et de tirer de leur rapprochement des lumières nouvelles; c'est un avantage auquel ne saurait être comparé aucun succès de priorité; une étude qui attend les faits au lieu de les prévenir est la seule qui réunisse sous une vue d'ensemble des notions

qui, isolées, n'eussent présenté qu'un faible intérêt, mais qui, par leur connexion, constituent une science.

La collection rapportée par M. le général Allard présentait des faits nouveaux d'une telle importance et en si grand nombre, que les résultats obtenus des recherches précédentes, pouvaient être considérablement modifiés par ces récentes acquisitions de la science; c'était une occasion aussi favorable que je pouvais la désirer de réunir mes nouvelles études à mes premières observations, dans un travail étendu et complet, pour l'état actuel de la science, sur la numismatique de l'Inde et de la Bactriane, depuis les commencements de la domination des Grecs dans ces contrées jusqu'au dixième siècle de notre ère; aussi m'étais-je proposé de ne pas différer plus longtemps la publication de ce travail, dont les matériaux, successivement amassés et mis en ordre, n'attendaient plus que les formes de la rédaction; si cette publication a été indéfiniment remise, c'est que les espérances qu'il m'avait été permis de concevoir à ce sujet ont été déçues inopinément, et que les obstacles qui se sont élevés sont de ceux que ne pouvaient prévenir ni l'intention la plus décidée, ni les moyens littéraires les mieux préparés d'exécuter un semblable travail[1]. Ce mémoire devait comprendre

[1] Je saisis cette occasion de déclarer que les circonstances qui ont retardé la publication d'un travail plus considérable, où doivent être recueillis les documents authentiques de l'histoire de l'Inde au moyen-âge, sont également indépendantes de ma volonté, et qu'il n'est pas à ma disposition de les faire cesser.

une exposition des progrès si rapides de cette nouvelle numismatique (les pages précédentes n'en contiennent qu'un extrait), des considérations sur l'emploi normal de l'or, de l'argent et du cuivre, ainsi que sur la valeur légale des monnaies dans l'antiquité bactro-indienne, la discussion de l'importante question de l'originalité de l'art monétaire dans la Bactriane et dans l'Inde, question qu'on peut dès à présent résoudre négativement; les témoignages des auteurs orientaux, et en particulier des historiens chinois, sur les monnaies des différents peuples qui ont successivement occupé les contrées de l'Asie centrale; les témoignages des mêmes auteurs sur les langues et les écritures de ces peuples; la description exacte et complète de toutes les médailles connues en Europe jusqu'à ce jour, qui peuvent être rapportées aux trois séries dites gréco-bactrienne, indo-scythique et indienne des temps anciens; les résultats obtenus des essais faits pour déchiffrer les légendes en caractères inconnus qui se trouvent sur un grand nombre de ces médailles; les inductions qu'on peut tirer des types et des légendes pour confirmer et éclaircir les témoignages historiques en petit nombre, qui nous ont été conservés sur la domination des Grecs dans la Bactriane et dans l'Inde, sur les dynasties scythiques qui les ont remplacés, et sur les diverses dynasties indiennes qui se sont partagé l'Inde supérieure pendant les premiers siècles de l'ère chrétienne. Mon intention était de réunir sur des planches gravées avec soin toutes les médailles de ces diverses

séries dont les originaux ou les empreintes m'auraient été accessibles, afin de ne rien laisser à désirer de ce qui pouvait contribuer à rendre ce travail plus utile.

Ne pouvant plus prévoir une occasion prochaine de publier ce mémoire, je me suis décidé à en détacher une partie et à la présenter comme un spécimen de l'ensemble de mes recherches; le choix de ce spécimen était facile, car il m'était indiqué par l'intérêt qu'avait récemment excité la dernière collection reçue de l'orient, par le soin qui m'avait été confié d'en rédiger le catalogue, et plus encore par l'invitation que m'avaient adressée quelques personnes de publier ce premier aperçu d'une si importante accession à la numismatique baetrienne. J'ai déféré à ce désir avec d'autant plus d'empressement qu'une occasion m'était offerte de rectifier quelques erreurs ou quelques omissions échappées à mon attention dans la rapidité de ce premier travail, et de décrire avec plus de précision et de développements certains types et certaines particularités numismatiques. J'ai donc reproduit le catalogue des séries bactrienne et indo-scythique avec quelques corrections et additions; je n'ai admis de la série indienne que trois médailles, et l'exception faite en leur faveur est justifiée par leur rareté ou par l'importance des questions historiques qu'elles font naître; j'ai voulu seulement faire reconnaître dès à présent l'imitation qui se produit dans les anciennes monnaies indiennes des monnaies attribuées aux dynasties indo-scythiques, qui ont succédé aux dynasties grecques de la

Bactriane et de l'Inde. Le sujet de la numismatique indienne, qui reçoit chaque jour une nouvelle extension et une nouvelle importance des découvertes faites dans l'Inde centrale, moins accessible et moins étudié que celui de la numismatique bactrienne, peut être réservé pour le temps où il me sera permis de comprendre dans un seul travail toutes les médailles connues de cette contrée. La forme simplement descriptive d'un catalogue ne pouvait admettre les discussions historiques et mythologiques que suscitent en si grand nombre des monuments d'une histoire où tout est encore sujet de doute et de conjectures, où les points qui paraissent avoir été déterminés avec le plus d'exactitude par les recherches les plus minutieuses peuvent être déplacés de plusieurs années, transportés d'une contrée à une autre par le seul témoignage d'une médaille inédite ou d'une légende plus heureusement déchiffrée; j'ai placé ces observations à la suite du catalogue, comme un commentaire qu'on pourra trouver quelquefois trop prolixe sur un texte qui peut paraître trop peu explicite. Je n'ai présenté aucune conjecture sur les légendes en caractères bactriens, parce que l'interprétation de ces légendes doit être le sujet d'un mémoire spécial auquel une extrême indulgence a réservé ailleurs une place qu'il ne peut mériter d'occuper : j'essaierai dans ce travail de déterminer la valeur des caractères et les affinités de la langue dont ces médailles nous ont, après tant de siècles, révélé l'existence. Bien que je ne me sois proposé dans cette notice que de faire

connaître la riche collection présentée à la France par M. le général Allard, je ne me suis pas interdit de rapprocher les pièces qui la composent de plusieurs de celles qui se trouvent dans d'autres collections, et qui présentent avec les nôtres des analogies ou des différences intéressantes pour l'explication de quelques types ou pour l'éclaircissement de quelques points d'histoire et de mythologie ; je me suis particulièrement attaché à décrire, d'une manière aussi exacte que le permettent les esquisses imparfaites publiées dans le Journal de la Société de Calcutta, les médailles les plus importantes de la collection formée par M. Masson, et à justifier les doutes que m'ont inspirés plusieurs des conjectures de ce zélé voyageur sur les diverses dynasties grecques qu'il reconnaît dans la Bactriane, et sur l'ordre de succession des princes qu'il admet dans chacune de ces dynasties. J'ai profité avec un grand empressement, pour l'interprétation des types et des légendes des médailles indo-scythiques, du rassemblement de faits que me présentait un mémoire de M. J. Prinsep, publié dans son intéressant journal ; lorsque mes conjectures se sont accordées avec les siennes, je n'ai pas négligé de m'autoriser de cette heureuse rencontre d'opinions, et lorsque j'ai eu le regret de ne pouvoir admettre ses interprétations, je me suis fait un devoir d'exposer les motifs qui ne permettaient pas de les accepter.

SÉRIE DES ROIS GRECS DE LA BACTRIANE ET DE L'INDE.

Médailles d'argent.

I. *Agathocles.*—Tétradrachme : *tête de roi* ceinte d'un diadème et tournée à droite, avec le commencement du buste vêtu de la chlamyde. — Revers : *Jupiter debout,* appuyé de la main gauche sur son sceptre, portant sur la main droite étendue une petite figure d'*Artemis Lampadophore* ou *Artemis Persique,* qui tient un flambeau de chaque main; dans le champ, un monogramme; légende disposée latéralement en deux lignes : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΓΑΘΟΚΛΕΟΥΣ. D'un excellent travail et d'une belle conservation [1].

II. *Ménandre.* — Hémidrachme : *tête de roi* couverte d'un casque et tournée à droite, avec le commencement du buste vêtu de la chlamyde; légende : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΩΤΗΡΟΣ ΜΕΝΑΝΔΡΟΥ. — Revers : *Minerve Thessalienne* ou *Promachos,* tournée à gauche, étendant le bras gauche couvert de l'égide, lançant la foudre de la main droite; dans le champ, un monogramme; légende bactrienne disposée circulairement. D'une bonne fabrique et d'une belle conservation.

III. *Ménandre.* — Hémidrachme : *tête de roi* nue et diadémée, tournée à gauche, avec le commencement du buste; l'épaule gauche est revêtue de l'égide, et le bras droit lance un javelot; légende : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΩΤΗΡΟΣ ΜΕΝΑΝΔΡΟΥ. — Revers : *Minerve Thessalienne* tournée à gauche, étendant le bras gauche couvert de l'égide, lançant la foudre de la main droite; dans le champ, un monogramme; légende bactrienne disposée circulairement. D'une bonne fabrique et d'une assez belle conservation.

IV. *Démétrius.*—Triobole : *tête de roi* tournée à droite, diadé-

[1] Cette pièce, suivant l'indication de M. Prinsep, a été trouvée à *Ravil Pindi.*

mée et couverte de la dépouille d'une tête d'éléphant. — Revers : *Hercule debout,* se couronnant d'une main, soutenant de l'autre la peau de lion et la massue; légende disposée latéralement en deux lignes : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ. D'un admirable travail et d'une parfaite conservation.

v. *Apollodote.*—Hémidrachme : *tête de roi* nue et ceinte du diadème, tournée à droite, avec le commencement du buste vêtu de la chlamyde; légende circulaire : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΩΤΗΡΟΣ ΚΑΙ ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ ΑΠΟΛΛΟΔΟΤΟΥ. — Revers : *Minerve Promachos* tournée à gauche, étendant le bras gauche couvert de l'égide, lançant la foudre de la main droite; dans le champ, un monogramme; légende bactrienne disposée circulairement. Huit exemplaires de coins différents; d'une bonne fabrique; presque tous bien conservés [1].

vi. *Apollodote.*—Drachme de forme carrée, l'unique médaille d'argent de cette forme connue jusqu'à ce jour : *éléphant en marche,* ceint vers le milieu du corps d'une ligne de globules qui représentent vraisemblablement des grelots; légende distribuée sur trois côtés : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΠΟΛΛΟΔΟΤΟΥ ΣΩΤΗΡος; monogramme sous le type. — Revers : *bœuf à bosse* en marche; légende en caractères bactriens disposée sur trois côtés. D'un excellent travail et d'une belle conservation.

vii. *Eucratidas.* — Tétradrachme : *tête de roi* couverte d'un casque. —Revers : *les Dioscures en course,* tenant des lances et des palmes; monogramme dans le champ; légende : ΡΥΣΙΛΕΩΣ ΜΕΓΑΛΟΥ ΕΥΚΡΑΤΑΟΥ (sic). De fabrique barbare et d'assez belle conservation.

viii. *Eucratidas.* — Drachme : *tête de roi* nue et ceinte d'un

[1] Il se trouvait originairement dans la collection onze exemplaires de cette pièce, dont deux ont été cédés à M. J. Prinsep; six seulement sont entrés au cabinet des médailles de la Bibliothèque royale.

diadème, tournée à droite.—Revers : *les Dioscures en course,* tenant des lances et des palmes ; lettre A et monogramme dans le champ ; légende disposée sur deux lignes : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΕΥΚΡΑΤΙΔΟΥ. D'une bonne fabrique.

IX. *Antimachus.*—Hémidrachme : *figure de la Victoire* debout, présentant une palme de la main droite ; monogramme dans le champ ; légende disposée circulairement : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΝΙΚΗΦΟΡΟΥ ΑΝΤΙΜΑΧΟΥ. — Revers : *le prince à cheval,* les bandelettes flottant derrière la tête ; légende en caractères bactriens disposée circulairement. De travail médiocre et d'assez belle conservation.

X. *Philoxène.*—Didrachme : *tête de roi* tournée à droite, diadémée et couverte d'un casque, avec le commencement du buste vêtu de la chlamyde ; légende disposée circulairement : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΙΚΗΤΟΥ ΦΙΛΟΞΕΝΟΥ. — Revers : *le prince à cheval* en course ; dans le champ, un monogramme ; légende circulaire en caractères bactriens. D'un bon style et d'une belle conservation [1].

XI. *Vonones.* — Hémidrachme : *le prince à cheval,* tenant une lance inclinée en avant, les bandelettes du diadème flottant derrière la tête ; légende disposée circulairement : *βασιλεως* ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΜΕΓΑΛΟΥ ΟΝΩΝΟΥ. — Revers : *Jupiter debout,* appuyé de la main gauche sur son sceptre, tenant la foudre de la main droite ; légende circulaire en caractères bactriens. D'un travail inférieur à celui des pièces précédentes, et d'une conservation défectueuse [2].

XII. *Vonones.*—Hémidrachme : *le prince à cheval,* tenant une lance inclinée en avant, les bandelettes du diadème flottant derrière la tête ; légende disposée circulairement, en grande partie effacée par le frottement : *βασιλεως βασ*ΙΛΕΩΝ ΜΕΓ*αλου ονωνου.* — Revers : *figure de la Victoire,* tenant d'une main une palme, à laquelle sont attachées des

[1] Cette pièce, suivant M. J. Prinsep, est du poids de 144 grains.
[2] Cette pièce, suivant M. J. Prinsep, est du poids de 36,4 grains.

bandelettes, et de l'autre main étendue un objet indistinct; dans le champ, un monogramme grec et un caractère bactrien; légende bactrienne disposée circulairement, et en grande partie effacée. D'un travail semblable à celui de la précédente, et d'une conservation défectueuse.

XIII. *Azilises.*—Tétradrachme : *le prince à cheval*, tenant une lance inclinée en avant, les bandelettes du diadème flottant derrière la tête; dans le champ, une lettre bactrienne; légende disposée circulairement : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΜΕΓΑΛΟΥ ΑΖΙΛΙΣΟΥ. — Revers : *figure de la Victoire*, tenant d'une main une palme à laquelle sont attachées des bandelettes, et de l'autre main étendue un objet difficile à définir, qui a quelque ressemblance avec la partie supérieure d'un trident; dans le champ, un monogramme grec et un caractère bactrien; légende bactrienne disposée circulairement. D'un travail médiocre et d'une belle conservation.

Médailles de bronze.

XIV. *Ménandre.*—Bronze carré de moyen module : *tête de roi* nue et ceinte du diadème; légende distribuée sur trois côtés : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΩΤΗΡΟΣ ΜΕΝΑΝΔΡΟΥ. — Revers : figure indistincte; légende en caractères bactriens distribuée sur trois côtés. Pièce fruste.

XV. *Ménandre.*—Bronze carré de petit module : *tête d'éléphant* avec la trompe élevée; légende disposée sur trois côtés : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΩΤΗΡΟΣ ΜΕΝΑΝΔΡΟΥ. — Revers : *massue dressée*; monogramme dans le champ; légende bactrienne disposée sur trois côtés. D'un bon travail, mais d'une conservation imparfaite.

XVI. *Apollodote.*—Bronze carré de grand module : *Apollon debout*, appuyé d'une main sur son arc, tenant de l'autre une flèche ou un javelot; légende distribuée sur trois côtés : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΠΟΛΛΟΔΟΤΟΥ ΣΩΤΗΡΟΣ. — Revers : *tré-*

pied dans une aire carrée formée par des lignes de globules; légende en caractères bactriens distribuée sur trois des marges de la médaille; monogramme dans l'aire. Quatre exemplaires de bonne fabrique, mais de conservation imparfaite.

XVII. *Apollodote.*—Bronze rond de grand module : *Apollon debout,* la pharètre attachée sur le dos, tenant un javelot incliné en avant; monogramme dans le champ; légende disposée circulairement : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΩΤΗΡοΣ ΑΠοΛΛοΔοΤοΥ. — Revers : *trépied;* dans le champ, deux caractères bactriens isolés; légende bactrienne disposée circulairement. Pièce très-fortement oxydée; fruste.

XVIII. *Eucratidas.—Tête de roi* tournée à droite, diadémée et couverte d'un casque. — Revers : *les Dioscures en course,* tenant des lances et des palmes; légende : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΜΕΓΑΛοΥ ΕΥΚΡΑΤΙΔοΥ. Pièce fruste.

XIX. *Philoxène.*—Bronze carré de moyen module : *figure de l'Abondance debout,* tournée à gauche, étendant une main, soutenant de l'autre la corne d'Amalthée chargée de fruits; monogramme dans le champ; légende distribuée sur trois côtés : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΙΚΗΤοΥ ΦΙΛοΞΕΝοΥ. — Revers : *bœuf à bosse en marche;* légende en caractères bactriens distribuée sur trois côtés; sous le type, lettre bactrienne isolée. De bonne fabrique et d'assez belle conservation. Un second exemplaire d'une conservation très-défectueuse.

XX. *Antialcidas.*—Bronze carré de moyen module : *tête de roi* nue, sans diadème apparent, tournée à droite, avec le commencement du buste vêtu de la chlamyde, une palme posée en travers derrière la tête; légende distribuée sur trois côtés : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΝΙΚΗΦοΡοΥ ΑΝΤΙΑΛΚΙΔοΥ. — Revers : *palmes et bonnets étoilés des Dioscures;* légende en caractères bactriens distribuée sur trois côtés; sous le type, les lettres isolées Α Σ (sur un exemplaire seulement, un monogramme grec). Trois exemplaires de bonne fabrique

et d'assez belle conservation; un quatrième exemplaire presque entièrement fruste [1].

XXI. *Lysias*.—Bronze carré de moyen module: *tête de roi* nue et sans diadème apparent, tournée à droite, avec le commencement du buste, le caducée posé en travers derrière la tête; légende distribuée sur trois côtés : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΙΚΗΤΟΥ ΛΥΣΙΟΥ. — Revers : *éléphant en marche*; légende en caractères bactriens, distribuée sur trois côtés (la ligne supérieure presque entièrement enlevée); sous le type, les deux lettres isolées Λ Σ. D'une bonne fabrique, mais d'une conservation imparfaite [2].

XXII. *Lysias*.—Bronze carré de grand module : dans une aire carrée formée par des lignes, *le prince à cheval*, les bandelettes du diadème flottant derrière la tête; légende distribuée sur les quatre marges, en partie indistincte, mais devant être lue vraisemblablement : *βασιλεως* ΛΥΣΙΟΥ ΔΙΚΑΙΟΥ *φιλ*ΑΔΕΛΦΟΥ *Και*. . . . (*ανικητου*?).—Revers : dans une aire carrée, *Hercule assis sur un rocher*, appuyant sa massue sur ses genoux; la tête du dieu est ceinte d'un diadème dont les bandelettes sont flottantes; légende en caractères bactriens distribuée sur les quatre marges (la ligne inférieure est entièrement enlevée). D'une fabrique médiocre et d'une conservation très-imparfaite [3].

XXIII. *Hermæus*.—Bronze rond de moyen module : *tête de roi* nue et ceinte d'un diadème, tournée à droite, avec le commencement du buste vêtu de la chlamyde; légende circulaire : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΩΤΗΡΟΣ ΕΡΜΑΙΟΥ. — Revers : *Jupiter Olympien*, assis sur un siége orné, étendant le bras droit en signe d'autorité et de protection; monogramme dans le champ; légende en caractères bactriens, disposée

[1] Il se trouvait originairement huit exemplaires de cette pièce dans la collection; un exemplaire a été cédé à M. J. Prinsep.

[2] Cette médaille, suivant M. J. Prinsep, est du poids de 118 grains.

[3] L'*omicron* sur cette médaille affecte la forme carrée.

circulairement. De travail et de conservation médiocres. Trois exemplaires [1].

XXIV. *Hermæus.* — Bronze rond de moyen module : *tête de roi* nue et diadémée, tournée à droite, avec le commencement du buste vêtu de la chlamyde ; légende circulaire : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΩΤΗΡΟΣ ΕΡΜ*αιου* (sur d'autres exemplaires, ΥΑΣΙΙΚΩΗ... ou ΟΔΟΙΛΕ... ΕΡΜ... ou ΥΛΟΓΟΗΩΟΙΟΥΛΟΑ.....) [2]. — Revers : *Hercule debout*, la tête ceinte de bandelettes, s'appuyant d'une main sur sa massue, soutenant de l'autre la peau de lion ; légende en caractères bactriens, disposée circulairement. De fabrique barbare et de conservation très-défectueuse. Six exemplaires.

XXV. *Vonones.* — Bronze carré de moyen module : *Hercule debout*, de face, soutenant d'une main la massue et la peau de lion, se couronnant de l'autre main ; légende distribuée sur trois côtés : *βασιλεως βασιλ*ΕΩΝ ΜΕΓΑΛΟΥ ΟΝΩΝ*ου*. — Revers : *Pallas debout*, armée du bouclier et de la haste, la tête couverte d'un casque ; monogramme dans le champ ; légende bactrienne distribuée sur trois côtés, mais dont on distingue à peine quelques lettres. D'une assez bonne fabrique, mais d'une conservation très-défectueuse.

XXVI. *Azes.* — Bronze de grand module, revêtu d'une lame d'argent : *le prince à cheval*, tourné à droite, la tête nue et ceinte d'un diadème dont les bandelettes sont flottantes, tenant de la main droite élevée un objet indistinct ; de l'autre côté du cheval, et derrière le cavalier, un objet indécis, qui pourrait être un arc placé dans un étui ; dans le champ, une lettre bactrienne isolée ; légende disposée circulairement : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΜΕΓΑΛΟΥ ΑΖΟΥ (sic). — Revers : *Pallas debout*, vêtue d'une tunique longue, armée du bouclier et de la haste, la tête couverte d'un casque ; dans le champ, deux monogrammes ;

[1] Il se trouvait huit exemplaires de cette pièce dans la collection.

[2] Dans ces dernières légendes l'*omicron* affecte la forme carrée.

légende en caractères bactriens, disposée circulairement. D'une bonne fabrique et d'une belle conservation[1].

XXVII. *Azes.* — Bronze de grand module, revêtu d'une lame d'argent : *le prince à cheval,* tourné à droite, la tête nue et ceinte d'un diadème dont les bandelettes sont flottantes; tenant de la main droite élevée un objet indécis, peut-être une couronne; dans le champ, une lettre bactrienne isolée; légende disposée circulairement et en partie effacée: ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΜΕΓΑΛ°υ *αζου*. — Revers : *Jupiter Nicéphore debout,* tenant le sceptre de la main gauche, portant sur la main droite étendue un *petit simulacre de la Victoire,* qui lui présente une couronne; à gauche de cette figure, un monogramme grec; à droite, un autre monogramme grec, et au-dessus, un monogramme bactrien (ces deux derniers monogrammes sont remplacés, sur le second exemplaire, par la lettre B et une lettre bactrienne isolées); légende en caractères bactriens, disposée circulairement. D'une fabrique inférieure à celle de la pièce précédente et d'une conservation imparfaite. Deux exemplaires.

XXVIII. *Azes.* — Bronze rond de grand module : *Cérès Carpophore,* assise sur un siége orné, de face, tenant le bras droit élevé, soutenant de la main gauche la corne d'abondance chargée de fruits; légende disposée circulairement : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΗ ΝΕΓΑΛΟΥ ΑΖΟΥ (sic). — Revers : *Mercure debout,* tenant le bras droit élevé, portant de la main gauche le caducée; dans le champ, à gauche, un monogramme bactrien, à droite, un monogramme grec (remplacé sur un exemplaire par la lettre B); légende en caractères bactriens, disposée circulairement. D'une bonne fabrique et d'une assez belle conservation. Trois exemplaires[2].

[1] Cette pièce, suivant M. J. Prinsep, est du poids de 139 grains.

[2] La collection possédait originairement huit exemplaires de cette pièce; un exemplaire a été cédé à M. J. Prinsep. Sur cette médaille et sur celle qui est décrite sous le n° XXVI, l'*omicron* affecte la forme carrée.

XXIX. *Azes.* — Bronze carré de grand module : *figure virile debout*, de face, dans une attitude noble, vêtue du pallium, s'appuyant d'une main sur un trident, posant le pied droit sur l'épaule d'une autre figure, représentée à mi-corps et dans l'action de nager ; légende distribuée sur trois côtés : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΜΕΓΑΛΟΥ ΑΖΟΥ. — Revers : *figure de femme*, vêtue d'une tunique longue, de face, debout entre deux tiges de plantes grimpantes, dans lesquelles ses bras sont enlacés avec grâce ; dans le champ, un monogramme ; légende en caractères bactriens, distribuée sur trois côtés. D'une bonne fabrique, mais d'une conservation imparfaite. Trois exemplaires [1].

XXX. *Azes.*—Bronze carré de grand module : *Hercule debout*, de face, soutenant d'une main la massue et la peau de lion, se couronnant de l'autre main ; légende distribuée sur trois côtés : βΑΣΙΛΕΩΣ βασιΛΕΩΝ μεγαλου αζου ; dans le champ, la lettre isolée B. — Revers : *cheval en marche*, tourné à droite ; légende en caractères bactriens, distribuée sur trois côtés. Cette pièce est d'un assez bon travail, mais d'une conservation très-défectueuse, et écornée. Le nom du prince se lit dans la seule ligne qui ait été conservée de la légende bactrienne.

XXXI. *Azes.* — Bronze de petit module, revêtu d'une lame d'argent : *le prince à cheval*, tourné à droite, la tête nue et ceinte d'un diadème dont les bandelettes sont flottantes, tenant de la main droite élevée un objet indistinct ; légende disposée circulairement : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΜΕΓΑΛΟΥ ΑΖΟΥ. — Revers : *Minerve Promachos*, tournée à droite, tenant de la main gauche la lance et l'égide, lançant la foudre de la main droite ; dans le champ, deux monogrammes ; légende en caractères bactriens, disposée

[1] Il se trouvait originairement dans la collection cinq exemplaires de cette pièce ; un exemplaire a été cédé à M. J. Prinsep.

circulairement. D'un bon travail et d'une assez belle conservation[1].

XXXII. *Azes.* — Bronze de petit module, revêtu d'une lame d'argent : *le prince à cheval*, tourné à droite, la tête nue et ceinte d'un diadème dont les bandelettes sont flottantes, tenant de la main droite élevée un objet indistinct; légende disposée circulairement : ΒΑΣΙΛΕΩΣ βασιλεωΝ ΜΕΓΑΛΟΥ ΑΖΟΥ. — Revers : *Jupiter Nicéphore debout*, tenant le sceptre de la main gauche, portant sur la main droite, étendue, un petit *simulacre de la Victoire*, qui lui présente une couronne; dans le champ, un monogramme et une lettre bactrienne isolée; légende en caractères bactriens, disposée circulairement. D'une fabrique inférieure à celle de la pièce précédente et d'une conservation imparfaite. Quatre exemplaires.

XXXIII. *Azes.* — Exactement semblable à la précédente, mais de bronze non plaqué. Quatre exemplaires frustes.

XXXIV. *Azes.* — Bronze carré de grand module : *le prince à cheval*, tourné à droite, la tête nue et ceinte d'un diadème dont les bandelettes sont flottantes, tenant une lance légèrement inclinée en avant; dans le champ, une lettre bactrienne isolée; légende distribuée sur quatre côtés : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΜΕΓΑΛΟΥ ΑΖΟΥ. — Revers : *bœuf à bosse* en marche, tourné à droite; dans le champ, un monogramme et une lettre bactrienne isolée; légende en caractères bactriens, distribuée sur trois côtés. Quatre exemplaires de fabrique presque barbare et de conservation imparfaite, un seul excepté[2].

XXXV. *Azes.* — Bronze rond de moyen module : *le prince à cheval*, tourné à droite, la tête nue et ceinte d'un diadème

[1] La collection possédait originairement cinq exemplaires de cette pièce; un exemplaire a été cédé à M. J. Prinsep.

[2] La collection possédait originairement cinq exemplaires de cette pièce; un exemplaire a été cédé à M. J. Prinsep.

dont les bandelettes sont flottantes, tenant de la main droite élevée un objet indistinct; dans le champ, un monogramme; légende circulaire : ΥΑΣΓΑΕΑΣ *βασιλεων μεγαλ*ΟΥ ΔΖΟΥ (sic). — Revers : *Pallas debout*, vêtue d'une tunique longue, armée du bouclier et de la haste, la tête couverte d'un casque; dans le champ, un monogramme grec, une lettre bactrienne isolée et le signe composé d'un anneau et d'un trident, si fréquent sur les médailles dites indo-scythiques; légende bactrienne disposée circulairement. D'une fabrique moyenne et d'une conservation très-imparfaite. Trois exemplaires.

XXXVI. *Azes* (?). — Bronze carré de moyen module : *figure de l'Abondance debout*, tournée à gauche, étendant une main, soutenant de l'autre la corne d'Amalthée chargée de fruits; légende distribuée sur trois côtés, mais presque entièrement effacée : ΒΑΣΙΛΕΩΣ *βασιλεων* ΜΕΓΑΛΟΥ *αζου*. — Revers : *bœuf à bosse* en marche, tourné à droite; légende en caractères bactriens, distribuée sur trois côtés, également effacée par le frottement. D'une assez bonne fabrique, mais d'une conservation très-défectueuse.

XXXVII. *Azes*. — Bronze rond de grand module : *le prince assis*, les jambes croisées, sur un coussin, de face, la tête couverte d'un casque, tenant de la main droite élevée un objet indistinct, peut-être l'*ankouça*, et de la main gauche son épée, posée en travers sur ses genoux; dans le champ, une lettre bactrienne isolée; légende disposée circulairement : ΥΑΣΙΛΕΩΣ ΥΑΣΙΛΕΩΝ ΜΕΓΑΛΟΥ ΑΖΟΥ (sic). — Revers : *Mercure debout*, de face et étendant le bras droit, tenant le caducée de la main gauche; des ailes se détachent de ses épaules; dans le champ, un monogramme et une lettre bactrienne isolée, qui varie sur les divers exemplaires; légende en caractères bactriens, disposée circulairement. Cinq exemplaires d'une fabrique barbare et d'une conservation très-défectueuse[1].

[1] Il se trouvait originairement dans la collection vingt-trois mé-

XXXVIII. *Azes.* — Exactement semblable à la précédente, mais de moyen module. Trois exemplaires de fabrique et de conservation inférieures à celles des médailles de grand module.

XXXIX. *Azes.* — Bronze rond de grand module : *bœuf à bosse en marche*, tourné à droite; dans le champ, un monogramme; légende disposée circulairement : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΝΕΓΑΛΟΥ (sic) ΑΖΟΥ. — Revers : *lion indien sans crinière* ou *simha* en marche, tourné à droite; dans le champ, un monogramme bactrien; légende en caractères bactriens, disposée circulairement. D'une bonne fabrique et d'une assez belle conservation. Six exemplaires [1].

XL. *Azes* (?). — Bronze rond de grand module : *bœuf à bosse* en marche, tourné à droite; dans le champ, une lettre bactrienne; légende grecque disposée circulairement, mais entièrement effacée (probablement *βασιλεως βασιλεων μεγαλου αζου*). — Revers : *chameau à double bosse* ou *chameau bactrien* en marche, tourné à droite; légende en caractères bactriens, disposée circulairement, mais presque entièrement effacée. D'une fabrique médiocre. Deux exemplaires frustes et oxydés [2].

XLI. *Azes.* — Bronze rond de grand module : *éléphant* en marche, tourné à droite; dans le champ, une lettre bactrienne isolée; légende circulaire : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΜΕΓΑΛΟΥ ΑΖΟΥ. — Revers : *bœuf à bosse* en marche, tourné à droite; dans le champ, un monogramme grec et une lettre bactrienne isolée; légende en caractères bactriens, disposée circulairement. Quatre exemplaires d'une fabrique

dailles, de tout module, portant ce type; un exemplaire a été cédé à M. J. Prinsep.

[1] Il se trouvait huit exemplaires de cette pièce dans la collection. On observe la forme carrée de l'*omicron* dans les légendes des médailles décrites sous les nos XXXV, XXXVII et XXXIX.

[2] Il se trouvait originairement quatre exemplaires de cette pièce dans la collection; un exemplaire a été cédé à M. J. Prinsep.

médiocre et d'une conservation imparfaite, un seul excepté [1].

XLII. *Azilises.*—Bronze carré de grand module : *le prince à cheval,* tourné à droite, la tête nue et ceinte d'un diadème dont les bandelettes sont flottantes, tenant une lance inclinée en avant; légende distribuée sur les quatre côtés : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑCΙΛΕΩΝ ΝΕΓΑΟΥ (sic) ΑΖΙΛΙCΟΥ. — Revers : *bœuf à bosse* en marche, tourné à droite; dans le champ, la lettre Σ (*sigma* renversé) et une lettre bactrienne isolée; légende en caractères bactriens, distribuée sur les quatre côtés. D'une fabrique moyenne, mais d'une conservation imparfaite.

XLIII. *Mayes.* — Bronze rond de grand module, mince : *tête d'éléphant* tournée à droite, la trompe relevée et recourbée, un grelot suspendu au cou. — Revers : *caducée;* monogramme dans le champ; légende disposée latéralement en deux lignes : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΜΑΥΟΥ. D'une fabrique moyenne et d'une belle conservation [2].

XLIV. *Undopherres.*—Bronze de moyen module : *tête de roi* barbue, tournée à droite, nue et ceinte d'un diadème dont les bandelettes, doublées et rassemblées par un nœud, pendent sur les épaules; le commencement du buste est vêtu d'une tunique; les oreilles sont décorées d'anneaux, et les épaules d'un collier formé de gros chaînons; légende disposée circulairement : ΒΑΣΙΛΕΩΣ CΩΤΗΡΟΣ ΥΝΔΟΦΕΡΡΟΥ (sic).—Revers : *Victoire,* tenant une palme d'une main, et de l'autre présentant une couronne; légende en caractères bactriens disposée circulairement. D'une fabrique barbare et d'une conservation très-défectueuse. Quatre exemplaires.

[1] La collection possédait originairement huit exemplaires de cette pièce; un exemplaire a été cédé à M. J. Prinsep. Forme carrée de l'*omicron* sur cette médaille et sur celle d'*Undopherres.*

[2] Il se trouvait originairement deux exemplaires de cette pièce dans la collection : le second a été cédé à M. J. Prinsep. Cette pièce est du poids de 140 grains.

XLV. *Mokadphises.*—Bronze de grand module : *le prince debout,* de face, regardant à droite, la tête barbue et couverte d'une tiare cylindrique à bandelettes flottantes; vêtu d'une tunique serrée par une ceinture, d'anaxyrides, et d'un vêtement extérieur ouvert par devant et fermé par une agrafe; une main placée sur la hanche, l'autre étendue au-dessus d'un autel; dans le champ, le symbole que portent presque toutes les médailles dites indo-scythiques, une massue et un trident armé à hauteur d'appui d'un fer de hache, très-probablement le terrible *paraçou,* l'attribut distinctif de *Çiva;* légende disposée circulairement : ᴠΑCΙΛΕΥC ΒΑCΙΛΕѠΝ CѠΤΗΡ ΜΕΓΑC ΟΟΚ ΜΟΚΑΔΦΙCΗC.—Revers : *Içâna* ou *Çiva* sous des formes féminines, de face, vêtu d'une tunique courte, tenant le trident de la main droite, penché et appuyé sur le flanc du taureau à bosse, sa monture ordinaire; dans le champ, un symbole semblable à celui qui a été précédemment décrit; légende en caractères bactriens, disposée circulairement. D'une assez bonne fabrique. Six exemplaires de coins différents, dont quelques-uns d'une belle conservation [1].

XLVI.—Bronze de moyen module : *tête de roi* tournée à droite, radiée et diadémée, avec le buste et le bras gauche soutenant une haste; derrière la tête, un symbole figurant une croix ansée et un trident superposés. — Revers : *le prince à cheval* tourné à droite, la tête nue et ceinte d'un diadème dont les bandelettes sont flottantes, tenant de la main droite élevée un objet indistinct; dans le champ, le symbole déjà décrit; légende disposée circulairement, et dont les divers exemplaires présentent des variantes plus ou moins fautives, telles que ΒΑCΙΛΕV ΒΑCΙΛΕVѠΝ CѠΤΗΡ ΗΕΓΑC; ΒΑƐΙΛΕVШ.... ШΝΕΤΗ (σωτηρ, l'épithète μεγας supprimée faute d'espace); ΒΑƐΙΛΕΥƐ ΒΑƐΙΛΕШΝ ƐШ-

[1] Il se trouvait dix-neuf exemplaires de cette pièce dans la collection.

[illegible], etc. D'une fabrique moyenne. Dix exemplaires de coins différents, dont quelques-uns bien conservés [1].

XLVII. — Bronze de petit module, portant les mêmes types et la même légende que la précédente; légende presque entièrement effacée par le frottement. D'une fabrique moyenne et d'une conservation imparfaite. Quatre exemplaires.

Incertaines.

XLVIII. — Bronze carré de grand module : *figure de femme debout,* de face, tenant de la main gauche un objet indistinct (probablement l'Abondance portant la corne d'Amalthée); légende distribuée sur trois côtés : ΒΑΣΙΛΕΩΣ.... — Revers : *figure de la Victoire debout,* présentant une couronne de la main droite; dans le champ, la lettre isolée Σ; légende bactrienne distribuée sur trois côtés. Très-fruste; paraît être d'une assez bonne fabrique. Cette médaille appartient probablement à Lysias ou à Philoxène.

XLIX. — Bronze carré de grand module : *figure virile debout,* indistincte, tenant une couronne de la main droite; dans le champ, un monogramme; légende distribuée sur trois côtés : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΜΕγαλου.... (peut-être Αζιλισου). — Revers : *lion ou sinha en marche,* tourné à droite; légende bactrienne distribuée sur trois côtés. D'une assez bonne fabrique; fruste; le revers fortement oxydé.

L. — Bronze carré de grand module. Dans une aire carrée, *un éléphant en marche,* tourné à droite, la trompe recourbée au-dessus de la tête; légende distribuée sur trois des marges : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ Μεγαλου.....— Revers : dans une aire carrée, *une figure virile,* assise de face, indistincte, tenant une épée posée en travers sur ses genoux; dans le champ, deux monogrammes. On ne peut reconnaître, dans

[1] Il ne se trouvait pas moins de soixante-quatorze exemplaires de cette pièce dans la collection.

l'état actuel de la médaille, si les marges du revers portaient une légende bactrienne.

LI. — Bronze de moyen module : *personnage royal à cheval,* tourné à droite, la tête nue, sans diadème apparent, tenant de la main droite élevée un objet indistinct; dans le champ, un monogramme; derrière la tête du cavalier, deux lettres bactriennes isolées; légende grecque barbare disposée circulairement : .....EVMOAANNOV..... — Revers : *figure de l'Abondance debout,* étendant une main, soutenant de l'autre la corne d'Amalthée; dans le champ, d'un côté un monogramme formé de trois caractères bactriens, de l'autre deux lettres bactriennes isolées; légende bactrienne disposée circulairement. D'une fabrique moyenne et d'une conservation imparfaite[1].

LII. — Bronze de moyen module : *personnage royal à cheval,* tourné à droite, la tête nue et ceinte d'un diadème à bandelettes flottantes, tenant de la main droite élevée un objet indistinct; dans le champ, un symbole figurant une croix ansée et un trident superposés; légende circulaire : *βασιλευ* (ς) *βα*CIΛЄVωN CωTHP *μεγας*. — Revers : *personnage royal debout,* tourné à droite, la tête nue et ceinte d'un diadème, tenant un sceptre d'une main, étendant l'autre avec un geste de commandement; dans le champ, d'un côté une lettre bactrienne isolée, de l'autre un vase de forme arrondie, duquel s'élèvent des flammes ou peut-être des tiges de fleurs; légende en caractères bactriens, disposée circulairement. D'une assez bonne fabrique, mais d'une conservation imparfaite. Six exemplaires, dont quelques-uns présentent cette légère différence que la légende grecque est tout à fait barbare, et que le revers porte dans le champ, d'un côté une variante du symbole à trident, et de l'autre deux lettres bactriennes isolées, de grandeur différente[2].

[1] Il se trouvait originairement quatorze exemplaires de cette pièce dans la collection. Forme carrée de l'*omicron* dans la légende.

[2] Il se trouvait huit exemplaires de cette pièce dans la collection.

LIII.—Fragment de médaille; bronze de petit module. Partie antérieure d'un cheval qui porte vraisemblablement un cavalier; dans le champ, une lettre bactrienne isolée; partie de la légende : ΜΕΓΑΛΟΥ Α.... (probablement Ἀζου). —Revers : *Jupiter Nicéphore debout,* tenant dans la main un petit *simulacre de la Victoire;* dans le champ, une lettre bactrienne isolée et un monogramme; point de légende apparente. D'une fabrique et d'une conservation médiocres.

LIV.—Bronze de petit module; point de légende; d'un côté une *figure assise,* les jambes croisées, de l'autre un *bœuf à bosse en marche.*

LV.—Bronze de petit module; point de légende; les deux types indistincts; un de ces types peut être supposé représenter *Jupiter,* s'appuyant d'une main sur son sceptre; l'autre représente peut-être *l'Abondance,* portant la corne d'Amalthée; dans le champ, des deux côtés, le symbole à trident. Pièce fruste.

SÉRIE DES MÉDAILLES DÉSIGNÉES PAR LA DÉNOMINATION D'INDO-SCYTHIQUES.

Médailles d'or.

LVI.—Pièce de moyen module: *tête de roi imberbe,* tournée à gauche, couverte d'une tiare à fanons, ornée d'une aigrette et d'une houppe, serrée par des bandelettes brodées qui pendent sur les épaules; avec le buste vêtu d'une tunique à manches, ornée d'un collet brodé et de touffes de soie ou de laine sur les épaules; les deux mains tiennent des attributs royaux, l'une l'*ankouça* ou croc qui sert à guider les éléphants, l'autre le *moudgala* ou masse d'armes indienne; au dessous du buste, une ligne de nuages; légende circulaire en caractères grecs légèrement altérés : PAONANOPA(O)OOKPKIKOPANO.—Revers : *figure virile debout,* de face, la tête tournée à gauche, dans une at-

titude héroïque, tenant le bras droit étendu, soutenant le *moudgala* de la main gauche, placée sur la poignée d'une épée; vêtue d'une tunique courte et d'un long manteau attaché sur les épaules et flottant sur le dos; derrière la tête de cette figure; un croissant de lune; légende latérale en caractères grecs légèrement altérés : ΜΑΟ; symbole commun de toutes les médailles de cette série. D'une fabrique moyenne et d'une belle conservation.

LVII.—Pièce de moyen module : *tête de roi imberbe,* tournée à gauche, entourée d'un nimbe, couverte d'une tiare à fanons, de forme conique, ornée de pierres précieuses ou de riches broderies et d'une ligne de perles, serrée par des bandelettes brodées qui pendent sur les épaules; avec le buste orné d'un collier de perles, vêtu d'une tunique à manches ouverte par-devant, fermée par une agrafe et chargée de riches broderies; les deux mains tiennent des attributs royaux, l'une la haste, l'autre le *moudgala;* au dessous du buste, une ligne de nuages; légende circulaire en caractères grecs altérés, presque indistincte : ΡΑΟΝΑΝΟΡΑΟΟΟΚΡΚΙΚΟΡΑΝΟ.—Revers : *figure de l'Abondance debout,* tournée à droite, tenant des deux mains la corne d'Amalthée chargée de fruits; symbole commun de toutes les médailles de cette série; légende latérale : ΑΡΔΟΧΡΟ. D'une excellente fabrique et d'une conservation parfaite.

LVIII. — Pièce de moyen module : *figure royale debout,* la tête entourée d'un nimbe et couverte de la tiare conique à bandelettes flottantes précédemment décrite; vêtue d'une tunique courte à manches, s'élargissant au-dessous de la ceinture, richement brodée et agrafée par-devant, et d'anaxyrides étroites également brodées; ceinte d'une épée, s'appuyant d'une main sur le *triçoûla* ou trident, abaissant l'autre main au-dessus d'un objet mal exprimé, mais qu'on doit sans doute considérer comme un autel; dans le champ, un *triçoûla* orné de bandelettes, un monogramme qui paraît être indien; entre les pieds de la figure, deux signes

indistincts ; légende circulaire en caractères grecs altérés, tracés à contre-sens et devant être en partie lus de droite à gauche : ΘΟΑϘΟΝΑΝΟΑϘ (sic) [οκρ]ΚΟΚΟΡΔΝΟ (sic). — Revers : *Içâna* ou *Çiva sous des formes féminines*, de face, la tête entourée d'un nimbe, vêtu d'une tunique longue et étroite, tenant d'une main le *pâça* ou nœud coulant, de l'autre le trident ou *triçoûla*, penché et appuyé sur le taureau à bosse, sa monture ordinaire; tous les contours de ce type sont accusés par une légère ligne de globules; dans le champ, le symbole déjà décrit; légende latérale en caractères grecs légèrement altérés : ΟΚΡΟ. D'une fabrique moyenne et d'une assez belle conservation[1].

LIX. — Pièce de moyen module, semblable, pour les types et pour les légendes, à la précédente, mais d'une fabrique médiocre et d'une conservation imparfaite. Les seules différences qui puissent être utilement observées consistent dans l'orthographe de la légende, qui se lit : (ρ)ΑΟΝΑΝΟΡΑΘΟ (οκρ)ΚΟΚΟΡΑ(νο), et dans le nimbe radié qui entoure la tête d'*Içâna*.

LX. — Pièce de très-petit module : *tête de roi imberbe*, tournée à gauche, entourée d'un nimbe, couverte d'une tiare conique à bandelettes flottantes, semblable à celle qui a été décrite plus haut : avec le buste vêtu de la tunique à manches brodée; les deux mains tiennent des attributs royaux, l'une la haste, l'autre le *moudgala;* au-dessous du buste, une ligne de nuages ; légende circulaire en caractères grecs legèrement altérés : ΡΑΟΟ (οκρκικεραυ?) — Revers : *figure virile debout*, tournée à gauche, dans une attitude héroïque, la tête nue et entourée d'un nimbe radié, vêtue d'une tunique et d'un manteau flottant, étendant le bras droit avec autorité, appuyant la main gauche

[1] Il se trouvait originairement dans la collection deux exemplaires de cette pièce; le second a été cédé à M. J. Prinsep.

sur une épée; dans le champ, le symbole déjà décrit; légende latérale barbare en caractères grecs altérés: OIИO, supposé représenter le mot μιθρο. D'une assez bonne fabrique, mais d'une conservation imparfaite.

LXI. — Pièce de très-petit module : *tête de roi imberbe,* tournée à gauche, couverte d'une tiare ornée d'une aigrette, serrée par des bandelettes brodées qui pendent sur les épaules; avec le buste vêtu d'une tunique à manches et à collet; les deux mains tiennent des attributs royaux, l'une l'*ankouça,* et l'autre le *moudgala;* au-dessous du buste, une ligne de nuages; légende circulaire en caractères grecs légèrement altérés : PAONANOPAOOOKPKIKOPANO. —Revers; *deux figures debout,* placées sur le même plan, en face l'une de l'autre et séparées par le symbole qu'on est convenu de nommer indo-scythique; la première figure tournée à gauche, et derrière laquelle se lit, en caractères grecs, la légende OKPO, a quatre bras, l'un appuyé sur la hanche, l'autre élevé et armé d'une lance, le troisième également élevé et portant un objet indistinct, le quatrième étendu et tenant le *pâça* ou nœud coulant; cette figure n'a d'autre vêtement qu'un manteau attaché sur les épaules et flottant derrière le dos; la seconde figure, tournée à droite, et derrière laquelle se lit, en caractères grecs, la légende NANA, est vêtue d'une tunique longue et porte de la main droite un objet indistinct; sa tête est entourée d'un nimbe. Cette médaille, d'une belle conservation, est d'un travail très-délicat, sans être cependant d'un bon style.

LXII.—Pièce de grand module, très-mince et bombée : *personnage royal debout,* de face, la tête tournée à gauche, entourée d'un nimbe et couverte d'une tiare recourbée en avant, ornée d'une rangée de perles; la barbe et la chevelure bouclées, à la manière des Mèdes et des Perses; vêtu d'une cotte de mailles descendant jusqu'aux genoux, avec des touffes de soie ou de laine sur les épaules, et d'un vêtement inférieur également en mailles métalliques; armé

d'une cuirasse, ceint d'une épée, s'appuyant de la main gauche sur un *triçoûla*, abaissant la main droite au-dessus d'un autel, d'où s'élèvent des flammes et de la fumée; le sol est figuré par une ligne de globules; dans le champ, le symbole commun de toutes les médailles de cette classe, un *triçoûla*, auquel sont attachées des bandelettes; sous le bras gauche de la figure, trois globules; plus bas, un caractère *dêvanâgarî* isolé, et entre les pieds de la même figure, le signe bouddhique nommé *svastika;* légende circulaire barbare en caractères grecs très-altérés : ΜΟUJ-ʔOOOʔOPVИOqOXOPOΠO (sic).—Revers: *Içâna* ou *Çiva, de face,* la tête entourée d'un nimbe, les cheveux en partie relevés au-dessus de la tête, en partie bouclés, ainsi que la barbe, à la manière médique; vêtu d'une tunique longue et d'anaxyrides larges et plissées; tenant d'une main le *pâça* ou nœud coulant, de l'autre le *triçoûla* ou trident, penché et appuyé sur le taureau à bosse, sa monture ordinaire; légende en caractères grecs altérés, barbare et absolument indistincte. Trois exemplaires d'une fabrique barbare et d'une excellente conservation, mais très-mal frappés[1]. La seule variante qu'il soit intéressant de signaler se rapporte à la figure de *Çiva;* il est représenté, sur une de ces médailles, la tête couverte d'une tiare crénelée et entourée d'un nimbe radié.

LXIII. — Pièce de grand module, très-mince et bombée, semblable à la précédente, moins quelques détails de costume : *personnage royal debout,* de face, la tête tournée à gauche, entourée d'un nimbe et couverte d'une tiare conique à fanons; vêtu d'une cotte de mailles, tenant le *triçoûla* et étendant la main au-dessus d'un autel; dans le champ, le *triçoûla* et le symbole indo-scythique; entre les pieds de la figure, le signe *svastika;* légende barbare en caractères grecs altérés : POqЧOPOOBOOOqOVOBOHO (sic).—Revers :

[1] Un seul exemplaire est entré au cabinet des médailles de la Bibliothèque royale.

Revers : *Içâna* ou *Çiva*, de face, la tête entourée d'un nimbe et ornée d'un croissant de lune; penché et appuyé sur le taureau à bosse, tenant d'une main le trident, et de l'autre le *pâça;* dans le champ, le symbole indo-scythique; légende latérale en caractères grecs très-altérés : OHPO (sic). D'une fabrique barbare et d'une belle conservation.

LXIV. — Pièce de moyen module : *personnage royal debout*, de face, la tête tournée à gauche, entourée d'un nimbe et couverte d'une tiare conique à bandelettes flottantes; vêtu d'une tunique courte à manches, ouverte et agrafée par-devant, et d'anaxyrides plissées; s'appuyant d'une main sur le *triçoûla*, étendant l'autre au-dessus d'un autel; dans le champ, un *triçoûla* orné de bandelettes; légende circulaire en caractères grecs altérés, presque entièrement effacée par le frottement. — Revers : *Lakchmî*, assise sur un siége à pieds ornés, la tête entourée d'un nimbe; vêtue d'une robe longue, tenant d'une main le *pâça*, de l'autre la corne d'abondance chargée de fruits; dans le champ, le symbole indo-scythique altéré; sur le côté, traits confus supposés former une légende sanskrite en caractères *dêvanâgarî*. D'une fabrique barbare et d'une conservation très-imparfaite [1].

Médailles d'argent.

LXV. — Pièce de grand module, très-mince et bombée : *tête de roi imberbe*, tournée à droite, couverte d'un bonnet de feutre terminé en tête de bélier, orné sur le devant d'un croissant de lune, et, sur les côtés, d'ailes éployées; avec le commencement du buste vêtu d'une tunique brodée et d'un vêtement extérieur également brodé, ouvert par-devant et agrafé sur la poitrine; des rubans brodés flottent sur les épaules; en face de la tête, légende en caractères incon-

[1] La collection possédait originairement deux exemplaires de cette pièce; le second a été cédé à M. J. Prinsep.

nus. — Revers : *pyrée* ou *autel du feu;* de chaque côté de l'autel, un personnage couronné de la tiare crénelée, debout, tenant une lance dressée; au-dessus de chacun de ces personnages sacrés, un astre figuré par un cercle et des rayons. D'une fabrique moyenne et d'une conservation défectueuse[1].

LXVI. — Pièce de petit module : *tête de roi barbue,* tournée à droite, et ceinte d'un diadème. Derrière la tête, légende en caractères grecs : ΚωΔ. — Revers : *figure virile debout,* de face, s'appuyant d'une main sur une lance, posant l'autre sur la hanche; légende en caractères grecs altérés, disposée latéralement sur deux lignes : .ΗVΙΟ. ΟVΚVΟ. D'une fabrique médiocre et d'une assez belle conservation[2].

LXVII. — Pièce de petit module : *tête tournée à gauche,* probablement celle d'un roi; le coin n'ayant laissé qu'une partie de son empreinte sur le flan, la tête a perdu tout caractère distinctif. — Revers : *figure virile debout,* de face, vêtue d'une tunique longue et d'un manteau flottant sur les épaules; tenant une massue de la main gauche; la partie supérieure de la figure est détruite; dans le champ, un monogramme et la lettre isolée Κ; légende en caractères grecs altérés, disposée latéralement sur deux lignes : .ΙΙΝ. .ΙVΚ. D'une fabrique moyenne et d'un conservation imparfaite.

Médailles de bronze.

LXVIII. — Bronze de petit module : *tête laurée,* tournée à droite, d'un caractère évidemment romain, et probablement copiée d'après quelque monnaie romaine : légende circulaire

[1] Cédée par M. J. Prinsep, et recueillie à Kaboul par le résident Keramat Ali.

[2] Cédée par M. J. Prinsep.

en caractères grecs légèrement altérés, en partie effacée par le frottement : .ΔΟΟVΔΝΟ.ΟΚΔΗΔΔΔΦΕΣ ΚΟΡΔΗΥ —Revers : *figure d'un caractère indécis*, assise de face, vêtue d'une tunique longue, le bras gauche élevé; dans le champ, une lettre bactrienne isolée et un monogramme identique à celui que porte, du côté de l'obvers, la médaille décrite sous le n° LI; légende en caractères bactriens, disposée circulairement, mais en partie indistincte. D'une excellente fabrique, mais d'une conservation défectueuse; trois autres exemplaires presque frustes [1].

LXIX.—Bronze de moyen module : *persônnage royal debout*, de face, la tête tournée à gauche et couverte d'une tiare; s'appuyant de la main gauche sur une lance, abaissant la main droite au-dessus d'un objet indistinct qui doit être un autel; le sol figuré par une ligne de globules; légende grecque disposée circulairement, en grande partie effacée : ΒΑCΙΛΕΥC ΒΑCΙΛΕѠΝ ΚΑΝΗΡΚΟΥ (sic).—Revers : *figure virile debout*, tournée à gauche, la tête entourée d'un nimbe radié et ceinte d'un diadème; vêtue d'une tunique longue et d'un manteau flottant sur les épaules; la main gauche placée sur la poignée d'une épée, la main droite levée et faisant un geste de commandement; dans le champ, le symbole désigné par l'épithète d'indo-scythique; légende grecque latérale : ΗΛΙΟC. D'une assez bonne fabrique, mais d'une conservation très-imparfaite. Deux exemplaires [2].

LXX.—Bronze de moyen module : *personnage royal debout*, de face, la tête tournée à gauche et couverte d'une tiare; s'appuyant de la main gauche sur une lance, abaissant la main droite au-dessus d'un objet indistinct qui doit être un autel; légende grecque disposée circulairement, mais en grande partie effacée : ΒΑCΙΛΕΥC ΒΑCΙΛΕѠΝ ΚΑΝΗΡΚΟΥ (sic).—Revers : *figure d'un caractère indécis, debout*, tournée à droite, la tête surmontée d'un croissant de lune,

[1] Il se trouvait six exemplaires de cette pièce dans la collection.
[2] Il se trouvait trois exemplaires de cette pièce dans la collection.

entourée d'un nimbe et ceinte de bandelettes qui retombent sur les épaules; vêtue d'une tunique longue; portant d'une main un objet indistinct, retenant de l'autre les plis de son vêtement; dans le champ, le symbole indo-scythique; légende latérale en caractères grecs légèrement altérés : ναΝΑΙΑ. D'une assez bonne fabrique, mais d'une conservation très-défectueuse. Deux exemplaires presque frustes [1].

LXXI. — Bronze de grand module : *personnage royal debout*, de face, la tête tournée à gauche et couverte d'une tiare, s'appuyant de la main gauche sur une lance, abaissant la main droite au-dessus d'un autel; légende en caractères grecs légèrement altérés, distribuée en deux lignes : ΡΑΟΚΑ ΝΗΡΚΙ. — Revers : *figure virile debout*, tournée à gauche, la tête entourée d'un nimbe radié et ceinte d'un diadème dont les bandelettes sont flottantes; vêtue d'une tunique longue et d'un ample manteau flottant sur les épaules; la main gauche placée sur la poignée d'une épée, la main droite étendue en signe d'autorité; dans le champ, le symbole indo-scythique; légende latérale en caractères grecs altérés : ΗΙΟΡΟ (pour μιθρο). D'une fabrique moyenne et d'une conservation très-imparfaite. Deux exemplaires [2].

LXXII. — Bronze de grand module : *personnage royal debout*, dans la même attitude que sur les pièces précédentes; légende en caractères grecs légerement altérés, distribuée en deux lignes : ΡΑΟΚΑ ΝΗΡΚΙ. — Revers : *figure virile debout*, tournée à gauche, la tête ceinte de bandelettes; vêtue d'une tunique longue et d'un ample manteau flottant sur les épaules; la main gauche appuyée sur la hanche, tenant de la main droite étendue un objet indécis qui a l'apparence d'une couronne, mais qui représente plus pro-

[1] Il se trouvait trois exemplaires de cette pièce dans la collection.

[2] Il se trouvait dans la collection soixante-sept pièces portant, avec des types variés, l'inscription ΡΑΟΚΑΝΗΡΚΙ.

bablement le *pâça* ou nœud coulant; dans le champ, le symbole indo-scythique; légende latérale en caractères grecs légèrement altérés: ΔΘΡΟ. Deux exemplaires d'une assez bonne fabrique et d'une assez belle conservation. Sur l'un d'eux, la figure du revers porte sur les épaules des touffes de soie ou de laine[1].

LXXIII. — Bronze de grand module : *personnage royal debout*, dans la même attitude que sur les pièces précédentes; légende en caractères grecs légèrement altérés, distribuée en deux lignes : ΡΑΟΚΑ ΝΗΡΚΙ. — Revers : *figure virile tournée à gauche, en course*, nue, tenant des deux mains élevées une draperie étendue; dans le champ, le symbole indo-scythique; légende latérale en caractères grecs légèrement altérés : ΟΑΔΟ. Quatre exemplaires d'une assez bonne fabrique, mais d'une conservation très-imparfaite[2].

LXXIV. — Bronze de grand module : *personnage royal debout*, dans la même attitude que sur les pièces précédentes; légende en caractères grecs légèrement altérés, distribuée en deux lignes : ΡΑΟΚΑ ΝΗΡΚΙ. — Revers : *figure virile debout, à quatre bras*, tournée à gauche, la tête chargée d'une coiffure pyramidale; vêtue d'une tunique longue; une main abaissée, une autre élevée et tenant une lance, la troisième également élevée et tenant un objet difficile à déterminer, la quatrième étendue et présentant un objet également indécis, qui paraît être un *pâça;* dans le champ, le symbole indo-scythique; légende latérale en caractères grecs altérés : Ο⊢ΡΟ (pour *οχρο*). Deux exemplaires d'une assez bonne fabrique et d'une conservation défectueuse. Sur le second exemplaire, qui est fruste, la figure du revers paraît être nue[3].

[1] Il se trouvait originairement quatre exemplaires de cette pièce dans la collection.

[2] Il se trouvait six exemplaires de cette pièce dans la collection.

[3] Il se trouvait dans la collection cinq exemplaires de cette pièce.

LXXV. — Bronze de grand module : *personnage royal debout*, dans la même attitude que sur les pièces précédentes; légende en caractères grecs légèrement altérés, distribuée en deux lignes : ΡΑΟΚΑ ΝΗΡΚΙ. — Revers : *figure virile debout*, tournée à gauche, vêtue d'une tunique longue et d'un ample manteau flottant sur les épaules; une main appuyée sur la poignée d'une épée, l'autre étendue et tenant un objet indistinct; un croissant de lune derrière la tête de cette figure; dans le champ, le symbole indo-scythique; légende latérale en caractères grecs légèrement altérés : ΜΑΟ. D'une assez bonne fabrique, mais d'une conservation imparfaite[1].

LXXVI. — Bronze de grand module : *personnage royal debout*, tourné à gauche, la tête entourée d'un nimbe; vêtu d'une tunique longue, ceint d'une épée, s'appuyant de la main gauche sur une lance, abaissant la main droite au-dessus d'un autel; dans le champ, le *triçoûla;* légende en caractères grecs altérés, mutilée, mais supposée représenter les mots ΡΑΟΚΑ ΝΗΡΚΙ. — Revers : *Içâna* ou *Çiva*, de face, tenant d'une main le *pâça* ou nœud coulant, et de l'autre le *triçoûla*, penché et appuyé sur le taureau à bosse, sa monture ordinaire; dans le champ, le symbole indo-scythique; légende en caractères grecs altérés, mutilée, mais devant être lue οκρο. D'une fabrique barbare et d'une conservation très-défectueuse.

LXXVII. — Bronze de moyen module : exactement semblable, pour les types et pour les légendes, à la pièce décrite sous le n° LXXI. D'une assez bonne fabrique, mais d'une conservation imparfaite.

LXXVIII. — Bronze de moyen module : exactement semblable, pour les types et pour les légendes, à la pièce décrite sous le n° LXXIV. D'une assez bonne fabrique, mais d'une conservation imparfaite.

[1] Il se trouvait dans la collection six exemplaires de cette pièce.

LXXIX.—Bronze de petit module ; *personnage royal debout*, dans la même attitude que sur les pièces précédentes, la tête entourée d'un nimbe ; dans le champ, lettre isolée indistincte ; légende en caractères grecs légèrement altérés, distribuée en deux lignes : ΡΑΟΚΑ ΝΗΡΚΙ· — Revers : *figure d'un caractère indécis, debout*, tournée à droite, la tête entourée d'un nimbe, ceinte de bandelettes et surmontée d'un croissant de lune ; vêtue d'une tunique longue et d'un manteau flottant sur les épaules ; portant d'une main un objet indistinct ; dans le champ, le symbole indo-scythique ; légende latérale en caractères grecs altérés : ΗΔΝΔ ou ΗΔΗΔ (pour *rara*). Cinq exemplaires d'une fabrique et d'une conservation médiocres.

LXXX.—Bronze de petit module : exactement semblable à la pièce décrite sous le n° LXXIX, si ce n'est que la figure du revers est tournée à gauche et que la légende en caractères grecs altérés, se lit en sens inverse : ΟΗΔ. (pour *rara* ou *raro*). D'une fabrique et d'une conservation médiocres.

LXXXI.—Bronze de petit module : *personnage royal debout*, dans la même attitude que sur les pièces précédemment décrites ; même légende. — Revers : *figure virile debout*, tournée à gauche, vêtue d'une tunique longue, tenant de la main gauche abaissée un objet indistinct, s'appuyant de la main droite sur une lance ; dans le champ, le symbole indo-scythique ; légende latérale en caractères grecs altérés : ΟΗΡΟ ou ΟΗΡΟ. Trois exemplaires d'une fabrique et d'une conservation médiocres.

LXXXII.—Bronze de petit module : exactement semblable, pour les types et pour les légendes, à la pièce décrite sous le n° LXXV. Six exemplaires d'une fabrique et d'une conservation médiocres.

LXXXIII.—Bronze de petit module : exactement semblable à la pièce décrite sous le n° LXXXII, si ce n'est que la légende

du revers, en caractères grecs altérés, se lit ΗϤΟ (pour *μαο*). Deux exemplaires de fabrique médiocre et d'une assez belle conservation.

LXXXIV. — Bronze de petit module : *personnage royal debout*, dans la même attitude que sur les pièces précédemment décrites; même légende. — Revers : *figure virile debout*, tournée à gauche, la tête entourée d'un nimbe radié; vêtue d'une tunique longue et d'un manteau flottant sur les épaules; la main droite étendue, la main gauche appuyée sur la poignée d'une épée; légende latérale en caractères grecs altérés, en partie indistincte, mais supposée représenter *μιθ*ΡΟ. D'une fabrique et d'une conservation médiocres.

LXXXV. — Bronze de grand module : *figure virile nue, montée équestrement sur un éléphant*, tournée à droite, la tête chargée d'une coiffure pyramidale, ceinte de bandelettes flottantes et entourée d'un nimbe; tenant des deux mains une longue lance; légende circulaire en caractères grecs altérés, barbare et en grande partie effacée : ραΟΝΑΝΟρΑ-ΟΟΟΗΑΟΚΕΡΑΝΟ (sic). — Revers : *figure virile debout*, tournée à gauche, dans une attitude héroïque, la tête chargée d'une coiffure pyramidale et entourée d'un nimbe radié; vêtue d'une tunique longue et d'un ample manteau flottant sur les épaules; la main droite étendue avec autorité, s'appuyant de la main gauche sur une lance; dans le champ, le symbole indo-scythique; légende latérale en caractères grecs altérés : ΜΙϤΡΟ (pour *μιθρο*). D'une fabrique moyenne et d'une conservation imparfaite [1].

LXXXVI. — Bronze de grand module : *figure virile nue, montée équestrement sur un éléphant*, tournée à droite, la tête entourée d'un nimbe, ceinte de bandelettes flottantes et couverte d'un bonnet surmonté d'un ornement en forme de

[1] Il se trouvait dans la collection trente-deux pièces portant le type de la *figure virile montée sur un éléphant*.

croissant; tenant une lance des deux mains; légende circulaire en caractères grecs altérés, barbare et mutilée : PVONVNOOAOOOHP...., (sic). — Revers : *figure virile debout,* tournée à gauche, la tête ceinte de bandelettes flottantes; vêtue d'une tunique courte et d'un ample manteau flottant sur les épaules; la main gauche appuyée sur la poignée d'une épée, tenant de la main droite étendue le *pâça* ou nœud coulant; dans le champ, le symbole indo-scythique; légende latérale en caractères grecs altérés, indistincte, mais supposée représenter le mot ΑΘΡΟ. D'une fabrique moyenne et d'une conservation imparfaite.

LXXXVII.—Bronze de grand module : *figure virile montée équestrement sur un éléphant,* avec les mêmes caractères que sur les pièces précédentes; légende circulaire en caractères grecs altérés, devant être lue en sens inverse : ....,HΑΟΟ-ΑΡΟΝΑ.... (sic). — Revers : *figure virile debout,* tournée à droite, la tête ceinte de bandelettes flottantes; vêtue d'une tunique longue, portant d'une main un objet indistinct, retenant de l'autre les plis de son vêtement; dans le champ, le symbole indo-scythique; légende latérale en caractères grecs altérés, disposée en sens inverse : ΑΝΑΝ (sic). D'une fabrique moyenne et d'une conservation très-imparfaite.

LXXXVIII.—Bronze de grand module : *figure virile montée équestrement sur un éléphant,* avec les mêmes caractères que sur les pièces précédentes. Légende circulaire en caractères grecs altérés, indistincte, mais supposée identique à celles des autres médailles qui ont le même type. — Revers : *figure virile debout,* tournée à gauche, la tête ceinte de bandelettes flottantes; vêtue d'une tunique et d'un manteau flottant sur les épaules; la main gauche appuyée sur la poignée d'une épée, tenant de la main droite étendue un objet indistinct; un croissant de lune derrière la tête de cette figure; dans le champ, le symbole indo-scythique; légende latérale en caractères grecs légèrement altérés :

ΜΑΟ. D'une fabrique moyenne et d'une conservation défectueuse.

LXXXIX. — Bronze de grand module : *figure virile nue, montée équestrement sur un éléphant*, tournée à gauche, la tête couverte d'une tiare conique et ceinte de bandelettes flottantes ; tenant une lance des deux mains ; légende circulaire en caractères grecs très-altérés, barbare et mutilée : ΟΝΟΗΟ... (sic). — Revers : *figure d'un caractère indécis debout*, de face, la tête entourée d'un nimbe ; vêtue d'une tunique longue ; soutenant d'une main la corne d'abondance chargée de fruits ; dans le champ, le symbole indo-scythique ; légende latérale en caractères grecs légèrement altérés : ΜΑΟ. Deux exemplaires d'une fabrique barbare et d'une conservation imparfaite.

XC. — Bronze de grand module : *figure virile montée équestrement sur un éléphant*, tournée à droite, avec les mêmes caractères que sur les pièces précédentes ; légende barbare en caractères grecs très-altérés : ..ΗΟΟΠΟΠΟ (sic). — Revers : *figure virile debout*, de face, la tête chargée d'une coiffure pyramidale ; vêtue d'une tunique courte et d'un manteau flottant sur le dos ; la main droite étendue, la main gauche appuyée sur la hanche ; un croissant de lune derrière la tête de cette figure ; dans le champ, le symbole indo-scythique ; légende latérale en caractères grecs très-altérés : ΟΠΡΟ (pour οκρο). D'une fabrique barbare et d'une conservation défectueuse.

XCI. — Bronze de moyen module : *figure virile montée équestrement sur un éléphant*, avec les mêmes caractères que sur la pièce précédente ; légende en caractères grecs altérés, barbare et mutilée : ....ΚΕΡΑΟ.... (sic). — Revers : *figure virile debout*, dans la même attitude et avec les mêmes caractères que sur la pièce précédente ; dans le champ, le symbole indo-scythique ; légende latérale en caractères grecs altérés : ΟΗΡ (pour οκρο). D'une fabrique barbare et d'une conservation imparfaite.

XCII. — Bronze de moyen module : *figure virile assise sur le dos d'un éléphant* marchant à droite, de face, la tête chargée d'une coiffure pyramidale, ceinte de bandelettes flottantes; vêtue d'une tunique; tenant une lance des deux mains. Légende circulaire en caractères grecs altérés, barbare et mutilée : ΠΗΟΡΟ......... (sic). — Revers : *figure virile debout*, tournée à gauche, la tête entourée d'un nimbe; vêtue d'une tunique longue; tenant de la main droite étendue le *pâça* ou nœud coulant; dans le champ, le symbole indo-scythique. Légende latérale en caractères grecs, entièrement effacée, supposée représenter le mot ΜΙΘΡΟ. D'une fabrique barbare et d'une conservation défectueuse.

XCIII. — Bronze de grand module : *figure d'un caractère indécis*, la tête ceinte de bandelettes flottantes; vêtue d'une tunique courte, assise ou plutôt penchée sur un siége long supporté par des pieds ornés; le bras gauche appuyé sur un coussin, tenant de la main droite un objet indistinct, un pied posé à terre sur un tapis, l'autre jambe levée et étendue sur le siége; une espèce de nimbe radié entoure la partie supérieure du corps de cette figure; légende circulaire en caractères grecs légèrement altérés : ΡΑΟΝΑ-ΝΟΡΑΟΟΟΗ...........ΝΟ. — Revers : *figure virile debout*, tournée à gauche, vêtue d'une tunique et d'un manteau flottant sur les épaules, la main gauche appuyée sur la poignée d'une épée, tenant de la main droite un objet indistinct qui doit être le *pâça;* dans le champ, le symbole indo-scythique; légende latérale en caractères grecs : αΘΡΟ. D'une assez bonne fabrique, mais d'une conservation imparfaite.

XCIV. — Bronze de grand module : *figure d'un caractère indécis*, assise sur un siége long, dans la même attitude que sur la pièce précédente; légende circulaire en caractères grecs légèrement altérés : ΡΑΟΝΑΝΟΡΑΟΟΟΗ....... — Revers : *figure virile debout*, tournée à gauche, vêtue d'une

tunique et d'un manteau flottant sur les épaules, la main gauche appuyée sur la poignée d'une épée, tenant de la main droite un objet indistinct; un croissant de lune derrière la tête de cette figure; dans le champ, le symbole indo-scythique; légende latérale en caractères grecs légèrement altérés : MΑΟ. D'une assez bonne fabrique, mais d'une conservation imparfaite. Deux exemplaires.

XCV. — Bronze de grand module : *figure assise*, dans la même attitude que sur la pièce précédente; légende circulaire en caractères grecs légèrement altérés, mutilée, mais supposée représenter les mots *ραονανοραοοοκρκικορανο*. — Revers : *figure virile à quatre bras, debout*, tournée à gauche, dans la même attitude et avec les mêmes attributs que sur la médaille décrite sous le nº LXXIV; légende latérale en caractères grecs altérés, indistincte, mais supposée représenter le mot OΚΡΟ. D'une fabrique moyenne et d'une conservation très-défectueuse.

XCVI. — Bronze de grand module; type indistinct, dans lequel on peut néanmoins reconnaître le *personnage royal debout, appuyé sur une lance*, précédemment décrit. — Revers : *figure d'un caractère indécis*, nue, assise, les jambes croisées, sur un objet représenté d'une manière confuse et grossière; on essayera de le déterminer dans les *observations*; point de légende apparente. D'une fabrique barbare; presque entièrement fruste.

XCVII. — Bronze de grand module : *figure virile nue, montée équestrement sur un éléphant*, tournée à droite, la tête ceinte de bandelettes flottantes; tenant des deux mains un trident; autour de ce type, quelques traits informes supposés représenter des caractères grecs. — Revers : *figure virile debout*, tournée à gauche, la tête entourée d'un nimbe; vêtue d'une tunique courte, s'appuyant d'une main sur une lance, tenant de l'autre un objet indistinct, qui peut être le *pâça;* dans le champ, le symbole indo-scythique;

point de légende apparente. Du travail le plus barbare et d'une conservation défectueuse.

XCVIII.—Bronze de petit module : *tête de roi,* tournée à droite, couverte d'une tiare crénelée; sur le côté, légende indistincte.—Revers : *pyrée* ou *autel du feu;* point de légende apparente. De fabrique et de conservation médiocres. Deux exemplaires.

MÉDAILLES DIVERSES.

XCIX.—Pièce d'argent du module de la drachme : *figure d'un caractère indécis, debout,* la main droite élevée, en face d'un quadrupède dont il est difficile de déterminer l'espèce, parce qu'il réunit aux bois d'un cerf la queue d'un bœuf; dans le champ, lettre isolée; légende circulaire en caractères semblables à ceux des plus anciennes inscriptions des colonnes triomphales ou *djayastambha* d'Allahabad et de Dehli. — Revers : plusieurs symboles supposés bouddhiques, entre lesquels, outre le *svastika,* on reconnaît une espèce de tige soutenant de petits pavillons, une figure pyramidale qui peut représenter le mont *Souměrou,* et au bas, une ligne ondulée qui paraît indiquer la mer; légende circulaire en caractères bactriens légèrement altérés. D'un mauvais travail et d'une conservation imparfaite.

C.—Pièce d'or de moyen module : *personnage royal debout,* de face, la tête tournée à gauche, entourée d'un nimbe, nue et ceinte d'un diadème dont les bandelettes sont flottantes; paré d'un collier de perles; vêtu d'une tunique courte richement brodée et d'anaxyrides étroites, s'appuyant de la main gauche sur une lance, abaissant la main droite au-dessus d'un autel et déposant les offrandes dans le feu du sacrifice; entre cette figure et la lance, légende en caractères *dévanâgarî,* disposée verticalement : सपद् (sans doute pour *sampad* ou *sampada*); dans le champ, une co-

lonne triomphale ou *djayastambha*, surmontée d'un simulacre de *garouḍa*, et à laquelle sont attachées des banderolles; au-dessus, un croissant de lune; légende disposée circulairement sur un côté : ¯गरपुरजगदवज : .—Revers : *Lakchmî*, assise sur un siége soutenu par des pieds ornés, de face, la tête entourée d'un nimbe; vêtue d'une tunique longue à larges manches, tenant de la main droite étendue le *pâça*, et de la gauche la corne d'abondance chargée de fruits; dans le champ, le symbole indo-scythique altéré; légende latérale en caractères *dévanâgarî* : पराक्रम : . D'un travail assez délicat, sans être cependant d'un bon style; d'une belle conservation.

CI.—Pièce de potin de grand module, mais extrêmement mince : *tête de roi*, tournée à droite, couverte d'une tiare crénelée surmontée d'un ornement en forme de croissant; avec le commencement du buste vêtu; des rubans brodés flottent sur les épaules; en face de la figure, légende circulaire en caractères inconnus; derrière la tête, légende en caractères koufiques, indistincte, mais devant être lue المهدد. — Revers : *pyrée* ou *autel du feu;* de chaque côté de l'autel, un personnage debout, tenant une lance dressée. D'une fabrique barbare et d'une conservation imparfaite.

CII.—Bronze de moyen module : *dragon ailé*, armé de cornes, la croupe relevée, les deux pattes antérieures étendues, la gueule béante; dans le champ, un monogramme. — Revers : dans un cercle interieur, un type de forme étrange, dont il est difficile de déterminer l'objet; entre ce cercle et un cercle extérieur, une légende en caractères inconnus, semblables à ceux qui composent la première légende de la pièce précédente. D'une assez bonne fabrique, mais d'une conservation imparfaite.

E. Jacquet.

(*La suite à un autre cahier.*)

NOTE

Sur un globe céleste arabe.

Les écrits des astronomes arabes que nous possédons attestent les profondes connaissances de ce peuple dans la science des mouvements célestes.

Outre ces ouvrages, quelques monuments viennent à l'appui des travaux de ces savants, et peuvent contribuer aux progrès de l'astronomie, en même temps qu'ils constatent l'état de cette science aux époques où ils furent faits.

Parmi ces monuments, on doit citer en première ligne le globe céleste coufique du musée Borgia, à Velletri, que Simon Assemani a publié; celui de la salle de mathématiques de Dresde, dont G. V. S. Beigel a donné une notice, et celui qui fait partie du musée de la Société asiatique de Londres.

Il y a environ dix ans, le docteur Schiepati, de Milan, connu dans la république des lettres par l'explication des médailles coufiques du cabinet Mainoni, fit la découverte d'un globe céleste coufique de la même espèce que celui du musée Borgia. Il s'occupa d'en préparer une explication complète, qu'il avait adressée à M. Reinaud et qu'il allait publier, lorsque la mort l'empêcha de mettre ce projet à exécution.

Ce précieux monument a été acquis, il y a peu

de temps, avec la collection de médailles antiques du docteur Schiepati, par M. le chevalier Hennin, qui l'a apporté à Paris.

Ce globe est en cuivre jaune, formé de deux hémisphères réunis et soudés ensemble à la ligne de l'horizon; un bâton en fer, qui paraît le traverser d'un pôle à l'autre, sort d'environ vingt ou trente millimètres, et servait à fixer le cercle du méridien. Le globe isolé se place sur un cercle d'horizon, porté par quatre bras de métal. Le tout est soutenu par un piédestal en bois, moderne.

Le diamètre du globe est d'environ dix-huit centimètres; celui du cercle d'horizon, de vingt-cinq, et la hauteur de toute la machine, de trente-neuf.

Le cercle du méridien, qui existait certainement dans l'origine, manque; mais cette perte est peu importante si, comme on doit le croire, ce cercle ressemblait à celui du globe Borgia, qui est simplement divisé en trois cent soixante degrés, sans noms ni signes.

Les figures représentant les constellations et les groupes d'étoiles, avec leurs noms en caractères coufiques, les lettres exprimant les nombres, sont exécutées au burin avec une grande netteté. L'aspect de la surface du globe est absolument celui d'une planche gravée à l'eau forte et au burin; et l'on s'étonne, en voyant un tel monument, que des travaux de cette nature n'aient pas fait découvrir à leurs auteurs l'art de la gravure, ou plutôt de l'impression des planches gravées, qui ne fut trouvé qu'environ quatre cents

ans plus tard. Sauf les difficultés résultant de la forme ronde, il serait possible de tirer aujourd'hui des épreuves de ce globe.

Ne pouvant pas donner dans une simple notice la description raisonnée d'un tel monument, il faut se contenter de dire ici que son examen attentif conduit à beaucoup de remarques astronomiques d'un grand intérêt. La forme des figures des constellations fournit quelques observations curieuses sous le rapport des variations qui ont lieu dans la manière de les représenter; on y peut aussi trouver la matière de quelques remarques relatives à l'histoire de l'art du dessin chez les peuples orientaux.

Le globe du musée Borgia porte l'indication de l'époque où il a été fait, l'année de l'hégire 622 (1225 de l'ère chrétienne). Le nôtre ne porte pas de date; mais il résulterait des calculs du docteur Schiepati qu'il a été fait pour l'année 463 de l'hégire, vers le milieu du XI[e] siècle de l'ère chrétienne; ce qui ferait de ce globe le plus ancien monument de ce genre que l'on connaisse aujourd'hui en Europe.

Autant qu'on en peut juger par les planches de l'ouvrage d'Assémani, notre globe doit être plus parfait d'exécution, pour la gravure des figures et des caractères, que celui du musée Borgia.

Il serait bien à désirer qu'un monument aussi important par son antiquité, sa nature et son extrême rareté, fût placé dans un dépôt public, et de préférence, sans doute, à l'observatoire de Paris.

ANALECTES.

BONTÉ ET HUMILITÉ DE MAHOMET.

اورده اند كى سيّد عليه الصلوة والسلم شش درهم بامير المومنين على رضى الله عنه داد تا بجهت او بيراهنى خرد امير المومنين ببازار رفت و بيراهنى نرم بخريد بدان سم و بياورد جون مهتر عليه السلم انرا بديد فرمود كه نفس من بر جنين جيزها خونددارد واز على شرم داشت كه بيع اورا اقالت كردى خود بر خاست وبدكان فرو شده شد ووى جهود بود رسول كفت اى جهود هيچ توانى كه ان بيع را اقالت كنى جهوه اجابت كرد وسم باز داد سيد عليه السلم بسه درم بيراهنى درشت خريد وباز كشت در راه كنيزكى ديد كه مى كريست كفت اى كنيزك ترا جه شد كفت كدبانو مرا بآب فرستداده است قدم من در ميان راه از جاى بشد وسبو بيفتاد وبشكست وبى اب بخانه نتوانم رفت مهتر عليه السلم يك درم بداد وسبوى خريد وبر آب كرد وبر سر كنيزك نهاد كنيزك كفت

ی ترسم که بسبب دیر امدن مرا ادب کنند مهتر
علیه السلم بشفاعت او بدر کدبانو رفت وعذر او باز
نمود وکفت جرم او مرا بخش ایشان از تواضع او متحیر
شدند وندانستند که جکویند وبشکرانه ان کرامت
از سر بیکانکی بر خاستند وجهود بودند واسلام قبول
کردند وان کنیزك را ازاد کردند انکاه مهتر فرمود
که نعم الشی الاقتصار نیکو جیزی است میانه روی
کردن وببرکت ان تنی بوشیده شد ودرویشی بر اسود
و کنیزکی ازاد شد واهل بیتی از ذل کفر بعز اسلام
رسیدند وان همه ثمره تواضع وخویشتن شناسی بود ،

Traduction.

On rapporte que le prince des prophètes donna un jour six dirhems à l'émir des croyants Aly, pour qu'il lui achetât une chemise. L'émir des croyants alla au bazar, acheta une chemise fort moelleuse avec l'argent qu'il venait de recevoir, et l'apporta au prophète, qui dit aussitôt après l'avoir vue : « Mon « cœur saigne d'une pareille dépense. » Ensuite, voulant épargner à Aly la honte de prier le vendeur de reprendre sa marchandise, il se rendit lui-même à la boutique du marchand. Ce marchand était juif. « O juif, lui dit le prophète, peux-tu reprendre la che- « mise que tu as vendue? » Le marchand consentit à ce que désirait le prophète et rendit l'argent. Le pro-

phète acheta une chemise grossière et s'en retourna. Dans son chemin il rencontra une jeune fille qui pleurait. « Jeune fille, lui dit-il, que t'est-il arrivé? — Ma « maîtresse, répondit-elle, m'a envoyée chercher de « l'eau; le pied m'a manqué au milieu du chemin, « ma cruche est tombée et s'est cassée, et je n'ose « rentrer à la maison sans eau. » Le prophète donna un dirhem à la jeune fille pour acheter une cruche, il la remplit d'eau et la plaça sur la tête de la jeune fille. « Maintenant, dit-elle, je crains que, rentrant « tard à la maison, ma maîtresse ne me fasse des ré« primandes. » Le plus grand des prophètes se rendit auprès de la maîtresse de la jeune fille afin d'intercéder pour elle et d'obtenir sa grâce. Cette femme et son mari furent étonnés de l'humilité du prophète et ils ne savaient que dire. En récompense de sa générosité, ils sortirent de leur état obscur, embrassèrent l'islamisme et donnèrent la liberté à la jeune fille. Le prophète dit alors : « La meilleure des choses « est de savoir se borner et de garder la médiocrité « en tout. » De cette manière un corps fut revêtu, une infortune fut soulagée, une jeune fille fut rendue à la liberté et une famille passa de la honte de l'incrédulité à la gloire de l'islamisme. Tout cela fut le fruit de l'humilité et de la connaissance de soi-même.

RÉCOMPENSE DE L'HOMMAGE RENDU A LA SCIENCE.

اورده اند کی امیر اسمعیل احمد سامانی حاکم خراسان
بود و برادر بزرکتر او امیر اسحق بود و بیوسته در خدمت
او بودی روزی یکی از علما بنزدیك وی امد اورا تبجیل
نمود و بجایکاه نیکو بنشاند وجون سخن خود بکفت
وباز کشت امیر اسمعیل هفت کام بر عقب او برفت
جون ان عالم برفت امیر اسحق برادر را ملامت کرد
وکفت ترا حدّ هرکس نکاه باید داشت امیر اسمعیل
کفت شرف وفضیلت علم بسیار است وعذری تمهید
کرد جون ان شب بخفت امیر اسمعیل مصطفی را علیه
السلم بخواب دید که اورا می کوید که جون یکی از
علمآ امت من عزیز داشتی وهفت کام بر عقب او رفتی ما
از حضرت در خواستیم تا ملك ترا باقی دارد وهفت فرزند
تو بر عقب تو بپادشاهی برساند ،

Traduction.

On raconte que l'émir Ismaïl-Ahmed, le Samanide, souverain du Khorasan, avait toujours auprès de lui son frère aîné, l'émir Ishak. Un jour un savant se présenta devant lui pour une affaire importante. Il le reçut avec beaucoup de distinction et le fit asseoir à une place honorable. Après avoir parlé de son

affaire, le savant se retira. L'émir Ismaïl fit sept pas derrière lui. Lorsque le savant fut parti, l'émir Ishak blâma son frère de cette action en lui disant : « Il « faut rester dans de sages limites et n'accorder à « personne plus qu'il ne convient. — La gloire et le « prix de la science sont infinis, » reprit Ismaïl; et il sut bien se justifier de sa conduite. La nuit suivante l'émir Ismaïl vit en songe l'élu de Dieu, qui lui disait : « Parce que tu as honoré un savant de ma na- « tion et que tu as fait sept pas derrière lui, nous « avons demandé à Dieu qu'il t'accorde un règne de « longue durée et qu'il donne la royauté après toi à « tes sept enfants. »

G. DE L.

SINGULIÈRE RÉPONSE D'UN AVARE.

ایك شخص کسی بخیل‌سی دوستی رکهتا تهـا ایك دن
اس سي کها مین سفرکو جاتا هون تین اپنی انگوٹهی
مجهی دی تو مین اپنی پاس رکهون جب اس کو دیکهونگا
تجهه کو یاد کرونگا اس نی جواب دیا جو مجهی یاد رکها
چاهتی هو تو اپنی انگلی کو خالی دیکهه کر یاد کرنا که
فلانی شخص سی انگوٹهی مانگی تهی ان نی نه دی ،

Traduction.

Un individu était lié d'amitié avec un avare. Un jour il lui dit : « Je vais faire un voyage, donne-moi

« la bague; je la conserverai soigneusement, et en « la voyant je me souviendrai de toi. » L'avare répondit : « Si tu veux te souvenir de moi, tu n'as « qu'à regarder ton doigt, et tu te souviendras alors « d'avoir demandé l'anneau d'un tel et de ne l'avoir « pas obtenu. »

LA PRÉSENCE D'ESPRIT EST PRÉFÉRABLE A LA FORCE.

اکبر نی بیربل سی پوچھا که لڑائی کی وقت کیا کام آتا
هے بیربل نی عرض کیا که جهان پناه اوسان بادشاه نی
کہا هتهیار اور زور کیون نہین کہتا بیربل نی کہا
جهان پناه اگر اوسان خطا هو جاوی تو هتهیار اور زور
کس کام آوی ،

Traduction.

Akbar demanda un jour à son ministre Birbal quelle était la chose la plus utile au moment du combat. « C'est, lui répondit Birbal, la présence « d'esprit. » Le roi exprima son étonnement de ce qu'il ne parlait ni des armes ni de la force. Birbal lui dit : « Quand la présence d'esprit manque, à quoi « servent les armes et la force ? »

G. T.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 12 février 1836.

Le râdja Kali Krichna Bahadour écrit au conseil pour le remercier de sa nomination comme membre étranger de la Société. Il sera fait mention de cette lettre au procès-verbal.

M. le conseiller de Macedo écrit au conseil en lui adressant un exemplaire de son mémoire intitulé *Additamentos á primeira parte da Memoria sobre as verdadeiras epocas em que principiarão as nossas navigações no Oceano atlantico*, 1 vol. in-4°. Les remercîments du conseil seront adressés à M. de Macedo.

M. Meifredi aîné écrit au conseil pour lui adresser un mémoire intitulé *Extrait d'un mémoire sur Taxile*, par A. Court. On arrête que les remercîments de la Société seront adressés à M. Meifredi, et le mémoire précité sera renvoyé à la commission du Journal.

M. Lebrun, directeur de l'Imprimerie royale, écrit au conseil pour solliciter une décision de la part de la Société relativement aux deux ouvrages laissés inachevés par M. Klaproth, le *Dictionnaire mantchou* et la *Grammaire géorgienne*. Le conseil arrête, relativement au Dictionnaire mantchou, que le mémoire des frais déjà faits sera demandé à l'Imprimerie royale, et relativement à la Grammaire géorgienne, que cet ouvrage sera continué par M. Brosset, et qu'il en sera donné avis à M. le directeur de l'Imprimerie royale.

M. Reinaud rend compte du progrès de l'impression du texte arabe de la Géographie d'Aboulfeda; douze feuilles de texte sont composées, et huit déjà tirées.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Séance du 12 février 1836.

Par l'auteur. *Gothicæ versionis epistolarum divi Pauli ad Galatas, ad Philippenses, ad Colossenses, ad Thessalonicenses primæ quæ supersunt ex Ambrosianæ Bibliothecæ palimpsestis deprompta cum adnotationibus*, edidit Carolus Octavius CASTILLIONÆUS. Mediolani, 1835. In-4°.

Par l'auteur. *Additamentos á primeira parte da Memoria sobre as verdadeiras epocas em que principiarão as nossas navigaçoes e descobrimentos no Oceano atlantico*, por Joaquim José da COSTA DE MACEDO. Lisboa, 1835. In-4°.

Par l'auteur. *Mémoires de l'Académie impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg*, 6ᵉ série. Saint-Pétersbourg, 1835. In-4°.

Par l'auteur. *De Il-Chanorum seu Chulaguidarum numis commentationes duæ*, auctore Ch. M. FRÆHN. In-4°.

Par M. de Paravey. *Note extraite de l'Écho du Monde savant, sur le Mémoire relatif à l'origine japonaise, arabe et basque de la civilisation des peuples du plateau de Bogota, dans l'Amérique du sud, et au nom* Fou-sang *de l'Amérique, en chinois*, par M. DE PARAVEY.

Par les rédacteurs. *Bulletin de la Société de géographie*, 2ᵉ série, tome IV, n° 24, décembre.

Par les rédacteurs. *The Quarterly journal of Education*, n° 19. Londres. In-8°.

Par l'auteur. *Pétition adressée aux Chambres pour solliciter une loi qui autorise l'établissement d'un système général d'échange de doubles de livres et d'objets d'art existant dans les collections, les musées, les bibliothèques du royaume, avec les établissements du même genre qui existent dans les divers états de l'Europe*, par M. Alexandre VATTEMARE, électeur de Seine-et-Oise. In-4° de 16 pages.

RAPPORT SUR LES LIVRES EN LANGUE DE L'OSSÉTHI PRÉSENTÉS AU NOM DE S. A. R. LE PRINCE THÉIMOURAZ, LE 9 OCTOBRE 1835.

Trois volumes ont été offerts à la Société asiatique dans sa dernière séance, au nom de S. A. R. le prince Théimouraz. C'est, en suivant l'ordre des dates de leur impression, 1° un livre de prières en langue géorgienne et d'Osséthi, imprimé en 1820, à Tiflis, tout en caractère géorgien ecclésiastique dit *khoutzouri;* 2° un livre de prières de la messe, également dans les deux idiomes ci-dessus indiqués, et en caractère géorgien ecclésiastique, imprimé à Moscou en 1821. On remarquera dans ces ouvrages l'introduction d'un nouveau signe inconnu aux anciens Géorgiens, et qui a été inventé au milieu du dernier siècle par le patriarche Antoni, pour exprimer l'*e* muet entre plusieurs consonnes, comme le ը *iet* arménien. Dans l'alphabet, il occupe la quinzième place, celle du ⴈ *in,* et se prononce comme un *i* sourd approchant de l'*o*. Antoni, dans sa grammaire, s'étend longuement sur l'utilité de ce signe parasite en géorgien; mais le prince Théimouraz, sur le manuscrit de cet ouvrage qu'il nous a envoyé, a joint de sa main une note, où il critique vivement pour sa langue cette innovation.

Dans le troisième volume, qui est un simple syllabaire, deux autres signes tout à fait nouveaux ont été créés par l'auteur : 1° *z,* pour exprimer un *a* sourd dont le son se rapproche de la syllabe *eu* française. Cette lettre occupe le huitième rang, et remplace le ჱ *he* géorgien. 2° *j* occupe la place du ჲ *hie* géorgien, et se prononce comme le й des Russes.

Le traducteur de ces trois ouvrages est un certain Ialghouzidzé, diacre d'Osséthi, qui, du temps du roi Éréclé II, vint en Géorgie, apprit la philosophie et la théologie sous l'archevêque de Tsilcani, J. Caroumidzé, qui fut ensuite attaché aux bureaux de l'administration du Caucase pour les Russes, et s'employa activement à la conversion de ses compatriotes au

christianisme. Il mourut à Tiflis du choléra, en 1830, et sa perte fut vivement regrettée. C'est le donateur lui-même qui nous apprend ces circonstances dans une note manuscrite.

Les volumes dont je parle sont curieux en ce qu'ils donnent à l'Europe le premier échantillon de la langue des montagnards de l'Osséthi en caractères employés par cette nation même, pour rendre les sons qui lui sont propres. On n'avait jusqu'ici d'autres notions, à ce sujet, que celles qui sont contenues dans un abrégé de grammaire osse, inséré par feu M. Klaproth à la suite de son *Voyage au Caucase et en Géorgie*, qui est, sans contredit, l'un de ses meilleurs ouvrages.

L'appendice de M. Klaproth renferme, outre de légers aperçus de grammaire, un vocabulaire de huit cents mots environ, et le texte du *Credo;* le tout transcrit en caractères européens, mode bien imparfait pour faire connaître une langue étrangère, auquel cependant il a fallu s'en tenir à une époque où l'on ignorait encore quels signes seraient affectés à rendre les vocables de cet idiome nouveau.

L'alphabet osse se compose de trente-deux signes, cinq de moins que celui des Géorgiens. La supression est tombée sur les lettres doubles, si fréquentes dans ce dernier idiome.

La langue est sonore, pleine de voyelles et de lettres fortement articulées; sous ce rapport, elle convient bien au sol; mais elle est soumise à de certaines lois d'euphonie qui adoucissent les consonnes de certains ordres en contact avec d'autres d'un ordre différent. La plupart des noms sont terminés en *ad*, et les adjectifs en *ag, on,* où l'on reconnaît les terminaisons arménienne et persane. Les verbes m'ont paru avoir, dans leur conjugaison, quelque rapport avec celles de la Perse, de l'Arménie et de la Géorgie. Plusieurs verbes sont formés d'un adjectif et de l'auxiliaire *kaniu* (je fais). Il y a un grand nombre de prépositions et de post-positions, la plupart gouvernant le génitif ou un autre cas marqué par la finale *ma,* qui me paraît avoir de l'analogie avec le ⴋⴀⴐⴇ *mart* géorgien, *vers*. Les cas que j'ai reconnus sont le génitif, terminé en *i*, le datif en *en,* l'ablatif en *ei,* le final en *ma,* et un

autre qui marque le motif pour lequel on fait une chose. Le pluriel se marque par les mêmes finales, précédées de la lettre *th*, nominatif *tha*, génitif *thi*, datif *than*, ablatif *thei*, etc. Le superlatif absolu et le comparatif sont caractérisés par la finale *dar*, où M. Klaproth voit avec raison le comparatif grec *teros*, et le persan *ter*. Les pronoms possessifs dérivés des personnels *me* moi, *dawan* toi, *ou* lui, se confondent souvent, comme préfixes, avec le nom auquel ils se rapportent.

Enfin, quant à l'étymologie de la langue; sur huit cents mots du vocabulaire déja cité, on en rencontre au moins un dixième qui peuvent, sans effort, être ramenés à une origine indo-européenne. Par exemple, *ouitten*, *savoir*, *voir*, videre; *staleh*, étoile, etc.

Lorsque les trois ouvrages en question auront été complétement analysés, travail que rend facile une traduction littérale d'un texte composé de phrases courtes et simples, où le retour des mêmes idées ramène souvent les mêmes mots, on peut espérer de posséder un bon lexique d'au moins quinze cents mots, une grammaire, sinon complète, au moins composée de règles sûres et précises, et le moyen de vérifier, par la philologie, les traditions des peuples de l'Osséthi sur leur nom d'*Iron* et leur affinité avec la Perse. Cette affinité n'est déjà plus problématique depuis les nouvelles recherches des savants; on pourra la démontrer.

Un autre fait curieux se rattache à ceux dont j'ai fait l'exposition.

C'est une opinion généralement reçue que l'Ibérie caucasienne a dû l'invention de ses caractères au savant Mesrob. Cette opinion, émise par Moyse de Khoren, appuyée et répétée par tous les auteurs arméniens, a été popularisée en France par un savant illustre, M. Saint-Martin; mais les Géorgiens ne l'admettent point. Bien au contraire, le savant prince Théimouraz, dans un manuscrit envoyé il y a quelques années à la Société asiatique, soutient que les caractères géorgiens ont été inventés par Pharnawaz, premier roi de ce pays. Il va jusqu'à dire que ce prince, très-instruit d'ailleurs dans

les lettres divines et humaines, voulut que dans sa nation les prêtres et les guerriers eussent chacun leur écriture, et qu'il fonda la distinction des caractères et des styles.

Malgré tout mon respect pour le royal auteur, j'assure qu'il me restait à cet égard quelques doutes, et que je craignais ici qu'il n'eût cédé à l'influence de l'esprit national; mais cette opinion peut ne pas paraître absolument invraisemblable. En effet, les Géorgiens regardent leur langue comme un idiome *sui generis*, remontant à la plus haute antiquité. Cette thèse a été développée avec beaucoup de force dans un mémoire inséré dans la Gazette littéraire de Tiflis du 1[er] janvier 1835, et dans un autre mémoire manuscrit très-étendu, où l'auteur essaie de réfuter ce que j'ai dit à ce sujet dans le numéro du Journal asiatique de novembre 1834.

Quoi qu'il en soit, il faudra convenir que l'Arménie était loin de pouvoir fournir à la Géorgie, sa voisine, deux séries de caractères au v[e] siècle, puisque le musée de Saint-Pétersbourg possède des monnaies géorgiennes antérieures à l'introduction du christianisme dans cette contrée. Ces monnaies ont été lues et expliquées à M. Fræhn par le prince Théimouraz. J'aurais bien souhaité qu'il m'en envoyât en même temps un dessin exact. Ainsi la Géorgie, non-seulement ne devrait rien à l'Arménie, en fait de langue, d'alphabet et de littérature; elle lui aurait même fourni anciennement, et serait destinée à lui fournir encore, dans l'avenir, des éléments de science et de civilisation. Br.

OUKAZE IMPÉRIAL RÉGLANT LE TITRE ET LE RANG DES PRINCES GÉORGIENS DOMICILIÉS EN RUSSIE.

« Tout ce qu'il y a de princes véritablement du sang royal « de Géorgie, vivant en Russie sous la protection du gouver- « nement impérial, reçoit et a toujours reçu, et recevra dé- « sormais dans les rescrits impériaux, dans les rapports avec « l'administration suprême, avec les grands et les petits, un

« titre correspondant à sa haute origine. Par exemple, tant « que vécut Giorgi XIII, roi de Karthli, de Cakhéthi et autres « lieux, il gouverna ces pays en prince indépendant. Plus « tard, ses fils et ses frères se retirèrent sous la protection de « la Russie. L'empereur Alexandre, d'heureuse mémoire, et « depuis, l'empereur Nicolas, confirmèrent aux fils, aux gen- « dres et aux brus de ces princes, appartenant réellement au « sang royal, mais non aux simples parents éloignés, la jouis- « sance de leurs titres anciens. Le 25 avril 1833, un oukase « adressé au sénat ordonnait que les rois du haut Karthli et « de l'Iméréthi, leurs fils, filles et belles-filles, reçussent les « titres et les honneurs qui conviennent aux membres des fa- « milles souveraines. Mais quant à ceux qui ne sont point fils « de roi, leur propre père n'ayant point porté le titre royal, « mais qui sont seulement fils de pères nés d'un roi, ou sim- « plement petits-fils de rois, le titre de *prince royal* ne leur « sera point déféré. Ceux-là jouiront de ce titre, qui étaient fils « de roi, dit l'oukaze, et qui aujourd'hui sont sous notre pro- « tection. Ce n'est pas le titre de *éclat* (ბრწყინვალება *brtsqin-* « *waleba*) qui se donne aux fils de rois, cette appellation étant « propre aux thawads; on appelle le souverain *méphé ouma-* « *ghlési* (roi très-haut, მეფე უმაღლესი); le prince royal porte « le titre de *très-haut* ou *très-brillant* (*ouganathléboulési* უგანათ- « ლებულესი); quant aux aznaours, on leur accorde le *noble* « (კეთილ-შობილი bien né); au bourgeois, l'*honorable* (*pativit* « პატივ-ცემული); en écrivant donc à un fils ou fille de roi, « la suscription doit être, *à sa hautesse, à sa splendeur* (მათს « უმაღლესობას, უგანათლებულესობას); pour un thawad, *à son* « *éclat* (მათს უბრწყინვალესობას); pour un aznaour, *à sa no-* « *blesse* (მათს კეთილშობილებას), ou avec le superlatif; pour un « bourgeois, *à son honneur* (მათს პატივ-ცემულებას), ou avec « le superlatif également[1]. »

Ces remarques ne paraîtront peut-être pas indifférentes à ceux qui connaissent l'organisation de la société russe, et

[1] Extrait d'une lettre adressée à M***.

l'importance que l'on y attache aux titres de chacun. Quant à la composition de ces noms géorgiens au superlatif, c'est une particularité de la langue qui n'a pas de correspondant en français. En grec, beaucoup de noms prennent les formes propres au superlatif et au comparatif; par exemple, βέλτιστος, βελτίων, de βέλος, etc.

Dans les provinces du Caucase, le gouverneur général est décoré par les Géorgiens du titre d'*éclatant;* ainsi il est considéré comme égal à un thawad, ce qui est le plus haut degré de noblesse. Le traducteur de ce fragment reçoit du prince le titre de *noble;* ainsi, malgré son obscurité, il est élevé, dans la correspondance, au titre de l'*aznaour,* qui est le second degré. J'observe en terminant que, dans les suscriptions, le pronom possessif est toujours celui du pluriel avec le nom qu'ils accompagnent au singulier, bien qu'on ne parle qu'à une seule personne, et que même dans le courant de la lettre on se permette de la tutoyer. Le *tu* est admis envers un supérieur, mais le *vous,* et souvent la troisième personne, sont recherchés comme plus respectueux.

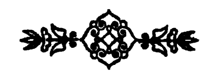
EXTRAIT D'UNE LETTRE ADRESSÉE A M. ***.

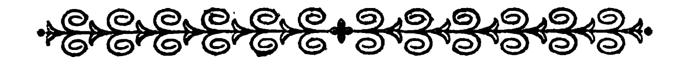
. . . . . . Je suis extrêmement occupé de ce que vous m'avez demandé (il s'agit de questions relatives à l'histoire de la Géorgie). Ma réponse sera courte d'abord, mais j'espère que vous vous en contenterez. Croyez bien que je fais les plus grands efforts, et que j'ai jusqu'ici rassemblé et feuilleté à cet effet plus de cent volumes : ce que j'ai entrepris, c'est pour ma satisfaction propre et pour l'honneur de mon nom, comme aussi pour ne point avoir à vous offrir un travail trop imparfait. Pour commencer, vous aurez un abrégé contenant des notions suffisantes sur l'histoire de la Géorgie, Ibérie ou Sakarthwélo; j'ai là-dessus des matériaux assez abondants pour votre instruction : plus tard, je me mettrai à les rassembler en un travail qui puisse être présenté à votre noble Société,

sans être tout à fait indigne d'elle. C'est une si grande entreprise d'écrire l'histoire, qu'on ne peut la comparer à aucune autre, et que celui qui s'en charge ne saurait y mettre trop d'attention. Je me propose, avec la grâce de Dieu, de composer deux histoires : l'une courte, mais suffisante pour qui veut connaître la Géorgie; l'autre plus longue et plus développée, et encore plus difficile à conduire à sa fin; j'espère pourtant y arriver, si je vis, avant dix-huit mois. Ne vous hâtez pas d'écrire quoi que ce soit sur ces matières. Nuit et jour, je m'occupe de ce travail, et je le transcris de ma propre main, ne voulant pas le confier à quelque main inhabile. Aussitôt que l'abrégé dont je vous parle sera achevé, ce qui aura lieu d'ici à Noël, ou dans deux mois, je vous l'enverrai. Pardonnez-moi, si j'ai tant tardé; ce n'est point négligence, mais l'effet de mes occupations. Vous aurez bientôt le tout, et j'espère que vous serez mon interprète.

BIBLIOGRAPHIE.

La Société biblique de Londres a fait publier à Saint-Pétersbourg une traduction du Nouveau-Testament en mantchou, qui a été faite par M. Lipposoff. Elle a été imprimée par les soins de M. Georges Borrow, et elle forme un beau volume sur un papier qui imite le papier chinois.





JOURNAL ASIATIQUE.

MARS 1836.

DE L'ARMÉNIE.

De l'action directe et puissante du christianisme sur la société arménienne. — Comment, après sa soumission à la foi chrétienne, la liberté spéculative de l'esprit n'a pas été suffisamment respectée. — De son schisme. — De l'histoire du patriarche Jean VI, surnommé l'*historien*.

TRADUCTION DE SA PRÉFACE, FAITE SUR UN MANUSCRIT ARMÉNIEN DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL.

« Bien que nous autres Arméniens, nous ne soyons « qu'un petit peuple, d'une population assez res« treinte, d'une puissance fort secondaire, ayant été « maintes fois asservis par nos voisins, cependant « notre pays a été le théâtre d'un grand nombre de « faits éclatants, dignes d'être consignés dans l'his« toire [1]. »

[1] Զի թէպէտ և եմք ածու փոքր և թուով յոյժ ընդ փոքու սահմանեալ և զօրութեամբ ակար և ընդ այլով յոլով

Le point essentiel dans l'étude d'un peuple quelconque n'est pas seulement de connaître les faits de sa vie politique, de déterminer plus ou moins exactement la place géographique qu'il occupe sur ce globe et d'approfondir la langue qu'il parle, en sorte qu'on puisse la classer avec justesse dans l'une ou l'autre des principales familles qui divisent scientifiquement les idiomes du genre humain. Non, il est encore un travail plus important qui doit surtout fixer l'attention de l'historien ou du critique : c'est de pénétrer l'enveloppe qui recouvre toute l'existence de ce même peuple et de surprendre dans les mystérieuses profondeurs de son organisme le principe intellectuel qui le fait mouvoir et agir, en lui donnant ce caractère propre qui le distingue des autres peuples faisant partie, comme lui, de la famille générale de l'humanité.

Chaque nation n'étant à proprement parler qu'un grand individu collectif, elle doit nécessairement avoir, comme chaque homme, son esprit et son génie propres. Ce qui peut paraître, au premier coup d'œil, obscur et incertain, se dessine sous le regard observateur de l'analyse d'une manière nette et tranchée. Ainsi lorsqu'on prétend que tel peuple n'a rien qui le caractérise ou le différencie, on ne porte ce jugement que faute de données suffisantes

անգամ նուաճեալ թագաւորութեամբ, սակայն բազում ժգլմոծ արութեան գտանին գործեալ և'ի մերում աշխարհիս, և արժանի գրոց յիշատակի : Moyse de Chorène, éd. de Venise, c. III, page 20.

ou d'après des observations qui manquent d'exactitude.

L'histoire des principaux peuples de l'Asie confirme ce que nous avançons. En effet, si nous portons nos regards sur la Chine, nous y découvrons dans l'individualité de sa nation un caractère particulier, résultant de sa constitution sociale et religieuse, qui ne pourra jamais se confondre avec celui de l'Inde, par exemple; et si de cette péninsule nous remontons dans la Perse ancienne, nous trouverons encore dans l'esprit militaire et actif de ce peuple un trait essentiel qui lui donne une physionomie tout autre qu'à la nation, divisée primitivement en quatre castes hiérarchiques, régie sacerdotalement, et que distingue son entraînement vers la vie contemplative et quiétiste.

Il en est de même de tous les autres peuples de l'Orient; mais ce serait nous écarter de notre but que de répéter cette même observation, puisque nous nous proposons seulement de l'appliquer à la nation arménienne.

Nous pensons que, relativement à cette nation, la critique philosophique n'a peut-être pas suffisamment considéré, dans l'appréciation de son esprit littéraire et de son état social, l'action directe et puissante que le christianisme a exercée sur elle. Tous les autres peuples de l'Orient ont presque généralement résisté à son influence : voyez la Chine, l'Inde, la Perse et l'Arabie. L'Arménie seule avec la Syrie céda au mouvement religieux qui chan-

geait la face de l'empire grec et romain en Asie : bien plus elle embrassa la foi nouvelle avec toute l'ardeur d'un jeune néophyte, et le ciel récompensa son dévouement; car c'est à partir de cette époque qu'elle occupe proprement un rang plus important dans l'histoire des monarchies asiatiques, et qu'elle forme un corps de nation mieux distinct et plus compact.

Le christianisme en s'étendant en Arménie régénéra ce royaume et lui donna une nouvelle existence. On peut même affirmer que, s'il n'était entré dans les voies de régénération religieuse ouvertes devant lui, sa mort politique était inévitable. Effectivement la Perse, qui convoitait depuis longtemps sa conquête définitive, et qui lui avait suscité pendant des siècles de sanglantes guerres, était parvenue à mettre cet état dans sa dépendance, et les Arsacides dominaient à la fois la Perse et l'Arménie.

Lorsque la foi chrétienne eut été annoncée à la nation arménienne, cette nouvelle religion opéra une scission morale, profonde et perpétuelle entre elle et le peuple sectateur de Zoroastre. Les Arméniens sentirent se rallumer en eux avec une force plus intense la haine qu'ils portaient à leurs oppresseurs, et ils comprirent mieux que jamais la nécessité de défendre et de reconquérir leur indépendance nationale.

La révolution intellectuelle produite par l'Évangile eut encore un effet plus prompt et plus sensible. La transition du paganisme à la religion chrétienne

fut réellement pour l'Arménie le passage des ténèbres à la *lumière;* et le nom d'*Illuminateur* décerné au patriarche saint Grégoire, qui prêcha le premier la foi de J. C. dans ces contrées, en est une preuve irrécusable.

Avant la venue de ce saint civilisateur, nous voyons que l'Arménie n'avait point participé au mouvement intellectuel des Grecs et des Syriens qui l'avoisinaient; et l'ignorance était si complète, que les anciens rois n'avaient pas d'historiens nationaux capables de transmettre dans leur langue les annales de leurs règnes, et ils ne nous sont connus que par les chroniques composées en grec et en syriaque, que consulta Moyse de Chorène qui fait lui-même cette remarque [1]. Les Arméniens, comme tous les peuples encore enfants, n'avaient pour perpétuer les souvenirs de leur histoire, que des chants populaires, conservés assez longtemps par les montagnards qui les répétaient au son des instruments et en formant des chœurs de danse [2]. Le culte du feu importé de la Perse dans l'Arménie à une époque qu'il serait difficile d'assigner, y avait jeté de profondes racines, principalement dans le territoire sacré de Daron [3], et sans doute il ne pouvait s'introduire dans ce pays sans le cortége des

[1] Moyse de Chor., édit. de Ven., chap. III, pages 20, 22.

[2] Moy. de Chor., édit. de Ven., liv. I, pages 44, 53.

[3] Agathan., *Hist. de S. Grég.*, page 127; Zénob., *Hist. du pays de Daron*. Venise, 1832, pages 21, 30. Moyse de Chor., pages 185, 339.

autres idées persanes, théologiques et philosophiques. Cependant nous ne trouvons aucune trace historique de l'existence de cette doctrine, qui nous porte à conclure qu'elle ait été utile à l'avancement intellectuel du peuple, et il est plus probable qu'elle était conservée secrètement par la hiérarchie sacerdotale, qui trouvait là son profit, comme dans l'Inde et dans l'Égypte, à entretenir les masses dans leur ignorance.

Nous sommes donc conduits à reconnaître que l'esprit arménien se développa sous l'influence de l'idée chrétienne, puisque la traduction des livres saints exécutée sous la direction de saint Sahag est le premier monument littéraire de la langue arménienne et le travail qui la forma, en l'élevant soudainement au plus haut degré de perfection et de régularité. Cette traduction est le premier anneau de la longue chaîne formée par les écrivains qui se sont succédé de siècle en siècle jusqu'à nos jours, et ce fut un de ces pieux traducteurs, saint Mesrob, qui, suivant la tradition, inventa l'alphabet arménien [1], et couvrit la face du pays d'écoles et d'autres

[1] Nous ne pensons pas que les lettres arméniennes aient été empruntées exclusivement aux Grecs, selon l'opinion de quelques savants. Comment se trouverait-il dans l'alphabet arménien quatorze caractères de plus que dans l'alphabet grec? Les plus anciens écrivains, ne sachant comment expliquer cette invention, l'attribuent à une révélation de l'Esprit-Saint (Lazare de Parbe, *Hist. arménienne*, page 29). Toutefois une comparaison attentive des alphabets zend et syriaque avec celui-ci y fait découvrir la plus grande analogie, soit pour le son de certains caractères, soit pour leur valeur numérique; et nous serions porté à croire que leur inventeur l'a rédigé

fondations pieuses pour l'éducation du peuple et de la jeunesse.

La révolution religieuse fut si intime et si complète, que nous voyons comme une nation nouvelle sortir du sein du christianisme et se produire sur la scène de l'Orient civilisé. Semblable au catéchumène, qui, en entrant dans la grande communion chrétienne, abjure ses erreurs avant de recevoir le sceau du baptême, et promet de quitter ses anciennes habitudes, pour vivre de la vie sainte et sévère de l'évangile, la nation arménienne, convertie à la voix de saint Grégoire, renverse les temples des dieux, proscrit leurs prêtres et abolit tous les signes et les monuments du culte païen, pour rompre à jamais avec le passé et tous ses souvenirs profanes [1].

A voir le nombre prodigieux des anachorètes, des retraites d'hommes et de saintes vierges, et la hiérarchie imposante des prêtres et docteurs, des évêques et archevêques relevant tous du patriarche suprême, on croirait que l'Arménie s'est transformée subitement en une vaste corporation reli-

d'après la connaissance comparée de ces deux systèmes graphiques. L'Arménie a toujours été soumise à la double influence de la Syrie et de la Perse; et certains historiens prétendent en outre que Mesrob avait été en Mésopotamie chercher les caractères qui portent son nom. Büttners, *Vergleichungstaf. Kopp semitische Palaögraphie in s. Schriften der Vorzeit.* 1821, II S, 239 ff; *Dessen Vermuth. über die armenische u. indische Schrift.* S 340.

[1] *Hist. de Zénob.* p. 40, 55.—Moyse de Chor., liv. II, chap. XXXII. —Tchamtch., *Hist. univers.* Ven. 1784, in-8°, p. 376. — Agathan, *Hist. de S. Grég.*, p. 621; édit. in-16.

gieuse. Ce qui sans doute avait favorisé et hâté ce changement, c'est que le pouvoir temporel représenté par Tiridate, qui, en courbant la tête sous la main de saint Grégoire pour recevoir le baptême, parut accepter comme une investiture nouvelle de la royauté, demeura, dès le principe, soumis à la puissance spirituelle des patriarches. L'état et l'église marchaient de front dans les mêmes voies; il y avait harmonie dans la société, et pendant quelque temps elle prospéra.

Cependant, comme il ne tarda pas à se manifester au sein de cette même société une perturbation véritable et tellement forte, qu'elle entraîna la nation dans une série de désordres et de malheurs qui l'ont fait comparer, sous ce rapport, à la nation juive, puisque comme elle, nous la voyons à plusieurs reprises emmenée partiellement en captivité, et dispersée aujourd'hui aux quatre vents du ciel; nous devons rechercher le vice interne de sa constitution, et avec quelque attention nous le trouverons dans la violation d'une loi fondamentale de la nature humaine, comme nous allons essayer de l'exposer.

Il est nécessaire d'entrer ici dans quelque développement net et succinct afin de faire comprendre ce qui semblerait au premier coup d'œil contradictoire; car, dirait-on, si la société arménienne était essentiellement religieuse, comme vous le dites, comment se fait-il qu'une société reposant sur sa véritable base, la religion, soit ébranlée par des se-

cousses aussi fréquentes et livrée aux maux politiques les plus graves?

Nous répondrons que précisément la cause latente du mal social de l'Arménie réside dans son attachement immobile et faux à la foi religieuse, lequel étouffa l'esprit philosophique de raison, sans réunir la nation à la grande communion chrétienne.

Or, l'intelligence de l'homme se compose de deux ordres essentiellement distincts et non moins nécessaires l'un que l'autre à son entier développement : le premier ordre que nous nommerons *ordre de foi* ou *divin*, se composant de l'ensemble des croyances traditionnelles et universelles qui ne sont elles-mêmes que les vérités premières, base de la religion, telles que la foi à l'existence de Dieu, à la déchéance primitive de l'homme et à sa réhabilitation; le second ordre que nous appellerons *ordre de raison* ou *de conception*, lequel n'est que l'esprit philosophique, cherchant à *concevoir* ses croyances ou se livrant à ses propres spéculations qui ouvrent devant lui le domaine illimité de la *science*. Et ceci est l'homme tout entier, considéré comme être intelligent, puisque croire et raisonner est le double mode d'exercice sous lequel se manifestent toutes les facultés de l'intelligence. Le second ordre est proprement *humain*, et s'il se développe parallèlement avec l'autre, l'intelligence accomplissant par là même la double loi de sa nature, il y aura en elle équilibre et harmonie.

Qu'au contraire l'un ou l'autre de ces deux ordres

prédomine exclusivement, il y a désordre et anarchie. Si, par exemple, la raison se sépare de la foi, et ne la prend point comme son point de départ et sa règle, elle est promptement acculée au septicisme; et la société, où la plus grande partie des intelligences a également consommé ce divorce, ayant ébranlé l'unique fondement de la religion et de la morale, se précipite ouvertement à sa ruine.

Si, d'un autre côté, dans une société, les esprits s'arrêtent et se concentrent dans l'ordre de foi, il y a alors immobilité intellectuelle et quiétisme, et la raison, gênée dans son libre exercice, s'altère et dépérit.

Voilà ce que nous remarquons dans la société arménienne, et c'est à cette cause qu'il faut attribuer et les malheurs politiques qui l'affligèrent, et l'uniformité de sa littérature.

En effet, pour nous arrêter d'abord à la seconde considération, il y eut une rupture tellement complète et irrévocable entre la langue et le passé de l'Arménie livrée au culte du magisme, et l'état nouveau de l'Arménie convertie par saint Grégoire et gouvernée par saint Tiridate, que nous rencontrons dans les écrivains du premier siècle littéraire peu de vestiges des croyances et des idées que les anciennes relations politiques de la nation avec la Perse d'une part et la Grèce de l'autre, et son voisinage avec la Palestine qui y versa même à diverses époques de nombreuses colonies d'émigrés, auraient dû répandre et développer. La crainte que la nation

ne fût entraînée de nouveau vers l'idôlatrie, par la connaissance des idées païennes, était louable sans doute, et nous devons applaudir au zèle des premiers patriarches qui cherchèrent par tous les moyens possibles à consolider la conquête qu'ils avaient faite à l'église. Cependant la vérité ne doit jamais redouter de se trouver en face de l'erreur et de lutter corps à corps avec elle, puisqu'il est de sa nature et de sa destinée d'être toujours triomphante.

Cette frayeur nous a privés des riches et lumineux renseignements que nous avions droit d'attendre des Arméniens, placés près des nations les plus anciennement civilisées de l'Orient, telles que les Chaldéens, les Syriens, les Persans et les Grecs, et qui, parfaitement à portée de juger et de connaître leurs doctrines, leurs lois et leurs institutions, auraient pu contribuer puissamment à compléter notre connaissance de l'antiquité. Mais ils s'inquiétèrent peu de ce qui se passait chez les autres, et ils ne s'occupèrent que d'eux-mêmes. Si quelqu'un entreprend un ouvrage sur ces matières, il manque ou de largeur dans ses jugements, ou de la connaissance nécessaire pour les appliquer convenablement.

C'est l'exemple que nous offre Jesnik, auteur remarquable par sa diction pure et élégante, qui a fait un traité spécial *sur le culte des anciens*. La matière était belle et vaste, et il pouvait nous apprendre des choses fort curieuses sur le magisme et le dualisme, et les autres croyances religieuses des païens.

Mais il juge ces sujets en docteur chrétien nouvellement converti ou comme un professeur de théologie aux arguments puérils et scolastiques. Il ne pénètre point au fond de ces grandes erreurs qui remuèrent toutes les intelligences de l'Orient dans l'antiquité; il s'arrête à la superficie des choses, dénature quelquefois les croyances et les traditions de ses adversaires, soit qu'il ne les ait pas comprises, ou bien qu'il veuille se donner plus de facilité à les réfuter; comme si les dogmes eux-mêmes du christianisme, lorsqu'ils ne sont pas envisagés d'une manière large et complète, ne pouvaient donner prise à de fortes objections [1].

La traduction arménienne des saintes lettres, qui, comme nous l'avons fait observer, est le plus ancien monument de la littérature nationale, devint comme le type et la pierre angulaire de tous les autres travaux. L'admiration que cet œuvre devait inspirer, en ne l'envisageant ici que sous le rapport de l'art, était certes bien légitime, car généralement cette traduction est pleine d'élégance, de correction et de majesté de style. Mais pourquoi s'attacher servilement à la lettre comme les juifs, et croire que, dans tout autre travail littéraire, il faille nécessairement reproduire la couleur, la forme et les expressions de l'Ancien et du Nouveau-Testament? C'est cependant ce que l'on rencontre à chaque instant chez leurs meilleurs auteurs, comme

[1] Jesnik, Venis., édit. in-18, liv. II, pages 116, 133, 142, 156, 165, 167, etc. etc.; liv. III, *passim*.

chez les rabbins, et nous ne citerons ici pour exemple que le poëme de saint Nersès sur la prise d'Edesse. Bien que le sujet fût tout historique, néanmoins l'éloquent auteur fait continuellement allusion aux Saintes Écritures, ce qui tient toujours le lecteur en haleine afin de bien saisir la double acception des mots, et ce qui suppose en même temps chez lui une connaissance approfondie des textes sacrés, aussi nécessaire que celle de l'Alcoran pour la lecture de plusieurs auteurs arabes ou persans postérieurs à l'hégire.

La sève du génie arménien fut arrêtée par cet esprit d'imitation qui avait son principe dans un respect religieux trop exclusif, et le reste de ses productions en porta plus ou moins l'empreinte. On craignit d'être original et de se livrer à ses propres conceptions, et voilà pourquoi les premiers écrivains manifestèrent un penchant à traduire les auteurs grecs ou syriens les plus remarquables, plutôt que d'en user comme de sources et de modèles utiles; et plus tard on ne fit, pendant plusieurs siècles, que des traductions. Toutefois, sous ce rapport, la littérature arménienne mérite aussi notre reconnaissance, comme le prouvent les publications récentes faites à Venise par les méchitaristes, des traductions d'Eusèbe et de Philon, et nous devons regretter que de cette multitude prodigieuse d'auteurs classiques de l'antiquité, qui avaient été sans doute fidèlement traduits, il ne nous en soit parvenu intact qu'un petit nombre. . . . .

Le célèbre abbé Méchitar, en fondant, au commencement du dernier siècle, un monastère de religieux qui font revivre dans les lagunes de Venise l'ordre savant des Bénédictins de Vannes et de Saint-Maur, a ouvert de nouvelles voies à l'esprit littéraire de sa nation; et la variété toujours croissante des ouvrages qui sortent journellement de leurs magnifiques presses orientales, prouve suffisamment que la nouvelle direction imprimée à la pensée y est forte et large comme l'âme du moine régénérateur, et que nous devons concevoir les plus belles espérances sur l'avenir de la seconde époque littéraire qu'il a commencée[1].

Maintenant, pour revenir à l'autre point que nous voulons prouver, si nous considérons l'influence qu'exerça sur la condition politique de l'Arménie sa concentration trop exclusive dans l'ordre de foi, ce qui l'empêcha de suivre le mouvement progressif de l'église-mère d'Occident, nous reconnaîtrons que la première ferveur chrétienne qui poussait les âmes à la vie extatique et contemplative, ayant été modifiée par l'esprit éminemment disputeur et sophistique des Grecs, la nation fut entraînée dans les voies de l'argumentation théologique et des que-

[1] Pendant son séjour au couvent arménien de Saint-Lazare, où il avait été pour visiter la bibliothèque orientale des pères et se perfectionner dans l'étude de leur langue, l'auteur de cet article a publié une Histoire religieuse et littéraire de cette petite île justement remarquable, et qui attire chaque jour les nombreux étrangers passant à Venise. En reconnaissance les pères l'ont nommé membre de l'Académie arménienne de Saint-Lazare.

velles religieuses. Dès le commencement du v[e] siècle on croirait voir une nation tout entière de théologiens s'érigeant en concile perpétuel et discutant avec le plus vif acharnement les questions controversées dans l'église.

Les querelles et la condamnation d'Arius, de Nestorius et d'Euthychès eurent un profond retentissement dans l'Arménie. Elle prit fait et cause dans ces affaires, et pendant que les empereurs de Constantinople convoquaient des conciles, le patriarche, de son côté, assemblait les *vartabieds* et les évêques pour discuter et examiner les mêmes questions.

Or, en 451, lors du fameux concile de Chalcédoine, il arriva qu'une partie des évêques arméniens souscrivit aux décisions de l'assemblée d'Éphèse, tandis qu'une autre reconnut que « J. C. notre seigneur est vraiment Dieu et vraiment homme, « composé d'une âme raisonnable et d'un corps, « consubstantiel au Père selon la divinité, et con« substantiel à nous selon l'humanité, seigneur en « deux natures, sans confusion, sans changement, « sans division, sans séparation, et sans que l'union « ôte les propriétés et les différences des deux « natures, en sorte qu'il n'y a pas en lui deux per« sonnes, mais une seule, que c'est un seul et même « fils unique de Dieu[1]. »

Ce schisme survenu au sein de l'église arménienne est la source de tous les malheurs qui ont

[1] *Acta concil.*, tome I, page 349.

successivement accablé cette malheureuse nation; car les princes se mêlèrent à toutes ces disputes, et les firent servir généralement aux intérêts machiavéliques de leur politique. Ils changeaient de confession et se faisaient protecteurs ou persécuteurs de ce qu'ils appelaient orthodoxie ou hétérodoxie, d'après des vues toutes temporelles et nullement pour le bien de l'église. L'opinion, persécutée par le pouvoir, prenait aussitôt une nouvelle extension, en vertu de cet esprit d'opposition que développe naturellement dans l'homme toute espèce d'empiètement sur le domaine de la conscience, qui doit toujours rester libre. Deux nations se formèrent au milieu de cette nation, jusqu'alors unie et compacte. Les orthodoxes portèrent une haine irréconciliable à ceux qui se disaient monophysites, haine qu'alimentaient des controverses et des disputes continuelles, sans qu'il en résultât aucun accommodement. D'un autre côté, les dissidents prirent en aversion le pape, dont ils contestaient ou niaient l'autorité, et tombèrent, sous ce rapport, dans les mêmes exagérations que les réformés en Allemagne, et surtout en Angleterre, du temps d'Henri VIII et d'Élisabeth. Ils enveloppèrent dans une commune exécration tous les autres peuples encore soumis à l'autorité spirituelle du pontife romain; et lorsque leur intérêt leur commandait de s'unir aux pays chrétiens de la Syrie et de l'empire grec, pour se prémunir, par cette alliance, contre le terrible voisinage de la Perse, ils cherchaient au contraire à

rompre les faibles liens qui les unissaient à eux, et à s'isoler entièrement. Quand les Arabes portèrent dans l'Arménie la ruine et la dévastation, on voyait, suivant la remarque d'un historien grec, les petits princes du pays plus empressés à servir leurs oppresseurs [1] qu'à recourir à l'assistance des Grecs. Dira-t-on à cela que les Arméniens n'avaient point à se louer de la conduite des Grecs? Sans nier que ceux-ci les traitèrent toujours plutôt en maîtres qu'en protecteurs, il faut cependant reconnaître qu'il valait encore mieux être l'allié soumis d'un peuple chrétien, que l'esclave de hordes conquérantes et infidèles. En outre, les défections perpétuelles des petits souverains qui se tournaient à tout moment du côté des Perses, des Arabes, et plus tard des Turcs, contre les Grecs, ne légitimaient que trop de dures représailles.

En un mot, nous croyons que, si au lieu de se retrancher de la grande communion chrétienne et d'épuiser dans des haines et des disputes religieuses, les pires de toutes, son fonds d'énergie et d'activité si abondant, l'Arménie eût marché plus rapidement dans la voie des autres nations civilisées, sa gloire nationale n'eût pas été aussi souvent ternie, et qu'elle occuperait philosophiquement dans l'histoire de l'esprit humain un degré plus élevé.

La dissidence religieuse dont nous avons parlé

[1] Constant. Porphyr., *De administr. imper.*, chap. XLIII, page 134; voy. *id. Chron. Bar-Hebræi*, édit. syriaq., page 120, ligne 2; *id. ibid.*, pages 113, 114.

est encore très-fatale aujourd'hui au progrès des lettres arméniennes. Ainsi il est presque certain que les schismatiques tiennent ensevelis dans la poussière de leurs couvents de précieux monuments des âges passés, qu'ils ne voudraient céder à aucun prix aux catholiques, qui ont seuls à leur disposition les moyens et la science nécessaires pour les publier; tandis que les catholiques, d'un autre côté, craindraient de répandre les œuvres de certains schismatiques.

C'est aux orientalistes européens, qui n'ont aucun intérêt ni aucune passion à ménager, de suppléer à ces lacunes littéraires, et de faire connaître les auteurs dont la publication peut être considérée comme dangereuse au milieu d'un peuple où les dissensions religieuses sont encore vivantes. Parmi les écrivains de l'Arménie, il en était un que les doctes religieux de Saint-Lazare ne peuvent publier, soit à cause des rapports qui les unissent à l'église romaine, soit par l'effet de leur position vis-à-vis de leurs compatriotes dissidents. C'est le patriarche Jean VI, surnommé *l'historien*. Le P. Tchamtcham, dans son histoire, avoue que, sous le rapport du style et de la diction, il est un des auteurs les plus remarquables de sa nation; et M. de Saint-Martin, juge également fort compétent en cette matière, recommande plusieurs fois cette histoire, et forme le vœu qu'elle soit un jour traduite.

En effet, Jean mérite d'être connu par sa manière originale de traiter l'histoire, et par son style

vif et étincelant d'images qui cachent souvent des pensées profondes.

Il naquit au IXe siècle, dans le château de Drashanacerte, et il grandit sous les yeux d'un illustre maître dont il fut aussi le premier disciple. Ce maître est le patriarche Mastotz, auquel on attribue la rédaction d'un grand nombre d'hymnes contenues dans la liturgie qui porte son nom. Mastotz est un adversaire zélé du concile de Chalcédoine, et il éleva son disciple dans ses doctrines. Le jeune Jean profita de ses leçons, et il s'acquit bientôt une grande réputation par sa vertu et sa science. En 897, il siégeait sur le trône patriarcal à la place de son savant maître. Il a beaucoup écrit, mais nous ne connaissons jusqu'à présent que son Histoire d'Arménie պատմութիւն Հայոց [1].

Avant de passer à l'analyse de cet ouvrage, que nous ferons en traduisant textuellement son introduction յառաջաբանութիւն, nous exposerons d'abord la raison qui fit rejeter à Jean le concile de Chalcédoine, et nous ferons remarquer en même

[1] Le manuscrit que nous avons entre les mains appartient à la Bibliothèque de l'Arsenal, et nous en devons la communication à l'obligeance de M. Grangeret Delagrange. Il est d'une main toute moderne, puisqu'il porte la date de 1822. Nous présumons que cette copie avait été exécutée à Constantinople par l'ordre de M. Saint-Martin, et qu'elle lui a appartenu. Le copiste reconnaît avec justice qu'il n'est qu'un obscur écolier, et le nombre de ses fautes et inexactitudes ne le prouve que trop. Le révérend et docte père Pascal Aucher a eu la bonté de nous procurer à Saint-Lazare un autre exemplaire, à l'aide duquel on peut suppléer à l'incorrection du premier.

temps qu'un zèle trop ardent et voisin de la passion l'emporte quand il touche aux questions religieuses.

« A cette époque, dit-il, mourut le bienheureux « empereur Zénon, si agréable à Dieu par ses mœurs « et par l'intégrité de sa foi. Sous son règne, il avait « dissipé l'ombre et les nuages du détestable et tur- « bulent concile de Chalcédoine, pour ramener dans « l'église de Dieu la lumière resplendissante et glo- « rieuse de la foi apostolique [1].

« . . . . . . Ensuite le grand patriarche de l'Armé- « nie, Papgen [2], convoqua un concile des évêques « de l'Arménie, de la Géorgie et de l'Albanie [3], car « on n'avait pas encore accepté des traditions [4] *des- « tructives du monde*, et on se tenait fermement sur « le même fondement que saint Grégoire. Aussi, « dans ce temps, la foi et la piété florissaient-elles « universellement dans le pays des Grecs, des Armé- « niens, des Géorgiens et des Albaniens. Mais après « trente-cinq ans d'orthodoxie constante, lorsque, « Anastase étant mort, l'impie Justinien, cet em-

[1] Man. de l'Arsenal, pages 52, 53. L'hommage qu'il rend à la mémoire de Zénon contraste singulièrement avec les couleurs sous lesquelles nous le représentent les écrivains grecs contemporains. Les catholiques avaient autant de raison de le haïr que les monophysites de le regretter : c'est ce qui nous explique la diversité de leurs jugements.

[2] Saint-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, tome I, page 437.

[3] Աղուանք. Voyez sur ce pays *id. ibid.*, tome II, pages 358, 359.

[4] Աշխարհհակործան.

« pereur plein de malice, abolissant et renversant « ces décisions, rétablit la pernicieuse doctrine de « Chalcédoine, alors il persécuta par des supplices « atroces et intolérables les saints hommes qui per- « sistaient dans l'orthodoxie, et il inonda de sang le « pavé de l'église de Dieu. »

Sans nous arrêter à blâmer la partialité choquante de Jean, qui semble perdre sa gravité habituelle et descendre de l'élévation où le tiennent communément ses vues, nous nous contenterons de remarquer que la foi de saint Grégoire est le grand argument de tous les dissidents, et le point où ils ramènent sans cesse la question. On ne peut penser, selon eux, que ce qu'a pensé leur illustre patriarche; ce qu'il a cru doit être également cru un siècle après lui, comme de son temps. D'accord, la vérité ne peut changer, et ce qui est vrai aujourd'hui ne pourra être faux dans cent ans; mais aussi cette même vérité se développe et se manifeste toujours de plus en plus à l'intelligence humaine, et c'est là même toute la grandeur de l'humanité, de graviter par un éternel mouvement d'ascension vers la connaissance plus parfaite de la vérité infinie.

Ainsi, les dogmes qui composent le symbole du christianisme, quoiqu'ils fussent implicitement contenus dans la foi des premiers chrétiens, n'étaient cependant pas tous connus aussi positivement qu'ils le furent plus tard, et tel enfant aujourd'hui a sur plusieurs points de la foi des notions plus précises que certains pères ou docteurs, parce que l'église

les a successivement développés avec les siècles.

L'argument du patriarche Jean VI, et de tous ceux qu'il représente, n'est donc pas admissible aux yeux de la saine raison, puisqu'il renverse toute la loi du progrès de l'esprit humain.

Passons actuellement à son *introduction*, que nous avons traduite, et qui nous fera connaître avec exactitude son plan, puisqu'elle est un coup d'œil général jeté sur tout l'ensemble de l'ouvrage.

Nous regrettons de ne pouvoir donner le texte en regard de la traduction.

« Bien que le Verbe éternel nous dise qu'à son « père seul appartient le pouvoir de connaître la fin « des temps et des siècles[1], fin aussi certaine que pos« sible, et que la connaissance en ait été cachée aux « hommes; cependant les hommes, assistés de l'Es« prit divin, mus par un bel et louable penchant de « leur nature, et quelque peu entreprenants pour des « choses elles-mêmes[2] assez importantes, nous ont « transmis rationnellement et avec ordre les récits « des divers événements passés, sans les parer des « vains ornements de l'imagination, mais en se tenant « toujours scrupuleusement attachés à la vérité, et en

[1] L'auteur fait sans doute allusion à ces paroles de J. C. : « Non « est vestrûm nosse horas et tempora quæ Pater posuit in suâ potes« tate. » Eusèbe commence ainsi sa chronique, et Samuel Aniensis répète, dans son introduction, la même pensée. Voyez Chr. Eus. et Samuel. Milan, 1818. p. 2, et IIe partie, p. 3.

[2] Ի փոքունս փոքում ինչ յանդգնեալ « In parvis parva « audentes. » La concision latine rendrait mieux ici la pensée de l'auteur.

« nous exposant les différents faits appartenant à des « époques reculées et obscures, afin qu'il nous soit « facile, malgré notre éloignement, d'interroger à ce « sujet nos pères et les autres vieillards chargés de « nous les apprendre et de nous les raconter[1]. C'est « ainsi qu'ils se sont efforcés de remplir un besoin « pressant de l'humanité, et de rendre utile la propre « fécondité de leur génie, en consignant dans leurs « annales d'anciennes histoires qui nous semblent « être à la fois glorieuses, intéressantes et profi- « tables.

« Tel est aussi mon but dans l'histoire que je me « propose d'écrire, ne cédant aucunement en cela à « un caprice de ma volonté, mais agissant d'après « une conviction profonde et constante de mon es- « prit, qui m'y sollicite[2], et c'est comme poussé par « quelque pilote que j'ai lancé, à force de rames, ma « fragile nacelle sur cette mer aventureuse et difficile.

« Toutefois, il ne faudra point, à la manière de « gens inhabiles et ignorants, répéter ce qu'avaient « dit avant nous des écrivains illustres et fameux par « leur admirable diction dans les histoires qu'ils ont « écrites, en remontant à la plus haute antiquité, sur

[1] ואבותינו ספרו לנו, « Et patres narraverunt nobis. » Ps. LXXVIII, vers. 3.

[2] Il y a dans la pensée et dans les expressions de cette phrase une allusion au début de Moyse de Chorène, lorsque cet historien dit au prince à qui il dédie son livre qu'il s'est décidé à ce travail parce qu'il sait « qu'un louable mouvement de son esprit le sollici- « tait perpétuellement à exiger de lui cet ouvrage. » (Édit. de Venise, page 13.)

« les gestes éclatants des rois et les dynasties des « princes, sur les particularités des combats, sur les « provinces et les grandes villes, sur les villages et « les simples hameaux, sur les différents traits de « bravoure ou de lâcheté, sur les guerres et les trai- « tés de paix enfin, dans la crainte de paraître pué- « rilement copier ce qui avait déjà précédemment été « écrit, et de vouloir détruire ainsi les chefs-d'œuvre « de nos [1] habiles devanciers, en sorte que nous de- « venions pour le lecteur un objet de ridicule.

« Mais nous ne perdrons pas le temps en ajoutant « d'autres considérations à notre introduction, parce « qu'à la porte de la vieillesse infirme, la mort se « tient debout, et l'incertitude de l'avenir [2] nous en- « gage à raconter promptement les événements dé- « plorables et les révolutions désastreuses qui ont « accablé la nation arménienne.

« Ainsi, malgré mon insuffisance, je tracerai à « larges traits le plan de mon histoire; et d'abord,

[1] Քերթող, proprement *grammairien;* mais ce mot ne doit pas être pris, chez les Arméniens, dans l'acception simple et limitée qu'il a communément chez les autres peuples : il signifie ici l'homme philosophe et résumant en lui toutes les connaissances de son temps. Ainsi Moyse de Chorène, dans son grand ouvrage sur la réthorique, *գիրք պիտոյից*, reçoit le titre de *père des grammairiens, քերթողահայր*.

[2] Nous trouvons dans Moyse de Chorène une pensée analogue. Il dit qu'il se hâte de terminer son travail, *զի աշխատականս մեր երկար է գործ և ժամանակ մահկանացուաց սուղ և անյայտ* : « parce que ce travail est long et que l'heure de la mort arrive « promptement et est incertaine. » Édition de Venise, chapitre VII, page 45.

« quant à ce qui concerne les patriarches, je ferai « connaître ce que nous savons sur leurs anciens « actes; je raconterai brièvement la dispersion pri- « mitive de tous les peuples et de toutes les[1] nations « issues des fils de Noë, puis je montrerai comment « Japhet, notre père, doit être distingué de ses deux « frères, et comment il est la souche non-seulement « de notre peuple, mais encore de beaucoup d'autres. « J'énumérerai toutes les générations de sa race, en « descendant jusqu'à Torghom[2], ayant soin de laisser « de côté tout ce qui ne rentre pas dans notre sujet, « et en évitant toute longueur dans ce tableau généa- « logique.

« Je dirai quels furent les hommes qui se sont dis- « tingués par leurs travaux, par leurs mœurs libé- « rales et civilisatrices, qui d'entre eux furent nos « premiers rois[3], et comment, après eux, Vaghars- « chag-le-Parthe[4] régna sur la maison de Torghom « et quels furent ses successeurs.

« A eux se rattachera le récit de la propagation « de la foi chrétienne sur toute la terre, et particu- « lièrement dans le royaume d'Arménie, où elle fut « apportée par Barthélemi[5], l'un des douze apôtres,

[1] Man., pages 1, 7, 8, 10.

[2] « Torghom s'étant approprié, par la suite, l'Arménie et en étant « devenu le souverain, il conféra le nom de sa dynastie à ce royaume, « qui portait jusqu'alors celui d'Askanaz. » Man. *id.*, page 5.

[3] Man., pages 10-14.

[4] Man., pages 14, 15, 20.

[5] Man., pages 26, 27. Ce fait de la prédication de Barthélemi dans l'Arménie repose sur la tradition. On croit que le saint apôtre

« et par Thadée, l'un des soixante-dix disciples, lesquels furent, l'un et l'autre, institués par Notre « Seigneur comme prédicateurs et docteurs de notre « nation.

« Après eux, nous verrons en passant comment « notre saint illuminateur Grégoire accomplit et termina leur mission, en ramenant à la lumière la « nation de Torghom et en la retirant de l'abîme de « corruption de l'idolâtrie [1].

« Puis nous énumérerons ses fils et petits-fils, lesquels ont mérité d'être élevés sur le siége qu'il occupa, et qui se sont succédé d'une manière non « interrompue jusqu'à nos jours, en mentionnant ce « qu'eux ou d'autres ont fait de leur temps [2].

« Nous verrons aussi à quelle époque s'éclipsa entièrement la splendeur de la dignité royale dans « l'Arménie, et comment, après un si long interrègne, « elle a reparu naguère avec un nouvel éclat, lors du « couronnement du grand Achod, notre roi [3].

pénétra jusque dans l'Inde en passant par la Perse, et qu'à son retour il parcourut l'Asie Mineure. Thadée prêcha également dans ces contrées, et probablement il entra en Arménie. Moyse de Chor., page 233; Bar Hebr., *Apud Assem. bibl. orien.* tome II, page 392.

[1] Pages 29, 31, 33.

[2] Jean VI, notre historien, était investi de la dignité patriarcale lorsqu'il écrivait son histoire. Il était le cinquante-septième successeur de saint Grégoire.

[3] Achod était de l'illustre maison des Pagratides, à laquelle Moyse de Chorène avait prédit qu'elle régnerait un jour sur l'Arménie. Il fut couronné en 859, l'an 308 de l'ère arménienne, et il gouverna son pays avec une rare habileté pendant vingt-six ans. Depuis le renversement d'Ardaschès IV, que détrôna le roi de Perse Bahram V,

« Bien qu'avant nous Sapor [1], de la famille des « Pagratides, ait de notre temps consigné dans une « histoire toutes les actions mémorables de ce prince, « et qu'il nous ait fait connaître sa conduite, sa sa- « gesse, ses guerres, et ses institutions, cependant « nous avons jugé convenable d'en parler, afin de « compléter les documents de l'histoire actuelle, « et de jeter une lumière plus vive sur la suite des « événements contemporains, en évitant toutefois « de le suivre pas à pas et servilement.

« Après Achod, nous nous arrêterons plus lon- « guement et avec une sorte de complaisance sur « son fils Sempad, qui lui succéda, et nous dirons « ses vaillants combats, son opiniâtre résistance, ses « vertus, et comment il sut administrer son royaume « avec un rare talent. Nous parlerons aussi des autres « princes non moins illustres et renommés par leur « habileté; puis des troubles, des commotions et des « persécutions ouvertes, suscitées par les Turcs de « la Syrie, ce qui attira sur le déplorable royaume

jusqu'à l'avénement d'Achod, il s'était écoulé quatre cent trente et un ans. Pendant cet interrègne l'Arménie avait été administrée par des gouverneurs nommés tour à tour par la Perse, les empereurs de Constantinople et par les califes de Damas et de Bagdad. Voy. *Mémoire sur l'Arménie*, tome I, pages 348, 415; Tchamtc., tome II, page 454; et Jean Patr. man., pages 130-135.

[1] Ce renseignement de Jean est fort intéressant, puisqu'il nous conserve le nom d'un historien dont les œuvres ne sont pas parvenues jusqu'à nous. Un autre historien contemporain le cite également : c'est Thomas, dit Ardzerouni. Il s'était borné presque exclusivement à l'histoire de sa famille, et il n'avait d'autre mérite que celui de l'exactitude chronologique.

« d'Arménie le pillage et la ruine, la famine et la cap« tivité, et mille autres désastres [1].

« Nous passerons ensuite au récit de la mort af« freuse de Sempad, qui reçut la couronne du mar« tyre en succombant sous le glaive exterminateur « des enfants d'Ismaël [2], et nous montrerons com« ment, avant la fin de ce prince, la fourberie de « l'Osdigan [3] parvint à allumer le flambeau de la dis« corde entre lui et le grand prince Kakig, son neveu, « en le couronnant roi et en l'opposant à son oncle, « après la mort duquel trois souverains se parta« gèrent l'Arménie comme compétiteurs [4], Kakig« Ardzouni [5], Achod, fils de Sempad, et le fils du « *sbarabied* [6] Schabouh, qui s'appelait aussi Achod [7].

« Enfin nous rappellerons comment l'un de ces

[1] Man., pages 197, 200, 205, 214, 218, 230, 235.

[2] Man., pages 247, 248.

[3] Ce mot, que l'on fait dériver d'*ոստան*, أوستان, synonyme d'*գաւառ*, désigne le gouverneur ou le Marzban qu'Abd'allah établit en Arménie après la conquête des Arabes. Sa résidence était à Tovin. Voy. Saint-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. I, p. 340; l'ouvrage savant récemment publié à Ven. par le P. Ingigiean. 1835, t. II, p. 223 et 224.

[4] Man., pages 256, 257.

[5] Man., pages 253, 254.

[6] La dignité de sbarabied correspond à peu près à celle de *connétable* parmi nous. Elle fut instituée par Vagharschag, à l'imitation des usages de la cour de Perse. L'origine de ce mot est persane, سپاه et سپه, *soldat, armée*, et بد ou پد, *chef*, qu'on retrouve dans le mot پادشاه, *roi*. Voyez sur ce point la note savante de M. Saint-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, tome I, pages 298, 299; *id.*, Schroder, *Thes. Ling. armen.*, page 398; et M. Silvestre de Sacy, *Not. et extr. des man.*, tome VIII, pages 148, 191.

[7] Man., pages 317, 320, 330, 345, 347.

« rois, le fils d'Achod, alla trouver l'empereur de « Constantinople qui plaça sur sa tête le diadème, « et qui, après l'avoir accueilli convenablement, le « combla de grâces et de faveurs, puis le renvoya « dans l'Arménie, où les guerres que se faisaient ces « trois souverains, justement fameux, attirèrent sur « ce royaume des troubles, des révolutions, des mas- « sacres effrayants, et mille autres atrocités [1].

« Mais ceci suffit pour notre introduction. »

Sempad, fils d'Achod, que l'on regardait comme le souverain légitime, pressé d'une part par Achod *sbarabied* et Kakig Ardzouni, princes arméniens, et de l'autre par le général arabe Yousouf, ne put faire face à autant d'ennemis, et il périt à Tovin d'une mort violente, en 914. Sa perte fut fatale à la nation arménienne, et elle attira sur ce pays les plus effroyables malheurs. C'est surtout en retraçant ce sombre tableau, qui termine le travail de notre historien, que Jean montre tout son talent d'écrivain. Comme Moyse de Chorène, auquel il aime à se comparer par plusieurs allusions indirectes, il dépose la plume en versant des larmes amères sur l'avenir de son infortunée patrie. Si nous n'avions craint d'abuser de l'indulgence de nos lecteurs, nous aurions pris plaisir à reproduire la traduction de cet éloquent morceau.

Nous pouvons dire, en terminant, que le style de Jean est, en général, plein d'élévation et de dignité. Les idées s'enchaînent et se suivent parfaitement, et

[1] Man., pages 350, 390.

les transitions sont bien ménagées. Doué d'une imagination tout orientale, il sème avec profusion les images et les métaphores, mais sans tomber jamais dans le mauvais goût ou l'exagération des Persans; et il nous rappelle les meilleurs historiens grecs, qu'il connaissait sans doute à fond, par ses sentences saillantes et concises, et la forme dramatique dont il revêt quelquefois les évènements qu'il décrit.

Nous pensons que ce serait un véritable service à rendre aux lettres arméniennes, et même orientales, que de publier la traduction de cet historien. Ce travail jetterait quelque jour sur une partie fort intéressante de l'histoire des Arabes, dont Jean suit la marche conquérante dans l'Asie, dès le temps d'Aboubeckre, et dont il énumère les guerres et les invasions.

Le défaut de Jean VI provenant de son intolérance nous a conduit à parler du schisme qui divise encore les Arméniens, événement religieux que l'on ne pouvait bien concevoir sans tracer la direction que suivit l'esprit de la nation à l'origine du christianisme. Nous espérons aussi avoir indiqué la cause qui empêcha l'Arménie d'atteindre le degré d'importance littéraire où elle aurait pu parvenir, si elle ne s'était pas tenue aussi exclusivement dans la foi, bien que, suivant nous, elle doive néanmoins aussi trouver sa place dans la littérature et l'histoire des nations orientales.

E. Boré.

CONJECTURES

Sur l'origine d'une des cryptes mortuaires de Qasr (Oasis de Bahrieh) et sur celle des nombreux squelettes humains qui y sont accumulés, à l'occasion d'une tête rapportée par M. Alexandre Lefebvre.

La tête qui fait le sujet primitif de cette notice a été ramassée au milieu d'un monceau considérable de squelettes humains, accumulés dans une excavation creusée dans le granit qui constitue la base du sol de l'oasis de Bahrieh, et située à une demi-heure de marche au sud-est du village de Qasr.

Une fosse de trois à quatre pieds de largeur et de profondeur introduit à l'ouverture, probablement accidentelle, qui donne actuellement entrée dans la caverne; rien en effet n'annonce à l'extérieur l'existence et la destination de l'hypogée, que ce seul orifice irrégulier, de deux à trois pieds de diamètre, encombré de quelques pierres brutes et informes.

Lorsqu'on est parvenu, en rampant, dans l'intérieur de la caverne, on se trouve dans des sortes de chambres assez spacieuses, presque comblées, en sorte qu'on ne s'y tient debout qu'avec peine et qu'il serait difficile de dire leur hauteur réelle et de préciser leur forme. Point de traces monumentales, point d'apparence d'entrée principale un peu grandiose, point d'ouverture pour le passage de la lumière; on

distingue seulement, dans les parties basses, quelques vestiges de main-d'œuvre grossière, et l'on aperçoit enfin çà et là des traces d'embrasures de portes faisant communiquer les premières pièces avec d'autres chambres, dans lesquelles il est impossible de se glisser.

Toute cette caverne est remplie de sable et d'ossements humains, gisant pêle-mêle et sans aucun ordre, entièrement dépouillés des chairs qui les enveloppaient et des ligaments qui les unissaient, sans traces de résine ou de natron conservateur; on trouve à peine quelques lambeaux de la peau, desséchée, racornie, comme parcheminée, et quelques débris de linges pourris, incapables de fournir des données sur leur destination primitive, et par suite sur l'origine des cadavres déposés dans cette caverne. Le nombre des squelettes que l'on y rencontre peut être évalué à trois cents environ; et tel est l'encombrement de ces ossements, qu'il est impossible de préciser la nature et la disposition du plancher du souterrain où ils sont enfouis.

M. Alexandre Lefebvre, qui s'était joint à l'expédition scientifique envoyée en Égypte par le gouvernement français, pendant les années 1828-29, et M. Lagasquie, qui faisait partie de la commission médicale, ont pris note des dimensions et de l'épaisseur du crâne d'une certaine quantité de têtes retirées de ces cryptes; et le docteur Lagasquie fit entre autres cette remarque, que les parois de la plupart des crânes étaient assez épaisses en général, ce qui

le porta même à soupçonner qu'après la mort les os sont susceptibles d'une sorte de dilatation en épaisseur, sans allongement du tissu dans les autres diamètres.

J'ai vu un fragment de pariétal rapporté par M. A. Lefebvre; il n'avait pas moins de quatre à cinq lignes d'épaisseur le long du bord pariétal et du sinus longitudinal supérieur; il n'offrait, dans aucun point, de traces de dépôt pathologique de la substance calcaire; il ne me parut pas non plus que les éléments fussent plus raréfiés qu'à l'ordinaire dans les lames externes ou internes, ou dans le diploé. Le tissu de cet os était assurément dans l'état normal.

Plusieurs crânes avaient une forme remarquable; un entre autres avait presque celle d'une sphère parfaite.

Grand nombre de têtes présentaient des traces de lésion par instruments tranchants, et l'on reconnaissait évidemment de ces dédolations, de ces διακοπή, déterminées sans aucun doute par ces sortes de corps vulnérants.

Les voyageurs qui jusqu'ici ont visité l'oasis de Bahrieh n'ont fait que peu ou pas mention de ces caveaux. Belzoni [1] ne parle que des hypogées à sarcophages de Qasr; et Cailliaud [2], qui paraît avoir eu indice d'une crypte analogue et voisine de l'hypo-

[1] *Voyages en Égypte et en Nubie*, traduit par G. B. Depping, 2 vol. in-8°. 1820, t. II, p. 212.

[2] *Voyage à Méroé, au fleuve Blanc et à l'île de Fazoql*, etc., 4 vol. in-8°, atlas in-fol. 1824, t. I, p. 166.

gée sujet de cette notice, n'entre dans aucun détail à son égard.

L'origine de ces ossements et celle de la caverne qui les renferme paraissent tout à fait ignorées.

Les habitants des villages de Qasr et de Bahoueit sont depuis longtemps trop insouciants pour avoir creusé de pareils caveaux. Les chambres sont d'ailleurs envahies par les sables du désert. Cette caverne doit donc être ancienne et dater au moins de l'époque des Romains, derniers occupants de l'Égypte, assez industrieux pour avoir entrepris des travaux de cette sorte : mais il serait difficile de dire si la construction de cette caverne ne remonte pas effectivement aux Grecs ou aux Égyptiens, qui les avaient précédés dans ces contrées; car, lors même que des données sur les cadavres qu'elles renferment apprendraient qu'ils appartiennent à une époque plus ou moins postérieure à celle des Pharaons ou des Lagides, il serait encore possible que l'on eût profité, pour y déposer des cadavres, d'une construction plus ancienne dont la destination était auparavant bien différente; mais l'origine et la date du dépôt de ces cadavres ne sont pas moins difficiles à déterminer.

Ce dépôt est-il plus ou moins moderne? est-il plus ou moins ancien? C'est une question, assez singulière au premier abord, qu'il est pourtant permis de se faire. D'un côté, en effet, dans cette contrée la chaleur est si âpre et si vive que la dessiccation des cadavres est presque instantanée et que la pul-

vérisation des parties molles des animaux morts, exposés à l'air libre, a lieu en moins de quelques mois; mais, d'un autre côté, cette même chaleur sèche, qui a conduit si promptement les autres organes à une destruction et une décomposition complètes, conserve ensuite les parties osseuses, calcaires pendant des temps indéfinis, comme on en a des exemples assez nombreux.

Il est évident pourtant que ce dépôt n'est pas tout à fait récent : cette caverne est trop éloignée des villages de Qasr et Bahoueit pour que les habitants de ces hameaux puissent venir déposer là les cadavres des décédés. On apercevrait encore, dans cet hypogée, quelques traces de dépôts récents et successifs; et, en supposant que le sable qui se trouve accumulé avec les cadavres y ait été apporté avec eux et au fur et à mesure pour les inhumer, si ces restes étaient récents, l'odeur répandue dans ces caveaux serait différente : elle n'est pas ammoniacale, ainsi qu'elle devrait l'être, malgré la rapidité de la décomposition des matières animales dans ce pays, si ces cadavres étaient déposés depuis un temps plus ou moins long; mais elle est aromatique, musquée, assez analogue à celle que l'on remarque dans les caveaux à momies. Les villages ont d'ailleurs leurs cimetières, et, à Qasr comme à Zabou, les habitants enterrent les morts, encore vêtus de leurs habillements, dans des fosses isolées, comme on le voit par les détails d'un enterrement dont M. A. Lefebvre a été témoin pendant son séjour dans

l'Oasis, et dont il a consigné les particularités dans le journal de son voyage. Ce dépôt doit donc dater d'une époque plus ou moins reculée.

Cette circonstance d'une inhumation ne peut rien faire préjuger par elle seule dans la détermination de l'époque, car sans doute, en Égypte « comme partout, « on a commencé par inhumer les corps[1]. » « Au « temps de Moïse les Égyptiens, conformément à leur « religion, enterraient les morts[2]. » Et alors même que l'usage de l'embaumement s'établit en Égypte, l'inhumation dut être conservée pour le pauvre peuple, car il est difficile de croire que l'on étendît à toutes les classes de la société la momification, toujours plus ou moins dispendieuse, et enfantée, malgré qu'en ait dit fort ingénieusement M. Pariset, par la tendresse ou la vanité de l'homme (étendue ensuite, par la crainte et la dévotion, aux objets d'offrandes et de sacrifices), bien plutôt que par « quelque « grande infortune ou quelque grande nécessité phy- « sique[3]. » L'histoire nous apprend d'ailleurs que c'était pour les grands une punition de leurs fautes que d'être inhumés après leur mort et de n'être pas embaumés. Si la nécessité physique eût été la cause de l'usage de l'embaumement, l'on eût certainement cherché d'autres moyens répressifs des fautes; car le cadavre du grand, quel qu'il fût, aurait pu vicier

[1] Pariset, *Mémoire sur les causes de la peste*, in-8°, 1831, page 6.

[2] Ebn-Haukal. Voir *Relation de l'Egypte* par Abd-Allatif, traduit par M. Silvestre de Sacy, in-4°, 1810, p. 449, note 54.

[3] Pariset, *Mémoire sur les causes de la peste*, p. 7.

l'air par sa décomposition, autant que celui du plus vil esclave.

Les Perses, lorsqu'ils soumirent l'Égypte, se mêlèrent peu aux habitants; ils les tinrent seulement tributaires, et n'eurent guère d'influence sur leurs coutumes et sur leurs usages mortuaires en particulier.

Les Grecs succédèrent aux Perses. Les Grecs, dans l'origine, enterraient les morts; car « l'usage « d'inhumer les corps fut autrefois commun parmi « les nations; celui de les brûler prévalut dans la « suite chez les Grecs; plus tard il parut indifférent « de rendre à la terre ou de livrer aux flammes les « restes de nous-mêmes [1]. » Lorsque les Grecs s'emparèrent de l'Égypte, ils durent s'en tenir exclusivement à l'inhumation, dans un pays où le combustible, plus commun à la vérité qu'il ne l'est aujourd'hui, était néanmoins assez rare.

Les Romains, qui vinrent après les Grecs, avaient conservé, pour les individus de distinction seulement et pour les riches, l'usage de la combustion des cadavres, qu'ils tenaient de leurs ancêtres de la Troade. Cet usage ne s'étendait pas à beaucoup près à tous les citoyens. On enterrait les pauvres; de tout temps les enfants furent enterrés [2]; les citoyens un peu aisés étaient simplement déposés dans des tombes de terre cuite ou de pierre, et quelques riches familles avaient même aussi retenu la coutume de l'inhumation,

[1] Barthélemy, *Voyage du jeune Anacharsis*, chap. VIII.

[2] Plinius, liv. VII, chap. XVI.

seule usitée sous les rois et les premiers consuls [1]. A leur arrivée en Égypte, les Romains durent, par économie, déroger, même pour les grands, à leur vieille coutume de la combustion, qui finit par se perdre aussi à Rome sous les Antonins, et adopter, ne fût-ce que par nécessité, dans les usages funèbres, les modes des Grecs, auxquels un contact habituel et prolongé dans ce pays leur fit d'ailleurs tant emprunter.

Le christianisme avait reçu des juifs l'habitude immémoriale de l'inhumation, et, lorsqu'il s'étendit en Égypte et dans la Thébaïde, il dût conserver d'autant plus cet usage, qu'il était peut-être fondé sur cette parole de la Bible : « Vous mangerez votre « pain à la sueur de votre front jusqu'à ce que vous « retourniez en la terre, d'où vous avez été tirés [2]. »

Les Arabes, les mamelouks, les Turcs, qui successivement chassèrent les chrétiens et les Romains de l'Égypte, avaient aussi la coutume d'inhumer les morts, qui était traditionnelle parmi les peuples de l'Asie, d'où ils tiraient leur origine.

Mais, chez aucun des peuples qui dans l'Afrique septentrionale succédèrent aux Égyptiens, l'histoire n'offre de vestiges d'inhumation en masse analogue à ce que l'on observe dans les cryptes de Qasr, tandis que chez les Égyptiens l'on trouve éparses des traces de cet usage. Ainsi M. F. Caillaud [3] donne la

[1] Plinius, liv. VII, chap. LIV. Cicero, *de Legibus*, lib. II.

[2] *Genèse*, chap. XXV, v. 10.

[3] *Voyage à Méroé, etc.*, tome I, page 13.

description de puits-sépulcres, situés près d'Abousyr, dont les chambres sont encombrées d'ossements de bœufs accumulés sans ordre. M. Pariset[1] donne la description d'une grotte sépulcrale, située à Samoun, à la hauteur de Monfalout, dans laquelle sont réunies « des momies de crocodiles, disposées « par couches successives ou par paquets isolés, en« tremêlées çà et là de momies d'hommes et de « larges bancs de résine, où ont été entassés par « milliers les petits crocodiles dont les rachis des« séchés se croisent en tous sens; et de grands amas « de ces œufs de crocodile. » En fait de sépultures humaines en masse, Ebn-Haukal dit « qu'à Tunis il « y a deux grandes collines bâties de corps morts « appuyés les uns sur les autres : on nomme ces « deux édifices Boutoun. » Quand on n'aurait pas ce demi-jour et cette indication claire-obscure sur les usages mortuaires des anciens habitants de l'Égypte, on pourrait presque les soupçonner, d'après ce qui a lieu aujourd'hui dans certains endroits de ce pays; car il peut être permis de tirer des inductions sur les coutumes des antiques Égyptiens de l'observation des habitudes des Égyptiens actuels, quand on voit avec quelle fidélité rigoureuse les modernes habitants de l'Égypte ont conservé certaines autres coutumes traditionnelles des anciens Égyptiens, ou peut-être de la nation qui fut leur mère commune, telles que la manière de tisser le chanvre, le coton, de tanner et de colorer les cuirs, de faire et de confi-

[1] *Mémoire sur les causes de la peste*, page 19.

gurer les vases de terre et d'osier pour les usages domestiques, etc. Le plus souvent, il est vrai, en Égypte, l'on inhume aujourd'hui les individus séparément; mais l'on sait, et M. Pariset[1] en fait aussi mention, que l'on trouve dans plusieurs quartiers du Caire, et surtout dans les maisons occupées par les Coptes, qui ont, plus que le reste des habitants, conservé les anciennes pratiques, des caveaux de sépulture, pratiqués dans la partie basse des maisons, dans lesquels on dépose en masse les cadavres des décédés, ayant soin de conserver au plancher un orifice peu régulier par lequel on introduit successivement les dépouilles du dernier mort de la famille.

Il pourrait donc se faire que ces latomies de Qasr fussent de la même époque que les caveaux à momies, et que des circonstances particulières, peut-être personnelles, aient seules établi la différence dans le mode des funérailles. Peut-être quelque accident semblable à celui qui a fait trouver les cavernes de Qasr fera découvrir un jour de pareilles cryptes dans les lieux où jusqu'ici l'on n'a trouvé que des momies plus ou moins splendides; et quelque cas aussi fortuit fera peut-être aussi trouver des caveaux à momies dorées, etc., dans le voisinage de cette antique fosse commune de l'*Oasis parva*.

Il est pourtant une circonstance qui pourrait faire concevoir le soupçon que cette caverne et le dépôt des ossements qui y sont conservés datent de l'é-

[1] *Mémoire sur les causes de la peste*, page 55.

poque des Romains. Ce n'est certainement pas le nom de Qasr, imposé au village voisin comme à tant d'autres points de l'Égypte; ce nom est, comme l'on sait, le mot latin *castrum* altéré, et il fait présumer seulement que là était aussi une station romaine retranchée selon les règles militaires usitées, et que c'était l'endroit désigné dans la Notice de l'empire sous le nom d'*Oasis minor* (et peut-être l'*Oasis minor trinitheos*). La quantité de monnaies romaines que l'on trouve dans la plaine aux effigies de Claudius, Vespasianus, Domitianus, Nerva, Trajanus, Adrianus, Antoninus, Mammæa, Dioclétianus, Constantinus, etc., n'indiquent que le séjour prolongé des Romains en Égypte, et ne prouvent rien de plus, pour le sujet en question, que les babioles égyptiennes antiques, les pièces grecques d'Alexander et Ptolemaios, les pièces chrétiennes et les monnaies arabes antiques que l'on y trouve également.

Mais on rencontre, à l'ouest de l'Oasis, près d'un grand bouquet de dattiers et d'un marais qui l'avoisine, à un bon quart de lieue de Qasr, deux autres latomies. Celles-ci, plus considérables, permirent à M. A. Lefebvre et à ses compagnons de voyage de pénétrer plus librement. Ils virent un caveau, dans lequel ils descendirent et où ils trouvèrent des débris de tombes, de sarcophages en terre cuite, et plus loin, dans une dernière chambre, un beau sarcophage en terre cuite, mais ouvert et vide, d'une forme ellipsoïde et analogue au *labrum* ou baignoire,

forme que, comme l'on sait, les Romains donnaient souvent à leurs sarcophages. La quantité énorme de chauves-souris réfugiées dans ces caveaux ne permit pas aux voyageurs de rester longtemps, et les lumières, éteintes presqu'à chaque instant par le vol de ces animaux effrayés, ne laissèrent pas ces messieurs pousser les recherches autant qu'ils l'auraient voulu; mais ils trouvèrent du moins, parmi les fragments de sculpture délaissés par les voyageurs qui les avaient précédés, un masque d'homme barbu, en terre cuite, grandeur de nature, dont le caractère était indubitablement romain.

Belzoni[1] et F. Caillaud[2] font mention, dans la relation de leurs voyages, de ces hypogées de Qasr. M. Caillaud porte trois hypogées sur sa carte, mais il n'en donne pas la description. La position des deux premiers s'accorde avec celle que M. Lefebvre leur indique, mais le troisième n'est pas situé dans un point qui puisse être confondu avec celui de la crypte à ossements décrite par M. Lefebvre. Belzoni donne sur les caveaux à sarcophages des détails curieux, que malheureusement l'expédition de 1829 n'a plus été à même de voir; mais il laisse douter de l'époque de ces caveaux et de celle des monuments qu'ils renferment. D'après les légères indications fournies par M. A. Lefebvre, on pourrait peut-être dire que dans les caveaux à sarcophages on déposait, à l'époque des Romains, les opulents de la colonie, et

[1] *Voyages en Égypte et en Nubie*, tome II, page 212.
[2] *Voyage à Méroé, etc.*, tome I, page 166.

que la crypte à ossements inhumés en masse était l'asile commun des pauvres plébéiens, moins troublés jusqu'ici dans leur dernière demeure parce que l'avidité sordide n'espérait pas trouver grand profit à la violation de leurs dépouilles.

Dans l'une comme dans l'autre supposition la nature du climat et le laps de temps ont bien pu faire disparaître les traces de dépôts successifs et les autres indices que pourrait fournir en tout autre cas la considération de l'état des os.

Cependant l'état de dénûment des squelettes accumulés dans cette caverne, la confusion qui règne dans leur disposition, font présumer que ces cadavres n'ont pas été déposés avec ce respect et cette solennité qui en tout temps et en tout lieu se sont attachés même aux funérailles des pauvres, lorsqu'elles se font d'une manière régulière.

Tous les peuples qui se succédèrent en Égypte ont en effet honoré les morts, et ceux qui n'eurent pas l'habitude du linceul ou suaire inhumaient les morts parés de leurs vêtements.

Ainsi, à Temnis, dans les immenses dépôts en masse de cadavres dont parlent Ebn-Haukal et Masoudi, à « Abou-locoum ou Dhat-alcoum, » on voit que les corps morts sont « appuyés les uns sur les « autres, » et que « ces cadavres sont couverts de lin« ceuls[1]. »

Le dépôt de ces cadavres ne fut donc pas régulier

[1] *Relation de l'Égypte*, par Abd-allatif, traduction de M. Silvestre de Sacy, page 449.

et successif; mais, à la suite d'une grande catastrophe, la nécessité sans doute a forcé de déroger à l'usage ordinaire et de violer cette vénération involontaire qu'inspire à l'homme brut comme à l'homme civilisé la dépouille mortelle de son semblable, et surtout celle des individus qui pendant leur vie furent l'objet de sa tendresse et de son affection.

Les traces nombreuses de blessures par instrument tranchant que présentent un grand nombre de crânes font dès lors naître l'idée que ces cadavres sont le produit d'une bataille donnée dans le voisinage.

La vaste plaine qui constitue le bassin des oasis aide à cette présomption; mais quelle est l'époque de cette bataille? L'on ne voit guère, dans les temps modernes, d'engagement assez considérable pour avoir pu donner lieu à un pareil carnage.

La conquête des Oasis par Hassan-bey date seulement d'une vingtaine d'années. Le chemin de Medineth-el-fayoum à Qasr conserve encore les traces que les roues des canons ont imprimées dans le sable du désert; et pourtant les habitants, lorsqu'on leur demande des renseignements sur l'origine des caveaux et des cadavres que l'on y voit, répondent par leur apathique et désespérant *mafish*, rien. Or il est impossible que les habitants de ces villages aient déjà perdu un souvenir qui se rattache si intimement à un événement dont les autres circonstances sont encore douloureusement présentes à leur mémoire.

Il ne se passa rien dans les Oasis lors de l'expédi-

tion française en Égypte, en 1798. Les Français se bornèrent à l'occupation des bords habités du Nil et ne s'engagèrent pas dans le désert. D'ailleurs, dans ces deux circonstances, il aurait dû y avoir beaucoup de blessures par armes à feu, et l'on n'a signalé sur les crânes accumulés dans ces caveaux que des vestiges de blessures par instrument tranchant.

L'invasion des Kalifs et des Mamelouks ne put se faire d'une manière brusque dans les Oasis, à cause du désert qui les sépare de l'Égypte habitée, où ces conquérants durent concentrer d'abord leurs efforts, et par conséquent cette invasion dut se faire sans massacre assez grand pour motiver un semblable amoncellement de squelettes.

Les Romains au contraire achetèrent chèrement ces contrées, qu'un peuple civilisé, affaibli peut-être, mais non énervé, leur disputait pas à pas; et cet arc de triomphe dont on voit encore aujourd'hui les restes dans le village de Qasr, et de construction évidemment romaine, bien qu'en ait dit M. Belzoni, fait présumer que ces cadavres des cryptes sont les tristes restes et un monument douloureux des combats dont l'arc de triomphe a consacré la partie glorieuse et les plus brillants souvenirs.

En effet, comme on le voit d'ailleurs dans l'ouvrage de M. Belzoni[1], et mieux encore dans celui de M. Caillaud[1], on trouve, d'après les renseigne-

[1] *Voyages en Égypte et en Nubie,* tome II, page 208.

[2] *Voyage à Méroé,* tome I, page 147.

ments fournis par le journal du voyage de M. A. Lefebvre, dans le village de Qasr, les restes d'un portique, qui regarde le nord, construit d'assises de pierres et de cailloux d'un volume médiocre, unis par du ciment. Les revêtements dont il était sans doute incrusté, comme les arcs de triomphe des Balkans, etc., ont été probablement détruits par le temps et la main égoïste de l'homme. Il n'existe aujourd'hui que le pignon de l'est; la face nord porte, à gauche de l'arcade cintrée, une niche qui recevait peut-être quelque statue anéantie aujourd'hui [1].

Dans cette hypothèse, qu'une bataille a été la source de l'accumulation de tant de squelettes dans les cryptes de Qasr, la présomption fournie par cette dernière considération me semble la plus probable, à moins qu'on ne veuille, en s'appuyant sur l'épaisseur de certains crânes dont j'ai parlé, prétendre que ces ossements proviennent d'une des luttes qui ont donné à un célèbre historien l'occasion de remarquer l'inégalité d'épaisseur des crânes des Égyptiens et des Macédoniens.

Mais quelques considérations tirées de l'examen de la tête rapportée par M. A. Lefebvre donneraient à croire que ces cadavres ne viennent pas tous de conflits à main armée, et je me trouve ainsi ramené à l'étude particulière de cette tête, dont je me suis éloigné, entraîné par le sujet. En effet l'histoire de cette tête se confond avec celle des ossements au

[1] Cet arc, figuré par M. Caillaud planches XXXIX-XL et XLII, 8, 9, 10, paraît avoir encore souffert depuis 1820.

milieu desquels elle a été ramassée, et se lie à celle de la catacombe où ils étaient entassés : ce sont au moins des idées qui se présentent naturellement et de prime-abord. L'on ne peut donc isoler leur étude, qui semble devoir s'entr'éclairer, et il devient indispensable, pour tâcher d'arriver à la connaissance de l'histoire probable de cette tête, d'entrer, sur les circonstances au milieu desquelles elle a été rencontrée, dans certains détails qui, au premier coup d'œil, peuvent paraître étrangers ou tout au plus accessoires au sujet principal.

Il est difficile en général de préciser l'âge d'un individu d'après le degré d'ossification du squelette, ce travail physiologique étant influencé par nombre de circonstances qui peuvent faire varier sa marche. Néanmoins ici l'état des diverses sutures, le développement des dernières molaires, etc., peuvent faire pressentir que l'individu était déjà parvenu à une époque assez avancée de l'âge adulte.

Bien que la grandeur relative de la tête au tronc et aux membres ne soit pas toujours dans un rapport constant et uniforme, on peut penser pourtant, d'après les proportions peu considérables de cette tête, indiquées plus bas, que le sujet était d'une taille au-dessous de la moyenne des anciens comme des modernes habitants du nord de l'Afrique, et de la taille ordinaire des Européens et des Asiatiques qui dans l'intervalle des uns aux autres occupèrent le pays.

Dans tous les points de cette tête les saillies, les

lignes, les empreintes musculaires sont bien arrêtées, mais finement marquées et peu âpres. Ce ne sont pas là sans doute des indices certains, des apanages sûrs de la jeunesse ou du sexe féminin; mais l'on peut en induire pourtant que le système musculaire était peu développé et peu énergique chez cet individu.

Un homme avec une telle organisation eût été un frêle soldat, et ces remarques me donnent à penser que cette tête fut bien plutôt celle d'une femme d'environ trente et quelques années.

La saillie des pommettes, celle du bord alvéolaire, l'inclinaison de l'arcade orbitaire, en bas et en dehors, étant assez marquées, éloignent cette tête des caractères de celles des anciens habitants de l'Égypte, des Grecs et des Romains, et la rapprochent de celles des Arabes et des modernes Égyptiens. Sans doute l'on ne peut rien conclure d'un fait isolé; car, en histoire naturelle, des exceptions viennent tous les jours contredire les règles tirées des observations les plus multipliées, et il s'en faut de beaucoup que les caractères propres aux diverses races que l'on a établis soient aussi distincts qu'on veut bien le dire et qu'ils se soient conservés aussi purs qu'on semble encore le croire; aussi je ne prétends rien induire de ce fait physionomique seul. Je ne voudrais pas non plus tirer un argument décisif des considérations psychiques que l'inspection du crâne peut offrir : les données fournies par la cranioscopie n'ont pas encore été assez bien cons-

tatées pour qu'on puisse en faire exclusivement usage avec certitude; néanmoins je ferai observer la saillie marquée des bosses pariétales, points du cerveau où le docteur Gall place l'organe de la circonspection, instinct dont le développement est l'apanage des femmes et des enfants, et rarement la vertu des guerriers subalternes. Dans une époque surtout où la tactique était peu de chose, où l'audace et la force physique étaient tout, la prudence devait être une qualité déplacée chez un militaire. Je ferai remarquer aussi que les organes de l'instinct carnassier, ou du moins les points du cerveau où, dans les systèmes de localisation des fonctions encéphaliques, on rapporte le siége de cet instinct, base du courage guerrier, ne sont pas aussi marqués sur cette tête que l'on devrait s'y attendre dans la supposition qu'elle fût celle d'un soldat valeureux mort au champ d'honneur.

Si ces considérations phrénologiques et physionomiques, prises à part, ne peuvent avoir de valeur réelle, elles peuvent, réunies aux considérations physiologiques précédentes, prendre une certaine consistance et tendre à les confirmer. Aussi, dans la persuasion que cette tête fut celle d'une femme et non celle d'un soldat, et dans l'idée, que le défaut de preuves contraires ne peut détruire, quant à présent, qu'il s'en trouve sans doute bien d'autres dans cette même crypte qui, présentant les mêmes caractères, pourraient venir à l'appui de cette présomption, je crois qu'il faut chercher l'ori-

gine de cet amas de cadavres dans une catastrophe d'un autre genre que les batailles, et que quelque grande épidémie a été la cause d'une si grande réunion de squelettes dans cet état.

La disette et la peste qui pendant les années 597-98 décimèrent, pour le moins, le Caire et toute l'Égypte se présentent aussitôt.

Si, dans la pensée extrêmement probable que les mêmes fléaux qui sévirent avec tant de fureur sur le reste de l'Égypte se sont étendus aux Oasis, on suit la narration qu'Abd-allatif a donnée de leurs tristes ravages, à mesure que l'on avance dans la description de l'historien arabe, toutes les circonstances dans lesquelles se trouvent ces squelettes semblent s'expliquer sans effort. La multitude des cadavres, leur accumulation, la confusion dans leur disposition, leur dénûment, les caractères physionomiques, craniologiques, physiologiques de la tête rapportée par M. A. Lefebvre, les traces mêmes de blessures signalées sur plusieurs des crânes des cryptes de Qasr, et enfin l'envahissement postérieur des sables dans la caverne, tout trouve sa cause suffisante et son motif vraisemblable : seulement l'on put, dans l'Oasis de Bahrieh, profiter, pour déposer les victimes de l'événement, de la ressource de sépulcres tout prêts que présentaient des hypogées plus ou moins anciens, romains, grecs ou égyptiens ; dernière question qu'éclaireront les recherches ultérieures lorsqu'on pourra explorer le plancher de la caverne : tandis qu'au Caire, par

exemple, on fut obligé, faute de pareilles cavernes, de jeter pêle-mêle les cadavres dans l'*Écuelle de Pharaon*, ou de les amonceler et de les mettre en tas aux environs de la ville et des villages qui depuis se sont ajoutés à elle. Une circonstance pourrait cependant contredire un peu cette opinion : les crânes, dans la crypte de Qasr, paraissent être en plus grand nombre que les débris des squelettes, et l'on pourrait en induire que l'on déposait dans cet hypogée seulement les prisonniers de guerre et les têtes de ceux qui étaient morts sur le champ de bataille, ou bien encore les restes des suppliciés; mais, avant d'entrer dans la discussion de présomptions que rien d'ailleurs ne justifie, il faudrait s'assurer du fait fondamental; car il peut se faire que les autres os des squelettes, plus petits et plus fragiles que les os du crâne, se soient tassés au fond de l'hypogée : c'est ce qu'un plus ample examen pourra décider.

Si, pour le dire en passant, on réfléchit aux énormes émigrations qui à cette époque eurent lieu de la basse Égypte dans le Fayoum, et probablement aussi du Fayoum dans les Oasis; si l'on songe que les mêmes désastres qui s'observèrent sur la route de Syrie durent se rencontrer aussi sur la route de Médineth-el-fayoum aux Oasis, on trouvera facilement, dans cette même calamité des années 597-98 de l'hégire, l'origine de ces tombelles indiquées par Belzoni [1]. A mesure que la mort moissonnait les

[1] *Voyage en Égypte et en Nubie*, tome II, page 194.

voyageurs sur cette route, ceux qui les suivaient et qui leur survivaient rassemblaient leurs cadavres en tas, les couvraient légèrement de sable, autant peut-être pour remplir les devoirs de l'inhumation que pour se préserver eux-mêmes de l'influence des émanations de la décomposition putride, et le vent du désert achevait l'ouvrage, comme cela s'observe encore lorsqu'un homme ou quelque animal vient à mourir dans la traversée du désert. La petite tombelle qui se forme sur son cadavre sert même, aux conducteurs, de jalons pour reconnaître leur chemin; et l'on s'étonnera sans doute que M. Belzoni, qui dut avoir ce spectacle en petit plus d'une fois sous les yeux, ait été chercher aussi loin et aussi péniblement une explication peu probable et forcée à un événement qui n'a cessé d'être simple que parce qu'il eut lieu plus en grand pour les tombelles qu'il a décrites.

Dans les tombelles comme dans la crypte de l'Oasis de Bahrieh, c'est le même désordre dans la disposition des cadavres, le même dénûment des squelettes; et, pour les tombelles, il serait difficile de supposer une fosse commune en usage habituel pour les habitants de l'Oasis, ou les suites des combats donnés par Hassan-bey lors de son expédition dans ces contrées, etc.

Toutes ces réflexions, il faut en convenir, ne conduisent, en dernière analyse, qu'à des résultats qui, plus ou moins vraisemblables, ne sont cependant que de simples suppositions, incapables de consti-

tuer une preuve, et je suis loin de penser que j'ai donné dans tout ce mémoire une solution péremptoire des questions que j'ai soulevées; mais, n'eussé-je fait qu'appeler l'attention sur ces cryptes, peu ou point connues, et sur les questions litigieuses auxquelles elles peuvent donner lieu, je croirais avoir fait quelque chose pour l'histoire et la science.

Au reste, et dans tous les cas, au milieu des considérations auxquelles l'examen des cryptes de Qasr pourra conduire, il faudra tenir compte des résultats, des recherches particulières de l'expédition de 1829. En effet, dans cette occasion, le marteau métallurgique a brisé et réduit en fragments quarante ou cinquante crânes jusqu'alors entiers et à peu près intacts; et ces mutilations, faites dans un but tout scientifique, pourraient bien, si l'on n'avait le soin d'en prévenir, accroître l'obscurité des questions et *aux Saumaises futurs préparer des tortures*.

Dimensions de la tête rapportée par M. A. Lefebvre.

De la protubérance occipitale externe,	
A la bosse frontale droite	17^{c} 3^{m}
A la bosse frontale gauche	17 6
A la bosse pariétale droite	10 5
A la bosse pariétale gauche	10 6
Au centre du trou auditif droit	9 6
Au centre du trou auditif gauche	9 7
Au centre de l'os de la pommette droite	15 7
Au centre de l'os de la pommette gauche	16 0
Au centre de l'échancrure nasale	17 2
A la racine de l'apophyse nasale	17 5

D'une bosse frontale à l'autre	4c	3m
De la bosse pariétale droite à la gauche	12	0
D'une bosse temporale à l'autre	11	2
D'une apophyse mastoïde à l'autre	11	8
D'un trou auditif à l'autre	9	1
Du centre de l'échancrure nasale,		
A la racine de l'épine nasale	5	2
A la bosse frontale droite	3	8
A la bosse frontale gauche	4	3
Au centre de la pommette droite	6	1
Au centre de la pommette gauche	6	2
Du centre de la pommette droite,		
A la racine de l'épine nasale	6	1
A la bosse frontale correspondante	7	3
A la bosse pariétale correspondante	10	6
Au trou auditif du même côté	6	8
Du centre de la pommette gauche,		
A la racine de l'épine nasale	6	0
A la bosse frontale correspondante	7	0
A la bosse pariétale correspondante	10	8
Au trou auditif du même côté	6	9
Du centre d'une pommette à l'autre	10	0
De la bosse pariétale droite au trou auditif	8	4
De la bosse pariétale gauche au trou auditif	8	4

Les points de départ de ces différentes mesures n'ayant rien de bien précis par eux-mêmes, j'ai établi des repères plus fixes et moins vagues au moyen de points à l'encre; mais leur position elle-même ayant quelque chose d'arbitraire, les résultats métriques ne peuvent pas être reçus comme extrêmement rigoureux; d'ailleurs ces points fussent-ils mieux déterminés encore, ces diamètres ne donneraient pas l'idée des sinuosités des parties intermédiaires. Peut-

être un jour la science obtiendra-t-elle des moyens plus parfaits et plus simples d'apprécier la forme et les dimensions des diverses parties du corps, et du crâne en particulier; peut-être parviendra-t-on à les exprimer et les rendre d'une manière plus exacte. Alors on pourra analyser les caractères physiques propres à chaque individu d'une façon plus satisfaisante, et la physiologie comparative acquerra bientôt une précision qu'on lui désire vainement aujourd'hui [1].

Th. Cocteau, D. M.

LETTRES

A M. A. W. de Schlegel, sur l'affinité des langues celtiques avec le sanscrit, par Adolphe Pictet.

PREMIÈRE LETTRE.

Monsieur,

Vous avez publié, dans les Transactions de la Société royale de Londres, un mémoire d'un haut intérêt sur l'une des plus grandes questions qu'ait soulevées jusqu'ici l'étude comparative des langues [2].

[1] La tête rapportée par M. A. Lefebvre est déposée au Muséum d'histoire naturelle.

[2] *De l'origine des Hindous*, par A. W. de Schlegel, mémoire lu à la Société royale de littérature, le 20 novembre 1833. (*Transactions of the royal Society of litterature*, vol. II, part. II, 1834.)

Cette science, nouvelle encore, peu connue du public, malgré l'importance de ses recherches et de ses résultats, ne pouvait être mieux introduite dans le monde littéraire qu'à la faveur d'un nom qui, depuis longtemps, y fait autorité, et sous des formes propres à la rendre abordable à tous. Votre excellent travail a résolu ce problème, et l'intérêt très-général qu'il a excité parmi les gens de lettres prouve que le but a été atteint. Toutefois, Monsieur, c'est ce succès même qui m'a décidé à prendre la plume, non point pour rectifier, mais plutôt pour compléter, à l'égard d'un seul point resté douteux, le tableau que vous avez si bien tracé des grandes subdivisions de la famille des langues indo-européennes. Obéissant aux injonctions d'une sage réserve, vous avez cru devoir, sinon nier formellement, au moins mettre fortement en doute les droits des idiomes appelés *celtiques*, à faire partie de cette vaste et belle famille de langues, du sein de laquelle sont sortis les chefs-d'œuvre qui honorent le plus le génie intellectuel et poétique du genre humain. Tout ce qui sort de votre plume, Monsieur, a un si grand poids dans le monde savant, que je craindrais fort que le doute exprimé par vous ne privât pour longtemps encore ces pauvres langues celtiques de leur droit très-légitime de parenté; et cela d'autant mieux que vos deux grands philologues, Grimm et Bopp, les ont laissées en dehors de leurs belles recherches. Je crois donc devoir saisir cette occasion d'élucider la question, et, sans la traiter à fond, ce que ne comporteraient

point les bornes qui me sont imposées, de la décider au moins par des rapprochements assez marqués pour en éloigner toute espèce de doute.

Les arguments produits jusqu'ici en faveur de cette cause, que vous appelez *presque désespérée*, ne vous ont point paru concluants, et je m'empresse de reconnaître qu'ils laissent en effet beaucoup à désirer. L'absence de méthode, d'une part, et de l'autre l'influence de quelques idées systématiques, produites par un sentiment bien mal appliqué de vanité nationale, ont jeté les *celtomanes*, comme on les appelle, dans de grands écarts. Mais il ne faut point oublier que le mépris injuste que l'on a longtemps affiché, en Angleterre, pour les restes des idiomes primitifs de la Grande-Bretagne, mépris qui plus d'une fois est allé jusqu'à la persécution, et qui se liait d'ailleurs à des vues politiques, a dû pousser les celtomanes dans l'extrême opposé. Plus on rabaissait leurs langues nationales, que l'on qualifiait de grossiers jargons, et plus ils croyaient devoir les exalter. A chaque siècle d'ancienneté contesté par leurs adversaires, ils répondaient par un millier d'années ajouté à leur antiquité; et pour combattre l'assertion très-peu fondée, que les langues celtiques ne sont qu'un mélange informe d'éléments hétérogènes, ils croyaient devoir proclamer ces idiomes comme les plus anciens et les plus parfaits du monde entier.

Toutefois, Monsieur, cette époque est maintenant assez loin de nous. Nous ne sommes plus au

temps où Shaw affirmait sérieusement que le gaëlique était la langue de Japhet, parlée avant le déluge, et *probablement* dans le paradis terrestre[1], où Vallancey ne voyait que du pur irlandais dans les fameux vers puniques de Plaute, où l'on a déjà trouvé tant de langues entièrement différentes les unes des autres; où l'on faisait dériver du celtique tous les idiomes connus, sauf l'hébreu, que le respect théologique protégeait seul contre la dépréciation générale, et que l'on voulait bien placer au moins sur la même ligne. Depuis une vingtaine d'années, des travaux plus rationnels ont remplacé les vaines hypothèses et les déclamations ampoulées. Les ouvrages de grammaire et de lexicographie déjà publiés, s'ils ne sont pas à l'abri de tout reproche, sont néanmoins assez étendus, assez complets pour fournir une base suffisante à des recherches ultérieures. La publication des poésies et des chroniques galloises dans l'*Archaiology of Wales*, celle de plusieurs chroniques irlandaises dans les *Rerum hibernicarum Scriptores veteres*, du docteur O'Connor, collection due à la munificence éclairée du duc de Buckingham, offrent maintenant, à qui veut les étudier, des textes variés et authentiques. Ce qu'il faudrait actuellement à ces langues, ce serait un investigateur patient, judicieux, profond, comme votre grand philologue Grimm, qui les éluciderait à fond, soit dans leur nature propre, soit dans leur histoire. On ne peut

[1] Shaw, *Galic and english dictionary*. London, 1770, préface, page 2.

espérer de voir ce désir se réaliser bientôt; mais, en attendant un travail complet, il sera, je crois, de quelque utilité de prouver que tous ces idiomes se rattachent de la manière la plus intime à la famille indo-européenne. Ce fait, une fois mis hors de doute, portera l'attention des savants vers l'étude, beaucoup trop négligée jusqu'ici, de ces langues, et amènera tous les fruits que l'on peut s'en promettre, soit pour la philologie comparée, soit pour l'histoire de l'ancienne Europe occidentale.

En effet, Monsieur, les traditions irlandaises et galloises, quelque altérées qu'elles puissent être, quelque abus qu'on en ait pu faire dans des vues trop systématiques, offrent cependant une mine importante et tout à fait inexplorée pour l'histoire si obscure de l'ancienne race celtique. A une époque où les investigations historiques et philologiques s'étendent sur le globe entier, où les littératures nationales de l'Europe en particulier ont été l'objet de travaux si nombreux et si intéressants, il est surprenant, à coup sûr, que les monuments littéraires très-variés, conservés comme traditions nationales par les débris de la plus vieille race de l'Europe, n'aient pas fixé l'attention des savants. Si nous apprenions tout à coup l'existence de chroniques, de poésies, de traditions nationales, remontant, avec certitude, au moins au xe siècle, avec probabilité au vie ou viie, chez les Basques, par exemple, ou chez les Lithuaniens, avec quelle avidité la science ne porterait-elle pas ses investigations sur ces documents nouveaux pour l'his-

toire! Pourquoi n'en est-il pas de même pour les populations celtiques? Il me semble que cela peut provenir de ce que les savants du continent, entraînés par une aversion, bien fondée d'ailleurs, pour la *celtomanie*, se sont empressés de condamner en masse ce qu'ils connaissaient bien imparfaitement pour avoir le droit d'être aussi sévères.

Je sais, Monsieur, que votre opinion à cet égard est loin d'être favorable aux littératures celtiques. Vous avez contesté positivement l'authenticité des poésies galloises attribuées aux bardes des VIIe et VIIIe siècles, vous les regardez comme des compositions faites à plaisir au XIVe siècle. Vous semblez, d'autre part, ne considérer les langues celtiques que comme des jargons très-corrompus, très-mélangés, composés de débris celtiques, latins, anglo-saxons, anglais, etc. Si cette double assertion était démontrée, s'il n'y avait aucun fond réel ni dans les traditions, ni dans le langage, il ne vaudrait guère la peine de s'en occuper. Mais convenez, Monsieur, que dans eette supposition il serait bien difficile de se rendre compte de cette nature si vivace, de cette ténacité singulière qui ont toujours caractérisé ces races opprimées depuis tant de siècles. Comment des jargons sans valeur intrinsèque, sans consistance, sans homogénéité, ne se seraient-ils pas fondus depuis longtemps dans les langues policées qui les entouraient et les envahissaient de toutes parts? Comment des populations réduites à inventer des fables pour se créer un passé, des jeux d'imagination pour se faire une

poésie nationale, auraient-elles conservé pendant des siècles, en dépit de toutes les influences contraires, leurs mœurs, leur physionomie propre, leurs préjugés, leur esprit de résistance et de haine contre leurs dominateurs? N'y avait-il pas là une contradiction manifeste, et le sujet ne semble-t-il pas mériter un examen nouveau et approfondi?

Je ne suis nullement préparé, Monsieur, à traiter ici la question du degré de valeur des documents écrits, soit des Irlandais, soit des Gallois. Ce sujet exigerait des recherches que je ne suis point à portée de faire, et qui ne peuvent être entreprises avec succès qu'en Angleterre et en Irlande même. Pour ceux qui voudraient cependant se former quelque idée de ces questions, j'indiquerai ici deux ouvrages importants; l'un, pour l'Irlande, est la collection des *Rerum hibernicarum Scriptores veteres*, avec les notes et les commentaires du docteur O'Connor [1]; l'autre, pour les poésies galloises, est la Dissertation de M. Turner sur la question d'authenticité [2]. M. Turner est l'auteur d'une histoire estimée des Anglo-Saxons. Il était donc là sur son terrain, et il a traité son sujet, non point en celtomane, mais avec toute la sagesse d'un critique exercé.

[1] 4 volumes in-4°, imprimés à Buckingham, de 1814 à 1826. Cet ouvrage n'ayant point été mis en circulation est extrêmement rare. Je dois l'exemplaire que j'en possède à l'extrême bonté du duc de Buckingham.

[2] *A vindication of the genuineness of the ancient british poems of Aneurin, Taliesin, Leywarch Hen and Merdhin*, by Sharon Turner. London, 1803.

Le seul but de mon ambition serait de provoquer un nouvel examen, de nouvelles recherches, et cela surtout de la part des savants du continent, plus impartiaux naturellement que les gens de lettres indigènes; et je ne vois pas de meilleur moyen d'atteindre ce but que de réveiller l'attention sur les langues celtiques.

L'examen des langues, en effet, est la première base à poser pour toutes les recherches ultérieures. Ces langues sont là, parlées encore par plusieurs millions d'hommes. On ne peut pas les nier, on ne peut pas les dire inventées par les moines du moyen-âge : il faut donc les examiner. Que si, au lieu de jargons grossiers et corrompus, nous trouvons des idiomes riches, singulièrement homogènes dans toute leur formation, liés avec le sanscrit par les rapports les plus intimes et les plus surprenants, plus rapprochés souvent de cette antique langue que les autres idiomes de la même famille dans ce qu'ils ont de commun, la question assurément changera de face, et la littérature nationale des peuples celtiques acquerra un tout autre degré d'importance. Je demande ce que seraient devenues les prétentions des Brahmanes pour l'antiquité et l'authenticité de leurs traditions religieuses et poétiques, si au lieu d'une langue admirable, portant dans toute sa structure le cachet de son ancienneté, on n'avait trouvé chez eux qu'un jargon mélangé de persan, d'arabe, de malai, de mongol, etc. Certes, la critique aurait eu beau jeu contre leurs fragiles manuscrits de papyrus, et l'ab-

sence complète de chronologie. Il y a donc des preuves intrinsèques à côté de la preuve matérielle des manuscrits, et la plus importante sans doute est celle de la langue.

La marche que je me propose de suivre en comparant les idiomes celtiques avec le sanscrit en particulier, me paraît offrir plusieurs avantages. Elle me dispense, en premier lieu, d'un examen critique des sources. Tout ce qui se rattachera régulièrement à l'ancienne langue de l'Inde portera avec soi son certificat d'authenticité; les formes les plus anciennes et les moins altérées se revendiqueront d'elles-mêmes. Cette marche prévient ensuite toutes les objections qu'on ne manquerait pas d'élever en s'appuyant sur le fait d'une transmission directe, si, au lieu du sanscrit, je prenais pour point de comparaison les langues classiques ou germaniques. Il n'y a aucun doute qu'un assez grand nombre de mots de ces langues ont passé dans les idiomes celtiques, mais on les reconnaît assez facilement; et dans les expressions qui dérivent simultanément de la source commune, le celtique est presque toujours plus près du sanscrit que le germanique, et souvent plus que le latin ou le grec.

D'ailleurs, Monsieur, un rapprochement avec le sanscrit implique une comparaison avec toutes les branches de la famille, et en renvoyant le lecteur, de temps à autre, aux excellents travaux de Grimm et de Bopp, il lui sera facile d'établir par lui-même un parallèle plus complet. Je n'aurai recours aux analo-

gies plus générales que là où elles seront nécessaires pour éclaircir quelque point douteux.

Toutefois, même ainsi limitée, la question serait encore bien vaste pour les bornes d'une correspondance, si j'avais en vue un parallèle complet avec le sanscrit. Occupé depuis longtemps d'un travail plus étendu sur ce sujet, je me bornerai à extraire de mes matériaux celles des analogies observées qui me paraissent les plus remarquables. Il suffira, pour ne pas faillir à la logique, que ces analogies soient de nature à démontrer une communauté d'origine. En faisant porter les rapprochements sur l'ensemble de ces langues, sur leur système phonique, comme sur leurs éléments radicaux et leurs formes grammaticales, j'espère mettre ce résultat à l'abri de toute contestation.

Aucun des idiomes celtiques ne sera exclus du parallèle, mais l'irlandais et le gallois, à raison de leur culture supérieure, occuperont plus de place que l'erse, le bas-breton ou le cornique. Quant aux rapports qui lient ces langues entre elles, il suffira de rappeler ici qu'elles se divisent en deux branches bien distinctes, que je désignerai par les noms usités de *gaëlique* et de *cymrique*. La première comprend l'*irlandais* et l'*erse* (dialecte des *Highlanders* de l'Écosse); la seconde, le *gallois* ou *cymrique* proprement dit, le *cornique* et le *bas-breton* [1]. Ces deux

[1] Je ne dis rien du *manx*, parlé dans l'île de *Man*, qui n'est qu'un dialecte corrompu de l'irlandais et qui ne mérite pas une place à part.

branches, tout en offrant des caractères communs assez saillants pour en faire un groupe bien distinct dans l'ensemble de la famille indo-européenne, présentent cependant entre elles assez de différences pour constituer des langues à part, et non point de simples dialectes. L'irlandais diffère bien plus du gallois, par exemple, que le scandinave du gothique, et presque autant, à certains égards, que le grec du latin. Les idiomes gaëliques sont plus rapprochés entre eux que les cymriques. L'irlandais et l'erse ne sont réellement que des dialectes fortement caractérisés d'une même langue. On peut en dire autant du gallois et du cornique, mais le breton offre des différences plus prononcées.

Après ces préliminaires indispensables, j'entre en matière, en commençant par quelques observations sur le système phonique[1].

C'est une circonstance très-propre à faire bien

[1] Avant d'aller plus loin, je dois citer ici les sources où j'ai puisé pour les diverses langues celtiques, au moins en ce qui touche à la lexicographie et à la grammaire.

Pour l'*irlandais*, le *Sanas gaoidhilge-sagsbhearla*, dictionnaire d'Edward O'Reilly, avec une grammaire. 1 volume in-4°. Dublin, 1817. — La grammaire du R. Puol O'Brien. In-8°. Dublin, 1809.

Pour l'*erse*, le beau dictionnaire publié en 1828 par la Highland Society, en 2 volumes in-4°. Édimbourg, chez Blackwood. — La grammaire d'Alexandre Stewart. 1 volume in-8°. Édimbourg, 1812.

Pour le *gallois*, le dictionnaire et la grammaire d'Owen Pughe. 2 volumes in-8°. Londres, 1803.

Pour le *cornique*, l'*Archaeologia cornu-britannica*, de W. Pryce. 1 volume in-4°. Sherborne, 1790.

Pour le *breton*, le dictionnaire et la grammaire de Legonidec. 2 volumes in-8°. Paris, 1807 et 1821.

préjuger d'une langue que d'y trouver, de prime-abord, un système phonique riche et soumis à des lois régulières. A cet égard, les idiomes celtiques n'ont rien à envier à aucune des langues indo-européennes. Je ne connais que le sanscrit qu'on puisse leur comparer sous ce rapport, et cela seulement quant à la richesse du système phonique, et à sa liaison intime avec tout l'organisme de la langue. Les deux systèmes sont d'ailleurs d'une nature tout à fait différente, et doivent s'être développés indépendamment l'un de l'autre, depuis l'époque de leur séparation de la souche primitive. On comprend que je n'entends pas parler ici des éléments phoniques en eux-mêmes (voyelles et consonnes), mais des lois qui en règlent les modifications, soit par un principe d'euphonie, soit dans un but grammatical. Or, l'ensemble de ces lois en sanscrit ne concerne que l'euphonie, tandis que le système de la *permutation des consonnes*, dans les langues celtiques, se lie de la manière la plus intime à toute leur formation grammaticale. En sanscrit, les modifications des éléments phoniques n'ont pour but, dans chaque cas, que de prévenir les dissonances qui résulteraient de la rencontre de ces éléments. Aussi est-ce toujours l'élément antérieur, consonne ou voyelle, qui est modifié par l'influence de celui qui suit. Dans les langues celtiques, au contraire, les éléments phoniques se permutent, suivant des règles fixes, par l'effet de la nature grammaticale du mot qui les précède; aussi les modifications ne concernent-elles que les initiales

des mots isolés ou des éléments d'un composé. Par exemple, le mot gallois *ci*, chien, est susceptible de prendre quatre formes différentes. On dira *y ci*, le chien, parce que l'article *y* n'exerce aucune influence sur le mot qui suit; *dy gi*, ton chien, parce que le pronom *dy* exige la *forme douce* de l'initiale qu'il précède; *ei chi*, son chien (en parlant d'une femme), parce que *ei*, pronom possessif féminin, entraîne la *forme aspirée;* et enfin *my nghi*, mon chien, parce que *my* veut la *forme nasale* [1]. Dans la composition des mots, c'est le composant initial qui détermine la forme du suivant. Ainsi le gallois *caled*, dur, avec le préfixe *gor*, très, forme *gorchaled*, très-dur, sévère; avec le négatif *an*, *anghaled*, non dur, et enfin avec le préfixe atténuatif *go*, *gogaled*, quelque peu dur. Ces exemples suffiront pour faire comprendre d'une manière générale la nature de ces permutations, et leur différence d'avec les lois euphoniques du sanscrit.

Quelque intéressant que soit ce sujet, Monsieur, je dois renoncer à entrer ici dans plus de détails sur ce système compliqué et ingénieux, qui est tout à fait propre au groupe des langues celtiques. Je me bornerai à dire que ces traits principaux se retrouvent dans toutes les branches de ce groupe. Le gallois en possède l'ensemble de la manière la plus complète; viennent ensuite l'irlandais et l'erse, puis le breton

[1] Je m'éloigne à dessein, dans ces désignations, de la nomenclature d'Owen, par des raisons que je ne puis développer ici. Les dénominations de *forme douce*, *aspirée* et *nasale* correspondent respectivement à ce qu'Owen appelle *light*, *soft* et *aspirate*.

et le cornique, qui en ont déjà perdu une bonne partie.

Je regrette toutefois de laisser de côté l'exposition de cette théorie, parce qu'il en ressort forcément deux inductions importantes en faveur de ces langues. L'une, c'est qu'un système aussi compliqué, aussi nuancé, aussi subtil, et dont l'ancienneté est démontrée par le fait de son existence chez des peuples séparés depuis des milliers d'années, indique une culture très-développée de ces idiomes à une époque fort reculée; l'autre, c'est qu'on peut inférer de sa préservation, même chez les peuplades les plus illettrées de la race celtique, un degré peu commun de permanence et de vitalité dans leurs langues. Qu'y a-t-il, en effet, de plus frappant que de voir le montagnard écossais et le paysan breton changer de la même manière la même consonne, dans les mêmes circonstances grammaticales? Ainsi tomberait, de prime-abord, l'épithète de *jargons*, que peu de langues méritent, je crois, et les idiomes celtiques moins que toute autre.

La comparaison de deux ou plusieurs langues doit s'appuyer, avant tout, sur le rapprochement de leur système de sons. Pour cheminer avec quelque sûreté dans le dédale des étymologies, il faut examiner si, de part et d'autre, les instruments sont bien les mêmes, si l'un ne possède point quelques cordes qui manquent à l'autre, et rechercher, dans ce cas, comment le plus pauvre supplée aux lacunes qui résultent de ses imperfections. Rien ne saurait établir

d'une manière plus solide l'affinité de deux langues, que le fait de lois régulières, soit dans les analogies, soit dans les dissemblances des éléments phoniques appliqués à l'expression des mêmes idées. Un tel travail, pour arriver à des résultats certains, doit embrasser la masse entière des langues à comparer, car il faut suivre chaque son, chaque lettre, dans ses positions diverses, et ne conclure à l'analogie que lorqu'elle se trouve établie par un nombre suffisant d'exemples. Ce travail, Monsieur, je l'ai entrepris pour les idiomes celtiques et le sanscrit. Sans être encore achevé, il se trouve assez avancé déjà pour que les résultats n'en soient point douteux. En donner ici les détails serait chose impossible, il faudrait un volume; je dois me borner à en exposer les conclusions. Comme ce serait cependant trop présumer de votre confiance que de vous demander de me croire sur parole, j'ajouterai quelques exemples propres à les appuyer.

En thèse générale, l'ensemble du système phonique des langues celtiques, sous le point de vue de l'étymologie, correspond d'une manière singulièrement exacte et complète avec celui du sanscrit. Quelques-unes des principales différences que l'on y remarque viennent bien plus de l'inégalité des moyens graphiques, que d'une diversité réelle. Le sanscrit, en effet, possède un alphabet admirable qui exprime jusqu'aux moindres nuances des inflexions vocales, tandis que l'alphabet latin appliqué aux langues celtiques s'est trouvé fort insuffisant pour représenter

un ensemble de sons aussi riche, si ce n'est plus, que celui du sanscrit. Je ne saurais trouver une image plus juste de cette insuffisance, que celle d'un instrument auquel les demi-tons manqueraient, et sur lequel on tenterait d'exécuter de la musique chromatique. De là, d'une part, la nécessité de recourir à divers moyens graphiques plus ou moins arbitraires; de l'autre, celle de laisser par fois sans signe matériel des nuances de prononciation qui, cependant, intéressent l'organisme intime de la langue.

Je restreindrai mes observations aux consonnes, soit parce que leur importance étymologique est plus grande, soit parce que les voyelles exigeraient avant tout un travail spécial dans les limites mêmes de la famille celtique.

Les consonnes qui concordent, en général, exactement en sanscrit et en celtique, sont les gutturales, les dentales et les labiales, à quoi il faut ajouter les nasales *m* et *n*, les semi-voyelles *y*, *r*, *l*, et l'*s*. Les palatales sanscrites, ainsi que le व *v*, l'श *s'*, et l'ह *h*, sont remplacées régulièrement par d'autres lettres, comme nous le verrons bientôt.

Je fais suivre un tableau général de cette concordance générale, en observant que je pourrais appuyer chaque cas d'un assez grand nombre d'exemples. Je me suis attaché de préférence aux radicaux, comme offrant les combinaisons les plus simples et les plus sûres. Par la même raison, j'ai choisi, pour les comparer, les consonnes initiales, comme les moins sujettes à des variations accidentelles. Quand

la racine verbale est perdue en celtique, je cite le substantif ou l'adjectif qui s'en rapproche le plus par la forme et le sens.

La concordance presque constante que l'on remarquera dans le tableau suivant, entre le gaëlique et le gallois, aurait lieu d'étonner, si je ne faisais observer que j'ai choisi, autant que possible, parmi un grand nombre d'exemples, ceux qui appartiennent à la fois aux deux branches celtiques. Cette concordance est loin d'exister toujours.

Sous la rubrique de *gaëlique*, je cite toujours *l'irlandais;* sous celle de *cymrique*, le *gallois;* les mots erses, bretons ou corniques sont désignés spécialement. Les verbes irlandais sont à leur forme radicale, laquelle est toujours identique à la seconde personne de l'impératif; les verbes gallois sont à l'infinitif, avec le suffixe séparé [1].

Sanscrit.	Gaëlique.	Cymrique.
कुच् *kuc'*, corrugari.	*Cuach*, rugare.	*Cuch-iaw*, id.
कमर् *kamar*, inflexum incedere.	*Cam*, curvare.	*Cam-u*, id.
खोर् *k'ôr*, dolere.	*Coir*, vexare.	*Cur-iaw*, id.
खोड् *k'ôḍ*, mœstitia opprimi.	*Caoidh*, id.	*Coz-i*, vexare [2].

[1] J'ai adopté, pour la transcription des mots sanscrits, la méthode de Bopp, dans sa Grammaire comparée, comme la plus simple et la plus complète.

[2] Le *z* gallois est le *d* aspiré, et se prononce comme le *th* doux anglais.

Sanscrit.	Gaëlique.	Cymrique.
गा *gâ*, ire.	*Gabh*, id.	*Go*, progressus.
गल्भ् *galb'*, fortem esse.	*Galbh-a*, fortitudo.	*Gall-u*, potestas.
घट् *g'aṭ*, ferire.	*Gaod*, vulnerare.	*Gwth*, ictus.
घष् *g'aś*, stillare.	*Gais*, torrens.	. . . . .
तिक् *tik*, ire, se movere.	*Tigh*, venire.	*Tech-i* (b.-breton), abire.
तन् *tan*, expandere.	*Tanaigh*, tenuem facere.	*Tan-u*, expandere.
दा *dâ*, dare.	*Daigh*, id.	*Dod-i*, id.
दह् *dah*, urere.	*Dagh*, id.	*Deiv-ian*, id.
धे *d'ê*, bibere.	*Diugh*, id.	*Diod-i*, id.
धि *d'i*, ire, se movere.	*Deach*, id.	*Dê-u*, venire.
पा *pâ*, bibere.	*Pot*, id.	*Pot-iaw*, id.
पूण् *pûn*, colligere.	*Pun-an*, cumulus.	*Pwn*, id.
पेल् *pêl*, ire, se movere.	*Pill*, circumire.	*Pel-u*, circumvagari.
फुल्ल् *pull*, expandere sese *florem*.	*Pul-ur*, flos.	. . . . .
वक् *bak*, contorquere.	*Bac*, flectere.	*Bach-u*, id.
बल्ह् *balh*, eximium esse.	*Balc*, eximius.	*Balch*, id.
		Bw, terror.
भी *b'î*, timere.	*Bedgh*, timor.	
भुज् *b'ug'*, inflexum esse	*Bogh*, flectere.	*Bwâ-w*, id.

Sanscrit.	Gaëlique.	Cymrique.
मृ *mr*, mori.	*Marbh*, occidere.	*Mor-w*, mori.
मुड् *muḍ*, humectare.	*Muadh*, humidus.	*Mwyd-au*, humectare.
मद् *mad*, mente captum esse.	*Madh-a*, insanitas.	*Mez-wi*, ebrium esse.
मन् *man*, cogitare.	*Méin*, intellectus.	*Menw*, id.
निज् *nig'*, purificare.	*Nigh*, lavare.	*Nith-iaw*, purificare.
नम् *nam*, inclinare (reverentiæ causa).	*Naomh*, sanctus.	*Nwv*, sanctus.
नह् *nah*, colligare, nectere.	*Nasg*, id.	*Nyz-u*, id.
नड् *naḍ*, ferire, percutere.	*Neoid*, vulnus.	*Naz-u*, cædere.
युज् *yug'*, jungere.	*Iodh*, catena.	*Iau*, jugum.
युत् *yut*, lucere.	*Iudh*, dies.	. . . . .
रुज् *rug'*, frangere.	*Roic* (erse), id.	*Rhwyg-aw*, id.
रु *ru*, ire.	*Ró*, id.	*Rhē-u*, id.
रा *rá*, dare.	*Rad*, id.	*Rho-i*, id.
लुह् *luh*, desiderare.	*Lùth*, desiderium.	*Llod-i*, appetere.
लिह् *lih*, lingere.	*Ligh*, id.	*Lly-aw*, id.
लोक् *lôk*, lucere.	*Loich-e*, lumen.	*Llwg*, splendor.
सप् *sap*, colligare.	*Sop*, fasciculus.	*Swp*, id.
साम् *sám*, quietare.	*Samh*, quies.	*Sav-iad*, placatio.

Il y a plusieurs observations à faire sur ce tableau. En premier lieu, il est impossible de ne pas être frappé de la parfaite concordance des consonnes initiales. Il y a toutefois des exceptions à la règle, mais elles ne sortent pas du champ des modifications les plus ordinaires. Ainsi le *c* et le *g*, le *d* et le *t* (plus rarement le *p* et le *b*), prennent quelquefois la place l'un de l'autre. Le प sanscrit et son aspirée deviennent quelquefois *f* en gaëlique, et *gw* en cymrique. Il n'est pas sans exemple que ces formes diverses coexistent pour le même mot. Ainsi le sanscrit फुल्ल्, *p'ull*, expandere sese, a pour analogues, en irlandais, *pulur* et *flur*, *flos*; en gallois, *gwull*, id.

Le *p* cymrique ne répond pas toujours étymologiquement au *p* gaëlique et sanscrit. Dans un certain nombre de cas, il occupe la place du क *k* sanscrit et du *c* gaëlique. En voici quelques exemples.

Sanscrit.	Gaëlique.	Cymrique.
कास् *kâs*, tussire.	*Cas*, id.	*Pâs*, tussis.
क्री *krî*, emere. (Par. क्रीणामि *krînâmi*).	*Crean*, id.	*Pryn-u*, id.
कृमि *kṛmi*, vermis.	*Cruimh*, id.	*Pryv*, id.
क *ka*, stirps interrogativa.	*Ca*, *co*, id.	*Pa*, *pe*, id.

L'स sanscrite et l's gaëlique ne sont pas toujours représentées par *s* cymrique, mais assez souvent par *h*. Ainsi le sanscrit सम, *sama*, similis, en gaëlique *samhuil*, devient, en gallois, *haval*, etc.

On aura remarqué, dans le tableau, que les aspirées sanscrites initiales sont privées de leur aspiration en celtique. C'est qu'en gaëlique, comme en cymrique, il n'y a jamais d'aspirées initiales pour la forme simple des mots isolés, l'aspiration ne se prenant que par suite de la loi de permutation des consonnes. L'*rh* galloise n'est pas une aspirée, c'est l'*r* ordinaire, ainsi figurée pour la distinguer d'une autre *r*, qui se prononce un peu différemment.

Je ne dirai rien ici des consonnes finales. On pourra voir, par le tableau et par les nombreux exemples qui seront cités plus tard, que leur concordance, en sanscrit et en celtique, est sujette à plus de variations, mais qu'elle est souvent complète.

On peut déjà conclure des rapprochements précédents, que les langues celtiques n'entrent point dans le cercle de la modification régulière des gutturales, des dentales et des labiales (*Lautverschiebungs Gesetz*), que Grimm a établie pour les langues germaniques. Ces langues, sous ce rapport, se trouvent placées sur la même ligne que le sanscrit, le zend, le grec, le latin et le lettique.

J'ai laissé de côté le व *v*, l'श *ś*, et l'ह *h*, dont je dois dire maintenant quelques mots.

Le *v* manque aux langues celtiques comme initiale. En gaëlique, le *b* et l'*m* aspirés, *bh*, *mh*, se prononcent comme *v*, mais ne correspondent point, dans la règle, au व *v* sanscrit. Aucun mot cymrique ne commence par *v*. En gaëlique c'est *f*, en cymrique *gw*, qui remplacent cette semi-voyelle. Exemples :

Sanscrit.	Gaëlique.	Cymrique.
वे *vê*, texere.	*Figh*, id.	*Gwë-u*, id.
वद् *vad*, loqui.	*Fead*, id.	*Gwed-yd*, id.
विद् *vid*, scire.	*Feath*, scientia.	*Gwyz*, id.
वहन *vahana*, currus.	*Fionnadh*, id.	*Gwain*, id.

Une observation intéressante, c'est que, dans les combinaisons initiales de *v* avec *l* et *r*, le *gw* cymrique ne pouvant plus être appliqué sans rendre la racine dissyllabique, puisqu'il formerait *gwl*, *gwr* (prononcer *goul*, *gour*), est remplacé par *f*. Ainsi :

Sanscrit.	Gaëlique.	Cymrique.
वृत् *vṛt*, loqui.	*Freidh*, id.	*Fraeth*, loquax, facundus.
व्रज् *vrag'*, ire.	.....	*Frawz-u*, celeriter movere.
व्ली *vlî*, tenere.	*Fleasq*, catena.	*Fle*, custodia.
वृह् *vṛh*, loqui.	.....	*Freg*, garrulitas.

L'श *s'* palatale est représentée tantôt par l'*s* ordinaire, et tantôt par une gutturale *c*, *g*, en gaëlique, *c*, *g*, ou *chw*, en cymrique. Cette dernière forme est celle qui répond le mieux à la nature de l'श *s'*, laquelle, en sanscrit même, revient souvent au क, dont elle paraît dériver. Toutefois, श *s'* et स *s* se remplacent fréquemment dans les radicaux sanscrits, et c'est là probablement la source d'une incertitude qui a étendu son influence sur toutes les

langues de la famille. C'est par suite de cette incertitude que le sanscrit श्वशुर, *s'vas'ura*, est devenu *socer* en latin, et *svaírha* en gothique, tandis que le cymrique a, plus régulièrement, *chwegrun*. Par contre, स्वसृ, *svasr*, latin *soror*, gothique *svistar*, gaëlique *siur*, est devenu irrégulièrement, en gallois, *chwaer*. Comme exemples du changement de श *s'* en gutturale, je citerai :

Sanscrit.	Gaëlique.	Cymrique.
शृध *s'rdh*, ridere. (Par. शर्धयामि *s'ardhayâmi*).	*Gaird*, id.	*Chwarz-u*, id.
शूल *s'ûla*, hasta.	*Cail*, id.	*Cola*, aculeus.
शर *s'ara*, sagitta.	.....	*Chwaral*, telum.
शूर *s'ûra*, heros.	*Gur*, intrepidus.	*Gwr*, vir.
शीर्ष *s'îrcha*, caput.	*Cairc*, id.	.....

L'*h* manque complétement au gaëlique comme lettre radicale, quoique cette aspiration y joue un grand rôle dans les permutations des consonnes; elle se trouve, au contraire, dans la branche cymrique. Tous les mots sanscrits qui commencent par ह *h*, et qui ont leurs analogues en gaëlique, changent l'ह *h* en *c* ou *g*. Cela est fréquemment le cas aussi pour le cymrique, qui toutefois possède un certain nombre de radicaux où l'*h* correspond au sanscrit. Exemples :

Sanscrit.	Gaëlique.	Cymrique.
ह्वृ *hwr*, distortum esse.	*Cuar*, curvus.	*Gwyr*, id.
हंस *hansa*, anser.	*Gandal*, *geodh*, id.	*Gwyz*, id.
हरि *hari*, equus.	*Gearan*[1], id.	*Gorwyz*, id.
ह्रग् *hrag*, colligere.	*Gragh*, grex.	*Gre*, id.
ह्लस् *hlas*, sonum edere.	*Glas*, lamentatio.	.....
हृदय *hṛdaya*, cor.	*Cridhe*, id.	*Craiz*, id.

J'ajoute quelques exemples de la concordance de l'*h*, en sanscrit et en cymrique.

Sanscrit.	Cymrique.
हि *hi*, ire.	*He*, itio.
हृ *hṛ*, capere. (Par. pr. हरामि *harâmi*).	*Hwr-a*, id.
ह्वे *hvê*, vocare.	*Hw-a*, id.
हुल् *hul*, tegere.	*Hul-iaw*, id.
ह्वल् *hval*, se movere.	*Hwyl*, cursus, progressio.

Ce qui est plus remarquable, Monsieur, et ce qui donne lieu à des rapports plus compliqués, c'est la manière dont la classe des palatales sanscrites se trouve représentée dans les langues celtiques. Aucun caractère alphabétique ne leur est attribué, et le

[1] Ce mot ne se trouve pas dans les dictionnaires; je l'ai extrait des *Annales Innisfalienses*, cod. Dublin, édition d'O'Connor, page 4.

son en est tout à fait étranger à la branche cymrique; mais il existe dans la branche gaëlique, où *t* et *d* ou *g*, suivis d'une des voyelles appelées tenues, *e* ou *i*, se prononcent comme च् *c'* et ज् *g'*. En irlandais, cette prononciation s'est un peu adoucie, et serait plus exactement représentée par le son du français *ti* dans *tien*, et *di* dans *dieu;* mais en erse elle correspond parfaitement aux deux palatales sanscrites. Ainsi *dit*, refus, et *tinn*, malade, s'écriraient, en français, *djiou* et *tchinn*. Le nombre de mots gaëliques où les palatales sanscrites correspondent à *t* et *d* ou *g*, suivis d'une voyelle tenue, est assez considérable. En voici quelques exemples :

Sanscrit.	Gaëlique.
चि *c'i*, colligere. चित्य *c'itya*, rogus.	*Teide*, collis.
च्यु *c'yu*, ire.	*Teidh*, id.
चीव् *c'îb*, capere.	*Teib-eadh*, actio capiendi.
चित् *c'it*, cogitare, animadvertere.	*Tith* (erse), consilium, propositum.
जु *g'u*, festinare. जव *g'ava*, celeritas.	*Deabh*, festinare.
जिम् *g'im*, vesci.	*Diamh-ann*, alimentum.
जघान्य *g'ag'ânya*, ultimus.	*Déaghanach*, id.
जन् *g'an*, generare.	*Gean*, id.
जल *g'ala*, aqua.	*Gil*, id.

Dans la branche cymrique, les mots qui correspondent ont *t, d* et *g* simples. Cependant les palatales sanscrites subissent encore d'autres transformations. Tantôt elles perdent leur élément sibilant, et deviennent alors *t* et *d* ordinaires; tantôt elles le conservent seul et se changent en *s;* tantôt encore elles reviennent à la classe des gutturales, dont elles sont dérivées[1], et tantôt enfin elles sont représentées par *sc* ou *sg*. Ces divers changements ont tous leurs analogues dans les autres langues indo-européennes[2], et quelques-uns s'observent déjà dans les radicaux sanscrits même. Je m'abstiens d'exemples qui entraîneraient trop de détails.

Les combinaisons initiales binaires et ternaires des consonnes, correspondent, en sanscrit et en celtique, avec autant de régularité que les consonnes simples. Le sanscrit n'a que peu de ces combinaisons qui soient étrangères au celtique, et ce sont les plus rares *ml, mr, dhm, ksch,* etc. Cette dernière, pour laquelle le sanscrit a le caractère क्ष *kś*, se trouve remplacée de douze manières en gaëlique, suivant que l'un ou l'autre de ses composants a été conservé. Toutefois, l'élément guttural a été ordinairement sacrifié au sibilant. Que l'on compare :

[1] Voyez Bopp, *Vergleichende Grammatik*, page 13.
[2] *Ibid*, page 14.

Sanscrit.	Gaëlique.
क्षद् *ks'ad*, bonum esse.	*Saoidh* (erse), bonus.
क्षप् *ks'ap*, posse, valere.	*Sabh*, validus, fortis.
क्षन् *ks'an*, ferire, occidere.	*Sonn*, percutere, cædere.
क्ष्माय् *ks'mây*, vibrare.	*Smeac-adh*, palpitatio.
क्ष्णु *ks'nû*, attenuare, atterare.	*Snoigh*, minutatim concidere.
क्षय *ks'aya*, domus.	*Cai*, id.
क्षिद् *ks'id*, liberare.	*Cead-aigh*, id.

Le sanscrit क्षम्, *ks'am*, perpeti, patienter ferre, d'où क्षम, *ks'ama*, perdurus, strenuus, a les deux formes correspondantes en gaëlique. D'abord *cam*, *cama*, strenuus, potens; puis *séam-anach*, robustus, ou, en erse, *sèam-an*, curtùs robustusque quis.

Je n'ai rien dit de la classe des cérébrales (*mûrdhanya*), qui n'ont nulle importance étymologique en dehors de la langue sanscrite, et que déjà le zend ne possède plus.

Les rapprochements que je viens de faire, Monsieur, ne sont tout au plus qu'un aperçu du sujet, et ne prétendent point à établir la loi d'analogie ou de modification de chaque consonne. Tout incomplets qu'ils sont, ils me paraissent cependant de nature à laisser peu de doutes sur le fait de l'affinité des langues comparées. Il en est peut-être, dans le nombre, qui pourraient être contestés; mais quand on réussirait à en éliminer quelques-uns, j'ai par devers moi de nombreuses réserves pour les remplacer.

Dans une prochaine lettre, j'aborderai la question des formes grammaticales, qui fournira des arguments nouveaux et plus décisifs encore en faveur de ma thèse.

J'ai l'honneur, etc.

(La seconde lettre à un prochain numéro.)

CONNAISSANCE

De l'aplatissement des pôles de la terre chez les anciens Chinois.

Dans une Description historique et géographique de la Chine, qui se publie chez MM. Firmin Didot, j'ai avancé (p. 26 et 200), d'après les écrits des missionnaires français sur la Chine, que les anciens Chinois avaient eu connaissance de l'*aplatissement des pôles de la terre*, ou du moins que chez eux on trouvait les vestiges de cette découverte scientifique, restée peut-être à l'état vague de tradition, dont les écrivains chinois qui vivaient il y a près de deux mille ans n'avaient déjà plus qu'une intelligence très-imparfaite. En avançant un pareil fait sur des autorités européennes très-dignes de confiance, parce que les livres chinois leur étaient parfaitement accessibles sous tous les rapports, je regrettais cependant de ne pas pouvoir m'en assurer par moi-même sur un texte chinois authentique. En

consultant, pour la rédaction de l'ouvrage en question, le grand dépôt de livres chinois de la Bibliothèque royale de Paris, j'ai été assez heureux pour découvrir, dans une très-curieuse collection de livres et opuscules anciens, ayant pour titre *Han-weï-tsoung-chou*, en soixante volumes, un recueil intitulé 博雅 *Po-ya* (Connaissances générales), publié sous les 魏 *Weï* (époque des trois royaumes qui succédèrent à l'empire démembré des Han, c'est-à-dire de 223 à 280 de notre ère), et pour y lire un texte positif sur l'importante question scientifique qui fait le sujet de cet article. Je me bornerai à rapporter ici ce texte entier, avec une traduction littérale, afin de justifier aux yeux des savants une proposition qui, d'abord, a pu leur paraître au moins très-hasardée[1].

釋地

神農度四海內東西九十萬里。南北八十一萬里。帝堯所治九州地二千四百三十萬八千二百四頃。其墾者九百一十萬八千二十四頃。夏禹所治四海內地東西二萬八千里。南北二萬六千里。出水者八千里。受水者八千里。

[1] Les caractères chinois dont nous nous servons ici ont été gravés

Traduction littérale.

EXPLICATION DE LA TERRE.[1]

« Chin-noung mesura l'intérieur des quatre mers. « De l'orient à l'occident (il trouva) quatre-vingt-dix « fois dix mille *li* (neuf cent mille *li*); du midi au « nord, quatre-vingt et une fois dix mille *li* (huit « cent dix mille *li*).

« Le territoire des neuf provinces que gouvernait « Yao (avait) deux mille quatre cent trente fois dix « mille, et huit mille deux cent quatre *king*[2] (vingt- « quatre millions trois cent huit mille deux cent quatre « *king*); les terres cultivées de ce territoire (étaient « de) neuf cent dix fois dix mille, et huit mille vingt- « quatre *king* (neuf millions cent huit mille vingt- « quatre *king*).

« Le territoire que gouvernait Yu, de la dynastie « *Hia*, dans l'intérieur des quatre mers, (avait), de

sur acier par M. *Marcellin-Legrand*, graveur des nouveaux types de l'Imprimerie royale, sous la direction de l'auteur de cet article, et font partie d'un corps de chinois complet entrepris avec beaucoup de zèle et de talent par cet habile graveur pour favoriser les progrès de l'étude du chinois.

[1] C'est le titre de la section qui concerne la *terre* et qui comprend *cinq subdivisions* ou *cinq sujets* (comme s'exprime le texte chinois), outre la *notion générale* que nous donnons ici. Ces sujets sont: 1° *les quatre mers* et *les neuf provinces*; 2° *les lacs et marais*; 3° *les pierres précieuses*; 4° *les perles*; 5° *les pierres inférieures*.

[2] Le 頃 *king* est une ancienne mesure agraire chinoise dont il est difficile de déterminer avec précision la valeur. On dit qu'il vaut *cent meou* ou *arpents* chinois; le *meou* équivaut à peu près à l'arpent de France.

« l'orient à l'occident, deux fois dix mille et huit mille « *li* d'étendue (vingt-huit mille *li*); du midi au nord, « deux fois dix mille et six mille *li* (vingt-six mille *li*).

« L'espace qui produit l'eau (c'est-à-dire le terrain « occupé par les mers) est de huit mille *li;* celui qui « reçoit les eaux (la terre ferme) est de huit mille *li.* »

Il y aurait plusieurs observations à faire sur ce texte. Je me bornerai ici à une seule, concernant le premier paragraphe, qui est l'objet de cet article; c'est que, si le principe de *l'aplatissement des pôles de la terre* est consacré dans le texte, il ne l'est aucunement dans les proportions véritables, puisqu'ici elles seraient dans le rapport de quatre-vingt-un à quatre-vingt-dix, tandis que, dans la réalité, elles sont à peu près comme trois cents à trois cent un; en outre, comme je l'ai déjà fait observer ailleurs, on ne sait pas si, dans le texte, on considère la terre comme un *sphéroïde,* ou seulement comme une *surface plane.* J'ajouterai seulement que, par *l'intérieur des quatre mers*[1], les Chinois entendent quelquefois leur empire; mais c'est plus généralement le *monde, toute la terre,*

[1] 四海內 *sse haï neï,* « ce qui est enveloppé par les quatre « mers. » Cette expression, employée pour désigner le *globe de la terre,* doit sans doute son origine à d'anciennes idées mythologiques ou symboliques dont les Chinois modernes n'ont plus le sens. Quoi qu'il en soit, cette expression ne peut pas signifier ici *seulement la Chine;* et ce qui le prouve, c'est que, dans le même texte qui précède, la Chine, telle qu'elle était du temps de l'empereur *Yu,* est désignée par l'expression de 四海內地 *Sse haï neï thi,* « le « TERRITOIRE compris dans l'intérieur des quatre mers. »

qu'ils veulent désigner par cette expression, parce qu'ils se figurent *la terre* enveloppée par *quatre mers*. D'ailleurs, l'examen attentif de tout le texte chinois ne doit laisser aucun doute sur cette dernière acception, dans la question dont il s'agit.

G. PAUTHIER.

ANALECTES.

LE VIZIR HONNÊTE-HOMME.

اورده اند کی بنزدیك یحیی خالد برمکی بزرکی بود
ودر باب شخص عنایت کرده وکفت فلان کس مردی
کافی وکاردانست میخواهد که بخدمت شما التجا سازد
واورا عمل فلان موضع فرمائی یحیی خالد کفت مارا شرطی
است که در امارت خویش کس را شریك نکنیم وفعل
دیکر بر فعل خود قیاس نکیریم وزمام مصالح رعیتی بر
کف او ننهیم تا انکاه که تفحص حال او بواجبی نکنیم
جون امانت ودیانت وکاردانی او مارا روشن شود فراخور
اورا شغلی فرمائیم تا سخن تو ضایع نماند ان بزرك کفت
ان مرد در باب شغل دیوانی مهارتی دارد ومدتی فلان
شغل داشت کفت ان شغل بشفاعت بزرکی داشت بکفایت

وچارهٔ این او نبود و اوّل کسی که قدر رعیت نشناسد
وجانب حق نگاه ندارد ما اورا کار نفرمائیم بدان سبب
که این کار که او کند باز گشت آن بما باشد وما را
بقیامت از عهدهٔ آن بیرون باید امد لا جرم جون در
امور وزارت احتیاط بدین نوع می فرمود تمامت بلاد
وعجم مضبوط بود و خزاین از جواهر ونقود معمور،

Traduction.

Un homme d'un rang élevé était attaché à la personne de Yahia, fils de Khaled le Barmécide. Comme il accordait sa protection à quelqu'un de sa connaissance, il dit un jour à Yahia : « Un tel a de la capa« cité et de l'intelligence, il désire te servir : ac« corde-lui donc le gouvernement de tel endroit. » Yahia, fils de Khaled, répondit : « Nous nous sommes « fait une loi de ne jamais associer un homme à « notre administration, de ne jamais mettre en paral« lèle ses actes avec les nôtres et de ne jamais confier « à ses mains les rênes du gouvernement des peuples, « que nous n'ayons pris, avant tout, des renseigne« ments sur lui et que nous n'ayons vu clairement « son mérite. Ce n'est que quand sa fidélité, sa reli« gion et son habileté dans les affaires ont brillé à « nos yeux, que nous le jugeons digne d'occuper un « emploi. Dis à cet homme qu'il se prépare à de« venir l'objet d'un examen sévère. Si on reconnaît « en lui un mérite véritable, nous lui accorderons

« le poste qu'il sollicite; s'il n'a pas ce que nous « voulons trouver en lui, nous lui ferons un don, « afin que tu ne nous aies pas parlé de lui en vain. — « Cet homme, reprit le personnage élevé, a des ta- « lents administratifs, et depuis longtemps il occupe « telle place. — C'est à la recommandation d'un « grand, répliqua Yahia, qu'il l'a obtenue; mais « avant de l'occuper il n'a point fait preuve de « science et de capacité. Toute personne qui ne sait « point rendre à Dieu et au peuple ce que l'un et « l'autre exigent, n'obtiendra jamais de nous aucune « place, par la raison que tout ce que fait un homme « en place retombe sur nous, et qu'au jour du juge- « ment nous serons responsable du traité conclu « entre nous et lui. » Telle fut la manière d'agir de Yahia durant toute son administration. Par là, l'Arabie et la Perse furent maintenues, les provinces de l'état devinrent considérables et le trésor se remplit d'argent et de pierres précieuses.

G. de L.

MAGNANIMITÉ D'UN NAWAB.

ایك روز نواب مبارك الدوله سوار هوکر سیرکو جاتی
تهی اتفاقاً کسی فقیرنی که تین روز کی فاقی سی جان به
لب هوا تها ماری غصّی کی ان پر ایك اینت اتها ماری
فضل هوا که وی بچ گئی مگر لوگون نی اسی قید کیا
نواب نی سیر سی دولت خانی مین آتی هے اس کو طلب

کیا اور هزار رپی دلائی اور کہا که پهل دار درخت کے پر پتهر مارتی هیں ،

Traduction.

Un jour le nawâb Mubarak-uddaula se promenait à cheval. Par hasard, un malheureux qui n'avait pas mangé depuis trois jours et qui était sur le point de rendre l'âme, lança sur lui, dans son désespoir, une brique qu'il avait soulevée. Heureusement le nawâb ne fut pas atteint, mais on mit en prison le coupable. Le nawâb étant revenu de la promenade à son palais, le fit demander et lui remit mille roupies en disant : « On jette des pierres sur l'arbre « qui porte des fruits. »

ON FINIT PAR SE LASSER D'ÊTRE BON ENVERS UN MÉCHANT.

دو مرد آپس میں دوستی رکهتی تهی ایک ان میں سی نہایت شریر تها وه جب تب اس دوسری کو چهیرتا اور دهول چهکڑ مارا کرتا دوسری نی خفا هوکر ایک لٹهه ایسا مارا که اسکا سر پهوت گیا وه بولا تونی یہه کیا کیا اسنی کہا که تونی یہه مثل نہیں سنی سو سنارکی نه ایک لهارکی ،

Traduction.

Deux hommes étaient très-liés entre eux. Un d'eux, qui était très-méchant, venait sans cesse chez

l'autre et lui donnait des coups de poing et des soufflets. Le second ayant fini, un beau jour, par se mettre en colère, lui donna un tel coup de bâton qu'il lui fendit la tête. Le méchant lui demanda pourquoi il l'avait traité ainsi. Il répondit : « N'as-« tu pas entendu dire ce proverbe : Cent coups « d'un orfèvre ne valent pas un seul coup d'un for-« geron. »

HONORES MUTANT MORES.

کسی کو بادشاہ کی یہان سی ایک بڑا کام ملا یہہ
خوش خبر سنکر اس کا دوست مبارک باد دینی کو
ایک دن اس کی گھر آیا اس نی اپنی دوست سی انجان
ہوکر پوچھا تم کون ہو یہان کیون آئی ہو وہ غریب
نہایت خفیف ہوا اور کہنی لگا کیا مجہی تم نہین
پہچانتی ہو مین تمہارا قدیم دوست ہون سنا تہا
کہ اندہی ہو گئی ہو اس لئی تمہاری خبر کو آیا
تہا سو دیکہہ چلا ،

Traduction.

Un individu obtint une grande faveur du roi. Un de ses amis ayant appris cette bonne nouvelle, vint un jour lui en faire compliment. Celui-ci feignant de ne pas reconnaître son ami, lui demanda qui il était et pourquoi il était venu chez lui. Ce

pauvre homme se voyant méprisé se mit à dire : « Vous ne me reconnaissez donc pas? Je suis votre « ancien ami. J'avais entendu dire que vous étiez « devenu aveugle et j'étais venu savoir si c'était « vrai. Actuellement que je m'en suis assuré, je « m'en vais. »

G. T.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 15 janvier 1836.

On lit une lettre de M. Guizot, par laquelle M. le ministre informe le conseil qu'une subvention de 2000 francs a été accordée par lui à la Société asiatique. Il sera fait mention de cette lettre au procès-verbal.

On lit une lettre de M. Cavé, par laquelle il informe le conseil que M. le ministre de l'intérieur a souscrit pour trente exemplaires au Voyage en Orient du docteur Schultz. Il sera fait mention de cette lettre au procès-verbal.

M. Lebrun, directeur de l'Imprimerie royale, écrit au conseil pour lui faire connaître que les feuilles de la Grammaire géorgienne de M. Klaproth ont été adressées par l'Imprimerie royale à M. Brosset.

M. J. H. Delaporte écrit au conseil pour le remercier de sa nomination comme membre correspondant.

M. le chevalier de Paravey écrit au conseil pour lui adresser, de la part de M. D. Lamp, du collége de Corpus christi, à Cambridge, l'ouvrage intitulé *Hebrew characters derived from hieroglyphics*, etc., 1 vol. in-8°. London, 1835.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Séance du 15 janvier 1836.

Par l'auteur. *Codex syriaco-hexaplaris. Liber quartus regum e codice Parisiensi, Isaias, Duodecim prophetæ minores, Proverbia, Jobus, Canticum, Threni, Ecclesiastes e codice Mediolanensi, edidit et commentariis illustravit* Henricus MIDDELDORPF. Pars I. textum syriacum. Berolini, Th. Chr. Fr. Enslin, 1835. In-4°.

Par l'auteur. *Hebrew characters derived from hieroglyphics; second edition, to which is added an inquiry into the origin and purport of the rites of Bacchus.* By John LAMB. Kambridge London, 1835. In-8°.

Par l'auteur. *P. Premare, Marshman and Abel Remüsat; Würdigung der Verdienste dieser Sinologen an die chinesische Grammatik*, von Carl Friederich NEUMANN, München, 1834. In-4°. 15 pages.

Par les éditeurs. *Bulletin de la Société de Géographie*. II° série, tome V, n° 25. Janvier.

LETTRE A M. LE RÉDACTEUR DU NOUVEAU JOURNAL ASIATIQUE.

Bruxelles, le 7 décembre 1835.

Monsieur,

Persuadé que vous me saurez gré de vous avoir annoncé une nouvelle qui ne peut manquer de faire plaisir à tous les amis de la littérature orientale, je m'empresse de vous faire savoir que notre gouvernement s'occupe d'organiser dans ses universités l'enseignement de cette littérature. C'est à M. de Theux, chevalier de Meylant, que l'on devra cette importante et heureuse innovation, à l'introduction de laquelle j'ai la satisfaction d'avoir puissamment contribué, par les obser-

vations que j'ai adressées plusieurs fois à ce ministre éclairé sur l'utilité de l'étude des langues orientales.

Déjà l'année dernière, lorsqu'il fut question de fonder à Bruxelles une université libre, j'envoyai à MM. les administrateurs de cette institution un mémoire succinct en faveur des langues turque, arabe et persane. Ce mémoire fut lu en séance par M. Henri de Brouckère, député, et j'eus le plaisir de voir ces messieurs partager mes idées. Une chaire de littérature orientale fut créée dans le nouvel établissement, et confiée à un savant orientaliste, M. Théologue, qui voulut bien la remplir gratuitement. J'aurais désiré vous envoyer ce mémoire en entier, tel qu'il a été publié dans plusieurs journaux de Bruxelles, et notamment dans le Libéral, en octobre 1834; mais je ne puis que vous en adresser un extrait que je retrouve dans le Franc-Parleur.

Recevez, Monsieur, etc.

C. B. Houry,

professeur de turc et de grec à Bruxelles.

EXTRAIT D'UN MÉMOIRE SUR LES LANGUES ORIENTALES, ADRESSÉ A MM. LES ADMINISTRATEURS DE L'UNIVERSITÉ DE BRUXELLES, EN OCTOBRE 1834, PAR M. C. B. HOURY.

Aujourd'hui, que les relations politiques et commerciales des peuples de l'Europe avec ceux de l'Asie et de l'Afrique deviennent de jour en jour plus intimes, et font sentir plus vivement le besoin pour nous de connaître les langues et la littérature orientales, les amis des lumières peuvent espérer qu'à une époque prochaine la connaissance de ces langues et de cette littérature ne sera plus le privilége exclusif des commis-voyageurs, des consuls et des drogmans de la diplomatie: elle deviendra aussi l'apanage du savant et du littérateur, qui pourront, à l'aide de cette connaissance, interroger eux-mêmes la sagesse antique de l'Asie, qui ne nous a été qu'incomplétement révélée par les Grecs. C'est une vérité proclamée

par la voix de l'histoire, que les peuples orientaux, qui ne s'élevèrent jamais à la même hauteur que les Grecs, se placent néanmoins avant eux par l'antiquité et la date de leur civilisation; que la première instruction qui fut répandue en Grèce lui fut transmise en partie par l'Asie.

Certes, Messieurs, des nations au sein desquelles furent allumés les premiers foyers des lumières, et qui communiquèrent aux Européens, par l'intermédiaire des Grecs, les premiers éléments des sciences, semblent mériter que les peuples dont le génie reçut, à l'aide de ces éléments, le développement large et original qui les distingue aujourd'hui, fassent à ces nations l'honneur d'étudier leur littérature, dépositaire de la civilisation primitive du monde.

Mais un fait remarquable, qui frappe tous les esprits, et qui doit faire résoudre affirmativement la question de l'utilité des langues asiatiques relativement aux Européens, c'est la tendance bien prononcée aujourd'hui des nations occidentales à établir des rapports commerciaux et politiques avec les nations orientales. C'est évidemment cette tendance qui fait concevoir et qui fera ouvrir de nouvelles routes, des communications plus rapides et moins coûteuses entre l'Europe et l'Asie.

D'un autre côté, la conquête et la colonisation d'Alger au profit de la France, la jonction de la mer Rouge avec le Nil, l'établissement des chemins de fer entre les grandes villes commerçantes de l'Europe, enfin les progrès et les conquêtes que la civilisation fait chaque jour, annoncent et préparent au monde industriel un grand mouvement commercial entre l'Europe, l'Asie et l'Afrique.

La Belgique ne se tiendra pas en dehors de ce mouvement général des peuples; ses intérêts industriels et commerciaux lui prescrivent d'entrer dans cette nouvelle carrière, qu'elle ne pourra parcourir avec succès sans la connaissance des langues turque et arabe.

Telles sont, Messieurs, les considérations que j'ai cru utile de soumettre à votre examen, dans l'intérêt des lumières,

dont j'embrasserai toujours la cause, et dans l'intérêt du commerce et de la prospérité de ma patrie, au bien-être de laquelle je ne cesserai de consacrer mes pensées et mes efforts.

BIBLIOGRAPHIE.

Études hébraïques. Dictionnaire idio-étymologique hébreu, et Dictionnaire grec-hébreu, par l'abbé Auguste LATOUCHE. In-8° de dix-sept feuilles. Imprimerie de Dondey-Dupré.

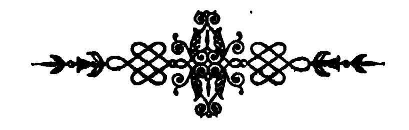
Lexicon ægyptiaco-latinum, ex veteribus linguæ ægyptiacæ monumentis, et ex operibus Lacrozii, Woidii, etc., by TATTAM. Oxonii, 1835. In-8°.

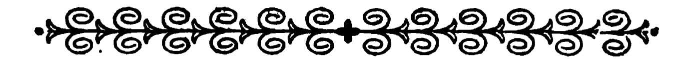
Origine et progrès de la puissance des Sikhs dans le Pendjab, et histoire de Maha-Radja Randjit-Siuh, suivis de détails sur l'état actuel, la religion, les lois, les mœurs et les coutumes des Sikhs, d'après le manuscrit du capitaine William Murray, agent du gouvernement anglais à Ambala, et divers autres écrits, par M. H. T. PRINSEP; ouvrage traduit de l'anglais par M. Xavier Raymond. Paris, Arthus-Bertrand, 1836. In-8°.

Specimen el-Lobadi, sive genealogiarum arabum, quas conscriptas ab Abu Sa'd Sam'anense abbreviavit et emendavit Ibn el-Athir, è codice ms. bibl. duc. Gothan. nunc primùm arabicè edidit et præfatus est Ferdinandus WÜSTENFELD, philosophiæ doctor. Gottingæ, 1835. In-4°.

L'édition de la Bible publiée en hébreu par Van Der Hooght vient d'être revue et publiée de nouveau, à Londres, par M. le professeur Hurwitz.

M. Lee, professeur de langue et de littérature hébraïques à l'université de Cambridge, a donné une seconde édition de sa Grammaire hébraïque, en 1 volume in-8°. Cet orientaliste distingué travaille en ce moment, dit-on, à un dictionnaire hébreu-anglais rédigé sur un vaste plan.





JOURNAL ASIATIQUE.

AVRIL 1836.

MÉMOIRE

Sur les ruines de *Leptis Magna* (régence de Tripoli de Barbarie), adressé en 1806 à M. le prince de Bénévent, ministre des relations extérieures de l'Empire français.

Après la paix conclue entre les Américains et la régence de Tripoli de Barbarie (l'ancienne Œa), M. Ridgely, leur proconsul, obtint du chef d'escadre la promesse d'un bâtiment léger pour le voyage aux ruines de Leptis. La plupart des consuls, dans la première chaleur de cette entreprise, voulurent ou parurent désirer en faire partie. La nouvelle de tous les jours, l'entretien de chaque moment, était le pèlerinage à Lebdah. On en parla tant, qu'on se dégoûta même d'y aller.

Cependant, au mois de juin dernier, on vit arriver le bâtiment promis; c'était une goëlette des États-Unis, capitaine Porter. Il avait ordre de conduire

M. le proconsul au lieu désigné et de prendre M. le consul danois pour le mener à Livourne. Des lettres d'invitation furent envoyées, suivant l'usage, à la plupart des agents étrangers. Chacun trouva une excuse pour rester en ville, il n'y eut que M. le proconsul et moi qui nous embarquâmes.

Dimanche 8 juin 1806, à neuf heures du matin, les voiles de la goëlette se déployèrent; et le lendemain lundi, à six heures du soir, nous fûmes devant Lebdah. Le canot et la chaloupe mis à flot, nous longeâmes la marine de cette ancienne cité, et vînmes débarquer à l'embouchure du lit du fleuve, qui était alors à sec. Un mamlouk du pacha, envoyé exprès, et le chef arabe de l'arrondissement, qui nous attendaient, nous vinrent recevoir. Ce fleuve porte le nom de Wâdî Lebdah, rivière de Lebdah.

Descendus sur la plage, nous nous trouvâmes dans la situation de gens qui arrivent dans un pays inconnu, étourdis, ne faisant nulle attention à nos guides, et ne sachant vers quel côté nous diriger; aussi, pendant le peu de temps que le soleil nous accorda, ne fîmes-nous qu'errer çà et là sur des ruines, ou, pour mieux parler, sur des monceaux de sable fin qui cachent des ruines. La nuit nous chassa; et, nous promettant de mieux voir le lendemain, nous regagnâmes le bord.

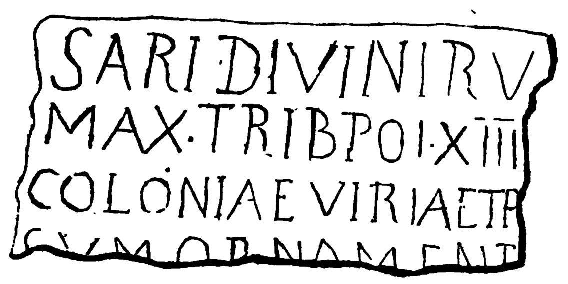
Le 10 juin, à la pointe du jour, nous nous rendîmes de nouveau sur l'emplacement de l'ancienne Leptis, et nous débarquâmes au même endroit que la veille. M. Porter avait eu la précaution

d'amener avec lui des marins armés de pelles et de pioches, pour ouvrir des fouilles. Je le laissai avec M. le proconsul se morfondre sur la terrasse du fond d'une citerne, située près des rives du torrent, qu'ils entamèrent, la prenant pour la terrasse d'une maison, et j'allai chercher fortune ailleurs, me faisant accompagner d'Ibrahim Guarda Ripa, reis de corsaire du pacha, que son Excellence nous avait donné comme porte-respect.

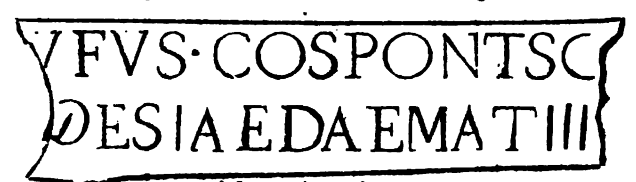
L'embouchure du torrent était défendue, dans son temps, par deux forts carrés; l'un placé sur la rive gauche, et l'autre sur la rive droite. Ces deux forts ne subsistent plus maintenant que dans leurs murailles extérieures, qui, bien qu'elles aient perdu de leur élévation, attestent encore la solidité de leur construction. J'attaquai la rive gauche du torrent, et de grandes pierres en grandes pierres, ruines d'un mur qui dominait et qui domine encore son lit, je parvins sur une hauteur formée des débris amoncelés du fort renversé sur lui-même. J'allais me diriger sur le reste des remparts qui longent la mer, et au pied desquels on voit encore un beau quai, construit de très-grandes pierres, lorsque je vis, à travers plusieurs monticules de sable, un débris de construction qui m'attira. Je tournai le dos à la mer et m'avançai vers le lieu où la curiosité m'appelait. Chemin faisant, je vis le sable jonché de quelques tronçons de colonne, parmi lesquels était un masque en marbre blanc, qui, aux cornes de bélier recourbées sur ses oreilles, me parut un Jupiter

Ammon. C'était certainement la parure de quelque partie du palais au milieu duquel je me trouvais. Ce palais, entièrement détruit, n'existe plus que dans un long mur de pierres dures qui court parallèlement à la mer, et qui, toujours fouetté par les sables et miné par l'air salin, offre une surface qu'on ne saurait mieux se figurer qu'en se représentant un homme taché de la petite vérole. Il a, dans sa construction, un entablement dorique. Faisant un angle droit avec la mer et courant parallèlement au torrent, est un autre mur moins long, mais plus haut, caché en partie par une élévation de sable, qui en est distante à peu près de vingt pas, partant de la cime. Ensuite, et dans la même direction que le mur à entablement dorique, est une porte faite en forme d'arc de triomphe et de construction simple. Elle est appuyée par une grande rotonde, dont la moitié est écroulée dans le lit du torrent. Le massif de cette rotonde est généralement de briques liées entre elles par un fort ciment, et recouvert, quant à son intérieur, de pierres de taille artistement placées et percées chacune au centre, comme si elles eussent dû recevoir un revêtement. On y a ménagé tout autour des niches pour des statues. Cet édifice était peut-être le palais du proconsul ou de quelque autre autorité de la province. Je quittai ces ruines pour m'enfoncer plus avant dans l'ancien emplacement de Leptis et tâcher d'y découvrir des inscriptions. A peine avais-je fait quelques pas que je vis venir vers moi, et à grand galop, le

mamlouk du pacha. Il me cria du haut de son cheval : « Viens avec moi, chrétien; de l'écriture ! » Je le suivis, avec le reis dont j'ai déjà parlé, sur le plateau d'un monticule, où, parmi de nombreux éclats de colonnes, de chapiteaux et d'entablements, j'aperçus une pierre brisée qui avait un mètre vingt-six centimètres de long, sur soixante-quatorze centimètres de large, avec cette inscription :



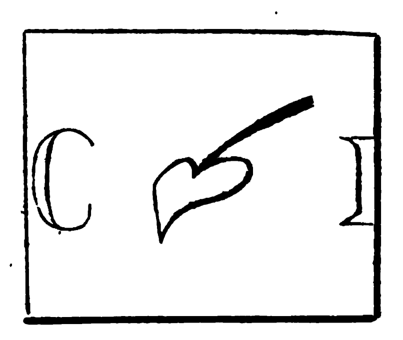
Je fus bien étonné de voir le reis de corsaire, un crayon et du papier à la main, copier machinalement, tant bien que mal, les caractères que je traçais. « A quoi te servira cela ? » lui demandai-je.— « A montrer à mes amis, » répondit-il. Je le laissai écrire à sa manière et continuai de copier. Non loin de cette pierre, s'en trouvaient deux autres brisées. L'une n'avait que soixante-quinze centimètres de long et vingt et un centimètres de large; la voici :

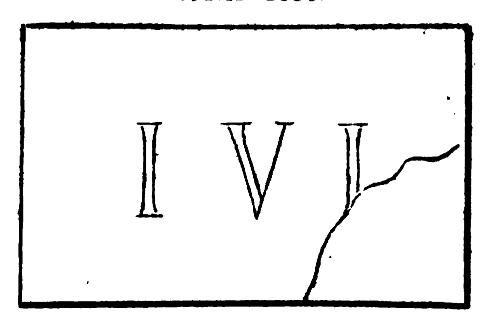


L'autre, qui n'avait qu'un mètre de longueur, et vingt et un centimètres de largeur, est celle-ci :

Q.POMPONIVS P
PROPR.PROVINC

Je me rendis ensuite auprès des fouilleurs, à qui je fis part de ma découverte. Ils avaient abandonné leur citerne, et ils étaient occupés à fouiller un endroit mou, où ils trouvèrent un fragment d'aile d'aigle, supportant une très-jolie main de femme; le tout de marbre blanc. C'est sans doute la main de quelque jeune Hébé s'appuyant sur l'oiseau de Jupiter. Leurs recherches se réduisirent à cette découverte; et moi je pris la copie de deux pierres de moyenne grandeur qui se trouvaient non loin de l'endroit où l'on fouillait.





Chacun était content de sa proie; je conduisis les trouveurs de jolie main à l'endroit où étaient mes inscriptions. MM. Porter et Ridgely étaient tous deux armés de fusils. Un lièvre passa, un oiseau vola, et l'amour des antiques céda à la passion de la chasse. Le capitaine courut le lièvre, le proconsul visa l'oiseau, et mon amour-propre eut la douleur de voir s'évanouir le plaisir de leur montrer ma découverte. L'oiseau reporta son chasseur vers la rivière de Lebdah, et le lièvre entraîna son poursuivant vers l'ancienne porte de Leptis.

Je connaissais la rivière; je fus curieux de voir la porte. De monticule en monticule, après un quart d'heure de marche pénible dans des sables si mouvants qu'ils entraient dans mes bottes par le haut des tiges, j'y parvins. Cette porte n'a rien de surprenant. Sa construction simple lui donne la forme d'un arc triomphal. Sa position est à l'ouest de la ville. Deux immenses colonnes de marbre blanc, avec des taches allongées de vert, détachées de leurs places primitives et appuyées sur le mur qui fait un angle avec

cette porte, sont les seules choses qui fixent la curiosité.

M. Porter, ayant perdu de vue le lièvre qu'il poursuivait, revint vers cette porte, en admira les deux fûts de colonne, et rentra avec moi dans la ville, ou, pour parler plus exactement, dans l'enceinte qu'elle occupait autrefois. Nous gravîmes la hauteur qui obstrue cette porte à moitié, et qui va expirer au pied d'un autre monticule qui s'élève en pain de sucre au milieu des sables. Ce dernier est formé par les décombres d'un édifice qui a dû être vaste. On compte encore un grand nombre de degrés qui faisaient un perron de figure ronde. Ce perron, que nous avons monté, nous a aidés à en atteindre le sommet, où nous avons reconnu un autel de granit rouge renversé et brisé en deux morceaux. Après en avoir fait inutilement fouiller les alentours, nous sommes descendus dans un bas-fond qui donne vis-à-vis de la mer. On y voit encore un reste de chapelle et une belle colonne de marbre blanc et rose. De là nous nous sommes dirigés vers le rivage. Entre lui et la chapelle, est une espèce de vallon semé de milliers de petits morceaux de marbre blanc et quelques colonnes de granit rouge dispersées çà et là. A l'extrémité est de ce bas-fond, sont trois grosses colonnes de marbre semblable à celui des colonnes de la porte de la ville, mais plus longues. Elles ont huit mètres vingt-quatre centimètres environ de fût, et, à leurs bases, un mètre deux centimètres approchant de diamètre. C'est de cet endroit sans

doute que, d'après le traité de 1720 fait avec cette régence, on enleva les belles colonnes qui ornent encore le maître-autel de l'église de Saint-Germain-des-Prés, à Paris. La mer qui avoisine est pleine de pierres qui ont dû faire partie d'un superbe corps d'édifice. En quittant ces colonnes, qui sont pour ainsi dire les *grandia ossa*, les grands ossements d'une colonnade magnifique qui n'existe plus, nous passâmes près d'un tamarisc, cyprès de ces respectables ruines. Il était onze heures et demie du matin; le soleil, qui était dans toute sa force et qui plombait avec fureur sur nos têtes, nous força d'aller chercher un abri. Nous quittâmes le tamarisc, ou plutôt le buisson de tamarisc, qui étend ses branches attristées sur les ruines où il a pris naissance; nous quittâmes une longue muraille presque enterrée, qui s'étend du nord au midi, et la colonne de pierre qui s'élève du sein de la poussière; nous quittâmes, dis-je, ces tristes lieux, asile des caméléons nombreux, et où végète le barembakh[1], arbuste pernicieux, traversâmes les sables que nous avions foulés depuis la pointe du jour, passâmes le lit du torrent, arrivâmes dans un bas-fond, où une tente avait été dressée sur des avirons, et nous y reposâmes.

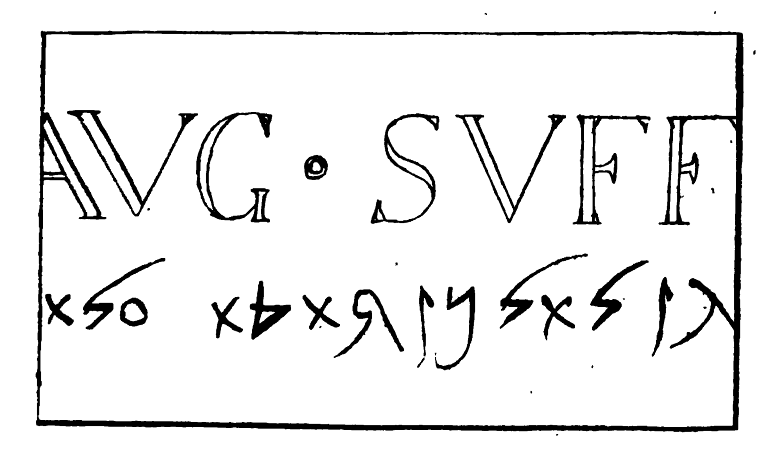
On me permettra de m'arrêter sur cette partie

[1] Le barembakh, برمباخ, est une espèce de figuier sauvage dont les feuilles, épaisses comme celles du nopal, et les branches renferment une humeur laiteuse si acerbe qu'elle ronge la lame de l'instrument qui les tranche, si l'on ne l'essuie à l'instant. Malheur à l'animal qui se hasarde à mâcher de ses branches ou de ses feuilles!

de l'ancienne Leptis. Qu'on se figure un bas-fond situé non loin de la mer et sur les bords d'un torrent non impétueux, jadis nappe d'eau couverte de nacelles quand le lit du torrent était rempli, et tapis de verdure où les habitants des deux sexes et de tout âge allaient se reposer, quand les eaux s'étaient retirées; qu'on se figure pareillement un bas-fond dominé d'un côté, celui de la mer, par le second fort, placé sur la rive droite et à l'embouchure dudit torrent, et par un superbe quai garni de bancs, où sans doute les vieillards du temps venaient s'entre-rappeler l'histoire de leur jeune âge, et de l'autre, celui de la ville, par un temple, où l'on montait par deux perrons maintenant écrasés, et l'on aura l'idée du lieu agréable où la tente était placée. Ce temple, s'il faut s'en rapporter à un grand débris de pierre qui, jeté proche de son emplacement, porte, en lettres longues d'un demi-mètre, larges et profondes en proportion, les caractères AMI, était peut-être dédié à l'amitié: le temple et l'amitié ont presque disparu de cet endroit aimable. La portion de la ville anéantie qui se trouve dans cette partie est aussi gaie que l'autre est triste. Le sable y a respecté les ravages du temps. On y voit un arc de triomphe de pierre calcaire à trois entrées et sans inscriptions; un égoût qui se purgeait dans le fleuve, et divers autres édifices que le peu de temps ne m'a pas permis de voir à fond. M. Ridgely, qui a été plus haut que moi, m'a assuré avoir vu, dans le coude que le lit du fleuve fait vers le sud-ouest, sur sa rive gauche, un aqueduc, et sur

sa droite, un grand bâtiment qui lui a paru une caserne. Ne les ayant pas vus, je me tais.

A peine nous respirions, en ce lieu enchanté autrefois et maintenant abandonné, l'air dont nous avions besoin, que M. le proconsul qui, ennuyé de chasser, était monté à cheval avec le lieutenant du bord, revint nous annonçant des inscriptions. Le dîner était servi, je mangeai à la hâte et courus aux lieux où elles étaient. Je pris au sud et montai les débris du temple de l'*Amitié*. J'étais à peine arrivé sur la colline qu'ils forment, que je mis le pied sur une pierre dure. Les caractères étrangers placés sous les caractères latins qui y sont gravés ont rendu ce monument si précieux à mes yeux, que je n'hésite pas à en figurer l'inscription. Elle est peut-être digne d'attirer l'attention. La voici telle qu'elle se trouve sur les lieux : elle a soixante-quatorze centimètres de long, sur soixante centimètres de hauteur.



Il est à regretter que ce ne soit qu'un fragment, car elle pourrait faire naître quelque éclaircissement sur l'écriture punique ou phénicienne, qui est, je crois, celle de cette inscription, parce que *lingua punica quidquid terrarum est à Cyrene usque ad Gades occupavit,* « la langue punique se parlait dans l'espace « de terrain compris entre Cyrène et Gadès. »

Les caractères en sont très-purs et bien conservés, quoique la pierre qui en est enrichie soit profanée par les pieds des bêtes de somme, des troupeaux et des Arabes qui la foulent à toutes les heures du jour. L'inscription latine, et principalement le mot SUFF qu'on y lit, offre par elle-même quelque intérêt. C'est sans doute le commencement de *suffes, suffet.* Les suffets (mot hébreu qui signifie juge) étaient les premiers magistrats des Carthaginois. Ils jugeaient en dernier ressort, exigeaient des généraux des armées qu'ils rendissent compte de leur conduite, et avaient, avant la conquête des Romains, une autorité absolue dans leur république.

Il peut se faire que, depuis, les Augustes, titre que prenaient les empereurs romains, se soient fait regarder en Afrique, par les peuples de ce pays, comme des suffets. Peut-être aussi n'est-ce que le nom de l'empereur lui-même. Cependant la meilleure et la plus complète histoire romaine, celle de la chute de l'empire romain, par le célèbre Gibbon, ne parle d'aucun empereur dont le nom commence par ces lettres. Il est aussi à remarquer que le titre d'Auguste se mettait immédiatement après le nom

propre de l'empereur. La pierre est encore sur les lieux : je n'ai pas engagé les Américains à s'en saisir, parce qu'elle convient mieux à la France, si toutefois elle est jugée digne d'orner le musée Napoléon.

Du sommet de la colline à inscription punique, je vis dans la plaine diverses tours qui formaient l'enceinte non pas de Leptis, mais de Lebdah. J'établis une grande différence entre ces deux noms : l'un est celui de l'ancienne ville, l'autre celui d'une ville plus moderne; différence qui se distingue encore dans les ruines. Ces tours sont de construction barbare : de grandes pierres sur de petites, de très-petites à côté de très-grandes, prouvent que les seuls Arabes sont les auteurs de semblables constructions. Les murs qui conduisaient de l'une à l'autre tour égalent maintenant le sol. C'est au milieu de ces constructions informes, des décombres, que les inscriptions suivantes sont dispersées.

« Sur la tour que vous voyez devant nous, me « dit M. Ridgely, il y a une inscription grecque. » J'y allai avec lui et la pris. La voici :

ω Π ω C I
ω N O C · A
Є I C · · Ŧ Υ
N Є Ш · Є P Є P

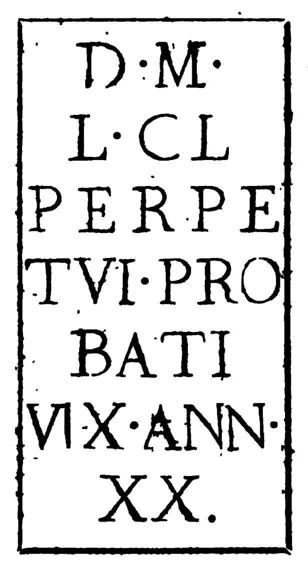
Pendant que j'étais occupé à copier cette inscription, de jeunes enfants arabes qui nous vinrent entourer s'écrièrent : « Merveille ! un chrétien qui « écrit. » S'ils furent étonnés de me voir écrire, ils furent bien plus surpris de m'entendre leur dire en leur langage : « Montrez-moi de l'écriture, et je vous « donne des boûkhamsins. » Le mot de boûkhamsin (pièce qui vaut à peu près dix-huit centimes de notre monnaie) n'eut pas plus tôt frappé leurs oreilles, qu'ils coururent à l'envi pour découvrir de l'écriture.

Pendant qu'ils s'écorchent la plante des pieds pour l'amour des boûkhamsins, je vais parler de l'inscription ci-dessus. Un Grec, fils d'un habitant de Zante, que la fortune et ses malheurs ont conduit ici, m'en a donné cette explication : *O que d'ânes ici! Rien de plus vrai!*

Je ne sais pas le grec; mais, si ce sens est le véritable, il faut que ce soit ou quelque esprit malin qui ait mis cette enseigne à son habitation pour punir les curieux de la relire, ou bien quelque être atrabilaire qui ait voulu insulter à ceux qui passaient devant le lieu où elle était exposée. Quoi qu'il en soit, on voit que cette pierre n'est pas ici à sa place. Elle est surmontée d'une autre, marquée de grands caractères latins et incrustée sens dessus dessous dans la muraille, de cette manière :



J'ignore le sens de cette seconde inscription. Je finissais de l'écrire quand un des enfants vint me crier : « Viens, chrétien, de l'écriture. Donne-moi un « boûkhamsin. » Je le lui donnai, et il me conduisit à une tour, ou plutôt à une masure entourée de ses décombres. Je vis, sur le fondement d'un mur qui a été autrefois debout, une pierre figurant un piédestal qui laissait lire ces mots :

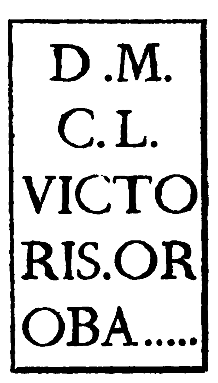


M. le lieutenant de la goëlette était avec moi lorsque je traçais ces caractères : il les copia aussi de son côté. Nous nous collationnions mutuellement, quand, de dessous le piédestal, s'échappa un gros serpent qui alla se cacher dans l'interstice de deux pierres de la tour ruinée. On lui donna la chasse. Les enfants, à

coups de pierres, et M. le lieutenant, qui avait saisi le yatagan d'un des Arabes qui se trouvaient près de lui, attaquèrent le reptile. Le yatagan en eut bientôt fait raison. Le serpent, percé, fut tiré de son repaire et sa tête tranchée. Son corps était long environ d'un mètre et demi, et sa robe était de couleur vert-pomme. Les jeunes Arabes poussèrent aussitôt des cris de joie, et nous conduisirent à un monceau de décombres non éloigné du premier. Ils nous montrèrent l'inscription que, bien entendu, il fallut payer. Cette inscription est mise sur le flanc de la manière suivante :

DOMINAEROCA
TAE . VIXIT
ANNIS·XXIII
M·IVLIVS.
CETHEGVS
THYSSAAE.VXORI·
CARISSIMAE·FECIT

Il paraît que cette pierre tumulaire fut autrefois posée sur un monument dédié par M. Julius Cethegus, à la mémoire de sa très-chère épouse, qui aurait vécu vingt-trois ans. De là, nous fûmes menés à une autre, où on lit avec peine ces mots, dont le temps a altéré les caractères :



Il se faisait tard; il fallut se retirer, attendu que le lieu d'embarquement était à peu près à deux milles. Nous traversâmes l'ancienne enceinte de la ville et sortîmes par la porte dont j'ai déjà parlé. Il n'y a d'intéressant, au dehors de cette porte, pour un Européen, qu'un monument carré de construction mauresque, et, pour les Arabes, qu'un buisson où reposent, dans un santon à demi écroulé, les restes d'un de leurs marabouts. Ils négligent les inscriptions qui se trouvent sur le monument carré, mais ils ont la pieuse attention d'éclairer chaque soir les mânes de leur saint.

Deux autres pierres enclavées dans la muraille de ce monument, à laquelle elles n'appartiennent nullement, portent des inscriptions. L'une a échappé à ma lecture, et l'autre, mise à l'envers, m'a donné à lire sur sa surface sud les cinq lignes suivantes :

DIS . MANI
BVS . MIO
MA M I O
SEVERO
PIISSIMO.

Chassés par la nuit, nous quittâmes la ville, le monument où est l'épitaphe dédiée « aux mânes, pour « Mamius Severus plein de piété, » le buisson vénéré des Arabes, et marchâmes à notre destination. Chemin faisant, nous vîmes un grand édifice et quelques tombeaux; mais étant pressés d'arriver nous les négligeâmes. Après une heure et demie de marche, nous arrivâmes à la cale du Tamarisc. Nous nommâmes ainsi le lieu où la chaloupe nous vint recevoir, à cause du tamarisc qui se trouve en cet endroit, et qui sert de point de reconnaissance à ceux qui arrivent par mer.

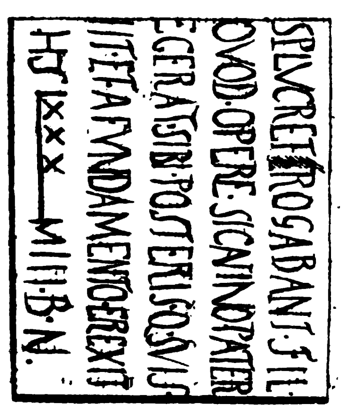
Au loin, sur le sommet de la montagne, nous vîmes une masse de maçonnerie qui nous parut intéressante, mais le temps ne nous permit pas d'aller la visiter. Nous nous retirâmes à bord, nous promettant, pour le lendemain, plus de jouissance et plus de fatigue.

Remontés à bord, nous nous entretînmes de tout ce que nous avions vu dans la journée, et nous par-

lâmes de tout ce que nous devions faire le lendemain. M. le commissaire de la goëlette, qui, pendant que nous cherchions des inscriptions, nous avait quittés et était allé, accompagné du janissaire d'Amérique, dans une maison de cultivateur, nous dit y avoir vu une très-longue inscription. Je n'ai pas besoin d'exprimer la peine et le désir dont cette nouvelle me pénétra. Je me serais volontiers jeté à la nage pour l'aller recueillir. Je le priai, à diverses reprises, de m'indiquer en quel endroit la maison qui la possédait était située, mais inutilement. Il garda un silence obstiné, peut-être craignait-il pour une jeune Arabe dont il parla fort au long. Voyant qu'il continuait à se taire, je n'insistai pas, tourmenté par la crainte que les vents ne nous forçassent à partir. Cependant la nuit passa, et le vent étant, le matin, dans la même direction que la veille, la chaloupe nous porta de nouveau aux ruines de Leptis. Arrivé sur la plage, je tâchai de deviner le lieu où pouvait être placée l'habitation susdite. J'avais vu la veille M. Robertson marcher à l'est, je me dirigeai vers cette partie, avec cette différence que j'allai sur le bord de la mer et qu'il avait été par l'intérieur de la plaine. Un Arabe m'escorta. Les Arabes sont de bonnes gens quand on parvient à s'en faire des amis. Il me céda son cheval et m'accompagna à pied. Après une demi-heure de marche, et quand nous eûmes laissé deux petits édifices ruinés qui n'offrent nul intérêt, je me vis dans un endroit qui ne ressemblait en rien à tous ceux où je m'étais déjà trouvé.

Je me crus dans un autre monde. La tête pleine de l'inscription que je cherchais, je ne fis pas d'abord attention à ce que ce pouvait être, et je traversai un long emplacement en forme de fer à cheval; mais à peine étais-je parvenu à l'endroit où il est contourné par la circonférence que forme cette figure, que je vis au sommet de la colline artificielle qui l'enveloppe, M. Robertson, c'est le nom du commissaire, avec le père de la jeune Arabe qu'il trouvait si jolie. Je dis à l'un de me désigner la maison dont il m'avait parlé, et je demandai à l'autre s'il connaissait dans les environs quelque habitation où il y eût de l'écriture. Dans la mienne, me répondit-il. Transporté de joie, je le priai de me conduire chez lui, lui promettant de le récompenser. Il accepta ma proposition, et me mena vers son logis. Tout en le questionnant et lui offrant une rétribution pour chaque pierre écrite qu'il me découvrirait, nous étions arrivés au pied d'une petite montagne couronnée par un santon, où il y a une inscription que je n'ai pas vue. Cette montagne domine une vaste plaine dite Sahel-Lebdah, ساحل لبدة, la plaine de Lebdah. J'étais proche de l'habitation désirée. Je passai devant la baraque formée de branches de palmier, où demeurait la soi-disant beauté. Je l'ai vue, je l'ai examinée, et n'y ai remarqué autre chose qu'une tête au-dessous du commun, de couleur de cuivre, ayant les deux oreilles percées chacune de six trous en étage d'où pendent autant de boucles d'oreilles d'argent de moyenne grandeur,

et un autre trou fait au haut du cartilage où est agrafé un pendant pesant au moins quatre onces, et par conséquent si lourd qu'elle est obligée d'emprunter le secours d'une natte de cheveux usurpée au devant de sa coiffure pour en soutenir le poids. Ceci doit s'entendre des deux oreilles. Cette manière d'attacher boucles d'oreilles sur boucles d'oreilles appartient à toutes les femmes arabes. Le corps de la jeune beauté était aussi cuivré que sa figure, quoiqu'il fût enveloppé d'un grand drap de laine qu'on appelle *hauli*. C'était le seul vêtement qui la couvrait, et par conséquent le seul que la coquetterie lui fit déployer devant moi comme indifféremment. Je négligeai des charmes aussi obscurs pour m'occuper d'un objet plus précieux, de la pierre que je cherchais. Je la trouvai dans la maison du père de la demoiselle arabe, enchâssée dans le mur qui regarde le nord et absolument dans la position où je la transcris ici :



Il paraît, d'après le sens de cette inscription, que cette pierre, maintenant tronquée, était autrefois une épitaphe mise sur un sépulcre de construction sicilienne, érigé par un père pour lui et pour ses descendants. Riche de cette inscription, je m'avançais vers un temple totalement ruiné pour découvrir à quel dieu il fut dédié, quand l'Arabe dont je montais le cheval me cria : J'ai soif. Ces paroles me furent bientôt intelligibles quand je vis suspendu à la cime d'un palmier, dont on avait coupé toutes les branches, un pot d'argile qui en recevait le laqby, لقبي.

Le laqby لقبي est une liqueur qui coule d'une incision faite à la tête d'un palmier. A sa sortie de l'arbre, cette liqueur est douce comme le miel, mais, si on la laisse fermenter, elle devient aigre. Un bon musulman doit s'abstenir de boire le laqby aigre, parce qu'il fait perdre la raison; mais il lui est permis de boire le laqby doux, dont la liqueur rafraîchit le sang et donne la santé. Cependant les trois quarts des habitants de ce royaume se gorgent de laqby aigre, parce que les trois quarts des Tripolins sont ivrognes. Aussi, pendant trois mois, à partir de celui de juillet, on saigne chaque année un grand nombre de palmiers, parce que tout le monde boit de cette liqueur aigre, en l'accompagnant de maïs rôti sur les charbons; on chante et l'on goûte le bonheur, tout en oubliant les devoirs d'un musulman. Serait-ce le vin palmiste?

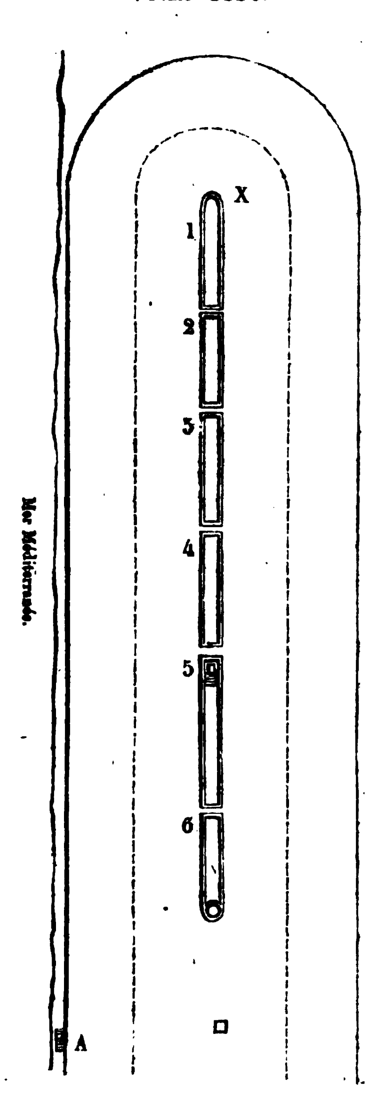
L'exclamation, J'ai soif, m'ayant fait connaître

que mon Arabe était amateur de laqby, je fis venir le maître du dattier, je lui en achetai la liqueur et la donnai à mon avide compagnon, qui l'avala jusqu'à la dernière goutte. Après l'avoir fait rafraîchir, je me rendis au temple. Il est situé dans la plaine de Lebdah, et seul au milieu de ses décombres. Je cherchai en vain si rien ne me pourrait découvrir qui en fut et le protecteur et le fondateur. Nulle pierre écrite ne s'étant présentée à mes regards, je quittai le temple et la plaine pour chercher ailleurs d'autres inscriptions. On me dit qu'à quelque distance de là, était un gros socle de pierre où l'on reconnaissait des caractères. Dans l'intention de les transcrire, je me faisais conduire au lieu où ils se trouvaient, quand un Arabe, accourant à toute bride et poussant de grands cris, vint me détourner. Il me fit signe de retourner. Il était à une trop grande distance pour être entendu, je ne sus ce qu'il voulait, et appréhendant quelque mésaventure, je m'arrêtai et attendis qu'il se fût approché pour m'informer de ce qu'il désirait. J'étais seul alors, M. le commissaire m'avait quitté. Cependant l'Arabe à cheval approche et me dit : « Tes frères « s'en sont allés, il n'en reste plus qu'un qui t'attend; « viens vite. » Tout troublé de cette nouvelle, j'abandonnai la plaine fertile de Lebdah, couronnée au midi par des montagnes, et bordée au nord par la Méditerranée. J'étouffai le désir de copier la grande inscription, et j'allai rejoindre le frère qui m'attendait. Chemin faisant et près d'une mosquée, j'aper-

çus une pierre que la malice avait tournée sens dessus dessous. Après bien des fatigues on la retourna, et je n'y lus que des caractères arabes de nulle importance. Après cela, je me hâtai et j'eus bientôt atteint le frère qui m'attendait; c'était M. Robertson qui me dit que le vent, ayant changé, faisait appréhender un gros temps, et qu'il fallait gagner le Tamarisc où nous nous étions embarqués le jour précédent. Mon Arabe reprit son cheval, me donna le salamalek, et disparut me laissant à piéd.

M. le commissaire, qui vit mon embarras, me prit en croupe et nous eûmes bientôt atteint l'arbre hospitalier. Nous dînâmes à l'ombre de ses branches imprégnées de sel. Tout en mangeant, je parlai de l'emplacement en forme de fer à cheval que je crois, peut-être improprement, un cirque ou hippodrome. M. Robertson en parla, et l'envie vint à MM. le capitaine et le proconsul de le voir. Le dîner fini, nous louâmes à des Arabes qui faisaient boire leurs troupeaux au puits voisin, les chevaux qu'ils montaient, et nous galopâmes jusqu'à l'emplacement susdit, pendant que des matelots s'y rendaient par mer.

Le matin je n'avais fait que le traverser rapidement; j'en pris, le soir, toutes les dimensions avec le plus de justesse possible. Une rame américaine de onze pieds de longueur me servit de mesure. Je joins ici le plan de ce cirque ou de ce stade.


Mer Méditerranée.
X
1
2
3
4
5
6
A

Ce cirque ou hippodrome construit sur la plage était clos par un amphithéâtre qui, comme je l'ai déjà fait remarquer, a la forme d'un fer à cheval allongé; les gradins de l'amphithéâtre qui ont dû exister ont totalement disparu, peut-être sont-ils encombrés sous la terre, formant à présent une colline qui vient expirer sur le terrain uni de ce cirque. La cime de cette colline ou de l'ancien amphithéâtre est, du côté de la mer, une plate-forme qui règne tout le long du rivage, comme le plan l'indique. Du côté de la plaine, la plate-forme, arrondie par les terres que les vents et les années y ont amoncelées, a entièrement disparu. On y monte par des degrés rongés par le temps, comme on le remarque sur le plan (A).

Au milieu de la terrasse ou du terrain uni de ce cirque, on compte six bassins de figure parallélogramme, qui ont trois toises environ de large, non compris les parois, qui sont épaisses de deux pieds et demi. Ces bassins, que je nomme, vu leur conformation, des auges, sont terrassés, à peu près à deux pieds et demi au-dessus du niveau du sol, d'un mastic propre à empêcher l'effet de l'eau et à la retenir; ce qui me porte à présumer qu'ils ont été destinés ou pour des abreuvoirs, ou pour des fontaines. Au milieu du bassin n° 4 était une colonne de granit rouge, maintenant étendue dans ce bassin et brisée en trois parties; elle touche encore à son piédestal, renversé lui-même. A la tête du bassin n° 5 est un piédestal de pierre ordinaire. Sa forme

allongée annonce qu'il portait autrefois quelque animal dans la posture où l'on représente les sirènes. La tête de lion que M. Porter a trouvée dans l'intervalle compris entre le bassin n° 4 et le bassin n° 5 fait croire qu'elle appartenait au lion qui ornait ce piédestal. Cette tête, appuyée sur une de ses pattes de devant, indique que le corps était couché. Elle a été portée à bord de la goëlette. Il y reste encore un chapiteau de colonne d'ordre composite et deux petites colonnes de marbre blanc et rose.

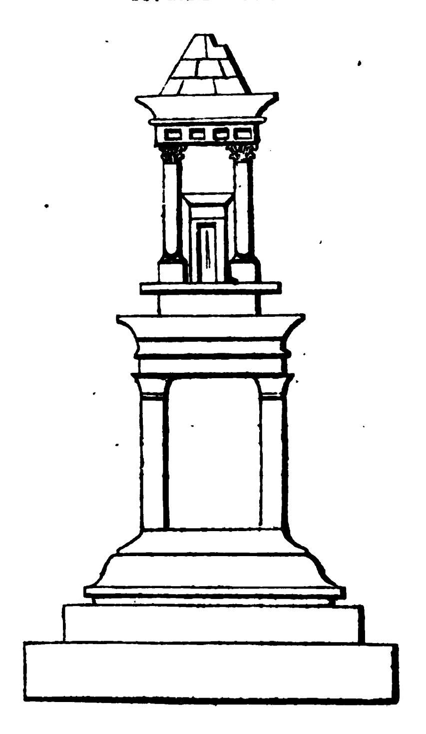
La rotonde qui termine le bassin n° 6 a dû, quoiqu'elle soit aujourd'hui au niveau du sol, être élevée dans son temps, s'il faut s'en rapporter aux pierres nombreuses qui la couvrent. Ce dut être un jet d'eau, dont le récipient se voit encore parmi des pierres amoncelées à peu de distance de là. Les parois des six bassins sont d'un mètre et cinq centimètres de haut. Leur monotonie est corrigée par une corniche qui en décore le sommet et par une baguette qui règne, à cinquante centimètres au-dessus du sol, tout le long des mêmes parois. La demi-circonférence qui commence le bassin n° 1 a sans doute porté la statue de femme de marbre blanc que nous avons laissée à l'endroit que je marque par X. Cette statue a été dédaignée à cause de sa pesanteur et parce qu'elle est sans tête.

La largeur du terrain plat de ce cirque est comprise dans l'espace renfermé entre les parois des auges et la ligne ponctuée. La ligne ponctuée indique le lieu où l'amphithéâtre vient mourir; et la

hauteur de sa pente est contenue depuis la même ligne ponctuée jusqu'à celle qui forme les limites de la largeur de la plate-forme. Ce cirque était fermé, à son entrée, par une barrière en pierres de taille dérangées de leur place et dispersées parmi celles qui sont encore placées. Il s'élève un dé qui paraît avoir été la borne du cirque. Cette barrière prend toute la largeur de l'emplacement. Qu'on me pardonne ces détails fastidieux, mais ils sont nécessaires pour faire comprendre ce que je n'ai pu faire par le moyen des ombres, ne sachant ni laver ni dessiner.

On a dû se rendre de Leptis au cirque par le rivage de la mer, qui n'était pas alors couvert de sable mouvant comme il l'est aujourd'hui. On devait passer devant une longue façade d'édifices partagés par des rues dont il ne reste plus que les traces. Cette façade, comme les vestiges l'indiquent, partait de la ville et finissait où commence le théâtre public, c'est-à-dire le cirque ou l'hippodrome.

Après avoir levé ce plan et emporté la tête de lion, nous regagnâmes le tamarisc. J'avais vu la ville et ses édifices, mais je n'avais pas encore vu les tombeaux. Les anciens portaient trop de respect aux morts pour négliger leur séjour. Chacun mettait sa gloire à ériger, pour ses parents et ses amis, des mausolées plus ou moins magnifiques, suivant ses moyens ou sa vanité. Nous avions passé la porte d'ouest, notre route de tous les jours, et nous nous arrêtâmes à un monument assez remarquable, dont j'ai pris le dessin que voici :



Malgré les défauts d'architecture que peut présenter ce dessin, il donnera cependant à l'architecte qui en rectifiera les erreurs, une idée de ce monument que nous avions pris, à cause de sa position sur le bord de la mer, pour un phare, mais qu'après plus mur examen nous reconnûmes pour un mausolée. Ce mausolée est entouré de sépulcres ouverts, vides et formés de pierres dures. Il représente, du côté de la mer, la façade ci-dessus; et les pierres, dérangées de leur symétrie, sont en un tel

point d'équilibre, que, si on venait à en détacher une, tout le monument croulerait aussitôt. Il a fallu un effort plus qu'humain pour causer un tel dérangement : ce ne peut être que l'effet de quelque secousse de la nature. Sur l'un des monuments funèbres qui avoisinent ce mausolée, on lit cette inscription grecque :

ΟΝΠΛΙΛΑΜ ce qui manque ici est tout à fait effacé.
ΚΛѠϹЄΝΟΜΘΙΡѠΝΠΛΙΛΑΜЄΙΜΒЄΙ
ϹΑΙΚΛΙΛΦЄΝЄΝЄΑΝΤΚΤΑΠЄΡΑϹΑΙ

Ces deux lignes entières sont les deux dernières d'une épitaphe. Elles m'ont été ainsi expliquées par le Zantiote dont j'ai déjà parlé :

Non bene è serrata la porta di Plilam. Chi volete
La sopradetta porta, apritela e passate.

Ce qu'on peut rendre en français par : *La porte de ce tombeau, où gît Plilam, est mi-close; ô vous qui le désirez, ouvrez-la et passez.* S'il faut s'en rapporter à ce sens, le sépulcre qui porte cette inscription était celui de Plilam.

Ensuite, nous allâmes nous embarquer au tamarisc, saluâmes la patrie de Septime-Sévère et de saint Fulgence et regagnâmes la goëlette, qui, après deux nuits et un jour de vent contraire, nous rendit à Tripoli.

IMP.CAES·AVRELIO·ANTONINO·AVG·P·P·ET·IMP·CAES·L·AVRELIO·VERO·ARMENIACO·AVG.
SER·CO illisible. INVS·ORFITVS·PROCOS·CVM·VTTEDIO·MARCELLO·LEG·SVO·DEDICAVIT·
C·CALPVRNIVS·CELSVS·CVRATOR·MVNERIS·PVB·MVNERARIVS·IIVIR·QQ.FLAMEN·PERPETVVS·
ARCV· Cette partie vide est cachée dans l'original par une maison. On ne peut la lire. MARMORE·SOLIDO·FECIT

Tripoli a aussi ses antiquités. Outre les colonnes de marbre qui se trouvent dans les mosquées et aux angles de presque toutes les maisons, on y admire un arc de triomphe construit de marbre semblable à celui des colonnes : il est blanc veiné de vert pâle. Ce n'est pas sur cet arc de triomphe que j'appelle l'attention ; mais sur l'inscription qu'il porte (voyez la page précédente), inscription que je ne rétablis ici que parce qu'elle a été entièrement défigurée par Bohek dans sa géographie allemande.

Suivant le sens que je donne à cette inscription, il paraîtrait que l'arc de triomphe où elle est gravée a été dédié par Servilius Co......inus (Constantinus?) Orfitus proconsul, conjointement avec Uttedius Marcellus son lieutenant, aux empereurs César Aurelius Antoninus Augustus, père de la patrie, et César Lucius Aurelius Verus Armeniacus Augustus, et que Caïus Calpurnius Celsus intendant de ce don, chargé des spectacles publics, décemvir et flamine perpétuel, le fit construire d'un marbre solide.

Outre Tripoli, les pays qui en dépendent sont couverts de monuments ignorés : les bords du golfe de la Sidre en sont jonchés. Tobrouq, ville située au fond de ce golfe, subsiste encore, quoiqu'elle soit abandonnée. Il en est ainsi de Taoukara, l'ancienne Teuchira, et de Guérenné, nom que les habitants donnent à l'ancienne capitale de la Cyrénaïque, et que nous appelons improprement Cyrène. Cette célèbre cité existe encore en son entier : les

maisons particulières, les édifices publics, les temples ornés de sculptures et couverts d'inscriptions en caractères qu'ils appellent kufiques, parce qu'ils ne peuvent les lire, mais qui sont peut-être puniques; les fontaines fournissant abondamment de l'eau et revêtues elles-mêmes d'inscriptions; les rues où l'on se promène en liberté, appellent l'attention des voyageurs et des savants. A Benoulid, tribu arabe de l'intérieur, on voit de grands restes, ainsi qu'à Abou-Gemm et à Gadamès, l'ancienne Cadmus.

J. D. Delaporte.

LE MIRIANI,

Ou histoire du roi Miri, conte géorgien, traduit en français par M. Brosset jeune.

(Fin[1].)

CHAPITRE XX.

Miri, Nikakhtar et Nasib passent un mois dans leur souterrain.

Dévoré d'ennuis et de chagrins, Miri s'agenouilla pour prier, et tandis que ses vœux montaient au ciel la terre était baignée de ses larmes. Pendant que l'infortuné pleurait, le sommeil descendit sur ses paupières. Il vit en songe le jardin le plus ad-

[1] Voyez ci-dessus, page 48.

mirable que l'on puisse imaginer : des arbres tout d'or, chargés de feuilles d'émeraudes, portaient des fruits de pierres précieuses; au milieu était un magnifique bassin, d'un travail prodigieux, et sur les bords un jeune homme, la couronne en tête, paré des insignes de la royauté. « Miri, cria-t-il, lève-toi, « ta prière a été entendue par le Seigneur. Nul « homme n'est sorti de l'abîme où tu es; mais à « cause de la tristesse qui t'a inspiré devant Dieu, « il a prononcé ta délivrance. Allons, lève-toi; tu as « ici un compagnon d'esclavage à l'occasion duquel « la liberté te sera rendue. — Seigneur, répliqua « Miri la face contre terre, qui êtes-vous? quel est « ce lieu? — Ne m'interroge pas. C'est ici le para-« dis, et cette eau, qui l'arrose, c'est le Tigris. »

Miri, stupéfait, s'éveilla. « D'où viennent ce trouble « et la frayeur qui ont interrompu votre sommeil? » lui dit Nikakhtar. Après avoir raconté son rêve, Miri dit au vizir de parcourir le souterrain pour savoir si vraiment il était habité. Chargé d'une très-longue chaîne, dont le poids le fatiguait beaucoup, Nasib, en se promenant, remarqua une chambre d'où sortaient des gémissements et des cris plaintifs. Il s'approche de la porte, il regarde, il aperçoit une jeune fille, un astre de beauté, brillant comme le soleil dans les sombres demeures. « Qui êtes-vous, « merveille du monde? de quel maître êtes-vous la « prisonnière? — Et toi, qui es-tu, mon frère? dit-« elle, toi qui t'intéresses à mes malheurs. Fille « d'une fée et descendante du roi d'Orient, je me

« nomme Goulazar. Andalib, mon cousin, fils unique de mon oncle, comme je suis la seule fille de « mon père, était beau comme moi. Notre amour « fut réciproque, et nous jurâmes de nous unir. Le « voisinage d'une belle source était le théâtre de « nos ébats. Le fils d'une sœur de ma mère, mon « ennemi mortel, me surprit un jour que j'étais « seule, m'enleva, et, chargée de fers, me précipita « dans cet abîme. Pour lui, il partit. Il y a quatorze « ans que je souffre les maux dont tu es le témoin. » La soif qui desséchait son palais rendait ses paroles presque inintelligibles.

Nasib étant venu pour raconter ses découvertes au roi, au nom d'Andalib, il se mordit l'index et se rappela que ce jeune homme, après lui avoir raconté l'histoire de Goulazar, lui avait donné cinq plumes en l'engageant à les brûler dès qu'il en aurait besoin, et qu'aussitôt il viendrait à son secours.

Une heure écoulée, Andalib accourait à la bouche de l'abîme[1]. La pierre enlevée et repoussée au loin, il regarde, il aperçoit Miri, Miri qui pleurait; il descend, il s'empresse, il brise ses chaînes. « Pas « encore les miennes, frère, lui dit Miri; tout mourant que je suis, après un mois de séjour en ces « lieux. Un captif de quatorze ans, qui est là, mérite

[1] Kâmrûp est également jeté dans un puits sec avec ses compagnons, par ordre du vizir de Sarandib, et il en est de même tiré par un dew qui avait donné un de ses cheveux à Mitarchand, ami de Kâmrûp, son compagnon d'esclavage. Des deux côtés même enchantement; même résultat. Kâmrûp, page 122 sqq. Conf. *supra*, page 32.

« plus de compassion que moi. Quand tu l'auras dé« livré, tu viendras vers moi.—Quel est ce captif? » (La date de quatorze ans avait vivement touché Andalib.) — « Que Nasib te conduise, reprit le roi, « et te le fasse voir, tu le connais mieux que moi, « qui ne l'ai pas vu. » Sans plus de questions, Andalib quitte Miri et s'élance sur les pas de Nasib. Il n'eut pas plus tôt jeté les yeux dans la chambre et reconnu Goulazar, qui le reconnaissait également, que, chacun de leur côté, ils perdirent connaissance. Après être restés longtemps en cet état, ils recouvrèrent leurs esprits, et Goulazar, désormais libre, fut conduite au roi. Tous les captifs, rendus à la lumière, s'assirent sur le trône des fées, apporté par Andalib, et allèrent vers le rivage, où ils comptaient trouver l'armée égyptienne. Le rivage était désert.

« Mangeons un peu, dit Goulazar, et ensuite nous « verrons par où il conviendra de diriger nos re« cherches. » Ils s'assirent et mangèrent. « Par quel « hasard, dit Andalib à Miri, vous ai-je trouvé là? » Le roi lui ayant expliqué toutes ses aventures depuis leur séparation, ils se levèrent, et, comme Miri pensait que ses gens étaient partis pour l'Égypte, ils montèrent sur le trône, soulevé par les fées, et arrivèrent dans la capitale de ce pays. Quelques hommes, échappés au carnage, s'étaient portés à la rencontre de Miri; il s'informa de l'état des choses. Quand il sut ce qu'il en était, son chagrin fut si vif qu'il voulait renoncer à la vie. « Un mo-

« ment, dit Andalib, pas de résolution extrême. « S'ils vivent, rien ne m'est caché, je saurai les dé- « couvrir; s'ils sont morts, tu ne les sauverais pas; « mais moi je te promets de les ramener ce soir. »

Ils s'assirent sur le trône et allèrent au pays des Francs. Cependant le jour fatal arrivé, Mouchthar, tiré de son cachot et lié à un arbre, allait être percé de flèches. Le malheureux employait à la prière ses derniers moments. Andalib l'aperçoit, le détache et l'amène à Miri, qui lui demande : « Où sont-elles? » Mouchthar lui dit que Zora, la fille du vizir, est vivante; que Nomi-Awthab et Khourchid sont dans le harem du roi. L'invisible Andalib pénètre dans le harem, le parcourt en tous sens, et trouve les deux femmes dans un cachot profond, appelant la mort par leurs soupirs. S'y précipiter, invoquer les génies, s'asseoir sur leur trône et amener les captives au prince, ce fut pour Andalib l'affaire d'un moment. Quant à Zora, la fille du vizir Otarid, il fallut la chercher encore. Il la trouva assise, baignée de larmes, à la porte de la prison qui avait renfermé Mouchthar; et, la prenant sur le trône, il l'amena également à Miri. Bientôt la reine Khourchid, Nomi-Awthab, l'épouse de Miri, Goulazar, reine des fées, le général Nasib et les vizirs Nikakhtar et Mouchthar furent enlevés à la fois, par ordre d'Andalib, sur le trône enchanté, et arrivèrent aux lieux où ce dernier avait perdu son amante. Auprès de la source, Andalib écrivit en ces termes à son oncle : « Dieu « m'a visité. J'ai trouvé votre fille Goulazar. Venez

« nous rejoindre au bord de cette source. » La fée porteuse du message l'ayant remis au père de Goulazar, dans son ravissement, il offrit au ciel ses actions de grâces, et de riches présents à l'aimable courrière. Lui-même, avec une bonne escorte, alla rejoindre sa fille; heureux l'un et l'autre de se revoir.

« Mon frère, dit Miri à son libérateur, il m'en « coûte de te quitter; mais hélas! banni depuis long- « temps de ma patrie, ignorant ce qui s'y passe, « permets-moi de partir. — Prolonge de quelques « jours ta longue absence, répondit Andalib, et reste « dans mon palais pour assister à mes noces et faire « connaissance avec mes amis; après cela, je t'ac- « compagnerai moi-même dans ton voyage. » Miri, pour lui complaire, alla dans son palais. Les père et mère d'Andalib vinrent au-devant de lui et témoignèrent leur allégresse par des aumônes faites à l'indigence. « Puisque j'ai retrouvé mon fils après « quatorze ans de séparation, disait l'heureux père, « que l'on convie à la fête nos amies les fées et tous « nos vassaux; qu'ils viennent assister à la noce de « ma fille. » Les fées accoururent de toutes parts et la ville fut remplie d'étrangers.

CHAPITRE XXI.

Mariage d'Andalib et de Goulazar.

Au festin des noces, qui fut d'une magnificence sans égale, on voyait d'abord de puissants souve-

rains et des légions de génies. C'étaient partout des divertissements admirables, préparés à grands frais, partout des plaisirs. Il y avait un banquet pour les femmes, toutes ornées de leurs plus beaux atours, et parmi elles on distinguait Awthab à sa riche parure. Cependant une femme vêtue de noir, ainsi que toutes ses suivantes, avait pris place près de Nomi-Awthab. « Ma sœur, lui dit la princesse, quels « chagrins ont pu t'empêcher de quitter les insignes « du deuil aux fêtes de l'hymen? — Brillante prin« cesse, dit la jeune fille, ne m'interrogez pas, ou « mes réponses exciteraient en vous une pénible « sympathie. » Nomi-Awthab insiste : « Étrangère en « ces lieux, j'aime les nouvelles des terres lointaines. « — Eh bien, reprit la jeune fille vêtue de noir, on « m'appelle Khoram-Phor. Un fils de ma sœur « nommé Miri, qui était à la chasse, rencontra un « homme possesseur d'un portrait de femme dont « la vue le rendit amoureux d'un amour irrésistible. « Dominé par ce sentiment, il s'est embarqué, son « vaisseau a fait naufrage, et nous ne savons s'il est « vivant ou mort. Par les ordres de son père, Khos« row-Chah, les fées ont parcouru la terre et les « flots, mais sans aucun succès. Khosrow-Chah se « laisse mourir, la capitale est plongée dans le deuil, « et Rouzam-Phor, ma sœur, a construit une mos« quée non loin du rivage où est déjà creusé son « tombeau. Là, elle pleure, ne voit personne du de« hors et ne cessera de pleurer que quand la mort « l'aura recouverte de ses ombres. Affligée de ces

« pensées, le souvenir du cher neveu qui me man-
« que ne me permet d'espérer de joie que celle du
« trépas. La mère d'Andalib, qui est mon amie,
« m'emmena bien malgré moi en ces lieux, en me
« disant qu'il est son fils unique, que je vinsse à ses
« noces. Tous les plaisirs qui m'entourent me sont
« un véritable supplice. »

A ces mots, Awthab émue jusqu'aux larmes : « Reste avec moi cette nuit, ma sœur, je te ferai « voir quelqu'un qui sait des nouvelles de Miri. » La malheureuse Khoram-Phor, embrassant ses mains et ses pieds : « Prends pitié de moi si tu connais son « sort. » Elle passa la nuit avec Awthab. Le matin elle renouvela ses instances, et s'attachant à sa main, à ses pas, elle trouva hors du palais Andalib et Miri, assis près de la source; ils buvaient au milieu de leurs pages. Khoram-Phor s'approche avec Awthab, elles entendent les sons de la lyre touchée par Nikakhtar, et un peu plus loin les chansons d'Andalib et de Miri. Khoram-Phor, qui reconnaît la voix du prince, pousse un cri et tombe comme privée de sentiment. Nasib, envoyé pour savoir quels sont ces accents de douleur, aperçoit Nomi-Awthab et lui demande, ainsi qu'à Zora, quelle en est la cause. « Cette femme vêtue de noir, dit la princesse, est « la tante maternelle de Miri; sa voix qu'elle a en- « tendue l'a frappée au cœur. » Miri n'eut pas plus tôt appris ces nouvelles de la bouche de Nasib, qu'il accourut vers sa tante, l'étreignit dans ses bras et la pressa de questions. Quand il eut tout entendu,

il pleura amèrement et ne songea plus qu'à son départ. « Miri, mon enfant, dit sa tante, hâte-toi de « rejoindre ta mère avant qu'elle expire. Par le « soleil qui t'éclaire! il y a quatorze ans que le cha- « grin de ton absence a desséché ses paupières et l'a « privée des clartés du jour. » L'infortuné Miri dit à Andalib : « Il est temps que je parte, ne me retiens « plus, que je puisse devancer le trépas des auteurs « de mes jours, et que je ne reste pas sous le poids « de leur disgrâce. »

Andalib fit apporter le trône enchanté, ils y montèrent ensemble et s'abattirent au voisinage de la mosquée construite par Rouzam-Phor. La tante de Miri, s'étant placée en face de sa sœur, lui dit : « Je « t'annonce un homme qui sait des nouvelles de « Miri; veux-tu le voir? » A ces mots, Rouzam-Phor poussa un cri et tomba sans connaissance. « Il est « mort, dit-elle; » et sa sœur se mit à pleurer. Miri baigne sa mère d'essence de rose, la couvre de baisers, s'attache à ses mains, et la rappelle à la vie. Apercevant sa sœur, elle la questionne sans la reconnaître, sans savoir de qui elle est accompagnée. « C'est moi, moi la cause de vos douleurs, votre fils « Miri! Ma présence ne vaut-elle pas mieux que le « récit de mes aventures? » Rouzam-Phor le reconnaît, place sous ses yeux les mains de son fils, revoit la lumière et se livre à toute l'effusion de la joie.

Une lettre dépêchée à Khosrow-Chah lui annonçait l'arrivée de Miri près de sa mère, avec sa belle épouse. « Honteux de sa faute, il n'osera paraître

« sans ordre devant vous ; » ainsi s'exprimait le message. Khosrow-Chah, stupéfait de cette nouvelle, demande si c'est un rêve ou une réalité. « Rien de « plus vrai; si Miri n'eût attendu vos ordres, il serait « déjà en ces lieux, » dit l'envoyé.

L'empereur lui donna toute une année du revenu de ses états, et partit en grande pompe au devant de son fils. Tous les habitants, grands et petits, grossirent son cortége; de son côté, la troupe de Miri partait en même temps.

CHAPITRE XXII.

Arrivée de Miri dans la capitale de la Chine, auprès de ses parents.

Lorsque enfin Miri se fut fait connaître de son père, ce fut pour eux un jour de bonheur. Sans plus tarder, on marcha vers la capitale de la Chine. Alors l'empereur dit : « Je ne célébrerai point les « noces de mon fils avant d'avoir fêté Andalib, An« dalib mon fils aîné, le libérateur de mon enfant. » Des hommes furent dépêchés au souverain des Francs pour l'inviter à la fête, lui, tous les princes ses alliés et les vassaux de sa couronne. Le roi des génies et la reine son épouse arrivèrent, avec un superbe cortége, précédés de leur renommée.

CHAPITRE XXIII.

Mariage de Miri avec Nomi-Awthab; noces de ses serviteurs.

On fit les apprêts de la noce, et la joie était si grande que l'on disait : « Les habitants du ciel sont « descendus sur la terre, car jamais on n'a rien vu « de pareil. » Tous remercièrent le Très-Haut d'avoir daigné ramener sous leurs yeux le fils de leur maître. Les malades, en regardant Miri, étaient guéris de leurs maux, tous les vœux étaient comblés. Le roi et la reine des génies étaient assis sur un trône d'or; Khosrow-Chah et Rouzam-Phor, sur un trône inférieur; à côté du souverain des génies, Miri et Nomi-Awthab; en face de Khosrow-Chah, Andalib et Goulazar; d'un côté, Nikakhtar et Zora; de l'autre, Mouchthar et Asra. Les grands, l'œil toujours fixé sur Miri et Nomi-Awthab, disaient au prince : « Quand vous auriez mille fois plus souffert, ce se« rait encore trop peu. » En entendant les délicieux accords de la musique, on ne pouvait s'empêcher de se croire en paradis. Une année entière s'étant écoulée de la sorte, toutes les personnes invitées furent congédiées, Andalib comblé de riches présents, et chaque génie de dons plus précieux encore. Miri lui-même les accompagna quelque temps; la séparation fut déchirante. Ce pays, jusqu'alors couvert d'un voile de deuil, vit renaître ses beaux jours, et le ciel l'a toujours regardé depuis lors d'un œil de bonté.

NOTE SUPPLÉMENTAIRE

Pour la traduction du Miriani.[1]

Ce n'était pas sans motif que j'avais cherché à me rendre compte de la valeur des noms des personnages du Miriani. Indépendamment de l'exemple heureux donné à cet égard par M. Garcin de Tassy, dans son Kâmrûp, je m'étais figuré qu'en effet, le choix des noms ne devait pas être fait au hasard dans un ouvrage du genre de celui-ci. L'honorable professeur que je viens de nommer a bien voulu m'aider dans mes recherches pour les langues de la Perse et de l'Inde, qui lui sont familières, et voici le résultat que j'ai obtenu de ses communications, pour ceux des noms que je n'avais pu expliquer :

Khosrow-chah ou Khosroès est un nom qui rappelle de si grands souvenirs, qu'il serait puéril de s'appesantir sur l'étymologie.

Rouzam-phor. Si l'on considère ce nom comme l'altération de *Rouchen-phor*, il signifiera *chaleur éclatante;* ou bien *lumières* et *chaleur*, si *Rouzam* est regardé comme le pluriel de *rouz*. C'est un beau nom de femme. Pharoukh-phal, son père, est *l'heureux Pharoukh*.

Khoram-phor signifie *chaleur* et *prospérité*, ou *l'heureuse chaleur*. Nom également digne d'une femme.

Nargiz-djadou, le magicien Narcisse.

Nikakhtar, *bon astre*. Nom de l'ami fidèle du principal héros.

Ilaïl, *poison*. Épithète méprisante d'un mauvais roi.

Khourchid, *soleil*. Femme du précédent.

Aramia, *Jérémie*. Nom arabe du prophète.

Andalib, *rossignol*. Ami de Miri.

Goulazar, *lieu plein de roses*. Nom de femme.

Sarasca, nom de femme; peut-être un diminutif de *Azra*, vierge.

Chabrang, *couleur de nuit*. Brigand.

Nasir, *aide*. Simple marchand.

Bahram, *Mars* (planète). Nom de roi bien connu.

Naoud, nom de femme; paraît être celui de la planète de *Vénus*.

Kaphour, *camphre*. C'est un nom que l'on donne aux eunuques

noirs, dans l'Inde, par antonomase, le camphre faisant avec eux un parfait contraste par sa blancheur.

Abrou, *sourcil*. Nom de roi; père de Sahib, qui signifie simplement *monsieur*, dans l'usage ordinaire.

Azra, *vierge*. Nom de fille; épithète donnée dans l'Orient à la Sainte-Vierge.

Boulghamoun ou plutôt Boukalamoun-Djadou, le *magicien caméléon*. Autre Protée.

Moukhthal, le *pervers*. Digne fils du précédent.

Chamgoun, *couleur noire*. Sœur de Moukhthal.

Milatan ou Nilatan, bleu de corps.

Trois noms seulement, Amoan-Dew, Roupherkhé et Woudjna, n'ont pu être expliqués.

LE MIRIANI.

TEXTE GÉORGIEN DES CHAPITRES VII ET XVI.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le Miriani est écrit dans le géorgien le plus vulgaire, et fort bon, à ce qu'il me semble, pour apprendre les formules du langage usuel : c'est là son type particulier. D'une autre part, les textes géorgiens sont rares, et jusqu'à présent l'on ne possède guère que ceux qu'a publiés la Société asiatique, soit dans son Journal, soit autrement. Si l'on considère encore que le Miriani est un livre peu connu, même dans sa patrie, on comprendra qu'il eût pu être utile d'en reproduire le texte entier en même temps que la traduction ; mais quelle qu'en soit la brièveté relative, il eût peut-être occupé trop d'espace dans un simple recueil périodique. Aussi nous bornerons-

nous à un extrait. Nous avons choisi les chapitres VII et XVI comme formant chacun un tout complet, comme les scènes les plus intéressantes du drame; ils sont d'une longueur suffisante pour donner un échantillon du texte, et pour fournir un exercice aux personnes studieuses. D'ailleurs les chapitres précédents, jusqu'au XVe, sont déjà publiés, et forment dans la Grammaire une suite de lectures graduées propres à confirmer les règles et à en faire connaître les applications.

ႫႨႰႨႠႬႨ:

ზ.

აქა მირისა-გან, თავისის ჯარით, არამიასას მოსვლა :

ქ: იმ ბერ კაცს წინ ერთი წიგნი ედვა, და იმ წიგნს იკითხვედა: მირი წინ წადგა და სალამი მისცა, და კელ-ზედ აკოცა: ბერ-მა კაც-მა ჰკითხა. « ვინ ხართო, ან ვინ მოგიყვანათო, რომ აქ ადამის შვილს « არ გაუვლიათ: » მირი-მ უთხრა. « ჩვენ ბეზირგნები ვართო, სარან-« დიბის ქვეყანას მოვიდოდით. ავ-მა ქარ-მა დაგვწყვეტა, და აქ მო-« გვყარაო: » იმ ბერ-მა კაც-მა უთხრა. « ეს ადგილი დევებისა არის. « და იმ მთა-ში ერთი დევი არის, სახელად ამთან ჰქჳან: ამთან დევს « ერთი ცოლი ჰყავს და ერთი ქალი, და სხვა მრავალი ლაშქარი, და « [illegible] ამ მთის ნასხერ[illegible]-ში არიან, და ღამით გამოვიდენ: ამათი « ღამე დღე-ა, და დღე ღამე არის: ჩემი აქ დგომის მიზეზი ეს არის, « რომ სოლომონ ბრძენის დროს ზღვას ფერისცვალები მოვიდნენ, და ამათ « დევისა-გან სოლომონს ბრძენს შესჩივლეს: სოლომონს ბრძენს ის « ფერისცვალები დიდად უყვარდა, რომ სოლომონ ბრძენს ტაძარს იხილი « [illegible]: სოლომონ ამთან დევს [illegible], და [illegible] ბანა, « და [illegible] ამ მთილამ გაგრა: მე სოლომონის [illegible] წინ ვდგე[1]. « მამა ჩემი სოლომონის ვეზირი იყო, ჩემი სახელი არამია არის:

[1] Orthographe vulgaire pour ვდგე.

« აღდგა, და წინ წარდგა, და სოლომონს ბრძენს შეეკითხა. ამათ დევი « სიკვდილისა-გან გიხსნა, მაგ-რამ ეს პირობა დაგვიდებინეთ. « დღეისით « ვერ გამოვლენ. » ამათ დევი და თავისი ლაშქარი, და ზღვის ერის- « ყლიებში, მოხვევნებით არიან; რად-გან ამათ დევი სიკვდილისა-გან « მოვარჩინე, დიდ შეუყვარდი, ნიადაგ ჩემ-თან მოვიდოდა, და ჩემ- « ქვეშ მომინებდა; მერე სოლომონ და მამა ჩემი რომ მიიცვალნენ, « ქვეყანაც აირია, და მე მენება რომ იერუსალიმს წავსულიყავ, « და ამათ დევ-მა არ გამიშვა. აქ მომიყვანა, და ეს ბაღი და სასახლე « იმან გამიკეთა და დამაყენა: რვა ასის წლისა ვარ, და ეს საფლავები « სულ ჩემის ნათესავებისა არის. ეს წიგნი დავითნი-ა[1]. მე რომ ვკით- « ხავ, ამ მკვდრებისა-თვს გავთავე: » მერე ბაღის კარი გააღო, და მირი თავის ჯარით შეიყვანა, და დააყენა ლილის მაგიერით:

რა დაღამდა, არამია-მ მირის მოახსენა. « ამათ დევის ნახვა თუ « გინდა, წაგიყვან და გაჩვენებ, უბნობა კი არ იქნება. რამეც შეი- « ყვარს თქვენი აქ მოხვედა, რომ არ ნახოთ, ეწყინოთ, და არამეც « თქვენც გეწყინოთ რამე: » მირი-მ უთხრა. « კარგი იქნება: » არამია-მ უთხრა. « ცოტა გოგირდი გაქვსთ, რომ დევებს მოუტა- « ნოთ: იმათი ქვეშქაში ის არისთ, დიდ უყვარსთ: » მირი-მ უბძანა თავის კაცს, და ერთი სინი სავსე მოუტანეს: არამია-მ მირი, თავისის ჯარით, ბროლის კოშკ-თან მოიყვანა:

რომ მოვიდნენ, ერთი მოედანი იყო, მედნის გარშემო სულ გა- მოთლილი ქვის სკამები იყო. ყოველს სკამებ-ზე თითო მაღლის ტყავები ეფინა, შუა-ში ერთი ტახტი იყო. წინ დიდრიანი აუზები იყო: მირი და არამია თავის კაცებით თითო-თითო ზედ დასხდნენ: რომ დაღამდა, დევები თითო-თითო ნახვრეტებიდამ გამოვიდნენ, თითო მაშხალა ეჭირათ: მოვიდნენ, და იმ კოშკ-თან შეიყარნენ, ათი ათ-ასი დევი იქნებოდა: ყველა-მ იმ კოშკს ყურება დაუწყეს: ნახეს იმ კოშკიდამ ერთი დიდი მაშხალა გამოვიდა: არამია-მ გვითხრა[2]. « უყურეთ ამ « დევის ტანსა და სახესაო: » მირი და თავისი კაცები თამაშას უყურე- ბდნენ. ნახეს რომ გამოვიდა. თავი ლომს უგავდა, კისერი აქლემი- სა, კბილები მასმუხსა, რქები ირმისა: რქებ-ზე ეკლები ესხა. თვალი

[1] Ce mot me paraît être une mauvaise formule pour indiquer les psaumes de David, dont le vrai titre, dans la Bible, est ფსალმუნნი დავითისნი.

[2] J'ai traduit comme s'il y avait უთხრა, *dit*, au lieu de *nous dit*.

ები ანთებულის ცეცხლისა-ვით ენთებოდა, ბალღის ტყავი ეცვია. მოვიდა და ტახტ-ზე დაჯდა. ზოგი თავს ადგნენ, რომელიც რომ დიდრონი დევები იყვნენ, ისინი დაასხა »

ადგა არამია, და მირიც თან წაიყვანა. ამთან დევ-მა რომ არამია დაინახა, ადგა, და ტახტიდამ ჩამოვიდა, და წინ მიეგება. მერე ჰკითხა. « იგინი ვინ არიანო: » არამია-მ უთხრა. « ჩემი მოყვრები არია-« ნო, და ჩემს სანახავათ მოსულანო. დიალ გულით უნდოდათ თქვენი « ნახვა, და მოვიყვანე. ერთი დიდი ხინი გოგირდი მიართვეს: » დევ-მა რომ გოგირდი ნახა, დიალ იამა, და მირის დიდი პატივი მისცა: მერე დევებ-მა დიდის კამბეჩების რუმბებით ღვინო მოიტანეს, და იმ ტახტებს წინ აუზებ-ში ჩაასხეს, მერე თითო ცარიელი თაფშები ყვე-ლა-მ დევ-მა დაიჭირეს, და ღვინო იმითი სვეს: მან დევ-მა თაბშით[1] ღვინო რომ დალია, მირის უთავაზა: მერე არამია-მ უთხრა. ესენი ჩემის გვარისანი [არ][2] არის. როგორც მე დავილიე, ისინი არ და-ლიევენ: მირი-მ ღვინო არ დალია, და დევებ-მა თავის მსმელობა გამართეს:

ხონჩებით ბადრიჯანი[3] და გოგრები მოიტანეს. იმათი შაქარლამა ის იყო: ამთან დევ-მა ბძანა. « საზანდრები მოიყვანეთ, რომ არ-« ამიას მოყვრები შეექცენო: » დევები გაცვივდნენ, საჩქაროთ მო-ზვრები შეუარეს და აბლოაკლეს: მირის დიალ გაუკვირდა და უჩუმათ იცინოდა: ცოტას ხანს ისხდნენ, მერე ადგნენ, და მირი თავისის მსა-ხურით შინ წაბძანდა: ყველა-მ დაიძინეს. მირის ძილი არ მოუვიდა: ხომ ავთაბის სურათი წინ გაეშალა, და ტიროდა: ამთან დევის ქალი გარეთ გამოსული იყო, თავისის გამდლით: ქალ-მა ნახა რომ არ-ამიას სახლიდამ სანთლის შუქი გამოდიოდა, თქვა. « წავალ, და ვნა-« ხავ ამ ღამის სანთელი ვის უნთია: » კარ-ზედ რომ მოვიდა, მო-

[1] Ce mot et sa variante თაფში ne sont pas dans Soulkhan, mais bien თეფში, qui signifie *assiette, soucoupe*.

[2] J'ai cru devoir, à cause de ce qui suit, suppléer la négation qui manque au texte. V. la note p. 459 de novembre 1835.

[3] Plusieurs mots de cette phrase manquent dans Soulkhan : 1° ხონჩა, qui doit signifier *un plat*; 2° ბადრიჯანი ; mais on trouve ბადლიჯანი, plante; je suppose que c'était un mets comme le გოგრა, concombre; 3° plus bas il y a მოზვრები, qui me paraît signifier *des acteurs;* 4° აბლოაკლეს doit signifier *ils jouèrent leur rôle;* c'est un mot qui ne se trouve nulle part.

რი დაინახა, მეტად ელამაზა, დევის ქალს სიყვარულით გულს-შე-მოეყარა: გამდელ-მა აიყვანა, და შინ წაიყვანა, გოგირდი უკმია ცხვირ-ში, და მოაბრუნა :

დედ-მამა-მ ჰკითხეს. « რა გაგემართაო. » ქალ-მა უთხრა. « არ-
« ამიას სახლიდამ სინათლე გამოდიოდა, წაველ, ვნახე ერთი ადამ-
« იანი იჯდა. ვთქვ, თუ მოვიკლა: ხანამ ამ ფიქრს გავათავებდი, ერთი
« რაღაც მოვიდა, რომ იქავ წავიქეც: « ამოას დევ-მა უთხრა. « შვილო
« იხინი არამიას მოყვარენი არიან, და წინასწარმეტყველოთ გვარისა.
« ავათ გიქნია რომ წასული ხარ: ჩვენ ბმანება არა გვაქვს ღთისა-
« გან რომ ამათ ვაწყინოთ რამე: » იმ დევის ქალს ძილი არ მიუდიოდა მირის სიყვარულით: რომ დაღამდა, კიდევ დევები ისრე გამოვიდნენ, მირი-მ იმათ უთხრა. « თუ გინდათ, თქვენ წადით დევებს შე-
« ჯლომ-ში, მე შინდა დავიძინოო : »

არამია-მ მირის კაცნი წაიყვანა დევების შეჯლომ-ში: ამოას დევ-მა რომ არამია დაინახა, ჰკითხა. « მირი ამა-ღამ აქ რატომ არ მოვი-
« დაო. » მოახსენა. « არ შეეძლო, ამიტომ ვერ გიახლათ: » დაუწყეს ხმა: დევის ქალ-მა თქვა. « გავალ, მე ჯლომს უყურებ, და მირის ნახვით
« გავიხარებ: » თავისი გამდელი გამოიყვანა, ნახა იქ არ იყო: თქვა.
« უსაცილოთ, არამიას სახლ-ში იქნებაო: » გამდელს უთხრა: » არ
« შემიძლია, და შენ დაბრუნდიო, და მე მარტო ვივლიო: » გამდელი დაბრუნდა, თითონ წავიდა, ფანჯრიდამ შეხედა, ნახა მირის სურათი უძლია, და ტირის :

შევიდა შინ, მირი-მ რა შემოხედა, ნახა ერთი შავი მელნის მსგავსი თავი, სახლისა-თვს მიუბჯენია. ჯაგარი ლორს უგვანდა. თავ-ზე ქილობის ბეწველი ეხვრა, ტანთ ბალღის ტყავი ეცვა, თვალი და წარბი სინგურით შეეღება. პირ-ზე გაჯი წაესვა. თვალები სისხლის ტბას უგვანდა. ლაპარაკ-ში პირიდა ცეცხლს ჰყრიდა. ცხვრიდამ საზარელი კომლი გამოსდიოდა, კაცს რომ შეხედა, ჯოჯოხეთიდამ წამოსულს ჰგვანდა: შიშით სულის ამოსვლად მიიყარა, შეხედა, და ჰკითხა. « ვინ
« ხარო ვისი გვარი ხარ. საიდამ სად მოსული ხარო. შენ-მა დანახვა-მ
« ჭკუიდამ შემშალა, ველარა გამიგია რა: ამის-თანა მოუსვენე-
« ბელს ყოფა-ში ჩამიგდეო, მაშრიყის კელ-მწიფის შვილები ჩემ-თვს
« იკოცებიან, და მე შენ-გან ვკვდები: თუ მიშველი, რასმე მიშველე,
« თუ არა მოვკვდებიო : »

მირი-მ რომ იმის-თანა სიტყვები გაიგონა, იფიქრა. « თუ ამას
« სიტყვები შორს დავჭირო, ამის ქვეყანა-ში ვარ, და რასაც უნდა

«მიჩანს. თუ-არა, და რა ვქნაო:» გაიმაგრა გული, და უთხრა: «ჩემო საცოდავო, ჩემის შეწუხებულის გულის სიხარულო, რა «დღეულობით მომიხრულდა, რომ შენს წყლულობას ვღირსვო: რად-«გან თავი დაიმდაბლეო, და მიმანხლით, შენის ტკივილით დამდა-«გაგის სასიბა-თვს მაგუერებისა, რომ ჩემი შეწუხებული გული შე-«ნის ხელით განიმხიარულოს:» შემდეგ ქალ-მა ნაჩიბა დაიწყო, და შემსჯელეული შესახარებლითა, კვამლია-ვით, მირისა-კენ წავიდა, და დაუჯდა:

მირი რა-ჩიმცა გულ-მაგრა იყო, დაფვერებით სიტყვას უგრებ-და, მაინც შიშით იდეგოდა. ნახა რომ არამია და თავისი კაცები მო-ვიდნენ: ადგა ქალი, და სიჩქარით გამოვიდა: არამია-მ მეკულმის ამბავი ყველა მოახსენა. «ამთან დევ-მა მკითხაო. მირი წინასწარ-«მეტყველით გვარი რატომ აქ არ მოვიდაო, და ქალის ავად-მყო-«ფობა მე მამჩნევლია. მერე შევიტყვე რომ დევის ქალი ყოფილი იყო: «შემდეგ მირი-მ იფიქრა. ამ ქალის სამამთაბით დევებ-მა არ მომკლა-«ნო.» და ფიქრ-ში ბაღი მოუვიდა: სიზმარი ნახა. ერთი უცხო ბაღი იყო, და შიგა ბაღ-ში ერთი ლიმანჩი სარაია იყო. მირი უთხრა «ამ ბაღ-ში ეს სასახლე ვისი-აო:» ერთ-მა დედა-კაც-მა მოახსენა. «მაღრიბის კელ-მწიფის ქალის, სამი ავთამბისა არისო:» მირი-მ რომ სამი ავთამბის სახელი გაიგონა, წინ წადგა, ნახა ის ქალი ბაღ-ში დაჯდა. როგორიც სახე სურათ-ზე ენახა, იმ სახისა იყო: მო-იხრუხდა, და სიცილით უთხრა. «ამთან დევის ქალი რა გიქნაო:» მირი-მ ბაღ-ში ახვეთი დაიძახა, რომ კინც იქ იწვნენ, და ყმანი, წამოსხლტნენ, ნახეს მირი გულ-შემოყრილი ყვდია: დაასხეს ვარ-დის წყალი გულ-ზედა, და მიაბრუნეს, და ჰკითხეს. «რა დაგე-«მართაო?»

მირი-მ სამი ავთამბის სიზმარი და ამთან დევის ამბავი ყველა უამბო: იმათ სიზმარი კარგა აუხსნეს: მირი, სიზმარს უკან, უ-ცხო და უცხო შეიშალა, მაგ-რამ დევის ქალისა-გან ეშინოდა: შემ-დეგ, ამ დამეხაც, არამია და მუშთარი, და სიქაჩუარ ვეზირის შვილი დევის მეკულამ-ში წავიდნენ: მირის-მ შინ დადგა, და ერთს თავის ყუ-დუურსს უბძანა. «ერთი თუნგი ხავთი აქ დამიგდეო, და შენც წადიო:» როცა ქალის მოსვლის დრო შეიქნა, მირი-მ ტანთ გაიხადა, და თი-თებ-ზე წაისო, იმ ქალის სანახავათ: ქალი რომ კარ-ზე მოვიდა, და კარი გააღო, მირი-მ განგებ ხავთის ქურჭელს მაღლა დაუწყო, მაგ-რამ ასე მალეველა, რომ იმ ქალს დაენახა: ქალ-მა რომ თვალი

შეასწრა, შეუყუდა[1], და ჰკითხა. « რადგან დამიმალულო, ან ტახტი რა გა-
« გიხდია, ან რით დამიმალულო. » მირი-მ უთხრა: « რას დამინახავთ.
« ეს ის წამალი რომ ადამიანს გონეც თვალს უყუდეს, ეს რომ ბალიდან
« ტახტ-ზე წაისვან, იმ თავის საყვარელსაც შეუყვარდება. »

ქალი-მა აგეცა. « მეც მასწავლეთ როგორ მოიხმარებენ. » მი-
რი-მ უთხრა. « რა-სან დამაჯერეც, თქმის-მეტი ლონე არა მაქვს:
« მაგ-რამ შენც დაიფიცე რომ არა-ვის უთხრაო. » ქალი-მა შეჰფიცა
რომ « არა-ვის ვეტყვი. » მირი-მ უთხრა. « ეს ერთი-რიგი ზეთი-ა
« რომ ადამიან-მა მიმვლის ტახტ-ზე წაისვას, და თქვას. « მე ესე და
« ეს მიყვარს, და იმასაც შეუყვარდეთ. » და, მას უკან, ისიგბული
« გოგორილი ზედ წაისვას, და თქვას « იმასაც შეუყვარდეთ. » ასეთი
« საყვარ-ელი ჩაუქრება გულ-ში, რომ ერთს წამს უმისოთ ვერ
« გასძლებს[2]: მე მქონია, ვაიმე, თუ მატყუებდეს, და მართალი არ
« უყვარდე: მეგონე: (და ტახტ-ზედ მისდა წამესვა და შენ შამიხწარ.) »
უთხრა[3]. « მაგ წამლისა ცოტა მეც მამეცით, რომ, როგორც შენ
« გაქვს, ისე შემიყვარდეს. »

მირი ადგა, და რა-მიანც ის ზეთი იყო, იმისი ხელ-მისცა: ქალის
დიად იამა. წავიდა, და წაიღო, ერთს ცარიელს თასს-ში შეჰყიდა, და
ტახტი გაიხადა, და ზეთი მარჯვენას ტახტ-ზე წაისვა, გოგორილიც ასეთი
და თავ-ზე წაისვა, ზეთის მოეკიდა, და დევის ქალი ხელი დაიწყო:
ცოტას ხანს უკან, გამდელი შევიდა, ნახა რომ მთელის დამწვარი იყო,
და თავ-ში ცეცხლი ამოას დევ-თან წავიდა, უთხრა. « შენი ქალი ხელი
« დამწვარ-არის: » ამოას დევი, თავ-ში ცეცხლით, თავისის ქალის სა-
წოლ-ში შევიდა, ნახა რომ ნაცრით გარდაქცეული იყო, და იტო[4]
ტიროდით და გლოვა: იმ ღამეს, არამია, ნიქახტარ, და მუშთარი
დევის მეგობრ-ში წავიდნენ, როგორც ჩვეულება ჰქონდათ. ნახეს იქ
არა-ვინ გამიხელი იყო. და ვების[5] ტირილის ხმა გამოდიოდა: ერთი
დევი დამიგლდა. არამია-მ ჰკითხა. « რა ამბავი არის რომ ამა-ღამ

[1] Le manuscrit porte : შეასწრა რადგან დამიმალულო შეუყუდა და ჰკითხა ან ტახტი..... Ainsi tous les mots de la phrase sont intervertis.

[2] Je pense qu'il y a ici une lacune, et qu'il manque le commencement d'un discours de la fille du dew. Voy page 464, nov. 1835.

[3] Ceci me paraît former la fin du discours.

[4] Pour [illegible]; le ვ devant une voyelle ne s'articulant pas nettement.

[5] L'orthographe régulière exigerait ვაგბის.

« დევები არ გამოვიდნენო : » იმ დევ-მა უთხრა. « ამოან დევის ქალი « მამკვდარ-აო, და დევები იმას ტირიანო : » არამია გამოვიდა და მივიდა, მირის უამბო : მირი-მ ღთის მადლობა მისცა. « რომ იმის- « გან მოვრჩომილ-ვარო : » მირი არამიას დაეთხოვა. « დიალ გამი- « გზავნიათ, და წასვლის ღონეც მოვიდათ. დასტური მამეთ[1] : »

არამია-მ ტირილი დაიწყო, და მირის მოეხვეწა. « ამდენი მაცა- « ლე, დევი გამოვიდესო, თქვენც დაგითხოთ, და მეც დავეთხოვებით, « უშენოთ მე ველარც დავდგებით : » მირი-მ დიალ მოუწონა, და კი- დევ მოუცადა : დევი ორ-მოცამდის არ გამოვიდა კარ-ზე : დევი თავის სახლ-ში არამიასა-გან ჩიოდა, და ამბობდა. « ჩემი შვილი ად- « ამიანის ტომის სახსით დაიწვათ : მირი რომ მოვიდა, არამიას მო- « უყვარე, ჩემ-მა ქალ-მა მოისდომა ამის მოკვლა, და ღთის ნება არ « იყო, და ჩემი ქალი ამიტომ დაიწო : თუ არამიას მოუყვარე აქ არ « მოსულე იყვნენ, ჩემი ქალი არ დაიწოდა : ნეტავ რომ არამია ივ- « რიოსალიმს მოვიდოდა, არ დამეჭირა, წასულე იყო ; »

ორ-მოცი დღე რომ გათავდა, დევი გარეთ გამოვიდა, და არა- მიაც მოვიდა, და ტახტს წინ წადგა, და მოახსენა. « ჩემი მოყვარეები « ჩემს წასაყვანათ მოსულიანო, და დასტური მიბოძეო[2] : » ამოან დევ- მა აღარ დაიჭირა. უწინდელს დაჭერასაც ინანდა ;

იჳ.

წასვლა მირისა-გან მალრიზს ნომი-ავთაბის შეხართავათ ;

ქა ახსენა მირი კელ-მწიფე-მ ღთი და წავიდა მალრიზის ქალა- ქისა-კენ. მა-შინ ფრანგის კელ-მწიფის ელჩი თავის კელ-მწიფეს- თან მოსულე იყო, და ეს ამბავი მოუტანა. « ქალი ხურშიდ დედოფალ- « მა ციხე-ში წაიყვანა, და არ დაგანებათო : » ფრანგის კელ-მწიფის შვილ-მა, რომ ეს გაიგონა, დიალ შეწუხდა და მრავალი იტირა. შავი ჩაიცვა, და გლოვა დაიწყო : იმ კელ-მწიფის შვილს საჭმს ერქვა-ერთი

[1] Orthographe vulgaire, pour მომეც.

[2] Il m'a été dit par des Géorgiens que ce mot est l'expression polie de მომეც; comme si l'on disait : « Faites-moi le plaisir de me don- « ner. »

აიარი[1] ჰყვანდა, სახელად ზულუმბათ ერქვა: ზულუმბათ-მა ნახა რომ საჰბ ყელ-მწიფის შვილს ნომი-აფთაბის სიყვარული ჰკლავს. მოახსენა. « ყელ-მწიფის შვილო, იმის-თჳს რად მოიკლავ თავს: თუ მიბძანებ, « წავალ. და იმ ციხიდამ ის გამოგიყვან ქალსა, რომ ვერა-მ სულ-« იერ-მა ვერ დამინახოსო: » საჰბს დიალ იამა, და უბძანა. « თუ შენ « მაგას მიზამო, ასე გაგამდიდრო რომ საფრანგეთ-ში შენ ვერა-« ვინ გჯობდესო, და არცა-რა-ვინ უფროსი გყვანდესო: » ზულუმბათ მიწას აკოცა და წამოვიდა, და წავიდა მაღრიბისა-კენ: ილაილ ყელ-მწიფის ქალაქს რომ მიახლოვდა, ვაჭრის ტანისა-მოსი ჩაიცვა, და ქარვასლა-ში ისე შევიდა. ფესი რომ მისწყნარდა, ციხისა-კენ წავიდა, და საც ნომი-აფთაბ იყო, ციხის გარეშემო გასინჯა, საცა ასასვლელი იყო. ერთს ადგილს კარგი დასასვლელი იპოვნა. იმა-ზედ კარგა ავიდოდა: კარგათ რომ დაღამდა, ქამანდი შესტყორცა, ბურჯის თავს მოაბა, და დააკიდა: ციხე-ში რომ შევიდა, ნახა ერთი საწოლის კა-რი ღია იყო, და იმა-ში შევიდა: თურმე, როცა დაღამდებოდა ნომი აფთაბს ძილი არ მოუვიდის, ზორას თავის ალაგს გაუშვებდა, და თი-თონ ბაღ-ში შევიდის, და მირიხა-თჳს ტიროდის: ზულუმბათ რომ ნომი აფთაბისა საწოლ-ში შევიდა, ნახა რომ ტახტ-ზე ერთი ქალი წევს და ხმინავს. ნომი აფთაბ ეგონა, ცხვირ-ში წამალი შეუბერა, და ველარ დაიძრა: მა-შინვე ერთს ცარიელს ზანდუკ-ში ჩასვა და წაი-ყვანა. ზღვის პირს რომ მოიყვანა, ზანდუკი გახსნა, ქალი ამოიყვანა. გული შებნელდა, წყალი დაასხა, და სულიობას მოიყვანა, და უთხრა. « ნუ შესწუხდებით. ფრანგთ ყელ-მწიფის შვილისა-თჳს მე მიმყევ-ხარ « ჩემ-თჳს სომ არ მინდი-ხარო: » დასვა, და თითონ რომ უძლოთ და მაშვრალი იყო, თითონ დაიძინა:

თურმე იმ ზღვის პირს ერთი დევი იყო, და იქ სახლობდა, ბულო-ლამ-უნ-ჯადუ ერქვა, დიალ დიდი ჯარი ახლდა: იმ დევს ორი შვილი ჰყვანდა, ერთი ვაჟი და ერთი ქალი. ნიადაგ იმ ზღვის პირს იარებო-დის: ვაჟს სახელად მუხთალი ერქვა. იმ ალაგს მოვიდა საცა ზულუ-მბათს ეძინა. დევ-მა რომ ზორა ნახა, დიალ მოუნდა, მოიპარა, და თავის ციხე-ში წაიყვანა: ზულუმბათ რომ გამოიღვიძა, და ქალი ალ-არ-სად იყო, როგორც მართებდა, იმის-თანას მწუხარებას მოეცა- ადგა, და საფრანგეთისა-კენ წავიდა, ცუდ მაშვრალი: გზა-ზედ მირი ყელ-მწიფის ლაშქარი შემოეყარა: ზულუმბათ იკითხა. « ეს

[1] C'est le persan یار, ami.

«ლომბქარი ვიხი_ათ.» უთხრეს. «მასრეთის ჴელ_მწიფე მეფრინაჲ «მოვა, ქალის სათხოვნელადაო:» ჩუღლ-უმათ თქო. «უხაცილოდ ის ქა-«ლი იმათ მომბარეთ.» და იწყო ტირილი, და წავიდა საჭმ_თან: საჭმს იმედი ჰქონდა «ჩუღლ-უმათ ხომ ავთაბს მომგვარეთ.» რომ მოვიდა დაიწყო ტირილი, და მოახსენა. «ჴელ_მწიფის შვილო, თავი სიკვდილს «არ დავიწყებ. რას ჭირით ქალი მოვჭმარე, და მხიარულნი თქვენ მოგვ-«შვრებოდი. გზა რომ შევამოკლე, მისრის ჴელ_მწიფე დამხვდა, მე «კი სიკვდილს მოვრჩი, ნეტამც არ მოვრჩებოდი, და ქალი არ წა-«ერთმევინათ:» საჭმ რომ ეს გაიგონა, სიყვარული გარდაიხა, თავს ნაცარი გარდაიყარა, და მაღლის ჴმით, ტირილი დაიწყო, და მა-მას_თან წავიდა, და მწარის გულით ეს ამბავი მოახსენა: ჴელ_მწიფე_მ უბრძანა. «შვილო, შენ მაგა_ზე ნუ შეწუხდები, არა ა-«ტეხი რა, შენი თავი არ გაიკლია. და მე ვიცი, და იმ ჴელ_მწი-«ფე_მათ, მე ის რძალის ვერ წავართმევს:» ლომბქარის წყევა ბძანა და შეიყარა მწყრაფლიად. ნახეს სანი, თითა ათ_ათი დარჩეული კაცი იყო. ჴელ_მწიფე_მ თავისი შვილი საჭმ დალოცვა და წინ გაუმძღვარა, და ასე დაარიგა. «შვილო, თუ ჩემი მამა_შვილობა გინდა, მირის აქ «ცოცხალს ნუ მოიყვანთ, იქავ მოკალი და ქალი მომგვარეთ.»

თურმე მირი მეფრინახა_ჴენ სახქარით მოვიდოდა, ერთს მთა_ზე ავიდნენ. ის მთა სულ გველებით სავსე იყო. მირი_მ უბრძანა. «ამ «გველებით ჩახლეჩი ავეხვეითო, და წამოიყვეთ, ორიოქვეყანოთისა-«თვს გამიხეტებთ:» აავსეს ჩახლეჩი და მრავალი წიგნს, მეფრინახა_ჴენ გაუმზირა. ზღვს პირს რომ მოვიდნენ, წიგნი დაწერა, და ალიალო ჴელ_მწიფეს გაუგზავნა, რომ «სამოყვროთ გზლებ_ვარ, შენი «შვილობა მინდაო. თუ შენი ნებაც არის. თუ არა და სამტრად მოვ-«მზადდეო:» ერთი წიგნი ხომ ავთაბს მისწერა, და თავისი ჭირი უფლის გააგონა, ნახიბს მისცა და გააგზავნა. «ეს წიგნი ჩემს საყვა-«რელს მიართვით და პასუხი მალე მამიტანეთ:» მირი ჴელ_მწიფე ზღვა_ზედ დადგა, სომეხლელბს აკვეთებინებდა: სახის წავიდა: მოვიდა საჭმეც თავისის ჯარით, და მირის სიახლოვეს ჩამოხდა: საჭმ წიგნი მისწერა მირის და ეს შეუთვალა. «ჩემი ბიძა_შვილი ხომ ავთაბ შენ მო-«გიპარავსო, და თურმე შენ_თვს გინდაო. რადგან ჴელ_მწიფე «ხარ, შენი სისხლი შენ_თვსვე მიპატიებიო. ეგ ქალი აქ გამომი-«გზავნეო, და შენ ცოცხალს გაგიშვებო. თუ ამას არა იქ, მოვალ და «მოგკლავ, არ მომირჩებიო:» ეს წიგნი რომ მირი_მ წაიკითხა, სი-კვდილს მოეწყურა და თქვა. «ეგების ხომ ავთაბ მოიპარვსო, ღმერთ-

«მან ნუ ქნას. თორემ ჩემს თავს ცოცხალს აღ-არ გაუშვებთ.» მერმე ვეზირებ-მა მოახსენეს. «კელ-მწიფევ თავს ნუ შეაწუხებ. ნა-«სიბ რომ გაგზავნილი გვყავსთ, მოიცადეთ, ვნახოთ რა ამბავი მო-«გვივა, და მერმე შეეწიოთ ღონის ძიებით, და აწ ვეცადნეთ ჩვენს «რჯულსაო.»

ზელიხუმაის რომ ზარი მოესმა, ხიმი აგიას თურმე შევიდის ბაღჩა-ში, და ტიროდის, და მისთქვამდა. «ჩემი ქალი არ მეგულებოდა «რომ ზარიც დამეკარგაო. ჩემი ქალის დამკარგავი აწ იყო:» თავ-რიდ ვეზირ-მა რომ თავისი საყვარელის ქალის დაკარგვა გაიგონა, თავი დაიმხვრია, სულელი გარდაიხა, და ტიროდით კელ-მწიფეს-თან შევიდა: კელ-მწიფე-მ რომ შეიტყო დიდად შეწუხდა: ეს ამბავ-მა ნასიბიც შევიდა, და წიგნი მოართვა: კელ-მწიფე-მ რომ იმისთანა ბედითი წიგნი ნახა, დიდად იწყინა, და მისი აგის სიტყვა ასრულა. «მე «რომ ჩემს ქალს იმას არ მივსცემდი, და ვნახოთ რას მიზამსო.» ნასიბ იქიდამაც რომ გამოვიდა, მეკოდე-ზე ბედალი შეაბა, და ქალისა-კენ წავიდა. ციხე-ში რომ შევიდა, ქალი დაინახა, ტახ-ზე მაგი ვცვა-გული შეუყარია ნასიბს, და თქვა. «მისი მართლა დასამტკიცებელი «არ არის ამის გულისა-თვს. საკელმწიფოსაც უქლა დავწამო:» მი-ვიდა, წიგნი წინ დაუდვა. ქალ-მა რომ წინ დაინახა, ერთი დამგქლო-ლი წიგნი ვლდა, აიღო, გახსნა. მისის მოწერილი იყო. ამდენი იტა-რა რომ გულს შემოეყარა: რომ მიაბრუნდა, აიღო, და კიდევ წაი-კითხა. მაგ-რამ ეს ვერ შეიტყო წიგნი ვის მოუტანა: მერე იფიქრა. «მისი ხომ ყველის ქალის მკლი არის, ყველის კლით გამოგზავნი-«ლაო.» მერე ქაღალდი აიღო და საწერელ-კალამმა. მისის წიგნი მისწერა დიდ ხმარალი, ან საზმარ-ში როგორ ვნახა, ან ამის სი-ყვარულისა-თვს რას ტიროდისა და ქარ-ში იყო, და ან რაც სამისო რამ სიტყვა ჰქონდა. ყველა დაწერა, დაბეჭდა, და წინ დაიდვა: აიღო ნასიბ და გამოუყვიდა, და წამოვიდა. მისის თავი დაუკრა, და იღიაღი კელ-მწიფის სიტყვა, და ხიმი აგიამის წიგნი მიართვა: მისი იღიაღი კელ-მწიფის სიტყვა-ზე დიდ გაჯავრდა. მერმე ხიმი-აგიამის წიგნი წაიკითხა, და დიდ სათავსო, სიტყვები ეწერა. გაიხარა და ღმერთის მადლობა შეხწირა, და გული დაიჯერა დაუკარგაობა-ზედ რომ «შენ წახვედი[1].» ნასიბ საჭმს მოვიდა და ეს მუქარა მოაწერა: მერე

[1] Il paraît manquer ici quelque chose au manuscrit, page 39, et le récit est tronqué. «Il jura de la conserver. Va-t'en. «Nasib

ნახიბ მოახსენა. « რად-გან შენ ქალის უხლო-ხარო ღონე ალ-არა-
« ვის რა აქვსო. მაგისა ფიქრი ნუ გაქვსთო: »

იმ დღეს ხოთმარის ნაღარას ჩაბერეს და ორთავ რაზმი დააწყეს, და შეიბნეს. სამი დღე და ღამე ფიცხლად იომეს და ვერ ერთ-მა ვერ აჯობა: სამს დღეს უკან, დიალ დაღალულობით მოქირვებულთა ცოტას ხანს შეისვენეს, დარჩნეს: მირს მოახსენა ნახიბ-მა. « წავალ,
« და ერთი დავზვერავ რას ამბობენო, მოვალ და მოგახსენებ: » მირი-მ მოუწონა, და წავიდა: ნახიბ მვალი მკლავ-ზე შემოიკრა და საჰბის ვარავ-ში შევიდა, და ნახა რომ დიალ დიდი და საკვირველი კარავი იდგა, და თითონ საჰბ მთის-ოდენს საზარელის ტახტ-ზე იჯდა, და თავ-ზე ჯიღა ერქო: ვეზირები და სარდლები ახლდნენ, მოახსენეს. « მირის ჯარის მსგავსი ჯარი არ გვნახავსო, არ ვიცი. ამის-
« თანა რა ოხტატობა იციანო, რომ ჩვენ იმათ ვერას ღონით ვერ
« დავნევით რაო: » საჰბ ბძანა. « ნუღარ ხომი-ათაბ მომეცა, რომ შინ
« მშვიდობით წავიდეთ, და იმათ რას დავხდეთ. » და ზულუმათს შესვედა. « შე, აო კაცო[1], სულთა შენი ბრალი-აო. თუ შენ, ზულუმათ, არ
« მოგჰპარა ხომი-ათაბ, ამდენს ჭირს არ ვნახევდით, და იმათს კელ-
« ში არა ჩავვგდოთო: » ზულუმათ წამოდგა და მოახსენა. « მე ჩემის
« ნებით ხომ არ მიმიციაო. თუ მიბძანებ, ახლა მისრეთის ლაშქარ-ში
« წავალო, მოვიპარავ და მოგართმევო: » საჰბ უბძანა. « თუ აგრე
« იქ, ხომ კარგი-ა. თუარა დაუჭერელი ვერ მომრჩებიო: » ზულუმათ ადგა, და მირის ჯარისა-კენ წამოვიდა, და ნახიბც გამოვიდა, და უკან მოეწია, ნახიბ ზულუმათს ფრანგულის ენით უთხრა. « საჰბ
« შენ-თან გამომგზავნა. « ზულუმათს მოუმეგლოთ. » მე ვიცი სადაც
« ის ქალი არისო, მაგ-რამ გამოყვანა ვერ შევიძელო. მოველ საჰბს
« მავახსენე, და შენ-თან გამამგზავნა. « მოდი, და ზულუმათს უთხა-
« რო. მისრის ლაშქარ-ში შენ გიცნობენ, არ დაგიჭიროსნო, და საქ-
« მე არ წაგიხდეს. » წავალ მე გამოვიყვან. შენ აქ მამიცადეო: »
წავიდა. ნახიბ, მირის მოახსენა. « გველით სავსე კიდობანი რომ არ-
« ისო ის გამოატანინეო. » და ზულუმათს მოუტანა. ზულუმათ და-

« alla porter ce message à Sahib. » Il paraît y avoir confusion d'événements, de rôles et de personnages.

[1] Abréviation très-vulgaire des mots შემოვედ, აგო კაცო, viens, scélérat. On dit aussi მო pour მოვედ, viens; წა pour წავედ, pars, et ainsi de tous les composés de ვალ, je vais.

ალ გაიხარა და ნახიბ დალოცა და უთხრა. « თუ ცოცხალი დავრჩი, « ამის მაგიერს მეც გარდავიხდით. » ზულუმათ ზანდუკი აიკიდა, და წავიდა: ხაჯბის კარავ-თან რომ მოვიდნენ ნახიბ უკან დადგა. ზანდუკი რომ ეკიდა, გამოვიდოდა: გახარებულნი აყურებდენ, ეგონათ რომ « ქალი მოჰყავსო: » ხაჯბ რომ დაინახა, ზულუმათს სიცილით დაუძახა. « როგორ მოიპარეთ. » მოახსენა. « თქვენ რომ კაცი გამო-« გვგზავნათ « ის კაცი მოემძღვარეთ, » დიალ დიდის ქირით გამოვი-« ყვანეთო: » ხაჯბ ზმანა. « მე რა კაცი გამოვგზავნეთ, აბა ის კაცი « მომგვარეთ: » ეძებს ნახიბ, და ველარ-სად იპოვნეს: ხაჯბ[1] გამხიარულდა, და ზულუმათს კაი ხალათი უბოძა, თითონ მხიარულად ხმათ დაბძანდა, და მხლებელთ უბრძანა. « ხალამო-ზე ქალი აქ მო-« მგვარეთო. » მხლებელნი რომ შევიდნენ, და ზანდუკს ახადეს, გველეები დიდის ხანის დამშეულნი იყვნენ, ამოცვივდნენ, და ვინც იქ იყვნენ ხულ-ხულ დაყლაპეს. ახეთი ყოფა შეიქნა რომ კაცთ მეორეთ მოხვლა ეგონებოდა: გარედამ ნახიბ-მა დაიძახა. « არ იქნა, თავს « უშველეთო. მისრის ლაშქარი შემოესია, ხაჯბ მოკლესო: » ლაშქარმა რომ ეს შეიტყვეს, შეიქნა ზრიალი და არეულობა, რომელი რომელს ჰკოცლა, არ იცოდნენ: გათენებამდის ფრანგის ჯარი აღ-არ დარჩა. რომ გათენდა, ხაჯბ ნახა თავისი ლაშქარი მეხამედი აღ-არ იყო. ათ ასი კაცი ძლივღა მორჩომილი იყო. ხულ ასე ერთ-მან-ერთი ებალითათ[2]:.

წამოვიდა ნახიბ და ეს ამბავი მისრის მოახსენა, დიალ მრავალი იცინა, და ნახიბს ურიცხვ წყალობა უბოძა, და ნახიბს გამოუდგა, მოჭრია, ხაჯბც მოკლა, და რაც ჯარი დარჩომოდა, და მოამბეც აღ-არ გაუშვეს. დათამამდნენ მისრის ჯარი, და ამდენი იშოვნეს რომ ხაქონლის ზიდვა ეზარებოდათ. ამდენი იშოვნეს, ანგარიში არ იცოდნენ გამობრუნდნენ გახარებულნი, მისრის შახარობელნი გაეგზავნეს, და თითონ ხომალდ-ში ჩასხდენ და გავიდნენ: ილაიღ კელ-მწიფე-მ რომ შეიტყო « ხაჯბც მოუკლავს, და ზღვახაც გამოხულასო, » დიალ ეწყინათ, და ჯავრით არ იცოდნენ რას იქმოდნენ: ხურშიდ დედოფალი

[1] Ce nom est généralement écrit ხაჯბ, *sahb*, que j'ai cru être la représentation du persan *sahib*, maître; mais ici et en d'autres endroits on trouve aussi ხააბ, *saab*, et ხაჯაბ, *sahab* : ce sont différentes manières d'énoncer le même son étranger.

[2] On lit dans Soulkhan, ბალთვა, meurtrir, accabler de coups.

და ხომი აფთაბ ერთ-მან-ერთს ეხვეოდნენ, სიხარულით დაულო-ცევდნენ ერთ-მან-ერთს: მერმე-მ ჯავრით კელ-მწიფე ალ-არ ახ-სენა და ხომი აფთაბს წიგნი მისწერა, და ნახიბს მოსცა: ნახიბ მკლავ-ჩქ მჰალი შეიბა და წავიდა. ხურშიდ დედოფლის არამ-ში შევიდა, და ხომი აფთაბს მებნა დაუწყო. ნახა ბაღ-ში შესული-ა და ერთს ხის ძირს ზის, მარიხა და ზოჰრახა-თჳს ტირის: ნახიბ მოვიდა, და წიგნი წინ დაუდვა: ქალ-მა წიგნი აილო და წაიკითხა, და გაიცინა[1], პასუხი დასწერა, და წინ დაიდვა. ნახიბ წადგა, აილო, და წამოვიდა: მოვიდა და მირის მოართვა. მირი-მ რომ წიგნი წაიკითხა, მარგალიტო-ვით ცრემლი აწვმა:

ბულლამუნ დევის შჳლის მეუხთალის ქალი რომ მოეპარა, ზუ-ლეუმათ აიარისა-თჳს, ზორა, თავის-თჳს უნდოდა, და ქორწილი აპირებდა, მაგ-რამ ზორა არ უაბულობდა. « ნებით არ იქნება მე « და შენი ცოლქმრობა, და თუ ძალით შემირთავ, არას გაამებო, « ხასამ მამი[2] ჩემის დახტურს არ მომიტანო: » რამდენსაც ეხვეწა და ხაზინაც აძლივა, არ იქნა, ზორა-მ ნებით არ დამორჩილდა. იმათ-ში ძალის არ იქნებოდა: მერე მეუხთალი დევი გაჯავრდა, და მოკვლის დაუპირა: იფიქრა, სიკვდილით ალ-არ მოკლა, ტუსაღათ შეინახა. « ამის მამას წიგნს მოვსწერო. თუ ნება დამრთო, კარგი-ა. თუ არა, « მერმე მოვკალო: » საწყალად მტირალი ზორა ორმო-ში ჩაგდეს, და ოტარიდ ვეზირს წიგნი მოსწერეს. « თუ შენს ქალს შენის ნებით « მომცემ, კარგი-ა, თუ არა და მოვკლავ: » მისცა ერთს დევს წიგნი, და გაისტუმრა: დევი მოვიდა და ქალის მამას ჩუმათ წიგნი წინ დაუდვა მინარეს: ვეზირ-მა რომ გაიღჳძა, წიგნი ნახა და წაი-კითხა. რომ შეიტყო ქალის ამბავი, თავ-ში წაიშინა, და კელ-მწი-ფეს-თან ტირილით შევიდა, მოახსენა. « კელ-მწიფეო, თუ ამას ლო-« ნეს არ მამცემ, ბულლამუნ დევს ჩემი ზორა ჰყავსო. თუ ამას არ « გამომირთმევ, ჩემს თავს ეხლავე თქვენს წინ მოვკლავ: » შეწუხდა კელ-მწიფე, და თქვა. « რა ვქნა. ბულლამუნ დევს წინ ვინ დაუდგება « იმას მებრძოლის ასი ათ-ასი კელ-მწიფე ქომაგათ[3] უნდათ ჰყვანდეს. « მე თავისი აქედამ მირის ჯარი მამდგომია, ხაჭბც მოუკლავს, და

[1] Le texte porte გაიძინა, elle s'endormit, au lieu de გაიცინა, elle sourit.

[2] Pour მამისა.

[3] Ce mot m'est inconnu; je l'ai traduit par conjecture.

«ჩემ-ზე სამრძოლოთ მოვა. რა ვქნა, რით უშველო:» მერმე. ოტა-რიდ ვეზირ-მა მოახსენა. «ჴელ-მწიფევ, მეფის მეოხება-გან რო-«გორ არ შეგშინდება. მაგ-რამ ყველი ქვეყანა უნდა. მარის ნუ ა-«მეფრეებ, ეს შეუშველეთ. «ის ქალი მამეგზავრე.» თუ ბულოლამეფ «ჯადუ მარის მოჰკლავს, მარის მეოხებისა-გან მოგვიხსნებით, და «თუ-რამე მარი ბულოლამეფ ჯადუს მოჰკლავს, ჩვენ ხომ უფრო მო-«გვეწევა, და მარტო ისევ მოყვრობა ხელისა.»

ალიადილ ჴელ-მწიფევ-მ ეს დარჩევა დიად მოიწონა, და მწიგნობარს წიგნის დაწერა უბძანა. მარის წიგნი მისწერეს, ჯერ ქება და ხოტბა-რული, მერე ეს რომ «ბულოლამეფ ჯადუ ჩვენი მტერი-ა, და «ჩვენის არმილამ ქალი მოიპარა. თუ შეგიძლიან, გამოუხდი, მოკალი «და ცოცხ წაართვ, და ქალი აქ მოგვგზავნე, და მერე ნება თქვენი «ამიგვლეს:» წიგნი და საჴელმწიფო ძღვენი ნჯარით გაუგზავნეს. მარის რომ წიგნი მოუვიდა, და ნახა, დიდად შეწუხდა: მეუმღარს და ნაქანგარს უბძანა. «ალიადილ ჴელ-მწიფეს მოუწერია, და რა ვუყო.» ამათ მოახსენეს. «ნუ შეწუხდებით, რად-გან ღმერთ-მა ხელში აქვ «მოგვცა. დიდი ყველა ადვილი არის. წავიდეთ. ჯერ ჯადუს და-«მარცხოთ, მერე გამოვგზავნოთ, და როგორც ხელდებს ისე ვქ-«ნათ:»

მერე მარიმ ლაშქარს უბძანა. «მზა იყავით, საომრათ მო-«ვალთ:» ერთი წიგნი ნაიმ-ავიაზს მისწერა. «მე ბულოლამეფ ჯადუ-«ზე საომრათ წავალ, და შენი შველა მიგზავნებიან. თორემ დიდი «იხინი ვერას დამხვდება. ჩემი ჯავრი ნუ-რა გაქვსთ რა:» ნაიმ-ავიაზ რომ წიგნი წაიკითხა, დიდად შეწუხდა, და შეძრწუნდა. მაგ-რამ რომ ზარის დასახსნელად მიიღოდა, მარის საომრად ის ამოჴვნიება-და: სწორ-კალამი მოიხმოვა, და მარის წიგნის პასუხი მისწერა, და წინ დაიდვა: ნახოთ ადით, და მარის მოართო. მარი-მ რომ წიგნი წაიკითხა, იცინა და გამართა, მოვიდა, ბულოლამეფ ჯადუს სა-ხლოვებს ჩამოხდა: მოუწოდ-თან კაცი მოვიდა. «ალიადილ ჴელ-მწიფეს «ჯარი თქვენ-ზე საომრათ მოვიდა:» მოუწოდეს თავის მამას ბულო-ლამეფ ჯადუს-თან მოვიდა და ლაშქარის მოსვლა უამბო: ბულოლა-მეფ გაიცინა და თქვა. «ვინ არის ის შემცდარი რომ საცოცხლეთ «გამომეტა-ა და ჩემ-ზედ საომრად გამოსულა:» ჯადო[1] ქნა, და მო-

[1] Le mot persan جادو, sorcier, forme ჯადუ, et جادوی, ჯადო, magie.

რის ლაშქარს ახეთი თოვლი და ყინვა აუტყდათ რომ ცხენები და კაცნი სიცივით ამოსწყდენ. მერმე მირი-მ შეიტყო რომ ის თოვლი და ყინვა სრულ ჯადოსა-გან იყო. მირი არამიას ლოცვას მოჰყვა, და ჯარსაც უბძანა. « თქვენც ეს ლოცვა თქვით. » ღთის ბძანებითა, ჯადო მა-შინვე განქარდა, და მზეც გამოვიდა, და მირი გამხიარულდა ჻

მირი კელ-მწიფე და მისი ლაშქარი იქიდამ აიყარნენ და ციხეს მოახლოვდენ: ციხეს ცალს მხარეს ზღვა ევლო, და ცალს მხარეს ზღჳს მსგავსი თხრილი ევლო: იმ ღამეს მირი და თავისი ჯარი სულ არამიას ლოცვას ამბობდენ: რომ გათენდა, ბუდლამუნ თავის ჯარით გამოვიდა, და ჯადო უყო. ნახეს რომ ზღჳდამ წჳმისა-გან უმრავლი გველ-ვეშაპნი გამოვიდნენ, და ცხჳრიდამ, პირიდამ, და თვალებიდამ ცეცხლს მოჰბერვდენ. ესენი ამ ლოცვას ამბობდენ. თხრილ-თან რომ მოვიდნენ, ისევ განქარდენ: ბუდლამუნ ჯადო-მ ნახა რომ იმისის ჯადოთი ვერა ევნოთ რა. თავის ჯარს უბძანა.
« ამათი მსგავსი ადამის ტომი არ მინახავსო, რისა-გან დაემართა
« რომ ჩემი კლოვნება ამათ-ზე ასე უქმ შეიქნაო: » მუხთალ-მა რომ მამა დალონებული ნახა, უთხრა. « რას სწუხარო. თუ ჯადოთი
« ვერა ვავნეთ რაო, ომით ხომ ჩვენ დავაჭარბებთო. » ბუდლამუნს ერთი დაფი ჰქონდა, სკანდარ-ზულლანს გაეკეთებინა. იმას რომ დაეკრევდენ, ათ ას ალაჯს კაცს შიშის ზარი დასცემდა. იმ ღამეს დაუკრეს, ნიშანი ის იყო რომ ხვალ შებმა უნდა ყოფილ იყო. კმა რომ გაიგონეს, მირის ლაშქარს დიდ შეეშინდა, მაგ-რამ ღთის სახელი რომ ახსენეს, და არამიას ლოცვას რომ მოუმატეს. იმით გულს იმაგრებდენ: დილა-ზე მუხთალ გამოვიდა, ყოვლის მკვეცის ლაშქრით გააწყო რაზმი, და თითონ წინ წამოდგა, და მირი გამოითხოა, და დაუძახა. « ადამის შჳლო, მაგდენის კაცის დაკოცა თქვენს რჯულ-
« ში ცოდვა[1] არისო. მე და შენ შევიბნათო. მე დაგაჭარბო, ჩემი ი-
« ყოს. და თუ შენ მაჭარბო, შენი იყოსო[2]: » მირი-მ რომ გაიგონა, ლაშქარს უბძანა. « ნუ შეშინდებით. ჯერ ღთითაო, და მერმე არამიას
« ლოცჳს მადლითაო, ესენი ვერა გვავნებენო ჻ »

აქეთ-კენ მირი-მ დაიწყო რაზმი, და თითონ მშჳლდ-ისარი აიღო, და მეიდან-ზე გავიდა, ნახა რომ ერთის დიდის მთის-ოდენი დევი დგას, და თავისი შესაფერი ლახტი ხელთ უჭირავს. სახე ჯოჯო-

[1] Ici le manuscrit ajoute არ, il *n'est pas* défendu de tuer...

[2] Suppl. ზორა.

ხეთის მსგავსი არის და პირიდამ ცეცხლის უბერავს: მირი-მ მშვილდ-ისარი მოუმარჯვა და არამიას ლოცვს თქმა დაიწყო, და დევისა-კენ წავიდა: თორემ ის დევი მუხთალი იყო, და ისე სახე საშიშრათ ეჩვენა: მირი-მ რომ მუხთალი დაინახა, მუხთალი მირისა-კენ წამოვიდა, და ლახტი მოუქნია: მირი მსწრაფლ ცხენიდამ გარდახდა. მირი რომ გარდახტა, ლახტი ცხენს მოხვდა, და ცხენი მიწას გარია: მირი თუ ზედ მჯდარი იყო, ღლე გარდახდებოდა: მირის ლაშქარ-მა რომ ცხენი მიწას-თან გასწორებული ნახეს, მირის სიკვდილი ეგონათ, შექნეს ზრიალი და ტირილი. აქედამ მირი-მ კელ-მარჯვეთ ისარი შესტყორცა, და მუხთალ-დევს ფერდ-ში გაავლო: დევი დაეცა, და იღრიალა: მოუხდა მირი, კმალი შემოჰკრა, და დევი ორად გა-კვეთა: მირის ლაშქარ-მა რომ დევი ასე სამაგლად მკვდარი ნახეს, ღთის მადლობა მისცეს, და მირის გამარჯვება მოულოცეს: მუხ-თლის ლაშქარი გაიქცა, და ბულღამუნ ჯადუს მუხთლის სიკვდილი მოახსენეს. რა ბულღამუნ შვილის სიკვდილი გაიგონა, საზარლად დაიბახა, და საყელო გარდაიხია, და თავს ნაცარი გარდაიყარა. ტი-როდა, მაგ-რამ შიშით ყველა[1] დაავიწყდა:

მირი-მ ნახაზს უბძანა. «შელი, ნახე ზორა სადა ჰყავთო: ბულღა-«მუნ ჯავრით არ მოკლას. რას იქმონენ კარგა დაჩხრიკე. ეგების «ახლოს ალაგს ჰყავანდეს რომ მოპარვით გამოეყვანოთო:» ნახიზ ის ბვალით მკლავ-ზე შეიბა და წავიდა: მივიდა, ნახა ციხის კარი მთელი მარმარილოს ქვა იყო. შევიდა ციხე-ში, სულ მოიარა, ნახა ერთი ტახტი დადგა, იმ ტახტ-ზე ერთი ფთახი იდგა. ოთახის გარეშემო სულ დევები იდგნენ, და მუხთალს ტიროდნენ: იმ დევის ქალს შამ-გუნს ერქვა. ბულღამუნ ჯადუ-მ თქვა. «ხვალ გავალ, და რაც «ადამიანი მოსულ-ა, სულ თავებს მოუჭრიეტო, და ჩემის შვილის «სისხლს ვაზღვევინებო.» ქალ-მა უთხრა. «ესენი სხვას ადამიანებს «არა ჰგვანან, რომ ჯადუ არ ეკიდებათო. შენ რომ გასვლე და შენც «მოგკვლანო, მერე რაღა უნდა ვქნათო, პატრონი აღ-არ გვეყოლ-«ებაო: მერე ბულღამუნ უთხრა. «შვილო, ნუ გენაღვლება. ისინი «იმით ვერ მამკვლენ, რომ ჩემი სული მაგის თევზის მუცელ-ში «დგასო. სანამდის ის თევზი ცოცხალი არის მე ვერა-ვინ მამკლავ-«სო. ერთ ალაგს ერთი ტბა არისო, და ის თევზი ამა-ში არისო.

[1] Je pense que la disjonctive მაგ-რამ autorise à suppléer la négation არ; «*mais* sa douleur *ne lui fit pas* oublier tout.»

« ამ მაჩვენით მე ისინი ვერ მამკვლევს. ხვალი მე ამ ქალის უხივლე-
« ლითა არ დაუმეგები, რომ ჩემი შვლი ამისის მაჩვენით მოვკლავთ : »

გამოვიდა ხახიმ, და რაც ენახა, და ან რაც გაეგონა, ყველა მირის მოახსენა : მირი_მ იმ ტბას ჯარი გაუსივა, და მებადურნი გაგზავნა, და რაც იმ ტბა_ში თევზი იხხლა, სული აქ მოასხმევინა. შესვლა მირი_მ და იცნა რომ ყოსაც თევზ_ში ბუღლადმუნის სული იდგა. მხანა. « ეგ აიყვანეთ, და აუზ_ში ჩასვით, სანამდის ის ჯალღუ არ მოვა არ « მოვკლავთ : » გამოვიდა ბუღლადმუნ თავისის ჯარით. მირი_მ რომ ბუღლადმუნ დაინახა ის თევზი ამოიყვანა, და მიწა_ზედ ბალიან დახვიძა : ამან რომ აქ თევზი დაანარცხა, აქ ბუღლადმუნ დაბორბიალდა : დაჰკვრა მირი_მ თევზს მათრახი, და სულობა_გან დაცალა, და აქ ბუღლადმუნ საწუთროს გამოესალმა : რა ბუღლადმუნ ლევი ნახეს მეველარი, დასცეს კიჟინა, და ბუღლადმუნის ჯარს შეუტიეს, დაჰკრეს, ამოასწყვიტეს და გააქციეს. შევიდნენ ციხე_ში და იარეს, და ხაქინდლის რიცხვ ვერ აიღეს : მხანა მირი_მ. « რომ ვეცხლი და ოქრო « იყო, ყოველი შეგვარგოთ, » და თითოს ზარას ბეზნა დაუწყო. ათი ლღე იმ ციხე_ში იარეს, ეძებეს, და ვერ იპოვნეს. შეწუხდა მირი, და მხანა. « ვაი თუ ბუღლადმუნ ჯალღუ_მ ჯადოთი მოკლას : » ხიქმეთარ სასახლე_ში სიარული დაიწყო. ნახა ერთს ადგილს ერთი ლოდი და საზარელი ლოდი გალია. ოქვა ხიქმეთარ. « ეს ლოდი ტალისმანს « რახმე ჰგავსო, თორემ აქ რათა ბეხი. » აწია და ნახა რომ ერთის საბრალოის კედით ტირილი მოესმა : ადგა და ერთი წვერი ხამლის თითოს მთიბა, და ერთი ლოდს მიაბა, და ორმო_ში ჩავიდა. ნახა რომ ერთი უცხო და ლამაზი ქალი აბრეშუმის თოკით აბია და საკვლელს მისწყრივა, და ტირის : ხიქმეთარ რომ ნახა, ოქვა. « ზარა ეს უნდა « იყოსო. » მივიდა და თოკი დაუჭრა, და უთხრა. « სულო ნწუხარ, « ლი_მა დაგაბსნა : » ხიქმეთარ ეს ქალის შეგნება_მ ასე გახადა რომ არ იცოდა რას იქმოდა : ზარა_მ რომ ხიქმეთარს შეხედა, იმასაც იმის სიყვარულით გული დაუტყვევდა, და ერთ_მან_ერთის სიყვარულით თვალით გულს შემოეყარა : რადგა მიიბრუნდნენ, ერთ_მან_ერთს სიყვარული შეატყობინეს, და დაიწყეს კოცნა და ალერსი : მერე ამოიყვანა და ერთს საწოლ_ში დასვა, თითონ მირისათ წამოვიდა და მოახსენა. « ზარა გიპოვნეთ. » როგორიც ეპოვნა, ისე მოახსენა მირის და ოქვა. « რად_გან ამდენი ჭირი ამისის მაჩვენით ვნახეთ, « კურთხეული არის ღმერთი რომ მაგას თავის მშობლის ცოცხალს მო- « ვგვრით : » ერთი სული მუჟანას ტახტ_მისი გაუგზავნა, რაც არიც

თან არამი ახლდა ისიც შეუგზავნა და დიდის პატივით ისვა, თავის-თან მოაყვანინა :

ზორა–მ რომ მირი დაინახა, მიწა–ზე დაეცა, და ფეხთ მოეხვია, ქება შეასხა, და გამარჯვება მოულოცა და მერმე თავისის დახსნის მადლობა მოახსენა, «რომ ამის–თვის მურადისა და ადამიანის მჭამე-«ლის დევისა–გან მიხსენი. დიდს გარდა, ჩემი შვილი თქვენს მეტს «არა–ვის შეეძლო:» ადგა მირი–მ, კუბო–ში ჩასვა, და ნასნის კე-ლით ილაილი კელ–მწიფეს გაუგზავნა, და თავის გამარჯვება აცნობა, და თვითონაც უკან გამოუდგა: მირი რომ აქეთ–კენ წამოვიდა, შამ-ბუბ ციხე–ში შევიდა, თავისის კერძოებითა, ნახა ციხე დაქცეული და ხაზინები აკლებული. შექმნა თავ–ში ცემა და ტირილი, და იტყვა «როგორც გზით არის, რომ მამის ჩემისა და ჩემის ძმის სისხლი გა-«ზღვეულიო.» თითონ ხომი ავთანდის სახით მოვიდოდა, და რაც დევები ჰყვანდა მოახლოებით დარჩით, და მირისა–კენ წამოვიდა: ერთი დევი ხოჯათ მოკაზმა, და მირის გაუგზავნა: მოვიდა ხოჯა, და კაცი მო-უგზავნა. «კელ–მწიფეს–თან სიტყვა მაქვსო, და ნახვაც მინდაო.» მირი–მ ძმანა. «შემოუყვანეთო:» რომ შეიყვანეს, დევ–მა მოახსენა. «მე ხომი ავთანდის ხოჯა ვარო, თქვენ–თან გამომგზავნა. «თქვენი «გამარჯვება რომ გავიგონეო, უთქვენოთ ვეღარ მოვისვენეო. ჩე-«მის კერძობით მამა ჩემს გამოვეპარე, და აქ ზღვის პირს ვარო. თუ «არ გვნახავ მოვკვდებით:» მირი გაჰკვირდა, და კიდევ შეწუხდა, მოხვედრა როგორი იქნება. ხოჯა გაისტუმრა და დაიბარა. «გიახლე-«ბით:» აქეთ ერთი კაცი გამოგზავნა ნასიბ–თან და ზორას–თან. «გამობრუნდით, აქეთ საქმე გამოჩნდაო.» გამობრუნდნენ და წამო-ვიდნენ: მანამ ესენი მოვიდოდნენ, და ხოჯა კიდევ მოვიდა, და შემო-უთვალა. «რატომ ასე დამიგვიანე შენი ნახვაო. მე ჩემს ნამუს–ზე ასე «კელი ავიღე, საიდამ სად გამოვექეციო. რატომ ასე მიზამო, რომ «არ მნახეო.» ადგა მირი, და სასახლეთ წავიდა: რა მოვიდა, დევის ქალი წინ მიეგება :

დასხდნენ, მაგ–რამ მირი დიად შეწუხდა, და მოიწყინა, ქალ–მა უ-თხრა. «გატყობ რომ ალ–არ გიყვარვარ, და შეგძულებივარ. ჩემ-«თვის რომ ამდენი ჭირი დაითმინეო, და ახლა რომ უბრალოთ კარს «მოგადექ, რატომ დიდს მადლობას არ აძლევ:» მერე მირი–მ უ-თხრა. «ასე სიჩქარით საქმე არ გაკეთდებაო. რად–გან აქამდის მომი-«ცდია, ახლა ალ–არ ვემდურებიო.» ადგა დევის ქალი, გარეთ გამო-ვიდა. ნასიბ და ზორაც მოვიდნენ. დაუძახა ნასიბ სიქსეტარს, და მე-

შოთარს უბძანა. «მე ეს ჭკვა-ში არ მამდის, რომ ეს ნომი ავთაზ «იყოს, არც თვალად და არც საქციელად, არ მომეწონა, ერთი «მართალი შემიტყევით:» ნასიბ მოახსენა. «თქვენის დოვლათით ამ-«ბავს ესლავ[1] მოგახსენებთ:»

ნასიბ მკლავ-ზე ბვალი შეიბა, და სადაც ის ქალი იყო, იქ შევიდა. ვნახოთ[2]: ის ქალი ლაპარაკობდა. «ეს რა ღალატი საქმე მომივი-«ვიდათ, რომ ის ადამიანი არ მოვკალით. იმათ მეტს ადამიანს ჩვენ-«თვს ეს საქმე არ უქნიათ. რად-გან ჩვენს ბალეს იყო ჩავარდნილი «ავად გვქონ რომ ცოცხალი გაუშვით: ამა-ღამ რითაც გზით არის «ვეცდები რომ მოვკლათ:» ეს რომ გაიგონა ნასიბ, მოვიდა, და მი-რის მოახსენა. «ჯადოს ქალი ყოფილ-ა, და ასე ამბობდა. «რატომ არ «მოვკალით:» მირიმ მა-შინვე ჯარი მოამზადა და შეუსივა, «თავისი «მხლებლებით აქამდის თრევით მოიტანეთ:»

რომ შაერივნენ და გამოათრიეს, ქალ-მა დაიძახა. «ვინა ხართ, «რომლის ყმისა-გან გინახავთ რომ თავის ბატონისა-თვს საყვარ-«ელი ეთროსთ:» ნასიბ შეუძახა. «შენ, ფინთო, შესაბაგელო ჯადო. «შენ-გან რამდენი ჭირი უნდა ვნახოთ:» წაიღო თრევით, და მირის წინ მოიყვანა:

მირი არამიას ლოცვას მოჰყვა. ეს რომ ლოცვას მოჰყვა, ამ დე-ვებ-მა ისევ თავიანთი სახე დაიჭირეს, ასეთი ჯოჯოხეთის სახე დაე-დვიათ რომ თვალი ვერა-ვინ გაუმართა: მირი-მ ბძანა. «დაკოცეთო.» დაკოცეს და გარდააყარეს: პირველის ომისა-გან უფრო მნელს ფათერაკს მორჩნენ, ღოს მადლობა მისცეს: ზორა კუზო-ში ჩა-სვეს, ნასიბ და ჯარი გაატანა და ილაილ კელ-მწიფეს მოგვარეს:

რა ილაილ კელ-მწიფე-მ ზორას მოსვლა შეიტყო, დიდი სიხა-რული შეიქნათ: ოტარიდ ვეზირ-მა კელ-მწიფეს მოახსენა. «მირი «კელ-მწიფეს რომ ჩემ-თვის საქმე უქნიათ, და ჩემი შვილი ზო-«რა დაუხსნიათ, ღთი თუ გარდაიხდის, თორემ ამისი გარდახდა მე «არ შემიძლიათ, ეს არას კელ-მწიფეს არ შაეძლო: რომ ბუდლა-«მუს ჯადო მოკლა, და იმისი შვილი მუხთალი, ჩემი შვილი ზორა

[1] Prononciation vulgaire, pour ახლავ, que l'on a vu quelques lignes plus haut.

[2] Ce mot signifie proprement *voyons*. Est-ce une phrase mise dans la bouche de Nasib, ou un mot intercalé par le copiste? Il est difficile de le décider, isolé comme il est.

« გამოუცვახიათ. თურმე მართლა ლითხა-გან მოვლინებული იყო, « მას აღ-არა გაეწყობა რა : » კელ-მწიფე-მ ამ ხიტყვას მოწმობა დართო, და ოტარიდ ვეზირის კელით მოხალოცავი და მრავალი ჯავაირი, რაც ხაზინა-ში უკეთესი იყო, აღ-არ დარჩა რა, ცხენი მირის მოართვა, და სარდლები და ჯარი გაუგზავნა, და ქალაქ-ში დაჰპატიჟა : ოტარიდ ვეზირი და ჯარი რომ მირის-თან მივიდნენ, მირი კარავ-ში იჯდა. მაგ-რამ ახეთი კარავი იყო რომ იმის-თან კარავი არას კელ-მწიფეს არ ჰქონია : ვეზირ-მა რომ ფეშქაში მო-ართვა, მირი გამხიარ-ულდა, და იმასაც ხაბოძვარი და ხალათი უ-ბოძა. სარდლებს, და ლაშქარს მრავალი მისცა : აიყარა, და ილოალ კელ-მწიფის ქალაქისა-კენ წავიდა :

MÉMOIRE

Sur la population de la Chine et ses variations, depuis l'an 2400 avant J. C., jusqu'au XIIIe siècle de notre ère, par M. Éd. Biot.

Le *Wen-hian-tong-kao*, ce vaste répertoire que nous a laissé Ma-touan-lin, renferme une section intitulée *Hou-keou-men*, 戶口門, littéralement, section des *portes* et des *bouches*[1], ou, en d'autres termes, section des familles et des individus, laquelle présente divers dénombrements de la population de la Chine effectués depuis le règne des premières dynasties jusqu'à l'an 1223 de l'ère chrétienne.

[1] Le mot 戶, *porte*, correspond ici au terme de *feux*, employé encore en France dans le langage ordinaire pour désigner le nombre de familles contenues dans un village.

Mon intention étant de me livrer à une série de recherches sur les institutions politiques de la Chine ancienne, il m'a paru convenable de commencer par l'examen de cette histoire de la population chinoise qui m'offrait soit sur la quantité, soit sur le classement des habitants de la Chine, des données importantes pour le genre d'études que je me suis proposé. J'ai discuté successivement la valeur de tous les recensements réunis par Ma-touan-lin, et pour cela j'ai commencé par établir le but politique de ces recensements, la forme suivant laquelle ils étaient exécutés, les classes d'individus auxquelles ils s'appliquaient. J'ai distingué ensuite avec soin les principales causes qui ont dû influencer les nombres obtenus par ces opérations; et d'après la comparaison de ces nombres aux différentes époques, j'ai cherché à découvrir s'ils assignaient au développement progressif de la population des lois physiquement analogues à celles qu'on observe généralement chez les autres peuples. Ce caractère de concordance était en effet essentiel à établir, tant pour constater la réalité des documents historiques dont il résulte, que pour spécifier les réserves avec lesquelles ces documents doivent être employés. Sans doute, dans le travail de l'auteur chinois, je n'ai pas trouvé un ensemble complet de nombres précis, tels que les réclame la science moderne pour les mettre en œuvre; mais, toutefois, en m'éclairant des citations consignées par l'auteur et de ses propres remarques, je crois avoir atteint le but que je viens d'indiquer.

D'ailleurs, Ma-touan-lin est réellement le père de la statistique politique. Il est le premier auteur qui ait songé à faire l'histoire des lois, des institutions, de la civilisation en un mot, au lieu de celle des guerres et des batailles; il a pris pour sujet de ses recherches un des plus grands empires du monde, dont l'organisation politique remonte à des temps antérieurs aux annales du reste du genre humain. Sous ces deux rapports, on ne peut aborder sans intérêt aucune partie de son immense travail.

La section du *Wen-hian-tong-kao* que je viens de nommer est divisée en deux parties distinctes. La plus étendue de ces deux parties, celle qui comprend les recensements, est intitulée *Hou-keou-ting-tchong-fou-iu*, 戶口丁中賦役, *des familles et bouches contribuables et demi-contribuables, ainsi que du service personnel.* L'autre division, qui ne contient qu'une dizaine de pages et ne présente aucun recensement, est intitulée *Nou-pey*, 奴婢, *des esclaves et des serfs.* La population de la Chine se trouve donc divisée en deux classes séparées; et ici, comme chez les peuples de notre ancienne Europe, les dénombrements ne portent que sur la population libre, celle qui est *contribuable*, qui est soumise au *service personnel*, comme l'annonce le titre de la première division que je viens de rapporter, et comme le montrera la discussion du texte. Cette limitation des dénombrements est un fait constant; elle a été reconnue par les missionnaires, et notam-

ment par le père Amyot qui, dans sa réponse aux recherches philosophiques de M. de Paw (*Mémoires sur les Chinois*, tome VI), dit formellement que le recensement ne porte que sur les familles contribuables. Le code pénal des Mantchoux déclare l'enregistrement obligatoire, seulement pour les familles et individus soumis à l'impôt du service personnel, et je ne sais pourquoi M. Klaproth n'a pas fait mention de cette limitation des recensements dans le tableau de la population de la Chine en 1760, qu'il a extrait de l'Almanach impérial, et qu'il a joint au voyage de Timkowski. Ce tableau ne représente que la population contribuable, et c'est par cette raison qu'il diffère des évaluations de la population totale données par les missionnaires.

Pour apprécier à leur juste valeur les nombres présentés par Ma-touan-lin, je suivrai la marche qu'il a prise lui-même. J'examinerai progressivement le système de service ou d'impôt personnel établi par les diverses dynasties, à quel âge on en était passible, à quel âge on en était exempt, quelles familles n'y étaient pas soumises; et quand je présenterai le chiffre du dénombrement extrait du texte, je mettrai en regard le chiffre approximatif de la population à la même époque, tel qu'il résultera de mes observations.

Avant les Tsin et les Han, conséquemment jusqu'au IIIe siècle avant notre ère, l'état était propriétaire de toutes les terres, et les divisait en *tsings* 井.

Les *tsings* étaient partagés entre neuf familles, à la charge d'en cultiver la neuvième ou dixième partie pour le compte de l'état. Cette charge s'appela successivement *Kong, Tsou, Tching*. En outre, chaque famille devait fournir un nombre déterminé d'individus pour le service de force (*Ly iu*, 力役) (kh. 10, p. 11), lequel consistait à travailler chaque année, pendant un nombre fixe de jours, à des travaux d'endiguement et autres, ordonnés par le gouvernement. Enfin, une certaine quantité de familles réunies devait fournir un nombre moindre d'individus pour le service militaire. Ce service durait ordinairement quelques mois; au bout de ce temps, le soldat était remplacé.

Afin de régler équitablement le partage des terres entre les familles, afin de connaître les individus capables de supporter le service *iu*, on fit des recensements du peuple dès les premiers temps de la dynastie d'Hia. Alors le classement se faisait ainsi :

	NOMBRE D'INDIVIDUS par famille.	NOMBRE D'INDIVIDUS passibles des charges.
Familles de la meilleure terre............	7	3
——— de la terre moyenne. (Par deux familles cinq hommes.)................	6	2 ½
Familles de la terre la moins bonne.......	5	2

Sous les *Tcheou*, le recensement paraît avoir été fait avec assez de soin. Dans chaque canton, le chef (*ta-fou*), au commencement de l'année, examinait la diminution ou l'augmentation des familles. Il distinguait ceux qui pouvaient supporter les charges publiques (*kho jin*, 可任). Les habitants du milieu du royaume étaient passibles de ces charges, depuis l'âge de vingt ans jusqu'à celui de soixante. Dans les terres éloignées du centre, le service commençait à quinze ans et finissait à soixante-cinq; mais un nombre assez considérable d'individus étaient exempts de ce service. Cette exemption comprenait :

1° Ceux qui étaient attachés à l'administration de l'état, depuis les *kong*, les *king* ou grands dignitaires, jusqu'aux derniers officiers. Ils recevaient le produit du champ de l'état, et n'ayant pas de champ à cultiver, ils ne pouvaient être passibles des charges attachées à la terre;

2° Ceux qui étaient vieux, faibles, malades, et qui avaient besoin d'être secourus pour vivre;

3° Ceux qui étaient transportés avec leurs familles d'un pays dans un autre. Ils étaient exemptés jusqu'à ce qu'ils eussent reçu des terres à cultiver.

Un autre passage (kh. 10, p. 4) montre que, dans ces dénombrements, on séparait ceux qui pouvaient supporter les charges (*kho jin*), et ceux qui devaient être nourris par l'état.

De là il résulte que, dès cette époque, les dénom-

brements du peuple ne représentaient que l'état des individus compris dans les familles contribuables, et tels doivent être ceux de ces dénombrements qui ont été conservés par l'histoire. Ma-touan-lin ne rapporte que trois dénombrements exécutés depuis le règne d'Iu jusqu'à la fin de la dynastie des Tcheou. Tous sont exprimés en nombre d'hommes; mais le terme général doit, je pense, comprendre aussi les femmes.

Parmi les individus exemptés du service personnel, il y avait encore les personnes attachées au service des vieillards de quatre-vingts ans, les esclaves du gouvernement (*kouan nou*) ou gens condamnés à des travaux publics. Un passage de la page 26, kh. 11, indique qu'il n'existait pas alors d'esclaves dans les maisons particulières. Le service s'y faisait par des gens à gages, mâles ou femelles; mais ils n'étaient point soumis aux mêmes charges que le reste du peuple. Il est donc peu probable qu'ils soient compris dans les recensements. D'après un auteur cité (page 4, kh. 10), le peuple contribuable était enregistré dès le bas âge (littéralement, *depuis l'âge où les dents poussent*). On effectuait à certaines époques des dénombrements généraux, et ensuite on se contentait pendant un certain temps d'inscrire sur des registres les naissances et les décès. Ces registres auraient pu fournir des données précieuses sur le rapport des décès aux naissances, et sur le mode d'accroissement de la population; malheureusement il n'y en a aucun extrait dans le texte

de l'auteur cité, et ces documents avaient dû périr, depuis longtemps, à l'époque où Ma-touan-lin écrivait.

D'après les textes cités par Ma-touan-lin, Iu, qui régnait du XXIVe au XXIIIe siècle avant notre ère, fit le recensement de son peuple et trouva 13,553,923 bouches d'hommes.

Ensuite vinrent des troubles à la fin de la dynastie des Hia, et sous les Chang la population était fortement diminuée. L'empire fut plus tranquille sous Wou-wang, au commencement de la dynastie des Tcheou. Un dénombrement qui peut se rapporter au IXe ou Xe siècle avant l'ère chrétienne donne pour la population de l'empire 13,704,923 bouches d'hommes. Ce chiffre est indiqué comme le *maximum* de population obtenu sous les Tcheou.

Sous l'empereur Tchoang-wang, vers l'an 680 avant l'ère chrétienne, et à l'époque où les petits royaumes feudataires commençaient à se rendre indépendants, un dénombrement fut fait. Il embrassait depuis l'*héritier du trône* jusqu'aux *hommes du peuple*. On trouva un total de 11,941,923 hommes.

Il est possible que ces trois recensements ne comprennent dans les familles contribuables que les individus capables de fournir le service personnel, et qui étaient compris entre les âges de quinze et de soixante-cinq ans. En effet, à cette époque où il n'existait pas encore de taxe par tête sur tous les individus, la classe valide était la seule dont le dénombrement dût être utile à l'état. Cette opinion

est contraire au passage cité plus haut, où il est dit qu'alors tous les âges étaient recensés sur les registres publics ; mais ce passage est extrait d'un auteur postérieur de plusieurs siècles à la fin de la dynastie des Tcheou.

Si l'on admet donc que le recensement comprenait seulement les individus entre quinze et soixante-cinq ans, nos tables modernes de la répartition d'une population quelconque indiquent que la somme de ces individus ne représentait que les $\frac{65}{100}$ de la population totale. Ainsi celle-ci s'obtiendra en multipliant les trois recensements par le rapport inverse $\frac{100}{65}$, et l'on aura

Pour le dénombrement d'Iu.......	21,415,198 hab.
Pour celui du IXe siècle..........	21,753,528
Pour celui de l'an 680...........	18,955,433

Dans le temps même des Tcheou, ce que l'on appelait l'empire ne comprenait au plus que la moitié de la Chine, et cette moitié était très-inégalement habitée. La population était groupée autour des fleuves, et la culture n'était pas très-avancée, comme on peut le voir par plusieurs passages de Meng-tseu. Tout le midi était habité par des hordes sauvages, et le royaume de Thsou, que j'ai compris dans l'empire, était même considéré comme un royaume de barbares.

Sous les Tsin, vers le IIIe siècle avant notre ère (kh. 10, p. 5 et suiv.), on abolit l'ancienne méthode des *tsing* qui devait donner lieu tous les ans à des mesu-

rages et à des difficultés. Au lieu de faire cultiver par corvées le champ de l'état, on frappa toutes les terres cultivées d'un impôt égal au dixième du rendement brut, et appelé *tian-choue,* 田稅 ou *tian-tsou* 田租. De plus on augmenta beaucoup le temps exigé chaque année pour le service *iu,* 役, les corvées et le service militaire; ce qui amena beaucoup d'individus à se faire remplacer à prix d'argent. Ce remplacement étant permis, l'usage s'établit de se racheter ouvertement du service militaire, en remettant au magistrat chargé de la levée des hommes, une somme d'argent qu'il devait distribuer aux soldats; cela s'appelait *kou-keng*. De là vint l'idée de remplacer le service *iu* par un impôt personnel payable en monnaie à l'état.

La méthode des Tsin fut continuée par les Han, et le fondateur de cette dynastie, *Han-kao-tsou,* la deuxième année de son règne, établit le premier l'impôt par capitation appelé le *tribut du compte, souan-fou,* 算賦, et qui se paya en monnaie, *tsien,* 錢. A l'époque de sa création, cet impôt n'était perçu que sur les individus compris entre quinze et soixante-six ans, ce qui prouve qu'il était destiné à remplacer le service *iu,* comme on avait remplacé par une redevance territoriale la méthode des prestations en nature pour cultiver le champ de l'état. Sous les successeurs de Han-kao-tsou, la quotité de l'impôt de capitation varia, ainsi que la fixation

des âges auxquels on commençait à en être passible ou exempt. Ordinairement on commença la taxe à l'âge de sept ans. De sept à quatorze ans, on paya un impôt assez faible appelé *keou-tsien*, 口錢, *denier des bouches*. De quinze à cinquante-six ans, on paya un impôt plus fort, appelé *souan-tsien*, 筭錢, *denier du compte*. Sous quelques princes, on recula l'époque du *souan* ou du compte à l'âge de vingt et de vingt-trois ans. Cet impôt excitait des réclamations très-vives, et pour le maintenir les princes furent obligés de réduire l'impôt territorial au trentième du revenu des terres.

Après avoir expliqué la création de ces deux impôts, l'un territorial, l'autre personnel, après avoir expliqué les variations de ce dernier impôt sous les Han, Ma-touan-lin rapporte les divers dénombrements effectués par les empereurs de cette dynastie, et qui présentent des nombres de familles et d'individus. Le dénombrement des familles fixait le montant de l'impôt territorial; ainsi les familles recensées étaient seulement les familles contribuables. Le dénombrement des individus se rapportait au prélèvement de l'impôt de capitation, et ainsi les individus compris dans le recensement me paraissent seulement ceux que leur âge rendait passibles de cet impôt.

Si les empereurs avaient ordonné à cette époque des dénombrements complets de la population, les registres auraient présenté deux nombres, l'un correspondant à la population totale, l'autre à la partie

de la population imposée, laquelle était seule importante à connaître pour établir le revenu de l'état. Les chroniques et ouvrages consultés par Ma-touan-lin lui présentent un seul nombre à chaque recensement.

Une preuve évidente que le recensement s'opérait uniquement pour répartir l'impôt, c'est qu'il n'avait pas lieu dans les mauvaises années, dans les pays désolés par des sécheresses ou des inondations. Ainsi plusieurs parties de la Chine se trouvent *exemptées* du recensement sous Ming-ty, l'an 75 de l'ère chrétienne; sous Ho-ty, en 93. De même en 84, l'empereur Tchang-ty exempte du compte, pendant trois ans, les familles qui se déplaçaient et n'avaient pas de domicile fixe.

En tout temps, il y avait exemption du service personnel et conséquemment du recensement pour les dignitaires et autres individus que j'ai cités plus haut en examinant les comptes des Tcheou.

Les esclaves du gouvernement ou criminels condamnés aux travaux publics n'étaient pas compris dans le recensement (kh. 11, p. 26): sous Yuen-ty, vers l'an 40 avant J. C., on portait leur nombre à 100,000. De plus, les particuliers avaient des esclaves attachés à leur service, et cette institution de l'esclavage particulier date du premier empereur des Han, qui rendit un édit spécial à ce sujet. Cet édit permit aux gens du peuple de vendre leurs enfants, et déclara que les individus ainsi vendus, aussi bien que ceux qui se vendraient eux-mêmes comme esclaves

pour éviter la faim ou le froid, ne seraient pas compris dans la masse du peuple. Sous les empereurs suivants, plusieurs ordonnances énoncent de même que les esclaves ne feront pas partie de la masse du peuple, et que le recensement ne portera que sur les hommes libres, *leang jin*. L'empereur Chan-ty seul, l'an 106 de notre ère, ordonna de comprendre les esclaves dans un recensement général de la population. Nous n'avons pas ce recensement.

Ce nombre des esclaves paraît avoir été assez considérable. Plusieurs édits furent rendus par Tching-ty, l'an 13 avant J. C., par Ngai-ty son successeur, pour régler le nombre d'esclaves que chaque dignitaire pourrait avoir. L'édit de Ngai-ty accorde aux Heou-wang, 200 esclaves; aux Heou-kong, 100 esclaves; aux Heou-ly, 30 esclaves.

Yuen-ty avait rejeté du peuple les comédiens ambulants.

Les femmes paraissent comprises avec les hommes dans le recensement. Il est dit dans le texte qu'Hoey-ty, le second des Han, faisait inscrire dans le registre, sous l'indication des familles, le père, la mère et les enfants. Ce même Hoey-ty, voulant accroître la population, avait augmenté l'impôt de capitation sur les filles non mariées, de quinze à trente ans : il n'y a rien d'ailleurs dans le texte qui indique une exemption relativement aux femmes.

Je vais maintenant présenter le tableau des divers dénombrements des familles contribuables, effectués sous les Han; et, comme précédemment, à

côté du chiffre donné par Ma-touan-lin, je mettrai celui qu'on déduirait de nos tables modernes en prenant le chiffre de Ma-touan-lin pour l'expression de la population comprise entre certaines limites d'âge. Trente ans avant l'ère chrétienne, sous Yuen-ty, les limites extrêmes de l'impôt de capitation ont été fixées à sept et cinquante-six ans. Le texte ne dit point qu'elles aient été changées sous les empereurs suivants, et le premier dénombrement donné par Ma-touan-lin correspondant à l'an 1er de notre ère, je regarderai ces limites comme constantes pour les dénombrements qu'il rapporte. On se rappellera, d'après ce que j'ai dit plus haut, que ces dénombrements ne représentent que la population libre (*leang jin*).

ANNÉES CHRÉTIENNES.	EMPEREURS.	NOMBRES DONNÉS PAR LE TEXTE.		NOMBRES CALCULÉS.	
		Familles.	Individus.	NOMBRE D'INDIVIDUS par famille, résultant des nombres précédents.	NOMBRE D'INDIVIDUS existant dans les familles recensées, lesquels ont été calculés en admettant que le recensement ne comprenait que les individus entre sept et cinquante-six ans.
2	Hiao-phing.	12,232,622	59,594,978	4.9	82,640,000
57	Kuang-wou.	4,279,634	21,007,820	5	29,180,000
75	Ming-ty.	5,860,973	34,125,021	6	47,396,000
88	Tchang-ty.	7,456,784	43,356,367	6	60.220,000
105	Ho-ty.	9,237,112	53,256,229	5.8	73,960,000
124	Ngan-ty.	9,647,838	48,690,789	5.2	67,620,000
144	Chun-ty.	9,946,919	49,730,550	5	69,090,000
145	Tchang-ty.	9,937,680	49,524,183	5	68,800,000
146	Tchy-ty.	9,348,227	47,566,772	5.1	66,600,000
155	Houan-ty.	16,070.906 ?	50,066,876 ?	»	69,500,000

En examinant le tableau précédent, on voit que, sous les Han, la population a atteint son maximum vers les premières années de l'ère chrétienne. Ensuite une grande diminution a lieu; elle est attribuée par l'auteur aux troubles qui suivirent l'usurpation de Wang-man, à plusieurs années stériles, à des tremblements de terre. Les annales de la Chine attribuent à ces tremblements de terre des désastres immenses, et dont nous n'avons qu'une faible idée en Europe, par quelques événements survenus autour de nous.

Vers l'an 57 la population recensée se trouve réduite au tiers, et ce décroissement est rapide pour un espace de 56 ans environ. Peut-être faudrait-il reporter le chiffre du *maximum* de population à une époque un peu antérieure à l'ère chrétienne. Depuis l'an 57 jusqu'à l'an 75, la population augmente sensiblement; elle continue ainsi de croître jusqu'à l'an 105, mais suivant une loi de progression qui n'est pas extrêmement rapide; car la comparaison des dénombrements opérés dans les années 57, 75, 88 et 105 donne les raisons géométriques suivantes :

	NOMBRE d'années.	RAISON GÉOMÉTRIQUE D'ACCROISSEMENT d'après les nombres donnés par Ma-touan-lin.	RAISON GÉOMÉTRIQUE D'ACCROISSEMENT d'après les nombres calculés dans la 4ᵉ colonne.	MOYENNE de 57 à 105.
De 57 à 75	18	0,0276	0,0272	
De 75 à 88	13	0,0185	0,0185	0,020
De 88 à 105	17	0,0124	0,0122	

Sous Ngan-ty, successeur de Ho-ty, la population décroît. Le recensement de l'an 124 porte cinq millions de bouches de moins que celui de l'an 105. Ma-touan-lin ne donne aucune explication à cet égard. L'histoire dit que dans cet intervalle de temps il y a eu des années stériles, quelques troubles.

En 144 et 145, le chiffre du recensement des bouches est supérieur d'un million de bouches environ à celui de l'an 125. En 146, le chiffre du recensement se trouve diminué de deux millions de bouches sur le chiffre précédent.

Dans une note, Ma-touan-lin avoue qu'il ne peut expliquer cette diminution subite à une année d'intervalle et dans un temps où l'empire était florissant.

En considérant les cinq derniers recensements depuis l'an 105 jusqu'à l'an 146, on voit que le chiffre des familles est assez égal, de sorte que la différence porte principalement sur le facteur par lequel il faut multiplier le nombre des familles pour avoir le nombre des bouches. Ce facteur est d'abord 5 environ, ensuite 6 : 5,8 : 5,2, et 5. Il donne approximativement le nombre d'individus compris dans une famille. Le dernier nombre, celui du recensement exécuté en 155, est incertain suivant Ma-touan-lin lui-même. Un autre livre qu'il a consulté, et qu'il appelle *le Livre des Han postérieurs,* lui a donné pour cette même époque : familles, 10,677,970; bouches, 56,486,856. Le chiffre des familles, fourni par ce nouveau document, s'accorderait mieux avec

les nombres de familles précédemment rapportés, que celui que présente le tableau à l'an 155; mais le nombre donné ici pour les bouches me semble trop fort. Ces nombres annoncent un mode différent d'évaluer la population; peut-être conviendrait-il de prendre pour le chiffre des familles le nombre 10,677,974, le deuxième rapporté par Ma-touan-lin, et pour celui des bouches, le nombre 50,066,876, qui est placé dans le tableau; alors le nombre d'individus compris par famille serait un peu moins de cinq, et s'accorderait mieux avec les recensements précédents.

Après l'empereur Houen-ty, sous ses successeurs Ling-ty et Hian-ty, commencèrent de grands désordres. Vers l'an 220, la dynastie des Han était détruite.

Les recensements que je viens de rapporter sont tous, en exceptant le dernier, effectués suivant un même mode d'opérer, et conséquemment leur comparaison présente assez exactement les variations de la population imposée. Je ferai même observer que, depuis l'an 57 jusqu'à l'an 146, il ne s'est point passé de graves événements qui aient pu influer fortement sur le chiffre de la population libre, comme le seraient des guerres, des troubles qui auraient pu jeter une partie de cette population dans l'esclavage et la supprimer ainsi du recensement. Ainsi, à chaque recensement, on a négligé sans aucun doute une partie de la population totale, mais cette quantité négligée peut être, d'après l'uniformité du mode d'opération,

considérée comme *sensiblement* proportionnelle au chiffre obtenu. Si l'on admet cette proportionnalité comme *exacte*, la quantité négligée sera une fraction constante du chiffre du recensement; et ainsi, en divisant deux recensements l'un par l'autre, elle disparaîtra. Le rapport de ces deux recensements partiels sera donc *sensiblement* le même que celui qui existerait entre les deux recensements complets; et comme ce rapport est seul employé dans le calcul des raisons de progression que j'ai présentées plus haut [1], ces raisons de progression peuvent *sensiblement* s'appliquer à la marche de la population générale, de même que les faibles oscillations des recensements, rapportés entre les années 105 et 146, indiquent un état de cette population à peu près stationnaire.

D'après un relevé fait par Barrow sur les cartes

[1] Soient A et B deux recensements incomplets, tels que ceux qui sont rapportés dans le texte. Soit q le rapport supposé constant de la quantité négligée au chiffre obtenu dans le recensement. Les parties négligées dans les recensements A et B seront $A q$ $B q$, et les nombres exacts des mêmes recensements complétés seront $A + A q$, ou $A (1 + q)$, $B + B q$ ou $B (1 + q)$. Le rapport de ces deux sommes sera $\frac{A}{B}$.

La raison géométrique de l'accroissement de la population du recensement A au recensement B s'obtient par l'équation suivante:

$$B (1 + q) = A (1 + q) (1 + r)^n$$

dans laquelle r désigne la raison de progression cherchée, et n le nombre d'années écoulées entre les deux recensements. Le terme $(1 + q)$ disparaît comme facteur commun des deux côtés, et il reste

$$\frac{B}{A} = (1 + r)^n$$

dressées par les missionnaires, la surface de la Chine est égale à 1,280,000 milles anglais carrés, ce qui, en mesures françaises, revient à 3,330,000 kilomètres carrés. En ajoutant à ce chiffre 80,000 kilomètres carrés pour la surface du Leao-tong que Barrow n'a pas compris, et qui était possédé par les Han, on aura 3,410,000 kilomètres carrés pour l'étendue de pays sur laquelle portaient les recensements de cette époque. Si l'on prend approximativement 83,000,000 d'individus pour le maximum de la population libre obtenu sous les Han, et qu'on divise ce nombre par le nombre de kilomètres carrés, on aura pour quotient 24,41. Ce quotient représente la quantité moyenne d'individus libres existant par kilomètre carré : il n'indique pas une forte population; mais on doit observer qu'alors la population était très-inégalement répartie sur toute la surface de l'empire. Les provinces du midi et de l'ouest étaient bien moins peuplées que celles du centre et de l'est; celles-ci, traversées par de grands fleuves ou situées le long de la mer, offraient bien plus de ressources au développement de la civilisation.

La destruction de l'empire des Han fut suivie de la division de la Chine en trois royaumes. En 220 les Ouey tenaient le nord, les *Ou* le midi. Les descendants des Han occupaient les pays de l'ouest désignés par le nom de *Chu* et de *Pa*. Ces trois royaumes étaient en guerre perpétuelle.

Ma-touan-lin, en rapprochant des recensements opérés dans ces trois royaumes, établit un compte

général pour toute la Chine de la population recensée vers cette époque :

ÉPOQUES des recensements.	NOMS des royaumes.	FAMILLES.	INDIVIDUS.
220	Ouey.	663,000	4,432,881
220	Chu.	200,000	900,000
240	Ou.	520,000	2,300,000
		1,363,000	7,632,881

Ces nombres comprennent les hommes et les femmes; du moins cette indication est donnée dans le texte pour le dénombrement du royaume de Ou.

En 263 le royaume de Chu fut conquis par les Ouey. A cette époque, ce royaume comptait : familles, 180,000; individus, 940,000. Les Ouey avaient, en 240, gagné sur les Ou 133,000 familles. En joignant ces deux nombres de familles au nombre indiqué plus haut pour le royaume de Ouey, on a un total de 976,000 familles. Un dénombrement fait en 263 par les Ouey donne : familles, 943,423; individus, 5,372,891 ; ce qui fait une sorte de vérification.

Un autre dénombrement fut fait dans le royaume de Ou, quelque temps avant l'année 277 où il fut conquis par les Ouey. Ce dénombrement porte :

familles, 530,000; individus mâles et femelles, 2,300,000.

En prenant entre ces deux époques 263 et 277, le terme moyen 270, la population recensée dans la Chine serait, vers cette époque, représentée par : familles, 1,470,000; individus, 7,700,000.

Si l'on admet que les dénombrements ne comprenaient ici, comme sous les Han, que les individus entre sept et cinquante-six ans, le chiffre total de la population libre de la Chine, entre 220 et 240, serait de 10,550,000 individus, et, vers l'an 270, de 10,700,000 individus.

Que l'on prenne ces chiffres ou ceux de Ma-touan-lin, il n'en est pas moins évident que la population de la Chine a diminué d'une quantité énorme depuis les dénombrements des années 145, 146, 155, jusqu'aux années 220, 230. Dans un espace de 70 ans environ, le chiffre du recensement s'est réduit à moins du sixième.

Quelle fut la cause de cette réduction si rapide? Vers l'an 170 une maladie épidémique ravagea l'empire dans toute son étendue. A la suite de cette désolation générale, une partie de la population quitta les villes et ne vécut que de rapines. Sous la conduite d'un charlatan, des hordes immenses de brigands, surnommés les *bonnets jaunes*, dévastèrent, pendant près de trente ans, une grande partie de la Chine. Les empereurs ne purent les réprimer; leur autorité fut méprisée; de tous côtés s'élevèrent des révoltes. Au milieu de cette confusion, on ne put

cultiver la terre, et de là une famine presque générale. « Les champs étaient couverts d'ossements, « dit Ma-touan-lin, on exterminait beaucoup de « peuple. » La population était tellement réduite que *Suen-kien*, qui occupait le midi, alla enlever les habitants des îles voisines du continent, et s'en servit pour repeupler son royaume (kh. 11, p. 22). Il faut se rappeler toutefois que la population représentée par les nombres donnés plus haut n'est que la population qui payait l'impôt.

En 278 les Ouey réunirent toute la Chine et fondèrent la dynastie des Tçin.

Tçin-wou-ty, premier empereur de cette dynastie, divisa le peuple imposable, hommes et femmes, *nan niu*, en trois classes :

1re classe.	*Tching-ting*,	contribuables complets, de 16 à 60 ans.
2e	*Tse-ting*,	seconds contribuables, de 13 à 15, et de 61 à 65 ans.
3e	*Lao-siao*	les vieillards, depuis 66 ans. les enfants, jusqu'à 12 ans.

Ces derniers ne servaient pas, *pou-sse*, ou n'étaient pas passibles de l'impôt de capitation. D'après les considérations que j'ai développées plus haut, ils n'entraient pas dans le recensement, tel que le présentent les registres.

Tçin-wou-ty fit un recensement en 280. Il trouva : familles, 2,459,804; individus, 16,163,863. En admettant que ce dernier nombre ne représente que la portion de la population libre comprise

entre douze et soixante-six ans, le chiffre de cette population totale serait de 23,180,000.

Ces nombres sont très-considérables par comparaison à ceux que j'ai calculés, en ajoutant ensemble les dénombrements partiels exécutés vers 263 et 277. Les guerres intérieures ne cessèrent que vers 278 après la chute du royaume de Ou, et, peu après cette époque, la population libre se trouve double de ce qu'elle devait être approximativement vers l'an 270 ou dix ans auparavant.

Cette anomalie apparente peut s'expliquer d'une manière facile. Les Ouey qui conquirent les deux autres royaumes réduisirent d'abord une grande quantité de peuple en esclavage, et ce peuple esclave n'était pas recensé. Peu de temps après, une partie de ces esclaves dut être affranchie et comptée dans le dénombrement, dont le chiffre s'éleva immédiatement par cette addition. D'un autre côté, dans les temps de guerres, beaucoup de familles s'enfuyaient à l'étranger, et celles qui restaient devaient chercher, autant que possible, à se dérober à la taxe. Au retour de la paix, comme en 280, les familles qui s'étaient enfuies revinrent, et on eut la possibilité de faire un dénombrement réel de la population imposable.

Après Tçin-wou-ty, les troubles recommencent; plusieurs principautés indépendantes s'élèvent : l'histoire de la dynastie de Tçin qui régna jusqu'en 419 ne présente qu'une longue suite de désordres et de guerres intérieures.

D'après le texte, les charges du peuple devinrent excessives : nominalement, il n'y eut plus qu'un seul impôt au lieu des deux perçus par les Han; mais il fut augmenté successivement; il s'éleva à trente et cinquante boisseaux de riz (360 et 600 livres) que dut payer tout individu mâle, contribuable de seize à soixante ans. Sous les Soung, en 430, ce même impôt fut porté à 600 boisseaux par individu mâle de seize à cinquante ans. De là résulta une grande misère, et une diminution singulière dans la population (kh. 10, p. 15), comme on a vu, de nos jours, la population de l'Égypte réduite au tiers, en moins de vingt ans, par les exactions de Mehemet-Ali.

A cette époque, en Chine, un homme imposé représentait réellement plusieurs individus, et de plus beaucoup de familles échappaient au recensement. Depuis que la guerre avait repoussé, en 373, les Tçin au delà du Kiang, un grand nombre d'hommes des dernières classes s'étaient attachés à ceux des classes supérieures, comme serviteurs ou comme fermiers de leurs champs, et ces individus n'étaient soumis ni au recensement, ni à aucune charge envers l'état. On voit dans la partie du onzième khiven consacrée aux esclaves et serfs, que les familles du premier rang avaient jusqu'à quarante familles attachées à elles sous le nom de *tien-ke* (*cultivateurs étrangers*). Les familles de deuxième rang en avaient trente-cinq, et ainsi de suite en diminuant cinq familles par chaque rang; en 382, on

comptait par estimation 58,000 de ces familles protégées (kh. 10, p. 15). Ainsi les dénombrements opérés sous ce mode de division du peuple étaient tout à fait incomplets, et ils ne peuvent donner une idée de la population de l'empire.

Du temps des Song, la Chine était divisée en deux empires, celui du midi et celui du nord. L'empire du nord comprenait le Tchy-ly, le Chensy, le Chan-sy, une partie du Sse-tchuen. Il était partagé en plusieurs principautés dont les chefs étaient plutôt Tartares que Chinois. L'empire du midi comprenait les autres provinces et formait à peu près les $\frac{2}{3}$ de la surface totale de la Chine. Dans cet empire du midi régnait la dynastie impériale. En 464, sous Song-hiao-wouti, un dénombrement de l'empire du midi présente : familles, 906,870; individus, 4,685,501. Sous les Tchin, successeurs des Song, vers 567, on comptait 600,000 familles; ces Tchin n'avaient plus guère que la moitié de la Chine. Je ne fais que rapporter ces nombres, pour constater seulement que le mode de classement de la population était totalement changé.

L'empire du nord présente une population plus nombreuse, ce qui tient à ce que le système des serfs n'y avait pas reçu la même extension qu'au midi. En 520, sous les Ouey qui avaient presque tout le nord, on comptait 3,375,368 familles; en 560, sous les Pe-tsy qui leur succédèrent, on en comptait 3,032,528; en 580, sous une dynastie suivante, appelée *Tcheou*, on en comptait 3,590,000;

à ce dernier nombre correspondaient 9,000,000 d'individus. Pour avoir des nombres moins inexacts, il faut passer à l'avénement de la dynastie des Souy qui, en 589, réunirent toute la Chine sous leur domination.

(*La fin à un autre cahier.*)

NOTE

Sur l'identité des cycles arabes, indiens et chinois, appliqués aux jours, aux années et aux ères diverses.

Dans la relation de l'ambassade en Chine de lord Macartney, on trouve ce passage remarquable de sir Georges Staunton le père, auteur de cette relation :

« Ce qui montrerait d'anciennes communications « de l'Inde à la Chine, c'est l'année solaire qui, en « Chine comme dans l'Inde, commence au solstice « d'hiver, et le cycle de soixante qu'on emploie en « Chine comme dans l'Inde et à Siam. »

Si le savant auteur de ce voyage avait poussé plus loin la comparaison de ces cycles chez les deux peuples, il n'aurait pas été peu surpris de remarquer que non-seulement les Indiens et les Chinois ont le même cycle de soixante ans; mais encore que la célèbre ère *Samvat* ou *Sombat* des Indous commence précisément avec la première année du cycle

chinois, qui se renouvelait, on le sait, en l'an 57 avant J. C.

Page XXXIX, tome II du Recueil de *Bernouilly*, *Anquetil* nous dit, en effet : « BEKERMADJIT, rajah d'OU-« DJEIN, régna trois ans après avoir vaincu et tué « SAKVANT GARHI, rajah des monts *Kamaouns*, et cette « victoire forme une ère célèbre qui commence en « l'an 57 avant J. C. pour certains auteurs; tandis « que, dans les livres persans, on commence cette ère « seulement à la mort du rajah BEKERMADJIT, c'est-« à-dire en l'an 54 avant J. C. »

C'est cette dernière manière de compter qui est suivie par les *Marattes;* car Anquetil, dans son *Voyage aux Indes*, qui forme l'introduction de son savant ouvrage sur le *Zend-Avesta*, nous dit que la première année du cycle *maratte* et *canarin* de soixante ans tombait en l'an 1687 de J. C.; et la première année du cycle chinois, année 甲子 *kia-tse*, tombant en 1684, on voit une différence de trois ans entre ces deux cycles, et l'on en conclut, en remontant, que l'an 54 avant J. C. commençait le cycle *maratte* de soixante ans, cycle dont Anquetil nous donne la série des noms pour les soixante années.

Cette année 54 avait pour nom *Probhava*, nom dont nous ignorons la signification, et l'année 57, la première de l'ère *Sombat* des Indiens, avait pour nom *maratte*, *Raktakschi*, nom dont la signification nous est également inconnue, mais qui répond au

nom 甲子 *kia-tse* de la première année du cycle chinois; tandis que Probhava répond à l'année 丁卯 *ting-mao* des Chinois, c'est-à-dire à la quatrième du cycle de soixante.

Or, dans le cycle des douze heures chinoises ici combiné avec le cycle de dix jours pour produire les noms du cycle complexe et artificiel de soixante jours et soixante ans (voyez *Histoire des Huns*, Deguignes, introduct., la table de ces cycles); si l'heure 子 *tse*, est la première heure, celle de minuit, ou le premier jour, le premier an des cycles de soixante jours et de soixante ans; 丁 *ting* est la quatrième heure, celle du lever du soleil, de cinq à sept du matin, et le quatrième jour, le quatrième an des cycles de soixante.

On conçoit donc que les peuples qui ont commencé leur journée et leur année à minuit, et au solstice d'hiver, aient pris, comme les Chinois, 子 *tse* et 甲子 *kia-tse*, pour leur premier caractère cyclique des jours et des ans, commençant à minuit; tandis que ceux qui, comme les *Assyriens* et les *anciens Hébreux*, commençaient le jour au lever du soleil, aussi bien que leur année à l'équinoxe du printemps, aient pris l'heure 卯 *mao*, celle du lever du soleil, et le jour et l'an 丁卯 *ting-mao*, pour le premier de leurs cycles, c'est-à-dire, aient commencé leurs cycles perpétuels de soixante jours,

trois jours plus tard, et leurs cycles perpétuels de trente et de soixante ans, trois ans plus tard.

Ainsi donc se trouvent expliquées les deux origines, admises par divers auteurs, de l'ère *Sombat*, soit en 57 avant J. C., qui est le renouvellement même du cycle chinois, soit en 54 avant J. C., qui répond à *Probhava* ou à l'an premier des cycles de soixante ans des Marattes, c'est-à-dire trois ans après le renouvellement du cycle chinois.

Ces résultats nous semblaient déjà d'une assez haute importance pour les faire remarquer et les publier, puisqu'ils lient d'une manière positive et claire les cycles usités en Chine, à ceux qui s'emploient également dans l'Inde, même en ce jour.

Mais un passage jusqu'ici inexpliqué d'un ouvrage chinois traduit par le savant jésuite, le Père Amyot, nous a donné encore un résultat bien plus général.

Tome XIV, page 25 des *Mémoires in-4° concernant les Chinois*, l'auteur chinois, décrivant les peuples étrangers à la Chine, et notamment le royaume de 天方 *Tien-fang* ou la CONTRÉE CÉLESTE, royaume qu'on nomme aussi 默克 *me-khe*, ou pays de la Mecque, dit : « Ce peuple a le calendrier des « autres peuples 回回 *hoey-hoey*, c'est-à-dire des « Musulmans, et ce calendrier diffère du nôtre « (c'est-à-dire de celui de la Chine) de trois jours. »

Il est donc évident que l'auteur chinois admettait chez les anciens Musulmans ou peuples nommés

回回 *hoey-hoey*, un cycle de soixante jours, et sans doute aussi un cycle de soixante ans; et en effet M. *Champollion* a retrouvé ce cycle dédoublé (c'est-à-dire un cycle de trente ans) en usage chez les anciens Égyptiens, d'où il a pu passer à la Mecque et en Arabie aussi bien que dans les îles de l'archipel indien, civilisées spécialement par des Arabes musulmans ou des peuples 回回 *hoey-hoey;* et sir Stamfort Raffles nous développe le cycle de trente ans des Javanais, cycle qui n'est qu'un dédoublement, nous le répétons, de celui de soixante ans des Indous, et qui répond aux révolutions de Saturne, supposées de trente ans exactement, et admises par les anciens Arabes, comme on le voit dans *Albumasar*, cité par Anquetil, p. xvj, t. II, du Recueil de Bernouilly.

Les doubles révolutions de Saturne ou les cycles de soixante ans existaient donc autrefois en Égypte et à la Mecque, comme dans les Indes et dans les îles de l'Archipel, et les cycles de trente et de soixante jours y existaient également, puisque ce n'est que par eux que l'on peut expliquer l'usage incommode et longtemps maintenu, d'une année vague de trois cent soixante jours ou de six fois soixante jours, année admise par tous les auteurs chez les anciens Égyptiens.

C'étaient ces périodes de soixante jours, comptées avec soin pendant des siècles, qui avaient permis, en divisant leur somme totale de jours par le nombre

des années écoulées entre deux équinoxes pareils ou entre deux solstices calculés même fort grossièrement et à peu près, d'avoir avec une grande précision la longueur exacte de l'année solaire, et de l'avoir à quelques centièmes ou à quelques millièmes d'année près, au bout de cent ans ou de mille ans.

Nous avons déjà indiqué ailleurs[1] cet avantage précieux des cycles; mais ici nous devons insister sur ces trois jours, et sans doute ces trois ans de différence entre les commencements des cycles de jours et d'années des Musulmans anciens ou 回回 *hoey-hoey,* et des peuples de la Chine.

Ceux de la Mecque commençaient donc, comme le font encore les Marattes, au jour 丁卯 *ting-mao,* ou *Probhava* des Marattes, c'est-à-dire avec le quatrième jour du cycle et la quatrième heure 卯 *mao,* celle du lever du soleil; tandis que les Chinois et les Indiens, suivant l'ère *Sombat* ordinaire, commençaient au jour 甲子 *kia-tse,* le premier du cycle, et avec l'heure de minuit ou l'heure 子 *tse.*

Il y avait donc réellement *trois jours, trois heures* et *trois ans* de différence dans les origines de leurs cycles; *mais ces cycles étaient les mêmes et embrassaient l'Inde et la Chine, l'Égypte et l'Arabie :* consé-

[1] Voir notre mémoire sur le zodiaque de Dendérah, publié en 1821 et 1822; et nos Illustrations astronomiques, qui sont sous presse, et qui seront accompagnées d'un atlas étendu.

quence importante et que nous avons voulu signaler ici pour en déduire *que la Chaldée et la Babylonie* où (nous dit *Hérodote*) les Grecs étaient venus puiser la connaissance du pôle, du gnomon et du cycle des douze heures, ont été la seule source de l'astronomie, et des arts et des sciences de tous les peuples : ces douze heures babyloniennes étant évidemment les douze *grands Hésars* des anciens Persans, *hésars* ou heures dont nous entretient *Anquetil*, et qui sont la base primitive du cycle de douze heures encore usité en Chine et dans le Japon; et les Sares, Sosos, etc. etc, ou périodes de soixante jours, soixante ans et six cents ans des Babyloniens, n'étant autre chose que les périodes de même durée, encore usitées en ce jour aux Indes et à la Chine.

Chevalier DE PARAVEY.

NOTICE

Sur le royaume de SSE-TSEU ou *des Lions*, c'est-à-dire de CEYLAN, traduite du chinois.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

La notice suivante est tirée du grand ouvrage de Ma-touan-lin, intitulé *Wen-hien-thoung-khao*, ou *Recherches approfondies des anciens Monuments* (liv. CCCXXXVIII, fol. 26), dont la préface, traduite en abrégé, a été publiée dans ce Journal (juillet et août 1832). On connaît les nombreux extraits que

M. Rémusat a faits de cet ouvrage, pour éclaircir plusieurs questions importantes concernant l'histoire et la géographie de l'Asie centrale. La tâche qu'il avait entreprise de traduire toute la partie historique de la Bibliothèque de Ma-touan-lin, qui décrit les peuples étrangers [1], n'ayant pu malheureusement être remplie, la connaissance de l'Asie centrale et occidentale est restée bien imparfaite, et elle le sera toujours tant que l'on n'aura pas traduit entièrement cette partie, qui est un complément nécessaire à toutes les géographies et à toutes les histoires.

G. PAUTHIER.

師子國

Le *royaume des Lions* [2] a été connu du temps des *Tçin* orientaux (de 317 à 420 de notre ère). C'est

[1] Depuis que ceci a été écrit nous avons eu connaissance d'une autre Notice chinoise sur Ceylan plus étendue et moins incomplète que celle de Ma-touan-lin. Elle se trouve dans la grande Collection chinoise intitulée *Kou-kin-thou-chou*, section *Pian-i-tian;* on peut voir les extraits que M. Landresse a dû en donner dans ses Notes sur le *Foĕ-koue-ki;* c'est aussi de cette grande collection que nous avons traduit la *Notice critique et historique sur l'Inde*, qui paraîtra dans les prochains numéros de ce Journal.

[2] C'est la traduction du nom sanskrit et pâli de l'île de CEYLAN : सिंहल *Sinhala*, séjour des lions, ou सिंहलाद्वीप *Sinhalâdvîpa*, île des lions, d'où se sont formées les différentes altérations subséquentes, comme : *Sielendiba*, chez Cosmas, *Serendives* (habitants de Ceylan), chez Ammien-Marcellin, et *Serandîb*, chez les écrivains arabes. Le premier caractère chinois, 師 *Sse*, devrait être écrit avec le radical 犭 *Chien*, pour signifier *lion*, seul ou avec le caractère 子 *tseu;* mais Ma-touan-lin l'emploie toujours ainsi dans cette acception. S'il pouvait rester quelques doutes sur la signification du titre

un royaume qui n'est pas éloigné du *Thien-tchou* (ou de l'Inde); il est situé au milieu de la mer occidentale; son étendue, du nord au sud, est d'environ deux mille *li* (ou deux cents lieues de vingt-cinq au degré[1]). Il produit un grand nombre de choses rares et précieuses, qui procurent beaucoup de profits à ses habitants. Il n'y a aucune différence entre l'hiver et l'été; on y sème les cinq sortes de grains, sans avoir besoin de se conformer à des saisons prescrites et limitées. Ce royaume n'était pas anciennement habité par des êtres humains; il n'y avait que des démons et des génies (ou des esprits en général); des dragons ou grands serpents y faisaient leur séjour[2]. Les marchands des autres royaumes entretenaient avec eux un commerce d'échange, sans jamais voir leur figure. Il n'y avait que les choses précieuses, rares et brillantes (comme les perles, les diamants, etc.), qu'ils pouvaient donner pour prix des marchandises qu'on leur livrait. Les marchands les recevaient pour la valeur de leurs articles de commerce.

chinois ci-dessus, ils se trouveraient levés par l'emploi que d'autres écrivains chinois ont fait de la même dénomination. La grande Encyclopédie littéraire intitulée *Youan-kian-loui-han* (l. CCXXXVIII, f. 19), dans la reproduction qui y est faite de cette notice, écrit le caractère 獅 avec la clef 94e 犭.

[1] Cette étendue du nord au sud serait exagérée, si l'on suivait la réduction ordinaire du *li* chinois actuel qui a varié sous différentes dynasties.

[2] Ces traditions mythologiques sont conformes à celles que l'on connaît sur Ceylan, d'après des sources complétement différentes. Les serpents abondent encore dans cette île et causent souvent de grandes frayeurs aux habitants.

Les habitants des autres royaumes entendirent parler des délices de cette terre; c'est pourquoi ils résolurent de l'attaquer. Il y en eut qui cessèrent toute relation avec l'île, et, parfaitement d'accord avec de grands royaumes, ils purent en chasser les esprits ou génies, et les lions. C'est de là que lui est venu le nom d'*île des Lions*.

Les mœurs et coutumes (de ce royaume) étaient les mêmes que celles des *Po-lo-men* (ou *Brâhmanes*), et les habitants ne suivaient point les lois de *Fo* (ou *Bouddha*). Ce fut dans les années *i hi* de *Ngan-ti*[1] (vers 400 de notre ère) que des ambassadeurs vinrent, pour la première fois, offrir une statue de *Fo*, en pierre de *yu*, haute de quatre pieds deux dixièmes, et peinte de cinq couleurs différentes. Sa forme était à peine ébauchée et n'approchait pas de l'œuvre d'un artiste. Elle fut placée, pendant les deux dynasties *Tçin* et *Soung*, dans la salle des magistrats du *Kang-wa* (ou des briques fortunées).

La cinquième des années *youan kia* de *Wen-ti*, des *Soung* (428 de notre ère), le roi de ce royaume, nommé *Tcha-tcha mo-ho-nân*[2], envoya un ambassadeur

[1] Cet empereur, l'avant-dernier de la dynastie de Tçin, a régné de 397 à 418 de notre ère. Les années *I-hi*, clarté juste, comptent de 405 à 419 exclusivement.

[2] C'est très-certainement le *Râdja-Manam* ou *Manam-Râdja* (roi *Manam*), qui régna de 422 à 427 de notre ère, selon le *Râdjavali* ou *Histoire des rois de Ceylan*, dont la chronologie a été systématisée avec beaucoup de pénétration et de savoir par les auteurs de l'*Essai sur le Pâli*; la transcription chinoise est aussi fidèle que possible. Cette concordance dans la chronologie du *Râdjavali* (dont on doit la connaissance au zèle éclairé de Sir A. Johnston) avec l'his-

offrir des tributs. La première des années *ta thoung* de *Wou-ti*, de la dynastie *Liang* (l'année 529 de notre ère), des rois postérieurs, nommés *Kia-ye*, *Kia-lo-ho-li-ye*, envoyèrent des ambassadeurs offrir des tributs.

La troisième des années *thsoung-tchang* des *Thang* (670 de J. C.), un ambassadeur du même royaume apporta des tributs. Dans le commencement des années *thien pao* (742 de notre ère), *Chi-lo-chou-kia* envoya, pour la seconde fois, un ambassadeur apporter des tributs consistant en parures de grosses perles fines, en colliers précieux d'or, en dents d'éléphant, et en fine laine blanche.

ANALECTES.

LES DEUX CANARDS.

یکی جفت بطی در عاشق طاق
که مثل او ندیدهٔ چشم افاق [1]
درون منزل می خانهٔ داشت
دل بلبل پروانهٔ داشت

toire chinoise nous semble de la plus haute importance pour établir des bases solides de certitude dans l'histoire orientale; car un pareil contrôle doit avoir cette valeur.

[1] Le mètre de ces vers est le هزج. Chaque hémistiche se compose de deux مفاعيلن suivis de مفاعي ou مفاعيل.

بهم پیوسته با خود رام بودند
گهی بر در گهی بر بام بودند
دمی دوری زیکدیگر ندیده
ورقهای دل ابتر ندیده
دل هریك بهم کرم نظر بود
پر پرواز شان بی بال و پر بود
بالفت رام گاه آب و دانه
نشسته روز و شب در آشیانه
قضارا از قضای آسمانی
که می آید بلای ناگهانی
جدائی درمیان هر دو افتاد
متاع صبر و راحت داد بر باد
بط ماده بجای کرد پرواز
بط نر از پیش بر داشت آواز
بط ماده بدست ناکس افتاد
بدام آورد ناکس همچو صیاد
بط نر هرطرف فریاد بر داشت
شکسته دل شکسته بال و پر داشت
بجانها نالهٔ او دلنشین بود
گهی بر آسمان که بر زمین بود

نماند از صبر و تسکین در دل آثار
ز آب و دانه شد محروم یکبار
فتاده آتش دل در تن او
نظر حیران چشم روشن او
نظر حیران و دل پر سوز کردید
دل از اندوه غم اندوز کردید
نه شب راحت نه اندر روز آرام
شکسته بال او شد بر تنفس دام
بپای خود دویدی هر طرف مست
چه سازد مرغ خود چون بال بشکست
چو دید این بنده حال او پریشان
زبان دل شد از احوال پرسان
مقابل آمده بر پای استاد
بسویم دید و انکه کرد فریاد
بفریادش دل من ناله بر داشت
که در دل ناله اش تخم اثر کاشت
زچشم من بحالش اشك تر ریخت
زبس کز دیده اش خون جکر ریخت
دلم از حال او بی تاب کردید
درون دیدهٔ من آب کردید

بط دیگر طلب کردم زبازار
که با این بط شود او مونس و یار
بآن بط خاطرش میلی نفرمود
دمی از شورش هجران نیاسود
بصحرایش فرستادم زخانه
که محنت میکشد در آشیانه
بط چندی باو همراه کردم
نگهبان‌را از ان آگاه کردم
زشور عشق ازان بطها رمیدی
به تنهائی دل خودرا کشیدی
بآب و دانه اش میلی نبوده
که مجنون بوده و لیلی نبوده
پریشان زنده بود چند ماهی
که ضعف دل بستش دریافت راهی
براه آرزو از پا در افتاد
دلش در عشق جانرا داد برباد
زحالش واقفان گشتند حیران
بدرد او برآوردند افغان
چو عشق اندر دل هر کس اثر کرد
زخود و زهر دو عالم بیخبر کرد

خداوندا نکه دار از جدائی
نکه داری بحق آشنائی
جدائی را کجا باشد بدل تاب
کزو دل خسته کردد چشم پر آب
مبادا کس جدا از همدم دل
که کم باشد بعالم محرم دل

Traduction.

Deux canards qui s'aimaient d'un amour sans pareil (non, jamais on n'avait vu un couple aussi uni) avaient leur demeure dans ma maison. Tendres étaient leurs cœurs comme celui du rossignol, et légères et brillantes étaient leurs ailes comme celles du papillon. Toujours ensemble et soumis à la volonté l'un de l'autre, tantôt ils se posaient sur la porte de ma maison et tantôt sur le toit. Ils ne se quittaient pas un instant, et leur tendresse mutuelle n'avait reçu aucun échec. Brûlants du même amour, lorsqu'ils volaient ils semblaient ne former qu'un même vol. Ils mangeaient et buvaient ensemble, reposaient la nuit et le jour dans le même nid. Tout à coup, par un décret parti du ciel (fléau inattendu!), la séparation vint tomber au milieu d'eux et jeter aux vents leur repos et leur joie. La femelle du canard prend son vol vers un toit éloigné, et lui d'appeler aussitôt de ses cris sa douce compagne. Hélas! celle-ci était déjà tombée dans le piége

que lui avait tendu un homme au cœur dur, qui la guettait comme fait le chasseur. Le canard remplit de ses cris tous les lieux d'alentour; son cœur était déchiré, ses ailes et ses plumes étaient en désordre. Il perdit la patience et le repos, et n'eut plus de goût ni pour l'eau, ni pour le grain. Bientôt son corps se ressentit des feux qui consumaient son cœur; son œil, naguère brillant d'amour et de joie, devint morne et abattu. L'œil morne, le cœur brûlé de feux, il rassembla en lui toutes les douleurs. Le jour et la nuit, plus de joie ni de repos pour lui. Son aile brisée lui devint un piége; ses pattes seules lui étaient de quelque usage, et il courait çà et là comme s'il était ivre. Un pauvre oiseau dont les plumes sont brisées peut-il faire autre chose? Lorsque j'eus vu son état déplorable, je lui demandai, le cœur ému, ce qu'il éprouvait; alors, s'arrêtant devant moi, il fixa sur moi ses regards et poussa un cri lamentable: ce cri fit impression sur mon cœur, et je lui répondis par un gémissement. Tout ce qu'endurait ce pauvre oiseau me perçait l'âme; je ne pus y tenir plus longtemps; des larmes roulèrent sous mes paupières. Je courus au marché lui chercher une autre compagne, il ne prit aucun goût pour elle; le souvenir de sa bien-aimée absente ne lui donnait aucun repos. Je pris le parti de l'envoyer dans la plaine, loin de ma maison où il endurait tant de maux; je lui associai quelques oiseaux de son espèce, et avertis quelqu'un de l'observer attentivement. Tourmenté sans cesse par sa passion, il fuyait ses

camarades pour se retirer dans la solitude de son cœur. L'eau et le grain lui étaient devenus insipides. Éperdu, hors de lui, il ressemblait à Medjnoun privé de sa chère Leïla. Il passa quelques mois dans le trouble et l'affliction. Enfin la maladie de son cœur pénètre jusqu'à son corps et le consume par degrés; il tombe dans le chemin des brûlants désirs, et livre aux vents sa vie infortunée. Ceux qui furent témoins de sa triste fin demeurèrent interdits et poussèrent un gémissement.

Lorsqu'un cœur a senti l'impression de l'amour, il oublie et lui-même, et le monde présent, et le monde futur. Grand Dieu! préserve des douleurs de la séparation l'être qui respecte les droits de l'amitié. Comment aurait-il la force de supporter l'absence, celui qui a le cœur brisé et les yeux remplis de larmes? A Dieu ne plaise que, de deux êtres qui s'aiment, l'un se sépare jamais de l'autre; car le délaissé, qui brûle d'un égal amour, se trouvera seul dans le monde [1].

G. de L.

[1] Cette composition a de la ressemblance avec la fable des deux Pigeons, qui est sans doute d'origine indienne. Voyez dans l'*Anvari Sohaïli* (page 14 *verso*) la fable des deux Colombes, qu'Hoseïn Vaëz a écrite avec l'élégance et le charme qu'il a su répandre dans presque tout son livre, l'un des plus agréables, sans contredit, de la langue persane.

SPIRITUELLE RÉPONSE D'UN AVEUGLE[1].

اندهیری رات مین ایك اندها هاتهه مین چراغ اور
سر پر گهڑا لیۓ بازار مین چلا جاتا تها ایك شخص نی
اس سی پوچها سن تو ای بی وقوف تیری نزدیك رات دن
برابر هے تجهی دیی سی کیا فایده بولا یهه دیا میری واسطی
نهین بلکه تمهاری لیۓ هے کیونکه اندهیری رات مین
کهین میری گهڑی کو نه توڑ ڈالو ،

Traduction.

Dans une nuit obscure, un aveugle traversait le marché une lanterne à la main et une cruche sur la tête. Quelqu'un lui dit : « Écoute donc, imbécile; « pour toi le jour et la nuit sont pareils : de quelle « utilité t'est donc cette lanterne?—Cette lanterne, « lui répondit-il, n'est pas pour moi, mais pour vous, « afin que dans l'obscurité vous ne brisiez pas par « hasard mon pot. »

LA CRUAUTÉ ENVERS LES ANIMAUX EST L'INDICE D'UN MAUVAIS CŒUR.

ایك شخص نی کتّی سی پوچها که تو رستی مین کیون
پڑا رهتا هے بولا سکه نیك و بد کی پهچاننیکی واسطی

[1] La même histoire est rapportée dans le Behâristan de Jami. Voyez-en la traduction par M. G. de Lagrange dans le Journal asiatique (1re série), tome VI, page 264.

اسنے کہا تو کیونکر معلوم کرتا هے بولا جو بهلا هے سو
مجهی کچهه نهین کهتا اور جو برا هے تو ٹهوکر مارتا هے ،

Traduction.

Quelqu'un dit à un chien : « Pourquoi restes-tu « couché au milieu du chemin? » Il répondit : « Pour « distinguer les bons des méchants.—Eh! comment « les reconnais-tu? lui dit-on. » Il répliqua : « Celui « qui est bon ne me fait rien; mais celui qui est « méchant me donne un coup de pied. »

G. T.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 8 avril 1836.

On lit une lettre du Râdja Kali Krichna Bahadour par laquelle il adresse à la Société un ouvrage intitulé *Majma ul-Lat'aif*, 1 vol. in-12. Les remercîments de la Société seront adressés au Râdja Kali Krichna Bahadour.

M. Brosset annonce au Conseil qu'il est prêt à lire à la séance générale de la Société un morceau intitulé : *Voyage d'un Dominicain arménien en Europe.*

Le conseil arrête que la séance générale annuelle de la Société aura lieu le lundi 2 mai 1836.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Séance du 8 avril 1836.

Par l'auteur. *A Collection of Pleasantries, or fables and stories, translated from english and persian, into urdu* by Kaly-Krishna-Bahadour, in-12. Calcutta, 1835.

Par l'auteur. *Le Collier d'or*, traduction nouvelle de l'arabe par Fleischer. Leipsic, 1835.

Par la société. *Catalogue de la Librairie orientale de la Société asiatique de Calcutta*. in-8°.

Par les éditeurs et rédacteurs. Le numéro de février du *Bulletin de la Société de Géographie*. La suite des numéros du *Moniteur algérien*, du *Moniteur ottoman* en turc et en français.

Nous reproduisons d'après le Journal de Smyrne (numéro du 2 Janvier 1836) une courte notice, communiquée à ce journal par M. Texier, sur quelques découvertes ultérieures des villes et monuments anciens dans l'Asie mineure.

Il existe aux environs de Smyrne, sur le penchant du mont Sipylus, des ruines fort étendues qui sont rarement visitées par les voyageurs. La ville qui occupait ces lieux fut cependant gouvernée par un des rois les plus célèbres de l'antiquité. Ce roi était bisaïeul d'Agamemnon et père de Pélops; il vivait cent cinquante ans avant la guerre de Troie. Son tombeau, qui fut visité par Pausanias et auquel la tradition a conservé le nom de tombeau de Tantale, existe aujourd'hui presque en entier : ce monument, construit il y a plus de trois mille ans, est donc un des plus anciens ouvrages qui nous restent des hommes. La ville où régnait Tantale porta d'abord le nom de Tantalis; elle fut appelée ensuite Sipylus. Pélops, fils de Tantale, fut chassé de ses états par Hyllus, roi de Phrygie. Il se réfugia dans le Péloponèse et forma la souche de l'illustre famille des Pélopides.

Un violent tremblement de terre renversa une partie de la ville il y a deux mille ans; un lac se forma à la place, il existe encore aujourd'hui; mais la citadelle n'éprouva aucun dommage, et ces antiques ouvrages sont parvenus jusqu'à nous.

On voit sur le sommet de la montagne tous les murs des remparts presque entièrement conservés, un fossé taillé dans le roc, et la porte de l'acropolis qui conduisait sur l'esplanade où était situé le temple.

Au bas de la montagne de l'acropolis le plateau est couvert de ruines de murailles, et de distance en distance se trouvent de grands terrassements qui soutenaient la pente des rues de la ville. Toutes ces constructions sont en pierres de taille employées sans mortier ni ciment. Le tombeau de Tantale est du genre de ceux que les anciens appelaient *tumuli*. Il est revêtu d'un soubassement circulaire d'appareil pélasgique. Au centre est une grande chambre dans laquelle était déposé le corps du roi. Les voyageurs et les amis des arts devront de la reconnaissance à M. l'amiral Massieu de Clerval qui a fait dégager complétement la chambre sépulcrale de manière qu'on puisse l'examier dans toutes ses parties. C'est une salle de pierres de taille voûtée en ogive, mais dont toutes les assises sont placées horisontalement, la voûte n'étant pas connue à cette époque reculée.

Le tombeau de Tantale domine la Nécropolis de Sipylus, dans laquelle on reconnaît encore dix-neuf *tumuli* plus ou moins bien conservés, mais qui ont été ouverts et fouillés probablement par les Romains.

En comparant la position de ces ruines avec ce que disent les géographes et les historiens anciens, comme Strabon, Pausanias, Pline, etc., il est hors de doute que ces ruines appartiennent à la ville de Sipylus, c'est-à-dire à une des plus anciennes villes de l'Asie mineure.

Les journaux de l'Inde parlent d'un projet, conçu dernièrement par la cour de Nipal, qui serait une innovation importante dans les usages indiens. On dit que cette cour se propose d'envoyer un de ses plus habiles ministres en Angleterre dans le but d'étudier les mœurs, les lois, les institutions de ce pays, d'observer les progrès des sciences et des arts, et d'éclairer son gouvernement de la puissance de la Grande-Bretagne. Cette idée, inspirée par les conseils du résident anglais, M. Hodgson, pourra un jour faciliter aux Anglais, par la médiation de la cour de Nipal, de nouvelles relations avec la Chine, les communications de la cour de Pekin avec le Nipal étant très-fréquentes et établies depuis longtemps.

On sait qu'un Français, M. Dubois, s'occupant de travaux de géologie, après avoir visité plusieurs parties de l'empire Russe, fut envoyé par ce gouvernement dans le Caucase à l'effet de continuer ses explorations géologiques. Il résida pendant quelque temps à Tiflis, visita la Géorgie, l'Arménie septentrionale en poursuivant ses recherches scientifiques. Actuellement M. Dubois a terminé son voyage, et ses cartons se sont enrichis d'un grand nombre de dessins des places remarquables de la Géorgie, surtout du côté des Abkhazes, des ruines de la forteresse d'Ouphlis-Zikheh taillée dans le roc sur les bords du fleuve Kour. De nombreux dessins de monnaies, de costumes et autres monuments prouveraient que les objets d'antiquité n'étaient point étrangers au but du voyage de ce savant.

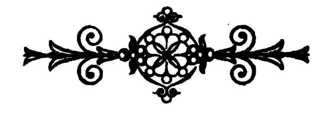
La Société asiatique de Londres, grâce à des relations étendues et importantes de ses membres, reçoit fréquemment des présents d'une grande valeur littéraire. A la séance du 5 décembre 1835, parmi les nombreux ouvrages publiés en Europe, on remarquait une donation de sir Brian Houghton

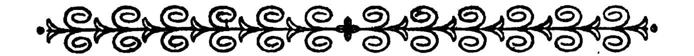
Hodgson, résident anglais à Catmandou dans le Nipal. Elle consiste en vingt-six volumes in-folio, formant un ouvrage original sur la philosophie et les cérémonies religieuses des Bouddhistes, en sanscrit. Dans une lettre qui accompagne ce précieux cadeau, M. Hodgson promet à la Société de réunir en peu de temps un nombre plus considérable d'ouvrages sanscrits qui serviront mieux que ceux qui sont écrits en tibétain ou mongol, à faire connaître l'histoire, la nature et l'étendue du culte bouddhique.

Deux nouveaux ouvrages sur l'Orient viennent de paraître à Londres. L'un est intitulé *Travels in Asia minor,* et a pour auteur le révérend F. V. J. Arundell. Le second, qui porte le titre de *A summer Ramble in Syria, with a Tartar Trip from Aleppo to Stamboul,* est de M. Vere Monro. Ces deux voyages sont ornés de planches et de cartes géographiques.

ERRATUM POUR LE CAHIER DE MARS.

Page 294, dernière ligne, au lieu de شغل بشفاعت, lisez شغل بشفاعت.





JOURNAL ASIATIQUE.

MAI 1836.

LETTRES

A M. A. W. de Schlegel, sur l'affinité des langues celtiques avec le sanscrit, par Adolphe Pictet.

SECONDE LETTRE.

Monsieur,

Dans ma première lettre j'ai examiné les rapports généraux du système phonique des langues celtiques avec le sanscrit. Dans cette comparaison je n'ai pu donner quelque développement qu'au parallèle des consonnes, et surtout des consonnes initiales, comme étant la partie en quelque sorte la plus solide, la plus palpable du système phonique. J'ai observé que les lois générales qui président aux modifications des consonnes et des voyelles jouent un rôle très-différent, en ce qu'elles se lient surtout au système gram-

matical des idiomes celtiques, tandis que l'euphonie est leur principal but en sanscrit. Une autre question que je n'ai point abordée, c'est de savoir si, à côté des principes encore vivants dans les langues celtiques, on ne trouverait pas quelques traces d'un système euphonique plus ancien et qui se rattacherait au sanscrit. Il en est réellement ainsi. Certaines anomalies dans la formation de quelques dérivés, dans la conjugaison de quelques verbes, restent inexplicables sans la comparaison avec le sanscrit, et se lient de la manière la plus évidente aux règles euphoniques de ce dernier. C'est ainsi que les modifications des voyelles par *gouna* et *vriddhi* ont laissé des traces assez nombreuses en celtique. Je me bornerai à en citer ici un exemple; j'aurai à y revenir en parlant de la conjugaison.

Je trouve en irlandais trois mots qui signifient *torrent, rivière;* ce sont *sruth, sroth* et *sreamh.* L'analogie de ces trois mots est manifeste et s'explique par leur commune liaison avec la racine sanscrite श्रु *s'ru* ou स्रु *sru*, fluere. Il serait plus difficile de se rendre compte de leurs différences, si nous n'avions pas en sanscrit les trois formes स्रुत *sruta* adj. (*-as-â-am*) fluens, स्रोत, n. *srôta*, torrents, et स्राव *srâva* m. fluxus, dont les deux dernières offrent la voyelle radicale modifiée par *gouna* et *vriddhi*. Le mot *sreamh* (prononcer *sreav*) offre de plus le changement de la diphtongue *âu* en *av* devant le suffixe *a*, qui toutefois a disparu en irlandais. Le même fait se repro-

duit dans le verbe *srabh*, diffundere, qui, pour le sens et la forme, est évidemment le causatif स्रावय् *srâvay*, de la racine स्रु *sru*. Le gallois, qui n'a aucune combinaison initiale de l'*s* avec d'autres consonnes, offre ce même verbe sous la forme de *rhavu*.

Les lois euphoniques qui régissent les consonnes en sanscrit dans la formation des mots ont également laissé des traces fréquentes, surtout dans le gaëlique. En voici un exemple qui prouvera en même temps le parallélisme vraiment remarquable que l'on observe souvent dans les dérivés d'une même racine. Je choisis le radical भिद् *b'id*, findere, dividere, vulnerare, que je retrouve d'abord exactement dans le verbe erse *bìd*, mordere, rodere. Les dérivés sanscrits comparables en celtique et où le *d* ne se modifie point, sont :

भिद् *b'id*, f. divisio.	Irl. *Bid*, f. sepimentum, sepes. Gall. *Bid*, f. id.
भिदक *b'idaka*, m. ensis.	Irl. *Bideog*, Gall. *Aidawg*, f. ensis.
भेद *b'êda*, m. divisio, diversitas (avec gouna).	Irl. *Beidhea*, m. actio assuendi pannos (avec gouna).

Devant le suffixe ति *ti*, le *d* se change en *t*.

भित्ति *b'itti*, f. rima.	Irl. *Bith*, f. vulnus.

Devant le suffixe न *na*, le *d* se change en *n*.

भिन्न *b'inna*, n. fractio, portio.	Irl. *Bèin*, f. separatio, disjunctio.

De la même racine vient encore भिदिर *b‘idira* n. *fulgur*, qui se retrouve, avec changement exceptionnel de *b‘* en *p* et de *d* en *th*, dans l'irlandais *peithir* f. un carreau de foudre.

Je dois m'arrêter à ces indications, afin de me réserver une place suffisante pour l'examen des formes grammaticales qui doivent me fournir les arguments les plus décisifs en faveur de ma thèse.

Vous avez pu voir, monsieur, par les exemples qui m'ont servi à établir les analogies phoniques, à quel point les radicaux se ressemblent de part et d'autre. Les racines celtiques sont, comme en sanscrit, monosyllabiques, et offrent également toutes les formes possibles, depuis une voyelle seule jusqu'à deux groupes de consonnes liées par une voyelle intermédiaire. Un grand nombre de ces racines sont tout à la fois des radicaux de verbes, des substantifs et des adjectifs. Ainsi l'irlandais-erse *cam* signifie également *curva* (deuxième personne de l'impératif), *curvus*, et *fraus*, *dolus*. Ceci est analogue aux noms sanscrits qui sont identiques à leurs radicaux. Toutefois dans la plupart des cas cette identité, dans les idiomes celtiques, ne provient que de la disparition des voyelles finales qui servaient à ces noms de suffixes caractéristiques. L'examen des formes de la déclinaison mettra ce fait hors de doute.

Une observation intéressante et que vous aurez pu faire déjà, monsieur, en parcourant les radicaux que j'ai comparés, c'est que le gaëlique a une propension particulière à ajouter une consonne, le

plus souvent une gutturale, aux racines sanscrites terminées par des voyelles. Ainsi गा *gâ*, दा *dâ*, धे *d'é*, धि *d'i*, भी *b'î*, वे *vê*, रा *râ*, etc., sont devenues respectivement *gabh*, *daigh*, *diugh*, *deach*, *bedhg*, *figh*, *rad*, etc. Si l'on réfléchit que l'influence du temps sur les langues s'exerce en général par des retranchements et bien rarement par des additions aux formes primitives, on pourra peut-être se demander si ces consonnes finales ont été perdues par le sanscrit ou ajoutées par le gaëlique, et quelle a été dans l'origine la vraie forme de ces racines. Une comparaison approfondie de toutes les langues de la famille sous ce rapport pourrait seule jeter quelque lumière sur cette question. Je ferai observer toutefois qu'un assez grand nombre de radicaux sanscrits terminés par des voyelles ont en même temps une autre forme avec une consonne finale. Ainsi on trouve इ *i*, इख् *ik'* et इग् *ig*, ire; दू *dû* et दुख् *duk'*, dolere; भी *bî* et भेष् *b'ésch* ou भ्यस् *b'yas*, timere; यु *yu* et युज् *yug'*, conjungere, etc. etc. Cela peut faire présumer que, dans certains cas du moins, le sanscrit a laissé tomber les consonnes désinentes par une propension naturelle à tout idiome qui se polit et s'adoucit.

Des racines se forment, en celtique comme en sanscrit, par des préfixes et des suffixes simples ou composés, les mots de toute espèce, verbes, substantifs, adjectifs, etc. Je reviendrai plus tard sur les analogies nombreuses que présentent ces moyens

de formation; seulement je ferai observer en passant, et sans entrer dans des développements que je me réserve de donner ailleurs, que très-souvent la même racine offre dans la série de ses dérivés un parallélisme remarquable en sanscrit et en celtique, tandis que d'autres fois le radical resté stérile d'un côté a produit de l'autre une nombreuse descendance. Ce même fait, observé convenablement dans toutes les branches de la famille, me semble devoir être un élément important pour l'appréciation de leur ancienneté relative.

J'arrive aux formes de la déclinaison. Ainsi que vous l'avez observé, monsieur, ces formes sont fort tronquées dans les langues celtiques; elles manquent même complétement dans la branche cymrique, qui se borne à distinguer par divers suffixes le pluriel du singulier. Le gaëlique n'a conservé de flexions qu'au génitif singulier, au nominatif et au datif pluriels. Les autres cas sont identiques à l'un des précédents ou s'indiquent par d'autres moyens, tels que la modification de la voyelle ou diphthongue radicale, la permutation de la consonne initiale, etc. Je laissserai de côté ces moyens secondaires pour ne m'attacher qu'aux flexions qui seules fournissent un point de comparaison avec le sanscrit.

Les langues celtiques n'ont que deux genres et deux nombres. Owen, dans sa grammaire galloise, admet bien en théorie un genre neutre; mais le fait est qu'à l'exception du pronom démonstratif, *hwn, hon, hyn,* hic, hæc, hoc, il n'y a aucune forme qui

indique le neutre d'une manière spéciale. Le cornique et le breton sont dans le même cas.

Je dois m'abstenir de rechercher ici comment se trouvent représentées en celtique les diverses classes de noms qui, en sanscrit, ont donné naissance aux divers modes de déclinaison. Je me bornerai aux remarques indispensables à ce sujet, en traitant de chaque cas en particulier.

Le suffixe caractéristique du nominatif singulier (en sanscrit स *s*) a complétement disparu, comme tel, des langues celtiques. Ce qui prouve toutefois qu'elles l'ont possédé anciennement, c'est qu'il existe encore dans un petit nombre de mots où il s'est, en quelque sorte, pétrifié, puisqu'il reste attaché au thème du nom dans les autres cas. Un exemple remarquable de ce fait se trouve dans le gaëlique *a'ros* m. domus, qui est la contraction d'une forme plus ancienne *eachrus*, que les vieux glossaires irlandais offrent encore. Ce mot n'est autre que le sanscrit आश्रय *âs'raya* m. domicilium (de la racine श्रि *s'rî*), au nominatif आश्रयस् *âs'rayas*. Il faut se souvenir que le श *s'*, se change régulièrement en *ch* gaëlique.

Le suffixe ordinaire du génitif est *a* ou *e*, lequel entraîne quelquefois une modification de la voyelle ou de la diphthongue radicale, par l'effet d'une loi de concordance des voyelles dont l'origine n'est pas fort ancienne [1]. En sanscrit le signe caractéristique du

[1] Cette règle, purement euphonique, est appelée par les gram-

génitif est स् *s*, अस् *as* ou आस् *âs*, et il serait peut-être difficile d'identifier ces deux suffixes si, à côté de l'analogie des autres cas, nous n'avions pas celle du zend et du lithuanien où l'*s* finale se trouve vocalisée, et *as* représenté par *ô* et *o*[1]. On se tromperait toutefois si, dans tous les cas, on donnait à cet *a* ou *e* la valeur d'un suffixe de déclinaison. La comparaison avec le sanscrit démontre que souvent cette voyelle n'est qu'un élément de dérivation et qu'elle appartient au thème du nom, lequel se trouve tronqué au nominatif. Ainsi, par exemple, les noms irlandais *feoil*, caro; *neamh*, cœlum; *sgiath*, ala, forment au génitif *feola, neimhe, sgeithe;* mais si on les rapproche des thèmes sanscrits पल *pala*, caro, नभ *nab'a*, cœlum, छद *c'ada*, ala, on reconnaît que le prétendu suffixe n'est que la voyelle finale du thème qui reparaît au génitif.

Il faut donc s'attacher à des exemples qui soient à l'abri de cette objection, et on les trouvera dans les noms terminés par des consonnes qui correspondent aux thèmes sanscrits de la sixième déclinaison et à leurs nominatifs. Ainsi les substantifs irlandais *gair*, clamor, *aois*, ætas, *bais*, Cupido (en gallois,

mairiens irlandais : *caol re caol is leathan re leathan*, c'est-à-dire, *ténue avec ténue, forte avec forte*. D'après cette loi les voyelles ténues *e, i* et les voyelles fortes *a, o, u* ne peuvent pas se succéder immédiatement dans deux syllabes consécutives. Ainsi par exemple, *creach*, præda, prenant au génitif le suffixe *e*, forme *creiche*, et non pas *creache*, l'*a* et l'*e* se trouvant en discordance, d'après la règle énoncée.

[1] Voyez Bopp, *Vergleichende Grammatik*, etc., p. 190-194.

ger, oes, boz), sont, en sanscrit, गिर् *gir*, आयुस् *âyus* et भास् *b'âs*. Ici, sans aucun doute, l'*a* et l'*e* des génitifs *gair-e, aos-a, bais-e* répondent à l'*as* des génitifs sanscrits गिरस् *gir-as*, आयुषस् *âyus-as*, भासस् *b'âs-as*.

Ce qui tranche enfin tout à fait la question, c'est qu'une forme plus complète de ce suffixe s'est conservée dans un certain nombre de noms, qui ajoutent au génitif *ach* ou *ch*, suivant que le nominatif se termine par une consonne ou par une voyelle. Dans les exemples assez rares de concordance avec le sanscrit pour les noms de ce genre, le suffixe *ch* ou *ach* remplace tantôt le स्य *sya* des masculins en *a*, tantôt le आस *âs* des féminins terminés par des voyelles, et tantôt le स *s* des masculins en *u*. Que l'on compare.

Sanscrit.	Irlandais.
Thème. अनिल *anila*, m. ventus.	Nomin. *Anail*, m.
Génit. अनिलस्य *anila-sya*.	Génit. *Anala-ch*.
Thème. दारु *daru*, m. lignum.	Nomin. *Dara*, m. quercus.
Génit. दारोस् *dârôs*.	Génit. *Dara-ch*.
Thème. कुररी *kurarî*, f. ovis.	Nomin. *Caora*, f.
Génit. कुर्य्यास् *kuraryâs*.	Génit. *Caore-ach*.

Je soupçonne fort que ces génitifs en *ach*, que les grammairiens irlandais classent parmi les formes irrégulières, constituent le véritable suffixe primitif

du génitif gaëlique, et que l'*e* ordinaire n'en est qu'une forme tronquée.

Le nominatif pluriel ayant en sanscrit le même suffixe अस् *as* que le génitif singulier, on doit s'attendre à priori à voir en gaëlique les mêmes modifications y correspondre, C'est en effet ce qui a lieu, et un grand nombre de noms forment leur pluriel en *a*, *e* et *ach*. Cette coïncidence est une nouvelle preuve de la justesse de nos rapprochements; que l'on compare *con-a*, canes, à श्वनस् *s'van-as; athar-a* ou *aithre-ach*, patres, à पितरस् *pitar-as; riogh-a* ou *righ-e*, reges, à राजस् *râg'as*, etc. Quelques noms offrent encore une forme en *acha*, qui pourrait bien correspondre aux nominatifs pluriels en आसस् *âsas*, que les Védas seuls présentent, et que M. Bopp considère comme une réduplication emphatique du suffixe ordinaire[1]. Je citerai comme exemples *athar-acha*, patres, *bhratar-acha*, fratres, *inghin-eacha*, filiæ (sanscrit, अङ्गनास् *anganâs*, feminæ), *oibr-eacha*, opera (nominatif singulier, *obair*), *lasr-acha*, flammæ (nominatif singulier, *lasair*), etc.

Dans la branche cymrique les pluriels en *au*, *yz*, *ez*, *edh* sont les correspondants du sanscrit अस् *as*. Le gallois *pez-au* est le sanscrit पदस् *pad-as*, pedes; *anal-au* est अनिलास् *anilâs*, venti; *chwyor-yz* est स्वसरस् *svasaras*, sorores, etc.

Une autre forme, connue également au nominatif

[1] Bopp, *Vergleichende Grammatik*, p. 264.

pluriel et au génitif singulier, consiste, en gaëlique, dans l'addition d'un *n*, quelquefois précédé et suivi d'une voyelle, ce qui lui fait prendre les formes de *n, an, in, ana, ine*. Cette addition est considérée par les grammairiens irlandais comme un suffixe de déclinaison; mais la comparaison avec le sanscrit montre que l'*n* appartient au thème, et que toute cette classe de noms offre l'analogie la plus remarquable avec les noms sanscrits en न *n*, qui retranchent la finale au nominatif singulier. Seulement, dans la plupart des cas, le gaëlique a retranché avec l'*n* la voyelle qui précède. Ainsi le génitif singulier *coin*, canis (pour *coin-e*), et le nominatif pluriel *con-a* répondent à शुनस् *s'unas* et श्वनस् *s'vanas*, de la forme absolue श्वन् *s'van*, tandis que le nominatif singulier श्वा *s'vâ* est représenté par *cu*. De même *ainm*, nomen, est le nominatif sanscrit नाम *nâma*, et au pluriel नामानि *nâmân-i* correspond l'irlandais *anmenn-a*. Les noms irlandais terminés en *mh* ou *m* appartiennent généralement à cette classe. Leur *m* ou *mh* final, au nominatif, est le म *ma* ou व *va* du nominatif des noms sanscrits formés par les suffixes मन् *man* et वन् *van*. Ainsi l'irlandais *adhm*, cognitio, *daimh*, domus, sont les nominatifs sanscrits आत्मा *âtmâ*, anima, intellectus, et धाम *dhâma*, domus, des formes absolues आत्मन् *âtman* et धामन् *dhâman*. Dans les noms d'agents *daileamh*, caupo, génitif *daileamhuin*, *breitheanh*, judex, génitif *breitheamhuin*, *ollamh*, doctor, génitif *ollamhan*, etc., on ne saurait

méconnaître le suffixe kridanta वन् *van*, qui forme aussi des noms d'agents.

Il reste à considérer le datif pluriel, qui est celui de tous les cas où l'ancienne forme des noms s'est le mieux conservée. Le suffixe gaëlique de ce cas est *bh*, et il n'est pas difficile d'y reconnaître l'initiale du sanscrit भ्यस् *bhyas*, du zend *byô* et du latin *bus*, que le lithuanien a changé en *ms* et le gothique en *m*[1]. La terminaison s'est perdue en gaëlique; mais l'aspirée initiale, resté intacte, a préservé d'une manière remarquable tout le reste du nom. Ce suffixe *bh* est toujours précédé d'un *i* bref, et se présente sous la forme de *ibh*. Cet *i* rappelle le changement en *ê* (*a*+*i*) de la finale des noms sanscrits en *a* devant le suffixe भ्यस् *b'yas*, fait qui se reproduit également dans le zend. Si l'on compare l'irlandais *breacha-ibh*, avec le sanscrit वृकेभ्यस् *vṛkê-b'yas* (pour *vṛka-ib'yas*) et avec le zend *vèhrkaêi-byô*, il est difficile de ne pas croire à la commune origine de cet *i* intercalé. Je citerai encore, pour montrer la singulière concordance des datifs pluriels, l'irlandais *anala-ibh*, ventis, sanscrit अनिलेभ्यस् *anilê-b'yas; ea-cha-ibh*, equis, sanscrit अश्वेभ्यस् *as'vê-b'yas; deara-ibh*, guttis, sanscrit धाराभ्यस् *d'ârâ-b'yas; bagh-a-ibh*, vocibus, sanscrit वाग्भ्यस् *vag-b'yas*, etc. etc.

Une analogie remarquable s'observe encore à

[1] Voy. Bopp, *Vergleichende Gramm.* § 215, et Grimm, *Deutsche Gramm.*, t. I, p. 828.

l'égard du datif pluriel des noms sanscrits en ऋ *r* et अन् *an*, dont les uns ajoutent le suffixe immédiatement au thème, sans changer ऋ *r* en अर् *ar*, et dont les autres retranchent le न *n*, comme au nominatif singulier. La même chose a lieu en irlandais, où cependant cette règle n'est pas toujours observée. Ainsi *athair*, pater, *brathair*, frater, forment au datif pluriel *aitribh, braithribh*, comme le sanscrit पितृभ्यस् *pitṛb'yas*, भ्रातृभ्यस् *b'ratṛb'yas;* cependant on trouve aussi *atharaibh*. De même *daileamh*, caupo, génitif *daileamhuin*, a au datif pluriel *daileamhaibh*, comme यज्वन् *yag'van*, sacrificator, a यज्वभ्यस् *yag'vab'yas;* mais on trouve aussi la forme *daileamnaibh*.

La déclinaison des adjectifs est la même que celle des substantifs. L'irlandais moderne et l'erse ont perdu cependant le datif pluriel, que l'irlandais ancien possède encore.

Je pense, monsieur, que les développements qui précèdent ne peuvent laisser aucun doute sur l'affinité parfaite des langues comparées. J'ai préféré traiter avec quelque détail des formes de la déclinaison, parce que je pouvais le faire sans de trop grands développements. Je serai forcé d'être beaucoup plus bref pour tout le reste du système grammatical; et je vous prie, monsieur, de vouloir bien ne considérer ce qui va suivre que comme une rapide esquisse où les points les plus saillants seront seuls mis en vue, et pourront manquer parfois de la liaison nécessaire à une évidence complète. Je puis toute-

fois me reposer sur votre profonde connaissance des langues indo-européennes pour rétablir les intermédiaires que je n'aurai pu indiquer et rattacher aux faits déjà connus les analogies nouvelles que présentent les idiomes celtiques.

Les degrés de comparaison des adjectifs offrent plusieurs rapprochements intéressants. Les suffixes sanscrits तर् *tara* et तम *tama* se retrouvent sous plusieurs formes diverses. L'ancien irlandais possède encore, pour le comparatif, la forme *ther* ou *thir;* ainsi *glàs*, cæruleus, a *glaisi-ther, dubh*, niger, *duibhithir*, etc.[1]; ce suffixe, dans l'irlandais moderne et l'erse, est devenu *de* et *e*. Un assez grand nombre de mots de nature diverse offrent ce même suffixe encore mieux conservé. Ainsi *neachtar*, neuter, *ceachtar*, uterque, outre leur analogie avec le latin, présupposent une forme *eachtar*, qui répondait exactement au sanscrit एकतर् *ékatara* et se dérivent des positifs *neach*, *ceach*, *each*. *Eadar*, inter (breton *ettre*, cornique *ynter*), est le sanscrit अन्तर् *antar*, avec retranchement de la nasale. La préposition *seachtar*, ultra (du verbe *seach*, transire), présente le même suffixe, que l'on retrouve encore dans les adjectifs *iochdarach*, inferior, *uachdarach*, superior, combiné avec le suffixe *ach*.

Le suffixe des comparatifs exceptionnels sanscrits en ईयस् *îyas* se trouve conservé dans une particule

[1] Voy O'Reilly, *Gramm.* et la grammaire irlandaise de E. O'C. Dublin, 1808.

irlandaise, où on ne l'aurait pas soupçonné sans le rapprochement avec le sanscrit. *Bhu-s*, plus, est évidemment le sanscrit भूयस् *b'û-yas*. Je crois aussi devoir rapporter à ce suffixe les comparatifs réguliers cymriques en *ach*, *och*, avec l'*s* finale changée en aspirée. La forme gothique *ôs*, *ôz-a*, offre un exemple intermédiaire.

Le superlatif ne s'exprime plus en gaëlique qu'au moyen de particules, tandis que le gallois possède encore le suffixe *av* (breton et cornique *a*), lequel répond à la forme tronquée अम *ama* de तम *tama*. Toutefois le gaëlique a conservé ce suffixe dans la formation de ses nombres ordinaux, où le cymrique, au contraire, l'a abandonné. Il s'y trouve sous les formes variées de *thamh*, *amh*, *madh*, *adh*, *d*, répondant ainsi aux diverses mutilations अम *ama*, म *ma*, थ *t'a*, que déjà le sanscrit présente dans plusieurs ordinaux. Ce qui est assez remarquable, c'est que l'anomalie du troisième nombre, formé en sanscrit par un suffixe तीय *tîya*, au lieu de *tama*, et qui a étendu son influence sur toutes les autres langues de la famille sans exception, n'a pas atteint le gaëlique. L'irlandais *triu-mad*, et mieux encore l'erse *tri-teamh*, tertius, offrent la formation régulière. Le sixième nombre, par contre, irlandais *seiseadh*, erse *seathad*, présente la même mutilation que le sanscrit षष्ठ *schaschta*; et la dernière moitié du suffixe se trouve dans *seachtmad*, septimus, *ochtmad*, *nomad*, *deachmad*, comme dans le sanscrit सप्तम *saptama*, अष्टम *as'tama*,

नवम *navama* et दशम *das'ama*. Le cinquième nombre offre une double forme en irlandais; *coigeamh* répond à पञ्चम *panc'ama*, tandis que *caigeadh* (plus anciennement *coiced, cuced*) se lie au zend *pagdho* et aux autres langues indo-européennes. Il est encore à remarquer que l'erse *naothamh*, nonus, présente une formation plus complète et plus régulière que le sanscrit même, dont le नवम *navama* n'est déjà qu'une abréviation de नवतम *navatama*.

Le signe caractéristique des dizaines, en sanscrit शत् *s'at*, est devenu en gaëlique *chat, chead* ou *gat*, et en cymrique *gaint, gent*, avec addition de la nasale, comme dans le latin *ginta* et le grec κοντα. L'irlandais *fichet*, viginti (gallois *ugaint*), *triochat, ceathrachat*, etc., se rapproche des formes zend *vîs'aiti, tris'ata, c'atvarĕs'ata*, etc., encore plus que du sanscrit विंशति *viṅs'ati*, त्रिंशत् *triṅs'at*, etc., à cause du retranchement de la nasale.

Les formations sanscrites des noms de nombre avec le suffixe धा *d'â*, द्विधा *dvid'â*, bipartitus, bifariam, त्रिधा *trid'â*, trifariam, चतुर्धा *c'aturd'â*, etc., se retrouvent aussi exactement que possible dans l'irlandais *deidhe, treidhe, ceathardha*, etc., avec le même sens.

Je ne dirai rien ici des pronoms qui sont devenus indéclinables dans les deux branches du celtique. Un simple coup d'œil fait voir leur parenté avec la famille indo-germanique. J'aurai à en parler à l'occasion du verbe, auquel je m'empresse d'arriver

avant d'être arrêté par les bornes imposées à ma lettre.

Pour mettre quelque ordre dans mes observations et pour embrasser l'ensemble du sujet sans me perdre dans les détails, je traiterai successivement des divers éléments de formation du verbe, tel qu'il résulte de la comparaison des langues indo-européennes. Quelques-uns de ces éléments ont été reconnus de tout temps par les grammairiens, d'autres plus incertains et plus obscurs n'ont été compris qu'à l'aide de la philologie comparée. C'est principalement aux recherches savantes et à la sagacité de M. Bopp que l'on doit les aperçus que nous possédons maintenant à cet égard. Plusieurs de ces aperçus sont encore hypothétiques, mais quelques-uns se trouvent singulièrement confirmés par l'examen de la conjugaison celtique.

Les éléments de formation du verbe indo-européen me semblent être les suivants : 1° les lettres *épenthétiques* intercalées entre la racine et la flexion; 2° les suffixes personnels; 3° la modification de la voyelle radicale (en sanscrit par *gouna* et *vriddhi*); 4° les verbes auxiliaires en composition avec le radical; 5° les suffixes des participes et de l'infinitif; 6° enfin l'augment et la réduplication.

Tous ces moyens de formation, à l'exception du dernier, qui n'a laissé aucune trace, se retrouvent plus ou moins développés dans la conjugaison celtique. Je vais les passer en revue.

Les lettres introduites entre la racine et la flexion,

dans un certain nombre des temps du verbe sanscrit, offrent en celtique quelques analogies intéressantes. Les grammairiens nationaux n'ont point distingué, jusqu'à ce jour, cet élément qui est resté attaché à la racine verbale ou à la flexion, et dont la nature ne pouvait être reconnue que par la philologie comparée.

L'intercalation d'un *a* entre le radical et la flexion, qui distingue en sanscrit les verbes de la première et de la sixième classe et plus de la moitié du nombre total des racines, est devenue générale en irlandais pour plusieurs temps [1]. Quelquefois l'*a* s'affaiblit en *i*, et cet *i* s'annexe un autre *a*, par suite de la loi de concordance des voyelles. Ainsi, dans *dagh-ai-m*, uro, sanscrit दहामि *dah-â-mi*, c'est l'*i* seul qui répond à l'*â* sanscrit, comme dans *till-i-m*, redeo, sanscrit तिल्लामि *till-â-mi*, eo, moveo. La première personne plurielle *dagh-a-mar*, sanscrit दहामस् *dah-â-mas*, offre l'*a* intact. Le suffixe *thaoi* ou *tai* de la deuxième personne plurielle fait toujours exception à la règle et s'ajoute immédiatement à la racine; ainsi on trouve *dagh-thaoi* pour *dagh-a-thaoi*, uritis, sanscrit दहथ *dagh-a-tha*.

Le gallois ayant un présent composé, comme nous le verrons plus tard, n'offre pas pour ce temps de point de comparaison; mais son futur est un

[1] Tous mes exemples du verbe sont pris, pour le gaëlique, dans l'irlandais ancien, qui possède encore la conjugaison par flexions. L'erse et l'irlandais moderne emploient les pronoms et les auxiliaires.

véritable présent, qui s'emploie aussi réellement comme tel, et la première personne offre l'*a* intercalé : *car-a-v*, amo et amabo, *arch-a-v*, rogo et rogabo, etc. Dans le bas-breton, le fait de l'insertion de l'*a* est également obscurci par un mode plus récent de formation. Toutefois il faut y rapporter l'*i* de la deuxième personne plurielle du présent et de l'impératif, *kan-i-t*, cantatis, sanscrit कणथ *kan-a-tha*, sonatio.

L'analogie la plus remarquable est celle des racines des classes cinquième et neuvième, qui intercalent *nu*, *nâ* ou *nî*, et dont la comparaison éclaircit en irlandais quelques anomalies inexplicables jusqu'à présent. Par exemple, les mots *cri-a*, emporium, *cri-adhaidh*, mercator, se lient évidemment au verbe *creanaim*, emo; mais pourquoi le verbe ajoute-t-il un *n?* parce que la racine sanscrite क्री *krî*, emere, mercari, insère *nâ*, et que *crea-nai-m* répond à क्रीणामि *krî-nâ-mî*. De même la racine कृ *kṛ*, lædere, forme कृणामि *kṛ-nâ-mi*, en irlandais *cri-ni-m*, mordeo; mais dans d'autres dérivés, *creo*, vulnus, *cre-adhach*, vulneratus, etc., la racine reparaît sans *n*. Le gallois *pry-n-u*, breton *pre-n-a*, emere (avec changement du *k* en *p*), montre que ce mode de formation a laissé également des traces dans la branche cymrique.

Je citerai encore comme exemple de la cinquième classe la racine श्रु *s'ru*, audire, devenue *clu* en irlandais (comme en grec κλύ-ω). De cette racine dérivent

clu, fama, *clu-as*, auris, *clo-th*, laus, *clo-tha*, auditus (sanscrit श्रुत *s'ru-ta*), tandis que le verbe *clui-ni-m* répond à शृणोमि *s'ṛ-ṇô-mi*, audio.

Les verbes de la dixième classe qui ajoutent अय् *ay* à la racine, lequel *ay* distingue également les causatifs et une partie des dénominatifs, trouvent leurs analogues dans les verbes irlandais en *igh* ou *aigh*, qui comprennent aussi les causatifs et les dénominatifs. Le changement de la semi-voyelle य *y* en *gh* est très-fréquent en gaëlique; que l'on compare भूषयामि *b'ûs'ay-â-mi*, orno, à l'irlandais *beos-aigh-i-m*, qui a le même sens. En gallois, ces diverses classes de verbes insèrent *ia* après la racine. Ainsi au sanscrit भावय् *b'âvay*, causatif de भू *b'û*, esse, répond *byw-ia-w*, vivificare.

J'arrive aux suffixes personnels, dont l'origine pronominale paraît indubitable, bien que quelques formes ne répondent plus aux pronoms actuellement en usage. Vous verrez, monsieur, que la comparaison du celtique peut contribuer à jeter quelque jour sur cette question.

Le suffixe de la première personne singulière, en sanscrit मि *mi* ou म् *m*, évidemment dérivé du pronom, se retrouve dans l'*m* final de tous les présents indicatifs irlandais, comme *meallaim*, decipio, *beirim*, fero, etc. Au conditionnel l'*m* s'est affaibli en *nn*, *mealfainn;* dans tous les autres temps ce suffixe a disparu. En gallois l'*m* ne se trouve intact que dans

le parfait des verbes *être* et *aller*, *bum*, fui, *eisym*, ivi. Au présent et au futur ce suffixe a pris la forme de *v*, qui du reste répond au pronom gallois *vi*, ego : *myv*, sum, *av*, ibo. L'affaiblissement de l'*m* en *n* a lieu à l'imparfait et au plusqueparfait : *awn*, ibam, *buaswn*, fueram. Le cornique offre les mêmes formes *m*, *v*, *n*, mais en breton l'*m* a partout fait place à *nn*.

Le suffixe de la deuxième personne, en sanscrit सि *si* ou स् *s*, est devenu *r* en irlandais par un changement dont on a d'ailleurs de nombreux exemples. *Daghair*, uris, répond à दहसि *dahasi;* mais ce suffixe ne se trouve plus qu'au présent de l'indicatif et au futur. En irlandais, pas plus qu'en sanscrit, ce suffixe n'a de rapport avec le pronom de la deuxième personne, dont la consonne radicale est *t*. Y a-t-il eu anciennement un pronom सु *su* ou स *sa*, dont le grec σν serait une descendance ? Sans vouloir aucunement décider la question, je ferai observer que le breton et le cornique possèdent à côté de *té*, tu, une forme *az*, *ez*, *os*, qui ne s'emploient qu'en construction avec les prépositions ; par exemple : breton *ganez*, cornique *genez*, tecum (de *gan*, *gen*, cum), cornique *ynnos*, in te, *uarnaz*, super te, etc. Ce pronom forme, en breton, la seconde personne de plusieurs temps du verbe, *deu-ez*, venis, *deuf-ez*, venires, etc. Le gallois a substitué partout à *s* le *t* du pronom actuel *ti*, comme on le voit dans les formes *wyt*, es, *ait*, ibas, *buaist*, fuisti, *buasit*, fueras, etc. Dans les anciens poëmes on trouve même le pronom entier,

par exemple *a glyweisti?* an audivisti[1], forme qui offre une identité frappante avec le parfait latin.

La troisième personne, en sanscrit, a pour caractéristique ति *ti* ou त् *t*, qui est évidemment le pronom त *ta*, ille. En irlandais ce suffixe est représenté par *dh; daghaidh*, urit, sanscrit दहति *dahati;* au futur *daghfaidh*, etc. Le gallois ne l'a conservé, sous la forme de *d*, qu'à l'impératif, par exemple *boed*, sit, sanscrit भवतु *bavatu*, *adeilied*, ædificet, etc. Le breton a encore *t*, *deuet*, veniat, *gwezet*, sapiat, etc.

Je passe au pluriel, dont la première personne, en irlandais *mar*, offre encore l'*s* finale changée en *r*, le suffixe sanscrit étant मस् *mas*. Une autre forme, *maoid*, y a substitué un *d*. *Daghamar* ou *daghamaoid*, urimus, répond à दहामस् *dahâmas*. Toutefois l'*s* finale s'est conservée intacte dans le potentiel et le consuétudinel (mode propre au gaëlique). Ainsi on trouve *mealamois*, decipere solebamus, *mhealfadhmaois*, decipere potuimus, etc. Dans tous les autres temps on a *mar* ou *moid*, tandis que le sanscrit a laissé tomber l'*s* finale partout ailleurs qu'au présent. Dans la branche cymrique la plupart des temps ont conservé l'*m* seule, à laquelle le breton a ajouté un *p*. Il est difficile de décider si la terminaison en *n*, que la première personne plurielle offre en gallois à l'impératif et au futur, *awn*, eamus, *adeiliwn*, ædificabimus, est un affaiblissement de l'*m* primitive, ou si elle se lie au pronom actuel *ni*, nos.

[1] *Archayology of Wales*, t. I, p. 172.

Ici se présente la même question que pour la seconde personne du singulier. Y a-t-il eu autrefois un pronom मस् *mas* (peut-être un pluriel de म *ma*), qui plus tard aurait fait place aux formes dérivées de वे *vé* (वयं *vayam*) et de न *na* (नस् *nas*, नौ *nau*)? Ce qui appuie cette supposition, c'est que, pour cette personne aussi, on trouve, en breton et en gallois, une forme pronominale *m* qui ne s'emploie plus qu'en construction avec les prépositions, et qui est identique au suffixe verbal. Que l'on compare le gallois *amdanam* ou *-om*, circum nos, *canom*, nobiscum, *hebzom*, sine nobis, etc. (breton *ganomp*, *hepzomp*), avec les formes verbales *aesam*, ivimus, *byzom*, fuerimus, ou le breton *reomp*, facimus, *deuomp*, venimus, etc. En cornique et en gaëlique ces composés pronominaux se rattachent au pronom actuellement en usage.

La seconde personne plurielle offre, en irlandais, deux suffixes également en usage, *thaoi* et *bhar*. Le premier, *thaoi*, *thi*, *tai*, répond exactement au sanscrit थ *t'a* ou त *ta;* mais il n'est employé qu'au présent de l'indicatif. Une autre forme *dhe*, à l'impératif, au futur et au potentiel, rappelle le ध्वे *d'vé* de l'atmanêpadam sanscrit. Le breton a conservé ce suffixe dans plusieurs temps, *kanit*, cantatis, *rézot*, fecistis, etc.; dans d'autres il a substitué, comme le gallois l'a fait partout, le suffixe *ch*, qui n'est que le pronom *chwi*, vos.

La forme irlandaise *bhar*, qui n'a, je crois, d'ana-

logue dans aucune langue indo-européenne, me paraît se lier au pronom sanscrit वस् *vas* (accusatif, datif et ablatif), d'où le latin *vos*, avec l'*s* changée en *r*, comme dans *mar* pour *mas*. Ce suffixe s'emploie au présent, au prétérit et au futur.

La troisième personne plurielle a pour suffixe, en irlandais, *aid* ou *id*, qui se lie d'abord au pronom de cette même personne *iad*, illi; puis, par le retranchement si fréquent de la nasale, au suffixe sanscrit अन्ति *anti; daghaid*, urunt, sanscrit दहन्ति *dahanti*. Ce rapprochement toutefois pourrait paraître douteux, si le cymrique, en conservant la nasale, soit dans le suffixe verbal, soit dans le pronom, ne se trouvait là pour servir d'intermédiaire. Le gallois *ynt, ent, ant, ont*, cornique *enz, onz*, breton *ont, ent, int*, terminaisons de la troisième personne plurielle, se lient évidemment soit à अन्ति *anti*, soit au pronom gallois *hwynt*, illi, cornique *hynz, hanz*. Ici encore les composés pronominaux nous offrent ce pronom modifié de la même manière exactement que le suffixe verbal. Ainsi *amdan* et *hwynt* forment *amdanynt*, circa illos, le cornique *et* et *hanz* font *ettanz*, in illis, etc., tout comme *adeili* et *hwynt* font *adeilignt*, ædificant, etc.

Une autre terminaison propre à l'irlandais, mais employée au prétérit seulement, est *dar* (plus anciennement *tar*); et si on rapproche ce suffixe de *mar* et *bhar* (sanscrit मस् *mas* et वस् *vas*), il est difficile de ne pas y reconnaître l'ancienne et vraie

forme तस् *tas*, nominatif pluriel masculin de तत् *tat*, devenue irrégulièrement ते *tê*, illi. Ceci est d'autant plus probable que l'*s* finale s'est conservée dans le consuétudinel irlandais, qui a pour suffixe *daois*, *dais* (anciennement *tais*), comme à la première personne plurielle, *mais* pour *mar*.

L'espace me manque, monsieur, pour tirer les conclusions qui résulteraient de ces rapprochements; je dois les abandonner à votre sagacité. Je me bornerai seulement à faire remarquer ce qu'il y a de curieux dans ce double fait de l'existence, en celtique, de suffixes verbaux identiques à des pronoms sanscrits qui manquent en celtique, et *vice versâ* de pronoms celtiques étrangers au sanscrit et que celui-ci ne possède plus que comme suffixes verbaux.

La modification de la voyelle radicale par *gouna* et *vriddhi* a complétement disparu des langues celtiques comme moyen régulier de conjugaison. Toutefois cette loi a laissé des traces indubitables dans deux verbes irréguliers, dont les anomalies ne s'expliquent que par son secours; ce sont, en irlandais, le verbe *beith*, esse, et, en gallois, les verbes *bôd*, esse, et *au*, ire.

La voyelle radicale de *beith* et de *bôd* prend, en irlandais, les formes variées de *i*, *ei*, *a*, *o*, *u*, en gallois, de *y*, *u*, *o*, *ô*. La véritable voyelle radicale de ce verbe est *û*, sanscrit भू *b'û*, esse. Il s'agit de rechercher comment les modifications régulières de

cette voyelle, en sanscrit, peuvent rendre compte des anomalies celtiques.

Dans l'indicatif *beith* la diphthongue *ei* est évidemment une contraction de *avi* dans भवितुं *b'avitum*. Le *th* final est un reste du suffixe तुं *tum* de l'infinitif. Le gallois *bód* et le breton *bout* affectent une autre contraction de l'infinitif sanscrit. Le présent भवामि *b'avâmi* est devenu *bim*, en irlandais, d'abord par contraction de *avâ* en *a*, puis par l'affaiblissement en *i*. De même l'impératif भव *b'ava*, sis, est devenu *bi*, et भवतु *b'avata*, sit, *bidh*. Le gallois est plus près du sanscrit par les formes *boed* et *boent* pour भवतु *b'avata* et भवन्तु *b'avantu*. L'*û* primitif reparaît dans la troisième personne du prétérit irlandais, *bu*, *bui*, *bo*, *boi*, et dans toutes les personnes du parfait et du plusqueparfait gallois, *bum*, *buost*, *bu*, etc.; *buaswn*, *buasit*, *buasai*, etc. *Bu*, *bui*, fuit, répond au prétérit multiforme अभूत् *ab'ût*, avec retranchement de l'augment et du suffixe personnel. La première personne, अभूवं *ab'ûvam*, se retrouve dans le gallois *bum*, अभूस् *ab'ûs*, dans *buost*, fuisti (avec double suffixe personnel, l'ancienne *s* et le nouveau *t*), अभूम *ab'ûma*, dans *buam*, fuimus, etc.

Le verbe gallois *au*, ire, donne lieu à des observations analogues. L'*a* de l'infinitif, devenu radical aux yeux du grammairien gallois, se change en *ae*, *ai*, *ei*, dans plusieurs temps; le breton offre les formes *a*, *ae*, *é*, *ea*, *i*. Tous ces changements s'ex-

pliquent par les modifications de la vraie voyelle-racine इ *i*, ire, en *é* (*a*+*i*), *ya* en *aya*, dans la conjugaison sanscrite. Ainsi l'impératif एतु *étu*, eat, est en gallois *aed*, en breton *éet* ou *aet*, et le pluriel यन्तु *yantu*, en gallois *aent*, en breton *aent* ou *éent*. Le présent gallois n'est plus comparable parce qu'il s'est composé avec le verbe *être*, *awyv*, eo (littéralement *a-wyv*, ire sum); mais le breton possède encore, à la deuxième personne plurielle, *it*, le sanscrit इथ *itha*, tandis que la troisième personne, *éont*, répond à la modification de l'*i* dans le sanscrit यन्ति *yanti*. Le parfait gallois *ais*, ou mieux encore *eisym*, est presque identique avec le prétérit multiforme ऐषं *âischam*, où la voyelle radicale est modifiée par *vriddhi* et s'assimile l'augment. L'imparfait आयं *âyam*, ऐस् *âis*, ऐत् *âet*, etc., se retrouve dans le breton *éenn*, *éez*, *éé*, etc. En irlandais ce verbe a pour racine une forme *eath*, qui paraît dérivée de l'infinitif sanscrit एतुं *étam*.

La composition de la racine du verbe avec un auxiliaire, pour exprimer certains temps, est tout-à-fait dans le génie des langues indo-européennes. Il n'est pas besoin de rappeler ici les observations de M. Bopp, à cet égard, sur les verbes sanscrit, gothique, grec et latin. Ce qu'il importe d'observer, c'est que presque toutes les langues de la famille offrent des traces plus ou moins évidentes de deux formations d'époque différente pour ces temps composés. L'une, la plus ancienne, est antérieure à la séparation de

ces idiomes, et les éléments n'en sont plus guère reconnaissables que dans le sanscrit, et peut-être le zend; l'autre est postérieure à cette séparation, et les éléments en sont ordinairement puisés dans la langue même où elle a pris naissance. Ce qui caractérise les débris de la première formation, c'est qu'ils offrent entre eux des analogies assez frappantes pour démontrer leur identité primitive, tandis que les formations secondaires, produits spéciaux de chaque langue, n'ont entre elles que les ressemblances générales qui résultent du génie commun de la famille dans le mode de composition.

Ces observations s'appliquent tout particulièrement aux idiomes celtiques; et dans aucune autre langue européenne peut-être les deux formations ne se distinguent aussi nettement. Je n'ai à m'occuper ici que de la plus ancienne, de celle qui se rattache au sanscrit; l'autre appartient à l'histoire spéciale des langues celtiques, et je n'en dirai que ce qu'il faut pour en faire comprendre la nature.

Un seul temps, le prétérit parfait, répond à la formation sanscrite du prétérit multiforme, qui résulte d'une combinaison de la racine avec le prétérit du verbe अस् *as*, esse[1]. M. Bopp a déjà rapporté à cette formation le *σα* de l'aoriste grec, le *si* du parfait latin, le *ch* du prétérit slave; il faut y rapporter également l'*as* ou *ais* des parfaits gaëliques et gallois.

La vraie nature du prétérit irlandais n'était pas

[1] Bopp, *Ausführliches Lehrgebäude*, etc., p. 195.

aisée à reconnaître dans l'état de mutilation où nous l'offrent les grammairiens. Les deux premières personnes ont perdu les suffixes personnels, la troisième ne présente que la racine toute nue; et les trois personnes du pluriel, en conservant les suffixes personnels, ont perdu l'auxiliaire intercalé. Toutefois l'examen des formes les plus anciennes prouve que l'*s* de l'auxiliaire se trouvait autrefois dans toutes les personnes. Ainsi l'hymne de Fiech en l'honneur de saint Patrice, considéré comme un des plus vieux monuments de la langue irlandaise, nous offre encore pour la troisième personne singulière une terminaison *is*, dans *ainis*, mansit, *fetis*, profectus est, *fillis*, rediit, etc.; et pour la troisième du pluriel une forme *sed*, *set*, dans *aibhset*, abierunt, *chraitsed*, credebant, etc. Dans les poëmes des xe et xie siècles on trouve fréquemment *gabhsat*, *marbhsat*, obtinuerunt, occiderunt, etc.[1] Ce *sat* répond au *sant* de la forme cymrique et au सन्त *santa* ou सत *sata* de l'atmanêpadan, première et deuxième formation. Une autre forme de la troisième personne plurielle offre l'*s* combinée avec le suffixe personnel *tar*, par exemple *gabhastar*, obtinuerant, *fuarastar*, obierunt; ce qui suppose une première et une deuxième personne, *gabhasmar*, *gabhasbhar*. Enfin je trouve dans la grammaire annexée au dictionnaire de Mac-Curtin[2], pour la première personne plurielle, une forme *sam*, extrêmement remarquable en ce qu'elle répond exac-

[1] Voyez O'Connor, *Prolégomènes*, p. cxxij et cxlvij.

[2] Mac-Curtin's, *English and Irish dictionnary*. Paris, 1732, p. 700.

tement au sanscrit साम *sâma* de la deuxième formation du prétérit multiforme, et en ce qu'elle s'ajoute immédiatement à la racine, par exemple *gonsam*, vulneravimus, *gabhsam*, obtinuimus, etc.

Les terminaisons du parfait, en gallois, sont *ais*, *aist*, *is*, *asam*, *asach*, *asant;* en breton, *iz*, *zoud*, *az*, *zomp*, *zot*, *zont;* en cornique, *eiz*, *eist*, *iz*, *son*, *soh*, *zonz*. Si l'on rapproche ces diverses formes des flexions sanscrites सं *sam*, सस् *sas*, सत् *sat*, साम *sâma*, सत *sata*, सन् *san*[1], on ne conservera aucun doute sur l'analogie réelle de ces suffixes et sur leur commune origine de la racine अस् *as*.

Outre le prétérit, le gaëlique possède encore deux temps composés de formation secondaire; ce sont le futur et le conditionnel, qui intercalent *fa* ou *fi* entre la racine et les suffixes personnels. Sans entrer ici dans des détails qui s'éloigneraient de l'objet de ma lettre, je dirai que ce *fa* ou *fi* me paraît se rattacher à l'autre racine du verbe être, भू *b'û*. La forme *fa*, *fo*, pour *ba*, *bo*, fuit, se trouve réellement dans l'ancien irlandais. Le même mode de formation se montre dans les conditionnels breton et cornique, par exemple *karfenn*, amarem, *guylfym*, viderem, etc. Le gallois n'en a conservé la trace que dans la troisième personne singulière du futur, terminée quelquefois en *if*. L'analogie de cette forme avec le futur latin en *bo* est évidente. Le présent indicatif gallois est composé, comme je l'ai déjà dit, de la racine et

[1] Bopp, *Lehrgebäude*, etc., p. 198.

du présent du verbe être, *wyv, wyt, yw, ym, ych, ynt.* Ce verbe, qu'il faut rapporter à la racine *b'û* (avec vocalisation du *b'*), se combine, par une singularité remarquable, avec *byz* (autre racine de même origine), pour former un présent, *byzwyv, byzwyt,* etc., littéralement *être je sais, être tu es,* etc. Les terminaisons des participes en *edig* et en *adwy* ne sont que les participes du verbe *au,* ire, ajoutés à la racine. L'histoire de ces formations ne se liant point au sanscrit, je ne m'en occuperai pas ici plus en détail.

J'en dirai autant du passif, dont la formation par un suffixe *r,* comme en gaëlique et en gallois, ne se rattache point au sanscrit, mais pourrait bien jeter quelque jour sur l'origine du passif latin.

Il reste à dire quelques mots de l'infinitif et des participes. Le suffixe sanscrit तुं *tum* de l'infinitif se trouve presque intact dans les verbes gaëliques en *tainn* ou *tinn,* considérés comme irréguliers. Dans d'autres le *t* seul, ajouté à la racine, marque l'infinitif. Un certain nombre de verbes cymriques ont également *t* pour suffixe.

Le participe présent, dont la terminaison est *adh* en gaëlique, *ad* en cymrique, répond au sanscrit अत् *at* ou अन्त् *ant.* Le participe passé gaëlique en *ta, te,* est identique au sanscrit त *ta.* Le breton et le cornique ont conservé ce suffixe sous les formes de *t* et de *z;* le gallois y a substitué un composé, comme je l'ai fait observer plus haut. Enfin les participes futurs en *dwy,* avec signification active ou passive,

par exemple *adeiliadwy*, ædificaturus ou ædificandus, paraissent se lier au suffixe sanscrit तव्य *tavya*.

Après ces indications, bien incomplètes sans doute, mais qui touchent cependant aux principaux points des formes grammaticales, je ne crois pas, monsieur, qu'il puisse rester un doute raisonnable sur les droits de famille des langues celtiques. Dans une troisième et dernière lettre je comparerai encore le système de la dérivation et de la composition des mots, et je présenterai quelques-unes des inductions qui me paraissent résulter de l'ensemble de ces faits.

J'ai l'honneur, etc.

La fin à un prochain numéro.

MÉMOIRE

Sur la population de la Chine et ses variations, depuis l'an 2400 avant J. C. jusqu'au XIII[e] siècle de notre ère, par M. Édouard Biot.

(Suite et fin.)

Le premier empereur de la dynastie *Souy*, nommé Wen-ty, divisa le peuple en plusieurs classes. La première comprenait les petits enfants (*hoang*) jusqu'à l'âge de trois ans. La seconde comprenait les enfants de trois à dix ans, appelés les petits, *siao*. La troisième, les individus de dix à dix-sept ans, ou les moyens, *tchong*. On était *teng*, ou passible du service person-

nel, à vingt ans. Ensuite, ce terme fut reculé à vingt et un an. A soixante ans, on cessait d'être *teng*. Cette division du peuple embrassait les hommes et les femmes. Sous Yang-ty, successeur de Wen-ty, les individus mâles furent *ting* à vingt-deux ans.

Sous cette dynastie, on établit la taxe territoriale, fixée d'après la propriété et payable en produits de la terre, et de plus la charge du service personnel payable en corvées.

Sous Wen-ty, en 590, on compta 4,100,000 familles. Sous Yang-ty, en 606, un recensement porte 8,907,536 familles, qui comprennent 46,019,956 individus.

Depuis l'an 590 jusqu'à l'an 606, la paix fut à peu près constante, et la population dut s'augmenter; mais en comparant le nombre des familles à ces deux époques, on voit un accroissement énorme dans l'espace de seize ans. Ceci s'explique par des considérations semblables à celles que j'ai déjà présentées. Sous les *Tçin*, les *Song*, et leurs successeurs, les *Tchin*, on ne comptait que les familles puissantes, et les individus de ces familles. Autour d'elles se groupaient les familles qui s'étaient mises sous leur protection (*y-hao-kia*), et qui cultivaient leurs champs sous le nom de *tien-ke* 佃客, *cultivateurs étrangers*, ou de *feou-ke* 浮客, *population flottante, sans domicile fixe* (K. 10, pages 18 et 28, note). Ces dernières familles n'étaient pas alors portées sur le registre; mais sous les Souy elles furent peu à peu

cherchées et enregistrées. A cette cause, d'après les deux passages cités, doit s'attribuer l'augmentation rapide du chiffre du recensement.

Celui qui fut fait sous Yang-ty était sans aucun doute beaucoup plus complet que ceux de ses prédécesseurs. Mais un examen attentif du texte montre que le nombre de bouches rapporté dans ce recensement et qui donne un peu plus de cinq individus par famille, ne représente pas encore la quantité totale des individus existant dans les familles imposées, mais seulement une partie considérable de ces individus comprise entre certaines limites d'âge.

Il est dit dans le texte (K. 10, p. 20) que, pour de grands travaux d'endiguement et de construction, on requit par mois 2,000,000 d'individus, et ces individus requis ne pouvaient être que des individus *ting* passibles du service personnel. Sur ce nombre on obtint seulement un million de mâles : le reste fut complété par des femmes. On aurait ainsi douze millions pour le nombre des mâles *ting* ou âgés de vingt-deux à soixante ans, comme je l'ai dit plus haut. En doublant ce nombre, on obtiendrait, approximativement il est vrai, vingt-quatre millions pour le nombre des hommes et des femmes de la population imposable, compris entre vingt-deux et soixante ans. De cette donnée on déduirait, avec nos tables modernes, que la population imposable s'élevait à 50,500,000 individus. Ce nombre est déjà plus fort que celui du recensement que j'ai rapporté.

Pour avoir le nombre de bras nécessaire à ses travaux, Yang-ty fit recenser la population avec beaucoup de soin. En 609 (K. 10, page 20) ses préposés s'occupent d'inscrire sur les registres les familles et individus qui avaient échappé aux relevés précédents. Le texte rapporte que, dans ce temps, les districts appelés *kun* présentèrent chacun 243,000 individus *ting*, et en sus 641,500 individus. Pour que ceci s'accorde avec la répartition des divers âges dans une population donnée, telle qu'elle résulte de nos tables modernes, il faut admettre que les individus appelés *ting* ne représentent ici que les individus mâles compris de vingt-deux à soixante ans. Alors le deuxième nombre 641,500 représente passablement la somme des femmes comprises entre les mêmes limites d'âge, et les enfants depuis l'âge de trois ans. Les individus au-dessous de cet âge et au-dessus de soixante ans ne seraient pas comptés.

D'après cela, pour prendre un terme moyen, on peut supposer que le recensement ne partait que de l'âge de trois ans, la première classe *hoang* étant exceptée, et qu'il s'étendait jusqu'à soixante ans. Cette supposition est fortifiée par la dénomination de *siao* petits et de *tchong* moyens, appliquée aux individus de classes comprises entre les *hoang* et les *ting*. Ces derniers étant désignés aussi par le nom de *tching-ting*, *ting* complets, les deux expressions *siao* petit, *tchong* moyen, me semblent signifier ici petits *ting*, moyens *ting*, et montrer que les individus de ces classes étaient déjà soumis à une partie des

charges publiques. En admettant que le recensement s'étendait ainsi de trois à soixante ans, il faudra, pour avoir la population totale des familles imposées, faire une correction au chiffre du recensement d'Yang-ty rapporté plus haut. D'après nos tables modernes, il faudrait ajouter à ce chiffre un surplus de 9,400,000, ce qui ferait un total de 55,400,000 individus.

La population totale de l'empire diffère encore de ce chiffre, puisqu'il ne comprend ni les esclaves, ni les mendiants, ni les individus exemptés, tels que les officiers du gouvernement, etc.

Les travaux exécutés par Yang-ty firent périr une quantité énorme de peuple. Les impôts ayant été augmentés, le mécontentement devint général. Des révoltes ramenèrent la guerre civile, et la population diminua rapidement jusqu'à l'avénement du premier empereur *Tang* vers l'an 618.

Sous les Tang le peuple fut divisé de la manière suivante : jusqu'à l'âge de quatre ans on fut petit enfant (*hoang*); ensuite jusqu'à six ans était la classe des petits (*siao*); de six à treize ans était la classe des moyens (*tchong*); de treize à soixante ans on était *ting* ou contribuable complet; à soixante ans commençait la classe des vieillards.

En rapprochant ces données de ce que je viens de dire sur les recensements de la dynastie Souy, on peut admettre que sous les Tang le recensement des familles imposées comprenait probablement les individus entre quatre et soixante ans.

Sous les Tang comme sous les Souy, il n'y eut plus de taxe personnelle payable en monnaie, et l'on conserva seulement l'impôt territorial payable en récolte de nature différente suivant les terres. Quant au service personnel (*iu*), il dut être acquitté en corvées qui occupaient environ vingt jours de l'année. Du reste, l'accomplissement des charges imposées par l'état paraît avoir été d'abord exigé plutôt de chaque famille que des individus considérés séparément; et de là vient que sous cette dynastie les recensements, jusqu'à celui de l'an 755, ne donnent que le nombre des familles.

Un recensement fait dans la période Wou-ti, de 627 à 650, ne donne que 3,000,000 de familles (K. 10, page 20). La population contribuable était donc extrêmement réduite depuis le recensement de la dynastie précédente. Plusieurs rapports des magistrats chargés du recensement dans cette période Wou-ti déclarent que le peuple diminue rapidement par suite d'émigrations à l'étranger.

En 650 cette diminution s'arrête, et le chiffre des familles monte à 3,800,000 (K. 10, page 21).

(K. 11, page 31 *v.*) En 656 on affranchit beaucoup d'esclaves qui rentrent dans la classe générale.

En 668 la Corée est conquise; on la comprend dans le recensement; elle apporte 697,200 familles. La paix continue à l'intérieur.

En 705 on compte 6,356,141 familles.

A cette dernière époque le recensement paraît

très-étendu; on compte comme sous les Soüy les familles protégées (*yn*).

En 727 (période *Kay-yuen*, huitième année) on fait des recherches sur les familles qui sont dans les campagnes, et ce système continue pendant plusieurs recensements jusqu'aux années 755, 756. C'est ce que l'on verra parfaitement dans le tableau suivant qui présente tous les recensements effectués sous la dynastie de Tang.

ANNÉES CHRÉTIENNES.	NOMBRE DE FAMILLES.	NOMBRE D'INDIVIDUS contribuables donné par le texte.	NOMBRE D'INDIVIDUS libres calculé.
627 à 650 m. 638	3.000.000	"	"
650	3.800.000	"	"
705	6.356.141*	"	"
727	7.069.545	"	"
754	9.069.154	"	"
755	8.919.309	52.919.390	63.000.000
756	8.018.701	"	"
760	1.933.134**	16.990.386	"
764	2.933.125	"	"
780	3.805.076	"	"
806 à 821 m. 810	2.473.963	"	"
821	3.944.595 } 3.961.789	"	"
826	3.978.983 }	"	"
836	4.996.753	"	"
841	4.955.151	"	"

* La Corée a été conquise en 668 (p. 21 r.), ce qui a ajouté 697.200 familles.
** Il y avait des guerres dans l'intérieur de la Chine.

Si l'on considère les divers recensements compris

entre les années 650 et 755, et que l'on compare les nombres de familles successivement trouvés, on peut en déduire les diverses raisons géométriques suivant lesquelles la population s'est augmentée :

	INTERVALLE.	RAISON géométrique d'accroissement.
De 650[1] à 705	55 ans.	0,0063
De 705 à 727	22	0,0053
De 727 à 755[2]	28	0,0073

On voit que ces raisons de progression sont assez faibles. Avec la plus forte, 0,0073, la population doublerait en quatre-vingt-quinze ans; il faudrait cent cinquante-cinq ans pour qu'elle devînt triple.

Après l'an 756 se présente une diminution immédiate dans le nombre des familles contribuables,

[1] Dans le calcul, on a ajouté au chiffre du recensement de 650 le nombre des familles de la Corée qui fut réunie quelques années plus tard à la Chine.

[2] On a pris pour le chiffre de cette année, la moyenne des recensements faits en 754, 755 et 756. Les différences entre ces recensements proviennent d'exemptions. Si l'on se servait seulement dans le calcul des recensements de 754 et 755, qui ont le chiffre le plus élevé, et qu'on les comparât avec le recensement de 727, on aurait pour la raison géométrique d'accroissement, 0,0090. La différence de près d'un million de familles qui existe entre les deux recensements consécutifs de 755 et 756, peut être attribuée à l'omission des *Feou ke*, qui formaient alors 800,000 familles.

qui, de neuf millions environ, est réduit en 760 à un million neuf dixièmes; en 764 ce nombre se relève à près de trois millions, et croît ensuite lentement jusqu'à atteindre un maximum relatif de près de cinq millions, vers les années 836, 841, dans les derniers recensements opérés sous la dynastie des Tang.

Cette singularité s'explique par des considérations analogues à celles que j'ai déjà présentées pour les recensements des Souy. D'après ce qui est dit p. 32, K. 10, dans le dénombrement le plus complet, celui de la quatorzième année, période *Tien-pao*, ou l'an 754, on avait classé tous les individus attachés aux familles supérieures, individus dont le nombre par famille variait de deux ou trois jusqu'à douze. De plus on avait compté les familles *yn* ou protégées, qui se trouvaient fermières de terres à la campagne. De cette manière on fit rentrer dans la classe contribuable une grande quantité de familles et d'individus qui avaient été longtemps exempts d'impôts. Ces mesures mécontentèrent fortement la population nécessiteuse, et ce mécontentement augmenté (K. 3, page 3), suivant l'histoire, par la dureté des officiers chargés du prélèvement des taxes, aboutit à des insurrections.

Un Tartare nommé *Ngan-lo-chan* se mit à la tête des insurgés, et occupa pendant près de six ans les provinces du nord. Dans les autres provinces parurent des armées de brigands composées pour la plupart de gens qui fuyaient la taxe. C'est la troisième

fois que nous voyons ainsi des troubles éclater immédiatement après des recensements très-étendus. Nous en avons déjà trouvé deux exemples sous les Han et sous les Souy. Le calme revint vers l'an 763; mais la population contribuable se trouva étrangement diminuée par suite de la quantité d'individus qui refusaient de payer la taxe. En rejetant le recensement de 760, qui dut être nécessairement inexact, étant fait au milieu des troubles, celui de l'année 764, qui présente 2,908,000 familles, donne une diminution de 6,000,000 de familles sur celui de 755, ou de 5,000,000 sur celui de 756. Cette différence, évaluée en individus, présenterait une diminution de 25 à 30,000,000 d'hommes. Elle ne peut être expliquée qu'en considérant que le recensement de 764 n'a compris que les familles principales; et en effet, dans ce temps (K. 10, p. 25 et suivantes), on chercha à diminuer les impôts. L'âge de *ting* ne commença qu'à vingt-cinq ans et il finit à cinquante-cinq. On chercha à ramener les familles enfuies, en leur accordant un délai de deux ans pour revenir, et du temps pour payer ce qui était dû. Pendant ce délai de deux ans, on remit leurs terres à des familles pauvres qui les cultivèrent, et en devinrent propriétaires quand les maîtres ne revinrent pas. Ces mesures obtinrent quelque effet; ce qu'on voit d'après le recensement de 780, qui donne 3,805,076 familles; de sorte qu'en le comparant à celui de 764, on trouve, en seize ans, une augmentation d'un tiers dans le chiffre des familles.

Cette période de décadence de la dynastie Tang présente de grandes variations dans le mode d'asseoir la taxe[1], et des variations analogues dans le chiffre des recensements. Ainsi, après le recensement de 780, on en trouve un, qui se rapporte à la période *Yuen-ho*, de 806 à 821, lequel ne porte les familles qu'à 2,473,963, ce qui fait une diminution de 1,400,000 familles sur le chiffre précédent. Cette diminution montre seulement qu'une grande quantité de familles échappaient à la taxe, comme il résulte de divers rapports faits par les principaux officiers vers cette époque. L'un de ces officiers porte à près de la moitié de la population libre le nombre des familles qui ne payent pas la taxe; et d'après cela, Ma-touan-lin, dans ses notes, porte le nombre réel des familles libres, à cette époque, à près de 5,000,000. Ce nombre s'accorderait mieux en effet avec ceux des quatre derniers recensements compris entre les années 821 et 841, et qui oscillent entre 4 et 5,000,000.

Dans ce temps, les sectes de Fo et de Lao-tseu s'étaient prodigieusement développées, et leurs adhérents étant exempts de la taxe, diminuaient d'autant le chiffre des familles contribuables. Vers 840, on détruisit 4,000 de leurs temples, et 300,000 d'entre eux furent obligés de rentrer dans la classe imposable. En résumé, pendant le dernier siècle de la

[1] J'examinerai plus au long ce sujet dans un mémoire qui fera la suite de celui-ci, et dont la base sera l'analyse de la section du partage des terres, 1re section du *Wen-hian-tong-kao*.

dynastie Tang, la Chine fut affligée presque continuellement par des troubles intérieurs, par des années stériles, par des impôts perçus irrégulièrement, et une mauvaise administration. Ma-touan-lin dit lui-même qu'on ne peut pas se servir des recensements opérés sous les Tang depuis 760, pour en extraire des données sur le chiffre de la population libre. Depuis cette époque, les causes d'erreur, les omissions et les exemptions étaient trop nombreuses.

Parmi les recensements que j'ai rapportés dans le tableau, deux seulement, celui de 754 et celui de 760, présentent des nombres d'individus. Le recensement de 760, dans lequel la guerre ne permet de comprendre qu'une partie des familles, ne peut donner rien de précis; mais celui de 754 paraît avoir été fait avec un grand soin. On y a compris les *familles et les individus exemptés*, de sorte qu'il peut être regardé comme représentant sensiblement le chiffre de la population libre. Ce chiffre s'élève à 52,919,380 individus, qui, répartis entre 8,919,309 familles, donnent par famille 5,8 individus. Si l'on s'en tient à ce chiffre, en le comparant à celui que donne le texte pour le maximum des Han, et qui est 59,594,000, il semble que la Chine était moins peuplée sous les Tang que sous cette ancienne dynastie.

Je dois citer cependant un passage (K. 10, p. 28) où le nombre des familles libres est regardé comme égal, sous les Han et sous les Tang. Cette assertion est placée dans une note sur l'extrait d'un auteur

ancien. Le nombre des familles, du temps de la prospérité des Tang, y est porté à 12,040,000; c'est presque identiquement celui que présente la dynastie de Han, l'an 2 de J. C. En le multipliant par 5,8, nombre des individus par famille trouvé plus haut, on aurait environ 70,000,000 pour la population libre du temps des Tang. La moyenne, entre les deux évaluations précédentes, de la population libre sous les Tang, est environ 61,500,000 individus. D'un autre côté, si l'on tient compte des omissions partielles pour les gens âgés, dans les familles nombreuses, lesquelles eurent lieu même dans les recensements de 755, 756, et que, d'après les mêmes considérations que j'ai présentées sous les Souy, on fixe vers cette époque l'âge imposable entre les limites d'*hoang* et de *lao*, c'est-à-dire entre quatre et soixante ans, on devra ajouter au chiffre du texte un surplus de 8,500,000 individus, ce qui porterait la totalité des individus à 63,500,000.

Ainsi, vers l'an 755 à 756, le maximum de la population libre me semble pouvoir être fixé approximativement à 63,000,000, et ce chiffre ne doit pas différer beaucoup de la population totale, puisque l'on a vu plus haut que le nombre des esclaves était alors considérablement réduit.

Après les Tang, la Chine se trouve divisée en plusieurs états, qui se font une guerre perpétuelle. Le premier dénombrement de la population entière date de l'an 976, époque à laquelle tout l'empire fut réuni par les Song.

Le tableau suivant présente les divers recensements exécutés par cette nouvelle dynastie.

ANNÉES CHRÉTIENNES.	NOMBRE de familles.	NOMBRE D'INDIVIDUS contribuables donné par le texte.	NOMBRE D'INDIVIDUS calculé, en employant le nombre 5 comme multiplicateur des familles.	OBSERVATIONS.
976	3.090.504	"	"	L'empire est tout entier soumis aux Song.
997	4.132.576	"	"	
1021	8.677.677	19.930.320	43.388.380	
1029	10.162.689	26.051.238	50.813.445	
1047	10.723.695	21.830.064	53.618.475	Un dénombrement détaillé, opéré vers 1080 dans la plupart des provinces de l'empire, donne 14.852.684 familles et 33.303.889 individus. Ce dénombrement comprend les *Ke*, qui sont comptés plus exactement depuis cette époque.
1060	12.462.317	26.421.651	62.311.585	
1066	12.917.321	29.092.185	64.586.605	
1075	15.684.529	23.807.175	78.422.645	
1084	17.211.713	24.969.300	86.058.565	
1091	18.655.093	41.492.311	93.275.465	
1099	19.715.555	43.411.606	98.577.777	
1102	20.019.050	43.820.769	100.095.250	
1161	11.375.733	19.229.008	56.878.665	En 1125 les Song ont perdu tout ce qui est au nord du Hoang-ho (ancien cours), soit le tiers de la Chine.
1166	12.335.450	25.378.684	61.677.250	
1193	12.302.873	27.845.085	61.514.365	
1223	12.670.801	28.320.085	63:354.005	

Le tableau précédent demande quelques observations. Sous les Song, les familles étaient divisées en deux classes; les familles 主 *tchu* et les familles 客 *ke*. Les *tchu* étaient les familles propriétaires de la terre; les *ke* étaient les familles qui cultivaient les terres des *tchu*, à titre de métayers. Le mot 客 *ke* signifie *hôte qu'on reçoit*, et indique que ces deuxièmes familles étaient logées par les premières. Le mot 主

tchu signifie propriétaire, et est usité sous cette acception dans le *Tay-tsing-lu-li*, le Code pénal de la dynastie mantchoue.

Ce classement des familles indique l'abolition du système de *servage* que les guerres civiles avaient établi entre les familles puissantes et les familles pauvres, et qui avait presque toujours existé depuis la fin de la dynastie de Han.

Aussi l'on trouve, sous la dynastie Song (K. 10, p. 34), en 970, 971, 996, plusieurs édits tendant à l'abolition de l'esclavage. Tantôt on punit ceux qui engagent des hommes ou des femmes à se vendre comme esclaves, tantôt l'état fait racheter les individus qui se sont vendus par misère, ou renonce à réduire en esclavage ceux qui ne payent pas les droits dus au passage de certains fleuves et chemins. Ces mesures avaient évidemment pour but d'augmenter la proportion de la classe contribuable, et d'utiliser ainsi la totalité des forces productives du pays.

Le premier recensement, celui de 976, porte le nombre des familles à 3,090,504. Ce chiffre croit assez rapidement jusqu'à l'année 1021, où le nombre des familles s'élève à 8,677,677. Une partie de cette augmentation doit être imputée, comme nous l'avons déjà dit, à la rentrée des familles qui s'étaient réfugiées à l'étranger, et à la plus grande exactitude du recensement dans les temps de paix. Mais, en considérant les nombres précédents en eux-mêmes, et l'intervalle de quarante-cinq ans qui les sépare, la raison de progression qu'on peut en déduire pour

l'accroissement de la population dans cet intervalle ne dépasse pas 0,02.

De l'an 1021 à l'an 1102, le chiffre des familles s'accroît successivement. Les raisons de progression qui se déduisent de la comparaison des recensements rapportés dans cet intervalle oscillent entre 0,0093 et 0,0114.

Du recensement de l'an 1102 à celui de l'an 1161, on remarque une forte diminution dans le chiffre des familles. Cette diminution correspond à une grande réduction de l'empire, dont tout le nord, jusqu'à l'ancien cours du fleuve Jaune, fut conquis par les Tartares, en 1125. Les provinces du nord désignées sous le nom de *Chen-sy*, de *Ho-tong*, de *Ho-pe*, étaient des plus peuplées de l'empire, comme on le voit par le recensement détaillé de l'an 1080, rapporté page 5 et suivantes, K. 11. En outre, d'après l'histoire, les provinces comprises entre le fleuve Jaune et le Kiang étaient désolées par les dévastations de l'ennemi, et les empereurs Song n'y avaient plus qu'un reste d'autorité. En 1226, ils furent chassés de tout le pays au delà du Kiang; en 1270, la Chine entière fut envahie par les Mongols, et la dynastie Song fut renversée.

Si l'on compare entre eux les derniers recensements exécutés sous les Song, de l'an 1161 à l'an 1223, on voit que le chiffre des familles reste à peu près le même. La raison de progression calculée pour cet intervalle de soixante-deux ans est environ 0,0005.

Passons maintenant aux nombres d'individus extraits du texte, et portés dans la troisième colonne du tableau.

Comparons successivement ensemble le nombre d'individus et le nombre de familles placés dans la même ligne horizontale, et correspondants à la même époque. Si l'on divise le premier de ces nombres par le second, le quotient exprimera le nombre d'individus porté pour chaque famille. Ces quotients successifs sont :

2.29
2.57
2.05
2.12
2.25
1.51
1.45
2.24
2.18
2.19
1.69
2.05
2.10
2.23

Ils prouvent évidemment que, dans chaque famille, on ne recensait qu'une partie des individus qu'elle comprenait. Car, sous les Han, le nombre des individus portés par famille dans les recensements varie de 4,9 à 5,2 ; la moyenne est 5,1, approximativement. Sous les Tang, dans le seul recensement détaillé des individus, on trouve 5.80, tandis qu'ici la moyenne est 2,06 individus par famille. Cependant, Ma-touan-lin parle en plusieurs

endroits de l'accroissement actuel de la population, par rapport à celle des dynasties précédentes. Si l'on suppose que le nombre des individus par famille soit seulement 5, il y aurait sur les cinq individus environ trois non compris dans les recensements.

Cette portion négligée me semble être représentée principalement par les femmes. En effet, dans l'exposé successif des recensements opérés sous les Song, on ne trouve point, comme sous les autres dynasties, que ces recensements comprennent les *mâles* et les *femelles, nan niu*. De plus, dès l'origine de la dynastie Song, dans le règlement de la classe *ting* ou passible du service personnel, on fixe seulement l'âge des individus mâles; et, d'après le texte, les femmes ne sont pas comprises dans ces dispositions, ce qui est contraire aux coutumes des dynasties précédentes (K. 11, p. 1).

D'ailleurs, les recensements dont Ma-touan-lin a rapporté les chiffres ne se faisaient pas d'une manière uniforme dans tout l'empire. Dès l'an 984, sous Tay-Tsong, on commença à rétablir dans plusieurs provinces la taxe personnelle, payable en monnaie ou en riz. Cette taxe fut prélevée seulement sur les *ting*, individus de vingt à soixante ans, et elle s'appelait *ting-keou-tchi-fou*, impôt des bouches *ting*. Dans les provinces où la taxe était ainsi réglée, le dénombrement porte seulement sur les *ting*; dans les autres, où l'on continuait la méthode d'imposer les familles suivant

leurs propriétés territoriales, le dénombrement devait être autrement réglé; de plus, dans le commencement des Song, le nombre des individus *ke* était fort inexactement compté. Ces diverses considérations montrent que les nombres présentés par Matouan-lin sont des résultats composés d'éléments divers, et ceci explique les variations que l'on trouve successivement dans le nombre des individus comptés par familles, lequel diminue même, à des époques où le nombre des familles s'accroît.

Pour retrouver le nombre des individus existant réellement par famille, sous les Song, je me suis servi d'un recensement fort détaillé, exécuté sur un grand nombre de provinces, dans l'an 1,080, et rapporté page 5 du texte (K. 11). Ce recensement présente un total de 14,852,084 familles, qui comprennent 33,303,889 bouches; sur ce nombre de bouches, il y a 17,846,873 individus *ting*.

Ces *ting*, d'après ce que j'ai exposé, doivent représenter seulement les individus mâles *ting*, ou âgés de vingt à soixante ans. Le rapport de ce dernier nombre au nombre total des bouches est environ 535 pour 1,000; et d'après nos tables modernes, sur une population donnée de 1,000 individus, 509 sont compris entre vingt et soixante ans. L'accord sensible de ces deux rapports prouve donc que les individus portés ici sous la dénomination de bouches ne représentent que la partie mâle de la population libre; et en effet, la division de ce nombre d'individus par le nombre des familles ne donne

pour quotient que 2.25, nombre évidemment trop faible pour représenter le total des individus compris dans chaque famille, à une époque où il est notoire que la population croissait.

D'après un document extrait du Tsi-king-tou (Bibliothèque royale, nouvelle collection, n° 153), et cité par le P. Amyot (Mémoires des Missionnaires, t. IX, p. 110), en Chine, la proportion du nombre des garçons à celui des filles, dans les naissances, est moyennement comme 20 à 25. Si donc le nombre des individus mâles compris dans une famille est représenté par 2.25, le nombre de femmes de cette même famille sera représenté par $2.25 \times \frac{25}{20}$, ou par 2.81, et le nombre total des individus sera la somme de 2,25 et de 2,81, ou 5,06, nombre qui s'accorde assez bien avec la moyenne indiquée sous les Han.

D'après cette discussion, j'ai pris approximativement le nombre 5 pour le nombre des individus compris dans chaque famille sous les Song[1]. En multipliant par 5 les nombres successifs des familles, j'ai établi, dans la quatrième colonne du tableau, les nombres approximatifs des individus de la population

[1] Dans la discussion faite plus haut des recensements des Han, on a vu qu'à cette époque le nombre porté dans le texte, pour les individus de chaque famille, ne comprend très-vraisemblablement que les individus entre sept et cinquante-six ans. C'est de ces nombres du texte que se déduit la moyenne approximative de cinq individus par famille, comme le montre le tableau que j'ai formé; tandis que, si l'on se servait des nombres calculés de la sixième colonne, la moyenne des individus serait près de 6.5 par famille. En employant pour les Song le nombre 5 comme facteur des familles, je suis donc plutôt au-dessous qu'au-dessus de la vérité.

libre. Si l'on trouve que ces nombres sont élevés par rapport à ceux qui sont rapportés dans le texte, on peut encore s'assurer par plusieurs passages, tels que celui de la page 22, K. 10, qu'un nombre considérable d'individus libres étaient négligés dans le recensement des familles contribuables. En outre, en dehors de ces familles, il y avait toujours un certain nombre d'individus non recensés, comme sous les dynasties précédentes. Dans ce nombre se trouvaient toujours les dignitaires, les artisans et ouvriers qui voyagent de place en place; les sectateurs de Fo et Lao-tseu, lesquels sont cités par Ma-touan-lin dans sa préface, lorsqu'il veut donner une idée de l'accroissement de la population totale.

Pour démontrer complètement que le nombre 5 n'est pas un facteur trop élevé des familles, sous la dynastie des Song, il me suffira de citer un recensement des contribuables de tout l'empire, exécuté en 1290 par Koblaï-kan [1], à la fin de la guerre désastreuse qui soumit la Chine aux Mongols. Ce recensement donne le nombre de 13,196,206 familles, et 58,834,711 individus, *sans compter ceux qui s'étaient retirés dans les montagnes et sur les lacs, ou qui s'étaient joints aux rebelles*. Ici nous avons $4\frac{1}{2}$ individus par famille, et cela après les épouvantables massacres exécutés par les Mongols, à une époque où nécessairement la population était considérablement réduite. Aussi, si l'on compare ce recensement de 1290 au recensement de 1102, exécuté de même

[1] Tong-kien-kang-mou.

sur tout l'empire, on trouve que le chiffre des familles, en 1102, s'élève à 20,019,050, et qu'il est réduit de près de $\frac{55}{100}$ en 1290 : une différence analogue existe entre les chiffres des individus aux mêmes époques, en prenant le nombre que j'ai calculé, pour les individus de 1102 ; tandis que, si l'on employait le chiffre du texte, on trouverait un accroissement considérable dans la population, ce qui serait absurde. Si l'on comparait le recensement de 1290, à un autre d'une époque plus rapprochée, à celui qui fut exécuté en 1223 sur les $\frac{2}{3}$ environ de la Chine qui restaient aux Song, on aurait :

	FAMILLES.	INDIVIDUS.	
		NOMBRE du texte.	NOMBRE calculé.
Recensement de 1223........	12.670.801	28.320.085	63.354.005
Recensement général de 1290 (en prenant les 2/3 des nombres donnés pour tout l'empire)...	8.797.470	39.223.141	"

Ce qui conduirait aux mêmes observations, et démontre évidemment que le mode adopté dans le compte des individus sous les Song, ne donne qu'une partie des individus contribuables.

Dans le tableau des dénombrements des Song, le chiffre le plus fort de la quatrième colonne, celle des individus calculés, se trouve au recensement de 1102, et s'élève à 100,000,000 d'individus. On

trouve, dans le *Tong-kien-kang-mou*, un autre recensement général, fait en 1122, avant l'invasion des Kin, et qui donne le nombre de 20,882,358 familles, et 46,734,784 individus; d'où l'on peut déduire, comme précédemment, que le véritable nombre d'individus libres à cette époque s'élevait à 104,410,716. Si l'on divise ce nombre maximum par 3,330,000, surface approximative de la Chine en kilomètres carrés, telle que je l'ai donnée plus haut, le quotient sera 31,34, et représentera la quantité moyenne de population libre existant alors par kilomètre carré.

Ce nombre n'indique pas une population considérable; mais il faut observer que la Chine était encore inégalement peuplée, et qu'il existait un nombre bien plus considérable d'habitants dans les provinces voisines de la mer orientale et des deux grands fleuves, le Kiang et le Hoang-ho, que dans les provinces reculées de l'ouest et du midi.

Cette assertion peut se vérifier en examinant séparément la population de ces provinces dans les recensements détaillés, exécutés sous les Song en 1080 et 1223, et qui commencent dans le texte aux pages 5 et 15. Si l'on prend, par exemple, la province de *Fo-kien*, dont la surface était alors sensiblement la même qu'au temps de la mensuration des missionnaires européens, on trouve dans le dernier recensement de 1223 qu'elle a 3,230,578 individus contribuables pour 136,900 kilomètres carrés, ce qui donnerait par kilomètre carré 23 contribua-

bles, et ce nombre représente 53 individus libres par kilomètre carré, en faisant ici la même correction que plus haut, pour les individus négligés. Si l'on prend dans le même recensement le *Liang-tche-lou*, l'étendue de terrain désignée sous ce nom répond à peu près au *Tche-kiang* de la carte des missionnaires, et peut être évaluée à 110,000 kilomètres carrés. Cette étendue contenait, suivant le texte, 4,029,989 contribuables, ce qui revient, par kilomètre carré, à 36 contribuables, ou à 80 individus libres environ avec la correction. Les provinces désignées sous le nom de *Kiang-nan-tong* et de *Kiang-nan-sy*, étaient encore bien plus peuplées. A ces provinces peuvent s'appliquer, jusqu'à un certain point, les plaintes que Ma-touan-lin a mises dans sa préface sur l'excessif accroissement de la population, accroissement tel, suivant lui, *que de son temps les épaules et les manches des hommes se frottent, et que trois petits enfants peuvent à peine trouver un coin pour se placer*. Mais, d'après ces mêmes recensements, des années 1080 et 1223, les provinces éloignées du centre, vers l'ouest et le midi, étaient peu habitées. Ainsi le *Kouang-nan-tong* et le *Kouang-nan-si*, qui représentent ensemble la surface désignée, du temps des missionnaires, par le nom de *Kouang-tong* et de *Kouang-sy*, ne présentent par kilomètre carré que 5 contribuables, ou environ 12 individus libres avec la correction. Le pays désigné plus tard sous le nom de *Sse-Tchuen* contenait aussi un nombre peu considérable d'habitants.

Par la suite, ces provinces du midi et de l'ouest

se peuplèrent. Aussi, en comparant ensemble les dénombrements exécutés dans les diverses provinces de la Chine, aux XVI[e] et XVII[e] siècles, sous Kang-hy et Kien-Long[1], et le dernier recensement des Song, on trouve une grande augmentation dans le nombre des familles du *Sse-tchuen*, du *Kouang-tong*, du *Kouang-sy*, tandis que les premières provinces que j'ai citées possèdent, à ces diverses époques, une quantité de familles sensiblement égale.

Je finirai cette analyse un peu étendue de la section des *portes et des bouches* par les remarques suivantes, qui en formeront le résumé.

Les différences très-considérables qui existent entre les dénombrements opérés sous les dynasties successives, se trouvent expliquées naturellement, soit par les horribles dévastations auxquelles la Chine fut livrée dans les temps de guerres intérieures, soit par la limitation de ces dénombrements à une certaine classe d'individus ou de familles. Quand ces opérations ont été faites d'après un système uniforme, on peut en déduire approximativement la marche de la population totale, bien que les nombres qui en résultent ne représentent qu'une partie de cette population. Ces nombres en eux-mêmes, tels qu'ils sont rapportés dans le texte, peuvent avoir été modifiés par deux causes d'erreur : l'une tient aux fraudes qu'ont pu commettre dans les recensements les officiers de l'état, très-souvent accusés de friponnerie par Ma-touan-lin; l'autre tient à la forme

[1] Voir les mémoires des Missionnaires.

assez incommode des caractères employés en Chine pour la numération, et à leur disposition en colonne verticale, qui empêche d'embrasser les nombres d'un seul coup d'œil, et nuit à l'exactitude des opérations arithmétiques [1]. Mais, à travers ces erreurs présumables, les recensements rapportés dans le texte sont vérifiés par leur accord avec les lois générales assignées par la science moderne au développement des populations, et ils montrent que la population de la Chine augmente toujours en temps de paix intérieure, suivant une progression qui n'a rien d'exagéré, et dont la raison géométrique paraît diminuer avec l'accroissement du nombre d'individus.

D'après les mêmes recensements, aux époques de la plus grande prospérité des dynasties Han, Tang, Song, la population totale était nécessairement bien inférieure à ce qu'elle est aujourd'hui; mais sa tendance à s'accroître est visible. En 1102, la population contribuable est plus de moitié en sus du chiffre des Han, et ne retombe pas au-dessous de ce chiffre

[1] Lorsque, dans le texte, deux nombres de six à sept chiffres sont retranchés l'un de l'autre, ou ajoutés ensemble, le résultat de l'opération présente presque toujours une erreur au quatrième ou cinquième ordre d'unités, et au-dessous. J'ai fait une observation semblable en lisant le *Souan-fa-tong-tsong*, petit traité chinois de mathématiques, dont j'ai donné un extrait en 1835, dans le Journal des savants. Au reste, l'imperfection des signes employés dans la numération est une cause d'erreur bien plus sensible encore dans les recensements des anciens peuples de notre Europe, où l'on ne se servait que des chiffres des Grecs et des Romains, et de leur mode de numération.

en 1290, après les effroyables massacres des Mongols. Plus tard, après l'expulsion de ces mêmes Mongols, on trouve, dans le XVI[e] siècle, sous les Ming, un dénombrement des contribuables qui présente 11,134,000 familles, et 55,783,000 individus [1]. Après l'invasion des Mantchoux, en 1644, le nombre des individus contribuables ne descend qu'à 37,000,000, malgré l'inexactitude inévitable de l'opération, dans un temps où les Chinois passaient de tous côtés à l'étranger. En 1743, il s'élève jusqu'à 142,000,000, d'après les données que le P. Amyot a extraites du Tai-tsing-y-tong-tche. En considérant que les provinces du midi et de l'ouest, encore peu habitées au XIII[e] siècle, se sont successivement peuplées par les familles qui fuyaient les Tartares; que les esclaves ne sont pas comptés dans les recensements cités par Ma-touan-lin, non plus que les individus exemptés; qu'enfin jamais, depuis les temps où l'histoire est certaine, la Chine entière n'a joui d'une aussi longue paix que sous la dynastie actuelle, et que cette longue paix a favorisé nécessairement le développement de son peuple, il ne paraîtra pas étonnant que la Chine possède aujourd'hui l'immense population que lui attribuent les évaluations les plus récentes.

[1] Encyclopédie japonaise, livre LXII, page 4.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Sakuntala oder der Erkennungsring. — La reconnaissance de Sacountala; drame de Calidasa, traduit par M. Hirzel. Zurich, 1833.

Lorsque, dans la seconde moitié du XV[e] siècle de notre ère, les chefs-d'œuvre de l'antiquité grecque furent connus et appréciés par l'Europe, on se servit d'abord de la langue latine, et bientôt des idiomes modernes, pour en faciliter la lecture ou pour les communiquer au public, moyennant des traductions plus ou moins littérales. Plus tard, on tâcha, de cette manière, non-seulement à reproduire le sens, mais à conserver autant de la forme originale que le permettait le génie de la langue dans laquelle on traduisait; la richesse et la flexibilité de l'allemand présentaient, sous ce rapport, de grands avantages, en même temps qu'en qualité de langue mère, il facilitait l'introduction de nouvelles expressions, de compositions, et même de tournures de syntaxe, qu'avec plus ou moins de hardiesse et de bonheur on empruntait à l'original. De là ces traductions, qui par fois sont presque des calques, de la plupart des auteurs anciens, auxquelles on peut ajouter des versions d'autres ouvrages qui offraient les mêmes difficultés

d'exécution; il nous suffira de rappeler ici la traduction d'Ossian, par *Ahlwardt,* la seule faite sur l'original dans les rhythmes qui lui sont particuliers.

L'idée dut paraître naturelle d'étendre cette méthode à la littérature asiatique, et bientôt la traduction du Hariri, par M. Rückert, celle du Nalus, par M. Kosegarten, et des épisodes du Mahabharata, par M. Bopp, firent voir que l'idiome allemand savait se plier également bien à ces productions intellectuelles, si différentes des nôtres sous tant de rapports; et l'ouvrage qui nous occupe en est une nouvelle preuve, d'autant plus que des circonstances particulières, inhérentes au sujet, en rendaient l'exécution plus difficile.

En effet, nous y trouvons d'abord deux langages différents, le sanscrit et le pracrit, employés selon le rang plus ou moins élevé qu'occupe dans la société la personne qui parle, et même selon le sexe; nous voyons la prose destinée à servir d'interprète à la routine de la vie et des affaires, tandis que, par une transition à la fois poëtique et vraie, Calidasa s'est plu à développer toute la richesse du langage et de la versification lyrique, dans la peinture des sentiments plus relevés ou des descriptions qui prêtaient au sublime; le naturel et la nonchalance insouciante du langage cèdent alors subitement le pas à une précision, une énergie d'expression dont il est difficile de se faire une idée sans avoir lu l'original, et dont on ne trouverait de parallèle que dans les chœurs d'Eschyle ou dans les éloquentes oraisons

de Thucydide. M. Hirzel ne s'est dissimulé aucune de ces difficultés, et s'il n'a pas été possible de les vaincre toutes, du moins il a réalisé le vœu de Goëthe (*Œuvres*, t. VI, p. 242, éd. 1828), en conservant dans sa traduction le plus possible des formes de l'original; il a rejeté avec raison l'expédient de Voss, dans sa traduction d'Aristophane, d'introduire un dialecte particulier, tel que le plat-allemand, pour répondre à une distinction analogue de son original. Les nuances qui distinguent le pracrit du sanscrit sont du nombre de celles dont il paraît impossible de faire partager le sentiment aux personnes qui ne sont pas au fait de la langue indienne; leur rapport semble être absolument le même, sous le point de vue littéraire, que celui des dialectes de la Grèce entre eux, mais non de ceux de l'Allemagne; quoique loin d'être des patois, le langage allemanique, le plat-allemand, etc., depuis plusieurs siècles ne sont guère usités en littérature, et nous pensons qu'une fidélité trop scrupuleuse eût été dans ce cas une véritable infidélité. Il en est de même pour les compositions de mots : le sanscrit, sous ce rapport, a une facilité avec laquelle nul idiome ne saurait rivaliser, et même, dans les cas où la langue allemande pourrait effectuer des formations analogues, M. Hirzel, bien souvent, s'en est abstenu, en observant judicieusement qu'il ne faut pas perdre de vue l'effet d'une telle composition sur les auditeurs ou les lecteurs; ce qui est naturel et habituel en sanscrit aurait un air recherché en allemand, et produirait

d'idées (*yoga*) qui est le but de la plupart des systèmes de philosophie indienne.

परिणाम (2, 15) «le crépuscule» परिणातारुणा «le «soleil couchant» (24, 8) pourraient venir de नम्, «courber, s'incliner»; Hermann dérive aussi νύξ de νύω, cf. צל נטוי (Ps. CII, 12; CIX, 23). Les expressions de βουλυτὸς et संधि, ayant presque la même signification, ont une étymologie analogue.

आलिखित इव रंग (3, 3) et आलिखिता इव (71, note, l. 7). आलिख्य *Meghadouta* 107. «Immobile «comme une peinture». Le Mahabharat rapporte que la fille d'un ministre savait si bien faire des portraits, qu'on les reconnaissait sur-le-champ (*Polier*, II, 60). On en conclut que l'art de la peinture devait être assez fréquent pour qu'un tel rapprochement ait pu frapper l'esprit. Euripide (*Hec.* 795) se sert de la même comparaison pour une raison semblable. Et un auteur moderne indien dit que les indigènes, lorsqu'ils ont affaire avec des Anglais, ont l'air d'images peintes sur le mur (*Seir Mutéakharin*, II, 587).

एनम् आराधयाम: (3, 3) «soutenir l'attention de «l'assemblée» [Chézy]; «chercher à gagner sa fa«veur» [Hirzel]. Ne serait-ce pas plutôt: «nous al«lons y mettre le comble, nous allons les achever»? mais cette dernière expression renferme une idée défavorable qui ne se trouve pas dans राध्, «termi«ner, compléter».

शस्पैर् अर्द्धावलीढैः कीर्णवर्त्मा (4, 9). M. Chézy reprend (p. 173) la traduction de Jones et croit « que « le bon sens seul devait l'avertir qu'un animal « poursuivi vivement par le chasseur a bien autre « chose à faire que de s'arrêter, par intervalles, à « brouter. » M. Hirzel a traduit dans ce sens. Mais nous pensons que Jones avait raison, et que les gazelles de l'Inde, sous ce rapport, ressemblent aux *saigas* de l'Asie centrale : « Je ne les ai jamais aperçues « couchées, mais dans une fuite continuelle, durant « laquelle elles se rassasiaient aussi » (Lepechin, *Reise*, I, 307).

प्रेक्षणीयः (4, 11) « vain, inutile »; c'est ainsi que M. Chézy traduisit d'abord, et il tâcha ensuite de justifier cette traduction (p. 173); mais dans le Nouveau Journal asiatique (VIII, 450) il le rend par « mes efforts sont devenus devant être manifestés. » « Oh! comme le but de ma poursuite reste toujours « devant mes yeux »! [Hirzel]. Il est vrai que la terminaison अनीय peut être envisagée comme formant un participe futur indéfini (Forster, *Gr.* 465), mais ici ne serait-il pas plus naturel de traduire : « combien mes efforts sont visibles »?

Nous pensons que d'après les deux traductions le sens de स्वेषाम् अपि प्रसरतां रजसाम् अलंघ्याः (4, 29) n'est pas clair, mais nous avouons n'avoir rien à proposer pour l'éclaircir; une variante peut-être le pourrait.

च्युतकर्णभंगा: (5, 1) « (les chevaux) dressent avec « fierté leurs oreilles nerveuses » [Chézy]; « ayant « des oreilles dont les plis sont tombés » [Hirzel], ce qui, en donnant le même sens, est plus littéral. On pourra comparer सभ्रूभंगं (22, 9) « fronçant le « sourcil », et surtout सांगभंगं (59, 3), où la signification de « affaissement, inclinaison » est claire. On croit que l'auteur du *Prabodhatchandrodaya* avait cette description devant les yeux (V. page 55-56. Taylor).

अतीत्य वर्तन्ते (5, 3) « atteindre » [Chézy, Hirzel] « gagner le pas »? On peut remarquer au sujet de वृत्, que déjà dans cette période il ne sert souvent que d'auxiliaire, comme *werden* en allemand.

प्रहर्तुम् अनागसि (5, 21). Le premier est littéralement en allemand *vergreifen*, en composition et signification, tandis que प्रमा, فرموردن et *vermessen*, « téméraire », composés de même, ont bien changé de signification. अघं ou आगस्, ἄγος, paraît venir de हन् plutôt que de गम्.

पुत्रम् एकं (6, 6). MM. Chézy et Hirzel ne traduisent pas ce dernier terme; désigne-t-il « le pre« mier né », ou sert-il d'article indéfini comme *i* en chinois moderne, et אחד en hébreu (1 *Sam.* xxv, 14; *Zachar.* v, 7)?

प्रतिगृहीतं (6, 8) « je reçois avec reconnaissance » [Chézy]; « j'entends avec plaisir » [Hirzel]. Dans le

style de la chancellerie indienne qui s'est conservé jusqu'à ce jour, ce mot signifie «je comprends» et correspond avec le *tchi-tao* des Chinois (Klaproth, *Ouigours*, 30, édit. in-fol.; Rémusat, *Langues tartares*, 272).

Dans le passage साधिक्षेवत इव अनुत्कलमा (6, 10), MM. Jones, Chézy et Hirzel ont supposé le premier mot composé avec आधि «gage», ce qui donne lieu à des difficultés de grammaire; nous ne voyons pas pourquoi M. Chézy a abandonné sa première idée de अधि, en rapportant cet adjectif à आश्रम.

प्रतिहतविघ्ना: (क्रिया:) (6, 12) « malgré tous les « obstacles » [Chézy] (*Nouv. Journ. asiat.* VIII, 450); « les anachorètes qui surmontent avec tant d'énergie « tout obstacle » [Hirzel]. Peut-être que l'auteur entend les œuvres qui renversent tous les obstacles s'opposant à la tendance vers le nirvanam ou le mokcha.

आश्रमोपरोधो माभूत् (7, 17) «qu'il n'y ait pas de « profanation » [Chézy, Hirzel]. Nous ne voyons pas sous quel rapport les chars profanent un hermitage, et le sens ordinaire du mot : « dérangement, tu« multe » paraît suffire.

Douchmanta dit : « durant mon absence, आर्द्रपृ« ष्ठा: क्रियन्तां वाजिन: (7, 22) aie soin de faire ra« fraîchir et de baigner les chevaux » [Chézy]; « que les chevaux soient baignés et soignés » [Hirzel]. « Que l'on jette de l'eau sur les chevaux »,

littéralement : « que leur surface soit humectée » ; nous ne voyons pas comment l'idée de baigner a pu avoir lieu, le mot पृष्ठ ne pouvant venir de पृष्, même en supposant usité le participe de ce dernier.

स्वप्रमाणानुरूपैर् घटैः (8, 8). M. Hirzel a ajouté ici l'adjectif *divers*, ce que nous faisons remarquer comme étant le seul exemple de ce genre que nous ayons trouvé.

शुद्धान्त (8, 11), glose अन्तःपुर् « le gynécée » litt. « la plus grande pureté », comme τέλος et *finis*. दूरीकृताः (*ibid.*) « remplacer » [Chézy]; « disparaître » [Hirzel], ce qui donne le véritable sens, litt. « placer dans l'éloignement ». Ici nous voyons une traduction en anapestes et assujettie à la rime l'emporter en fidélité sur une autre en prose.

अनभिसंधिगुरुको धर्मः (9, note 4) « exempt d'intérêt » [Chézy, Hirzel]. On croit que गुरुक a ici la signification de पर्, quand il est dernier membre d'un composé.

On remarquera que पिनद्ध (10, note 1) est donné par Wilson comme dérivé de अपि et नह्. Cf. Colebrooke (*Gram.* 38), pour un cas que nous supposons analogue.

पुष्यन्ति (10, 9) « dérobe » [Chézy, Hirzel]. Rosen et Wilson ne donnent que « nourrir, élever »; peut-être M. Chézy a-t-il pensé à پوشیدن, پشت.

मलिनम् अपि हिमांशोर् लक्ष्म लक्ष्मीं तनोति (10, 14) « les taches de la lune rehaussent sa beauté; » dans sa belle description de l'Himalaya, Calidasa (*Oumotpatti*) a reproduit cette idée :

अनन्तरत्नप्रभवस्य यस्य
हिमं न सौभाग्यविलोपि जातं
एको हि दोषो गुणसन्निपाते
निमज्जतीन्दोः किरणेष्विवांकः

« Les glaces de l'Himalaya ne lui enlèvent pas sa « renommée, acquise par des merveilles sans nom- « bre; car une seule faute dans un naturel excellent « disparaît comme les taches de la lune au milieu « de ses rayons. »

कठिनम् अपि मृगाक्ष्या वल्कलं कान्तरूपं
न मनसि रुचिभंगं स्वल्पम् अप्याद्धाति

(11, 1). MM. Chézy et Hirzel suppléent dans le premier vers आधा avec la signification de « enle- « ver », et donnent à ce même mot dans le second le sens de « ajouter ». Peut-être qu'il faut supposer जातं au premier, prendre au second आधा dans le sens ordinaire, rapporter न à स्वल्पं, et rendre रुचिभंग par « parcelle de beauté ».

लतासनाथ (11, note 3). M. Hirzel s'est écarté ici du sens de M. Chézy en traduisant « fiancé de fleurs »; par là disparaît l'image de la liane qui se joint à

l'amra, et qui est encore indiquée par l'expression संभावयामि (11, note 2).

Dans le passage suivant M. Hirzel prend sa revanche : अयम् अपि बहुलतया उपकारक्षम : सत्कार: (12, note 4) « cet amra si disposé à récompenser « par des fruits abondants, » tandis que M. Chézy a rendu उपकार par « protection ».

Nous remarquerons au sujet du pracrit ह्योमि (12, 11), que c'est littéralement le latin *sum;* on trouve ailleurs ह्योन्ति, *sunt.*

पियम्वदे पियं ते निवेदयामि (13, 3) « oh! que tu « vas être heureuse » [Chézy], en supposant que le bon augure se rapporte à Priyamvada; « ô mon « amie aux douces paroles, j'ai à te parler de choses « douces » [Hirzel], ce qui nous semble être le sens.

सहर्षं निरूप्य (13, 10) « joyeuse, en le remar- « quant ». MM. Chézy et Hirzel omettent ce dernier mot.

पाणिग्रहणं (13, note 6) « mariage, *in manum con-* « *ventio.* हस्ते निपतिष्यति (36, note 2) « elle épou- « sera ; परिणीता (58, 18) « mariée ». Allusion à la cérémonie où le futur conduit sa fiancée autour d'un feu consacré.

Il est remarquable que भणामि (14, 1 et note 1) « je parle, je dis », est le même mot en sanscrit et en pracrit.

कलस (14, 6) « cruche à éau », est bien *Késsel* en allemand, et *cassolette*, *casserole*.

हतं संदेहेन (14, 7) « qu'y a-t-il encore à douter » [Hirzel]. « Trève de doutes, *c'en est fait du doute* » singulière coïncidence du français et du sanscrit!

कलसम् आवर्जयति (14, 7) « elle verse de l'eau « du vase » [Chézy, Hirzel]. Mais le verbe signifie « mettre de côté », et c'est là visiblement ce que le poëte avait en vue.

कुलपतेर् असवर्णक्षेत्रसंभवा (14, 7). Le premier mot paraît devoir être pris comme génitif absolu; क्षेत्र signifie, surtout en langage juridique, « épouse. » MM. Chézy et Hirzel ne l'ont pas rendu.

वयं तत्वान्वेषात् कृताः (16, 10). M. Chézy suppose que तत्वं désigne la réalité de la profession de Sacountala. M. Hirzel l'a indiqué d'une manière vague « la recherche du vrai », mais il lui donne le vrai sens dans une note : « sa véritable origine ». On fait remarquer cette circonstance, parce que c'est la seule fois que les notes ont été mises à profit pour donner plus de précision et de clarté à la traduction.

अयि तपो वर्द्धते (16, 20). On supposerait वर्द्धेत, si le mot स्वस्ति, d'un usage si fréquent, ne faisait pas voir qu'en sanscrit, comme dans d'autres langues, l'indicatif sert par fois d'optatif ou de potentiel.

दुरवगाहगाम्भीराकृतिर् (17, note 5) « des traits pro-« fondéments empreints d'une majesté calme » [Chézy]; « la profondeur difficile à cacher, de sa manière « d'être » [Hirzel], ce qui est à la fois plus littéral et plus exact.

प्रभुत्वदाक्षिण्यं विस्तारयति (*ibid.*) « il se montre « digne d'occuper le plus haut rang » [Chézy]; « il « étale une dignité de prince devant nous » [Hirzel]. L'expression ἡγεμονικὸν paraît renfermer l'idée de **प्रभु-त्वदाक्षिण्यं**.

यत् त्वया चिन्तितं तद् अनुसूया मंत्रयते (18, note 4) « toutes ces pensées tumultueuses qui t'agitent avec « tant de violence, ma chère Anousouya les diri-« gera » [Chézy]; « pour ce qui t'émeut, ô mon « cœur, Anousouya trouvera un expédient » [Hirzel], ce qui cadre plus avec la signification ordinaire de **मत्र्**.

पुण्याश्रमदर्शनप्रसंगेन (18, 9) « chargé de visiter « tous les lieux consacrés » [Chézy], d'abord, mais Nouveau Journal asiatique (VIII, 452), il traduit « par désir de visiter le saint hermitage »; et M. Hirzel suit cette interprétation. Mais ne serait-ce pas, d'après une habitude si fréquente de tout temps dans l'Inde : « par désir de visiter (tous) ces lieux « consacrés », dont on peut trouver les noms dans Franklin (*Life of Thomas*, 13), Malcolm (*Malwa*, 2, 125) et ailleurs.

Sacountala à ses deux compagnes : किम् अपि हृदये कृत्वा मंत्रयेथे (19, note 2) « vous avez d'autres « idées en vous que celles que vous énoncez » [Hirzel]. Il nous semble que la version de M. Chézy est plus exacte : « faut-il que je sois condamnée à « entendre toutes les folies qui vous passent par « la tête ? » अपेतं (*ib.*) « allons donc » [Chézy]; « ô « allez » [Hirzel]. Il paraît avoir le sens de कृतं et de अलं.

Il est étonnant que M. Chézy ait traduit राजर्षि (19, note 4) par « un saint roi »; « un sage royal » [Hirzel].

अस्त्येतद् अन्यसमाधिभीरुत्वं देवतानां (20, 4) « quoi » [Chézy]; « donc » [Hirzel]. Nous traduirions : « c'est « donc cela ! » M. Hirzel ajoute : « si d'autres se « rendent profonds en piété, » mais le poëte veut dire : « sujets à la peur comme la race humaine. »

सच्चरितश्रवणलोभ (20, 16) « le désir que j'é- « prouve de connaître tout ce qui intéresse cette « fille angélique » [Chézy]; « le désir d'entendre en- « core autre chose sur la vie de cette excellente « personne » [Hirzel]. Peut-être सच्चरितश्रवण signi- fie-t-il « ce que l'on peut entendre de bien sur son « compte, ce qui la regarde »; ce serait donc une tournure de politesse.

आप्रदानात् (21, 4). M. Chézy (p. 182) trouve cette expression encore bien obscure, et M. Hirzel parle « des jouissances de l'amour, par opposition

« au mariage ». Il nous semble que le roi a en vue le mariage d'après le rit gandharva, selon lequel, au lieu des engagements formés habituellement par les parents pour leurs enfants encore en bas âge, l'affection mutuelle, devançant le consentement des parents, formait les liens du mariage.

MM. Chézy et Hirzel ne traduisent pas हरिणांगना (21, 6). Sans doute सदृशेक्षण paraît se rapporter aux gazelles, mais वल्लभ pourrait être appliqué aux compagnes de Sacountala; dans cette supposition हरिणांगना aurait un sens, qu'il est difficile de voir dans l'autre.

स्पर्शक्षम (21, 12) « *tang-ibilis* » (voyez une remarque antérieure). M. Chézy le rend par : « pré« cieux »; M. Hirzel ne le traduit pas. असंबद्धप्रलापिन् (21, note 4), que M. Hirzel a rendu par le même trope en allemand « *lose Worte* », *los* signifiant « détaché, lâché », et par suite « léger, irré« fléchi ». On oppose à असंबद्ध les expressions नियम et समाधि.

चेष्टाप्रतिरूपिका कामिजनमनोवृत्तिः (22, 5) « qu'il « est difficile à un amant de ne pas trahir par des « actions le trouble de son âme » [Chézy]; « com« bien les actions des amants contredisent leur état « intérieur » [Hirzel], ce qui paraît plus exact, प्रतिरूपं signifiant « image, portrait ».

(22, 7) « j'offre bien à présent l'apparence d'un « calme affecté, mais c'est trop tard » [Chézy]; « me

« tenant immobile à ma place, je marche pourtant « et retourne en arrière » [Hirzel]. स्वस्थानाद् अचलन्नपि गत्वेव पुनः प्रतिनिवृत्तः « je suis (maintenant) « immobile à ma place, mais (seulement) après « m'être avancé, je suis revenu (et par ce mouve- « ment j'ai trahi mon intérieur). »

स्रस्तांशौ (22, 15), que M. Hirzel traduit comme un substantif, paraît plutôt être adjectif se rapportant à बाहू.

अलं अन्यथ असंभावनया (23, 5) « ce n'est qu'une « bagatelle peu digne, je le sais, de vous être of- « ferte » [Chézy]; « afin que vous ne cherchiez pas « trop loin » [Hirzel]; « suffit, ce n'est pas autre- « ment un cadeau comme il faut », mais अन्यथ ne laisse pas d'être un peu embarrassant.

M. Hirzel traduit आर्य (23, note 1) par « toi », ce qui est un peu choquant; sans doute nous trouvons अनुजानीहि (25, note 2) « permets », mais alors les jeunes filles sont effrayées par l'éléphant.

(24, 3). « En ma présence elle affecte une con- « trainte forcée » [Chézy]; « elle ne tourne pas vo- « lontiers sa face vers moi » [Hirzel], ce qui, quoiqu'en iambes, est littéralement l'original : कामं न तिष्ठति मदाननसंमुखीयं.

परिणतारुणप्रकाशः शलभसमूह इव (24, 8) « semblable à ces nuées d'insectes qui, par un beau « rayon de soleil, viennent » [Chézy]; « une nuée

« d'insectes rougis par le soleil couchant » [Hirzel], ce qui, sans doute, est le sens, et nous rappelle un passage similaire du même auteur, où, pour désigner la couleur rouge du porphyre, il lui donne l'épithète अकालसंध्यीव « comme une aurore conti-« nuelle. »

प्रोढ (24, 14), de प्र et वह्, pourrait bien être le primitif de *s-prōde*, allemand; *prude*, français, et anglais, *proud*.

अविदितभूयिष्ठोसि (25, note 4) « Vous êtes loin « d'avoir été traité d'abord comme vous le méritiez » [Chézy]; « Ton rang élevé nous était antérieure-« ment inconnu [Hirzel]; « Tu as été reçu plutôt « comme étranger (inconnu). »

L'expression चीनांशुक (26, 8) paraît avoir embarrassé les traducteurs; « la flamme de l'étendard » [Chézy]; « le petit drapeau à perche » [Hirzel]. Le mot signifie : « étoffe de soie, » littéralement : « habit « de Chine. »

(La suite à un prochain cahier.)

EXTRAITS

De la grande histoire de Funduklu, sur le *sandjak chérif* (l'étendard sacré du Prophète) et les *clefs de la Caaba*, gardées au sérail.

La bibliothèque impériale de Vienne vient de faire l'acquisition de la grande histoire de Funduklu, فندقلو, en quatre volumes in-folio, dont l'auteur, élevé au sérail comme page, a été en grande partie témoin oculaire des événements de la fin du règne de Mahomet IV et de ses trois successeurs. Cette histoire renferme des détails précieux qui ne se trouvent point dans les historiographes de l'empire, comme le prouvent les deux extraits ci-joints. Le premier justifie pleinement l'opinion de feu le professeur Hamaker, qui soutenait que l'étendard sacré de Mahomet devait être noir, tandis que les historiographes de l'empire ne le qualifiaient jamais autrement que de *liwai khadhra* (drapeau vert), d'après son enveloppe sans doute.

On apprend pour la première fois, par cette déposition d'un témoin oculaire, qu'il y a eu alors trois exemplaires du *sandjak chérif*, probablement pour en réparer immédiatement la perte en cas qu'il tombât entre les mains de l'ennemi.

HAMMER-PURGSTALL.

بيان حقيقت سنجق شريف

بو سنجق شريف اصلنده بر قطعه اولوب تواتر ايله
سلطان انبيا پيغمبرمز محمّد المصطفى صلّى الله عليه وسلّم
حضرتلرينك مثبتيدر اسمى عقاب و سياه صوفدندر
بعض سيرده عقاب نام سنجق شريف اولديغى مقرّردر
فاتح مصر سلطان سليم خان حضرتلرينه خيبرمهاى
كوندردى سفرلرده برابر كتوره سز ديو نامه سنده تصريح
ايتمشيدى مرور ازمانله اجزاء شريفه متفرقه اولمغله
دولت عليّه ده اصلنه كوره اوچ سنجق شريف اشلديلوب
هر برينه ايكيشر اوچر قطعه تعبيه اولنوب اوچ سنجق
ايتمشلر در اوچر دخى بر رسمده در برى موكب همايون
ايله كيدر خرقهٔ شريف يانندن آيرلمز و ايكى خزينهٔ
عامرهٔ اندرونده محفوظدر وبرى اقتضا ايتدكجه وزير
اعظم سردار اكرم اولنلره ويريلور وبرى ينه خزينه ده
حفظ اولنور

DÉCLARATION DE LA VÉRITÉ SUR LE SANDJAKI CHÉRIF.

« Ce *sandjak chérif* n'était originairement que d'une « seule pièce; la tradition affirme qu'il était celui « du sultan des prophètes, notre prophète. Moham- « med (auquel Dieu veuille être propice!). Il est

« appelé l'*aigle*, et est fait d'étoffe noire de laine. Il fut « envoyé à Sultan-Selim, le conquérant de l'Égypte, « de la part de Khirabeï, pour qu'il accompagnât les « armées entrant en campagne. Par le laps du temps, « l'étendard sacré tombant en lambeaux, on fit faire « à la sublime Porte trois exemplaires d'après l'ori- « ginal, en attachant à chacun des trois drapeaux « quelques lambeaux du véritable. L'on en fit trois, « qui sont tous les trois de la même forme. L'un « marche avec l'armée impériale; celui-ci ne se sé- « pare jamais du vêtement sacré (le manteau du « prophète); des deux autres, qui sont gardés au « trésor impérial, l'un, en cas de besoin, est donné « au grand-visir, l'autre reste constamment au tré- « sor. »

بیان حقیقت مفتاح کعبه

مرحوم سلطان مراد خان رابع بغداده کتمزدن مقدّم شریف مکّهٔ مکرّمه برکیجه رویاسنده مشاهده ایدرکه سلطان کونین و رسول الثقلین حضرتلری چهار یار کزیده ایله مشغول اولوب بو مفتاح بیت اللهی سلطان زمانه کوندر سفره معًا کتورسون فتحند نصکره یانلرنده حفظ ایدوب بریره عسکر کوندرمك اقتضا ایلدکجه صاحادن برکسنه‌یه تسلیم اولنوب بیله کیده دیو اشارت علیه بیورمغین در عقب شریف مر رمز مذکور مفتاح

كيعبه‌يى منوفى نام بر ادمله سلطان مراد مرحومه
كوندردر عجم سفرينه بيله كتوروب بعده خاص اوطه
خزينه سنه قومشيدى خزينه تحريرنده ظهور ايتمكين
حالا دفتردار حسن افندى بو مفتاح دلبند اغالرينك
حفظنده خرقهٔ شريف صنديغى يانندە طورمق وسفرلره
حركت اولندقجه سنجق شريف علمدارينه بغلنوب بيله
كتورلمك مناسبدر ديو ركاب همايونه عرض ايتمكين
موجبنجه خطّ شريف صادر اولدى بيك قرق اوچ
تاريخنده يايلمش بر زربفت كيسه ايچنده در ايشته بو
مفتاح اوّل مفتاحدركه ذكر اولندى

DÉCLARATION DE LA VÉRITÉ SUR LA CLEF DE LA CAABA.

« Avant l'expédition de feu sultan Murad IV contre « Bagdad, le chérif de la Mecque vit en songe le sultan « des deux mondes, le prophète des deux espèces « (les hommes et les démons), accompagné de ses « quatre amis élus; il lui ordonna d'envoyer la clef « de la maison de Dieu au sultan, pour qu'il la portât « avec lui à la guerre, et qu'après la conquête de la « terre il la gardât auprès de lui, et la remît, en cas « de besoin, à un homme pieux. Le chérif envoya « aussitôt, conformément à cette indication, la clef « de la caaba, par un certain Menoufi, à Sultan-« Murad, qui porta la clef à la guerre de. terre et « la déposa ensuite dans la *khass-oda*. Cette clef s'étant

« retrouvée à la description faite (par ordre d'Ibrahim) du trésor, le defterdar d'alors, Hasan Efendi « fit un rapport à l'étrier impérial pour que cette « clef fût commise à la garde des pages du turban; « qu'elle fût toujours gardée auprès du vêtement « sacré, et qu'elle fût liée, à l'entrée en campagne, « au porteur de l'étendard sacré. Le *khatti chérif* « émana conforme à ce rapport. Elle est conservée « dans une bourse de drap d'or, fabriquée en 1043; « et c'est la clef dont il est question ici. »

ANALECTES.

LES FEMMES TRAITÉES SUIVANT LEURS MÉRITES.

آورده اند که یکی از ملوك عجمرا دختری بود وان دختر وزیر پدررا دشمن داشتی روزی مادررا کفت که اکر می بتوانستمی وزیررا بکشتمی که مردی نا مبارك است مادر کفت تو دل فارغ دار که من ترا ازوی برهانم پس رقعه نوشت بسوی زن وزیر از زبان امیر که شوهر خودرا بکش که مرا رغبت هست و می خواهم که ترا بزنی کنم و لیکن تو این شوهررا دوست می داری که زویر است وتا او زنده باشد من شرم دارم از مردمان که ترا

بزنی کنم جون زن وزیر این رقعه‌را بخواند دلش خواهان امیر شد ودر ایستاد بحیله کردن تا شبی فرصت یافت وزیر مست خفتة بود زن بیامد وبی دهشت اورا بکشت وسر او بدست کنیزکی بسوی ملك فرستاد ملك متحیر شد کفت این که فرستاده است کفت سر وزیر است که زن او بریده است وبخدمت تو فرستادة ملك در ان کار تعرف کرد بس بفرمود تا سر زن وزیر وزن خود ودختر خود وازان دختر همه‌را ببریدند بس بزرکان لشکر خودرا کفت میخواهم که بر ملا زنان خود مرا دهید هیج کس بدان اجابت نکردند بس برفت واندر بنهان سوی زنان ایشان بیغام کرد وکفت خواهم که جفت می شوید ومرشوهران خودرا هلاك کنید وهیج زنان از حال یکدیکر خبر نداشتند جون شب در امد هر زنی حیلتی ساختند وسر شوهران خودرا ببریدند جون بنزدیك او فرستادند ملك ان بدید متحیر شد کفت باشکارا از شوهران ایشان ایشانرا خواستم واجابت نکردند وبنهان از ایشان ناخوبی وبی وفائی طلب کردم اجابت کردند وشوهران خودرا بکشتند بس بفرمود تا همه زنانرا سنکسار کردند ،

Traduction.

La fille d'un roi de Perse avait pris en haine le visir de son père. Elle dit un jour à sa mère : « Si je pouvais « faire périr le vizir, je le ferais volontiers ; car c'est un « homme dont la présence est d'un mauvais augure. « — Ma fille, répondit la mère, reste tranquille, c'est « moi qui t'en débarrasserai. » Ayant dit ces mots, elle écrivit, au nom du roi, à la femme du visir, une lettre ainsi conçue : « Tue ton mari, car j'ai du goût « pour toi et je veux que tu m'appartiennes. Mais, « comme tu as de l'attachement pour ton mari qui « est visir, il serait honteux que, lui vivant, je t'ar- « rachasse de ses bras pour te faire ma femme. » Lorsque la femme du visir eut lu cette lettre, son cœur conçut des désirs ambitieux et elle médita un stratagème. Enfin elle saisit l'occasion d'une nuit où son mari se trouvait dans un état d'ivresse. Elle s'approche de lui et le tue sans hésiter ; puis elle envoie sa tête au roi par les mains d'une jeune fille. « De qui « est cette tête, dit le roi tout troublé ? — C'est la tête « du visir, répond la jeune fille, et c'est pour te servir « que sa femme te l'envoie. » Le roi fit des recherches à ce sujet, et, lorsqu'il eut découvert la verité, il fit couper et la tête de la femme du visir, et celle de sa femme, et celle de sa fille et celle de la jeune fille. Ensuite il dit aux principaux de son armée : « Je veux que vous me donniez tous publiquement « vos femmes. » Aucun d'eux ne consentit à ce que demandait le roi. « Nous vous donnerons bien nos

« existences, dirent-ils, mais nous ne ferons point ce « que vous ordonnez. » Après cela le roi se rendit secrètement auprès des femmes des principaux de son armée et dit à chacune d'elles en particulier : « Je « veux que vous deveniez ma femme et que pour « cela vous fassiez périr votre mari. » Or aucune de ces femmes ne savait ce qui avait été dit à l'autre. La nuit étant venue, toutes eurent recours à un stratagème, toutes coupèrent la tête de leur mari et l'envoyèrent au roi. A ce spectacle le roi fut frappé d'étonnement. « Quoi! dit-il, j'ai demandé publique- « ment ces femmes à leurs maris, et tous d'un com- « mun accord ont refusé de m'obéir. Ensuite j'ai dit « en secret à ces femmes de commettre un acte « d'infidélité et de barbarie : toutes y ont consenti et « ont tué leurs maris ! » Après avoir ainsi parlé, le roi fit lapider sans pitié toutes ces méchantes femmes.

G. de L.

LES DISPOSITIONS NATURELLES.

ایك شخص نی اپنا لڑکا تربیت کرنی کی واسطی ایك شخص کو سپرد کیا هرچند اسنی چاها که وه آراسته هو نهوا ایك مدت کی بعد لڑکی کی باپ نی آکراس سی پوچها که کهو حضرت میرا لڑکا کچهه درست هوا اسنی کها که تمهاری لڑکی کی وهی نقل هی که نیم نه میٹها هوئ سینچ گڑگهی سی ،

Traduction.

Un individu confia un enfant à quelqu'un pour l'élever. Ce dernier eut beau faire, il ne put rien lui apprendre. Quelque temps après le père de l'enfant vint s'informer si son fils avait fait quelque progrès. Le maître lui dit : « On peut appliquer à « ton fils ce proverbe : L'azéderacht ne deviendra « pas doux, quand même il serait arrosé avec de la « thériaque et du beurre fondu. »

G. T.

LES TROIS CONSEILS[1].

נַער שאול שאל לזקן ונשא[2] פנים
לאמר הבה לִי הלום דבר ועצה
ידעתי כי טוב תיעץ ודברים נכונים
איך תסכון לנפשי אשר התרומם חפצה:
ויען הדרכים לעלות כמה וכמה
ואשר איעצך אני שנים ושלשה המה:
חזק ואמץ כמה גבורים רמו נגהו
בחזק וגבורה נצחון ואמץ חרצו
מענג ומרגוע ודך זרו וינהו
מרום כסא הכבוד לעלות ופרצו:

[1] L'auteur de cette petite pièce, qui n'a encore été traduite en aucune langue européenne, est Judas Leib, יהודה ליב : je crois qu'il s'est inspiré d'un apologue de Gellert intitulé *der kluge Rath* (le sage conseil), et dont le fond est à peu près le même.

[2] Je lis ונשוא.

חכם בני גם הדל והצעיר באנשים
הצליח דרכו בקנות חכמה קנות בינה
גבה וירם ולפני שרים וראשים
יתיצב והנה הוא היה לראש פנה :

שנים אלה כם נפש יקרה בחרוץ וכשרון
יעפיל לעלות הר מרום כסא הכבוד ויתרון
אכן לא אסתיר ממך ולא אעלימה
כי שני אלה קשים אף כבדים המה :

ויאמר הנער כאלה לא אותי
אולי ידעת דרכים הקרובים וקלים :
ויען הזקן אם כן כה דמיתי
היותך בער כי גם בנערים יש העולים :

Traduction.

1. Un jeune homme sollicitait[1] avec instance un vieillard hautement estimé,—disant : « Donne-moi, « je te prie[2], un mot, un seul avis; — car je sais « que tu conseilles bien et que tes paroles sont équi- « tables. — Comment mon âme pourrait-elle se sa- « tisfaire (mon âme) qui est consumée du désir de « s'élever ? »

2. Et le vieillard répondit : « Les voies qui con- « duisent à l'élévation sont multipliées.—Cependant « celles que je te conseillerai de suivre, moi, sont au

[1] Comme le verbe שאל, demander, est redoublé, on peut le traduire par « demander instamment » ou par « solliciter. »

[2] Litt « donne-moi ici un mot et un avis. »

« nombre de deux ou trois seulement. — Sois vail-
« lant et courageux. Combien d'hommes héroïques « se sont élevés et se sont fait remarquer! — En force « et en bravoure, en supériorité et en courage ils « ont été industrieux; — Au plaisir, au repos et à la « mollesse ils sont demeurés étrangers. Il se sont « efforcés de gravir — la hauteur du trône de la « gloire, et ils y ont réussi.

3. « Ou bien sois sage, mon fils; le pauvre aussi, « comme le plus humble d'entre les hommes, — a « rendu sa route prospère[1] en acquérant la sagesse, « en acquérant la science. — Il s'est haussé, il s'est « élevé; et devant les princes et les chefs il a sub- « sisté[2]. Voici : il a été la pierre angulaire (de leur « édifice)[3].

4. « En suivant ces deux (chemins) là un esprit « ingénieux, doué d'application et de pureté, — es- « calade hardiment la montagne escarpée de l'estrade « des honneurs et de la distinction. — Mais comme « je ne veux point me cacher de toi, je ne te cèlerai « nullement — que ces deux voies sont raboteuses « et difficiles à parcourir. »

5. Alors le jeune homme dit : « Comme elles ne

[1] C'est-à-dire « a prospéré dans sa carrière. »

[2] « Subsister devant un prince, » c'était se tenir debout en sa présence, contrairement à la coutume et à l'étiquette, qui exigeaient qu'on ne lui parlât que le front courbé vers la terre.

[3] Littéralement : « la tête de l'angle. » Cette expression est tirée des Psaumes.

« m'ont inspiré aucun désir, — peut-être connais-tu « des chemins courts et faciles?.... » — Et le vieillard répliqua : « S'il en est ainsi, voici ce que j'ai pensé : « — Sois ignorant, car on voit aussi des ignorants « s'élever! »

A. Pichard.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

OBSERVATION SUR L'IRRITABILITÉ DES PLANTES[1].

M. Sédillot fils, dans un des précédents numéros du Journal asiatique, en faisant connaître la découverte de la variation de la lune faite par Aboul-Wefa, astronome qui écrivait dans le xe siècle, a prouvé que les Arabes sont allés plus loin en mathématiques et en astronomie qu'on ne le croit communément. Je suis persuadé que l'étude de leurs anciens auteurs nous apprendrait encore bien des choses curieuses sur l'étendue de leurs connaissances.

S'ils n'ont pas fait faire de grands progrès à la botanique, il faut néanmoins convenir qu'ils ont eu des idées assez exactes sur les organes sexuels des plantes. Ils avaient très-bien remarqué que la fécondation de leurs arbres était due à l'action des vents : leurs poëtes sont remplis d'allusions à ce fait; et ils ont été conduits par cette observation à la fécondation artificielle du palmier dattier, qui est pratiquée par eux de temps immémorial.

[1] Cette note curieuse nous a été communiquée par M. Varsy, de Marseille.

J'ai trouvé dans un manuscrit arabe de la bibliothèque publique de Marseille un passage qui prouve qu'il faut aussi leur faire honneur de la première observation faite sur l'irritabilité des plantes, dont Acosta, auteur espagnol de la fin du XVIe siècle, est le premier, je crois, qui ait parlé en Europe.

Ce manuscrit, intitulé الفيض المديد في اخبار النيل السعيد, *le courant étendu, traitant de tout ce qui a rapport à l'heureux Nil,* a pour auteur Ahmed ben-Abdal-Salam-almenoufi, qui a écrit en Égypte l'an 880 de l'hégire. M. l'abbé Bargès, qui s'occupe avec succès de l'étude de la langue arabe, se propose de faire connaître cet ouvrage et d'en donner quelques extraits; en attendant voici la transcription du passage qui m'a frappé :

قال الجاحظ ومن عجايب النيل ان عليه خشبا يغرق وحجرا يطفو وذكر الشجرة التي زعموا فيها انها تجف اذا ادعي لها بفاس لتقطع وهي تشبه الصنط في شوكه وورقه ومنابته شطوط النيل الا انها اصغر منه قدّا قال وقد امتحنتها بضروب من الكلام فلم يؤثر فيها شيئا ثم جسيتها بعد الكلام فذبلت وصارت كالتي لحقها وهج النار ساعة زمانية ثم عادت الى مثل حالها الاول فدل ذلك على ان الفعل فيها للحس دون الكلام ،

En voici la traduction :

« Giahedh rapporte : Parmi les choses remarquables qui se « trouvent sur les rives du Nil, il faut compter une espèce « de bois qui va au fond de l'eau et des pierres qui surnagent « à la surface. Il fait ensuite mention de l'arbre qui se des- « sèche, dit-on, lorsqu'on le menace et qu'on demande une « hache pour le couper. Cet arbre, dit-il, ressemble au sant

« (*mimosa nilotica*) par la forme de ses feuilles et par les « épines dont il est armé, et il croît comme lui sur les bords « du Nil; mais il a des dimensions beaucoup plus petites. « J'essayai vainement de l'intimider par différentes menaces : « mes paroles restèrent sans résultat. Mais l'ayant ensuite « touché, il se flétrit subitement, comme si on eût approché « de lui du feu, et il ne reprit que quelques instants après « son état naturel. Ceci me prouva que l'effet qu'on avait « remarqué était uniquement dû à l'action du toucher, et « non aux paroles prononcées, comme on le prétendait. »

Giahedh, l'auteur de cette remarque, est un docteur et philosophe arabe bien connu, mort l'an 255 de l'hégire. Il est évident, d'après le passage ci-dessus, qu'ayant voulu vérifier ce qu'il pouvait y avoir d'exact dans ce qu'on lui disait des mouvements d'une espèce de mimosa qui croît sur les bords du Nil, et que le vulgaire attribuait aux menaces, il reconnut qu'ils étaient produits par l'action du toucher, et qu'ayant recueilli cette observation dans ses écrits, il doit être regardé comme le premier écrivain qui ait parlé de l'irritabilité des plantes. Ce fait m'a paru assez curieux pour mériter d'être consigné dans le Journal asiatique.

LETTRE A M. LE RÉDACTEUR DU JOURNAL ASIATIQUE.

Monsieur,

Je vois, par l'annonce contenue dans le cahier d'octobre 1835 du Nouveau journal asiatique, que la Grammaire de feu M. Davids va paraître dans une traduction française dédiée à S. M. le roi. Il serait fâcheux que dans cette traduction se glissassent aussi les fautes qui déparent l'original, et dont je signale à cette occasion la plus essentielle de la syntaxe, puisqu'elle a été adoptée aussi telle quelle dans la Grammaire de M. Jaubert. La doctrine de l'*izafet* y est com-

plétement fausse dans son application à des mots purement turcs : jamais on ne saurait dire *yemischi schirin* ou *ahoui guzel*, puisque *yemisch* (fruit) et *guzel* (beau) sont deux mots purement turcs qui ne comportent jamais l'*izafet*. Dans يمشى شيرين il y a double faute, puisque l'izafet ne s'écrit jamais après une consonne.

La construction de deux substantifs ou d'un substantif avec un adjectif en izafet est une construction purement persane, qui ne saurait avoir lieu, dans une phrase turque, que lorsque deux substantifs persans ou bien arabes, ou un adjectif et un substantif persans ou arabes, sont mis en rapport : ainsi l'on peut dire *khanei buzurg* ou *beiti kebir*, la grande maison ; l'on peut dire également *khanei peder* ou *beiti peder*, la maison du père ; mais jamais *ewi buyouk* ou *ewi baba*. Cette construction répugne si fort au génie des mots purement turcs, que vous ne sauriez en trouver un seul exemple dans tous les ouvrages turcs, soit manuscrits, soit imprimés, pas même dans la Gazette officielle ottomane, qui se permet mainte innovation de langue.

Il n'y aurait pas moins de lacunes à remplir dans la partie étymologique des grammaires turques imprimées dernièrement en Europe que dans leur syntaxe. D'une cinquantaine de terminaisons dérivatives dont le turc se sert pour former des substantifs ou adjectifs, on ne trouve, dans les grammaires françaises et italiennes, qu'une douzaine tout au plus : 1° ق ; 2° ور ; 3° مه ; 4° يش ; 5° لق ou لك ; 6° لو ou لى ; 7° جق ou جك ; 8° جه ou چه ; 9° جغر ou جكر ; 10° كن كن. Les deux grammaires susdites ne vont pas plus loin. Continuons : 11° اج, p. e. صغرتماج ; 12° كج ou گج, p. e. يوزكج ; 13° يج, p. e. دالغيج ; 14° ونج, p. e. قورقونج ; 15° مور, p. e. ياغمور ; 16° داش, p. e. يولداش ; 17° دان, p. e. شمعدان ; 18° وش, p. e. اوروش ; 19° شق, p. e. قارشيق ; 20° نق, p. e.

اويانق; 21° نَق, p. e. قاينق; 22° وُق, p. e. بوزوق; 23° وك, p. e. چوروك; 24° سك, p. e. كسك; 25° سال, p. e. قومسال; 26° جَل, âtre, كوكجل, bleuâtre; 27° جيل, p. e. بالقجيل; 28° ون, p. e. زيتون; 29° غون, p. e. يورغون; 30° كِن, p. e. كُسكِن; 31° غِن, p. e. صالغن; 32° كون, p. e. سوركون; 33° ول, p. e. يساول; 34° غه, p. e. طالغه; 35° غو, p. e. يورغو; 36° قو, p. e. اويقو; 37° غى, p. e. چالغى; 38° قَ ou اق, p. e. صولق; 39° كه, p. e. بيوركه; 40° نِتى, p. e. كَسنتى; 41° لُتى, p. e. كورلتى; 42° انج ou نج, p. e. قزقنج; 43° دى, p. e. قجردى; 44° و, p. e. قوقو; 45° غُمر, p. e. صالغم; 46° سَق, p. e. بغرسق; 47° آز, p. e. بوغاز; 48° ى, p. e. چَكى; 49° درى, p. e. چكدرى, etc.

Il en est de même des terminaisons radicales des substantifs adjectifs, qui n'ont été rassemblées encore par aucun grammairien, et qui ne sont pas moins nombreuses que les précédentes, savoir :

1° *a*, yaka; 2° *e*, dewe; 3° *i*, kedi; 4° *o*, orospo; 5° *ou*, kaighou; 6° *ab* ou *ap*; 7° *ip*; 8° *oep*, baise; 9° *oub* ou *oup*, le gérondif; 10° *at*, cheval; 11° *es*, viande; 12° *it*, chien; 13° *ot*, herbe; 14° *out*, vergogne, partie honteuse; 15° *adj*. qui a faim; 16° *edsch*, *medje*, broche; 17° *idsch*, bois; 18° *odsch* ou *otsch*, *kotsch*, bouc; 19° *oudsch*, la paume de la main; 20° *ar*; 21° *er*, homme; 22° *ir*, chant; 23° *or*, or kapu; 24° *our*, feu; 25° *az*, peu; 26° *ez*, p. e. *bilmez*; 27° *oz*, *boz*, glace; 28° *ouz*, *domouz*, porc; 29° *iz*, trace; 30° *asch*, ragoût; 31° *isch*, affaire; 32° *osch*, *kontosch*, espèce d'habit; 33° *ousch*; 34° *ak*, blanc; 35° *ek*, *ekmek*, du pain; 36° *ik*; 37° *ok*; 38° *ouk*; 39° *al*, prends; 40° *el*, main; 41° *il*, pays; 42° *ol*, sois; 43° *oul*, p. e. *karcoul*; 44° *am*, la partie sexuelle; 45° *em*; 46° *im*, *ibrischim*, soie; 47° *oum*; 48° *an*; 49° *on*, dix; 50° *oun*, farine, etc.

Toutes les terminaisons dérivatives ci-dessus citées et les radicales de même se trouvent en nombreux exemples dans le dictionnaire turc-arabe et persan imprimé à Constantinople, *Lehdjetoul-loughat*, tout à fait négligé par les lexicographes européens.

HAMMER-PURGSTALL.

Vienne, ce 1er mars 1836.

BIBLIOGRAPHIE.

On vient de publier à Boulac[1], près du Caire, une édition de l'ouvrage arabe intitulé كتاب كليله و دمنه, qui forme un petit in-folio de cent douze pages. Cette édition de la traduction des fables de Pidpai, faite du pelwi en arabe par Abd-allah ben-almocanna, sous le khalife Abou-Jafar-almançour, est la première qui ait paru en Orient; et, chose singulière et bien flatteuse pour la France, elle est faite d'après l'édition publiée à Paris, en 1816, par notre illustre orientaliste M. le baron de Sacy. Ainsi les Orientaux se plaisent à reconnaître la supériorité de l'Europe, même pour la connaissance de leurs propres langues. Ils peuvent en effet dire avec juste raison pour toutes choses,

C'est du nord aujourd'hui que nous vient la lumière.

Effectivement on sait mieux, en Europe, l'arabe littéral qu'au Caire et à Damas, comme on y sait théoriquement mieux le sanscrit qu'à Bénarès et à Prayâg. Mais on aime à voir reconnaître ce fait par les Arabes et les Indiens; on aime

[1] Il est déjà sorti des presses de cette ville un bon nombre d'ouvrages que la Bibliothèque de l'Institut et celle du Roi doivent à la générosité de M. Jomard, correspondant du pacha d'Égypte à Paris.

leur voir rendre les armes aux savants orientalistes de Paris, de Londres, de Bonne, etc.

Dans le voyage en France[1] publié en arabe par le cheik Réfaa, ce savant Égyptien, un des plus distingués de ceux qui ont étudié à Paris, exprime son étonnement de ce que M. de Sacy, qui n'est jamais sorti du continent de l'Europe, connaisse si parfaitement la langue arabe et l'écrive même avec tant de pureté; et, pour procurer à ses lecteurs la facilité de vérifier eux-mêmes l'exactitude de ce qu'il avance, il cite la préface que cet habile orientaliste a mise à la tête de son édition des Séances de Hariri, et qui est en effet un chef-d'œuvre de style.

La seule chose qui distingue de l'édition de Paris le volume dont il s'agit, c'est une préface de trois pages en prose rimée entremêlée de vers, d'après l'usage oriental, qui remplace l'élégante introduction rédigée en arabe par M. de Sacy; et, à la fin du volume, une fable, qui n'occupe guère que la valeur d'une page et qui est intitulée *La colombe, le renard et le malik alhazîn,* ملك الحزين, sorte d'oiseau aquatique. Ce qui n'est pas bien de la part de l'éditeur de Boulac, c'est qu'il ne parle dans sa préface ni de Paris, ni de M. de Sacy; il se contente de dire qu'il a eu le bonheur de pouvoir se servir d'une édition imprimée dans un pays étranger, في غير بلاد العرب, et il cite les propres paroles de la préface arabe de M. de Sacy, où il est dit qu'il a eu à sa disposition plusieurs copies de cet ouvrage d'une rédaction différente; mais qu'il a généralement suivi de préférence la plus ancienne, laquelle cependant est loin d'être sans erreurs, et est d'ailleurs déparée par des omissions et des lacunes qui ont été remplies par une main récente, ce qui a exigé qu'il eût assez souvent recours aux autres manuscrits.

Pour rendre justice à l'éditeur égyptien Abd-elrahmân, je dois dire néanmoins qu'il n'a pas fait comme beaucoup

[1] Voyez au sujet de ce voyage un intéressant article de M. Munk dans le journal *le Temps*, du 14 février 1836.

d'éditeurs, qui reproduisent machinalement jusqu'aux fautes typographiques du texte qu'ils suivent. Il a édité ce volume avec conscience. Il est à regretter seulement qu'il n'ait pas fait usage des notes françaises de M. de Sacy, qui auraient pu lui suggérer des améliorations à introduire dans le texte. Une correction qu'il a faite (page 5, ligne 26), en imprimant ما يغنه, comme M. de Sacy l'avait proposé (note, page 68), au lieu de ما يغنم, qu'on lit dans l'édition de Paris (page 10, ligne 13), m'avait porté à croire qu'il avait profité des indications du savant éditeur français; mais j'ai vérifié un grand nombre de passages, et je me suis convaincu qu'il n'a pas consulté les notes dont il s'agit. Il est vrai qu'il a quelquefois introduit quelques légers changements, qui lui ont paru être des améliorations ou même des corrections. Ainsi, pour en citer quelques exemples, page 8, ligne 9, au verbe استظل, qui déjà n'avait pas paru satisfaisant à M. de Sacy (note, pages 69,70), il a substitué le verbe استظل, *être à l'ombre,* qui effectivement donne un sens assez satisfaisant. Page 15, ligne 4, il a mis و امورك pour و امرك, qu'on lit page 36, ligne 1 de l'édition française. Page 19, ligne 3, الاوضاع, au lieu de الاجعال (signifiant *les actions*), qu'on lit dans l'édition française, page 46, ligne 7. Page 30, ligne 4, يقوم, au lieu du mot يعرض, qu'on trouve page 49, ligne 2 de l'édition française, et dont M. de Sacy n'était pas satisfait, ainsi qu'on l'apprend par la note page 76. Enfin page 24, ligne 6, il a mis عملت au lieu de حدثت, qui semblait aussi ne pas contenter M. de Sacy (voyez la note page 78). Il est inutile de multiplier ces citations : elles suffisent pour mettre le lecteur en état d'apprécier le travail particulier de l'éditeur égyptien.

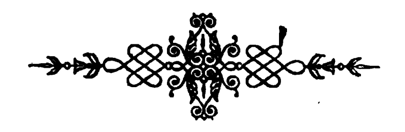
G. DE T.

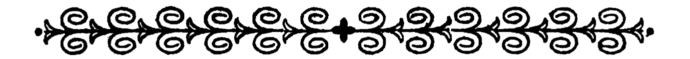
Sous le titre de *The Chinese* (les Chinois), un sinologue distingué, M. John Francis Davis, se propose de publier très-

prochainement, chez le libraire Ch. Knight, à Londres, une description complète de la Chine et de ses habitants. L'ouvrage doit avoir deux volumes post-octavo, ornés de planches, et coûtera environ une livre sterling.

Invasions des Sarrazins en France et de France en Savoie, en Piémont et dans la Suisse, pendant les VIII[e], IX[e] *et* X[e] *siècles de notre ère, d'après les auteurs chrétiens et mahométans,* par M. Reinaud, membre de l'Institut. Paris, 1836, 1 vol. in-8°. A la librairie Dondey-Dupré: 7 fr. 50 c.

Cet ouvrage est divisé en quatre parties. Dans la première, il est parlé des invasions des Sarrazins, venant surtout d'Espagne, à travers les Pyrénées, jusqu'à leur expulsion de Narbonne et de tout le Languedoc par Pépin-le-Bref, en 759. La deuxième partie est consacrée aux invasions des Sarrazins, venant par terre et par mer, jusqu'à leur établissement sur les côtes de Provence, vers l'an 889. La troisième fait voir comment les musulmans pénétrèrent, par la Provence, en Dauphiné, en Savoie, en Piémont et dans la Suisse. L'auteur montre dans la quatrième quel fut le caractère général de ces invasions, et quelles en furent les suites.





JOURNAL ASIATIQUE.

JUIN 1836.

PROCÈS-VERBAL

De la séance générale de la Société asiatique du 2 mai 1836.

La séance est ouverte à midi, sous la présidence de M. le chevalier Amédée JAUBERT, président de la Société.

Le procès-verbal de la séance générale du 5 juin 1835 est lu; la rédaction en est adoptée.

Il est donné lecture d'une lettre de M. HODGSON, résident anglais dans le Népâl, par laquelle il annonce qu'il fait hommage à la Société d'une collection d'ouvrages bouddhiques, écrits en sanscrit, et découverts par lui dans le Népâl. On arrête que les remercîments de la Société seront adressés à M. Hodgson.

Il est donné lecture d'une lettre de M. BANNISTER,

par laquelle il offre à la Société une collection d'ouvrages relatifs à la civilisation des tribus barbares qui sont en rapport avec les Européens. On arrête que ces ouvrages seront déposés à la Bibliothèque et que les remercîments de la Société seront adressés à M. Bannister.

On lit une lettre de M. A. Sédillot, par laquelle il offre à la Société les ouvrages dont les titres suivent :

Traité des Instruments astronomiques des Arabes, par Aboul Hhassan ali, traduit par M. J. J. Sédillot, et publié par M. A. Sédillot; tome II, in-4°. Imprimerie royale.

Recherches pour servir à l'Histoire de l'Astronomie chez les Arabes, par M. A. Sédillot; brochure in-8°.

Note sur la Découverte de la variation, par Aboul-Wefa, par M. A. Sédillot; brochure in-4°.

Les remercîments de la Société seront adressés à M. A. Sédillot.

On lit une lettre de M. S. Cahen, par laquelle il offre à la Société le tome VII de sa traduction nouvelle de *la Bible*, avec le texte en regard et des notes historiques et philologiques. (Voyez ci-dessous, p. 581.)

Les remercîments de la Société seront adressés à M. S. Cahen.

M. Bianchi, membre du conseil, dépose sur le

bureau les vingt-six premières feuilles du tome II du *Dictionnaire Turc-Persan-Français*, qu'il publie en ce moment. M. Bianchi reçoit les remercîments du conseil pour cette communication. (Voyez ci-dessous, p. 581.)

M. Reinaud, membre du conseil de la Société, dépose sur le bureau un exemplaire de l'ouvrage qu'il vient de publier sous le titre suivant : *Invasions des Sarrazins en France, et de France en Savoie, en Piémont et dans la Suisse,* par M. Reinaud; 1 volume in-8°.

M. Reinaud reçoit les remercîments du conseil pour cette communication.

M. le président fait connaître à la Société que M. l'Ambassadeur de France à Constantinople a bien voulu lui annoncer, par une lettre en date du 3 avril 1836, qu'il fait en ce moment transcrire le texte arabe du célèbre ouvrage d'Ibn-Khaledoun, et que, selon toute apparence, grâce au soin qui a été pris de distribuer l'ouvrage entre plusieurs copistes habiles, la transcription dont il s'agit sera terminée avant trois mois.

Il est donné lecture de la liste des ouvrages offerts à la Société :

Par M. Jomard : *Coup-d'œil impartial sur l'état présent de l'Égypte, comparé à sa situation antérieure*, par M. Jomard; brochure in-8°. Paris, 1836.

Par M. Eichhoff : *Parallèle des langues de l'Europe et*

de l'Inde, par M. Eichhoff; 1 volume grand in-4°. Paris, 1836. Imprimerie royale.

Par M. Bannister : *Papers relative to the colony of Good Hope, part I, Hottentots and Bosjemens, Caffres, Grignas*, 1 volume in-folio, publié par ordre du Parlement. Londres, 1835.

Aboriginal tribes, North America, Newsouth Wales, van Diemen's Land and British Guiana, 1 volume in-fol., publié par ordre du Parlement. Londres, 1834.

The report of the Wesleyan methodist missionary Society, 1 volume in-8°. Londres, 1835.

Humane policy or Justice to the aborigines of new Settlements, etc., by S. Bannister, 1 volume in-8°. Londres, 1830.

The report of the Directors to the thirtyninth general meeting of the missionary Society, 1 volume in-8°. Londres, 1833.

Faits et renseignements prouvant les avantages du travail libre sur le travail forcé, par Zachary Macaulay; brochure in-8°. Paris, 1835.

Détails sur l'Émancipation des Esclaves dans les colonies anglaises, par Z. Macaulay, brochure in-8°. Paris, 1836.

Suite des détails sur l'Émancipation des Esclaves dans les colonies anglaises, par Z. Macaulay; brochure in-8°. Paris, 1836.

On dépose sur le bureau les treize premières feuilles de la *Géographie arabe d'Aboulféda*, publiée par MM. Reinaud et de Slane, aux frais de la Société.

M. de Slane présente en même temps au conseil les quatre premières feuilles des poëmes d'*Amrö'lkaïs*, avec la vie de ce poëte, extraits du *Kitab el-Aghani*, in-4°, imprimé à l'Imprimerie royale. M. de Slane reçoit les remercîments du conseil pour cette communication.

Le Secrétaire de la Société donne lecture du *Rapport sur les travaux du conseil pendant les derniers mois de l'année 1835 et les quatre premiers mois de l'année* 1836. (Voyez ci-dessous ce rapport textuellement imprimé, page 521.)

M. de Labouderie, l'un des censeurs, en son nom et au nom de M. Eyriès, annonce à la Société que le plus grand ordre a régné dans la comptabilité, et il propose à l'assemblée d'adresser des remercîments à la commission des fonds et au trésorier.

M. le président, après avoir consulté l'assemblée, déclare que les conclusions du rapport de MM. les censeurs sont adoptées.

M. F. Lajard lit un fragment d'un Mémoire sur quelques monuments du culte de Vénus en Orient et en Occident.

M. Brosset jeune lit le Voyage d'un Dominicain

Arménien en Europe au commencement du XVIIe siècle.

M. le président invite les membres de la Société à déposer leurs votes pour le renouvellement de la série sortante des membres du bureau et du conseil. On procède ensuite au dépouillement du scrutin, dont le résultat présente les nominations suivantes :

Président : M. Amédée Jaubert.

Vice-présidents : MM. Caussin de Perceval et le comte de Lasteyrie.

Secrétaire : M. Eugène Burnouf.

Secrétaire-adjoint et bibliothécaire : M. Stahl.

Trésorier : M. F. Lajard.

Commission des fonds : MM. Feuillet, Würtz, Mohl.

Membres du conseil : MM. Eyriès, Dubeux, Bianchi, St. Julien, Garcin de Tassy, Fauriel, E. Quatremère, Reinaud, de Slane, Landresse, Jacquet.

Censeurs : MM. Burnouf père, Jouannin.

La séance est levée à trois heures.

Pour copie conforme :

Eugène BURNOUF,
Secrétaire.

TABLEAU

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

CONFORMÉMENT AUX NOMINATIONS FAITES DANS L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 2 MAI 1836.

PROTECTEUR.

S. M. LOUIS-PHILIPPE,

ROI DES FRANÇAIS.

PRÉSIDENT HONORAIRE.

M. le baron SILVESTRE DE SACY.

PRÉSIDENT.

M. Amédée JAUBERT.

VICE-PRÉSIDENTS.

MM. CAUSSIN DE PERCEVAL.
Le comte de LASTEYRIE.

SECRÉTAIRE.

M. Eugène BURNOUF.

SECRÉTAIRE-ADJOINT ET BIBLIOTHÉCAIRE.

M. STAHL.

TRÉSORIER.

M. F. LAJARD.

COMMISSION DES FONDS.

MM. Feuillet.
Würtz.
J. Mohl.

MEMBRES DU CONSEIL.

MM. Le marquis de Clermont-Tonnerre.
Grangeret de Lagrange.
Brosset.
Eichhoff.
Hase.
Burnouf père.
L'abbé de Labouderie.
Jouannin.
Marcel.
Delaporte.
Audiffret.
Boré.
Eyriès.
Dubeux.
Bianchi.
Stanislas Julien.
Garcin de Tassy.
Fauriel.
Étienne Quatremère.
Reinaud.
De Slane.
Landresse.
Jacquet.

CENSEURS.

MM. Burnouf père.
Jouannin.

AGENT DE LA SOCIÉTÉ.

M. Cassin, au local de la Société, rue Taranne, n° 12.

N. B. Les séances de la Société ont lieu le second vendredi de chaque mois, à sept heures et demie du soir, rue Taranne, n° 12.

RAPPORT

Sur les travaux du Conseil pendant les six derniers mois de l'année 1835 et les quatre premiers de l'année 1836, fait à la séance générale de la Société, le 2 mai 1836, par le secrétaire de la Société.

Messieurs,

Le devoir que vous imposez au conseil de vous rendre compte chaque année de ce qu'il a fait pour l'avancement des études que vous encouragez, n'est jamais plus impérieux que quand il ne lui est pas permis de vous annoncer l'achèvement de quelques-uns des ouvrages à la publication desquels il a cru devoir appliquer les ressources de la Société.

Le conseil éprouve alors le besoin de vous expliquer les causes qui ont ralenti la marche de nos travaux, et en même temps de vous exposer les mesures qu'il a prises pour hâter, autant qu'il est en lui, le moment où il pourra, par la publication de quelque nouvel ouvrage, ajouter aux titres que la Société s'est acquis auprès de tous ceux qui cultivent les langues et les littératures de l'Orient. Sans doute il est souvent forcé d'exprimer le regret que trop d'obstacles s'opposent encore à la prompte exécution des travaux dont ces littératures sont l'objet, et que vos intentions ne puissent être remplies aussi fréquemment ni aussi rapidement que l'exigeraient et le mandat que vous avez confié au conseil, et l'intérêt des sciences historiques; mais il doit lui en coûter peu de renouveler l'expression de ce regret, parce qu'il connaît la bienveillance avec laquelle vous avez toujours accueilli les explications que le retour annuel de notre réunion générale appelle le conseil à vous donner. Ce n'est pas devant des hommes occupés d'études sérieuses qu'on doit hésiter à dire que, parmi les divers sujets auxquels s'applique de nos jours l'activité des intelligences, il en est peu qui exigent des préparations aussi longues, une attention aussi soutenue, des efforts aussi opiniâtres que les entreprises auxquelles la Société a consacré ses encouragements. Le temps, qui finit toujours par récompenser les efforts de ceux qui en connaissent le prix, s'écoule bien vite pour des travaux comme les vôtres, et chaque année s'achève

avant d'avoir donné les fruits dont elle paye souvent d'une manière si libérale des études moins difficiles et cependant presque toujours plus favorisées.

Parmi les causes qui ont retardé l'achèvement de quelques-unes des publications déjà commencées, on doit citer comme la première, et sans contredit comme la plus regrettable, la perte que nous avons faite dans la personne de M. Klaproth, qui a été enlevé à ses travaux à la fin de l'année dernière. Après les coups nombreux et cruels dont la Société avait été frappée deux années auparavant, la mort de M. Klaproth n'en devait être que plus sensible pour le conseil, car ce savant emportait avec lui de vastes et rares connaissances, un zèle infatigable, et l'art de mettre en œuvre d'une manière rapide et utile à la science, les résultats des lectures les plus variées. Le Journal asiatique perdait en lui un de ses collaborateurs les plus actifs, et le conseil l'espérance de voir terminer les travaux dont il s'était chargé : aussi dûmes-nous accueillir avec empressement l'hommage rendu à sa mémoire par un des membres de la Société, M. Landresse, qui sut apprécier avec talent et avec impartialité les services nombreux qu'a rendus M. Klaproth à des études auxquelles il s'était livré dès sa jeunesse avec tant d'ardeur, et qu'il pouvait se promettre de continuer longtemps encore.

M. Klaproth laissait inachevés deux ouvrages dont l'impression avait même été commencée de-

puis longtemps, le Dictionnaire mandchou-français et la Grammaire géorgienne. Le Dictionnaire mandchou avait été presque aussitôt interrompu que commencé, par suite de la perte d'une portion assez considérable du manuscrit, qui eut lieu dans l'imprimerie à laquelle avait été primitivement confié cet ouvrage. L'auteur avait toujours hésité à refaire son travail, et d'autres entreprises semblaient l'en avoir détourné pour longtemps. Enfin, au moment de la mort de M. Klaproth, il n'y en avait encore de composé que deux feuilles d'essai. Le conseil a cru devoir renoncer à continuer un travail si peu avancé, et il a reporté sur d'autres ouvrages les fonds qui avaient été affectés à l'impression du Dictionnaire mandchou.

Mais il ne pouvait en être de même de la Grammaire géorgienne. Sept feuilles in-8°, c'est-à-dire environ la moitié de l'ouvrage, étaient composées et tirées. La dépense que devait nécessiter l'achèvement d'un volume aussi peu étendu n'était pas d'ailleurs assez considérable pour que l'on renonçât à ce qui avait été déjà fait. Le conseil a donc cru devoir arrêter que la Grammaire géorgienne serait terminée, et il en a confié l'achèvement à notre confrère M. Brosset. Auteur lui-même de la première Grammaire géorgienne qui ait été publiée en France, M. Brosset s'est chargé avec le plus grand empressement d'une tâche facile pour lui. Fidèle au plan primitif de l'ouvrage, que l'on ne pouvait abandonner sans établir entre la fin et le commen-

cement du livre une disproportion fâcheuse, il a consenti à terminer d'après les principes qui avaient dirigé la composition des sept premières feuilles un ouvrage qu'il avait tant de moyens de refaire, se réservant de placer à la fin du livre quelques notions de syntaxe qui n'entraient pas dans le plan primitif. Le travail complémentaire est déjà fort avancé, et les preuves nombreuses que M. Brosset n'a cessé de donner du zèle qui l'anime pour la littérature géorgienne nous font espérer que l'achèvement ne peut pas s'en faire longtemps attendre.

Le zèle n'a pas manqué non plus aux membres du conseil qui ont été chargés de la publication du texte de la Géographie arabe d'Aboulféda; mais l'étendue de ce travail est telle qu'il était tout à fait impossible qu'il fût achevé cette année. Vous n'ignorez pas que le savant illustre qui, malgré ses nombreux travaux, trouve encore des loisirs pour prendre part aux publications de la Société et pour diriger de ses conseils celles auxquelles il ne coopère pas lui-même, a obtenu la communication du manuscrit autographe d'Aboulféda, conservé dans la bibliothèque de Leyde. Le désir de mettre à profit de la manière la plus complète et la plus fructueuse un monument aussi précieux, non moins que celui d'assurer la correction du texte, a engagé le conseil à créer une commission formée de MM. Reinaud et de Slane, que M. de Sacy a bien voulu se charger de présider. Le travail a été con-

duit avec tout le soin et toute l'activité qu'on avait droit d'attendre d'hommes aussi habiles, guidés par une direction si sûre et si haute. Treize feuilles in-4° sont en ce moment imprimées; elles contiennent l'introduction générale de l'ouvrage, et la description de l'Arabie avec les tables nombreuses qui s'y rapportent. La disposition et l'impression de cette partie du travail ont offert, comme on pouvait s'y attendre, des difficultés très-grandes; mais les ressources considérables dont dispose l'Imprimerie royale les ont toutes heureusement surmontées. Personne ne sera étonné qu'un ouvrage de cette importance ne puisse être aussi promptement imprimé que le serait une grammaire ou une traduction : mais nous pouvons affirmer de la manière la plus positive que la commission ne néglige rien pour en hâter les progrès. Peut-être nous sera-t-il permis d'ajouter qu'un travail auquel prennent part des savants tels que ceux qui ont consenti à s'en charger est un de ceux qui feront le plus d'honneur à la Société, en même temps qu'il atteint le mieux le but qu'elle s'est surtout proposé dès les premiers temps de sa fondation. Comme les entreprises bien conçues ne manquent jamais de porter leurs fruits, l'annonce seule du projet qu'avait formé le conseil de publier le texte d'Aboulfeda a engagé la Société de géographie à entreprendre de son côté la publication d'une traduction française de ce célèbre ouvrage. M. Reinaud a bien voulu se charger de l'exécuter, circonstance doublement favorable et pour

le texte et pour la traduction, puisque l'auteur ne peut rédiger l'une sans avoir soumis l'autre à un examen très-attentif et plusieurs fois répété.

Le conseil n'a pas suivi avec moins d'intérêt une autre publication à laquelle il attache une égale importance, non seulement à cause de la valeur intrinsèque des matériaux qui en font l'objet, mais encore parce qu'elle est due à un savant qui a fait partie de la Société, et qui a péri victime de son zèle pour l'avancement des lettres orientales, et en particulier des sciences historiques. Nous voulons parler de la collection des papiers du docteur Schulz dont l'impression a été arrêtée par le conseil, il y a déjà près de deux ans. Vous savez qu'après la mort de M. Schulz, qui fut assassiné, au mois de décembre 1829, dans les environs du lac d'Ouroumia, le kaïmakam de Tauris fit, sur la demande de l'ambassade anglaise en Perse, toutes les démarches nécessaires pour sauver les papiers qui se trouvaient dans les bagages de ce malheureux voyageur. Ces démarches eurent un plein succès, et nous avons lieu de croire que le prince de Djoulamerk restitua la totalité des papiers dont le crime l'avait mis en possession. L'ambassade anglaise qui avait accueilli M. Schulz avec la bienveillance la plus marquée, et qui, à la nouvelle de sa mort, avait pris le plus grand intérêt à recueillir les résultats de ses explorations, s'empressa de les faire parvenir à Paris, au ministère des affaires étrangères. Le conseil conçut dès-lors

le projet de faire paraître ceux de ces papiers qui intéressaient le plus la science, et en confia l'exécution à une commission formée de quatre membres pris dans son sein; il sollicita du ministère des affaires étrangères la communication de ces papiers, et il obtint aussi plus tard et ce qui se trouvait à la Bibliothèque royale, et ce qu'avait recueilli depuis le ministère des affaires étrangères.

Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans tous les détails qui seraient nécessaires pour faire connaître ces papiers, parmi lesquels se trouvent des pièces du plus grand intérêt. Nous croyons cependant nécessaire d'en donner ici une description succincte, pour rendre compte à la Société des raisons qui ont jusqu'à présent retardé la publication du commencement de cette collection. Elle se compose des journaux tenus par M. Schulz pendant ses deux voyages dans le Courdistan, journaux renfermés en partie dans des cahiers suivis, en partie dispersés sur un grand nombre de feuilles détachées, écrites au crayon et avec une espèce de caractère sténographique, lequel offre les plus grandes difficultés à la lecture. Il est à craindre que l'on ne puisse tirer de ces feuillets détachés tout le parti qu'en eût certainement tiré l'auteur lui-même, quoique la connaissance intime qu'un membre de la commission avait de l'écriture de M. Schulz l'ait puissamment aidé dans cette tâche difficile. De ce déchiffrement est résultée jusqu'ici la traduction de cinq cents pages environ du Journal. Ce travail,

quoique offrant des lacunes très-considérables, notamment en ce qui regarde le voyage de Vân, présente cependant des résultats précieux dans le nombre et la nouveauté des observations qu'il contient sur des pays encore si peu connus.

Après le Journal du voyage, viennent les extraits des catalogues des bibliothèques publiques de Constantinople qu'avait visitées M. Schulz. Les lecteurs du Journal asiatique connaissent déjà par une lettre de M. Schulz, qui y fut insérée en 1828, quelques détails relatifs à cette partie de ses papiers. La commission a cru devoir donner intégralement tout ce qu'ils contenaient de renseignements du genre de ceux dont nous venons de parler. Les titres des ouvrages indiqués dans les listes de M. Schulz seront imprimés avec les caractères originaux eux-mêmes.

La commission a placé ensuite les inscriptions de tout genre que M. Schulz a recueillies pendant ses deux voyages dans le Courdistan. Ces inscriptions sont accompagnées des plans et dessins des lieux et des édifices sur lesquels elles se trouvent. On en voit un certain nombre qui sont écrites en arménien, en géorgien et en arabe; mais les plus remarquables de toutes sont certainement les inscriptions cunéiformes de Vân, que M. Schulz a copiées avec le plus grand soin dans tous les lieux où il a pu en découvrir, sur les rochers du château de Vân, et des localités voisines, sur les murs de ce château même, et dans les églises et les monastères qui ont été pour la plupart construits avec les débris d'anciens édi-

fices. Ces inscriptions, qui sont au nombre de quarante-deux, forment une masse égale à peu près à ce que l'on possède jusqu'ici dans ce genre de monuments. Elles appartiennent presque toutes au même système d'écriture, à celui que l'on est convenu d'appeler *assyrien*, parce que les monuments qui en ont conservé l'empreinte se retrouvent le plus communément dans l'ancienne Assyrie, parmi les ruines de Babylone et de Ninive. On comprend sans peine de quel intérêt est pour la science la publication d'inscriptions aussi nombreuses et parmi lesquelles il en est de parfaitement conservées; car quelque opinion qu'on ait des résultats qu'ont produits les tentatives faites au commencement de notre siècle et continuées depuis pour le déchiffrement des écritures cunéiformes, il est certain que cette opinion ne pourra être définitive que quand on aura réuni et essayé d'expliquer la totalité de ce qu'on possède de ces antiques monuments. M. Schulz, en recueillant avec des soins si persévérants les inscriptions cunéiformes de Vân, a rendu à la science un service dont on ne peut encore apprécier toute l'importance: mais on peut déjà dire que cette partie seule de sa collection assure à celui qui l'a rassemblée un rang éminent parmi les voyageurs qui se sont proposé spécialement pour but d'ajouter à nos connaissances sur l'état ancien de l'Asie.

Parmi les papiers du docteur Schulz, se sont trouvés encore des fragments nombreux de travaux historiques, commencés par lui et accompagnés

d'extraits souvent étendus de divers auteurs orientaux. Ces extraits ont été recueillis principalement dans les bibliothèques de Constantinople. L'auteur, en complétant ces ébauches et en les rattachant les unes aux autres pour en faire un tout, eût certainement jeté de nouvelles lumières sur des questions littéraires et historiques d'un grand intérêt; mais dans l'état où se trouvent ces fragments, ils n'ont pas paru à la commission devoir prendre rang à côté des documents positifs et tout à fait neufs dont nous venons de vous entretenir. Elle a cru pouvoir substituer avec avantage à cette partie des papiers de M. Schulz un certain nombre de lettres adressées par lui à plusieurs de ses amis pendant son voyage à Constantinople et dans le Courdistan. Elle les a réunies à la collection, et s'en est servie pour combler les lacunes considérables que laissera malheureusement le journal du premier voyage.

Tel est l'ensemble des matériaux qui composeront la collection des documents rassemblés par M. Schulz. Sans doute cette collection ne fera pas connaître complétement tous les détails de son double voyage; mais si la géographie positive d'une portion très-intéressante de l'Asie y trouve moins à gagner qu'elle n'eût pu l'espérer, les sciences historiques y puiseront des matériaux du plus grand intérêt, et recueillis avec tous les soins dont ils étaient dignes, malgré les difficultés et les dangers sans nombre qui n'ont cessé d'entourer M. Schulz.

Les travaux préparatoires de cette publication étaient à peine commencés, lorsqu'il s'est présenté une occasion nouvelle d'entreprendre un de ces ouvrages qui ne sont pas moins honorables pour les Sociétés qui les encouragent que pour les auteurs qui les exécutent. M. le capitaine Troyer avait rapporté d'un long séjour dans l'Inde la traduction allemande de l'histoire du Cachemire, monument d'autant plus curieux qu'il est jusqu'à ce jour le seul ouvrage d'un caractère vraiment historique que l'on ait découvert dans l'Inde. Cette traduction avait été faite d'après un manuscrit de ce livre célèbre, et sur les premières feuilles de la chronique de Cachemire, dont l'impression avait été commencée à Calcutta par les soins du Comité d'instruction publique, et qui, interrompue depuis par les ordres du dernier gouverneur général, a été reprise sous la direction de la Société asiatique de Calcutta. Soumise au conseil, qui en a unanimement reconnu l'importance, cette traduction a paru devoir être publiée avec le texte; mais le conseil a exprimé l'intention qu'à la version allemande fût substituée une version française, et que les notes que M. Troyer destinait à l'explication des difficultés nombreuses et souvent considérables du texte, fussent de même écrites en français. L'auteur s'est empressé de remplir cette condition, et la traduction du premier livre est déjà achevée. M. Troyer a cru devoir commencer immédiatement l'impression du texte du premier livre, qu'il a définitivement arrêté. Le manuscrit est dé-

posé en ce moment à l'Imprimerie royale, et nous avons l'assurance que le travail doit être conduit avec la plus grande activité.

Après les publications dont nous venons de parler, la plus importante est sans contredit le Journal asiatique. Elle est même d'un tel intérêt pour la Société, que, si nos ressources venaient à diminuer, ce serait la dernière à laquelle il faudrait renoncer : car tant qu'il sera possible de publier un journal ouvert aux savants et aux hommes studieux qui cultivent les langues et les littératures de l'Asie, la Société asiatique subsistera, et son existence seule est un service rendu à la science. Il ne peut entrer dans notre plan de vous rappeler la série des articles qui y ont été insérés depuis notre dernière réunion générale, mais nous ne pouvons omettre de vous signaler comme une circonstance extrêmement favorable la coopération qu'a bien voulu lui accorder M. Ét. Quatremère, duquel le volume qui vient d'être terminé contient de nombreux mémoires. Certes, la Société a le droit de se féliciter qu'un savant qui a porté sur tant de sujets importants des connaissances si profondes et un jugement si sûr ait bien voulu confier à notre Journal quelques-uns de ces travaux qu'il compose dans les intervalles de loisir que lui laissent de plus grandes et de plus difficiles entreprises.

Vous avez remarqué en outre le changement que le conseil a cru devoir apporter à la disposition ma-

térielle du Journal en commençant une série nouvelle avec l'année 1836. Le motif qui l'y a décidé, c'est que la première année de la seconde série qui porte le titre de *Nouveau Journal asiatique* est aujourd'hui entièrement épuisée, de sorte que les personnes récemment admises au sein de la Société se voient dans l'impossibilité de se procurer la collection complète du Journal. En arrêtant au seizième volume la seconde série, le conseil a conçu en outre l'espérance de faire composer plus tard une table de ces seize volumes. Ce travail sera confié à la commission du Journal, qui avisera en même temps aux moyens de compléter la seconde série. Mais le premier soin qui doit occuper le conseil, c'est de donner à la publication de la nouvelle série toute l'activité désirable, et de maintenir le Journal asiatique au rang que lui ont assuré les communications précieuses qu'il n'a cessé de recevoir des savants les plus éminents. Il importe surtout que les attributions de la commission du Journal soient rigoureusement déterminées, et qu'elle prenne sa part de la responsabilité dont ne craint pas de se charger le rédacteur en chef. Sans doute dans des matières du genre de celles dont s'occupe le Journal asiatique, et avec des collaborateurs comme ceux qui veulent bien y coopérer, la responsabilité d'un rédacteur n'a pas à craindre de se voir engagée à des actes que pourrait désavouer la Société. Mais il est juste que celui qui se dévoue, comme le fait M. Grangeret de Lagrange, au soin quelquefois pénible de diriger

un journal exclusivement scientifique, soit assuré qu'il trouvera en toute circonstance l'assentiment du conseil; car s'il accepte, s'il ajourne, ou même s'il croit ne pas devoir admettre une communication proposée, il faut qu'il le fasse en vertu de l'assentiment commun et d'une de ces déterminations qui ne craignent pas le jour de la publicité. Ces réflexions, qui nous sont inspirées par le désir que nous éprouvons de voir le Journal asiatique florissant, seront peut-être pardonnées à celui des membres du conseil qui, bien malgré lui, prend le moins de part à sa rédaction; mais certainement il ne se serait pas permis de vous les soumettre, s'il n'y avait vu une occasion de payer un juste hommage au zèle dont le rédacteur du Journal n'a cessé de donner des preuves.

Nous vous avons exposé l'ensemble des travaux du conseil pendant l'année qui vient de s'écouler. Si nous ne pouvons vous présenter aujourd'hui aucun travail entièrement achevé, il n'en est pas moins certain que les publications de la Société ont fait des progrès aussi rapides que cela était possible. Des entreprises parmi lesquelles il en est de fort étendues, et dont plusieurs sont relatives à des sujets nouveaux ou encore peu connus, entraînent certainement des préparations considérables; elles nécessitent aussi des dépenses auxquelles le conseil eût pu difficilement subvenir si les encouragements du Gouvernement ne fussent venus à notre aide.

Mais M. le ministre de l'instruction publique, en accordant à la Société la continuation du secours qui lui avait été alloué l'année dernière, et M. le ministre de l'intérieur, en prenant une souscription au Voyage du docteur Schulz, nous ont donné, en partie du moins, les moyens de soutenir le Journal dont la dépense est assez élevée, et d'entreprendre la publication des papiers de M. Schulz que nous regardons à la fois comme un hommage dû à la mémoire d'un voyageur aussi zélé, et comme un service rendu à la science. Grâce à ces secours, le conseil peut faire marcher d'un pas égal des entreprises aussi étendues que la publication de la Géographie arabe d'Aboulfeda et que la Chronique du Cachemire. Il peut également donner ses soins aux diverses parties du Journal qui sont susceptibles de recevoir quelques perfectionnements demandés par l'intérêt de nos études; et s'il se voit trop souvent dans la nécessité de ne pas entreprendre des publications qu'il pourrait croire utiles aux lettres et dignes de vos encouragements, ses regrets sont diminués par la conviction qu'il a d'avoir assuré à la Société, en adoptant les ouvrages que nous venons de vous rappeler, des titres nouveaux à l'estime des hommes amis des études solides et consciencieuses.

Cette estime, messieurs, la Société en a reçu depuis quelque temps des témoignages trop manifestes pour qu'il ne nous soit pas permis de croire que c'est la direction donnée à nos travaux qui nous les a valus. C'est parce qu'on a pu se convaincre

que nous étions entièrement dévoués à la culture des langues et des littératures de l'Asie, et que nous étions décidés à poursuivre à travers les difficultés de toute espèce le but vers lequel se dirigent nos communs efforts; que la Société asiatique de Calcutta n'a pas cru pouvoir mieux servir les études qu'elle cultive avec tant d'éclat, que de nous offrir la collection bouddhique-tibétaine, connue sous le nom de *Gandjour,* et formant cent volumes in-folio. En possession d'une aussi précieuse collection, le conseil a exclusivement consulté les intérêts de la science, et il a cru remplir fidèlement les intentions des donateurs en déposant au cabinet des manuscrits orientaux de la Bibliothèque royale ces volumineux ouvrages dont on ne connaissait encore l'existence que par quelques feuillets détachés. Le conseil a cru que ce magnifique présent avait été fait à la France savante, au sein de laquelle la Société asiatique représente les études orientales en même temps qu'elle en entretient le goût. En vous faisant hommage du Gandjour, la Société de Calcutta avait voulu que ce recueil des opinions des bouddhistes fût accessible aux membres de la Société asiatique de Paris; le conseil, à son tour, en le plaçant à la Bibliothèque royale, a voulu qu'il fût accessible à tous ceux qui, en Europe, s'intéressent à l'histoire des croyances religieuses de l'Asie ancienne. La Société n'aura pas à se repentir, nous l'espérons du moins, du parti qui nous a été inspiré par un sentiment qu'apprécieront les véritables amis de la

science; elle n'a pas même besoin qu'on exalte l'importance du présent qu'elle a fait, de même qu'elle ne craint pas qu'on en déprécie la valeur. Elle a la conscience d'avoir suivi autant qu'il était en elle le noble exemple que lui avait donné la Société de Calcutta, et il lui suffit qu'on puisse dire que, si le plus riche dépôt littéraire de la France possède maintenant une collection qui naguère encore n'existait pas en Angleterre, et que lui envie sans doute déjà plus d'un établissement étranger, c'est aux efforts constants des hommes studieux qu'elle compte dans son sein, et à l'estime que lui ont acquise ces efforts mêmes, que cet établissement en est redevable.

La Société recueille en effet maintenant le fruit de douze années de travaux. Elle reçoit des Sociétés qui se livrent aux mêmes études qu'elle les preuves les plus honorables du prix qu'on attache à ce qu'elle a déjà fait. Aujourd'hui même, un des hommes qui ont le plus contribué à l'avancement de nos connaissances sur la religion de Gautama, M. Hodgson, dont les recherches actives ont été récompensées par la découverte des textes sanscrits dépositaires des croyances bouddhiques, nous annonce l'arrivée prochaine de plusieurs de ces livres dont il fait hommage à la Société. Il veut que vous participiez, avec la Société asiatique de la Grande-Bretagne, aux résultats de ces belles découvertes qui comblent une des lacunes les plus fâcheuses parmi celles qu'on regrette de trouver dans la littérature

indienne. En un mot la Société qui, dans son origine, ne pouvait vous entretenir des études relatives à l'Asie, sans vous occuper presque exclusivement de travaux composés hors de France par des savants étrangers, est devenue un centre vers lequel les amis des études asiatiques ont les yeux tournés et duquel on attend l'accomplissement d'importantes entreprises faites pour en hâter activement les progrès. Espérons, messieurs, que la Société ne restera pas au-dessous de la mission qu'elle s'est imposée. Continuons de poursuivre avec zèle le but qu'elle a proposé à nos efforts, et ne désespérons point, je ne dirai pas d'y atteindre, car ce qu'on a fait est toujours bien peu de chose en comparaison de ce qui reste à faire, mais de contribuer efficacement à faciliter pour d'autres la route ouverte par les savants illustres qui l'ont fondée et qui ne cessent de la protéger de leurs lumières et de l'éclat de leur nom.

E. Burnouf.



SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

I.

LISTE DES MEMBRES SOUSCRIPTEURS,

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

S. M. LOUIS-PHILIPPE,

PROTECTEUR.

MM. Ampère fils, professeur de littérature française au Collége royal de France.

Ansaldo (Roch), avocat, interprète de S. M. le roi de Sardaigne près la Porte ottomane.

Audiffret, employé au cabinet des manuscrits de la Bibliothèque du roi.

Anhuri, professeur à l'école d'Abouzabel, en Égypte.

Bach (Julien).

Badiche (l'abbé), trésorier de la métropole.

Bannister.

Bargès (l'abbé), professeur au petit séminaire de Marseille.

Bazin, avocat.

Bercy (l'abbé), professeur au grand séminaire du Mans.

MM. Benary (le docteur Agathon), à Berlin.
Benary (le docteur Ferdinand), à Berlin.
Belgiojoso (Madame la princesse).
Biot (Édouard).
Belin (François-Alphonse).
Bertrand (l'abbé), vicaire de la cathédrale de Versailles.
Berghaus, professeur à Berlin.
Bianchi, secrétaire interprète du Roi pour les langues orientales.
Le duc de Blacas d'Aulps.
Blackburn (le colonel).
Bland, membre de la Société asiatique de Londres.
Boilly (Jules).
Bodin, curé à Cléré, près Langeais.
Bonnety, directeur des Annales de philosophie chrétienne.
Boré, prof. d'arménien à l'École des LL. OO.
Bresnier, élève de l'École des LL. OO.
Brockhaus, docteur en philosophie.
Le duc de Broglie, pair de France.
Brosset, homme de lettres.
Burnouf père, membre de l'Institut, professeur au Collége royal de France.
Burnouf (Eugène) fils, membre de l'Institut, professeur de sanscrit au Collége royal de France.

Cahen, directeur de l'École Israélite de Paris.

MM. Le baron VAN DER CAPELLEN, ancien gouverneur des Indes orientales hollandaises, président honoraire de la Société des sciences de Batavia.

CARTAGNE, premier député du Commerce à Constantinople.

CAUSSIN DE PERCEVAL fils, professeur d'arabe vulgaire à l'École spéciale des langues orientales vivantes et d'arabe littéral au Collége de France.

Le comte DE CAZALÈS.

CHARMOY, conseiller d'état, professeur de littérature persane à l'université de Saint-Pétersbourg.

La comtesse VICTORINE DE CHASTENAY.

Le comte DE CLARAC, conservateur du Musée.

Le marquis DE CLERMONT-TONNERRE, colonel d'état-major.

COLLOT, directeur de la Monnaie.

COOK, ministre du S. Évangile, à Paris.

Eugène COQUEBERT DE MONTBRET fils, attaché au ministère des affaires étrangères.

COR, élève de l'École royale des LL. OO.

COUSIN, pair de France, membre de l'Institut.

DAILLY, directeur de l'École du commerce et de l'industrie, à Bruxelles.

Le baron Benj. DELESSERT, membre de la Chambre des députés.

DELESSERT (François), banquier.

MM. Désaugiers aîné, chef de division au ministère des affaires étrangères.

Desgranges (Alexandre), professeur de turc au Collége royal de France.

Desvergers (Noël).

Lady Drummond, à Naples.

Dubeux (J.-L.), conservateur adjoint à la Bibliothèque du Roi.

Dubois de Beauchêne (Arthur).

Docler, commissaire de la marine, administrateur à Karikal.

Dumoret, élève de l'École des LL. OO.

Dureau de Lamalle, membre de l'Institut.

Dursch, professeur au séminaire d'Éhingen, Wurtembroug.

Le baron d'Eckstein.

Eichhoff, docteur ès-lettres, bibliothécaire de S. M. la reine des Français.

Erdmann, professeur à l'université de Casan.

Ewald, professeur à Gœttingue.

Eyriès, géographe.

Falconer (Forbes).

Fauriel, professeur à la faculté des lettres.

Feuillet, bibliothécaire de l'Institut.

Fischer (Overmeer).

Flottes, professeur de philosophie, à Montpellier.

Fluegel (le docteur), à Dresde.

MM. Le marquis DE FORTIA D'URBAN.
FRANK (Marc).

GADY, juge au tribunal civil de Versailles.
GALLAIS, fabricant de chocolat.
GARCIN DE TASSY, professeur d'hindoustani à l'École spéciale des LL. OO. vivantes.
GARNIER, professeur de littérature grecque.
GESTAT (Théodore).
L'abbé GLAIRE, professeur d'hébreu.
GRADIS, à Bordeaux.
GRANGERET DE LAGRANGE, sous-bibliothécaire à l'Arsenal.
GUERRIER DE DUMAST, avocat, membre du corps royal de l'intendance militaire à Nancy.
GUIGNIAUT, professeur à la faculté des lettres.
DE GUIZARD (Louis), directeur des travaux publics.

DE HAMMER, conseiller actuel aulique, professeur à Vienne.
HARRIOT, colonel.
HASE, membre de l'Institut, professeur de grec moderne à l'École spéciale des LL. OO. vivantes.
HASSLER (Conrad-Thierry), à Ulm.
HIRZEL, professeur à Zurich.
HOLCROFS (Th.).
HOLMBOE, secrétaire de la bibliothèque de Christiana.

MM. HONIGBERGER, ex-premier médecin du maharadja de Lahore.

HOURY (C.-B.), professeur à Bruxelles.

HUARD.

ISAMBERT, conseiller à la Cour de cassation.

JACQUET.

JAUBERT (A.), membre de l'Institut, professeur de turc à l'École spéciale des LL. OO. vivantes.

JOMARD, membre de l'Institut, conservateur administrateur de la Bibliothèque royale.

JOUANNIN, premier secrétaire interprète du Roi.

JULIEN (Stanislas), membre de l'Institut, professeur de chinois au collége royal de France.

KAPFF, D. Ph. à Tubingen.

KAZIMIRSKI, élève de l'École des LL. OO.

KIRIAKOFF, à Odessa.

KOUCHELEV-BEZBORODKO, chambellan de S. M. l'empereur de toutes les Russies.

KURZ (Henri), professeur au collége de Saint-Gall.

Le prince LABANOFF DE ROSTOFF.

Le comte Alex. DE LABORDE, député, membre de l'Institut.

MM. L'abbé DE LABOUDERIE, chanoine honoraire de Saint-Flour, vicaire général d'Avignon.

Le comte DE LAFERTÉ SÉNECTÈRE.

LAJARD (F.), membre de l'Institut.

LANDRESSE, sous-bibliothécaire de l'Institut royal de France.

LANGLOIS, professeur au collége royal de Charlemagne.

Le comte LANJUINAIS, pair de France.

Le comte DE LASTEYRIE.

Le comte DE LAVAL, conseiller d'état de S. M. l'empereur de Russie.

Le colonel LAZAREFF.

LE BAS, maître des conférences de littérature grecque à l'École normale.

LEMBKE (le docteur Fr. G.)

LENZ (Robert), à Saint-Pétersbourg.

LEPSIUS, docteur en philosophie.

LERMINIER (Eugène), professeur de législation comparée au collége royal de France.

LEWCHINE, conseiller de cour de S. M. l'empereur de Russie.

LITTRÉ fils.

LOISELEUR DES LONGCHAMPS (Auguste).

MAC GUCKIN, baron DE SLANE.

MARCEL, ancien directeur de l'Imprimerie royale.

MARCESCHEAU, consul de France à Baya.

MARION, professeur émérite.

MM. MARSDEN (William), à Londres.
Le baron DE MEYENDORFF.
MIGNET, conseiller d'état.
MILON, sénateur, à Nice.
MINUTOLI (le général).
MITCHELL, secrétaire-adjoint du comité de traductions, à Londres.
MOELLER, professeur et bibliothécaire à Gotha.
MOHAMED-ISMAEL-KHAN, de Chiraz.
MOHL (Jules).
MOHN.
MOOYER, bibliothécaire à Minden.
MULLER (Jos.), docteur en philosophie à l'université de Munich.
MUNK, docteur en philosophie.
Le comte DE MUNSTER, pair d'Angleterre.

NICARD, employé à la Bibliothèque royale.

OBRY, avocat à Amiens.
Le baron D'OTTENFELS, à Vienne.
OUSELEY (Sir Gore), vice-président de la Société royale asiatique de Londres.

PALLJA (Paul), docteur en théologie à l'université de Turin.
DE LA PALUN, consul de France en Amérique.
DE PARAVEY, membre du corps royal du génie.
Le docteur PARTHEY, à Berlin.

MM. Le baron PASQUIER, président de la Chambre des Pairs.

Le comte DE PASTORET (Amédée), membre de l'Institut.

PAUTHIER, homme de lettres.

PICHARD (Auguste).

PINNER, docteur en philosophie.

POLEY, attaché à l'ambassade de Prusse à Constantinople.

PORTAL, maître des requêtes.

Le comte PORTALIS, pair de France, premier président de la Cour de cassation.

Le général comte POZZO DI BORGO, ambassadeur de Russie à Londres.

QUARANTA (B.), professeur d'archéologie à l'Université royale, membre de l'Académie royale, à Naples.

QUATREMÈRE (Étienne), membre de l'Institut, professeur d'hébreu au Collége royal de France, etc.

Le duc DE RAUZAN.

REINAUD, membre de l'Institut.

RENAULD, membre de la Société asiatique de Calcutta.

REUSS, docteur en théologie, à Strasbourg.

RICHY, juge à Pondichéry.

RICKETTS (Mordaunt).

RITTER, professeur à Berlin.

MM. Rœdiger, professeur à l'université de Halle.
Sir John Ross, capitaine de la marine royale anglaise.

Sakakini, professeur à l'École d'Abouzabel (Égypte).
Le docteur E. de Salles, professeur d'arabe à Marseille.
Le vicomte de Santarem, membre de l'Académie royale de Lisbonne.
Schulz (le docteur), de Kœnigsberg.
Sédillot, professeur d'histoire au collége de Henri IV.
Le docteur Siebold.
Le baron Silvestre de Sacy, pair de France, membre de l'Institut, professeur de persan au Collége royal de France, et d'arabe à l'École spéciale des langues orientales vivantes.
L. de Sinner, homme de lettres.
Sionnet.
Le vicomte Siméon, conseiller d'État.
Sommerhausen (Henri), à Bruxelles.
Stahl.
Sir Geo. Th. Staunton, membre du Parlement anglais.

Teleky, de Szeh, à Pest.
Theroulde.
Thémouraz (le prince géorgien).

Thayer (Édouard), élève de l'École polytechnique.

Le colonel Tolstoï (Jacques).

Le capitaine Troyer.

Van der Maelen, directeur de l'Établissement géographique.

Vaucel (Louis).

Villemain, pair de France, membre de l'Institut royal de France.

Vincent, secrétaire interprète à Alger.

Vullers (Jean), de Bonn, professeur à l'université de Giessen.

Warden, ancien consul général des États-Unis, correspondant de l'Institut.

Watson, à Naples.

Wetzer (Henri-Joseph), professeur de littérature orientale, à Fribourg.

Wolf.

Würtz, négociant, à Paris.

II.

LISTE DES MEMBRES ASSOCIÉS ÉTRANGERS,

SUIVANT L'ORDRE DES NOMINATIONS.

MM. De HAMMER-PURGSTALL (Joseph), conseiller actuel aulique, et interprète de S. M. l'Empereur à Vienne.

IDELER, membre de l'Académie de Berlin.

Sir Ch. WILKINS, à Londres.

Le docteur LEE, à Cambridge.

Le docteur MACBRIDE, professeur d'arabe, à Oxford.

WILSON (H. H.), professeur de langue sanscrite à Oxford.

MARSHMAN (le rév. J.), missionnaire à Sirampour.

FRÆHN (le docteur Charles-Martin), membre de l'Académie des sciences, à Saint-Pétersbourg.

OUWAROFF, ministre de l'instruction publique de Russie, président de l'Académie impériale, à Saint-Pétersbourg.

VAN DER PALM (Jean-Henri), professeur à l'Université de Leyde.

Le comte CASTIGLIONI (Carlo-Ottavio), à Milan.

MM. Rickets, à Londres.

De Schlegel (A.-W.), professeur à l'Université royale prussienne du Rhin, membre de l'Académie royale des sciences de Prusse, à Bonn.

Gesenius (Wilhelm), professeur à l'Université de Halle.

Wilken, bibliothécaire de S. M. le roi de Prusse, à Berlin.

Peyron (Amédée), professeur de langues orientales, à Turin.

Colebrooke (H.-T.), directeur de la Société royale asiatique de la Grande-Bretagne et d'Irlande, à Londres.

Hamaker, professeur de langues orientales, et interprète, à Leyde.

Freytag, professeur de langues orientales à l'Université, à Bonn.

Demange, attaché au ministère des affaires étrangères de l'empire de Russie.

Le colonel Lockett (Abraham).

Hartmann, à Marbourg.

Delaporte, ancien vice-consul de France, à Tanger.

Wilmet (Jean), membre de l'Institut de Hollande, à Amsterdam.

Kosegarten (Jean-Godefroi-Louis), professeur à l'Université d'Iéna.

Bopp (François), membre de l'Académie de Berlin.

MM. D'Ohsson, ambassadeur de Suède à la cour de Bruxelles.

Sir Graves-Chamney Haughton.

Wyndham Knatchbull, à Oxford.

Le baron Schilling de Canstadt, conseiller d'état actuel au ministère des affaires étrangères, à Saint-Pétersbourg.

Mirza-Saleh, ministre de la cour de Perse, à Saint-Pétersbourg.

Schmidt (L.-J.), à Saint-Pétersbourg.

Habicht (Maximilien), docteur en philosophie, professeur d'arabe à Breslau.

Haughton (R.), professeur d'hindoustani au séminaire militaire d'Addiscombe, à Croydon.

Humbert, professeur d'arabe à Genève.

Moor (Ed.), de la Société royale de Londres et de celle de Calcutta.

Jakson (J. Grey), ancien agent diplomatique de S. M. Britannique à Maroc.

De Speranski, gouverneur général de la Sibérie.

Shakespear, à Londres.

Carey (W.), professeur de langues sanscrite, bengali et mahratte, à Sirampour.

Gilchrist (John Borthwick), à Londres.

Othmar Frank, docteur en philosophie, professeur de langues orientales à l'Université de Munich.

Lipovzoff, interprète pour les langues tartares, à Saint-Pétersbourg.

MM. Élout, secrétaire de la haute régence des Indes, membre de la Société des arts et des sciences, à Batavia.

De Adelung (F.), directeur de l'Institut oriental de Saint-Pétersbourg.

Le colonel Briggs.

Grant-Duff, ancien résident à la cour de Satara.

Michael, professeur au collége de Hailesbury.

Harkness, secrétaire de la Société royale asiatique de Londres.

Prinsep, secrétaire de la Société asiatique de Calcutta.

Hodgson (B. H.), résident à la cour de Népal.

Radja Radhacant Deb.

Radja Kali-Krichna Bahadour.

III.

LISTE DES OUVRAGES

PUBLIÉS OU ENCOURAGÉS PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Choix de fables arméniennes du docteur Vartan, accompagné d'une traduction littérale en français, par M. J. Saint-Martin. Un volume in-8° grand-raisin vélin fort, collé et satiné; 3 fr. 50, et 1 fr. 50 c. pour les membres de la Société.

Éléments de la Grammaire japonaise, par le P. Rodriguez, traduits du portugais sur le manuscrit de la Bibliothèque du Roi, et soigneusement collationnés avec la grammaire publiée par le même auteur, à Nagasaki, en 1604; par M. Landresse; précédés d'une explication des syllabaires japonais, et de deux planches contenant les signes de ces syllabaires, par M. Abel-Rémusat. Paris, 1825, 1 vol. in-8°; 7 fr. 50 c., et 4 fr. pour les membres de la Société.

Supplément a la Grammaire japonaise, par MM. G. de Humboldt et Landresse. In-8°, br. 2 fr., et 1 fr. pour les membres de la Société.

Essai sur le pali, ou langue sacrée de la presqu'île au delà du Gange, avec six planches lithographiées, et la notice des manuscrits palis de la Bibliothèque du Roi, par MM. E. Burnouf et Lassen, membres de la Société asiatique. 1 vol. in-8°, papier grand-raisin, orné de six planches, 12 fr., et 6 fr. pour les membres de la Société.

Meng-Tseu ou Mencius, le plus célèbre philosophe chinois après Confucius; traduit littéralement en latin, et revu avec soin sur la version tartare-mandchoue, avec des notes perpétuelles tirées des meilleurs commentaires; par M. Stanislas Julien. 2 vol. in-8° (texte chinois lithographié et traduction); 24 fr., et 16 pour les membres de la Société.

YADJNADATTABADHA OU LA MORT D'YADJNADATTA, épisode extrait du Râmâyana, poëme épique sanscrit; donné avec le texte gravé, une analyse grammaticale très-détaillée, une traduction française et des notes, par A. L. Chézy, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; et suivi, par forme d'appendice, d'une traduction latine littérale par J. L. Burnouf. 1 vol. in-4°, orné de 15 planches; 15 fr., et 6 fr. pour les membres de la Société.

VOCABULAIRE GÉORGIEN, rédigé par M. Klaproth. 1 vol. in-8°; 15 fr., et 5 fr. pour les membres de la Société.

POËME SUR LA PRISE D'ÉDESSE, texte arménien, revu par MM. Saint-Martin et Zohrab. 1 vol. in-8°; 5 fr., et 2 fr. 50 c. pour les membres de la Société.

LA RECONNAISSANCE DE SACOUNTALA, drame sanscrit et pracrit de Kâlidâsa, publié pour la première fois, en original, sur un manuscrit unique de la bibliothèque du Roi, accompagné d'une traduction française, de notes philologiques, critiques et littéraires, et suivi d'un appendice, par A. L. Chézy, de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, etc. 1 fort volume in-4°, avec une planche; 35 fr., et 15 fr. pour les membres de la Société.

CHRONIQUE GÉORGIENNE, traduite par M. Brosset jeune, membre de la Société asiatique de France, ouvrage publié par la même Société. Imprimerie royale. 1 vol. grand in-8°. 10 fr., et 6 fr. pour les membres de la Société.

CHRESTOMATHIE CHINOISE. 10 fr., et 6 fr. pour les membres de la Société.

TARAFÆ MOALLACA, cum Zuzenii scholiis, edid. J. Vullers. 1 vol. in-4°; 4 fr. pour les membres de la Société.

TCHOUNG-YOUNG, autographié par M. Levasseur. 1 vol. in-18; 2 francs.

LOIS DE MANOU, publiées en sanscrit, avec une traduction française et des notes, par M. Auguste Loiseleur-Deslongchamps. 2 vol. in-8°; 21 fr. pour les membres de la Société.

VENDIDAD-SADÉ, l'un des livres de Zoroastre, publié d'après

le manuscrit zend de la bibliothèque du Roi, par M. E. Burnouf, en 10 livraisons in fol. de 56 p. Livraisons I-IX; 10 fr. la livraison pour les membres de la Société.

YU-KIAO-LI, roman chinois traduit par M. Abel-Rémusat, texte autographié par M. Levasseur. Édition dans laquelle on donne la forme régulière des caractères vulgaires, et des variantes, 1re livraison, in-8°. L'ouvrage aura 10 livraisons à 2 fr. 50 c.

Y-KING, ex latina interpretatione P. Regis, edidit J. MOHL. Vol. I, in-8°; 7 fr. pour les membres de la Société.

CONTES ARABES DU CHEYKH EL-MOHDY, traduits par J. J. Marcel, 3 vol. in-8°, avec vignettes; 12 fr.

MÉMOIRES RELATIFS A LA GÉORGIE, par M. BROSSET. 1 vol. in-8°, lithographié; 8 fr.

DICTIONNAIRE FRANÇAIS-TAMOUL ET TAMOUL-FRANÇAIS, par M. A. Blin. 1 vol. oblong; 6 fr.

TABLEAU DES ÉLÉMENTS VOCAUX DE L'ÉCRITURE CHINOISE, divisé en deux parties, par J. C. Levasseur et H. Kurz. 1 vol. in-8°; 3 fr.

SOUS PRESSE :

GÉOGRAPHIE D'ABOU'LFÉDA, publiée par MM. Reinaud et Mac Guckin de Slane. In-4°.

VOYAGE DE M. SCHULZ EN KOURDISTAN.

CHRONIQUE DE CACHEMIRE, en sanscrit et en français, publiée par M. le capitaine Troyer.

GRAMMAIRE GÉORGIENNE, par MM. Klaproth et Brosset.

Nota. MM. les membres de la Société doivent retirer les ouvrages dont ils veulent faire l'acquisition, à l'agence de la Société, rue Taranne, n° 12. Le nom de l'acquéreur sera porté sur un registre, et inscrit sur la première feuille de l'exemplaire qui lui aura été délivré, en vertu du règlement.

NOTE

Sur les impressions en langues orientales exécutées primitivement sous la surveillance du Comité d'instruction publique de Calcutta, et continuées maintenant par la Société asiatique du Bengale.

Les lecteurs du Journal asiatique n'ignorent pas qu'en 1835, le gouverneur général de l'Inde britannique fit suspendre l'impression des ouvrages orientaux dont la publication avait été confiée au comité d'instruction publique de Calcutta. Les fonds qui avaient été alloués jusqu'alors pour ces impressions furent en conséquence supprimés. Cette mesure laissait inachevés quelques-uns des ouvrages les plus importants de la littérature sanscrite, ouvrages dont on avait même imprimé déjà des portions considérables. La Société asiatique du Bengale prit alors la résolution généreuse de les achever à ses frais, et le gouvernement anglais abandonna à la Société les ouvrages et les portions d'ouvrages déjà imprimés. Cette circonstance permit à la Société d'offrir au public ces ouvrages à des prix beaucoup plus modérés qu'il ne lui eût été possible de les donner dans toute autre occasion.

La Société asiatique du Bengale a publié en conséquence, dans le cours de l'année 1835, un prospectus indiquant les ouvrages déjà commencés

qu'elle se propose de terminer. La Société asiatique de Paris a cru devoir de son côté s'associer aux vues libérales de la Société du Bengale, et s'offrir comme intermédiaire entre cette compagnie savante et les personnes qui, sur le continent, prennent intérêt aux progrès des lettres asiatiques. Elle invite donc les savants et les établissements publics qui désireraient souscrire à quelques-uns de ces ouvrages, à lui faire connaître leurs intentions à cet égard, et elle leur annonce qu'elle attend de la Société du Bengale plusieurs exemplaires de chacune de ces publications qui doivent lui être adressées à mesure qu'elles paraîtront. La Société asiatique annoncera dans son journal l'arrivée de ces envois, et fera délivrer les exemplaires aux souscripteurs dans l'ordre de leur inscription. La Société asiatique de Paris, en offrant à celle du Bengale de la représenter pour cet objet auprès des savants du continent, n'a d'autre but que de favoriser autant qu'elle le peut les vues libérales de la Société de Calcutta, et d'assurer ainsi l'achèvement d'entreprises importantes et complétement désintéressées. Elle n'hésite donc pas à faire un appel à tous ceux qui s'occupent en Europe des diverses branches des littératures orientales, et qui ont à cœur de faciliter l'exécution d'une entreprise qui ne peut manquer d'avoir, sur la propagation de ces littératures, la plus heureuse influence.

La Société du Bengale a fait connaître que la somme nécessaire pour l'achèvement des ouvrages commencés s'élèverait à cinquante mille francs; et

elle a en même temps annoncé l'intention qu'elle avait de consacrer les bénéfices que pourrait produire la vente de ces livres à l'impression d'autres ouvrages orientaux. Elle sollicite l'opinion des orientalistes, relativement au choix des ouvrages qu'il leur semblerait utile de voir publier.

LISTE DES OUVRAGES SANSCRITS, ARABES ET PERSANS PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE CALCUTTA.

1. Mahâbhârata ; cinq volumes grand in-4°. Deux volumes ou 1400 pages sont imprimés ; il reste à terminer trois vol. ou environ 2000 pages. Prix du volume : 40 fr.
2. Râdjatarangînî ou histoire du Kachemire; deux vol. in-4°. On a imprimé de cet ouvrage 620 pages ; il n'en reste plus qu'un tiers à publier. Prix de l'ouvrage : 50 fr.
3. Naichada ; poëme sanscrit sur les aventures de Nala, avec un commentaire composé par un pandit du collége sanscrit de Calcutta. On a déjà imprimé 600 pages ou un tiers de l'ouvrage. Prix du premier volume in-8° : 20 fr.
4. Sausruta, ouvrage de médecine ; deux volumes grand in-8°. On a déja imprimé 714 pages qui forment le premier volume et les deux tiers du second. Prix du premier volume : 12 fr. 50 c.
5. Fâtawê alemgîrî ; six volumes grand in-4°. Prix de chaque volume : 37 fr. 50 c.
6. Inâya, commentaire sur le Hidâya ; quatre volumes in-4°. Les deux derniers volumes sont imprimés, le second volume est actuellement sous presse. Prix de chaque volume : 37 fr. 50 c.
7. Khâzânat al-Ilm ; un volume grand in-4°. On a déjà imprimé 620 pages, avec de nombreuses planches lithographiées. Il reste à compléter le cinquième de l'ouvrage. Prix de l'ouvrage : 40 fr.

EXTRAIT

D'un manuscrit sur le Taxile et sur Manekyala, par A. Court, adressé à la Société par M. Meifredi.

On appelle ainsi un petit village situé sur la route qui conduit d'Attok à Làhor. Il se trouve bâti sur les ruines d'une très-ancienne ville, dont on ignore l'origine. La position géographique de ces ruines, et surtout les nombreuses médailles qu'on y trouve, font présumer que cette ville était la capitale de toute la contrée comprise entre l'Indus et l'Hydaspes, contrée que les anciens connaissaient sous le nom de *Taxile*, et dont il est souvent fait mention dans l'histoire d'Alexandre.

Il existe à Manekyala une vaste coupole massive, qui remonte à la plus haute antiquité. Ce monument, qui se fait remarquer d'assez loin, peut avoir quatre-vingts pieds de hauteur sur trois cent dix à trois cent vingt de circonférence. Il est solidement bâti en pierres de taille, avec de la chaux; sa couche extérieure est de pierre de grès. Dans sa construction intérieure, on s'est servi de la pierre que nous appelons pierre de taille; on y a aussi employé celle de grès, de granit, et surtout des pierres de concrétions qui, par leur porosité, ressemblent à la stalactite. Le temps a tellement dégradé la partie qui fait face au nord, qu'elle permet aujourd'hui de monter jus-

qu'au faîte de l'édifice, ce qu'on ne pouvait faire autrefois, vu qu'aucun degré n'y a été pratiqué. Son architecture est simple et n'offre rien de bien remarquable. Sur le circuit de sa base, on voit, en bas-reliefs, une rangée de petites colonnes dont les chapiteaux paraissaient être ornés de têtes de bélier : ces ornements sont aujourd'hui presque imperceptibles, à cause que le temps a rongé ces pierres de grès. J'en ai remarqué de semblables à une citerne située entre Bember et Siraïl-Sadabad, sur la route de Cachemyr, et je me rappelle que les colonnes des tombeaux de Persépolis présentent de pareils ornements.

Ce monument n'est autre, je le présume, qu'un tombeau de quelque ancien roi de cette contrée, ou bien c'est là l'ouvrage d'un conquérant perse ou bactrien, qui l'aura fait élever en mémoire de quelque bataille qu'il aura livrée sur ce lieu, et où il aura fait déposer les dépouilles mortelles de ses guerriers tués dans le combat. Cette dernière conjecture est la plus vraisemblable, vu que de semblables coupoles se font pareillement remarquer dans le canton de Ravol-Pindi, dans celui des Azérés, qui lui est attenant, à Pichavor, aux monts Keïbers, à Dgellallabad, à Lagman, à Caboul, et même, dit-on, à Bammian, tous lieux situés sur la route qui conduisait de la Perse ou de la Bactriane dans l'Indostan. J'ai de plus remarqué que la plupart de ces coupoles se trouvent ordinairement sur des passages difficiles à franchir, ou bien sur des lieux très-propres pour un

combat. Ce qui est certain, c'est que ce sont là des tombeaux; car, ayant fait fouiller plusieurs de ces coupoles, j'ai trouvé dans la plupart de petites urnes de métal ou de terre cuite, qui renfermaient des cendres, des débris d'ossements humains, des bijoux et quelques monnaies, la plupart au type gréco-scythe ou gréco-indou. Les mahométans de Manekyala se plaisent à dire que cette coupole contenait les restes de tous les musulmans qui périrent dans la bataille qui se livra sur ce lieu, entre les Awghans et l'armée de Radgia-man; mais, outre que la religion de Mahomet s'oppose à ce que l'on élève des monuments aux morts, la vétusté de cet édifice et l'antiquité des médailles qui s'y sont trouvées prouvent qu'il est bien antérieur à l'époque dont ils parlent. Les Indous du pays y viennent faire le sacrifice de la première coupe de cheveux de leurs enfants mâles, usage qui se pratiquait anciennement dans la Grèce.

Outre cette coupole, on voit encore sur l'emplacement de Manekyala les débris d'une quinzaine d'autres moins grandes, que je fis fouiller dernièrement, et qui m'ont offert des objets très-intéressants : surtout les découvertes qui ont été faites à la coupole qui se trouve à une portée de canon nord-nord-est du village actuel de Manekyala, jetteront un grand jour sur ces antiquités, en ce que les médailles qui s'y sont trouvées sont, les unes aux caractères latins, et les autres au type gréco-scythe ou gréco-indou. De plus, la pierre qui cachait cette niche est cou-

verte d'inscriptions d'un caractère inconnu et tout à fait différent de celui des médailles. Cette coupole est marquée, dans le plan de Manekyala, du n° 2. Elle était détruite presque entièrement, et à peine pouvait-on la remarquer; ce n'est qu'après avoir bien examiné les contours de sa base que je me décidai à la faire fouiller. Sa hauteur pouvait être de soixante à soixante-dix pieds. Je la fis percer verticalement, dans son centre, d'un trou de vingt pieds de diamètre. Les matériaux qui en furent extraits consistaient principalement en pierres de concrétions extrêmement poreuses : ce choix a quelque rapport avec les matériaux employés à la construction des pyramides d'Égypte, dont les pierres sont parsemées de coquilles. Dès la première fouille, on trouva, à trois pieds de profondeur, une pierre carrée sur laquelle étaient déposées quatre médailles en cuivre. A partir de là, les travaux devinrent extrêmement difficiles, en ce que l'on ne rencontrait plus que d'énormes pierres difficiles à extraire de cette étroite enceinte. A dix pieds plus bas, et à dix du niveau du sol, on découvrit une niche ayant la forme d'un parallélogramme, solidement bâtie en pierres, avec de fortes couches de chaux, et dont les côtés correspondaient aux quatre points cardinaux; elle était recouverte d'une grosse pierre. Ayant renversé cette dernière, je vis qu'elle était couverte d'inscriptions. La niche était vide, et dans son centre se trouvait une urne de cuivre, tout autour de laquelle étaient placées symétriquement huit médailles de même métal, qui

se trouvèrent tout à fait rongées par le vert-de-gris. Cette urne était soigneusement enveloppée d'un tissu de linge blanc étroitement collé, et qui se réduisit en lambeaux lorsque j'ouvris l'urne. Celle-ci en renfermait une autre en argent, mais moins grande : l'espace qui les séparait était rempli d'une pâte de couleur de terre d'ombre, dans laquelle le vert-de-gris avait fait des progrès; cette matière était légère, sans odeur et encore humide; en la brisant, j'y découvris un fil de coton ramassé en un seul point, et qui se réduisit en poussière en le touchant. Quand je voulus enlever l'urne en argent, son fond resta attaché à cette matière, et je remarquai que ce métal, vu sa vétusté, se brisait en petits brins, rien qu'en le pressant sous les doigts. Dans cette urne en argent, il s'en trouva une beaucoup plus petite en or, également séparée par la même pâte que ci-dessus, et parmi laquelle se trouvèrent sept médailles en argent aux caractères latins. L'urne en or renfermait quatre petites médailles en or au type gréco-scythe et gréco-indou, plus deux pierres précieuses et quatre perles détériorées, dont les petits trous prouvent qu'elles avaient servi de pendants d'oreilles. A la manière dont ces urnes se sont trouvées placées, il pourrait se faire qu'on eût voulu par là faire allusion aux âges du monde. Les quatre médailles en or sont moins bien frappées que celles en argent. Celles-ci paraissent avoir longtemps circulé dans le commerce, car elles sont extrêmement usées. Sont-ce des médailles grecques ou romaines? c'est ce que je ne sau-

rais affirmer. Je ferai seulement remarquer que si les Grecs, avant le règne de Philippe, écrivaient en caractères latins, il serait alors possible qu'elles fussent grecques et qu'elles eussent été apportées dans cette contrée par les guerriers d'Alexandre. Si au contraire elles sont romaines, elles datent, dans ce pays, de l'époque où les rois de l'Inde envoyèrent des ambassades aux empereurs Justinien et Auguste; ou bien il est possible qu'elles aient été portées dans ce pays du temps que les Romains commerçaient avec l'Inde, par la voie de la Mer rouge.

L'inscription de la pierre est d'un caractère qui paraît avoir quelque rapport avec celui dont font usage les Radjepouts des montagnes de l'Hymalaya. J'ai cru lui trouver quelque ressemblance avec l'éthiopien, et il est connu qu'il existait, de temps immémorial, une communication entre l'Égypte et l'Inde: les traditions indiennes en font foi. Je suis étonné que mon ami le général Ventura n'ait pas trouvé une pierre à inscription sur la principale trouvaille qu'il fit à la grande coupole. Dernièrement, en me rendant à Pichavor, ayant été visiter les travaux qu'il avait fait faire à Manekyala, je tâchai de découvrir parmi les décombres quelque chose de semblable, mais peine inutile. La coupole qu'il fit fouiller fut ouverte par le haut. Dès qu'on eut enlevé sa calotte, il se présenta un orifice carré de vingt et un pieds de profondeur, sur douze de largeur, et solidement bâti en pierres de taille. On trouva sur le plancher de cette espèce de chambre deux grosses pierres entre

lesquelles était cachée une petite boîte. Ce plancher était formé de deux énormes pierres, que l'on eut bien de la peine à briser pour pouvoir continuer les fouilles. Ces dernières devinrent extrêmement pénibles, en ce que toute cette partie était garnie d'énormes pierres entassées, sans mortier, les unes sur les autres, et qu'il fallut élever et sortir de l'enceinte pour pouvoir pénétrer plus bas. A vingt-sept pieds de ce premier étage, il s'en rencontra un second moins bien prononcé, et où l'on fit une autre trouvaille. Enfin, en pénétrant plus bas, on fit, avant d'atteindre le sol, la découverte la plus intéressante. De là, les piocheurs pratiquèrent, sous terre, un conduit qui facilita leur issue du côté du village de Manekyala. Ce conduit est aujourd'hui presque comblé, et on ne peut y pénétrer qu'en rampant.

Comme les antiquités qui se sont trouvées dans cette coupole ont été adressées par mon ami à la Société asiatique de Calcutta, je m'abstiens d'en parler. Je ferai seulement remarquer que l'emblème des médailles en or qui se sont trouvées dans ses urnes et dans les miennes se fait remarquer en Perse, à quelque différence près, sur les antiquités de Bistoun, près de Kirmenchah; je crois même l'avoir vu sur les ruines de Persépolis. Je puis de plus affirmer que le monogramme de ces médailles se trouve marqué en bas-relief sur le portail de l'ancien château de Chuster, ville située dans l'ancienne Suziane.

J'ai observé que la plupart des coupoles de Manekyala sont assises sur des filons de montagnes de grès

qui se montrent à fleur de terre. On voit à leurs côtés beaucoup de ruines. Elles ont pour la plupart, dans leur proximité, les traces d'un édifice carré, d'une construction à peu près semblable à celle d'un caravansérail de Perse. Si ce sont là des restes de temples, il n'y a pas de doute que Manekyala était le siége de la religion des habitants de cette contrée. Les ruines de cette ville sont assez vastes. Pour peu qu'on y fouille, on trouve presque partout des murs massifs solidement bâtis en pierres, avec de la chaux. Les puits y sont en assez grand nombre, mais presque tous comblés; ils sont bâtis en pierres de taille. Toutes les éminences qui se montrent sur ces ruines sont garnies de tombeaux. On sait que les anciens Perses, les Scythes, et même les Indous, recherchaient les hauteurs pour y placer les tombeaux, surtout ceux de leurs chefs. On remarque qu'ils sont tous orientés de manière à correspondre aux quatre points cardinaux.

Tout le pays sur lequel domine le point de Manekyala devait être anciennement un vaste plateau que, par la suite des siècles, les pluies périodiques auront changé de face. Aujourd'hui, il est presque partout coupé de ravins profonds qui le rendent extrêmement difficile à traverser. Il est couvert de quelques méchants hameaux; la nature y est d'une nudité vraiment frappante; les parties qui avoisinent les montagnes sont cependant couvertes d'arbustes épineux d'un triste feuillage.

Ce canton est connu aujourd'hui sous le nom de

Pottouar. Il était autrefois très-peuplé; partout il présente des ruines d'anciennes habitations. Au dire des habitants, l'espace qui sépare Manekyala des ruines de Tammiak, et qui est d'environ seize kourours [1] du pays, était tellement couvert d'habitations, que ces deux villes ne semblaient en faire qu'une; ils ajoutent que le mûrier et autres arbres fruitiers y prospéraient divinement bien. Une telle dévastation provient sans doute de ce que cette contrée fut traversée par tous les conquérants qui vinrent ravager l'Inde.

Il paraît que ses premiers habitants ont été des Indous auxquels se sont joints des Pandavas, adorateurs du soleil, et des Tchenderbonsis, adorateurs de la lune. A ceux-ci se sont ensuite mêlés des Perses, des Scythes, et même des Grecs, car ces Gheckkers, dont il est tant parlé dans ce pays, ne sont autres que les descendants de la colonie grecque qu'Alexandre laissa sur les bords de l'Indus, ou bien des Grecs du royaume de la Bactriane, dont ce pays a fait longtemps partie. Ce que j'avance là n'est pas sans fondement, car les gens du pays font descendre les Gheckkers des Khéïanis, anciens Perses, ou bien

[1] Le kourour, lieue du pays, est d'environ (50) minutes. Le général Court est dans l'erreur à cet égard. Quelques-unes des médailles de Manikyala ont été adressées en effet à la Société asiatique de Calcutta, et j'en fus moi-même le porteur; mais l'important de la trouvaille fut remis par le général Ventura à son ami et frère d'armes M. le général Allard, pour qu'il le remît, de sa part et en son nom, à la Société asiatique de Paris, à son arrivée en France.—M.

Les lecteurs du Journal asiatique savent déjà que la collection de MM. Court et Ventura a reçu une autre destination, et que M. Allard l'a présentée au Roi. — *Note du Réd.*

des Roums; et on sait qu'en Asie on entend sous ce dernier nom les habitants de la Grèce : d'où il faut conclure que le mot Gheckker n'est qu'une corruption de celui de Grec. D'ailleurs, les nombreuses médailles que l'on trouve dans cette contrée étant, en grande partie, frappées au caractère grec, elles ne font que confirmer ce que j'avance.

Cette contrée paraît avoir été conquise par les Perses, bien longtemps avant Alexandre; les médailles persanes qu'on y trouve le prouvent assez. D'ailleurs, dans une tradition ancienne de la Perse, il est fait mention d'une invasion que nos chronologistes font remonter à quatorze siècles avant l'ère chrétienne. Il est, de plus, connu que sous Darius, fils d'Hystaspes, cette contrée, ainsi que toutes celles qui s'étendent sur les bords de l'Indus, était comptée pour une des vingt satrapies du vaste empire des Perses.

Ce fut 326 ans avant l'ère chrétienne qu'Alexandre traversa cette contrée. A la mort de ce conquérant, elle fut annexée au royaume de la Bactriane, que fondèrent les Grecs qui se révoltèrent contre ses successeurs. Elle tomba ensuite au pouvoir des Scythes, qui détruisirent ce royaume.

On peut faire dans cette contrée de belles acquisitions en médailles. On les trouve principalement à Manekyala, à Dgilim, à Pind-daden-khan, à Nillé Doulla, à Ravol-Pindi, et dans le canton des Azérés et d'Azérou. On les fondait naguère pour faire des marmites ou des objets d'orfévrerie; ce n'est que de-

puis 1829, époque où je fis des recherches en antiques, que les habitants commencèrent à les apprécier. Celles en cuivre sont les plus communes; il n'en est pas de même de celles en or et en argent, à cause que les habitants, dès qu'ils en trouvent, s'empressent de les fondre, crainte d'être soupçonnés d'avoir déterré un trésor. Ce grand nombre de monnaies prouve que cette contrée était anciennement florissante, et que, par suite des invasions fréquentes qui eurent lieu dans l'Indostan, il y est resté enfoui de grandes richesses. Ces médailles sont, pour la plupart, grecques ou gréco-scythes, ou gréco-indoues. D'autres sont tout à fait indiennes; celles-ci sont les plus anciennes, elles sont aux caractères devanagaris, inconnus aux natifs; on y en trouve aussi de gréco-persanes et d'autres tout à fait persanes. Ces dernières représentent le feu sacré des anciens Guèbres, avec les deux guerriers pour le garder. Je trouve que leur costume a une ressemblance frappante avec celui des habitants du Pottouar, qui sont dans l'usage de laisser tomber derrière la tête de grandes touffes de cheveux, et qui s'habillent quelquefois de l'ample pantalon plissé que l'on voit aux deux guerriers des médailles persanes.

Manekyala est à quarante kourours, est-sud-est, de la forteresse d'Attok, et à trente-quatre, nord-ouest, de la ville de Dgilim.

Les ruines de la ville de Ramma, que l'on attribue à Sito-Rami, sont à treize kourours, sud-sud-ouest, de Manekyala. Celles de Parvala, que l'on fait re-

monter au temps des Pândavas, sont à douze kourours vers le nord. Les vestiges de la ville de Danguéli sont à quatorze kourours vers l'est. Cette dernière fut très-florissante sous les Gheckkers, dont les souverains y fixèrent leur résidence. Makkhyala, près de Bottas, Benda et Tammial, près de Ravol-Pindi, sont également des lieux autrefois habités par les Gheckkers.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

LETTRE A M. LE RÉDACTEUR DU JOURNAL ASIATIQUE.

Paris, le 15 mai 1836.

Monsieur,

Dans la séance publique que la Société asiatique a tenue le 2 mai, j'ai lu plusieurs fragments d'un mémoire sur quelques monuments du culte de Vénus en Orient et en Occident. L'étendue de ce travail s'opposant à son insertion dans le Journal de la Société, je me propose de le publier avec d'autres dissertations qui sont également relatives au culte de la même divinité. Mais, en attendant que l'état de ma santé me laisse la faculté de m'occuper de cette publication, je vous demande la permission de consigner ici les principaux points que j'ai traités dans le mémoire dont il s'agit, et les résultats auxquels m'ont conduit mes recherches.

1° Le culte de la Vénus assyrienne ou chaldéenne ayant été transmis aux Grecs par l'intermédiaire des Phéniciens et des

Cypriens, les traditions écrites et les antiquités figurées de la Grèce qui se rattachent à la légende d'Uranie ou d'Aphrodite doivent être étudiées plus attentivement qu'elles ne l'ont été jusqu'à ce jour, sous le point de vue de leurs rapports avec les doctrines religieuses et les monuments de l'art des peuples de l'Orient, chez lesquels Vénus et Mithra recevaient un culte particulier.

2° La constitution des anciens systèmes religieux de l'Orient et l'organisation intérieure des castes sacerdotales étaient fondées sur des bases telles, que ces systèmes comprenaient toutes les sciences, tous les arts. Par conséquent, lorsqu'on voit le culte d'une divinité orientale passer d'un pays dans un autre, il faut en conclure qu'un événement de ce genre était non point simplement l'importation d'une statue, d'une image, d'un rituel ou d'une légende, mais bien l'importation d'une civilisation nouvelle.

3° Dans les annales de la Grèce, les traditions relatives à l'introduction du culte de Vénus-Uranie par les Phéniciens placent ce fait à une époque avec laquelle coïncide le commencement d'une ère nouvelle de civilisation chez les Grecs, ère nouvelle que nous révèle évidemment, à mon avis, l'apparition de cette race illustre et privilégiée de personnages qui méritèrent le titre de *héros* et les honneurs de l'immortalité.

4° Cet aperçu nouveau m'a conduit à constater l'étonnant accord qui règne entre les actes ou les doctrines propres à l'institution des mystères de la Vénus orientale et certains traits de la légende des anciens héros grecs, que, faute d'un examen approfondi, on s'est trop hâté de reléguer dans le domaine de la fable ou du merveilleux.

5° Les deux principaux attributs caractéristiques de Vénus furent, en Orient comme en Occident, le taureau et le lion : l'un, symbole du principe de la chaleur et du pouvoir générateur actif; l'autre, symbole du principe humide et du pouvoir générateur passif, et tous deux signes du Zodiaque, mais avec cette différence que le taureau était le premier signe de

l'équinoxe vernal, et le domicile de la lune à l'époque de sa plus grande exaltation, et que le lion, placé au solstice d'été, était le domicile du soleil pendant la canicule. Ces deux animaux furent donc aussi les hiéroglyphes idéographiques de l'hermaphroditisme de Vénus, divinité à laquelle les anciennes traditions assignent, comme à Mithra, une place entre les équinoxes et les solstices, et donnent pour monture le taureau.

6° Ces données doivent servir à faire restituer au culte de Vénus, en Occident, un certain nombre de frises, de bas-reliefs, de pierres gravées et de médailles, d'époque grecque ou romaine, que l'on a jusqu'à ce jour désignés par les dénominations erronées ou vagues de *Mithra femelle, Victoire mithriaque; Victoire immolant un taureau*, etc.

7° Lorsque les monuments de cette catégorie sont complets, ils nous offrent Vénus accompagnée de tous les symboles, attributs ou accessoires propres à lui donner un triple caractère, c'est-à-dire, propres à la représenter à la fois comme *reine du ciel*, comme *reine de la terre*, et comme *reine des enfers*. Elle occupe alors, dans l'ordre moral et dans l'ordre physique, cette place intermédiaire que lui assigne l'ancien système théogonique et cosmogonique des Chaldéens d'Assyrie, et elle exerce entre la divinité suprême et l'homme un pouvoir *médiateur*. Ce trait caractéristique, qui est commun à Vénus et à Mithra, est consigné dans des traditions d'une haute antiquité; et ces traditions, on en retrouve des traces évidentes dans l'immortel poëme d'Homère, dans les livres de Zoroastre, sur les bas-reliefs de Persépolis ou Tchéhelminar, dans le *Chah-namèh* de Firdousi, et même dans les ouvrages de quelques auteurs arabes du XIII° ou du XIV° siècle de notre ère.

Agréez, Monsieur, etc.

Félix Lajard.

LETTRE A M. LE BARON SILVESTRE DE SACY, PAIR DE FRANCE, MEMBRE DE L'INSTITUT.

Bonn, le 20 janvier 1833.

Monsieur,

Je viens de recevoir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 1er décembre, avec votre envoi, dont je vous suis infiniment reconnaissant. Je ne m'étais point flatté que mes réflexions pussent mériter votre attention. Il y a nombre d'années que j'ai commencé un essai sur les Mille et une Nuits, et autres contes orientaux. Ce travail en est resté là : la lecture de votre mémoire m'a donné une nouvelle envie de le reprendre avec des recherches plus approfondies. Il est toujours glorieux de tenir tête à un illustre adversaire, dût-on même essuyer une défaite; d'ailleurs, c'est une belle matière disputable, et quoique le sujet puisse paraître frivole à un observateur superficiel, il touche à plusieurs points importants de l'histoire des littératures, des mœurs et des croyances religieuses.

Mon opinion s'était formée indépendamment du témoignage de Masoudi, dont je n'eus connaissance que plus tard : les doutes que vous élevez sur l'authenticité de ce passage n'ont donc pu la changer. Je serais presque bien aise que vos arguments, à cet égard, fussent reconnus pour invincibles : car, après avoir renvoyé les auxiliaires, l'on est d'autant plus à même d'éprouver la force de ses propres troupes.

Néanmoins, Monsieur, je vois avec une grande satisfaction que mon opinion n'est pas en tout point opposée à la vôtre. Vous réfutez l'hypothèse de M. Caussin de Perceval; j'avais fait de même dans mon essai inédit. Seulement, vous avez fait grâce à ce savant de sa supposition la plus incroyable, c'est-à-dire que l'auteur primitif des Mille et une Nuits aurait emprunté à l'Arioste l'histoire de Joconde. Un Arabe du XVIe siècle,

versé dans la littérature classique des Italiens, et lisant, au fin fond de la Syrie, Roland furieux, un livre que tout vrai croyant doit avoir en horreur, cela est difficile à imaginer. En outre, cela aurait eu lieu avant 1548, et la première édition complète de Roland furieux date de 1530. La célébrité de cet ouvrage ne s'était pas encore répandue au delà de l'Italie, et il n'en existait aucune traduction.

Ces deux thèses que vous réfutez : 1° le livre dont parle Masoudi est absolument identique, pour le contenu et le style, avec celui que nous avons; 2° c'est une traduction littérale et fidèle, dans tous les détails, d'un livre indien ou persan, ne sauraient soutenir l'examen d'une critique sévère. Mais MM. Langlès et de Hammer ont-ils en effet émis cette opinion? Pour ma part, je suis si éloigné de réclamer la totalité pour l'Inde, que je protesterais plutôt si on voulait lui en faire cadeau. J'ai dit, dans l'Almanach de Berlin, que j'entreprendrais de distinguer, seulement par le caractère de la fiction, les contes originairement arabes, persans et indiens, et j'ai indiqué quelques marques distinctives; mais je pense que l'encadrement et le fond de la plupart des contes de fées proprement dits, et plusieurs contes plaisants et à intrigue, sont d'invention indienne, parce que tout cela ressemble prodigieusement à des compositions sanscrites que nous connaissons. Tels sont les trente-deux contes des Statues magiques autour du trône de Vicramâditya, les vingt-cinq contes de la Carcasse possédée, et les soixante-dix contes du Perroquet. (Sinhâsana-dvâtrinsatî, Vêtâla-panchavinsatî et Suka-saptatî.) Parmi les apologues du Hitôpadês'a, il y a aussi des contes de fées et des fabliaux, mais on y voit particulièrement l'artifice de l'emboîtement.

Les Mahométans rigoureux ont dû voir, ce me semble, d'un mauvais œil la publication des Mille et une Nuits, que ce fût un original ou une imitation; car, il faut l'avouer, lorsqu'on a peuplé le monde d'une telle foule d'êtres surnaturels et puissants, de diverses espèces, il n'y a plus qu'un pas à faire pour arriver au polythéisme. Ses premiers rédac-

teurs ont donc dû éviter de trop choquer les vrais croyants. Ils auront élagué soigneusement l'intervention des dieux; mais ils ne pouvaient pas ôter les demi-dieux et toute cette démonologie, parce qu'elle était la source féconde du merveilleux.

L'intervention fréquente des dieux dans les originaux n'est pas une supposition gratuite. Parmi les contes insérés par M. Gauttier, il y en a un où Vishnou paraît en personne (t. I, p. 133). Dans le même conte, le brahmane Padmanabha porte un nom vraiment classique : c'est une épithète de Vishnou; le brahmane qui donna des leçons au pasteur hollandais Roger s'appelait ainsi. Ce qui est dit du sanscrit, p. 122, semblerait erroné; mais cela est vrai par rapport au rituel des boudhistes, transporté à la Chine en sanscrit pur, et à Siam en pali, qui n'en est qu'un dialecte. Ces traits d'érudition m'étonnent de la part d'un rédacteur turc ou arabe, qui, au reste, y a fait des changements bien absurdes : un brahmane qui vient sans motif à Damas, et qui se lie d'amitié avec un cabaretier, ce qui lui aurait fait perdre sa caste, etc. Le conte est mauvais; je voudrais pouvoir le récuser, mais je suis forcé d'admettre qu'il a passé de la bouche ou du livret d'un conteur indien en Syrie, en Turquie, en Égypte, et que sais-je? peut-être à Tunis, à Fez et à Maroc.

Si vous voulez prendre la peine, Monsieur, de comparer l'histoire de Vîravara, dans le troisième livre du Hitôpadês'a, avec le second conte du Touti-Nameh, vous verrez comment un musulman orthodoxe gâte un beau conte pour en effacer les traces du polythéisme. Cette histoire se retrouve encore dans les vingt-cinq contes de la Carcasse possédée; ainsi nous l'avons trois fois en langue sanscrite. Les conteurs indiens aussi se sont pillés les uns les autres, ou ils ont cru que des fabliaux populaires et favoris leur appartenaient à tous en commun.

Que les imitateurs arabes aient traité l'original fort arbitrairement, qu'ils l'aient adapté, tant bien que mal, aux idées de leurs compatriotes, cela va sans dire. En effet, il ne fallait

pas un grand effort d'esprit pour substituer l'Alcoran aux Vêdas, Salomon, fils de David, à Visvâmitra, fils de Gâdhi, ou à quelque autre saint miraculeux de la mythologie brahmanique; Bagdad à Uyyayinî; enfin Haroun-Alraschid à Vicramaditya. Le rédacteur moderne qui le premier a inséré le nom de ce khalife aurait dû au moins effacer les deux premiers mots du livre : « Les chroniques des Sassaniens, » avec lesquels toutes les mentions de l'islamisme forment un anachronisme palpable.

Vous citez, dans le conte du Pêcheur, les hommes de quatre religions différentes, changés en poissons d'autant de couleurs. Cette substitution n'est pas trop maladroite, mais j'y ai reconnu d'abord les quatre castes de l'Inde. Comme le mot sanscrit pour caste, *varna*, signifie en même temps *couleur*, dans ma supposition la métamorphose était préparée par un jeu de mots.

Le médecin Douban empoisonne le roi au moyen d'un manuscrit. Dans l'Inde, en effet, pour prévenir les ravages des fourmis blanches, on enduit souvent les manuscrits d'orpiment jaune, qui est un poison violent. Il y a plusieurs manuscrits de cette espèce à la Bibliothèque du Roi. Cela se pratique-t-il également en pays de langue arabe?

Les Mille et une Nuits se composent de matériaux fort hétérogènes; l'interpolation est manifeste; le cadre, étant trop large, s'y prêtait. Il ne s'agit que de tenir toujours en suspens la curiosité du sultan. Pour peu que le premier inventeur ait été habile dans son métier, il se sera imposé la condition de lier tous les contes les uns avec les autres. Dès que le fil de la narration eut été rompu, à chaque point où une nouvelle série commence, la porte fut ouverte à toutes les interpolations, qui n'ont pas manqué d'arriver. Galland a suivi le mauvais exemple de ses prédécesseurs asiatiques, en intercalant Sindbad-le-Marin. Ce livre n'a rien à démêler ni avec l'Inde ni avec les Mille et une Nuits. Les fictions, si tant est qu'elles méritent ce nom, y sont puisées principalement à des sources grecques, ainsi que celles de plusieurs voyages

merveilleux, répandus fort anciennement dans l'occident, tels que la Légende de saint Brandanus, le duc Ernest de Souabe, etc. M. Gauttier a inséré le Dolopatos, ouvrage ancien et incontestablement d'origine indienne : mais c'est un Dolopatos horriblement falsifié. M. de Hammer a déterré en Égypte des anecdotes, la plupart plates et de mauvais goût. Il est difficile de prévoir où cela finira, mais on peut être assuré d'avance que l'édition la plus volumineuse des Mille et une Nuits sera aussi la plus mauvaise.

Vous voyez donc, Monsieur, que je suis entièrement de votre avis sur la valeur des nouvelles additions.

Le génie de l'invention est bien rare; le talent de développer, de varier, d'orner même, est beaucoup plus commun. L'histoire littéraire des contes amusants en fait foi; ce n'est qu'une longue suite de plagiats. Souvent on a découvert l'origine d'une fiction, non-seulement fort loin du pays où elle s'était présentée d'abord à nous; mais aussi à l'intervalle d'un grand nombre de siècles. Entre deux pays, la question de l'originalité ou de l'imitation peut être douteuse, mais la chronologie bien constatée est décisive.

A mon avis, le récit que le vizir fait à Scheherezade, pour la détourner de son projet, le premier après celui de l'encadrement, est un des plus jolis contes de tout le recueil. Eh bien, tous les traits saillants de cette fiction, la faculté d'entendre le langage des animaux, la condition qui y est attachée, l'éclat de rire, le caprice de la femme, sont déjà dans le Râmâyana. Voyez l'édition de Serampore, vol. II, p. 352-354. Le second volume de mon édition, où ce passage se trouve, n'est pas encore livré au public, quoique l'impression soit achevée depuis long-temps.

Je crains de vous avoir importuné, Monsieur : je m'aperçois que j'ai commencé d'écrire une dissertation au lieu d'une lettre. J'espère que mon motif m'excusera à vos yeux. Je voudrais vous persuader que, si je persiste dans mon opinion après avoir eu connaissance de la vôtre, ce n'est pas par une prévention aveugle.

Veuillez agréer, Monsieur, l'hommage de mon respect et de la considération très-distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

de Schlegel.

Parmi les traductions orientales des fables de Bidpaï dont M. le baron Silvestre de Sacy a rendu compte dans la préface de son édition du texte arabe de *Kelilet et Dimnet*, il n'est point question de la traduction mongole sur l'existence de laquelle le passage suivant du *Tarikhi-guzidé* de *Hamdallah Mestoufi* ne laisse pas le moindre doute.

Dans le dernier chapitre, qui traite des familles les plus illustres établies à *Cazwin*, il en est question sous le titre de la famille des *Iftikharan* افتخاران, c.-à-d. les glorieux, dont le plus célèbre était *Saideddin Iftikhareddin Mohamed abi-Nassr*.

در تحصیل خطّ وزبان ترکی ومغول سعی بلیغ نمود قول او مغولانرا نص قاطع باشد وکتاب کلیله ودمنه با زبان مغولی وکتاب سندباد با زبان ترکی نقل کرد

« Il s'appliqua beaucoup à apprendre l'écriture et la langue « turque et mongole. Sa parole était pour les Mongols un texte « décisif. Il traduisit le livre de *Kelilet et Dimnet* en langue « mongole et le livre de *Sindbad* en langue turque. »

La famille des *Iftikharan*, c.-à-d. des glorieux, à laquelle sultan Mahmoud a pensé peut-être en instituant l'*ordre de la gloire* (Nichani iftikhar), est la première des trente familles les plus illustres de Cazwin dont le *Tarikhi-guzidé* donne des notices; la vingt-quatrième est celle des *Mestoufian*, la plus ancienne de toutes,

مستوفیان قدیمترین قبایل قزوین

et à laquelle l'auteur du *Târikhi-guzidé* appartient lui-même, de sorte que ce *Mestoufi*, ajouté à son nom, ne doit point s'entendre comme nom de charge, mais comme nom de famille.

HAMMER-PURGSTALL.

Le septième volume de la nouvelle traduction de la Bible, que M. Cahen vient de publier, contient *Samuel*, I et II, appelé dans la vulgate *Liber* I *et* II *Regum*. M. Cahen s'est de plus en plus attaché à rendre le texte avec exactitude, et à expliquer les difficultés qu'offrent les prophètes historiques, et dont on ne s'était guère occupé avant lui. Les Allemands eux-mêmes, malgré leurs nombreuses scolies, ont négligé cette partie de la Bible, qui pourtant ne méritait pas l'oubli dans lequel on l'a laissée.

L'impression du Dictionnaire turc-persan-français, par MM. Kieffer et Bianchi, ouvrage dont le premier volume a paru au mois de juin de l'année dernière, se poursuit avec activité à l'Imprimerie royale. Tout fait espérer que le second et dernier volume de cette publication pourra être livré au public avant la fin de cette année. Déjà la moitié de l'édition du premier volume a été absorbée, tant par les demandes faites en France et ailleurs, que par une souscription de 150 exemplaires du sultan Mahmoud, faite sur la présentation du premier volume, accompagné d'une lettre d'hommage écrite en turc par l'auteur.

De tels résultats ne laissent aucun doute sur la nécessité d'une publication que réclamaient depuis plus de trois siècles l'importance de nos rapports politiques et commerciaux avec l'Orient, et, plus récemment encore, les besoins de l'enseignement dans nos écoles orientales de la Bibliothèque du Roi et du Collége de France à Paris. Mais ce sera surtout en pro-

pageant la connaissance de la langue française, et en étendant son influence parmi les Ottomans régénérés, que les auteurs de ce dictionnaire auront servi utilement la civilisation et les intérêts positifs et matériels de leur pays. La Société asiatique doit éprouver d'autant plus de satisfaction à faire connaître aux amis des études orientales les progrès rapides de cette belle et honorable entreprise, qu'elle compte dans son sein M. Bianchi, et que le conseil a eu plus d'une occasion d'apprécier le zèle dont il a fait preuve en diverses circonstances pour les intérêts de la Société. C'est à M. Bianchi que l'on doit la connaissance de plusieurs journaux qui se publient dans le Levant, et que ses relations étendues avec cette partie de l'Asie l'ont mis à même de procurer à la Société. Espérons que ce savant, lorqu'il sera parvenu au terme de la publication, longue et difficile, dont il est maintenant occupé, consacrera une partie de ses loisirs à communiquer au public les résultats des études auxquelles il s'est livré sur l'histoire et l'état moderne de la Turquie et de l'Égypte, contrées qui, par les révolutions importantes dont elles sont en ce moment le théâtre, méritent au plus haut degré l'attention de l'Europe.

En donnant, il y a deux ans, le texte et la traduction du poëme turc de Fazli, *Gul-u bulbul* (la rose et le rossignol), M. de Hammer a annoncé la prochaine publication de l'Histoire de la poésie turque ottomane. L'accomplissement de cette promesse ne s'est pas fait longtemps attendre; le premier volume de cet ouvrage vient de paraître à Pesth. On ne pouvait pas espérer moins du zèle infatigable de M. de Hammer, qui, après nous avoir fait connaître l'histoire de la vie politique des Ottomans, nous procure l'entrée de ce qu'il appelle le sanctuaire de leur poésie. Les matériaux de l'ouvrage que nous annonçons : *Geschichte der osmanischen Dichtkunst*, sont puisés : 1° Dans les biographies des poëtes turcs, écrites par les Turcs; 2° dans les anthologies turques; 3° dans les

biographies des hommes qui se sont illustrés par d'autres travaux et qui cultivaient en même temps la poésie; 4° dans les chroniques turques qui contiennent des notices sur les poëtes et des échantillons de leurs poésies. Le nombre des sources auxquelles a puisé M. de Hammer s'élève à quarante, et celui des poëtes ottomans dont les noms ont été conservés, à deux mille deux cents. Sous ce rapport le travail de M. de Hammer sur la poésie turque doit être bien plus complet que ne l'était son ouvrage sur la poésie persane, où quatre sources n'ont fourni que deux cents poëtes, différence que M. de Hammer met lui-même en relief. Ce premier volume de l'histoire de la poésie turque porte aussi le titre turc suivant :

جامع محاسن ظرفای اهل الذوق والعرفان في تراجم
شعرای دولت آل عثمان

ترجمه يوسف حامر پورغستال ترجمان دولت حضرت
ايمپراطور الامان پادشاه اوستريا وهو في الاوروب خراسان

C'est-à-dire : « Recueil des belles compositions des hommes « d'esprit, de goût et de savoir parmi les poëtes de la nation « ottomane, traduit (en allemand) par Joseph Hammer Purg- « stall, interprète à la cour de sa majesté l'empereur d'Alle- « magne, empereur d'Autriche, pays qui en Europe veut dire « ce que dit Khorasan (en Asie). »

Le titre turc est suivi d'une dédicace en vers turcs, adressée au sultan Mahmoud; elle est traduite en allemand. Comme M. de Hammer n'est jamais en défaut quand il s'agit de quelque rapprochement, il est dit dans la dédicace au sultan Mahmoud, que le nombre des poëtes (deux mille deux cents), mentionnés dans l'ouvrage, se rapproche du nombre des années de l'hégire, pendant lesquelles règne le sultan Mahmoud, c.-à-d. mille deux cents. Le premier volume de l'ouvrage comprend deux cent vingt-deux poëtes qui ont vécu

depuis le commencement de la dynastie ottomane jusqu'à Soliman le Legislateur.

M. Fleischer, prof. de LL. OO. à Leipsic, vient de faire paraître un petit ouvrage de 108 p. in-8°, intitulé : *De Glossis Habichtianis in quatuor priores tomos MI Noctium, Dissertatio critica. Lips.* 1836. Quiconque a eu l'occasion de lire seulement quelques pages de l'édition des Mille et une Nuits donnée par M. Habicht, a pu remarquer, outre un grand nombre de fautes d'impression et de négligences du texte qui servit de base à cette édition, une foule de mots particuliers à l'idiome moitié vulgaire de ce livre, et qu'on chercherait en vain dans les dictionnaires de l'arabe littéral. M. Habicht a cherché à remédier en partie à cet inconvénient en plaçant à la suite de chaque volume un petit vocabulaire des mots nouveaux ou étrangers, avec leurs explications. Ce travail n'a pas paru satisfaisant à M. Fleischer, et il s'est proposé, dans la dissertation que nous venons d'annoncer, de rectifier les passages fautifs du texte de M. Habicht, et d'expliquer une grande quantité de mots arabes, ainsi que ceux des langues étrangères admis dans le texte des Mille et une Nuits. Les corrections de M. Fleischer sont nombreuses et exactes, et la connaissance qu'il a de la langue arabe nous fait un devoir de dire que son travail est indispensable à tous ceux qui ne voudraient pas être trop souvent arrêtés dans la lecture des Mille et une Nuits par les vices du texte arabe.

Nous avons à annoncer en même temps un autre travail de M. Fleischer : c'est une nouvelle traduction du Collier d'or de Zamakhchari dont M. de Hammer a donné le texte et la traduction allemande au commencement de l'année 1835. M. Fleischer n'a point visé à la traduction en prose rimée, il combat même, avec beaucoup de raison selon nous, la prétention d'imiter dans une langue européenne quelconque les

assonances des proses orientales. Quand on n'est pas aussi ingénieux que Rückert, il vaut mieux traduire un écrivain oriental fidèlement, que de chercher à faire passer une traduction inexacte à la faveur des rimes qui ne sont rien moins que propres à satisfaire le goût des lecteurs européens. Nous ne voulons point entrer dans les détails du jugement que M. Fleischer a porté, dans la préface de sa nouvelle traduction des maximes de Zamakhchari, sur le travail de M. de Hammer; nous nous bornerons à dire que l'état du texte arabe et de la traduction a paru à M. Fleischer de nature à l'engager à en donner une nouvelle avec des notes et des rectifications.

Icbal-e-Furung, or british prosperity, being a short description of the manners, customs, arts and sciences of the enlightened Englishmen, by NUWAB ICBAL-OOD-DOWLAH BUHADOOR, accompanied by a literal translation into english. Calcutta, 1834. In-12 de 197 pages.

L'auteur de ce curieux petit livre est un cousin-germain du roi d'Oude, qui, à ce qu'il paraît, a perdu la pension que le roi lui avait assignée. Il a composé ce petit traité persan pour se rendre agréable au gouvernement anglais et pour obtenir par son entremise, sinon le trône d'Oude, au moins la continuation de sa pension. A la tête du livre se trouve le portrait du roi d'Angleterre, suivi de celui de lord William Bentinck, pendant que l'effigie de l'auteur forme modestement la conclusion du volume. Le corps de l'ouvrage consiste en sept chapitres, ou, comme l'auteur les appelle, sept paradis ou sept planètes. Ils traitent, 1° du savoir et de la sagacité des Anglais; 2° de leur justice et équité; 3° de leur philosophie et des arts; 4° de leur bon gouvernement et de leur législation; 5° de leur courage et intrépidité; 6° de leur bonté et générosité; 7° de leur sincérité et bonne foi. Le tout est composé dans le style de la plus plate et de la plus ridicule hyperbole, et ne donne qu'une pauvre opinion de l'intelli-

gence de l'auteur, qui ne paraît pas s'être douté que ce qui pouvait être de mise dans l'intérieur de la cour de Lucknow ne l'était pas dans un livre imprimé et traduit en anglais. Aussi le pauvre Nawab a-t-il été très-étonné de se voir négligé par le gouvernement anglais et honni par la presse de Calcutta, contre laquelle il a entrepris une polémique tout aussi infructueuse. M.

Il y a déjà plusieurs mois que M. Stanislas Julien a terminé la traduction du philosophe *Lao-tseu*, et de son plus ancien commentaire, qui date aujourd'hui de 2000 ans. Plusieurs membres de l'Institut, qui font partie du Conseil de la Société asiatique, ont lu la traduction de M. Stanislas Julien, et ont exprimé le désir de lui voir publier en chinois et en français, le texte et l'ancien commentaire de *Lao-tseu*. Ce plan, qui s'accorde avec les intentions du traducteur, ne tardera pas à recevoir son exécution.

M. E. Burnouf a lu à l'Académie des inscriptions, dans la séance du 25 mars dernier et dans les séances suivantes, un mémoire étendu sur deux inscriptions cunéiformes qui sont gravées sur l'Alvande, près d'Hamadan. Au moyen d'un déchiffrement nouveau du premier système des écritures cunéiformes, M. Burnouf est parvenu à traduire ces inscriptions, qui sont relatives à Darius et à Xerxès. Ce mémoire, imprimé aux frais de l'auteur à l'Imprimerie royale, vient de paraître; il forme VIII—200 pages in-4°, et est accompagné de cinq planches lithographiées, contenant un nouvel alphabet persépolitain, l'inscription de Darius, celle de Xerxès, les inscriptions de Monghâb et de Tarkou, et la restauration d'un fragment d'inscription rapporté de Persépolis par sir Gore Ouseley, et publié par sir William Ouseley.

Il vient de paraître à Londres en 1836 un ouvrage qui ne peut manquer d'exciter la curiosité générale. Il est intitulé : *Narrative of a Residence in Koordistan and on the Site of Ancient Nineveh, with a Journal of a Voyage down the Tigris to Bagdad, and an Account of a visit to Shirauz and Persepolis; by the late Cl. James Rich, the hon. East-India Company's Resident at Bagdad, Author of an Account of Ancient Babylon.—Edited by his widow;* 2 vol. in-8°; avec des cartes, des gravures et des vignettes, représentant des sites des villes, des costumes du pays et des inscriptions cunéiformes.

Mévlana Djélaleddin Roumi, homme d'une piété et d'une science rares, a composé, sur les avantages de la vie retirée et contemplative, un poëme élégant et recommandable intitulé *Mesnévi* (ouvrage de doctrine composé en distiques qui se terminent tous de la même manière, c'est-à-dire que de deux vers en deux vers la rime est la même). Ce livre contient, pour les âmes pieuses et les sages, la morale la plus sublime. Le style en est tel que les écrivains les plus accrédités ont consacré beaucoup de temps et d'efforts à l'explication des passages obscurs. Beaucoup d'entre eux sont parvenus à rendre à la lumière les perles cachées dans ce poëme.

Avec le secours des explications de ces différents auteurs, Chéikh-Chakir effendi vient de composer, en langue turque vulgaire, des commentaires sur le *Mesnévi*, sous le titre de *Mesnévi-cherhi* (Explication du Mesnévi). Ce docte commentateur a également écrit des éclaircissements sur un autre poëme non encore illustré, portant le titre de *Béharistan*, et composé par Mévlana Djami. Ces commentaires, précédés d'une épître dédicatoire au sultan, ont été présentés à sa hautesse, qui les a accueillis avec empressement, et a voulu, dans sa générosité, qu'ils fussent imprimés à l'imprimerie impériale, contribuant ainsi à augmenter la renommée du savant auteur. Ils sont en ce moment sous presse.

Les ouvrages nouvellement sortis de l'imprimerie impériale de Constantinople sont :

Nétaïdj ul-efkiar, livre qui roule sur l'art de la composition, très-recherché des étudiants, et enrichi de notes et explications, par Adali Ali effendi. On l'appelle encore *Izhar-cherhi*, à cause des explications. Prix, 25 piastres du G. S. (6 fr. 25 cent.).

Halli esrar el-akhiar u izhar el-esrar; dictionnaire, composé par Zeju Zadé effendi. Prix : 25 piastres du G. S.

Tohfé-cherhi (*Moniteur ottoman*), dictionnaire persan, composé par Sumbul-Zadé-Vehbi effendi. Prix : 45 piastres du G. S. (11 fr. 25 cent.). (*Moniteur ottoman.*)

Le plus utile de tous les établissements fondés par sa hautesse est sans contredit l'école de médecine, de chirurgie et d'anatomie, où les étudiants apprennent, outre le français, la théorie médicale et anatomique, et ont fait jusqu'à ce jour de grands progrès dans cette science. L'un des professeurs de cette école, Osman-Saïb effendi, fils du muderris Abdurrahim effendi, a traduit, du français en turc vulgaire, le Traité de médecine du docteur Chomel, l'un des premiers médecins de Paris. Considérant l'utilité de ce livre, sa hautesse a donné l'ordre de l'imprimer dans les presses impériales et fourni au traducteur des preuves de sa libéralité.



TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

MÉMOIRES ET TRADUCTIONS.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

ANALECTES.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

FIN DU TOME Ier.

JOURNAL ASIATIQUE.

TROISIÈME SÉRIE.

TOME II.

JOURNAL ASIATIQUE

OU

RECUEIL DE MÉMOIRES,

D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS A L'HISTOIRE, A LA PHILOSOPHIE, AUX LANGUES
ET A LA LITTÉRATURE DES PEUPLES ORIENTAUX;

RÉDIGÉ PAR MM.

BIANCHI, ED. BIOT, BORÉ, BROSSET, BURNOUF, CAUSSIN DE PERCEVAL,
LOUIS DUBEUX, D'ECKSTEIN, GARCIN DE TASSY, GRANGERET DE LAGRANGE,
DE HAMMER, HASE, JACQUET, JAUBERT, S. JULIEN, S. MUNK,
QUATREMÈRE, REINAUD, DE SCHLEGEL, SÉDILLOT, S. DE SACY, STAHL,
ET AUTRES SAVANTS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS,

ET PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

TROISIÈME SÉRIE.

TOME II.

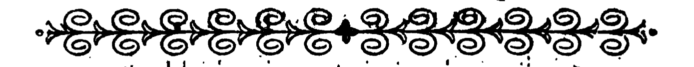


PARIS.

IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DU ROI

A L'IMPRIMERIE ROYALE.

M DCCC XXXVI.



JOURNAL ASIATIQUE.

JUILLET 1836.

DISSERTATION

Sur les monnaies géorgiennes, par M. Brosset jeune.

Toutes nos connaissances en numismatique géorgienne se bornent à deux classes principales de monuments : 1° les sceaux, 2° les monnaies.

Peu de chose a été dit jusqu'ici sur le premier sujet[1], et ce peu renferme tout ce qu'il a été possible de recueillir en fait de renseignements originaux. Quant à l'autre, plusieurs savants distingués s'en sont occupés.

A leur tête est Adler, auteur du *Musæum Borgianum*, ouvrage publié à Rome en 1782. Après lui, Ch. Th. Tychsen composa un premier mémoire en 1788, imprimé en 1791 dans le Xe volume des Mémoires de l'académie de Göttingue. Un troisième

[1] Voyez *Nouveau Journal asiatique*, t. X, n° d'août 1832, p. 177; et pour la valeur des monnaies, t. XV, n° de mai 1835, p. 401.

mémoire, lu le 21 nov. 1789, fut imprimé la même année et dans le même volume que le précédent. Adler reparaît ensuite avec sa *Collectio nova*, Copenhague, 1791; puis le même Tychsen, dans le XIV volume des mêmes Mémoires, fait imprimer, en 1800, une dissertation du 1er oct. 1796, où il rectifie plusieurs assertions de ses premiers essais.

En 1814, le savant M. Fræhn, de St-Pétersbourg, donne des aperçus nouveaux dans son opuscule *De titulis... quibus chani hordæ aureæ usi sunt*, Casani. Castiglione, en 1819, publie des monnaies cufiques, entre autres, quelques-unes des rois Bagratides. Ses travaux offrent plus de clarté que ceux de Tychsen, quoique moins étendus; mais il n'a fait aucun usage du travail du savant russe, et il s'en refère toujours à Adler et à Tychsen. Dans les *Novæ symbolæ* de M. Fræhn, de cette même année, on voit la seule et la plus ancienne monnaie connue du roi Stephanos.

Marsden fait paraître, en 1823, dans son premier volume de *Numismatique orientale*, quelques monnaies géorgiennes, presque toutes déjà publiées, et accompagne son travail d'un bon morceau d'histoire; mais pour les explications, il se rejette entièrement sur ses devanciers. La même année, M. Fræhn publie quelques autres monnaies géorgiennes, qui ne donnent lieu à aucun nouveau développement, dans les *Nummi cufici mohammedani*.

Je ne mentionnerai que pour mémoire le travail d'Assemani sur le Musée Arrigoni, qui ne contient

que les monnaies arabes-géorgiennes, assez imparfaitement représentées, sans explication. Enfin, en 1826, M. Erdmann de Casan annonce, dans son *Nummophylacium*, sept monnaies déjà publiées par d'autres auteurs, auxquels il renvoie, sans donner ni explication ni dessin.

Telle est la série des travaux faits sur la numismatique géorgienne. En général, la connaissance de la langue a manqué à ces hommes si instruits d'ailleurs, et tous, hors M. Fræhn, ont suivi les mêmes errements. L'histoire est obscure dans Adler et Tychsen, elle ne s'éclaircit un peu que dans Marsden et Castiglione; mais elle ne peut être complétement débrouillée qu'en suivant la précieuse indication donnée par M. Fræhn dans son opuscule de 1814, et en s'attachant aux faits, non aux conjectures.

Il existait à Paris une collection numismatique, assez riche pour avoir fourni, sans être épuisée, matière à deux volumes pleins de recherches et de science, sous le titre de *Monuments arabes, persans et turcs du Cabinet de M. le duc de Blacas*, par M. Reinaud. Reste à faire connaître une longue série de monnaies du même cabinet, et parmi ces dernières, environ quarante ayant rapport aux rois géorgiens. M. Reinaud veut bien se charger de la partie arabe de celles de ces pièces qui sont bilingues : c'est annoncer un travail consciencieux et bien fait. Réunies à celles qui ont déjà été publiées, elles forment une collection d'environ 100 pièces, et une série de onze sujets seulement :

1° Le roi Stéphanos.
2° Giorgi III, fils de Dimitri.
3° Thamar seule.
4° Thamar et David-Soslan, son second époux.
5° Thamar et son fils Giorgi IV.
6° Giorgi IV, dit Lacha.
7° Rousoudan.
8° David-Soslan, fils de Giorgi IV.
9° Wakhtang II.
10° Erécle II.
11° Monnaies modernes.

Depuis que ce Mémoire est écrit, on a vu dans le Journal asiatique du mois de mai 1835 une dissertation sur les monnaies géorgiennes en général, et spécialement sur les modernes, en grande partie traduite du géorgien par l'auteur de cet article. C'est dans cette dissertation que les pièces qui composent le 11e numéro sont expliquées.

On voit, il est vrai, une pierre gravée dans l'Iconographie grecque de Visconti, pl. XLV, représentant la tête d'Ousas, qualifié de *Vitiaxès des Ibériens carchédiens;* mais ce chef est arménien comme l'indique son titre, transcription grecque de l'arménien բդեաշխ ou բդեշխ *bdéachkh, bdechkh*, qui signifie *chef, chef d'un pays,* mot qui paraît être de la même origine, bien qu'autrement écrit que պետ *pet* et پاد *pad*. Cette observation est de feu M. Saint-Martin.

Notre but dans ce travail est de faire connaître, réunis ensemble, les divers matériaux relatifs à la numismatique géorgienne; puis de donner l'explica-

tion, aussi exacte que le permet l'état de nos connaissances sur ce pays, de toutes les monnaies inédites ou déjà publiées[1].

1° STÉPHANOS.

La plus ancienne monnaie géorgienne connue est celle de Stéphanos, en cuivre.

D'un côté, l'on voit un reste d'autel avec un adorateur debout à droite et à gauche.

De l'autre, des vestiges de tête, et les lettres du mot ႱႲႤႴႰႠႬႭႱ *Stephanos*, groupées deux à deux.

M. Fræhn la décrit ainsi : « Nummus de genere « eorum quos à Sassanidis serioribus cusos esse « volunt. Sed is habet quibus ab his differt. Sufficiat « hic notari inscriptionem georgianam[2]. »

Trois rois de Géorgie ont porté le nom de Stéphanos : les 39e, 41e, 43e de la liste de M. Klaproth, qui régnèrent en 568, 600 et 639. Rien ici ne peut servir à déterminer auquel des trois cette pièce se rapporte.

Stéphanos Ier fut le dernier roi géorgien de la race de Khosroès.

Stéphanos II prit le titre de მთავარი *mthawari*, ou chef, au lieu de celui de მეფე *mephe*, roi,

[1] Toutes les pièces marquées d'un B appartiennent au cabinet de M. le duc de Blacas, et c'est à l'obligeance de M. Reinaud que j'en dois la communication.

[2] *Nov. Symbolæ*.... Pétersbourg, 1819; tab. II, n° 15. Cet ouvrage se trouve à la Société asiatique de Paris.

par crainte des Persans. Stéphanos III se contenta du même titre.

Le 42ᵉ roi de la liste de Deguignes est nommé ႱႲႭႣႠ-ႤႰႨႱႧႠႥႨ *Stéphanos l'éristhawi;* il est dit que, de son temps, l'empereur Héraclius vint en Géorgie. Le 44ᵉ porte aussi le nom de Stéphanos, sans autre indication; et le 46ᵉ, Artchil, est dit *fils de Stéphanos.*

D'un autre côté, Guldenstädt donne, au nº 38, Stéphanos éristhaw, prince de Karthli, fils de Gouram, *Couarde Batalissa* (lis. Courad-Palatisa) ou curopalat, Bagratide. En effet le 41ᵉ roi de Deguignes s'appelle Gouram curopalat, mais il est dit que son fils fut Dimitri. Quant au titre de Bagratide donné par Guldenstädt, il est contredit par l'assertion de M. Klaproth : « Que Stéphanos fut le dernier roi de « la race de Khosroès. »

Au nº 40 de Guldenstädt, on voit Stéphanos mthawari du Karthli, fils du mthawari Adranassé, Khosroïan.

Il n'y a pas d'autre Stéphanos dans Guldenstädt, mais le 2ᵉ eut pour fils et successeur Mir et Artchil. Dans M. Klaproth, au contraire, le 1ᵉʳ Stéphanos précède Gouram curopalat, nommé par l'empereur grec.

Enfin, dans la liste que le colonel Rottiers a insérée dans son Itinéraire de Tiflis à Constantinople, nous voyons, nº 40, Stéphanos régent de Géorgie, fils de Gouram curopalat.

Nº 92, Stéphanos Ier, père de Mir et Artchil.

Par cet exposé l'on voit que M. Klaproth est le seul qui indique trois rois du nom de Stéphanos.

L'histoire d'Ibérie raconte que l'empereur Héraclius, étant allé dans la Haute-Ibérie, vainquit et tua le roi Stéphané, allié des Perses. Arrivé à Tiflis, il fit venir de Cakheth un certain Antarnasé, de la race de Vakhtan, et le fit roi du pays. Les Persans gardaient le fort de Tiflis, et le gouverneur, du haut des remparts, dit : « O Héraclius, es-tu le bouc du prophète Daniel, qui veut détruire la Perse ? » Antarnasé, l'ayant pris, lui remplit d'abord la bouche de florins, et ensuite, à cause de ses plaisanteries amères contre l'empereur Héraclius, le fit écorcher vif, et envoya en Perse, à l'empereur, sa peau pleine de paille. Héraclius prit aussi la tablette envoyée en Ibérie par Constantin, et qui était à Rousiéth. Stéphané, fils d'Antarnasé, devint roi d'Ibérie; c'était un homme distingué; ce fut lui qui environna de murs l'église de Skhétha. (Dosithée, liv. VI, c. xv, p. 538.)

II° GIORGI III, FILS DE DIMITRI. 1150—1174.

(B.) Petite pièce de cuivre très-bombée et en relief.

Dans le champ, un homme accroupi à la manière orientale, ayant un oiseau de chasse sur le poing droit, sur la tête une coiffure avec deux pendants. A gauche la lettre გ *g* surmontée du signe d'abréviation; près de cette lettre une petite ligne courbe qui

semble être un ი *i*; au-dessous, des traits irréguliers, où l'on peut entrevoir sous le ი un Ⴔ, et à droite un Ⴇ, formant l'abréviation de თამარ *Thamar*, auquel cas cette pièce présenterait l'association de Giorgi avec Thamar, sa fille; mais la chose me paraît peu certaine, parce que le type est très-altéré.

Au revers, légende arabe :

ملك الملوك كيورکی بن دیمطری حسام المسیح

« Le roi des rois Giourgi, fils de Dimitri, glaive « du Messie. »

Ch. Th. Tychsen a publié une monnaie semblable, où les deux lettres გი *gi* sont bien lisibles, mais à droite, l'oiseau occupant la gauche. (Soc. Gott. comm. XIV, pl. IV, n° 65.) Selon lui, elle est de Giorgi V. Adler (Collec. nov. pag. 177) le nomme Giorgi IV, et le fait régner au 14e siècle, lui reprochant de prendre les titres que se donnait Djelaled-din. Castiglione (p. 344) l'attribue aussi à Giorgi III, père de Thamar, parce que la légende est en arabe coufique et non en neski. Sur la gravure de Marsden (n° CCCXIX) il y a beaucoup de signes irréguliers et dispersés dans le champ de la pièce, qui paraissent n'avoir aucune valeur. Mais l'auteur cite ce passage de Marc-Pol : « On m'a dit qu'autrefois les rois de Géorgie portaient pour insigne une aigle sur l'épaule droite. » L'auteur annonce qu'il possède cinq exemplaires de cette pièce.

Giorgi III, roi de toute la Géorgie, régna de 1150

à 1174, suivant une note communiquée par le prince Théimouraz. Pour éviter les redites, je prends la liberté de renvoyer le lecteur au tome XVII de la nouvelle édit. de l'Histoire du Bas-Empire, p. 256, note 1, et p. 451, note 2.

III° THAMAR, 1174-1201.

1. (B.) Pièce de cuivre inédite, de forme oblongue irrégulière, très-épaisse.

D'un côté, légende arabe en mauvais état :

جلال الدنيا والدين. تامار بنت كيورك ظهير المسيح

« La splendeur du monde et de la religion, Thamar, fille de Giourgi, défenseur du Christ [1]. »

De l'autre, en haut, une contre-marque tout à fait inconnue, presque semblable à la lettre ჯ dj, très-effacée, et une autre plus nette, vers le centre, où l'on reconnaît un Ⴃ d capital khoutzouri.

J'avais pensé autrefois (*Chronique géorg.*, p. 113) que cette lettre était l'initiale du mot დანგი *dangi*, mais la valeur du *dang* est ainsi définie dans le code de Wakhtang (§ 16) : « Quatre grains d'orge ou un haricot font un *dang;* » or ce morceau de cuivre doit peser plus que ce poids. Cependant rien n'empêcherait que cette sorte de monnaie eût un nom qui ne fût pas en rapport avec son poids réel.

[1] M. Reinaud lit ظهير *zahyr*, au lieu du mot عين *aïn*, lu ordinairement par les personnes qui ont eu occasion d'expliquer cette légende.

Castiglione (page 347), a conjecturé que c'était le monogramme d'un roi David quelconque, sous le règne duquel aurait été mise cette empreinte. Si cela était, il faudrait qu'un roi David eût été le seul à faire ainsi marquer toutes les anciennes monnaies. M. de Fræhn, citant cette contre-marque sur une monnaie du Musæum Pflugianum, exprime également l'opinion qu'elle aurait pu être ajoutée sous un roi nommé David (cf. Castiglione, pl. XVII, nos 7, 8). D'autres pensent que ce signe représente le globe surmonté de la croix; mais la croix n'est point parfaite, puisque la tige ne dépasse pas les branches.

Cette contre-marque n'offre pas plus de sens certain pour nous qu'une autre, ressemblant à un Ⴟ *dj* qui se rencontre sur plusieurs pièces. Pour les expliquer, il faudrait avoir des renseignements qui nous manquent sur les usages de la monnaie de Tiflis.

Du même côté que la contre-marque Ⴇ on peut lire sur le bord un reste de légende ႶႧႨႱ *ghthis*, de Dieu, provenant d'un coin plus grand que la pièce de cuivre, dont le sens serait, comme on le verra sur d'autres monnaies : *Au nom de Dieu.*

2-3. (B.) Deux autres pièces de la même reine portent en arabe bien lisible :

الملكة المعظمة جلال الدنيا والدين تامار بنت كيورك
ظهير المسيح اعز الله انصاره

« La grande reine, la splendeur du monde et de « la religion, Thamar, fille de Giourgi, *défenseur* « du Messie, de qui Dieu glorifie les victoires ! »

Et de l'autre côté, l'une des deux porte la contremarque Ⴇ avec les mêmes restes de légende géorgienne ႶႫႰႱ de Dieu . . . .

Une troisième porte, en arabe :

« La splendeur du monde et de la religion, Tha- « mar, fille de Giourgi . . . . . »

De l'autre côté, rien que des nœuds entrelacés, et pas de légende géorgienne.

4. (B.) Sur une petite pièce de cuivre, on voit d'un côté une contre-marque effacée, et ce seul mot d'une légende arabe :

.....تامار......

« . . . . Thamar . . . . . »

Et de l'autre côté, rien que des nœuds entrelacés; mais il y avait au milieu quelque chose qui paraît effacé.

5. (B.) Sur une autre, la légende arabe :

« . . . . . Splendeur du monde et de la religion, « Thamar . . . . . »

De l'autre côté, rien que des nœuds.

6. (B.) Sur une autre en mauvais état, on lit ces mots en arabe :

الدنيا والدين..... كيوركى

« . . . . . . Du monde et de la religion (fille de) « Giourgi . . . . . »

Au revers il n'y a que des nœuds, et au milieu un Ⴇ, précédé de trois points, qui a dû être frappé en même temps que le reste de la pièce; et de plus un restant d'autre contre-marque.

7-9. (B.) Sur trois autres pièces on voit, en arabe bien lisible :

« La splendeur du monde et de la religion, Tha-« mar, fille de Giourgi, de qui Dieu glorifie les vic-« toires! »

10-11. (B.) Deux autres portent les mots arabes: « . . . . . . Du monde et de la religion, Thamar, « fille de Giourgi . . . » ou « La grande reine, la splen-« deur du monde et de la religion, Thamar, fille « de Giourgi, défenseur du Messie . . . . »

Et au revers rien que des nœuds.

Au revers de la précédente, on voit la contre-marque Ⴇ; et un restant de légende venant d'une matrice plus grande que la pièce elle-même ႵႤႪႨ . . . . . . *kheli*, restes du mot სახელითა *au nom de Dieu.*

12. (B.) Très-petite pièce de cuivre, où d'un côté on voit ces restes d'une légende arabe :

« Du monde et de la religion . . . . »

de l'autre, deux lettres qui paraissent être un Ⴇ et un restant de Ⴐ *Th . . . r*, qui seraient le commencement et la fin de *Thamar.*

IV° THAMAR, DAVID-SOSLAN.

Marsden cite (n° CCCXX) une pièce où, d'un côté, se trouve dans une légende arabe, après les attributs, le nom de Thamar, fille de Giourgi.

De l'autre, dans le champ, est une espèce de lance ou plutôt de masse d'armes, autour de laquelle sont groupées trois lignes de caractères, la première est une ⴕ et un ⴉ; la troisième un ⴌ et un ⴉ, surmontés du signe d'abréviation. La deuxième porte les deux monogrammes ⴇⴋⴐ. ⴃⴅⴇ. თამარ, დავით Thamar, David. On peut croire que David est le prince d'Osseth, dont nous avons rapporté une inscription dans le Journal asiatique du mois d'octobre 1830, second époux de la princesse géorgienne. Quant aux autres signes, les trois premiers constituent le mot ⴕⴉⴌ, abrégé de ქო-რო-ნი-კო-ნი, année, selon l'usage géorgien, comme il a été remarqué dans la Chronique géorgienne publiée par la Société asiatique, p. 1, note 1; et le dernier signe ⴉ serait le chiffre 20; ainsi cette pièce serait de la 20° année du mariage de Thamar avec David-Soslan, ou la 20° année seulement de Thamar, qui, comme reine par sa naissance, se place avant son mari : dans ce cas cette monnaie se rapporterait à l'année 1194.

Une pièce toute pareille a été publiée par Tychsen (Comm. II, III, IV, pl. 3°), dans le tome X des Mémoires de la société de Göttingue; mais l'auteur,

au lieu des attributs de Thamar, lit les noms d'Alaeddin Caïcobad, sultan d'Iconium, 616-634 de l'hégire, parce qu'il a pris pour des noms propres les attributs honorifiques du prince géorgien.

Il ne se peut rien voir de plus conjectural que la manière dont les signes de cette monnaie furent expliqués au savant Tychsen par un prêtre géorgien, nommé Awthandil, qu'il consulta à ce sujet; suivant ce personnage, ⳁ c'est la croix, signe de la religion chrétienne en Géorgie; Ⴇ, le signe de la royauté; Ⴕ chiffre 9.

Je ne fais aucun doute que le signe autour duquel sont groupées les lettres ne soit l'image imparfaite d'une masse d'armes, telle que celle dont on voit le dessin dans le recueil d'armures indiennes parmi les planches qui accompagnent les Monuments de l'Inde. Les portraits de Nadir-chah le représentent souvent muni de cette arme, que les Géorgiens nomment ლახტი, arm. *լախտ*.

Adler (Coll. nov. 176) cite également une monnaie où, sur la face, est une légende arabe qu'il croit devoir attribuer à Nara David, fils de Giourgi Lacha; et au revers, ces deux mots abrégés დვთ. თმრ. დავით, თამარ David, Thamar.

Il faut, au contraire, appliquer comme ci-dessus les deux monogrammes du revers à Thamar et à David-Soslan, son second mari; sur ces diverses pièces la préoccupation a fait prendre, dans la partie arabe, peu lisible, le mot نارا pour ملكة

V° THAMAR, GIORGI IV.

1. (B.) Plusieurs monnaies présentent également l'association des nom de Thamar et de Giorgi IV, son fils.

Sur une petite pièce de cuivre inédite, on voit d'un côté les deux lettres ႢႨ *gi*, abréviation de გიორგი Giorgi, et de l'autre un Ⴇ *th* pour თამარ Thamar.

2. (B.) Une autre, également inédite, de petit module et bien conservée, présente d'un côté, dans une guirlande de nœuds, les lettres ႢႨ გიორგი; de l'autre, ႧႫႰ Th*amar*.

Le savant auteur des Mémoires sur l'Arménie (II, 255, note 31) avait conjecturé comme possible l'association de Giorgi IV à sa mère : ce fait est désormais évident.

En réunissant toutes les monnaies connues de Thamar, on y trouve ces trois variations : 1° elle règne seule, mais comme vassale des Seldjoukides; 2° elle règne conjointement avec son époux David-Soslan; 3° enfin elle associe à son autorité Giorgi-Lacha, son fils.

VI° GIORGI, FILS DE THAMAR.

1. Adler, en parcourant le Musée Borgia, en 1782, y trouva une monnaie bilingue, dont les caractères

lui parurent étranges, et qu'il qualifia d'abord de *nummus ambiguus, forte principis Seldjiucorum* (p. 59, xxxii).

Pour combler son incertitude, la légende arabe, qui n'eût pas embarrassé un savant tel que lui, n'étant pas pleinement lisible, il hésitait entre Malek-Chah de Perse, mort en 485 (1052), et Caïcobad Alaeddin d'Iconium, mort en 634 (1236).

Quant au revers, il y voyait des caractères éthiopiens. Ainsi le docte Adler ne sut à quoi se décider pour le moment.

Plus tard, Awthandil, archevêque de Tiflis, qui se trouvait à Rome, essaya de lire pour lui ces prétendus caractères éthiopiens, et lui donna à ce sujet de curieux renseignements (p. 162, sqq.).

Voici la légende, et l'explication fournie par ce Géorgien :

ႢႨ· ႫႴႨႱ· ႧႫႰႱ· ႻႱ· ႷႱ· ႱႵႱ·
ႣႠ· ႩႾႧ· ႭႨႱ·

En caract. vulg. et suppléant ce qui manque :

გიო-რგი მეფის თამარის ძის ყ-ველის
საქართველო-ს, და კახთ უფლისა.

« Du roi Giorgi, fils de Thamar, seigneur de tout « le Sakarthwélo et des Cakhes. »

Quoiqu'il me soit impossible de me rendre un compte satisfaisant de toute cette monnaie, j'avoue qu'il faut renoncer à y voir tant de choses, parce

qu'elle n'est pas dans un état suffisant de conservation.

1° Le premier mot est incontestablement *Giorgi*.

2° Le deuxième est assez clair, mais il faut lire მეფე roi, au lieu de მეფის du roi.

3° Le mot suivant, თამარის *de Thamar*, est très-bien.

4° Le 4ᵉ offre de graves difficultés, le ძ de ძს n'est pas reconnaissable sur l'exemplaire d'Adler, mais un peu plus sur celui de Marsden (pl. XVIII, n° 331); le ს en est bien tracé sur la gravure, à la ligne suivante, soit dzis, *du fils;* mais on se demande pourquoi ce mot serait au génitif, tandis que, sur toutes les monnaies géorgiennes connues, le nom du roi et ses attributs sont au cas direct. Le sens exige donc ძე fils.

5° Les 4, 5, 6 et 7ᵉ mots ne présentent aucun élément de la lecture donnée par Awthandil; il n'y a rien qui ressemble à ყს, ni à ხაჟს, ni à ტ; mais que faut-il lire?

Après ს du 4ᵉ mot, on voit une lettre repétée trois fois dans cette même ligne, mais qui n'a pas forme géorgienne. La 5ᵉ lettre de cette ligne est dans le même cas; il faut que le graveur l'ait reproduite d'après les indications erronées de son guide, ou sur un modèle peu net.

Si j'émets ici une opinion auprès de celle d'un

savant comme Adler, toute ma présomption se borne à une conjecture qui ne me satisfait pas moi-même.

6° La dernière lettre de cette ligne paraît sur cette pièce, aussi bien que dans Marsden, susceptible d'être lue Ⴊ *l*, et le mot entier ლიხთ *likhth*, bien qu'en la comparant avec les pièces n[os] 2 et 5 *infra*, celle-ci doive plutôt fournir le mot კახთ *cakhth*.

7° Le 9[e] mot n'offre aucune incertitude ; ainsi la légende entière serait : « Giorgi, roi, fils de Thamar, « seigneur . . . des Likhthes *ou* des Cakhes. » La première manière du dernier mot se rapproche du titre que se donnait Chah-Nawaz I[er] dans sa lettre à Casimir, roi de Pologne, citée par Chardin : Seigneur des Likhtiens, Listamériens (ou Likhth-Imères) i. e. de cette partie de l'Iméreth qui confine aux monts Likhth, au nord-ouest de la Géorgie centrale. Pour ce qui regarde le Cakheth, il paraît à peu près certain qu'il n'existait encore aucune province de ce nom, sans que l'on puisse pourtant préciser l'époque où il commença à être en usage.

Quant à la légende arabe, on la lirait, comme Adler, se corrigeant lui-même dans sa Collection nouvelle (p. 174) : « Roi auguste, gloire du monde « et de la religion, Giorgi, fils de Thamar. » Correction où Adler prévient l'explication donnée par M. Fræhn, dans ses Novæ Symbolæ, du titre des khans de la horde d'or, et spécialement de Djelal-eddin.

Je dois dire que cette explication ne me parais-

sant pas suffisante, je demandai des renseignements, en envoyant l'empreinte de la monnaie; mais n'ayant point indiqué qu'il s'agissait d'une monnaie, ni signalé la légende arabe du revers, on pensa que ce devait être un cachet, le cachet du premier ministre de Giorgi-Lacha, et qu'il fallait lire, en conséquence : გიორ-გი მეფის თამარის ძის ხახლით ტუხუცესი, « le premier ministre du « roi Giorgi, fils de Thamar. » Or, avec la légende arabe que je viens de donner, il y a là une méprise que toute la science possible ne pouvait faire éviter.

2. (B.) Fragment oblong en cuivre d'une monnaie qui a dû être fort grande, si jamais elle a existé entière.

D'un côté, l'on voit ces mots d'une légende arabe :

« La splendeur du monde et de la religion . . . Thamar . . . . »

De l'autre côté, une guirlande de nœuds, la contre-marque Ⴇ, et ces restes d'une légende géorgienne : (Ⴇ(Ⴀ)Ⴋ-(Ⴀ)Ⴐ(Ⴈ)ႱႨ Ⴊ; et à la ligne suivante un reste des lettres ႭႨ; plus bas reste de Ⴑ; lisez : « *Thamarisi Likhth* Ou*phali* (Giorgi, fils) . . . . de Tha- « mar, seigneur des Likhthes. »

Cette pièce paraît se rapporter à la xxxiiᵉ d'Adler (Mus. Borg.), à la cccxxiᵉ de Marsden (pl. XVIII, page 310), bien que la légende soit ici moins longue. Il n'y a guère lieu de douter que la dernière lettre de la première ligne soit un Ⴊ *l*, surmonté d'un signe d'abréviation, semblable à un petit Ω qui ne

se trouve sur aucune monnaie publiée, mais fréquemment usité ailleurs. Dans cette supposition, le restant de lettres de la seconde ligne serait la fin d'un Ⴇ *th*, comme aux deux pièces citées.

Quant au titre de prince des Likhthes ou de l'Iméreth, il s'explique en disant qu'à cette époque Lacha Giorgi (IV) n'était pas entré en pleine possession de la Géorgie, et ne régnait encore que sur l'ouest ou Iméreth.

3. (B.) Monnaie de cuivre inédite, très-épaisse, plus grande que nos monnerons, de forme imparfaite.

D'un côté, légende arabe mutilée :

الملك...... جلال الدنيا والدين كيورك بن تامار

حسام المسيح

« Le roi des rois, la splendeur du monde et de « la religion, Giourgi, fils de Thamar, glaive du « Messie. »

Autour sont les restes d'une légende arabe en trop mauvais état pour qu'on essaie de la restituer.

En haut une contre-marque insignifiante, où l'on ne voit qu'un nœud dans des nœuds.

De l'autre part, dans des nœuds, inscrits dans un grand cercle, ces mots très-lisibles : ႢႨ · ႻႨ · Ⴇ-ႫႰႨ · Giorgi, fils de Thamar.

Autour, de ce même côté, il y avait une légende géorgienne, qu'il n'est plus possible de déchiffrer avec une entière certitude.

Voici le peu de lettres qui restent de cette légende : Ⴑ (Ⴀ) ႾႤႪႨႧႠ ႶႧႨ.....ႣႠ *sakhelitha ghthisatha* ..... *da*. On peut croire, sans forcer la réalité, que le dernier mot dût être იჭიდ *idchida*, a été fabriqué. Mais l'espace usé, marqué par des points, contenait certainement une formule inconnue, inconjecturable.

« Au nom de Dieu elle a été frappée. »

Le verbe ვსჭიდ est employé Chron. géorg. p. 42 et 72 : ისრებს სჭიდებენ ils lancent des flèches. ქართლს წარმო-ეჭიდ il se précipita sur le Karthli.

4. (B.) Monnaie de cuivre en bel état de conservation.

D'un côté, légende arabe :

« Le roi des rois, la splendeur du monde et de « la religion, Giorgi, fils de Thamar, épée du Christ. »

De l'autre en beaux caractères : ႢႨ· ႻႤ· ႧႠ-ႫႠႰႱ « Giorgi, fils de Thamar. »

5. (B.) Petite pièce de cuivre.

D'un côté, ces mots d'une légende arabe :

« Le roi des rois, la splendeur du monde .... »

De l'autre ces trois lettres d'une légende géorgienne, ႫႠႰႱ, fin du mot *de Thamar*. Ainsi cette monnaie appartient à Giorgi IV.

Le sujet, la forme de cette monnaie et de sa légende, rappellent celle publiée par Adler (Coll. nov.

cxli, et p. 174); et une un peu différente du même prince, publiée par Castiglione (n° ix). Tychsen, égaré par les titres que prend Giorgi, l'attribuait à Djelaleddin Mankberni, sultan de Karisme. Il y en a encore une autre que Tychsen attribue à Giorgi-Lacha conjointement avec Mankberni, quoiqu'elle ne convienne pas à ce dernier. (Soc. Gött. XIV, pl. XIX, n° 3.)

6. (B.) Petite pièce de cuivre.

D'un côté des nœuds, et dans le champ ces restes d'une légende arabe :

« . . . gi, fils de Thamar, défenseur du Messie. »

De l'autre, il est possible de lire les lettres ႢႨ, abrégé de Giorgi; elles sont un peu éloignées l'une de l'autre.

7. (B.) Pièce de cuivre, inédite, épaisse, d'un petit module.

D'un côté, dans un petit rond, la lettre Ⴂ Giorgi.

De l'autre, dans un carré, la lettre Ⴋ qui pourrait bien être l'abréviation de მეფე *méphé*, roi.

VII° ROUSOUDAN, 1223 — 1247.

1. (B.) Monnaie d'argent de la grandeur d'une pièce de vingt sous, mais extrêmement mince.

D'un côté, dans le champ, la face du Sauveur surmontée de l'auréole, avec les monogrammes IS XI, l'un à gauche, l'autre à droite. Adler, qui en a publié une toute semblable (Coll. nov. page 175,

cxiii, B), a lu, au lieu de XI, XS qui paraît plus naturel; mais ici il n'est pas permis de lire autrement. Il n'a pas vu non plus, sur la poitrine du Sauveur, les quatre chiffres arabes ١١٧١ (1171). Autour est la légende géorgienne assez mal conservée ႵႢ ႱႠႾႤႪႧႨႧ(Ⴀ) ႶႧႨႱႠႧႨႧႠ ႨႣ-ႨႣႠ qd (qowlad) *sakhelitha ghthisaitha idchida*, elle a été frappée au nom de Dieu. Adler (ibid). Le père Awthandil a vu les mots მადლითა ღმერთი-სათა *madlitha ghmertisatha*, par la grâce de Dieu. De plus il a tracé entre les deux mots deux points qui ne sont pas sur notre exemplaire. Il nous est impossible d'y voir le mot *ghmerthisatha*, l'espace est trop resserré, mais ce mot aurait pu tenir sur la pièce d'Adler. D'ailleurs il resterait encore un mot non déchiffré. Il suppose donc que ce pourrait être le titre *méphé*, roi, ou *dédophali*, reine; ni l'un ni l'autre ne s'accordent avec les traces conservées ici. D'ailleurs le mot იჭიდ se voit déja sur une monnaie de Giorgi ci-dessus mentionnée, p. 25.

Castiglione (p. 349, n° x) a vu sur son exemplaire le monogramme XS, et pour l'interprétation de la légende, il s'en est rapporté à l'avis d'Adler. Il en cite (n° xii) une autre en mauvais état, se rapportant à la 117ᵉ du même savant, et les restes de caractères qui se voient sur son exemplaire confirment la lecture *idchida* pour le dernier mot.

De l'autre côté, dans le champ, les trois lettres

ႰႱႬ. *rsn*, abréviation de Rousoudan; autour, la légende arabe :

« Le roi des rois, splendeur du monde et de la « religion, *Rousoudan*, *fille de Thamar*. . . . » Les mots soulignés sont peu lisibles. A la place des points, Adler a lu, par conjecture, les mots étant effacés : عين المسيح ou œil du Messie. M. Reinaud pense qu'à la place de cette expression insolite il faut lire comme sur d'autres pièces ظهير المسيح ou défenseur du Messie.

Après le Ⴗ *q* de *qowlad* il y a un point, qui serait mieux après la lettre suivante; mais on voit ailleurs cette anomalie : p. ex. sur la première pièce, publiée par Adler (*Mus. Borg.* p. 59, nº XXXII), il y en a un après le Ⴑ de la première ligne.

Dans *ghmerthisaitha*, le Ⴈ *i* est employé au lieu du Ⴢ *i* faible pour la terminaison de l'ablatif, ce qui, je pense, est contraire à l'usage constant de la langue géorgienne, quoique l'irrégularité soit de peu d'importance.

2. (B.) Pièce d'argent (inédite de ce format), moitié de la précédente, semblable pour le reste. Seulement, sur la poitrine du Sauveur, on lit la date arabe ١١٦١, 1161.

Il n'y reste que quelques faibles appendices des quatre lettres du dernier mot de la légende géorgienne.

De l'autre part, la légende arabe est illisible.

Le module de ces deux pièces paraît se rapporter

à celui des deux monnaies modernes en argent (Journal asiatique, mai 1835, p. 423), et la valeur a pu en être la même, d'où résulterait ce fait *que les pièces russo-géorgiennes ont été frappées dans les proportions de l'ancienne monnaie courante du Caucase.*

D'après la remarque de M. Marcus Knust (*loc. citat.*), cette pièce serait un abaz, et la suivante un double abaz; non que Chah-Abbas eût pu instituer ces proportions, il ne vivait pas encore; mais seulement elle aurait eu la valeur de l'abaz, 80 c.

Rousoudan s'empoisonna en 1247.

3. (B.) Pièce de cuivre de moyenne grandeur.

D'un côté, légende arabe en bel état :

الملكة الملوك (sic) الملكة جلال الدنيا والدولة والدين

رسودان بنت تامار ظهير المسيح اعز الله انصاره

« La reine des rois, la reine, la splendeur du « monde, de la fortune et de la religion, Rousou-« dan, fille de Thamar, défenseur du Christ; de qui « Dieu glorifie les victoires! »

De l'autre côté, dans un carré entouré de nœuds, le monogramme ႰႱႬ Rousoudan, et dans six compartiments laissés vides par les nœuds, ႵႩႬႨ ႫႦ ქრო-ნიკო-ნი მზ 47ᵉ année.

Le graveur a fait le Ⴌ à l'envers.

Adler (Coll. nov. CXIV) en cite une pareille, mais dont la légende est moins longue, et la lettre Ⴌ bien faite; quelle est cette année 47?

Rousoudan mourut en 1247; avait-elle quarante-sept ans lorsque cette monnaie fut frappée?

Déjà sur une monnaie de Thamar et David-Soslan (p. 17), nous avons eu occasion de remarquer l'emploi de pareils chiffres, sans pouvoir en expliquer clairement le motif.

4. (B.) Une autre monnaie de la même, plus petite que la précédente, offre d'un côté la légende arabe : « La reine des rois, la reine, splendeur de la for- « tune et de la religion, Rousoudan, fille de Tha- « mar, défenseur du Messie. »

De l'autre, le monogramme de Rousoudan, et dans un compartiment, le reste d'un Ⴡ, ce qui suppose que la date devait être la même que celle de la pièce précédente.

Les autres pièces de cette reine déjà publiées sont: d'après Tychsen (Comm. II, p. 8, pl. III, V — VI); il y a dans la date le même défaut que sur la nôtre. Sur la face, Tychsen a vu le nom de Caï-Cosrou, sultan d'Iconium, qui régna de 1238 — 1246.

Une autre par Marsden, n° CCCXII, où il reste peu de la légende géorgienne, ainsi que de la légende arabe. La matrice d'ailleurs n'est pas bien placée sur le métal.

Cinq de la même reine, par Tychsen (Soc. Gött. XIV, p. 48), sans gravure, lues et expliquées d'après Adler.

VIII° DAVID, FILS DE GEORGE LACHA.

Sur une monnaie, publiée par Castiglione (pl. XVIII, n° 11), on voit en caractères arabes neski : « Par la « puissance de Dieu, et la fortune de l'empereur du « monde, Mangou-khan, David, roi, fils de Giorgi, « Thamaride; frappée à Tiflis. »

Le même auteur cite (n° XII) une autre pièce publiée par Tychsen (Comm. III, p. 49, pl. V), où sont représentés un cavalier habillé à la grecque, le globe et la croix, insignes de la royauté, et en caractères coufiques, les mots Caan . . . . Douah (Daoud), et au revers : « Par la puissance de Dieu, Mumkaka, grand « khan, David, roi. »

A ce propos, l'auteur cite un mot de Marc-Pol sur la division de la Géorgie en deux parties, dont l'une, avec Tiflis, obéissait au kaan, l'autre au roi David Narin.

Tout ce qu'il est possible de lire sur l'exemplaire de Tychsen, ce sont ces caractères ⴕⴌⴈ· ⴋⴆ, année 47, que l'on a déjà vus sur les monnaies de Rousoudan.

Aussitôt que Rousoudan se fut empoisonnée en 1247, une partie des Mongols soutint les droits de David, son fils, qui fut surnommé Nara, ou le nouveau-venu, et l'autre ceux de David, fils naturel de George-Lacha, connu sous les noms de David-Soslan, en mémoire de son père, et de Saïn-David, le beau David. (Voyez, pour ces faits, le tome XVII, p. 460, texte et notes de l'Histoire du Bas-Empire.)

Quoi qu'il en soit, le fils de Lacha mourut en 1269, sans enfants; et son cousin, en 1293; c'est sa postérité qui continua la race royale de Géorgie.

Il y a deux monnaies de Nara-David (Soc. Gött. XIV, VI-VII) que Tychsen avait d'abord cru devoir attribuer à Thamar.

DAVID INCERTAIN.

Tychsen (t. X, p. 43) parle de deux anciennes pièces de cuivre datées de Tiflis 891 (1486), portant les mots arabes « Caan chah, » et au milieu les deux lettres ႣႧ Dawith; il pense, toutefois, que le Ⴃ est l'emblème de la royauté et le Ⴇ l'initiale de Theimouraz, explication tout à fait inadmissible. Il serait possible, d'après la description faite par Tychsen, que cette pièce fût de David VII, 79ᵉ roi de Géorgie, de 1505 à 1526, dont il est parlé dans la Chronique géorgienne, p. 8.

IXᵉ WAKHTANG. 1291.

Il y a une monnaie de ce prince indiquée dans le t. II des Mines de l'Orient (p. 184), ayant d'un côté des caractères ouigours, de l'autre le nom de Wakhtang, entouré d'une légende arabe qui contient le signe de la croix.

L'auteur, M. Klaproth, la rapporte à 1291, sous Argoun khan, lorsque la Géorgie obéissait à ce prince. (Voyez aussi sur ce sujet un Mémoire de M. Jacquet, dans le Journal asiatique, octobre 1831.)

J'ajouterai ici qu'il existe dans la collection de M. le duc de Blacas plusieurs fragments de monnaies de cuivre où l'on peut voir quelques restes de mots arabes, et de lettres qui paraissent géorgiennes, mais arrivés à un tel état de dégradation qu'il serait téméraire d'en dire rien de plus.

M. Fræhn cite également dans ses *Nummi cufici*, pl. XXI, n° 55, une monnaie qui dut être fort grande, mais qui est toute rongée. Dans un coin à droite est la contre-marque Ծ. Le champ porte un nœud entouré de nœuds, et autour est un reste de légende : ႱႵႲႱ qui pourrait se rapporter à celle décrite, p. 25, 27, où se voit aussi « sakhelitha . . . . etc. au « nom de Dieu . . . »

MONNAIES INCERTAINES.

Tychsen cite (Comm. III, p. 43) onze pièces de cuivre, où se voit un oiseau en frappant un autre avec son bec. Au revers Codabendes, Tiflis. Deux de ces pièces donnent la date 1168-9 (1754-5). Il y a, dit-il, des lettres géorgiennes çà et là.

Trois autres, où se voit un lion avec une étoile, et autour quatre lettres géorgiennes. Au revers, Tiflis, 1162-3 (1748-9).

X° ÉRÉCLÉ.

Les pièces de cuivre d'Éréclé sont communes et se ressemblent presque toutes, sauf de légères modifications.

1. (B.) D'un côté se voit le monogramme d'Éréclé en lettres combinées d'une manière ingénieuse, ce que les Géorgiens appellent შ̃ერთული ხელი main, i. e. écriture conjointe, qui sert pour les cachets, les sceaux, etc .... Dans ce genre d'écriture on ne repète point les parties semblables des lettres d'un mot; on se contente, quand on en a tracé une ou plusieurs, si le mot est long, de les charger de toutes les différences ou parties caractéristiques des autres. Il en existe beaucoup d'exemples dans les *Mémoires inédits*, et dans la Grammaire géorgienne, sur le titre, et au § 14, p. 29. Sur l'autre face, les insignes de la royauté, la balance, le sceptre, le cimeterre et le globe.

2. (B.) Sept autres pièces de diverses grandeurs représentent d'un côté l'aigle russe, le monogramme Éréclé et la légende arabe, « frappée à Tiflis, 1165, 117... l'unité effacée, 1201, 1202, 1210 (1781, 1782, 1790). »

Tychsen en a publié une de 1179 (1765), et en annonce sept d'argent, dont trois, 1182, trois, 90 (1768, 9, 76), avec l'invocation : « O Kerim ! » de la grandeur d'un abaz; trois chaours, de Tiflis 1185-90, valant le quart de l'abaz; une plus petite, peut-être un bisti. De la formule musulmane de ces pièces, il conclut qu'Éréclé n'était pas souverain indépendant, ou qu'il tenait peu à sa religion.

Marsden a publié une pareille monnaie de 1179 (1765).

M. Erdmann en annonce huit de cuivre, représentant un poisson et des fleurs, en haut des lettres géorgiennes et la date ١٢١٢.

Une de cuivre avec l'aigle russe et la date de 1796, puis des lettres géorgiennes, et une date arabe « ١٢١... Tiflis. »

Le t. II du Catalogue des monnaies asiatiques du cabinet de Cazan, publié en 1834 par le même savant, contient aussi les légendes de quelques monnaies modernes de la même époque que les précédentes. Mais pas une seule n'a été figurée dans les planches, et les inscriptions géorgiennes ne sont pas expliquées dans le texte.

Dix-neuf d'argent de diverses années, ayant une légende arabe qui signifie :

« Louange au Seigneur des choses créées. »

M. Marcel, ex-directeur de l'Imprimerie royale, en possède deux en cuivre, très-épaisses, ayant d'un côté l'aigle russe et la date 1781.

De l'autre, le monogramme Éréclé et une date arabe de Tiflis.

L'auteur de ce Mémoire a appris depuis peu qu'il existait au Musée de St.-Pétersbourg des monnaies que l'on croit antérieures à J.-C., où le savant prince Théimouraz a lu ces mots :

[illegible]

signifiant *pour nos dieux, en l'honneur de nos dieux*, etc. On les appelle en Géorgie *monnaies païennes*.

LETTRE

A M. le rédacteur du Journal asiatique.

Monsieur,

Le numéro d'Avril contient, page 401, une Notice sur le royaume de *Sse-tseu*, traduite de *Ma-touan-lin*, par M. Pauthier. Ce fragment renferme dans quelques lignes, une série d'erreurs sur lesquelles je prends la liberté d'appeler votre attention, afin de montrer aux personnes qui s'occupent de la langue chinoise, l'importance des règles de position, qui sont la clef des principales difficultés. Elles verront en même temps combien il faut apporter de circonspection et de reserve dans la traduction des textes écrits en style ancien, et en particulier de *Ma-touan-lin*, dont les éditions ne manquent pas de fautes d'impression.

Afin de donner à mes remarques le degré de force dont elles ont besoin, j'ai été obligé de faire lithographier[1] le texte de *Ma-touan-lin*, et de le retraduire en entier. J'y ai ajouté plusieurs passages que j'emprunte à d'autres auteurs, dont j'invoque l'autorité. Les recherches que j'ai faites dans l'Histoire de la

[1] On pourra trouver les passages chinois, que j'ai fait lithographier, à l'aide des lettres A, B, C, etc., placées entre parenthèses avant les premiers mots de la traduction correspondante. Les lignes du texte sont disposées de gauche à droite.

人依價取之。諸國人聞其土樂。因此易。不見其形。但珍寶明其所堪價。商人。止有鬼神。有龍居之。諸國商賈市五種隨人所種。不須時節。其國舊無里。多出奇寶。其土和適。無夏冬之異。竺旁國也。在西海之中。延袤二千餘

A

師子國。

師子國東晉時通焉。天

遣使貢獻。梁武帝大通元年。後王迦
宋文帝元嘉五年。其王刹利摩訶名
殆非人工。歷晉宋代。常存建康瓦官寺。
像高四尺二寸。五色潔潤。形制殊特。
尤敬佛法。安帝義熙初。遣使獻玉佛
神師子。遂以爲名。風俗婆羅門同。而
競至。或有停住者。遂成大國。能馴養

葉伽羅訶黎耶。亦遣使貢獻。唐總章三年。遣使來貢。天寶初。尸羅迷伽再遣使獻火珠。金鈿。寶瓔。象齒。白氎

B

師子國。

師子國屬於天竺。處西海中。廣二千餘里。先時南印度有國王女嫁隣國。路逢獅子。負女而去。遂孕男女。男長力格猛獸。問其母。知昔

剚刃於其胸中而死。王曰。逆哉。父而中。人莫敢近。子即其前。父遂馴伏。乃禮安在。乃袖小刃。出應募。獅子踞林雖畜。猶父焉。爾何忍。子曰。人畜異類。能擒獅子者。酬重賞。子欲往。毋曰。彼本國。獅子追戀。憤恚暴害人物。王募事曰。人畜殊途。宜速逃逝。擔母妹。趨

大女國。

C

錫蘭。

錫蘭海中大國。西。神鬼所居。與之交。產育羣女。爲西邑。因爲獅子國。王女船泛至波剌斯。隨風飄蕩。男船泛海至寶渚。建都築。母留在國。周給從優。子女各從一舟。以誅其逆。於是裝二大船。多儲糧糗。尙害。畜種難馴。重賞以酬其功。遠放

首。土宜稻穀。所經海中。有赤卵塢。其哭泣叫號爲賀。男去鬚留髮。以布纏富。亞於瓜哇。婚姻。則親屬婦人拍胸前。腿伸於後。胸腹著地而拜。人稱國食其肉。殺牛者死。其禮佛也。手舒於教。最重牛象。煆牛糞塗體。飲牛乳。不其王瑣里人也。明時入貢。其俗崇釋

足跡。山下有寺。乃釋迦涅槃處。眞身印一足跡甚長。有水不乾。云是釋迦澡浴。塢人潛盜其衣。釋迦咒誓。以故至今其人莫能衣服。海濱有一盤石。爛瘡徧體。相傳昔者釋迦過海。於此及芭蕉子。俗云昔有寸布在身。卽生人穴居。男女裸體。有如野獸。食魚蝦

亦參。宋世子鑄丈六銅佛像於瓦官
有佛像。形制未工。戴逵特善其事。顯
帝諱業。以建業爲建康。 **G** 自漢世始
明年。城石頭。改秣陵爲建業。 晉愍
庭中骨起狀如日。 **F** 十六年治秣陵。
特日角。龍顏。虎顧 **E** 注。奇特日角。謂
尚在寺中。 **D** 帝生有異光狀貌。殊

葉。J 火珠。說文謂之火齊珠。K 羅刹
I 刹利王孫。字迦攝竹錐橫寫叱羅
婆羅門二姓爲貴種。餘皆爲庶姓。
建以陶官故地。故名。H 天竺以刹利
寺碑 江左之寺。莫先於瓦官。晉武時
看之。曰。非面瘦。乃臂胛肥耳。 瓦官
寺。旣成。面恨瘦。工人不能治。乃引顋

國出火齊珠。大者如雞卵。狀類水精。圓白照數尺。日中以艾承之。則得火。用炙艾炷。今占城國有之。名朝霞大火珠。

L 鬱金獨出罽賓國。華色正黃。

M 天竺國。有金剛。旃檀。鬱金。與大秦。扶南。交趾。相貿易。貞觀十五年。遣使獻火珠鬱金。

N 高昌國。有草實如繭。繭中絲爲細纑。曰白疊子。國人取織以爲布。甚輭而白。亦曰白氎。

Chine méridionale, dans les Annales de la dynastie des Thang, etc., m'ont permis de retrouver tous les passages originaux à l'aide desquels *Ma-touan-lin* a rédigé sa Notice, et de corriger plusieurs fautes d'impression, qui existent dans l'édition que possède le Cabinet des manuscrits.

SSÉ-TSEU-KOUÉ, OU LE ROYAUME DU LION.

(A) Le royaume du Lion est entré en relations (avec la Chine) du temps des Tsin orientaux.

M. Pauthier traduit le royaume *des Lions*. On verra tout à l'heure que l'auteur parle seulement *d'un lion d'origine divine* qu'on avait apprivoisé et élevé. L'histoire de ce lion est une tradition cingalaise; elle est racontée avec de grands détails dans le *Radjavali*, l'un des livres sacrés de Ceylan, traduit par Ed. Upham, page 163. J'ai trouvé cette même tradition dans un ouvrage chinois, intitulé *Pa-hong-i-ssé*, liv. 2, fol. 14. Je crois devoir en donner ici la traduction littérale. (Voy. le texte lithographié, B.)

« Le royaume de *Sse-tseu* dépend de l'Inde. Il est situé « au milieu de la Mer occidentale, son étendue est d'envi« ron deux mille lis. Anciennement il y avait dans l'Inde « méridionale un roi dont la fille allait épouser le prince « d'un état voisin. Au milieu de leur route, ils rencon« trèrent un lion qui prit la fille sur son dos et s'enfuit; « aussitôt elle devint enceinte d'un garçon et d'une fille. « Quand son fils fut devenu grand, il était doué d'une « telle force qu'il pouvait vaincre les animaux féroces. Il « interrogea sa mère, et ayant appris le secret de sa nais« sance (*littér.* les anciennes circonstances), il lui dit : Les

« hommes et les animaux ont des voies différentes. Il faut « nous enfuir promptement. Il prit sur ses épaules sa mère « et sa sœur, et se sauva dans le royaume où était née sa « mère. Le lion poursuivit de ses regrets *sa femme et ses « enfants,* qu'il aimait tendrement. Il entra en fureur, et fit « beaucoup de mal aux hommes et aux animaux. Le roi « promit une grande récompense à celui qui prendrait le « lion vivant. Le fils voulut y aller, mais sa mère lui dit : « Quoique ce soit un animal, cependant il est votre père. « Comment auriez-vous cette cruauté ? Le fils lui dit : Les « hommes et les animaux sont d'une espèce différente ; « comment[1] les rites pourraient-ils m'en empêcher ? Alors « il mit dans sa manche un petit poignard, et alla répondre « à l'appel du roi. Le lion était couché au milieu de la « forêt, et personne n'osait l'approcher. Le fils étant arrivé « devant lui, le lion oublia toute sa férocité ; alors il lui en- « fonça son poignard dans la poitrine et il mourut. Le roi « s'écria : Vous êtes un fils dénaturé ; vous avez tué votre « père ! Mais comme les animaux féroces sont difficiles à « dompter, je dois vous donner une grande récompense, « pour payer le service que vous m'avez rendu ; puis je vous « exilerai au loin, pour punir votre crime. Là-dessus, il « équipa deux vaisseaux et y fit embarquer une grande « quantité de vivres et de provisions. La mère resta dans « le royaume et y vécut dans la joie et l'abondance. Le « frère et la sœur montèrent chacun sur un des vaisseaux, et « s'abandonnèrent au gré des vents. Après avoir navigué « quelque temps, le vaisseau du fils aborda à *P'ao-tchu* « ou à l'*Ile des pierres précieuses*[2]. Il y fixa sa résidence, et « y bâtit une ville. De là vint à cette île le nom de royaume

[1] Littéralement : *où sont les rites, en quoi consistent les rites?*

[2] Le royaume de *Seng-kia-lo*, (mot *fan* ou sanscrit, qui signifie *prendre un lion*. *Pien-i-tien*, liv. 66, fol. 10) s'appelait anciennement *P'ao tchu* ou l'*île des pierres précieuses*. En effet ce pays en fournit une grande abondance (*Si-koué-ki* ou *Histoire des royaumes du* Si-yu).

« *du Lion*. Le vaisseau de la fille du roi aborda à l'ouest du
« pays de *Po-la-ssé* (la Perse), qui était habité par des dé-
« mons et des esprits. *Elle eut commerce avec eux* (même
« ouvrage, liv. 1, fol. 3.), et mit au monde un grand
« nombre de filles. Ce pays devint le royaume *Si-ta-niu-*
« *koué* ou le *Royaume des grandes femmes* du Si-yu. »

Le reste du texte est à peu près conforme au récit de *Ma-touan-lin*. On a rassemblé dans le *Pien-i-tien* (l'Histoire des peuples étrangers, liv. LXVI) tous les fragments des auteurs chinois qui ont parlé de Ceylan. Ils forment une quarantaine de pages in-4°. Je les aurais traduits et publiés à part avec le texte chinois, si le volume qui les renferme n'eût été prêté à la personne qui surveille l'impression du *Fo-koué-ki*.

Au lieu de : *est entré en relations*, M. P. traduit le mot 通 *thong*, par *a été connu*, comme si l'on disait : *a été découvert;* cependant ce mot est ici un verbe neutre, dont le nominatif est *royaume*. M. Pauthier en fait le verbe passif, *être connu*, dont le complément serait : *du gouvernement chinois*. En second lieu, ce mot veut dire ici : *entrer en communication avec*. C'est une expression consacrée par tous les historiens, et dans toutes les notices de *Ma-touan-lin* sur les peuples étrangers, elle est constamment employée pour indiquer le commencement de leurs relations avec la Chine. Quelquefois elle est suivie des mots *avec l'empereur*, qui sont sous-entendus ici. On lit dans le même livre, *fol.* 24, *verso*, ligne 8 : « La 4e des années *Tching-kouan*, de la dynastie des *Thang* (en 647), le roi de *Magadha* commença à envoyer des ambassadeurs en Chine, pour *se mettre* lui-même *en relation* avec l'empereur, 自通于天子 *Tseu-thong-iu-thien-tseu*. »

C'est un royaume voisin de l'Inde. Il est situé au

milieu de la mer occidentale. Son étendue du nord au sud est d'environ deux mille *lis*. Il produit en abondance des choses rares et précieuses. *Son climat est tempéré...*

Au lieu de *son climat est tempéré*, M. P. traduit : *Qui procure beaucoup de profit à ses habitants*. Il est vrai que l'édition de la Bibliothèque royale donne le mot 利 *li*, *profit*, au lieu du mot 地 *ti*, *climat;* mais si M. P. eût compris l'expression *ho-ti*, tempéré, qui est développée par la fin de la phrase, il est évident qu'au lieu de *son* PROFIT *est tempéré*, il aurait reconnu qu'il fallait lire : *son* CLIMAT *est tempéré*. J'ajouterai que la bonne *leçon* 地 *ti*, climat, se trouve dans le *Youen-kien-louï-han*, qu'il cite en note et dont il s'est servi.

Son climat est tempéré, et l'on ne connaît pas la différence de l'été et de l'hiver. Les cinq espèces de grains poussent dès qu'on les sème, sans avoir besoin d'une saison déterminée.

Littéralement : Les cinq grains *suivent* ce que l'homme sème (c.-à-d. poussent suivant l'époque des semailles), et *n'ont pas besoin* d'une saison particulière.

M. P. a rapporté aux agriculteurs les deux verbes *suivre* et *avoir besoin*, qui ont pour nominatif l'expression *ou-tchong*, les cinq sortes de grains. « *On y sème* les cinq sortes de « grains, *sans avoir besoin de se conformer* à des saisons pres- « crites et limitées. » Cette faute vient du mot *so* (*ce que*) dont la construction est quelquefois difficile à saisir.

Anciennement ce royaume n'était pas habité par des hommes; il n'y avait que des démons et des es-

prits. Des dragons y faisaient leur séjour. Les marchands des autres royaumes y venaient commercer. Ils (les démons et les esprits) *ne laissaient pas voir* leur corps.

M. P. traduit : les marchands entretenaient avec eux un commerce d'échange, *sans jamais voir leur figure*. Le verbe qu'il rend par *voir*, en le rapportant aux marchands, a ici un sens transitif. Il signifie *faire voir, laisser voir*, et se rapporte aux démons et aux esprits, ainsi que le mot *ming* (*montrer clairement*), dont je m'occuperai tout à l'heure. M. P. s'en serait convaincu en examinant avec soin le texte de l'Histoire des Liang, rapporté par le *Youen-kien-louï-han* qu'il a cité en note. En effet on y lit : *Les démons et les esprits ne laissaient pas voir leurs corps* 鬼神不見形. On peut comparer l'Histoire de la Chine méridionale (*Nan-ssé*, liv. LXXVIII, fol. 13), où la même pensée se trouve exprimée de la manière la plus explicite. Le mot 見 (vulgò *kien*) doit se prononcer ici *hien*. Avec ce son il a le sens de *hien-lou*, faire paraître, manifester; Voyez *Khang-hi*.

(Ils) ne laissaient pas voir leur corps, et *montraient*, au moyen de pierres précieuses, *le prix que* pouvaient valoir les marchandises.

M. P. traduit : « Il n'y avait que les choses précieuses, « rares et BRILLANTES qu'ils pouvaient donner. » Il n'a point reconnu le verbe actif 明 *ming* (montrer clairement), qui a pour régime direct, les mots *le prix que*, et il le rend par *brillantes*, dont il fait un troisième adjectif du mot *choses*.

Si le sens et le rôle grammatical que j'assigne ici au mot 明 *ming* (montrer clairement) pouvaient laisser quelques doutes, ils disparaîtraient devant les passages suivants, que j'emprunte à l'Histoire des *Thang*, liv. CCXI *hia*, *fol.* 10 *verso*, et à celle de la Chine méridionale, *loc. cit.* « Dans ce pays il y a une montagne, appelée *Ling-kia-* « *chan*, qui fournit beaucoup de pierres précieuses. Ils (les « démons et les esprits) déposaient des pierres précieuses « sur une île. Les marchands venaient, en prenaient une « quantité équivalente à leurs marchandises et s'en retour- « naient promptement » (*Thang-chou*). — « Les démons et « les esprits *ne laissaient pas voir leur corps;* seulement ils « exposaient en évidence des pierres précieuses, pour *ma-* « *nifester* (*montrer*) le *prix que* pouvaient valoir les mar- « chandises 顯其所堪價. » Ainsi l'idée de *montrer clairement* que j'attache au mot 明 *ming* est exprimée nettement ici par le mot 顯 *hien*, mettre en lumière, *manifester*.

Les marchands venaient et en prenaient une quantité équivalente à leurs marchandises. Les habitants des autres royaumes entendirent parler de ce pays fortuné; c'est pourquoi ils *y accoururent à l'envi*.

M. Pauthier traduit : C'est pourquoi ils résolurent *de l'attaquer*. Cette version est, en même temps, contraire au sens et à la syntaxe de la phrase. Le mot chinois 競 *king* est expliqué dans Basile (n° 7396) par *contendere, certare*. Mais si ces deux verbes signifient *lutter, combattre*, ils ont aussi le sens de *s'empresser avec ardeur*,

faire une chose à l'envi, rivaliser de zèle, d'efforts pour... Or c'est dans ce sens que Basile et *Ma-touan-lin* ont entendu le mot *king*. M. P. aura compris que les deux mots *king-tchi* signifiaient littéralement : *Pour* combattre, vinrent. Mais cette construction est contraire à la règle qui détermine la place des adverbes ; car, d'après l'usage constant de la syntaxe chinoise, le mot *king* (*certare*, rivaliser), étant placé avant le mot 至 *tchi*, venir, remplit le rôle de l'adverbe *certatim* (à l'envi). Si l'auteur eût voulu dire : *Vinrent l'attaquer*, il aurait nécessairement mis le mot *attaquer* après le mot *vinrent*, et il se serait servi des expressions consacrées 來攻伐 *laï-kong-fa* (Voy. le *Se-ki*, Hist. de *Meng-tseu*), ou simplement 來伐 *laï-fa*. On lit dans le même ouvrage : « *Tching-wang*, roi de « *Thsou*, assiégeait le roi de *Song*. *Sun-kou*, roi de *Song*, alla « implorer le secours du roi de *Thsin*. Celui-ci fit trois corps « d'armée et vint attaquer *Thsou* 來伐楚 *laï-* « *fa-Thsou*. »

Il y en eut qui s'y *établirent*...

La même pensée se trouve dans l'Histoire des *Thang*, liv. CCXI *b*, f. 10 : « Dans la suite, les hommes des royau- « mes voisins y vinrent et s'y établirent peu à peu 後鄰國人稍住居之. M. P. traduit : « Il y en eut qui *cessèrent toute relation* avec l'île. » C'est exactement le contraire de ce que dit l'auteur.

... s'y établirent, et *bientôt il devint* un grand royaume.

M. P. commet trois fautes très-graves. Il traduit : Et

parfaitement d'accord avec les grands royaumes. On voit 1° qu'il a donné le sens de *suivre*, au mot 遂 *souï*, qui signifie ici *bientôt, promptement;* 2° qu'il a tiré son adverbe *parfaitement*, du mot 成 *tchhing*, qui veut dire ici *devenir;* 3° qu'il a rapporté les mots 大國 *ta-koué,* aux autres royaumes, tandis qu'ils s'appliquent seulement *au royaume du Lion.* M. P. aurait évité ces trois fautes graves en s'attachant strictement à la règle de position qui sert à reconnaître les adverbes; elle est rigoureuse et ne souffre point d'exceptions. Si l'on voulait dire en chinois : *suivre parfaitement*, il faudrait, de toute nécessité, mettre l'adverbe signifiant *parfaitement,* avant le mot *suivre*, car si on le mettait après, on exprimerait une pensée toute différente. En effet, en chinois le même mot change de rôle et de signification selon qu'il est placé avant ou après un autre mot. Voici un exemple extrêmement curieux du mot 遂 *souï*, employé deux fois dans la même phrase, et qui signifie, suivant sa position, *réussir* et *aussitôt.* On lit dans le *Sse-ki,* liv. LXV, fol. 5 : « Dans sa jeunesse, *Ou-khi* « possédait de grandes richesses. Il sollicita une charge et « n'y put *réussir* 不遂 (*Pou*-souï); *aussitôt,* il dépensa toute sa fortune 遂破其家 (souï *p'o-khi-kia*). » Ainsi dans le premier cas, 遂 *souï* veut dire *réussir, obtenir l'objet de ses vœux*, parce qu'il est placé après le mot 不 *pou* (ne pas); dans le second cas il

signifie *aussitôt*, parce qu'il précède le mot 破 *p'o*, ruiner. Comme on ne saurait trop insister sur ces principes importants, dont l'oubli est la cause la plus ordinaire des fautes que l'on commet en traduisant du chinois, je crois devoir citer un autre exemple d'un même mot, qui change de valeur et de signification, ou plutôt qui change le sens de la phrase, suivant qu'on le place avant ou après le verbe. 善養人 Chen-*yang-jin*, *bien* nourrir les hommes (*Meng-tseu*). Ici le mot 善 *chen*, *bien*, est adverbe parce qu'il est placé avant 養 *yang*, nourrir. Mais il est adjectif s'il se rencontre après le verbe *nourrir* : 養善人 *Yang-chen-jin*, nourrir les hommes *de bien*, c.-à-d., les hommes vertueux. Remarquons qu'ici le mot français *bien*, change aussi de signification en changeant de position.

Ils (les habitants) purent *apprivoiser* et *élever* un lion d'origine *divine*. De là vint le nom de *Royaume du Lion*.

M. P. traduit : Ils purent en *chasser* les *esprits* ou *génies* et *les lions*. D'abord M. P. n'a pas compris le mot 馴 *sun*, *apprivoiser*. En second lieu, il n'a pas vu qu'au lieu de 揚 *yang* (*s'élever en volant*, qu'il traduit par *chasser*), il fallait lire 養 *yang*, nourrir, correction que donne le *Youen-kien-loui-han* (liv. CCXXXVIII, fol. 19), où il a lu la même notice.

Enfin, il a trouvé l'idée de *génies* dans l'adjectif 神 *chin*, divin, qui est ici l'attribut du mot *Lion*.

Leurs mœurs sont semblables à celles des *Po-lo-men*, mais ils respectent *encore davantage* la loi de Fo (Bouddha).

M. P. dit tout le contraire : « Et les habitants *ne suivaient* « *pas* les lois de Fo. » Le mot 尤 *yeou*, qui signifie ici *davantage*, veut dire quelquefois *blâmer*. M. P. aura cru *qu'ils blâmaient le respect de la loi de Fo*. Si ma conjecture est juste, il est aisé de voir que M. P. s'est encore trompé ici faute d'avoir bien examiné la construction. En effet, pour dire, en se servant des mêmes termes, « *ils blâmaient le respect de la loi de Fo*, il faudrait mettre le génitif *fo-fa*, loi de Fo, entre le mot *blâmer* et le mot *respect* qui deviendrait son régime direct. On écrirait ainsi 尤佛法敬 *yeou-fo-fa-king*, ou, ce qui vaudrait mieux, 尤佛法之敬 *yeou-fo-fa-tchi-king*.

Au commencement des années *I-hi* de l'empereur *Ngan-ti*, (le roi) envoya des ambassadeurs qui offrirent une statue de Fo, en jade, haute de quatre pieds deux pouces.

M. P. traduit les mots 遣使 *kien-ssé* (il envoya des ambassadeurs) par *des ambassadeurs vinrent*. Il a cru sans doute que ces deux mots signifiaient *des ambassadeurs*

envoyés (missi legati) : mais, d'après la position grammaticale de cette phrase et d'après quatre autres phrases du même récit, où les mots *kien-ssé* sont précédés du nominatif *wang* (le roi), on voit que 遣 *kien* est ici un verbe actif et qu'il faut traduire : *le roi* envoya des ambassadeurs.

Elle brillait de cinq couleurs. Son exécution était *d'une beauté extraordinaire.*

M. P. traduit : Sa forme *était à peine ébauchée*. C'est exactement le contraire du texte. L'expression 殊特 *tchu-tĕ* (extraordinaire), que M. P. traduit par *à peine ébauchée*, se trouve dans les Annales de la Chine méridionale, Histoire de *Wou-ti*, de la dynastie des Liang. « (D) Quand l'empereur vint au monde, un éclat sur« prenant brillait sur son visage, et l'os du sommet de sa « tête formait une *proéminence extraordinaire* 殊特 « 日角. Il avait l'air du dragon, le regard du ti« gre, etc. » Suivant le commentaire du texte (*ibid.* E), l'expression 日角 *ji-kio* (solis *surgentis* cornu) désigne cette espèce de *proéminence* qu'on remarque sur la tête de la plupart des saints bouddhiques, figurés dans l'Encyclopédie chinoise (*Jin-we*, liv. IX, fol. 24).

On aurait presque dit que ce n'était point l'œuvre d'un homme.

Cette pensée équivaut à celle-ci : on aurait presque dit que c'était *l'œuvre d'un Dieu* (tant son exécution était ad-

mirable)! M. Pauthier traduit au contraire : *Elle était à peine ébauchée et n'approchait pas de l'œuvre d'un artiste* (à cause de son imperfection)!

Après les dynasties des Tsin et des Song, elle existait encore à *Kien-kang*, dans le temple bouddhique appelé *Wa-kouan-ssé*, c'est-à-dire le temple de l'intendant de la poterie.

M. P. traduit : « Elle *fut placée, pendant* les deux dynasties « *Tsin* et *Soung*, dans *la salle des magistrats* du *khang-wa* « (ou des briques fortunées). »

Il y a ici plusieurs fautes extrêmement graves.

1° M. P. ne sachant pas que *Kien-khang* est un nom de ville, laisse de côté la première syllabe *kien*, puis détachant la seconde syllabe *khang*, qui ne doit pas être traduite, la joint au mot *wa*, et en fabrique l'étrange mot *khang wa*, qu'il rend par *briques fortunées*. Voici ce que c'était que la ville de *Kien-khang*. On lit dans la Biographie de *Sun-kiouen*, qui fait partie de l'Histoire du royaume de Wou : « (F) La « 16ᵉ année, l'empereur fit construire la ville de Mo-ling. « L'année suivante, il entoura de murailles la ville de *Chi-* « *theou*, et changea le nom de *Mo-ling* en celui de *Kien-nié*. « Dans la suite, l'empereur *Min-ti*, de la dynastie des *Tsin*, « dont le nom secret, 諱 *wei*, était 業 *nié*, chan- « gea le nom de *Kien-nié* en celui de *Kien-khang* » (Géogra- « phie de l'Histoire des *Tsin*).

2° M. P. traduit le mot *ssé* par *la salle*. Ce mot signifie ici *un temple bouddhique*. On lit dans les Annales des *Song*, biographie de *Kho* : « Dès la dynastie des *Han*, on « commença à avoir des statues de Fo (Bouddha), mais « leur exécution était fort imparfaite. *Thaï-khoueï* et *Kho* « excellaient dans cet art. L'héritier présomptif du trône « fit fondre en cuivre six statues de *Fo*, hautes de dix pieds

« chacune, pour les placer dans le temple appelé *Wa-kouan-*
« *ssé*, c.-à-d. le temple de l'intendant de la poterie. Mais
« quand elles furent achevées, leur figure parut trop maigre;
« l'artiste ne savait comment y remédier. Le prince les fit
« voir à *Kho* qui lui dit : Ce n'est pas que la figure soit trop
« maigre, mais le dos est trop renflé et les bras sont trop
« gros. » (Voy. la lithographie, G.)

On lisait le passage suivant sur une table de pierre qui existait dans ce temple : « (G) Parmi tous les temples boud-
« dhiques, qui sont situés sur la rive gauche du *Kiang*,
« il n'en est point de plus ancien que celui qu'on appelle
« *Wa-kouan-ssé*. Il fut construit du temps de l'empereur
« *Wou-ti*, de la dynastie des *Tsin* (de 265 à 275), dans
« un terrain qui appartenait anciennement à l'*Intendant de*
« *la poterie;* c'est ce qui lui a fait donner le nom de *Wa-*
« *kouan-ssé*. »

J'ai emprunté l'excellente leçon 尚存 *Chang-thsun*, elle existait encore *après*, au lieu de 在 *tsaï*, (M. P. *elle fut placée* pendant...) au morceau des Annales des *Liang*, rapporté, liv. CCXXXVIII, fol. 38, dans le *Youen-kien-loui-han* que M. P. a eu sous les yeux.

Dans la cinquième des années *youen-kia*, de l'empereur *Wen-ti* de la dynastie des Song (en 428), les rois *Thsa-li* et *Mo-ho-nan* (ou *Mo-ho*), envoyèrent *chacun* des ambassadeurs, pour offrir leur tribut.

J'ai adopté la leçon *li*, au lieu de *thsa*, d'après l'Histoire de la Chine méridionale (liv. LXXVIII, fol. 13), le *Thong-tien* (liv. CXCIII, fol. 9), et le *Thong-tchi* (liv. CXCVI, f. 18). Le dernier de ces ouvrages, imprimé dans la 12ᵉ année de *Khien-lòng*, en 1747, offre l'édition la plus récente du texte de *Ma-touan-lin*, revu et corrigé. Il m'a fourni le mot *ko* (chacun), qui montre clairement qu'il est mention

de *deux* rois. M. P. ne voit *qu'un seul* nom de roi dans ces cinq syllabes, qu'il lit *Tcha-tcha-mo-ho-nan*, et décide que « *C'est très-certainement* le *Râdja-Manam*, qui régna de 422 « à 427 de notre ère. » J'ajouterai que la syllabe *nan* manque dans plusieurs bonnes éditions, et notamment dans l'Hist. de la Chine méridionale, liv. LXXVIII, fol. 13, et dans le *Pien-i-tien*, liv. LXXI, fol. 10. Les deux syllabes *Mo-ho* sont constamment employées dans les livres chinois pour figurer le son du mot sanscrit *maha*, grand. Dans les différents textes cités plus haut, ce mot *Mo-ho* (*Maha*) est pris pour un nom de roi. Le mot *thsa-li* s'emploie souvent pour désigner un *kchatriya*, c.-à-d. un guerrier de la classe militaire et royale. En voici un exemple tiré de l'ouvrage intitulé *Mong-khi-pi-tan* : « (H) Dans l'Inde, il n'y a de nobles « que ceux qui appartiennent aux deux familles des *Thsa-li* « et des *Po-lo-men* (des Kchatriyas et des Brahmanes). Tous « les autres hommes appartiennent à la classe du peuple. » On voit dans les écrivains chinois, que plusieurs rois de l'Inde ont porté le nom de *Thsa-li*. *Ma-touan-lin*, liv. CCCXXXVIII, fol. 17 *recto*, lig. 6 : « Le roi s'appelait « aussi *Thsa-li*. Ses ancêtres avaient successivement occupé « le trône, sans avoir jamais eu recours au meurtre ou à « l'usurpation. » Je le trouve encore dans une pièce de vers adressée par un Chinois, à un *Po-lo-men* (un Brahmane) qui retournait dans son pays natal : « (I) *Kia-ché-* « *tchou-tchoui*, neveu du roi *Thsa-li*, écrivait en travers (ho- « rizontalement) sur des feuilles de l'arbre *Tchhi-lo*. »

La première des années *Ta-thong*, de l'empereur *Wou-ti*, de la dynastie des Liang, les rois suivants *Kia-yé*, *Kia-lo*, et *Ho-li-yé* envoyèrent aussi des ambassadeurs pour offrir leur tribut.

On trouve dans le *Pien-i-tien* (liv. LXV) les mots *Kia-yé*, et *Kia-lo* employés plusieurs fois séparément comme noms propres; c'est ainsi que j'ai été conduit à faire *trois noms*

de rois, des sept syllabes *kia-yé-kia-lo-ho-li-yé*. M. P. n'y a vu que *deux noms* de rois, *Kia-yé* et *Kia-lo-ho-li-yé*. Ces sept syllabes paraissent correspondre à des sons de la langue sanscrite. Les personnes qui la savent peuvent seules décider si la division que j'ai adoptée (d'après le *Pien-i-tien*) est admissible.

Sous la dynastie des Thang, dans la troisième des années *Tsong-tchang* (en 670), le roi envoya des ambassadeurs pour offrir son tribut. Au commencement des années *Thien-pao* (en 742), *Chi-lo-mi-kia* (suivant huit textes. L'édition de Paris porte *Chi-lo-chou-kia*) envoya des ambassadeurs pour offrir des *perles de feu*, des *fleurs d'or*, des pierres précieuses, appelées *ing*, des dents d'éléphant et des pièces *de coton*.

M. P. traduit : « Des tributs consistant en *parures* de *grosses perles*, en *colliers précieux d'or*, en *dents d'éléphant*, et en *fine laine blanche*. Dans le texte original il y a cinq sortes de présents. M. P. les a réduits à quatre, en confondant les deux mots qui expriment le second présent, avec les mots du premier et du troisième article. Voici les raisons qui empêchent d'admettre sa traduction.

1° Au lieu de 大珠 *ta-tchou*, grosses perles, il faut lire 火珠 *ho-tchou*, perles de feu, ou qui donnent du feu. Cette leçon se trouve dans les Annales des *Thang*, Hist. du *Si-yu*, royaume de *Sse-tseu*. Le même présent se trouve mentionné dans *Ma-touan-lin*, même livre, fol. 18 *recto*, ligne 2 : « *Chi-lo-y-to*, roi de *Magadha*, vint à « la tête de ses ministres, se tourna vers l'orient, et reçut « le décret de l'empereur. Il offrit de nouveau *des perles de* « *feu*, 火珠 *ho-tchou*, du parfum appelé 鬱

金 *yo-kin*, et un arbre appelé *pou-ti-chou.* » On lit dans le *Pen-thsao*, liv. VIII, fol. 53, ligne 8 : (J) Le dictionnaire *Choué-wen* donne aux *perles de feu*, le nom de 火齊珠 *ho-thsi-tchou*. Suivant les Annales des *Thang*, le « royaume de *Lo-thsa* (K) produit des *perles de feu*, appelées « *ho-thsi-tchou*. Elles sont grosses comme des œufs et res- « semblent à du cristal 水精. Elles sont rondes « et blanches, et répandent de l'éclat jusqu'à la distance « de deux ou trois pieds. Si, en plein midi, on expose de « l'armoise sèche au foyer d'une *perle de feu*, elle s'en- « flamme sur-le-champ. C'est ainsi qu'on allume les mèches « d'armoise dont on se sert pour appliquer le *moxa*. Au- « jourd'hui on trouve de ces *perles de feu* dans le royaume « de *Tchen-tching* (Tsiampa); on les appelle *Tchao-hia-ta-* « *ho-tchou*. » Ce royaume produit *du cristal*. (*Kouang-iu-ki*).

2° M. P. a détaché le mot *tien*, des deux mots qui expriment le second présent, et l'a fait entrer dans le premier article, en le rendant par *parures*.

3° M. P. a emprunté le mot *kin* (or) au second membre de la phrase, et l'a inséré dans le troisième article du « texte. D'après l'autorité du dictionnaire de *Khang-hi* et de « neuf autres auteurs, j'ai lu *kin-tien* (fleurs d'or) au lieu « de *tien-kin*, que donne le *Ma-touan-lin* et dont aucun « autre auteur n'offre d'exemple. » Mais les fleurs d'or (*kin-tien*) étaient alors en usage en Chine comme objet de toilette, et les rois étrangers n'envoyaient à l'empereur que des productions de leur pays, qui existent rarement en Chine. Je serais donc tenté de croire qu'au lieu de l'expression (tien-kin), il faut lire 鬱金 *yo-kin*, espèce de parfum qu'on ne préparait que dans l'Inde. Je connais un cer-

tain nombre de passages où des rois de l'Inde offrent en présent à l'empereur des *perles de feu* et du parfum appelé *yo-kin*. On lit dans l'Hist. des *Thang*, Description du *Si-yu* : « (M) Le royaume de *Magadha* produit des diamants, du « bois de santal, et un parfum appelé *yo-kin*. Les habitants « en font un objet de commerce avec les peuples de *Ta-* « *thsin*, et de la Cochinchine. Dans la 15ᵉ des années *Tching-* « *kouan* (en 641), le roi de *Magadha* envoya des embassa- « deurs pour offrir à l'empereur des *perles de feu*, et du « parfum appelé *yo-kin*. » *Ma-touan-lin* (liv. CCCXXXVIII, fol. 18 *recto*, ligne 3) fait aussi mention de ces deux présents. Je citerai un dernier passage, où ces *perles* et ce *parfum* sont également cités dans le même ordre : « La 18ᵉ des an- « nées *Thien-kien* de l'empereur *Wou-ti*, de la dynastie des « *Liang* (en 519), le roi de *Fou-nan* envoya des productions « de l'Inde, du bois de santal, des feuilles de l'arbre *po-lo-* « *chou*, des *perles de feu* (ho-thsi-tchu), et des parfums « appelés *yo-kin* et *sou-ho*. » (Hist. de la Chine méridionale, Description du royaume de *Fou-nan*.)—*Yo-kin* est le nom d'une plante à fleur jaune que l'on faisait bouillir et dont on concentrait le parfum (L). Elle ne croissait que dans le royaume de *Ki-pin* (Hist. de l'Inde centrale).

4° M. P. a traduit par *colliers* le mot *ing*, qui, avec la clef de la soie, signifie des *rubans* qui servent à rattacher le bonnet sous le menton. Il serait étrange que le roi de *Ssé-tseu* eût envoyé de ces sortes de rubans à l'empereur. Mais en lisant *ing*, avec la clef 96, ce mot signifie, lorsqu'il est seul, une pierre précieuse qui ressemble au jade. Il est vrai que l'expression *ing-lo* veut dire *collier*, mais c'est uniquement l'addition du mot *lo* (clef 96) qui détermine cette signification. La correction que j'ai adoptée se trouve dans toutes les bonnes éditions des Annales des *Thang*, Description du *Si-yu*.

5° M. P. traduit par *fine laine blanche* l'expression *pé-thié*, qui signifie du *coton*. On lit dans le Dictionnaire de *Khang-hi* (clef 82, fol. 75 *verso*, ligne 3) le passage suivant,

extrait de l'Histoire de la Chine méridionale : « (N) Dans « le royaume de *Kao-tchang* (des Oïgours), il y a une plante « dont le fruit ressemble à un cocon de ver à soie. On en « tire des fils très-fins qu'on appelle *pe-thié-tseu*. Les habi- « tants du royaume fabriquent avec ces fils une toile ex- « trêmement souple et d'une blancheur éclatante. » Voy. l'Hist. *du coton* (Catal. de Fourmont, 352, liv. 35, fol. 1).

On voit dans le *Pien-i-tien*, que le roi de *Sse-tseu* envoya à l'empereur quarante pièces *de coton* et un célèbre ouvrage sanskrit, connu en chinois sous le nom de *Kin-kang-king*, ou le Livre de diamant, écrit sur des feuilles d'arbre.

L'ouvrage intitulé *Pa-hong-i-ssé*, auquel j'ai emprunté la tradition cingalaise relative au *Fils du Lion*, offre, liv. II, fol. 32, une Notice curieuse sur *Si-lan* (Ceylan), qui paraît tout à fait neuve à côté de celle de *Ma-touan-lin*. Elle a été composée sous la dynastie actuelle par *Lo-thse-yun*. Je crois faire plaisir aux personnes qui étudient le chinois, en leur en offrant le texte et la traduction.

SI-LAN ou CEYLAN.

(*Voyez le texte lithographié*, C.)

« *Si-lan* est un grand royaume, situé au milieu de la « mer. Le roi est originaire de *So-li*. Il a envoyé son tribut « sous la dynastie des Ming (*sic*). Les habitants pratiquent « le bouddhisme. Ils estiment beaucoup les bœufs et les « éléphants. Ils font fondre de la bouse de vache et s'en « frottent tout le corps. Ils boivent le lait de la vache et ne « mangent point sa chair. Celui qui mange de la chair de « bœuf est puni de mort. Quand ils adorent Fo, ils le sa- « luent en se couchant par terre, et en étendant en avant « et en arrière leurs bras et leurs jambes. La population est « agglomérée, le royaume est riche, mais il est inférieur au « pays de *Tchao-wa* (Java). Quand on se marie, les femmes « des parents des époux se frappent la poitrine, pleurent, « et poussent des cris *pour les féliciter* (sic). Les hommes

« coupent leur barbe et laissent croître leurs cheveux. Ils « enveloppent leur tête avec une pièce d'étoffe. Le climat est « favorable à la culture du riz et des autres grains. Au milieu de la mer qu'on traverse (pour y aller), il y a un « pays appelé *Tchki-louan-oa*, dont les habitants vivent dans « des cavernes. Les hommes et les femmes vont nuds « comme des animaux sauvages. Ils se nourrissent de pois-« sons, d'écrevisses et de bananes. On dit vulgairement « que, s'ils avaient un pouce d'étoffe sur le corps, il leur « viendrait partout des ulcères. La tradition rapporte qu'an-« ciennement *Chi-kia* (Bouddha) ayant traversé la mer, « vint se baigner en cet endroit. Les habitants de ce pays se « glissèrent furtivement et lui dérobèrent ses vêtements. « *Chi-kia* prononça des imprécations contre eux, et c'est « pour cette raison que, jusqu'à présent, il leur a été im-« possible de se vêtir. Sur le bord de la mer, il y a une « énorme pierre qui porte l'empreinte d'un pied d'une gran-« deur extraordinaire. On y voit de l'eau qui ne se tarit « jamais. On dit que c'est l'empreinte du pied de *Chi-kia*. « Il y a un temple au bas de la montagne; c'est l'endroit « où *Chi-kia* entra dans l'extase appelée *Nié-pan* (le *Nirvana*). « Son corps véritable[1] est encore renfermé au milieu de ce « temple. »

Je regrette vivement, monsieur, de vous adresser un article aussi étendu à propos de quelques lignes de chinois; mais j'ose espérer que les consi-

[1] La grande Géographie de la Chine, *Thaï-thsing-i-tong-tchi*, rapporte cette circonstance d'une manière plus détaillée (l. CCCCXXIV, fol. 1) : on y voit le corps (la statue) de *Fo*. Il est couché de côté sur un lit. Auprès se trouvent une dent et des reliques de Fo (*Çarira*). Dans l'empreinte formée sur la pierre par le pied de *Chi-kia*, il y a un peu d'eau qui ne se tarit jamais pendant les quatre saisons de l'année. Les habitants en prennent avec la main, et s'en lavent les yeux et le visage. Ils l'appellent l'eau de *Fo* (Bouddha).

dérations grammaticales dans lesquelles j'ai été obligé d'entrer, et le grand nombre de passages chinois que j'ai dû traduire pour appuyer mes remarques ou compléter la Notice sur Ceylan, me serviront d'excuse auprès de vous et auprès des lecteurs du Journal asiatique [1].

Agréez, monsieur, etc.

Stanislas JULIEN,

de l'Institut, professeur de langue et de littérature chinoises au Collége de France.

RÉPONSE

A une note critique insérée dans le Journal asiatique, relative à un passage de l'Histoire de l'Empire ottoman de M. de Hammer [2].

M. le professeur Mirza Alexandre Kasembey a eu parfaitement raison de relever l'inexactitude de Naima dans la relation de l'expédition du Tatarkhan entreprise contre les Russes en 1659. Cette relation, que Naima a puisée dans l'histoire de Wedjiheddin,

[1] Dans le numéro d'avril (page 401), M. Pauthier promettait *une Notice historique sur l'Inde*. Il a traduit celle de *Ma-touan-lin* (liv. CCCXXXVIII, fol. 14), qui forme vingt pages, et l'a fait insérer dans l'*Asiatic Journal* de juillet et d'août. J'ai comparé la version de M. Pauthier avec le texte chinois, et je regrette d'ajouter qu'il a traduit cette importante Notice avec aussi peu d'exactitude que celle qui est relative à Ceylan.

[2] Voyez *Nouveau Journal asiatique*, t. XVI, p. 154.

se trouve aussi avoir la même confusion de noms dans la grande histoire de Funduklu, dont la bibliothèque impériale de Vienne a fait dernièrement l'acquisition; la relation de Wedjibi, transcrite par Naima, y est accompagnée d'une autre puisée dans le rapport officiel du Khan, et celle-ci s'accorde (aux dates près) en tout avec les données de l'histoire de l'Ukraine par Engel; la ville de *Conotop* y est clairement nommée, mais le fleuve qui doit être la Tisna, et lequel est nommé *Etel* (Wolga dans Naima), est ici nommé deux fois *Erghale*. La rivière nommée à la fin *Ourengui* paraît être le Dnieper, nommé ordinairement *Ouzou*, et à l'embouchure duquel se trouvait τῶν Οὔζων λίμνη, d'Enne Comnène, aujourd'hui *Ouzou limanî*. Comme Funduklu met ces événements en rapport avec le départ de l'internonce autrichien et celui de l'internonce turc envoyé immédiatement après à Vienne, j'ai fait des recherches dans les archives, mais il n'y a absolument rien dans les rapports de cette année-ci, soit dans ceux du chargé d'affaires, le syrien Renninger, soit dans ceux de l'internonce Meyenberg, qui eut dans cette année-ci son audience à Rome, et lequel à son retour fut accompagné de l'internonce turc Souleïmanaya.

HAMMER-PURGSTALL.

سنه ١٠٦٩

محاربهٔ تاتارخان محمّد كراى وهزيمت لشكر مسقو

بو حينده تاتارخان محمّد كراى طرفندن ركاب همايونه متصلنامه‌سى كلوب مضمونده مسقو قزاقى اوزره لعين بد فعال ضلالت اشتمال بر قاچ سنه دن برو اهل اسلامه ايصال مضرّت قصديله جمع لشكر هزيمت اثر ايدوب اوزى قراغنك ضبط وتسخيرى ايچون توقّف وهزار مكر وحيل وفكر ودغل ايله نصف مقدارى كچدويه ميل ايتدروب وسركه قزاغى نامنده اولان اهل البغى وطغيانى اوزرلرينه ضابط نصب ايدوب وماعداسى فسانه وفسونينه فريفته اولوب خيانت وروكردان اوزره اولان حركت ناهنجارى ظاهر اولديغى خبر النديقده نور الدّين سلطان بر مقدار عسكر تاتار عدو شكار ايله اول فرقهٔ منحرفه‌يى وزمرهٔ منكرين (عليهنه) كوندرلمشيدى اول هنكامده خان عاليشان جايه سنه التجا ايدن قزاق خطمانى طرفندن دخى آدملر كلوب مسقو طابورى ايرشدى وقزاق قلاعندن اولان كونه‌طوب نام قلعه‌سن

محاصره ايتديلر. اكر بر طريقله قلعهٔ مسفوره مسقوبلرك
يد تصرفلرينه دوشر ايسه قزاق اشقياسنك كليسى
مسقو قرالنه متابعت ايدرلر ديو خبر ويرملريله خان
عاليشان دخى اول صوبه عزيمت ايتمك تداركنده ايكن
قرال بدفعال دغدغهٔ ويرمك زعميله لزان قلعهسى
اوزرينه دخى بر مقدار قزاق تعيين ايلديكى خبر آلندقده
احمد كراى سلطانى ايله بر مقدار قپو قوللرى وعموما
شيداق اوغللرى ونوروز ميرزا عسكرى وجمله عساكر
چراكسه تعيين ولزان قلعهسى طرفنه روانه اولدقلرينى
اول طرفده قزاق بد اخلاق اشقياسى خبر الديجق كيرو
فرار وطابورلرى اولان محله واروب ملحق اولدقلرندن
خان عاليشان خبر وآكاه اولديغى كبى بر لحظه توقف
وآرام ايتميوب متوكلا على الله ديوب سفينهٔ منصوره ماه
رمضانك غرّهسى كوننده قالقوب بى شمار عسكر تاتار ايله
طى منازل وقطع مراحل ايدرك خان عاليشان التجاسنده
اولان قزاق ولايتنه چقان انهار عظيم ميانندهٔ واقع
قصبات وقرا وقلاع مادامكه بر وجانبه اطاعت وامتثال
ايتميهلر لشكر تاتارك مرور وعبورى بر وجهله ممكن
اولمامغله ارغله تعبير اولنان نهر عظيم قريب وصول
بولدقده محاصره اولنان قزاقه قوّت قلب ايچون مقدم

چتال آبلو ایله بر مقدار صاعقه رفتار عسکر تاتار
کوندرلمشیدی مکر مسقو طرفندن خطمان نصب اولنان
سرکه دینه‌وکلری ی‌دین وی اذعان اوتوز بیك مقداری
قزاق و مسقو عسکری ایله نهر ارغله وسائر انهار درونده
اولان قلاعی وعبور ایده‌جك محلّلری ضبط وهوالسنده
دیدکلری قلعه‌یی دخی محاصره ایدوب عظیم جنك وجدال
اوزره (لر) ایکن پادشاه اسلام نصرهم الله الی یوم القیامك
دعای خیر وحسن توجّهلری برکاتیله مقدّم کیدن
عسکر تاتار ایرشوب ال قلیجه اورنجه ملاعین خاسرین
منهزم اولوب وبالکلّیه طعمه شمشیر عدو تدمیر وکیسی
اسیر وقید وبند زنجیر اولوب اول معرکه‌ده خطمان
اولان سرکه ملعون ونیچه کفار بکلری ذی روح یه
تابعلرینه دونمکله بو احواله دخی واقف اولیجق
محاصره ایتدکلری کونه بقلعه‌سندن صکره فکر فاسدلری
ورای کاسدلرین استخبار اولنیدقده دفتر ایله مسقولك
بو عسکری اوچیوز اللی بیك پیاده وسواریدر وقرال
بد فعال حین ارسالده جمله ملا الناس سردارلرینه واروب
اوزی قراغی ضبط ایلیوب بو طرفه خبر کوندره مصر
وبو طرفدن خبر وارمایجه ایرلرکردن حرکت ایتمیه‌سز
وبو طرفه دخی کلمیه‌سز اقتضا ایدن عسکر وسائر لوازمی

قره دن و انهاردن شیقه‌لر ایله ایرشدررم کوره‌بن سزی
ایکی طرفدن مسلمانلر اوزرینه یورویه‌مسز وکونه طوب
قلعه سن دخی بای وجه کلن قبضهٔ تصرّفه کتوره‌سز
دیو بو منوال اوزره تنبیه وسپارش ایلمش چون بو ملاعین
وخاسرینکدن بو وجهله خبر الفدی محصور اولان قلعهٔ
مزبوره استخلاصیچون کال مرتبه اقدام و بعض یرلردن
کلاچك عسکرلرینه بقیوب عون عنایت حقّ پروردکار ایله
نور الدین سلطان وقزاق خطمانی مستوفا عسکر ظفرپیکر
ایله کوچوب مسقو طابورینك اوزرینه یوریوب و اثنای
راهده هرکون دللر آلنوب فوق المراد اخبار صحیحه واصل
اولوب وخان عالیشان قهرمان دوران تمام قرق بر کونده
مسقو طابورینه قریب وارهقلرنده بارینکاه براغوب صالت
و سبکبار بر سبیل الغار طابور پرشاروشور کفاره واصل
اولوب لکن اول فرقهٔ ضلالت قرین طابورینه قریب بر
ایکی محلّده عظیم وعجیب بطاق اولوب جسردن غیری
بیردن عبور وکذار امر محال اولدیغندن غیری ملاعین
نخلهرینك دورت بلوك طابوری وهر برنده بشقنه
سردارلری اولوب جمله دن بیوك سردارینه دوربین سکه
و ایکنجی سردارینه بشرارسکه و اوچنجی سردارینه
لقلیجه الباوسکه و دوردنجی سردارینه رمدانسکه نام

كلاب ونقدر پياده وسوارى عسكرى وارايسته طوپلر ايله
جسرلرى ضبط وچكرمك ايچون اجرا مرّى برى بربنه ربط
ايدوب وبو طرفدن عسكر تاتار وغيرى طوپلر ايله ولهكنز
خطمان دخى قراق ايله جسر اوزرينه كلوب وجانبيندن
طوپلر ايله جنك كرمالكرم آرلسنده جسرمرموره قريب
اوچ ساعتلك محلّده دريا مثال قعر ناپيدا چامور ايچندن
مرور وعبوره مناسب ممرّ ومعبر تدارك وعسكر فراوانك
پياده وسواريسى هزار زور وزحمت ومشقتله كذار ايدوب
كفّار مسقويلولك خبرلرى يوغيكن عنايت فتّاح مطلق
بارى ايله تعبيه لشكر وتهيئه عسكر ايدوب دشمن
دين اوزرينه كليانك الله الله ايله هجوم ايلدكلرنده
دلكر سواران فضاى جهان وجنّان بفضل الله وتوفيقه
كفار پر شور منهزم ومقهور اولوب مجاهدين مومنين
مظفر ومنصور واوكلرنجه فرار ايدنلرى تعقيب ايدوب
كيدرلركى كروه مكروه كفّار پيشلرنده اولان معهود
بتاق عظيم چامور دريا سنه راست كلدكلرنده مانند
كروز زحم خورده بآلضروره وبالكليّه اول چاموره
صاپلنوب يا دركل قهر الهى يه كرفتار اولدقلرينى
مقبلرندن كلن تاتار خون خوار مشاهده ايدجك از
تقدير پروردكار جمله سن ضرب شمشير ايله قهر وتدمير

واکثری دخی اسیر وقید بند زنجیر اولمشلرین طابور
ایچنده قالان باش سردارلری خوربیجسکه ایله قرال یه
نعال طرفندن قوشیلان خنزیرمداری وانچ اوغلنلری
وبکزادهلری وخاص خلّص ادملری بو معرکهیی معاینه
ومشاهده ایدیجک بو کوزی برم عسکریمز چکل الچق
دیوب ترق بیک مقداری کافر دخی امدادلری ایچون
قرشو کلونمزوب افلرندن دخی قطعا بر فرد خلاص
اولمیوب مبارزان تاتار خنجرلری چهارپر وزبینی سینه در
وکولنلک تارک شکافی ایله ریزان وجریانی اولنه خون
ایله صحرای مصاف جزنک طبرخون ایلدیلر بو منوال
اوزره قتل عظیم وقوعه کلوب فنای هاموقده جمعه
وکمله لردن کره پشته پیدا اولوب پس پیکار آزمالری
عسکر تاتار پیش وپسلرینه باقیوب ودرکنه آرام قالمیوب
اول هجوم شیاطین رجوم ایله طابور خندقنه ککین
وارزوب واتده دخی اصلا توقّف ایتمیوب طابور ایچنه
بوزولیوب اول برکیشلرک خزینه وچادرلرین یغما وغارت
وانواع خسارت ایدوب عدوی تلندخوی وجنکجویدن
کما ینبغی اخذ انتقام ایله شادکام واختتام قریب اولدیغی
کبی عسکر اسلام آسایش وآرام ایتمک ایچون کیرو
عودت ایلدیلر امّا بقیهٔ تیغ بی دریغ اولان پیادهلری

بربره جمع اولوب اكر صباحا بو آزالقدره بولنه‌رز مقرر دركه
يوزدن بر فرد واحد خلاص اولمز ديوب بخت تيره ناكلرى
كبى سياه دل اولان شب تارده طابور ايچنده كزيده
طوپچيلريني وجبه خانه‌لريني وجميعا ما ملك وبار
بنكاهلريني براغوب جوف الليلده قرارى فراره ووجود
بيكارى عدم كارزاره تبديل ايتمكى نعم البدل ملاحظه
سيله طابوردن بعيد مسافه وبر نهر صعب المرور محله
واروب پناه ايلديلر چونكه صباح اولوب طابورى خالى
كورديلر بو طرفده اولان امرا وقدماى لشكر وسائر بيم
وجولن بر ارايه كلوب شويله مطارحه ومشاوره ايلديلرك
الحمد لله كفار مسقو قهر وتدمير اولنه‌وغندن غيرى
بوقدر سردار وبكلرى وجمله كزيده‌لرى للمزه كيردى اكر
ماله طمع اولنور ايسه قرال بد فعال منعمدر مال ويروب
بو اسيرلرى خلاص ايدر وهر مقيدلرى دخى بر طريق ايله
فرار ايدر بعد زمان جمع كثير ايله كلوب اخذ انتقام
ايدر اولى بو دركه محبوس ومقيد اولنلر طعمهٔ شمشير
اولنورلر ايسه بالكليه مسقويلردن اخذ انتقام اولنوب الى
يوم القيام نيك نام تحصيل ايدرز ديوب كندو نفسلرى
ايچون خزينه‌لر وعد ايدن دوربين وبازار نام ايكى نفر
معظم سردارلرينك مالنه طمع ايتميوب وامان وزمان

دخی ویرلمیوب طعمهٔ شمشیر قلندی واسیر اولان یوز
بیکدن زیاده عسکری دخی قهر وتدمیر اولندی بونلر
کزیده عسکرلری ایکن بغتةً حقّلرندن کلندی وسردار
ثالث بتاغه یتمش ایمش کراز مثال بتاق ایچنده قتل
اولنوب سردار رابع فرار ایتمش بولنمامغله اله کیرمدی
وطابوردن فرار ایدوب صعب المرور اولان صحّه واروب
فرار ایدن کفارك پیاده‌لری برطرفن نهره ویروب وبر
طرفن مستوفا عربه ایله سدّ ایدوب تحصّن وایکی کون
تنفّس ایتمشلر ایدی قزاق خطمانك کندو طوپلری
وطابورلرینده النان کفّار طوپلری ایله اوزرلرینه
واریلوب جوانب اربعه‌سی طوب ایله تار ومار وایچنده
محصور اولان کفارك نصفندن زیاده‌سی ضرب طوبدن
هلاك ومظهر قهر دمار اولوب وفرار ایدنلرك عقبنجه
ضرب شمشیر ایدرك مسقو حدودنده واقع نهر صمارجق
اوزرنده تعبول دیدکلری قلعه‌یه وارنجه هلاك اولنلرده
غیری قتی از کافر خلاص اولمشدر وابتدای فتح شهر
شوال المکرمّك اون برنجی کونی وقوع بولمغله یکرمی برنجی
کوننه دکین آتش جدال اطفا اولندی حاصل کلام
عسکر اسلام ملاعین خاسرینك فرقت ایچنده نقطه
مثال ایکن همّت مردان فرخنده دم وتوجّه همایون خاقان

معظم ایله عسکر کفّاری عد وبی شمار ایکن انجق عشر
عاشری خلاص اولمشلردر محمدًا ثم حمدًا غزای غزّا
وفتوحات کبری خلقت عالمدن برو وقوع بولمش دکلدر
پیران کهن سال واهل حال لتّفاق ایتمشلردر بو نعمت
عظمادن غیری مسقو طرفنه تابع اولان التمش قطعه
قلعه‌لر اصحابی قرال نحوست مقاله تقویت ویرنلردن ایکن
بو وقعهٔ عظیمه‌دن عسکری انلر دخی ربقهٔ اطاعتدن
انحراف ومسقو جانبندن منصوب ضابطلرین قتل ایدوب
ونیچه پلنقه‌لرین احراق ونهر اوزنکی بر وطرفه کچوب
اطاعت وفرمان بر اولدیلر وبو احوال خان عالیشان
بو وجله تفصیل وبیان ایتمکله حضور همایون خدمت
واجب الرتبتلری مشکور اولمغین مقابله سنده صلات
تشریفات ونوازشنامه‌لر یازیلوب کوندرلدی نیچه
ایلچیسی بو حالدن خبردار اولیجق شرمنده اولوب
اوّلکی وضعین تغییر وخواهندهٔ عذر وتوقیر
اولمغیندی اکلندر بحیوب اکرام تام ایله رخصت
ویریلوب ومعتاد قدیم اوزره سلیمان اغا طرف
شهنشاهیدن ایلچی تعیین وارسال اولندی سیاق آخره

L'AN 1069 (1659)

COMBAT DU TATARKHAN MOHAMMED GUIRAI, ET DÉFAITE DE L'ARMÉE MOSCOVITE.

« En ce temps arriva à l'étrier impérial de la part « du tatarkhan Mohammed Guirai une lettre annon- « çant la victoire, dont le contenu était ce qui suit :

« Le maudit roi moscovite aux mauvaises actions, « séduit par l'erreur, avait depuis quelques années « rassemblé une armée destinée à la défaite, dans « l'intention de causer du dommage aux musulmans; « il la tint sur pied pour se rendre maître des Co- « saques du Dnieper, dont il avait attiré la moitié « par mille ruses et artifices. Il leur avait préposé « comme chef le Cosaque rebelle nommé *Serké*, « tandis que le reste, trompé par ces prestiges, « se porta à la révolte. Sur ces nouvelles le *nou- « reddin* avait été envoyé avec une partie des Ta- « tares, redoutables aux ennemis, contre cette di- « vision des idolâtres et cette cohue de renégats. « En même temps arrivèrent des hommes de la part « du hetman des Cosaques qui se réfugia auprès du « khan. Ils annoncèrent que les ennemis assié- « geaient la ville de *Konotop*, et que, si cette ville tom- « bait entre les mains des Moscovites, tous les Co- « saques réfractaires iraient se soumettre au czar de « Moscovie. Pendant que l'illustre khan se préparait « à se porter vers ce côté, on sut que le roi aux mau- « vaises actions, s'imaginant de donner de l'embar

« ras, avait envoyé quelques Cosaques devant la ville « d'Assow. A cette nouvelle, Ahmedguirai Sultan, « avec une partie de sa maison, tous les Tatares « *Chidak*, la troupe du mirza *Newrouz*, et toute « l'armée circassienne, avait marché sur Assow. « Les coquins de Cosaques réfractaires, lorsqu'ils en « eurent avis, se retirèrent à l'endroit où était leur « camp et le joignirent. Aussitôt que l'illustre khan « eut reçu cette nouvelle, sans perdre un moment « et mettant sa confiance en Dieu, il se mit en marche « les premiers jours du *ramazan* et traversa avec une « armée innombrable de Tatares les stations et les « espaces. Comme le passage de l'armée tatare était « impossible tant que les bourgs et villages situés « sur les grands fleuves débouchant du pays des Co- « saques ne seraient pas soumis, une troupe de « Tatares avec des chevaux *Tschatal* (?) fut envoyée « au secours des Cosaques assiégés, aussitôt qu'on « fut arrivé au fleuve *Arghala* (?); mais le nommé « *Serké* (Bespalin?), sans religion et sans entende- « ment, qui avait été nommé hetman de Cosaques de « la part des Moscovites, avait occupé, avec trente « mille Cosaques et Moscovites, tous les endroits des « passages aux châteaux situés sur le fleuve *Aghela* et « les autres fleuves, et avait mis le siége devant le « château de *Houvaltova* (Poutiwl); pendant qu'on s'y « battait avec acharnement, l'armée envoyée sous la « bénédiction et *l'augure* du padichah de l'Islam (que « Dieu veuille le rendre victorieux jusqu'au jour du « jugement!) arriva; et aussitôt qu'on eut mis la main

« à l'épée, les maudits voués à la perte furent dé-
« faits et tombèrent généralement comme victimes
« du glaive humiliant des ennemis; quelques-uns
« seulement furent faits prisonniers et mis aux chaî-
« nes. Le maudit *Serké* et quelques deys infidèles
« étant tombés entre les mains favorisées (du ciel)
« des vainqueurs, l'on apprit après des informa-
« tions prises sur les intentions de l'ennemi, après
« le siége du château Konotop, que l'armée mosco-
« vite, forte de 350,000 fantassins et cavaliers, avait
« reçu l'ordre de leur roi de se porter en masse au-
« près de leur général en chef, de se rendre maître
« des Cosaques du Dnieper, d'envoyer leur rapport
« au roi, et de ne pas changer de position jusqu'à
« ce qu'ils eussent reçu de nouveaux ordres; qu'il
« leur enverrait les renforts et provisions néces-
« saires, qu'il s'attendait à être témoin de leur bra-
« voure, qu'ils devaient marcher de deux côtés
« contre les musulmans et se mettre à tout prix en
« possession de Konotop. Lorsqu'on apprit ces nou-
« velles, on fit tous les efforts pour délivrer cette
« forteresse assiégée. Sans avoir égard aux troupes
« qui devaient arriver de quelques endroits, le
« noureddin et le hetman passèrent sous la protec-
« tion de Dieu avec une armée aussi nombreuse que
« victorieuse, et marchèrent sur le camp moscovite.
« Chemin faisant on fit tous les jours des prisonniers,
« les véritables nouvelles surpassèrent les espérances;
« et l'illustre khan, se trouvant après une marche de
« quarante et un jours auprès du camp des Mosco-

« vites, laissa en arrière tout son bagage et arriva leste « et léger au camp des infidèles, rempli de confusion. « Près le camp de cette horde, séduite par l'erreur, « se trouvaient dans deux endroits de grands marais; « outre qu'il était impossible de les passer autrement « que par le moyen de ponts, il y avait quatre camps « ennemis, chacun commandé par un général en « chef. Le premier était *Dourbinski* (*Troubetzkoy*), le « second *Poscharski*, le troisième *Iklidje Ilbaouski*, « (*Huljenicki*), et le quatrième *Ramdanoski*. Toute « leur infanterie, la cavalerie et l'artillerie avaient oc- « cupé les ponts, et leurs corps s'étaient réunis pour « rendre le passage impossible. De ce côté l'armée « tatare et les autres troupes, et l'armée du hetman « étaient arrivées aux ponts, et pendant que l'on se « canonna chaudement des deux côtés, on fit des pré- « paratifs pour passer, dans un endroit éloigné à trois « heures de ce pont, le marais vaste comme la mer, « et dont le fond n'était pas visible. La cavalerie et « l'artillerie passèrent avec mille difficultés; et sans « que les Moscovites infidèles en eussent aucun avis, « l'armée fut rangée et attaqua tout d'un coup les in- « fidèles avec le cri de guerre : Allah! allah! avec la « grâce de Dieu le conquérant absolu. C'est par la « prière (*zikr*) des cavaliers du paradis (les anges « et les saints) et par la grâce de Dieu et sa providence « que les infidèles furent battus et les champions de la « foi victorieux; ceux-là furent mis en fuite et ceux-ci « les poursuivirent. La cohue détestable des infidèles « arriva au marais devant eux à cette eau bourbeuse,

« où, comme des sangliers blessés, ils furent tous « enfoncés dans la boue, et ils restèrent le pied fixé « dans le limon atteints par la vengeance divine. « Lorsque les Tatares altérés de sang qui étaient à leur « poursuite s'en aperçurent, ils en firent justice par « les coups du glaive vengeur, et la plus grande par- « tie furent faits prisonniers. Le général Troubetz- « koy, qui était resté au camp, le trésorier qui lui « avait été adjoint de la part du roi aux mauvaises « actions; les pages, les princes et les autres intimes « ayant été témoins de ce combat, et n'étant pas sûrs « si l'armée en vue était la leur, envoyèrent quarante « mille infidèles au secours, dont pas un ne fut sauvé. « Les braves Tatares ensanglantèrent le champ de « bataille avec les flèches à quatre ailes, avec les « lances qui déchirent les seins, avec les massues de « fer qui fendent les crânes, de sorte qu'à force de « torrents de sang, tout le champ parut couvert de « saules pourprés. De cette manière une grande ba- « taille eut lieu, les cadavres furent amoncelés sur « la steppe en collines ressemblant à des montagnes. « Les Tatares, si experts en guerres, ne regardant « ni derrière ni devant eux, et ne donnant aucun « repos à leurs brides, pénétrèrent dans leur assaut, « avec ces démons dignes d'être lapidés, jusqu'au fond « du camp, où ils ne s'arrêtèrent pas non plus, mais « ils s'enfoncèrent dans le camp, pillèrent les tentes « et le trésor de ces mauvais garnements, et firent « mille dommages et ravages. Joyeux de s'être vengés « comme il faut de l'ennemi (au naturel dur et cher-

« chant toujours noise), l'armée musulmane se retira « vers le soir en repos ; mais ceux qui avaient été « épargnés par l'épée, qui ne se refuse à personne, « furent rassemblés dans un endroit, et considérant « que, s'ils se trouvaient encore là le matin, pas une « tête ne serait sauvée, ils abandonnèrent dans les « ténèbres de la nuit leurs effets les plus précieux, « leur artillerie et tout leur bagage, changeant leur « constance en fuite, et l'existence de la bataille en « absence de tout conflit. Se flattant d'avoir fait un « échange heureux, ils se réfugièrent dans un endroit « éloigné du camp voisin de la rivière et de difficile « accès. Lorsqu'au matin on vit le camp évacué, les « chefs de l'armée s'assemblèrent en conseil et délibé-« rèrent; en voici le résultat : Dieu soit loué qu'outre « la vengeance la plus complète, tant de princes et « de généraux sont tombés entre nos mains! si nous « cherchons des richesses, le roi aux mauvaises ac-« tions, qui est assez riche, affranchira ces prison-« niers; d'autres se sauveront par la fuite, et après « quelque temps ils viendront en force pour prendre « vengeance; il vaut mieux qu'ils tombent tous vic-« times du glaive, pour que notre vengeance soit com-« plète, et que nous nous fassions un nom jusqu'au « jour de la résurrection. On ne convoita point les « richesses des deux généraux *Troubetzkoy* et *Po-« scharski*, qui promirent des trésors pour leur dé-« livrance, et on ne leur accorda non plus ni repos « ni pardon; ils furent tous dévorés par l'épée. Ainsi « périt une armée de plus de cent mille hommes ;

« comme c'était l'élite de leurs troupes, on se dé-
« pêcha de les envoyer dans l'autre vie ; le troisième
« général, s'étant embourbé dans le marais, fut tué
« comme un cochon sauvage ; le quatrième ayant eu
« recours à la fuite, ne fut point pris. Ceux qui s'en-
« fuirent du camp et se réfugièrent auprès du fleuve
« difficile à passer, s'étaient d'un côté appuyés au
« fleuve et de l'autre barricadés par des chariots ;
« ils respirèrent ainsi deux jours. Le hetman des
« Cosaques marcha contre eux avec ses canons et
« avec ceux pris dans le camp des infidèles, et les
« mit en pièces des quatre côtés ; plus de la moi-
« tié des infidèles périrent par les ravages du canon ;
« ceux qui s'enfuirent furent poursuivis l'épée dans
« les reins, et outre ceux qui avaient péri dans la
« fuite jusqu'au fleuve *Isamardjik* et le château de
« *Toboli* sur la frontière moscovite, une grande quan-
« tité d'infidèles furent sauvés. Le feu de la guerre al-
« lumé le 11 de chewal fut éteint le vingt-unième
« jour. Bref, quoique l'armée musulmane fût comme
« un point au milieu des masses des pervers, et que
« l'armée des infidèles fût innombrable, néanmoins
« par l'effet du grand courage des hommes heureux,
« et sous les auspices du grand khakan, à peine la
« dixième partie de leur armée fut-elle sauvée.
« Louange à Dieu, et louange encore à Dieu ! une
« victoire aussi brillante, une aussi grande con-
« quête n'eut pas lieu depuis la création du monde ;
« les hommes les plus âgés et les plus instruits s'ac-
« cordent là-dessus. Outre cette grâce insigne, plus

« de soixante possesseurs de châteaux qui avaient « obéi aux Moscovites, et qui avaient renforcé le roi « malencontreux, séparèrent après cette grande ba« taille leurs intérêts des siens, tuèrent les officiers « moscovites, brûlèrent quelques palanques, pas« sèrent le Dnieper et se soumirent. Le khan ayant « donné ces détails, fut remercié de la part de sa « majesté pour ce service distingué; des lettres flat« teuses, accompagnées de présents, lui furent en« voyées. Quand l'envoyé allemand eut appris ces « nouvelles, il fut embarrassé et confus, changea de « ton en faisant des excuses; on ne l'arrêta plus un « moment, il fut congédié avec tous les honneurs, et « Souleïman-aga fut nommé de la part de sa majesté « le chahinchah ambassadeur à Vienne. »

ADDITION.

Au Mémoire sur la population de la Chine et ses variations, par M. Éd. Biot.

M. Stanislas Julien, ayant eu la complaisance de me communiquer l'exemplaire qu'il possède dans sa riche bibliothèque chinoise, d'une continuation de Ma-touan-lin, intitulée : *So-wen-hian-tong-kao*, j'ai trouvé dans cet ouvrage des détails sur l'état de la population de la Chine, depuis la fin des Song jus-

qu'au commencement du XVI[e] siècle, sous la dynastie Ming. Au moyen de ce nouveau secours, et du *Kun-chou-pi-kao* (*Examen de divers ouvrages*) que j'ai consulté à la Bibliothèque royale, je peux présenter ici quelques nouveaux faits.

Le seul recensement général de l'empire, cité sous les Mongols, est celui de Koublaï-kan ou Chitsou que j'ai rapporté dans mon mémoire. Mais, sous les Ming, de l'an 1380 à l'an 1513, on en trouve plusieurs qui j'ai réunis dans le tableau suivant, en y joignant un dernier recensement qui se rapporte, d'après le *Kun-chou-pi-kao*, à l'an 1580, sous l'empereur Wan-ly de la dynastie *Ming*.

ANNÉES chrétiennes.	NOMBRE des familles.	MOYENNES.	NOMBRE des individus.	MOYENNES.
1381	10.654.000	"	59.850.000	"
1402	10.623.000	10.572.600	56.280.000	57.940.000
1403	11.410.000		66.590.000	
1404	9.685.000		50.950.000	
1411	9.531.000	10.072.700	51.446.000	55.924.330
1412	10.992.000		65.377.000	
1413	9.685.000		50.950.000	
1462	9.385.000	9.246.500	56.370.000	58.434.500
1463	9.108.000		60.499.000	
1486	"	"	65.442.000	57.824.500
1487	"	"	50.207.000	
1504	"	"	60.105.000	53.453.500
1505	12.972.000	11.061.500	"	
1506	9.151.000		46.802.000	
1513	"	"	63.300.000	"
1580	10.621.436	"	60.692.000	"

Ces nombres ne sont pas présentés dans le texte comme des valeurs absolues : ils sont tous suivis de l'expression *yeóu ky, et un peu plus.*

D'après ce tableau, le nombre des familles oscille entre 9 et 12 millions, et celui des individus qui y sont compris, entre 46 et 66 millions, de sorte que les nombres moyens des familles et des individus confirment sensiblement ceux que j'ai extraits de l'Encyclopédie japonaise, et que j'ai donnés comme représentant l'état de la population contribuable sous les Ming. Mais si l'on examine en détail les nombres du tableau, on y aperçoit des discordances frappantes à une année d'intervalle; et Wang-ky, l'un des continuateurs de Ma-touan-lin, ne trouvant rien dans l'histoire qui motive ces changements brusques qui vont jusqu'à 3 millions pour les familles, et 15 millions pour les individus, en a conclu (K. 3, p. 5) que l'on ne pouvait avoir aucune confiance dans les recensements opérés sous les Ming : cependant il reconnaît que ces recensements sont tout à fait officiels.

D'après les règlements faits par le premier empereur de cette dynastie, l'empereur Hong-wou, il fut ordonné que les familles et les individus seraient enregistrés sur un grand livre, et que ce livre serait soumis à une révision générale tous les dix ans. On sépara les terres du gouvernement et celles du peuple qui devaient être imposées, et tous les dix ans on opérait sur les registres les transmutations devenues nécessaires par suite de ventes. Quant aux

terres ravagées par la guerre, elles étaient remises en culture, au moyen d'une exemption d'impôt pendant trois ans. La division cantonale était le *li* qui contenait 110 familles. Les 10 familles les plus imposées s'appelaient les *premières* du *li*. Les 100 autres étaient subdivisées en dix *kia*. Chaque *li* avait son registre particulier, en tête duquel se trouvait une carte du canton, et sa direction était confiée à un seul officier qui devait rendre ses comptes aux officiers supérieurs, dont les grades successifs étaient le *hien*, le *tcheou*, le *tou*.

Cet exposé semble indiquer que la taxe pesait principalement sur les propriétés, et de là on peut présumer qu'on faisait alors plus d'attention à l'enregistrement des terres qu'à celui des familles. La répartition de l'impôt étant confiée à un officier cantonal, il pouvait en résulter beaucoup d'omissions tacites. De plus, sous les Ming comme sous les dynasties précédentes, il y eut des exemptions fréquentes pour diverses provinces, ruinées par la guerre, les inondations ou de mauvaises récoltes, et alors la population de ces provinces n'était pas recensée. Ainsi les différences singulières qui existent entre les trois recensements consécutifs des années 1402, 1403, 1404, peuvent s'expliquer jusqu'à un certain point par la réduction d'un tiers dans les impôts accordés par Kian-wen en 1400. Cette réduction peut avoir donné lieu à des diminutions simultanées dans le recensement, lesquelles auront cessé dans le temps de la guerre qui le renversa, et, cette guerre

finie, une exemption nouvelle peut avoir eu lieu sous le nouvel empereur Yong-lo.

En considérant ces recensements, à des intervalles sensibles, tels qu'ils sont dans la colonne des moyennes, et de manière à faire disparaître les erreurs accidentelles, on trouve que la population reste dans un état à peu près stationnaire, même après une longue paix, telle que celle qui dura pendant les cinquante années qui séparent les recensements de 1413 et 1462; et ce résultat, contraire à ce que nous a montré la marche de la population sous les dynasties précédentes, ne peut être expliqué que par les omissions et exemptions non conservées par l'histoire. Dans la première partie du XVI[e] siècle, l'empire fut fortement troublé par les invasions des Tartares, et les brigandages intérieurs; de sorte qu'il est moins étonnant que le recensement de 1580 ne soit pas supérieur à ceux du commencement de la dynastie Ming.

EXTRAIT

Du Moniteur ottoman, du 21 zilcadi 1251 de l'hégire.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Ce numéro du Moniteur ottoman contient une lettre adressée par le grand seigneur au grand-visir, dans laquelle le sultan lui fait connaître sa résolution de substituer aux dénominations de *Kiahia bei* et de *Reïs ul kuttab*, celle de

Oumouri mulkié naziri, directeur des affaires de l'état, et de *Oumouri kharidjié naziri*, directeur des affaires extérieures. Nous donnons le texte de cette lettre et sa traduction, moins à cause de l'intérêt que peut présenter le changement des titres de fonctionnaire, que pour continuer à donner aux personnes qui s'occupent de la langue turque, des échantillons du style turc actuel, différent à plusieurs égards de celui des livres anciens, et présentant souvent des difficultés qui tiennent à la nature de la syntaxe turque.

بو دفعه قريحهٔ صبيحهٔ حضرت شاهانه‌دن رتبهٔ اولى اصحابى بولنان ذوات كرام حقلرنده مقام والاى وكالتپناهيه خطابا بياض اوزرينه شرف افزاى سنوح وصدور بيورلمش اولان خط همايون شوكت مقرون حضرت شهنشاهينك صورتيدر،

صورت خط همايون

بنم وزيرم چونكه رتبه اوليده بولنانلر دولت عليه مزك اك بيوك خدمت ومصلحتلرينه مأمور اولدقلرندن ذات مأموريتلرى اعتباريله لازم كلان نفوذ وحيثيتلر ايچون فيما بعد مشيرلك ووزارت رتبهٔ جليله‌لرى صره‌لرنده عد واعتبار اولنملرى خصوصى چنده طبق ارادهٔ شاهانه‌م اوزره اجرا اولنمش ايدى بوندن مقصود همايونمز يالكز اجراى رسوم وتشريفات محللرنده‌كى تقديم

وتاخیره منحصر اولمیوب بلکه کافةً احوال واعتباراتده
حکم وتاثیری جاری اولمق اوزره بونلر بعینه بالفعل
وزارت رتبه سنی جائز اولهرق فقط مراتب سیفیه عنوانی
اولان پاشا لفظی تفوهنه حاجت اولمامق وبرده اشبو
خدمات اربعه‌دن امور مالیه مأموریتلر ایچون دفترداراق
عنوانی یرنده ایسه‌ده کتخدالق تعبیری فی الاصل
خدمت مذکوره‌نک صورت اخر اولمسندن ورئیس
الکتابلق تعبیری دخی حین وضعنده یالکز دیوان همایونمز
اقلامنک رئیسی عدّ اولنمسندن اقتضا ایدوب حالبوکه
بحمده تعالی عصر شاهانه مده دولت علیه‌مزک کون
بکون ترقّی اعتباراتیله لحالة هذه ایکیسنک دخی خدمت
ومأموریتلری ایلرولیوب بالجمله امور ملکیه ومصالح
خارجیه وداخلیه یی جامع اولدیغنه بناء فیما بعد
اسکی تعبیرلردن صرف نظر ایله کتخدالق خدمتیچون
امور ملکیه ناظرلغی وریاست ایچون امور خارجیه نظارتی
عنوانی اطلاق اولنمق وبوندن بویله توجیه وابقالرنده
وزرا مثللو حروانیلر اکسا ورتبهٔ وزارت مثللو هربرینه
منشور همایونم اعطا وسایر بالجمله معاملات اعتبارلری
دخی اکاکوره اجرا قلنمق وقالدیکه جمله وزرا ووکلای
دولت علیه‌مزک اشبو اعتبارات وحیثیتلرینک اصل

تاثيراتى مامور بولندقلرى خدمات جليله ومصالح معتناى
سلطنت سنيه مزه عايد وبو قضيه‌ده ايسه جمله اصدقاى
بندكان دولت عليه‌مز متفق ومتحد اولمق ايجاب
ايلديكندن انشاء الله تعالى اكاكوره جمله‌كز طرفندن
هر بر خصوصه ال برلكيله وجان حقيله بايشلمق
خصوصلرى اخص مراد شاهانه‌مز اولمغله مشار اليهمك
اشبو ارتفاع عنوان ورتبهٔ مخصوصه‌لرايچون بر وقت
مختار انتصابيله حروانيلر اكسا وبر قطعه منشور
همايونم اصدار واعطا وكيفيت جانب تشريفاته قيد
وتقويم وقايعه دخى بويلجه درج واعلان اولنسون وبوده
ناظر مشار اليهمايه واردات قديمه‌لرندن بشقه مجددا
مستوفى معاشلر تخصيص قلنسون حق تعالى حضرتلرى
جمله طبقات مامورين وبندكاندن دين ودولت عليه‌مزه
وذات همايونمه صدق واستقامت اوزره خدمتى التزام
ايديانلرى دائما موفق ودرايفنده عزيز ومحترم ايليه

امين

« Voici la teneur de l'ordre auguste que sa ma-
« jesté l'empereur a adressé de son propre mouve-
« ment au grand-visir, siége de la lieutenance, au
« sujet des personnages éminents, occupant les
« charges de la première classe dans l'empire.

« A toi, mon visir : Les ministres de la première « classe prenant part à la gestion des affaires les plus « importantes de l'empire, il est juste qu'ils jouis« sent d'une considération en rapport avec leurs « fonctions. C'est pourquoi j'ai ordonné, il y a long« temps, qu'ils occupassent le même rang que les « conseillers de l'empire et les visirs. Cet ordre a été « suivi selon ma volonté. Mais nous ne nous som« mes pas borné à leur assigner une simple distinc« tion; et marcher de pair avec les visirs, si l'on n'y « joint les prérogatives actuelles de ces hauts fonc« tionnaires, leur titre et leur pouvoir, serait une « vaine formalité. En outre le titre de pacha pure« ment militaire ne saurait leur convenir. Consé« quemment deux d'entre eux, qui ont la direction du « trésor, garderont l'ancien nom de *defterdar*, s'ap« pelant l'un *Zarbkhanè defterdar*, archiviste de l'hôtel « de la monnaie, l'autre *Mansourè defterdarsi*, archi« viste de l'armée. Quant aux deux autres, comme « leur nom ne correspond nullement avec les fonc« tions qu'ils remplissent, il est aboli en vertu du « présent ordre. L'appellation de *Kiahia beï* sera rem« placée par celle de *Oumouri mulkiè naziri*, direc« teur ou intendant des affaires de l'Empire ou mi« nistre de l'intérieur; et celle de *Reïs ul kuttab* par « celle de *Oumouri kharidjiè naziri*, directeur ou in« tendant des affaires extérieures. Les anciens noms « de ces ministres étaient propres pour les fonctions « qu'ils remplissaient lors de leur institution; mais « aujourd'hui, que la forme de l'état prend, avec la

« faveur divine, des améliorations continuelles, leurs « fonctions ne sont plus restreintes dans des limites « aussi étroites. Dorénavant tous les quatre ministres « auront le rang et les autres prérogatives des *mu-* « *chirs*, conseillers de l'empire. Les cérémonies qui auront lieu lors de leur confirmation à leur charge seront les mêmes que celles qui se pratiquent à l'égard des *muchirs*. Ils recevront le manteau d'honneur (*khir-* « *vani*) et le diplome impérial, toutes les autres céré- « monies étant du reste conformes à celles des *mu-* « *chirs*. Au surplus, comme le pouvoir des grands « fonctionnaires dépend de l'accord parfait entre tous « les principaux membres du gouvernement, le con- « cours de vous tous est requis pour leur attirer « toute la considération dont sont entourés les visirs « et les muchirs.

« Et toi, mon visir, après avoir invité ces quatre « fonctionnaires en temps opportun, tu remettras à « chacun d'eux un manteau d'honneur et un diplome « impérial. Par tes soins cet ordre sera enregistré « dans les archives du grand-maître des cérémonies, « et inséré dans le prochain numéro de la feuille « *Takvimi veqa'i;* enfin tu élèveras leurs appointe- « ments assez haut pour qu'ils puissent tenir avec « éclat leur nouveau rang. Puisse Dieu le tout-puis- « sant être favorable à tous ceux qui servent la reli- « gion et mon empire avec droiture et fidélité! »

ANALECTES.

RÉPONSE A UN IGNORANT.

اورده اند که سهل شاعر روزی نشسته بود وکتابی میخواند جاهلی در امد وسلام کرد وکفت خواجه تنها نشسته کفت تنها اکنون شدم که تو امدی از انك بسبب تو از مطالعهٔ کتب باز ماندم ،

Traduction.

Comme le poëte Sahal lisait tranquillement dans un livre, survint un insensé qui le salua et lui dit : Maître, tu es seul! Maintenant que tu es arrivé, reprit le poëte, je suis seul; car à cause de toi je suis détourné de ma lecture.

LE TYRAN PUNI.

اورده اند که ملکی بود ظالم وخواست تا قصری بنا کند پس مهندسانرا بخواند تا شکل انرا بر کشند وخانه زالی بود در جوار ان وانرا در می بایست تا ان مربع شود پس پیر زن را کفت این خانه را بفروش کفت نفروشم که فرزندان خرد دارم واین خانه مسکن وعورت

نتوانست، روزی پیر زن غایب بود چون باز امد
خانهٔ خودرا دید فرو آورده پیر زن از ان بغایت برنجید
و باب دیده رو به اسمان کرد و گفت الهی ان کنت
غایبا فکنت حاضرا بار خدای اگر من غایب بودم
تو حاضر بودی چون که این مناجات تمام بکرد امیر بر
سر ان عمارت نشسته بود زلزله در امد وان بنارا بر سر
او انداخت و هلاک شد تا عاقلانرا معلوم شود که ظلم
پایدار نبود بیت

انچ یک پیرزن کند بسحر
نکند صد هزار تیر و تبر

Traduction.

Un roi injuste, voulant bâtir un palais, fit venir des architectes pour en dessiner le plan. Tout près de là était la maison d'une vieille femme; elle gênait, car le palais devait être carré. Vends-moi ta maison, dit-il à la vieille femme. Non pas, répondit la vieille: j'ai des petits enfants, et cette maison est leur demeure et leur asile contre la nudité. Un jour la vieille femme s'absenta; à son retour elle vit que sa maison était abattue. Elle entra dans une grande colère, puis, levant au ciel des yeux mouillés de larmes, elle s'écria: O Dieu! si j'ai été absente, toi, tu as toujours été présent! Dans le moment que la vieille femme achevait cette prière, le roi était assis au haut du palais.

Tout à coup survint un tremblement de terre ; le palais s'écroula et le roi fut enseveli sous ses ruines, afin que ceux qui ont de l'intelligence apprissent par là que l'injustice n'a point de fondement solide.

Ce qu'une vieille femme, au matin, obtient par sa prière, cent mille traits et cent mille haches ne l'obtiendraient pas.

LE VIEILLARD BIENFAISANT.

روزی نوشروان بشکار رفته بود وطوفی می کرد پیری را
دید که درخت جوزی کشت گفت ای پیر چه می
کنی گفت خدایگان دیر زیاد درخت جوزی می کارم
نوشروان گفت تو درحدی پیری چه طمع داری که
بر این بخوری گفت کشتند وخوردیم کاریم وخورند ؛

Traduction.

Nouschirewan, étant allé un jour à la chasse, vit dans ses courses un vieillard qui plantait un noyer. Vieillard, lui dit-il, que fais-tu? Grand prince, répondit le vieillard, puisses-tu vivre longtemps! je plante un noyer. Mais à ton âge, reprit Nouschirewan, comment peux-tu désirer manger du fruit de cet arbre? Le vieillard répondit : Nos pères ont planté, et nous recueillons; nous plantons, et nos neveux recueilleront.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 10 juin 1836.

On lit une lettre de M. Richy par laquelle il annonce l'envoi qu'il a fait à la Société d'un exemplaire des trois premiers volumes du *Trésor de la langue sanscrite*, composé et publié par le Râdja Râdhâ-kantdêb. Cet exemplaire est offert à la Société par le Râdja, auquel seront adressés les remercîments du conseil.

On lit une lettre de M. Tolstoy, par laquelle il fait hommage à la Société de l'ouvrage qu'il vient de publier sous le titre de *Essai historique et biographique sur le maréchal prince de Varsovie, comte Paskévitch d'Érivan*. Les remercîments de la Société seront adressés à M. Tolstoy.

On dépose sur le bureau les deux ouvrages suivants, offerts à la société par M. de Macedo, secrétaire de l'Académie des sciences de Lisbonne : *Memoria estatistica sobre os dominios portuguezes na Africa oriental, por S. X. Botelho*, etc., et *Vida de D. João de Castro, por Fr. de S. Luiz*, 1 vol. pet. in-4°. Les remercîments de la Société seront adressés à M. de Macedo.

Il est procédé au renouvellement de la commission du Journal, conformément au règlement : MM. Reinaud, Burnouf, Grangeret de Lagrange, Mohl, Landresse sont nommés membres de la commission du Journal.

On procède également au renouvellement de la commission chargée de la surveillance des impressions de la Société; les membres de cette commission sont MM. Labouderie, Burnouf père et Reinaud.

M. Brosset communique au Conseil un document inédit, écrit en géorgien d'Akhalzikhie.

M. Landresse communique au Conseil un fragment de l'introduction qu'il a placée en tête du *Foe-koue-ki,* ouvrage posthume de M. Abel-Rémusat.

Séance du 8 juillet 1836.

On lit une lettre de M. Jacquet, par laquelle il propose de voter des remercîments aux personnes qui se sont occupées de la rédaction des lettres et diplomes adressés au Mahârâdja Randjit-Singh. Cette proposition est adoptée par le Conseil qui arrête en outre qu'il sera offert en don un exemplaire de chacun des ouvrages de la Société à M. le comte de Bastard et à M. Kasimirski.

M. Mohl propose au Conseil d'admettre comme membre honoraire Manackjee Kursetjee. Cette proposition est renvoyée à une commission formée de MM. Mohl et E. Burnouf.

Un membre propose de réimprimer le numéro du Journal asiatique de décembre 1828, à l'effet de compléter un certain nombre de collections auxquelles manque ce numéro. Cette proposition est adoptée.

M. Stahl lit un rapport sur l'ouvrage que vient de publier M. Reinaud sous le titre de *Invasions des Sarrazins en France.*

Le même membre lit un rapport sur le Glagolita, publié récemment par M. Kopitar de Vienne. Ces deux rapports sont renvoyés à la commission du Journal.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Séance du 10 juin 1836.

Par l'auteur. *Principes de l'idiome arabe en usage à Alger;* par J. H. Delaporte fils. 1 vol. in-8°. Alger, 1836.

Par l'auteur. *Glagolita clozianus, id est : Codicis glagolitici inter suos facile antiquissimi, olim dum integer erat Veglæ in Thesauro frangipaniano, etc.; illustrissimo comiti Paridi Cloz. Tridentino dedicavit Bartholomæus Kopitar, etc.* In-4°.

Par l'auteur. *Das Unterscheidende der römischen Lautgesetze, Abhandlung des Oberlehrer* Dr. Benari. Berlin. In-4°.

Par l'auteur. *On the Law and Legal practice of Nepal, as regards familiar intercourse between a Hindou and an Outcast.* By Brian Houghton Hodgson. In-8°.

Par l'auteur. *Geschichte der osmanischen Dichtkunst bis auf unsere Zeit.* Von Hammer-Purgstall. Erster Band. Pesth, 1836. In-8°.

Par l'auteur. *De glossis Habichtianis, in quatuor priores tomos MI noctium dissertatio critica;* scripsit Henricus Orthobius Fleischer. Lipsiæ, 1836. In-8°.

Par l'auteur. *Essai biographique et historique sur le feld-maréchal prince de Varsovie, comte Paskewitch d'Érivan; orné de son portrait et d'une carte;* par J. Tolstoy. Paris, librairie militaire d'Anselin. In-8°.

Par M. de Macedo. *Memoria estatistica sobre os dominios portuguezes na Africa oriental, por Sebastião Xavier Botelho*, par Dorbino. Lisboa, 1835. In-8°.

Par le même. *Vida de D. João de Castro, quarto viso-rey da India;* escripta por Jacinto, freire de Andrade. Impressa conforme á primeira edição de 1651. Juntão-se algumas breves notas auctorizadas com documentos originales e ineditos, por D. Fr. Francisco de S. Luiz. Lisboa, 1835. In-4°.

Par M. Brosset. *Fragments d'auteurs orientaux, relatifs à la prise de Constantinople.* In-8°.

Par les éditeurs. Numéro d'avril du *Bulletin de la Société de Géographie.*

Numéros de novembre, décembre et janvier du *Journal de l'Institut historique.*

Séance du 8 juillet 1836.

Par l'auteur. *Mémoire sur deux inscriptions cunéiformes, trouvées près d'Hamadan et qui font maintenant partie des papiers du Dr. Schulz*; par M. Eugène Burnouf. 1836. In-4°.

Par l'auteur. *Saint-Lazare, ou Histoire de la Société religieuse arménienne de Michitar*; par Eugène Boré. Venise, imprimerie de St.-Lazare. 1835; in-4°.

Par l'auteur. *Amrilkaisi carmen (quartum) e codd. mss. primus edit., interpretatione latina instruxit, commentarios adjecit* Dr. Fr. Aug. Arnold. Halæ, 1836.

Par l'auteur. *Lexicon linguæ copticæ, studio Amedei Peyron.* (Articolo inscritto nel tomo VIII° della Biblioteca italiana.) In-8°.

Par la Société de Calcutta. *Futawa alumgiri; a Collection of opinions and precepts of Muhammedan law.* Compiled by Sheik Nizaum, and other learned men, by command of the Emperor Aurangzeb Alumgir. vol. V, VI. Calcutta, 1835. In-4°.

Par l'auteur. *The Raja Tarangini*, a history of Cashmir. Calcutta, 1835, in-4°.

Par l'auteur. *A catalogue of books, comprising the most interesting works, and modern publication;* for sale at Saint Andrew's Library; by W. Thacker and comp. Calcutta, 1834. In-8°.

Par l'auteur. *Works, having relation to India, its history, languages, literature, arts, etc.* In-8°.

Par les éditeurs. *Journal of the Asiatic Society of Bengal.* Avril, mai, juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre 1835.—Janvier 1836.

Le système du monde, traduit de l'anglais en bengali; par Raja Kali-Krishna Behadur.—Deux feuilles lithographiées, avec une petite carte.

The Journal of the Royal Asiatic Society of Great-Britain and Ireland.

LETTRE A M. LE RÉDACTEUR DU NOUVEAU JOURNAL ASIATIQUE.

Monsieur,

Une erreur qu'on ne doit peut-être attribuer qu'à la composition typographique, mais qui ne peut dans aucun cas rester sans rectification, s'est glissée dans un des Mémoires insérés dans le numéro d'avril du *Journal asiatique*; il suffit, pour corriger cette erreur, de l'indiquer : elle se trouve dans la traduction des mots *solido marmore* de l'inscription d'un monument triomphal à Tripoli. Quant aux deux inscriptions grecques rapportées dans ce Mémoire, elles ont été malheureusement copiées d'une manière si incomplète et si inexacte qu'elles se refusent à toute interprétation et qu'on doit désespérer d'en restituer la leçon originale; la prétendue traduction du Zantiote n'est donc qu'une déception. La seule observation qu'on puisse faire sur ces copies, c'est que la première ne représente vraisemblablement qu'un fragment, et que la pierre sur laquelle sont gravées ces quelques lettres a été détachée d'un ancien monument pour être employée dans une construction relativement moderne.

Veuillez agréer, Monsieur, etc.

Eugène Jacquet.

On apprend d'une lettre de M. Brian Hodgson, reçue il y peu de temps, que cet honorable résident à la cour de Kathmandou (Nepal) est enfin parvenu à se procurer du Tibet un exemplaire complet du célèbre recueil intitulé : *Stangyour (Dandjour)*, dont on n'avait possédé jusqu'à présent à Calcutta que quelques extraits incomplets, mais dont l'index rédigé avec soin par M. Csoma de Körös avait été analysé dans le *Journal of the Asiatic Society of Bengal*. M. Hodgson se propose de présenter ce recueil et une édition également complète du *Bkha-gyour* (*Gandjour*) à l'honorable cour des direc-

teurs de la Compagnie. Cette admirable collection qui serait encore unique en Europe, si M. le baron Schilling de Canstadt n'avait pas rapporté les mêmes livres de son voyage en Mongolie, se compose de 327 grands et magnifiques volumes de la plus belle exécution typographique. M. Hodgson est sur le point d'obtenir des monastères de *Lhassa* et de *Digarchi* des copies de ceux des originaux sanscrits des traités, compris dans ces deux grands recueils, qui ne se trouvent plus dans la vallée de Nepal. On doit se féliciter, dans l'intérêt de la science, qu'un homme d'un esprit aussi éclairé et aussi libéral que M. Hodgson ait été appelé à occuper une position de laquelle il domine, pour ainsi dire, à la fois l'Inde et le Tibet, et touche aux frontières de toutes les contrées de l'Asie continentale qui ont conservé les monuments de la littérature bouddhique.

E. J.

M. Georges Turkour, membre honoraire de la Société asiatique de Calcutta, vient de commencer la publication d'une traduction complète du célèbre ouvrage historique, intitulé *Mâhâvamsa,* accompagnée d'une édition critique du texte pali et de notes extraites d'autres ouvrages historiques, rédigés dans la même langue, et en particulier d'un commentaire pali sur le *Mâhâvamsa*. Les textes seront imprimés en caractères romains. L'ouvrage entier formera, les notes y comprises, environ 1200 pages in-4°. Pendant que s'imprime le premier volume de cette édition, l'auteur publie dans le format in-8° les premiers chapitres de l'ouvrage, pour présenter aux sociétés littéraires de l'Inde un spécimen de son travail et recueillir les observations qui lui seraient adressées par les membres de ces sociétés. La Société asiatique de Calcutta a souscrit à cet ouvrage pour douze exemplaires. M. Georges Turkour est l'auteur de l'*Epitome of the History of Ceylon,* publié dans le *Ceylon almanac* de 1833, et qui lui a mérité la distinction flatteuse dont l'a honoré la Société de Calcutta.

E. J.

BIBLIOGRAPHIE.

The exposition of the Vedânta Philosophy by H. T. Colebrooke, vindicated by sir Graves Haughton; London, 1835, 8°; 28 p.

Le colonel Vans Kennedy ayant attaqué, dans un mémoire lu à la Société asiatique de Londres, l'exposition de la philosophie Vedanta, par M. Colebrooke, sir Graves Haughton se leva pour défendre les opinions de M. Colebrooke. Les remarques de sir Graves furent imprimées avec le mémoire de M. Kennedy, et donnèrent lieu à une réponse assez violente de la part du dernier. Sir Graves réfuta de nouveau les assertions de l'antagoniste de M. Colebrooke dans une lettre insérée dans l'Asiatic Journal (nov. 1835), et la brochure que nous annonçons est la réimpression de cette lettre avec quelques additions, et un appendice qui traite des opinions des Hindous et des Européens sur l'idée de cause et d'effet. Ce petit travail est remarquable par la lucidité avec laquelle il expose le système de Vedanta, et par la profondeur métaphysique avec laquelle il traite de l'idée de la causalité, et fait regretter qu'un auteur aussi distingué par son savoir que par son esprit philosophique, n'ait pas publié en entier ses recherches sur la métaphisyque des Indiens dont il vient de donner un fragment.

Remarks on the British relations with China, by sir G. Staunton. Second edition; 8°, London, 1836, 70 p.

Les étranges doctrines des Anglais à Canton sur la nécessité de faire la guerre aux Chinois pour les engager à faciliter leurs rapports avec les étrangers, et surtout un pamphlet

publié dans ce sens par le capitaine Lindsay, ont provoqué de la part de sir G. Staunton une réfutation bien digne de fixer l'attention des personnes qui s'intéressent à l'état actuel de l'Orient. L'auteur y expose avec une grande impartialité les événements qui ont marqué la courte et malheureuse négociation de lord Napier à Canton, et rend pleine justice à la conduite du gouvernement chinois dans cette affaire, qui a soulevé de la part des marchands anglais de Canton des réclamations ou plutôt des déclamations si violentes contre les Chinois. Sir George s'élève aussi contre le style barbare que les Anglais de Canton ont adopté dans leurs traductions des édits publiés par les autorités chinoises, et qui n'est destiné qu'à tourner en ridicule tout ce qui sort du gouvernement chinois.

Ce petit écrit a eu le plus grand succès en Angleterre et a puissamment contribué à calmer l'opinion publique sur les affaires de Canton, et à maintenir le gouvernement anglais dans une ligne de conduite modérée et pacifique.

Narrative of a Residence in Koordistan and on the site of ancient Niniveh, by the late Claudius James Rich; 2 vol. 8°, London, 1835. (prix 30 sh.)

Cet ouvrage est tiré des papiers et journaux de M. Rich, ancien résident anglais à Bagdad, et connu par ses deux mémoires sur Babylone. Le premier volume contient un voyage dans le Kurdistan méridional, et le second la description des ruines de Ninive et des journaux de voyage sur le Tigre et à Persépolis. On y retrouve l'esprit d'exactitude et la sagacité qui ont distingué les travaux antérieurs de l'auteur. Il serait à désirer que l'ouvrage trouvât un traducteur consciencieux, qui le reproduisît en entier, avec tous les appendices et avec les cartes et gravures qui l'accompagnent. La veuve de l'auteur mérite les plus grands éloges pour la manière dont elle s'est acquittée des devoirs d'éditeur de ses papiers, qu'elle a fait imprimer sans aucun changement et avec un respect re-

ligieux pour l'auteur, que les éditeurs d'ouvrages posthumes ne montrent que trop rarement.

Chrestomathie, ou Recueil de morceaux choisis de la Bible, avec des notes grammaticales et étymologiques, par l'abbé Auguste Delatouche; in-8°. — Paris, vᵉ Dondey-Dupré. La traduction est en regard du texte.

Études hébraïques, dictionnaire idio-étymologique hébreu, et dictionnaire greco-hébreu, par M. Auguste Delatouche. — Paris, vᵉ Dondey-Dupré, 1836. In-8°.

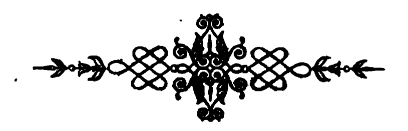
Parallèle des langues de l'Europe et de l'Inde, étude des principales langues romanes, germaniques, slavonnes et celtiques, comparées entre elles et à la langue sanscrite; avec un essai de transcription générale, par M. F. G. Eichhoff, membre de la Société asiatique. — Paris, 1835; in-4°. Imprimerie royale.

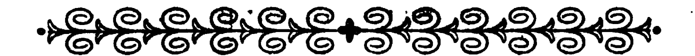
Coup-d'œil impartial sur l'État présent de l'Égypte, comparé à sa situation antérieure, par M. Jomard, membre de l'institut, directeur de l'école égyptienne à Paris. — Paris, 1836; in-8°.

Chronique d'Abou-Djafar Mohammed Tabari, fils de Djafar, fils de Yézid, traduite sur la version persane d'Abou-Ali Mohammed Belami, fils de Mohammed, fils d'Abd-Allah, d'après les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, par Louis Dubeux. — Paris, 1830; in-4°, 280 pages. Imprimerie royale. (Première livraison.)

M. de Lipposoff, membre de la Société biblique anglaise et étrangère (*British and foreign Bible Society*), a maintenant terminé sa traduction du Nouveau-Testament en langue mantchoue. M. de Lipposoff, qui réside aujourd'hui à Saint-Pétersbourg, a passé la plus grande partie de sa vie à Péking et dans plusieurs autres capitales de l'Asie. Le travail auquel il vient de mettre la dernière main sera imprimé sur papier chinois et avec tout le luxe possible; M. G. Borrow a été chargé d'en surveiller l'impression.

(*Gazette d'état de Prusse.*)





JOURNAL ASIATIQUE.

AOUT 1836.

MÉMOIRES HISTORIQUES

Sur la dynastie des Khalifes Fatimites, par M. Quatremère, membre de l'Institut.

Les khalifes fatimites jouèrent durant près de trois siècles, sur la scène de l'Orient, un rôle d'une haute importance, enlevèrent aux Abbassides la possession de l'Afrique, de l'Égypte, de la Syrie, et virent leur souveraineté momentanément reconnue dans l'Arabie, la Mésopotamie, et jusque dans les murs de Bagdad. Leur histoire, remplie de faits aussi importants que variés, ne saurait manquer, si elle était traitée avec tout le soin qu'elle comporte, d'offrir à la curiosité du lecteur un tableau non moins intéressant qu'instructif. Mais, par malheur, dans l'état actuel de nos connaissances et de nos ressources littéraires, nous sommes loin de pouvoir présenter aux regards des hommes éclairés la suite

entière des faits qui signalèrent cette période mémorable. Au lieu d'une histoire complète des Fatimites, nous ne trouvons, chez les écrivains orientaux qui sont sous nos yeux, que des chroniques sèches et décharnées, des abrégés informes, où les événements sont à peine indiqués, et dans lesquels on semble avoir pris à tâche de supprimer tous les détails qui pouvaient donner aux récits une forme tant soit peu dramatique, et présenter, au lieu d'un squelette, un corps plein de vie et d'embonpoint. Si l'on veut même consulter les historiens originaux, on remarquera avec surprise que les règnes des second et troisième khalifes fatimites, ces règnes qui remplissent un espace de vingt années, qui furent marqués par des guerres sanglantes et des événements de tout genre, n'occupent dans les chroniques arabes que deux ou trois pages. D'ailleurs, les écrivains dont nous pouvons consulter les récits ont, pour la plupart, vécu à une grande distance des faits qu'ils ont entrepris de raconter : par conséquent, ils n'ont pu faire autre chose que de compiler, avec plus ou moins d'adresse et d'impartialité, les relations de leurs devanciers; et cependant l'histoire des Fatimites avait attiré l'attention d'un grand nombre d'écrivains qui l'avaient traitée, soit *ex professo*, soit par occasion, de la manière la plus circonstanciée. On sent très-bien que les passions rivales avaient dû s'emparer de ce sujet fécond en événements, et qui offrait une ample matière aux discussions critiques les plus animées. C'était

surtout ce qui concernait l'origine de cette dynastie qui, sous la plume des annalistes rivaux, avait produit de longues et interminables controverses. Je ne rappellerai point ici les noms des écrivains qui se trouvent cités dans la suite de ce récit. Abou-Schamah, dans la grande histoire de Noradin et de Saladin [1], indique le kadi Abou-Bekr Mohammed ben-Taïib, qui, dans un ouvrage intitulé : كشف اسرار الباطنية, c'est-à-dire, *Révélation des secrets des Batiniens*, avait réfuté avec une grande force les prétentions des Fatimites au titre de descendants d'Ali. Il ajoute [2] que le kadi Abd-aldjebbar-Basri avait, dans un traité portant pour titre : كتاب تثبيت النبوة, le *Livre de l'authenticité de la prophétie*, discuté avec le plus grand soin tout ce qui avait rapport à l'origine des Fatimites. Le schérif Haschemi, qui vivait sous le règne du khalife Aziz [3], avait traité dans les plus grands détails ce point important et obscur de l'histoire orientale. Abou-Schamah lui-même [4] s'était attaché à recueillir tous les faits qui ont rapport aux Fatimites, et en avait formé un ouvrage particulier, qui portait pour titre : كشف ما كانوا عليه بنو عبيد من الكفر والكذب والمكر والكيد, c'est-à-dire, « Traité où l'on dévoile l'infidélité, le mensonge, les ruses, la fourberie des enfants « d'Obaïd. » Probablement, ces ouvrages, et bien

[1] Man. ar. 707 A, fol. 106 r.
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid.* fol. 107 r.
[4] *Ibid.*

d'autres, n'avaient pas pour principal mérite celui d'une exacte et scrupuleuse impartialité. Mais ils n'en seraient pas moins précieux par le nombre des faits curieux dont ils offriraient la suite; et leurs récits même pourraient plus d'une fois servir à rectifier les assertions et à dévoiler les préventions de l'écrivain. Makrizi, comme on sait, avait composé une histoire particulière des Fatimites, et, dans son grand ouvrage qui porte le titre de *Kitab-almoukaffa* كتاب المقفى, et qui est disposé par ordre alphabétique, il avait exposé dans les plus grands détails la vie de chaque khalife de la dynastie des Fatimites. Mohammed ben-Moïassar, Bibars-Mansouri, Ebn-Ferat, Nowaïri, Ebn-Athir, Ebn-Djouzi, Ebn-Khaldoun, Mesihi, et quantité d'autres écrivains, ont, soit dans des ouvrages spéciaux, soit dans le cours de leurs volumineuses annales, exposé, avec plus ou moins de soin, ce qui concerne les Fatimites. Mais de ces compositions estimables quelques-unes ne sont point sous nos yeux, ou nous n'en possédons que des fragments plus ou moins étendus. Je me suis attaché, avec tout le soin dont je suis capable, à recueillir et à coordonner tous les faits qui ont trait à cette histoire; mais, à mon grand regret, j'ai été plus d'une fois contraint d'offrir à mes lecteurs, au lieu d'une narration complète, le récit imparfait d'événements nombreux et importants, qui étaient de nature à piquer au plus haut point la curiosité de l'homme instruit. Il reste même dans ces mémoires plusieurs lacunes importantes qu'il m'a été

impossible de remplir. C'est ce motif surtout qui m'a décidé à présenter ici au moins une partie de mon ouvrage aux regards des hommes éclairés qui attachent quelque prix à l'histoire de l'Orient. J'ai pensé que les personnes qui ont à leur disposition des matériaux dont je n'ai pu faire usage voudraient bien, en relevant les erreurs, les omissions dont je n'ai pu me défendre, me communiquer les ouvrages qu'elles possèdent, m'indiquer les faits qui ont échappé à mes investigations, et me mettre à même d'offrir, dans une nouvelle édition, une histoire plus digne de l'attention des savants, plus riche en faits, et par suite plus instructive.

En commençant ce travail, il se présente avant tout une question importante, et dont la solution serait du plus haut intérêt. Les khalifes fatimites prétendaient, comme leur nom l'indique, faire remonter leur origine à Fatimah, fille de Mahomet et épouse d'Ali. Leurs assertions à cet égard étaient-elles fondées sur la vérité, et les Fatimites appartenaient-ils réellement à la famille d'Ali, ou n'étaient-ils que des imposteurs adroits et heureux? Telle est la première question que doit s'adresser à lui-même l'écrivain qui entreprend d'éclaircir cette période de l'histoire. Mais, par malheur, l'éloignement des temps, les préjugés, les passions des hommes, les témoignages contradictoires des chroniqueurs, dont les uns ont écrit sous l'influence des khalifes abbassides, d'autres sous celle des ennemis de cette dynastie, ont répandu autour de cette question des

ténèbres épaisses que le flambeau de la critique ne saurait dissiper que d'une manière imparfaite. Aussi, quoique mon opinion personnelle soit peu favorable aux prétentions des Fatimites, je devrais peut-être me contenter de rapporter les faits dans toute leur simplicité, en laissant au lecteur une liberté entière de porter sur ce grand procès le jugement qui lui paraîtra conforme à la justice et à la vérité.

Toutefois, je ne puis me défendre de consigner ici quelques réflexions, fruit d'un examen impartial, et qui, si elles ne sont pas de nature à résoudre complétement une question aussi obscure, prouveront du moins que j'ai pesé scrupuleusement les raisons alléguées par les deux partis, et que j'ai fait ce qui dépendait de moi pour offrir un résultat qui approchât de la vérité.

Un écrivain dont le témoignage sur l'histoire de l'Égypte est certainement d'un grand poids, Abou-'lmahâsen, prononce affirmativement que les Fatimites n'appartenaient nullement à la famille d'Ali. Mais il faut observer que ce judicieux chroniqueur a composé son ouvrage après le milieu du IXe siècle de l'hégire ; à une grande distance de l'époque qui vit régner ces princes ; il n'a donc pu faire autre chose que de suivre les opinions des écrivains qui l'avaient précédé : par conséquent, son autorité, bien respectable sans doute, n'est pourtant pas telle que l'on doive l'adopter aveuglément et sans discussion.

Si des historiens nombreux ont attaqué ou défendu

la généalogie des Fatimites, on se douterait bien, quand le fait ne serait pas formellement attesté par un écrivain judicieux, qu'ils n'ont fait autre chose que se copier les uns les autres, sans examen et sans critique. Et, sur l'histoire comme sur d'autres matières, il vaut mieux peser les voix que les compter.

D'un autre côté, on se demande pourquoi les khalifes abbassides ont mis tant de soin à décréditer la généalogie des khalifes d'Égypte. On répondra sans doute que les enfants d'Abbas, ne pouvant repousser ces redoutables rivaux, qui les bravaient jusque dans leur capitale, avaient cherché au moins à leur faire perdre, aux yeux du peuple musulman, cet avantage inappréciable que leur donnait la qualité de descendants du prophète. Mais il se présente ici une observation. Depuis l'avénement des Abbassides au rang de khalifes, les descendants d'Ali, qui voyaient avec chagrin le sceptre envahi par une famille étrangère, avaient pris les armes, à plusieurs reprises, pour revendiquer des droits bien légitimes, et leurs succès, plus ou moins rapides, avaient plus d'une fois porté l'alarme dans la cour de Bagdad. Les Abbassides avaient poursuivi ces compétiteurs dangereux avec une fureur implacable, et avaient étouffé ces révoltes dans des flots du sang le plus pur; mais du moins, en les égorgeant, ils ne leur avaient point contesté leur descendance en ligne directe de Mahomet, et n'avaient pas songé à les présenter aux musulmans comme des imposteurs. Pourquoi était-ce à l'égard des Fatimites seulement

qu'ils mettaient en œuvre ce moyen de diffamation? On répondra que, n'ayant pu les vaincre, ils voulaient au moins les décréditer dans l'esprit public. Mais, je le demande, lorsque les Fatimites étaient maîtres de l'Égypte, de l'Afrique, et que leur puissance était bien affermie, le prestige du nom de Mahomet, qui les avait si utilement servis lors de leurs premières tentatives, leur était-il également indispensable? Et, quand on aurait pu démontrer que ces princes étaient entièrement étrangers à la famille d'Ali, les aurait-on contraints à descendre d'un trône conquis et cimenté par de nombreuses victoires? La dynastie d'Omaïah, et tant d'autres qui régnèrent sur les diverses contrées de l'orient, n'eurent pas besoin de rattacher leur origine au sang du prophète pour obtenir et conserver une domination étendue et solide.

Un historien aussi savant que judicieux qui s'est constitué le défenseur des prétentions des Fatimites, Ebn-Khaldoun, allègue pour motif des efforts des Abbassides, que ces princes, et leurs généraux, ne pouvant lutter avec succès contre ces rivaux redoutables, auraient voulu repousser la honte qui s'attachait au mauvais succès de leurs entreprises guerrières. Mais ce raisonnement, si je ne me trompe, est loin d'être concluant, et prouverait plutôt le contraire de ce qu'affirme l'historien. En effet, si les Fatimites n'étaient que des imposteurs effrontés, sans aucun titre réel, certes, la puissance qui n'avait pas su réprimer de pareils adversaires était absolu-

ment sans excuse, et rien ne devait affaiblir la honte qu'une pareille faiblesse avait imprimée sur les princes ou les généraux qui avaient lâchement cédé le terrain à de tels compétiteurs; au lieu que la défaite était moins ignominieuse si l'on avait eu à lutter contre des adversaires qui, s'étayant d'un titre aussi respectable que celui d'enfants du prophète, avaient su profiter de l'entraînement qu'un pareil nom devait produire parmi la multitude.

Ebn-Khaldoun se demande comment, si Obeïd-allah n'était qu'un imposteur, lui et ses successeurs avaient pu, dans un laps de temps peu considérable, réunir sous leur domination tant de provinces. Mais il ne faut que parcourir l'histoire de l'Orient pour se convaincre que, bien souvent, des aventuriers habiles et audacieux ont effectué avec une rapidité presque prodigieuse des conquêtes aussi étonnantes. La déposition des Alides, pour ou contre les prétentions des Fatimites, ne saurait, ce me semble, être regardée comme absolument concluante. L'orgueil, la crainte, la jalousie, et d'autres sentiments, pouvaient avoir influé sur les opinions de ces hommes, qui, pour appartenir à un sang illustre, n'en étaient pas plus à l'abri des passions qui régissent les actions de tout ce qui existe sur la terre. Quelques Alides devaient être sans doute flattés de voir une branche de leur famille s'asseoir sur le trône, et lutter avec avantage contre leurs éternels et implacables ennemis, les Abbassides. D'un autre côté, ceux des Alides qui avaient souscrit l'acte où étaient con-

damnées sans réserve les assertions des Fatimites avaient écrit sous l'influence et sous le poignard des Abbassides; par conséquent, la crainte d'éprouver, en cas de refus, un sort funeste, avait pu dicter à des hommes timides une démarche que leur cœur aurait désavouée. D'un autre côté, on sait, par une expérience journalière, que l'esprit de famille est plus rare parmi les hommes que l'esprit de corps. Trop souvent on contemple avec une peine secrète l'élévation de ceux à qui on est uni par les liens du sang; et l'on préfère voir un poste important occupé par un homme inconnu, avec lequel on n'a aucune relation de parenté. Il était donc possible que les Alides, qui depuis tant d'années réclamaient avec tant d'instances, mais si peu de succès, leurs droits au khalifat, qui avaient vu leurs plus illustres chefs succomber les uns après les autres dans des entreprises mal concertées, contemplassent avec un œil de jalousie les progrès rapides d'une branche collatérale de leur famille, et ne pussent voir sans un sentiment pénible les Fatimites en possession d'un rang auquel ils croyaient, et cela avec toute raison, avoir des droits plus évidents et plus légitimes. Mais, en balançant ainsi l'influence que des sentiments et des passions contradictoires peuvent exercer sur les hommes, on doit conclure cependant que, si la généalogie des Fatimites avait été d'une certitude évidente, la haine ou la jalousie aurait vainement tenté de contester la justice de prétentions étayées sur des faits hors des atteintes de

la malveillance. Ibn-Khaldoun se demande si l'on peut se persuader avec quelque apparence de raison que le schiite Abou-Abd-allah eût exposé avec tant de persévérance sa fortune et sa vie pour soutenir les droits d'un imposteur; qu'au moment où la fortune avait souri à ses efforts, et où il se voyait maître de la partie septentrionale de l'Afrique, il eût été chercher dans les prisons de Sedjelmessa un homme inconnu, pour le faire monter sur un trône où lui-même n'aurait pu s'asseoir. Je répondrai que, si on examine l'histoire de l'Orient, on rencontre en plus d'une circonstance de ces hommes qui, fanatisés par leur attachement pour les intérêts de la secte à laquelle ils s'étaient dévoués, lui sacrifiaient tout, et faisaient pour elle abnégation complète de leurs intérêts personnels : tel fut Abou-Moslem à l'époque où s'éleva la dynastie des Abbassides. Le schiite Abou-Abd-allah, ainsi qu'on le voit par l'histoire, était un homme tel qu'il fallait pour jouer un pareil rôle : crédule, peu difficile sur les preuves généalogiques, et possédant de grandes richesses, qui lui donnaient un puissant moyen de séduction. Plein de courage et de talents militaires, enthousiaste zélé, il n'avait, du reste, que des connaissances et un esprit fort ordinaires; il était donc très-propre à briller au second rang, mais il se serait facilement éclipsé au premier. Il pouvait frayer habilement la route à un prétendant plus digne ou plus heureux, mais il ne pouvait songer à s'asseoir lui-même sur le trône. Il avait eu occasion de reconnaître combien le prestige

attaché au nom de Mahomet exerçait d'influence sur des peuples grossiers, tels que les Berbers. C'était en appelant les musulmans à reconnaître pour imam un descendant du prophète, c'était en proclamant le nom du Mahdi, cet être mystérieux que personne n'avait vu et que tout le monde voulait voir, qu'Abou-Abd-allah avait, en grande partie, obtenu ses brillants succès. De quel front aurait-il été démentir son propre langage, et s'arroger lui-même ce titre, qu'il avait réclamé pour un autre, dont il s'était déclaré le précurseur et le général? S'il avait tenu une pareille conduite, il aurait probablement perdu le fruit de ses victoires, et aurait vu se dissoudre cette armée qui l'entourait, mais qui n'était retenue sous ses drapeaux que par l'espoir de contempler enfin l'imam attendu en vain depuis si longtemps. Aussi, Abou-Abd-allah, dès qu'il eut, par ses victoires, exalté au plus haut point la confiance de son parti, courut à Sedjelmasah pour délivrer de prison le Mahdi, et le présenter à ses adhérents, qui demandaient sa vue avec une vive impatience. On peut croire que si, en arrivant à Sedjelmasah, le général eût trouvé Obaïd-allah égorgé, il eût cherché sur-le-champ quelque aventurier audacieux qui eût consenti à remplir un rôle périlleux, mais brillant. D'ailleurs, l'avenir offrait aux regards d'Abou-Abd-allah une perspective bien capable de tenter et de satisfaire son ambition. Il allait placer sur le trône un être inconnu, que lui-même n'avait jamais vu, qui lui serait uniquement redevable de son élévation,

et chez qui aucun indice, jusqu'alors, n'annonçait un caractère ferme et absolu. Il pouvait donc se flatter que ce nouveau souverain, content du titre d'imam et de la pompe extérieure qui environne le trône, ne garderait pour lui qu'une ombre d'autorité et en abandonnerait à son général toute la réalité.

La lettre du khalife Moktader, qui ordonnait d'arrêter, à quelque prix que ce fût, la fuite d'Obaïd-allah; cette lettre, qu'Ebn-Khaldoun regarde comme décisive en faveur des prétentions des Fatimites, ne me paraît pas, à beaucoup près, aussi concluante. En effet, les Abbassides savaient par expérience combien il était facile, surtout en proférant un nom révéré, de séduire une multitude ignorante et crédule, et de lui faire arborer les drapeaux d'un homme adroit et audacieux. Eux-mêmes avaient mis en œuvre ces moyens pour arriver à la souveraine puissance, et un succès entier avait couronné leurs efforts. Depuis cette époque, des compétiteurs hardis avaient tenté la même entreprise, avec des résultats plus ou moins heureux : mais ces révoltes successives n'avaient pu être réprimées qu'avec de longs efforts et un grand carnage. Les Abbassides ne pouvaient donc manquer d'avoir l'œil ouvert sur tous ceux qui, appuyés de titres réels ou imaginaires, se présentaient aux yeux des peuples comme héritiers du khalifat. Or, si ce danger était effrayant lorsqu'il se manifestait dans des contrées voisines du centre de l'empire, où cependant les moyens de répression pouvaient être déployés à temps, combien ne présentait-il pas

de chances alarmantes lorsque l'imposteur choisissait pour le théâtre de ses intrigues une contrée éloignée, telle que l'Afrique, habitée par un peuple à demi sauvage, mal soumis, crédule, belliqueux, et chez qui une étincelle pouvait produire un incendie très-difficile à éteindre. Il est donc peu surprenant que le khalife, désirant prévenir de pareilles calamités, eût voulu couper le mal dans sa racine en faisant arrêter et punir, par tous les moyens possibles, un homme remuant qui menaçait de faire naître la guerre civile au milieu des états musulmans.

Une raison qui, à mon avis, milite fortement contre les prétentions des Fatimites, est, à coup sûr, la différence d'opinions qui règne chez les historiens au sujet de la généalogie de ces khalifes. Qu'on ne dise pas que ce sont leurs ennemis, les partisans des Abbassides, qui ont cherché à répandre des nuages sur le titre de descendants d'Ali que s'arrogeaient leurs rivaux. En effet, il importait peu aux Abbassides que leurs adversaires tirassent leur origine de tel ou tel personnage de la famille de Mahomet; mais ils étaient fort intéressés à démontrer que les Fatimites n'étaient que des imposteurs, dans les veines desquels ne coulait aucune goutte du sang du prophète. Il est donc évident que les assertions contradictoires, transmises par les historiens relativement à la descendance des khalifes d'Égypte, ne peuvent avoir leur source que dans les récits de ces princes et de leurs adhérents. Or, s'ils avaient été bien convaincus de la certitude de leurs prétentions,

ils auraient, à coup sûr, adopté pour eux-mêmes une généalogie fixe, qui, répandue dans leur empire et regardée comme indubitable, aurait été copiée et transmise par les écrivains, sans aucune variante. Il est bien clair que les Fatimites ne pouvaient descendre tout à la fois, en ligne paternelle, de Hosaïn et d'Akil, fils d'Ali. Il est donc à présumer qu'ils ne tiraient pas leur origine de l'un plus que de l'autre; et ces contradictions, si je ne me trompe, ne démontrent rien autre chose que les tâtonnements maladroits d'hommes peu sûrs de leur fait, et qui voulaient, à quelque prix que ce fût, s'enter sur une famille illustre. Le khalife Moëzz, interrogé sur les preuves de la parenté qui l'unissait au prophète, répondit fièrement, en portant la main sur la garde de son épée : « Voilà l'auteur de ma « race, » et en jetant une poignée de pièces d'or : « Voilà mes titres généalogiques. » Un pareil langage décèle l'orgueil d'un guerrier audacieux qui, vainqueur dans toutes ses entreprises, se voyait maître d'un empire florissant, et en état de braver la fureur et les armes de ses ennemis; mais, en même temps, ces paroles annoncent que Moëzz ne tenait pas beaucoup aux prétendus droits de sa naissance; que, redevable de ses succès à la force de ses armes, il comptait sur elles seules pour le maintenir et poursuivre le cours de ses conquêtes; et que, reconnaissant lui-même la faiblesse des arguments employés par ses pères, il aimait mieux couper le nœud que d'essayer de le délier.

Ainsi donc, sans prétendre décider absolument la question, je penche cependant pour l'opinion des écrivains qui ont vu dans les Fatimites, non de véritables descendants de Mahomet, mais des imposteurs adroits qui avaient cru devoir appeler au secours de leur ambition un titre vénérable pour tous les musulmans.

Après ces observations préliminaires, auxquelles j'ai peut-être donné un peu d'étendue, mais qui m'ont paru réclamées par la nature même du sujet, je dois passer à l'exposition détaillée des faits qui concernent la dynastie des Fatimites. Parmi les écrivains qui sont sous nos yeux et qui se sont attachés à recueillir les opinions contradictoires de leurs devanciers sur l'origine des khalifes fatimites et les premiers temps de leur histoire, aucun n'a rempli cette tâche avec un soin plus scrupuleux que le savant et judicieux Makrizi. Cet historien, dans le grand recueil intitulé *Moukaffa*, a consacré un long article à la vie du premier khalife fatimite, Obaïd-allah, surnommé Mahdi; et, probablement, il a consigné dans ce morceau biographique tout ce qu'il avait pu rassembler sur ce sujet important; aussi j'ai cru devoir traduire en entier la narration de Makrizi, et je l'ai conférée soigneusement avec les récits des historiens tels que Bibars-Mansouri, Ebn-Khallikan, Ebn-Athir, Abou'lfeda, Abou'lmahâsen, et autres, qui nous ont transmis sur cette même matière des détails plus ou moins circonstanciés, plus ou moins instructifs.

« Le premier de la famille des fatimites[1] qui ma-« nifesta ses prétentions à la dignité de khalife fut « Obaïd-allah-Abou-Mohammed, surnommé Mahdi-« billah, fils de Mohammed-Habib, fils de Djafar « almousaddak, fils de Mohammed-almaktoum (le « caché), fils de l'imam Ismaïl, fils de Djafar-alsâdek « (le véridique), fils de Mohammed albâker, fils d'Ali-« Zeïn-alabedin, fils de Hosaïn-alsebt السبط[2] (c'est-« à-dire petit-fils du prophète), fils de l'imam, prince « des croyants, Ali, fils d'Abou-Taleb.

« Telle est la généalogie que produisait Obaïd-al-« lah, et qui était reçue comme véritable par un

[1] Makrizi, *Moukaffa*, manuscrit arabe, 675, fol. 210 et suiv. — Id. *Description de l'Egypte*, man. arabe, 797, fol. 384 v. 285. — Ébn-Athir, *Kamel*, tom. II, fol. 189-199. — Bibars-Mansouri, man. arabe, 668, fol. 151 et suiv. — Abou'lmahâsen, *Histoire d'Égypte*, man. arabe, 671, fol. 132 r. et v. — Ébn-Khallikan, man. arab. 730, fol. 157 v. 158 r. — Nowaïri, man. arab. de la Bibliothèque royale de Leide, xxvi° part. f. 16, v. suiv. — *Omdat-altalib*, man. ar. 636, fol. 143. — Abou-Schamah, man. arab. 707 A, fol. 106, 107. — *Abulfedæ Annales*, t. II, pag. 308 et suiv. — M. Silvestre de Sacy, *Chrestomathie arabe*, tom. II, pag. ١٨ et suiv., 88 et suiv.

[2] Le mot *sebt* سَبْطٌ ou *sibt* سِبْطٌ, qui fait au pluriel *asbat* أسباط, désigne un *petit-fils*. C'est dans ce sens que les deux fils d'Ali, Hasan et Hosaïn, sont nommés par excellence السبطان, c'est-à-dire *les deux petits-fils du Prophète* (*Vie du sultan Melik-aschraf*, de mon man. fol. 18 v.). On lit dans les poésies d'Abou'lala (manusc. d'E. Scheidius n° 18, p. 436) :

كتابع أمّ تبتغي تبعا له
وما ضاعها نجل سواه ولا سبط

« Semblable à un jeune faon qui suit sa mère tandis qu'elle cherche

« grand nombre de ses partisans. Mais, d'un autre « côté, elle a produit parmi les musulmans une ex- « trême divergence d'opinions. Les uns regardaient « la généalogie comme authentique, et soutenaient « que Mahdi était, sans aucun doute, le descendant « d'Ali; d'autres lui refusaient absolument cette qua- « lité, et prétendaient que sa généalogie était le « produit de l'imposture. Quelques-uns allèrent jus- « qu'à donner à Mahdi une origine juive. Au reste, « ceux qui admettent comme ceux qui rejettent la « prétention des Fatimites au titre de descendants « d'Ali diffèrent extrêmement d'opinion sur le nom « et les ancêtres de Mahdi. Suivant les uns, Obaïd- « allah était fils de Hosaïn, fils d'Ali, fils de Moham- « med, fils d'Ali, fils de Mousa, fils de Djafar al- « sadek : telle est l'assertion de l'auteur de la chro- « nique de Kaïrowan. Suivant un autre récit, il se

« l'ombre pour lui; Car elle n'a, outre lui, ni enfant ni petit-enfant « qui excite sa tendresse. »

Le mot سِبْط, dans ce passage, est expliqué par ولد الولد. Abou'lmahâsen (man. ar. 659, f. 112 v.), parlant d'un personnage distingué, s'exprime ainsi : هو سبط القاسم فان امّه بنت القاسم « Il était petit-fils de Kâsem, car sa mère était fille de « Kâsem. » Dans l'ouvrage intitulé *Omdat-altalib* (manuscrit ar. 636, fol. 110 r.), on lit : بهم تكمل اسباط الفاطميين اثنى عشر سبطا كما وعد النبى « En eux se compléta la série de descendants « de Fatimah, qui furent au nombre de douze, suivant la promesse « du Prophète. » Enfin, dans l'Histoire des kadis d'Égypte, écrite par Sakhawi (man. ar. 690, fol. 88 r.), nous lisons : له عدّة اولاد و احفاد و اسباط « Il avait un grand nombre d'enfants, de pe- « tits-fils et d'arrière-petits-fils. »

« nommait Abd-allah, fils de Mohammed, fils de « Saïd, fils de Djafar. D'autres le nomment Ali, fils « de Hosaïn, fils d'Ahmed, fils d'Abd-allah, fils de « Hasan, fils de Mohammed, fils d'Ali, fils de Ho- « saïn, fils d'Ali, fils d'Abou-Taleb. Suivant d'autres, « Obaïd-allah était fils de Taki, petit-fils de Wafi, et « arrière-petit-fils de Rida : tous trois reçurent le sur- « nom de المستورون ذات الله, ceux qui se cachent « pour la cause de Dieu. Rida (l'élu) est le même « qu'Abd-allah, fils de Mohammed, fils d'Ismaïl, fils « de Djafar-alsadek. Taki (le pieux) avait pour vé- « ritable nom Hosaïn. Wafi se nommait Ahmed. « Tous trois se cachèrent pour échapper aux pour- « suites des Abbassides, qui les cherchaient vive- « ment, sachant bien qu'un des trois devait, à « l'exemple des autres Alides, manifester ses préten- « tions au khalifat, et Mahdi fut nommé Obaïd-allah « par mesure de prudence. Suivant d'autres, son « véritable nom était Saïd, et Obaïd-allah son sur- « nom. Sa mère avait épousé Hosaïn, fils d'Ahmed, « fils de Mohammed, fils d'Abd-allah, fils de Maï- « moun القدّاح alkaddah, *l'oculiste*. Obaïd-allah reçut « le surnom de يتيم, *l'orphelin*, parce que, se trou- « vant privé de son père, il fut élevé par les soins du « mari de sa mère; suivant d'autres, parce que, de- « meuré orphelin, il avait été recueilli par son oncle « maternel. D'autres le surnomment المعلّم, le maître « d'école. Suivant une tradition historique, Abou- « Mohammed-Obaïd-allah se nommait autrement

« Saïd, fils de Hosaïn, fils de Mohammed, fils d'Abd-« allah, fils d'Obaïd-allah. D'autres, et c'est l'opinion « de Scheïkh-alscheref (le docteur des schérifs) le « généalogiste, le nomment Abou-Mohammed Abd-« allah, fils de Mohammed, fils de Djafar, fils de « Mohammed, fils d'Ismaïl, fils de Djafar-alsadek.

« Suivant un autre récit, Hosaïn, fils de Moham-« med, fils d'Ismaïl, fils de Djafar-alsadek, ayant « quitté la ville de Koufah pour venir s'établir en « Syrie, fixa son séjour dans la ville de Salamiah. « Il y rencontra Abou-Abd-allah le schiite, avec ses « deux frères, et, cédant à leurs séductions, il adopta « les opinions des Carmates. Il était père de quatre « fils. Bientôt après, il s'attribua la qualité d'imam. « Il disait à cette occasion : Je suis l'héritier pré-« somptif de mon père Mohammed, et j'appelle à « lui tous les musulmans, en attendant qu'il juge à « propos de se montrer. Il ajoutait : Je désigne pour « mon successeur mon fils Abou'lkâsem Ahmed; s'il « subit le sort qui attend infailliblement tous les « hommes, son titre passera à son frère Abou'lhasan « Ali, surnommé صاحب الخال, *l'homme au signe*, et, « à défaut de ce dernier, à son frère Obaïd-allah. « Abou'lkâsem, connu sous le nom de صاحب « الجمل, *le maître du chameau*, prit les armes à Damas « et fut tué dans un combat livré sous les murs de « cette ville. Son frère, Abou'lhasan Ali, ayant voulu « poursuivre la même entreprise, fut fait prisonnier « et conduit à Bagdad, où il fut mis à mort. Abou-« Abd-allah le schiite se rendit dans le Magreb (l'A-

« frique), où il prêcha en faveur d'Obaïd-allah, et « celui-ci, dès qu'il vit les affaires en bon chemin, « ne tarda pas à aller joindre son émissaire. Cepen- « dant Hosaïn, père d'Obaïd-allah, s'étant mis en « campagne, accompagné de son quatrième fils, « nommé Kâsem, rassembla un corps de ses parti- « sans, et surprit la ville de Koufah. Mais bientôt, « attaqué par des troupes envoyées de Bagdad, il « fut tué dans le lieu nommé Habir, الهبير, et avec « lui périrent son fils et Mouminah, son épouse.

« Le schérif Abou'lhosaïn Mohammed ben-Ali, « plus connu sous le nom d'Akhou-Mohsin-Di- « maschki, dans l'ouvrage qu'il a composé à dessein « de diffamer les khalifes fatimites d'Égypte, a écrit « sur ce sujet une longue narration, qui, au reste, « n'est pas de lui, et qui a pour auteur Abou-Abdallah « ben-Razzam. Cet écrivain, ajoute Makrizi, l'a insé- « rée dans le traité spécial où il réfute les opinions « des Ismaëliens, et d'où le schérif l'a extraite, sans « daigner en avertir. Cette tradition, reçue avide- « ment par les chroniqueurs de la Syrie, de l'Irak et « du Magreb, s'est répandue partout, et se trouve « copiée textuellement dans tous les traités d'histoire. « Cependant, continue Makrizi, ce récit n'est qu'un « tissu de faussetés, et je me serais abstenu de le « transcrire si je ne n'avais pas craint de paraître « l'avoir ignoré.

« Au rapport de cet auteur, les Fatimites tirent « leur origine de Daïsaḥ, auteur de la secte des Dua- « listes, qui admettent deux dieux, dont l'un a créé

« la lumière, et l'autre les ténèbres. Daïsan eut pour « fils Maïmoun, surnommé القدّاح *alkaddah*, *l'oculiste*, qui a donné son nom à ceux que l'on appelle « *Maïmounis* الميمونيّة, et formé une secte particulière « au milieu des schiites, كان له مذهب في الغلوّ[1]. Maïmoun eut pour fils Abdallah, qui se montra plus « pervers, plus rusé et plus artificieux que son père. « Il mit en œuvre toutes les ressources de son esprit « pour anéantir l'islamisme. Il était savant et pro- « fondément versé dans la connaissance des dogmes, « des religions, et des opinions scientifiques de toutes « les sectes du monde. Il établit sept degrés d'initia- « tion, que l'on parcourait successivement. Celui

[1] Le mot غُلُوّ se prend quelquefois pour désigner en général les opinions des Schiites, c'est-à-dire des sectateurs d'Ali. En effet Makrizi explique الغلوّ par التشيّع. Mais suivant d'autres écrivains ce terme exprimait les idées exagérées que professaient plusieurs Schiites, qui assimilaient à Dieu Ali et les autres imams. Ceux qui suivaient ces dogmes se nommaient غالية ou غلاة (Ebn-Khaldoun, *Prolégomènes*, f. 72 *v.*). On lit dans l'ouvrage de Schehristani (*Traité des religions*, manuscrit fol. 37 *v.*) : امّا الغلوّ فتشبيه بعض امتهم (lisez ايّمتهم) بالله تعالى «L'opinion appelée *golou* consiste à assimiler au Dieu très-haut quelques-uns des imams.» Ailleurs (fol. 72 *v.*) on lit : هولاء هم الذين غلوا في حقّ ايّمتهم حتى اخرجوهم من حدود الخلقيّة وحكموا فيهم باحكام الالهيّة «On désigne par le mot غالية ou غلاة ceux «qui exagèrent la vénération qu'ils professent pour leurs imams «au point de les faire sortir du rang des créatures, et de leur attri- «buer les propriétés qui ne conviennent qu'à la divinité.»

« qui arrivait au dernier était affranchi de tout lien « religieux, et ne reconnaissait qu'un Dieu [1], dé« pouillé de tout attribut, لا يعتقد غير تعطيل البارى, « traitait avec une égale indifférence la nation de « Mahomet et les autres peuples, n'espérait aucune « récompense, ne craignait aucun châtiment dans « la vie future, et se livrait sans contrainte à toutes « ses passions.

« Cet hérésiarque prétendait que les adeptes de « sa secte étaient seuls dans la bonne voie, et que « ses adversaires suivaient le chemin de l'erreur et « de l'illusion. Il voulait par-là, en multipliant ses « séductions, se former un corps nombreux d'hom« mes dévoués, dont les biens seraient à sa disposi« tion. En apparence, et pour se concilier de nom« breux partisans, il appelait tout le monde à re« connaître pour imam un membre de la famille « du prophète, savoir, Mohammed, fils d'Ismaïl, et « petit-fils de Djafar-sadek. Il avait précédemment « essayé, à l'aide de prestiges adroits, de se faire re« garder comme prophète; mais sa tentative ne lui « avait pas réussi. Abdallah ben-Maïmoun était, aussi « bien que ses pères, originaire d'un lieu de la pro« vince d'Ahwaz. Il vint d'abord habiter la ville « d'Asker-moukarram, et y gagna beaucoup d'argent

[1] Le mot تعطيل exprime l'action de dépouiller Dieu de ses attributs. (V. M. Silvestre de Sacy, *Chrestomathie arabe*, t. I, p. 325, et t. II, p. 96.) Schehristani (*Traité des religions*, man. fol. 37 r.) atteste que les *Moattil* المعطلة sont identiques avec les *Motazal* المعتزلة.

« en propageant ses dogmes. Il voilait ses desseins « sous l'amour de la science et un grand attachement « aux principes des schiites; il envoya de côté et « d'autre plusieurs missionnaires. Bientôt, forcé de « prendre la fuite pour échapper aux *Motazals*, il « partit, accompagné de plusieurs de ses adeptes, « parmi lesquels on distinguait Hosaïn, de la ville « d'Ahwaz, et vint établir sa résidence à Basrah. Dès « qu'on sut où il était, les troupes se mirent à sa « poursuite. Forcé de fuir une seconde fois, et tou- « jours accompagné de Hosaïn, il alla se fixer en Sy- « rie, dans la ville de Salamiah, où il vécut dans le « plus grand secret. Il lui naquit un fils, nommé Ah- « med, qui succéda à son père comme chef de sa « secte. Il envoya Hosaïn dans l'Irak, en qualité de « daï (missionnaire). Hosaïn ayant rencontré, dans « la banlieue de Koufah, Hamdan ben-Aschath, sur- « nommé Karmat, il lui proposa des dogmes, et le « détermina à les adopter. Ahmed ben-Abd-allah « mourut bientôt après, laissant deux fils, Hosaïn « et Mohammed, surnommé Abou-Schalaglag, ابو « الشلعلع. Hosaïn succéda à son père comme direc- « teur de sa secte, et fut, à sa mort, remplacé par « son frère Mohammed. Il avait cependant laissé un « fils nommé Saïd, qui fut élevé sous la tutelle de « son oncle Abou-Schalaglag. Celui-ci choisit pour « ses agents affidés Abd-allah le schiite, et son frère « Abou'labbas, qui allèrent se fixer en Afrique, « parmi deux tribus de Berbers, et s'attachèrent à « faire de nombreux prosélytes. Cependant Saïd et

« son oncle, qui étaient demeurés à Salamiah, s'y « faisaient connaître; ils achetèrent des propriétés et « acquirent des biens considérables. Le prince qui « régnait alors, informé de ce qu'ils étaient, envoya « des troupes pour les arrêter. Saïd, averti à temps, « prit la fuite, se retira en Égypte, et de là dans le « Magreb, où il se mit à la tête des affaires. Bientôt « après il fit égorger Abou-Abd-allah. Il changea son « nom en celui d'Obaïd-allah, auquel il ajouta le pré- « nom d'Abou-Mohammed, et le surnom de Mahdi. « Il prit le titre d'imam, se fit passer pour descen- « dant d'Ali, comme étant fils de Mohammed, et « arrière-petit-fils de Djafar. Cependant, ajoute l'his- « torien, sa famille tirait son origine des mages. Ce « Saïd, qui s'empara du Magreb et prit le nom d'O- « baïd-allah, était un orphelin qui, après la mort de « son père, avait été élevé sous la tutelle de son oncle « Mohammed Abou-Ali. Ce dernier, qui portait le « surnom d'Abou-Schalaglag, avait succédé à son « frère dans la direction des affaires de sa secte, et « remplissait ces fonctions au nom de Saïd. Celui-ci, « à la mort de son oncle, se trouvant en âge d'agir « par lui-même, se chargea seul du soin des intérêts « de sa secte, envoya partout des daïs (missionnaires), « et se comporta comme chef du parti. Cependant, « ayant été reconnu, et se voyant exposé aux pour- « suites du khalife Motaded, il quitta la ville de Sala- « miah, et, pour échapper aux recherches, il em- « brassa la profession de maître d'école. Il préten- « dait que, quoiqu'il eût été élevé sous la tutelle

« d'Abou-Schalaglag, son beau-père, il était fils de « Mohammed, fils d'Ismaïl, et petit-fils de Djafar. « On le surnommait l'orphelin du maître d'école.

Le même historien ajoute : « Mon frère Ahmed « ben-Ali, suivant ce qu'il m'a raconté, avait consulté « le grand registre qui se trouvait à Bagdad, et qui « contenait la généalogie de tous les Alides disper- « sés sur tous les points de l'empire musulman. Ce « volume est le monument le plus authentique « qui existe sur cette matière. Mon frère y vit le « nom de cet imposteur, qui avait fui de Salamiah « pour se retirer dans le Magreb, et le détail de ses « assertions mensongères. Saïd, surnommé Obaid- « allah, ne commença à se faire passer pour des- « cendant d'Ali qu'après sa fuite de Salamiah. Ses « pères étaient loin de manifester une semblable pré- « tention. Ils affichaient un grand attachement aux « opinions des schiites et un grand zèle pour la « science. Ils invitaient tout le monde à reconnaître « pour imam Mohammed ben-Ismaïl, qui, suivant « eux, était encore vivant. Mais ce discours faux, « absurde, n'avait pour but que la ruse et la four- « berie. Leurs sentiments secrets n'étaient nullement « en harmonie avec ceux que leur bouche exprimait; « eux seuls tenaient un pareil langage, tandis que, « dans le fond, ils voulaient anéantir la divinité et « détruire la religion musulmane. Leur prétendu « attachement à la famille d'Ali n'était rien qu'un « moyen de réaliser leurs projets perfides. Saïd n'au- « rait point réussi dans le Magreb s'il ne se fût

« donné pour un descendant de l'apôtre de Dieu.
« En prenant ce titre, il vit le succès couronner ses
« entreprises. Bientôt on regarda comme certain
« qu'il appartenait à la famille d'Ali, de Fatimah,
« comme descendant d'Ismaïl, fils de Djafar. Il dis-
« simula avec soin ses opinions particulières, qui
« consistaient à dépouiller le créateur de ses attri-
« buts, à maudire tous les prophètes, et à sacrifier
« sans scrupule la vie, les femmes et les biens des
« peuples auxquels ils appartenaient. »

« Le kadi Abou-Hanifah-Noman, dans l'ouvrage in-
« titulé : افتتاح الدولة الزاهرة, Origine de la dynastie
« illustre, s'exprime en ces termes : « Nous allons
« commencer par faire connaître le chef de la mis-
« sion établie dans le Yemen. Il se nommait Abou'l-
« kâsem Hasan ben-Faradj ben-Hauschab, ben-Za-
« dan, natif de la ville de Koufah, et il reçut dans le
« Yemen le surnom de Mansour (victorieux) à rai-
« son des succès brillants qui accompagnèrent ses
« entreprises. Il était d'une famille où le goût des
« sciences et l'attachement aux principes des schiites
« étaient héréditaires. Il lut l'Alcoran, étudia les tra-
« ditions et la jurisprudence, suivant les dogmes de
« ceux qui reconnaissent douze imams, الاثني عشرية
« عشرية, et qui sont partisans de Mohammed ben-
« Hasan, lequel, dans leur opinion, est le Mahdi,
« et doit reparaître un jour.

« Cet Abou'lkasem racontait qu'étant un jour oc-
« cupé à réfléchir sur ces objets, il se rappela les vers
« suivants du poëte Fehri :

الا يا شيعة الحقّ ذوى الايمان و الصبر
اتتكم نصرة الله على التخويف والزجر
فلا تدعوا الى الداعين اهل النكث والغدر
فلو قد فُقِد العاشر اوزيد على العشر
لدارت عُصَبُ الشرّ على الداير بالشر
فعند الستّ والتسعين قطع القول والعذر
لامر ما يقول الناس بيع الدرّ بالبعر
وصار الجوهر المكنون علقا غير ذى قدر
يتيم كان خلف الباب فانقضّ على الوكر

« O vous, sectateurs de la vérité, possesseurs de la foi « et de la justice,

« Vous avez reçu de Dieu un secours efficace, accom- « pagné de prohibitions et de menaces.

« Ne cherchez point des partisans à ces daïs (mission- « naires), hommes fourbes et perfides.

« Si l'on retranchait celui qui est le dixième (imam), ou « que l'on ajoutât au nombre dix,

« Les phalanges du mal viendraient apporter toute sorte « de fléaux.

« L'année 96 coupera court à toutes les excuses.

« Ce n'est pas sans raison que l'on disait : La perle a « été vendue pour du fumier,

« Et le joyau le plus précieux s'est changé en un objet « sans valeur.

« Un orphelin qui était caché derrière la porte s'est « abattu sur le nid.

« Aboul'kâsem ajoutait : Je me dis à moi-même

« que le temps approchait où devait se réaliser la « prédiction de Fehri. Je me rendis sur les bords « du Tigre, et je me mis à lire attentivement la « surate de la Grotte; tout à coup j'aperçus un « vieillard à côté duquel marchait un autre homme, « et dont la vue m'inspira un respect que je n'avais « jamais éprouvé pour personne. Le vieillard s'assit « à quelque distance de moi, et son compagnon « s'assit devant lui; alors le jeune homme s'avança « et s'approcha de moi. Je lui demandai qui il était, « et il me répondit qu'il se nommait Hosaïn. Je me « mis à pleurer, et je lui dis : J'aurais sacrifié la vie de « mon père pour sauver cet Hosaïn qu'il me semble « voir baigné dans son sang et repoussé des eaux de « ce fleuve. Je m'aperçus alors que le vieillard me « regardait attentivement et parlait à l'homme qui « était assis devant lui, et qui, bientôt après, m'in- « vita à venir les joindre; je me levai et vins m'as- « seoir en présence du vieillard, qui me demanda « qui j'étais. Je répondis que j'étais du nombre des « schiites. Il désira connaître mon nom, et je lui « appris que je m'appelais Hasan ben-Faradj ben- « Hauschab. Il me dit alors qu'il connaissait mon « père, qui était attaché aux dogmes des schiites « qui admettent douze imams, et me demanda si « je partageais les mêmes opinions. Je répondis que « je les avais toujours professées jusqu'au moment « où le mauvais succès de nos entreprises m'avait « jeté dans le découragement. Il me dit alors : Je « t'ai interrompu dans ta lecture; je t'invite à la

« continuer. Je repris à l'endroit où j'en étais resté ; « et lorsque je fus arrivé à ce passage : *Ils se mirent « en marche jusqu'à ce qu'ils rencontrèrent un jeune « homme, et ils le tuèrent*[1], le vieillard me demanda « si j'étais du nombre de ceux qui suivent les règles « de la justice et professent l'unité de Dieu. Sur ma « réponse affirmative, il ajouta : Est-il conforme « aux principes de la justice de tuer un être inno- « cent qui n'est point coupable d'un meurtre, et « uniquement parce qu'on dit : Nous avons craint « qu'il ne les entraînât (ses parents) dans l'erreur et « l'infidélité[2] ? Je lui dis qu'il me semblait n'avoir « jamais lu ce passage, et que j'avais besoin qu'on « m'en enseignât la véritable interprétation. Tout « cela, me dit-il, est couvert d'un voile léger. Aus- « sitôt il se leva et s'éloigna de moi. À peine l'avais- « je perdu de vue, que je me repentis de ne l'avoir « pas suivi, afin de savoir qui il était, tant ses dis- « cours avaient produit sur mon cœur une impres- « sion vive. Je désespérais presque de le retrouver, « lorsque je vis passer près de moi cet homme qui « l'accompagnait. Je m'empressai de le saluer, et je « lui demandai des renseignements sur le vieillard ; « il me répondit que c'était l'imam lui-même, et « me procura avec lui une entrevue. L'imam s'atta- « cha à exciter mon courage et à me faire entendre, « dans son style allégorique et figuré, que le temps

[1] *Coran*, sur. XVIII, v. 73.

[2] *Ibid.* v. 79.

« approchait où les espérances de sa secte allaient se « réaliser. La maison, me disait-il dans son langage « énigmatique, est *yemani*, le pilier yemani, la re- « ligion yemani, le Kaabah yemani. C'est du Ye- « men que la religion va se manifester et sortir « triomphante.

« Un jour il me demanda si j'étais prêt à entre- « prendre un long voyage pour la cause de Dieu; « je lui répondis qu'il pouvait disposer de ma per- « sonne. Tu es, me dit-il, le seul du Yemen sur le- « quel on puisse compter; prends patience, car « nous verrons bientôt arriver un homme de cette « contrée. En effet, l'an 266, un des principaux « habitants de Daïschan, ville du Yemen, nommé « Abou'lhasan Aliben-Fadl, était allé faire le pèleri- « nage. Lorsqu'il eut rempli ce devoir religieux, il « poursuivit sa route avec plusieurs de ses compa- « triotes, pour visiter le tombeau de Hosaïn. Il ren- « contra un des sectateurs de l'imam, qui le con- « duisit en sa présence. Dès que l'imam eut vu cet « homme, et eut appris qui il était, il dit à Abou'l- « kâsem : Voilà celui que nous attendions. Marche, « au nom de Dieu. Ayant fait appeler Ali ben-Fadl, « il lui adressa plusieurs questions sur le Yemen, et « lui demanda s'il connaissait la ville d'Aden-Laah, « عدن لاعة. Cet homme ayant répondu négative- « ment, l'imam dit à Abou'lkâsem : Aden-Laah doit « être le but de ton voyage et t'inspirer toute con- « fiance, car c'est dans ses murs que seront proclamés « nos droits. Ensuite, s'adressant à Ali : Je vais, lui

« dit-il, envoyer dans le Yemen, en qualité de daï « (missionnaire), ton frère que tu vois ici présent, « et tu l'accompagneras. Ensuite il assigna à chacun « de nous un canton distinct, et adressa à Ali des « conseils nombreux; puis il remit à Abou'lkâsem « un livre qui contenait des préceptes exprimés dans « un style énigmatique. Il commençait en ces termes : « Au nom du Dieu clément et miséricordieux, de la « part du père des musulmans ou prince des croyants, « héritier des héritiers, ciel des étoiles, soleil de « ceux qui regardent, lune de ceux qui cherchent « la lumière, la keblah de ceux qui prient, la sûreté « de ceux qui sont dans l'effroi, le vainqueur du « diable maudit, le pilier de l'islamisme, le drapeau « des drapeaux, la plume des plumes, le jour des « jours, la lumière de la persécution. Lettre d'un « serviteur pauvre qui manœuvre sur mer depuis « un grand nombre d'années, pour préserver son « vaisseau d'être englouti, et pour sauver ceux qui « doivent échapper à la mort. » Ensuite il entrait en « matière, et expliquait ce qu'il voulait faire com- « prendre.

« Dans les conseils que l'imam donna de vive voix « à Abou'lkâsem, il lui dit : Si tu rencontres un « homme qui ait une dialectique plus subtile que la « tienne, plonge-toi aussitôt dans la doctrine inté- « rieure. Le missionnaire ayant demandé ce que « cela voulait dire : Romps l'entretien, dit l'imam, « fais entendre à ton adversaire que ces raisonne- « ments qu'il prétend réfuter couvrent un sens mys-

« tique qui ne doit pas être connu. De cette ma-
« nière tu t'éloigneras de cet homme jusqu'à ce que
« tu aies trouvé un argument capable de le con-
« vaincre.

« Il recommanda à Ali et à Abou'lkâsem de s'ai-
« mer et de se faire mutuellement tout le bien pos-
« sible; ensuite il les congédia, après avoir imploré
« sur eux les bénédictions du ciel.

« Abou'lkâsem continue en ces termes : Lorsque
« j'eus fait mes adieux, je partis et pris la route de
« Kâdesiah. Sur ma route, j'entendis un conducteur
« de chameaux qui chantait ce vers :

« O conducteur nocturne, toi qui diriges tes animaux
« avec douceur,
« Annonce-leur que le jour va paraître.

« Ces mots, que je pris pour un heureux présage,
« portèrent dans mon âme un vif sentiment de joie.
« Je me rendis sans accident à la Mecque.

« Abou'lkâsem et Abou'lhasan arrivèrent dans le
« Yemen au commencement de l'année 268, et se
« fixèrent dans cette province, où, durant deux an-
« nées, ils exercèrent en secret les fonctions de mis-
« sionnaires. Ce fut en 270 que l'on commença à
« prêcher ouvertement.

« Abou'lkâsem continue ainsi : J'eus occasion de
« rencontrer des schiites appelés les Benou-Mousa,
« à qui je fis prêter un serment de fidélité. Ils m'ap-
« prirent qu'ils avaient des frères qui partageaient
« les mêmes opinions, et qui habitaient Adèn-

« Laah[1]. Je leur déclarai que cette ville était le but « de ma mission, et je partis avec eux pour m'y ren- « dre. Je me trouvai dans une maison composée de « schiites.

« Abou'lkâsem épousa la fille d'Ahmed ben-Ab- « dallah, afin d'engager cet homme à se déclarer « pour le Mahdi.

« Je m'empressai, continue-t-il, d'écrire à l'imam, « auquel j'envoyai des sommes considérables, des « étoffes, et toute sorte d'objets précieux. Lorsque « ce prince eut lu ma dépêche, il dit ces vers :

« Dieu t'a accordé un don que rien ne surpasse. Com- « bien de fois tes ennemis ont voulu l'écarter et l'éloigner « de toi!

« Mais le ciel te le destinait, et les efforts des envieux « n'ont abouti qu'à te mettre en possession de ce bien.

« Les principes de la secte se propagèrent rapi-

[1] Aden-Laah, عدن لاعة était le nom d'une ville de l'Arabie heureuse, située non loin d'Aden. On lit dans le *Lexique géographique arabe*, page 572, لاعة مدينة في جبل صبر من نواحي اليمن والى جانبها قرية لطيفة يقال لها عدن لاعة « Laah est une ville, située sur la montagne de Sabar, dans la pro- « vince du Yemen. Tout auprès, se trouve un petit bourg nommé « Aden-Laah. » Des détails analogues nous sont donnés par Abou'l-feda, *Arabia*, page 41. L'auteur ajoute, si l'on s'en rapporte au texte publié par Gagnier, فيها كان طيور دهاة الفاطميين. Ce que cet éditeur traduit par : *In eâ facta fuere auguria pro vafris fathemetis*. Mais quoique Gagnier ait fait tous ses efforts pour justifier cette leçon et sa traduction, il est constant que le texte imprimé est fautif, et qu'il faut lire فيها كان ظهور دعاة الفاطميين et traduire : « Ce fut dans cette ville que se montrèrent les mission- « naires des fatimites. »

« dement dans le Yemen. Abou'lkâsem fit bâtir une « forteresse sur la montagne de Laah, se rendit « maître de Sanâ, et envoya des daïs, non-seule- « ment dans tout le Yemen, mais encore dans d'au- « tres contrées, dans le Yemamah, le Bahreïn, le « Sind, l'Inde, l'Égypte, et le Magreb. »

« Voici ce que dit l'émir Izz-eldin Abou-Moham- « med Abd-alaziz ben-Schaddad ben-Temim ben- « Moëzz ben-Badis-Himiari, dans l'ouvrage intitulé : الجمع والبيان في اخبار القيروان ومن كان فيها وفي ساير المغرب من الملوك والاعيان, « le Recueil et l'Explica- « tion, concernant l'histoire de Kaïrowan, des rois « et des personnages distingués qu'a produits cette « ville, ainsi que le reste du Magreb : »

« Ceux qui les premiers, du temps de l'islamisme, « prêchèrent des dogmes impies زندقة, furent « Abou'lkhattab Mohammed, fils d'Abou-Zaïnab, « affranchi des Benou-Asad, et Abou-Schâker Maï- « moun ben-Daïsan ben-Saïd Gadban, auteur du « livre qui a pour titre : [1] الميدان في نصرة الزندقة,

[1] L'origine du mot *zendik* زنديق nous est donnée par Masoudi qui en parle en ces termes (*Moroudj aldhahab*, t. I, f. 111 r. et v.) :

الفرس حين اتاهم زرادست بن اسبيتمان..... بكتابهم المعروف بالبستاه باللغة الاولى من الفارسية وعمل له التفسير وهو الزند وعمل لهذا التفسير شرحا سماه الـپازند (البازند) فكان الزند بيانا لتاويل المتقدم المنزل وكان من اورد في شريعتهم شيا يخالف المنزل الذى هو البستاه

« *l'Hippodrome, ou appui de l'athéisme,* et Abou-Saïd, « natif de Ram-Hormuz, dans la province d'Ahwaz,

وعدل الى التاويل الذى هو الزند قالوا هذا زاندى (زندى) فاضافه (فاضافوه) الى التاويل وانه منحرف عن الظواهر من المنزل الى تاويل هو بخلاف التنزيل فلما ان جاءت العرب اخذت هذا المعنى من الفرس فقالوا زنديق وعربوه والثنوية هم الزنادقة

« Lorsque Zaradust fils d'Aspeteman eut donné aux Perses le « livre appelé *Bestah,* écrit en ancien langage perse, il composa sur « cet ouvrage un commentaire intitulé *Zend,* et sur ce dernier, un « autre commentaire nommé *Pazend.* Le Zend était destiné à servir « d'explication à l'ouvrage primitif, émané de Dieu. Lorsqu'un Perse « avançait, sur la religion, quelque principe contraire à l'autorité « du livre révélé, c'est-à-dire du *Bestah,* et s'appuyait de préférence « sur le commentaire, c'est-à-dire le Zend, on disait de lui : *cet « homme est un Zendi.* Ils lui donnaient ainsi un nom dérivé de celui « du commentaire, pour indiquer que cet homme s'écartait des dog- « mes clairs du livre révélé, pour s'attacher à des explications con- « traires à la révélation. Les Arabes ayant pris cette idée des Perses « adoptèrent le mot, auxquels ils donnèrent la forme *Zendik.* On « désigne par ce nom les dualistes (les Manichéens). »

On lit dans le *Kamel* d'Ebn-Athir (man. t. I, fol. 39 *v.*) :

كان المهدى قد قال للهادى يوما وقد قدم اليه زنديق فقتله وامر بصلبه يا بنى اذا صار الامر اليك فتجرد لهذه العصابة يعنى اصحاب منان (lisez مانى) فانها تدعو الناس الى ظاهر حسن كاجتناب الفواحش والزهد في الدنيا والعمل للآخرة ثم تخرجها من هذا الى تحريم اللحوم ومس الماء الطهور وترك قتل الهوام تحرجا من

« qui appartenait à la secte des mages appelés *khor-*
« *remis*, كان من خرمية المجوس.

(ثم (lisez تخرجها الى عبادة اثنين احدهما النور والاخر
الظلمة ثم تبيح بعد هذا نكاح الاخوات والبنات
والاغتسال بالبول وسرقة الاطفال من الطرق لتنقذهم
من ضلال الظلمة الى هداية النور

« Un jour on amena au khalife Mahdi un *Zendik*, que ce prince « fit mettre à mort, et dont il ordonna d'attacher le corps à un gi-« bet. Puis s'adressant à Hadi : Mon fils, lui dit-il, lorsque tu seras « à la tête de l'empire, attache-toi à détruire cette secte, c'est-à-dire « les partisans de Mani (Manès). En effet, ils commencent par prêcher « aux hommes des actes extérieurs qui n'ont rien que de louable, tels « que d'éviter les actions honteuses, renoncer aux biens du monde « et travailler pour la vie future. Bientôt ils les conduisent plus « loin, leur interdisent la chair et le contact de l'eau pure, et la « mort des insectes. Ensuite ils leur enseignent le culte de deux « natures, dont l'une est la lumière et l'autre les ténèbres. Enfin ils « leur permettent le mariage avec leurs sœurs et leurs filles, leur « prescrivent de se laver avec de l'urine, d'enlever les enfants sur « les chemins, afin de les soustraire à l'erreur des ténèbres, et de « les mener dans la voie droite, sous l'influence de la lumière. »

On peut voir sur le mot زنديق les détails que donne le commentateur sur le poëme d'Ebn-Abdoun (man. ar. 1487, fol. 12 *v.*). Dans le *Kitab-alaqâni* (t. IV, f. 79 *r.*), on trouve ce proverbe : اظرف من الزنديق « Plus fin que le manichéen. » Ce mot, après avoir eu dans l'origine une signification précise, celle de *manichéen*, a désigné ensuite, d'une manière générale, *un impie, un homme qui foule aux pieds les lois de la religion ou celles de la morale*. Tel est le sens qu'il a encore aujourd'hui (voyez *The travels and adventures of Ed. Brown*, p. 361. — D'Herbelot, *Bibliothèque orientale*, p. 929. — M. Silvestre de Sacy, *Chrestomathie arabe*, t. I, p. 306, t. II, p. 274). Du mot زنديق s'est formé celui de زندقة « le manichéisme » ou « l'impiété. » On lit dans le *Manhel-safi* d'Abou'lmahâsen, au sujet

الا يا شيعة الحقّ ذوى الايمان و البرّ
اتتكم نصرة الله على التخويف والزجر
فلا تدعوا الى الداعين اهل النكث والغدر
فلو قد فُقد العاشر اوزيد على العشر
لدارت عُصَبُ الشرّ على الدايم بالشر
فعند الستّ والتسعين قطع القول والعذر
لامر ما يقول الناس بيع الدرّ بالبعر
وصار الجوهر المكنون علقا غير ذى قدر
يتيم كان خلف الباب فانقضّ على الوكر

« O vous, sectateurs de la vérité, possesseurs de la foi « et de la justice,

« Vous avez reçu de Dieu un secours efficace, accom- « pagné de prohibitions et de menaces.

« Ne cherchez point des partisans à ces daïs (mission- « naires), hommes fourbes et perfides.

« Si l'on retranchait celui qui est le dixième (imam), ou « que l'on ajoutât au nombre dix,

« Les phalanges du mal viendraient apporter toute sorte « de fléaux.

« L'année 96 coupera court à toutes les excuses.

« Ce n'est pas sans raison que l'on disait : La perle a « été vendue pour du fumier,

« Et le joyau le plus précieux s'est changé en un objet « sans valeur.

« Un orphelin qui était caché derrière la porte s'est « abattu sur le nid.

« Abou'lkâsem ajoutait : Je me dis à moi-même

« que le temps approchait où devait se réaliser la « prédiction de Fehri. Je me rendis sur les bords « du Tigre, et je me mis à lire attentivement la « surate de la Grotte; tout à coup j'aperçus un « vieillard à côté duquel marchait un autre homme, « et dont la vue m'inspira un respect que je n'avais « jamais éprouvé pour personne. Le vieillard s'assit « à quelque distance de moi, et son compagnon « s'assit devant lui; alors le jeune homme s'avança « et s'approcha de moi. Je lui demandai qui il était, « et il me répondit qu'il se nommait Hosaïn. Je me « mis à pleurer, et je lui dis : J'aurais sacrifié la vie de « mon père pour sauver cet Hosaïn qu'il me semble « voir baigné dans son sang et repoussé des eaux de « ce fleuve. Je m'aperçus alors que le vieillard me « regardait attentivement et parlait à l'homme qui « était assis devant lui, et qui, bientôt après, m'in- « vita à venir les joindre; je me levai et vins m'as- « seoir en présence du vieillard, qui me demanda « qui j'étais. Je répondis que j'étais du nombre des « schiites. Il désira connaître mon nom, et je lui « appris que je m'appelais Hasan ben-Faradj ben- « Hauschab. Il me dit alors qu'il connaissait mon « père, qui était attaché aux dogmes des schiites « qui admettent douze imams, et me demanda si « je partageais les mêmes opinions. Je répondis que « je les avais toujours professées jusqu'au moment « où le mauvais succès de nos entreprises m'avait « jeté dans le découragement. Il me dit alors : Je « t'ai interrompu dans ta lecture; je t'invite à la

« Tous trois inculquèrent à leurs adhérents que « chaque pratique de dévotion a un sens caché ; que « Dieu n'a jamais réellement imposé à ses saints et « à ceux qui sont attachés aux imams l'obligation « de la prière, de la dîme, du jeûne, du pèlerinage ; « qu'il ne leur a interdit l'usage d'aucune chose, et « qu'ils peuvent légitimement épouser leurs mères « et leurs sœurs. Tous ces prétendus devoirs reli- « gieux, disaient-ils, qui sont un supplice pour le « peuple et pour ceux qui ne s'occupent que du sens « extérieur, ne sont nullement obligatoires pour les « hommes d'un rang distingué. Adam et tous les « prophètes n'étaient que des imposteurs artificieux, « qui visaient à obtenir la prééminence sur les autres « hommes.

« Sous la dynastie des Abbassides, ces sectaires « acquirent une grande puissance, et se virent sou- « tenus par Abou'lkhattab et ses partisans, à cause « du zèle ardent qu'ils témoignaient pour défendre

d'Abd-alhakk ben-Ibrahim, surnommé *Ebn-Sabin* ابن سبعين (man. ar. 750, fol. 34 r.) : كان صوفيا على قاعدة الفلاسفة ويميل الى الزندقة « Il était sofi, professait les dogmes des phi- « losophes, et montrait du penchant vers le manichéisme. » De là dérive également le verbe تزندق « être manichéen » ou « impie. » On lit dans l'histoire d'Ebn-Djouzi (man. ar. 640, fol. 7 r.) : اعلم ان القرشى لا يتزندق « Sache qu'un Koraisch ne professe jamais « des dogmes impies. » Et dans l'histoire d'Ahmed Askalani (tome I, man. arabe, 656, f. 188 v.) : يقول من نظر فى كتاب البخارى تزندق « Il disait : Celui qui consulte le livre de Bokhari est « un impie. »

« les intérêts de la famille de Haschem. Les enfants « d'Abbas se déclarèrent également leurs protec« teurs ; mais une enquête, qui eut lieu dans la ville « de Koufah, ayant dévoilé leurs sentiments secrets, « et prouvé jusqu'à l'évidence qu'Abou'lkhattab pré« tendait abolir les pratiques religieuses, et déclarer « licites toutes les actions prohibées par les lois di« vines, Isa ben-Mousa le fit arrêter, avec soixante« dix de ses partisans, et leur fit trancher la tête. Le « reste de ces sectaires se dispersa dans les diffé« rentes provinces de l'empire ; quelques-uns allèrent « s'établir dans le Khorasan et dans l'Inde. D'un autre « côté, Abou-Schaker Maïmoun ben-Saïd, surnommé « Gadban, se rendit à Jérusalem, accompagné d'un « nombre de ses disciples. Ils commencèrent à en« seigner la magie, les sortiléges, l'art des prestiges, « معرفة الزرق[1], l'astronomie, l'alchimie, et l'art de

[1] Le mot زرق signifie *ruse, prestige*. On lit dans l'histoire de Nowaïri (XXVI[e] part. man. de Leide, fol. 17 *v.*) : تعلم الشعبذة و النارنجيات والحيل والزرق من صنعة النجوم والكيمياء « L'enseignement des prestiges, des sortiléges, la connaissance des « ruses et des artifices qui tiennent à l'astrologie et à l'alchimie. » Ce terme a passé dans la langue persane : l'histoire des poëtes de Devlet-schah (man. p. 250, f. 154 *v.*) nous offre ces mots : ابلهى پر زرق وپر مكر « Un insensé, plein de ruses et de fourberies. » Dans le *Zafer-nameh* (fol. 229 *r.*), on lit : شيخان ظاهرى كه از معرفت بهره ندارند وبشيد وزرق (او) صورت زهد وصلاح بر آراسته « Des docteurs, qui n'ont que l'apparence ex« térieure, qui sont dépourvus de science, et qui par leur fourberie « et leurs artifices, ont su se parer du masque de la dévotion et de

« simuler la piété et le détachement des choses du « monde. Abou-Schaker Maïmoun avait un fils « nommé Abd-allah, et surnommé *Kaddah*, القدّاح, « qu'il initia dans les secrets de sa secte, et qu'il in-« struisit à feindre le plus grand zèle pour les préten-« tions des schiites.

« Abdallah, sous le règne de Mamoun, s'étant lié « avec Ishak ben-Ibrahim ben-Mosab, tous deux pri-« rent les armes et proclamèrent les opinions des « schiites à Karkh et à Isfâhan. Au nombre de leurs « sectateurs, se trouvait un homme appelé Moham-« med, fils de Hosaïn, petit-fils de Djihan-Bakhtar, « et surnommé Didan. Possesseur d'une grande for-« tune, il habitait dans les environs de Karkh et « d'Ispahan, et professait une haine profonde pour « les Arabes. Abd-allah ayant entendu parler de lui,

« la vertu. » Plus bas (fol. 291 *r.*), on lit ces mots : از تلبیس وزرق « Par ruse et par fourberie. » Dans le *Bostan* de Sadi, on trouve ce vers :

که مجرم بزرق وزبان آوری
زجرمی که دارد نگردد بری

« Car un coupable ne pourra, ni par ses artifices ni par son élo-« quence, se laver de ses péchés. »

Et dans le commentaire persan, le mot زرق est expliqué par مکر وفریب. Dans l'*Anvari-Sohaïli* (édit. de Calcutta, fol. 60 *r.*), les mots زرق et حیله se trouvent réunis. On lit dans le *Habib-alsiïar* de Khondémir (t. III, fol. 26 *r.*) : شید وزرق « L'hypo-« crisie et la fourberie. » Plus loin (*ibid.*) le mot زرّاق désigne un *fourbe*, un *hypocrite*; on y lit شیخ زرّاق.

« alla le trouver. Abd-allah s'appliquait à la médecine,
« surtout à traiter les maladies des yeux, et à pomper
« les humeurs qui s'amassaient dans cet organe.
« Comme il annonçait n'agir que par un motif désin-
« téressé, et dans la seule vue de plaire à Dieu;
« يظهر انّما يفعل ذلك حسبة وقربة الى الله تعالى [1], il se

[1] Le mot حِسْبة signifie *résignation à la volonté de Dieu*. On lit dans le recueil des traditions de Bokhari (man. ar. 242, fol. 12 r.): الاعمال بالنية والحسبة « Les œuvres qui sont faites par principe « et par résignation, » et dans une glose marginale, le mot حسبة est expliqué par الاحتساب والاخلاص « La résignation et la « pureté d'intention. » Dans l'histoire de la conquête de la Perse par les Arabes (*Kitab-aliktifa*, man. ar. 653, fol. 54 *v.*) : من معك من اصحاب الحسبة والرغبة في الجهاد « Tout ce que tu as avec « toi d'hommes résignés et enflammés du désir de la guerre sainte. » Plus loin (*ib.*) : استفتحوا بحسن النية والحسبة والزهد في الدنيا « Il commencèrent par montrer des vues nobles, de la « résignation, et le détachement des biens du monde. » Et ailleurs (*ib.*) : الاجر على قدر الحسبة « La récompense sera proportionnée « au dévouement. » Dans la vie du sultan Mahmoud, écrite par Otbi (man. ar. de Ducaurroy 27, fol. 257 *r.*), on lit : عزاء وحسبة « Avec patience et résignation, » et le dernier mot est expliqué par احتساب. Dans l'histoire de Nowaïri (manuscrit arabe de Leide, xxvi[e] part. fol. 60 *r.*), on lit ces mots : قاتلوا حسبة ورغبة في الشهادة « Ils combattirent avec dévouement, et avec un désir ar- « dent du martyre. » Enfin nous lisons dans les poésies d'Abou'lala (man. ar. d'E. Scheidius 18, p. 163) :

على لاملاك البلاد نصيحة

يقوم بها ذو حسبة في قيامه

« Je dois donner aux rois des différents pays un conseil que les « hommes dévoués ne manqueront pas d'exécuter. »

« fit bientôt une grande réputation, qui se répandit « dans les environs d'Isfahan et dans toute la pro-

Le mot حسبة est rendu par احتساب. Le terme حسبة est un nom verbal qui, comme beaucoup d'autres mots de la même forme, emprunte sa signification de la huitième conjugaison. Le verbe حَسِبَ, à la huitième forme, signifie proprement *croire*, *penser*, *attendre*. On lit dans le roman d'Antar (t. III, fol. 198 *r*) : سبّب لي الربّ القديم من حيث لا احتسب « Le Dieu éternel m'a secouru d'un côté où je n'attendais rien. » Dans le *Kamel* d'Ebn-Athir (man. t. V, p. 197) : جاءهم فرج لم يحتسبوه « Ils éprouvèrent une délivrance sur laquelle ils ne comp- « taient pas. » Dans une vie de Djezzar-pascha (de mon manuscrit, fol. 2 *v*.) : كان عنده احتسابا من صالح بيك « Il avait des « soupçons concernant Saleh-bek, » et plus bas (*ibid.*) : احتسب انه لا بد يخبر صالح بيك بذلك الكلام « Il supposa que « Saleh-bek aurait infailliblement connaissance de ce discours. » Dans un passage du *Sahih* de Bokhari (t. I, man. ar. 242, f. ١٢ *r*. et *v*.), on lit : نفقة الرجل على اهله يحتسبها صدقة « La « dépense que l'homme fait pour sa famille est regardée par lui « comme une aumône. » De là il signifie *espérer*, *attendre*. On lit dans la vie de Mahmoud par Otbi (fol. 176 *v*.) : احتسابا للمثوبة من عند الله « En attendant la récompense qui vient de « Dieu. » En effet la glose rend le mot احتسابا par انتظارا. Dans le commentaire de Tébrizi sur le *Hamasah* on lit (page 779) : احتساب الاجر عند الله « L'attente de la récompense de la part « de Dieu. »

Il signifie ensuite *regarder un acte, une chose comme devant obtenir de Dieu une récompense, et en faire le sacrifice, dans cette espérance*. Nous lisons dans le *Sahih* de Bokhari (t. I, man. ar. 242, f. 156 *r*.) : فضل من مات له ولد فاحتسبه « Le mérite de celui qui a perdu « un fils, et en a fait le sacrifice à Dieu. » Dans l'ouvrage intitulé *Omdat-altaleb* (man. arabe 636, fol. 184 *r*.) : عند الله احتسب

« vince du Djibal Didan, l'ayant entendu vanter, « l'invita à se rendre auprès de lui. Abd-allah, s'atta-

[illegible] « Je sacrifie ma vie pour Dieu. » Dans le *Moroudj* de Masoudi (tome I, fol. 386 v.) : احتسب عند الله أعظم الرزية « Il regarda le plus grand des malheurs comme un sacrifice méri- « toire auprès de Dieu. » Plus loin, Mosab ben-Zobaïr dit à son fils (fol. 400 r.) : تقدّم أمامي حتّى أحتسبك « Marche au combat « devant moi, afin que je fasse à Dieu le sacrifice de ta vie. » Dans l'histoire de la conquête de Jérusalem (man. ar. 714, fol. 130 r.), l'auteur dit, en parlant d'un guerrier qui avait péri dans un combat : فاحتسبه عند الله والده « Son père en fit le sacrifice « pour Dieu. » Dans l'histoire des Seldjoucides de Bondari (man. ar. n° 767 A, fol. 28 v.), on lit : أنا أحتسب في سبيل الله نفسي « Je sacrifierai ma vie pour la cause de Dieu. » Dans la continuation « d'Elmacin (manuscrit ar. 619, fol. 212 r.) : احتسب عند الله جميع ماله « Il sacrifia pour Dieu toutes ses richesses. » Dans l'ouvrage d'Imad-eldin-Isfahani (man. ar. 714, fol. 69 r.) : احتسب عند الله مصابهم « Il regarda leur désastre comme méritoire « aux yeux de Dieu. »

Le même verbe, mis seul, sans aucun régime, signifie *compter sur les récompenses que Dieu décerne à un acte méritoire, et, dans cette confiance, se résigner à la volonté de Dieu, se dévouer pour sa cause.* Dans un passage de la vie de Mahmoud (fol. 225 recto), les mots [illegible] محتسبين sont rendus, dans la glose marginale, par les mots : طالبين الثواب بجهادهم لأجل الله « Cherchant à mériter les récompenses par leurs efforts pour la cause de Dieu. » Dans l'histoire de Masoudi (*Moroudj*, t. I, fol. 378 v.), on lit : قام بحق الله صابرا ومحتسبا « Il soutint la vérité de Dieu avec « patience et dévouement. » Dans le *Sahih* de Bokhari (t. I, man. ar. 242, fol. 8 v.), on lit : من يقم ليلة القدر ايمانا واحتسابا « Celui qui reste debout, pendant la nuit du décret divin, par foi « et par dévouement. » Dans le même ouvrage (t. II, man. ar. 243, fol. 53 v.) : من صام رمضان ايمانا واحتسابا ونية « Celui qui

« chant à faire une critique amère des vices des « Arabes, gagna par ce moyen l'affection de son « hôte, qui lui remit des sommes considérables. « Muni de cet argent, Abd-allah se rendit dans la « province de Koufah, et envoya de côté et d'autre « des daïs (missionnaires) habiles. A sa mort, il eut

« observe le jeûne du ramadhan par foi, dévouement et intention « pure. » Dans l'histoire de la conquête de la Perse (man. ar. 653, fol. 48 v.), on lit : فنفرنا اليهم باحتساب « Nous marchâmes « contre eux avec dévouement. » Et plus bas (*ibid.*) : ان انتم صبرتم لعدوكم واحتسبتم لقتالهم « Si vous montrez de « la constance contre votre ennemi, et si vous vous dévouez pour le « combattre. » Dans le *Kamel* d'Ebn-Athir (tome V, p. 194) : قاتلوا محتسبين في زعمهم « Ils combattaient pensant faire une action « méritoire. » Dans l'histoire des Seldjoucides de Bondari (man. ar. n° 767 A, fol. 51 v.) : انت اولى من صبر واحتسب « Tu es le « plus digne de tous ceux qui montrent de la patience et du dévoue- « ment. » Dans la vie de Noradin et de Saladin (man. ar. n° 707 A, fol. 9 v.) : صبروا احتسابا « Ils montrèrent de la constance par « dévouement. » Dans l'histoire de Hasan-ben-Omar (man. ar. 688, fol. 52 v.) : صبروا واحتسبوا. Dans la vie des kadis d'Égypte de Sakhawi (man. ar. 690, fol. 77 v.) : صبر واحتسب. On lit dans un ouvrage de Makrisi (*Kitab-ulmokaffa*, manuscrit ar. 675, fol. 207 v.) : افضل الائمة احسنهم لسنة الله اتباعا واعلمها بما في كتابه احتسابا « Le plus parfait des imams est celui qui « observe avec le plus de soin les préceptes de Dieu, qui sait le « mieux ce qui est écrit dans le livre divin, et le pratique avec le « plus de dévouement. » Dans l'histoire de Nowairi (man. arabe de Leide, xxvi° part. f. 195 v.) : المجازى لها ما احتسبت « Celui « qui la récompensera de son dévouement. »

Le même verbe, à la même forme et joint au nom de Dieu, signifie *implorer pour quelqu'un*. On lit dans l'histoire de la conquête

« pour successeur son fils Ahmed, qui poursuivit « l'exécution des plans de son père. Il attira auprès « de lui un habitant de Koufah nommé Rustem « Abou'lhosaïn ben-Karkhin ben-Hauschab *Alnedj-* « *djar*, النجّار (le charpentier). Cet homme, de la secte « des schiites, professait les opinions de ceux qui

de Jérusalem (man. arabe n° 714, fol. 276 v.) : نسب ذلك اليه واحتسب الله عليه «Il lui attribua cette action, et invoqua «Dieu en sa faveur.» Et dans un passage de Hariri (éd. de M. Silvestre de Sacy, séance 29, p. 322) : احتسب الله على الخطيب «J'implorais Dieu relativement à l'orateur;» on peut voir les scholies sur ce passage. Dans un endroit du *Kitab-alagâni* (tome II, fol. 53 r.), on trouve cette phrase : الناس يحتسبون الاوزار ويقترفون الآثام على انفسهم من الله «Les hommes regardent «les crimes comme des actes méritoires, et commettent l'iniquité «de manière à attirer sur eux les châtiments de Dieu.» Il est probable que l'expression احتسب الله équivaut à celle-ci : اتّخذ الله حسيبا. En effet le mot حسيب signifie *celui qui fait rendre compte aux autres, qui récompense ou punit.* On lit dans un passage de l'ouvrage de Birouni (*Alâthâr*, man. arabe de la Bibliothèque de l'Arsenal n° 17, fol. 67 r.) : كانّهم ارباب من دون الله والله حسيبهم «Ils croient être maîtres et indépendants de Dieu, «mais c'est Dieu qui leur fera rendre compte.» Dans l'histoire de Masoudi (*Moroudj*, t. I, fol. 349 r.) : ان كان الذى اظنّه فالله حسيبه «S'il arrive ce que je pense, c'est Dieu à qui on en rendra compte.» Le mot حسيب désigne aussi *un noble, un être élevé en dignité*, comme dans ce passage du même écrivain (*Moroudj*, tome I, fol. 441 v.) انّ الحسب فى الرجل مروته وحسن فعله فاذا فعلت ذلك كنت حسيبا «La véritable noblesse «pour l'homme consiste dans la générosité et la bonne conduite; «si tu agis ainsi, tu seras réellement noble.»

« reconnaissent pour imam Mousa-Kadem, fils de « Djafar-sâdek. Mais bientôt, persuadé par les rai- « sonnements d'Abd-allah, il changea de sentiment, « et consentit à donner le titre d'imam à Ismaïl, fils « de Djafar. Tous deux étaient attentifs à épier l'ar- « rivée des pèlerins qui venaient visiter les *meschheds* « (monuments) de l'Irak et de Kerbela, et lors- « qu'ils remarquaient un homme qui leur plaisait, « ils le faisaient venir, et s'ouvraient à lui. »

La fin à un prochain numéro.

LETTRE

A M. Quatremère, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, sur une inscription latino-phénicienne de Leptis, par M. l'abbé Arri, membre de l'Académie des sciences de Turin.

Paris, 15 juillet 1836.

MONSIEUR,

M. Eugène Burnouf, avec lequel j'ai eu plusieurs fois l'occasion de parler de paléographie orientale, m'engagea à revoir attentivement une inscription phénicienne, publiée dernièrement dans le *Journal asiatique*, cahier d'avril, sans aucune interprétation. Quoique je fusse alors occupé d'études un peu différentes, je ne voulus pas laisser échapper cette occasion de faire voir que l'interprétation qu'en avait

donnée M. Hamaker (*Miscellanea phœnicia*) est absolument fausse.

Personne ne sent mieux que moi, qu'en fait d'inscriptions phéniciennes, la difficulté ne consiste pas à détruire les interprétations déjà publiées, mais à en établir de nouvelles qui soient incontestables. Cependant, après m'être rendu raison de chaque partie de ma nouvelle explication, j'ai pensé, monsieur, que, si j'obtenais votre approbation, je pourrais sans crainte la livrer au public.

J'étais dans cette idée, lorsqu'on m'avertit qu'une autre interprétation de ce monument avait été donnée dernièrement par M. Gesenius dans une brochure allemande, intitulée *Paläographische Studien über phönizische und punische Schrift*, Leipzig, 1835, in-4°; ouvrage que j'ai en vain cherché chez les principaux libraires de Paris, et que j'ai enfin trouvé à la Bibliothèque de l'Institut.

Je vous assure, monsieur, que, me voyant tout à fait éloigné de l'explication de M. Gesenius, j'ai soupçonné que je m'étais mépris sur le sens de l'inscription; car j'avais contre moi l'autorité du premier hébraïsant du siècle, de celui qui travaille maintenant à publier tous les monuments phéniciens connus jusqu'ici et qu'il se propose d'expliquer de nouveau lui-même.

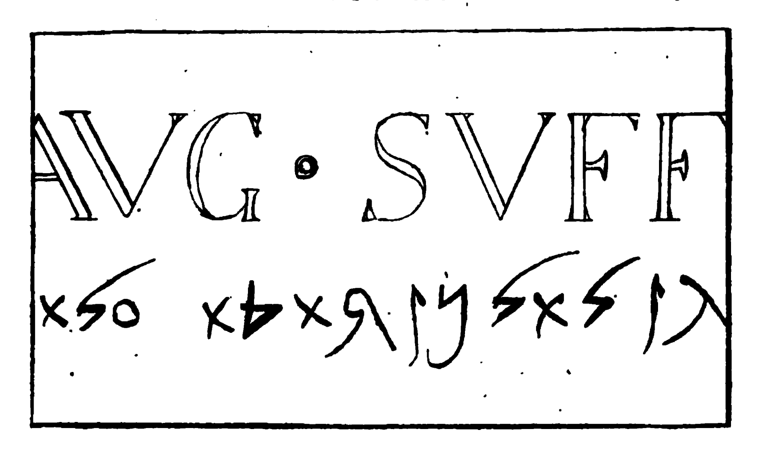
D'un autre côté, il me semblait que M. Gesenius s'était trompé relativement à l'inscription latine; je voyais aussi dans sa lecture hébraïque quelque chose qui me paraissait contraire au mode de construction

de cette langue; je ne pouvais me rendre raison de la manière dont il a fixé la valeur de plusieurs lettres de l'inscription; enfin, la connaissance que j'ai de l'état où sont encore de nos jours les études de paléographie phénicienne me persuadait que, dans plusieurs cas, les savants, même les plus habiles, peuvent ne nous donner que des conjectures, tandis qu'une circonstance critique et digne d'attention, échappée à leur vue, peut fournir à un autre une explication plus fondée.

Et c'est ici, monsieur, que je sentis le besoin de vous consulter; car l'immense érudition qui vous distingue, la science profonde que vous possédez dans les langues sémitiques, la conscience avec laquelle vous soignez vos savants travaux, et l'impartialité que vous apportez dans vos jugements sur les opinions littéraires des autres, m'eussent fait abandonner mon entreprise, si vous l'aviez désapprouvée.

J'ai été assez heureux au contraire pour vous trouver de mon avis, et vous m'avez témoigné désirer que cette inscription parût enfin expliquée d'une manière décisive. Je ne sais, monsieur, si j'y réussirai entièrement; mais voici au moins toute mon opinion.

L'inscription, telle qu'elle a paru dans le Journal asiatique, est celle-ci :



Elle fut trouvée dans le voisinage de Tripoli de Barbarie, là où était l'ancienne *Leptis*, appelée par Pline (Hist. natur. liv. v, chap. 4) *magna*, aujourd'hui *Lébida*.

Il en a paru un dessin dans l'Atlas du voyage d'Aly-bey, pl. 15; un autre dans l'ouvrage de M. Hamaker (*Misc. phœnic.*), qui l'a fait tirer sur l'original même, conservé maintenant au Musée britannique à Londres.

M. Hamaker a lu :

AUGUSTALES SUFFETES.

כצלת לבצרת דתעלת

Ut precatio [vel precandi caussa] *propter defectum* [vel exsiccationem] *canalium.*

M. Lindberg :

גת למלכת במקם עלם

Turcular reginæ in loco perenni.

Enfin M. Gesenius pense que sans doute on doit lire :

AVGVSTALIS SVFFECTVS.

בית למלכות רם קם עולם

Domus imperii romani [h. e. domus augusta] *stat in æternum.*

Avant tout on me demandera si la pierre est entière, parce que, pour espérer de donner le vrai sens d'une inscription, il faut savoir si le monument le permet. M. Delaborde dit : *qu'il est à regretter que cette pierre soit un fragment; car elle pourrait faire naître quelque éclaircissement sur l'écriture punique ou phénicienne.* Pour moi je vois que la pierre est mutilée avant la lettre A, qui n'existe plus qu'à moitié; j'avoue qu'avec la moitié de cette lettre, on pourrait encore en avoir perdu quelques autres : je pense cependant qu'il faut prendre l'inscription telle qu'elle est, et en exposer le sens tel que nous le donnent les lettres que nous y voyons. Car quand même après la dernière lettre phénicienne manqueraient une ou plusieurs lettres, il n'en est pas moins vrai que les quatorze lettres qui précèdent doivent avoir un sens, qu'il n'est pas impossible de saisir. Et c'est seulement après avoir établi d'une manière

critique le vrai sens des lettres qu'on peut juger si l'inscription est entière, c'est-à-dire si elle nous donne un sens complet, indépendant de toute autre phrase qu'on peut soupçonner avoir disparu.

Je commencerai par l'inscription latine : AUG. SVFF. que M. Hamaker a lue *augustales Suffetes*. Je n'ai pas besoin de m'arrêter beaucoup sur le mot *suffetes*, car tout le monde sait que c'était le titre donné à la suprême antorité chez les Carthaginois. Mais je dirai que la signification de *juges*, qui s'y rattache communément, n'est pas assez exacte. Les *suffètes* carthaginois n'étaient pas plus *juges* que ne l'étaient les שפטים hébreux (à qui les Carthaginois, colonie phénicienne, avaient emprunté ce titre), qui étaient surtout destinés à conduire le peuple, soit pendant la paix soit pendant la guerre. L'idée de *juges* donnée aux *suffètes* est trop restreinte, et n'exprime pas assez exactement l'office, le pouvoir, la nature, pour ainsi dire, de cette autorité carthaginoise. Tite-Live, qui nous dit que les *suffètes* étaient chez les Carthaginois *summus magistratus*, nous dit encore qu'on considérait cette charge *velut consulare imperium*.

M. Hamaker a lu le mot SUFF. au pluriel; mais ceci, avec la seule inscription latine, est encore bien difficile à affirmer. Peu importe que ce mot soit écrit avec deux F, puisque nous avons une monnaie carthaginoise[1] sur laquelle il y a deux portraits qu'on désigne comme étant des *suffètes*, et que ce mot y

[1] Gesenius, *loc. cit.*

est écrit avec un seul F. Quoi qu'il en soit, il est bien certain que M. Hamaker a vu dans le mot *suff.* la qualification de la suprême autorité du pays. Or, que signifierait ici le titre *augustales* comme adjectif placé devant un nom propre? On ne dit pas *augustus Cæsar, augustus imperator*, mais bien *Cæsar augustus, imperator augustus*. On peut faire la même observation sur l'interprétation que M. Gesenius a donnée des lettres AUG. SVFF. qu'il a lues *augustalis Suffectus*; car *Suffectus*, nom du consul qui dans le courant de l'année succédait après la mort du consul ordinaire, est encore un nom propre. M. Gesenius pense que le mot *suff.* est au singulier; et il ajoute que, sans aucun autre commentaire, on peut comprendre que l'inscription était placée sur un arc triomphal romain (*an einem römischen Triumphbogen*), et que celui qui ordonna cette inscription fut un *augustalis*, c'est-à-dire, un fonctionnaire qui était dans ce pays pour rendre honneur à la *Domus augusta*.

Si je ne me trompe, M. Gesenius croit que le mot *augustalis* fut employé comme adjectif honorifique donné à un *suffectus*, c'est-à-dire, à un *adjoint* ou *substitut*, ou *mis en remplacement d'un autre*, qu'il qualifie de *fonctionnaire placé* (*angestellten Beamten*) à Leptis *pour glorifier la Domus augusta;* mais avec cette interprétation, quelle idée pouvons-nous nous former de la dignité, de la vraie charge de ce *suffectus?* en quoi était-il *suffectus?* Chez les Romains on ne qualifiait pas les autorités, les fonctionnaires d'une manière si générale; et jamais on ne voit le

seul mot *suffectus* indiquer une charge romaine quelle qu'elle soit, si ce n'est pour le consul qui succédait au consul ordinaire dans le courant de l'année : mais encore une fois, l'adjectif *augustalis* ne pourrait précéder un nom propre tel que *suffectus ;* et comme il est question d'un monument public, je ne crois pas qu'on aurait désigné un consul simplement par une qualification accessoire à sa dignité.

Je ne parlerai point de l'*augusta suffetula* qu'on a cru voir dans cette inscription latine, car l'endroit même où l'on a trouvé la pierre, Leptis, s'oppose à cette interprétation. Je passe donc à mon opinion. Je pense qu'on doit lire les lettres de l'inscription AVG. SVFF. *augurale* ou *augustale suffetis*.

Il suffit de nous rappeler la disposition des camps romains, qu'ils fixaient (*ædificabant*) pour y demeurer selon les circonstances, même pendant des saisons entières, pour nous convaincre que l'*augurale*, qu'on appelait aussi *augustale*, était la partie la plus distinguée de toute la station militaire, puisqu'elle était le *ducis tabernaculum*, le *prætorium*, l'habitation du général, en un mot la demeure de la suprême autorité locale ; de sorte que je ne doute pas que cette inscription ne fût placée sur la *porta prætoria*, opposée à la *porta decumana* d'un camp ou d'une station militaire fixée à Leptis.

L'inscription entière a manifestement un double but : à savoir, d'avertir de quelque chose les Romains qui étaient à Leptis, et les habitants du pays, chacun dans leur propre langue. Mais est-ce de la

même chose qu'on a voulu les avertir? Pour le moment, nous pouvons dire que l'inscription latine indiquait aux Romains un *augurale*, ce qui suffisait pour leur faire connaître l'habitation de la suprême autorité militaire; nous verrons plus bas pourquoi on la leur désignait sous le nom de *suffète*.

Je viens maintenant à l'inscription punique.

D'abord je ne vois pas quelle raison il y ait de regarder les lettres 2ᵉ et 7ᵉ comme des ת *thau*. Notre inscription au surplus ne précède pas la 150ᵉ année avant J.-C. Il est reconnu que la forme des lettres des alphabets se simplifie dans le cours des siècles; n'est-il donc pas raisonnable de penser qu'une inscription qui a suivi l'époque de l'introduction des lettres chaldaïques en Syrie (or, ces lettres, et tout le monde en convient, ne sont autre chose que les anciennes lettres phéniciennes simplifiées), et qui fut faite par une colonie d'anciens Syriens qui a maintenu des rapports avec la Syrie, fut tracée avec des lettres qui étaient une simple modification des anciennes lettres syriennes? Et encore si nous jugeons des lettres deuxième et septième de l'inscription d'après les alphabets phéniciens qu'on a publiés, elles pourraient mieux représenter un ג *ghimel* qu'un ת *thau*. Mais la ressemblance de plusieurs lettres de cette inscription avec les lettres de l'alphabet chaldaïque me fait croire qu'il ne faut pas s'éloigner de cet alphabet pour fixer ces deux lettres; et je pense que ce sont deux נ *nun* représentant une forme ré-

cente et simplifiée de l'ancien *nun* phénicien qui se traçait à peu près de cette manière.

Pour cette raison, je ne doute pas que la sixième lettre de l'inscription ne soit un פ *phé*; la manière d'exécuter l'une et l'autre est la même; et j'ai trouvé sur l'inscription de Nora en Sardaigne[1] un *phé* dont les traits sont absolument semblables à ceux du *phé* de notre inscription. Je crois donc pouvoir fixer l'attention des paléographes phéniciens sur une lettre qui manquait, ou du moins qui était bien douteuse dans l'alphabet phénicien.

Un autre fait digne d'attention, c'est que, de tous les alphabets phéniciens que nous avons, y compris celui que nous a donné dernièrement M. Gesenius, il résulte qu'une seule lettre peut avoir à la fois six formes différentes. Il en est ainsi de la lettre *mem*. Or, si nous supposons que chaque colonie phénicienne parvint à se faire un alphabet particulier, nous ne pourrons plus nous aider d'une inscription phénicienne trouvée, par exemple, en Sardaigne, pour déterminer la forme des lettres d'une inscription phénicienne trouvée en Afrique. Mais cela n'est pas reçu parmi les paléographes phéniciens, qui, pour déterminer les lettres dont ils doivent se rendre compte dans une inscription, s'appuient sur la forme des lettres de toutes les autres. Et si ce procédé prouve d'un côté que l'opinion des paléographes est que les différentes colonies phéniciennes ne se sont

[1] Voyez les *Memorie della reale Accademia delle scienze di Torino* vol. XXXVIII.

pas éloignées de l'ancienne forme des lettres, au point d'en avoir introduit dans leurs alphabets de nouvelles tout à fait contraires aux anciennes; comment pourra-t-on croire, d'autre part, qu'une colonie phénicienne ait employé le signe ×, par exemple, pour ת *thau;* une autre pour א *aleph;* une troisième pour מ *mem,* et d'autres pour ש *schin?* Nous avons dans notre inscription la lettre × qui selon les alphabets publiés pourait être lue de quatre manières différentes. M. Hamaker a pensé que c'était un *thau;* MM. Lindberg et Gesenius l'ont jugée un *mem.* Mais établissons d'abord que ce signe ne peut nullement représenter un מ *mem,* ni un ש *schin,* puisqu'il n'existe pas une raison paléographique assez critique pour lui donner ces valeurs. Ensuite distinguons les anciennes inscriptions des plus récentes, et nous verrons que ce signe se montre dans celles-là quelquefois comme un ת *thau*, dans celles-ci comme un א *aleph.* Pour moi, je regarde les lettres quatrième, neuvième, dixième, quatorzième, de notre inscription comme étant des א *aleph.*

Les traits de la première lettre de l'inscription telle qu'elle est représentée dans la planche d'Aly-bey, dans le *Misc. phœn.* de Hamaker et dans le Journal asiatique, ne peuvent exprimer qu'un כ *caph,* comme l'avait dit M. Hamaker.

La lettre huitième, lue par M. Lindberg, contre toute probabilité, מ *mem*, a été regardée par MM. Hamaker et Gesenius comme un ר *resch.* Telle est aussi mon opinion, et je fais remarquer combien il est

curieux de voir cette lettre (qui communément dans les alphabets phéniciens a cette forme 𐤓 q ou à peu près) prendre ici, dans une inscription latino-punique, l'addition d'une ligne qui lui donne la forme de la lettre R romaine écrite de droite à gauche.

La seule lettre bien douteuse est la dixième; j'essaierai de la déterminer avec le sens de l'inscription, que je lis de cette manière :

AUGURALE SUFFETIS.

כֵּן לְאַלְפָּן רֹאמָא עִלָּא

que je traduis par :

Locus ducis Romæ excelsæ.

כֵּן, dérivé de כון ou כנן *statuit, confirmavit, stabilivit, fundavit, direxit,* etc., se trouve dans la Bible avec le sens de *lieu, base, place, charge.* A l'un des deux malheureux emprisonnés avec Joseph, celui-ci disait : Pharaon te rétablira dans trois jours על כנך *à ta place, à ton lieu, dans ton office.*

לאלפן C'est une chose bien curieuse que ce mot, parce qu'il nous empêche encore de déterminer, par la comparaison de l'inscription latine avec l'inscription punique, si le mot *suff.* est au singulier ou au pluriel. אלפן peut être singulier avec un ן *nun hémantique,* ou bien au pluriel de forme chaldaïque avec le manque d'un י *iod.* Cependant je crois qu'on n'aurait pas omis la lettre י *iod* qui aurait ôté l'amphibo-

logie, et je regarde ce mot comme singulier; je lis donc אַלְכַּן ou אַלְכֻּן. Or אַלּוּף en hébreu signifie *dux familiæ vel tribûs* (φύλαρχος) et en général *conducteur*; et c'est précisément dans ce sens que Michée (VI) a dit אַלֻּפֵי יְהוּדָה *conducteurs, princes, chefs de Juda*. Le ל qui précède ce mot est le signe du génitif, ou, si l'on veut, du datif, comme indiquant l'appartenance.

ראמא Dans l'inscription latine avec le seul mot *Aug.* on avait fixé les idées des Romains, pour lesquels cette partie d'inscription fut tracée, sur la nature de l'autorité qu'on voulait désigner; car ce mot était bien connu pour ne pouvoir appartenir qu'à une autorité romaine. Mais il n'en était pas de même pour les habitants de Leptis. Le seul mot אלכן ne déterminait pas tout seul de quel chef ou conducteur il s'agissait, c'est-à-dire, s'il était Romain ou Carthaginois. D'un autre côté, on ne peut douter que les Romains ne fussent à Leptis comme vainqueurs, comme maîtres, et qu'il n'y eût parmi eux des chefs, des fonctionnaires de Rome, de cette grande Rome, maîtresse du monde, à l'obéissance de laquelle étaient soumis les Leptitins. Or, comme je voyais après le mot אלכן deux lettres que je lisais רא, רע ou רס, je n'ai pas hésité de lire la lettre qui suit מ *mem*, laquelle, suivie elle-même d'un א *aleph*, me donna avec les deux lettres précédentes le mot ראמא, c'est-à-dire *Roma*, écrit ici non pas avec deux simples consonnes, mais avec des lettres de prolongation, à peu près comme le mot رومية que les Arabes ont ensuite employé pour nommer cette même ville.

M. Gesenius avait aussi lu dans cette inscription le mot *Roma* qu'il composait avec les deux premières lettres que j'ai lues רא *ro;* et des deux autres lettres que je lis מא *ma*, il a tiré le mot קם *kam* (*stat*). J'ai exposé les raisons qui m'empêchent de fixer la valeur des lettres comme le savant orientaliste; j'ajouterai ici une observation qui prouvera davantage qu'on ne peut pas lire קם *kam* avec les lettres que j'ai lues מא *ma*. La voici : en lisant קם, *verbe* qui, selon M. Gesenius, exprime la durée de la *domus imperii romani*, il serait plus naturel, suivant la Bible, de lire le mot qui suit, interprété par M. Gesenius *in æternam*, לעולם au lieu de עולם; ce que l'inscription ne permet pas.

J'arrive, monsieur, au dernier mot de l'inscription, le seul qui vous ait paru douteux. J'avais pensé d'abord que ce mot étant dans l'inscription évidemment séparé des autres, pouvait être l'abréviation d'une formule appelant, selon l'usage des Orientaux, quelque bénédiction sur le אלקן conducteur romain; de manière que je lisais l'inscription : *Lieu du conducteur romain, sur lequel soit ou la paix* ou tout autre titre de bénédiction. Mais ne pouvant me rendre raison du mot qui aurait dû suivre la préposition על, j'ai pensé plutôt que le mot entier exprimait une qualité qui se rapporte au nom antécédent *Rome*. Ainsi je l'ai regardé comme un adjectif qui de la racine עלה fait עלי ou עליא de forme chaldéenne, et, écrit sans י iod, עלא, mot qui signifie *excelsus*, *summus*.

A cet égard, vous m'avez fait observer que, comme il s'agissait d'une qualification donnée par des Phéniciens à une ville, le langage de la Bible exigeait qu'on écrivît ראמא רבה au lieu de ראמא עלא, adjectif qu'on ne trouve nulle part, ni dans les écrivains hébreux, ni dans les écrivains chaldéens, appliqué à une ville, et qui au contraire se dit toujours de Dieu.

J'ai senti tout le poids de vos observations critiques : mais l'inscription ne me permet pas de lire autre chose que עלא. Ainsi ce mot est un fait qu'il faut prendre tel qu'il est, et dont il faut rendre compte.

L'inscription est, il est vrai, en langue punique; mais les Leptitins furent-ils libres en la traçant? Le choix des mots, le sens entier de l'inscription ne passa-t-il pas, pour ainsi dire, sous la censure romaine? Ce furent les Romains qui ordonnèrent l'élévation de cette pierre. Or est-il étonnant qu'eux qui appelaient leur Rome : *lux orbis terrarum, terrarum dea, caput rerum, maxima rerum*, l'aient fait qualifier avec une épithète qui signifie *summus, excelsus, supremus*, quoique cette qualification ne se trouve dans la Bible qu'à l'égard de Dieu? Du reste, entre le temps où l'on a employé ce terme seulement à l'égard de Dieu et le temps de notre inscription, il s'était écoulé plusieurs siècles, et il est facile de penser que le mot עלא, qui proprement ne signifiait dans son origine qu'une élévation matérielle, puis ne fut employé que pour l'élévation de Dieu sur toutes

choses, put être réduit, au temps de la décadence de la langue hébraïque, à une simple qualification honorifique avec le sens de *grand, sublime;* et que par conséquent on a pu dire dès ce temps-là, ראמא עלא, à peu près comme les Arabes ont dit رومية الكبرى.

De tout ceci il résulte que l'inscription punique n'est autre chose que la traduction de l'inscription latine; car l'*augurale*, que les Romains appelaient autrement *ducis tabernaculum*, est rendu en langue punique par כן לאלפן *statio*, *locus ducis*. On a dit pour les Romains *Augurale* SVFFETIS, nom commun du pays; et les Romains ne pouvaient s'y méprendre, car le mot *Augurale* leur désignait clairement de quelle autorité il s'agissait. Quant aux habitants de Leptis, comme ce n'était pas un *suffète* qu'on voulait leur indiquer, mais un conducteur qui leur venait de Rome, le mot אלפן, joint avec les mots ראמא עלא *de la grande Rome,* leur en donnait une idée très-exacte.

Quant à moi, je ne saurais appeler de son nom propre l'autorité romaine dont il s'agit dans cette inscription. Je terminerai avec un passage de Salluste qui nous fait connaître plusieurs généraux romains qui exercèrent leur pouvoir à Leptis. *Sed pariter*, nous dit-il dans la Guerre de Jug., *cum capta Thala, legati ex oppido Lepti ad Metellum venerant orantes uti præsidium præfectumque eo mitteret : Hamilcarem quemdam hominem nobilem, factiosum novis rebus studere, adversum quem neque imperia magistratuum, neque leges valerent : ni id festinaret in summo periculo suam salutem,*

illorum socios fore. Nam Leptitani jam inde a principio belli Jugurthini ad Bestiam consulem, et postea Romam miserant amicitiam societatemque rogatum. Dein ubi ea impetrata fuere, semper boni fidelesque mansere; et cuncta a Bestia, Albino, Metello imperata gnavi fecerant. Itaque ab imperatore facile, quæ petebant, adepti, emissæ eo cohortes Ligurum quatuor, et C. Annius præfectus. Quel que fût donc le général romain qui ordonna cette pierre à Leptis, il est certain qu'il se fit regarder par les Romains comme *suffet*, c'est-à-dire comme suprême autorité du pays, en même temps qu'il se déclara aux Leptitins comme *général*, tenant son autorité *de la grande Rome*.

Voilà, monsieur, ce que j'avais à dire sur l'inscription latino-punique de Leptis. Vous m'avez écouté avec tant de bienveillance, lorsque de vive voix je vous exposais sur cette inscription une opinion contraire à celle du célèbre professeur allemand, que j'ose vous prier d'entendre encore quelques-unes de mes observations sur divers mots bibliques qu'il a publiés dans son Dictionnaire hébreu, éd. lat. 1833, mots qui m'intéressent beaucoup, parce qu'après en avoir fait le sujet de longues études, j'en tire un grand parti pour un travail que j'ai entrepris, dans lequel je traiterai, à l'aide des monuments, des temples des anciens adorateurs des astres.

On avait trouvé sur des inscriptions phéniciennes les mots בעל·חמן; et à cette occasion vous avez remarqué (Nouveau Journal asiatique 1828) que cette

découverte pourrait servir à expliquer une expression hébraïque dont on n'avait pas encore bien fixé le sens. Vous parliez du mot חמנים qui dans la Bible, selon vous, est employé avec la même analogie que les mots בעלים et אשרות. Ainsi vous penchiez à croire que le mot חמן des inscriptions phéniciennes désignait un des principaux dieux adorés chez les Phéniciens, et que ce même mot au pluriel, comme il est toujours employé dans la Bible, désignait des divinités qui avaient quelque rapport avec *Baal Hammon*, ou en général *les idoles*. Vous avez émis, monsieur, votre opinion avec réserve et d'une manière générale; mais M. Gesenius, suivant l'opinion commune, dit formellement dans son dictionnaire que les חמנים dont nous parle la Bible étaient des statues représentant le soleil (*statuæ solis*), et que le passage II Paral. xxxiv, 4, prouve que ces statues étaient placées sur les autels des *Baalim*. A la vérité, cet endroit des Paralipomènes a toujours fort embarrassé les interprètes; et c'est lui qui a causé jusqu'à présent les méprises sur la signification du mot חמנים. Mais il me semble qu'avant d'entreprendre des recherches critiques sur la vraie signification de ce mot, il faut examiner attentivement si la manière dont on en parle dans la Bible ne s'oppose pas à l'interprétation qu'on s'est déterminé à lui donner d'après une inscription phénicienne qui nous a conservé le mot בעל חמן. Examinons donc d'abord grammaticalement l'endroit II Par. xxxiv, 4, duquel il résulte, selon moi, que ce n'étaient pas du tout les חמנים qui étaient

placés sur les autels de Baalim, mais, bien au contraire, les *autels* mêmes *de Baalim*, qui, selon l'auteur sacré, étaient placés en haut sur des *chammanim*.

Voici le texte :

וינתצו לפניו את מזבחות הבעלים.
וְהחמנים אשר למעלה מעליהם גדע:

Vous savez, monsieur, que jusqu'à présent on a traduit les mots אשר למעלה מעליהם par *quæ* (chammanim) *sursum supra ipsa* (*altaria*); mais on a confondu la préposition לְמַעְלָה (*sursum*) avec le mot לְמַעֲלָה précédé d'un ל, préposition du datif, ou mieux préposition indiquant la fin. On trouve dans la Bible plusieurs fois la préposition לְמַעְלָה, mais toujours avec un *scheva simple* sous le ע, de manière que jamais elle n'est ponctuée ainsi לְמַעֲלָה. Et à quoi bon les Massorètes nous auraient-ils conservé cette différence de prononciation entre les deux mots, s'ils n'avaient pas persuadés qu'il y avait aussi entre eux une différence de signification? Voudra-t-on dire que dans le mot לְמַעֲלָה il y ait quelque faute massorétique? Si, toutes les fois qu'on ne peut se rendre une raison grammaticale d'un mot biblique, on le corrige à son idée, dans peu, même grammaticalement, les philologues hébreux ne s'entendront plus.

Prenant donc le texte tel qu'il est, je dis que le mot למעלה doit être décomposé; et qu'on ne peut y voir que la préposition ל indiquant la fin; et le mot מַעֲלָה *ascensus, ascensio, gradus;* et qu'il faut le traduire tout entier par *ad ascensionem* (*à montée*). La

préposition מעל dans le mot מעליהם a le sens de *apud, prope, juxta;* et le pronom הם se rapporte à חמנים. De sorte que je traduis le passage ci-dessus de cette manière :

Et diruerunt coram eo (Josia) *altaria τῶν Baalim; et Chammanim, quæ ad ascendendum ad ea* (vel prope ea altaria), *confregit.*

Vous voyez, monsieur, qu'entre le mot אשר et למעלה il y a l'ellipse, très-commune dans la Bible, du verbe היה; de sorte que le vrai sens de ces mots est : *quæ erant ad ascendendum*, i. e. *per quæ* (Chammanim) *ascendebatur.*

Il s'agit ici d'un usage religieux emprunté par les Hébreux à l'idolâtrie cananéenne; et heureusement nous avons la loi même de Dieu qui le défendait. Or, si on compare les paroles de cette loi avec celles dont se servit l'auteur des Paralipomènes, en parlant de l'infraction de cette loi particulière, on reconnaîtra l'évidence, j'ose le dire, de ma nouvelle interprétation.

D'abord on a cru trop légèrement que les במות dont nous parle la Bible, lorsqu'ils y sont nommés comme des choses appartenant au culte cananéen, étaient des montagnes, des collines (*edita loca*). On n'a pas examiné avec assez d'attention la valeur des verbes סור, שרף, נתץ, שמר, עשה, בנה, etc., dont on se sert dans la Bible en parlant de *bamoth.* On n'a pas remarqué que jamais il n'y est dit que les patriarches, qui souvent sacrifiaient sur des *montagnes*, aient fait leurs sacrifices sur des *bamoth;* et qu'en parlant des

endroits où les Cananéens faisaient leurs sacrifices, on a toujours dit : על גבעות על הרים et par opposition, תחת כל עץ רענן, mais non pas על במות ; et qu'enfin lorsque les auteurs sacrés voulaient indiquer soit les *hauts lieux* où les Cananéens montaient, soit les *bamoth* dont ils se servaient pour sacrifier, ils mettaient la préposition על en parlant des *hauts lieux*, et ils se servaient de la préposition ב en parlant des *bamoth*. Ainsi vous-même, monsieur, avez très-bien dit dans le Journal asiatique 1828, p. 19, que les *bamoth* cananéens étaient des *chapelles*. Oui, monsieur, comme on pourrait appeler chapelles, la *tour* du temple de Bel en Babylonie[1], la *tour* du temple de Baal-berith à Sichem[2], la *forteresse* où le père de Gédéon avait bâti un autel consacré à Baal[3]; les *tours* appelées du nom phénicien *nur-hag* qu'on voit encore en Sardaigne; celles des îles Baléares appelées *talajoth;* les *tours* ou autels élevés, appelés par les Grecs βωμοὶ, dont quelques-uns, comme celui qui fut vu par Pausanias, avaient une hauteur de vingt-deux pieds[4].

[1] Apud Herodot.

[2] Judic. IX.

[3] Judic. VI.

[4] Pausanias, liv. V, chap. XIII, nous dit que le βωμὸς de Jupiter olympien avait 125 pieds de circonférence. Il se composait de deux parties qu'on pourrait nommer, la première le *soubassement*, l'autre l'*autel* proprement dit. Le premier corps de construction, dont la circonférence était, comme nous venons de le dire, de 125 pieds, avait 32 pieds de hauteur; on y montait par deux escaliers en pierre. Sur cette construction on en voyait une autre dont la hauteur était de 22 pieds; on y montait par un escalier bâti (comme toute cette seconde construction) avec un mortier dur fait de la

On appellerait, dis-je, *chapelles* toutes ces *tours religieuses* aussi exactement qu'on a appelé *oratoires* les *tours* mexicaines, dites *Teocalis*; car il n'y a que le nom propre du pays qui puisse convenir parfaitement.

Mais quoique les Cananéens, qui bâtissaient les *chapelles* désignées dans la Bible par le nom de *bamoth*, montassent sur des collines pour pratiquer leurs cérémonies religieuses, il s'en faut beaucoup que ces *bamoth* fussent toujours sur des *hauts lieux*; car les fameux *bamoth* que la Bible place dans la *vallée* de *Ben-innom* étaient-ils donc sur des montagnes ou des collines? Ceux qui étaient dans l'enceinte des villes de la Judée et de Jérusalem étaient-ils donc sur des montagnes ou des collines? et lorsque les prophètes nous disent que Dieu détruira les *bamoth* partout où il y en aura, n'ont-ils parlé que des montagnes et des collines? et ne lisons-nous pas dans Ézéchiel, v, 3 : *Dixit Dominus Deus montibus, collibus, rupibus*

cendre des victimes. On faisait monter la victime par les escaliers de la première construction haute de 32 pieds; on l'égorgeait au pied de la seconde construction haute de 22 pieds, sur la plate-forme de laquelle on ne montait que des morceaux de la victime pour les brûler.

Il me semble que la forme de ce βωμὸς a dû être ronde, parce que Pausanias, en parlant de la circonférence (περίοδος), ne fait pas mention de côtés, comme fait Hérodote en décrivant la tour de Bel en Babylonie; mais il nous donne une mesure totale; et je pense que, si ce βωμὸς eût été de forme carrée, Pausanias nous l'aurait dit; parce que, en parlant, liv. V, chap. XIV, du βωμὸς dédié à Diane, il l'appelle *quadrangulaire* (τετράγωνος). Ce βωμὸς *s'étrécissait insensiblement en s'élevant* (ἀνήκων ἠρέμα εἰς ὕψος).

et vallibus : *ecce ego inducam super vos gladium meum, et disperdam* bamoth *vestra.*

Dieu savait que les Cananéens consacraient aux בעלים et אשרות, en un mot aux *astres*, de pareilles *chapelles*, sur les plates-formes desquelles ils posaient leurs autels pour se rapprocher de leurs divinités; et afin d'éloigner les Hébreux d'un pareil culte et de semblables superstitions, il fit deux lois. La première[1] défendait aux Juifs de tailler les pierres avec le marteau ou tout autre instrument de quelque métal que ce fût pour la construction des autels, sous peine de devenir impurs, et de ne plus servir au culte du vrai Dieu. Que s'il fallait se servir de pierres pour construire l'autel, on devait les prendre brutes sortant du sein de la terre. Ils ne pouvaient donc bâtir une tour solide et régulière avec un escalier pour monter sur la plate-forme où était l'autel. Ensuite il fixa la hauteur des deux autels du culte divin; ils ne devaient pas dépasser la hauteur de la stature humaine, afin que le prêtre pût debout vaquer à tous les besoins du sacrifice.

Et afin d'empêcher qu'on ne plaçât les autels sur de hautes tours où l'on serait obligé de monter, comme faisaient les Cananéens, Dieu donna ce second précepte[2] :

לא תעלה במעלות על מזבחי

non ascendes per ascensiones supra altare meum; c'est-

[1] Exod. xx, 25.
[2] Exod. xx, 26.

à-dire, *auprès de mon autel,* sur lequel proprement on ne pouvait pas monter. Or, monsieur, il est bon de reconnaître que ces *chammanim* אשר למעלה מעל מזבחות *quæ* (erant) *ad ascendendum prope altaria* n'étaient autre chose que ces *tours* sur lesquelles les Cananéens plaçaient les autels dédiés aux suprêmes divinités du ciel. Voilà, monsieur, pourquoi dans la Bible, quand il est question du culte et des autels idolâtres, on dit que le prêtre ou le prince עלה על המזבח *montait sur l'autel*[1], ce qu'on ne dit jamais en parlant de l'autel fait selon la loi de Dieu.

Ce qui prouve encore mon interprétation, c'est que, s'il est bien reconnu que le culte idolâtre cananéen se servait de ces tours, et que les *bamoth* de la Bible étaient de semblables *élévations,* sur lesquelles on plaçait un autel, et où l'on se portait pour brûler l'encens (להקטיר), il est encore certain, monsieur, que, dans l'endroit même des Paralipomènes que j'explique, les *chammanim* et les *autels des Baalim* sont tout simplement synonymes de *bamoth;* et c'est sur les règles du parallélisme que je m'appuie, règles dont vous reconnaissez toute l'autorité dans les interprétations bibliques.

En effet, l'écrivain sacré nous dit, v. 3, que Josias voulut purger son règne des

במות *bamoth*
אשרים *ascherim*
פסילים *pesilim*
מסכות *massecoth;*

[1] I Reg. XII.

et au lieu de dire, verset suivant, qu'on a ôté tous ces objets en présence même du roi, il en fait de nouveau l'énumération, méthode très-commune chez les écrivains de l'Ancien Testament, et il dit qu'en effet on a détruit en présence de Josias :

מזבחות הבעלים וחמנים *autels des Baalim et chammanim*
אשרים *ascherim*
פסילים *pesilim*
מסכות *massecoth.*

J'irais trop loin si je m'arrêtais à décrire ici les *bamoth* et les *chammanim*, avec toutes les circonstances tirées de la Bible qui nous les font bien connaître; je me propose de les publier dans une autre occasion. Je dirai seulement que ces *bamoth* si célèbres dans la Bible, ces temples de l'idolâtrie cananéenne, ces tours, ces hauts autels enfin, n'étaient pas tout le temple, mais la partie principale du temple, qu'on appelait בית במות; non pas *temple des montagnes,* mais *temple des élévations, des tours*. Et vous savez, monsieur, que les *bamoth* étaient la marque d'un culte irrégulier, de sorte que la Bible donnait à tel ou tel roi le nom de juste ou de méchant, selon qu'il détruisait ou laissait subsister les *bamoth.*

Mais le mot *bama* emprunté par les Juifs aux Cananéens, c'est-à-dire aux Phéniciens (puisqu'ils avaient reçu d'eux non-seulement le mot, mais le culte qui s'y rattache), ne signifiait proprement qu'une *chose haute, élevée,* mais qui selon le culte auquel on la consacrait pouvait prendre diverses dénominations. Je m'explique. L'autel haut de vingt-deux pieds

vu par Pausanias était appelé par un Grec βωμὸς (mot absolument synonyme, dans ce cas, de *bama*), parce qu'on le regardait seulement comme un autel élevé; mais si ce βωμὸς eût été consacré au *culte du feu*, c'est-à-dire, qu'on l'eût destiné à conserver perpétuellement le feu sacré, alors ce même βωμὸς aurait plus proprement été appelé πυρεῖον.

C'est ce qui arriva dans le cas qui nous occupe. Nous avons des preuves que les Phéniciens, c'est-à-dire les Cananéens, conservaient dans leur temple le feu toujours allumé; et Isocrate, dans Eusèbe, nous dit qu'ils le faisaient parce qu'ils regardaient le feu comme l'emblème de leurs dieux dont les principaux étaient le soleil et la lune. Or, lorsque les élévations, les tours, les autels élevés, dits dans la Bible *bamoth*, étaient absolument employés dans toute la rigueur du culte cananéen, il y avait aussi une masse de feu conservée dans l'intérieur de la tour; et alors ils n'étaient plus simplement des élévations, mais des *chammanim*. Et il est bien remarquable qu'en voyant manifestement dans la racine de ce mot (חמן) la signification de *caluit, calefactus est*, qui en *niphal* signifie encore *accensus* (*accensi libidine*), racine qui nous donne aussi des mots indiquant *calor, æstus*, et poétiquement le *soleil*, on n'ait pas pensé que l'idée fondamentale et primitive de toutes ces significations métaphoriques a dû être sans doute celle du *feu*; et que, bien qu'il soit certain que les Cananéens, auxquels appartenaient les *chammanim*, conservaient dans leur temple un feu sacré perpétuel, on ait voulu

de préférence en faire des *statues* de je ne sais quelle forme, *représentant le soleil,* au lieu de s'arrêter au jugement très-critique qu'en avait donné le célèbre Voss qui disait : חמנים *quod reddant simulacra vestra, malim Pyræa vel Pyrathæa vestra.*

D'après ces raisons, monsieur, non-seulement je suis persuadé que les *chammanim* de la Bible ne sont pas des statues, mais encore je crois, comme je l'ai déjà dit dans une lettre que j'ai publiée sur les *nurhag* de Sardaigne, qu'ils ne sont autre chose que les *κάμινοι* (*πυρεῖα*) des Grecs, les *camini* (*foci*) des Latins, d'où les Italiens ont tiré leur *cammini* (*focolari*) et les Français leurs *cheminées* (*foyers*). En effet comment pourrons-nous nous rendre raison de ces appellations différentes, si nous ne remontons pas à la racine *chammam* חמם des Phéniciens?

Tout ceci deviendra encore plus clair si nous considérons que les auteurs sacrés ont aussi donné une autre appellation aux *bamoth*, qui non-seulement nous est une preuve du culte du feu auquel, dans certaines circonstances, étaient destinés les *bamoth* (qui dans ce cas étaient le plus souvent appelés *foyers*, *chammanim*), mais qui nous enseigne encore que les *bamoth* cessaient d'être ainsi dits de leur forme apparente, lorsqu'ils étaient particulièrement destinés au culte du feu.

Lorsque les Chutéens envoyés par Sennachérib vinrent à Samarie, ils se servirent, dit l'auteur sacré, des *bamoth* que les Samaritains avaient construits en grand nombre, et, comme les autres colons, ils

les destinèrent à leur culte particulier. Il est dit que les Chutéens se sont fait נרגל[1]. Se seront-ils fait *Mars*, comme l'a conjecturé dernièrement M. Gesenius? Je pense que les Chutéens qui adoraient le soleil, la lune, et toute la milice du ciel, ne se sont pas bornés à Samarie au culte d'une simple planète, et je suis de l'opinion de Selden qui pensait que le mot *nergal* était *ignis in septis a Chuteis religiosissime servatus*[2]. Mais comme les Chutéens se sont servis de *bamoth*, il n'y a pas le moindre doute qu'ils conservaient ce feu non pas *in septis*, mais dans un *bama*, qui, à cause de la destination particulière qu'il recevait, fut appelé נרגל, c'est-à-dire נור גל (de נור *feu* et de גל *monceau de pierres*) *tumulus du feu*: ainsi que les Persans appelaient les endroits où ils conservaient le feu آتش کده, *maison du feu*. Ils ont dit *nur-gal*, parce que la *chapelle* ou *bama*, dans laquelle les Chutéens plaçaient le feu, était une espèce de monceau de pierres.

La racine *nur* est manifestement phénicienne; nous avons les *nur-hag* en Sardaigne, qui ne sont autre chose que les *nur-gal* des Chutéens[3]. On trouve

[1] II Reg. XVII.

[2] De Diis syr.

[3] Pour le moment on peut voir ce que je prends pour des *bamoth*, *chammanim*, *nur-gal*, *talajoth*, en examinant les dessins des *nur-hag* qui se trouvent dans le livre de M. Petit-Radel, *Notices sur les nuraghes de Sardaigne*. Qu'on regarde seulement ces *tours* pour se faire une idée des *chapelles*, dont j'ai parlé, destinées de différentes manières au culte des astres, sans tenir compte des particularités accessoires dont je tâcherai de rendre raison lorsque je décrirai tous

en Sardaigne des pays nommés encore aujourd'hui *Nurallao, Nuraminis, Nureci, Nura*, etc.; et comme les mots נור *nur* et אור *ur* sont à peu près synonymes, nous ne serons pas étonnés de trouver en Espagne le mot *urgellum*, comme en Irlande le mot *urglin*[1], car on ne peut pas douter de l'existence des Phéniciens dans ces deux pays, ni même de l'usage de ces colons de conserver toujours le feu sacré dans leurs temples.

Les Hébreux, quoique plongés presque toujours dans l'idolâtrie cananéenne, ne se sont le plus souvent servis des *bamoth* que matériellement, pour ainsi dire : car ces hauts autels leur semblaient plus ma-

les objets du culte qui dans la Bible nous sont mentionnés comme faisant partie des temples des *bamoth*, c'est-à-dire, qui accompagnaient ces tours dites *bamoth* ou *chammanim*. Mais qu'on ne croie pas que les *nur-hag* aient pu dans l'origine se terminer en cône, comme il résulterait de ces dessins; parce que le chev. Albert de la Marmora, mon honorable collègue à l'académie des sciences de Turin, auteur de ces dessins, prié par moi-même de faire bien attention à cette circonstance, laquelle, selon l'idée que je m'étais faite de l'origine des *nur-hag* et de l'usage auquel ils ont pu servir, me paraissait improbable, changea d'opinion et m'avoua que ceci est encore prouvé par le fait, tandis que, parmi tant de *nur-hag* qu'on voit encore en Sardaigne, il n'y en a pas un terminé en cône. Voyez surtout le *nur-hag* de Borghidu, sur la plate-forme duquel on voit encore trois pierres, qui s'élèvent du sol, disposées de manière à faire croire qu'elles supportaient une table de pierre ou quelque autre chose qui servait d'autel.—Je dirai ici en passant que la *tour* publiée par Ker Porter (vol. II, page 277), appelée *Akarkouff*, appartient sans doute à la classe des tours religieuses destinées par les anciens au culte des astres;—et que les *tours* de l'Irlande de construction très-ancienne, *sur lesquelles on voit à présent une croix*, n'étaient pas, selon toute probabilité, terminées en cône dans l'origine, mais en plate-forme:

[1] Voy. Villanueva, *Irlanda phœnicia*.

jestueux que ceux prescrits par leur loi. Ils connaissaient l'usage qu'en faisaient les Cananéens, et cependant ils ne s'en servaient pas toujours à leur manière. Ainsi, par exemple, Jéroboam avait destiné les *bamoth* qu'il avait bâtis à Béthel et à Dan au culte fétiche des deux veaux[1]; et par une combinaison bizarre des cultes divin et idolâtre, ils consacraient souvent ces chapelles, ces hauts autels, ces *bamoth*, défendus par la loi, au culte du vrai Dieu. Voilà la raison pourquoi dans la Bible on lit seulement sept fois le mot חמנים *chammanim* : et il y est toujours au pluriel d'une manière générale, parce que les écrivains sacrés n'eurent pas occasion de nommer un seul חמן *chammon* bâti dans une circonstance particulière par quelque prince hébreu, comme ils eurent plusieurs fois occasion d'indiquer un seul במה *bama*.

Nous lisons dans la Bible que les Hébreux se sont fait (racine עשה) des *bamoth*, mais jamais des *chammanim;* et pourtant les *chammanim* existaient. Sous les princes mêmes les plus zélés de la loi de Dieu on en a détruit. Or, de ce fait il résulte qu'on ne pouvait pas dire en hébreu que tel ou tel bâtissait, élevait des *chammanim;* on parlait de *bamoth* qui restaient *bamoth*, ou devenaient *chammanim*, selon qu'on les destinait ou non au *culte du feu*.

Ainsi, monsieur, je pense que dans le mot מלחמן des inscriptions phéniciennes, il n'est pas question de *statue solaire*, ni d'aucune autre statue; mais que

[1] I Reg. XII.

dans le mot חמן *chammon* il y a la signification de *feu;* que le mot חמנא *chammona* de la deuxième ligne de la troisième inscription palmyrienne indique une de ces *chapelles* dans lesquelles les Phéniciens conservaient perpétuellement le feu sacré; que les mots בעל חמן *Baal-chammon* ne sont autre chose qu'une épithète du soleil, et signifient *Dieu feu* ou *Dieu du feu;* et qu'enfin sur la pierre de Malte (Hamaker, *Miscell. phœnic.* tab. III, n° 1) les mots לבעל חמן אבן ne doivent pas s'expliquer par τῷ *Baal columnam lapideam;* mais par τῷ *Baal-chammon, lapidem;* de manière que ce n'est pas une *colonne de pierre* qu'on avait consacrée à *Baal,* mais une *pierre* qu'on avait consacrée à *Baal-chammon,* au *Dieu feu,* ou *Dieu du feu,* c'est-à-dire au *soleil.*

Parmi les colons qui vinrent avec les Chutéens à Samarie, il y avait des Babyloniens; ceux-ci se servaient aussi des *bamoth* et ils se sont fait סכות בנות *succoth benoth,* mots que M. Gesenius a crus fautifs et que par conséquent il a corrigés par la leçon סכות במות *succoth bamoth* qu'il interprète *tabernacula in excelsis*[1].

[1] Dernièrement encore M. Landseer a parlé (*Sabæan Researches,* IXe liv. London, 1835, in-4°) d'un bas-relief dont on conserve un plâtre dans la salle des antiques à la Bibliothèque du Roi et qu'on a découvert sur un rocher qui se trouve dans le voisinage de l'ancien Berytus. On y voit un roi assyrien debout qui semble diriger sa main droite vers une demi-lune, un disque et sept autres disques plus petits placés devant son visage. M. Landseer a cru que ces sept étoiles étaient ce que les Babyloniens appelaient סכות בנות *succoth benoth,* qu'il croit être le nom que ce même peuple donnait aux *Pléiades.* Appuyé sur l'autorité de Drummond (*OEdip. Jud.*) il dérive le mot סכות de סכה (il faut lire ainsi au lieu de סכה qui dans le

Mais si le texte sacré nous dit que les Babyloniens se sont servis des *bamoth* qu'ils ont trouvés faits à Samarie par les Samaritains mêmes, ceci nous prouve, il me semble, que l'auteur sacré n'a pas voulu dire avec les mots סכת בנות que les Babyloniens se soient construit encore des *bamoth*. Le texte est clair; les Babyloniens se sont servis des temples qu'ils ont trouvés à Samarie, temples appelés *bamoth*, dont le caractère distinctif était une tour, dite de différentes manières במה, אשירה, מצה, גל, qui ne s'éloignaient pas beaucoup de la forme du temple babylonien. Mais

mémoire de M. Landseer est une faute d'impression) *observer, spéculer*. J'observe d'abord que cette racine, inusitée en hébreu, peut bien être semblable à la racine chaldaïque סכא *adspexit, contemplatus est;* ensuite je remarque que le mot סכת, tiré de cette racine, ne peut avoir autre sens que celui de *contemplations*, *observations*, ou, si l'on veut, d'*observatoires*. Or, si les Babyloniens se sont fait en Samarie *des observatoires de filles*, il est clair que dans les mots סכת בנות il n'y a que le dernier (*benoth*) qui pourrait indiquer les *Pléiades*. En supposant encore que ce mot fût employé par les Babyloniens comme nom propre des *Pléiades*, comment croirait-on que les Babyloniens qui adoraient le soleil (*bel*) et la lune (*melytta*), comme il résulte de l'histoire ancienne et même du plâtre en question, aient porté dans un pays étranger des divinités d'un ordre inférieur en dépit de leurs grands dieux?

Du reste, nous ne pouvons pas porter un jugement très-exact sur les signes sabéens du bas-relief babylonien dont je viens de parler, sans y être guidés par le sens de la longue inscription cunéiforme dont le bas-relief est couvert; et quoiqu'elle se trouve effacée en beaucoup d'endroits, il est à désirer qu'elle devienne, ainsi que les autres inscriptions de ce genre dont l'origine paraît être assyrienne, l'objet d'un travail analogue à celui que M. Eugène Burnouf vient de publier dans son *Mémoire sur deux inscriptions cunéiformes trouvées près d'Hamadan*, et en général sur les inscriptions cunéiformes d'origine purement persane.

tionnaire, cite au mot פסל l'endroit II Paral. XXXIII, 7, où on lit פסל הסמל qu'il traduit : *statua simulacri*. Pour moi, je pense que le mot סמל dans cet endroit est un nom propre, duquel dériva, dans la mythologie grecque, la *Semele*, mère de *Bacchus*, et que c'est encore une autre épithète qu'on donnait à la *lune* dans la Cananée. Ce n'est pas, monsieur, sur la parfaite ressemblance du mot hébreu *semel* avec le mot grec, que je m'appuie, c'est sur le parallélisme biblique que je vais citer.

On lit dans le II Paral. XXXIII, 7, où il est question de ce que Manassès a fait :

וישם את פסל הסמל אשר עשה בבית

Et posuit simulacrum Semelis, *quod fecerat, in templo;* et dans le II Reg. XXI, 7, endroit absolument parallèle à celui-ci, on lit encore :

וישם את פסל האשרה אשר עשה בבית

Et posuit simulacrum Astartis, *quod fecerat, in templo.*

Or, monsieur, Astarté c'était la *Vénus* cananéenne; de sorte que le mot *Semel* qu'on a employé dans la Bible comme synonyme de Astarté, ne peut être autre chose qu'un nom propre, c'est-à-dire, une autre épithète de cette même déesse.

Veuillez, monsieur, agréer l'assurance de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

TRADUCTION

De l'inscription arabe qui se trouve sur un battant de porte au couvent de Gélath en Iméreth, par M. Fræhn[1].

A peu de distance à l'est de Kouthathis, en Iméreth, il existe un beau couvent, nommé vulgairement Gélath, mieux Génath, dans les livres, et dont le vrai nom est *Genathlia,* où l'on retrouve le Grec Γενεθλιακόν : c'est donc le couvent de la *Nativité*. Il fut autrefois le chef-lieu de l'autorité spirituelle en Iméreth, le dépôt des archives, le lieu de la sépulture des rois de Géorgie depuis l'époque des Mongols. On y voit entre autres un petit bâtiment carré, que la tradition regarde comme une construction de David II, le Réparateur, destinée à lui servir de tombeau, et dont les portes en fer ont été apportées par lui de Derbend. A la suite de quelle guerre, de quelle expédition? On l'ignorera tant qu'un heureux hasard n'aura pas fait tomber en nos mains une des histoires complètes de leur pays composée par de savants géorgiens.

Sur l'un des battants de cette porte se voit une belle inscription en caractères arabes cufiques de

[1] *Erklärung der arabischen Inschrift des eisernen Thorflügels im Kloster zu Gelathi im Imerethi.* Saint-Pétersbourg, 1836; tome III, sixième série des *Mémoires de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg.*

4 pouces, dont l'explication, attendue jusqu'à ce jour, vient de nous être donnée par le savant M. Fræhn, de Saint-Pétersbourg, d'après plusieurs bonnes copies qui lui ont été fournies par des officiers russes ou d'autres hommes habiles qui l'ont levée sur les lieux :

بسم الله الرحـ(ـمن)
الرحيم
امر باتخاذ هذ(ا) الباب مولانا الامير السيد
(ا)لاجل ساور بن الفضل ادام الله سلطانه على (?)
يدى العلم ابى الفرج محمد بن عبد
الله ادام الله توفيقه
عمل ابر(ا)هيم بن عثمان بن انكويه
(ا)لحداد سنة خمسة وخمسين واربعمائة

« Au nom de Dieu très-clément et très-miséricor-
« dieux! Notre maître, notre émir et souverain, a
« commandé de faire cette porte : le glorieux Cha-
« wir, fils de Fazel (dont Dieu prolonge la domina-
« tion!), par les soins du sage Aboul Féredch Mou-
« hammed, fils d'Abdullah (dont Dieu fasse durer
« la prospérité!). Elle a été achevée par Ibr(ahîm),
« fils d'Osman, fils d'Ankweih, le forgeron, en l'an
« 455 (1063 de J.-C.). »

D'après les observations dont M. Fræhn accompagne son mémoire, il résulte que Chawir fut

le huitième prince de la famille des Benou-Scheddad qui au xe siècle se rendirent indépendants des califes dans le Karabagh, de 951 à 1076. Aboul Séwar paraît dans l'histoire orientale et spécialement dans celle de l'Arménie, en 1036, et établit sa principale résidence à Tovin. Il paraîtrait par le monument en question que son influence a pu s'étendre jusqu'à Derbend, si toutefois, comme le soupçonne le savant académicien de Saint-Pétersbourg, cette porte fut enlevée réellement à Derbend, et non pas dans quelque autre ville, Berda, p. ex., plus immédiatement soumise à Schawir. Ce prince est plus connu sous le nom d'Abousévar, que lui donnent les historiens arméniens. Ses guerres avec les souverains bagratides de cette nation et avec les Turks, fils de Seldjouk, comme aussi ses envahissements sur l'empire grec, aux temps de Michel IV, de Constantin Monomaque et de ses successeurs, sont racontés fort au long dans les histoires byzantine et arménienne; mais on est étonné de n'y voir point la date de sa mort. Au moins dut-il vivre jusqu'en 1063, date de l'inscription ici expliquée.

M. Fræhn a joint à son mémoire un beau facsimile réduit environ au demi-quart, et le nom de l'émir Schawir, de la grandeur naturelle de l'inscription. Il a également donné une inscription géorgienne en caractères sacrés, tirée du même monument carré dont on a parlé plus haut, mais le peu de mots qu'il est possible de lire en entier ne forment aucun sens.

Nous devons d'autant plus de reconnaissance au savant interprète de ce document curieux du règne de Schawir, qu'on ne devait guère espérer de le connaître en France autrement que par les indications de Gamba et Rottiers. Il existe bien à Paris une fort belle copie, de grandeur naturelle, de l'inscription de Gélath; mais un amour de propriété que nous osons qualifier de malentendu n'a pas permis au possesseur, étranger d'ailleurs aux lettres orientales, d'en faire jouir le public savant.

Si le contenu de cette inscription ne paraît pas offrir au premier abord des renseignements d'une haute importance, ce sont au moins quelque faits bien établis, qui tôt ou tard serviront infailliblement au progrès de la critique et des sciences historiques; résultat par lui-même très-important.

Brosset.



NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 11 août 1836.

On lit une lettre de M. Landresse par laquelle il fait hommage à la Société, au nom des éditeurs, de la carte de l'Asie centrale en quatre feuilles par feu M. Klaproth. Cette carte est renvoyée à l'examen de MM. Eyriès et Landresse, qui en feront un rapport au conseil.

M. le capitaine Troyer fait hommage à la Société, au nom de M. Cordier, de la grammaire et du dictionnaire telougou de Campbell en deux volumes in-4°. Les remercîments du Conseil seront adressés à M. Cordier.

M. Reiff adresse à la Société un exemplaire de son dictionnaire russe-français, en deux volumes, gr. in-8°. Les remercîments du Conseil seront adressés à M. Reiff.

M. le président communique au Conseil des fragments d'une lettre par laquelle M. l'ambassadeur de France à Constantinople lui fait connaître que la copie du manuscrit d'Ibn-Khaledoun vient d'être terminée, et que l'ouvrage arrivera prochainement en France.

M. E. Burnouf fait en son nom et au nom de M. Mohl un rapport sur les titres littéraires de Manakjee Cursetjee de Bombay, et propose de l'admettre comme membre honoraire de la Société. Le Conseil adopte les conclusions de ce rapport, et Manakjee Cursetjee est admis comme membre honoraire de la Société.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Séance du 11 août 1836.

Par M. Landresse, au nom des éditeurs Berthe et Duffar. *Carte de l'Asie centrale*, dressée d'après les cartes levées par ordre de l'empereur Khian-loung, par les missionnaires, et d'après un grand nombre de notices extraites et traduites de livres chinois, par J. Klaproth, 1836; pub. par L. Berthe.

Par M. Cordier. *A Grammer of the Teloogoo language*, by A. D. Campbell, 2e édit. Madras, 1820, in-4°.

Par le même. *A Dictionary of the Teloogoo language*, by A. D. Campbell. Madras, 1821. In-4°.

Par l'auteur. *Dictionnaire russe-français*, dans lequel les mots russes sont classés par famille, par J. Ch. Reiff. Saint-Pétersbourg, 1835-1836. 2 vol. in-8°.

Par la Société. *Rapport de la Société biblique d'Amsterdam*, années 1827, 1828, 1829, 1830 jusqu'à 1835.

Le savant orientaliste M. Fræhn a trouvé dans un auteur arabe, Ibn-abi-Yakoub el-Nedim, qui écrivit en 987, un passage, constatant qu'à cette époque les Russes possédaient déjà l'art d'écrire. Cet auteur nous a même conservé un modèle de l'écriture russe du dixième siècle, qu'il tenait lui-même, à ce qu'il assure, d'un ambassadeur envoyé en Russie par un des dynastes du Caucase. Ces caractères ne ressemblent ni à l'alphabet grec ni aux runes des peuples scandinaves; il paraît donc que le premier germe de civilisation en Russie aurait précédé l'établissement de Rurik et des Varègues dans ce pays, au lieu d'y avoir été apporté par eux. Une circonstance qui donne à cette découverte un intérêt particulier, c'est que ces anciennes lettres russes, si différentes de tout autre alphabet, ont la plus grande analogie avec ces inscriptions non encore expliquées, tracées sur quelques ro-

chers du désert entre Suez et le mont Sinaï, et qu'on y voyait déjà au sixième siècle de notre ère. L'analogie qui existe entre ces inscriptions placées sur les confins de l'Afrique et de l'Asie, et d'autres trouvées loin de là en Sibérie, avait déjà été démontrée par le savant Tychsen. M. Fræhn vient de remettre sous nos yeux cet intéressant rapprochement.

(*Journal du ministère de l'instruction publique de Russie.*)

Dans son dernier *Meeting*, la Société asiatique de Londres a confié à MM. Barrois père et Benjamin Duprat, libraires, rue Hautefeuille, n° 28, la vente de tous les ouvrages publiés par l'*Oriental Translation Comittee.*

M. le Ministre du commerce et des travaux publics vient de prendre une décision par laquelle M. Stanislas Julien, membre de l'Institut, est chargé de traduire, du chinois, un *Traité sur l'éducation des vers à soie,* qui fait partie de l'Encyclopédie d'agriculture intitulée *Cheou-chi-thong-khao.*

La *Gazette d'État de Prusse* des 5, 6 et 7 août, contient un long article, extrait de la *Gazette de Hanovre,* relativement à la découverte qu'on dit avoir été faite à Porto d'un manuscrit du célèbre Philon de Byblos. Cette nouvelle, qui intéresse si vivement les amis de la littérature orientale, a été annoncée par M. Pereira à M. le professeur Wagenfeld, de Brême. Aujourd'hui, une feuille littéraire de Londres, l'*Athenæum*, la dément formellement. On attend la réplique de la *Gazette de Hanovre* pour savoir à quoi s'en tenir.

On possède maintenant à Paris la relation d'un prêtre chinois, nommé *Hiouen-tsang,* qui voyagea dix-sept ans dans

l'Inde (de 628 à 645), et y visita cent trente-huit royaumes, dans le but de se procurer des livres bouddhiques, et d'étudier à fond les langues dans lesquelles ils étaient écrits. Son ouvrage, qu'il publia à son retour, par ordre de l'empereur Thaï-tsong, est intitulé *Ta-thang-si-yu-ki*. Il se compose de douze livres, dont deux sont consacrés en entier à l'histoire de Maghada. Ces douze livres renferment 568 pages grand in-8°, et par conséquent 482 pages de plus que le *Fo-koué-ki* de *Fa-hien*, qui visita seulement 30 royaumes de l'Inde.

Plus tard nous donnerons une notice étendue sur Hiouen-tsang et sur son ouvrage, dont la traduction ne peut manquer d'intéresser vivement les personnes qui s'occupent de l'histoire de l'Inde, et des croyances religieuses qui se rattachent au bouddhisme.

Stanislas Julien.

BIBLIOGRAPHIE.

Parallèle des langues de l'Europe et de l'Inde, par M. F. G. Eichhoff, docteur ès-lettres, membre de la Société asiatique, bibliothécaire de la Reine. Paris, Impr. royale. v° Dondey-Dupré, rue Vivienne, n° 2.

La découverte la plus précieuse de la philologie moderne est certainement celle qui a montré à l'Europe étonnée qu'elle devait aller chercher dans l'Inde les origines de ses langues, du français et du russe, de l'allemand et du lithuanien, aussi bien que du grec, du latin et du celtique. La philologie nous montre une grande tribu dans cette immense population échelonnée de la mer des Indes à l'Atlantique et de l'île de Ceylan à l'Islande. C'est cette science admirable qui seule peut nous fournir quelques données sur les révolutions du monde, sur

les migrations antiques des peuples, sur le mouvement des populations. L'histoire se tait sur ces grandes questions, et c'est aux philologues qu'il est réservé d'éclairer ces ténèbres historiques. En effet, ils peuvent seuls nous montrer, par exemple, dans les Celtes, les premiers colons venus de l'Asie centrale et refoulés successivement jusqu'aux limites de l'Occident; dans les Germains, puis dans les Slaves et les Latins, des émigrants moins anciens; enfin, dans les Grecs, le dernier peuple qui a quitté l'Asie. Le sanscrit est la base de toutes ces recherches; c'est une sorte d'échelle comparative qui détermine la place de ces diverses nations dans la grande migration du genre humain. Ainsi il nous montre dans la langue du premier peuple dont nous venons de parler, des traces vagues et indécises de l'idiome primitif, tandis qu'il nous en laisse apercevoir de plus profondes, mais graduées, dans les autres, et une reproduction plus exacte dans le grec ancien.

Les savants qui ont le plus contribué par leurs travaux à ouvrir cette voie nouvelle aux recherches philologiques sont, en Angleterre, M. Wilson, par son utile dictionnaire et par ses belles traductions; en Allemagne, M. Bopp, pas ses consciencieux ouvrages, qui ont surtout rendu le sanscrit intéressant aux classiques; en France, M. Eugène Burnouf, qui en a rehaussé le prix en montrant, dans des ouvrages de haute érudition, l'identité d'origine de cet antique idiome avec le zend et le pali. M. Eichhoff, déjà connu par des travaux justement appréciés, a voulu dans un ouvrage spécial offrir pour les langues de l'Europe les résultats déjà obtenus, et ceux auxquels ses longues et laborieuses études l'ont fait parvenir. Dans ce tableau pittoresque les langues nommées indo-germaniques, ou mieux indo-européennes, nous apparaissent comme des rayons divergents qui partent tous du même centre, du sanscrit. Ce sujet, bien capable d'intéresser les hommes instruits, est traité dans le livre de M. Eichhoff d'une manière tout à fait satisfaisante. Dans une savante introduction, qui forme la première partie de l'ouvrage, l'auteur jette d'abord

un coup d'œil rapide sur la formation des langues et sur leur division en groupes.

En général, l'exactitude des faits se joint dans cet aperçu, aussi bien que dans tout l'ouvrage, à l'élégance et à la pureté de l'expression; il y a néanmoins ici, comme dans le reste du livre, quelques assertions qui sont susceptibles de contestation. On sent d'ailleurs que, dans un grand volume in-4° de 500 pages, il est inévitable qu'il ne se glisse quelques inexactitudes. Il y en a par exemple une, page 23, qu'il nous semble à propos de relever. L'hindoustani moderne ne s'est pas formé sur les bords de l'Indus du sanscrit et de l'arabe, mais bien de l'hindouî et du persan qui était la langue des conquérants musulmans. Les nombreux mots arabes qu'on trouve en hindoustani y sont arrivés par le persan. Quant à l'hindouî, c'est l'idiome qui, dans le nord de l'Inde, remplaça le sanscrit, lorsque celui-ci tomba en désuétude. Le fond est sanscrit, mais il y a néanmoins beaucoup de mots dont on ne retrouve pas l'origine dans la langue sacrée des Brahmanes. Cette langue du moyen âge de l'Inde est au sanscrit ce que l'italien est au latin.

Après la classification des langues, M. Eichhoff s'occupe du groupe indo-européen, qui forme le sujet spécial de son ouvrage. Il le subdivise en romain ou roman, en germanique, slavon et celtique. Dans la première subdivision sont comprises les langues grecque et latine, le roman, l'espagnol, le portugais, l'italien et le français; dans la seconde, le gothique, le tudesque, l'allemand, le hollandais, le suédois, le danois, l'anglais; dans la troisième, le prucze, le lithuanien, le slavon, le russe, le serbe, le bohémien, le polonais; dans la quatrième, le gaélique et le cymre ou bas-breton.

Nous ne nous arrêterons pas à la classification des sons et des articulations, c'est-à-dire à la seconde partie de l'ouvrage; tout cela est parfaitement développé, non-seulement ici en cinquante-deux pages, mais encore à la fin du volume, dans un supplément de seize pages où M. Eichhoff passe en revue les différents alphabets des principales langues du monde.

Il leur applique un système uniforme de transcription d'après lequel on voit que l'alphabet fondamental et naturel, que les différents systèmes graphiques reproduisent plus ou moins complétement, ne se compose que d'une cinquantaine de sons simples, distingués en modulations et en articulations. Le plus intéressant dans cette classification des sons et ce qui en est comme le résumé, c'est le tableau de la mutation des lettres, où l'on voit la manière dont les voyelles et les consonnes indiennes sont représentées dans les langues grecque, latine, gothique, allemande, lithuanienne, russe et celtique. Une chose singulière, c'est que, malgré l'origine indienne de toutes les langues de l'Europe, à l'exception du finnois et du basque, leur alphabet est, comme on le sait, celui des Hébreux, arrivé aux Grecs par les Phéniciens, et des premiers aux Romains, aux Germains et aux Slaves.

La troisième partie comprend le vocabulaire comparé. M. Eichhoff y a séparé les mots en trois portions : en *particules*, en *noms* et en *verbes;* et il l'a ainsi subdivisé en trois livres. Cette classification est fort rationnelle; mais il nous semble seulement que M. Eichhoff a placé à tort les pronoms parmi les particules, et qu'il devait les placer parmi les noms. C'est ainsi qu'ont fait les grammairiens arabes, qui n'admettent que ces trois parties du discours. Il est vrai que M. Eichhoff paraît avoir adopté cette classification parce qu'en sanscrit, et dans les langues indo-européennes, les adverbes sont dérivés des pronoms, et qu'ainsi il était avantageux de donner ces mots dans un même tableau.

La classe des noms est celle où les étymologies sont le plus saillantes, et comme les mots sanscrits sont très-exactement reproduits en caractères latins, nous engageons ceux qui ne connaissent pas le sanscrit, et qui voudraient se convaincre par eux-mêmes des affinités des langues de l'Europe et de l'Inde, de lire surtout cette partie. Elle aurait pu être beaucoup plus étendue, mais M. Eichhoff s'est borné à donner la nomenclature des noms les plus usuels rangés dans un ordre méthodique, et offrant un vocabulaire décaglotte qui a le

plus grand intérêt. Dans la classe des verbes, qui est la plus importante, on voit cinq cents racines sanscrites se faire jour au travers des langues européennes, et y venir former un nombre infini de mots.

La grammaire comparée suit le vocabulaire, et forme la quatrième partie, qu'on ne doit aborder, ainsi que le fait fort bien observer M. Eichhoff, qu'après une étude préalable du vocabulaire; car il est nécessaire de connaître le corps du mot et sa substance fondamentale et permanente avant de s'occuper de ses flexions et de ses mutations accidentelles. Cette partie est celle qui doit satisfaire le plus les philologues. M. Eichhoff y fait connaître les élements de déclinaison et de conjugaison du groupe des langues à la comparaison desquelles son ouvrage est consacré. C'est une série de tableaux des flexions et des désinences des mots dans les diverses langues indo-européennes. Ils se terminent par des exemples des déclinaisons et des conjugaisons propres à faire saisir plus facilement les théories qui précèdent. Les remarques sur les déclinaisons et les conjugaisons du grec et du latin, dans leurs rapports avec celles du sanscrit, sont pleines d'excellents aperçus. Nous approuvons, entre autres, tout à fait la réclamation que M. Eichhoff fait contre la routine des grammairiens latins, qui présentent les déclinaisons et les conjugaisons comme parallèles, au lieu d'assigner à la troisième déclinaison et à la troisième conjugaison le premier rang, qui leur appartient comme représentant les formes les plus simples dont les autres ne sont que des modifications. Nous croyons aussi, comme lui, que, dans le préfixe grec privatif, le ν est radical, quoiqu'il ne se maintienne que devant les voyelles; et, pour corroborer cette assertion, nous dirons qu'en hindoustani le ن reste même devant les consonnes.

Sans prétendre que dans cette forêt d'étymologies il n'y en ait pas d'incertaines ni de contestables, ni qu'il ne s'y trouve quelques répétitions souvent inévitables, à la vérité, et presque toujours utiles, nous n'hésitons pas à dire que le travail de M. Eichhoff est consciencieux, qu'il témoigne de ses con-

naissances solides et variées et de sa patiente sagacité ; nous ajouterons qu'il ne peut qu'être extrêmement utile à ceux qui veulent s'occuper d'étymologies et de dérivation, et même à ceux qui cherchent à résoudre les grandes questions historiques qui ont tant d'attrait pour les esprits élevés. La manière même dont l'ouvrage est disposé permet que chacun y retrouve les origines de la langue qui l'intéresse le plus, ou suive de préférence telle ou telle ramification. On peut regretter que M. Eichhoff n'ait pas ajouté dans ce travail comparatif, à côté de mots européens dérivés du sanscrit, ceux des principales langues de l'Inde même, qui appartiennent à la même source; de l'hindoustani, par exemple, du mahratte, du bengali, etc. De l'ensemble de ces rapprochements on aurait déduit, je crois, deux faits assez importants pour en ajouter la remarque aux considérations si vraies et si heureusement exprimées dont M. Eichhoff a accompagné les diverses portions de son ouvrage : c'est que souvent, dans l'Inde même, les mots sanscrits, en se modifiant dans les langues modernes, ont subi des altérations analogues à celles qu'on remarque dans les mêmes mots des idiomes de l'Europe qui ont une origine commune; et, d'un autre côté, que souvent aussi les altérations que les mots sanscrits ont subies sont plus fortes dans les langues dérivées du sanscrit qui sont parlées dans les contrées mêmes où cet idiome était usité, que dans celles qui sont parlées à quelques mille lieues de leur berceau commun.

Un très-petit nombre d'exemples pris au hasard donneront une preuve de notre double assertion. Le mot français *roi* est identique aveo le même mot bengali রায় *rae* (écrit *roi* par les Anglais), et ils dérivent l'un et l'autre du sanscrit राज् *râj*. Le mot *passereau* ressemble plus à l'indoustani پکهیرو *pakhérou* qu'au sanscrit पक्षिन् *pakschin*, d'où viennent l'un et l'autre; *πέτρα* et *petrà* ressemblent plus aussi à l'hindoustani پتهر *patthar* qu'au mot original sanscrit प्रस्तर

praestara. Il en est de même du mot français *double*, qui est identique avec l'hindoustani *doubala*, et qui dérive aussi bien que ce dernier mot de *dvau vaï*; de *siccus*, *sec*, et de l'hindoustani سوكها *soukka*, lat. *socer*, qui dérivent du sanscrit शुष्क *suschka*; de l'adverbe déterminatif latin et hindoustani اتا *ita*, qui sont formés l'un et l'autre du sanscrit इत्थम् *ittham*; du mot anglais *coal* (charbon) et du mot hindoustani كوئلا *coëla*, qui dérivent de कोकिला *kokilâ*; de la négation allemande *nein* et du même mot dakhni نئين *naïn*, dérivés l'un et l'autre de नहि *nahi*; de l'allemand *mücke* (mouche) et de مكهى *makkhi*, formés du sanscrit मक्षिका *makschikâ*; du mot italien *oggi*, qui dérive, par le latin *hodiè*, du sanscrit अद्य *adia*, et de l'hindoustani آج *âj*, qui dérive du même mot.

D'un autre côté, on trouvera avec nous que *nez* et *nasus* ressemblent plus au sanscrit नासा *nâçâ* que l'hindoustani ناك *nâk*; que *pied* ressemble plus au sanscrit पाद *pâda* que l'hindoustani پاؤن *pâon*; que le mot grec *πάτος* et l'anglais *path* (chemin) se rapprochent plus du sanscrit पथ *patha* que l'hindoustani پنتھ *panth*; que le mot *mélange* est plus près du sanscrit मेलन *mêlana* que l'hindoustani ملن *milan*; que *frater* et surtout *brother* ressemblent plus au sanscrit भ्रातृ *bhrâtri* que l'hindoustani بهائی *bhâi*; que le mot allemand *braue* et son synonyme anglais *brow* (sourcils) ressemblent plus au sanscrit भ्रू *bhrû* que l'hindoustani بهوان *bhawân*; que le mot latin *ignis* ressemble plus au sanscrit अग्नि *agni* que l'hindoustani آگ *âg*; que les mots *centum*, *cent* sont plus près du sanscrit शत *sata* que l'hindoustani سو *sau*. Les mots grecs *ὄκκος* *œil* et *πρῶτος* *premier* ressemblent plus aux mots sanscrits अक्षि *akschi* et प्रथम *prathama* que les mots hindoustans آنكھ *ânkh* et پهلا *pahlâ*. Mais voilà bien assez d'exemples

pour nous faire conclure qu'il serait à désirer que M. Eichhoff, qui nous a donné dans son ouvrage un gage de sa laborieuse habileté, se décidât à faire pour les principales langues de l'Inde ce qu'il a fait pour celles de l'Europe. Nous verrions alors aussi dans ce nouveau travail la grande famille des peuples de l'Inde se dessiner successivement en groupes variés dont nous pourrions suivre les différentes phases; nous verrions leur langue se modifier selon les localités, selon les tribus et selon leurs habitudes guerrières ou pacifiques, et nous obtiendrions ainsi une lumière nouvelle pour l'histoire de cette belle portion du globe.

GARCIN DE TASSY.

Le XXIVe volume de la traduction allemande de la Bible, par les docteurs Arnheim, Jules Fürst et Sachs, vient de paraître à Berlin. Cette traduction, exécutée sous la direction de M. Zuns, est accompagnée d'un texte stéréotypé.

A general Description of China; tel est le titre d'un ouvrage en trois volumes que M. Hugh Murray a publié à Londres le 30 juillet. C'est une compilation plus étendue que celle de M. Davis (*The Chinese*), que nous avons annoncée, mais qui est bien loin de l'égaler sous le rapport de l'exactitude et du choix des matériaux.

La traduction française de l'ouvrage de M. Davis paraîtra le 15 octobre à la librairie de Paulin. Elle formera 2 vol. in-8°, accompagnés des planches de l'ouvrage original, communiquées par l'éditeur anglais.

Libri proverbiorum Abi' Obaid Elqasimi filii Salami Elchuzzami lectiones duæ, octava et septima decima, quas ex apographo codicis bibliothec. ducal. Guelpherbytan. arabice

edidit, latine vertit et annotationibus instruxit Ernestus BERTHEAU, Hamburgensis. Gottingæ, 1836. In-8°.

Geschichte der Sultane aus dem Geschlechte Bujeh. Histoire des sultans bouïdes, en persan, avec une traduction allemande, par M. Fr. WILKEN. Berlin, Dümmler, 1836. In-4°.

ERRATA POUR LE CAHIER DE JUILLET.

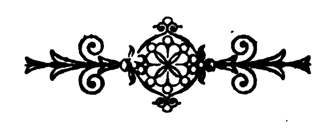
Page 41, ligne 20, lisez : — Ils ne laissaient pas voir leur corps. Seulement ils déposaient (sur une île) des pierres précieuses *dont ils indiquaient la valeur.*

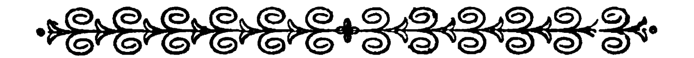
Page 42, ligne 11, il faut faire la même correction, que la remarque d'une nouvelle faute dans l'édition de *Ma-touan-lin*, a rendue nécessaire. Après *tan* (seulement), il faut ajouter le mot *tchhou* (*exprimere*). Cette leçon se trouve dans huit textes qui reproduisent le même passage. Je suis redevable de cette importante rectification à un endroit du *Fo-koue-ki* (fol. 35) qui sert de commentaire à la phrase qui nous occupe : « Ils donnaient en payement des choses précieuses qui « portaient chacune l'*inscription de leur valeur.* »

Page 48, ligne 23, lisez : *hoeï*, au lieu de *weï*.

Page 54, ligne 32, lisez : *Koua-wa*, au lieu de *Tchao-wa*.

STANISLAS JULIEN.





JOURNAL ASIATIQUE.

SEPTEMBRE 1836.

MÉMOIRES HISTORIQUES

Sur la vie du sultan Schah-rokh, par M. Quatremère, membre de l'Institut.

Il est peu d'époques de l'histoire orientale qui présentent une série de faits aussi multipliés et aussi intéressants que le règne de Schah-rokh, et sur lesquelles nous possédions des renseignements aussi abondants et aussi authentiques; et j'ai toujours été surpris que, parmi les savants versés dans la connaissance de la littérature de l'Orient, aucun n'ait encore entrepris d'écrire l'histoire de ce règne. J'ai pensé qu'un pareil travail, exécuté avec une fidélité scrupuleuse, ne pouvait manquer d'offrir quelque chose de neuf, et, par conséquent, de procurer quelque satisfaction aux personnes qui prennent plaisir à étudier les annales des différents peuples et à y chercher moins un frivole amusement que des instructions utiles.

Depuis l'époque où je rédigeais ces observations, un écrivain anglais, M. Price, a rempli en partie cette lacune que je viens de signaler (*Chronological retrospect, or Memoirs of the principal events of the Mohammedan history*, vol. III, p. 485 et suivantes); mais, tout en rendant justice à son estimable ouvrage, j'ai pensé que l'on verrait avec plaisir une narration plus étendue, tirée entièrement des mémoires rédigés par des historiens que leur position mettait à même d'être parfaitement instruits de tous les événements qu'ils racontent.

Les sources où j'ai puisé les matériaux de mon travail sont, comme je viens de le dire, des ouvrages importants. On doit mettre au premier rang l'histoire intitulée *Matla assaadeïn* (le Lever des deux astres heureux), composé en persan par Abd-er-razzak-Samarkandi, qui était contemporain des faits qu'il raconte, et dont l'ouvrage est, sans contredit, un des plus curieux et des plus véridiques qui aient été écrits dans les langues de l'Orient. Mirkhond, qui avait également vu les faits qu'il rapporte, est encore pour nous un guide parfaitement sûr. Il faut joindre à son histoire, comme un complément nécessaire, les ouvrages de Khondémir, fils de Mirkhond, et surtout son excellente chronique intitulée *Habib-assiiar* (l'Ami des biographies), qui est, sous tous les rapports, un recueil aussi important qu'instructif. D'autres écrivains, qu'il est inutile d'énumérer ici, m'ont fourni également des détails plus ou moins précieux que je n'ai eu garde de négliger.

Comme le *Matla alsaadeïn* est, ainsi que je viens de le dire, l'ouvrage fondamental où l'on peut puiser des renseignements sur le règne de Schah-rokh, j'ai pensé que je devais, en commençant mon travail, faire connaître d'une manière spéciale le mérite de ce livre et la vie de son auteur.

Kemal-eddin Abd-errazzak[1] fut surnommé *Samarkandi*, non qu'il eût vu le jour à Samarkand, mais parce qu'il avait passé dans cette ville la plus grande partie de sa vie[2]. Il naquit à Hérat le 12e jour du mois de schaban, l'an 816 de l'hégire. Son père, Djelal-eddin Ishak, remplissait à la cour du sultan

[1] J'ignore pourquoi plusieurs écrivains, et en particulier M. Langlès, ont écrit رزاق *Rizak* au lieu de رزّاق *Razzak*. La première leçon ne signifie rien; la seconde est une épithète de Dieu et désigne celui qui accorde à tous les êtres ce qui leur est nécessaire. Il faut observer, et j'ai eu, il y a longtemps, l'occasion d'en faire la remarque, que, chez les Orientaux, lorsqu'un nom se compose du mot *Ebed* עֶבֶד ou *Abd* عبد, *serviteur*, on est sûr que le mot suivant est un nom ou une épithète du vrai Dieu ou d'une idole : ainsi j'ai pensé que dans les inscriptions phéniciennes on devait toujours lire עֶבֶד מֹלֶךְ, *le serviteur de Moloch*, et non pas עֶבֶד מֶלֶךְ, *serviteur du roi*. Chez les Arabes même, les mots *Abd-elmelik* عبد الملك ne signifient pas le *serviteur du roi*, mais du roi suprême, c'est-à-dire de Dieu. On trouve quelquefois, il est vrai, dans l'histoire orientale, les noms *Abd-ennebi* عبد النبى ou *Abd-erresoul* عبد الرسول, *serviteur du prophète, serviteur de l'apôtre de Dieu;* mais ces exceptions sont extrêmement rares.

[2] Khondémir, *Habib-assiiar*, t. III, fol. 296 *v.*; manuscrit persan de l'Arsenal, 24, fol. 70 *v.* L'auteur nous apprend en effet qu'il avait séjourné quelque temps dans la ville de Samarkand (*ibid.* fol. 109 *r.*).

Schah-rokh les fonctions de kâdi et de *pisch-namaz* (imam)[1]. Souvent il était mandé par le prince pour résoudre en sa présence des questions difficiles ou lire des ouvrages de divers genres.

L'an 841[2], notre auteur, après la mort de son père, fut admis auprès de Schah-rokh et reçut de ce prince des marques d'une bienveillance distinguée. Livré à l'étude de la littérature, il avait débuté dans cette carrière par un commentaire développé et approfondi sur un traité composé par le kâdi Adhad-eddin, et qui avait pour objet l'exposition du sens des particules grammaticales et des pronoms démonstratifs. Encouragé par quelques-uns de ses amis, Abd-errazzak dédia cet ouvrage à Schah-rokh. Il lut l'ouvrage et la dédicace en présence de ce prince et d'une réunion nombreuse composée des personnages les plus distingués et les plus savants de l'état. Cette production ayant obtenu le suffrage de toute l'assemblée, Schah-rokh accueillit l'auteur avec une extrême bonté, lui conféra la place qu'avait occupée son père et décida qu'il habiterait dans l'enceinte du palais et entretiendrait son souverain sur les points les plus intéressants de la littérature et de la philosophie. Abd-errazzak était alors âgé de vingt-cinq ans, et il en passa neuf à la cour du sultan. Dans cet intervalle, quoique jouissant auprès du prince de la considération due à son mérite, il ne laissa pas que d'éprouver quelques attaques et des désa-

[1] Man. de l'Arsenal, fol. 153 v.

[2] *Ibid.*, fol. 172 r. et v.; Khondémir, *loc. laud.*

gréments réels. L'an 843[1], des hommes méchants et animés d'une basse jalousie insinuèrent à Schah-rokh que notre auteur ne possédait que des connaissances fort médiocres et avait peu de droits à la faveur dont l'honorait le sultan. Ce prince paraissait ébranlé par les discours calomnieux; mais un des principaux magistrats, le moula-Mounsif, déclara au prince qu'Abd-errazzak surpassait en mérite tous les professeurs. Schah-rokh ayant demandé les noms de ceux-ci, Mounsif lui en désigna plusieurs parmi lesquels se trouvait Hadji-Mohammed-Ferahi. Le sultan donna ordre de convoquer dans le palais une réunion des plus savants hommes de l'empire, afin qu'ils examinassent Abd-errazzak et Hadji-Mohammed. Notre auteur était alors absent de la cour. Lorsqu'il y revint, Schah-rokh lui demanda s'il avait eu avec quelqu'un des disputes et des contestations. Il répondit qu'il n'était en querelle avec qui que ce fût; qu'il ne prétendait l'emporter sur personne par ses connaissances littéraires; qu'il avait puisé son instruction dans la lecture de quelques bons ouvrages; que du reste, si le sultan voulait lui faire subir un examen, il s'y soumettrait de bon cœur. Schah-rokh invita les savants réunis par ses ordres à choisir un livre sur lequel ils pussent interroger Abd-errazzak et Hadji-Mohammed. Ces docteurs proposèrent le *Kaschschaf* ou le *Hedaïah;* et ce dernier ouvrage fut définitivement choisi. On prit dans ce livre, pour

[1] Man. de l'Arsenal, fol. 178 v.

sujet de l'épreuve, le premier chapitre, qui traite de la pureté. Sous les yeux du souverain, en présence des princes ses fils, des émirs et des premiers personnages de l'état, Abd-errazzak et son concurrent s'occupèrent à commenter et à développer quelques lignes du livre ci-dessus désigné. La composition de notre auteur ayant été soumise aux examinateurs, fut, d'un consentement unanime, déclarée la meilleure; le prince se l'étant fait présenter, joignit son suffrage à celui des juges et décerna à son auteur, avec un diplôme honorable, des gratifications considérables. Deux ans après[1], Abd-errazzak, se trouvant dans le bourg de Mahan ماهان, dans la province de Kerman, visita le tombeau de l'émir Nour-eddin, qui avait rempli, à la cour de Schah-rokh, les fonctions les plus importantes.

Cette même année[2], notre historien fut chargé par son souverain d'une mission importante auprès d'un roi de l'Inde; à son retour, il donna de son ambassade une relation intéressante, qu'il inséra dans son ouvrage.

Il avait un frère qui se nommait Scherf-eddin-abd-alkahhar[3].

L'an 850[4], Abd-errazzak fut envoyé par Schah-rokh en ambassade dans la province de Ghilan, vers le prince Amirah-Mohammed. A peine avait-il

[1] Man. de l'Arsenal, fol. 154 *v*.
[2] *Ibid.* fol. 185 et suiv.
[3] *Ibid.* fol. 203 *v*.
[4] Man. de l'Arsenal, fol. 209 *r*.

rempli sa mission[1], qu'il reçut de son souverain un ordre exprès de partir pour l'Égypte, avec le titre d'ambassadeur; mais la mort du sultan empêcha l'exécution de ce projet.

A la suite de cet événement, Abd-errazzak résida successivement auprès de Mirza-Abd-allatif, Mirza-Abd-allah, Mirza-Baber et Mirza-Ibrahim[2]. L'an 856[3], notre auteur se préparait à faire le voyage de l'Irac.

Cette même année, le sultan Abou'lkasem-Baber, passant par la ville de Teft-Yezd[4], eut un entretien avec le célèbre historien Scherf-eddin-Ali-Yezdi: notre auteur était présent à cette conférence[5].

Deux ans après, lors du siége de Samarkand[6] par Mirza-Abou'lkasem-Baber, Abd-errazzak se trouvait dans l'armée de ce prince. La paix ayant été conclue, il entra dans la ville pour visiter ses amis; le sultan Abou-Saïd, l'ayant aperçu, le manda auprès de sa personne et lui prodigua les témoignages de la bienveillance la plus distinguée. Notre auteur reprit ensuite la route de Hérat, où il fit son entrée à la suite de Baber. Il a soin de nous apprendre qu'il avait été témoin oculaire de presque tous les événements de la guerre dont cet incident fit partie[7].

[1] Man. de l'Arsenal, fol. 209 *v.*
[2] Khondémir, *loc. laud.*, fol. 296 *v.*
[3] Man. de l'Arsenal, fol. 252 *r.*
[4] Village à 8 milles de Yezd. Pottinger *Beloochistan*, p. 421.
[5] Man. de l'Arsenal, *loc. laud.*
[6] *Ibid.*, fol. 262 *r.* et *v.*
[7] *Ibid.*, fol. 263.

L'an 863[1], lorsque le sultan Hosaïn-Behadur entreprit une expédition dans la province de Djordjan, notre auteur, qui avait été envoyé en mission dans cette province, eut occasion de voir par lui-même une bonne partie des événements de cette guerre.

L'an 867[2], Abd-errazzak s'étant plaint vivement de la détresse à laquelle il se trouvait réduit, les grands de l'empire convinrent unanimement de lui conférer l'emploi de scheïkh du monastère de Mirza-Schah-rokh, à Hérat. Il fut installé dans cette place le dimanche 13e jour du mois de djoumadâ-premier, et il en remplit les fonctions jusqu'à sa mort.

Enfin, après une vie entièrement consacrée à des travaux utiles et des missions honorables, notre auteur termina sa carrière à l'âge de soixante et un ans, au mois de djoumadâ-second, l'an 887[3]. Il fut enterré, à côté de son frère, dans le mausolée de l'Imam-Fakhr-eddin[4].

Djemal-eldin Abd-elgaffar, frère aîné de notre auteur, et qui réunissait les talents les plus estimables, mourut le 19e jour du mois de dhou'lhidjah, l'an 835[5].

Scherf-eddin Abd-elkahhar, frère de notre auteur, était un homme du mérite le plus distingué.

[1] Man. de l'Arsenal, fol. 294 r.
[2] *Ibid.*, fol. 314 r.; Khondémir, *loc. laud.*, fol. 296 v.
[3] Khondémir, *loc. laud.*; id., *Khilasat-alakhbar*, fol. 340 r.
[4] *Koulliati-Newaïi*, t. II, fol. 766 v.
[5] Khondémir, *Habib-assiiar*, t. III, fol. 208 r.

Au rapport de Khondemir[1] et d'Ali-schir[2], il était versé dans les sciences religieuses comme dans celles qui sont du ressort de l'intelligence, et possédait à fond les sciences fondamentales et celles qui ne sont qu'accessoires. Sous le rapport de la poésie, il l'emportait sur les hommes les plus habiles de son siècle. Il excellait également dans l'art de l'écriture, et de la composition, در فن انشاء وعلم سیاق; quelquefois il s'occupait d'alchimie et de la recherche de la pierre philosophale, اکسیر. Au rapport d'Ali-schir, il avait consumé, dans ces recherches frivoles, des sommes considérables, sans jamais obtenir aucun résultat satisfaisant; et de plus, l'action du feu, à laquelle il était constamment exposé, ayant formé dans ses oreilles un amas d'humeur, il était devenu sourd. Il fit le pèlerinage de la Mecque et composa un poëme à la louange de la kabah[3]. Il mourut, au mois de redjeb de l'année 869, dans la ville de Hérat. Il fut enterré dans le mausolée, مزار, du scheïkh Beha-eddin Omar. Ali-schir nous a conservé de lui ce vers persan :

رشکم آید زآنچه بر دلها خدنك یار کرد

تیر او بر غیر خورد ودر دل من کار کرد

Je suis jaloux de l'effet qu'ont produit sur les cœurs les charmes de mon amante. Elle a décoché ses traits sur un autre, et c'est mon cœur qu'elle a blessé.

[1] *Habib-assiiar*, t. III, fol. 232 *r*.
[2] *Koulliati-Newaïi*, fol. 766 *v*.
[3] Man. de l'Arsenal, fol. 180 *v*., 181 *r*.

Notre auteur nous fait connaître plusieurs vers que son frère avait composés en diverses circonstances[1].

L'auteur avait un autre frère nommé Afif-eddin-abd-elwahhab[2], qui accompagna Abd-errazzak dans son voyage de l'Inde[3].

Abd-errazzak mérite d'occuper, parmi les écrivains de l'Orient, une place très-distinguée. Sa grande histoire porte pour titre *Matla-assaadeïn-ou-Medjma-albahreïn*, مطلع السعدين ومجمع البحرين, c'est-à-dire *Le lever des deux astres favorables et la réunion des deux mers*, et l'auteur y a consigné le récit des événements dont la Perse et les contrées voisines furent le théâtre depuis le règne du sultan Abou-Saïd-Behadur, l'un des successeurs de Houlagou, jusqu'à la mort de Mirza-Sultan-Abou-Saïd-Kourgan. Il atteste que cet ouvrage comprenait l'histoire de cent soixante et onze années[4]; il déclare en outre qu'il écrivait la dernière partie de ce livre l'an 875, c'est-à-dire une année seulement après les derniers faits dont il nous offre le récit[5]. Des deux parties qui composent le *Matla-assaadeïn*, il paraît que la première avait été publiée longtemps avant l'autre; car Mirkhond, dans la cinquième partie de son histoire, relève une erreur assez grave

[1] Man. de l'Arsenal, fol. 252 r., 253 v.

[2] *Ibid.*, fol. 153 v.

[3] *Ibid.*, fol. 187 v.

[4] *Ibid.*, fol. 355 r.

[5] *Ibid.*, fol. 338 r.

qu'Abd-errazzak avait commise relativement au sultan Oldjaïtou [1]; et, d'un autre côté, Mirkhond a certainement écrit la sixième partie de son ouvrage antérieurement à l'époque qui vit publier la fin du travail de notre historien, puisque celui-ci, dans la vie de Schah-rokh, invoque le témoignage de Mirkhond [2]. Khondémir, dans le *Habib-assïiar* [3], atteste qu'il a emprunté au *Matla-assaadeïn* une partie des faits qu'il rapporte concernant le vizir Gaïath-eddin, fils de Raschid-eddin.

L'ouvrage d'Abd-errazzak est à coup sûr un livre d'une haute importance. L'exactitude scrupuleuse qui règne dans la narration, l'abondance des détails variés qu'elle offre à la curiosité du lecteur, la position de l'auteur, qui avait été à portée de voir et de bien connaître les événements et leurs ressorts les plus cachés, doivent faire rechercher et consulter avec fruit une production si remarquable, qui est loin d'avoir la sécheresse de la plupart des chroniques orientales. On distingue surtout dans cette histoire un morceau extrêmement curieux, rempli de détails aussi intéressants que piquants; je veux parler de la relation de l'ambassade envoyée vers le souverain de la Chine par le sultan Schah-rokh. Ce fragment a toujours joui, dans l'Orient, d'une grande réputation. Khondémir le reproduisit en entier dans l'appendice de son histoire intitulée

[1] V^e partie, man. persan d'Otter, fol. 122 r.

[2] Man. persan de l'Arsenal, 24, fol. 8 v.

[3] Tome III, fol. 66 v.

Habib-assiiar. Ce livre fut traduit en turc, sous le titre de *Tarikh-Khataï;* un exemplaire existe dans la bibliothèque Laurentiane de Florence, ainsi qu'on le voit par le catalogue qu'a rédigé l'abbé Renaudot[1]. C'est, je pense, le même livre qui, sous le titre de *Khataï-nameh*, se trouve dans la bibliothèque royale de Dresde[2]. Cette description de la Chine fut copiée en entier par un écrivain turc, Husain-Efendi-Hezarfen, dont l'histoire, qui existe manuscrite à la Bibliothèque du roi[3], avait été traduite en français par Pétis Delacroix fils[4]; un exemplaire de cette version appartenait à feu M. l'abbé de Tersan. Enfin Hadji-Khalfa, dans son *Djihan-numa*, a tiré de ce morceau ce qu'il a dit sur la Chine. Antoine Galland en publia une traduction française dans le *recueil de voyages curieux de* Melchis. Thévenot. Cette version fut traduite en langue hollandaise par Witsen et insérée par lui dans son grand ouvrage sur la Tartarie, puis publiée de nouveau dans l'*Histoire des voyages* de l'abbé Prévost, etc. Feu M. Langlès se proposait de faire imprimer le texte de ce fragment, accompagné d'une nouvelle version française; mais la mort de ce savant empêcha l'exécution de ce projet utile. Je me propose, dans le cours de ces mémoires, de réaliser ce des-

[1] Voyez Schelhorn, *Amœnitates litterariæ*, t. III, p. 218.

[2] *Catalogus codicum manuscriptorum orientalium bibliothecæ Dresdensis*, p. 10.

[3] *Catalogus codicum manuscriptorum*, t. I, p. 315.

[4] *Histoire de Timur-bek*, t. I, XLVI; *Mémoire historique sur le collége royal de France*, t. III, p. 317.

sein et de donner, avec la traduction, le texte persan de la relation des ambassadeurs envoyés à la Chine. J'y joindrai le récit fait par Abd-errazzak de sa mission auprès d'un souverain de l'Inde. Je n'hésite pas à prononcer que l'ouvrage d'Abd-errazzak mériterait d'être publié en entier, avec une traduction fidèle. Malheureusement nous ne le possédons pas dans sa totalité. La première partie, qui va jusqu'à la mort de Timour, autrement nommé Tamerlan, est contenue dans un manuscrit qui appartenait à feu M. Rousseau, et qui fait maintenant partie de la bibliothèque impériale de Pétersbourg. La seconde partie, la seule que j'aie sous les yeux, et qui comprend l'histoire de Perse depuis l'avénement de Schah-rokh au trône jusqu'à la mort d'Abou-Saïd, c'est-à-dire depuis l'an 807 de l'hégire jusqu'à l'an 874, se trouve dans deux manuscrits, dont l'un appartient à la Bibliothèque du roi, et l'autre à celle de l'Arsenal. Le premier exemplaire, de format in-4°, qui est inscrit sous le n° 106, a été copié l'an 900 de l'hégire (1494 de J. C.); il contient 396 feuillets.

Le second manuscrit, qui, après avoir appartenu à Cardonne, a passé, comme je l'ai dit, dans la Bibliothèque de l'Arsenal, forme un volume in-folio de 355 feuillets; il a été achevé d'écrire le jeudi 3e jour du mois de schaban, l'an 1051 de l'hégire, par un copiste nommé Mohammed. L'écriture de ce volume est fort belle et en général fort correcte.

Un exemplaire du même ouvrage se trouve dans

790, n'étant encore âgé que de onze ans[1]. Deux ans après, en 792, lorsque Timour se disposait à entreprendre une expédition dans le pays de Kaptchak, il laissa son fils Schah-rokh pour gouverner le royaume durant son absence[2]. Je n'ai pas besoin de faire observer à mes lecteurs qu'un pareil trait en dit plus que tous les éloges par lesquels les historiens se sont plu à célébrer la mémoire de Schah-rokh; il suffirait pour prouver d'une manière évidente que ce jeune prince avait reçu de la nature toutes les qualités qui constituent un grand roi, puisque dans un âge aussi tendre il recevait une si haute marque de confiance d'un monarque à qui l'on doit justement reprocher des actes d'une cruauté odieuse, mais auquel on ne saurait contester non-seulement le courage d'un homme de guerre, mais les talents d'un politique consommé et une grande habileté à juger les hommes à qui il devait remettre en main les soins de quelque partie de l'administration.

Lorsque Timour partit pour sa grande expédition de Perse, il renvoya Schah-rokh à Samarkand[3]. Après la conquête du Mazenderan, qui eut lieu l'an 795 de l'hégire, il manda auprès de lui le jeune prince avec les autres membres de sa famille[4]; Schah-rokh étant attaqué d'une ophthalmie, le cor-

[1] *Zafer-nameh*, fol. 123 *r*.
[2] *Ibid.*, fol. 133 *v*.
[3] *Ibid.*, fol. 150 *v*.
[4] *Ibid.*, fol. 153 *r*.

tége royal ne put avancer qu'à petites journées[1]; mais la maladie ne tarda pas à se guérir[2]. Schah-rokh fut placé par son père à l'avant-garde de l'armée[3]. Lorsque Timour assiégea la célèbre forteresse appelée *Kalâhi-sefid*, Schah-rokh commandait l'aile gauche des troupes[4]. Dans cette guerre, le jeune prince, quoiqu'il ne fût encore que dans sa dix-septième année, se distingua par des traits d'une valeur brillante; et dans un combat ce fut lui qui coupa la tête de Schah-Mansour, chef de l'armée ennemie[5]. L'armée étant arrivée à Ispahan, Schah-rokh demanda un congé pour retourner dans son pays[6]. Au siége de Tekrit, ce fut à Schah-rokh que les assiégés s'adressèrent pour obtenir de son père leur pardon[7]. L'an 796 de l'hégire fut l'époque de la naissance d'Olug-beg, fils de Schah-rokh[8]. Plus tard nous voyons Schah-rokh, résidant auprès de son père[9], envoyé par lui au-devant des princesses du sang[10]. Bientôt après il lui naquit un second fils, nommé Ibrahim-sultan[11]. Il reçut ensuite de Timour

[1] *Zafer-nameh*, fol. 153 *v*.
[2] *Ibid.*, fol. 154 *r*.
[3] *Ibid.*, fol. 154 *v*.
[4] *Ibid.*, fol. 159 *v*.
[5] *Ibid.*, fol. 161 *v*.
[6] *Ibid.*, fol. 164 *r*.
[7] *Ibid.*, fol. 172 *r*.
[8] *Ibid.*, fol. 179 *v*.
[9] *Ibid.*, fol. 181 *r*.
[10] *Ibid.*, fol. 181 *v*.
[11] *Ibid.*, fol. 187 *r*.

une nouvelle marque d'estime et de confiance; car ce prince le choisit pour gouverner en son nom la ville de Samarkand et toute la contrée dont elle est la capitale[1].

L'an 799, Schah-rokh, qui n'était encore âgé que de vingt ans, reçut une mission de la plus haute importance, car Timour le nomma gouverneur du Khorasan; et, comme si l'administration de cette vaste contrée ne suffisait pas pour occuper l'activité infatigable du jeune prince, les deux provinces du Seïstan et du Mazenderan furent mises en même temps sous sa juridiction et reconnurent son autorité[2]. Chargé, dans un âge si peu avancé, de fonctions difficiles, qui semblaient exiger toute la maturité et l'expérience d'une vie entièrement consacrée aux soins de l'administration, Schah-rokh déploya des talents rares, une fermeté inébranlable, un courage intrépide, un zèle ardent pour la jnstice et une exactitude scrupuleuse à remplir les devoirs que prescrit la religion musulmane[3]. Bientôt après[4] il lui naquit un troisième fils, qui fut nommé Baïsengar.

Au moment où Timour se disposait à faire une incursion dans l'Inde, Schah-rokh, partant de la ville d'Esterabad, se rendit auprès de son père et fut reçu par lui avec les témoignages de la plus vive

[1] *Zafer-nameh*, fol. 190 r.
[2] *Ibid.*, fol. 209 r. et v.
[3] *Habib-assiiar*, t. III, fol. 189 v.
[4] *Zafer-nameh*, fol. 210 r.

tendresse [1]. Timour, en congédiant son fils, lui donna une foule de conseils utiles [2]. Lorsque ce conquérant, retournant à Samarkand, eut traversé le Djeïhoun, Schah-rokh vint de Hérat à la rencontre de son père [3]; et bientôt après il obtint la permission de retourner dans son gouvernement [4]. Lorsque Timour entreprit contre la Perse son expédition qui se prolongea l'espace de sept années, Schah-rokh reçut de son père l'ordre de marcher, à la tête de ses troupes, vers la province d'Adherbaïdjan [5]; il se mit aussitôt en marche. Il fut un des juges nommés par Timour qui condamnèrent à la bastonnade le prince Miran-schah, fils de ce conquérant [6]. Timour marchant contre Bajazet, Schah-rokh eut le commandement de l'avant-garde [7]. Il occupait le même poste au moment où l'armée entra en Syrie [8]. Il intercéda auprès de son père en faveur du gouverneur de la forteresse de Béhesna [9]. Au siége d'Alep, il eut, conjointement avec Miran-schah, fils de ce prince, le commandement de l'aile droite [10]. Il était à la tête d'une partie de l'armée

[1] *Zafer-nameh*, fol. 214 *v*.
[2] *Ibid.*, fol. 219 *r*.
[3] *Ibid.*, fol. 261 *r*.
[4] *Ibid.*, fol. 262 *r*.
[5] *Ibid.*, fol. 265 *v*.
[6] *Ibid.*, fol. 270 *v*.
[7] *Ibid.*, fol. 281 *r*.
[8] *Ibid.*, fol. 283 *v*.
[9] *Ibid.*, fol. 284 *v*.
[10] *Ibid.*, fol. 287 *r*.

lorsque Timour livra bataille au sultan d'Égypte[1]. Bientôt après il reçut l'ordre de marcher contre Bajazet[2], et ne tarda pas à venir rejoindre son père[3]. A la bataille d'Angora, il commandait l'aile gauche[4]; et ses exploits dans cette journée fameuse ont été vantés par l'écrivain grec Chalcondyle, qui le désigne sous le nom de Σαχρουχος[5]. Schah-rokh fut envoyé du côté de Guleh-Hisar[6]. Son nom se trouve plusieurs fois mentionné dans le récit de cette guerre[7]. Le 24e jour de ramadan de l'année 804, il naquit à Schah-rokh un fils, qui fut appelé Mohammed-Djoughi[8]. Bientôt après Schah-rokh, par ordre de Timour, entreprit une expédition dans la province de Ghilan[9]. Étant tombé malade, il fut renvoyé par son père à Hérat[10]. Il vint à la rencontre de Timour sur les bords de la rivière de Djokdjoran جُغْجُران[11]; et bientôt après il reprit la route de son gouvernement[12]. Gonzales de Clavijo, se rendant en ambassade auprès de Timour, et se trouvant dans la province du Khorasan, Schah-rokh l'invita à venir le

[1] *Zafer-nameh*, fol. 293 *r.*
[2] *Ibid.*, fol. 306 *r.* et *v.*
[3] *Ibid.*, fol. 307 *v.*
[4] *Ibid.*, fol. 319 *r.*, 321 *v.*
[5] Chalcondyli *Historia*, p. 82.
[6] *Zafer-nameh*, fol. 324 *v.*
[7] *Ibid.*, fol. 334 *r.* et *v.*, 335 *r.*; 340 *v.*, 341 *r.*
[8] *Ibid.*, fol. 313 *r.*
[9] *Ibid.*, fol. 353 *r.* et *v.*
[10] *Ibid.*, fol. 358 *v.*
[11] *Ibid.*, fol. 361 *r.*
[12] *Ibid.*, fol. 361 *v.*

trouver dans sa capitale, la ville de Hérat; mais le député ne crut pas devoir s'écarter ainsi de sa route [1]. Le Bavarois Schiltberger avait été au service de Schah-rokh [2]. Lorsque Timour, avant de partir pour aller porter la guerre dans la Chine, convoqua à Samarkand une assemblée générale des princes de son sang et de ses grands officiers, et célébra des festins somptueux pour le mariage de quelques-uns des membres de sa famille, il ne voulut pas mander Schah-rokh, dont la présence lui paraissait nécessaire pour maintenir la tranquillité dans le Khorasan et les provinces voisines [3]; mais il paraît qu'à cette époque Timour conclut pour son fils un nouveau mariage [4]. Au moment où, frappé de la maladie qui devait le conduire au tombeau, il sentait approcher sa fin, il témoigna un vif regret de ne pouvoir encore une fois, à son dernier moment, voir et embrasser le fils qu'il chérissait si tendrement [5].

A peine ce conquérant avait-il rendu le dernier soupir dans la ville d'Otrar, l'an 807 de l'hégire, que Khâlil, petit-fils de ce prince, se fit proclamer sultan, au mépris du testament de son aïeul, qui appelait au trône un autre de ses petits-fils, Pir-Mohammed-Djihanghir. Des courriers avaient été expédiés à Tébriz et à Hérat, pour annoncer aux

[1] *Vida del gran Tamorlan*, 2e édition, p. 129.
[2] *Reise in den Orient*, p. 64.
[3] *Zafer-nameh*, fol. 363 *v*.
[4] *Ahmed-Askalani*, t. I; man. arabe 656, fol. 218 *r*.
[5] *Zafer-nameh*, fol. 377 *r*.

deux princes Schah-rokh et Omar l'événement terrible qui venait de frapper l'empire mongol[1].

Après ces détails préliminaires, je vais laisser parler notre historien.

« Le khakan heureux Mirza-Schah-rokh s'assit sur « le trône dans la ville de Hérat, au mois de rama- « dan, l'an 807 de l'hégire, et fut unanimement re- « connu pour souverain, depuis le Khorasan jus- « qu'au Seïstan, et depuis le Mazenderan jusqu'aux « bords du fleuve Amouieh آموية (l'Oxus). A peine « était-il en possession de l'empire, qu'il reçut la « nouvelle que Mirza-Khalil-Sultan s'était fait pro- « clamer souverain dans la ville de Samarkand et « s'était emparé des trésors déposés par Timour « dans la citadelle de cette ville. Schah-rokh, crai- « gnant avec raison que cet événement ne fût une « source de troubles interminables, résolut de les « prévenir s'il était possible. Ayant confié, en son « absence, l'administration du Khorasan aux soins « de plusieurs émirs du premier rang, savoir : l'émir « Midrab, l'émir Hasan-Soufi-Tarkhan, l'émir Ali- « kah-Koukeltasch et l'émir Khodjah-Rasti, il partit « de Hérat et prit la route de Ma-wara'lnahar. Ar- « rivé à Tokouz-Ribat تقوز رباط[2], il envoya l'émir

[1] *Habib-assiiar,* t. III, fol. 176 r.

[2] Le nom تقوز رباط signifie les *neuf ribat.* Le mot رباط, dans la langue des Arabes d'Afrique, désigne une *station militaire,* comme dans ce passage d'une histoire de Kaïrowan (manuscrit arabe 752, fol. 80 r.), où on lit : « Le château de Ziad قصر زياد se nommait

« Abd-Assamed, fils de l'émir Séïf-eddin, pour ar-
« mer les troupes cantonnées dans la ville de Bad-

« autrement *Kasr-arribat* قصر الرباط « Le château de la station « militaire. » Il se prend dans plusieurs significations; aujourd'hui il est employé, chez les Persans, avec le sens de *caravanseraï* (Fraser, *Journey into Khorasan*, p. 383; Burnes, *Travels into Bokhara*, t. I, p. 253, 348). A la Mecque, au rapport de Burckhardt (*Travels in Arabia*, t. I, p. 282), il désigne un édifice où peuvent résider les pauvres pèlerins qui désirent se livrer à l'étude. On lit dans l'histoire des kadis d'Égypte écrite par Sakhawi (man. arabe 690, fol. 111 v.) : رباطان بمكة يعلو احدها مكتب الايتام « A la Mecque étaient deux *ribat*, dont l'un dominait l'école des or- « phelins. » Et plus bas (*ibid.*) : رباط للارامل « Un *ribat* destiné « pour les veuves. » Dans un ouvrage historique de Makrizi (*Solouk*, t. I, man. arabe 672, p. 202), on lit : تصدّق على اهل المدارس و الربط و ارباب البيوت باربعين الف درهم « Il distribua, par « forme d'aumône, quarante mille pièces d'argent aux personnes « attachées à des colléges ou à des *ribat*, ainsi qu'aux propriétaires « de maisons. » Ce mot se retrouve avec le même sens dans un passage du *Tarikhi-Wassaf* (man., f. 172 r.), où on lit : از رسوم آن پادشاه عادل رباطی موسوم بنام او معمورست با موقوفات تمام وطلبهٔ علوم باقتناء فضايل و اكتساب كالات مشغول مدّت چهارده سال مالك ملك مجازى و سالك مسلك نصفت و رافت بود « Parmi les monuments qu'a laissés ce mo- « narque équitable, est un *ribat* qui porte son nom et qui a été « doté de biens considérables. Là les amateurs de la science, ceux « qui s'occupent à acquérir les différents genres de qualités esti- « mables et de perfections, séjournent l'espace de quatorze ans en « possession d'un empire spirituel et suivent la route de la justice « et de l'indulgence. » Makrizi dans sa *Description de l'Égypte* (man. arabe n° 798, fol. 366 r.) explique le mot رباط par دار يسكنها اهل طريق الله « Une maison habitée par des religieux. » Le même

« ghis. Il fit en même temps partir Khadar-Kodjah « et le scheïkh Hasan-Koudjin pour explorer quelle « était la situation des affaires dans la ville de Sa- « markand. Dans le lieu nommé *Dareh-Zenghi* دره « زنكى, l'émir Seïd-Khodjah arriva du Mazenderan et « apporta au sultan des nouvelles de cette contrée. « Ce prince ayant tenu conseil avec les grands offi- « ciers de l'empire, chacun proposa les avis qu'il « jugeait convenables. Enfin le prince décida que, « l'expédition du Ma-wara'lnahar pouvant conduire « le sultan à une distance considérable de sa capi- « tale, il fallait, par mesure de prudence, réparer « et fortifier la ville de Hérat. En effet, depuis l'é- « poque où cette place était tombée au pouvoir de « Timour et où les portes avaient été enfoncées et « les murailles criblées de brèches, elle était de- « meurée en ruines. Schah-rokh nomma, pour di- « riger ces réparations, l'émir Djelal-eddin Firouz- « schah. Celui-ci, jaloux de justifier la confiance de « son souverain, déploya dans ce travail une activité « extraordinaire. En peu de temps les tours et les « remparts se relevèrent, le fossé fut creusé à une « grande profondeur, et la ville se trouva mieux « bâtie et plus forte qu'elle n'avait jamais été. D'un « aure côté, l'émir Seïd-Khodjah, d'après les ordres « du sultan, se dirigea du côté de Tous, de Mesch- « hed, de Nisa, d'Abiwerd, de Nischabour et de « Sebzewar, pour prendre des renseignements sur

historien donne, sur les diverses significations de ce terme, de nombreux détails que je transcrirai ailleurs.

« l'état de la province et mettre en état de défense « la citadelle de Tous.

« Cependant l'armée de Schah-rokh, ayant tra- « versé le fleuve Morg-âb مرغآب, vint camper près « du monument, لنكر, du Scheïkh-zadeh-Baïzid. « Dans ce lieu, on vit arriver du Ma-wara'lnahar « Mirza-Sultan-Hosaïn, qui, à l'époque de la mort de « Timour, se trouvant à Taschkent, s'était séparé « des autres émirs. Il fut accueilli par Schah-rokh de « la manière la plus distinguée. Sur ces entrefaites, « Khadar-Khodjah et le scheïkh Hasan-Koudjin, qui, « comme nous l'avons dit, avaient été envoyés à « Samarkand pour recueillir des informations, re- « vinrent de cette ville et apportèrent des détails « circonstanciés sur l'élévation de Khalil-Sultan au « trône. Aussitôt Schah-rokh dépêcha l'émir Ham- « zah-Katoukou, avec ordre de se rendre auprès de « Khalil et de lui parler en ces termes de la part de « son oncle : « Mon illustre père ayant été se reposer « dans le sein de la miséricorde de Dieu, tu me « tiens aujourd'hui lieu de frère, de fils, tu m'es « plus cher que la vie et que la lumière de mes « yeux. Demande-moi ce que tu désireras : provinces, « trésors, armées, je ne te refuserai rien. Cependant « l'âge, l'expérience, la connaissance des hommes « et des affaires donnent au trône un droit incon- « testable. Si quelques émirs, prenant pour prétexte « la longueur des distances et la crainte des troubles, « ont disposé du trône en mon absence, aujourd'hui « il convient que tu te rendes auprès de moi et que

« nous arrêtions de concert tout ce qui pourra être « utile aux intérêts de l'empire. »

« Cependant l'armée de Schah-rokh, ayant dé« passé Andekhoud, arriva sur les bords du Djeï« houn, et, par ordre du prince, s'occupa de jeter « un pont sur ce fleuve. L'émir Schah-moulk, qui « arrivait de Bokhârâ, où il avait vu Mirza-Olug« beg et Mirza-Ibrahim-sultan[1], apporta sur l'état des « deux princes des nouvelles favorables, qui cau« sèrent à Schah-rokh une vive satisfaction. Bientôt « après il reçut un ambassadeur envoyé par Khalil« Sultan et chargé d'une lettre dans laquelle ce prince « s'exprimait en ces termes : « Je suis ton serviteur, « ton affectionné, ton jeune frère, ايني[2]. Comme « c'est le Khorasan dont les habitants ont été de « tout temps soumis à l'autorité de mon frère, il est « clair que sa majesté n'abandonnera pas cet empire « et qu'elle confiera à un serviteur, à un vice-roi, « à un frère l'administration des contrées où je suis : « or quel serviteur peut être plus propre que moi « à remplir ces importantes fonctions ? Si donc mon « souverain veut agir envers moi comme un père à l'é« gard de son fils[3], accueillir ma requête et reprendre « la route de ses états, je m'engage à t'envoyer mes

[1] Ces deux princes étaient fils de Schah-rokh.

[2] Ce mot, qui appartient à la langue des Mongols, signifie un *frère cadet*; j'en ai parlé au long dans mes notes sur l'histoire de Raschid-eddin.

[3] Le texte porte : حقوق پدر فرزندى رعايت نمانيد. J'ai expliqué cette expression dans mes notes sur l'histoire de Raschid-eddin.

« trésors et à exécuter fidèlement les ordres qu'il « me donnera. » Schah-rokh, ayant témoigné qu'il « acceptait cette proposition, rebroussa chemin et « envoya à Bokhârâ l'émir Schah-moulk, pour faire « venir les deux princes Olug-Beg et Ibrahim.

« Lorsque l'armée était encore dans les environs « d'Andekoud, Mirza-Sultan-Hosaïn, sans aucun mo- « tif, abandonna la cour. En même temps on apprit « que Mirza-Khalil, à la tête d'une armée en bon « ordre, avait quitté Samarkand et se dirigeait vers « le Djeïhoun. A cette nouvelle, les émirs qui se « trouvaient à Bokhârâ, et qui étaient en dissension « ouverte avec l'émir Roustem-Tagaï-Bouka, *daro-* « *gah* de cette ville, en sortirent brusquement, se « réunirent au cortége des princes Olug-Beg et Ibra- « him, et, traversant le Djeïhoun[1], ils joignirent le « camp impérial. L'émir Scheïkh-Nour-eddin y ar- « riva en même temps, ainsi que l'émir Abd-assa- « med, qui amenait les troupes de Badghis.

« Schah-rokh, étant arrivé au lieu nommé *Doukeh* « دوكه, reçut la nouvelle que Pir-Ali-Taz avait quitté « Mirza-Khalil et s'était rendu à Balkh. Il envoya « dans cette direction plusieurs émirs du premier « rang, savoir : Scheïkh-Lokman-Berlas, Djerkes et « Iousouf-Khodja. L'émir Schah-moulk, qui précé- « demment avait été chargé de la garde des bords « du Djeïhoun, fit parvenir au sultan une dépêche « conçue en ces termes : « Mirza-Amirek-Ahmed,

[1] Le texte porte آب. J'ai fait voir ailleurs que ce mot est souvent employé d'une manière absolue pour désigner le Djeïhoun (l'Oxus).

« Schems-eddin-Abbas et Argoun-schah sont arrivés « de Samarkand; que le prince décide s'il veut en-« voyer l'émir Scheïkh-Nour-eddin pour conférer « avec ces ambassadeurs. » Schah-rokh répondit que « Schems-eddin et Argoun-schah n'avaient qu'à se « rendre à sa cour, tandis qu'il députerait Scheïkh-« Nour-eddin auprès de Khalil-sultan, afin que tout « ce qui serait réglé par l'un et par l'autre dans leur « entrevue fût ponctuellement exécuté. Les deux « émirs étant partis pour le camp impérial, Nour-« eddin, de son côté, se rendit auprès de Khalil et « lui parla en ces termes au nom de Schah-rokh : « L'émir Timour, en quittant l'empire du monde, a « laissé de vastes états et des richesses immenses : « maintenant il convient que ses fils,[1] respectant « avec fidélité les lois que prescrivent les nœuds du « sang, شرايط آقاواينى نگاه دارند, aient les mêmes « amis et les mêmes ennemis, conservent entre eux « une amitié inaltérable et se prêtent l'un à l'autre « un appui fraternel. Si, ce qu'à Dieu ne plaise, les « suggestions du diable, dont l'homme ne saurait « totalement se garantir, essayaient de jeter entre « nous quelque froideur, il faut empêcher qu'elles « ne fassent sur notre esprit la plus légère impres-« sion et conserver précieusement une union qui « doit assurer la paix et la stabilité de l'empire. »

« Sur ces entrefaites, l'émir Soleïman-schah, que

[1] Ce mot se compose de deux termes mongols, آقا, *frère aîné*, et اينى, *frère cadet*. J'en ai parlé avec étendue dans mes notes sur l'histoire de Raschid-eddin.

« Timour, au retour de son expédition dans la Sy-
« rie et le pays de Roum, avait laissé dans les en-
« virons de Reï, pour administrer les provinces de
« Roustemdar et de Firouz-kouh, ayant appris la
« mort de ce prince et redoutant les entreprises
« audacieuses de Mirza-Miran-schah, quitta aussitôt
« son gouvernement et se rendit auprès de Schah-
« rokh, dont il reçut un accueil bienveillant et des
« témoignages d'une considération distinguée. L'émir
« Pir-Mohammed-Schenkoum, qui commandait dans
« la province de Sari, ayant appris la fuite de So-
« leïman-schah, pilla son gouvernement, prit la route
« de Hérat, où il s'arrêta seulement un jour, et de
« là se dirigea vers le camp impérial; mais les émirs
« Soleïman-schah et Djihan-melik, qui nourrissaient
« contre lui une inimitié aussi ancienne que vio-
« lente, l'ayant desservi auprès du prince par des
« discours calomnieux, il ne tarda pas à être mis à
« mort.

« Cependant l'émir Scheïkh-Nour-eddin, dans ses
« relations avec Khalil-Sultan, mettait tout en œuvre
« pour établir entre les deux princes une réunion
« aussi sincère que durable. Le succès couronna ses
« efforts, et l'on arrêta, comme bases de la paix, les
« conditions suivantes : que Khalil s'engagerait à
« envoyer à Balkh, auprès de Mirza-Pir-Mohammed-
« Djihanghir, la princesse Khanikeh-Beïgum, avec
« une partie des trésors de Timour; que les biens
« particuliers des deux princes Olug-Beigh et Ibra-
« him seraient également envoyés au camp impérial,

« avec leurs trésoriers et leurs serviteurs qui étaient « restés à Samarkand; que Mirza-Khalil-Sultan ré- « gnerait sur les provinces situées au delà du Djeï- « houn. Nour-eddin ayant présenté cette convention « à Schah-rokh, ce prince la ratifia sans exception, « et fit partir aussitôt les émirs Nour-eddin, Abd- « assamed, Bekneh-Bakhschi et Ordoui-Khasin, avec « ordre de passer le Djeïhoun, de régler les affaires « et de revenir sans délai à la cour. Schah-rokh se « disposait à reprendre le chemin de Hérat; l'émir « Soleïman-schah lui représenta que le corps de dix « mille hommes تومان qu'il commandait venait de « faire une très-longue route et que les chevaux « étaient d'une extrême maigreur. Il demanda et « obtint l'autorisation de séjourner quelques jours « dans les cantons d'Andekhoud et de Schuburgan. « Le sultan ordonna expressément que les émirs « envoyés au delà du Djeïhoun, dès qu'ils seraient « de retour, se dirigeassent immédiatement vers la « cour.

« Sur ces entrefaites, un serviteur de l'émir Seïd- « Khodjah, étant arrivé du Khorasan, apporta la « nouvelle que Khodjah-Sultan-Ali, à la tête d'un « corps de Serbedaris, avait levé l'étendard de la « révolte. L'émir Midrab, qui venait de Hérat, re- « çut l'ordre de se rendre à Sebzewar pour seconder « les efforts de l'émir Seïd-Khodjah. Le sultan con- « tinua sa route vers Hérat, et fit son entrée dans « cette ville dans les derniers jours du mois de zou'l- « kadah.

RÉVOLTE DE SULTAN-ALI-SEBZEWARI.

« Dans le temps que l'émir Seïd-Khodjah était « occupé à rebâtir la ville de Tous, il apprit que « Sultan-Ali, fils de Khodjah-Masoud et natif de Seb- « zewar, oubliant les bienfaits de Timour, avait réuni « un corps de Serbedaris, et, secondé par une poi- « gnée d'hommes méprisables, s'emparait à main ar- « mée des cantons voisins, qu'il revendiquait comme « ayant formé jadis ses possessions héréditaires. A « cette nouvelle, Seïd-Khodjah partit brusquement « à la tête des troupes qui se trouvaient auprès de « lui et alla camper à Radekan رادكان, après avoir « dépêché des courriers pour faire avancer les corps « cantonnés dans les environs du Kouhistan, de « Tous, de Meschhed, d'Abiwerd, de Nisa et de « Iazer يازر. Ayant été joint par l'émir Midrab, tous « deux de concert envoyèrent du côté de Sebzewar « un détachement composé de six cents soldats d'é- « lite. Sultan-Ali, de son côté, fit marcher contre « les Turcs un corps de deux cents cavaliers armés « de toutes pièces. Les deux partis se rencontrèrent « dans les environs de Bahr-âbad بحرآباد [1]. Les Turcs « formaient six escadrons, قشون. Les Sebzewaris, « réunis en un seul peleton, se précipitèrent sur « le centre des Turcs [2]. Le combat s'engagea et se

[1] Dans l'histoire de Schah-Abbas (f. 41 v.), il est fait mention de la ville de *Bark-âbad* بحرآباد, située dans le canton de Nischabour.

[2] Le texte porte : بر قول ترکان زدند. Le mot قول, qui ap-

« soutint d'abord avec un égal acharnement; mais « comme l'armée de Sebzewar était composée de « vieux soldats accçoutumés aux fatigues de la guerre, « ils taillèrent en pièces la plus grande partie de « leurs ennemis. A cette nouvelle, Seïd-Khodjah, « brûlant de venger la défaite de ses soldats, monta « précipitamment à cheval, à la tête de deux mille « cavaliers, et arriva sur le champ de bataille; mais « il n'y trouva que des cadavres mutilés et n'aper- « çut aucun ennemi. S'étant dirigé vers Djadjerem « جاجرم, il vit venir à sa rencontre un corps de « révoltés. Ses soldats furent couverts de blessures; « lui-même en avait reçu deux, mais il n'en fit rien « paraître; et, quoique pendant plusieurs jours il fût « obligé de panser ses plaies, il en déroba la con- « naissance à ses amis les plus intimes. Ses soldats « battirent la forteresse l'espace de deux ou trois « jours, renversèrent les portes et les murs et firent « des ennemis un carnage affreux. De là, Seïd-Kho- « djah s'avança vers Ferioumed فريومد. Les habi- « tants des environs se hâtèrent d'aller chercher un

partient à la langue des Mongols, signifie le *centre d'une armée;* c'est ce que j'ai prouvé ailleurs. Quelques exemples viennent encore à l'appui de cette assertion. On lit dans l'histoire de Mirkhond (vie partie, fol. 311 *v.*) : پیر پادشاه در قول بود « Pir-Padischah « était au centre. » Dans le *Habib-assiiar* de Khondémir (tome III, fol. 271 *r.*), on lit : مظفر حسین میرزا که در قول بود « Mozaffar-Hosaïn-Mirza, qui se trouvait au centre. » Plus loin (fol. 277 *r.*), قول وبرانغار وجوانغار « Le centre, l'aile droite « et l'aile gauche. » (Voyez aussi fol. 283 *r.*)

« asile dans la forteresse et s'y défendirent avec « courage. L'émir donna l'ordre d'arracher les jar« dins et les arbres qui entouraient la place. Les « habitants recoururent à la médiation des seïds et « des savants. Seïd-Khodjah, fléchi par leurs ins« tances, consentit à pardonner aux habitants, dont « il se contenta d'exiger un présent, ساوری[1]. Ensuite

[1] Le mot *saveri* ساوری, qui fait au pluriel ساوریات ou ساوریها, désigne *un don, un tribut volontaire* ou soi-disant tel, qu'un inférieur paye à son supérieur. On lit dans l'histoire de Raschid-eddin (man. persan 68 A, fol. 455) : شرایط استقبال بجای آورد وساوری وپیشکش بقدر وقت وقوت ترتیب کرد « Il accomplit fidèlement toutes les pratiques usitées lorsqu'on va « au devant du prince et prépara la contribution volontaire et le « présent, suivant ce que permettaient la circonstance et ses facul« tés. » Ailleurs (fol. 501) : ساوری مختصر کرده پیش رفتند « Ils marchèrent en avant après avoir préparé un présent peu con« sidérable. » Dans l'histoire de Mirkhond (IVᵉ partie, fol. 194 r.) : ساوری کشیده « Ayant apporté un présent. » Ailleurs (Vᵉ partie, fol. 128) : امیر بدر الدین نقیب ساوری مختصر ترتیب کرده « L'émir Bedr-eddin, le *nakib*, prépara un petit présent. » Ailleurs (VIᵉ partie, fol. 128 r.) : بساوری اکتفاء نمود « Il se « contenta d'une contribution volontaire. » Dans le *Habib-assiiar* de Khondémir (t. III, fol. 259 r.) : بسرانجام پیشکش وساوری قیام نمودند. « Ils s'occupèrent définitivement à remettre le pré« sent et la contribution volontaire. » Dans le *Tarikhi-Wassaf* (man., fol. 78 v.) : جهت ترتیب یامات وتدبیر ساوری « Pour dis« poser les lieux de poste et régler les contributions volontaires. » Ailleurs (fol. 283 r.) : پنج هزار شتر جهت نقل ساوریات « Cinq cents chameaux destinés à transporter les présents. » Ailleurs (fol. 410 r.) : از مطالبت علوفات وساوریات گندم و ارزا « Pour exiger les provisions et les contributions de froment et

« il prit la route de Mezinan مزینان et se rendit « maître de cette forteresse; après quoi il vint camper sous les murs de Sebzewar et ordonna à ses « troupes de s'entourer d'un fossé profond, جر [1].

« d'orge. » Dans le *Zafer-nameh* (fol. 119 v.) : بترتیب ترغو وساوری قیام نمودند « Ils s'occupèrent à fournir les approvisionnements et les contributions. » Ailleurs (fol. 203 v.) : بترتیب اسباب ترغو وساوری « Pour disposer les approvisionnements et « les contributions. » Ailleurs (fol. 206 v.) : ساوری می آوردند « Ils apportaient le montant de la contribution. » Plus loin (f. 212 r.) : بحسب منزلت خویش در ساوریها نشسته « Ils étaient taxés, « pour les contributions, suivant leur rang. » Et enfin (fol. 362 r.) : درانجا ساوری در میان بود وآش کشیده « Là il se pré- « levait une contribution et on donnait des vivres. » Dans un passage de notre historien (fol. 10) : ساوریهای پادشاهانه فرستاد « Il envoya des présents dignes d'un roi. » Et enfin dans la *Vie de Schah-Abbas* (fol. 172) : ساوری از نقد واجناس ارسال داشتند « Ils envoyèrent des présents en argent et en nature. »

[1] Le mot جر désigne un *fossé*. On lit dans l'ouvrage de notre auteur (f. 117) : در پیش لشکر جر کندند « Ils creusèrent un « fossé devant l'armée. » Ailleurs (f. 305 v.) : آب کندها وجرهای بزرك مغاك است « Ce sont des ravins et des fossés profonds. » Plus loin (fol. 335 v.) : جر زده وخندق کنده « Ayant pratiqué « une tranchée et creusé un fossé. » Le même mot se trouve avec la même signification dans les *Mémoires de Baber* (man. persan de Leroy 4, fol. 4 et 5) et plus loin (fol. 146) : هر دو طرف بلندیها وجرها « Des deux côtés étaient des hauteurs où des fossés. » Dans la *Vie de Schah-Abbas* (fol. 135) : جرها بحوالی قلعه نزدیك رسیده « Les tranchées avaient été poussées jusqu'auprès du château. » Plus loin (*ibid.*) : جر ونقب زدن « Pratiquer des tranchées et des mines. » Ailleurs (fol. 154) : درخاك جر میتوان زد « On peut ouvrir des tranchées dans ce terrain. » Et enfin (fol. 195) : جر بسته « Ayant formé une tranchée. » Dans l'*Akbar-*

« Chaque jour, depuis le matin jusqu'au soir, des « trompettes de guerre placées à chaque porte fai« saient entendre un son éclatant, et la nuit, on ob« servait la plus exacte surveillance. Dix jours s'é« taient déjà écoulés, lorsque l'on apprit que Perek, « roi du Mazenderan, était entré en armes dans la « province de Djouwaïn. A cette nouvelle, Seïd-Kho« djah se hâta de lever le siége de Sebzewar et de « marcher à la rencontre du roi. De son côté, Sul« tan-Ali, étant sorti de Sebzewar, opéra sa jonction « avec Perek. Les deux armées se trouvèrent alors « en présence. Seïd-Khodjah se plaça au centre de son « corps, Temir-Midrah commandait la droite, et la « gauche était sous les ordres de Iouz-Bouka, Scheïkh« Sultan et Abou-Bekr. De l'autre côté, le roi Perek « prit le commandement du centre, Sultan-Ali celui « de la droite, et la gauche se composait d'un corps « de soldats du Mazenderan. La bataille s'engagea sur

nameh (man. persan de l'Arsenal 19, fol. 38 *v.*) : چاروب آن همه بر سر جر است « Tout est bâti au-dessus d'un fossé. *Ibid.* : از گسستن جر خبر داد « Il annonça que la partie qui couron« nait le précipice se brisait. » *Ibid.* : آن جر ازهم جدا شد « Le « terrain placé au-dessus du précipice s'ouvrit. » Ailleurs (fol. 329 *r.*) : خودرا ازان جر پهنا درگذرانید « Il franchit ce large fossé. » Comme le verbe کندن, *creuser*, se trouve souvent avec le mot جر, le participe کنده est quelquefois réuni avec ce dernier terme, de manière à ne former qu'un seul mot. On lit dans le *Matla-assaadeïn* (fol. 116 *r.*) : جرکنده یورت خودرا استحکام دادند « Ils fortifièrent le retranchement qui environnait leur « demeure. » Car je n'ai pas hésité à lire جرکنده au lieu de حرکنده que présente le manuscrit.

« tous les points avec une égale valeur. L'aile droite « de Perek, grâce aux efforts impétueux de Sultan-« Ali, tailla en pièces l'aile gauche de Seïd-Khodjah; « mais la droite, encouragée par la valeur brillante « de l'émir Midrab, défit complétement la gauche « de l'ennemi et vint prendre en queue les troupes « qui formaient le centre. Le roi Perek, qui dans le « combat avait donné des preuves du plus grand « courage, se vit contraint d'abandonner le champ « de bataille. Sultan-Ali, instruit de la retraite de ce « prince, suivit les fuyards. L'armée turque les « harcela pendant l'espace de deux jours, en fit un « affreux carnage et reprit la route de Sebzewar, « emportant avec elle un butin immense.

« Timour, au retour de son expédition dans la « Syrie et le pays de Roum, avait confié à Mirza-« Miran-schah et à ses fils Abou-Bekr et Omar le gou-« vernement de l'Irak-Arab, de l'Azerbaïdjan, d'Ar-« ran, de Mougan, du Gurdjestan et du Schirwan. « Quoique Mirza-Omar fût le plus jeune des trois, « le diplôme portait expressément que, dans toutes « les affaires qui concerneraient l'administration des « provinces, les deux autres princes se réuniraient « auprès de lui et se soumettraient à ses décisions. « Omar se regardait donc comme ayant une au-« torité supérieure à celle de son père et de son « frère. Après avoir passé l'hiver dans les environs « de Karabag, ce prince, au commencement du prin-« temps, s'était dirigé vers Aladag الاداغ, où il te-« nait son campement d'été. Émir-Scheïkh-Ibrahim-

« Schirwani et les émirs des cantons voisins accou-« rurent pour lui présenter leurs hommages. Mirza-« Abou-Bekr, quoique l'aîné, se fit un devoir d'obéir « aux ordres de Timour; ayant laissé son père dans « le Diar-Bekr, il partit accompagné de Djanileh, sa « mère; il se rendit auprès de Mirza-Omar, lui pro-« digua les marques de son respect et le combla de « présents; après quoi il reprit la route du Diar-« Bekr. L'émir Scheïkh-Ibrahim et les émirs des dif-« férentes provinces obtinrent également la permis-« sion de partir.

« Cependant Mirza-Omar envoya Djihan-schah-« Djakou, qui résidait auprès de sa personne, avec « ordre de se rendre à Karabag, par la route de « Geuktcheh-Tinghiz كوكچه تنكيز[1]. Pour lui, il re-« tourna à Tébriz, sa capitale.

[1] On lit dans le *Nozhat-alkoloub* (man. persan 130, page 779) : بحيرة كوكچه تنكيز بولايت اذربيجان وحدود ارمن آبى خوش دارد چنانك اهل ان حدود ازان خورند وبنسبت ديگر بحيرات شور وتلخ نيست دورش بيست وپنج فرسنگ بود «Le lac de *Geuktcheh-Tinghiz* (la mer Bleue) est situé dans la « province d'Azerbaïdjan, sur les confins de l'Arménie. Son eau est « douce, en sorte que les habitants des environs la boivent. Elle n'a « nullement le goût salé et amer de celle des autres lacs. Il a vingt-« cinq parasanges de circuit. » Nous apprenons de l'ouvrage intitulé *Alem-arai-abbassi* (man. de Bruix 11, fol. 27 r.) que Schah-Ismaïl, roi de Perse, ayant quitté Karabag, se rendit à Geuktcheh-Tinghiz, et de là dans l'Azerbaïdjan. C'est le lac nommé plus ordinairement *Sevan*, qui est situé à peu de distance de la ville d'Erivan, et sur lequel on peut voir le voyage de M. Kerr-Porter (*Travels in Georgia*,

« Sur ces entrefaites, les habitants de Nakhdjewan « vinrent lui porter des plaintes contre un corps de « séditieux qui s'étaient cantonnés dans la forteresse « d'Alendjik آلنجق et étendaient au loin leurs ra- « vages. Timour, en confiant à Mirza-Omar le gou- « vernement de l'Azerbaïdjan, lui avait expressé- « ment recommandé de ruiner le château d'Alendjik. « Omar donna l'ordre à l'émir Djihan-schah de raser « cette place et se rendit dans les environs d'Akreh- « dereh اقره دره, pour y prendre le divertissement « de la chasse. Le 2e jour du mois de rebi second, « ce prince étant arrivé au lieu nommé *Chenbi-Gazan* « شنب غازان[1], les habitants de Tébriz sortirent à sa

Armenia, Persia, t. I, p. 199), et surtout feu M. Saint-Martin (*Mémoires sur l'Arménie*, t. I, p. 61, 148; t. II, p. 415); voyez aussi la *Description de l'Arménie*, publiée en arménien par le P. Indjidjan (p. 264). Sur l'île de Sevan, située au milieu de ce lac, et sur le monastère du même nom qu'elle renferme, on peut consulter l'ouvrage que je viens d'indiquer (p. 225, 274), et l'ouvrage du même père sur les antiquités de l'Arménie (t. III, p. 210).

[1] Le mot شنب est synonyme de گنبد ou du mot arabe قبة, et signifie un *édifice surmonté d'une coupole*. Gazan-khan, après avoir entouré d'une enceinte de murs la ville de Tébriz, avait fait bâtir en dehors de cette muraille, dans un lieu nommé *Scham* شام, un vaste faubourg, dans lequel était un édifice magnifique destiné pour la sépulture du monarque. Ce dernier monument reçut le nom de *Schanbi-Gazan* شنب غازان, qui s'étendit également à tout le quartier (*Nozhat-elkoloub*, man. persan 139, p. 604); notre auteur en fait plusieurs fois mention (fol. 26 v., 31 r.). L'auteur de la *Vie de Schah-Abbas* (fol. 165 r.) donne des détails sur cet édifice. Dans l'*Histoire des Curdes* (man. persan de Ducaurroy, 88, fol. 205 v.) on lit شبنی غازان, qu'il faut changer en شنب غازان.

« rencontre et reçurent tous de lui des robes d'hon« neur. Après avoir séjourné quelques jours à Té« briz, il en partit au commencement de l'automne « et prit la route de Moschkin et d'Aher مشكين « واهر, pour se rendre au campement d'hiver de « Karabagh. Lorsqu'il fut arrivé près d'Aher, quoi« qu'on ne fût encore qu'au commencement de « l'automne, la neige, la pluie et les orages se suc« cédèrent durant trois jours avec tant de violence, « qu'il lui fut impossible d'avancer. Il arriva à Ka« rabagh, dans l'*iourt* de Deh-Omar, le 22ᵉ jour du « mois de djoumadâ premier.

« L'émir Scheïkh-Ibrahim arriva du Schirwan, « amenant avec lui, pour en faire présent au prince, « quelques neuvaines, تغوز[1], de chevaux, de mu-

[1] Ce mot est écrit de plusieurs manières; on lit tantôt تغسور, tantôt تغوز et tantôt تقوز; et cette dernière leçon est la véritable; c'est le mot turc qui signifie *neuf*. Pour entendre cette locution, il faut se rappeler que chez les Mongols le nombre neuf avait quelque chose de sacré : c'est ce qu'attestent tous les écrivains orientaux (voyez Notices des manuscrits, t. V, p. 207). Abou'lfazl, dans l'*Akbar-nameh* (man. persan de Genty, 84, fol. 49), dit également : « Chez les Mongols, le nombre neuf, تقوز, est en toute chose regardé comme heureux. » Tchinghiz-khan se prosternait neuf fois devant la divinité. Le drapeau des Mongols avait neuf pointes (*Geschichte der Ost-Mongolen*, p. 71, 379). Lorsque l'on offrait au prince des présents d'une espèce quelconque, ces objets devaient être au nombre de neuf; et cet usage s'est toujours conservé chez les peuples turcs et mongols. Gonzales de Clavijo (*Vida del gran Tamorlan*, 2ᵉ édition, p. 164) remarque expressément que les objets offerts au sultan devaient toujours être au nombre de neuf. Ant. Jenkinson, dans la relation de son voyage (Melchis. Thévenot, *Relations de divers voyages*, t. I, p. 20), s'exprime en ces termes :

« lets, de chameaux, des esclaves, des animaux et « objets de prix. Après quoi il prit congé et retourna « dans son gouvernement. Mirza-Omar, ayant passé

« Nous donnâmes au prince ou gouverneur du pays une neuvaine, « c'est-à-dire un présent de neuf choses particulières. » Nous lisons dans le voyage de Josaphat Barbaro (*Viaggio alla Tana*, fol. 7 r.) : « Novena si chiama un presente di nove cose diverse. » D'après cet usage, le mot turc تقوز désignait constamment la quantité d'objets offerts au sultan ; et comme à cet égard la coutume était invariable, le même terme, sans aucune addition, se prenait quelquefois dans le sens de *don, présent;* c'est ce qu'il est facile de prouver par un grand nombre d'exemples. On lit dans l'histoire de Mirkhond (man. d'Otter, VI° partie, fol. 180 v.) : هدايا از تغور اسپ وقطار شتر. Il faut corriger le mot تغور, y substituer تغوز ou تقوز, et traduire: « Des présents qui se composaient d'une neuvaine de chevaux et « d'une chaîne de chameaux; » c'est-à-dire de sept de ces animaux. Dans le *Zafer-nameh* (de mon man., fol. 51 v.) : تقوزهاى اسپ « Des neuvaines de chevaux. » Plus loin (fol. 71 v.) : مراسم طوى وتقوز بتقديم رسانيد « Il observa les règles en usage pour les « festins et l'offrande des présents. » Ailleurs (fol. 94 v.) : تقوز (تقوز) وتحف وهدايا « Des dons, des présents et des objets pré- « cieux. » (Fol. 110 r.) : پيشكشهاى لايق وتقوزهاى مناسب « Des présents convenables, des dons conformes à l'usage. » *Ibid.* : در هنگام عرض تقوز كه از هر نوع نفايس وتبركات نه نه ميكشيد « Au moment de faire le présent, lorsqu'il faisait passer « sous les yeux du prince des objets rares et précieux au nombre de « neuf de chaque espèce. » (Fol. 155 r.) : با اسپان تازى وتقوزهاى مناسب وپيشكشهاى لايق « Avec des chevaux arabes, des pré- « sents convenables et des dons bien dignes du monarque. » (Fol. 166 r.) : تقوزها وپيشكشها « Des dons et des présents. » (Fol. 176 r.) : پيشكشها از اسپان نامدار واستران راهوار وتقوزهاى لايق بياورد « Il présenta ses dons, qui consistaient en superbes « chevaux, en mulets propres à la course et en objets dignes du

« l'hiver dans les plaisirs, reçut à la fin de l'année « la nouvelle de la mort de Timour. »

(*La suite à un autre cahier.*)

« prince. » (Fol. 227 r.) : تقوز کرامایه از نفایس اقمشه « Une « *neuvaine* précieuse, composée de magnifiques étoffes. » (Fol. 230 r.) : سه تقوز اسپ « Trois *neuvaines* de chevaux. » Une scolie marginale qui se trouve à cet endroit dans mon manuscrit atteste que le mot تقوز, dans la langue des Mongols et dans celle des Tchagatéens désignait *une étable*, طویله. Il est en effet probable qu'une écurie était ordinairement composée de neuf chevaux, mulets et autres animaux. Plus loin (fol. 256 v.) : غنیمتها برسم تقوز و پیشکش بمحل عرض رسانیدند « On offrit au prince le « butin, par forme de don et de présent. » Ailleurs (fol. 259 v.) : یك تقوز اسپ و یکهزار گاو « Une neuvaine de chevaux et un « millier de bœufs. » Plus loin (fol. 268 v.) : از پری پیکران مغول..... دو تقوز اختیار کرده « Parmi les plus belles filles « mongoles, il en choisit deux fois le nombre neuf. » *Ibid.* : یك تقوز اسپ « Une neuvaine de chevaux. » *Ibid.* : یك تقوز دختر « Une neuvaine de jeunes filles. » Dans le *Matla-assaadein* (fol. 197 r.) : دو تقوز کمخا و اطلس « Deux neuvaines de satin et autres « étoffes de soie. » Plus loin (fol. 236 r.) : چند تقوز رخت « Quelques neuvaines d'étoffe. » Fol. 282 v. : چند تقوز اسپان « Quelques neuvaines de chevaux. » Dans l'*Akbar-nameh* (man. persan de l'Arsenal, 19, fol. 97 r.) : دوازده تقوز پارچه ابریشمی « Douze neuvaines d'étoffe de soie. »



NOTICE[1]

Sur les découvertes archéologiques faites par M. Honigberger dans l'Afghanistan.

INTRODUCTION.

Une de ces circonstances heureuses dont la science ne peut profiter avec trop d'empressement a amené à Paris M. le docteur Honigberger dont les explorations archéologiques n'étaient encore connues en France que par quelques articles de journaux étrangers; or leurs récits pleins de contradictions et d'invraisemblances, ne s'accordant même pas sur le nom de la personne à laquelle ils se rapportaient, pouvaient plutôt inspirer un doute prudent sur l'existence de ce voyageur que servir à faire connaître, même d'une manière superficielle, les résultats et le mérite de ses persévérantes recherches. Au plaisir d'être le premier à recueillir des renseignements précis sur d'aussi importantes

[1] La première partie de cette notice a été lue à la séance du conseil de la Société, le 7 septembre 1835. Des circonstances indépendantes de ma volonté ne m'ont pas permis de livrer immédiatement cette première partie à l'impression. Les motifs qui avaient engagé M. Honigberger à solliciter la prompte publication de ce rapport ayant cessé d'exister après son retour dans sa patrie, j'ai attendu de pouvoir y joindre des considérations générales sur la destination des monuments explorés dans la Bactriane et dans l'Inde occidentale par ce voyageur et par quelques autres Européens.

découvertes, se joignait pour l'auteur de cette notice l'obligation de remplir les devoirs que lui imposait la complaisance éprouvée de la personne au nom de laquelle se présentait M. Honigberger; aussi cet intéressant voyageur m'ayant témoigné le désir de publier, pendant la courte durée de son séjour à Paris, et sous les auspices de la Société asiatique, une notice exacte et complète des fouilles qu'il a fait exécuter dans l'Afghanistan, me suis-je empressé, après avoir sollicité l'avis et reçu l'approbation de l'illustre président honoraire de la Société, de prendre l'initiative d'un rapport sur les travaux dirigés par M. Honigberger. J'ai cru devoir faire précéder cette notice d'un aperçu de ses voyages en Orient et faire ainsi connaître les événements qui le conduisirent dans une contrée jusqu'ici presque inexplorée.

Martin Honigberger[1], né en 1795 à Kronstadt en Transylvanie, après avoir étudié la pharmacie avec succès, quitta sa patrie en 1815, pour satisfaire au désir qu'il avait depuis longtemps conçu de visiter l'Orient, et de fortifier dans un voyage de quelques années sa santé affaiblie par des études assidues. Dans cette intention, il se rendit d'abord à Constantinople, où il ne s'arrêta que peu de temps; il traversa ensuite l'Anatolie, pour passer en Syrie et de là au Caire; il ne tarda pas à y obtenir un emploi

[1] M. Honigberger n'était connu à Lahore que par son prénom (Martin), les indigènes ne pouvant ni retenir ni prononcer distinctement son nom de famille; il signait ordinairement داختر مرتين صاحب

dans la pharmacie particulière de Mohammed-Ali pacha, qui dès lors commençait à s'entourer d'Européens. M. Honigberger fut un an après contraint par l'invasion de la peste, qui fit d'affreux ravages au Caire, de s'éloigner de cette ville, et bientôt de quitter l'Égypte; cette déplorable circonstance servait le désir qu'il avait toujours entretenu de reprendre le cours de ses voyages; le séjour qu'il avait fait au Caire n'avait d'ailleurs pas été perdu pour l'accomplissement de ses desseins, car il en avait profité pour faire deux importantes études, celle de la médecine et celle des mœurs et des coutumes orientales. M. Honigberger repassa en Syrie et visita successivement les villes les plus considérables de cette contrée, qui appelait son attention à tant de titres; l'exercice de la médecine lui conciliait cette haute considération qui s'attache dans l'Orient au titre de *hakim*, et lui préparait des facilités et des ressources qui eussent manqué à d'autres voyageurs. Après avoir, pendant huit ans, parcouru la Syrie dans tous les sens, M. Honigberger résolut de pousser plus loin ses excursions; il partit de Damas avec une petite caravane, et après avoir traversé le désert, arriva à Bagdad, qui ne le retint point longtemps; de Bagdad il passa à Basrah et de cette dernière ville à Bouschehr, puis à Schiraz et à Ispahan. L'Inde était alors le terme que se proposait d'atteindre l'active curiosité de ce voyageur, non pas l'Inde qui, depuis longtemps soumise à la domination européenne, ne pouvait lui promettre aucune décou-

verte importante, mais l'Inde occidentale et indépendante, qui n'était encore ouverte qu'au zèle du savant soutenu par le courage du voyageur; les contrées encore presque inconnues qui séparent la Perse de cette partie de l'Inde, ces contrées couvertes de deux ou trois couches de ruines, aujourd'hui désertes, et traversées seulement par quelques routes de commerce peu sûres, ces contrées lui réservaient aussi d'imposants spectacles; le danger ajoutait peut-être une nouvelle excitation à celles qui pressaient déjà son esprit. Aussi avait-il formé le projet de traverser les provinces orientales de la Perse, de pénétrer par Hérat dans le royaume de Kaboul et de passer ensuite dans le Kachmir ou dans le Pendjab. Les circonstances vinrent contrarier ces hardis desseins et défendre à M. Honigberger l'accès des provinces orientales de la Perse; la guerre venait d'éclater entre cette puissance et la Russie : la prudence inquiète du gouvernement persan éloigna des provinces intérieures des voyageurs dont la curiosité, déjà suspecte dans les temps ordinaires, devenait en ce moment une véritable indiscrétion. Obligé de changer de direction, le persévérant voyageur, dont ces obstacles ne pouvaient surprendre le courage et arrêter les desseins, prit la route de Kirmanschah et revint à Bagdad, d'où il descendit à Basrah; de Basrah il se rendit par mer à Maskat et s'y embarqua pour Bender karatchi, le port le plus fréquenté du Sind. M. Honigberger suivit alors les rives de l'Indus et parvint successivement à Haïderabad, à Khaïr-

pour, à Moultan et à Lahore. Le célèbre Mahârâdjâ Randjit Singh[1] l'attacha à sa personne en qualité de médecin, et lui accorda bientôt cette faveur qu'obtiennent de lui tous les Européens distingués par leur science ou par leurs talents militaires. Les occupations de M. Honigberger étaient très-multipliées, car sa surveillance s'étendait à tout ce qui exige l'application des sciences physiques; il eut en même temps sous sa direction une pharmacie et une fabrique de poudre. Les avantages de cette position, la bienveillance du prince, l'amitié des généraux français au service du Mahârâdjâ, le retinrent à Lahore plus longtemps qu'il n'avait d'abord voulu s'y arrêter. La colonie européenne de Lahore n'avait cependant pu lui faire oublier l'Europe; il éprouva le désir de revoir sa patrie et pria le Mahârâdjâ de lui accorder son congé. Il ne l'obtint qu'après des sollicitations réitérées, toujours accueillies avec des sentiments de bienveillance et d'estime, véritables embarras dont il ne pouvait ni se dégager, ni se plaindre; le Mahârâdjâ ne consentit en effet à se priver des services de son médecin qu'après avoir suscité à son départ toutes les difficultés qui témoignent l'obligeance, sans laisser sentir l'autorité : ce consentement eût peut-être été encore moins facilement obtenu, si M. Honigberger n'avait laissé auprès du roi un jeune homme d'une des plus nobles familles musulmanes, instruit par ses soins des prin-

[1] Probablement en sanscrit *Ranadjitsimha*, le lion vainqueur dans la bataille.

cipes de la médecine européenne. L'intention du voyageur était de descendre l'Indus, de se diriger vers Bombay, de s'y embarquer pour Basrah, et de se rendre en Égypte, pour effectuer de là son passage en Europe. Mais arrivé à Moultan, il reçut des avis qui le déterminèrent à prendre une autre voie de retour; la guerre désolait en ce moment les contrées qu'il devait traverser; les communications, mal assurées en tout autre temps, étaient alors interceptées par des dangers de tout genre; les retards que devaient faire naître ces difficultés pouvaient le priver des occasions favorables qu'il avait prévues. Il se dirigea donc au nord avec le dessein de traverser l'Asie centrale et de suivre les routes de commerce qui mènent aux frontières de la Russie. Il visita d'abord l'Afghanistan[1], et fut reçu à Kaboul dans la maison du nawab Djabar Khan, frère de Dost Mohammed Khan, alors *sirdar* ou gouverneur de Kaboul, aujourd'hui proclamé par ses troupes roi de toute la contrée; cette généreuse hospitalité présentait à M. Honigberger de nombreux avantages, dont il profita pour se livrer à des recherches scientifiques; il recueillit dans les montagnes voisines de Kaboul une grande variété de plantes et de graines[1]; il leva, avec toute l'exactitude que permet le défaut d'instruments, les plans topographiques des environs de Kaboul, de la plaine de Djelalabad et de plusieurs

[1] On trouve dans le 3e volume du *Journal de la Société asiatique de Calcutta* un itinéraire tracé par M. Honigberger lui-même de son voyage de *Dereh Ghazikhan* à *Kaboul* par *Dereh bend* et *Gazni*.

autres localités; il fit enfin exécuter dans les *topes* توپ de la contrée des fouilles auxquelles nous devons la découverte de monuments aussi précieux par leur nouveauté que par les questions historiques qui se rattachent à leur existence. Prévoyant dès lors les obstacles que lui susciteraient la faveur dont il jouissait auprès du nawab, et la considération dont il était entouré à Kaboul, M. Honigberger, redoutant sur toutes choses l'incommode curiosité de Mir Mourad Beg de Koundouz, voulut soustraire les résultats de ses explorations archéologiques aux dangers qui pouvaient atteindre sa propre personne; il profita du retour dans l'Inde de M. le docteur Gérard, qu'il avait rencontré à Kaboul, pour faire passer à M. le général Allard les caisses qui contenaient ces précieux monuments. Après un séjour de quelques mois dans le royaume de Kaboul, M. Honigberger prit congé de Djabar-khan et partit en compagnie d'une caravane; il passa à Bamian, où il vit les statues colossales décrites par Burnes; à Balkh, où il regretta de ne pouvoir continuer ses recherches, et

[1] MM. Brogniart et de Jussieu, chargés par l'Académie des sciences d'examiner la collection botanique de M. Honigberger, y ont reconnu des espèces très-curieuses, dont quelques-unes se trouvent également dans l'herbier de V. Jacquemont. Ce rapide examen ne leur a d'ailleurs permis qu'un petit nombre d'observations de détail; on doit attendre la description complète de cette collection du zèle de M. Jacquin, à qui M. Honigberger se proposait de la remettre, à son retour à Vienne. [La première partie de cette collection vient d'être publiée à Vienne sous le titre de *Sertum Cabulicum, enumeratio plantarum quas in itinere inter Deraghasikhan et Cabul, mensibus maio et junio 1832, collegit Dr. M. H.*]

arriva à Boukhara, où il séjourna près de quatre mois; l'occasion d'une caravane, attendue avec une certaine anxiété, se présenta enfin, et M. Honigberger, après avoir traversé les steppes de Kizilkoum, de Karakoum et celles des Kirghiz, retrouva à Orenburg la sécurité qu'assure la civilisation européenne, et que ne donne pas en Asie l'autorité du pouvoir absolu le plus respecté et le mieux obéi. Retenu quelque temps à St-Pétersbourg par le soin de ses affaires, M. Honigberger, après avoir traversé l'intérieur de la Russie, vint enfin prendre à Kronstadt, au sein de sa famille, un repos depuis longtemps désiré. Après avoir passé dans sa patrie les mois de l'hiver dernier, il se rendit en France pour attendre le retour de M. le général Allard et recevoir de ses mains le précieux dépôt qu'il lui avait confié; son arrivée en France ne précéda que de peu de jours celle du général, qui apportait, en même temps que les objets dont notre voyageur avait dépouillé les *topes* de l'Afghanistan, ceux que M. le général Ventura avait découverts dans quelques *topes* du Pendjab, et dont il avait prié son ami de disposer en son nom. M. Honigberger s'est arrêté à Paris dans l'intention de recueillir les avis des personnes que leurs études spéciales ont mises à même d'apprécier la valeur de sa collection, et de présenter des vues sur la nature et la destination des monuments qu'il a explorés; il a dû visiter Londres pour appeler également sur ces précieux restes de la civilisation bactrienne l'attention des plus savants archéologues et des plus illustres orien-

talistes de l'Angleterre ; cette libérale communication lui aura acquis l'avantage de pouvoir rassembler les éléments d'une illustration complète de sa collection.

M. Honigberger qui, dans toutes les circonstances où la prudence ne lui donnait pas un autre conseil, a pris des notes détaillées sur les contrées qu'il visitait, sur les mœurs au milieu desquelles il vivait, et sur les événements qui se passaient autour de lui, se propose, dès qu'il sera de retour dans sa patrie, de rédiger d'après ces notes une relation de ses voyages, qui promet des renseignements nouveaux et intéressants sur des contrées traversées rapidement jusqu'ici par un petit nombre d'Européens plus préoccupés des dangers de la route que des souvenirs historiques qui peuplent ces régions désertes. Notre voyageur annonce d'ailleurs l'intention de réduire à leur juste valeur quelques exagérations que se sont permises ceux qui l'ont précédé dans ces contrées, de faire mieux connaître les dangers réels auxquels doivent se préparer ceux qui l'y suivront, et de dissiper ces dangers imaginaires dans lesquels on cherche trop souvent un moyen peu légitime d'exciter en sa faveur un vif intérêt ou une grande admiration. On peut observer en faveur de ces prétentions à une rigoureuse exactitude, qu'aucun des voyageurs qui nous ont dans ces dernieres années fait connaître les Sikhs et les Afghans, n'a fait au milieu de ces peuples un séjour aussi prolongé que celui de M. Honigberger; aussi la considération qui fait leur excuse pour les erreurs de détail qu'ils ont pu com-

mettre fera-t-elle à ce voyageur un devoir, en même temps qu'un mérite, de n'en laisser échapper aucune.

Cette rapide esquisse des voyages de M. Honigberger doit se compléter par la notice des antiquités qu'il recueillit dans les dernières années de son séjour en Orient; réunie à celle des fouilles qu'il a fait exécuter dans les *topes* de l'Afghanistan, elle fera connaître et apprécier les services divers que ce voyageur a rendus à la science. En traversant l'Anatolie il y a près de vingt ans, et quelques années plus tard, en visitant la Syrie, M. Honigberger porta son attention sur un genre de commerce généralement peu connu en Europe, bien qu'il soit très-actif dans cette partie de l'Orient, et qu'un grand nombre de familles trouvent dans les bénéfices qu'il procure un moyen assuré d'existence: ce commerce est celui des médailles et des pierres gravées antiques; il est presque exclusivement tenu par les orfèvres et les changeurs. Le sol de ces régions où se sont élevés de puissants empires, où se sont dans tous les temps rencontrées, soit pour la guerre, soit pour le commerce, les nations de l'Europe et celles de l'Asie, garde encore, comme un témoignage de tant de gloire et de tant de puissance, une grande quantité de médailles, de pierres gravées, et d'objets d'art et de luxe, débris de toutes les civilisations qui ont passé sur ces contrées; le hasard, souvent aidé par la curiosité intéressée des habitants des campagnes, rend chaque jour à la lumière quelques-uns de ces précieux monuments; les changeurs, assurés de les

vendre avantageusement aux Européens, les achetant eux-mêmes à très-bas prix et au poids; ainsi les médailles, quel que soit leur métal, ne sont payées qu'un prix double de leur valeur intrinsèque; celles de bronze sont très-communes; celles d'or et d'argent deviennent de plus en plus rares, parce que telle est présentement la détérioriation des monnaies dans cette partie de l'Orient, que les changeurs trouvent encore plus de profit à les fondre et à les vendre comme lingots qu'à les changer comme médailles. M. Honigberger ne tarda pas à prendre une part active à ce commerce et il forma successivement plusieurs collections de médailles et de pierres gravées [1] qu'il plaça entre les mains d'amateurs européens. Ce commerce devint même pour lui plus lucratif que la profession de médecin; aussi y donna-t-il ses principaux soins : ce fut à Antakiyeh et à Kaisariyeh dans l'Anatolie, à Oms et à Hama dans la Syrie que ses recherches obtinrent les résultats les plus satisfaisants. Encouragé par ces premiers succès, il ne négligea dans aucune des contrées qu'il parcourut, de recueillir les antiquités qu'il put découvrir, et surtout de sauver du creuset des orfévres les médailles précieuses des Séleucides et des Arsacides; il ne trouva qu'un petit nombre de ces médailles à

[1] M. Honigberger a conservé jusqu'à présent et a présenté à l'admiration des connaisseurs une belle tête d'Antinoüs gravée sur jaspe ou *yechm* rouge; cette pierre d'un excellent travail a été acquise par lui d'un religieux du mont Liban; elle est entourée d'un cercle d'argent.

Bagdad; mais il y acquit plusieurs de ces cylindres babyloniens dont les scènes religieuses, on peut l'assurer, ne seront plus longtemps pour nous une insoluble énigme; il obtint de ses recherches en Perse quelques médailles des Sassanides et quelques pierres gravées de la même époque. Arrivé à Lahore, il y fut saisi par des occupations si diverses et si multipliées qu'il ne put consacrer aucune partie de son temps à faire des explorations archéologiques, ni même à recueillir dans les bazars ou chez les changeurs les médailles bactriennes ou indo-scythiques qui se trouvent en si grand nombre dans le Pendjab[1]; le zèle avec lequel les généraux Ventura et Court rassemblaient eux-mêmes ces précieux monuments, et le noble usage qu'ils annonçaient l'intention d'en faire, dispensaient d'ailleurs M. Honigberger du soin de continuer ses recherches. Ce fut pendant son séjour à Lahore que M. Ventura fit ouvrir la célèbre coupole située près du village de *Mânikyâla*, et qu'il recueillit aux environs, sur un emplacement qui conserve encore quelques traces de ruines, un nombre considérable de médailles de bronze. Ce n'est pas ici le lieu de faire connaître les précieuses découvertes dont ces fouilles furent l'occasion, parce qu'une notice particulière qui doit

[1] Il donna au capitaine Wade et au docteur Murray, venus en mission à Lahore, quelques objets antiques qu'il avait apportés de la Syrie et de la Perse, entre autres un cylindre de grenat syrien et quelques médailles qui furent transmises à M. J. Prinsep, secrétaire de la Société asiatique de Calcutta, et décrites par lui dans son intéressant journal.

servir de complement à celle-ci rassemblera les détails jusqu'à présent épars de cette intéressante exploration. Le souvenir du succès qui avait suivi l'entreprise de M. Ventura se présenta à l'esprit de notre voyageur quand, dans son voyage de Kaboul, il fut arrivé en présence du beau *tope* de *Tchekeri-bâlâ;* il forma le dessein de l'ouvrir, et se concerta à ce sujet avec le nawab son hôte. Djabar-khan consentit à accorder sa protection à cette entreprise, qui pouvait souffrir des difficultés et rencontrer des obstacles; il voulut même mettre des travailleurs à la disposition du voyageur européen, et s'intéressa vivement aux progrès et aux résultats de ses investigations. Ce fut là que M. Honigberger rencontra un Anglais, M. Masson, qui l'avait précédé dans l'Afghanistan et qui parcourait depuis longtemps cette contrée, pour en dessiner et en décrire exactement les ruines; les deux voyageurs associèrent leurs efforts pendant tout le temps qu'ils se trouvèrent réunis dans les mêmes lieux, et se rendirent mutuellement tous les services qu'ils pouvaient attendre l'un de l'autre. Notre voyageur se plaît à reconnaître que c'est au talent et à la complaisance de M. Masson qu'il doit les dessins des trois coupoles situées aux environs de Kaboul et ouvertes par ses soins, ainsi que la vue générale des *Seh top*. M. Honigberger ne perdit pas non plus l'occasion d'obliger un autre Anglais, le compagnon de voyage de Burnes, le docteur Gérard[1]. Djabar khan avait été prié par le

[1] Depuis que ces lignes ont été écrites, on a reçu en Europe la

docteur de lui procurer des médailles bactriennes; peu familier, comme on peut le croire, avec la numismatique grecque et craignant sans doute de compromettre sa réputation par une méprise, le nawab se rendit auprès de M. Honigberger et le pria de le tirer de cet embarras : « Ai-je besoin, lui dit-il, de « chercher ailleurs que dans ma propre maison? ne « possédez-vous pas de ces médailles plus qu'il ne « s'en trouve dans tout le reste du Kaboul? » Pressé par ces instances, M. Honigberger se décida à partager avec le nawab la collection qu'il avait formée par des soins si multipliés et si assidus; il lui remit une centaine de médailles bactriennes; ainsi fut en partie formée la collection de M. le docteur Gérard, qui paraît en avoir ignoré jusqu'à présent la provenance réelle. En attendant le départ de la caravane de Boukhara, M. Honigberger, sur l'indication qu'il reçut de l'existence d'un grand nombre de *topes* aux environs de Djelalabad, se rendit sur les lieux, accompagné d'ouvriers que Djabar khan avait mis à sa disposition; il y trouva en effet, comme on le verra plus bas, une trentaine de *topes* de diverses dimensions; mais il ne retira que de six ou sept seulement des objets de quelque valeur. Informé que l'imagination des habitants de la contrée exagérait la

nouvelle de la mort de cet entreprenant voyageur; il a succombé aux suites de la maladie dont il avait été atteint dans le cours de son voyage, aggravée par les fatigues de son retour dans l'Inde. La relation de ce voyage, rédigée sur ses notes et sur celles de son *mounchi* Mohan Lal, a été récemment publiée à Calcutta.

valeur de ses découvertes, ou plutôt en méconnaissait la nature, puisqu'il ne s'agissait de rien moins, suivant eux, que d'immenses trésors retirés de l'intérieur de ces monuments, le prudent voyageur affecta de montrer publiquement les résultats de ses fouilles; des cendres, du mastic et une pétrification ne semblaient pas en effet devoir tenter la cupidité des Afghans. Cette précaution faillit néanmoins être fatale au voyageur; les Afghans ne purent se persuader qu'un homme habile, comme l'est naturellement un Franghi, perdît tant de temps et de peines pour obtenir un si mince résultat; il soupçonnèrent que ces objets étaient des trésors en principe, c'est-à-dire une pierre qui avait la vertu de transformer tous les métaux en or, et une poudre qui ne devait pas produire de moins merveilleux effets; il était facile de s'expliquer par cette conjecture, et la curiosité empressée du Franghi, et les précautions dont il s'entourait pour ne pas être troublé dans ses explorations, et ses marches nocturnes, lorsque, le travail terminé, il revenait de la plaine, accompagné de ses ouvriers et suivi de bêtes de charge. De pareilles conjectures ne pouvaient pas être perdues pour l'esprit entreprenant des Afghans; ils se chargèrent du soin de les vérifier : M. Honigberger fut arrêté en plein jour, sur la frontière du royaume de Kaboul, par les ordres du gouverneur de Bamian Neaz Mohammed khan, et conduit dans la forteresse d'Akhrabad, où il fut dépouillé d'une partie de ses bagages. Les objets découverts dans les *topes* et

entre autres la prétendue pierre philosophale furent recherchés avec un soin qui ne devait pas obtenir de succès; aussi le gouverneur de la forteresse ne put-il dissimuler son dépit quand il se fut assuré que ces objets étaient hors de son atteinte : il n'avait pas d'autre motif de retenir notre voyageur; il le renvoya donc après avoir échangé des excuses polies contre un sabre richement orné et plusieurs autres objets précieux qu'il ne jugea pas à propos de lui rendre[1]. M. Honigberger adressa plus tard une lettre à Dost Mohammed khan, *sirdar* de Kaboul, pour se plaindre de cette audacieuse spoliation; mais il ne reçut encore que des excuses et des promesses sans valeur : il ne s'était d'ailleurs pas dissimulé que le gouverneur de Bamian n'avait fait que transmettre les ordres de Dost Mohammed lui-même, qui prenait aux découvertes faites dans les *topes* un tout autre intérêt que son frère; il avait un jour revelé ses intentions au nawab par ces paroles significatives : « Pouvez-vous donc ignorer que le docteur, votre « hôte, dépouille notre pays de tous les trésors qu'il « renferme? » A Bamian et à Balk, M. Honigberger

[1] M. Honigberger eut le bonheur de soustraire à l'avidité des Afghans la précieuse médaille de *Mokadphises* trouvée dans le *tope de Kemri*. On lit dans le III[e] volume du *Journal de la Société asiatique de Calcutta*, une note curieuse du docteur Gérard sur la mésaventure de ce voyageur; suivant ce récit, le chef du parti de cavaliers qui enleva M. Honigberger lui déclara que le gouverneur de *Bamian* exécutait les ordres du *sirdar;* M. Gérard exprime des doutes sur la vérité de cette déclaration, tout en reconnaissant qu'il est difficile d'expliquer la conduite du gouverneur de Bamian en cette circonstance.

recueillit encore quelques médailles bactriennes; ce fut chez un changeur de cette dernière ville qu'il trouva une médaille d'or du roi *Mokadphises* (ΜΟΚΑΔΦΙϹΗϹ[1]) d'une très-belle conservation et du même type que celle qu'il avait découverte dans le *top i Kemri*. Il employa avec plus de succès encore le long séjour qu'il fut obligé de faire à Boukhara; il y recueillit une vingtaine de médailles d'argent, toutes d'une grande valeur, et deux médailles d'or, dont l'une, qui paraît appartenir aux bas temps de la dynastie indo-scythique, lui fut présentée avec six autres de même coin et de même métal par un Boukhare qui faisait le trafic des médailles; M. Honigberger en acquit une seule au prix de deux *tilá* d'or, et non sans avoir hésité, parce qu'il crut reconnaître des signes de fabrication moderne dans le travail singulièrement grossier de ces médailles, trouvées, suivant l'assertion du vendeur, dans la terre, à quelque distance de Boukhara[2]. M. Honigberger réunit

[1] C'est évidemment ainsi qu'il faut lire le nom du roi que MM. Masson, J. Prinsep et Honigberger ont jusqu'à présent transcrit *Kadphises*.

[2] Cette circonstance ne me paraît pas autoriser les doutes de M. Honigberger sur l'authenticité de cette médaille; si la grossièreté du travail était un signe d'illégitimité, il faudrait appliquer les conséquences de cette opinion rigoureuse au plus grand nombre des médailles bactriennes et indo-scythiques récemment découvertes dans l'Afghanistan; il est évident que ces grossiers essais sont des imitations malheureuses, faites par les indigènes dans les provinces éloignées de la résidence royale, des coins admirables gravés dans les grandes villes par des artistes grecs, probablement formés à l'école des monétaires des rois de Syrie. Il suffit d'ajouter que M. J. Prinsep a trouvé dans la riche collection de médailles formée par

à cette collection numismatique près de cinquante pierres gravées dont quelques-unes se recommandent à l'attention, soit par le mérite du travail, soit par l'intérêt du sujet; on distingue entre ces dernières une cornaline représentant la scène, si souvent reproduite sur les bas-reliefs de Persépolis, d'un *personnage vêtu de la longue robe médique, menaçant d'un poignard un lion ailé dressé devant lui;* un verre coloré offrant une *tête de lion,* entourée d'une légende en caractères pehlvis; un autre verre coloré, présentant une *tête de prince vue de face* d'un excellent travail, entourée d'une légende en caractères inconnus et à peine distincts; un grenat syrien, offrant une autre *tête de prince vue de profil* et accompagnée également d'une légende en caractères inconnus; un fragment d'anneau en cornaline brûlée, qui représente *une femme dans le costume oriental, tenant une fleur d'une main, de l'autre relevant le bord de sa robe,* debout sous un arc soutenu par des colonnes et autour duquel règne une légende en caractères pehlvis, probablement complète moins une ou deux lettres. Ces objets ne peuvent d'ailleurs être comparés ni pour la rareté ni pour l'intérêt à la riche collection de médailles bactriennes et indoscythiques qu'ils accompagnent. Il suffira, pour faire

le scheik Keramat Ali, agent du gouvernement anglais à Kaboul, deux médailles de même fabrique dont l'une est exactement semblable à celle de M. Honigberger; l'autre est remarquable par le mélange des symboles qu'on trouve sur les médailles des Sassanides et de ceux que présentent les médailles indo-scythiques; leurs légendes ont été très-ingénieusement restituées par M. J. Prinsep.

apprécier toute la valeur de cette collection, de citer un *Agathoclès* de bronze carré avec une légende bactrienne au revers; des drachmes et des tétradrachmes d'*Eucratidas*; un tétradrachme et deux médailles de bronze d'*Hélioclès le Juste*, nom définitivement acquis aux dynasties grecques de la Bactriane ou de l'Inde; un tétradrachme de *Démétrius;* une drachme de *Ménandre;* plusieurs médailles carrées de bronze appartenant à ce prince, à *Apollodote* et à *Eucratidas;* une drachme et des médailles de bronze, presque toutes barbares, d'*Hermæus*, prince encore inconnu dans la suite des rois grecs de la Bactriane; deux médailles de bronze plaquées d'argent, sur lesquelles se lit le nom jusqu'à présent inconnu du roi *Azes* (ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΜΕΓΑΛΟΥ ΑΖΟΥ); plusieurs médailles de *Mokadphises* avec une légende bactrienne au revers; une médaille d'argent très-mince dont le revers est le même que celui de presque toutes les médailles des Sassanides, et dont la face présente une tête de roi surmontée d'un globe ailé et accompagnée de quelques caractères inconnus. On peut espérer, en ajoutant à ces noms nouveaux ceux de *Pantaléon*, de *Lysias*, d'*Antimachus*, d'*Antilacides*, de *Philoxène*, d'*Azilises* et de *Mayes*[1], que nous

[1] Ces noms ne me sont encore connus que par les communications faites par MM. Masson et Allard au *Journal de la Société asiatique de Calcutta;* j'en ai omis plusieurs autres qui me paraissent suspects ou dépourvus de toute réalité; tels sont ceux de *Sotereagas* que M. J. Prinsep a déjà restitué en ΣΩΤΗΡ ΜΕΓΑΣ; d'*Unadpherros*, lu sur des médailles de fabrique barbare, que sa forme étrange rend suspect; d'*Ausios*, que je n'hésite pas à restituer en

révèlent les collections de MM. Masson et Ventura, de reconstituer la série à peu près complète des diverses dynasties grecques et scythiques qui ont dominé pendant plusieurs siècles sur une grande partie de l'Asie centrale; l'histoire de la Bactriane, enrichie de tous ces faits et de ceux que pourra fournir l'interprétation de quelques inscriptions bactriennes, deviendra l'introduction nécessaire de l'histoire de l'Inde au moyen âge, et la transition naturelle de l'étude de la civilisation grecque à celle de la civilisation indienne.

Je m'empresse de témoigner publiquement ma gratitude à M. Honigberger pour l'obligeance avec laquelle il m'a donné communication de ces précieux objets et m'a permis d'en prendre des empreintes; à ce témoignage s'associeront sans doute les autres personnes qui ont examiné les collections de ce zélé voyageur. Je ne dois pas non plus omettre de dire

ΛΥΣΙΟΥ *Lysias*; de *Nônos*, quie st peut-être une fausse lecture de ΟΝΩΝΟΥ *Vonones*; de *Eos*, qui ne paraît être ni un nom grec ni un nom scythique; la lecture du nom propre *Kadaphes Choranos*, peut-être le ΚΑΝΗΡΚΙ ΚΟΡΑΝΟ des médailles indo-scythiques, a besoin d'être confirmée; le nom d'*Antimachus* était déjà connu par une médaille publiée par M. de Köhler; mais la découverte dans le Pendjab d'une autre médaille de ce roi marque décidément sa place parmi les rois grecs de la Bactriane et de l'Inde. Quant à l'attribution faite par M. Masson des médailles qui portent le nom d'*Hermæus* à trois princes de ce nom, elle ne paraît pas destinée à obtenir l'approbation des numismates de l'Europe. [Presque toutes ces conjectures ont été confirmées par l'examen attentif des médailles de la collection de M. le général Allard; voyez la notice sur cette collection publiée au numéro de février 1836 du *Journal asiatique*.]

qu'il a mis avec un louable empressement à la disposition de la Société asiatique les vues des *topes* situés aux environs de Kaboul, et lui a offert de laisser prendre des dessins des divers objets trouvés dans ces *topes*, à l'exception de ceux que renferme une boîte d'argent découverte dans le *top i kala'i Malek Scheyeh*, et du papyrus trouvé dans le *tope* de *Tchekeri bâlâ*, que le possesseur s'est fait un scrupule de déployer avant d'avoir cédé la collection à laquelle il appartient. M. Honigberger se proposait d'offrir cette collection au *British Museum*, comme une suite de monuments historiques relatifs à une contrée dont sa proximité des possessions anglaises, son épuisement après de longues guerres civiles et les dispositions favorables des habitants assurent la facile conquête au gouvernement anglais de l'Inde; on doit regretter que des difficultés graves n'aient pas permis de donner suite à ce projet, et que cette intéressante collection ne soit pas déposée dans un Musée, où elle eût été souvent visitée par la curiosité empressée d'amateurs éclairés.

Le premier *tope* signalé à l'attention de M. Honigberger par les avis qu'il recueillit à Kaboul, fut celui que les habitants de la contrée nomment *Bourdj i takht i minâreh siâh Tchekeri bâlâ*, c'est-à-dire *tour du site de la colonne noire de Tchekeri bâlâ*[2]. Il s'élève

[1] Je suppose que c'est là le sens des mots persans qui forment

à quatre lieues à l'est de la ville de Kaboul, au pied des montagnes, sur un petit tertre artificiel; il présente la forme d'une coupole, aujourd'hui tronquée dans sa partie supérieure, mais dont les proportions ont dû être élégantes; il a cinquante pieds d'élévation et à peu près autant de diamètre. Les matériaux employés à sa construction sont d'énormes pierres très-dures et à peu près brutes, revêtues d'un enduit de chaux, presque entièrement dégradé par l'intempérie de la saison des pluies; on voit encore quelques restes de ce revêtement au-dessus de la ceinture, mais la partie supérieure en est dépouillée, et le sommet de la construction a été entraîné par un écroulement. Quant à sa partie inférieure, elle est dans un état de dégradation complète; mais on peut douter qu'elle ait jamais présenté une surface unie, parce que les bases de presque tous les autres *topes* de l'Afghanistan sont irrégulières ou plutôt ne sont qu'un informe amas de pierres et de ciment. Au-dessus de cette base règne une espèce de ceinture qui a six ou sept pieds de hauteur et qui est formée d'une suite de petits pilastres supportant des arceaux et des ornements en forme de palme; cette partie, dont la saillie est d'ailleurs légère, est celle qui présente le travail le plus élégant et qui produit le meilleur effet. La planche IV de celles

le nom de ce monument; *Tchekeri bâlâ* est probablement un village distingué par ce nom d'un autre village nommé *Tchekeri payin*. Je n'ai pu adopter la traduction que donnait de ce nom M. Honigberger, savoir : *tour située au-dessous de la colonne noire de Tchekeri*.

qui sont jointes à cette notice représente le monument vu du côté de la plaine[1].

Le tertre sur lequel est élevé ce *tope* est intérieurement excavé et probablement soutenu par des constructions souterraines; c'est ce que l'on peut reconnaître à des affaissements partiels du sol et à des éboulements de terres; la circonférence de ce souterrain paraît être d'environ deux mille pas. Le propriétaire du terrain dans lequel est compris ce tertre raconta à M. Honigberger que, dix ou douze ans auparavant, comme il faisait creuser, à quelque distance du *tope*, une rigole ou كاريز *kârîz*, pour la conduite des eaux à travers ses champs, les ouvriers employés à ce travail avaient découvert l'issue d'une galerie souterraine qui se prolongeait dans la direction du tertre et qui paraissait devoir aboutir sous le *tope* même; les ouvriers avaient aussitôt pénétré, armés de torches, dans cet étroit passage; mais ils n'avaient pas tardé à reparaître avec leurs torches éteintes, et avaient rapporté à leur maître que de grosses chauve-souris, les seuls hôtes de ce souterrain, effrayées de voir troubler le silence et l'obscurité de leur retraite, avaient tournoyé autour d'eux, et avaient éteint les torches en les rasant avec leurs ailes : quelques jours après, ces ouvriers avaient disparu de la contrée avec leurs familles, sans avoir averti personne et sans avoir même reclamé une somme de plus de cent roupies qui leur était dûe, tant ils avaient craint de trahir par cette démarche

[1] Les montagnes sont au nord et la plaine au sud du monument.

leurs projets de furtive émigration; les autres habitants avaient été naturellement conduits à soupçonner qu'ils avaient découvert et enlevé un trésor considérable, déposé sous le *tope*, et cette conjecture avait été en partie confirmée par cette circonstance, que d'autres ouvriers, après avoir pénétré de nouveau dans le passage souterrain par l'ordre du propriétaire, étaient parvenus à une grande galerie située sous l'emplacement du *tope*, et y avaient trouvé plusieurs pièces d'argent à la surface du sol. M. Honigberger éprouva le désir de vérifier les faits par sa propre observation et essaya d'entrer dans la rigole; mais des éboulements de terres considérables dont le déblaiement eût exigé un long travail lui en interdirent l'accès, et nécessité lui fut de s'en rapporter à la tradition populaire; elle ne nous permet guère de douter qu'une riche collection de monnaies des princes bactriens, qui semblait avoir été réservée aux investigations de la science, n'ait été enlevée et dissipée par une déplorable cupidité. Lorsque le propriétaire du terrain vit entre les mains de M. Honigberger le papyrus écrit trouvé dans l'intérieur du *tope*, il lui exprima l'opinion que cette pièce devait contenir des indications relatives aux sommes déposées dans le souterrain.

M. Honigberger fit commencer le travail de fouille par le sommet du *tope* dont l'écroulement paraissait lui avoir préparé un accès facile au centre de la construction; car c'était sur cette partie que devait naturellement diriger ses premières explorations

l'expérience acquise dans les fouilles du *tope* de *Mânikyâla;* le résultat ne répondit cependant pas à son attente; les ouvriers ne découvrirent dans les crevasses et sous les premières assises du sommet que des serpents, des scorpions et des nids de grosses guêpes; un travail aussi rude et aussi dangereux les eut bientôt découragés, et M. Honigberger eut beaucoup de peine à les retenir pas ses instances et par ses menaces. Douze jours de travail continu n'avaient encore conduit les ouvriers qu'à un peu plus de la moitié de la hauteur du monument et n'avaient procuré d'autre découverte que celle d'une espèce de cellule carrée construite au centre du massif en pierres régulièrement taillées; cette cellule, qui avait environ huit pieds en tout sens, était remplie de pierres brutes d'un gros volume; le fond en était formé de trois grandes pierres de plus d'un pied d'épaisseur; quatorze travailleurs n'employèrent pas moins de deux jours à les retirer de la construction dans laquelle elles étaient engagées. M. Honigberger renonça à pénétrer plus avant, et fit élargir par ses ouvriers une petite ouverture qu'il avait remarquée au pied du monument du côté qui fait face aux montagnes; il en fit continuer l'excavation dans la direction du centre et sur un plan horizontal; quoique la construction fût également formée, dans cette partie, de pierres dures liées par un ciment plus dur encore, on parvint, en moins de trois jours de travail, à environ trois pieds du centre; on trouva là au milieu du massif une nou-

velle construction de forme ronde, à en juger par la partie qui fut mise à découvert : cette construction, également massive et dont les matériaux consistaient en très-petites pierres cimentées, enveloppait pour ainsi dire, une cellule d'un pied en carré, formée par six tablettes de pierre noire d'une coupe très-régulière.

C'était dans ce carré, situé au centre du monument et à deux ou trois pieds du sol, qu'étaient renfermés les objets dont la découverte devait récompenser de si persévérants efforts. M. Honigberger y trouva en effet la boîte de pierre qui est représentée sur la planche VI, jointe à cette notice; cette boîte est d'une pierre ollaire molle et compacte, jaune et veinée de gris et de noir, qui se trouve en grandes masses dans les carrières des environs de Kandahar; elle a été évidemment travaillée au tour et elle porte encore des traces de ce travail; sa hauteur est de plus de quatre pouces et son diamètre de trois pouces et demi; elle est divisée en trois compartiments représentés en coupe sur la planche VI[1] : le premier est le couvercle[2], sur le bord extérieur duquel on aperçoit les vestiges de quelques caractères bactriens tracés en noir, mais aujourd'hui presque entièrement effacés; les plus apparents ne sont déjà plus assez distincts pour qu'on puisse essayer de les

[1] Voyez pl. VI, fig. 2. Les boîtes de pierre ont été dessinées aux deux tiers de la grandeur réelle; tous les autres objets sont représentés de grandeur naturelle.

[2] Voyez pl. VI, fig. 1.

déchiffrer; le second compartiment est pour ainsi dire le complément du couvercle, et forme un premier fond au milieu duquel s'élève un ombilic en forme de phiale; cette partie supérieure était entièrement vide; le troisième compartiment, formant le fond inférieur, contenait un mélange de cendres et de poussière auquel se trouvaient mêlés quelques objets précieux, savoir : un grenat et une turquoise taillés en forme de cœur, le grenat pesant huit à dix grains [1]; des feuilles d'or très-minces, rondes et de différentes dimensions, les plus petites ouvertes et les plus grandes pliées ou froissées, quelques-unes portant une petite bélière de même métal [2]; un ornement d'or du poids de deux grains environ, formé de quatre petites boules disposées de manière à présenter dans toutes les positions une élévation pyramidale [3]. A ces trois objets était joint un papyrus assez bien conservé, plié en plusieurs doubles, sur le revers duquel sont tracés en noir quelques caractères bactriens; un des dessins joints à cette notice [4] représente exactement la forme et les dimensions de ce papyrus, l'unique monument écrit qui nous ait été conservé de ces temps et de ces contrées [5], le plus précieux des objets jusqu'à présent

[1] Voyez pl. XII, fig. 7 et 8.
[2] Voyez pl. XII, fig. 4 et 5.
[3] Voyez pl. XII, fig. 6.
[4] Voyez pl. XII, fig. 1.
[5] Un extrait d'une lettre de M. Honigberger, publié dans le *Journal de la Société asiatique de Calcutta*, tom. III, p. 178, nous apprend que M. Masson a trouvé une *inscription* tracée sur une

découverts dans les *topes*, si l'on peut réussir à le déployer sans altérer ni la substance même de la feuille, ni les caractères qui y sont tracés; cette substance est en effet devenue si friable qu'il sera nécessaire de recourir à des procédés chimiques pour l'amollir et l'étendre. La partie inférieure de la boîte de pierre contenait encore une boîte d'argent légèrement oxydée, qui paraît avoir été fabriquée au marteau, mais dont le travail est grossier; un des dessins qui accompagnent cette notice en représente exactement la forme et la dimension [1]; son épaisseur est d'une demi-ligne. Cette boîte d'argent en contenait une autre d'or de même fabrique et de même travail que la première, mais moins épaisse, d'une hauteur et d'un diamètre d'environ huit lignes [2]; dans cette boîte étaient déposés de petits fragments d'os calcinés, deux perles également calcinées, deux petits ornements d'or, l'un de forme cylindrique et annelée, l'autre de la forme d'une campanule, surmonté d'un petit anneau auquel est encore attaché un fragment de fil d'or; enfin une lentille de rubis de forme ovale et du poids d'environ huit grains. On peut supposer avec vraisemblance que les perles

feuille de papyrus, ou du moins sur une feuille de quelque autre végétal, mais à moitié dévorée par les vers, et dans un tel état de vétusté et de déterioration qu'on ne peut en faire aucun usage. Cette mention, qui a d'ailleurs besoin d'être précisée, ne nous laisse que des regrets et elle donne plus de valeur encore au précieux papyrus trouvé dans le *tope* de *Tchekeri bálá*.

[1] Voyez pl. XII, fig. 2.

[2] Voyez pl. XII, fig. 3.

et les ornements d'or ont fait partie de quelque pendant d'oreilles ou de narines.

La découverte de ces objets et l'importance des questions archéologiques qu'elle pouvait susciter déterminèrent M. Honigberger à continuer l'exploration des monuments de l'ancienne Bactriane; il se prépara à ouvrir un second *tope*, nommé *Bourdj i Kemri*. Ce monument est assis sur le flanc des montagnes dont on a parlé plus haut, à une lieue environ au nord-est du précédent; il est dominé par un château nommé *Kala'i moufti* ou *château du juge;* aussi les habitants de la contrée le désignent-ils ordinairement par le nom de *Bourdj i Kemri be kala'i moufti* [1].

Ce *tope* s'élève comme le précédent sur un tertre artificiel, également excavé et soutenu par des constructions souterraines; des affaissements de terrain permettent de tracer approximativement la circonférence de ces excavations, qui est à peu près la même que celle des souterrains de l'autre *bourdj;* des éboulements de pierres et de terres ont ouvert des crevasses dans plusieurs parties de cette éminence. On trouve au pied du tertre plusieurs ouvertures régulières, qui paraissent avoir servi d'issue

[1] Voyez la pl. III; elle représente la face septentrionale du monument. M. Honigberger n'a pas essayé d'expliquer le nom de ce monument. Je suppose que le nom de *Kemri* est celui de la vallée que domine le *Kala'i mufti;* on lit en effet dans le *Babernâmeh* que la vallée de *Kemri* est un des six *auleng* ou *plaines* qui entourent Kaboul, et qu'elle avoisine la vallée de *Siâh seng* ou *de la pierre noire,* qui est à l'est de cette ville.

aux souterrains; la plupart sont aujourd'hui comblées, mais deux ou trois pratiquées du côté du sud sont encore accessibles; M. Honigberger y pénétra et parvint par des galeries solidement construites à de petites salles voutées qui ne lui présentèrent d'ailleurs aucun objet digne d'attention. Il regretta de n'avoir point le temps nécessaire pour faire déblayer l'ouverture des autres galeries.

Le *bourdj i Kemri* est moins élevé que le précédent; sa hauteur est de quarante pieds environ et son diamètre de près de cinquante; ses proportions sont moins élégantes, et sa conservation plus imparfaite; le sommet en est entièrement écroulé, et une abondante végétation s'élance des crevasses et même des interstices des pierres; le sol est couvert tout autour de blocs détachés soit par la violence des pluies, soit par l'invasion des plantes saxatiles : M. Honigberger put d'ailleurs s'assurer que le monument n'avait reçu aucune atteinte extérieure à sa base, circonstance importante à constater dans une exploration de ce genre, parce qu'elle ne laisse aucun doute sur l'intégrité des dépôts conservés dans l'intérieur du monument. Au-dessus de la base règne une ceinture en tout semblable à celle qui entoure le *tope* précédemment décrit; elle est formée d'un ordre d'architecture figuré en relief et protégé par la saillie d'une corniche; les pilastres, composés d'un simple socle, d'un fût très-court et d'un chapiteau évasé, supportent des arceaux en ogive et de grandes palmettes qui s'élèvent du point de réunion des

arceaux comme pour soutenir la corniche; toutes ces parties légèrement saillantes sont formées par une incrustation de petites pierres noirâtres et se détachent sur le fond de la construction; de pareilles incrustations figurent des modillons dans la corniche; deux grandes tables de pierre de la même couleur, également saillantes et disposées symétriquement, dans chaque entrecolonnement, complètent cette élégante décoration. La partie supérieure du *tope* est dans le même goût; de larges pierres noires enchassées pour ainsi dire dans la construction y figurent un ouvrage de marqueterie et tracent sur son contour des lignes d'un effet agréable. On remarque sur la face du monument qui regarde le nord, à la hauteur de la ceinture, une dégradation considérable, qui s'étend à plusieurs pieds au-dessus de la corniche, et dont la forme et plus encore la profondeur paraissent indiquer l'ouverture régulière d'une niche destinée à protéger, soit une inscription soit une statue; cette dernière conjecture, qui est la plus probable, est confirmée par une tradition relative à un autre *tope* qui sera rapportée dans la suite de cette notice [1]. M. Honigberger tira avan-

[1] L'emplacement de cette niche n'a pu être déterminé avec précision par M. Honigberger; ses notes suppléeront sans doute à ce que ses souvenirs nous laissent à désirer; il avait d'abord cru se rappeler que les traces indiquant l'ouverture de la niche, existaient dans la partie supérieure de la dégradation, au-dessus de la ceinture; il a ensuite modifié cette opinion et signalé ces traces à la hauteur de la ceinture; dans la partie inférieure de la dégradation; c'est cette seconde opinion qu'on a suivie dans l'exécution de la planche qui

tage de tous les résultats de sa première exploration, même des moins satisfaisants; averti par l'insuccès des tentatives qu'il avait faites pour percer le premier *tope* de haut en bas, il fit commencer immédiatement les fouilles à la base même du nouveau monument qu'il voulait ouvrir; elles rencontrèrent peu de difficultés et furent en peu de temps très-avancées, soit qué les ouvriers eussent acquis l'habitude de ce genre de travail, soit que la maçonnerie de ce *tope* fût moins solide que celle du premier; on arriva le second jour à peu de distance du centre du massif et l'on rencontra une construction intérieure de forme ronde, à en juger du moins par la partie que l'on dégagea, revêtue d'un enduit de ciment très-dur qu'on eut quelque peine à entamer; ce noyau avait environ sept pieds de diamètre, et était formé, comme celui de l'autre *tope*, de petites pierres liées par un ciment compact; ce que M. Honigberger découvrit de sa forme extérieure lui donna lieu de conjecturer, et, je m'empresse de le dire, avec beaucoup de vraisemblance, que cette forme reproduisait dans de petites proportions celle du *tope* qui lui servait, pour ainsi dire, d'enveloppe. Au centre de ce *tope* intérieur était ménagée une cellule formée par six pierres de coupe régulière et ayant à peu près un pied en carré; elle contenait un bassin de bronze plaqué de forme ronde et peu élevé, d'un diamètre de huit pouces

représente le *tope;* je dois néanmoins faire observer que le dessin original de M. Masson justifie plutôt les premières réminiscences du voyageur.

environ, très-oxydé, et dont le fond était presque entièrement détruit; ce bassin était recouvert d'une toile très-fine dont on pouvait encore distinguer le tissu au moment où la cellule fut ouverte, mais qui était réduite à un tel état de détrition qu'elle tomba en poussière lorsqu'on voulut la soulever; cette poussière, qui est de couleur rouge foncé, a été religieusement recueillie par M. Honigberger : il ne peut d'ailleurs y avoir de doute sur la nature de cette substance; car un des cylindres de cuivre trouvés dans le premier *tope* ouvert à *Mânikyâla* par M. le général Ventura, présentait les traces encore très-apparentes de la pression d'un tissu sur sa surface oxydée [1], et un vase de bronze découvert par M. le général Coûrt dans un autre tope des environs de *Mânikyâla*, était enveloppé d'un linge blanc, adhérent à sa surface, mais tellement consumé par la vétusté qu'il se fria sous les doigts de l'explorateur. Le bassin de bronze contenait un mélange de terre très-fine, d'écorces d'arbres et de fragments d'une matière résineuse de couleur blanchâtre [2] : la terre est pulvérulente et très-probablement mêlée de cendres; les fragments de matière résineuse sont, dans l'opinion de M. Honigberger, des morceaux de résine blanche; cette matière, dont plusieurs fragments sont en larmes, est en effet inflammable, produit une odeur fortement résineuse au moment de la combustion et devient opaque en se refroidis-

[1] *Journal of the Asiatic Society*, vol. III, p. 559.

[2] Un de ces fragments est représenté sur la pl. XII, fig. 13.

sant; elle présente une grande affinité avec la gomme animée qui coule également en filaments, et répand la même odeur lorsqu'elle est exposée à l'action d'un fer chaud; d'autre part des chimistes distingués qui ont examiné cette substance avec attention, sont d'avis qu'elle ne diffère pas du mastic : c'est encore une opinion de M. Honigberger, que les écorces mêlees à la matière résineuse sont celles de l'arbre qui a donné ces larmes. A la terre pulvérulente qui remplissait le fond du bassin se trouvaient confusément mêlés quelques objets précieux, savoir : une turquoise taillée en forme de cœur, une autre gemme de couleur violacée et de forme hémisphéroïde[1], une feuille d'or très-mince, ronde, munie d'une petite bélière de même métal, et un ornement d'or de la forme d'une campanule exactement semblable à celui qui a été décrit plus haut. Une plus précieuse découverte était reservée aux persévérants efforts de M. Honigberger : au fond du même bassin était déposée une médaille d'or du roi *Mokadphises*, d'un très-beau travail et d'une parfaite conservation, qui serait unique pour le type du revers, si M. Honigberger n'avait acquis à Balk une autre médaille de même métal et de même description, mais évidemment d'un coin différent. Cette médaille, représentée avec exactitude sur une des planches qui accompagnent cette notice[2], sera dans un autre travail le sujct d'observations plus étendues; il suffit pour l'objet de

[1] Voyez pl. XII, fig. 14 et 15.

[2] Voyez pl. XIII, fig. 1.

ce mémoire de la décrire succinctement : *Buste du roi; tête senile et barbue*, tournée à gauche, couverte d'une *mitre ornée*, de forme cylindrique, avec des *bandelettes flottantes* et une *aigrette* ou *kirîṭa* au sommet; le buste, revêtu d'un costume qui semble propre aux rois scythes de la Bactriane, se perd dans des nuages; chaque main porte un attribut royal, savoir l'une une massue et l'autre un objet indistinct, dans lequel on ne peut cependant méconnaître l'*ankouça* ou croc qui sert à guider les éléphants [1]; derrière la tête le symbole commun de toutes les médailles de cette série; légende grecque circulaire ΜΟΚΑΔΦΙCΗC ΒΑCΙΛΕΥC ᵒᵒΗ [2] : au revers, *une figure nue, debout*, dont le bras gauche, couvert d'une *peau de bête sauvage*, soutient un objet terminé en forme de boule (probablement le *moudgala* ou marteau d'armes des Indiens) et dont le bras droit élevé repose sur une *arme offensive*, formée d'une hampe terminée par un *trident* et munie à hauteur d'appui d'un *fer de hache;* la forme de cette arme, dans laquelle je crois reconnaître le terrible *paraçou*, rapprochée de la *coiffure pyramidale* du personnage

[1] Il ne peut y avoir de doute sur ce point; je possède un dessin assez exact d'un sceau de bronze attaché à un *sâsana* ou *ordonnance* d'un des rois de l'*Odradêça*, qui prenaient le titre de *Gadjapati*, c'est-à-dire, *maître des éléphants;* on voit dans la partie supérieure du sceau un éléphant, et dans la partie inférieure un *ankouça*; ces deux images, espèce d'armes parlantes, expriment allégoriquement le sens du mot *Gadjapati*.

[2] J'essaierai dans un autre travail de déterminer le sens de ces trois lettres qui se rencontrent sur d'autres médailles du même prince, écrites ᵒᵒK.

et de ses deux autres attributs, ne permet pas de douter que nous ne possédions dans ce type une des plus anciennes représentations jusqu'à ce moment connues de *Çiva* dans son caractère primitif d'*Içvara*, avec des attributs qui paraissent en partie empruntés à l'*Hercule* hellénique si souvent figuré sur les médailles des rois grecs de la Bactriane et de l'Inde; aux côtés de la figure, deux variantes du symbole déjà signalé; légende circulaire en caractères bactriens, dont une partie, détruite par le frottement, est heureusement suppléée par la légende du second exemplaire trouvé par M. Honigberger. Cette médaille, dont l'exécution est certainement due à une main grecque, avait excité à Calcutta un grand intérêt, bien qu'elle n'y fût encore connue que par un dessin inexact; et on y avait conçu la crainte qu'elle ne fût perdue pour la science, lorsque l'on avait appris l'arrestation du courageux voyageur sur la frontière de l'Afghanistan; ce n'était cependant pas cette précieuse médaille qui avait tenté la cupidité du gouverneur de Bamian, mais bien un objet trouvé dans la même cellule et auquel il attachait une plus haute valeur. Le bassin de bronze en effet avait reçu, outre les objets qui ont été décrits, une boîte d'argent cylindrique, fermée par un couvercle dont la forme arrondie et terminée par un ornement, rappelle tout d'abord celle des *topes;* cette boîte, travaillée au marteau, comme il est facile de le reconnaître aux traces qu'elle présente encore, est fortement oxydée et ébréchée en

gnage de voyageurs chinois qui ont visité cette contrée au VIIe siècle de notre ère, que toute cette chaîne de montagnes a été anciennement ébranlée par des commotions souterraines. M. Honigberger n'essaya pas même de remuer les ruines du *tope* écroulé, n'espérant de cette recherche aucun résultat de quelque valeur; il se dirigea aussitôt vers le plus grand et le mieux conservé des deux autres monuments, qui se trouve à douze cents pas du premier, à peu près sur la même ligne. Ce *tope*, ainsi que les deux autres, est assis sur un tertre artificiel, dans l'intérieur duquel sont pour ainsi dire ensevelies des constructions souterraines de même étendue que les premières; leurs issues, bien qu'obstruées par des éboulements, peuvent être encore facilement reconnues. La planche II de celles qui accompagnent cette notice représente le monument vu du côté du nord. Il a environ trente pieds d'élévation et autant de diamètre; sa forme est, à l'exception de quelques détails, semblable à celle des autres *topes* déjà décrits; mais sa base est proportionnellement plus élevée et d'une construction encore plus irrégulière que celle de ces monuments. Le sommet est dans un état de dégradation que les pluies automnales de chaque année avancent incessamment et qui prépare la ruine complète de ce massif; le dôme est comme celui du *bourdj i Kemri*, extérieurement formé d'assises alternantes de pierres blanches et de larges pierres noires; la ceinture est formée d'un ordre figuré en relief, semblable à celui qui

décore le *bourdj* précédemment décrit, avec cette différence cependant que les entrecolonnements ne renferment qu'une seule table de pierre noire, et que les pilastres soutiennent, au lieu de palmettes, de légères colonnes d'une forme élégante, et entourées d'un anneau dans leur partie supérieure. A la hauteur de cette ceinture on remarque une ouverture qui se confond avec la dégradation d'une partie du dôme, mais dans la forme de laquelle on ne pourrait méconnaître une niche, quand même la tradition populaire de la contrée ne préviendrait par tous les doutes, en nous apprenant que dans cette niche était autrefois exposé un *bout*, c'est-à-dire une idole. Les fouilles que M. Honigberger fit exécuter à la base du monument mirent bientôt à découvert un *tope* intérieur revêtu d'un enduit de ciment comme ceux qui ont été décrits plus haut, et au centre duquel six pierres régulièrement taillées formaient une cellule de la même dimension que celle du *bourdj i Kemri;* la seule particularité qu'on pût remarquer dans la construction de cette cellule, c'était qu'un de ses côtés présentait l'orifice d'un conduit étroit pratiqué dans la direction de l'est; il paraît difficile de se former une idée exacte de la destination de cette ouverture sans issue. Un seul objet avait été déposé au fond de cette cellule, une petite lampe de pierre serpentine, d'un assez joli travail, contenant quelques fragments de la matière blanchâtre et résineuse dont on a parlé plus haut; l'orifice supérieur de cette lampe est entouré d'un cordon déli-

catement sculpté; sa ceinture est ornée de rosaces et de têtes de lion; sa partie antérieure est formée par un ornement ressemblant à une tête d'animal fantastique, dans lequel est percé un trou destiné à recevoir la mèche. Une découverte de si peu de valeur avait à tel point déconcerté toutes les espérances de M. Honigberger, qu'il renonça à ouvrir le troisième *tope* situé plus près du pied de la montagne, à la distance de mille pas du second, persuadé que ce monument de plus petites dimensions et d'une conservation plus imparfaite ne devait pas contenir un plus précieux dépôt que celui qu'il venait d'ouvrir. Ce *tope* était d'ailleurs exactement de la même forme que le précédent; au bas du tertre sur lequel il était assis, on voyait une muraille en partie ruinée et qui paraissait avoir été autrefois appuyée sur ce tertre; je présenterai dans la suite de ce mémoire quelques conjectures sur les enceintes de murailles ruinées qu'on trouve quelquefois dans le voisinage des *topes*.

M. Honigberger épuisait lui-même par ses persévérantes recherches l'intérêt que lui avaient d'abord inspiré les environs de la ville de Kaboul; car les derniers efforts de son zèle, déjà bien mal servis par la fortune sur l'emplacement des *Seh top*, avaient été complétement découragés par le mauvais succès de ses fouilles dans quelques *topes* de plus petites dimensions qu'il avait désignés à ses ouvriers entre dix ou douze dispersés dans les montagnes à quelque distance de la ville; à leurs proportions exiguës et

à leur meilleur état de conservation, on pouvait juger du peu d'importance qu'y avaient attaché leurs fondateurs, et en même temps de l'âge plus récent de leur construction; on ne pouvait espérer que l'ouverture en fût suivie de la découverte d'objets bien précieux, et en effet les fouilles ne produisirent rien qui fût digne d'intérêt.

Les espérances de notre voyageur n'eussent certainement pas été frustrées dans l'exploration d'un monument du même genre, mais d'une autre importance, dont l'existence lui fut signalée vers le même temps : c'était un *tope* de très-grandes proportions et de belle apparence, qui s'élevait près de *Tchehrkar*[1], bourg considérable, situé au pied de la chaîne de l'Himalaya, à huit heures de chemin au nord de Kaboul, et dominant la route qui conduit de cette ville à Balkh par les défilés de l'Hindoûkoûch[2]. Mais M. Masson, qui avait reçu les premiers avis sur la position et la nature de ce monument, s'en était réservé la propriété, si l'on peut nommer ainsi ce droit du premier occupant, si légitime dans un tel pays et dans de telles circonstances, et dont M. Honigberger avait eu lui-même tant d'occasions de se prévaloir, qu'il ne pouvait se refuser à l'admettre en faveur de M. Masson. L'archéologue anglais se disposait à prendre possession du *tope* de *Tchehrkar*, lorsque M. Honigberger partit de Ka

[1] C'est ce bourg que M. Masson nomme *Tcharikar*.

[2] Ces défilés, au nombre de sept, sont décrits avec une grande précision dans les *Mémoires de Baber*.

boul; les résultats de l'exploration de ce monument restèrent donc inconnus à notre voyageur; mais on peut en présumer l'importance par la vivacité des regrets qu'il a exprimés à ce sujet.

Ce n'est pas d'ailleurs le seul avantage que M. Masson ait eu sur M. Honigberger; le voyageur allemand passait au milieu des ruines sur lesquelles le voyageur anglais avait pour ainsi dire dressé sa tente; aussi ne faut-il pas s'étonner que quelques découvertes échappées aux recherches trop rapides de M. Honigberger aient été réservées aux investigations plus patientes de M. Masson. Ainsi l'on a récemment appris, par une lettre de ce dernier voyageur, qu'un tope ouvert près de Kaboul, dans un lieu nommé کل دره *Goul dereh*, par les soins de M. Honigberger, et abandonné par lui après des fouilles infructueuses, exploré de nouveau et sans doute d'après des indices qui semblaient contredire l'opinion du premier explorateur, a récompensé de si persévérantes recherches par la découverte de plusieurs objets antiques d'un grand prix et de huit belles médailles d'or, dont sept appartiennent à *Mokadphises*, et la huitième à un roi de la même dynastie dont le nom n'est malheureusement pas indiqué dans cette trop succincte notice.

Il n'y avait plus rien aux environs de Kaboul qui pût y retenir M. Honigberger; il partit pour Djelalabad, accompagné des travailleurs que le nawab Djabarkhan avait mis à ses ordres; on l'avait informé que dans la plaine qui s'étend entre le *Kâboul derià*

et le *Sourkh roûd* se voyaient encore près de trente *topes*, tous plus ou moins mutilés par le temps ou par la main des hommes ; il s'y rendit avec l'espérance de découvrir des trésors encore plus précieux que ceux dont ses premières recherches l'avaient mis en possession : nous allons le suivre sur le champ de ses nouvelles explorations.

E. JACQUET.

(*La suite à un prochain numéro.*)

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Rapport sur la Bible de M. Cahen (tomes IV, V et VI), fait à la Société asiatique par M. l'abbé LABOUDERIE.

Un rapporteur flotte entre des écueils hérissés de dangers, quand il est obligé de concilier les égards que mérite un homme d'un talent reconnu, avec les intérêts de la littérature et de la science, surtout quand le livre dont il est chargé de rendre compte excite au plus haut degré, pour ou contre, la prévention des lecteurs. Telle est la position dans laquelle je me trouve au sujet des tomes IV, V et VI de la traduction de la Bible hébraïque par M. Cahen. Oserai-je dire que je me suis préservé de tout esprit de parti? du moins je puis assurer que c'était mon intention formelle.

L'ouvrage de M. Cahen va s'améliorant de jour en jour. A chaque livraison on aperçoit des progrès incontestables dans toutes les parties.

Le texte est plus soigné que dans les trois premiers volumes. On y aperçoit moins de déplacements des points-voyelles et des accents, il y a plus de soin dans le tirage, plus de netteté dans les caractères, et par conséquent plus d'avantages sous ce rapport. Cependant la typographie laisse encore à désirer.

M. Cahen ne rend pas toujours exactement l'original, soit par inadvertance, soit par système, comme on peut s'en convaincre par quelques exemples que je fournirai plus bas, et plus encore par la lecture de l'ouvrage. Son savant collaborateur M. Munk n'est pas même toujours d'accord avec lui sur la signification des mots et sur d'autres points, notamment sur le *lobe du foie* יותרת הכבד (*Réflexions sur le culte des anciens Hébreux*, tome IV, page 30); sur la différence admise par Onkelos entre deux mots, page 35, et sur cette maxime : *La prescription et l'exécution sont deux*, page 67.

La traduction est restée ce qu'elle était dans les trois premiers volumes. M. Cahen dit, tome VI, page 15 de *l'avant-propos :* « Lorsqu'on traduit la « Bible, faut-il, par convenance pour la langue dans « laquelle on traduit, changer la valeur des mots du « texte? » Non, certainement; mais il ne faut pas davantage dénaturer la langue dont on se sert et la rendre barbare. La chose est difficile, on le sait, et

c'est pour cela qu'il existe si peu de bonnes versions françaises de la Bible au jugement des savants.

Je conviendrai sans peine de ce que ne cessent de répéter certains journaux, que la Bible de M. Cahen est sans contredit la plus littérale qui ait paru. Que ne peut-on ajouter avec la même exactitude qu'elle est aussi la plus correcte et la plus élégante! Le Maistre de Sacy a voulu faire parler l'Esprit saint en langage du beau siècle de notre littérature, et il n'a pour ainsi dire donné qu'une paraphrase, une version libre. Legros a rajeuni et amélioré la traduction de Sacy; il ne l'a cependant pas rendue parfaite; elle est encore longue et traînante. On dit du bien de celle de Chais. Les autres ne sont pas généralement accréditées. Il est peut-être réservé à M. Cahen de nous donner ce qui nous manque, et il le peut, en profitant des conseils de la critique et en corrigeant ses imperfections.

Un journal prétend qu'*il sera facile d'apercevoir quelques erreurs* de la version de M. Cahen *en la comparant à la Vulgate*. Mais, répond M. Cahen, *les erreurs de la Vulgate peuvent être facilement aperçues quand on la compare à ma traduction*. Franchement, le journaliste et le traducteur ont raison; on ne peut mieux rencontrer la vérité qu'en réunissant les deux assertions. La Vulgate, tout estimée qu'elle est depuis des siècles, n'est pas exempte de fautes graves. La version de M. Cahen a bien les siennes aussi. Les unes et les autres peuvent ressortir pleinement par la comparaison.

Au sujet d'une traduction nouvelle, M. Cahen, tome VI, page XII de l'*avant-propos*, blâme peut-être avec raison l'usage des catholiques, de conserver dans la version des livres saints la politesse moderne, inconnue aux Grecs et aux Latins. Les catholiques français bannissent de leurs versions le tutoiement que les protestants admettent.

Il y a beaucoup de hardiesses et d'erreurs à reprendre dans les notes sur les tomes IV et V; je les relèverai avec impartialité. Le tome VI n'en fournit qu'un très-petit nombre.

M. Cahen ne donne pas dans le dernier volume les travaux qu'il avait annoncés dans le cinquième. Nous comptons néanmoins sur sa loyauté; il promet de nouveau, et nous sommes sûr qu'il tiendra sa promesse. En attendant, nous lui rendons grâces de nous avoir fait connaître quelques anecdotes, quelques *historiettes*, comme il les appelle lui-même, tirées du Talmud et des anciens rabbins; elles font une partie curieuse des notes. Nous le remercions également de nous avoir montré leur embarras dans les endroits difficiles des livres saints, leur bavardage pour ne pas rester muets, et leur manie de *parler pour ne rien dire*.

Je ferai encore une réflexion avant d'entrer dans les détails. Lorsque M. Cahen se trouve dans le cas de choisir entre des commentateurs de la Bible qui se sont montrés opposés sur l'intelligence d'un passage ou d'une expression, il ne paraît pas toujours heureux dans la préférence qu'il accorde. On serait

parfois tenté de prendre ce qu'il dédaigne et de laisser ce qu'il adopte. C'est affaire de goût ou de prévention, nous dira-t-on peut-être; c'est possible, mais nous en faisons la remarque.

En traduisant la Bible, M. Cahen a voulu ouvrir une tribune, non-seulement en faveur des études bibliques, mais encore pour le progrès et contre l'intolérance, tome VI, page XXII de l'*avant-propos*. C'est une belle et noble mission dont il se charge, Dieu veuille qu'il la remplisse dans toute son étendue!

Oui, les études bibliques trouvent en lui un zélé propagateur. Que j'aime à le voir proclamer l'importance de la fidélité dont n'a pas droit de se départir un traducteur de la Bible! Que j'aime à lui voir poser le principe, dans la persuasion qu'il ne s'en écartera jamais : *Si l'on pouvait déduire des acceptions à volonté, il n'y a pas de raison pour que la Bible ne devînt pas bientôt un roman ou bien un logogryphe, dont le mot serait* ad libitum!

Oui, la tolérance compte en lui un nouveau défenseur. Recueillons ses paroles comme une garantie des procédés qui lui serviront de règle dans les discussions bibliques. « Nous émettons le vœu de voir « bientôt l'esprit de vérité se faire jour; alors on « rendra justice à de consciencieuses investigations « dans cette partie des connaissances humaines; « alors aussi les vues du critique sincère seront en « parfaite harmonie avec celles d'une piété véritable. « La possibilité de cet accord ne nous paraît pas « douteuse; mais si la scission entre la critique et la

« foi devait encore durer, qu'au moins l'on ne soit « plus aussi prompt à condamner, et que les discus- « sions littéraires ne soient plus déshonorées par des « paroles amères. » (Tome VI, page XXIII de l'*avant-propos.*) Nous souscrivons très-volontiers à ces conditions raisonnables, et nous aurons soin d'y rappeler M. Cahen, s'il s'en écarte.

OBSERVATIONS RELATIVES A L'ORIGINAL.

Nombres, IV, 5. ארון העדות, *la caisse d'assignation.* Dans le verset 31 du chapitre III, même livre, M. Cahen a traduit le mot ארן par *caisse;* dans la suite on trouvera la même traduction. Gesenius traduit par *arca legis*, page 95 du *Lexicon hebraïcum et chaldaïcum*, sur lequel je suis chargé de faire un rapport. Legros traduit par *l'arche du témoignage*, de même que Sacy.

Chap. V, 10, p. 25. קדשיו, *ses saintetés*, au lieu de *choses consacrées.* Voici le verset tout entier, traduction de M. Cahen : « A tout homme, *ses saintetés* lui appar- « tiendront; mais sera au cohène ce que cet homme « lui donnera. » Il est évident que le mot de *saintetés* ne convient point ici, qu'il faut *choses consacrées* ou l'équivalent. Dans la note sur le verset précédent, M. Cahen traduit ce mot קדשים par *offrandes*, et c'est bien, mais il aurait dû conserver cette traduction dans le verset 10, et le verset 8 du chap. XVIII.

Chap. V, 29. זאת תורת, M. Cahen rend ainsi ces mots : *Telle est la doctrine*, au lieu de « telle est la *loi* ou la règle, » comme il le traduit lui-même dans la note corespondante, page 29. « La *loi* dont il est

question ici... On peut la considérer au plus comme une *loi* politique... »

Chap. VI, verset 13. Les mots תאת תורת sont traduits comme dans le verset 29 du chap. V, page 29 : *Voici la doctrine* du Nazir, page 32.

Chap. XIV, verset 32, p. 73. ופגריכם אתם *vos cadavres, quant à vous*, au lieu de *et vos propres cadavres*, comme traduit Gesenius dans plusieurs endroits, et Rosenmüller après lui : *Vestra ipsorum corpora*.

On remarque plusieurs erreurs dans le verset 33 du même chapitre XIV, 1° יהיו רעים במדבר *ils parcourront ce désert;* peut-être faudrait-il *ils passeront dans le désert comme des bergers*, sans s'y arrêter; il semble que ce sens littéral soit justifié par le verset 12 du chap. XXXVIII d'Isaïe et par le verset 12 du chap. XXXIII de Jérémie. 2° ונשאו *ils supporteront;* M. Cahen lui-même, dans sa note, donne une meilleure explication de ce mot d'après Mendelsohn : *Ils porteront la peine de votre transgression.* 3° עד תם *jusqu'à la disparition.* Cette traduction n'est pas conforme à la note, d'après laquelle M. Cahen aurait dû mettre *jusqu'à la fin.*

Deutéronome. Chap. VIII, verset 16, page 45, il y a dans le texte באחריתך, M. Cahen traduit avec le mot précédent : *Pour te faire prospérer à la fin*, et il faudrait *à ta fin.*

Même chapitre, verset 19, page 45. Le texte porte : שכח, que M. Cahen traduit par *oublieux*, au lieu de *en oubliant.*

Chap. XV, verset 4, page 70. Si le mot אביון dé-

signe un homme qui est au-dessous de ses affaires, et non pas un pauvre homme dans le besoin, comme le dit le traducteur, pourquoi le rend-il dans la version par *nécessiteux?*

Chap. xx, verset 8, page 88. Le mot שטרים est rendu par *appariteurs*, de même que dans le verset 9, tandis que dans le chapitre xxix, verset 9, page 126, et chap. xxxi, verset 28, page 137, il est rendu par *inspecteurs.*

Chap. xxvii, verset 3, p. 112. Encore le mot התורה, traduit comme dans les *Nombres*, par *doctrine* : *et tu écriras dessus toutes les paroles de cette doctrine-là.*

Chap. xxxii, verset 13, page 142, il y a מחלמיש צור, M. Cahen traduit *dans le grès caillouteux*, pourquoi a-t-il traduit מצור החלמיש par *de la roche dure?* chap. viii, verset 15, page 45.

Josué. Chap. iii, verset 3, page 8, ארון est rendu par *arche*, très-bien; mais pourquoi pas de même partout ailleurs?

Même chap., verset 6, page 9 : לאמר *savoir*. Je ne reproche pas à M. Cahen de traduire ainsi; mais, dans son système de *littéralité*, est-il en droit de le faire?

Chap. iv, verset 3, page 11 : מלון *gîte*. Ce mot me paraît impropre, parce que les Israëlites ne se cachaient pas; je hasarderais celui de *reposoir* ou de *station.*

Chap. iv, verset 7, page 12 : זכרון *monument; mémorial* ne serait-il pas plus convenable?

Chap. vii, versets 22 et 23, page 25. Il y a quel-

que confusion dans la traduction de ces deux versets, et peut-être dans celle du 21. Achan s'était approprié deux objets, comme ledit M. Cahen, ou trois selon le sentiment de Sacy, de Legros et de beaucoup d'autres : c'est ce qu'il fallait démêler. Dans tous les cas, M. Cahen admettant la soustraction de deux objets dans le verset 21, n'a pas dû dire *l'objet dérobé*, au verset 22, et mettre dans le suivant, *le prirent, l'apportèrent, l'étalèrent*, mais *les prirent, les apportèrent, les étalèrent*, conformement à l'hébreu ויקחום ויביאום ויצקם.

Chap. XI, verset 6, page 44 : תעקר *tu paralyseras*: Ce mot est traduit en note par *enlever le nerf;* il peut signifier *tu couperas les jarrets :* pourquoi renvoyer aux notes ce qui doit être placé dans le corps de la version?

Chap. XIII, verset 14, page 52. *Les combustions (offrandes) de l'Éternel, Dieu d'Israël, voilà son héritage (de la tribu de Lévi)*. M. Cahen rend par *combustions* ce que Sacy et Legros appellent *sacrifices et victimes*. Les Septante, dit-il dans sa note, n'expriment pas le mot אשי, qui ne se trouve pas non plus dans notre texte.

Chap. XXIII, verset 2, page 91. Le mot שטרי est rendu par *inspecteurs*, et ailleurs par *appariteurs*.

Juges. Chap. VI, versets 6 et 14, pages 14 et 15. הלא *certes*, ce mot n'est-il pas mieux rendu dans la note par *n'est-ce pas?* ou plutôt ne signifie-t-il pas *certainement, en vérité?*

Chap. V, verset 25, p. 25. Dans la note, M. Cahen

traduit ספל par *coupe,* et dans la version il le traduit par *vase*, parce que ce mot en arabe signifie un *vase* plat, un baquet.

Chap. VI, verset 38, page 33. M. Cahen dit que la racine de ימצץ est מצה ou מצץ : on le lui a contesté, on l'a même prié d'indiquer la grammaire ou le dictionnaire hébraïque qui l'enseigne. Je peux dire que cela se trouve dans le *Lexicon manuale hebr. et chald.* de Gesenius, dernière édition, page 610.

Chap. XX, verset 45, page 93. ויעוללהו *ils les grapillèrent*. Je ne conteste pas cette signification, mais Gesenius en donne d'autres qui conviendraient peut-être davantage, page 770.

OBSERVATIONS RELATIVES A LA TRADUCTION.

Nous repétons encore ce qui a été dit déjà, que M. Cahen, en visant à traduire trop littéralement, est tombé dans le vague et l'obscur, et qu'il n'a pas même toujours rencontré ce qu'il cherchait, c'est-à-dire la *littéralité*. Nous citerons, pour sa propre conviction, quelques exemples du défaut que nous lui reprochons. Nous aurons soin de mettre à côté des citations de sa Bible les passages parallèles de quelque autre Bible française, principalement de celle de Legros, seulement pour le livre des Nombres.

Nombres, VI, 19, 20, 21, page 33. M. Cahen : « Le « cohène prendra l'épaule du bélier, elle sera bouillie, « et un gâteau de pain sans levain de la corbeille, et « un beignet non levé, et (les) mettra sur les paumes « (des mains) du nazir, après qu'il aura rasé son na-

« ziréat. Le cohène les tournoiera, un tournoiement « devant l'Éternel; c'est une sainteté (qui appartient) « au cohène, outre la poitrine de tournoiement et « l'épaule d'oblation; ensuite le nazir pourra boire « du vin. Telle est la doctrine du nazir qui aura « voué une offre à l'Éternel sur son naziréat, outre « ce que ses facultés permettront; selon le vœu qu'il « aura voué, ainsi il fera au sujet de la doctrine de « son naziréat. »

Legros : « Après que la chevelure consacrée du « nazaréen aura été rasée, le prêtre lui mettra sur « les mains l'épaule cuite du bélier, un gâteau sans « levain, pris de la corbeille, et un de ces minces « tourteaux sans levain. Puis le prêtre portera ces « choses en la présence du Seigneur vers *les* diffé-« rentes parties *du monde;* elles seront saintes, et ap-« partiendront au prêtre, outre la poitrine qui est « portée vers *les* différentes parties *du monde*, et « l'épaule qui est élevée *devant le Seigneur;* après « quoi le nazaréen pourra boire du vin. Telle est la « loi qui regarde le nazaréen, qui aura voué au Sei-« gneur l'offrande de son nazaréat. Outre ce qu'il « offrira *volontairement* selon son pouvoir, il fera ce « qu'il aura voué, pour satisfaire à la loi de son na-« zaréat. »

Chap. VII, verset 10. M. Cahen : « Les nassi of-« frirent pour la dédicace de l'autel, au jour de son « oignement; les nassi offrirent leur offrande. »

Legros : « Or les princes offrirent *leurs dons* pour « la dédicace de l'autel, après qu'il eut été consacré

« par l'onction; ces princes firent leurs oblations « devant l'autel. »

Chap. VIII, verset 4. M. Cahen : « Et telle fut la « construction du candélabre : d'or massif jusqu'à sa « base, jusqu'à ses fleurs il était massif; comme le « modèle que l'Éternel avait montré à Mosché, ainsi « il fit le candélabre. »

Legros : « Le chandelier était fait de cette sorte : « il était d'or battu au marteau, tant la tige (du mi- « lieu) que (les branches qui en sortaient des deux « côtés et) les lis (qui en naissaient); *tout* était *d'un « même ouvrage* battu au marteau; Moïse l'avait fait « *faire* selon le modèle que le Seigneur lui *en* avait « montré. »

Même chapitre, verset 11. M. Cahen : « Aharone « tournoiera les Lévites, un tournoiement devant « l'Éternel de la part des enfants d'Israël, et ils seront « (consacrés) pour servir le service de l'Éternel. »

Legros : « Et Aaron les offrira de la part des en- « fants d'Israël en la présence du Seigneur, *comme « on offre les victimes qu'on porte* vers *les* différentes « parties *du monde;* et ils seront *destinés* à servir dans « l'exercice du culte du Seigneur. »

Chap. XI, verset 12. M. Cahen : « Ai-je conçu tout « ce peuple-là? l'ai-je enfanté, que tu me dis : Porte- « le dans ton sein, comme le nourricier porte le « nourrisson; à la terre que tu as fait serment (de « donner) à ses ancêtres? »

Legros : « Est-ce moi qui ai conçu (toute cette « *grande* multitude) ou qui l'ai engendrée, pour que

« vous me disiez : portez-la dans votre sein, comme « un nourricier porte un enfant qui tette *encore, portez-la* jusque dans la terre que j'ai promise avec « serment à leurs pères. »

Même chapitre, verset 25. M. Cahen : « L'Éternel « descendit dans un nuage, et lui parla en distrayant « de l'esprit qui était sur lui, et le mettant sur les « soixante-dix hommes anciens. Il arriva, quand l'es- « prit reposa sur eux, ils prophétisèrent, mais ne « continuèrent plus. »

Legros : « Alors le Seigneur descendit dans la « nuée, il parla à Moïse, et prenant de l'esprit qui « était en lui, il en fit part à ces soixante-dix anciens. « Lors donc que l'esprit se fut reposé sur eux, ils « prophétisèrent et continuèrent *dans la suite.* »

M. Cahen met en note : « Nous trouvons un « exemple de ce soutirement de l'esprit inspiré dans « le Nouveau Testament (Mathieu). » Il était convenable de citer l'endroit de saint Mathieu.

Chap. XIV, versets 17, 18. M. Cahen : « Et main- « tenant que ta force, ô Éternel, se montre grande, « comme tu as dit, savoir : L'Éternel est longanime, « abondant en miséricorde, pardonnant l'iniquité et « la transgression; mais impunis il ne laisse pas, « remémorant l'iniquité des pères sur les enfants, « sur la troisième et sur la quatrième génération. »

Legros : « Maintenant donc, faites, je vous prie, « éclater la grandeur de votre puissance, selon ce « que vous m'avez déclaré par ces paroles : Le Sei- « gneur est lent à se mettre en colère, il est riche

« en miséricorde, il efface l'iniquité et la prévarica- « tion; mais il ne traitera pas le *pécheur* comme l'in- « nocent, et il punira l'iniquité des pères sur les « enfants, jusqu'à la troisième et à la quatrième gé- « nération. »

Chap. xv, verset 24. M. Cahen : « S'il arrive que « la (chose) a été commise involontairement (sous- « traite) aux yeux de la réunion, toute la réunion « exécutera un veau, jeune bœuf, pour une odeur « agréable à l'Éternel, son gâteau et sa libation, selon « l'ordonnance, et un jeune bouc pour le péché. »

Legros : « S'il arrive que *la faute* se soit faite par « erreur, et sans que l'assemblée s'en soit aperçue, « tout le peuple offrira un jeune bœuf en holo- « causte, d'une odeur agréable au Seigneur, avec « les oblations de la farine et les libations de liqueur « qui doivent selon la règle accompagner ce sacri- « fice, et un jeune bouc pour le péché. »

Chap. xviii, verset 3. M. Cahen : « Ils garderont « ton observance, et l'observance de toute la tente; « mais ils ne s'approcheront ni des vases du sanc- « tuaire ni de l'autel, que vous ne mouriez, ni eux, « ni vous. »

Legros : « (Les Lévites) garderont par rapport à « tout le tabernacle ce que vous leur ordonnerez de « garder; mais ils n'approcheront ni des vases *les* « *plus* saints (ni de l'autel), de peur qu'ils ne meu- « rent, *et que* vous *ne mouriez* avec eux. »

Chap. xxiii, vers. 19. M. Cahen : « Il n'est pas un « homme, Dieu, qu'il mente, pas un fils de l'homme,

« qu'il se repente, et lui dirait, et point ne ferait,
« parlerait, et pas n'accomplirait! »

Legros : « Dieu n'est point (comme) l'homme « pour mentir, ni (comme) le fils de l'homme pour « se repentir. Peut-il dire *quelque chose* et ne pas « l'exécuter; promettre, et ne pas accomplir? »

Chap. xxiv. On est accoutumé de dire l'ânesse de Balaam, les bénédictions de Balaam, au lieu des malédictions que demandait Balac, les prophéties de Balaam; et il faudra dire d'après M. Cahen : l'ânesse de Bilame, les bénédictions de Bilame, les prophéties de Bilame! Ceci rappelle ces mots de Mirabeau que des journalistes avaient appelé *Riqueti aîné* : *Savez-vous que vous avez désorienté l'Europe* avec votre Riqueti?

Chap. xxviii, versets 15, 16. M. Cahen : « Et un « jeune bouc pour le péché, à l'Éternel, sera exé« cuté, outre l'holocauste perpétuel et sa libation. « Et le premier mois, au quatorzième jour du mois, « (sera) pessa'h (la pâque) à l'Éternel. »

Legros : « On sacrifiera aussi au Seigneur un « jeune bouc en hostie pour le péché, après l'holo« causte perpétuel et la libation qui l'accompagne. « Le quatorzième jour du premier mois (sera) *la* « pâque du Seigneur. »

Outre que cette version est meilleure, elle nous épargne ce *pessa'h*, si souvent et si mal à propos répété par M. Cahen. La vulgate porte : *phase, id est transitus Domini.*

Deutéronome. M. Cahen emploie le mot *éduquer*,

qui n'a pas encore acquis le droit de naturalisation dans le style noble. Chap. VI, verset 21, il dit : *Nous avons été esclaves à Par'au en Égypte;* locution vicieuse.

Chap. IX, vers. 6 : *Car tu es un peuple au cou dur,* ou bien *à la nuque dure*. C'est dur comme le cou des Hébreux. Chap. IX, verset 8 : *et au Horeb*. Chap. VIII, v. 5 : « l'Éternel ton Dieu t'a morigéné. » Chap. VIII, v. 9 : « tu ne mangeras pas le pain avec mesquine« rie. » Chap. XII, v. 23 : « tiens fort à ne pas man« ger du sang. » Chap. XV, v. 8 : « prête-lui sur gage « suffisamment au manque dont il manquera. » Chap. XVII, v. 18 : « d'auprès des cohenime les Lé« vites. » Chap. XVIII, v. 20 : « Le prophète qui s'ef« fronte de dire une chose en mon nom que je ne « lui avais pas ordonné de dire. » Ch. XIX, v. 3 « : tu « prépareras la route et tu tierceras les frontières de « ton pays que l'Éternel ton Dieu te fera hériter, et « ce sera pour y laisser fuir tout meurtrier. » Ch. XX, v. 18 : « afin qu'ils ne vous apprennent pas à faire « comme toutes les abominations qu'ils ont faites à « leurs dieux; vous pécheriez envers l'Éternel votre « Dieu. » Même chapitre, verset 20 : « un arbre ali« mentaire. » Chap. XXI, v. 14 : « mais vendre tu ne « la vendras pas. » Chap. XXII, v. 29 : « et à lui elle « sera pour femme. » Chap. XXV, v. 1 : « les juges jus« tifieront le juste, et inculperont le méchant. » Chap. XXVI, v, 5 : « mon père l'Araméen était errant; « il descendit en Égypte, y séjourna avec un petit « nombre de gens, et devint là une nation grande,

« puissante et nombreuse. » Chap. xxvii, v. 6 : « de « pierres entières tu bâtiras l'autel de l'Éternel ton « Dieu; tu feras monter dessus des holocaustes à l'É- « ternel ton Dieu. » Chap. xxviii, v. 13 : « l'Éternel « te rendra tête et non queue; tu seras seulement « au-dessus, mais non point au-dessous. » Chap. xxx, v. 16 : « je te commande aujourd'hui pour aimer « l'Éternel ton Dieu, pour garder ses commande- « ments. » Même chap., v. 18 : « Vous ne prolon- « gerez pas de jours sur la terre, que tu passes le « Jardène pour y arriver et la posséder. »

Il serait bon de comparer le cantique de Moïse, chap. xxxii, de la traduction de M. Cahen, page 138, avec celle de La Harpe, dans son psautier, p. 424 de mon édition, et même avec celle de Pluche, pour voir de quel côté se trouvent la clarté et l'élégance du style.

Josué. Chap. ii, v. 4 : « mais la femme avait em- « mené les hommes, et cachés. » Est-ce que M. Cahen n'aurait pas pu traduire tout aussi littéralement : *Mais la femme avait emmené et caché les hommes?* Même chapitre, v. 15 : « ce fut sur la muraille « qu'elle demeurait. » Ne faudrait-il pas : *C'était sur la muraille*, si ces mots ne se rapportent pas à la descente? Chap. v, vers. 10 : « ils firent la pâque. » Félicitons M. Cahen de n'avoir pas mis le barbare *pessa'h*. Chap. ix, v. 13 : « et ces outres de vin, que « nous avons remplis *neuves*, voici qu'ils sont crevés, « et ces vêtements et nos souliers sont usés du très- « long chemin. » Il y a bien des inadvertances dans

ce verset. Chap. x, v. 28 : « on n'en laissa pas de « reste. » C'est mauvais. Ch. xi, v. 20 : « car c'était « de Dieu, d'affermir leur cœur pour faire la guerre « contre Israël, afin de les dévouer, pour qu'il n'y « ait pas pour eux miséricorde, mais extermination, « comme l'Éternel avait ordonné à Mosché. » Qui peut comprendre ce verset? Autre verset inintelligible; c'est le 9e du chap. xiv : « Et Mosché jura en « ce jour, disant : Si ce n'est la terre sur laquelle tes « pieds ont marché, elle sera à toi pour héritage, « et à tes enfants pour toujours; car tu as accompli « la (parole) de l'Éternel, mon Dieu. » Même observation sur le verset 15.

Les Juges. Chap. 1er, v. 7 : « Soixante-dix rois ayant « les pouces des mains et des pieds coupés, ramas- « saient (des bribes) sous ma table; comme j'ai agi « ainsi, Dieu m'a payé; ils le transportèrent à Jerou- « schoulaïme (Jérusalem), où il mourut. »

Chap. II, v. 22 : « Afin d'éprouver par eux les « Israëlites, s'ils observeront la voie de l'Éternel pour « marcher, comme l'ont gardée leurs ancêtres, ou « non. »

Chap. VIII, v. 15 : « Voici Zeba'h et Tsalmouna, « par lesquels vous m'avez persifflé en disant. »

Chap. x, v. 18 : « Alors, dit le peuple, les princes « de Guilâd l'un à l'autre : Quel est l'homme qui « commencera l'attaque contre les fils d'Amone? « celui-là sera chef de tous les habitants de Guilâd. »

Ch. XI, v. 34 : « Hors d'elle il n'avait ni fils ni fille. »

Chap. XII, v. 9 : « Il eut trente fils, et renvoya au

« dehors trente filles, et amena, pour ses fils, trente « filles du dehors. »

Chap. XIII, v. 13 et 14 : « De tout ce dont j'ai parlé « à ta femme, elle s'abstiendra ; de rien de ce qui « vient de la vigne elle ne mangera, de vin ou de « boisson forte elle ne boira, elle ne mangera au- « cune chose impure; tout ce que je lui ai com- « mandé, elle (le) gardera. »

Même chapitre, v. 18 : « Pourquoi demandes-tu « après mon nom, puisqu'il est merveilleux ? »

Chap. XIV, v. 2 : « Et maintenant prenez-la pour « femme à moi. »

Chap. XV, v. 8 : « Il les battit, jambe et cuisse, une « défaite considérable, puis il descendit et s'établit « dans la fente du rocher Eitame. » En note M. Cahen traduit שוק על ירך *la jambe sur la cuisse*, et ajoute que c'est sans doute une locution proverbiale.

Le style de la traduction, sans être d'une parfaite correction, d'une grande élégance, offre néanmoins du mieux; il est à désirer que ce mieux se continue et s'accroisse dans les volumes qui suivront.

DES NOTES.

Les notes des tomes IV et V ne paraissent pas moins hostiles aux titres primitifs de la révélation que celles qui accompagnent le texte et la version des trois premiers volumes. Sans nous éloigner de l'office de rapporteur, nous serait-il interdit de relever ce qu'elles peuvent présenter de dangereux ou d'inexact, d'obscur ou de moins certain ? Nous ne le

pensons pas. M. Cahen va se récrier peut-être, comme il l'a déjà fait, sur *le faire du théologien*. A cela la réponse est facile : quand il cessera de mettre de la théologie dans ses notes, nous cesserons d'en mettre dans nos rapports, nous ne demandons pas mieux pour son intérêt. Quoi! si l'on se permet d'attaquer ce que la grande majorité des Français révère, nous n'aurons pas la permission de le défendre! que deviendrait l'égalité des droits? Si l'on inonde les séminaires d'un dogmatisme philosophique, nous n'aurons pas la faculté d'opposer au torrent un mur d'airain? Si quelques journalistes, entièrement étrangers à la connaissance de la langue hébraïque et qui ne connaissent guère plus les saintes écritures, entonnent le chant de victoire sur des croyances religieuses, ceux qui les professent seront-ils contraints de faire chorus avec eux ou de garder le silence? cela n'est pas possible.

Nombres, en hébreu במדבר, page 6 : « Le nombre « d'hommes de vingt à soixante comprend à peu près « le quart de la population totale; elle se serait donc « montée à plus de deux millions, sans comprendre « les familles lévitiques; de telles données ne sont « pas historiques. » C'est ainsi que parle Voltaire dans plusieurs endroits de ses ouvrages, M. Cahen n'est ici que son écho.

Chapitre v, verset 29, p. 29 : « La loi dont il est « question ici (la loi de jalousie) paraît être plutôt « un moyen d'épouvante, et ne saurait passer comme « venant de Dieu, pas même d'un législateur sensé

« et humain, car toute l'infamie retombe sur la « femme. On peut la considérer au plus comme une « loi politique, imaginée pour mettre des bornes « aux soupçons mal fondés des Orientaux, si jaloux « de l'honneur de leurs femmes. » M. Cahen cite Gueddes, sans le désapprouver; il dit même sur le verset 31 : « Ici, comme en toute chose, la lé« gislation moderne est plus humaine, plus raison« nable. » Page 30.

Chap. VI, v. 2, page 30 : « Il paraît plus vraisem« blable que le sacerdoce, dans l'intérêt duquel tout « est écrit et rédigé, a cherché à encourager toute « espèce de vœu. » Une pareille assertion est faite pour plaire à un certain genre de lecteurs; il ne faut pas s'étonner si la version de M. Cahen est louée avec enthousiasme par les ennemis du sacerdoce.

Chap. VI, v. 18, page 33 : « Comme Maïmonides « observe, les lois de Moïse sont adaptées aux mœurs « et aux opinions païennes des Hébreux. Il paraît « qu'on préférait pour le naziréat des jeunes gens et « à grande chevelure : *J'ai élevé de vos enfants pour « nabi, et de vos jeunes gens pour nazir.* » Amos, chap. II, verset 11.

La note sur le premier verset du chapitre VIII, page 43, n'éclaircit nullement le texte; mais il faut convenir qu'il demeure obscur après tous les commentaires, toutes les scholies, même celles de Rosenmüller.

Chap. IX, v. 2, page 46 : « Ce qui est une nouvelle « preuve que le Pentateuque est une collection de

« divers documents détachés, et ensuite réunis. » L'hostilité contre l'authenticité et la divinité du Pentateuque est ce qu'il y a de plus clair dans ce passage.

Chap. x, v. 1er, page 50 : « Ces mots *l'Éternel parla*, « placés en tête d'une ordonnance sur les trompettes « et les fanfares, montrent avec évidence que cette « locution n'est qu'une formule. » Le traducteur n'excepte rien dans son dogmatisme affirmatif, il n'indique pas à quelles marques on peut reconnaître que l'Éternel a réellement parlé : que faut-il en conclure?....

Même chapitre, v. 29, page 53 : « Il est plus na- « turel d'admettre qu'il (Mosché) avait plusieurs « beaux-pères et plusieurs beaux-frères. » Qui l'a appris à M. Cahen?

Chap. xii, v. 3, page 62. La note sur ce verset, prise de Rosenmüller, aurait pu être plus étendue. Le docte philologue allemand dit avec raison, qu'en supprimant ce verset, le sens devient plus facile à saisir, et que jamais Moïse ne s'est désigné sous la dénomination de *l'homme Moïse*.

Pourquoi M. Cahen n'a-t-il pas fait passer dans la version de la prière, verset 13, page 64, tout ce qu'il dit dans sa note? *De grâce, ô Dieu! guéris-la maintenant*, formerait un sens plus complet que celui qu'il adopte.

Chap. xiii, v. 1er, page 65 : « Y a-t-il ici une lacune « dans le texte hébreu, ou une interpolation dans « le texte samaritain? La lacune serait évidente si « on pouvait démontrer l'identité de l'écrivain dans

« les deux endroits; mais le contraire est infiniment « plus probable. Ici l'ordre vient de Dieu; au Deu« téronome, c'est à la demande du peuple. » Ce passage et celui du Deutéronome, chap. Iᵉʳ, v. 22, 23, 24, peuvent facilement se concilier. Le peuple demande à Moïse d'envoyer des explorateurs dans la terre de Chanaan, Moïse ne peut y consentir sans consulter l'Éternel; l'Éternel approuve. Voilà tout. Ainsi disparaissent ces difficultés qui effrayent.

Chap. XVI, v. 32, page 84 : « Tout l'événement de « *Coré, Dathan et Abiron, décrit dans ce chapitre,* est « empreint de merveilleux, et ne présente pas le « caractère historique; mais la punition sévère im« primée aux Lévites révoltés prouve que l'auteur « du récit est évidemment un cohène.... Il ne reste « plus rien de la littérature dramatique des Hébreux. « Ne serait-elle pas quelquefois confondue avec l'his« toire même? » L'histoire du châtiment de ces trois Israëlites a prodigieusement révolté les philosophes du dix-huitième siècle; il n'est point de tournure qu'ils n'aient prise pour la rendre odieuse ou en affaiblir la certitude.

Les notes sur les versets 20 et 21 du chap. XIX, page 90 et 91, peuvent passer pour impertinentes à l'égard des descendants de Lévi et surtout des prêtres.

Que de traits lancés contre l'antiquité du Pentateuque! Il faudrait rapporter la plupart des notes si l'on voulait les recueillir tous. Contentons-nous de quelques-unes par-ci par-là, afin d'appuyer notre

assertion. Chap. xxiv, v. 7, p. 120 : « Ce qui pourrait « se rapporter à Saül ou à David, et ferait remon- « ter ce document au moins à cette époque. » Voilà qui est clair : quelques parties du livre des *Nombres* sont au moins contemporaines des premiers Rois de Juda, et d'autres conséquemment plus récentes!... Ch. v, vers. 17, page 122 : « Le passage de Jérémie, « chap. 48, v. 45, est évidemment copie ou original « du verset présent. » Ceci peut donc être postérieur à David!... Et il ajoute page suivante : « Notre texte « paraît assez corrompu dans toute cette partie.... « La mention d'Assour montre que le document re- « monte au temps où les Assyriens firent des inva- « sions en Judée, ou bien il y a ici une interpola- « tion. »

C'est une chose digne de remarque que, toutes les fois que M. Cahen veut avancer quelque proposition dont il dédaigne d'assumer la responsabilité, Gueddes se présente fort à propos avec ses hardies scholies pour lui prêter son nom; c'est une espèce de pudeur qui n'est pas sans quelque mérite. Cependant il renchérit par fois, comme au t. V, p. 39.

En annotant le verset 10, chapitre xxiii, p. 116, M. Cahen dit : « Il y a des commentateurs qui ont « pensé ici au dogme de l'immortalité de l'âme; c'est « une conjecture contraire à toute vraisemblance. « Ce dogme n'est nulle part indiqué dans le Penta- « teuque. Il serait étrange qu'il y fût consigné par « un prophète chaldéen (Balaam). » Et ailleurs il assure qu'il n'y a dans le Pentateuque *aucune trace de*

la croyance de l'immortalité de l'âme et d'une vie future. C'est l'opinion d'Abenezra, tome V, page 149; du cardinal du Perron, du docteur Arnauld, de l'anglican Warburton et de quelques autres savants distingués. Me sera-t-il permis de dire que je ne suis point éloigné de la partager? Mais je ne puis croire que *ce dogme n'a été introduit que longtemps après la confection du Pentateuque.* Je préfère le sentiment de M. Munk dans ses *Réflexions sur le culte des anciens Hébreux*, celui même qui est échappé à M. Cahen, comme malgré lui, dans une note, p. 9 : « Il est très-probable que Mosché (Moïse) connais-« sait le principe; mais il est de toute certitude que, « dans l'ouvrage qu'on lui attribue, il n'en est pas « question. Est-il nécessaire que le Pentateuque con-« tienne tout ce que les colons égyptiens avaient « appris? » Non, et nous sommes d'accord. M. Cahen, pour en finir sur ce point, pousse son opinion si loin, qu'il dit dans une note sur le verset 2, chap. VI du Deutéronome, page 33 : « Il est à remarquer que, « même dans un ouvrage purement moral, tel que « les Proverbes, il n'est pas question de récompense « extra-mondaine. »

Non-seulement M. Cahen ne trouve pas l'immortalité de l'âme dans le Pentateuque et dans les Proverbes, il s'exprime encore sur la nature de l'âme de cette manière, chap. XII, v. 23 du *Deutéronome* : « Vous « ne mangerez pas la chair avec l'âme. En mangeant « la chair on mange l'âme. Ce passage est très-expli-« cite pour ceux qui veulent comprendre. »

Le Deutéronome, en hébreu דברים, annonce une amélioration sensible dans le système d'interprétation adopté par M. Cahen. Les notes présentent encore des choses répréhensibles, mais en plus petit nombre. Remarque générale : ces notes peuvent être rangées sous trois hypothèses qui les comprennent à peu près toutes. Le Deutéronome est de beaucoup postérieur à sa date; il est composé de pièces et de morceaux. Voir chap. XXVIII, verset 36, page 121 : « Ceci paraît avoir rapport à la captivité de Babylone, et peut servir à fixer la date de ce document. » Verset 69, page 125 : « Tout porte à croire que « l'auteur connaissait les écrits d'Isaïe, de Jérémie, et « les chants de Hemane, d'Asaph, etc. » Chap. XXIX, verset 27, page 130 : « Les Israëlites n'étaient plus « réunis en corps de nation lors de la rédaction de « ce document. » Le Deutéronome porte, plus que les autres parties du Pentateuque, le cachet d'une rédaction dans l'intérêt sacerdotal; ce sont les propres expressions de M. Cahen, chap. XVIII, v. 5, page 81.

Du reste, on remarque des notes assez curieuses, telles que celles-ci. Chap. IV, verset 2, page 20, sur la mutabilité et le perfectionnement de la loi; ch. V, v. 15, p. 30, autre origine assignée au sabbat que celle de l'Exode. Chap. V, v. 26, page 32, dès qu'on admet que Dieu *parle*, il ne faut pas répugner aux conséquences. Chap. VI, v. 4, page 33, ce verset est invoqué par les unitaires et par les trinitaires. Il est peu probable que l'écrivain sacré ait pensé à un système d'*hypostasie*. Chap VII, v. 2, page 38, sur

l'extermination des sept nations. Chap. x, verset 1, page 50, relativement à deux arches, et verset 6, page 51, sur la mort d'Aaron.

Josué, en hébreu יהושע. Dans la première note du livre de *Josué*, M. Cahen place l'époque de sa composition, d'après Gramberg, dans la cinquième période correspondant à la fin de l'exil. Il ajoute : « Abarbanel, sans placer la rédaction définitive de « ce livre à une époque si rapprochée, dit pourtant « qu'il n'a pas Josué pour auteur. » Dans la note sur le verset 63 du chap. xv, page 65, il dit formellement : *Ceci ne peut avoir été écrit avant David.* Voir aussi chap. xv, v. 1, page 57. Si les notes sur le livre de Josué sont moins remplies d'érudition et de recherches que celles des livres précédents, elles sont en revanche plus modérées. Le lecteur n'y sera point révolté par la hardiesse d'assertions que rien n'autorise, et qui contribuent faiblement à l'explication du texte.

Chap. xi, v. 8, page 45, M. Cahen dit : « Ceux « qui voient ici des verreries nous paraissent dans le « vrai, puisque l'invention du verre est attribuée « aux Phéniciens. » Il eût été à désirer, pour l'instruction de ses lecteurs, qu'il eût indiqué qui sont ceux *qui voient ici des verreries*.

Les *notes supplémentaires* sur le miracle de Josué à Gabaon sont remarquables par un mélange de bon sens philosophique et de faussetés historiques.

Les Juges, en hébreu שופטים. La rédaction de ce livre est placée par Gramberg entre le règne de Da-

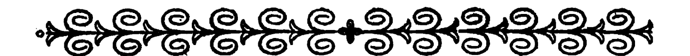
vid et celui de Joram. L'explication de ce mot est intéressante.

Chap. XIII, v. 4, page 62 : « Il est probable qu'à « l'époque où se passa l'événement dont il s'agit ici « (l'histoire de Samson), on s'était beaucoup éloigné « de la législation contenue dans le Pentateuque, et « dont il n'est pas fait mention dans ce livre. Nous « avons déjà remarqué que la sévérité du culte hé- « braïque ne commence qu'avec l'exil. »

Chap. XIX, v. 29, page 87 : « On a dû remarquer « dans ce chapitre ainsi que dans le précédent (où « est renfermée l'histoire du lévite d'Éphraïm) des « idées et des expressions peu fréquentes dans le « texte de la Bible ; tout porte à croire que ce sont « des fragments d'un recueil qui ne nous est pas par- « venu. » On voit encore chap. XX, v. 28, page 91 : « Ceci prouve que l'événement dont il est ici ques- « tion est peu éloigné du temps de Josué, et ne se « trouve pas ici à sa place. »

Chap. IX, page 44. Observations d'Abarbanel sur l'apologue de Jothame et sur les tribulations attachées à la royauté.

Dans ce livre, comme dans le précédent, les notes sont purement philologiques, les croyances religieuses y sont parfaitement respectées. Ainsi M. Cahen repousse véritablement *la folle prétention de vouloir faire renaître ces controverses interminables d'un temps qui est loin de nous.* (Avant-propos, XXII.)



JOURNAL ASIATIQUE.

OCTOBRE 1836.

LE LIVRE DE LA BONNE DOCTRINE,

Traduit de l'hébreu par M. A. Pichard.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

L'opuscule portant ce titre est écrit dans un style qui, d'abord simple et même naïf, se développe graduellement, et s'élève, dans certains passages, presque au ton de l'ode. Il me paraît avoir été destiné à l'instruction de la jeunesse; on pourrait, en effet, le considérer comme une espèce de catéchisme חנוך לנערים, traitant des vérités qui révèlent à l'homme l'existence de son créateur.

L'auteur est יהודה ליב Yehoûdâh Leib, connu par quelques compositions poétiques, dont la plupart n'ont point encore été traduites; son *Livre de la Bonne Doctrine* [1] a ce-

[1] ספר לקח טוב *Séfèr léqahh tôb.* Il existe plusieurs ouvrages rabbiniques portant ce même titre; le plus remarquable a été imprimé à Prague. Buxtorff en parle dans sa *Bibliotheca rabbinica.* Un autre, dont אברהם יגל est l'auteur, a été imité en hébreu, sous le

pendant été imprimé plusieurs fois; j'en possède un exemplaire qui a paru à Vienne[1] l'an du monde 5666, et d'après lequel on a fait une imitation allemande, en caractères rabbiniques, intitulée בעטראכטונגען (*Betrachtungen*) «Méditations;» mais, comme le texte en est quelquefois défectueux, je me suis servi, pour ma traduction, de celui d'un manuscrit qui m'appartient et qui est beaucoup plus complet, puisqu'il contient quatorze passages qui n'existent dans aucune des éditions imprimées, ni, par conséquent, dans l'imitation allemande dont je viens de parler.

Le titre du *Livre de la Bonne Doctrine* est tiré du IVe chapitre des *Proverbes*, où il est dit (verset 2e) כי לקח טוב נתתי לכם «Car je vous donne une bonne doctrine.»

Le livre entier est divisé, dans le manuscrit seulement, en onze chapitres, par allusion peut-être aux onze portes de Jérusalem, selon Néhémie[2], ou aux onze étoiles que Joseph vit en songe (*Gen.* XXXVII, 9), ainsi qu'il est écrit dans le *Séfèr Haggadâh* : אחד עשר מי יודע : אחד עשר אני יודע אחד עשר כוכביא : «Qui sait ce que c'est que onze? — Onze? je le sais : onze, «ce sont les étoiles.»

Mais cet opuscule a si peu d'importance, et mes remarques elles-mêmes ont si peu de valeur, que je ne veux point arrêter le lecteur par de plus longues observations.

titre de כתר תורה *couronne de la loi*, par M. Lambert qui y a joint une traduction française et une traduction allemande (Metz 1810).

[1] ווין געדרוקט בייא אנטאן שמידט (*Wien, gedruckt bey Anton Schmidt*) Vienne, imprimé chez Antoine Schmidt.

[2] On donne ordinairement douze portes à Jérusalem; mais Néhémie n'en compte que onze, dont voici les noms : 1° la porte du Troupeau; 2° la porte des Poissons; 3° la porte Ancienne; 4° la porte de la Vallée; 5° la porte des Fumiers; 6° la porte de la Fontaine; 7° la porte de la maison d'Éliasib; 8° la porte des Eaux; 9° la porte des Chevaux; 10° la porte de l'Orient; 11° la porte du Jugement.

CHAPITRE PREMIER.

DE LA CONNAISSANCE DE DIEU.

Écoute, mon fils, l'instruction de ton père, et n'abandonne point l'enseignement de ta mère;

Car ce sont des grâces réunies sur ta tête et des colliers à ton cou [1].

Écoute ton père, c'est celui qui t'a donné la vie [2].

Mon fils! lève, je te prie, les yeux : vois qui a créé ces cieux immenses et merveilleux, et les groupes d'étoiles resplendissantes qu'ils renferment; puis, dis-moi, qui les a placés en harmonie?

Une maison ne se bâtira point par l'effet du hasard si on ne la construit pas, si l'on ne tire pas les pierres de leur carrière [3], si on ne les taille pas, si l'on ne cuit pas les briques, si on ne foule pas aux pieds le limon et le bitume, enfin, si l'on ne scelle pas ces pierres et ces briques avec du bitume et du limon [4], œuvre des mains de l'artisan, car il

[1] *Proverbes*, chap. 1er, versets 8 et 9.

[2] *Ibid.* chap. XXIII, v. 22.

[3] Littéralement «de leur endroit.»

[4] Le témoignage des anciens prouve que le bitume était employé dans la construction des édifices en guise de chaux et de ciment. Il sert encore à cet usage dans certains cantons situés sur les bords de l'Adriatique. Quand la maison est bâtie, on y met le feu et on la flambe, ce qui a le double avantage de donner plus d'adhérence au bitume, et de rendre les murs impénétrables à l'humidité. Lorsqu'il est mêlé de petits cailloux, il acquiert une telle solidité qu'il devient plus dur que la pierre et le fer. Les murailles de Babylone étaient construites avec des briques cimentées de bi-

n'y a de pierres jointes à d'autres pierres que celles que les mains de l'homme ont scellées l'une sur l'autre.

A plus forte raison [1] en est-il ainsi de ces corps merveilleux et de ces myriades [2] de groupes d'étoiles qui se tiennent d'eux-mêmes en ordre. Comment donc ont-ils été formés?

Ont-ils dû leur existence au hasard? ou, s'ils subsistent sans créateur, qui est-ce qui fait alors briller le soleil chaque jour, et qui est-ce qui fait paraître, durant la nuit, la précieuse lune?

Qui donc élève les vapeurs d'un bout de la terre pour arroser de pluie la face du sol?

Qui décoche les flèches de la foudre [3] et qui fait retentir la voix du tonnerre?

tume employé chaud. On sait que le bitume servait aux Égyptiens pour embaumer les corps, et qu'il entrait dans la composition fort compliquée de leurs momies.

Le bitume se divise en plusieurs substances liquides, molles ou solides. Les premières sont le naphte et le pétrole commun; les secondes, le maltha, le pissaphalte, la houille et le jayet. Le caoutchouc minéral est considéré par quelques naturalistes comme un véritable bitume.

[1] אף־כי *af-ky*. Cette expression correspond aux formules arabes وكيف et فضلا عن et à la formule persane تا....چه رسد.

[2] Le mot רבבה *rebâbâh*, myriade, est employé ici au pluriel רבבות pour exprimer un nombre infini. La plupart des peuples ont ainsi attaché à un chiffre quelconque une idée de généralité ou d'immensité. Les Latins, par exemple, disaient *sexcenti*, six cents; les Grecs *μύριοι*, dix mille, comme les Hébreux, de même que nous employons souvent, dans le style familier, le chiffre trente-six, etc.

[3] ברק *bârâq*, foudre, éclair. Ce mot a le même sens en arabe.

Qui fait luire journellement la lumière[1] et qui produit les ténèbres de la nuit?

Qui donc, enfin, maintient les lois des saisons depuis le commencement d'une année jusqu'à la fin de cette même année?

Le printemps et l'été, l'hiver et l'automne font

Prideaux croit (*Vie de Mahomet*, p. 55, édit. in-8°) que l'animal miraculeux qui, en un clin d'œil, transporta Mahomet des environs de la Mecque à Jérusalem, fut nommé البراق *al boraq*, parce qu'il se mouvait avec la rapidité de l'éclair.

ברק signifie de plus ce qui reluit, ce qui brille, un jet de lumière; on le trouve dans cette acception au XXI° chapitre d'Ézéchiel, v. 15. Virgile a dit dans le même sens :

...... Vaginâque eripit ensem
Fulmineum.

Æn. lib. IV, v. 580.

Ce qui est fort heureusement rendu par la version anglaise :

He draws his lightning sword.

Homère aussi, décrivant les lances étincelantes de Diomède et de ses compagnons, les compare à la foudre de Jupiter :

.... τῆλε δὲ χαλκὸς
Λάμφ' ὡς ΑΣΤΕΡΟΠΗ πατρὸς Διός.

Iliade, liv. X, v. 153 et 154.

[1] On dit qu'elle arrive du soleil en huit minutes, qu'elle n'a point de chaleur propre; mais que le frottement qu'elle éprouve, soit en traversant les couches inférieures de l'atmosphère, et en frappant les corps solides, soit par le rapprochement de ses rayons, lui communique le pouvoir de mettre la chaleur en action. La lumière nous vient-elle par vibration comme le son, ou par émission comme les odeurs? Le premier système est celui de Descartes, ingénieusement combiné, plus ingénieusement renversé. Le second, qui est adopté par beaucoup de savants, a Newton pour auteur.

le tour des douze mois [1], et leur ordre ne s'intervertit point.

Le soleil aussi ne hâte ni ne diffère pas son lever ni son coucher [2] de jour en jour, d'année en année.

Est-ce que vraiment le hasard peut effectuer tout cela ?

Regarde un peu l'aiguille [3] de l'horloge qui est au sommet de la tour et qui fait entendre à des intervalles réguliers le nombre des heures et le tintement de la cloche. Est-ce que les rouages (qui la font mouvoir) tournent au milieu d'autres rouages [4] sans l'aide des mains d'un créateur ? L'artiste n'a-t-il pas monté sa chaîne à des temps fixes [5] ?

A plus forte raison en est-il de même de ces ad-

[1] Littéralement « de l'année. » J'ai employé un équivalent pour ne pas répéter ce mot qui se présente plusieurs fois dans le court espace de six lignes.

[2] צאתו ובואו litt. « son sortir et son venir. » Les Hébreux disaient en parlant du soleil couchant, qu'*il venait*, parce qu'en effet cet astre semble, sur son déclin, se rapprocher de la terre.

[3] Ce passage est ainsi conçu littéralement : « Regarde, je te prie, « l'ombre du cadran solaire qui est au sommet de la tour, etc. »

Comme les Israélites ne connaissaient point les horloges dont nous faisons actuellement usage, l'auteur a été obligé d'employer le substantif מעלות cadran (solaire), qui, lié plus loin aux mots « tintement et cloche, » offre une image assez contradictoire. J'ai donc cru devoir rendre צל (ombre) par « aiguille » et מעלות par horloge. » Chez les rabbins, horloge est désignée par les mots אבן שעות *lapis horarum*, synonymes du chaldéen שעין et du thalmudique צדיות.

Les Hébreux divisaient la nuit en trois veilles : la première, du coucher du soleil à dix heures ; la deuxième, de dix heures à deux heures ; et la troisième, de deux heures au lever du soleil.

[4] Cette expression est tirée d'*Ézéchiel*, chap. x, v. 10.

[5] En choisissant cette comparaison, l'auteur s'est peut-être res-

mirables roues (sphères) de la hauteur du firmament, lesquelles tournent toujours dans un ordre exact et parfait depuis des milliers d'années[1].

CHAPITRE II.

DES ŒUVRES DE DIEU.

Et maintenant, mes enfants[2], écoutez avec respect et avec joie : Dieu est unique, supérieur à tout ce qui est élevé, et il réside dans les nuages[3]

souvenu du passage de l'*Iliade* où Homère feint que tout l'univers est suspendu à une chaîne. (Livre VIII°.)

Le continuateur du célèbre *Roman de la Rose*, Jehan de Meung, a aussi mis en œuvre cette même fiction (vers 17,560) :

«Si gard comme m'a Dieu honnoree
«De la belle chesne dôree,
«Ki les quatre élémens enlasce
«Tous inclinez devant ma fasce.

[1] Un autre passage du même trouvère se rapproche de notre texte ; Jean de Meung parle des roues du ciel. On peut aussi entendre par-là les sphères célestes.

«Du ciel ne doy-je pas plaindre
«Ki toujours tourne sanz soy faindre,
«Et porte en son cercle poly
«Totes les estoilles o ly,
«Estincellans et vertueuses
«Seur totes pierres précieuses,
«Si va le monde chariant
«Totes les roés ravissant.»
(*Roman de la Rose*, vers 17,577.)

[2] J'ignore pourquoi l'auteur, qui avait dit en commençant : *mon fils*, emploie ici et plus loin le pluriel. Je pense qu'il a voulu suivre l'exemple de Salomon dans ses *Proverbes*. (Chapitres Ier et IVe.)

[3] Le mot שחקים peut être pris dans la double acception de *nuages* et de *ciel*.

où nos yeux ne peuvent le voir. C'est lui qui a créé les cieux et l'armée de leurs étoiles, la terre et toutes ses productions, ainsi que l'homme, tous les animaux, tant domestiques que sauvages; enfin, tout ce qui est sur la terre. C'est lui qui est le maître de l'univers, c'est lui qui est le créateur et le conservateur de tout ce qui subsiste.

Et s'il est vrai que nous ne puissions contempler de nos yeux cet ineffable créateur[1], toutefois, lorsque nous considérons ses œuvres gigantesques et sublimes, nous connaissons pleinement l'étendue de sa grandeur, de sa sagesse et de sa bonté, car tout ce qu'il a formé est parfait, excellent, grandiose et merveilleux. Ainsi a dit un psalmiste[2] :

Vers.

« Il est vrai que tu es un Dieu de vérité,
« Et si je ne t'ai jamais contemplé de mes yeux,
« Cependant, dans tout ce que tu as fait,

[1] Le substantif italien *formatore* (mouleur, sculpteur) rendrait ici fort exactement l'hébreu יוצר *yôtsér*, qui signifie littéralement « celui qui moule, qui modèle; » car il vient comme lui du verbe *former*.

[2] Wesly, auquel on doit, entre autres compositions remarquables, *Les cantiques de la Majesté*, poëme hébreu en dix-huit chants sur Moïse. Cet ouvrage, qui a été imprimé à ברלין Berlin, est actuellement assez rare. En voici le titre exact :

שירי תפארת חבור כולל שמונה עשר שירים כלם מספרים
תהלת ה ועזוזו ונפלאותיו אשר עשה לאבותינו בהוציאם מארץ
מצרים וקרבם אל הר סיני : מאת נפתלי הירץ וויזלי :

« Voici : en tout temps je t'ai vu ! »

Qu'il est immense ce monde que le Seigneur a créé, et que la terre sur laquelle nous demeurons est vaste! car, combien de milliers de mille villes et de villages ne renferme-t-elle pas? et entre ces nombreuses montagnes, là-bas, et ces nombreux villages, sont une foule de contrées grandes et spacieuses, puis une quantité de forêts larges et étendues, des monts multipliés, élevés et inaccessibles; un désert et une plaine de vaste dimension où se termine l'aride et où commencent des mers immenses et étendues[1].

Bien que cette terre soit réellement très-grande, néanmoins le soleil est plus grand qu'elle des milliers de mille fois, de même que les étoiles[2] qui sont

[1] Littéralement : « Larges de mains. »

[2] Bien que la lumière fasse soixante mille lieues par seconde, celle des étoiles visibles à l'œil nu met cependant plus de trois années à nous parvenir. Il y a telle étoile que nous apercevons, parce que ses rayons lumineux sont en chemin, tandis qu'elle n'est plus à la même place.

Herschell nous enseigne que certaines étoiles sont tellement éloignées, qu'il a fallu plusieurs millions d'années pour que leur lumière arrivât jusqu'à notre planète. Mais ces étoiles sont placées à une distance que l'on ne saurait mesurer, et c'est une conjecture fondée seulement sur l'analogie.

Macrobe dit que les astres, sans en excepter les étoiles, retournent, au bout de quinze mille ans, au point d'où ils sont partis, et que cette révolution doit véritablement être appelée *année*.

Cicéron a fixé le cours des astres au jour de la mort de Romulus, l'an 32 de Rome, et il prétend que quinze mille ans après ils retourneront à l'endroit qu'ils ont quitté.

Platon et les autres philosophes ont cru que les astres, dans leur révolution, faisaient un bruit pareil à celui de notre musique, et

minimes à nos yeux comme les plus petites étincelles de feu, et qui, elles aussi, sont des milliers de mille fois plus grandes que le globe terrestre; car c'est seulement à cause de leur hauteur et de l'éloignement extrême qui existe entre elles et nous, qu'elles nous semblent petites. De même encore, la boule qui est au sommet de la tour ne nous paraît pas plus grosse qu'une lentille, et pourtant dans ses

que, le son étant un effet de la percussion de l'air, par la règle qui veut que de la collision violente de deux corps il résulte un son, il est plus ou moins agréable selon l'ordre qui est observé dans la percussion de l'air. Comme rien ne se fait tumultueusement dans le ciel, on infère de là que les astres, en poursuivant leur cours, forment une espèce de concert.

Platon a prétendu que la musique des astres était diatonique, parce que, dit-il, il y a trois genres de musique : l'*enharmonique*, le *chromatique* et le *diatonique*. Le chant du premier procède par quarts de ton. Les Grecs s'en servaient anciennement, surtout dans le récitatif; mais la difficulté qu'il y avait de trouver ces quarts de ton en a fait perdre l'usage, d'autant plus que cette musique ne pouvait avoir lieu dans l'harmonie. La musique chromatique est une modulation qui procède par le mélange des demi-tons, tant majeurs que mineurs, marqués accidentellement par des dièzes ou par des bémols. La musique diatonique est celle qui procède par des tons pleins, justes et naturels, dont les moindres intervalles sont des demi-tons majeurs, comme il est facile de l'observer dans l'intonation de l'étendue de l'octave, en commençant en ut.

Platon se contente de dire que le genre enharmonique n'est pas usité, à cause de son extrême difficulté, que le chromatique a été regardé comme infâme à cause de sa mollesse; d'où il conclut que la musique des astres est diatonique.

Les Hébreux connaissaient sûrement le nom des étoiles; indépendamment de celles qui sont nommées dans les écrits qui nous restent, le psalmiste dit (psaume 146) : « Le Seigneur a « fait le dénombrement des étoiles; il les appelle toutes par leur « nom. »

proportions elle surpasse de beaucoup la taille de l'homme, en vertu de ce principe que tout ce qui éloigne un objet de nos yeux nous rapetisse sa grandeur.

Et voici : ce firmament immense autant qu'admirable, orné de multitudes d'étoiles innombrables, et cette vaste terre couverte des nombreuses créatures qui l'habitent, toutes ces choses, c'est Dieu qui les a créées. Elles sont sorties du souffle de sa bouche, et, par sa volonté, il les fait subsister, selon l'expression du psalmiste [1] :

Vers.

« Par la parole de l'Éternel les cieux ont été
« formés,
« Et du souffle de sa bouche toute leur armée
« est éclose ;
« Car il dit et il fut ; il a ordonné et il a été
« établi. »

CHAPITRE III.

DIEU EST TOUT-PUISSANT.

Mon fils, garde mes paroles, et conserve au-dedans de toi mes commandements.

Garde mes commandements et tu vivras ; con-

[1] *Psaumes*, ps. 33, versets 6 et 9. Le dernier vers, par sa concision, rappelle ces admirables paroles de la *Genèse* : יהי אור ויהי אור « Que la lumière soit ! et la lumière fut. »

serve aussi mon enseignement comme la prunelle de tes yeux [1].

Celui qui peut exécuter beaucoup de choses est puissant; mais celui qui peut exécuter tout ce qu'il veut est le plus puissant des puissants.

Or, Dieu peut exécuter tout ce qu'il veut;

Donc il est le plus puissant des puissants.

Tout ce qui existe, existe par la volonté de Dieu; tout ce qui a été créé, a été créé par la volonté de Dieu [2].

C'est lui qui fait vivre tout et qui est le conservateur de tout.

Devant lui, il n'y a ni injustice, ni oubli, ni considération, ni corruption. Sache que tout est basé sur le calcul. Ne te flatte donc point dans ton esprit que le schéol [3] sera pour toi un lieu de refuge; car

[1] *Proverbes*, chap. VII, versets 1 et 2.

[2] Littéralement : « Sur la bouche de Dieu. »

[3] La situation invisible des morts, le lieu et l'état de ceux qui *in quæstione sunt*, le *Cocceius* des Latins, l'ᾅδης des Grecs. C'est par ce dernier mot que les Septante traduisent ordinairement שאול (schéol), pour ὁ ἀΐδης τόπος le lieu invisible. L'anglais *hell*, enfer (en allemand *hölle*), paraît dérivé du verbe saxon *helan*, se cacher, ou plutôt du substantif *höll*, caverne. En effet, quelques anciens peuples du nord, et les Saxons étaient de ce nombre, regardaient les cavernes comme le lieu où se *cachaient* les morts. Il est donc important de ne point confondre le שאול *schéol* avec le קבר *qèbèr*, qui est le sépulcre proprement dit. Leigh (*Crit. sacra*, t. I[er]) remarque fort bien que Jacob n'avait nullement l'intention de rejoindre son fils dans l'enfer, car il ne pensait point que celui-ci fût damné; ni dans le קבר tombeau, puisqu'il croyait que Joseph avait été dévoré par une bête féroce; mais bien dans le lieu où les âmes attendent que leur sort soit fixé. C'est sans doute

malgré toi tu as été créé, malgré toi tu es né, malgré toi tu existes, malgré toi tu mourras, et un jour tu seras obligé de justifier de toutes tes actions et d'en rendre compte au roi des rois, au saint : béni soit-il [1] !

CHAPITRE IV.

DIEU CONNAIT TOUT.

Celui qui peut tout faire et qui sait tout, qui a exécuté toutes ses œuvres avec sagesse et avec connaissance [2], qui a dirigé constamment ses actions vers le bien, celui-là est sage.

Dieu, lui, peut tout et il sait tout ; c'est pourquoi il a su diriger ses actions vers le bien, et voici que tout ce qu'il veut, tout ce qu'il désire, est par-

faute d'un mot qui pût rendre à lui seul toute cette idée que l'on trouve dans quelques versions françaises le *schéol* de ce passage (*Genèse*, XXXVII, 35) traduit par sépulcre.

La pensée d'enfer dans l'acception de lieu au-dessus, et la pensée de tombeau sont réunies au 10° verset du 16° psaume de David : לא תעזב נפשי לשאול לא תתן חסידיך לראות שחת « Tu n'abandonneras pas mon âme dans le schéol, et tu ne permettras point « que ton saint sente la corruption. »

Dans les deux vers suivants d'un rabbin célèbre, *schéol* se trouve avoir encore ce double sens :

מות תמות ידי תשחיתך
חמתי הצת היא לשאול תורידך

[1] *Thalmud* סדר אבות *Sèdèr Avôth*, chap. IV, verset 21.

[2] On peut traduire aussi par « avec esprit et discernement. »

«mon esprit, dans la chambre de mon lit[1], une «pensée, grande ou petite, que toi, mon maître, «ô divin roi! tu ne connaisses pas?

«Ton esprit si élevé, que la hauteur des hau-«teurs du ciel est basse comparée à lui, sait tout «ce qui s'élabore dans les profondeurs de nos pro-«fondeurs; car lui-même est l'extrémité des abîmes «de tout ce qui est profond.»

CHAPITRE VI.

DE LA BONTÉ DE DIEU.

Pourquoi Dieu a-t-il créé ce grand univers avec les nombreuses créatures qui y existent, et qu'il nourrit et conserve toutes de jour en jour et d'année en année?

(Ici, mes fils, soyez attentifs, je vous prie, et que votre esprit soit intelligent.)

Parce que le Seigneur est un Dieu bon.

Il a multiplié les créatures pour leur montrer sa bonté et sa miséricorde. C'est pourquoi il a créé des êtres bons et aimables, il a formé l'homme et l'a favorisé avec sagesse et avec discernement, afin qu'il vécût heureux au milieu de ces êtres bons et aimables.

Et comme a dit le psalmiste :

[1] Dans un dictionnaire expliqué en hébreu, חדר *hhèdèr* (chambre) est traduit par מסתר *misthar* (lieu caché). Cette expression «la chambre de mon lit,» que l'on trouve au x[e] chapitre de l'*Ecclésiaste*, v. 20, signifie donc «l'endroit le plus retiré.»

« L'Éternel est bon envers tous, et ses compas-
« sions sont sur toutes ses œuvres[1].

« Les yeux de tous sont tournés vers toi, et toi « tu leur donnes leur nourriture en son temps.

« Tu ouvres ta main et tu rassasies à souhait tout « ce qui vit[2]. »

Le même a dit ailleurs :

« O Éternel ! ta bonté atteint jusqu'aux cieux, et « ta vérité jusqu'aux nuages[3] ! »

CHAPITRE VII.

DE LA JUSTICE DE DIEU.

Mon fils, donne-moi ton cœur, et que tes yeux prennent garde à mes voies[4].

Dieu, qui est meilleur que tout et qui a formé des créatures nombreuses pour les rendre heureuses et pour les faire prospérer, veut aussi que ses créatures intelligentes se fassent mutuellement du bien. Il lui déplaît souverainement[5] qu'une de ses créatures douées de raison fasse du tort à son prochain;

[1] Psaume 145, verset 9.

[2] *Idem*, versets 15 et 16. Les Israëlites pieux répètent trois fois par jour ces deux versets. L'image qu'ils renferment est reproduite presque dans les mêmes termes au verset 28e du psaume 104.

[3] Psaume 108, verset 5.

[4] *Proverbes*, chap. XXIII, verset 26. *Donner son cœur* signifie en hébreu, prêter attention, réfléchir. Le mot לב *cœur* est très-souvent employé pour *esprit*.

[5] Littéralement, « Il est mauvais à ses yeux. »

car celui qui moleste commet le mal. Or, comme Dieu ne fait pas le mal, il n'aime point celui qui fait le mal.

Dieu qui peut tout et qui sait tout, Dieu qui agit bien envers tous et qui examine tout, lui, juge les hommes d'après leurs actions bonnes ou mauvaises, et récompense les bons et punit les méchants.

Celui qui récompense toute action, qu'elle soit bonne ou mauvaise, est juste.

Dieu, lui, récompense chaque homme selon ses actions et ses pensées, c'est-à-dire en bien si elles sont bonnes, et en mal si elles sont mauvaises. Dieu est donc plus juste que tous les justes.

Voici : le juste reçoit sur la terre sa rétribution, à plus forte raison le méchant et le pécheur[1]. L'Éternel connaît la voie des justes; mais la voie des méchants périra[2]; car l'Éternel, qui est juste, aime la justice : sa face regarde l'homme droit[3]. Le juste mangera jusqu'à être rassasié, tandis que le ventre des pervers sera dans l'indigence[4].

[1] *Proverbes*, chap. XI, verset 31.

[2] Psaume 1[er], dernier verset.

[3] Psaume 11, verset 7.

[4] *Proverbes*, chap. XIII, verset 25.

CHAPITRE VIII.

DIEU EST ÉTERNEL.

Mon fils, que la grâce et la vérité ne t'abandonnent point : lie-les à ton cou et écris-les sur la table de ton cœur [1].

Dieu est vivant, et il subsiste pour jamais. Dieu est le premier sans commencement. Dieu est le dernier sans fin ; et comme a dit le psalmiste dans son hymne :

Vers.

« Éternel, tu as été un refuge pour nous
« De génération en génération. Avant que les « montagnes fussent nées [2] ;

[1] *Prov.* chap. III, verset 3. La même idée se trouve de nouveau exprimée au chapitre VII, verset 2.

[2] Cette opinion de l'ancienneté des montagnes se retrouve chez plusieurs peuples, et semblerait favoriser le système qui fait sortir du Caucase le genre humain, ou tout au moins notre race que l'on appelle caucasienne, pour la distinguer de la race tartare ou altaïque venue des monts Altaï. Cette idée si répandue s'accorde bien avec celle de la terre couverte par les eaux ; de plus, certaines montagnes ont été sacrées chez diverses nations.

Dans le Coran, Mahomet, parlant de la terre, dit : « Les montagnes sont ses pieux ou ses pivots. »

Le mont Sinaï est également révéré des Arabes, des Chrétiens et des Juifs ; mais le mont Mokattam, près du Caire, est la montagne sacrée des Musulmans d'Égypte.

Les Hébreux, entrant dans la Terre-Sainte, passèrent entre le mont Hébal et le mont Garizim ; leur chef plaça, comme on sait, la malédiction sur l'un et la bénédiction sur l'autre. Le mont Garizim

« Avant que tu eusses formé la terre et l'univers [1];

« Et d'éternité jusqu'en éternité, tu es et tu seras « le Dieu fort [2] !

« Car mille ans à tes yeux,
« Sont comme le jour d'hier qui est passé,
« Et comme une veille de la nuit [3].

« Devant toi, un homme est semblable à une « herbe. Ses jours sont comme la fleur d'un champ.

« C'est ainsi qu'il fleurit [4].
« Au matin cette fleur s'épanouit et se fane;
« Au soir on la coupe et elle sèche [5]. »

Et il a dit encore [6] :

Vers.

« Autrefois tu as fondé la terre,

est la montagne sacrée des Samaritains, comme le mont Moria celle des Juifs anciens et modernes.

Les monts sur le sommet desquels les Parsis avaient établi des آتش كده ou pyrées, peuvent encore passer pour des montagnes sacrées; il en est de même de l'Elbourz, situé à huit lieues de Badis, et qui est peut-être le *Strongylus mons vel Semiramidis* de Ptolémée.

[1] Quelques interprètes traduisent « la terre, la terre habitable »; sans doute תבל peut être pris souvent dans l'acception de terre habitable: mais le rendre ici de cette manière, me semble une redondance. Le mot univers, d'ailleurs, exprime bien mieux la grandeur de la pensée du psalmiste.

[2] Psaume 90, versets 1 et 2.

[3] *Ibid.* verset 4.

[4] Psaume 103, verset 15.

[5] Psaume 90, verset 5.

[6] Psaume 102, verset 26 et suivants.

« Et les cieux sont l'œuvre de tes mains.
« Ils périront, eux; mais toi, tu subsisteras;
« Ils passeront tous comme un vêtement;
« Tu les changeras comme un habit et ils seront « changés;
« Mais toi, tu es pour l'éternité, et tes années ne « finiront jamais! »

CHAPITRE IX.

DIEU EST UNIQUE.

Dieu est le créateur de tout ce qui existe, le Dieu fort, tout-puissant, plus puissant que tout, le sage des sages; il connaît tout, il est bon par excellence, il est l'examinateur de tout, et le juste plus juste que tous les justes. Enfin, il est unique, et rien n'approche de lui, parmi toutes les créatures, ni en ressemblance, ni en forme.

Et comme a dit le psalmiste [1] :

« Qui, dans le ciel sera égal à l'Éternel? Qui « ressemblera à l'Éternel parmi les fils des puis« sants? »

Et le prophète [2] a dit de son côté :

« A qui comparez-vous le Dieu fort? et quelle « image lui égalerez-vous? »

[1] Ethan, psaume 89, verset 7.
[2] Isaïe.

CHAPITRE X.

L'ADORATION.

Et maintenant, mes enfants, dites-moi; n'est-il pas juste que nous adorions ce grand Dieu, et que nous le louions pour sa sagesse et pour ses œuvres; que nous lui rendions grâces à cause des nombreux bienfaits qu'il nous a prodigués, et que nous le suppliions de ne point détourner sa bonté de dessus nous? car il est le maître de tout, le monde est son empire, et toutes ses créatures forment son bien.

Le souffle de vie qui est dans nos narines[1]; la nourriture qui nous fait subsister et la force qui réside en nous, ne sont-ils pas autant de dons de notre Rocher[2]?

L'homme est aimé de Dieu qui l'a créé à son image, et il doit effectivement en être aimé, puisque Dieu lui a appris qu'il a été créé à sa ressemblance[3], ainsi qu'il est dit: « Car l'homme fut créé « à l'image de Dieu[4]. »

C'est pourquoi consacrons toutes nos facultés à le servir, à faire le bien, et ce qui est droit à ses yeux, et à abandonner le mal qu'il hait.

[1] Littéralement: « Dans nos nez. »

[2] C'est-à-dire « de notre protecteur. » David appelle souvent l'Éternel son bouclier et son rocher.

[3] *Thalmud*, Traité des pères, chapitre III, verset 14.

[4] *Genèse*, chapitre IX, verset 6.

CHAPITRE XI.

LA RÉVÉLATION.

Dieu sait que l'esprit de l'homme est borné pour discerner le bon et le mauvais de son cœur, c'est pour cela qu'il a choisi des hommes saints et justes, qu'il s'est manifesté à eux pendant qu'ils étaient éveillés et durant leur sommeil [1], et qu'il leur a révélé sa volonté, savoir : qu'ils démontrassent aux fils d'Adam ses commandements, ses statuts et ses droits.

Et ces hommes sont appelés prophètes ou (clair-) voyants [2].

Il y a bien longtemps, Dieu s'est manifesté à un

[1] Littéralement : « En éveil et en songe. »

[2] Les Hébreux appelaient un prophète חוזה *khôzèh* (voyant), et ses prophéties, *visions*, dans le sens littéral de ce mot qu'ils ne prenaient point en mauvaise part. Dans les Bibles hébraïques, le livre de Daniel est placé parmi les hagiographes ; il en est de même des compositions de David. Les Israëlites pensent que l'un et l'autre ne doivent pas être considérés comme *voyants*, parce qu'ils n'ont point mené la vie austère des autres prophètes, et qu'au contraire, ils ont vécu en hommes de cour.

Les prophètes devaient faire quelque miracle pour prouver leur mission. Le faux prophète Manès (ou plutôt Many) prétendit démontrer la divinité de la sienne par un tableau merveilleux que l'on appelle *Arzenk*, et que nul peintre sur la terre ne put imiter.

En certains temps, il y eut beaucoup de prophètes chez les Hébreux. Abdias, officier, en nourrissait cent dans deux cavernes pour les soustraire à la cruauté de Jézabel. Il y avait aussi des prophétesses. Josias envoya le souverain pontife avec plusieurs personnes de sa cour pour consulter Hulda la prophétesse.

homme selon le Seigneur et très-saint. Le nom de cet homme est Moïse[1].

Et il remit entre ses mains la religion et la loi, pour qu'il les enseignât aux fils d'Adam.

Et Moïse écrivit toutes les paroles de l'Éternel sur un livre qu'il donna aux fils d'Adam; et ceux-ci l'apprirent à leurs descendants[2], et les descendants de ces derniers à leurs descendants jusqu'à ce jour.

[1] Une nation sans liberté et confondue au milieu d'une autre nation n'est qu'un troupeau d'esclaves; car à mesure qu'elle perd de sa nationalité elle perd de son indépendance. Moïse, dont le génie avait compris cette vérité, commença par délivrer les Israëlites du joug égyptien.

Quelques écrivains modernes ont voulu établir un parallèle entre ce grand homme et les Brutus et les Thrasybule, qui n'étaient que des conspirateurs. La comparaison est des plus fausses; car Moïse, allant au même but par un chemin tout opposé, réclamant publiquement, à haute voix, l'émancipation de ses compatriotes, était loin de ressembler à un conspirateur, c'est-à-dire à un homme qui fuit tous les regards, qui se cache et qui trame dans l'ombre. Or, Brutus et Thrasybule agirent-ils autrement?

Benjamin-Constant, dans son ouvrage sur la religion, s'exprime ainsi: «Quand j'ai ouvert la Bible pour la première fois, je n'y «croyais point; je la parcourais, mais c'était sans être convaincu «de ce qu'elle affirmait. Cependant, quand j'arrivai au siècle de «Moïse, quand je lus le détail des abominations et de l'idolâtrie «honteuse dont les Hébreux s'étaient rendus coupables, qu'ensuite «je vis toutes les réformes introduites par le législateur; puis que je «commentai ces réformes et les sages lois qu'il publia, alors je fus «vraiment persuadé que, pour faire de si grandes choses sans au«cun modèle et dans un siècle pareil, il fallait évidemment que «Moïse fût inspiré par Dieu même, et qu'il eût reçu de lui la mis«sion de régénérer Israël.»

[2] Littéralement: «*à leurs fils.*» בניהם J'ai traduit comme s'il y avait ניניהם pour ne pas répéter *fils*.

C'est le livre de la loi de Moïse qui est entre nos mains.

Et vous, mes enfants, quand vous serez devenus grands et que vous vous serez instruits dans ce livre, vous saurez alors comment il faut servir le Seigneur (béni soit son nom glorieux)!

« Écoute, mon fils, l'instruction de ton père, et « n'abandonne point l'enseignement de ta mère;

« Car ce sont des grâces réunies sur ta tête, et « des colliers à ton cou. »

ספר לקח טוב

פרק ראשון:

שמע בני מוסר אביך ואל תטש תורת אמך כי לוית חן הם לראשך וענקים לגרגרתיך: שמע לאביך זה ילדך

בני שא נא מרום עיניך וראה מי ברא השמים הגדולים והנוראים האלה ונדודי כוכבים מזהירים אשר בהם: מי הציג אותם במערכות: אין בית יעשה במקרה אם לא יבנה אדם אותו: יסיע אבנים ממקומם ויפסול אותם: ישרף לבנים ירמוס טיט וחמר וידבק את האבנים האלה[1] בחמר וטיט מעשה ידי חרש: אין אבן נגש אל אבן כי אם ידביקו אותם ידי האדם אחת אל אחרת: אף כי הגופים הנוראים האלה ורבבות נדודי הכוכבים העומדים

[1] Le texte imprimé ajoute ces mots : ואת הלבנים האלה.

במערבם ; איך והכוכבים עשו כל אלה. המסקרה נראו ואם מבלי יוצר עושים מי זה מאיר שמש יומם ומי מוציא ירח יקר בלילה מי זה מעלה נשיאים מקצה הארץ להשקות פני האדמה מטר : מי זה ישלח חצי ברד[1] ומי משמיע קול רעם : מי זה יאיר אור יומם ומי יחשיך חשך לילה : מי זה ישמור חקות העתים מראשית השנה ועד אחרית השנה ; אביב וקיץ חורף וסתיו יקפו בשנה סביב וסדריהם לאות ישנו ולא יסור השמש תלאות יאורך צאתו ובאו[2] מיום ביומם שנה בשנה ; המסקרה[3] יעשה כל אלה : שיר נא אל צל המעלות אשר בראש המגדל ומספר השעות קול פעמון ישמיע אל נכון : המבלעדי מעשה ידי עושה יסבו גלגליו אופן בתוך אופן : הלא יכין האמן ותקתו לעתים מזמנים : אף כי גלגלי מרום הנפלאים האלה הסובבים תמיד במשטר הישר והנכון זה אלפי שנים :

פרק שני

ועת[4] הקשיבו בני במוריא ובגילה : אל אחד הוא : עליון על כל ים ונשא שוכן שחקים אשר לא תוכלנה עינינו לראות אותו הוא את ברא את השמים וצבא כוכביהם את הארץ וכל יבולה והאדם וכל בהמה וחיה וכל אשר עליה : הוא אדון העולם הוא בורא ומקים כל היקום :

ואם אמנם לא נוכל לראות את היוצר הגדול הזה בעינינו אפס כאשר נביט מעשיו הגדולים והנוראים נדלו ותבונתו וטובו נכיר כי טוב ונאוה גדול ונפלא כל אשר עשה ; ואמר משורר אחד :

[1] Je lis ברק (foudre), au lieu de ברד (grêle).
[2] ובאו est une faute, il faut lire ובואו.
[3] Lisez הנמקרה.
[4] Lisez ועתה ; le ה *hé* a été omis.

אמרה כי אל אמת אתה
ואם בעיני לא ראיתיך
ואולם בכל אשר שתה
הנדה בכל עת חזיתיך:

מה רב התבל הזה אשר ברא יי: רבה האדמה אשר אנחנו ישבים בה כי כמה אלפי אלפים ערים וכפרים עומדים עליה: ובין הערים הרבות האלה ובין הכפרים הרבים האלה שדות רבים גדולים ורחבים יערות רבות ארוכות ורחבות הרים רבים גדולים ועצומים מדבר וערבה ארוכות מדה וכלות היבשה ימים גדולים ורחבי ידים:

ואם אמנם גדולה הארץ הזאת מאד בכל זאת יגדל השמש ממנה אלפי אלפים מונים: גם הכוכבים אשר המה קטנים בעינינו כנצוצי אש הקטנים גם המה יגדלו מן הארץ אלפי אלפים[1] מונים: כי רק מפני גבהם ומרחק הרב אשר ביניהם ובינינו נדמה מראיהם קטן בעינינו: כי גם הכפתר אשר בראש המגדל אך כעדשה ידמה לנו והוא במדתו יגדל הרבה יתר ממדת האיש: כי כל אשר ירחק דבר מעינינו יקטן גדלו לנו:

והנה השחקים הגדולים והנוראים האלה עם רבבות הכוכבים לאין מספר: והארץ הגדולה הזאת עם רבבות היצורים אשר בה: את כל אלה ברא יי ברוח פיו יצאו ובחפצו יעמידם: ואמר המשורר:

בדבר יהוה שמים נעשו
וברוח פיו כל צבאם
כי הוא אמר ויהי
הוא צוה ויעמוד:

[1] L'imprimé porte par erreur אלכים.

פרק שלישי

בני שמר אמרי ומצותי תצפן אתך: שמר מצותי וחיה ותורתי כאישון עיניך:

מי אשר יכל לעשות רבות הוא אדיר ומי אשר יכל לעשות כל אשר חפץ הוא אדיר מכל: יי הוא יכל לעשות כל אשר חפץ: יי הוא אדיר[1] מכל: כל אשר יש יש על פי יהוה: כל אשר נעשה נעשה על פי יהוה: הוא מחיה את כל והוא מקים את כל[2]: לפניו לא עולה ולא שכחה ולא משוא פנים ולא מקח שחד ודע שהכל לפי החשבון ואל יבטיחך יצרך שהשאול בית מנוס לך שעל כרחך אתה נוצר ועל כרחך אתה נולד ועל כרחך אתה חי ועל כרחך אתה מת ועל כרחך אתה עתיד לתן דין וחשבון לפני מלך מלכי המלכים הקדוש ברוך הוא:

פרק רביעי

מי אשר כל יכול לעשות ויודע כל ויעשה כל מעשיו בהשכל ובדעת ויבחר במעשיו לעשות תמיד הטוב הוא חכם: יי הוא כל יכול ויודע כל עך[3] ידע לבחור במעשיו לעשות הטוב והנה כל אשר חפץ יי עשה טוב מאד: יי הוא החכם מכל: וכן אמר המשורר:

מה רבו מעשיך יהוה
כלם בחכמה עשית
מלאה הארץ קניניך:

[1] Lisez avec l'article האדיר.

[2] Ce qui suit, depuis לפניו jusqu'à הוא dernier mot du chapitre, ne se trouve point dans le texte imprimé.

[3] Abréviation pour על־כן (c'est pourquoi).

גדול אדוננו ורב כח
ולתבונתו אין מספר:

פרק חמישי

מי אשר הוא בכל הוא יודע כל אשר נעשה כי הוא רואה כל: יי הוא בכל כי מלא כל הארץ כבודו: יי הוא היודע כל אשר נעשה: יי יודע גם את אשר נעשה כבר כי הוא ברה[1] כל ולא נעשה כל מאומה בלתי עם ידעתו[2] וחפצו: יי יודע את אשר יעשה עוד כי לא יהיה את אשר לו[3] ירצה: יי אשר הוא בכל ויודע כל הוא משגיח על כל דברי[4] האדם ומבין כל עשתונותיו: וכן אמר הנביא: אם יסתר איש במסתרים ואני לא אראנו נאם יהוה:
ואמר המשורר הקדוש:

משמים הביט יהוה
ראה את כל בני האדם
ממכון שבתו השגיח
אל כל יושבי הארץ
היוצר יחד לבם
ומבין אל כל מעשיהם:

ואמר עוד בתפלתו:

יְהוָה הֲקַרְתַּנִי וַתֵּדָע
אתה ידעת שבתי וקומי

[1] Lisez ברא.
[2] Je lis, au hiphil, ידיעתו.
[3] Lisez לא (pas); לו (à lui) est une erreur.
[4] Je crois qu'il convient de lire דרכי (voies de) au lieu de דברי (paroles de).

בנת לרעי מרחוק:
ארחי ורבעי זרית:
וכל דרכי הסכנת
כי אין מלה בלשוני
הן יהוה ידעת כלם:

ואמר אחד המליצים: היעשה יי אלהים דבר בלתי אם נגלה לך סודו טרם העשותו: התעלה על רוחי בחדרי משכבי גדולה או קטנה ואתה אדוני המלך לא ידעת: שכלך הגבוה גובה גבהי השמים שפלו בערכו ידע כל אשר נעשה בעסק מצולותינו אשר היא תכלית תחתית כל עמוק:

פרק ששי

למה ברא יי את התבל הגדול הזה עם יצוריו הרבים אשר בו ומכלכל ומקים הכל מיום אל יום ומשנה לשנה: הקשיבו נא בני בלב מבין כי אל טוב יי והרבה יצורים רבים להראות להם טובו וחסדו: לכן ברא יצורים טובים ונחמדים: ויצר את האדם וחננו בעדת[1] ובתבונה להתענג ביצורים הטובים והנחמדים האלה:

ואמר המשורר: טוב יהוה לכל ורחמיו על כל מעשיו: עיני כל אליך ישברו ואתה נותן להם אכלם בעתו: פותח את ידך ומשביע לכל חי רצון:

ואמר עוד: יהוה בהשמים חסדך: אמונתך עד שחקים:

פרק שביעי

הנה בני לכה לי ואניך דרכי הרצנה: יי אשר הוא הטוב מכל

[1] Lisez בדעה. בעדת n'a ici aucun sens.

וברא יצורים רבים להיטיב להם ולהצליחם אותם הוא חפץ שגם יצוריו המשכילים ייטיבו איש עם רעהו : ורע בעיניו אם יזיק אחד מצוריו[1] המשכילים לרעהו : כי המזיק עושה רע וי״י לא יעשה רע ולא חפץ בעושה רע : י״י אשר כל יכל ויודע כל ומיטיב לכל ומשגיח על כל הוא ישפוט את האנשים ע״פ[2] מעשיהם הטובים והרעים ויגמול על הטובים ויענוש את הרעים : ואשר ישפוט כל מעשה אם טוב ואם רע הוא צדיק : י״י הוא גומל לכל אדם כמעשיו וכמעלליו אם טוב טוב ואם רע רע : י״י הוא הצדיק מכל :

הן צדיק בארץ ישלם אף כי רשע וחוטא : יודע יהוה דרך צדיקים ודרך רשעים תאבד כי צדיק יהוה צדקות אהב ישר יחזו פנימו : צדיק אכל לשבע נפשו ובטן רשעים תחסר :

פרק שמיני

בְּנֵי חֶסֶד וֶאֱמֶת אַל יַעַזְבֻךָ קָשְׁרֵם עַל גַּרְגְּרוֹתֶיךָ כָּתְבֵם עַל לוּחַ לִבֶּךָ : י״י הוּא חַי וְקַיָּם לְעוֹלְמֵי עַד : י״י הוּא רִאשׁוֹן מֵאֵין רֵאשִׁית : י״י הוּא אַחֲרוֹן בְּלִי תַכְלִית : וְאָמַר הַמְשׁוֹרֵר בִּתְפִלָּתוֹ :

יהודה מעון אתה היית לנו
בדר ודר בטרם הרים ילדו
ותחולל ארץ ותבל
ומעולם ועד עולם אתה אל :
כִּי אֶלֶף שָׁנִים בְּעֵינֶיךָ
כְּיוֹם אֶתְמוֹל כִּי יַעֲבוֹר
וְאַשְׁמוּרָה בַלָּיְלָה :
אֱנוֹשׁ כֶּחָצִיר יָמָיו

[1] Lisez מיצורים.

[2] Abréviation pour על־פי.

כציץ השדה כן יציץ
בבקר יציץ וחלף
לערב ימולל ויבש׃

ואמר עוד׃

לפנים הארץ יסדת
ומעשה ידיך שמים
המה יאבדו ואתה תעמד
כלם כבגד יבלו
כלבוש תחליפם ויחלפו
ואתה הוא ושנותיך לא יתמו׃

פרק תשיעי

יי היוצר כל היקום האל שדי האדיר מכל החכם מכל והיודע כל והטוב מכל המשגיח על כל והצדיק מכל׃ הוא אחד ואין כמוהו נעלה מכל גוף דמות ותמונה׃ וכן אמר המשורר׃ מי בשחק[1] יערך ליי ידמה ליי בבני אלים׃ ואמר הנביא׃ ואל מי תדמיון אל ומה דמות תערכו לו׃

פרק עשירי

ועתה בני הלא נכון כי אנחנו נעבוד את האל הגדול הזה ולהלל אותו על חכמתו ועל מעשיו ולהודות לו על הטובות הרבות אשר היטיב עמנו ולהתפלל אליו שלא יסיר חסדו מאתנו כי הוא אדון הכל׃ העולם ממלכתו וכל יצוריו קנינו׃ הנשמה אשר באפינו המזון המכלכל אותנו והכח אשר בנו הלא המה מתות צורנו׃

[1] L'imprimé porte בשהק, par suite d'une faute typographique.

חביב אדם שנברא בצלם הנה יתרה נודעת לו שנברא בצלם שנאמר כי בצלם אלהים עשה את אדם: על כן נקדיש כל מאודנו לעבודתו ולעשות הטוב והישר בעיניו ולעזב הרע אשר שנא:

פרק אחד עשר

יי ידע כי קצרה בינת האדם לדעת הטוב והרע פלמו על כן בחר באנשים קדושים וצדיקים ונגלה אלהים[1] בהקיץ או בחלום וגלה להם רצונו להורות לבני האדם מצותיו חקיו ומשפטיו: והאנשים האלה נקראו נביאים או חוזים: זה ימים רבים מאוד נגלה יי אל איש אלהים וקדוש מאד ושמו משה: ויתן דת ותורה על ידו ללמדם לבני אדם: ומשה כתב את כל דברי יי בספר ויתן אותו לבני האדם: והמה למדו אותו לבניהם ובניהם לבניהם עד היום הזה: הוא ספר תורת משה אשר בידינו: ואתם בני כי תגדלו ותלמדו בספר הזה תדעו במה תעבדו את יי: ברוך שם כבודו:

שמע בני מוסר אביך ואל תטש תורת אמך כי לוית

חן הם לראשך וענקים לגרגרתך:

סוף סוף

סוף

[1] Je lis אלהים.



MÉMOIRES HISTORIQUES

Sur la vie du sultan Schah-rokh, par M. Quatremère, membre de l'Institut.

(Suite.)

RÉVOLTE DE L'ÉMIR DJIHAN-SCHAH-EMIR-DJAKOU امير جاكو ET SA MORT TRAGIQUE.

« Aussitôt que la mort de Timour fut pleinement « confirmée, quelques hommes, amis du désordre, « sollicitèrent l'émir Djihan-schah de faire périr plu-« sieurs des principaux confidents de Mirza-Omar, « afin, lui dirent-ils, que nous puissions rester en pos-« session d'une autorité absolue. L'émir Djihan-schah « consacrait à boire la plus grande partie des jours, « et son état de raison était encore une véritable « ivresse. Trompé par les discours de ces hommes « perfides, le 22ᵉ jour du mois de ramazan, de « grand matin, il se rendit au palais, دركاه, et fit « mettre à mort Maulana Kotb-eddin-Aoubebi, qui « occupait le rang de *naïb* (vice-roi), l'émir Darab-« Kouschedji et le scheïkh Mohammed-Touwadji [1]. « Il se disposait à marcher vers le camp, پردهسرا [2].

[1] Mirkhond (vıᵉ partie, fol. 304 r.) ajoute à cette liste Abd-el-khalik, fils de Timour-Schekourdji شكورچى.

[2] Mirkhond écrit سراپرده.

« Mirza-Omar, ne perdant pas courage, tint ferme, « arma de cuirasses les *inaks*[1] et les serviteurs nés « dans sa maison خانه بچگان جیبا پوشانیده[2], et « les fit marcher contre Djihan-schah. A chaque mo- « ment la troupe recevait des renforts que lui envoyait « Mirza-Omar. Djihan-schah, ne voyant pas jour à « réussir, prit le parti de la fuite. Les émirs Omar- « Taban, Baba-Hadji et son frère, qui étaient fils « de feu l'émir Scheïkh-Mohammed-Touwadji, furent « égorgés. L'émir Abd-errazzak, Isen-Timour-Iesavul « et Aschik, s'étant mis à la poursuite de Djihan- « schah, l'atteignirent à l'heure de la prière de « l'après-midi et le firent prisonnier. Baba-Hadji, sé- « duit par des conseils perfides, massacra le prince « pour venger la mort de son père, Scheïkh-Mo- « hammed, qui avait été injustement égorgé. Mirza- « Omar, instruit de cet événement, adressa à Baba- « Hadji de vifs reproches, mais la chose était sans « remède. Du reste, contre l'attente générale, il « traita avec clémence les enfants et les serviteurs « du prince. Les richesses de celui-ci et de ses par- « tisans s'élevaient à environ 2000 toumans; une « partie fut déposée à la chancellerie et le reste « livré au pillage. Mirza-Omar, étant parti de son « campement d'hiver et ayant traversé le fleuve Aras « (l'Araxe), arriva le jour de la fête de Ramazan au « bourg de Nimet-abad نعمت آباد, situé sur le bord

[1] J'ai expliqué le mot *inak* ایناق dans mes notes sur l'Histoire des Mongols.

[2] On lit dans l'histoire de Mirkhond : مسلح کرده.

« de la rivière de Berlas در ظاهر نهر برلاس. Après « avoir donné un festin splendide, il partit de ce « lieu et se rendit à Audjan. Cependant on reçut la « nouvelle que Mirza-Abou-Bekr, à la tête d'une « puissante armée et d'un nombreux cortége, avait « quitté l'Irak-Arab et était venu camper à Bisch-« barmak بيش برماق[1], annonçant l'intention de ven-« ger par les armes la mort de Djihan-schah. Mirza-« Omar fit la revue de ses forces, qui se composaient « de quarante-sept *koschouns* قشون, dont chacun « était formé de cinq cents cavaliers, sans compter « cinq mille cavaliers de la garde du prince اوروق قول[2].

[1] C'est cette même ville que les auteurs persans nomment *Pendj-anguscht* پنج انگشت, qui a la même signification que بيش برماق, c'est-à-dire *les cinq doigts*. J'ai parlé de cette place dans les notes de l'*Histoire des Mongols*. L'auteur du *Nozhat-alkoloub* (man. persan 139, p. 748) s'exprime en ces termes : « La rivière de *Sefid* « *roud* سفيد رود (la rivière blanche), que les Turcs nomment « *Holan-moran* هولان موران, prend sa source dans les montagnes « de *Pendj-anguscht*, ou, comme disent les Turcs, de *Bisch-barmak*, « qui sont situées dans la province de Kurdistan. » Dans un passage de l'*Histoire des Seldjoucides*, écrite par Bondari (man. arabe 767 A, fol. 109 r.), le nom de cette ville est écrit *Bendjkuscht* بنجكشت.

[2] Le mot *orouk* اوروق, autrement écrit *orok* اورق et *orak* اوراق, ne doit pas être confondu avec le terme mongol *ourouk* اوروق ou bien *ouroug* اوروغ, que j'ai expliqué ailleurs, et qui signifie *famille, parents*. Celui dont il est question ici, et qui appartient sans doute à l'idiome des Turcs orientaux, paraît avoir désigné « tout ce « qui appartenait d'une manière spéciale au prince, qui entourait « sa personne, et qui comprenait les serviteurs, les gardes, les « tentes, les bagages, » etc. On lit dans le *Matla-assaadeïn* (fol. 234 r.) : با كوچ واوروق وجواهر « Avec sa famille, sa troupe, ses « pierreries. » Ailleurs (fol. 241 r.) : اوروق او ويران شد « Son

« Sur ces entrefaites, l'émir Hosaïn-Berlas arriva « comme député de Mirza-Abou-Bekr et annonça « que ce prince ne songeait qu'à rester soumis et « fidèle. Mirza-Omar, le 22ᵉ jour du mois de sche- « wal, étant venu camper sur le territoire de Sul- « taniah غرق سلطانية, ordonna de creuser un fossé. « Cependant Mirza-Abou-Bekr laissa son armée en « arrière et se porta en avant, à la tête d'un petit « nombre de soldats. Mirza-Omar tint conseil pour « savoir s'il devait faire arrêter son frère. L'émir « Omar-Taban et quelques autres s'opposèrent à ce « projet; mais tout le reste des émirs opina pour

« quartier fut ruiné. » Plus loin (fol. 350 v.) : حصار نیره‌تو که اوروق هایون آنجا بود « La forteresse de Nireh-tou, où le « quartier royal se trouvait établi. » Dans le *Habib-assüar* (tome III, fol. 292 r.) : اورق‌را دران منزل گذاشته « Laissant dans ce « lieu son quartier. » Plus loin (fol. 310 v.) : ابو المحسن میرزا با اوروق وطایفهٔ از سپاه بحصار کلاه رفته آن قلعه‌را مضبوط سازند « Abou'lmohsin, se rendant à la forteresse de Kelah avec « le quartier royal et une partie de l'armée, mettra cette place en « état de défense. » Plus loin (fol. 316 r.) : اوروق‌را در قرا ایغاچ گذاشت « Il laissa son quartier dans la ville de Kara-igatch. » Ailleurs (*ibid.*) : .... بامید آنکه شاید پیش از حضرت باروق عالی رسد « Dans l'espérance que peut-être il arriverait « avant le prince au quartier royal. » (*Ibid.*) : اوراق‌را متصرّف گشت « Il prit possession du quartier. » (*Ibid. v.*) : اوروق میرزا بیک‌را غارتیده « Ayant pillé le quartier de Mirza-beig. » Dans le *Tezkiret-aschschoara* ds Devletschah (man. pers. 250, fol. 151 r.) : مردم اورق یکدیگررا غارت کردند وویران شدند « Les « hommes qui composaient le quartier se pillèrent les uns les autres

« l'avis contraire. Mirza-Abou-Bekr, ayant pénétré « dans le camp sans aucune défiance, fut aussitôt « saisi et emprisonné dans la citadelle de Sultaniah. « L'émir Hosaïn Berlas reçut l'ordre de renfermer « étroitement, dans le lieu nommé Kizil-dereh كزل « دره, à Sultaniah, les tentes, les serviteurs et les « femmes du prince.

« Dans les premiers jours du mois de zou'lkadah, « Mirza-Omar prit la route de Derguzin درگزین et de « Hamadan. Il s'y trouvait encore à la fin de zou'l- « hidjdjah. Les principaux habitants de Kom, de « Sawah, du Kurdistan et du Loristan vinrent offrir « des présents à leur souverain, et reçurent de lui « de nombreux témoignages de bienveillance. Mirza- « Miran-schah, ayant appris l'arrestation de Mirza-

« et furent ruinés. » (*Ibid.*) : خبر ویران شدن اورق. « La nou- « velle de la dévastation du camp. » (*Ibid.*) : از اورق وتجمّل چوبی بر جا ندیدند « De tout le quartier royal et de toute sa magnifi- « cence, on ne vit point en place une seule pièce de bois. » (*Ibid.*) : اوراق سلطان محمد که درحین ایلغار در رادکان گذاشته بود..... بهم برآمد « Le quartier de sultan Mohammed, qui « au moment de l'expédition avait été laissé dans la forteresse de « Radekan, fut livré au désordre. » Le même écrivain emploie le mot *mir-orak* میر اوراق pour désigner « celui qui était à la tête du « quartier royal ou de la garde du prince. » On lit dans son histoire des poëtes (*ibid.* fol. 151 r.) : خواجه غیاث الدین پیر محمدرا خوافیرا میر اوراق ساخته « On donna à Khodjah-Gaïath-eddin- « Pir-Mohammed-Khawafi le grade de *mir-orak.* » Si je ne me trompe, les mots اوروق قول désignaient « les soldats attachés « au quartier du sultan ou ceux qui composaient la garde du prince. »

« Abou-Bekr, fut consterné de cette nouvelle, et se « mit en marche pour se rendre à Herat, qui devait « être pour lui un lieu d'asile. Arrivé dans les en- « virons de Kalpousch كالپوش[1], il s'y arrêta quelques « jours. A cette époque, l'émir Seïd-Khodjah était « occupé à réprimer la révolte de Khodjah-Sultan- « Ali. L'auteur du *Raouzat-assafa* a donné de l'arres- « tation de Mirza-Abou-Bekr un récit différent de « celui que j'ai transcrit. Au rapport de cet histo- « rien, lorsque le prince, aussitôt après son arrivée, « entra dans la salle d'audience de Mirza-Omar, quel- « ques-uns des émirs et des plus braves guerriers se « hâtèrent de le saisir. L'émir Soundjek, le prenant « par les cheveux, le mit hors d'état de faire aucune « résistance. Au même instant, on lui attacha au pied « une chaîne d'argent et on l'envoya à Sultaniah, où « il fut mis en prison et confié à la garde de quel- « ques hommes robustes et pleins de santé.

« Dès que la nouvelle de la mort de Timour fut « parvenue dans la province de Fars, Mirza-Pir- « Mohammed, fils aîné de feu Mirza-Omar-Scheïkh,

[1] Dans une histoire de Herat (man. de Genty 128, fol. 125 *v.*), il est fait mention de la forteresse de Kalbous كالبوس (lisez كالپوش), qui porta depuis le nom de Nertou نرتو. L'an 919 de l'hégire, l'armée de Schah-Ismaïl se rendit de Bistam à Kalpousch (*Habib-assiiar*, tome III, fol. 357 *r.*). Car je lis بايلاق كالپوش, au lieu des mots بليلاق وكاليوش que présente le manuscrit. On lit dans la *Vie de Schah-Abbas* (fol. 62 *v.*) que l'armée persane, étant partie de Meschhed, campa à Kalpousch et arriva ensuite à Nischabour; que de Kalpousch (*ibid.*) on se dirigea vers Meschhed. Dans une autre circonstance (*ibid.*, fol. 76 *r.*), on partit de Semnan, et, par la route de Kalpousch, on se rendit à Meschhed.

« s'empara de Schiraz, capitale de cette contrée. « Son frère, Mirza-Rustem, se trouvait à Isfahan, et « Mirza-Iskender, son autre frère, était à Hamadan. « Mirza-Pir-Mohammed ayant convoqué les émirs « de la cour, parmi lesquels on distinguait Lutf-allah-« Baba-Timour-Akbouka et le respectable Djelban-« schah-Berlas, demanda à chacun son avis. Quel-« ques-uns lui dirent : « A l'exemple de l'émir « Mohammed, demandons un diplome royal aux « khalifes abbassides existant aujourd'hui en Égypte, « et anéantissons ainsi les lois reçues chez les Mon-« gols. » D'autres proposaient de se soumettre à « Mirza-Omar; d'autres voulaient que le titre de *roi* « fût donné à Mirza-Miran-schah. Mirza-Pir-Mo-« hammed, qui était l'homme le plus habile de son « siècle, exposa aux émirs tous les inconvénients « que présentaient ces différents projets et leur dit : « L'illustre Timour حضرت صاحبقران donna ma « mère Meliket-âga en mariage au Khakan heureux « (Schah-rokh) et nous lia ainsi avec ce prince qui « possède aujourd'hui la capitale de l'empire یورت « بزرك. Il est donc juste que nous le reconnaissions « pour chef, pour seigneur آقا والغ دانسته, et que « son nom soit placé en première ligne sur la « monnaie et dans la *khotbah*. Comme son carac-« tère est plein de noblesse, il est probable qu'il se « contentera de cette marque de déférence et ne « nous demandera rien autre chose. Les émirs et « autres personnages éminents qui composaient l'as-« semblée donnèrent de grands éloges à la sagesse

« du prince, et son avis fut unanimement adopté. « En conséquence il fit partir un député chargé « d'une lettre conçue en ces termes : « Votre esclave « désire de tout son cœur et de toute son âme res- « ter soumis à votre personne auguste. Tant qu'il « conservera un souffle de vie, loin de contrevenir « en rien à vos ordres, il mettra le plus grand zèle « à vous servir et à vous témoigner sa profonde « obéissance. » A l'appui de ces promesses, il inséra « dans sa lettre un vers du *Schah-nameh*, arrangé « ainsi qu'il suit :

که بندگانیم وشهرخ پرست
من ورستم اسکندر وهر که هست

« Nous sommes tous des esclaves dévoués à Schah-rokh,
« moi, Rustem, Iskender et tout ce qui existe. »

« Il ajoutait que dans toute l'étendue de ses états il « faisait faire la prière au nom de Schah-rokh et « graver sur la monnaie les titres de ce prince; que « lui et ses frères étaient constamment occupés de « savoir quels ordres émaneraient de la cour auguste « du sultan, afin de les exécuter avec une fidélité « scrupuleuse. Lorsque l'envoyé fut arrivé à la cour, « et eut remis sa dépêche, Schah-rokh, après avoir « comblé d'honneurs ce messager, dit hautement : « Dans le monde entier, aurai-je jamais un fils qui me « soit plus cher? Grâce à Dieu, je suis parfaitement « sans inquiétude sur tout ce qui concerne cette partie « de l'empire, car je sais qu'il conduira les affaires « avec tant de capacité que je puis à cet égard être

« complétement tranquille. Quoique mon noble fils « réunisse au plus haut point la justice, l'équité et « toute sorte de qualités estimables, en sorte qu'il « n'a nul besoin d'avertissements et de conseils, ce- « pendant il faut que ce prince, protégeant d'une « manière spéciale la population des états soumis à « son pouvoir, envisage le bien fait aux hommes « comme le moyen le plus sûr d'acquérir des droits « à la faveur divine; qu'il retrace dans son empire « la belle conduite qu'a tenue son père, afin que sa « mémoire, conservée dans les archives du temps, « se maintienne avec honneur dans toute la suite « des âges.

« Sur ces entrefaites, un envoyé, expédié du Ker- « man par l'émir Idekou-Berlas, arriva à la cour et « annonça que, dans cette contrée, le nom de Schah- « rokh était gravé sur la monnaie et proclamé dans « la prière. Il apporta en même temps des pièces « frappées à l'effigie de Schah-rokh تنگچات مسکوك[1]

[1] Le mot تنگچات est le pluriel de *tengtcheh* تنگچه ou *tengah* تنگه, qui désigne une petite monnaie d'argent et d'autres fois la monnaie en général. On lit dans le *Zafer-nameh* (de mon man. f. 297 r.) : تنگچات صد مثقالی « Des monnaies pesant cent mithkals. » Plus loin (*ibid.*) : تنگچات طلا ونقره « Des monnaies d'or et d'ar- « gent. » Dans le *Habib-assiiar* (t. III, fol. 31 v.) : حوضی مملو از تنگچات طلا « Un bassin rempli de monnaies d'or. » Ailleurs (fol. 308) : هر تنگچه دران اوان به شش دینار کبکی جاری بود « A cette époque chaque tantchgeh était reçu pour six « dinars kopekis » Plus bas (fol. 308 v. et 309 r.) : مبلغ صد هزار تنگچه یك مثقالی که هر تنگچه ازان دران اوان

« شاهرخ. Ce prince congédia les ambassadeurs après « les avoir comblés d'honneurs et de marques de « bienveillance. L'envoyé, de retour à Schiras, ren- « dit compte du traitement généreux et honorable « qu'il avait éprouvé, et Mirza-Pir-Mohammed, oc- « cupé du soin de l'administration, envoya Moham- « med-Scherbetdar et l'émir Timour-melik vers la

به شش دینار کبکی جاری بود « Une somme de cent mille « *tengtcheh* du poids d'un *mithkal*, dont chacun, à cette époque, avait « cours pour six dinars kopekis. » Plus bas (fol. 309 *v.*) : پانزده هزار تنکچه یکمثقالی « Quinze mille tengtcheh du poids d'un « mithkal. » Ailleurs (fol. 319 *r.*) : مبلغ بیست تنکچه خانی که ششصد دینار تبریزی باشد « Une somme de vingt « *tengtcheh-khani*, valant six cents dinars de Tebriz. » Et enfin (*ibid.*) : مبلغ بیست هزار تنکچه شش دیناری « Une somme de « vingt mille *tengtcheh*, dont chacun vaut six dinars. » Dans le *Matla-assaadeïn* (fol. 170 *r.*) : تنکه سرخ وسفید بسیار در آوردند « Ils apportèrent quantité de pièces rouges et blanches, » c'est-à-dire de monnaies d'or et d'argent. Ailleurs (fol. 272 *v.*) : تنکه در دست گرفته ونوشته اورا خوانده « Ayant pris « l'argent et lu sa lettre. » Plus loin (fol. 332 *v.*) : یکمن بار ازجو وگندم به پنج تنکه نمی یافتند « On ne trouvait pas à « acheter, pour cinq tangah, un mann d'orge ou de froment. » Et enfin (fol. 346 *v.*) : بر روی تنکه « Sur la face de la mon- « naie. » Abou'lgazi, en deux endroits de son histoire, nomme le *tengah* تنگه (*Historia Tatarorum*, pages 111, 115). Dans un ou- vrage d'Ali-schir (*Koulliati-Newaï*, tome II, fol. 798 *r.*), on lit تنکه وپول « Le *tengah* et le *poul* (l'obole). » Suivant l'auteur du *Borhani-Kati* (page 253, édition de Calcutta), « le mot tengah « désigne une quantité d'or ou de cuivre, qui varie suivant les « lieux. » Gonzales de Clavijo (*Vida del gran Tamorlan*, 2e édition,

« ville sainte de Yezd دار العبادة يزد[1]. Il fit remettre « des robes d'honneur à Abd-errahman-Iltchikdaï, « *darogah* de Yezd, à Sultan-Mahmoud, *darogah* d'A- « berkouh ابرقوه, et les manda l'un et l'autre à Schiraz.

p. 157) fait mention d'une monnaie d'argent appelée *tagaes*; il est clair qu'il faut lire *tangaes*; et c'est ainsi que ce nom est écrit dans un autre passage (*ibid.* p. 184); et l'auteur évalue chacune de ces pièces à deux réaux d'argent. Josaphat Barbaro (*Viaggio alla Tana*, ap. Ramusio, *Relationi*, tome II, fol. 96 *v.*) atteste que la monnaie appelée *tengh* par les Zagataï est la même que les Turcs nomment *aktcha* et les Italiens *aspro*. Antonio Tenreiro, voyageur portugais qui parcourut l'Asie au commencement du XVI[e] siècle, assure que le *tanga* est une monnaie d'argent de la valeur de trois vintins (*Itenerario*, édition de 1762, p. 359). L'éditeur de l'histoire des Tatars d'Abou'lgazi (*Histoire généalogique des Tatars*, p. 542) dit que le *tanga* qui a cours dans la grande Boucharie est d'un argent assez fin et vaut à peu près le quart d'un écu. Au rapport de Hanway (*An historical account of the British trade over the Caspian sea*, t. I, p. 242), le tonga qui a cours à Khiva est une petite pièce de cuivre dont il faut quinze cents pour faire la valeur d'un ducat; tandis que le cours du tonga de Bokhara (*ibid.* page 244) varie de cinquante à quatre-vingts pour un ducat. Aujourd'hui à Khiva, suivant le témoignage de M. Mouraviev (*Voyage en Turcomanie*, p. 316), le tenga est une petite pièce d'argent de fort bon aloi: deux tenga valent un franc quarante centimes. M. Burnes (*Travels into Bokhara*, t. II, p. 37) évalue le tenga au tiers d'une roupie. Ce mot n'a pas été inconnu aux écrivains arabes; car on lit dans l'ouvrage intitulé *Mesalek-alabsar* (man. arabe 583, fol. 13) que, chez les Indiens, le mot *tenkeh* تنكه désigne une monnaie valant huit dirhems. Ces évaluations si différentes servent à prouver le fait indiqué par l'auteur du *Borhani-kati*, que, le mot *tenga* désignant en général une monnaie, sa valeur change suivant les pays, et probablement aussi suivant les époques.

[1] Le titre de دار العبادة est souvent donné à la ville de Yezd (*Habib-assiiar*, tome III, fol. 328 *v.*, 339 *v.*). Encore de nos jours cette place est distinguée par la même épithète (Pottinger, *Travels in Beloochistan*, page 421).

« Tous deux, avec une soumission parfaite, livrèrent « aux envoyés les clefs des portes, et mirent à leur « disposition les trésors et les registres du gouverne- « ment. Après quoi, ayant préparé des présents ma- « gnifiques [1], ils se mirent en marche vers la capi- « tale. Mirza-Pir-Mohammed les accueillit avec une « noble bienveillance, et les admit au nombre des « principaux émirs. Il ordonna que l'on réunît tous « les anciens soldats des provinces de Fars et de l'Irak « qui étaient répandus dans les différents cantons et « qui s'étaient livrés soit aux exercices de la vie re- « ligieuse, soit à des professions de divers genres [2]. « Il fit inscrire leurs noms sur les registres du tré-

[1] Le mot persan *seng* سنگ signifie à la fois une *pierre* et un *poids*; ainsi que le mot *eben* אֶבֶן, en hébreu, présentait les deux sens; de là s'est formé l'adjectif *senghin* سنگین, qui signifie *pesant, grave, important, considérable*. On lit dans le *Zafer-nameh* (fol. 312 r.): یورشهای سنگین « Des expéditions importantes. » Ailleurs (fol. 189 r.): چشمهٔ آب سنگین « Une source d'eau « considérable. » Dans le *Matla-assaadeïn* (fol. 98 v.): طوی سنگین فرموده « On ordonna un festin magnifique. » Dans l'histoire de Mirkhond (vᵉ partie, fol. 44): لشکری سنگین « Une armée « nombreuse. » Ailleurs (viᵉ partie, fol. 193): طوی سنگین داد « Il donna un festin somptueux. » Voyez aussi fol. 306 v.

[2] Le manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal porte: که در خرقه بهر حرف در ولایت متفرق بودند; et celui de la Bibliothèque du roi: که در خرقه وبهر حرفه در ولایات متفرقه (متفرق) بودند. J'ai préféré cette dernière leçon. Le mot خرقه désignant en général l'habit d'étoffe grossière qui est le vêtement des sofis, je crois avoir donné à la phrase le sens qu'elle doit avoir.

« sor et leur assigna un revenu. Il consacra pour la « solde des vieux et des nouveaux soldats tout le « produit des impôts et des contributions de cette « année. Il éleva au rang de vizir un homme d'une « conduite irréprochable, qui, dans l'exercice de ses « fonctions, déploya une haute capacité et s'attacha « constamment à faire le bonheur du peuple. Il ré- « tablit sur l'ancien pied l'organisation financière du « royaume et plaça dans les diverses provinces des « percepteurs intègres. Mirza-Pir-Mohammed avait « à plusieurs reprises envoyé des députés dans le « Kerman pour inviter l'émir Idekou à se soumettre. « Mais cet émir ne voulut entendre à aucune pro- « position. Mirza-Rustem, étant arrivé d'Isfahan, fut « parfaitement accueilli de Mirza-Pir-Mohammed, « qui le congédia au bout de deux jours, après l'avoir « comblé de témoignages de bienveillance et d'affec- « tion. Dans le fait, Pir-Mohammed possédait au « plus haut degré une bonté inaltérable, une géné- « rosité parfaite, une attention scrupuleuse à obser- « ver les obligations que la parenté impose, à « respecter les droits des Musulmans et à traiter « noblement les étrangers. Il avait établi comme « une loi invariable, que personne ne pouvait, sans « un ordre exprès, prendre un seul *mann* de paille. « Tous ceux qui entraient dans ses états ou en sor- « taient étaient entretenus aux dépens du trésor.

« Sur ces entrefaites, un courrier, envoyé de Ha- « madan par Mirza-Iskander, apporta, de la part de « ce prince, un message conçu en ces termes :

« Mirza-Omar, après avoir subitement fait mettre « à mort l'émir Djihan-schah-Djakou, a forcé son « illustre père Mirza-Miran-schah de quitter le « royaume پدر بزرگوار خودرا..... از مملکت عذر « خواستم [1]. Comme son passage dans la contrée « qui m'est soumise pourrait entraîner des inconvé« nients, j'ai cru devoir, avec ma famille کوچ [1],

[1] Les mots عذر خواستن signifient *chasser, éloigner*. On lit dans le *Habib-assiier* (tome III, fol. 280 r.) : محمد ترغان را که داروغهٔ ایشان بود عذر خواستند « Ayant chassé Mohammed-Targan, qui était leur *darogah*. » Plus bas (fol. 293 v.) : اولادرا ازین بلده عذر خواستند « Ils chassèrent ses enfants de cette « ville. » Et enfin, dans un vers qu'a transcrit l'auteur du même ouvrage (fol. 323 r.), on lit : زترس از دیار خودش عذر خواست « Par crainte, il le chassa de son pays. »

[2] Le mot *koudj* کوچ ou *koutch* کوچ, qui de la langue des Turcs orientaux a passé dans celle des Persans, signifie, comme le mot arabe *ahl* اهل, *femme, épouse* et *famille*. On lit dans la *Vie des poëtes* de Devletschah (manuscrit persan 250, fol. 151 r.) : کوچ و فرزند مردم بابر سلطان جمیع در هرات است « Les femmes et les enfants des partisans de Baber-sultan sont tous « dans la ville de Hérat. » Dans le *Zafer-nameh* (fol. 326 r.) : زن وکوچش اسیر گشتند « Son épouse et sa famille furent pri« sonnières. » Dans l'*Akbar-nameh* (manuscrit persan de l'Arsenal 29, fol. 89 r.) : بسلطان بیگم کوچ خود سپرد « Il le confia à Sul« tan-Beigum, son épouse. » Ailleurs (fol. 108 r.) : بکوچ کلان خود سپرد « Il le confia à sa principale épouse. » Plus loin (fol. 182 v. et 183 r.) : حرم بیگم کوچ میرزا « Harem-Beigum, « épouse du Mirza. » Ailleurs (fol. 193 r.) : از کوچ سعادت سرشت... فرزندی متولد شد « De cette épouse fortunée na« quit un enfant. » Et enfin (fol. 336 v.) : گلرخ بیگم کوچ

« prendre la route des provinces de Fars et d'Irak. « Que le prince veuille bien indiquer, pour notre « habitation, le lieu qu'il jugera convenable. Mirza-« Pir-Mohammed sentit bien que l'arrivée d'Iskender « ne manquerait pas d'amener des troubles. Il envoya « à sa rencontre un homme de confiance, chargé « d'une lettre, dans laquelle il disait : Il est à craindre « que le départ de mon frère ne nuise aux peuples « qui vivent sous son autorité, et que cet événe-« ment n'amène une rupture entre nous et le prince « de l'Azerbaïdjan; il vaut donc mieux que mon « frère continue d'habiter sa capitale. Comme jus-« qu'aujourd'hui Mirza-Omar n'a fait aucune action « répréhensible, on peut croire qu'il n'agira pas dé-« sormais autrement. Mirza-Iskender, loin de déférer « à ces avis, continua sa marche vers les provinces

ابراهيم حسين ميرزا : « Gulrukh-Beigum, épouse d'Ibrahim-« Hosaïn-Mirza. » Et dans la seconde partie de cette histoire (man. de Genty 75, fol. 50 r.) : چوچك خانم كوج عبد الرشيد خان « Tchoutchek-Khanum, épouse d'Abd-erreschid-khan. » J'ai dit que le mot *koutch*, pris dans ce sens, appartenait à la langue des Turcs orientaux. On lit dans l'*Histoire des Tatars* d'Abou'lgazi (page 7) : نوح پيغمبر كوج لارى « Les femmes du prophète « Noé. » Plus bas (page 10) : اوغلى نكر كوچنى تنوزيمای توزور « Votre fils n'aime pas sa femme. » Ailleurs (page 11) : پارچه كوج لارين چاقريب « Ayant convoqué toutes ses femmes. » Plus loin (page 12) : كوج لارين آليب « Prenant avec lui ses femmes. » Page 46 : كوچنى كوچوردى « Il emmena sa femme. » Et enfin (page 123) : سلطان نينك كوچى كوپ ايردى « Les épouses du « sultan étaient en grand nombre. »

« de Fars et d'Irak. Ses émirs, tels que Tewakkul-« Arous-bouka, Baïzid-Arous-bouka, Teïmân, Iou-« nes-Djelaïr, Seïf-Ali-Djelaïr, Seïf-eddin, Kamar-ed-« din et Zou'lkarneïn-Mogoul, apprirent que Mirza-« Iskender refusait de suivre les conseils de son « frère. Comme ils avaient d'ailleurs des sujets de « mécontentement, s'étant concertés entre eux, ils « se saisirent des trésors, des chevaux précieux, et « se dirent l'un à l'autre : C'est à nous que l'on attri-« buera cette division, et nous éprouverons à ce « sujet de vifs reproches. Cette nuit-là même ils « montèrent à cheval. Les *Intchou* et les *Iouaglan* ایپچوها [1] وایواغلانان [2] s'engagèrent par des serments

[1] J'ai lu انجوها ou اینچوها. Ce mot, que j'ai expliqué dans les notes qui accompagnent l'*Histoire des mongols*, désigne le *domaine particulier* du monarque, et par suite ceux qui sont attachés au service du prince d'une manière spéciale.

[2] Le mot ایواغلان ou ایواوغلان désignait un serviteur d'un rang distingué attaché à la personne des princes. On lit dans l'histoire de Raschid-eddin (man. persan 68 A, fol. 310 r.) : از اسب وسلاح آنچه داشت بر دست ایواغلانان پیش باز فرستاد « Il renvoya en avant tout ce qu'il possédait de chevaux et d'armes, « sous la conduite des *iouaglan*. » Ailleurs (fol. 332 r.) : ایواوغلان از اوردوها نیز برفتند « Les iouaglan partirent également de « l'*ordou* (le camp). » Plus loin (fol. 438 r.) : ایلچیان وایواغلان ایشان بتحصیل میرفتند « Leurs courriers et leurs iouaglan « allaient lever les contributions. » Dans l'ouvrage intitulé *Moëzz-alansab* (man. persan 67), on lit : از معتبران ایواوغلان بورته اوچین خاتون بزرگ جنکیزخان بود « Il était au nombre « des principaux iouaglan (serviteurs) de Bourteh-Outchin, principale épouse de Tchinghiz-khan. » Et plus bas (*ibid.*) : از ایواوغلانان اوردوی اورك خاتون « Il faisait partie des iouaglan de l'ordou d'Ourek-Khatoun. »

« mutuels. Mustawi, fils de Mohammed-Djuneïd, « qui, dans l'affaire de Mirza-Pir-Mohammed, avait « eu une main et un pied coupés par ordre de l'émir « Allah-dad, et que Mirza-Iskender, en considération « de ses anciens services, avait admis au nombre de « ses principaux émirs, se joignit aux révoltés et « partit avec eux. Mirza-Iskender ne put pas s'arrêter « dans sa marche. Accompagné de Iousouf-Kourtchi, « Scheïkhum-Mogoul, Termisch, Allah-dad, fils de « Teïmen, homme d'une beauté extraordinaire, de « Berendak-Uzbek, Ali-schah-Azad, de Nik-khodjah-« Uzbek et d'autres personnes, au nombre de quinze « environ, il se dirigea vers Isfahan. Quelques-uns « des fugitifs, tels que Tewákkul-Arous-Bouka, Teï-« men, Seïd-Ali, Iounes et Mustawi, se rendirent « auprès de Mirza-Omar. D'autres, comme Iousouf, « Schir-Ali et les autres *iouaglans* qui avaient avec « eux la plus grande partie du trésor, allèrent joindre « Mirza-Miran-schah. Mirza-Iskender, au bout d'un « mois, quitta Isfahan, prit la route de la province « de Fars, et arriva à la cour de Mirza-Pir-Moham-« med. Deux jours s'étaient à peine écoulés, lorsque « l'on apprit que Mirza-Omar, après avoir fait mettre « en prison Mirza-Abou-Bekr, marchait contre les « provinces de Fars et d'Irak; cette nouvelle ré-« pandit partout la consternation. Les deux frères, « après avoir tenu conseil ensemble, résolurent de « livrer bataille sous les murs d'Isfahan. Mirza-Is-« kender ayant reçu de Pir-Mohammed le gouver-« nement de la province de Yezd, fit partir, le jour

« même, pour cette ville, Bikesi-sultan, et marcha « en personne au secours d'Isfahan. Mirza-Omar, à « la tête d'une nombreuse armée, était arrivé sous « les murs de Hamadan. Mirza-Rustem députa vers « lui Hadji-Musafir-Omar. Il accueillit parfaitement « le négociateur, consentit à la paix et retourna sur « ses pas. Cette retraite tranquillisa les deux frères. « Mirza-Iskender se rendit à Yezd, et Mirza-Pir-« Mohammed étant parti de Schiraz, prit la route « de Schebankareh[1] et de Tiriz (تيريز) pour aller « faire la conquête du Kerman. Mirza-Iskender « partit de Yezd, rejoignit son frère et se mit à « la tête de l'avant-garde برسم منغلاى[2]. Il apprit

[1] J'ai traité dans un mémoire spécial ce qui concerne cette province.

[2] Le mot منغلاى, qui n'est autre que le terme mongol *mangalaï* (le front), désigne l'avant-garde d'une armée ou un corps que l'on envoie en avant. On lit dans l'histoire de Mirkhond (v° partie, fol. 50) : لشكرهارا آراسته بر سبيل منغلاى در حركت آمدند « Ayant disposé leurs troupes, ils se mirent en mouvement « comme corps avancé. » Ailleurs (fol. 68) : شيرامون نويان بر سبيل منغلاى فرستاد « Il envoya Schiramoun-Noïan comme chef « de l'avant-garde. » Plus loin (fol. 75) : راه طوس بمرغادل سپرد تا منغلاى لشكر باشد « Il confia à Mergadil la route de Tous, « afin qu'il formât l'avant-garde de l'armée. » Ailleurs (fol. 86) : پانجده هزار سوار منغلاى گردانيد « Il forma une avant-« garde composée de quinze mille cavaliers. » Dans un autre passage (vi° partie, fol. 182) : برانغار وجوانغار وقول ومنغلاى ترتيب داده « Il disposa l'aile droite, l'aile gauche, le centre et l'avant-« garde. » Dans un passage de l'histoire de Raschid-eddin (fol. 104), le mot est écrit منقلاى. Dans le *Zafer-nameh* (de mon manuscrit,

« bientôt qu'un corps des plus braves guerriers du « Kerman était sorti à la rencontre de l'armée et se « tenait en embuscade. Iskender fondit sur eux à bride « abattue, en tua un grand nombre et fit beaucoup « de prisonniers. Cet exploit porta une telle cons- « ternation dans le cœur des habitants du Kerman, « que personne n'osa plus se hasarder à sortir des « murs. Cependant le *nakib* Émir-Nahim-eddin- « Nimet-allah, qui se trouvait dans la ville de Ker- « man, s'étant rendu dans le camp ennemi, la paix, « grâce aux soins de cet illustre personnage, fut con- « clue entre les deux partis. Mais dans l'intervalle « qui précéda cet événement, tous les environs de « la ville de Kerman avaient été complétement « ruinés. L'émir Idekou envoya des présents d'une « magnificence royale ساوريها. Mirza-Pir-Moham- « med, après avoir comblé Iskender de témoignages « d'attachement et de considération, lui permit de « retourner dans la ville sainte de Yezd; lui-même « reprit la route de Schiraz, sa capitale. Les deux « frères, à cette époque, vivaient dans la plus par- « faite union. Quelque temps auparavant, Mirza-Rus- « tem, s'étant assuré des dispositions perverses de « l'émir Saïd-Berlas, l'avait fait aveugler ميل كشيده[1]

fol. 50 *v.*, 51 *r.*) : منغلاى لشكر « L'avant-garde de l'armée. » Dans le *Matla-assaadeïn* (fol. 146 *r.*) : برسم منغلاى عزيمت نمودند « Ils partirent comme corps avancé. » (Voyez sur ce mot *Histoire de Timur-bek*, t. I, p. 186, 235.)

[1] Les mots ميل كشيدن signifient « aveugler un homme en « faisant passer entre ses paupières, après l'avoir fait rougir au feu, « le poinçon d'argent ميل que l'on emploie ordinairement pour

« et mettre en prison dans une forteresse. Un des « yeux avait conservé, à un certain degré, la fa- « culté de voir. Un jour, vers midi, l'émir étant

« appliquer sur les yeux la poudre de zinc ou d'antimoine, destinée « à leur donner plus d'éclat et de brillant. » On en pourrait citer une foule d'exemples. On lit dans la *Vie de Schah-Abbas* (f. 128) : جهان بينشرا ميل كشيد « Il aveugla ses yeux. » Plus bas (fol. 238) : چشم پدررا ميل كشيده مكحول گردانيدند « Ayant passé le poinçon sur les yeux du père, ils l'aveuglèrent. » C'est de là que l'auteur du *Djihan-kuschaï* (fol. 2 r.) a dit métaphoriquement : چشم فتنهرا ميل كشيده « Il réprima les « troubles. » C'est en faisant allusion au même usage que les Arabes emploient dans le même sens le verbe كَحَّلَ. On lit dans l'histoire de Nowaïri (man. arabe 645, fol. 42 r.) : كحله فاذهب عينيه « Il fit passer le poinçon sur ses yeux et l'aveugla. » Ailleurs (man. d'Asselin 445, fol. 27 r.) : سُمِّر احدهم وكحل الثانى « L'un d'eux « eut les yeux crevés, et l'autre fut aveuglé au moyen d'un poinçon « ardent. » Le poëte Omar ben-Fared dit (manuscrit arabe 1479, fol. 37 r.) : كُحِلَت عينى عَمِى « J'ai été aveuglé. » Un passage du voyageur Pietro della Valle (*Voyages*, t. V, p. 250, 251) explique parfaitement ce que je viens de dire. On y lit : « Le roi son père « lui avait fait passer un petit poinçon d'argent tout embrasé sur les « yeux, entre les deux paupières, suivant leur pratique ordinaire, « sans endommager nullement le corps de l'œil ni laisser aucune « marque d'aveuglement dans la personne, qui a néanmoins perdu « la vue ; parce que la chaleur du feu dessèche l'humeur de la lu- « mière. L'application de ce poinçon ardent et enflammé se fait de « la même manière dont se servent les dames lorsque, avec un « pareil instrument ou d'argent ou d'ivoire, ou de quelque autre « matière, non pas chauffé, mais tant soit peu humide, pour mieux « faire prendre la poudre, avec plus de facilité, elles se fardent les « yeux d'antimoine. » C'est ainsi que, chez les Grecs du Bas-Empire, on faisait passer un bassin de cuivre, chauffé au plus haut degré, devant les yeux de la personne que l'on voulait aveugler.

« parvenu à tromper la vigilance des gardiens du « château, prit des chemins impraticables, et après « quelques jours et quelques nuits de marche, il « arriva dans la ville de Schiraz. Mirza-Pir-Mohammed, fermant les yeux sur le reproche qu'il pou« vait se faire de garder chez lui l'ennemi de son « frère, réfléchit et se dit à lui-même : Cet homme, « qui a été jadis mon ennemi, vient aujourd'hui « humblement chercher un asile auprès de moi. La « générosité exige que j'oublie le passé et que je « traite ce suppliant avec bienveillance. Cette action « déplut vivement à Mirza-Rustem. Il fit dire à son « frère : L'émir, à plusieurs reprises, a témoigné en« vers notre famille une extrême ingratitude. Favo« risé par la protection divine, nous avons aveuglé « les yeux de cet être pervers. Maintenant que le « sanglier est percé de flèches, que le serpent a la « queue coupée, la raison peut-elle supposer que « cet homme ait pour notre famille des intentions « pacifiques ? Mirza-Pir-Mohammed sentit bien qu'il « avait manqué son but. Cherchant à pallier sa con« duite par des excuses, il employa, à plusieurs re« prises, tous les moyens capables d'apaiser Mirza« Rustem, et lui adressa, pour cet effet, des lettres « et des présents. Rustem accueillit tout; mais l'ami« tié qui unissait les deux frères éprouva une alté« ration sensible.

« On peut renouer un lien qui a été brisé, mais il reste « toujours un nœud au milieu. »

DÉTAILS CONCERNANT LES ENFANTS DE DJIHANGHIR FILS DE TIMOUR.

« Mirza-Djihanghir eut deux fils; l'ainé, qui se « nommait Mirza-Mohammed-Sultan, avait été dé- « signé par Timour comme héritier présomptif « du trône. Mais, par l'effet des décrets divins, il « mourut avant celui qu'il devait remplacer, ainsi « que nous l'avons rapporté dans le récit de l'expé- « dition contre le pays de *Roum* (l'Asie mineure). « Nous parlerons plus bas des enfants de ce prince. « Le plus jeune des fils de Mirza-Djihanghir était « Mirza-Pir-Mohammed, qui régnait sur les contrées « de Balkh, de Khatlan, du Tokharestan, de Kan- « dahar, de Kaboul, de Ghiznin et les rivages de « Hind et Sind. Au moment de la mort de Timour, « Pir-Mohammed n'eut pas plus tôt appris cette fu- « neste nouvelle, qu'il se hâta de retourner à Balkh.

ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE 808. — SUITE DES FAITS QUI SE PASSÈRENT DANS LE KHORASAN.

« Nous avons rapporté plus haut que, Khodjah- « sultan-Ali-Sebzewari s'étant révolté, l'émir Seïd- « Khodjah marcha contre lui, à la tête d'une armée, « et le défit complétement. Au commencement de « cette année, on reçut la nouvelle que Mirza-Mi- « ran-schah avait pris la route du Khorasan. Schah- « rokh ordonna que les émirs Hasan-Soufi-Tarkhan, « Djihan-melik et Firouz-schah s'avançassent à la

« rencontre du prince, à la tête de 15,000 cavaliers « d'une bravoure éprouvée. Ils devaient, si Miran-« schah venait avec des intentions de conquête et « des vues hostiles, repousser énergiquement ses « projets. Si au contraire, et comme l'exigeaient les « circonstances, il n'était amené dans ce pays que « par des motifs de soumission et d'amitié frater-« nelle, ils devaient lui offrir leurs services respec-« tueux. Ils étaient porteurs d'une lettre écrite sur « un ton de fierté et dans un style qui exprimait à la « fois des sentiments pacifiques et guerriers. Elle « était conçue en ces termes : « L'illustre Timour « حضرت صاحبقران, en concédant à chacun de ses « fils une portion de ses états, leur a imposé l'obli-« gation de garder soigneusement leur apanage, de « manière à empêcher tout relâchement de s'y in-« troduire, et de prévenir tout ce qui pourrait faire « tort à son auguste famille. Par suite des démarches « inconsidérées de son fils Omar (à qui nous sou-« haitons que Dieu lui ouvre les yeux sur ses fautes), « Miran-schah a perdu la souveraineté de l'Azer-« baïdjan, où résidaient jadis les monarques de l'I-« ran. Toutefois, le prince conserve encore la pos-« session des provinces d'Arran, de Mogan, de « l'Arménie, du Gurdjistan. Il n'a rien de mieux à « faire que de se livrer tout entier aux soins que « réclame l'administration de ses états. Grâce à « Dieu, le prince est l'homme le plus éclairé de son « siècle, qui a mûrement réfléchi sur cette matière. « Il n'ira point, cédant aux suggestions d'hommes

« corrompus, qui mettent leur bonheur dans le « trouble et le désordre, s'engager dans une entre- « prise d'où résulteraient infailliblement la perte et « la ruine de notre famille.

« Garde-toi de jeter une pierre contre ta coupe de « verre.

« Garde-toi de guerroyer contre tes propres troupes. »

« Du reste, cette ardeur que nous mettons à main- « tenir la paix ne doit point être regardée comme « une preuve de faiblesse. Elle doit être attribuée « au désir de conserver intact le dépôt de l'honneur. « Si, ce qu'à Dieu ne plaise, on prétendait rompre « les liens de la bonne intelligence et allumer le feu « de la guerre, dès qu'une fois les hostilités auraient « commencé, elles amèneraient probablement une « maladie qui deviendrait complétement incurable. « Il faut donc penser sérieusement aux suites fu- « nestes d'une pareille démarche, peser dans la ba- « lance d'une raison sage et prévoyante les chagrins « et les pertes qui en résulteraient, et suivre une « marche qui nous conduise infailliblement au bon- « heur et à la réalisation de nos espérances. De cette « manière nos ennemis ne pourront nous nuire, et les « Turcs, non plus que les Persans, n'auront aucun « prétexte pour nous diffamer. Suivant les ordres de « l'illustre Timour, ses enfants doivent s'occuper « uniquement de l'administration de leurs états et ne « point empiéter sur les domaines les uns des autres. « Ils doivent, se contentant du don qui leur a été fait, « en témoigner leur reconnaissance et mériter ainsi

« de nouvelles largesses. Grâce à Dieu, le prince in-
« comparable auquel nous parlons est dans la route
« du bonheur, et sa position est, sinon conforme à
« ses désirs, du moins conforme à ce que les cir-
« constances ont permis. J'ai une ferme confiance,
« une espérance entière que, du séjour de l'éternité,
« de la cour de l'être unique, il obtiendra un sur-
« croît de puissance et tout ce qui peut combler ses
« vœux et son attente, et cela par les mérite de
« Mohammed et de sa famille. »

« Les émirs s'étant mis en marche, joignirent,
« dans la ville de Sebzewar, l'émir Seïd-Khodjah; et
« tous ensemble se dirigèrent vers Kalpousch, où se
« trouvait alors Mirza-Miran-schah. Khodjah-sultan-
« Ali-Sebzewari, à la suite de sa défaite, s'était réfugié
« à Esterabad. Lorsqu'il fut instruit de l'approche
« de Mirza-Miran-schah, il se rendit auprès de lui.
« Cependant les émirs susdits étaient arrivés à Kal-
« pousch; l'émir Seïd-Khodjah et l'émir Midrab fu-
« rent admis à l'honneur de baiser le tapis du Mirza,
« et remirent à ce prince la lettre de Schah-rokh.
« Miran-schah montra des sentiments très-pacifiques.
« Il releva les grandes qualités de son frère, le bon-
« heur qui accompagnait toutes ses entreprises. L'é-
« mir Seïd-Khodjah et l'émir Midrab, après avoir
« fait des vœux pour la prospérité du prince, lui
« parlèrent en ces termes : « Si un homme secoue
« le joug de l'autorité royale et oublie les bienfaits
« de son maître, il doit être repoussé par tout le
« monde. Or le prince n'ignore pas que Sultan-Ali

« a osé attaquer la famille royale avec une audace « qui n'avait pas d'exemple, et a soutenu la guerre « avec une extrême opiniâtreté. Au moment où il « allait être pris, il a pu, à force de ruse, se sous- « traire au danger. Obstiné dans sa révolte, il est « venu chercher un asile à la cour du prince. Si cet « homme ne porte pas la peine que mérite sa ré- « bellion, il ne manquera pas, dans quelque endroit « qu'il se trouve, de former des projets funestes. Si « le prince veut le remettre entre les mains de ses « serviteurs, il fera une action digne de son noble « caractère; et vos serviteurs sont décidés à ne pas « quitter la cour, tant que cet ennemi ne leur aura « pas été livré. » Miran-schah ayant consenti à cette « proposition fit arrêter Sultan-Ali, Sultan-Hosaïn, « fils du roi Perek, avec les personnes de leur « suite, et les remit à l'émir Seïd-Khodjah. Celui-ci « les ayant aussitôt fait conduire dans son campe- « ment, chargea de chaînes Sultan-Ali, l'envoya à « Herat, et fit mettre à mort le reste des conjurés « de Sebzewar.

« Sur ces entrefaites, Mirza-Abou-Bekr s'étant « échappé de la prison où il était détenu à Sultaniah, « se rendit auprès de son père. Il fut vivement affligé « du sort de Sultan-Ali, et s'écria : « Puisqu'il était « venu chercher un asile auprès de nous, le livrer « à ses ennemis a été une action contraire à tous les « principes de générosité. Quelle confiance aura-t-on « désormais en nous ? » Les deux princes, après avoir « conféré ensemble, reprirent la route de l'Azer-

« baïdjan. Après leur départ, les deux émirs retour-« nèrent dans leur camp[1]; et le Khorasan se trouva « soumis plus que jamais à l'autorité du sultan Schah-« rokh. »

(*La suite à un prochain numéro.*)

[1] Le texte porte : بقیتول خود باز آمدند. Le mot قیتول, que j'ai trouvé assez souvent chez les écrivains persans, doit avoir la signification que je lui ai donnée. On lit dans l'histoire de Raschid-eddin (fol. 364 *r.*) : او خلاص یافت وبا قیتول خود آورد « Il s'échappa et l'amena dans son camp. » Chez le continuateur du même historien (fol. 464 r.) : روی بقیتول خود نهادند « Ils « se dirigèrent vers leur camp. » Dans la chronique de Mirkhond (IV[e] partie, man. de l'Arsenal, fol. 119 *v.*) : دست بغارت وتاراج قیتول بر آوردند « Ils se mirent à piller et à saccager le camp. » Ailleurs (v[e] partie, fol. 128) : قیتولهای امراء غارت کرده عیال واطفال ایشانرا بهراة برده بودند « Ayant livré au pil-« lage les quartiers des émirs, ils avaient emmené à Hérat leurs « enfants et leurs serviteurs. » Et plus loin, le mot خیلخانه est substitué à celui de قیتول. Ailleurs (VI[e] partie, fol. 164 *r.*) : از قیتول امیرزادگان گریخته « S'étant enfui du quartier des « princes. » Plus loin (*ibid.*) : بقیتول حضرات عالیات رسید « Il arriva au quartier des princesses. » Dans le *Zafer-nameh* (f. 39 *v.*) : بقیتول خود شتافت « Il se rendit en hâte à son quartier. » Plus loin (fol. 158 *v.*) : قیتول شاه منصور « Le quartier de Schah-« Mansour. » Dans le *Habib-assiiar* de Khondémir (t. III, fol. 31 *v.*) : بقیتول خود شتافت « Il regagna en hâte son quartier. » Et plus loin (fol. 46 *r.*) : بقیتول نوروز رسید « Il arriva au quartier de « Naurouz. » Dans un passage de Mirkhond (VI[e] partie, fol. 166), le mot est écrit قیتل.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Mémoire sur deux inscriptions cunéiformes trouvées près d'Hamadan et qui font maintenant partie des papiers du docteur Schulz, par M. E. Burnouf[1].

Les inscriptions persépolitaines ont longtemps partagé le sort des hiéroglyphes égyptiens. Dès la fin du siècle dernier, plusieurs érudits se sont exercés à déchiffrer ces deux genres d'écritures, mais sans succès. Cependant, vers 1802, M. Grotefend était parvenu à lire sur les premières les noms propres de Darius et de Xerxès, comme le docteur Young lut plus tard sur les seconds les noms de Ptolémée et de Bérénice. Ces faibles tentatives ne suffisaient pas pour donner des alphabets, soit des hiéroglyphes phonétiques, soit des inscriptions cunéiformes; et sans alphabet certain, comment se flatter de réussir dans l'interprétation de ces écritures?

Le docteur anglais s'était égaré dès le premier pas, en voulant trouver dans chaque caractère hiéroglyphique une syllabe entière. L'érudit allemand

[1] In-4° de 200 pages, avec 5 planches lithographiées. Paris, Imprimerie royale, juin 1836.

voyait, de son côté, dans chaque lettre cunéiforme une consonne ou une voyelle[1], en quoi il se trompait à son tour; car les inscriptions persépolitaines ne marquant pas toutes les voyelles, il prit souvent pour telles les consonnes qui suivaient immédiatement d'autres consonnes.

Le docteur Young cède à Champollion le jeune l'honneur de déchiffrer les hiéroglyphes égyptiens, pour s'être arrêté à l'écriture syllabique; M. Grotefend cédera de même à M. Eugène Burnouf l'honneur de lire les inscriptions persépolitaines, pour s'être trop arrêté à l'écriture littérale. Toutefois, soyons juste envers l'archéologue allemand : la sagacité qu'il a déployée dans ses investigations est digne d'éloge. Il ne connaissait aucun des antiques idiomes de l'Orient, et n'avait, pour s'aider dans ses recherches, que les petits vocabulaires zend et pehlvi d'Anquetil du Perron, vocabulaires où les mots, comme on sait, sont écrits avec une orthographe aussi inconstante qu'inexacte. M. Grotefend était un esprit ingénieux et attentif, qui, servi par un hasard heureux, découvrit un système applicable à quelques monuments très-simples, mais reconnu insuffisant dès qu'on voulut en faire usage hors du cercle des faits qui lui avaient donné naissance; aussi devinait-il plutôt qu'il n'expliquait. L'aveu de ce fait est sorti de sa propre bouche. Il répondait à ses antagonistes qu'on n'était pas en droit

[1] Heeren, *De la politique et du commerce des peuples de l'antiquité*, II, page 37 de la traduction française.

de demander au simple déchiffreur les explications dues par l'interprète [1].

Vers 1822, M. Saint-Martin reprit en sous-œuvre l'examen des deux courtes inscriptions auxquelles s'était arrêté M. Grotefend. Mais, quoiqu'il fût soutenu par une intelligence plus grande de la langue zende, telle que l'a exposée Anquetil, ses corrections ne furent pas toujours heureuses; il ne fit guère qu'ajouter quelques lettres à celles que son prédécesseur avait découvertes [2]. M. Rask, savant danois, qui ne s'occupa qu'incidemment des mêmes recherches, en trouva presque autant que lui [3].

Quoi qu'il en soit, ces trois archéologues parvinrent à déchiffrer, sur les deux courtes inscriptions qu'ils avaient choisies de préférence à cause de leur brièveté, les noms de Darius, de Xerxès, de Gôchtâçpa, d'Achemênès, et le mot *roi;* les valeurs des consonnes qui entrent dans ces mots, et, jusqu'à un certain point, celles des voyelles, ont été ainsi déterminées avec une précision qui, comme le reconnaît M. E. Burnouf, assure aux auteurs de ces découverts des droits incontestables à la reconnaissance des savants [4].

Tel était l'état des essais sur cette matière, lorsque M. Burnouf, s'occupant de l'étude du zend, crut pouvoir examiner à son tour les inscriptions persépoli-

[1] Heeren, *ubi suprà*, page 394.
[2] *Journal asiatique*, II, pages 65-90.
[3] *Ibid.* II, pages 143-150.
[4] Observations préliminaires, page 3.

taines. Il y vit plus que ses devanciers; mais il avait à cœur de n'entrer dans cette route difficile qu'après avoir acquis la certitude que le public était en possession de l'ensemble des recherches de M. Saint-Martin. En 1833, M. Burnouf annonça dans le premier volume de son Commentaire sur le Yaçna, l'intention de publier un mémoire sur les inscriptions cunéiformes de Persépolis[1]; il l'a soumis à l'académie des inscriptions au mois de mars dernier, et il vient de le faire imprimer à ses frais, au nombre de 250 exemplaires. Le Journal asiatique s'est empressé d'annoncer cette intéressante publication[2] qui, par les découvertes qu'elle renferme, est digne de toute l'attention du monde savant.

Personne n'ignore que de nombreuses inscriptions en caractères cunéiformes ont été trouvées dans les ruines des grandes cités de Persépolis, d'Echatane, de Ninive, de Babylone et de Suse; on en a même découvert auprès de la ville de Vân, en Arménie; dans les montagnes de Tarkou, au delà du Caucase; dans la Syrie, entre Alep et Bassora, et même en Égypte, sur l'ancien canal tiré du Nil à la Mer rouge.

M. Saint-Martin distinguait dans ces inscriptions trois systèmes d'écriture qu'il a nommés *persan*, *médique* et *assyrien*, parce qu'il les supposait écrites dans les anciennes langues de l'Assyrie, de la Médie et de la Perse; mais on n'a là-dessus que des no-

[1] *Commentaire sur le Yaçna*, invocation, page 16, note 21.

[2] *Journal asiatique*, 3e série, tome I, page 586.

tions vagues et peu satisfaisantes[1]. Tout ce que l'on peut avancer, c'est qu'elles sont trilingues. Le premier système d'écriture, le plus simple des trois, est le seul sur lequel les savants se soient exercés jusqu'à ce jour; c'est aussi le seul dont s'occupe quant à présent M. Burnouf, en promettant toutefois de publier plus tard le résultat de ses recherches sur les deux autres systèmes.

Les deux inscriptions déchiffrées dans le mémoire de M. Burnouf sont relatives, la première à Darius Hystaspe, et la seconde à Xerxès, son fils. Elles ont été copiées par MM. Steuart et Vidal, près d'Hamadan, l'ancienne Ecbatane, sur la montagne de *l'Alvande* (l'Oronte) dont elles portent le nom. Elles avaient été confiées au docteur Schulz dans les papiers duquel on les a retrouvées, et d'où elles ont passé au ministère des affaires étrangères, puis de là au cabinet des manuscrits de la Bibliothèque royale.

M. Burnouf a divisé son travail en trois parties. La première contient des observations préliminaires où l'auteur rend compte des tentatives de ses devanciers et des motifs qui l'ont déterminé à choisir les deux inscriptions inédites de l'Alvande, plutôt que celles sur lesquelles ceux-ci s'étaient exercés; la deuxième partie est consacrée tout entière au déchiffrement de l'inscription de Darius; dans la troisième, M. Burnouf examine en peu de mots l'inscription de Xerxès, peu différente de celle du roi son

[1] Mémoire de M. E. Burnouf, page 2.

péré, et présente ensuite un parallèle de l'alphabet qu'il a obtenu, avec les deux alphabets de MM. Grotefend et Saint-Martin. L'ouvrage est terminé par un appendice relatif à deux autres inscriptions, trouvées à *Mourghâb* (l'ancienne Pasargade) et près de *Tarkou*, dans la Russie d'Europe. A la suite viennent cinq belles planches lithographiées, contenant la première les trois alphabets comparés; la deuxième et la troisième, l'inscription de Darius; la quatrième, celle de Xerxès, et la dernière, les deux inscriptions de Mourghâb et de Tarkou.

Les bornes assignées à un article de journal ne permettent pas de suivre l'auteur dans les savantes discussions auxquelles il se livre pour arriver à la lecture et à l'interprétation des deux inscriptions de l'Alvande. Tous ces détails ne sont guère susceptibles d'analyse; il vaut mieux renvoyer à l'ouvrage même les lecteurs qui s'intéressent à ces sortes de recherches. Ici l'on doit se borner à en offrir les résultats généraux, après un coup d'œil rapide sur les moyens d'investigation employés par l'auteur et par ses devanciers.

Nous ne sommes plus dans le siècle du charlatanisme; si un savant, quelqu'habile qu'il fût d'ailleurs, venait annoncer aux érudits : « Voici une inscription « tracée dans une écriture dont l'alphabet et l'idiome « sont également inconnus. Eh bien, elle est dédiée « à Darius, qualifié de roi vaillant, de roi des rois, « de roi des peuples, fils d'Hystaspe, successeur du « souverain du monde, » nous serions en droit de

lui demander sur quoi il fonde son interprétation; et si ses explications ne nous paraissaient pas satisfaisantes, nous resterions dans le doute comme auparavant. M. Grotefend établit les siennes sur des données plausibles, mais peu étendues; il se dit à lui-même : Cette inscription a été trouvée dans les ruines d'une ville de Perse détruite par Alexandre; elle est placée au-dessus du portrait d'un personnage de haute taille, couvert de longs vêtements, la tiare en tête et le sceptre en main. Derrière lui sont deux hommes de moindre dimension, sans coiffure, portant, l'un un chasse-mouche, et l'autre un parasol qu'il étend au-dessus de la tête du principal personnage : à ces signes, il est difficile de ne pas reconnaître un monarque. Les figures des rois Sassanides, placées sur des monuments moins anciens de la même contrée, sont accompagnées d'inscriptions persanes où on lit : « Ceci est un tel, fils d'un tel, « roi des rois, etc. » La conclusion à tirer de ces indices, c'est que les inscriptions persépolitaines désignent des rois Achéménides; elles ne doivent pas être moins ampoulées que les inscriptions dédiées à une dynastie subséquente. Le titre de roi des rois, qu'ont toujours affectionné les potentats de l'Asie, n'y est sans doute pas oublié; à côté, doit se trouver le nom du père de ce roi, puis quelque épithète indiquant la puissance. Ainsi raisonnait l'archéologue allemand; et ses conjectures étaient justes, il ne restait plus qu'à les vérifier sur les monuments, et c'est là le siége de toutes les difficultés. Cepen-

dant, des remarques minutieuses faites sur les caractères de ces inscriptions, sur la place et le retour plus ou moins fréquent de plusieurs d'entre eux, sur le coin transversal qui les sépare en groupes, etc., mirent bientôt M. Grotefend à portée d'y déchiffrer les noms propres dont nous avons déjà parlé. Le reste fut soupçonné, plutôt que lu et interprété. M. Saint-Martin, en partant des mêmes données, y découvrit à peu près les mêmes titres. Les faibles nuances qui distinguent leurs interprétations ne sont pas de nature à priver son devancier de l'honneur de la découverte, mais aussi la découverte n'est pas bien grande.

M. Burnouf, venu après ces deux savants, a dû profiter de leurs tentatives, cela est incontestable et lui-même en convient. Néanmoins s'il n'avait pas possédé une connaissance approfondie du zend, et si déjà il ne s'était exercé avec succès dans des recherches d'un genre analogue, il lui eût été difficile de ne pas s'abandonner, comme ses prédécesseurs, à des conjectures, à des suppositions vraisemblables sans doute, mais qui n'auraient été que des suppositions et des conjectures. Il y avait ici un double écueil à éviter : c'était ou de déduire l'interprétation de la lecture, ou d'arriver à la lecture par l'interprétation; cercle vicieux dans lequel est tombé M. Saint-Martin, du moment qu'il voulut aller plus loin que M. Grotefend.

La méthode de M. Burnouf est simple et logique : il ne se permet ni d'ajouter, ni de retrancher, ni

de déplacer arbitrairement les traits qui composent chaque caractère, pour en obtenir des valeurs et des sens conventionnels. Il se garde bien surtout de donner la même valeur à des caractères différents, sous prétexte d'une ressemblance trompeuse. Quand un signe inconnu se présente, il réunit tous les mots où il se trouve, les compare entre eux et essaie d'appliquer au signe qu'il ne connaît pas les valeurs de l'alphabet pour lesquelles il ne possède pas encore de caractère propre et déterminé. Comme le déchiffrement de l'alphabet est commencé et qu'il repose déjà sur quelques bases certaines, il est évident que l'examen des diverses positions du signe dont on cherche le sens doit en donner la valeur véritable. Cette épreuve est longue, mais elle est sûre, et M. Burnouf en fournit plusieurs exemples. Tels sont, entre autres, les caractères auxquels il a trouvé les valeurs de B, de U, de Z, de K, de A, etc., et à l'aide desquels il lit ainsi la première ligne de l'inscription de Darius : BU IZRK AURMZDA, pour BU IZARAK AURAMAZDA, qu'il traduit : *l'être divin* (est) *Ormuzd*[1]. M. Grotefend aurait lu, dans son système de déchiffrement : *Vû eghré euroghdé*, et M. Saint-Martin : *R?.. iére aourâédé*[2]. Notre savant philologue se débarrasse ainsi de ces termes barbares dont la lecture de ses devanciers était remplie, et qu'il était impossible de ramener au dictionnaire d'aucune langue; par cette

[1] Mémoire, Ire partie, pages 22-40.

[2] Voir la planche n° 2.

élaboration, il parvient à donner aux mots une apparence persane qui frappe immédiatement; et c'est en effet à un dialecte indo-persan que les termes connus appartiennent. Sans doute, il est des cas où les procédés ordinaires de déchiffrement sont inapplicables; par exemple, lorsqu'un terme est unique, il n'y a que la recherche du sens probable de ce mot qui puisse donner la valeur de la lettre inconnue qu'il renferme. Il faut bien alors de toute nécessité déduire la lecture de l'interprétation; mais M. Burnouf n'emploie ce moyen qu'avec une grande réserve et avec des précautions nombreuses, pour laisser le moins de prise possible à l'arbitraire. C'est ainsi que l'auteur, par une analyse hardie mais sage, parvient à fixer la valeur du second caractère du mot qu'il lit *aqunuch*; puis à donner à ce terme le sens de *générateur*, en le décomposant dans ses éléments les plus simples[1].

On peut facilement se convaincre de la supériorité de sa lecture sur celles de ses deux devanciers, en parcourant les planches 2 et 3, où les trois lectures sont représentées à côté du texte. Les deux premières sont tellement bizarres, elles contiennent une si grande accumulation de voyelles, qu'elles donnent aux mots qui en résultent un air tout à fait étrange.

[1] Mémoire, II° partie, pages 77-82. En ôtant l'*a* initial et la désinence *uch*, le terme se réduit à *qun*, qui se trouve dans l'hébreu *kun* avec la signification de *créer, former*, ce qui n'empêche pas que le primitif ne soit le sanscrit *su, engendrer, produire*, lequel prend un *n* dans la conjugaison.

Quant à l'interprétation de notre savant philologue, on pourra juger de sa tournure zoroastrienne par la traduction suivante de l'inscription de Darius :

« Ormuzd est l'être divin, il a donné le *homa* excellent (l'arbre de vie); il a donné ce ciel; il a donné l'homme; il a donné la nourriture à l'homme; il a engendré Darius roi, ce roi des braves, ce chef des braves : ceci est Darius, roi divin, roi des rois, roi des provinces qui produisent les braves, roi du monde excellent et divin; redoutable, protecteur, fils de Gôchtâcpa, Achéménide[1]. »

L'inscription de Xerxès ne se distingue de la précédente que par les noms du roi et de son père, et par l'addition d'une ligne qui se rencontre également dans une autre inscription de Xerxès trouvée à Vân. Cette ligne est la seconde, où, après les mots de la première, *Ormuzd est l'être divin*, on lit ceux-ci : *Il est le plus grand des êtres*[2].

Voilà donc les deux longues inscriptions de l'Alvande complétement expliquées, quoiqu'elles ne fussent accompagnées d'aucune traduction et que rien ne pût même en faire soupçonner le sens.

Dans l'analyse de l'alphabet qui vient ensuite, l'auteur montre, par des extraits asses nombreux, que l'interprétation des autres monuments est possible. Il a découvert dans l'une des inscriptions de

[1] Mémoire, IIe partie, page 119.

[2] Mémoire, IIIe partie, page 126.

Niebuhr une énumération des pays tributaires de Darius dont personne jusqu'alors n'avait soupçonné l'existence. On y voit figurer les noms géographiques *mâd, bâbôluch, ârbâh, âyurâ, ghudrâhâ, ârîôn, ktpdhuk, çprd, yunâ; zrk, ârôi, bâktrôch, cugkd, mârzhîh, 'ytghuch;* c'est-à-dire les Mèdes, les Babyloniens, les Arabes, les Ayura (*areei, oroei* ou *arrhoei* de Pline), les Gordyéens, les Ariens (l'Arran des Orientaux), la Cappadoce, les habitants du Bosphore? les Ioniens, les Zarangiens, l'Arie, Bactres, la Sogdiane; les *Oïchardi* et les *Ithaguri* de Ptolémée (dans la Sérique)[1]. Ce monument curieux serait digne, si la rédaction en était moins concise, d'être placé sur le même rang que la célèbre énumération des satrapies que nous a conservée Hérodote. M. Burnouf promet d'en faire l'objet d'un examen spécial[2].

Cette analyse de l'alphabet renferme en outre des observations philologiques d'un haut intérêt. Le résultat des recherches de l'auteur donne vingt-neuf valeurs bien distinctes les unes des autres, exprimées par vingt-neuf signes également distincts dont deux seulement ont, l'un trois variantes, et l'autre une; ce qui fait en tout trente-trois formes pour vingt-neuf valeurs. Dans le nombre de ces valeurs, douze appartiennent à M. Grotefend, trois à M. Saint-Martin et deux à M. Rask; les douze autres ont été déterminées d'une manière nouvelle, ainsi que les quatre variantes; de sorte que, sur les trente-trois

[1] Mémoire, IIIe partie, pages 138-140, 146-151, 155-157.

[2] Mémoire, page 166.

signes dont l'alphabet de M. E. Burnouf se compose, il y en a seize qui se présentent ici, chacun avec une valeur qu'on ne leur avait pas donnée avant lui[1]. Cet alphabet est moins complet que celui du zend; il lui manque les trois voyelles *ĕ, ĕ, ê*; la voyelle *ŏ* brève; la nasale des consonnes gutturales; toute la classe des consonnes palatales, ou chuintantes; le *j*, le *th* et la sifflante dentale; mais en revanche, il est plus étendu que celui des Hébreux qui ne compte que vingt-deux lettres.

Les lacunes que l'on remarque ici peuvent venir soit du nombre restreint des monuments étudiés jusqu'à ce jour, soit de la nature de l'alphabet lui-même. L'auteur attribue à la première cause l'absence du *th*, lettre si fréquente en zend; et à la seconde le manque de l'*ŏ* bref et des trois *e* du zend: quant aux palatales *tch* et *dj*, qui ne sont d'ordinaire que le développement des consonnes *k* et *g*, il incline à penser que leur absence tient aussi à l'alphabet même[2]. Le *j* semble n'être également qu'une modification du *y*; le *ç* remplace la sifflante *s*; et le *n* ordinaire la nasale gutturale, comme en latin.

Les faits constatés dans le mémoire de M. Burnouf et les conséquences qui en résultent sont de trois genres différents.

D'abord, l'écriture qui occupe le premier rang sur les monuments de Persépolis ne représente pas toutes les lettres qui sont étymologiquement néces-

[1] Mémoire, IIIe partie, pages 158, 159.

[2] Mémoire, IIIe partie, page 159.

saires dans chacun des mots analysés par l'auteur. Ce résultat tout nouveau lui paraît annoncer entre l'écriture et la langue des inscriptions cunéiformes un désaccord marqué; car le dialecte dans lequel elles sont écrites appartient à la famille des idiomes indo-persans dans lesquels l'indication complète et régulière des voyelles est un des besoins de la langue et un des produits de l'écriture. M. Burnouf en tire la conséquence que cet alphabet est d'origine sémitique et qu'il a été emprunté à un peuple qui en possédait l'usage par les Perses qui ne le connaissaient pas auparavant. Ce système d'écriture était-il, comme le pense M. Grotefend, connu des Mèdes qui furent leurs maîtres, ou bien, inconnu aux Mèdes comme aux Perses, ne fut-il employé sur les monuments persépolitains *que sous Darius fils d'Hystaspe*? Cette dernière solution est la plus vraisemblable, lors même que l'on n'accorderait aucune confiance aux lettres apocryphes attribuées à Thémistocle où il est parlé de nouveaux caractères assyriens introduits par Darius; car Hérodote atteste que ce monarque faisait usage sur ses inscriptions des lettres dites assyriennes[1].

En second lieu, la langue des inscriptions persépolitaines, déchiffrées par M. Burnouf, n'est pas le zend des livres de Zoroastre, malgré l'opinion contraire de M. Grotefend; mais elle offre avec le zend les rapports les plus marqués. Notre savant philologue a poursuivi ces rapports jusque dans les dé-

[1] Mémoire, résumé, pages 160-162.

tails les plus délicats de la structure des mots. L'idiome de ces monuments appartient donc à la même souche que le zend; il s'en rapproche plus que de la langue des Brahmanes. Enfin il a son caractère propre, et ce caractère est celui d'un dialecte dérivé dont les formes grammaticales tendent à s'effacer de plus en plus; c'est dans quelques points, peu nombreux encore, le commencement du persan moderne. Voilà un résultat important que M. Saint-Martin avait déjà pressenti et qui se trouve démontré de la manière la plus complète par l'examen successif que M. Burnouf a fait de tous les mots dont se composent les inscriptions de l'Alvande. L'auteur en conclut que ce dialecte du zend était parlé en Perse au ve siècle avant notre ère. En effet, puisque ce n'est point la langue savante de la Bactriane, mais un idiome barbare, il faut bien admettre que c'était le langage populaire des conquérants du pays, c'est-à-dire des Perses [1]. Cette conséquence semble indiquée, du reste, par la place d'honneur assignée à ce système d'écriture dans les inscriptions persépolitaines; les deux autres systèmes, que l'on attribue aux Mèdes et aux Assyriens, n'occupent que le second et le troisième rangs. D'un autre côté, comme dialecte dérivé de l'idiome sacré de l'Arie, le langage persépolitain prouve que cet idiome remonte à une époque plus reculée. « Les « inscriptions de l'Alvande, par leur rapport avec « le zend, » dit M. Burnouf, « datent, et le zend lui-

[1] Mémoire, résumé, pages 163, 164.

« même, et les idées religieuses dont il nous a con-
« servé le dépôt, en même temps qu'elles offrent
« une des preuves les plus évidentes de l'influence
« qu'a dû exercer anciennement dans l'Asie persane
« la langue sacrée de l'Arie. Cette influence se mon-
« trait déjà pour nous sous les traits les plus recon-
« naissables dans le nombre tout-à-fait surprenant de
« dénominations géographiques, toutes explicables
« par le zend et toutes justifiées par les témoignages
« de l'antiquité savante, que j'ai retrouvées entre
« l'Iaxarte et le Tigre, dans le vaste empire de l'Iran.
« Mais aujourd'hui les doutes qu'on a élevés sur
« l'authenticité de la langue zende ne sont plus per-
« mis ; et il faut bien admettre que cette langue a
« vécu quelque part en Asie, puisqu'au ve siècle avant
« notre ère elle avait commencé à vieillir en Perse.
« Cette conséquence résulte trop clairement de l'exis-
« tence du dialecte de nos inscriptions pour que nous
« ne la regardions pas comme l'une de celles qu'il
« était le plus nécessaire d'exposer ici [1]. »

Enfin, le contenu des deux inscriptions de l'Alvande conduit à un résultat trop important et trop bien développé par notre savant philologue pour qu'on nous fasse un reproche d'emprunter encore ses expressions. « Si nos inscriptions, dit-il, ne nous
« font pas connaître l'événement historique à l'oc-
« casion duquel elles ont pu être gravées, elles nous
« donnent des détails qui ne sont pas sans intérêt et
« sur les idées que les Perses se faisaient de celui que

[1] Mémoire, résumé, page 165.

« les Grecs eux-mêmes appelèrent le grand roi, et « sur les croyances religieuses auxquelles la royauté « aimait à s'associer. Elles nous montrent Xerxès, « sans doute au plus haut point de sa puissance, « prenant les mêmes titres, et se servant du même « langage que Darius, fils d'Hystaspe, son père, à la « mémoire duquel il élève un monument égal au « sien. Il se donne les titres fastueux de roi divin, « de roi des rois, de roi des provinces qui produi- « sent les braves. On l'y voit entouré de ces *Pehl- « vân*, si anciennement célèbres dans toute l'Asie, « dont les nobles images accompagnent la sienne sur « les monuments de Persépolis, comme, un siècle « auparavant, cette garde d'élite escortait Cyrus qui « l'avait instituée. Elles fournissent enfin un com- « mentaire précieux pour l'explication de ces belles « représentations des monarques persans qui, après « tant de siècles, décorent les ruines impérissables « de leur antique palais. »

« Mais, » dit encore M. Burnouf, « ce qui doit « surtout attirer l'attention de l'historien, c'est l'exis- « tence authentiquement constatée du culte d'Or- « muzd en Perse à l'époque de Darius et de Xerxès. « Ce que les monuments eux-mêmes apprennent aux « savants qui en ont fait une étude spéciale, nos in- « scriptions nous le disent dans les termes les plus « clairs. Elles nomment *Ormuzd* et le *Homa* sacrés; « elles énumèrent les bienfaits du Dieu suprême; « elles placent les rois Darius et Xerxès sous sa pro- « tection, en les appelant ses fils, ou en nous les

« montrant institués par lui. En un mot, elles prou-
« vent de la manière la plus positive que le culte
« d'Ormuzd régnait sans partage dans la Perse au
« ve siècle au moins avant notre ère; qu'il y figurait
« sur les monuments les plus augustes, et elles fixent
« ainsi pour quelques-uns des symboles de cette re-
« ligion, comme pour les événements qui l'ont ré-
« pandue dans cette partie de l'Asie, une date cer-
« taine au-dessous de laquelle il ne sera plus permis
« au scepticisme de descendre [1]. »

Des trois résultats généraux obtenus par l'auteur, les deux derniers paraissent désormais inattaquables, et les recherches ultérieures de M. Burnouf ne pourront que les confirmer. Peut-être n'en dira-t-on pas autant du premier, non pas qu'il soit inexact, mais parce qu'il n'est pas suffisamment établi; notre savant philologue a sans doute des raisons puissantes pour insister sur le désaccord qu'il a remarqué dans les inscriptions persépolitaines entre la langue et l'écriture [2], et jusqu'à ce qu'il les ait développées, il serait téméraire de contester par avance la conclusion qu'il en tire. Mais les exemples qu'il produit en preuves ne sont pas à l'abri de toute critique. L'écriture cunéiforme, il est vrai, omet quelques voyelles, mais quelles sont-elles? c'est d'abord l'*a* bref, médial ou final, comme dans l'écriture sanscrite, ou l'*ĕ* bref, son remplaçant habituel en zend; c'est ensuite la voyelle *ri*, que le zend transforme

[1] Mémoire, résumé, pages 166, 167.
[2] Mémoire, pages 37, 41, 42, 87, 160 et 161.

en *ărĕ*, et qui, dans les inscriptions persépolitaines, est remplacée par la semi-voyelle *r*. Ainsi le sanscrit *krĭtam*, qui serait en zend *kĕrĕtĕm*, est écrit *krtm*, sans voyelles. Il en est de même de *mrĭtam*, zend *mĕrĕtĕm*, persépolitain *mrthôm*, probablement pour *mĕrĕtôhĕm* ou *mĕrĕtôhăm*, formé du nominatif *mrtôh*, avec addition de la désinence *ăm* ou *ĕm* de l'accusatif, comme on dirait, en latin barbare, *mortuusum*[1]. Du reste, les deux voyelles *i* et *a* brèves sont écrites partout comme leurs longues et comme l'*ă* long, au milieu et à la fin, de même qu'au commencement des mots : il n'y a donc rien dans ce procédé qui distingue l'écriture persépolitaine de l'écriture dévanâgarie, rien par conséquent qui doive faire assigner à la première une origine sémitique. Les génitifs en *ahâ*, tels que *gôchtâçpahâ*, *mrtôhahâ*[2], où l'*a* bref de la terminaison n'est pas sous-entendu, comme il le serait dans le génitif sanscrit *mritsy*, pour *mrĭtasya*, ne semblent point fournir une objection solide. L'*a* bref y figure comme initial de la désinence *ahâ*, zend *ahê*, sanscrit *asyâ* : c'est le génitif du pronom démonstratif; et la persistance de cette voyelle dans l'écriture atteste que la prononciation populaire séparait la désinence du thème auquel elle s'applique et en formait un mot à part. L'écriture zende offre de pareils exemples que M. Burnouf a signalés le premier[3].

[1] Mémoire, IIe partie, pages 61 et 66.
[2] Mémoire, IIe partie, pages 65 et 107.
[3] *Commentaire sur le Yaçna*, pages 159-16; notes et éclaircisse-

Au surplus, s'il était prouvé que l'*ó* persépolitain représente l'*ain* hébreu[1], on trouverait facilement dans l'*aleph*, l'*iod* et l'*ouau* les valeurs des voyelles *a*, *i*, *u*, tant brèves que longues, des inscriptions cunéiformes. Cette comparaison jetterait quelque jour sur la lecture des Massorètes et sur le degré de confiance qu'elle mérite. Prenons pour exemple le nom de *Darius*, grec Δαρεῖος, zend *Dâirius*, persépolitain *Dârhiuch* (coercitor), dérivé de la racine sanscrite *dhri* (continere, coercere)[2]. La Bible l'écrit *Driuch*, mot qui, avec le *kamets* sous le *d*, donnerait *Dâriuch*, absolument comme sur les inscriptions de Persépolis, sauf pourtant l'absence du *h*, attiré en persépolitain par le *r* précédent[3]. La Massore lit *Dariâvech*, avec un *phatakh* sous le *d*, un *kamets* sous l'*i* et un *ségol* sous l'*u*. Il y a là, ce semble, entre l'*â* long et l'*a* moyen un échange nécessité par la prononciation; car il eût été plus naturel d'écrire *Dâriavech*, si toutefois ce mot est une forme dérivée du génitif persépolitain *Dârhiauch*[4], avec la termi-

ments, XXVIII et suivantes; *Observations sur la Grammaire comparée* de M. Bopp, pages 29 et 30 du tirage à part.

[1] M. Rask (*Journal asiatique*, II, page 144) figure l'*o* pehlvi par l'*aïn* arabe.

[2] Mémoire, IIe partie, pages 66-70. L'accusatif grec Δαρεῖον est presque identique à l'accusatif persépolitain *Dârhium*, latin *Darium*. *Ibid.* page 74.

[3] Mémoire, IIe partie, page 71.

[4] En zend, dit M. Saint-Martin (*Journal asiatique*, II, page 81), les adjectifs dérivatifs n'étaient autre chose que le substantif lui-même au génitif. Sur le génitif *Dârhiauch*, voyez Mémoire de M. E. Burnouf, IIIe partie, page 125.

naison persane *ech*, comme dans *mulech* (exspectatio), *puchech* (tegumentum), *afarinech* (creator), etc.[1] Les Perses, du temps de Strabon, prononçaient *Dâriavech*, grec Δαριαύης[2]. Les Massorètes n'ont pas conservé aussi fidèlement l'*u* dans le nom de Cyrus, persépolitain *Qaluch*, pour *Quruch*, grec Κῦρος[3]. Ce mot est écrit *Krch*, sans points-voyelles, ils le prononcent *Kôrech*, avec le *kholem* sur le *k* et le *ségol* sous le *r*. C'est le persan *Khôrech*, pour *khor* (soleil), lequel est à son tour une forme dérivée de *khur*, zend *hur*, sanscrit *sur* (briller). *Quruch* et *Khorech*, hébreu *Kôrech*, ne diffèrent donc que par la désinence. Mais le nom persépolitain est plus près du radical que le persan où l'*u* est affecté du *guna*[4]. Quant au nom de Xerxès, la Bible en offre deux transcriptions différentes qui s'écartent plus encore de la dénomination persépolitaine *kkchhârchâ*, composée de *khchhâr*, zend *khchathra* (guerrier), et de *châ* (persan *châh*), pour *khchah*, abréviation du zend *khchaya* (roi). La forme primitive de ce nom devait être *khchhârkhchâh* (le roi des guerriers), grec Χιρξης[5].

[1] Voyez Gesen., *Thesaur. ling. hebr.*, page 350.

[2] Mémoire, IIe partie, page 74.

[3] Mémoire, appendice, page 172.

[4] *Commentaire sur le Yaçna*, alphabet zend, page LXXIII; *ibid.*, commentaire, p. 369-371; *ibid.*, notes et éclaircissements, p. XCI, et Mémoire, IIe partie, pages 81, 82. Quant au rapport de *khoçru* (Cosroès, persan *kosla* et *kussrub*, sanscrit primitif *suçrah*, docile) avec *quruch*, *khôrech*, χῦρος, etc., voy. le Mémoire de M. Burnouf, appendice, pages 172-174.

[5] Mémoire, IIIe partie, pages 123, 124.

La première transcription hébraïque porte, sans points-voyelles, *akhchuruch*, et quelquefois *akhchurch*[1], que la Massore lit *akhachvêrôch*, avec le *phatakh* sous le *kh*, le *tsêré* sous le premier *u* et le *kholem* sur le second (ou sur le *r*). Les versions arabe et syriaque portent de leur côté *akhchirch* (prononcé *akhachirech*). Le savant Gesenius, considérant l'*a* initial comme prosthétique, réduit le mot hébreu à *kchuruch* ou *kchurch*[2], et s'efforce de le ramener à la lecture fautive *khchwerche*, que M. Grotefend donnait du persépolitain *khchhârchâ*. Si la transcription grecque Ἀσσουῆρος pour Ἀξουῆρος, ne supposait pas l'existence d'une voyelle après *u*, on serait tenté d'abandonner ici les points-voyelles, et de lire simplement, sans l'*a* prosthétique, *kcharuch*, mot qui, par sa forme, irait très-bien avec ceux de *Quruch* et de *Dârhiuch*. Mais la difficulté serait de trouver au radical sanscrit *kchur* une signification convenable, celle, par exemple, de *conterere nationes*, *domare*, etc.[3]; peut-

[1] *Esther*, cap. II, v. 21; cap. III, v. 12; cap. VI, v. 2; cap. VIII, v. 7 et 10. La lecture *akhchuruch* est beaucoup plus fréquente. On rend ici le *kheth* hébreu par le *kh* zend, auquel il correspond, comme ce dernier répond souvent au *k* sanscrit; on en voit la preuve dans *artha-khchastha*, zend *artha-khchathra*, et dans *êkhâd* (un), sanscrit *êkad*.

[2] Gesen., *Thesaur. ling. hebr.*, pages 74, 75.

[3] Si les anciens Persans prononçaient *khchouech* ou *khchvach* (six), au lieu du sanscrit *chach*, hébreu *chêch*, ils ont pu de même transformer *sur* ou *svar* en *khchur* ou *khchvar*, par la substitution du *ch* au *s*. *Khchuruch* ou *khchvaruch* serait alors une autre forme de *quruch* et signifierait le *resplendissant*. Sur *khchouech* et *khchvach*, voyez de Bohlen, *de Ling. zend.*, p. 29, et Gesen., *Lexic.*, p. 1040.

être l'*u* et l'*i* qui suivent *khch* sont-ils, dans les langues sémitiques, les représentants du *h* persépolitain, comme le conjecture M. Pott[1], ou plutôt des voyelles épenthétiques destinées à adoucir la prononciation du groupe *khch* tombant sur *â* long? Dans cette hypothèse, Gesenius aurait dû prononcer *khchuârchâ* en hébreu, et *kkchiârchâ* en arabe et en syriaque, avec le *scheva* sous le *kh*, le premier *ch* et le *r*, et avec le *kamets* sous l'*u* ou l'*i* et sous le second *ch*[2]. Il aurait pu également prononcer *khchâwchâ* et *khchâirchâ*, avec le *kamets* sous les deux *ch*. L'*u* et l'*i*, frappés du *vrĭddhi* et devenus *âu*, *âi*, rendraient assez bien compte de l'*â* persépolitain. Le livre d'Esther, en écrivant une fois *akhchrch*[3] (ponctué *akhachrôch* ou *akhachrech*), vient à l'appui de ces lectures; car

[1] *Etym. Forschung.*, introduction, page LXVII.

[2] M. Saint-Martin (*Journal asiatique*, t. II, p. 87) lisait sur la troisième inscription cunéiforme du vase de Caylus, qu'il appelait assyrienne, *khschyéscchersch*, comme nom de Xerxès, mot où l'on voit figurer un *y*. Si ce nom est exactement transcrit, il doit être composé de *khchya*, pour *khchâ* (roi), que l'on trouve dans Ἀρταξίας, titre des anciens princes arméniens, et de *charch*, pour *khchhârchâ*, Xerxès. On trouve aussi, dans les auteurs latins, *Oxyatres*, qui serait en grec Ὀξυάθρης, à côté de Ὀξάθρης, et Ὀξυάρτης à côté de *Oxartes*, avec un *υ* qui ne paraît pas appartenir aux radicaux; car, soit qu'on prenne l'*o* initial pour prosthétique, soit qu'on y cherche le *hu* zend, signifiant *bon*, *xyatres* et ξαθρης sont le zend *khchathra*, de même que *xartes* et ξυάρτης seraient en indo-persan *khchâ-artas* (le grand roi), si l'on n'aime mieux les rapporter aux précédents avec *r* transposé. Par la même raison, Ὀξυάρης, cité par M. Grotefend (Heeren, *De la politique*, *etc.*, pages 392-93), pourrait être ramené à Ἀσσουῆρος. Voyez *Etymol. Forschung.* de M. Pott, introduction, pages LXVI, LXVII.

[3] *Esther*, chap. X, verset 1.

il suffit d'une légère variation dans les points-voyelles pour y lire *a-khchar châ*, *a-khchârech*, *a-khcherech*, ou même *a-khcherch*, selon la différence des prononciations, toutes dérivées de *khchhâr*. Il paraît en effet peu rationnel de séparer le *kh* du *ch* suivant. Le Ἀσσουῆρος résiste à cette séparation et prouve que les Massorètes auraient dû écrire *akcha* ou *akch*. Ces traditionnaires ont commis la même faute dans les mot composés *akhchdrpnim* (satrapes) et *akhchthrnim* (mulets), qu'ils lisent mal-à-propos *akhachdarpĕnim* et *akhachthrânim*. Il est clair que ces deux mots, privés de l'*a* prosthétique et de la désinence plurielle *im*, se réduisent, le premier, soit à *khchathrapân* (chefs des guerriers), soit à *khchâdarpân*[1] (chefs de la porte du roi), et le second à *khchâ-chtharân*[2] (mulets du *khchâ*). C'est pour avoir méconnu l'origine de l'*a* initial de ces trois mots que les Massorètes, et les étymologistes après eux, ont cru y voir le persan *akhech*, marquant *dignité, honneur, gloire*[3]. Les écrivains grecs ne s'y sont pas trompés; on trouve chez eux Ἐξάρξης, persépolitain *khchhârkhchâh* (usité *khchhârchâ*); Ἐάξαρξαν (βασιλέα), persépolitain *khchharkh-*

[1] Voyez Gesen., *Thesaur. ling. hebr.*, page 74, et Pott, *Etym. Forschung.*, introd., p. LXVIII. Ce qui fait doute, c'est que l'hébreu emploie le *d* et non le *th*, en sorte que *darpân* peut être rapporté au persan *derbân* et au sanscrit *dwârpâlah* (portæ custos). Cependant la première signification paraît mieux convenir, et de Bohlen (*de linguâ zendicâ*, pag. 32) cite *adara* comme une transcription sémitique du zend *âthrô* (le feu).

[2] Gesen., *ubi supra*, page 76; M. Pott, *ibid.* page LXVII.

[3] Gesen., *ubi supra*, pages 74-76.

chûm (usité *khchkharchûm*) et Ἐξατράπης, indo-persan *kchattrapâh*[1]. Le second mot hébreu signifiant Xerxès forme le dernier membre du nom d'Artaxercès auquel la Bible donne deux formes : *arthkhchchtha* et *arthkhstha*. Les Massorètes lisent *artha-khchachth*, ou *artha-khachthâ* et *artha-khchasth*. Les Septante, de leur côté, écrivent Ἀρταξέρξης, et mieux Ἀρθάσασθα, pour Ἀρθάξασθα [1]. En zend, ce nom s'écrivait probablement *arta-khchachthra* (le grand roi). La lecture exacte doit donc être *artha-khchastha* ou *artha-khchartha* pour *artha-khchatra*, par transposition du *r*, puis, par sa permutation emphonique, en *s* ou *ch*.

Un parallèle suivi de la ponctuation massorétique et des écritures indo-persanes pourrait aussi conduire à des résultats d'un autre genre. On y découvrirait peut-être que les Hébreux, comme les Brahmanes et les Persépolitains, ne supprimaient originairement dans le corps des mots que l'*a* bref, supposé inhérent à la consonne précédente; suppression qui bientôt se sera étendue à l'*ĕ* et à l'*ŏ* brefs [3], ses substituts habituels, puis ensuite à l'*â* long. On a peine à concevoir que le même procédé s'étendît aux voyelles *i* et *u*, si différentes de l'*o* et de ses remplaçants. Aussi les signes représentatifs de l'*i* et de l'*u* figurent-ils dans l'écriture avec la

[1] Sur tous ces mots, voyez Pott, *Etym. Forschung.*, introduction, pag. LXV-LXVIII.

[2] Pott, *Etym. Forschung.*, introduction, page LXVII, et Gesenius, *Thesaur. ling. hebr.*, pages 155, 156.

[3] *Commentaire sur le Yaçna*, alphabet zend, p. LIII, LVIII et LIX.

triple fonction de semi-voyelles, de voyelles longues et de voyelles brèves. Ce qui paraît certain, c'est que les points-voyelles de l'*é* et de l'*ó* peuvent souvent se ramener à l'*i* et à l'*u* sanscrits affectés du *guṇa* (a bref) ou du *vriddhi* (â long). Ainsi *bith, khith* (ou *hhith*), *tith*, prononcés *béth, khéth, téth*, à l'aide du *tsèré* (ê long), avec *quiescence* de l'*i*, auraient très-bien pu s'écrire *baith, khaith, taith*, grec βῆτα, ἦτα, θῆτα, au moyen du *guṇa* ou du *vriddhi* de *i*, c'est-à-dire en prenant le *phatakh* ou le *kamets*, au lieu de *tsèré*, et en fondant leur valeur avec celle du *i* qu'on nous présente mal à propos comme lettre morte. De même, *ioud* et *qouph*, prononcés *iód* et *qóph*, au moyen du *kholem* ou point *ó* placé sur l'*u*, équivalent à *iaud* et *qauf* (grec ἰῶτα, κάππα), et auraient dû s'écrire avec le *phatakh* ou le *kamets*, comme on l'a fait pour le *vau* et le *thau* (grec βαῦ, ταῦ), écrits *vu* et *thu*.

Quoi qu'il en soit du mérite de ces observations, que l'on soumet au jugement des orientalistes, le succès obtenu par M. E. Burnouf dans l'interprétation du premier système d'écritures persépolitaines doit l'encourager à poursuivre ses recherches et à les étendre aux deux autres systèmes qui paraissent exiger la connaissance des idiomes sémitiques. Déjà l'auteur est parvenu à en déchiffrer quelques mots sur les inscriptions de Mourghâb et de Târkou. C'est à lui qu'il appartient d'entreprendre ces deux nouvelles tâches; nous avons la ferme confiance qu'il parviendra à les remplir aussi complétement

que la première. Il n'a pas besoin de ce surcroît de découvertes pour acquérir une juste célébrité; mais ce sera un grand honneur pour l'érudition française de joindre au nom de Champollion le jeune, le nom d'Eugène Burnouf, déjà inscrit à côté de ceux d'Abel-Rémusat et de Chézy.

OBRI d'Amiens.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 9 septembre 1836.

On lit une lettre de madame Sarah Davids par laquelle madame Davids fait hommage à la Société d'un exemplaire de la Grammaire turque en anglais, par M. Arthur Lumley Davids, et d'un exemplaire de la traduction française de cet ouvrage, par madame Sarah Davids. Ces ouvrages seront déposés à la bibliothèque et les remercîments du conseil seront adressés à madame Davids.

On lit une lettre de M. le chevalier de Paravey par laquelle il fait hommage, au nom de lady Airey, d'un ouvrage de madame Fitz-Gerald relatif à un système complet d'écriture hiéroglyphique. Les remercîments de la Société seront adressés à lady Airey, et l'ouvrage sera renvoyé à l'examen de M. Brosset, qui en fera un rapport au conseil.

M. Vullers, professeur à Giessen, adresse au conseil les cinq premières feuilles du texte de l'*Histoire des Seldjoukides* de Mirkhond, qu'il se propose de publier, et demande que la Société souscrive à plusieurs exemplaires de cet ouvrage.

Les cinq feuilles déjà imprimées sont renvoyées à l'examen d'une commission littéraire formée de MM. Bianchi, de Slane et Mohl.

M. Eugène Arnout adresse au conseil les deux premiers numéros du journal intitulé *l'Institut*, dont il est l'éditeur, et demande que le conseil lui accorde un exemplaire du journal de la Société en échange. Cette demande, ainsi que les deux numéros de *l'Institut* déjà publiés, est renvoyée à l'examen de MM. de Slane et Landresse.

M. Mohl, au nom de la commission des fonds, annonce au conseil que plusieurs exemplaires de la seconde série du *Journal asiatique* sont en ce moment complets, et propose de fixer le prix de cette collection, ainsi que des volumes et des numéros détachés qui restent encore, de la manière suivante: la collection complète, à 100 francs pour les membres de la Société, et 130 pour les personnes étrangères à la Société; chaque volume détaché, à 6 francs pour les membres, et 8 francs pour les personnes étrangères; chaque cahier détaché, à 1 franc 50 centimes pour les membres, et 2 francs pour les personnes étrangères. Le conseil adopte cette proposition et arrête qu'il en sera donné connaissance aux membres de la Société par la voie du Journal.

Séance du 14 octobre 1836.

M. Adolphe Pictet écrit au conseil pour lui adresser une troisième et dernière lettre à M. de Schlegel sur les langues celtiques. On arrête que cette troisième lettre sera renvoyée à la commission du journal.

M. Raphatty écrit au conseil pour lui adresser les deux premiers volumes d'un journal qu'il publie sous le titre de *Hebrew review and magazine of rabbinical literature*, in-8°. Les remercîments de la Société seront adressés à M. Raphatty, et M. Stahl est chargé de faire un rapport sur ce journal.

M. Wollheim écrit au conseil pour lui adresser un exem-

plaire de l'ouvrage intitulé *De nonnullis Padmapurani capitibus*, 1 vol. in-4°. M. Wollheim demande en même temps à être admis au nombre des membres de la Société. On arrête que les remercîments du conseil seront adressés à M. Wollheim, qui est reçu comme membre de la Société.

M. Bianchi fait un rapport, au nom de la commission nommée dans la dernière séance, sur la demande de M. Vullers, éditeur d'une partie de l'histoire de Mirkhond, et pense que l'ouvrage de M. Vullers mérite d'être encouragé par la Société. Ce rapport est renvoyé à la commission des fonds.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Séance du 9 septembre 1836.

Par l'auteur. *Notice sur la vie et les ouvrages de M. Saint-Martin*, lue à la séance publique de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le 5 août 1836, par M. le baron SILVESTRE DE SACY, secrétaire perpétuel. In-8°.

Par l'auteur. *Analyse grammaticale raisonnée de différents textes anciens égyptiens*, par François SALVOLINI. Planches. Volume Ier. Paris, Dondey-Dupré, 1836. In-4°.

Par l'auteur. *The Exposition of the Vedanta philosophy*, by H. T. COLEBROOKE, esq. London, 1835. In-8°.

Par l'auteur. *Die Regenwürmer auf den Feldern der orientalischen Numismatik*, untersucht von D. A. ADERNSON. Leipzig, 1836. In-8°.

Par l'auteur. *Jahrbücher der Literatur. Vier und siebzigster Band.* 1836. *April, Mai, Juni. Wien*, 1836.

Par l'auteur. *Das Blumenblatt, eine epische Dichtung der Chinesen aus dem Original übersetzt*, von Dr. Heinrich KURZ. St-Gallen, 1835. In-8°.

Plusieurs numéros du *Journal de Smyrne*, du *Moniteur ottoman*, de la *Gazette turque-arabe du Caire* et du *Journal grec-turc du Caire*.

Bulletin de la Société de géographie, 2e série, tome V, n° 27 Mars. Paris, 1836.

Journal de l'Institut historique, 3e année, tome IV, 19e livraison. Février.

Séance du 14 octobre 1836.

Par la famille de l'auteur. *Voyage dans l'Inde*, par Victor Jacquemont, pendant les années 1828 à 1832. 10e livraison. 1836. In-folio.

Par l'auteur. *Esquisse du système grammatical de la langue berbère, précédée de quatre lettres sur les étymologies, adressées au président de la Société philosophique de Philadelphie*, par William B. Hodgson, esq. (Communiqué à la Société de géographie par M. Warden.)

De la part de l'auteur. *Sacra pentecostalia pie celebranda Academiæ Fridericianæ Halis consociatæ civibus indicit prorector cum directore et senatu. Inest Guilielmi Gesenii dissertatio de inscriptione punica libyca.* Lipsiæ, 1836. In-4°.

Par le traducteur. *Oupanichats, théologie des Védas*, texte sanscrit, commenté par Sankara, traduit en français par L. Poley.

Par l'auteur. *Address of Earl Stanhope, president of the Medico-botanical Society, for the anniversary meeting.* January 16, 1836. London, 1836. In-8°.

Par l'auteur. *Thème de nativité* de M. Richy, rouleau en langue bengali.

Quelques feuilles d'un manuscrit incomplet en langue orixa.

Plusieurs numéros du *Journal turc-grec-moderne de l'île de Candie* et de la *Gazette turque-arabe du Caire*.

LETTRE A M. LE RÉDACTEUR DU JOURNAL ASIATIQUE.

Monsieur,

N'ayant lu que depuis peu de jours le cahier de septembre du Journal asiatique, j'avais ignoré jusque là que mon savant confrère M. Quatremère s'était décidé à publier dans ce Journal ses *Mémoires historiques sur la dynastie des khalifes fatimites.* Comme j'ai dû faire connaître l'origine et les commencements de cette dynastie, dans l'Introduction à mon traité de *la religion des Druzes*, j'ai lieu de regretter que cette partie de mon travail, rédigée il y a plus de trente ans, fût déjà imprimée avant que M. Quatremère fît paraître le commencement de ses Mémoires. J'aurais pu me borner à renvoyer les lecteurs de mon ouvrage à celui de ce savant. La seule chose que je désire aujourd'hui, c'est que le public sache que nous avons travaillé tout-à-fait indépendamment l'un de l'autre. J'ai dû être beaucoup plus court que M. Quatremère, puisque je ne traitais ce sujet historique qu'accidentellement, et si sur quelques points mon opinion diffère de la sienne, les lecteurs adopteront celle qui leur paraîtra la plus vraisemblable.

Si vous voulez bien, monsieur, donner place à cette lettre dans votre Journal, je vous en serai très-obligé.

Agréez, monsieur, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Le baron SILVESTRE DE SACY.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DU PRINCE THÉIMOURAZ A M. B.

.... « Une grave indisposition, qui m'a retenu long-temps « au lit, a interrompu mes travaux sur l'Histoire de la Géor- « gie[1], mais soyez sûr que je les mènerai bientôt à fin, et

[1] Voy. Journal asiatique, février 1836, p. 207.

« vous les communiquerai. Vous m'annoncez avoir trouvé « une Histoire de Géorgie en arménien [1]; j'ignore si elle est « bonne ou non, et quel en est l'auteur. J'ai lu beaucoup de « ces histoires et chroniques; quelques-unes sont bien faites, « mais il arrive souvent qu'un écrivain contredit l'autre, et il « y a plus de mensonge qué de vérité dans leurs récits. Dans « le livre de Michel Tchamtchian, qui écrivait, je crois, il y « a quarante ans, à Constantinople, ce qui se rapporte à la « Géorgie est parfois exact, parfois approchant de la vérité, « le plus souvent fabuleux. Quant à ce qu'il dit de son propre « pays, il y a quelque peu de vrai, beaucoup de choses qui « paraissent l'être, et encore plus de fables [2]. Les autres his- « toriens arméniens disent plus de faussetés que l'Arménie « n'est grande. Examinez aussi avec soin les récits de Dosi- « thée et de Chrysanthe, dans leur Histoire des Patriarches « (de Jérusalem). Grâce à Dieu, la Société asiatique com- « mence à faire quelque attention à notre littérature. J'espère « vous faire parvenir une histoire générale qui, si elle n'est pas « complète dans tous ses détails, vous donnera du moins des « notions exactes sur notre pays. Deux raisons sont causes du « retard que vous éprouvez : d'abord je travaille seul...; et « ensuite, lorsqu'on se charge d'écrire l'histoire, et qu'il s'agit « de paraître devant des hommes si distingués, ce serait une « honte de ne pas le faire avec toute l'exactitude, la sévérité, « la précision qui convient. Je vous disais dernièrement que

[1] Il s'agit d'une petite Chronique anonyme, faisant partie des papiers de M. Schulz, qui m'a été communiquée par M. Mohl. Feu M. Saint-Martin avait pris la peine d'en commencer la traduction; je l'ai achevée. Cette Chronique se compose de sommaires indiquant les principaux évènements de 1201 à 1753. Elle paraît fort exacte, et peut, en beaucoup de points, servir à faire comprendre et à rectifier la *Chronique géorgienne* publiée par la Société asiatique. Elle est surtout curieuse en ce qu'elle fournit des listes complètes des rois d'Iméreth et de Cakheth, des dadians de Mingrélie, des princes du Gouria, et des atabeks d'Akhakzikhé. — B.

[2] Ce jugement sur le grand ouvrage de Tchamitch est sévère.—B.

« les Géorgiens n'ont reçu de Mesrob ni de personne autre « leur alphabet et leur écriture; et pour preuve je citais des « monnaies couvertes de grandes lettres *khoutzouri*, anté- « rieures à l'introduction du christianisme en Géorgie : je vous « en enverrai également l'explication [1]. »

BIBLIOGRAPHIE.

Zoologie du Nepal par M. B. H. Hodgson, ouvrage enrichi d'un grand nombre de planches.

Bien que les siences naturelles ne soient pas du nombre de celles dont la Société asiatique s'est proposé d'encourager l'étude, elle ne peut cependant se défendre d'accorder un témoignage d'intérêt à l'ouvrage dont on vient de lire le titre, moins encore à cause de son importance et de sa spécialité qu'à raison des rapports suivis qu'elle entretient avec l'auteur de ces recherches, le seul peut-être de ses membres honoraires qui ait aussi heureusement allié l'étude des sciences naturelles à celle des sciences historiques. C'est à sa correspondance et aux communications qu'il a faites à la Société asiatique de Calcutta que sont empruntées les considérations suivantes sur le caractère, l'importance, les matériaux et l'économie de l'ouvrage dont on vient de lire le titre; elles serviront à l'annoncer littérairement; les conditions de la souscription seront fixées plus tard.

Les recherches de M. Hodgson sur la zoologie du Nepal

[1] Voyez la *Dissertation sur les monnaies géorgiennes*, Journal asiatique, juillet 1836. La présente lettre est antérieure aux renseignements cités; elle a été retardée en route.—B.

s'annoncent comme un ouvrage remarquable par la nouveauté des espèces qui y seront décrites, et de la contrée jusqu'ici presque inexplorée où elles ont été trouvées, ainsi que par les avantages de position de l'auteur, avantages dont personne avant lui n'eût pu se prévaloir, et dont n'essaiera peut-être de profiter aucun de ceux qui en jouiront après lui. De toutes les sciences qui ont pour but la connaissance des êtres naturels, aucune n'aurait plus besoin que la zoologie d'observer complétement et minutieusement; car ce qu'elle veut observer, c'est la vie, c'est l'organisation animale, ce sont les mœurs, les habitudes et quelquefois même le caractère individuel; et cependant aucune science n'observe sous l'influence de circonstances aussi défavorables; elle n'a que de bien rares occasions d'observer directement et pour ainsi dire sur place, de voir les animaux qu'elle décrit dans la plénitude de la vie, dans la spontanéité de leurs mouvements, sur le sol même qui les nourrit; elle n'étudie pour ainsi dire la vie que dans la mort, ou plutôt que dans ce qu'il est possible de conserver des restes d'un animal, les parties solides et quelques parties molles, qui peuvent d'ailleurs s'altérer par des causes d'origine diverse, quelquefois même par les soins qu'on prend pour les conserver. Avec quelque soin que ses dépouilles aient été préparées et que ses principaux organes aient été préservés de toute altération, un individu ne représente d'ailleurs qu'un seul état, qu'un seul âge, qu'une seule taille, et même, pour certaines espèces, qu'une seule saison de l'année. C'est sans doute à ces inconvénients, que la botanique partage à peine et que la minéralogie ne connaît pas, qu'il faut attribuer le peu de progrès qu'a faits jusqu'à présent la zoologie comparativement à ces deux sciences, et il est en effet bien difficile, par quelque sagacité d'esprit que soit dirigée l'observation, que des restes desséchés puissent instruire le zoologiste des formes réelles et de l'habitude de corps de l'animal, des nombreuses variétés que supposent les différences de sexe, d'âge et de saison, et surtout des détails de la structure interne dont les parties solides et inaltérables ne peuvent faire deviner

que les principaux traits. Ces inductions ont souvent le mérite de la vérité, mais elles peuvent quelquefois aussi manquer d'exactitude. De ces désavantages dans l'observation, de la nécessité de les compenser par des inductions, sont nées des espèces imaginaires en grand nombre, et quelquefois de véritables monstruosités, de manière que, là où tout semblait terminé, tout peut encore rester à faire. C'était une circonstance telle qu'elle pouvait ne pas se représenter de longtemps, qu'une contrée qu'aucun naturaliste n'avait peut-être encore visitée, devînt le séjour d'un homme qui joignait au désir de servir la science, une connaissance plus qu'élémentaire de la zoologie ; d'aussi heureuses circonstances et d'aussi heureuses dispositions ne devaient pas être perdues pour la zoologie ; c'est leur alliance qui a préparé les précieux matériaux de l'ouvrage que nous annonçons.

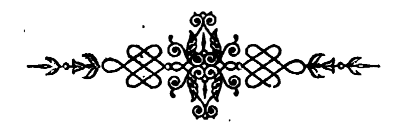
Et cependant M. Hodgson, toujours dirigé par cette pensée généreuse, *allier l'opportunité à la science*, a voulu donner une nouvelle garantie aux amateurs de la zoologie en associant à ses travaux quelques-uns des plus habiles zoologistes de l'Europe, en faisant profiter son ouvrage de leurs conseils et de leur science comparative. Après avoir réuni une masse considérable de notes et de dessins, après avoir mis en ordre ces matériaux, il les prépare pour la publication, et se propose de les confier aux mains d'un éditeur qui complétera le travail par des considérations sur le classement systématique de toutes les espèces nouvelles. C'est le désir de ne rien avancer qui pût être sujet au doute, qui a plus d'une fois engagé l'auteur à différer pendant plusieurs années la publication de faits jusqu'alors inconnus, publication qui lui eût assuré le mérite si recherché de la priorité, mais qui eût pu introduire dans la science des notions générales d'une exactitude contestable, des divisions incomplètes ou mal définies ; car M. Hodgson est convaincu que la multiplicité d'espèces nouvelles, confusément décrites, est plus préjudiciable qu'utile à la science. C'est un sentiment qu'il a acquis le droit d'énoncer sans réserve, après lui avoir sacrifié quelques-unes de

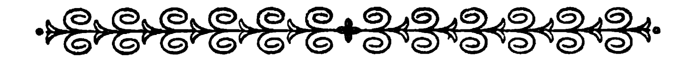
ses plus belles découvertes, en laissant à d'auatres zoologistes plus empressés, peut-être moins prudents, l'avantage douteux de les publier les premiers. Il ne peut cependant se défendre de constater ces faits dans l'intérêt de sa publication; il lui importe de déclarer que, de tous les sujets décrits dans la belle collection de Gould, il n'en est pas un seul qu'il n'ait observé attentivement, à plusieurs reprises, et d'après des individus différents, qu'il n'ait dessiné et décrit dans ses notes, longtemps avant l'apparition des *Centuries;* il en est même, il doit encore le déclarer, qu'il avait non-seulement découverts, mais publiés, avant qu'ils le fussent de nouveau, comme inédits, dans la collection qu'on vient de citer : ce sont l'*hæmatornis undulatus,* le *circætus nepalensis,* l'*erolia à bec rouge,* la *zoothera monticola,* le *turdus rostratus,* etc.

L'ouvrage comprendra environ une centaine de quadrupèdes et près de trois cents oiseaux; les dessins seront du plus grand format, exécutés avec le même luxe que ceux des *Centuries* de Gould, et réunis sous la forme d'un atlas.

Les souscriptions seront reçues par le secrétaire de la Société asiatique de Calcutta, par M. Bennett, secrétaire de la Société zoologique de Londres, et par le doyen de Carlisle, Lower Grosvenor-street, Hanover-square.

E. J.





JOURNAL ASIATIQUE.

NOVEMBRE 1836.

VIE

Du khalife Fatimite Moëzz-li-din-Allah, par M. QUATREMÈRE, membre de l'Institut.

Abou-Temim-Maad, surnommé Moëzz-li-din-allah, fils du khalife Mansour, vint au monde le 15ᵉ jour du mois de ramadan, l'an 317 (de J. C. 929)[1]. Désigné par son père comme héritier du trône, il fut, au moment où la mort de ce prince laissa le trône vacant l'an 341 (de J. C. 952), reconnu sans contestation en qualité de légitime khalife. Il était

[1] Nowaïri (manuscrit arabe de la Bibliothèque de Leyde); Makrizi, *Description de l'Égypte* (man. arabe 797, fol. 287 *v.*); *Vie de Djauher* (*ibid.* fol. 310 *v.*); Ebn-Khallikan (man. arabe 730, fol. 348 *r.*, et 69 *r.* et *v.*); Abou'lmahasen (man. arabe 671, fol. 99 *v.* et fol. 130 *r.* et *v.*) *Abulfedæ annales*, tom. II, p. 460; *Elmacini historia*, p. 222; Mirkhond (man. de l'Arsenal, IVᵉ part., page 58 *v.*); Haïder Razi (man. persan de la Bibliothèque royale de Berlin, fol. 283 et suiv.); Ebn-Khaldoun (man. de la Bibliothèque du Roi, tom. IV, fol. 34, *v.* et suiv.).

alors âgé d'environ vingt-quatre ans. Depuis le décès de Mansour il prit en main les rênes du gouvernement et déploya dans l'administration des affaires autant de talent que de fermeté. Le lundi 7e jour du mois de dhou'lhidjah, ce prince, assis solennellement sur son trône, admit en sa présence les grands de l'état et un nombre considérable d'hommes du peuple, fut salué par eux du nom de khalife, et prit le titre de *Moëzz-li-din-allah*. Il ne se montra nullement affligé de la mort de son père.

Il manda ceux de ses oncles paternels et des oncles de son père qui se trouvaient dans la ville de Mahdiah. Tous se rendirent auprès de lui, le saluèrent du titre de prince, lui prêtèrent serment de fidélité, marchèrent à pied devant lui et reçurent de lui de magnifiques présents. Après avoir fait publiquement la prière de la fête des victimes, le nouveau khalife congédia ses parents et leur permit de retourner à Mahdiah.

A peine était-il paisible possesseur de l'autorité suprême qu'il partit de sa capitale l'an 342, parcourut la province d'Afrikiah, s'arrêtant dans chaque ville qui se trouvait sur son passage, et s'appliquant partout à rétablir la tranquillité et à pourvoir, par de sages règlements, à tout ce qui pouvait assurer la paix et la prospérité de ses états. De là il parcourut le mont Auras. Tous les rebelles qui étaient cantonnés dans cette montagne, et qui avaient encore les armes à la main, s'empressèrent de les déposer et se soumirent au nouveau khalife, auquel ils prê-

tèrent serment d'hommage et de fidélité. De ce nombre étaient les Benou-Kemlan et les Melilah, qui faisaient partie de la tribu de Hawarah. Moëzz reprit ensuite la route de Kaïrowan. Il nomma, au gouvernement des différents districts de son empire, ses pages, ses officiers et autres personnages dont il connaissait la capacité et la bravoure. Chacun d'eux avait sous ses ordres un corps de troupes plus ou moins considérable. Kaïsar, l'esclavon, qui avait reçu le gouvernement de la ville de Bâgâïah باغاية, acheva par ses bienfaits de désarmer les Berbers et les conduisit à Kaïrowan, où ils reçurent du prince des dons magnifiques et l'accueil le plus honorable. Mohammed-ben-Khazar, émir de la tribu berbère de Mograwah, se rendit également dans la capitale, y fut reçu de la manière la plus noble, et fixa son séjour dans cette ville, où il mourut, l'an 348. L'an 343 (de J. C. 954) Moëzz manda à sa cour Zeïri-ben-Monad, émir de la tribu de Sanhadjah, qui résidait dans la ville d'Aschir. Après l'avoir comblé de présents, il le renvoya dans son gouvernement. Moëzz avait parmi ses affranchis un esclave grec nommé Djauher, fils d'Abd-allah, et surnommé Abou-Hosaïn. Élevé par les soins de Mansour, dont il fut d'abord le secrétaire, il sut adroitement s'insinuer auprès de Moëzz et capter si bien sa faveur, que ce prince, après l'avoir fait passer successivement par tous les emplois, l'éleva au rang de vizir et lui donna le commandement général de toutes ses troupes.

L'an 344 (de J. C. 955) il se livra une sanglante bataille entre les troupes de Moëzz et celles d'Abd-errahman, souverain de l'Espagne. La victoire se déclara en faveur du khalife fatimite[1]. Un historien persan nous donne ces détails trop concis. Mais Ebn-Khaldoun, que j'ai maintenant sous les yeux, s'exprime en ces termes : « D'après les ordres de « Moëzz, Hasan ben-Ali, gouverneur de la Sicile, « ayant mis en mer une flotte, vint débarquer sur « la côte d'Espagne, près d'Almeria, y exerça de « nombreux ravages et se retira, emmenant avec lui « un riche butin, et quantité de prisonniers. Nâser, « souverain de l'Espagne, envoya à son tour une « flotte, sous le commandement de son affranchi « Gâleb. Les Espagnols, ayant tenté une descente « sur la côte d'Afrikiah, furent repoussés par les « troupes qui gardaient la province, et forcés de re- « prendre la mer. Mais l'année suivante ils revinrent « à la charge avec soixante et dix vaisseaux, brûlèrent « le port de Khizer الخزر, et ravagèrent les environs « de Sousah et de Tabrakah. »

La puissance de Moëzz s'affermissait chaque jour en Afrique, et s'étendait au loin, depuis la ville d'Ifkan إيفكان, située à trois journées de marche au delà de Tâhart, jusqu'à celle de Rakkadah. Tâhart et Ifkan avaient pour gouverneur Sali ben-Mohammed-Iaferni. Aschir et ses dépendances étaient soumises à Zeïri ben-Monad, de la tribu de Sanhadjah.

[1] Haïder Razi (man. persan de la Bibliothèque royale de Berlin, fol. 283 v.).

Mesilah avait pour gouverneur l'Espagnol Djafer ben-Ali, et Bâgâïah, l'esclavon Kaïsar. Fez obéissait à Ahmed ben-Bekr-Djadhémi et Sedjelmasah à Mohammed ben-Fatah ben-Wasoul, de la tribu du Meknâsah.

Bientôt après, l'an 347, Moëzz fit partir Abou-Hosaïn-Djauher, à la tête d'une armée nombreuse, où l'on comptait vingt mille cavaliers choisis parmi les Kotamah, les Zenatah et autres tribus berbères, et dans laquelle se trouvait l'émir Zeïri, de la nation de Sanhâdjah, ainsi que d'autres officiers du plus haut rang, pour soumettre les villes du Magreb qui refusaient de reconnaître l'autorité du nouveau khalife. Si l'on en croit Ebn-Khaldoun, Moëzz se décida à entreprendre cette expédition, parce qu'il fut informé que Iali ben-Mohammed entretenait des correspondances avec les princes Ommiades, souverains de l'Espagne. Djauher partit de Kaïrowan au mois de safar de l'an 347 (de J. C. 958). Il marcha d'abord vers la ville de Tâhart, qui céda à ses armes. Il battit complétement quantité de tribus diverses et conquit un grand nombre de places. Iali ben-Mohammed vint au-devant de l'armée; mais à peine avait-elle quitté la ville d'Ifkan, qu'un tumulte se manifesta à l'arrière-garde et fut, dit-on, suscité par les Benou-Iafren. On arrêta Iali, qui fut sur-le-champ massacré par les Berbers de la tribu de Kotamah. La ville d'Ifkan fut saccagée, et Bedou fils d'Iali retenu prisonnier. Les Benou-Iafren prétendirent que Zeïri-ben-Monad avait contribué puissamment à la mort

de leur chef[1]. Arrivé sous les murs de Fez, Djauher la tint assiégée pendant quelque temps. Voyant que ses attaques étaient sans aucun succès, il décampa et dirigea sa marche vers Sedjelmasah. Cette ville avait alors pour souverain Schâker-lillah-Mohammed ben-Fatah[2], qui régnait depuis l'année 331 avec une extrême équité. Il avait pris, en 342, le titre d'*émir-almoumenin* (prince des croyants), et avait fait frapper en son nom des monnaies d'or et d'argent. Averti de l'approche des troupes de Moëzz, il quitta sa capitale avec sa femme, ses enfants et ses principaux partisans, et se réfugia à Tasferalt ou Taskedat تاسكدات, place bien fortifiée et située à douze milles de Sedjelmasah. Djauher se présenta devant cette dernière ville et s'en rendit maître sans coup férir. Peu de temps après, Mohammed s'étant déguisé et n'ayant pris avec lui qu'un petit nombre de ses plus fidèles serviteurs, sortit de sa forteresse et se dirigea vers Sedjelmasah pour connaître par lui-même la situation des affaires. Mais il rencontra sur la route quelques hommes de la tribu de Madgarah qui le reconnurent, se saisirent de lui et le livrèrent entre les mains de Djauher. Ce général, poussant ses conquêtes, arriva sur les bords de l'Océan atlantique. Là, ayant fait pêcher des poissons, il les mit dans des vases pleins d'eau[3] et les

[1] Ebn-Khaldoun, tome VI, fol. 123 *r*.

[2] Man. arabe 580, page 212. Ebn-Khaldoun, tome IV, fol. 35 *r*. tome VI, fol. 103 *v*.

[3] On trouve chez les écrivains que j'ai consultés le mot قُلَّة qui

envoya à Moëzz pour prouver à ce prince qu'il avait porté ses armes victorieuses jusqu'aux limites du monde habitable. Il eut soin, pour le même motif, de renfermer dans sa lettre des fragments d'algue ou de fucus recueillis sur les bords de l'Océan. Après cette expédition brillante, Djauher se présenta une seconde fois devant Fez, attaqua la ville avec une nouvelle vigueur et l'emporta d'assaut le jeudi 21ᵉ jour du mois de ramadan de l'an 348. Cette conquête fut due principalement à l'audace de Zeïri ben-Monad qui, à la faveur de la nuit, escalada les remparts de la ville. Le souverain de cette place resta au nombre des prisonniers. Djauher établit dans tout le Magreb des gouverneurs qui lui étaient dévoués, et chassa les officiers qui commandaient au nom du souverain de l'Espagne; il ajouta la ville de Tâhart à la province soumise à l'autorité de Zeïri ben-Monad. Couvert de gloire et chargé de butin, il retourna alors sur ses pas, conduisant avec lui le souverain de Fez et celui de Sedjelmasah enfermés dans deux cages de fer, et vint présenter à son maître un présent magnifique. Tant de victoires accrurent et portèrent au plus haut point la faveur dont Djauher jouissait auprès du khalife.

signifie un *vase*. Je ferai observer à cette occasion que, dans le Martyre de S. Bacchus le jeune, publié par le P. Combefis (*Christi martyrum lectatrias*, pag. 83), nous lisons que les moines du monastère de St. Sabas, voulant baptiser ce jeune homme, apportèrent une urne appelée *colathos*, *κόλαθον*. Je crois que ce mot nous représente le terme arabe قُلَّة.

que je vais transcrire, et dans laquelle cet écrivain croit voir quelque chose de surnaturel, quoique toutes les circonstances du fait ne présentent rien de bien merveilleux. Abou-Saïd-Khalaf, serviteur d'Abou-Ishak-Sebaï, se trouvant un soir chez ce scheïkh, celui-ci l'entretint d'objets si intéressants que le plaisir de la conversation lui fit oublier l'heure. Cependant le crieur de la principale mosquée avait annoncé la dernière prière du soir, la trompette avait sonné et personne ne circulait plus dans les rues. Abou-Saïd, ne voulant pas prendre sur lui d'interrompre le vieillard, le laissa achever sa conversation. Lorsqu'il eut cessé de parler, Abou-Saïd, l'ayant salué, se disposa à partir. La femme du scheïkh ayant demandé à son hôte où il avait intention d'aller, il répondit qu'il retournait chez lui. « Comment! lui dit cette femme, la trompette a sonné « depuis une heure! » Le scheïkh engagea Abou-Saïd à séjourner pour cette nuit dans sa maison. Abou-Saïd répondit : « Je causerais une trop vive inquié« tude à ma mère, qui ne manquerait pas de croire « qu'il me serait arrivé quelque accident funeste. » Le scheïkh, lui ayant dit d'attendre un moment, le fit placer devant soi, tourna tout autour de lui en récitant des prières, des passages de l'Alcoran, après quoi il lui dit qu'il pouvait partir, et que Dieu serait devant, derrière lui, à sa droite et à sa gauche, pour le préserver de tout accident. Abou-Saïd, plein de confiance, se mit en marche. Arrivé à la place d'Ebn-Abi-Daoud, il rencontra des soldats du guet,

des surveillants, accompagnés de plusieurs chiens; personne ne lui dit un mot et aucun chien n'aboya. Continuant sa route, il trouva, au marché d'Ebn-Hescham et plus loin, une troupe semblable, et il ne fut pas inquiété davantage. Lorsqu'il approchait de la ruelle où était sa maison, il ne put se défendre d'un vif sentiment de crainte; car il pensait que la porte serait fermée et qu'il ne trouverait personne pour la lui ouvrir. Mais, contre son attente, il n'eut qu'à pousser la porte, qui s'ouvrit d'elle-même : sa mère l'attendait derrière la porte. Il rentra chez lui, se hâta de rendre grâce à Dieu, et ne manqua pas d'attribuer cet événement aux prières du scheïkh[1].

Une anecdote peu importante en elle-même servira à prouver quelle opposition les Fatimites rencontraient au milieu même de la capitale de leurs états, et jusqu'à quel point ils se croyaient obligés, dans l'intérêt de leur position, de tolérer des injures souvent fort graves.

Un simple maître d'école مؤدّب nommé Abou-Bekr-Iahia ben-Khalfoun, qui appartenait à la tribu de Hawarah, avait osé braver la puissance du prince. Il était ennuyé de la présence d'un Oriental[2] qui se plaçait devant sa classe pour tenir des discours injurieux contre les khalifes Abou-Bekr et Omar, dans l'intention de blesser et d'irriter le vieillard. Celui-ci, poussé à bout, dit aux enfants : « In-

[1] Man. arabe 752, fol. 98 r. 99 r.

[2] Les auteurs africains emploient souvent ce terme pour désigner les Fatimites et leurs partisans.

« formez-moi quand cet homme reviendra. » Ayant appris son arrivée, il se cacha dans une des cours de l'école et dit aux enfants : « Dès qu'il commencera « ses déclamations injurieuses, entourez-le et faites-« le entrer dans la salle. » Ils l'entourèrent en effet et lui assujettirent le pied dans une pièce de bois. Leur maître leur ordonna de faire tous une lecture à haute voix, de se placer sur la porte et de tenir élevées les planches qui leur servaient pour écrire. Tous élevèrent leur voix en même temps, de manière qu'il devenait impossible de rien entendre. Alors le maître, se jetant sur cet homme, le renversa à terre et le frappa cruellement sur le dos et la tête. Lorsqu'il se trouva fatigué, les enfants s'approchèrent et lui dirent : « Vous avez suffisamment « battu cet insolent; il faut que nous ayons notre « tour. » Iahia leur ayant donné la permission, ils entourèrent cet homme et chacun d'eux le frappa de toute sa force, de manière qu'aucune partie du corps de ce malheureux ne resta sans meurtrissure. Ensuite les enfants le prirent par les pieds et les mains, et le jetèrent dans la rue. Un porteur étant venu à passer, ils l'invitèrent à charger cet homme dans un panier. Cependant quelques personnes vinrent trouver le maître d'école et lui dirent : « Cet homme que tu as maltraité est un esclave du « prince et tient auprès de lui un poste qui n'est pas « à mépriser. Nous craignons que cette aventure « n'ait pour toi des suites fâcheuses. Mais adresse-toi « à telle femme d'un rang distingué, dont le fils fré-

« quente ton école. » Iahia les remercia de ce bon conseil et appela l'enfant, auquel il dit : « Lorsque « je parlerai à ta mère, ne manque pas d'attester la « vérité de tout ce que je lui dirai. » Il prit son bâton, se rendit chez cette femme, et frappa à la porte. L'enfant vint lui ouvrir et lui dit : « Maître, quel « motif vous amène ? » Il répondit : « J'ai absolument « besoin de parler à ta mère. » Introduit à l'instant, il dit à cette femme : « Un tel s'est présenté à mon « école et a voulu exciter du désordre parmi les en- « fants. Si vous ne voulez pas me croire, interrogez « votre fils. » L'enfant certifia qu'en effet cet homme l'avait sollicité à la révolte. Cette femme, irritée, dit : « Que l'on m'amène ce misérable. » Lorsqu'il fut en sa présence, elle le frappa tellement à coups de pied qu'il resta presque mort. Le maître d'école, de son côté, prenant son bâton, s'avança vers cet homme et le frappa à grands coups de pied en lui disant : « Porc de l'Orient, c'est moi qui suis le Ha- « wari. » Cependant Abou-Damim, le gouverneur, apprit quelles insultes, quels outrages cet homme avait reçus du maître d'école. Il manda devant lui ce dernier, et, se l'étant fait amener par le commandant de la garnison, il lui dit : « Maître d'école, « Nasr te demande. — Quel est ce Nasr, demanda le « Hawari. — C'est, répondit Abou-Damim, le geô- « lier. » Cet homme chercha vainement quelque moyen de se tirer d'embarras. Contraint de se résigner à son sort, il prit son bâton, sa ceinture et se rendit à la prison. On le fit entrer et on le con-

duisit dans une chambre, au plafond de laquelle pendait une corde. On le pressa de monter dans cet endroit. Cet homme, qui était déjà vieux et décrépit, réfléchit que l'on voulait sans doute qu'il se pendît à la corde, qui viendrait à casser, en sorte qu'il tomberait et se romprait les membres. De la main il saisit le seuil de la porte et entra dans la salle. A peine était-il assis que Nasr arriva, escorté de ses aides et portant une corbeille remplie de chaînes et de liens. Il dit au maître d'école d'étendre son pied. L'autre demanda pour quel motif; le geôlier répondit que c'était pour le garrotter. Cet homme se soumit sans résistance. A peine était-il attaché qu'un jeune homme d'une belle figure et bien parfumé entra dans la salle, et, s'adressant au geôlier et à sa troupe, il les somma à haute voix de laisser en repos ce vieillard; puis il demanda à ce dernier : « Suis-je connu de toi? — Oui, répondit le maître « d'école, vous êtes Djauher, si connu dans les réu- « nions des savants et des hommes de mérite. » Djauher, ayant congédié le cortége du geôlier, emmena le vieillard et le conduisit chez le maître de son fils. De là il fit demander audience au khalife. Prenant alors la main du maître d'école, il l'introduisit auprès de Maad; car c'est ainsi que le nommait son instituteur. Cet homme, en mettant le pied dans la salle de réception, aperçut le prince assis sur son trône. Il commença à le maudire intérieurement. Lorsqu'il fut approché, le khalife lui dit : « Maître d'école, comment avons-nous mérité

« de ta part des injures et des malédictions? » Le vieillard, feignant d'être sourd et de croire que le prince lui demandait à qui il avait fait une lecture, répondit d'une manière vague. Le khalife réitéra sa question en élevant davantage la voix, et lui dit : « J'ai été informé que tu nous insultes par des pa-« roles outrageantes et des calomnies. » Le maître d'école répondit : « Je n'ai fait que répéter ce que « dit l'Alcoran [1]. » En même temps il tourna le dos en disant : « C'est là que l'on applique la bastonnade. » Le prince, ne comprenant pas ce que ce geste voulait dire, ordonna qu'on lui remît une somme de dix pièces d'or, en lui enjoignant de ne pas recommencer. Le maître d'école répondit qu'il n'avait fait qu'emprunter à l'Alcoran tel et tel passage. Il sortit ensuite, conduit par Djauher, qui lui compta les pièces d'or. Lorsqu'il fut dans le vestibule du palais, les portiers voulurent lui enlever la petite somme qu'il venait de recevoir, et, ils le serraient de près pour le dépouiller; il appela aussitôt Djauher. Celui-ci repoussa les portiers et laissa le maître d'école sortir tranquillement. Cet homme, de retour chez lui, enferma les pièces d'or dans une bourse et se dit à lui-même : « Voilà de l'argent que j'ai reçu pour aider « à la destruction du palais des usurpateurs. Nous « donnerons à chaque fantassin un quart de dirhem. » Il s'informait exactement du change de la monnaie; et, lorsqu'il apprenait qu'elle avait augmenté du quart d'une pièce d'argent, il se réjouissait en disant :

[1] Man. arabe 752, fol. 105 v.

« Je gagne de quoi payer un fantassin de plus. » Au moment de sa mort, on trouva la bourse déposée dans un coffre, et sur laquelle étaient écrits ces mots : « Ces pièces d'or m'ont été données par l'usur-« pateur. Je veux que cette somme soit dépensée par « quarts de dirhem, que l'on distribuera à chaque « fantassin qui contribuera à démolir la mosquée de « nos ennemis. » La somme était tout entière, car le propriétaire n'y avait pas touché.

Un poëte nommé Ebn-Kattar[1] avait composé des vers à la louange des khalifes Ismaïl et Maad, tandis qu'un autre poëte, Sahal-Warrak, avait consacré sa plume à écrire contre ces princes des satires amères. On demandait un jour au premier lequel de lui ou de Sahal était le plus grand poëte; il répondit : « J'ai « montré plus de talent lorsque je vous ai loué, et « lui lorsqu'il vous a attaqué. » Cette réponse excita la colère du khalife. Sahal, ayant appris ces détails, conçut de vives alarmes. Il se rendit aussitôt à la maison d'Abou-Ishak-Sebaï, le même dont il a été fait mention plus haut. Le scheïkh, qui était doué d'une extrême sagacité, devina que son hôte était le poëte Sahal. Il se leva pour le recevoir, le fit asseoir à ses côtés et lui demanda quel était le motif de sa visite. Sahal lui rapporta le propos d'Ebn-Kattar. Le scheïkh l'invita à lui réciter ses vers et lui dit : « Mets tes doigts dans tes oreilles et élève la voix « autant que tu pourras. » Le poëte, répondant à cet appel, répéta cette longue diatribe, que je ne rap-

[1] Man. arab. 752, fol. 105 v.

porterai point ici, et qui n'était remarquable que par la violence et l'exagération. Lorsque le poëte eut achevé de réciter ses vers, le scheïkh lui demanda quel but il s'était proposé en composant cette satire. Il répondit qu'il n'avait eu que Dieu en vue. Le scheïkh alors s'écria : « O Dieu ! bénissez cet « homme, délivrez-le et préservez-le de tout acci- « dent ! » Le poëte, étant sorti, rencontra Abou'lkasem-Fezari, qui lui dit : « Ton sort est décidé. » Ces mots firent trembler Sahal; mais Fezari ajouta : « Il « y a environ trois heures que le sultan (le khalife) « a envoyé pour toi une robe d'honneur et une « bourse. » Sahal répondit : « Le moment que tu in- « diques est précisément celui où je me trouvais « chez le scheïkh Sebaï. » Suivant un autre récit, le khalife, ayant fait venir le poëte, lui dit : « J'exige « que tu me récites toute la pièce de vers dans la- « quelle tu m'as déchiré. » Sahal protesta qu'il n'en ferait rien, à moins que le prince ne lui garantît une sûreté pleine et entière. Cette promesse lui ayant été donnée, il répéta cette satire mordante; et le khalife, bien loin de le punir, se plut à le combler d'honneurs et de présents. L'historien crédule auquel j'emprunte ce récit attribue à l'influence des prières du scheïkh Sebaï un dénoûment qui paraissait presque incroyable. Mais on peut, et, si je ne me trompe, avec plus de vraisemblance, voir ici l'effet de la position embarrassée dans laquelle se trouvait le khalife fatimite. Son règne avait été, il est vrai, signalé par de brillantes conquêtes; mais

il se rappelait avec quelque effroi que peu d'années auparavant une conspiration menaçante, en armant les indigènes du nord de l'Afrique, avait mis l'empire des Fatimites à deux doigts de sa perte. Kaïrowan, comme les autres villes de la domination de Moëzz, était, ainsi que je l'ai dit, remplie d'une multitude de scheïkhs audacieux et fanatiques, qui ne déguisaient point leur haine pour la nouvelle dynastie, et pouvaient, sans beaucoup de peine, exciter une révolution. D'un autre côté, Moëzz allait tenter la conquête de l'Égypte, et, par conséquent, ses meilleures troupes allaient se trouver conduites à une grande distance de la capitale. Dans de pareilles circonstances, des mesures de rigueur auraient pu non-seulement manquer leur but, mais allumer un immense incendie, qu'il eût peut-être été difficile d'éteindre. Moëzz pensa donc qu'il valait mieux désarmer ses ennemis à force de bienfaits, se donner à lui-même auprès de la multitude le mérite d'une noble clémence, que d'aller, par une vengeance intempestive, puisque le péril était passé, attiser des haines mal éteintes et développer l'énergie de ces passions violentes, qui, concentrées et forcées d'agir dans l'ombre, n'en seraient que plus dangereuses pour la sûreté du prince et de l'état.

Un jour d'été [1] Moëzz manda auprès de lui un grand nombre de scheïkhs de la tribu de Kotamah. Il les reçut dans une salle dont le plancher était

[1] Makrizi (man. arabe 797, fol. 287 v.).

couvert de tapis de feutre. Ce prince était vêtu d'une simple robe جبّة ; ses habits étaient rangés près de lui. Devant lui on voyait une écritoire et des plumes, et tout autour des portes ouvertes qui conduisaient à des bibliothèques. « Mes frères, dit Moëzz à ces of- « ficiers, me trouvant ici ce matin par le froid vif que « nous éprouvons, je disais à la mère des émirs, qui « dans ce moment est encore placée de manière à « m'entendre : Nos frères s'imagineraient peut-être « que dans un jour comme celui-ci, à l'exemple « des souverains du monde, les plaisirs de la table, « les étoffes de soie, les fourrures de fenek, de zi- « beline, le musc, le vin et la musique sont les ob- « jets qui nous occupent. J'ai donc cru devoir vous « faire appeler afin que vous pussiez vous assurer par « vos propres yeux quels sont les soins auxquels je « me livre lorsque je suis seul et que je me dérobe « à vos regards. En effet, je ne me distingue de « vous que par quelques prérogatives qui sont inhé- « rentes à mon rang et par le titre d'*imam* que Dieu « m'a concédé. Je m'occupe à lire les lettres que je « reçois journellement des contrées orientales et « occidentales, et auxquelles je fais réponse de ma « propre main. Du reste je m'interdis tous les plai- « sirs du monde et je borne mes soins à défendre « votre vie, augmenter la population de votre pays, « humilier vos rivaux et dompter vos ennemis. O « vous, scheïkhs, appliquez-vous, quand vous êtes « seuls, à suivre l'exemple que je vous donne. Gar- « dez-vous de vous livrer aux emportements d'un

« orgueil et d'une fierté indomptables, de peur que « Dieu ne vous retire ses bienfaits pour les trans- « porter à un autre peuple. Traitez avec bienveil- « lance les personnes qui vous sont soumises et qui « ne peuvent parvenir jusqu'à moi, comme moi- « même je vous témoigne une bonté constante, afin « que tous les hommes sans exception aient part à « des avantages durables, que le bien se multiplie et « que la justice se propage en tous lieux. Soyez ré- « servés sur l'article des femmes, ne vous attachez « qu'à une seule. Gardez-vous de céder à la convoi- « tise, de multiplier le nombre de vos épouses et « de vous livrer sans frein à la passion qu'elles vous « inspirent; car vous porteriez le trouble dans votre « vie, vous attireriez sur vous des maux réels, vous « énerveriez vos forces et affaibliriez toutes vos fa- « cultés. A un seul homme suffit une seule femme; « et nous avons besoin également que vous conser- « viez toute la vigueur de vos esprits et de vos corps. « Si vous observez exactement ce que je vous pres- « cris, j'ose espérer que Dieu réalisera par vos mains, « en notre faveur, la conquête de l'Orient, ainsi qu'il « nous a accordé celle de l'Occident. Levez-vous et « allez. Que Dieu répande sur vous sa bénédiction « et favorise vos entreprises! » Les scheïkhs s'éloi- gnèrent à l'instant.

L'an 350 (de J. C. 961), dans le mois de moharrem, les Grecs, commandés par Nicéphore Phocas, firent la conquête de l'île de Crète, s'emparèrent de la capitale après un siége de dix mois, égorgèrent,

dit un historien [1], deux cent mille hommes, emmenèrent en captivité un nombre égal de femmes et d'enfants, et livrèrent aux flammes les mosquées et les Alcorans. La flotte qui les avait amenés se composait de sept cents bâtiments. Cette même année [2] Iali ben-Mohammed se rendit de nouveau à la cour du prince fatimite. Il mourut dans la ville de Kaïrowan. Il était âgé de plus de cent ans.

L'année suivante [3] Moëzz écrivit aux gouverneurs qui commandaient dans les provinces depuis Barkah jusqu'à Sedjelmasah, ainsi que dans la Sicile, et leur enjoignit de faire inscrire tous les enfants qui se trouvaient dans l'étendue de leur juridiction, tant ceux des classes distinguées que ceux d'une condition vulgaire, afin qu'ils fussent circoncis en même temps que les fils du khalife. Il s'en trouva un nombre prodigieux. Le 1er jour du mois de rebiawal, on commença par circoncire les enfants du prince, ceux de sa famille, ceux des secrétaires et autres personnes attachées au khalife et des différents fonctionnaires de l'état. Tous reçurent des présents et des habits magnifiques. Le lundi 11e jour du même mois, il y eut une foule si grande, que cent cinquante hommes moururent étouffés.

Si l'on en croit un historien persan [4], cette même année les Grecs, avec une armée nombreuse, en-

[1] Nowaïri (man. arabe de Leyde). Cedrenus, Zonaras, Manasses, etc. ap., Lebeau, *Histoire du Bas-Empire* (tome XVI, pag. 67 et suiv.)

[2] Ebn-Khaldoun (man., tome VII, fol. 18 *r.*).

[3] Nowaïri (man. de Leyde).

[4] Haïder-Razi, fol. 283 *v.*

treprirent la conquête de l'île de Crète. Le gouverneur, se voyant hors d'état de repousser une attaque si formidable, se déclara vassal de Moëzz, implora son secours et fit faire la *kothbah* et frapper la monnaie au nom de ce prince. Moëzz fit partir en hâte un corps de troupes pour défendre l'île et arrêter les chrétiens. Ceux-ci, ignorant l'arrivée de ce renfort, pressèrent les attaques avec vigueur. Tout à coup l'armée de Moëzz arriva, prit l'ennemi en queue et en fit un affreux carnage : à peine un petit nombre de chrétiens put-il échapper au fer des musulmans. Mais ces faits, racontés par un historien récent, ne présentent rien d'authentique. Sans doute l'écrivain, ayant trouvé chez des auteurs plus anciens le récit de la conquête de la Crète effectuée l'année précédente par la flotte grecque, aura, soit à dessein, soit par inadvertance, altéré la vérité de l'histoire et supposé que les armées des musulmans étaient restées victorieuses de celles des chrétiens. Peut-être aussi cette méprise provient-elle d'un fait réel, mais dont l'époque a été déplacée. En effet, trois années avant la conquête de la Crète, les Grecs avaient fait dans cette île une expédition qui était restée sans aucun succès.

Cependant Moëzz, dont les états, comme je l'ai dit, s'étendaient jusqu'aux frontières de l'Égypte, songeait vivement à réunir ce pays à son empire. Sa mère [1] le pria d'ajourner ce projet afin qu'elle pût faire secrètement le pèlerinage de la Mecque.

[1] Abou'lmahâsen (man. 671, fol. 130 v., 131 r.).

Ayant obtenu ce qu'elle demandait, elle se mit en route. A peine était-elle arrivée à Fostat, que Kafour-Ikhschidi, instruit de son arrivée, se présenta chez elle, lui témoigna toute sorte d'égards, la combla de présents et la fit escorter par un corps de troupes. La princesse, à son retour, pressa son fils de ne rien entreprendre contre l'Égypte; et en effet tout dessein hostile fut suspendu jusqu'à la mort de Kafour. Mais depuis ce temps les choses avaient changé et les circonstances ne pouvaient être plus favorables pour réchauffer les projets ambitieux de Moëzz et en assurer la réussite.

L'eunuque Kafour[1] venait de mourir, au mois de djoumada second, l'an 357, et avait laissé la souveraineté à Abou'lfawaris-Ahmed, fils d'Ali et petit-fils d'Ikhschid, qui n'était âgé que de onze ans. Comme le jeune prince se trouvait hors d'état de gouverner par lui-même, les troupes élurent pour régent Hosaïn ben-Abd-allah ben-Tagadj, cousin du père du jeune émir. Hosaïn était prince de la ville de Ramlah, et il fut plus d'une fois l'objet des louanges du poëte Motanebbi. On décida que son nom serait prononcé, dans la prière, immédiatement après celui d'Abou'lfawaris-Ahmed. L'administration civile fut confiée au vizir Abou'lfadl-Djafar ben-Forat, et

[1] Makrizi, *Description de l'Égypte* (man. 797, fol. 269 r., 288 r.). Abou'lmahâsen, *Histoire d'Égypte* (man. 671, fol. 117 et suiv.). Ebn-Khallikan, fol. 69 v. Nowaïri, *loc. laud. Abulfedæ Annales*, tom. II, pag. 498 et suiv. *Elmacini Historia*, pag. 226. Deguignes, *Histoire des Huns*, tome III, pag. 154.

le commandement des armées à Schemoul-Ikhschidi. Djafar ne tarda pas à se rendre odieux par sa mauvaise conduite et ses vexations. Il fit arrêter un grand nombre d'habitants de l'Égypte et leur arracha par violence des sommes considérables.

Parmi les victimes de la cupidité de Djafar on distingua, outre Iakoub ben-Keles, dont je parlerai plus bas, le chrétien Ibrahim ben-Merwan, qui avait été secrétaire d'Ounoudjour et d'Ali ben-Ikhschid. Il le fit arrêter et condamner à payer une somme de dix mille pièces d'or.

Djafar, au lieu de s'appliquer à calmer le mécontentement qu'il avait si imprudemment excité, semblait avoir pris à tâche de l'accroître encore. Bientôt toute la milice se souleva contre lui, et l'Égypte entière fut remplie de troubles. Les Turcs attachés à la famille d'Ikhschid et à Kafour se mutinèrent et réclamèrent des sommes exorbitantes, qu'il était impossible de leur payer. Ils s'opposèrent à la perception des droits que devaient fournir ceux qui avaient pris à ferme les différents cantons de l'Égypte. Non contents de ces désordres, ils prirent les armes contre le vizir, pillèrent sa maison et celles de ses principaux partisans; quelques-uns allèrent jusquà écrire à Moëzz pour l'inviter à envoyer une armée en Égypte, s'engageant à seconder de tout leur pouvoir le succès de son entreprise.

Sur ces entrefaites, Hosaïn, qui se trouvait en Syrie, ayant été forcé de fuir devant les Karmates et de leur céder la conquête de cette province, se

rendit en Égypte, où il épousa Fatimah, fille de son oncle Tagadj, et se mit en possession de toute l'autorité. Sur les plaintes que l'armée lui adressa contre Djafar ben-Forat, il fit arrêter ce vizir, qui fut, par son ordre, appliqué à la torture et condamné à payer des sommes considérables. Hosaïn gouverna l'Égypte l'espace de trois mois. Il éleva au rang de vizir son secrétaire Hosaïn ben-Djaber-Zendjâni; mais bientôt après il mit en liberté Djafar ben-Forat et lui confia une seconde fois l'administration de l'Égypte. Ahmed ben-Ali, qui était censé le souverain de cette contrée, n'en avait que le nom et n'exerçait aucun acte qui annonçât l'autorité d'un maître. Bientôt Hosaïn quitta l'Égypte pour retourner en Syrie, au commencement du mois de rebi second, l'an 358. Suivant le récit de plusieurs historiens, ces troubles n'étaient pas le seul fléau dont l'Égypte, à cette époque, fut affligée : elle était désolée par la famine. La famine fut suivie d'une maladie contagieuse et toutes deux emportèrent, à Fostat et dans les environs, six cent mille personnes, sans compter celles dont les cadavres furent précipités dans le fleuve; et beaucoup d'habitants furent réduits à la misère et contraints de s'expatrier. En effet, l'an 356 la crue du Nil n'avait pas dépassé douze coudées et dix-neuf doigts; et l'année précédente l'inondation n'avait point atteint sa limite ordinaire[1].

[1] Haïder-Razi, fol. 284 r. Nowaïri, Mirkhond, etc. Si l'on en croit l'auteur de l'Histoire des Patriarches d'Alexandrie (t. II, man. arab.

Moëzz, voulant mettre à profit toutes ces circonstances, se prépara sérieusement à une expédition contre l'Égypte.

Déjà, depuis deux ans, il avait donné l'ordre de creuser des puits sur la route qui conduisait en Égypte et de construire des palais dans tous les lieux où il se proposait de séjourner. Il était occupé de ces préparatifs lorsque, le vendredi, dernier jour du mois de djoumada second, des courriers qui venaient de l'Égypte lui apprirent la mort de Kafour et les troubles auxquels ce pays était en proie.

Il envoya[1] l'Esclavon Khafif vers les scheïkhs de la tribu de Kotamah, avec ordre de leur dire : « Nous « avons résolu, ô mes frères, de placer dans le pays « de Kotamah des hommes affidés qui résideront « au milieu de vous, percevront vos aumônes et les « redevances que payent vos troupeaux, et garderont « le produit par devers eux, afin que, quand les « circonstances l'exigeront, nous puissions envoyer « chercher les objets déposés entre les mains de « nos mandataires et y trouver une ressource assu- « rée dans nos besoins et nos entreprises. » Un des scheïkhs, informé de cette prétention, répondit fièrement à Khafif : « Va dire à ton maître que, par « Dieu! nous ne consentirons jamais à une pareille « proposition. Comment ose-t-il exiger que les Ko-

140, page 75), l'Égypte, pendant un espace de sept années, eut à lutter contre la famine ; et ce fléau eut pour causes, tantôt une inondation insuffisante, tantôt les ravages des rats, des sauterelles, etc.

[1] Makrizi, tom. I, fol. 288 r.

« tamis se soumettent à payer une capitation et per-
« mettent que leurs noms soient portés, comme
« tributaires, sur les registres de la chancellerie,
« tandis que Dieu nous a depuis longtemps favo-
« risés de la connaissance de l'islamisme et que tout
« récemment nous nous sommes liés avec vous par
« une alliance indissoluble? Du reste, nos épées sont
« à votre disposition, et vous pouvez les employer
« dans l'Orient comme dans l'Occident. » Khafif étant retourné auprès de Moëzz et lui ayant rapporté cette réponse, le prince fit venir à sa cour un nombre de Kotamis. Lorsqu'ils parurent en sa présence il était à cheval et leur demanda d'un air imposant quelle était cette déclaration qui lui avait été adressée en leur nom. Les députés protestèrent que cette réponse exprimait les sentiments de toute leur nation.
« En effet, ô notre maître, ajoutèrent-ils, des hommes
« tels que nous ne consentiront point à payer une
« capitation qui soit regardée comme un tribut fixe
« et annuel. » Moëzz, se levant sur ses étriers, dit aux députés : « Que Dieu vous comble de ses bé-
« nédictions! vous êtes tels que je désirais vous trou-
« ver. Je n'avais d'autre but que de vous éprouver
« et de juger quelles seraient vos dispositions après
« ma mort. »

Cependant Moëzz vit arriver auprès de lui un personnage qui devait jouer un rôle distingué dans l'administration de l'Égypte, et sur lequel je dois donner quelques détails[1]. Abou'lfaradj-Iakoub ben-Iousouf

[1] Makrizi, *Description de l'Égypte* (man. 798, fol. 5 r. et v.).

ben-Keles était un juif, natif de Bagdad. Ayant quitté cette ville, et s'étant retiré en Syrie, il choisit pour sa demeure la ville de Ramlah, où il remplit la charge d'agent وكيل des marchands. Comme il avait contracté des dettes, qu'il se voyait hors d'état d'acquitter, il prit la fuite, et se rendit en Égypte à l'époque de Kafour-Ikschidi, et s'attacha au service de ce prince. Il eut avec lui des relations commerciales, et lui vendit des marchandises, pour le prix desquelles il reçut des assignations sur plusieurs villages de l'Égypte. Cette circonstance lui donna occasion de parcourir à plusieurs reprises les campagnes de l'Égypte, et de se mettre au fait de ce qui concernait les villages de ce pays. Comme il joignait à beaucoup d'instruction et de finesse un esprit distingué et une haute capacité, il acquit, sur tout ce qui concernait les terres de l'Égypte, les connaissances les plus étendues. Lorsqu'on lui demandait quelques détails sur les récoltes d'un canton, la somme de ses produits et sa situation, tant extérieure qu'intérieure, on était sûr d'obtenir de lui les renseignements les plus satisfaisants. Il amassa de grandes richesses et acquit une position brillante. Kafour, qui goûtait beaucoup sa capacité et ses talents pour l'administration, dit un jour : « Si cet homme était « musulman, il mériterait la place de vizir. » Ce discours, ayant été rapporté à Iakoub, développa en lui l'amour des grandeurs. Il se fit instruire secrètement des principes de la religion musulmane, et au mois de schaban de l'année 356, il entra dans

la grande mosquée de Fostat, et fit la prière du matin; de là, escorté d'une foule nombreuse, il se présenta chez Kafour, qui le fit revêtir d'une robe d'honneur.

Ensuite il retourna dans sa maison avec le même cortége et reçut la visite des grands fonctionnaires, qui vinrent lui offrir leurs félicitations. Nul ne crut pouvoir se dispenser de cette démarche. Le crédit dont jouissait Iakoub excita au plus haut point la haine et la jalousie du vizir Abou'lfadl-Djafar ben-Forat qui dressa contre lui des batteries, lui tendit toute sorte de piéges, et voulut le contraindre à payer une somme de 4,500 pièces d'or. Iakoub, effrayé, quitta précipitamment l'Égypte et prit la route du Magreb, au mois de schewal de l'année 357. Il arriva à la cour de Moëzz qui, sachant apprécier ses talents et sa capacité, le retint à son service et l'éleva aux plus hauts emplois. Iakoub pressa son nouveau maître d'entreprendre la conquête de l'Égypte, qui ne devait, suivant lui, offrir que peu de difficultés [1].

Si l'on en croit un historien judicieux [2], une anecdote, qui paraît en soi assez peu importante et même frivole, contribua beaucoup à éclairer Moëzz sur la faiblesse du gouvernement qui régissait l'Égypte, et l'encouragea à entreprendre la conquête

[1] On peut voir sur ce qui concerne Iakoub ben-Keles et ses démêlés avec le vizir d'Égypte, l'Histoire des Patriarches d'Alexandrie (man. 140, page 77, 78, 83.).

[2] Makrizi, *Description de l'Égypte*, tome I, fol. 288 v., 289 r.

de cette province, en diminuant à ses yeux les difficultés que son ambition pouvait redouter.

La mère de Moëzz ام الامراء avait élevé une jeune esclave qu'elle envoya du Magreb en Égypte pour la faire vendre. L'agent chargé de cette commission exposa cette fille au marché de Fostat, et en demanda une somme de mille pièces d'or. Un jour une femme à la fleur de l'âge se présenta, montée sur un âne, examina la jeune fille, la marchanda, et enfin l'acheta au prix de six cents pièces d'or. Cette femme était la fille d'Ikhschid Mohammed ben-Tagadj. Ayant entendu parler de la jeune esclave, elle avait voulu la voir, avait pris de l'affection pour elle, et l'avait achetée dans l'intention de l'employer à son service. L'agent, après avoir conclu le marché, reprit la route du Magreb, et raconta à Moëzz le succès de ses démarches. Le khalife ayant mandé les scheïkhs, fit raconter en leur présence, et dans tous ses détails, l'anecdote de la fille d'Ikhschid avec la jeune esclave. « Mes frères, leur dit-il ensuite, « hâtez-vous de marcher vers l'Égypte, et n'appréhendez pas une résistance sérieuse. Que pourriez-« vous craindre de la part d'hommes plongés dans « la mollesse, chez lesquels une femme du sang des « princes va en personne acheter une esclave pour « son usage? Un pareil trait annonce chez les habi-« tants une grande faiblesse d'esprit, et un manque « total de jalousie. Marchez avec confiance à notre « suite contre ce peuple efféminé. » Tous les scheïkhs s'écrièrent qu'ils étaient prêts à exécuter ponctuel-

lement les ordres du khalife. Ce prince les exhorta à faire incontinent tous leurs préparatifs. « Et nous, « ajouta-t-il, nous sommes décidé, s'il plaît à Dieu, « à entreprendre cette expédition. »

Moëzz[1] ayant rassemblé une armée considérable qu'il destinait à faire la conquête de l'Égypte, en donna le commandement à Djauher. Ce général dirigea d'abord sa marche vers le Magreb, afin d'affermir la tranquillité qui régnait dans cette vaste contrée. Il rassembla les tribus arabes qui étaient destinées à l'accompagner dans son expédition. Il leva en même temps les tributs que devaient payer les Berbers et qui s'élevèrent à une somme de cinq cent mille pièces d'or. Moëzz, malgré l'hiver, se rendit en personne dans la ville de Mahadiah, tira du trésor de ses pères cinq cents charges de pièces d'or, et retourna aussitôt après dans sa capitale. Djauher arriva dans cette ville le dimanche 28e jour du mois de moharrem, l'an 358. Au moment où le général, d'après les ordres de son souverain, se disposait à prendre la route de l'Égypte, il fut attaqué d'une maladie si grave que l'on désespéra de sa vie. Moëzz allait le visiter fréquemment et ne manquait pas de dire : « A coup sûr cet « homme ne mourra pas, car il est destiné à faire « la conquête de l'Égypte. » Cette prédiction se réalisa, et Djauher recouvra heureusement la santé. Alors il se disposa à exécuter les ordres de son maître. Il se transporta dans les plaines de Rakka-

[1] Ebn-Khallikan, fol. 347 v.

dah, et y réunit son armée, qui se composait de plus de cent mille cavaliers. Ils étaient abondamment pourvus d'armes et de tout ce qui pouvait leur être utile. L'argent ne fut point épargné pour cette expédition, ou plutôt il fut répandu par Moëzz avec une magnificence qui allait jusqu'à la profusion. Au rapport d'un historien judicieux [1], l'année qui précéda la conquête de l'Égypte, le khalife manda un jour Abou-Djafar-Hosaïn, intendant du trésor. Le prince était au milieu du palais, assis sur un coffre, et avait devant lui des milliers de coffres dispersés çà et là. « Voilà, lui dit-il, des cassettes « pleines d'argent que je n'ai pu encore mettre en « ordre; charge-toi de ce soin, et examine ce que « chacune renferme. » Hosaïn s'occupa aussitôt à remplir les intentions de son maître; il prit tous les coffres et les rangea l'un après l'autre. Quand ce travail fut achevé, il en donna avis à Moëzz, qui commanda aux domestiques et aux valets attachés au service du trésor d'emporter ces coffres, et de les déposer dans les salles destinées pour les recevoir; après quoi il dit à Hosaïn de fermer la porte et d'y apposer son cachet. « Maintenant, lui dit-il, « toutes les richesses ont cessé d'être sous mon sceau, « et se trouvent placées sous ta responsabilité. » La somme contenue dans ces coffres s'élevait à vingt-quatre millions de pièces d'or, et tout fut dépensé pour la guerre d'Égypte. En effet, Moëzz, non content d'abandonner à Djauher les richesses qu'il avait

[1] Makrizi, *Description de l'Égypte* (man. 797, fol. 288 r.).

apportées, lui permit encore de puiser dans ses trésors, et d'y prendre tout l'argent dont il aurait besoin. Tous ceux qui étaient employés dans cette expédition reçurent des gratifications plus ou moins fortes, qui allèrent de 20 à 1000 pièces d'or. Cet argent fut dépensé par eux dans les villes de Kaïrowan et de Sabrah, où ils se pourvurent de toutes les choses qui leur étaient nécessaires. Djauher conduisait avec lui mille chameaux chargés d'argent et d'armes. Il avait aussi un grand nombre de chevaux, et une quantité immense de munitions et de provisions de toute espèce. Moëzz se rendait chaque jour au camp de son général, s'entretenait avec lui en tête à tête, et lui donnait des conseils sur son expédition. Le jour fixé pour le départ, ce prince sortit pour aller faire ses adieux à Djauher. Ce général, qui était à la tête de son armée, se plaça debout devant le khalife, tandis que le prince, penché sur son cheval, lui parlait tout bas, de manière à n'être entendu de personne. Djauher baisa la main de Moëzz et le sabot de son cheval. Ensuite le khalife lui commanda de remonter à cheval et ordonna à ses fils, même à l'héritier présomptif de la couronne, à ses frères, à ses émirs et à tous les officiers de sa cour, de mettre pied à terre et de marcher devant Djauher, pour lui donner ainsi la plus grande marque d'honneur que pût recevoir un sujet. Le khalife se tournant vers les scheïkhs qui devaient accompagner l'expédition, leur dit : « Par Dieu, quand Djauher « marcherait tout seul, il effectuerait la conquête de

« l'Égypte; vous entrerez à Fostat avec vos habits or-« dinaires, sans livrer de combat; vous habiterez les « palais détruits des enfants de Touloun, vous fon-« derez une ville appelée Kahirah, qui soumettra le « monde entier. » Moëzz ordonna de fondre l'or qu'il remettait à Djauher, et d'en former des meules, que l'on chargea sur le dos des chameaux, afin que la vue de tant de richesses produisît sur tous les esprits une vive impression. Ce prince, étant rentré dans son palais, envoya à Djauher sa robe et tout ce qui avait composé son costume, à l'exception de son anneau et de son caleçon, et en outre son cheval. L'armée partit de Kaïrowan le samedi 14e jour du mois de rebi-awal, l'an 358. Cependant le khalife avait écrit à tous les gouverneurs des villes qui se trouvaient sur la route, pour leur enjoindre, lorsqu'ils verraient approcher Djauher, de mettre pied à terre et de marcher ainsi devant son cheval. Le commandant de Barkah, ne pouvant se résoudre à donner au général cette marque de soumission, lui offrit, s'il voulait l'en dispenser, une somme de cinquante mille pièces d'or. Djauher refusa l'argent, et insista pour que l'ordre du prince fût exécuté ponctuellement; et l'officier fut contraint de se soumettre. Au moment où Djauher se disposa à partir, le samedi 14e jour du mois de rebi-premier, cinq cents cavaliers berbers abandonnèrent son camp. Il leur envoya des hommes éminents pour les engager à revenir, mais leurs sollicitations furent inutiles. Moëzz, en apprenant cette nouvelle, s'écria : « Dieu est

« trop grand pour appeler des Berbers à notre se-
« cours [1]. »

Au moment du départ de Djauher, le poëte espagnol Mohammed ben-Hani composa un poëme, dont voici quelques vers [2] :

« J'ai vu de mes yeux un spectacle qui surpasse tout ce que « j'ai jamais entendu, j'ai vu avec effroi un jour plus terrible « que celui de la résurrection.

« Ce matin, il me semblait qu'un autre horizon avait pris « la place de l'horizon actuel, et que le soleil était revenu se « coucher au lieu où il se lève.

« Je n'ai su comment lui faire mes adieux et comment lui « adresser mes souhaits au moment de son départ.

« C'est le corps d'un homme dont les paupières ont à peine « goûté un léger repos, et qui n'a jamais passé une nuit en- « tière, livré à un sommeil tranquille.

« S'il s'arrête dans une contrée, elle se couvre de villes; « s'il s'en éloigne, cette terre se change en un désert.

« Partout où il séjourne, avec lui séjournent les trésors, les « dons magnifiques et les tentes superbes.

« Dès qu'il paraît, les guerriers s'écrient : Dieu est grand! « et le cliquetis des épées nues se fait entendre de toute part.

« Le cortége immense qui l'environne ressemble aux flots « d'une mer agitée, et brille d'une splendeur comparable à « la plus éclatante aurore.

« Dans ta première marche tu t'es dirigé vers Fostat. C'est « le plus heureux présage pour les desseins que tu médites.

« Si l'Égypte éprouve le tourment de la soif, voilà qu'un « Nil autre que le fleuve du même nom s'avance avec rapi- « dité.

[1] Nowaïri (man. de Leyde).
[2] Makrizi (man. 797, fol. 311 r.) Abou'lmahâsen (man. 671, fol. 120 v.).

« Déjà marche vers les habitants de cette contrée un « homme avec qui on ne saurait lutter de générosité ; un « homme qui, non content de les consoler, les comblera de « présents qui dépasseront leur attente. »

Lorsque Moëzz[1] envoya Djauher, pour faire la conquête de l'Égypte, il fit partir en même temps des vaisseaux chargés de grains et d'autres provisions, afin de soulager les habitants de cette contrée, qui, comme je l'ai dit, étaient en proie aux horreurs de la famine.

Djauher, continuant sa marche, vint camper, avec toutes ses troupes, à un bourg nommé Teroudjeh, dans le voisinage d'Alexandrie.

Sur la première nouvelle des préparatifs de Moëzz et de la marche de Djauher[2], les habitants de Fostat, s'étant concertés avec le vizir, avaient mandé de la ville d'Aschmouneïn Nahrir-Souriani, et lui avaient confié le commandement suprême; mais lorsqu'ils apprirent l'entrée de Djauher en Égypte, les habitants de Fostat, effrayés de l'approche d'un ennemi si redoutable, ayant pris conseil du vizir Djafar-ebn-Forat, résolurent de traiter avec Djauher, pour obtenir la paix, et une capitulation qui leur garantît à tous la possession de leurs propriétés. Ils prièrent le schérif Abou-Djafar Moslem-Hasani (ou Hasabi) de prendre dans cette affaire le rôle de négociateur. Il y consentit, moyennant

[1] Haïder-Razi, fol. 284 r.

[2] Nowaïri, (man. de Leyde).

qu'on lui adjoindrait quelques habitants de la ville. On choisit pour cet objet Abou-Ismaïl-Ibrahim ben-Ahmed-Zeïnabi, Abou-Taïb-Abbas ben-Ahmed-Abbasi, le kadi Abou-Taher et autres. Nahrir Souriani exigea pour conditions qu'il ne serait point forcé de paraître devant Djauher, qu'il posséderait à titre de fief la ville d'Aschmouneïn, qu'il recevrait le gouvernement de la Mecque ainsi que de Médine, et qu'il partirait immédiatement pour établir sa résidence dans le Hedjaz. Le vizir, de son côté, remit aux négociateurs une lettre qui contenait ses propositions. Les députés partirent le lundi 19e jour du mois de redjeb, l'an 350, et arrivèrent au camp de Djauher qui était alors porté à Téroudjeh. Ce général reçut les envoyés avec les plus grands honneurs. Abou-Djafar lui remit les dépêches dont il était porteur; la négociation fut promptement terminée. Djauher accorda sans balancer toutes les demandes qui lui étaient faites, et en garantit l'exécution par un acte en bonne forme et conçu en ces termes : « Au nom du Dieu clément « et miséricordieux. Lettre adressée par Djauher, le « secrétaire, l'esclave du prince des croyants, Moëzz-« li-din-allah (sur qui reposent les bénédictions de « Dieu), à tous les habitants de l'Égypte, domiciliés « ou autres. J'ai reçu les envoyés que vous avez « députés pour s'aboucher avec moi, savoir : le « schérif Abou-Djafar (puisse Dieu prolonger ses « jours), le reïs Abou-Taher-Ismaël, Abou-Taïb « Hâschemi, le kadi et Abou-Djafar-Ahmed. Ils m'ont

« déclaré que vous désirez de moi un acte qui vous « garantisse votre sûreté personnelle, et la paisible « propriété de vos terres, de vos richesses, et de « tout ce que vous possédez. Je leur ai fait connaître « quels sont à votre égard les ordres bienveillants de « notre maître et seigneur le prince des croyants (sur « qui reposent les bénédictions de Dieu), afin que « vous louiez le Très-Haut des grâces qu'il vous fait, « et que vous reconnaissiez les bienfaits de notre sou- « verain. Hâtez-vous donc de témoigner une obéis- « sance qui vous servira de sauvegarde, qui vous « assurera le bonheur et une sécurité parfaite. En « effet, ce prince, en faisant marcher ses armées vic- « torieuses, ses troupes aguerries, n'a eu d'autre but « que de vous faire triompher, de vous défendre, de « combattre pour vous, car des mains ennemies « vous dépouillaient. L'infidèle exerçait sur vous sa « tyrannie, et dans sa cupidité se livrait à l'espoir de « dominer votre pays, d'envahir vos propriétés, vos « richesses, ainsi qu'il a fait dans les autres contrées « de l'Orient. Ses projets étaient bien cimentés, sa « fureur portée au plus haut point. Mais notre maître « et seigneur, le prince des croyants, l'a prévenu en « faisant marcher ses armées aguerries, ses troupes « victorieuses, afin de repousser cet ennemi, de « combattre pour vous et pour tous les musulmans « de l'Orient, qui sont livrés à l'opprobre et à l'in- « sulte, qui gémissent sous le poids des maux et de « l'adversité, qui vivent dans des alarmes conti- « nuelles, qui poussent des cris de détresse, et im-

« plorent à haute voix des secours. Personne n'est « venu à leur aide, si ce n'est un prince que leurs « malheurs ont attendri, dont leur infortune a fait « couler les larmes, a interrompu le sommeil; je « veux dire, notre maître et seigneur, le prince des « croyants. Il a voulu rendre la sécurité à ceux qui « étaient dans le découragement, faire renaître la « joie dans des cœurs livrés à la crainte et aux « alarmes, réorganiser le pèlerinage dont les lois et « les pratiques sont tombées en désuétude chez les « hommes que la terreur assiégeait, qui tremblaient « pour leur vie et leurs richesses; attendu que bien « des fois des attaques horribles avaient fait couler « leur sang. » Dans le cours de cette lettre, Djauher, par de longs raisonnements, exhortait les habitants de l'Égypte à la soumission. Après avoir fait signer cet acte par des témoins, il revêtit de robes d'honneur les députés, et les fit reconduire.

(La suite à un prochain numéro.)

LETTRES

A M. A. W. de Schlegel, sur l'affinité des langues celtiques avec le sanscrit, par Adolphe Pictet[1].

TROISIÈME ET DERNIÈRE LETTRE.

Monsieur,

Depuis la publication de mes deux premières lettres, le mémoire plus complet dont elles n'étaient qu'un extrait a été honoré d'un suffrage bien précieux pour moi, quoique je ne puisse me faire aucune illusion sur les imperfections de ce travail[2]. Le sujet est neuf, les matériaux sont incomplets à plusieurs égards, et je n'ai pas la prétention d'avoir approfondi la question comme elle mériterait de l'être. Je ne considère donc le suffrage de l'honorable commission de l'Institut que comme un encouragement donné à l'ouvrier qui découvre un nouveau filon dans une mine déjà exploitée par des mains plus habiles. Il me suffit que l'existence du filon et la bonté du minerai soient définitivement constatées.

[1] Voyez les cahiers de mars et mai 1836.

[2] *De l'affinité des langues celtiques avec le sanscrit*, mémoire couronné dans la séance de l'Institut du 3 mai 1836.

En attendant la publication de mon mémoire, que je désire compléter encore autant qu'il sera en moi, je tiens à honneur d'achever avec vous, monsieur, l'examen de ma thèse. Heureux si, en provoquant de votre part quelques observations, je pouvais les faire servir à rendre mon travail moins imparfait!

Après avoir passé en revue les points principaux du système phonétique et des formes grammaticales, il nous restait à examiner le mode de dérivation et de composition des mots. Les analogies remarquables qui se présentent sous ce rapport achèveront le parallèle des langues comparées.

La dérivation, dont je parlerai d'abord, s'opère au moyen de suffixes, simples ou composés. Un certain nombre de ces suffixes sont parfaitement semblables en sanscrit et en celtique; et ceci s'applique spécialement aux suffixes primitifs, appelés *kridanta* par les grammairiens hindous, et qui forment des dérivés en se combinant immédiatement avec les racines. Il est évident que ce sont là les éléments les plus anciens de la dérivation, tandis que les suffixes *tadhita*, qui forment des dérivés de dérivés, en général d'une origine plus récente, n'offrent que bien peu d'analogies dans les langues que nous comparons.

Il y a aussi une distinction à faire entre les suffixes primitifs analogues en sanscrit tels qu'ils se présentent dans les langues celtiques. Tantôt ces éléments sont restés vivants, et forment régulière-

Suffixes unâdis.	SANSCRIT.		CELTIQUE.
अन् *an*,	पथन् *pat-an*, route	(racine पथ् *pat*, aller).	Irl. *fath-an*, voyage.
.....	दामन् *dâman*, corde	(— दम् *dam*, dompter).	— *damh-n-adh*, lien.
अल *ala*,	पेशल *pés'-ala*, mou	(— पिश् *pis*, écraser).	Bret. *pez-et*, mou, blet.
उल *ula*,	तनुल *tan-ula*, étendu	(— तन् *tan*, étendre).	Gall. *tan-awl*, id.
इल *ila*,	अनिल *an-ila*, vent	(— अन् *an*, souffler).	Irl. *an-ail*, Gall. *an-al*, souffle.
.....	गुहिल *guh-ila*, forêt	(— गुह् *guh*, cacher).	— *co-ille*, id.
इष *isa*,	अविष *av-isa*, mer	(— अव् *av*, aller).	— *aibh-eis*, id.
इर *ira*,	भिदिर *b'id-ira*, foudre	(— भिद् *b'id*, fendre).	— *peith-ir*, id.
तु *tu*,	तन्तु *tan-tu*, fil	(— तन् *tan*, étendre).	Gall. *tan-t*, corde.
.....	ऋतु *r-tu*, saison	(— ऋ *r*, courir).	Irl. *ri-th*, id.
नि *ni*,	जूर्णि *g'ur-ni*, soleil, fièvre	(— ज्वर् *g'var*, avoir la fièvre).	— *gorn-n*, feu.
म *ma*,	तिग्म *tig-ma*, chaleur	(— तिज् *tig*, aiguiser).	— *ti-me*, id.

Les préfixes donnent lieu à des observations du même genre. Ces éléments de formations ont été conservés par les langues celtiques de deux manières différentes; d'abord avec leur nature de préfixes, inséparables ou séparables; ensuite combinés avec des racines dont on ne saurait les distinguer sans la comparaison avec le sanscrit. Voici le tableau comparé de la première classe de ces préfixes :

SANSCRIT.	CELTIQUE.
अ *a*, privatif.	Irl. *e*, *ea*, *ei*, Erse, *ao*, *eu*, id.
अति *ati*, au-dessus.	— *ath*, *adh*, Gall. *az*, intensitif, itératif.
अधि *adi*, avec excès.	
अव *ava*, privatif.	— *abh*, *amh*, Gall. *av*, id.
उत् *ut*, sur, au-dessus.	— *uas*, *os*, Gall. *uch*, Br. *ut*, *uch*, id.
परा *parâ*, en arrière.	— *fra*, *frea*, id.
प्र *pra*, devant.	— *for*, *foir*, Gall. *gwor*, *gor*.
प्रति *prati*, contre.	— *frith*, Gall. *gwrth*, id.
सम् *sam*, avec.	— *comh*, Gall. *cyv*, id.
दुर् *dur*, mal, difficile.	— *do*, *dor*, id.
सु *su*, bien, facile.	— *so*, *su*, Gall. *hu*, *he*, *hy*, id.

Sans entrer dans des détails pour lesquels je dois encore renvoyer à mon mémoire, je placerai ici

quelques observations intéressantes sur plusieurs de ces préfixes.

L'*a* privatif, conservé d'abord comme préfixe régulier sous la forme de *e*, *ea*, *ao*, etc., se retrouve encore sans aucun changement dans plusieurs formations tout à fait sanscrites. Ainsi les mots irlandais *amad*, fou, *amadachd*, folie, *amaideach*, inconsidéré, etc., se rapportent au sanscrit अमति *amati* (*a*+*mati*), absence de connaissance, d'intention. De même *aprainn*, malade, mélancolique, est अप्राण *aprân'a* (*a*+*prâna*), absence de vie, de force. Je crois retrouver aussi le mot अभाव *ab'ava* (*a*+*b'ava*), mort, absence de vie, dans le gallois *abwy*, corps mort, charogne, et par exemple dans l'irlandais *abaoi*, qui a pris le sens spécial de *coucher du soleil*.

Mais voici une analogie plus remarquable encore. Devant les mots qui commencent par des voyelles, le préfixe sanscrit अ *a* devient अन् *an;* ainsi अ *a* et अघ *ag'a*, défaut, forment अनघ *anag'a*, pur, propre; or cet adjectif se retrouve dans l'irlandais *anag*, net, propre. De même अ *a* et अय *aya*, bonheur, font अनय *anaya*, malheur, en irlandais *anagh*, infortune, du préfixe négatif et de *agh*, bonheur.

Le préfixe उत् *ut* offre aussi un exemple très-curieux d'une formation sanscrite conservée en celtique avec la modification voulue par les règles euphoniques du sanscrit; je veux parler du mot irlandais *onmhith*, *oinmhid*, en gallois *ynfyd*, fou : on ne saurait y méconnaître l'adjectif उन्मत्त *unmatta* ou bien

उन्माद *unmada*, fou, formé régulièrement de उत् *ut* et de मत्त *matta* ou माद् *mada*, avec changement du त *t* en न *n* devant la nasale म *m*.

Les préfixes सु *su* et दुर् *dur*, opposés l'un à l'autre comme *so* et *do* en irlandais, présentent plusieurs formations identiques dans les langues comparées. Une des plus remarquables est le mot irlandais *su-bhaiste*, bouche, lequel trouve son étymologie aussi précise qu'évidente dans le sanscrit सुभाषित *sub'â-s'ita*, bonum sermonem habens, de la racine भष् *b'as'*, parler. Si cette analogie était isolée, on pourrait la regarder comme une coïncidence fortuite; mais on en trouve d'autres encore, par exemple :

SANSCRIT.	CELTIQUE.
सुहृद् *suhrd*, ami.	Irl. *sochroideach*, bienveillant.
सुकृत *sukrta*, bien fait.	— *sacridh*, aisé, facile.
सुख *suk'a*, joyeux.	— *sugach*, joyeux.
सुभग *sub'aga*, heureux.	— *subach*, gai, joyeux.
सुकार *sukara*, charité, bienveillance.	— *sochar*, obligeance, faveur.

Ne pourrait-on point rapporter également à ce préfixe, combiné avec la racine भृ, nourrir, le latin *sobrietas* (सुभृति *sub'rti*), dont l'irlandais *subhraid* serait ainsi une forme sœur et non point un dérivé?

Je me bornerai à choisir quelques exemples parmi la seconde classe de préfixes, ceux qui, perdus comme tels, sont restés incorporés à quelques formes isolées déjà existantes en sanscrit. C'est le cas de परि *pari*, autour, qui, avec la racine चर् *c'ar*, aller, forme परिचर *paric'ara*, officieux, परिचारक *paric'âraka*, serviteur, mots conservés dans l'irlandais *fracara*, serviteur, *fracar*, service. Avec la racine छद् *c̓ad*, couvrir, le même préfixe forme परिच्छद *paricc̓ada*, suite, train, cour, que nous retrouvons également dans l'irlandais *freacadh*, suite, escorte, et dans le gallois *gwarchadw*, entourer, garder.

अनु *anu*, après, s'est conservé dans les mots irlandais *anacail*, clémence, protection, et *anachras*, pitié, compassion, où l'on reconnaît sans peine les formes sanscrites correspondantes अनुकूल *anukûla*, bonté, faveur, et अनुक्रोश *anukrôs'a*, pitié. La racine भू *b'û*, être, prend avec अनु *anu* la signification de connaître, et le gallois *nabod*, ou mieux encore le bas-breton *anavout* (*bout*, être), offrent la même combinaison suivie de la même modification de sens.

Le préfixe privatif et intensitif वि *vi* se retrouve dans l'irlandais *feudhbe*, veuve (sanscrit विधवा *vid'ava*, sine marito), *feabhus*, beauté (sanscrit विभूषा *vib'ûs'â*), *fiochra*, colère (sanscrit विकार *vikâra*), *fiaghain*, témoignage (sanscrit विज्ञान *vig'nâna*, connaissance), etc. Le gallois *gwybod*, savoir, correspond

à विभू *vib'û*, voir, faire attention, comme *nabod* à अनुभू *anub'û*.

On ne saurait méconnaître le préfixe नि *ni* dans les mots irlandais *niog*, condition, *niodha*, réel, *niath*, meurtre, *nia*, splendeur, si on les rapproche de नियोग *niyôga*, ordre, précepte, नियत *niyata*, certain, fixe, निघातिन् *nig'âtin*, homicide, निभ *nib'a*, lumière.

Je crois, monsieur, que ces détails suffiront pour mettre hors de doute l'affinité des langues comparées dans leur mode de dérivation par les préfixes et les suffixes. A côté de ces analogies, il y a sans doute de grandes différences. L'irlandais et le gallois, mais surtout ce dernier, possèdent un grand nombre de préfixes et de suffixes étrangers au sanscrit. Quelques-uns de ces éléments trahissent une origine plus moderne par leur signification propre, qui les rattache à des racines celtiques; d'autres se lient, dans des directions diverses, au reste de la famille indo-européenne; d'autres enfin sont d'une origine obscure. Quoi qu'il en soit, le mode général de formation au moyen de ces éléments offre toujours une complète analogie avec le sanscrit.

On peut en dire autant, d'une manière générale, du système de la composition des mots. Le mode de formation des termes composés est une des circonstances qui contribuent le plus à donner aux langues leur physionomie propre. Le degré de richesse et de flexibilité sous ce rapport est comme

une mesure de leur aptitude à servir d'organe, si ce n'est à la pensée, du moins à l'imagination poétique. La famille des langues indo-européennes se place par exemple, à cet égard, à la tête de toutes les autres, et, dans cette famille même, le sanscrit occupe sans contredit le premier rang par sa faculté presque illimitée de composition. Les langues celtiques viennent par exemple immédiatement après le sanscrit, ou se placent au moins sur la même ligne que le grec. Le gallois surtout est singulièrement riche en composés de toute espèce; et il suffit, pour s'en convaincre, de jeter un coup d'œil rapide sur le dictionnaire d'Owen.

Il faut entendre par *composition* la réunion de deux ou plusieurs éléments ayant chacun leur signification propre et liés de manière à ne plus former qu'un seul tout. Le caractère de l'unité est indispensable au composé, s'il doit être plus qu'une simple juxta-position de mots. Les langues indo-européennes ont recours à des artifices divers pour bien faire sentir ce caractère d'unité. Le sanscrit dépouille en général les composants de toute espèce de flexion, les agrége entre eux sous leur forme primitive, et ne place la flexion commune qu'à la fin du composé. Les langues germaniques et slaves, le grec et le latin, emploient à cet effet des voyelles de composition [1]. Les langues celtiques ont fait ici l'application de leur système de mutation des con-

[1] Grimm, *Deutsche Grammatik*, tome II, p. 410 et 966.

sonnes initiales [1]. Ces consonnes prennent, en gaëlique, leur forme *aspirée*, et en gallois leur forme *douce*, quand il y a composition.

Si l'on classe les composés suivant le nombre et la nature de leurs éléments, on verra que les langues celtiques épuisent d'abord presque toutes les combinaisons binaires, telles que substantif et substantif, substantif et adjectif, et *vice versâ*, adjectif et adjectif, substantif et verbe, et *vice versâ*, adjectif et verbe, préposition avec substantif, adjectif et verbe, etc. La seule combinaison dont je n'aie pas trouvé d'exemple est celle de verbe et adjectif : elle se rencontre dans les langues germaniques, où toutefois elle est rare [2].

Dans cette catégorie de composés le gallois offre une analogie remarquable avec le sanscrit par ses formations d'adjectifs au moyen d'un substantif et d'un verbe à l'état de radical. Ainsi *dyngar*, philanthrope (de *dyn*, homme, et *car*, racine de *caru*, aimer), *dyngas*, misanthrope (de *dyn* et *cas*, racine de *casâu*, haïr), *aesvriw*, brisant les boucliers (de *aês*, bouclier, et *briw*, racine de *briwaw*, briser), etc., sont parfaitement analogues au sanscrit जलपी *g'alapi*, buvant de l'eau, धर्मविद् *d'armavid*, connaissant le devoir, अम्बुज *ambug'a*, aquatique, etc., ainsi qu'au latin *armiger*, *frugifer*, etc.

Les composés même les plus simples étant né-

[1] Voyez ma première Lettre, tome I, p. 474.

[2] Grimm, tome II, p. 683.

le connaissons se rapprochait de cet idiome primitif. Si la haute antiquité de la langue sacrée de l'Inde avait encore besoin de démonstration, ces faits l'établiraient en tous cas de la manière la plus victorieuse. Le linguiste qui rencontre dans le sanscrit l'explication claire et précise d'un de ces mots transportés si loin de leur berceau, usés et tronqués par le temps, et que leur isolement rend énigmatiques, est toujours frappé du même étonnement que le géologue qui trouve au sein des Alpes la masse granitique à laquelle appartient le bloc roulé de la plaine. La certitude jaillit du fait avec une égale évidence dans l'un et l'autre cas.

Les composés d'un ordre supérieur, formés de trois, quatre, cinq éléments, ne peuvent offrir que des analogies de la nature la plus générale. Les préfixes et les suffixes se combinent entre eux en celtique comme en sanscrit. L'irlandais ne dépasse guère, pour les préfixes, les groupes binaires, et, pour les suffixes, les ternaires; ces derniers même sont rares. Le gallois, plus riche sous ce rapport, possède un grand nombre de combinaisons ternaires. En revanche l'irlandais offre, dans sa langue poétique, des composés de plusieurs substantifs et adjectifs très-analogues aux composés sanscrits du même genre, et dont les éléments peuvent aller jusqu'au nombre de six et plus. Je citerai comme exemple[1] l'adjectif *gruaighfhinshéodfhaindhualscaineo-*

[1] Voyez O'Brien, *Grammar*, p. 70, où l'on trouve d'autres exemples de ces composés.

gach, ce qui signifie «ayant de beaux cheveux de «soie retombant épars en anneaux contournés.» Le gallois ne possède pas de combinaisons de ce genre; mais des formes telles que *dadymziriedawl*, ayant une tendance au découragement, *darostyngedigaethawl*, tendant à amener un état de sujétion, etc., offrent jusqu'à cinq et six éléments, soit de composition, soit de dérivation; et ces composés ne sont pas rares.

Je termine ici, monsieur, ce parallèle des idiomes celtiques et du sanscrit. Je ne crois pas qu'après la série des analogies signalées, série qui embrasse l'organisme entier de ces langues, on puisse contester leur affinité radicale. Les langues celtiques appartiennent donc à la famille indo-européenne, dont elles forment le chaînon extrême à l'occident. Les rapprochements même qui ont été faits dans le cours de ce petit travail me semblent de nature à prouver combien l'étude de ces langues devient nécessaire pour toutes les recherches qui concernent l'ensemble de la famille. Je ne veux point aborder des questions encore bien obscures; mais je vous demanderai la permission d'indiquer brièvement quelques-uns des points pour l'investigation desquels les langues celtiques pourront être consultées avec fruit.

La race celtique, établie dès les temps les plus anciens dans l'Europe occidentale, a dû y arriver la première, et, selon toute probabilité, elle s'est séparée avant les autres de la souche commune. Cette

circonstance pourrait expliquer peut-être pourquoi les langues celtiques, à côté d'une plus grande richesse en radicaux indo-européens, offrent un système moins complet de formes grammaticales que la plupart des autres branches de la famille, soit qu'à l'époque de la séparation l'ensemble de ces formes n'eût pas encore atteint tout son développement, soit, ce qui est plus probable, qu'un temps plus long ait exercé sous ce rapport une influence plus destructive. Quoi qu'il en soit, les analogies bien décidées que ces langues offrent encore avec le sanscrit nous reportent à l'époque la plus ancienne à laquelle nous puissions atteindre par la philologie comparée, et deviennent ainsi une des données les plus importantes pour rechercher quel degré de développement avait atteint la *langue mère* de toute la famille. Ainsi, par exemple, l'examen des idiomes celtiques me paraît démontrer avec évidence qu'au moment de la séparation la langue-mère possédait déjà un système de lois euphoniques, que le sanscrit a le mieux conservé, si bien que les anomalies du celtique trouvent encore leur explication dans les règles euphoniques de l'idiome sacré de l'Inde. Ce fait remarquable, dont on trouvera dans mon mémoire des preuves plus détaillées, vient d'ailleurs à l'appui des recherches les plus récentes de Bopp, qui admet une connexion intime entre l'*ablaut* (modification des voyelles radicales) germanique et le système de vocalisme sanscrit[1]. L'ensemble des

[1] Bopp, *Vergleichende Grammatik*, p. xv, Vorrede.

formes grammaticales, ainsi que de la dérivation et de la composition, pourra être l'objet d'investigations analogues.

Un sujet de recherches plus attrayant encore, c'est l'état de civilisation qu'avait atteint le peuple père de toute la race indo-européenne. Une comparaison approfondie, et toujours fondée sur les vrais principes étymologiques, des termes appliqués à désigner les objets de la vie matérielle, les animaux domestiques ou sauvages, les produits de l'industrie humaine, puis surtout des expressions qui se rattachent à l'organisation sociale, à la vie intellectuelle, aux croyances religieuses, pourraient, à ce que je crois, jeter sur cette obscure question une lumière inattendue.

Je n'hésite pas à affirmer que les langues celtiques offriront des éléments nombreux et importants pour la solution de ce problème. Je signalerai ici quelques faits isolés que j'ai rencontrés dans le cours de mes recherches, et qui se rattachent à cette question. Je n'ai garde toutefois d'en tirer des conclusions qui ne pourraient être autorisées que par un travail complet.

Pour commencer par un exemple tiré de la vie matérielle, le nom d'un ustensile très-primitif, à l'usage surtout des peuples pasteurs, la *baratte*, a été formé, en sanscrit, de la racine मथ् *mat̒* ou मन्थ् *mant̒*, agiter, d'où dérivent मथिन् *mat̒in*, मन्थ *mant̒a*, मन्थर् *mant̒ara*, batte à beurre, मन्थनी *mant̒anî*,

baratte, मथित *mat ita*, babeurre, etc. La chose et le nom ont été apportés en Europe par les Celtes, comme le démontrent l'irlandais *meadhar* ou *maidhe*, baratte, *méadhg*, petit lait, en erse *meòg*, en gallois *maiz*, idem. Ces dénominations, les Gaëls et les Cymris n'ont sûrement pas été les chercher dans l'Inde; elles ont dû être déjà en usage chez les ancêtres communs des Hindous et des Celtes. Les premiers les ont portées dans l'Inde avec la racine qui les explique; les autres, dans leurs émigrations plus lointaines, ont perdu la racine et conservé seulement les formes dérivées.

Un autre exemple, mais plus intéressant en ce qu'il pourrait bien fournir une indication approximative sur la position géographique du berceau de la race indo-européenne, se trouve dans le mot irlandais *tolg*, lit, gallois *tyle*, couche, lit de repos (identique au grec τύλη, matelas, coussin). Tous ces mots ont une affinité évidente avec le sanscrit तूलिका *tûlikâ*, matelas, lit: or ce substantif est un dérivé de तूल *tûla*, l'un des noms sanscrits du *coton* (de la racine तूल् *tûl*, jeter en dehors). On faisait donc les matelas avec du coton dans la contrée indéterminée qui a été le berceau de la race. Il en résulterait que ce pays a dû être situé en dedans, ou au moins très-près de la limite de croissance du coton; car une matière dont on faisait des matelas devait être abondante et d'un prix peu élevé : or la culture du coton ne dépasse pas la Perse; et je doute

même qu'il réussisse dans la partie la plus septentrionale de ce pays. Ceci semblerait donc indiquer, comme berceau de la famille, une contrée plus méridionale qu'on ne le suppose ordinairement.

Cette induction serait appuyée par une autre analogie, que je cite toutefois avec moins de confiance, parce qu'elle est isolée et par conséquent moins sûre. Un des noms du tigre, en sanscrit, est शार्दूल *s'ârdûla*, et ce nom, comme celui de व्याघ्र *vyâg'ra*, et comme les noms du lion et de l'éléphant, prend dans les composés la signification de *grand, fort, prééminent :* or, en irlandais, *sartulaid* signifie *fort.* Si cette analogie n'est pas fortuite, elle viendrait à l'appui de la précédente, car le tigre ne se trouve que dans les vastes bassins qui versent leurs eaux dans la mer des Indes.

Je n'entends, je le répète, fonder aucune hypothèse sur une base aussi peu solide que celle de quelques étymologies isolées; mais si des exemples semblables se multipliaient dans les diverses branches des langues indo-européennes, on pourrait sans doute en tirer des inductions d'une grande évidence.

Les analogies qui touchent aux traditions religieuses et mythologiques sont aussi d'un haut intérêt. Selon toute probabilité, le peuple père de la race indo-européenne avait une religion, un culte et des mythes traditionnels sur sa propre origine. Lors de sa division en plusieurs branches, chaque

tribu emporta tout ou partie de ces doctrines ou de ces traditions; mais celles-ci, s'altérant de plus en plus par l'effet du temps et des vicissitudes sociales, firent place à des croyances nouvelles, mieux adaptées au caractère spécial de chaque peuple. Qu'il soit resté des traces du système primitif, c'est ce qu'on ne saurait mettre en doute. Les analogies signalées plus d'une fois entre les mythes religieux de l'Inde, de la Grèce et de la Germanie, sont des restes de cette unité première, et le nom de Dieu, identique dans la plupart des langues de la famille, en est un exemple intéressant. Le sanscrit देव *déva* (nominatif *dévas*), le grec Θεός, le latin *Deus*, l'irlandais *Dia*, le gallois *Dew*, le lithuanien *Diewas*, ont une origine commune; mais le sanscrit seul a conservé la racine de ce nom dans le verbe दिव् *div*, briller. L'idée de Dieu a donc été liée primitivement à celle de la *lumière*, son symbole le plus pur et le plus frappant.

Maintenant, quel est le peuple qui a conservé la plus grande partie du système primitif? N'est-il pas probable que c'est celui dont la langue nous reporte plus près que toute autre vers l'origine commune de la race? Et, de même que le sanscrit possède encore la plupart des racines qui constituent le fond des langues de l'Europe, les traditions religieuses de l'Inde ne renfermeraient-elles point le lien commun des croyances des autres peuples de la famille? Je n'ai garde de toucher à cette immense

question, mais je crois que la philologie comparée devra être consultée avec soin dans toute solution que l'on tentera. Et, pour revenir à mon sujet, je crois en particulier que l'étude des langues celtiques sera indispensable sous ce rapport. Quelques exemples suffiront pour motiver cette assertion.

L'adjectif irlandais *naomh* (plus anciennement *naemh*) et le gallois *nwv*, qui signifient saint, sacré, se lient évidemment à la racine sanscrite नम् *nam*, s'incliner par respect; d'où नमस्या *namasyâ*, adoration, culte, etc. Voilà donc un mot celtique qui témoigne déjà de l'existence d'un culte à cette époque pré-historique.

Le substantif sanscrit अध्वर् *ad'vara*, sacrifice, que les étymologistes hindous expliquent par अध्व *ad'va*, route, et रा *ra*, donner, *ce qui donne, ce qui ouvre la route du ciel*, se retrouve dans l'irlandais *adhbairth*, *iodhbairt*, sacrifice, *iodhbair*, sacrifier, etc., et dans le gallois *aberth*, sacrifice, d'où *aberthu*, sacrifier, *aberthwr*, prêtre. Cette analogie est une preuve de la haute antiquité du sacrifice.

Le sanscrit तर्मन् *tarman* désigne le sommet du poteau où l'on attachait la victime (*the top of the sacrificial post*. Wilson). Il n'y a aucun doute que ce mot ne soit identique au grec τέρμα et au latin *terminus*. Τέρμα, chez Homère, signifie spécialement le poteau du cirque autour duquel les chars devaient tourner; le sens s'est ensuite généralisé. Le gallois *terwyn*, limite, extrémité, me paraît dérivé du latin;

mais il n'en est pas de même de l'irlandais *tarman* ou *tearmonn* (erse *tèarmann*), identique au sanscrit pour la forme, et qui signifie un sanctuaire, un refuge, un asile. Ceci n'aurait-il pas trait à l'antique coutume de regarder l'autel comme un asile inviolable?

Enfin, monsieur, parmi les noms sanscrits de la divinité, il en est deux que les idiomes celtiques me paraissent avoir conservés : l'un est नर् *nara*, le maître (de la racine नृ *nr*, conduire), que je retrouve dans le gallois *nêr*, le souverain, le seigneur, appliqué à Dieu. L'autre est ईश्वर् *is'vara*, le dominateur (de la racine ईश् *is'*, gouverner, régner), que l'irlandais nous offre sous la forme de *aesfhear*, Dieu, laquelle forme se rattache probablement au vriddhi ऐश्वर् *ais'vara*. Je rappellerai ici que le व *v* sanscrit se change régulièrement en *f* dans l'irlandais, de sorte que l'analogie est aussi complète que possible.

Ces faits, et ceux de même nature que l'on a signalés déjà dans les autres langues indo-européennes, établiraient incontestablement la prééminence du sanscrit comme l'idiome le plus rapproché de la source primitive; car, encore une fois, il est impossible d'admettre une transmission postérieure de l'Inde aux îles britanniques, et tout ce qui est corrélatif chez les Celtes et les Hindous doit remonter à l'origine même de la famille.

Je crois, monsieur, par tout ce qui précède, avoir suffisamment établi l'affinité radicale du sans-

crit et des langues celtiques, et par conséquent le droit de ces dernières à prendre place dans la famille indo-européenne. Une autre question serait de savoir si, à côté des éléments caractéristiques et dominants de ces idiomes, il ne s'y trouve pas des traces d'un mélange avec d'autres langues étrangères à cette famille. Cela ne me paraît pas douteux. L'irlandais, en particulier, offre, pour désigner les objets les plus ordinaires, une abondance de synonymes radicalement différents les uns des autres qui ne peut s'expliquer que de cette manière. Il en est de même de la multiplicité des significations attachées à un seul mot, caractère que l'irlandais possède en commun avec le sanscrit et l'arabe. Pour en citer un exemple, la forme *ail* signifie comme verbe, supplier, écouter, nourrir; comme substantif, prière, disgrâce, reproche, volonté, pierre, aiguillon, bouche, armes; comme adjectif, beau, noble. Le substantif *ált* signifie éminence, vallée, action, saut, état, portion, temps, jointure, etc. Dans beaucoup de cas, ces significations diverses peuvent être ramenées à une idée commune qui leur sert de lien; mais cela n'a pas toujours lieu; et ce fait remarquable, dans l'extension qu'il offre en irlandais comme en sanscrit et en arabe, me semble inexplicable sans l'hypothèse d'une fusion de plusieurs langues, soit radicalement différentes les unes des autres, soit liées déjà par des affinités plus ou moins prononcées. N'est-il pas probable, en effet, que la race celtique, à son arrivée en Europe, y

aura trouvé des populations indigènes et aborigènes qu'elle aura subjuguées et englouties? La race basque, complétement isolée par sa langue, ne seraitelle pas un reste de ces populations primitivement européennes? Une autre cause de mélange pour l'irlandais se trouve dans les colonisations successives de l'Irlande, dont les annales beaucoup trop négligées de cette île ont conservé la tradition.

Ce sont là toutefois de bien obscures questions, qu'il ne faut pas songer à traiter dans l'état actuel de la linguistique. Quand une étude patiente et approfondie de toutes les langues de l'ancienne Europe, dans leurs rapports entre elles et avec leurs sœurs de l'Orient, en aura séparé toute la portion vraiment indo-européenne, il restera pour chaque idiome un résidu que l'on pourra tenter alors de soumettre à l'analyse et de ramener à son origine. Jusque-là il faut douter et s'abstenir.

Cependant deux sources d'influence étrangère sur les langues celtiques sont indiquées par l'histoire, et pourront être appréciées avec quelque exactitude. La première est sémitique et a dû exercer son action par l'intermédiaire des Phéniciens et des Carthaginois, qui, sans aucun doute, ont connu et visité les îles britanniques dans des vues de commerce. La seconde, plus problématique, se trouverait dans le basque et aurait eu pour véhicule des colonies venues d'Espagne, soit en Irlande, soit dans la Grande-Bretagne.

Quant à l'influence sémitique, on trouve en effet

dans les langues celtiques un certain nombre de termes qui semblent en dériver; mais il faudrait un examen très-scrupuleux et très-approfondi pour démontrer que ces analogies dépassent le cercle de ces ressemblances de mots isolés que l'on a remarquées fréquemment entre les langues les plus éloignées. J'ai cherché autrefois, dans un travail de jeune homme, à rattacher les obscurs débris du paganisme irlandais au culte des Cabires de Samothrace, et par là à une influence phénicienne. Une appréciation plus juste des sources secondaires où j'avais puisé, faute de sources premières, m'a prouvé depuis qu'elles sont très-peu dignes de confiance. Je considère donc cette question comme encore intacte et mon travail comme étant à refaire; mais je ne crois pas que ce sujet puisse être abordé avec quelque chance de succès avant l'exploration complète et la publication des principaux monuments écrits de l'ancienne Irlande.

Quant au basque, son influence sur les idiomes celtiques me paraît plus incertaine encore. Le système grammatical de ces langues n'offre pas la moindre analogie et les ressemblances de mots isolés ne sont point fréquentes. Quant à cette dernière classe de rapports, j'admettrais même un mélange de celtique avec le basque plutôt que l'inverse; car il ne faut pas oublier l'action que les Celtibères ont dû exercer sur cet idiome, et on y reconnaît sans peine un certain nombre de mots indo-européens. Les colonies venues d'Espagne dans les îles britan-

niques ont pu être des Celtibères ou même des Celtes purs, tout aussi bien que des Ibériens. Je ne fais ici qu'émettre des doutes, la question exigeant un examen spécial.

Je termine ici, monsieur, ces aperçus trop incomplets sans doute d'un sujet vaste et neuf, en vous remerciant d'avoir bien voulu me permettre de vous adresser mes observations. Je m'estimerais bien heureux si ces matériaux pouvaient concourir à l'achèvement de l'édifice dont vous êtes l'un des plus habiles architectes.

J'ai l'honneur, &c.

A. Pictet.

NARASINHA OUPANICHAT.

Analyse de cet ouvrage par M. le baron d'Eckstein.

CHAPITRE PREMIER.

SUR L'ÉPOQUE APPROXIMATIVE OÙ LE NRÏSINHA OUPANICHAT A PU ÊTRE COMPOSÉ.

Colebrooke[1] cite plusieurs Oupanichats de l'Atharvavéda, au nombre de six, qui forment un ouvrage unique en deux parties, ouvrage connu sous le titre du *Nrïsinha Tâpanîya*, l'homme-lion,

[1] *On the Vedas*, Asiatic Researches, vol. VIII.

l'or en fonte, l'ascète qui se jette dans les flammes durant la conflagration de l'univers.

Les cinq premières de ces dissertations constituent le *Poûrva*, ou le premier Tâpanîya; et la sixième, la plus importante, compose le *Outtara*, ou le dernier; elles ont été commentées par Gaudapâda et Shankara-âtchârya, glossateurs célèbres.

Colebrooke parle brièvement de cette production, mais il est évident, par ce qu'il en dit, qu'il n'a pu en examiner le contenu; il n'y est nullement question de l'identification du Nrĭsinha avec les autres dieux. Mais quand ce grand indianiste affirme que le poëme n'a aucun rapport avec l'incarnation de Vichnou en homme-lion, il s'énonce avec son exactitude accoutumée.

Anquetil a traduit cet ouvrage dans le second volume de l'*Oupnekhat*, sous le titre estropié du *Nersinghehâtmâ*. C'est une paraphrase, divisée en neuf khandas ou sections, avec fusion ou plutôt confusion du texte et du commentaire, le tout composé dans cet incroyable style latin d'Anquetil qui, lardé de formes persanes, offre un jargon à peu près inintelligible.

L'original du poëme ne se trouvant pas à la Bibliothèque royale, M. Poley a bien voulu me faire l'amitié de le copier pour moi au *British Museum;* il sera inséré dans la collection des Oupanichats dont ce savant a formé l'entreprise. Malgré l'incorrection du texte, le sens ne s'y trouve nulle part altéré.

Cet Oupanichat, remarquable par son caractère

ascétique, se distingue par les indices d'une antiquité relativement reculée. Il tient le milieu entre la simplicité des traités primitifs, le *Vrĭhad Aranyaka*, le *Kâushitaki*, etc., et les pratiques extravagantes d'une ascèse corrompue, qui a recours aux moyens physiques les plus violents, pour provoquer ces visions et ces extases des Oupanichats de la décadence, tels que le *Hamsanâda*, etc.

Ce poëme est évidemment antérieur à la doctrine de *Shâkya Sinha*, du Bouddha, surnommé le lion de la maison de Shâkya; également antérieur au système du *Nrĭsinhâvatâra* des Vaichnavas, il contient le germe d'une théorie, majestueusement développée dans la *Bhagavadgîta*, où Krichna procure à son disciple Ardjouna la vue intuitive des mondes; rentrés dans l'esprit suprême, ils y descendent comme les cataractes du ciel qui se précipitent dans l'abîme; comme les générations des êtres qui s'engloutissent dans l'éternité; comme le dieu du temps qui broye les œuvres du créateur entre les dents des rochers, au fond du précipice.

Le thème de notre Oupanichat, c'est la destruction du *moi* humain, c'est l'anéantissement de l'univers, l'un et l'autre absorbés dans l'homme-lion, le *Narasinha*, le sage qui a dompté ses sens, qui s'est dépouillé de la cause instigatrice des actions et des séductions du monde. Les saints ermites, les pieux solitaires de la poésie épique sont appelés les lions; ainsi le poëte Vâlmîki est le *Mounisinha*, l'ermite-lion du *Râmâyana* (*Proœmia in laudem poetæ*, shl. 2, edit.

Schlegel, page 3). Ce titre décore dans l'Inde moderne les disciples de Nanak, ces fameux *Shikchas* ou Sikhs, ces illustres *Sinhas* ou lions. Si les ascètes marchent avec gravité, comme les lions de la solitude, les rois et les héros de l'épopée s'élancent comme les tigres, *Vyâghras*, car le tigre est le roi, le *mahârâdja* des bêtes féroces. Shiva, le dieu de la bataille, recouvert de la peau du tigre, est l'ascète de race royale, le *Râdjarchi*, comme Vichnou est l'ascète de race sacerdotale, le *Brahmarchi;* il n'existe pas, du reste, une règle constante à cet égard; les rôles changent fréquemment, selon les combinaisons de l'esprit de secte. Le lion, rare dans l'Inde, y est toujours figuré comme un animal symbolique; ses mœurs sont beaucoup moins bien observées que celles du tigre.

L'homme-lion, c'est l'ascète qui a identifié l'esprit de vie et l'esprit absolu; qui a réuni le moi particulier, le *djîva* individuel, le *Nara* ou la personne, au *Para-Brahma* universel, au *Sinha*, ou au lion. Cet homme, devenu lion, saisit la nature typique, la *Mâyâ;* il la terrasse, il la foule à ses pieds, elle et les sens, ses enfants, avec tout ce qui appartient à leur domaine; puis il la dévore. Après l'avoir assimilée par cette absorption à son être intime, après l'avoir métamorphosée en aliment et complétement digérée, il s'assied triomphant sur le sommet le plus élevé de l'existence, il se repose. Il l'idéalise, il la reçoit dans son esprit, il la réhabilite, il l'enlève au néant des choses matérielles, il l'admet dans la vie éternelle.

Le lion, monstre qui s'est assouvi dans le sang de la déesse, qui s'est repu de sa chair, qui a broyé ses os, est *plein* du génie de la nature; en ce sens on lui donne la qualification de la plénitude, ou du *poûrnam*. Après qu'il a transformé cette *Mâyâ*, par la digestion absolue, on l'appelle un être *vide*, un être privé de toute substance, on le proclame *shounyam*. Mais des ruines du monde, métamorphosé en génie divin, jaillit la flamme unique, le *djyotis*, lumière spirituelle qui a absorbé la dualité, fondement de l'existence naturelle; cette flamme révélée comme ternaire, se compose d'être, de pensée et de félicité, *satch-tchid-ânanda*.

Les Bouddhas ont conçu cette notion du vide, ou du *shounyam*, de l'absorption de tous les êtres de la nature inférieure dans une nature suprême, de la nature matérielle dans une nature idéale, de la nature ignorante dans une nature intelligente, d'une manière opposée aux Védantins. Ils ont envisagé le vide sous le point de vue des mathématiques; ils l'ont considéré comme renfermant l'espace, dans sa réalité, sous forme abstraite et générale. Dans ce vide, dépourvu de Dieu et de nature, s'organisent les atomes et ils s'y combinent d'une manière toute mécanique, ce qui rappelle les théories de Démocrite, de Leucippe, d'Épicure, de Lucrèce, de Gassendi; la composition des atomes donne naissance au système des mondes. En tout ceci ne paraît aucun moteur intelligent; à tout cela ne se mêle aucune âme de l'univers.

En face de ce vide, vis-à-vis de cet espace mathématique, rempli par les atomes, se place le *sâkchin*, témoin de toute chose, le *drachtrĭ*, spectateur des mondes, le sage ou le *Bouddha*, c'est-à-dire l'homme qui pense saintement; il médite cet espace, il l'anéantit dans sa pensée, il renverse l'échafaudage sur lequel s'est élevé le système de l'univers. Il surgit sur les débris du monde, lui, l'esprit abstrait, lui qui est supérieur au vide matériel, supérieur au principe atomistique, à l'espace abstrait. Il se renferme dans son empyrée, le vide spirituel, dans cette pensée abstractive, où il n'y a pas de contenu, parce qu'elle ne donne pas l'origine au système des mondes.

Ce Bouddha, placé sur le sommet d'une colonne, debout, à la tête de toutes les existences, que sa méditation foudroie, est lion, *Sinha*. Ce lion de la maison de Shâkya, ce Gautama-Bouddha existait six cents ans avant l'ère chrétienne, comme on peut le prouver par les monuments de l'Inde, de l'île de Ceylan, du Siam, du pays des Birmans, de la Chine et du Tibet. Il est figuré sur tous les monuments bouddhistes, entre autres dans le royaume du Magadha.

Les Védantins, étrangers à la notion du vide, à la conception abstraite de l'espace, admise par les Bouddhas, considèrent les atomes, — *mâtras, anonmâtras*, — sous un point de vue radicalement différent. L'idée de l'espace se confond chez eux avec celle de l'élément éthéré, —*âkâsha*, —élément dont

les Bouddhas rejettent l'existence, car ils ne croient qu'au néant, ou encore aux choses visibles.

Selon les Védantins, avant qu'il existât un espace extérieur, un dehors, il y eut un espace interne, un dedans, qu'ils appellent le *hardâkâsha*, l'éther du cœur, ou le *tchidâkâsha*, l'éther intelligent; c'est-à-dire qu'il exista, dans l'être pensant, un être pensé; dans le grand moi, le moi absolu, distinct du petit moi, de la personne individuelle, une substance intelligente ou idéale.

La création fut le résultat de la séparation entre l'être pensant ou le grand moi, le moi absolu, et l'être pensé, forme et figure du moi, substance idéale de l'esprit éternel; elle fut la conséquence d'une évolution organique et d'une division chimique et mécanique des choses; elle arriva par l'écoulement, *srĭchti*, l'évolution des choses, ainsi que par leur division et multiplication, *bhidâ*.

L'être pensant, descendant de sa sphère lumineuse, s'enfonça dans les ténèbres; il s'incorpora dans la nature, devenue matérielle et inintelligente, depuis qu'elle avait cessé d'être spirituelle et compréhensible. Le créateur s'assimila la créature et naquit de lui-même, comme son propre fils, Verbe de vie, engendré par suite d'une union incestueuse, et produit dans la matrice de l'univers. Il dispersa les ténèbres, et se révéla comme auteur du monde.

Après avoir pénétré *dans les atomes ou molécules* de son propre esprit, *mâtras*, types ou mesures formés dans l'éther interne, dans l'éther du cœur, et en-

gendrés par le vif désir qui l'animait pour les voluptés mondaines, il produisit, au moyen des choses infiniment petites, les grands corps de l'univers. Son âme créatrice, son *manas* ou son cœur divin, puissamment agité, tremblait en lui comme le lotus, mystérieuse production des ondes éthérées, symbole brillant de la grande mer interne. Les digues qui retenaient la vie se rompirent au dedans de lui, et l'amour sans bornes, cet océan de tous les êtres, ce *mahârnava*, se précipitant au dehors, remplit l'espace, dont il revêtit la figure.

Les atomes des Védantins, ou les *tanmâtras*, ne sont pas, comme les atomes des Bouddhas, de simples figures géométriques, des molécules de la matière grossière; ce sont des sensations animées, des pulsations divines; ce sont les éléments de l'organisme à la fois subtil et substantiel, le son, la vue, l'ouïe, le tact, l'odorat, la saveur. Dans ces énergies primitives, dans ces types élémentaires le Bouddhisme voit les résultats et non pas les causes déterminantes de la matière; il les envisage non pas *à priori*, mais *à posteriori*.

Quand le système de l'univers est complétement achevé, quand l'esprit divin, devenu l'esprit humain, enchaîné sous les trois formes du temps, est emprisonné dans l'espace, il s'agit de rompre sa chaîne, de dégager son sein du poids qui l'oppresse, de se conquérir soi-même sur l'univers, en maintenant sa liberté.

Le *Nrïsinha Oupanichat* est censé avoir été révélé

pour opérer cette délivrance. Il ouvre la voie par laquelle les sages ramènent les choses de la nature matérielle à leur principe spirituel, à l'esprit libre, dégagé de toute forme, affranchi de tout engagement, *avyavahârya*, c'est-à-dire sans connexion avec les opérations du monde. Quand l'homme-lion a complétement anéanti la nature matérielle, il la contemple dans son cœur, il s'est donné à elle, « *svâtmânam eva-ischâm dadâti,* » il en a fait la substance de son être spirituel.

Quelle est la parenté originelle de ces deux doctrines, l'une bouddhiste, l'autre védantiste, toutes les deux ascétiques, mais d'un ascétisme opposé? L'une, abstraite, rationnelle et purement humaine, ne voit dans les choses du dehors que la matière, et dans les choses du dedans, que le néant. L'autre, concrète, mystique et essentiellement divine, contemple, sous le voile de la nature extérieure, une nature plus haute, une nature interne, principe et mobile de la production ainsi que de la destruction de l'autre. C'est l'*avyakta*, moule plastique de l'univers, invisible nature, enveloppée de ténèbres, dont sort le *vyakta* ou la manifestation de tous les êtres. Le connu provient de l'inconnu par l'opération du créateur des mondes.

Cette parenté du bouddhisme et du védantisme n'existe donc pas dans les systèmes, mais elle résulte de leur opposition. Le système des Bouddhas est la négation complète de l'autre, négation à laquelle il doit son origine.

Il en résulte la preuve absolue, qu'il est de toute impossibilité d'expliquer le védantisme des Oupanichats, et son génie intuitif, par le bouddhisme, fils de la polémique, pas plus que le catholicisme ne se laisse expliquer par le protestantisme; mais il est facile de comprendre la philosophie de Bouddha par les antécédents du brahmanisme.

Le Védânta a été souvent renouvelé, élargi, fortifié, toujours dans l'intention de combattre les sectaires, comme le catholicisme de Bossuet ou du comte de Maistre. Le Védânta primitif est complétement étranger à toute cette polémique, dont il n'y a pas trace dans le Nrĭsinha Oupanichat. Le sage dans ce poëme porte le titre de *Bouddha*, mais nulle part dans le sens d'un Bouddha spécial, d'un chef de secte, par opposition au brahmanisme. Le nom de Bouddha y figure comme équivalent de *Pandita*. Si le bouddhisme avait existé au temps de la composition de ce livre, de deux choses l'une : ou le nom de Bouddha eût été complétement omis, ou il eût figuré dans un sens net et déterminé. Mais il y paraît, pour ainsi dire, sans la conscience de cette haute importance historique et polémique qu'il devait revêtir dans la suite des temps.

Pareille observation est applicable au *Nrĭsinhâvatâra* des Vaichnavas. Plusieurs de ces *avatâras* ou de ces *descentes* du dieu Vichnou, qui s'incorpore pour combattre le mal et sauver le genre humain, sont empruntés aux hymnes du Véda et aux doctrines ascétiques de certains Oupanichats. C'est ce

que l'on pourrait prouver pour l'avatâra du sanglier et spécialement pour celui de l'homme-lion.

Du reste, je n'entends parler que des Avatâras symboliques, y compris celui de Vichnou en Brahmane-nain. Ce *Vâmana* est le macrocosme, verbe-esprit qui, en trois pas, mesure et envahit le monde, homme-dieu ou *pouroucha*, génie de l'homme, résidant, sous figure de microcosme, dans le cœur humain (*Kathaka*, valli v, shl. 3). Ce même Vâmana, que tous les dieux adorent, rangés silencieusement autour de lui, dans le cœur, reçoit leurs hommages comme conducteur du souffle, qu'il *vomit* par le haut et par le bas, ainsi que son nom l'indique.

Quant aux Avatâras historiques, il n'en est question que dans la poésie épique.

J'ai dit que le germe des Avatâras mythologiques se trouve dans les hymnes et les Oupanichats du Véda, mais ils n'y paraissent pas sous forme d'incarnations de Vischnou. Ainsi l'homme-lion figure dans le *Mahânârâyana Oupanichat* du Yadjour-véda, comme épithète de *Nârâyana*, c'est-à-dire de Brahmâ qui, sous l'emblème de l'homme,—*Nara* ou *pouroucha*, — se meut sur la grande mer éthérée, dont il fait éclore l'univers. Il est invoqué dans cet Oupanichat sous la forme suivante :

Vabhrinakhâya vidmahe, tikchna-danchthrâya dhîmahi, tan no Narasinhah pratchodayât. « Nous connais« sons (les êtres et les choses) par le porte-griffe, « nous (les) savons par celui qui a la dent aiguë, « pour cela que Narasinha nous éclaire! »

Le Nrĭsinha Oupanichat invoque l'homme-lion de race royale, *nârasinha-râdja,* par l'*anouchtubh,* rhythme védaïque qui célèbre les onze noms,—*ekâdasha-nâma,*—du dieu des ascètes; on contemple en ces épithètes le destructeur des mondes sous onze formes différentes, on le célèbre dans la transfiguration de l'univers qui accomplit son évolution dans le Verbe suprême.

Parmi ces épithètes de l'homme-lion se rencontre le nom de *Vichnou,* le dieu qui, pénétrant dans l'univers, le maintient dans sa forme extérieure et se l'assimile dans sa figure interne. Ce que nous avons dit au sujet du titre de Bouddha s'applique également à celui de Vichnou. Si, du temps de la com position de cet Oupanichat, il avait été question des Avatâras de Vichnou, celui-ci y eût joué le principal rôle; il y aurait figuré comme le Narasinha, dans sa totalité, d'une manière absolue et non pas sous une forme passagère.

Comparons maintenant le *Shâkya-Sinha,* le lion de la maison de Shâkya, qui est Bouddha, et le *Nrĭsinhâvatâra,* qui est Vichnou, avec le Nrisinha, le Vichnou, le Bouddha de notre Oupanichat : ce dernier révélera aussitôt le germe encore faible d'un système de l'ascétisme transcendental, arbre vigoureux, majestueusement développé dans les croyances des Bouddhas et des Vaichnavas.

Le lion de la maison de Shâkya fait abstraction du monde, avec une grande froideur d'âme et d'imagination, quoique dans l'esprit d'une piété pronon-

cée et avec une grande douceur de morale. Il établit et il pèse les distinctions entre l'esprit et la matière. Après les avoir réduits l'un et l'autre à l'état de zéro, en assignant pour principe à l'un le vide spirituel, l'effacement de la pensée, en donnant pour origine à l'autre le vide matériel, l'effacement du corps; en attribuant à l'un le temps sans bornes, l'éternité conçue comme le point en mathématiques, en attribuant à l'autre l'espace abstrait, le cadre vide sans aucun contenu, il se retire du domaine de l'esprit et de toutes ses variations et différences, comme il se retire de l'empire de la matière et de ses distinctions nombreuses.

L'homme-lion de notre Oupanichat manifeste une moins grande subtilité et une beaucoup plus grande ardeur. Il se précipite sur la Mâyâ avec rage et impétuosité; il frappe le principe de la nature matérielle, il l'anéantit, puis il se repose dans la contemplation de son être propre, dans lequel la Mâyâ a été métamorphosée. Cette donnée d'une grande simplicité se distingue fortement des complications de l'autre théorie.

L'Avatâra de Vichnou, l'homme-lion des Pourânas, s'empare du démon ou de l'*Asoura*, qui est le péché, le *pâpma*. Cette puissance du mal, ayant revêtu le costume d'un tyran, de l'orgueilleux *Hiranya-kashipou*, l'oppresseur du genre humain, Vichnou lui ouvre le ventre, lui arrache les entrailles et les dévore palpitantes. Ce géant participe, par suite d'un aussi féroce martyre, de la splendeur de l'homme-

lion, son ennemi. Identifié à Vichnou qui se l'amalgame, parce qu'il l'engloutit, le monstre, exalté dans le ciel du dieu, habite son paradis, sous figure de lumière éternelle.

L'Oupanichat nous présente une action analogue. Le mal ou le *pâpma*, qui est démon ou *asoura*, luttant contre le bien, c'est-à-dire contre le *deva*, qui est lumière, *djyotis*, après avoir échoué dans sa tentative, par laquelle il voulait s'assimiler le bien, est lui-même dévoré par le dieu bon; le principe des ténèbres succombe au principe de la lumière. Ainsi le mal est écrasé, le monde est anéanti, il est spiritualisé, identifié à la pure lumière de l'esprit suprême. Que l'on compare à cette donnée simple, à cette donnée sans développements, le luxe mystique, poétique et métaphysique de pensées et de sentiments, tel qu'il se déploie dans les Pourânas où Vichnou est adoré comme homme-lion; on verra où est l'original.

Existe-t-il un rapport quelconque entre le lion des ascètes de l'Inde et le lion symbolique, sculpté sur les monuments de l'ancienne architecture persane? — Je ne saurais l'affirmer; malheureusement nous ignorons complétement la philosophie des Mages et l'ascétisme de leurs écoles. Le génie persan tient, en quelque sorte, le milieu entre l'idéalisme de la pensée indienne et le caractère pratique de la pensée chinoise. La morale persane, imbue d'héroïsme, n'est que faiblement empreinte de métaphysique.

J'ai dit que la Bhagavad-gîta avait, sous un certain point de vue, de grands rapports de doctrine avec notre Oupanichat. Krichna, en sa qualité du suprême Esprit, *Pourouchottama*, engloutit l'univers: ainsi fait le Nrïsinha; la vue intuitive des mondes, absorbés, purifiés et illuminés, s'opère dans la personne de Krichna : elle a lieu de même dans le Nrïsinha. Sur ce point l'antériorité de notre Oupanichat est sans contestation possible. Il ne contient rien de ce style magnifique, de cette grandiose poésie, si chaste et si riche, qui distingue la Gîta. Il se renferme dans l'ordre exclusif de la pensée, sous forme monumentale, au caractère sévère, sans ornement de phrases.

La théorie du mal ou du *pâpma*, qui est le démon ou l'*asoura*, et qui se trouve finalement absorbé dans la lumière divine, où il rentre dans l'unité suprême, tombeau de la dualité; théorie scabreuse pour la morale et insoluble en métaphysique, soigneusement cultivée dans la Gîta, est contenue en germe dans le sixième khanda de notre Oupanichat. Il s'agit d'effacer la dualité, le *dvandva*, car la divinité est unique, *advâitam*. Mais le mal existe, témoin le monde, cette incorporation du génie de la lumière dans celui des ténèbres, témoin la transmigration des âmes, fruit des passions humaines. Tout sort de Dieu, tout rentre en Dieu, tout se maintient par lui; en ce sens cet univers est divin, « *âtmâ hîdam sarvam* » (khanda VIII), et cependant le péché, cette cause de la dualité, le péché,

ce génie du monde, est de sa nature anti-divin, impie. Comment concilier des disparates d'une nature si choquante?

D'une part, la Gîta, à l'instar de notre Oupanichat, établit que l'Esprit suprême, le souverain Brahma, est supérieur à l'âme du monde, au *Manas*, appelé *sad-asad-âtmakam*, doué de l'être divin, *sat*, et du non-être, c'est-à-dire de l'être mondain, *asat*. L'esprit est vide ou *shounya*, affranchi de toute opposition, libre du *sat* et libre de l'*asat*, état de choses qui rappelle le *Nirvâna* de la Gîta, où toute vie distincte se trouve éteinte au sein de l'unité suprême, et, pour ainsi dire, soufflée, comme on souffle un flambeau.

D'autre part, la Gîta et notre Oupanichat font rentrer le *asat* dans le *sat*, le non-être dans l'être divin; le *pâpma* ou le mal dans le *shouddha* ou le pûr; l'*asoura*, le démon, dans le *deva*, l'ange lumineux. Quand le système de la nature se trouve éclipsé dans celui de la grâce, la lumière originelle, qui est antérieure à la production des mondes, « *djyotir asya sarvasya parah*, » (khanda VI) brille de nouveau de tout son éclat. Le *shounya*, ce vide idéal, rempli de la pure essence des mondes, s'identifie à cette lumière originelle, qui est pleine d'être, de pensée, de félicité, *satch-tchid-ânanda*. Cette doctrine du Nrisinha Oupanichat a pris d'immenses développements dans la Gîta.

Par tout ce qui précède nous avons essayé d'indiquer approximativement l'époque de la composi-

tion d'un ouvrage dont nous allons analyser la forme avant d'en aborder le fond. Il porte un caractère intrinsèque, qui ne permet pas de lui assigner un très-ancien rang parmi les Oupanichats; il n'appartient pas cependant au dernier temps de la production de ces sortes de poëmes. Tout concourt à prouver qu'il est antérieur au Bouddhisme, c'est-à-dire au moins antérieur au septième siècle avant l'ère chrétienne, ainsi qu'à la théorie des avatâras de Vichnou et à la déification de Krichna. Voilà tout ce que nous pouvons en dire.

CHAPITRE II.

DU GÉNIE PROPRE A CET OUPANICHAT.

L'ouvrage dont nous parlons présente, quant à la lecture et à l'interprétation du texte, d'assez grandes difficultés. Isolés, placés les uns à côté des autres, souvent sans liaison grammaticale, les mots sont autant d'énigmes, chiffres mystérieux destinés à être interprétés de vive voix, par un maître qui les explique à ses disciples.

Ce poëme porte le cachet de la scolastique la plus rigoureusement formulée; il appartient non pas à la vie réelle, mais aux spéculations de l'école. Sa terminologie, souvent scientifique, ne se rencontre pas dans les plus anciens Oupanichats; cependant sa vétusté est encore frappante. Plusieurs *shlokas* ou strophes rhythmiques, empruntées à diverses parties

du Véda, prouvent que la doctrine exposée dans cet ouvrage paraît dans les portions les plus importantes du rituel et dans les hymnes pontificaux des livres sacrés.

On dirait de cet Oupanichat qu'il est taillé à pic, comme un quartier de roche; on pourrait le comparer à une route lancée sur l'abîme, à travers les cavernes de la montagne. D'énormes monceaux de pierres, chargées d'inscriptions que le temps a endommagées, figurent grossièrement quelque construction cyclopéenne. Les formes roides et massives sont sans polissure; nul ciment ne combine les diverses parties de l'édifice. Posées les unes à côté des autres en diverses combinaisons symboliques, sous l'influence d'un système de nombres rhythmiques et symétriques, elles se soutiennent par leur propre poids. L'ouvrier, d'une main inculte, a dressé des blocs gigantesques, dont la signification est déterminée par la place qu'ils occupent.

Cette lourde construction repose sur les fondements d'un constant *parallélisme*. Les idées de Verbe, Esprit et Dieu, *Pranava*, *âtmâ*, *Brahma*, sont symétriquement alignées; leur analogie se poursuit dans l'univers, dans l'homme et dans l'absolu. Les *mâtras* ou les mesures du Verbe, les *padas* ou les pieds de l'Esprit, sont alternativement contemplés dans la nature physique et métaphysique, dans le monde et dans l'âme humaine, finalement dans la divinité suprême.

Le Verbe, Dieu et l'Esprit, après s'être retrouvés

au sein de l'absolu, comme être, pensée et félicité, envahissent l'univers; ils y pénètrent sous les quatre formes de l'*outam*, de l'*anoudjnâtri*, de l'*anoudjna*, de l'*avikalpa*, c'est-à-dire par le fil qui sert à broder la trame du monde; par l'esprit ordonnateur qui y réside sous forme de la vie universelle; par la sagesse créatrice qui repose comme substance spirituelle dans le système de l'univers; par l'esprit libre, témoin et contemplateur de toute chose, essentiellement affranchi du poids de la matière.

Ces catégories appartiennent à la fois au Verbe créateur et à l'Esprit qui anime la création; toutes les quatre sont absorbées dans l'unité suprême.

Partout règne une combinaison de nombres, figures mathématiques qui servent à construire l'ordre de la pensée; le nombre sacré c'est le nombre quatre, le nombre profane c'est le nombre trois; le quatre comprend l'unité, le point, le centre; le trois embrasse la division, le cercle, la circonférence; le quatre est un nombre sacré parce qu'il renferme l'ordre naturel des choses, ou l'ordre ternaire, plus l'unité qui le produit et qui le domine, etc.

Dans cette composition rien ne frappe la vue, rien n'impose à l'imagination par la hardiesse d'une structure pyramidale; rien ne s'*étage*, pour ainsi dire, en édifice. Voulez-vous juger la conformation de l'ensemble? Regardez en bas, baissez-vous par terre, cherchez-y votre horizon; changez en quelque sorte de rayon visuel; explorez les inégalités de la surface; alors, saisi d'étonnement, vous remarque-

rez que la pyramide existe, mais qu'elle jonche le sol, échafaudée sur le plan des lignes parallèles.

Il en est de cet édifice scientifique dans l'ordre des constructions savantes, comme il en est du polype dans l'ordre animal. Cet organisme qui végète entre la plante et la pierre possède tous les organes de l'être vivant, mais sur des proportions différentes; pour les deviner, il faut renverser l'échelle, défaire les merveilleuses combinaisons de la structure animale, examiner les points les plus délicats, les indications les plus subtiles, les intentions les plus mystérieuses de la nature.

Cet édifice à rase terre, ces masses ou plutôt ces *tumuli*, sépultures d'une pensée créatrice, à la structure gigantesque, qui encombrent le sol; tout cet ensemble singulier devient lucide à l'esprit par l'interprétation du maître qui enseigne à ses disciples la vie spirituelle. Commentant une à une les diverses parties du poëme, il supplée par sa parole vivante aux ellipses de la pensée et à la brièveté des mots, rangés ensemble comme les hiéroglyphes d'une pensée encore imparfaite, dans le système de l'écriture chinoise.

Au centre de ce monument, élevé au génie de l'ascèse transcendante, sur un siége plus élevé encore; siége qui domine les stalles inférieures, est assis le docteur en chef, le *mahâgourou*, trônant sur la chaire théologique, le *mahâpîtha*. De ses lèvres découlent les flots d'un majestueux enseignement, ses accents sont graves et solennels; une pantomime

rare, mais pleine de dignité, vient à l'appui de ses paroles; il traduit le surplus de la pensée en gestes simples et élevés, qui communiquent au personnage et à son maintien un caractère symbolique. C'est ainsi qu'il révèle la nature suprême du Verbe-Esprit, incorporé dans l'univers; c'est ainsi qu'il manifeste la retraite de ce Verbe-Esprit, son abandon du monde et l'anéantissement de l'univers, éclipsé dans les rayons de la lumière originelle.

Quel est ce savant homme? C'est *Pradjâpati*, le seigneur des créatures; c'est le Brahmane, son représentant; c'est l'ascète qui, ayant approfondi le cœur de ce génie sublime et devenu Pradjâpati en personne, s'est complétement identifié à sa substance.

Quels sont ceux qui l'écoutent avec une si étonnante ferveur, mêlée d'un aussi religieux respect? C'est la congrégation des *dévas* ou des dieux, rangés autour de lui en assemblée silencieuse. Ils se tiennent à ses pieds, leurs yeux avidement attachés à la figure imposante du maître; ils suivent de l'œil tous les mouvements lents et solennels, toutes les expressions énergiques de sa main sublime, qui, levée vers les cieux, leur indique les objets célestes; qui, abaissée vers la terre, décrit les objets terrestres; qui, dirigée sur le moi humain, semble dévoiler, dans la personne individuelle, la présence des uns et des autres.

Ces dieux, ce sont les personnifications des sens; ce sont les hommes sensuels, livrés aux objets du dehors; les sens produisent en quelque sorte ces

objets, vers lesquels ils inclinent comme les branches d'un arbre surchargé de fruits penchent vers la terre. Ces dieux sont aussi les apprentis Brahmanes qui, aspirant à purifier leurs sens, cherchent à se détacher des objets de la sensation; ils veulent délivrer l'ouïe de l'espace qui la tient captive, dégager la vue de la lumière qui l'inonde, ôter la saveur à l'aliment auquel elle s'attache, enlever le toucher aux objets tangibles, affranchir l'âme du monde, la puissance centrale et créatrice du système de l'univers, le cœur enfin, l'affranchir, dis-je, de tout amour terrestre, de tout ce qui cause un attachement exclusif aux choses du monde. Ces aspirants à la sagesse suprême tendent à l'ennoblissement des sens; ils veulent les faire rentrer dans l'esprit sublime et les diriger du côté de Dieu; ils veulent les empêcher de porter exclusivement leur attention du côté de la nature.

Où est la scène, où est le lieu de cet enseignement; où donc se joue le dialogue? Tout cela se passe dans l'homme et dans l'univers; dans l'homme en sa qualité de microcosme, comme représentant le monde en petit; dans l'univers, en sa qualité de macrocosme, comme représentant l'homme en grand. L'homme est la clef du système de l'univers; dans sa pensée créatrice résident toutes les sphères de l'existence, toutes les productions ou plutôt toutes les affections et toutes les sympathies des sens. Le créateur est l'homme typique, la personne idéale qui, après s'être revêtue d'un corps sensible, subtil, in-

terne, s'enveloppe d'un corps élémentaire, grossier, externe, et produit les doubles objets de la nature interne et externe sur l'analogie de ces deux corps.

Le grand homme ou le créateur, l'homme qui a la figure du monde, le *Mahârchi*, et l'homme individuel, le petit homme, dans lequel s'est incorporé l'univers, le *Rïshi* qui réside dans le cœur humain, sont un seul et même homme. Quand le grand homme, sous figure du macrocosme, a produit le système des mondes, il se fait petit et revêt le corps du microcosme. Pradjâpati, le seigneur des créatures, l'homme en grand, a fixé son siége dans le cœur de l'homme individuel; il y trône comme au centre de l'univers; il s'agite dans le *manas*, organe de toutes les passions terrestres et âme du monde. Il faut l'étudier dans l'homme et dans l'univers; il faut l'étudier comme penseur dans l'homme, comme créateur dans l'univers.

Ainsi quand Pradjâpati instruit les *dévas du dedans*, qui sont les sens de l'homme, quand il les discipline, pour les guider vers la lumière suprême, dont ils sont l'émanation énergique, splendeur égarée dans les ténèbres, rayon divin détourné des voies de l'intelligence, livré à un aveugle attachement aux objets périssables; le seigneur des créatures siége dans la chambre de l'aorte, où il a fondé le *mahâpîtha*, son trône ecclésiastique, du haut duquel il endoctrine les sens, rangés autour de lui dans la retraite la plus intime du cœur humain.

Mais quand Pradjâpati instruit les *dévas du de-*

hors, qui sont les éléments de l'univers, quand il les discipline pour les faire rentrer dans les sens purifiés, leur principe suprême, afin qu'ils s'éclipsent dans les rayons de cette lumière originelle, dont l'éclat resplendit dans la nuit des sens, obscurcis par les ténèbres matérielles; le seigneur des créatures siége dans l'âme du monde, il habite ce *Manas pravarttaka,* ce cœur créateur, ce cœur qui fait jaillir la nature visible de la nature invisible, le *vyakta* de l'*avyakta*, et qui est incorporé au soleil. Là est transporté alors le centre de sa puissance dominatrice; là il donne en sa personne au monde intérieur un rapport au monde extérieur; là il donne à l'objet créé un rapport au principe de la créature, et les dieux de l'univers affluent autour de lui, comme expressions de la nature élémentaire et sidérale.

Les dieux du dedans, ces génies des sens qui constituent la circonférence interne d'un centre magique, aboutissent à ce centre dans la personne de Pradjâpati, le Dieu créateur, établi dans le cœur humain, où il siége dans la chambre de l'aorte; les dieux du dehors, ces génies des objets de la sensation qui constituent la circonférence externe d'un second centre magique, aboutissent à ce centre dans la personne du même Pradjâpati, mais qui siége alors dans l'âme du monde, au fond de son propre cœur, dans le soleil. Le Pradjâpati du cœur humain est identique à celui du soleil.

L'âme humaine, par le mouvement profane imprimé aux sens, par ses inclinations vers les objets

de la nature, enfante le grand tout, l'univers; l'existence du monde n'a d'autre réalité que celle du jeu des sens : il est la figure du créateur, c'est-à-dire du moi; le monde est conçu idéalement dans l'homme typique, mais il existe en réalité dans l'homme individuel, lorsque celui-ci s'est inspiré de la sagesse suprême, quand il dompte ses sens et qu'il se gouverne lui-même, possédant en son propre esprit la haute intuition des mondes.

Tous les objets de la nature émanent également du *sujet* ou de l'être spirituel, de l'homme sympathique, être à la fois pensant et sensible. Nulle réalité extérieure, aucune figure des choses n'est indépendante de la réalité interne, de la sensibilité animée, du type inspiré des choses. Quand la sensation se retire des objets auxquels elle s'applique, la lumière qui illumine le monde s'éclipse aussitôt, l'univers est replongé dans les ténèbres, le connu rentre dans l'inconnu, le *vyakta* dans l'*avyakta*, le monde retourne à son principe ténébreux; ce principe plastique de la nature matérielle est lui-même dompté, dominé, englouti par l'ascète; la dualité est ramenée à l'unité, le principe de l'univers au principe divin, les ténèbres sont absorbées dans une lumière antérieure, qui est la nature idéale de l'Esprit suprême. Le Nrĭsinha, l'homme-lion, après avoir dévoré le monde, après avoir anéanti le chaos, principe naturel du système de l'univers, se repose dans une majestueuse solitude.

(*La suite au prochain cahier.*)

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 11 novembre 1836.

On lit une lettre de M. S. Cahen, par laquelle il adresse à la Société le tome VIII de sa traduction de la Bible. L'ouvrage sera déposé à la Bibliothèque et les remercîments de la Société seront adressés à M. Cahen.

M. le comte de Lasteyrie fait observer qu'il serait nécessaire de prendre des mesures relativement au prêt au dehors des ouvrages appartenant à la Société; on arrête que les membres de la Société seront invités à représenter tous les deux mois les ouvrages qui auront été empruntés par eux, et que chaque membre ne pourra être inscrit pour plus de dix ouvrages à la fois.

On entend le rapport de la commission des fonds sur la proposition faite dans la dernière séance, de souscrire à quelques exemplaires de l'ouvrage de M. Vullers, et qui conclut à ce que, vu l'état des fonds, cette proposition soit ajournée. Le conseil adopte les conclusions de ce rapport.

Le secrétaire expose au conseil que M. le Dr Müller, qui s'est depuis longtemps occupé de l'étude de la langue pehlvie, se propose de publier dans le Journal asiatique un travail relatif à l'alphabet et au système de lecture applicable à cette langue; mais qu'il en est empêché par le manque de caractères pehlvis. En conséquence il propose au conseil d'arrêter que l'on fera graver ceux de ces caractères qui ne se trouvent pas dans l'alphabet zend. Cette proposition est adoptée, et le secrétaire est chargé de s'entendre avec M. Müller et avec le graveur pour la faire mettre à exécution.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Séance du 11 novembre 1836.

Par l'auteur. *Manuel de l'auditeur du cours d'Hindoustani, ou thèmes gradués pour exercer à la conversation et au style épistolaire, accompagné d'un vocabulaire français-hindoustani;* par M. Garcin de Tassy. Paris, Imprimerie royale, 1836, in-8°.

Par l'auteur. *La Bible*, traduction nouvelle, avec l'hébreu en regard; par S. Cahen. Tome VIII, les Prophètes, tome III, les Rois. In-8°.

Par l'auteur. *Lehrsaal des Mittelreiches, enthaltend die Encyclopädie der chinesischen Tugend und das Buch des ewigen Geistes und der ewigen Materie.* Zum erstenmal in Deutschland herausgegeben, übersetzt und erläutert von Carl Friederich Neumann. München, 1836. In-4°.

Par l'auteur. *Fragmentum libri Margaritæ mirabilium*, auctore Ibn-el-Vardi, procemium, caput secundum, tertium, quartum et quintum continens. E codice Upsaliensi edidit, latine vertit, variantes lectiones e cod. Suchteleniano adjecit Carolus Johannes Tornberg. Pars prior. Upsaliæ, 1835, in-8°.

Par l'auteur. *Versuch über die tatarischen Sprachen*, von Dr Wilhelm Schott. Berlin, 1836, in-4°.

Par l'auteur. *Die Religions-Systeme der heidnischen Völker des Orients.* Dargestellt von P. F. Stuhr. Berlin, 1836, in-8°.

Par les éditeurs et rédacteurs. *Transactions of the American philosophical Society*, held at Philadelphia for promoting useful knowledge. Vol. V. New series. Philadelphia, 1835. In-4°.

Revue germanique. 3e série. Tome VII; 3e livraison; septembre 1836.

Journal of the Asiatic Society of Bengal. N° 47. November 1835.

Plusieurs numéros du Moniteur ottoman, du Moniteur du Caire et du Journal de Smyrne.

L'infatigable voyageur M. Dubois, dont nous annoncions dans notre cahier d'avril le retour en Europe, est actuellement dans la capitale. Outre les nombreux dessins des plus beaux ou des plus anciens monuments de la Géorgie et de l'Arménie dont se sont enrichis ses cartons, il a rapporté de ses excursions dans ces deux pays environ quatre-vingts inscriptions arméniennes, géorgiennes, grecques et arabes, dont les plus anciennes n'ont pas moins de huit cents ans, et constatent la fondation de villes et d'édifices religieux. En attendant la publication de son intéressant voyage, où il s'attache à expliquer les antiquités par l'état moderne des localités qui lui sont parfaitement connues, publication qui ne saurait se faire attendre, M. Dubois a permis que les inscriptions fussent examinées, et qu'elles devinssent l'objet d'un travail qui en fera jouir le public savant. C'est le plus éclatant démenti donné à l'indifférence de ceux qui ont prétendu qu'il n'y avait rien à retirer d'une exploration consciencieuse des monuments de la Géorgie. B.

On achève en ce moment, à l'Imprimerie royale, l'impression de la Vie de Mahomet, texte arabe d'Aboulféda, avec une traduction française et des notes par M. Noël des Vergers. L'auteur s'est proposé d'offrir aux élèves qui se livrent à l'étude des langues orientales un ouvrage historique important pour la connaissance de l'islamisme. Le texte, collationné sur les trois manuscrits que possède maintenant la Bibliothèque royale, et dont l'un est regardé comme autographe, est entièrement achevé. Les autres parties sont sous presse, et l'ouvrage entier ne tardera pas à paraître.

NOTICE OF THE EGYPTIAN SOCIETY.

The impulse of modern discovery has excited a general and increasing interest respecting the antiquities of Egypt, whilst the unusual facilities of access both from India and Europe, coupled with the internal tranquillity of the Country, are more than ever calculated to induce Travellers to visit the Valley of the Nile, and examine personally the extraordinary Monuments with which its banks abound.

By the munificence of His Highness, the Viceroy, Cairo will, it is presumed, possess at no distant period, a Museum that in Egyptian Antiquities may be expected to rival all existing Collections. But the stranger visiting the Capital, removed from those conveniences to which he has been accustomed in European Cities, has particularly to regret the absence of a public *Library of Reference*, so essential to his researches.

The want of an Institution that should at once offer this desirable resource, serve as a point of union for social intercourse, and be a medium for obtaining additional information relative to Egypt and the adjacent Countries, has long been felt; and it is a desire of supplying this deficiency that has suggested the formation of the Egyptian Society.

The objects of the Association are :

First. To form a rendez-vous for Travellers, with the view of associating literary and scientific men who may from time to time visit Egypt.

Second. To collect and record information relative to Egypt, and to those parts of Africa and Asia which are connected with, or tributary to this Country.

Third. To facilitate research, by enabling Travellers to avail themselves of such information as it may be in the power of the Society to obtain, and by offering them the advantage of a Library of reference containing the most valuable works on the East. The Egyptian Society is open to Gentle-

men of all nations, and is composed of Members, Honorary Members, and Associate Members.

The Members (the number of whom is at present limited to twenty) are the Trustees of the Institution, direct the disposal of the funds, and have the general government of the Society. To be eligible as a Member, a Gentleman must have been at least one year an Associate Member, and be recommended in writing by three Members. The Election must take place at a general meeting, and be by ballot, one black ball to exclude.

Members pay an annual subscription of one Guinea, but those elected after the 25th March 1837 will pay in addition an admission fee of one Guinea.

The contribution of ten Guineas at once constitutes a life Member.

Honorary Members will be elected only from literary and scientific men, who have particularly distinguished themselves in relation to Egypt, or from Gentlemen who have especially promoted the objects and interests of the Society.

With the exception of taking a part in the government of the Society, Associate Members enjoy the same privileges as the Members.

To be eligible as an Associate Member, a Gentleman, if not usually resident in, must at least have visited Egypt, and have passed two months either in this Country, or in those parts of Africa and Asia which are immediately connected with, or tributary to it. It is necessary that he be recommended in writing by two Members : the election must take place at a general meeting and be by ballot, two black balls to exclude. Associate Members pay an annual subscription of one Guinea. The contribution of five Guineas at once constitutes a life Associate Member.

The President, Treasurer, Secretary, and Council of management, are annually elected from the Members.

The funds arising from subscriptions and donations will be applied, as far as possible, to the formation of a Library,

to which the Members and Associate Members can always have free access, and to which Travellers can be introduced, till such time as they become eligible to join the Society. Rooms have been opened, the Association possesses the Nucleus of a Library, and the Members have every reason to hope, that by their own exertions, and with the assistance of those who take an interest in the Institution, they will soon succeed in forming a Collection that, whilst it includes many interesting volumes on the East in general, may contain the works of all the ancient and modern Authors, who have made Egypt the subject of their observations.

Alfred J. Walne, Hon. Sec.

Cairo, July 9, 1856.

AVIS.

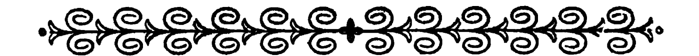
La commission des fonds, ayant vu que le numéro de décembre 1828 du *Nouveau Journal asiatique* était épuisé, l'a fait réimprimer, et elle est maintenant en état de mettre en vente un certain nombre d'exemplaires complets de la seconde série du Journal (1828-1835, 16 vol. in-8°), aux prix suivants :

Série complète, 16 vol. Pour les membres 100 fr.; pour le public 133 fr.

Chaque volume séparé de la série (à l'exception des volumes I et II, qui ne se vendent pas à part), pour les membres 6 fr.; pour le public 8 fr.

Chaque cahier séparé, depuis décembre 1828 jusqu'à la fin : pour les membres 1 fr. 50 c.; pour le public 2 fr.

Les membres sont priés d'adresser leurs demandes directement à M. Cassin, au bureau de la Société, rue Taranne, n° 12.



JOURNAL ASIATIQUE.

DÉCEMBRE 1836.

EXAMEN

D'une lettre de M. F. Fresnel, sur l'histoire des Arabes avant l'Islamisme, par A. Caussin de Perceval.

Les lecteurs du Journal asiatique, et particulièrement ceux qui font de la langue et de la littérature arabes l'objet spécial de leurs études, ont sans doute gardé le souvenir de la traduction du *Lamiyyat el-arab* de Chanfara, faite par M. Fresnel, et insérée dans le cahier de septembre 1834. Une seconde édition revue et corrigée de cette version, qui reproduit si bien l'énergie sauvage du texte original, vient d'être publiée par M. Fresnel, accompagnée de détails neufs sur la vie du poëte bédouin, et précédée d'une lettre sur l'histoire des Arabes avant l'islamisme.

Le poëme de Chanfara, traduit d'abord par M. de Sacy, qui lui a donné place dans sa Chrestomathie, puis par M. Fresnel, à l'aide de deux nouveaux com-

mentaires, enfin tout récemment mis en vers italiens par M. Pallia, était digne des honneurs de ces traductions diverses, comme œuvre poétique et comme peinture de caractère et de mœurs. Malgré ce mérite et l'intérêt des aventures de Chanfara, ce poëte étrange, « homme de proie et de sang, l'un des plus « fameux coureurs de son temps, demi-loup et demi-« hyène, » comme il le dit lui-même en un seul mot *sim* [1], véritable type de cette classe de Bédouins appelée *Saalik-el-arab*, صعاليك العرب, la partie la plus importante du travail de M. Fresnel est celle qui traite de plusieurs événements célèbres de l'antiquité arabe, et c'est la seule dont je vais m'occuper.

Une histoire suivie et complète des temps primitifs de l'Arabie jusqu'à Mahomet serait une œuvre d'un haut intérêt; mais de si grands obstacles s'opposent à son accomplissement, qu'elle ne sera peut-être jamais exécutée d'une manière satisfaisante. Après avoir jeté au moins un coup d'œil sur les peuplades détruites, d'Ad, Thémoud, Tasm, Djadis, Amlik, etc., issues d'Aram et de Laoud fils de Sem, l'écrivain qui entreprendrait de rédiger l'histoire ancienne des Arabes devrait faire remonter ses recherches jusqu'à Cahtan ou Yoktan fils du patriarche Hèber et père des tribus du Yaman, embrasser dans sa narration plusieurs histoires particulières, celle de l'empire de Saba ou des Himyarites, celle des rois de Ghassan qui ont gouverné, au nom des Ro-

[1] M. Fresnel, p. 91.

mains, une partie de la Syrie, celle des princes issus de Cahtan et de Lakhm qui ont régné dans la Chaldée sous l'autorité des Cosroës, celle des familles de Djorhom, de Khozaa, de Coraïch, successivement en possession de l'intendance de la Caaba et du gouvernement de la Mecque, celle enfin des nombreuses tribus répandues dans l'intérieur de l'Arabie et originaires du Yaman, ou appartenant à la postérité d'Ismaël.

A la difficulté que présente un sujet si complexe s'en joint une autre beaucoup plus grave et véritablement désespérante, qui résulte de l'absence de monuments historiques contemporains, ou du moins rapprochés de ces âges reculés. On sait que les Arabes n'ont réellement d'annales que depuis Mahomet; les notions qu'ils ont conservées sur les temps antérieurs à la naissance de leur prophète ne consistent qu'en des traditions mêlées de fables, vagues, incohérentes, qui ne paraissent pas même avoir été mises en écrit avant la fin du premier siècle de l'hégire.

Qui pourra porter la lumière dans ces ténèbres? Qui saura distinguer le vrai du faux, au milieu de tant de récits différents d'un même fait, et assigner un ordre chronologique à tant d'événements sans date? Les généalogies, dont la connaissance formait, avec la poésie et l'éloquence, l'unique étude des Arabes au temps du paganisme, et quelques synchronismes qu'on rencontre çà et là dans les traditions, sont les seuls fils conducteurs offerts à la critique pour sortir de ce labyrinthe.

C'est à l'aide de ce moyen judicieusement employé que M. le baron Silvestre de Sacy est déjà parvenu à débrouiller le chaos chronologique d'un long période antérieur à l'islamisme, et certes personne ne mérite mieux que cet illustre savant, qu'on applique au résultat de ses investigations ce proverbe, emprunté à la langue dont il est en Europe le plus docte interprète :

ظنّ العاقل اصحّ من يقين الجاهل

La conjecture du sage est plus sûre que la certitude de l'ignorant.

En déterminant, d'une manière qu'on peut considérer au moins comme très-proche de la vérité, l'époque de la grande migration de ces familles sorties du Yaman peu avant la rupture des digues de Mareb, et qui ont porté des colonies dans le Hedjaz, le Nedjd, la Syrie et l'Irak; en indiquant l'âge de plusieurs autres événements importants, le temps où ont vécu les ancêtres de Mahomet depuis Adnan, et divers autres personnages célèbres, la date et la durée du règne des souverains du Yaman depuis Akran, des princes de Ghassan, des rois de Hira, des chefs du gouvernement de la Mecque, M. de Sacy a tracé le cadre historique des quatre derniers siècles environ qui ont précédé Mahomet.

Il faudrait maintenant remplir ce cadre, y mettre les faits à leur place, en montrer la suite et l'enchaînement; et si, comme il est malheureusement trop probable, il n'y a point d'espoir de ressusciter dans

son entier l'histoire ancienne des Arabes, au moins l'on en ferait ainsi revivre une portion notable.

La première condition pour atteindre ce but est de rechercher la trace des événements échappés à l'oubli, de rassembler les traditions éparses, de les soumettre à un examen critique, et de choisir celles qui semblent devoir inspirer le plus de confiance. Tel est l'objet du travail qu'a commencé M. Fresnel, et dont la lettre qu'il vient de publier est un simple spécimen. M. Fresnel recueille des faits; il n'entreprend pas de reconstituer l'histoire; il apporte des matériaux pour relever quelques parties de l'édifice. Sa lettre est le premier tableau d'une galerie dont il lui est impossible de mesurer la grandeur, et dont il craint, dit-il, de ne pas voir la fin. Mais, quel que soit le terme où s'arrêteront ses travaux ultérieurs (et son âge permet de croire ce terme encore bien éloigné), il aura rendu service à l'histoire et à la littérature arabes en traduisant et illustrant par des notes savantes un certain nombre de ces traditions antiques qui ne peuvent manquer d'avoir toujours leur prix, quand même on ne les considérerait que relativement aux poëmes classiques de l'Arabie, dont elles forment un commentaire indispensable.

Un de ces heureux hasards dont les hommes dévoués à la science méritent d'être favorisés a fait tomber entre les mains de M. Fresnel un ouvrage important et qui n'existe, je crois, dans aucune bibliothèque de l'Europe; c'est *le Collier unique*, العقد

العقد الفريد, d'Abou-Omara Ahmed, fils de Mohammed, connu sous le nom d'Ibn-abd-Rabbihi, poëte et philologue célèbre de Cordoue, né en l'an 246 de l'hégire (de J. C. 860), et auquel Ibn-Khallican a consacré un article biographique. Ce collier, divisé en vingt-cinq parties, dont chacune porte le nom d'une pierre précieuse, a été trouvé au Caire par M. Fresnel.

Les morceaux dont il offre aujourd'hui au public la traduction sont extraits de la dix-septième section, intitulée : *Seconde perle; journées et encontres des Arabes*, الدرّة الثانية في ايام العرب ووقايعهم. Le narrateur sur la foi duquel Ibn-abd-Rabbihi raconte les faits contenus dans ce chapitre est, en général, le savant et consciencieux Abou-Obeïdah Mamar, fils de Mouthanna, né en l'année 110 de l'hégire (de J. C. 728), qui tenait ses récits d'Abou-Amr, fils d'Elala, né en 65 de l'hégire (de J. C. 684), et d'autres érudits, lesquels les avaient eux-mêmes reçus de *rouah* رواة, ou narrateurs plus anciens. Le nom d'Abou-Obeïdah prête assurément une grande autorité aux traditions rapportées par Ibn-abd-Rabbihi; et si un second hasard, non moins heureux que le premier, faisait rencontrer à M. Fresnel, dans la capitale de l'Égypte, un recueil des traditions d'Asmaï, il aurait le singulier avantage de pouvoir publier les leçons d'histoire ancienne données au khalife Haroun-Arrachid par ses deux illustres professeurs.

Les *journées* extraites par M. Fresnel du dix-sep-

tième livre d'Ibn-abd-Rabbihi n'ont pas toutes une égale valeur historique, mais toutes offrent quelque genre d'intérêt. Les notes qui suivent chaque morceau renferment aussi plusieurs documents curieux puisés à différentes sources, et témoignent de l'étude approfondie que l'auteur a faite des mœurs et usages antiques des Arabes. J'exposerai les remarques critiques que m'a fournies la lecture de ce mémoire, sans m'écarter de l'ordre dans lequel elles se sont présentées à moi, si ce n'est pour réunir celles qui ont entre elles une liaison intime.

Dans la note 2, page 13, et la note 1, page 41, M. Fresnel traite le roman d'Antar avec un dédain qui est, dit-il, l'expression même de l'opinion des oulémas du Caire. J'aime beaucoup Antar, et je ne puis m'empêcher de dire quelques mots en sa faveur. Je conviens sans peine que le style de cet ouvrage, dans son état actuel, altéré tous les jours par des copistes ignorants et par les conteurs (*anatirah*) qui font métier de le lire dans les cafés à un auditoire illettré, ne peut être comparé au style des écrivains qui ont fleuri dans les beaux temps de la littérature arabe; mais la prose d'Antar, même avec quelques incorrections de langage usuel qu'on y rencontre, est plutôt élégante que *plate;* les vers, loin d'être *informes* et *boiteux*, sont très-réguliers. Les exploits du fils de Cheddad ne sont pas plus *absurdes* que ceux des guerriers d'Homère, et ce serait pousser à l'extrême l'amour de la vraisemblance et de l'exactitude que de ne point permettre à l'auteur d'une

épopée de grandir son héros. Je conçois que des oulémas, naturellement portés à accorder une estime exclusive aux ouvrages de théologie scolastique, de jurisprudence, de philologie, qui sont l'objet de leurs études et dont la connaissance les distingue du vulgaire, regardent les aventures d'Antar comme la pâture intellectuelle du peuple, et dédaignent de les lire. Si parfois ils jettent les yeux sur ce livre, que les conciles de l'Islâm, dit M. Fresnel, ont mis à l'index, ils sont probablement fort scandalisés de voir que l'auteur (à moins que les copistes ne soient les vrais coupables de cette énormité) attribue au docte Asmaï, comme l'Arioste au véridique archevêque Turpin, des récits qu'évidemment il n'a pas faits, du moins dans les termes qui lui sont prêtés, et emploie la formule « *Asmaï a dit* قال الاصمعي, » comme l'équivalent d'un simple alinéa. Mais M. Fresnel ne saurait être arrêté par les décisions des conciles musulmans; qu'il veuille examiner, sans prévention et par lui-même, cette immense composition, il reviendra, j'en suis certain, sur le jugement trop sévère dont il s'est rendu l'interprète, et rendra plus de justice à un ouvrage dans lequel il reconnaîtra une grande richesse d'imagination, une fidèle peinture des mœurs qui se conservent depuis les temps les plus reculés dans les déserts de l'Arabie, des caractères parfaitement soutenus, et une multitude de traditions historiques réellement empruntées pour le fond, sinon pour la forme, aux anciens *rouah* dont les écrits sont aujourd'hui en partie perdus, tradi-

tions que l'on retrouve consignées dans un grand nombre d'articles du précieux recueil intitulé *Kitab el-Aghani*, notamment dans ceux de Ouarkâ, fils de Zohaïr [1], Khalid, fils de Djafar [2], Rabie, fils de Ziad [3], etc.

M. Fresnel n'est pas moins rigoureux envers Meïdani (note 1, pag. 41) qu'à l'égard de l'auteur d'Antar. Il l'accuse de sacrifier la *vérité* historique à la convenance de ses proverbes, et ne lui pardonne pas d'être, sur quelques points, en désaccord avec Abou-Obeïdah. Pour moi, accoutumé à respecter infiniment Meïdani, auteur classique dont tant de savants ont vanté la vaste érudition, je suis tout étonné de la hardiesse de M. Fresnel. Sans doute le mérite d'Abou-Obeïdah est éminent, l'autorité de son témoignage est des plus graves, mais enfin sa parole ne peut être regardée comme la *vérité* même, lorsqu'il s'agit de faits anciens qui ont passé de bouche en bouche avant de parvenir jusqu'à lui. Des traditions contradictoires avec les siennes dans beaucoup de détails sont rapportées par des hommes dignes aussi d'une haute estime; et quand Meïdani adopte la version d'Asmaï, par exemple, de préférence à celle d'Abou-Obeïdah, il ne doit pas être condamné uniquement pour cette raison.

Le récit (pag. 15 et suiv.) du meurtre de Colaïb, cause de la guerre de Bassous entre les tribus-sœurs

[1] Vol. II, fol. 365 et suiv. du man. de la Bibliothèque royale.

[2] Vol. III, fol. 1 et suiv.

[3] Vol. IV, fol 4 *v*. et suiv.

de Bekr et de Taghlib, et celui de l'aventure de Mohalhil, fait prisonnier par Harith, fils d'Oubad, n'ont point l'attrait de la nouveauté; ils avaient déjà été donnés par M. de Sacy dans le tome L des Mémoires de l'Académie des Inscriptions. M. Fresnel fait seulement connaître pour la première fois deux fragments de poésie composés par Mohalhil, après la mort de son frère; puis, dans un supplément relatif aux notes sur Colaïb, et dans un chapitre intitulé *corrections*, il se livre à une discussion intéressante sur la journée de Khazaz; il cherche à en indiquer la date approximative, et examine deux opinions contraires : l'une, avancée par Abou'lmoundhir Hécham [1], fils de Mohammad, fils d'Assaïb, qui désigne Colaïb comme le général en chef des Arabes de la race de Maadd dans cette bataille; l'autre, émise, suivant le témoignage d'Abou-Obeïdah, par Abou-Amr, fils d'Elala, qui reporte cette affaire à une époque beaucoup plus ancienne que le temps où vivait Colaïb.

Pour mettre les lecteurs à même de se former un avis sur cette question, je leur soumettrai l'original et la traduction faite par M. Fresnel des pièces du procès [2].

[1] M. Fresnel le nomme *Ibn* Hécham, fils de Mohammad. C'est apparemment une faute de son manuscrit. Le nom de ce savant *rawi* était bien certainement Hécham, comme on le voit dans Ibn-Khallican, qui a donné sa biographie. Il ne pouvait point, d'ailleurs, s'appeler *fils de Hécham*, puisque son père était Mohammad.

[2] Le texte arabe qui m'a été communiqué par M. Fresnel, pendant le séjour qu'il vient de faire à Paris, se trouvera à la fin.

Voici d'abord l'exposé d'Abou'lmoundhir Hécham (pag. 15) :

« Les tribus issues de Maadd (c'est-à-dire tous « les Arabes de la postérité d'Adnan, ou à peu près, « par opposition aux Ioctanides ou Arabes du Ya« man) ne se sont trouvées réunies que trois fois « sous le commandement d'un même chef; et les « trois qui, seuls d'entre les princes arabes, ont eu « la gloire de commander à toutes les tribus sorties « de Maadd, sont :

« Le premier, Amir, fils de Zharib, fils d'Amr, « fils de Bakr, fils de Yachkour, fils de Harith, qui « est le même qu'Adwan, fils d'Amr, fils de Qays« Aylan, qui est le même qu'Annâs, fils de Moudhar. « Cet Amir, fils de Zharib, est celui qui mena au « combat les guerriers de Maadd dans la journée « d'Albaydâ, lorsque la race de Madhhidj (tribu ya« manique) se fourvoya dans le Tihamah. L'affaire « d'Albaydâ fut la première rencontre entre les ha« bitants du Tihamah et ceux du Yaman.

« Le second chef suprême auquel ont obéi toutes « les tribus maaddiques est Rabiah, fils de Harith, « fils de Mourrah, fils de Zouhayr, fils de Djoucham, « fils de Bakr, fils de Habib, fils d'Amr; il comman« dait les Arabes dans l'affaire de Soullân, entre les « habitants du Yaman et ceux du Tihamah.

« Le troisième est Koulayb, fils de Rabiah (c'est« à-dire du précédent), celui-là même auquel se rap« porte l'expression proverbiale *plus altier que Kou« layb-Waïl*. Il commanda toutes les forces de la

« postérité de Maadd à la bataille de Khazaz, où il dé-
« fit et tailla en pièces l'armée du Yaman. Toutes les
« tribus de Maadd se réunirent sous son obéissance,
« lui firent la part d'un roi dans le butin, lui décer-
« nèrent la couronne et tous les honneurs de la
« royauté, et lui restèrent soumises pendant un
« temps. Mais un orgueil excessif entra dans son
« cœur, etc. »

Écoutons maintenant le rapport d'Abou-Obeïdah (pag. 68) :

« Une discussion s'éleva, dans ces derniers temps
« (au commencement du second siècle de l'hégire),
« au sein d'une docte assemblée où figuraient Amir
« et Misma, tous deux fils d'Abdalmalik; Khalid, fils
« de Djabalah; Ibrahim, fils de Mouhammad, fils
« de Noûh, de la tribu d'Outharid, et d'autres sa-
« vants distingués de Basrah. Ils s'étaient réunis un
« vendredi en *madjlis* (comité littéraire), et chacun
« célébrait les hauts faits de sa tribu (conformément
« aux traditions de la foire d'Oukazh, alors suppri-
« mée depuis un siècle). L'un d'eux ayant rappelé
« la journée de Khazaz, une dispute éclata aussitôt
« entre les contendants de gloire héréditaire, sur la
« question de savoir à laquelle de leurs tribus res-
« pectives avait appartenu le commandement géné-
« ral des forces maaddiques dans cette affaire mé-
« morable.

« Khalid, fils de Djabalah, leur donnait pour chef
« Ahwas, fils de Djafar; Amir et Misma revendi-
« quaient cette gloire en faveur de Koulayb-Waïl;

« Ibrahim-ibn-Noûh nommait Zourârah, fils d'Odas.
« Tout cela se passait dans le salon d'Abou-Amr, fils « d'Alalâ (docteur célèbre). Enfin les trois partis « convinrent de se référer au jugement d'Abou-Amr, « qui les mit d'accord par le verdict suivant :

« Ni la postérité d'Amir-ibn-Sassaah (dit Abou-« Amr, excluant par ces mots Ahwas, fils de Djafar), « ni celle de Darim-ibn-Malik (excluant ainsi Zourâ-« rah, mis au concours par Ibrahim), ni celle de « Djoucham-ibn-Bakr (mettant également hors de « cause le fameux Koulayb-Waïl), n'ont vu la journée « de Khazaz : elle est plus ancienne que tout cela. Il « y a soixante ans que j'interroge les hommes de « mémoire sur le fait qui vous occupe, et je n'ai pu « trouver personne qui sût le nom du général, ou « seulement le nom de sa tribu. Tout ce que j'ai pu « recueillir, c'est qu'avant cette journée les gens du « Yaman envoyaient chez le peuple de Nizar (fils de « Maadd; le nom de Nizar représente ici toute la « nation maaddique, et est, en ce sens, synonyme de « celui de son père) un homme accompagné d'un « *scribe*, et muni d'un tapis sur lequel il s'asseyait « pour recevoir les tributs que le Yaman levait alors « arbitrairement sur la postérité de Nizar, et les faire « enregistrer par le scribe, de la même manière que « les percepteurs des aumônes légales les enregis-« trent aujourd'hui parmi nous. C'est de la journée « de Khazaz que date l'indépendance des tribus maad-« diques : depuis lors, elles ont cessé d'être assujet-« ties aux rois de Himyar (du Yaman). La posté-

« rité de Nizar ne formait pas encore, à cette époque, « une peuplade nombreuse. Des feux furent entrete-« nus pendant trois jours et trois nuits sur les hau-« teurs de Khazaz, pour appeler au combat les en-« fants de Nizar; la flamme durant la nuit, la fumée « pendant le jour, furent les signaux de cette grande « journée.

« On demanda à Abou-Amr ce que c'était que « Khazaz. C'est, répondit-il, une montagne que l'on « rencontre près d'Ammarah, sur la gauche, en ve-« nant de la plaine de Batn-Aqil; derrière Khazaz « est la plaine Manidj; en face sont les deux mon-« tagnes de Kîr (ou Koûr) et de Kouwayr.

« Depuis la journée de Khazaz, continua Abou-« Amr, les gens du Yaman ne vinrent plus dévorer « la substance des enfants de Maadd; mais personne « ne saurait cela aujourd'hui, si les vers d'Amr, fils « de Koulthoum, n'en eussent conservé la mémoire. « (Il cite) :

« Et ce sont les gens de notre tribu (*Taghlib*) qui fourni-« rent le secours le plus puissant aux tribus conjurées, alors « que les feux de la guerre brillaient sur les hauteurs de « Khazaz. »

« Si l'aïeul du poëte, si Koulayb-Waïl, poursuivit « Abou-Amr, eût réellement été le généralissime des « forces de Maadd à la bataille de Khazaz, le poëte « lui-même ne se serait pas borné à revendiquer « pour sa tribu l'honneur d'un puissant secours, « laissant de côté celui du commandement en chef. »

Abou-Amr conclut en disant : « Je ne sache per« sonne qui ait eu connaissance des détails de cette « journée, ou qui l'ait célébrée dans ses vers, soit « avant, soit après l'auteur de la moallaka. »

On voit que la bataille de Khazaz, qui paraît avoir affranchi les familles issues d'Ismaël, par Maadd et Nizar, d'un tribut qu'elles payaient aux rois du Yaman, est un fait très-marquant de l'histoire des Arabes. Il serait important d'en reconnaître l'époque; mais il est difficile de faire un choix entre les données contradictoires que fournissent les traditions.

Abou-Amr, fils d'Elalâ [1], né à la Mecque vers l'an 65 de l'hégire (de J. C. 684), et mort à Coufa en 154 (de J. C. 771), est plus ancien qu'Abou'lmoundhir Hécham [2], né en , mort en l'année 204 de l'hégire (de J. C. 819). Sous ce rapport, l'opinion du premier a plus de poids; il est constant néanmoins que celle du second est la plus généralement adoptée. Elle a été suivie par tous les commentateurs des moallakas.

M. Fresnel se déclare du parti d'Abou-Amr; il relève sans peine un non-sens qui se trouve dans le commentaire de Zawzéni sur le vers 70 de la moallaka d'Amr-ibn-Kolthoum. On y lit que la guerre entre les Arabes de Maadd et ceux du Yaman (ou Himyarites) eut pour principe l'action de Colaïb, qui, pour venger un soufflet donné à sa sœur, tua le Ghassanide

[1] Voyez Ibn-Khallican, art. ابو عمرو عامر بن العلاء.

[2] Ibn-Khallican. — M. de Sacy, *Mém. de l'Académie des Inscriptions*, vol. L, p. 300. — Hadji-Khalifa, art. علم الانساب.

Labid, fils d'Onouk, lieutenant des rois de *Ghassan*, c'est-à-dire de Syrie (dans le Tihamah[1], contrée limitrophe du Hedjaz et du Yaman, alors habitée par les tribus maaddiques de Bekr et de Taghlib). Bien que les divers manuscrits que je connais du commentaire de Zawzéni portent la leçon عامل مُلك غسان, je ne puis croire que le *bonus Zawzenita* ait réellement eu l'intention d'écrire une chose aussi peu rationnelle; j'aime mieux penser que, par suite d'une erreur de copiste ou d'un *lapsus calami* de l'auteur lui-même, il y a ici un mot substitué à un autre, et qu'au lieu de *Ghassan* il faut lire *Himyar*. Cette correction me semble d'ailleurs suffisamment justifiée par le passage suivant, que je vois dans un autre commentaire[2] :

اليمن كانت ملوك العرب وكان لها في كل قوم عريف
وكان لها في تغلب لبيد بن عُنُق الحيّة الغسانى

Les princes du Yaman étaient les rois des Arabes; ils avaient dans chaque tribu un officier désigné par eux : chez les Taghlibites, leur officier était Labid, fils d'Onouk el-Hayyè le Ghassanide.

Ainsi Labid, quoiqu'il appartînt originairement à une famille de Ghassan, et que les circonstances qui l'avaient amené dans le pays de Taghlib ne soient

[1] Le séjour, à cette époque, des tribus de Bekr et Taghlib, dans le Tihamah, est établi par le témoignage d'Abou'lmoundhir Hécham, et confirmé par des vers de Mohalhil. Voyez la brochure de M. Fresnel, p. 16 et 22.

[2] Man. de la Bibl. royale, in-fol. acquis de M. Delaporte, p. 1.

pas expliquées, était bien le lieutenant des princes himyarites, et l'on conçoit que son meurtre ait pu donner naissance à la guerre dont il s'agit.

Par des inductions fort plausibles et des calculs généalogiques ingénieux, mais trop longs pour être rapportés en détail, M. Fresnel arrive à fixer la date de la journée de Khazaz vers l'an 291 avant la naissance de Mahomet, ou cent quatre-vingt-huit ans avant la naissance de Colaïb. Il regarde la bataille d'Albaydâ comme antérieure de trente-neuf ans environ à celle de Khazaz, et entre les deux se place naturellement la journée de Soullân [1]. Ces trois affaires seraient les actes principaux d'une longue lutte soutenue par les Arabes de race maaddique, contre ceux du Yaman, pour conquérir leur indépendance.

M. Fresnel, dans sa manière d'évaluer les générations, établit une différence entre les tribus belliqueuses du désert et celle des Coraychites, domiciliés à la Mecque, et adonnés au négoce. Il considère les degrés comme devant être plus courts dans les premières que dans la seconde. Les généalogies de Colaïb et du poëte Acha, comparées à celle de Ma-

[1] En citant (p. 82) ce que dit Meïdani de la bataille de Soullân, M. Fresnel a traduit : « L'honneur de cette journée appartient à Rabiah (père de Koulayb), qui battit à Soullân la tribu (yamanique) « de Madhhidj. » Je ne pense pas que Meïdani ait voulu parler de Rabiah, père de Colaïb, auquel il est vrai cependant qu'on attribue communément cette victoire. Les mots du texte de Meïdani, لربيعة على مذحج, me paraissent signifier que les Arabes issus de Rabiah, fils de Nizar (ou Rabiat-al-Faras), eurent l'avantage sur les Arabes issus de Madhhidj.

homet, lui fournissent une preuve de la nécessité de cette distinction. On compte, par exemple, entre Colaïb et Adnan, comme entre Mahomet et Adnan, vingt générations : si elles étaient égales, Colaïb et Mahomet auraient été contemporains, ce qui n'est point exact.

La comparaison d'un plus grand nombre de généalogies bédouines et mecquoises serait nécessaire pour apprécier, sous un point de vue général, le mérite de cette distinction, qui est juste d'ailleurs pour les deux cas cités. Mais, en s'attachant exclusivement au calcul, toujours incertain, des générations, M. Fresnel a négligé quelques données historiques qui auraient pu servir d'appui à ses conjectures. La guerre de Bassous a duré quarante ans; elle s'est terminée par l'arbitrage de Moundhir III, roi de Hira, suivant Abou-Amr Cheïbani [1], ou de son fils et successeur Amr-ibn-Hind, selon le témoignage d'Ibn-el-Kelbi [2].

[1] *Kitab el-Aghani*, vol. II, fol. 359 v. Abou-Amr (Ishak-ibn-Merar) Cheïbani était un savant célèbre qui mourut, suivant Ibn-Khallican, en l'an de l'hégire 213 (de J. C. 828), à l'âge de cent dix-huit ou cent vingt ans.

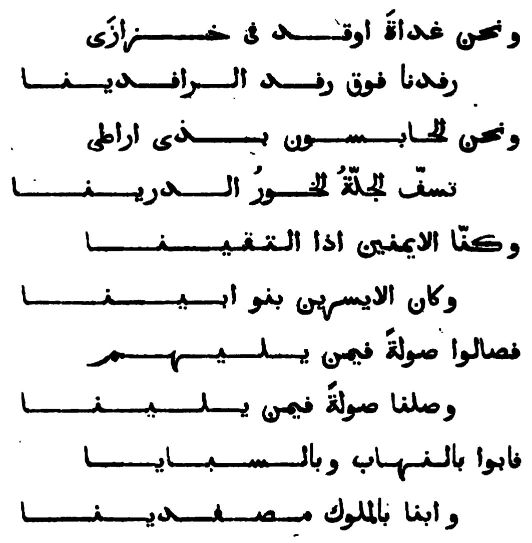
[2] *Aghani*, ib. Voyez aussi les commentaires sur la moallaka de Harith-ibn-Hillizè et celle d'Amr-ibn-Kolthoum, et le mémoire de M. de Sacy sur les anciens monuments de la littérature arabe. *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, vol. L, pages 356, 375, 386, 388. M. de Sacy pense (page 300) qu'Ibn-el-Kelbi est le même qu'Abou'lmoundhir Hécham, fils de Mohammad, fils d'Assaïb. Cette conjecture est confirmée par Ibn-Khallican, qui, dans plusieurs endroits, et notamment à l'art. *Khalid*, fils d'Abdallah Kasri, nomme cet auteur Hécham Ibn-el-Kelbi. Meïdani, dans l'énumération des écrivains dont il a compulsé les ouvrages, l'appelle de même Hécham-ibn-el-Kelbi.

On peut, sans crainte de se tromper beaucoup, prendre un terme moyen entre ces deux indications, et rapporter la fin de cette guerre à l'avénement même d'Amr, qui apaisa ensuite un nouveau différend survenu entre les tribus de Bekr et de Taghlib, depuis le rétablissement de la paix. Or on sait que Mahomet est né en la huitième année du règne d'Amr; donc la distance qui sépare de la naissance du prophète arabe le meurtre de Colaïb, origine de la guerre de Bassous, doit être de quarante-huit ou cinquante ans; et si l'on suppose que Colaïb, parvenu vers sa quarantième ou quarante-cinquième année, à l'apogée de sa puissance, avait environ cinquante ans lors de sa mort violente, on estimera à près d'un siècle l'intervalle qui a dû s'écouler entre sa naissance et celle de Mahomet, ce qui ne s'éloigne pas du calcul de M. Fresnel. A ce compte, il doit y avoir, entre l'hégire et l'âge viril de Colaïb, cent et quelques années seulement. Or, si l'honneur de la victoire de Khazaz eût appartenu à un général aussi voisin de l'époque de Mahomet que Colaïb, le souvenir des principales circonstances de cette journée n'eût pas dû être entièrement perdu au temps d'Abou-Amr, fils d'Elalâ, c'est-à-dire à la fin du premier siècle de l'hégire. Tel est un des raisonnements sur lesquels M. Fresnel se fonde pour ôter à Colaïb le commandement des forces de Maadd dans cette bataille.

Sans admettre ni rejeter le sentiment de M. Fresnel sur la haute ancienneté de l'affaire de Khazaz,

j'exposerai ici quelques considérations qui semblent militer en faveur de l'opinion contraire.

La journée de Khazaz a été sauvée de l'oubli par ces vers de la *moallaka* d'Amr-ibn-Kolthoum, dont la mère, Leïla, était fille de Mohalhil, frère de Colaïb :



Le jour où les feux furent allumés à Khazaza, c'est nous qui avons fourni le plus puissant secours aux tribus conjurées ; c'est nous qui (pour n'être occupés que du soin de la victoire) avons enfermé nos troupeaux à Dhou-Oratha, laissant nos chamelles laitières réduites à brouter l'herbe desséchée. Au moment de l'action, nous étions à l'aile droite, et nos frères à l'aile gauche. Ils se sont élancés avec intrépidité contre l'ennemi qui était devant eux ; nous avons attaqué avec une vigueur égale l'ennemi qui nous faisait face. Ils sont retournés chez eux avec le butin et les femmes captives ; nous avons emmené avec nous les rois vaincus, chargés de chaînes.

Ne serait-il pas étonnant que la mémoire d'une journée antérieure, suivant M. Fresnel, de cent quatre-vingt-huit ans au moins à la naissance de Colaïb, et par conséquent d'environ deux siècles et demi à celle d'Amr-ibn-Kolthoum (petit-fils du frère cadet de Colaïb), fût encore assez vivante, au temps d'Amr, parmi des Bédouins ignorants et sans archives, pour que ce poëte ait pu rappeler, dans ses vers, des détails tels que les feux allumés sur la montagne, les troupeaux enfermés, la position de sa tribu à l'aile droite, le butin abandonné aux alliés?

Amr-ibn-Kolthoum attribue aux Taghlibites l'honneur d'avoir le plus contribué à la victoire, sans revendiquer pour eux celui du commandement en chef. Cette circonstance pourrait s'expliquer par le récit suivant, qui se lit dans un commentaire des moallakas précédemment cité [1] :

« Après le meurtre de Labid, fils d'Onouk-el-Hayyè, « par Colaïb-Waïl, dix princes du Yaman se réunirent « pour marcher contre les Arabes de Maadd et dé- « truire la Caaba. Abdel-Mottalib, aïeul de Mahomet, « et Colaïb-Waïl, s'avancèrent à leur rencontre, à la « tête, le premier, des descendants de Modhar (fils « de Nizar, fils de Maadd), le second, des Arabes « issus de Rabiah (autre fils de Nizar). Lorsque ces « deux chefs firent la jonction de leurs forces, ils « descendirent l'un et l'autre de cheval pour se saluer « et se faire honneur. Ils s'embrassèrent et allèrent à « l'instant chercher l'ennemi. Le choc eut lieu près de

[1] Man. de la Bibl. royale, in-fol. acquis de M. de Laporte, p. 1.

« Khazaza. Colaïb, avec les Bénou-Rabiah, était à l'aile « droite, Abd-el-Mottalib, avec les Benou-Modhar, à « l'aile gauche. »

Abdel-Mottalib a certainement été contemporain de Colaïb; il est mort en la huitième année de Mahomet[1] (an de J. C. 579), âgé de cent dix ans[2]; il

[1] Abulf. *Ann.* t. I, p. 20.

[2] El-Makin, d'après Tabary, dit qu'Abd-el-Mottalib mourut à cent dix ans (*Hist. sarrac.* ed. T. Erpenio, p. 2). Il avait eu seize enfants, savoir : six filles : Safya, qui fut mère de Zobeir-ibn-el-Awwam, Oumm-Hakim, surnommée El-Baïdhâ, Atika, Omaïma, Arwa et Barra; et dix fils : Abbas, Hamza, Abou-Talib (dont le vrai nom était Abd-Ménaf), Zobeir, Harith, Djahhl, Moukawwim, Dhirar, Aboulahab (dont le vrai nom était Abd-el-Ozza), et Abdallah, qui fut père de Mahomet (*Sirat erraçoul*, fol. 16 *v.*). Abdallah, le dernier de ses enfants, était né, au rapport d'Aboulféda (*Ann.* t. I, p. 2), vingt-cinq ans avant l'année de l'éléphant, c'est-à-dire, en l'an de J. C. 546. Il résulterait de ces données qu'Abd-el-Mottalib aurait engendré Abdallah à l'âge de soixante et dix-sept ans. Il peut y avoir quelque exagération dans le nombre des années de la vie d'Abd-el-Mottalib indiqué par El-Makin. L'on ne peut douter, néanmoins, que cet illustre aïeul de Mahomet n'ait fourni une très-longue carrière.

Au reste, les exemples de longévité, chez les Arabes, ont toujours été fort communs. J'en citerai quelques-uns fondés sur le témoignage d'auteurs graves, et choisis parmi les personnages célèbres du siècle de Mahomet, époque où les traditions historiques commencent à devenir plus certaines. Je laisse d'ailleurs au lecteur le soin de rabattre quelque chose sur les chiffres.

Zohaïr, fils d'Abou-Selma, auteur d'une moallaka, fut vu, à l'âge de cent ans, par Mahomet (*Aghani*, t. II, p. 346). Le guerrier-poëte Doraïd, fils de Samma, avait plus de cent ans quand il fut tué à la bataille de Honaïn (Abulf. *Ann.* t. I, p. 158). Amr-ibn-Kolthoum, auteur d'une moallaka, atteignit, dit-on, cent cinquante ans (*Agh.* t. II, p. 361). Labid, auteur d'une moallaka, mourut à Coufa, sur la fin du règne de Moawia, âgé de cent quarante-cinq ans (*Agh.* t. III, p. 368 *v.*; *Notice sur Labid*, par M. de Sacy). Amr, fils de Madi-Karb, âgé de cent dix ans, combattit vaillamment à la journée

devait donc être né vers l'an de J. C. 469. Or, si Colaïb, né environ un siècle avant Mahomet, c'est-à-dire vers l'an de J. C. 471, avait à peu près quarante ans à l'époque de la bataille de Khazaz, Abd-el-Mottalib devait avoir, à cette même époque, quarante-deux ans, et la date de la journée de Khazaz répondrait à l'an de J. C. 511, c'est-à-dire qu'elle précéderait d'une quinzaine d'années l'invasion des Éthiopiens dans le Yaman.

Abou-Amr, fils d'Elalâ, parle de *scribes* envoyés par les princes himyarites pour recueillir le tribut des Arabes issus de Nizar. Cette donnée tendrait à confirmer la date qui vient d'être indiquée pour la bataille de Khazaz, s'il est vrai, comme l'a conjecturé M. de Sacy [1], que l'introduction de l'écriture dans le Yaman n'est pas de beaucoup antérieure à l'envahissement de cette contrée par les Éthiopiens, sous la conduite d'Aryat (vers l'an de J. C. 525).

Il doit paraître extraordinaire, je l'avoue, que, dans le royaume de la reine de Saba, chez ce peuple célèbre dans l'antiquité sous le nom d'Homérite, et qui était sans doute parvenu à un assez haut degré

de Cadéssiè, et ne mourut que vers la fin du khalifat d'Omar, c'est-à-dire, au moins cinq ans après cette bataille (*Agh.* t. III, p. 337). Hassan-ibn-Thabit, qui, dans ses vers, défendait Mahomet contre les attaques des poëtes Coraychites, vécut cent vingt ans, et son père, Thabit, cent cinquante, au rapport d'Abou-Obeïdah (*Agh.* tome I, page 239). Le poëte Nabegha-Djadi parvint à l'âge de cent quatre-vingts ans, suivant les uns, ou seulement de cent vingt ans, selon les autres. Abou'lfaradj Isfahani ne doute pas qu'il n'ait atteint au moins cent vingt ans (*Agh.* t. I, p. 293 v.), etc.

[1] *Mém. de l'Acad. des Inscr.* t. L. p. 282-292.

de puissance et de civilisation, l'introduction de l'écriture ait été si tardive. Il semblerait plus naturel de croire qu'elle a dû au moins suivre de près la conversion des Himyarites au judaïsme, et que les docteurs juifs ont porté dans le Yaman, avec leur religion, la connaissance qu'ils possédaient de l'écriture.

Cette remarque n'a pas échappé à M. de Sacy; cependant le résultat de ses recherches a été l'opinion que les Himyarites, au temps même de la splendeur de leur empire, ignoraient l'art d'exprimer la pensée par des signes durables. Sans cette hypothèse, comment expliquer l'absence de tout monument écrit? Comment comprendre que les savants arabes du premier siècle de l'hégire, malgré les investigations auxquelles ils se sont indubitablement livrés, n'en aient rencontré aucune trace? L'antique inscription qu'on prétend avoir été vue dans la capitale du Yaman, et qui annonçait la domination des Coraychites sur ce pays [1], est évidemment une fable ou une supercherie, et c'est par une supposition toute gratuite ou un abus de mots, comme l'a démontré M. de Sacy [2], qu'on a qualifié d'himyarite le caractère d'autres inscriptions trouvées à Samarcand et en divers lieux, où l'on assure que les Tobbas ont pénétré.

En admettant, avec M. de Sacy, que le caractère appelé par les Arabes *himyarite* ou *mousnad* a été im-

[1] *Mém. de l'Acad. des Inscr.* t. L, p. 267.

[2] *Ibid.* t. L. p. 271.

porté d'Éthiopie dans le Yaman, un petit nombre d'années avant l'invasion de l'armée conquérante, il devient facile de concevoir que cette écriture même n'ait laissé aucun monument historique. On sait en effet que les princes himyarites empêchaient le commun des hommes de l'apprendre sans leur permission, et s'en réservaient le privilége à eux et à leurs scribes. Lorsque ces princes, dépossédés de leur puissance, eurent été dispersés et décimés par les Éthiopiens vainqueurs, la connaissance de l'écriture, peu ancienne et peu répandue parmi les Arabes du Yaman, dut se perdre insensiblement chez ce peuple subjugué. Aussi Ibn-Khallican affirme-t-il[1] que, lors du commencement de l'islamisme, il n'y avait dans tout le Yaman personne (c'est-à-dire aucun Arabe) qui sût lire et écrire.

Au reste, sans insister plus longtemps sur une question qui ne s'est présentée ici que d'une manière incidente, je reviens au travail de M. Fresnel et à la *seconde perle* d'Ibn-abd-Rabbihi.

Le récit du meurtre de Chas (journée de Manidj, pag. 28) et celui de la mort de Zohaïr (journée de Nafrawat, pag. 37), qui suivent le morceau sur l'origine de la guerre de Bassous, s'éloignent beaucoup du récit des mêmes faits que j'ai extrait du roman historique d'Antar, et publié dans le Journal asiatique (octobre 1834). Cette différence tient principalement à ce qu'Ibn-abd-Rabbihi s'est attaché uni-

[1] Ibn-Khallican, art. *Ibn-al-Bawwab*, cité par M. de Sacy, *Mém. de l'Acad. des Inscr.* vol. L, p. 256.

quement à la tradition d'Abou-Obeïdah sur ces événements, tandis que l'auteur d'Antar a pris la matière de sa narration dans plusieurs traditions dont il a fondu ensemble les détails. Il paraît, au reste, avoir emprunté la plupart des circonstances dont il fait mention à la tradition d'Asmaï et à celle d'Abou-Obeïdah lui-même, telles qu'elles sont rapportées l'une et l'autre dans le Kitab el-Aghani[1]. La dernière contient, dans l'ouvrage d'Abou'lfaradj Isfahani, des développements beaucoup plus étendus sur la mort du chef des Bénou-Abs, que dans la traduction donnée par M. Fresnel de cette portion du manuscrit d'Ibn-abd-Rabbihi. Or l'indication du nom des personnages sur la foi desquels parlait Abou-Obeïdah, et des variantes même légères qu'offraient leurs récits, imprime au texte de l'Aghani un cachet remarquable d'authenticité. Je ne doute pas qu'on n'y lise la véritable tradition originale d'Abou-Obeïdah, et je regrette qu'Ibn-abd-Rabbihi l'ait ainsi abrégée.

M. Fresnel (note 4, page 31) reproche à l'islamisme l'abolition des luttes littéraires de la foire d'Oukazh, où les poëtes venaient célébrer les exploits de leurs ancêtres et la gloire de leur tribu. Sans doute ce concours de poésie et de vertus guerrières était propre à entretenir une noble émulation parmi les Arabes; mais c'était aussi une arène ouverte à la vanité, aux passions envieuses et vindicatives. Tel fut vraisemblablement le motif qui engagea Mahomet à le supprimer. M. Fresnel avoue qu'il a été

[1] Vol. II, fol. 365 v. et suiv., art. *Ouarkâ*.

longtemps sans comprendre la possibilité de ces débats poétiques entre des hommes qui avaient presque toujours des vengeances à exercer les uns contre les autres. Il s'est demandé comment, malgré l'interdiction de la guerre pendant les trois mois sacrés au commencement desquels se tenait le marché d'Oukazh, des ennemis pouvaient imposer silence à leurs haines et écouter tranquillement le panégyrique de leurs adversaires. Les Arabes, dit-il, n'avaient-ils plus de sang dans les veines pendant la durée de la foire?

Il a cru pouvoir résoudre cette question par deux faits puisés dans le manuscrit d'Ibn-abd-Rabbihi : à la foire d'Oukazh, les héros-poëtes avaient la figure couverte d'un voile; dans les récitations et improvisations, la voix de l'orateur était suppléée par celle d'un rhapsode ou crieur qui se tenait près de lui et répétait ses paroles.

Ces deux usages n'étaient certainement pas toujours observés. Ils ne paraissent pas avoir pu opposer des obstacles bien réels à l'explosion des inimitiés, et l'on sait d'ailleurs que des querelles sanglantes sont nées quelquefois et ont été vidées à Oukazh. Pour les prévenir il existait un autre usage qui, bien qu'impuissant encore, devait avoir plus d'efficacité. J'en trouve la trace dans le Kitab el-Aghani; voici ce qu'on lit dans un passage de cet excellent recueil, relatif à la guerre de Fidjâr, dont l'époque correspond à l'enfance de Mahomet[1] :

[1] Vol. IV, fol. 255 v.

كانت العرب اذا قدمت عكاظ دفعت اسلحتها الى ابن جدعان حتى يفرغوا من اسواقهم وحجهم ثم يردّها عليهم اذا ظعنوا وكان سيدا حكيما مثريا من المال

Les Arabes, lorsqu'ils venaient à Oukazh, remettaient leurs armes à (Abdallah) Ibn-Djodhan (Coraychite), et les laissaient entre ses mains jusqu'à ce que les marchés fussent finis et le pèlerinage terminé; puis, au moment de leur départ, Ibn-Djodhan les leur rendait. C'était un homme puissant, sage et riche.

Il est vraisemblable qu'antérieurement à Ibn-Djodhan les armes étaient déposées entre les mains de quelque autre personnage distingué parmi les Coraychites.

La journée de Chib-Djabala, ou du ravin de Djabala (pag. 47), est un des morceaux les plus neufs et les plus importants du mémoire de M. Fresnel. Les circonstances de cette bataille, l'une des affaires les plus considérables que les Arabes aient jamais eues entre eux, sont racontées dans le Kitab el-Aghani d'une manière plus développée [1]; mais les principaux détails mentionnés par Abou'lfaradj Isfahani, sur la foi d'Abou-Obeïdah et autres, sont bien d'accord avec ceux que donne Ibn-abd-Rabbihi; il n'y a de différence essentielle que sur la date.

Selon Ibn-abd-Rabbihi, cette journée eut lieu quarante ans avant l'islamisme, c'est-à-dire l'année même où naquit Mahomet. L'auteur de l'Aghani en fixe l'époque dix-sept années plus tôt : « Kabcha, fille

[1] Vol. III, fol. 9 et suiv.

« d'Orwat-Errabhal, dit-il, était enceinte d'Amir « ibn-Tofaïl, lors de la bataille de Djabala, et l'on « assure qu'elle le mit au monde dans le moment « où la victoire de sa tribu fut achevée...... La « bataille de Djabala se donna cinquante-sept ans « avant l'islamisme, et dix-sept ans avant la nais- « sance de Mahomet. Le prophète naquit l'année « de l'éléphant, reçut sa mission divine dans sa qua- « rantième année, et mourut à soixante-trois ans. « Ce fut en l'année même de la mort de Mahomet « qu'Amir-ibn-Tofaïl, âgé de quatre-vingts ans, se « présenta à lui. »

Les deux parties belligérantes étaient les Bénou-Amir, sous la conduite d'Ahwas, fils de Djafar, soutenus de plusieurs alliés, et les Bénou-Tamim, commandés par Lakit, fils de Zorara, qui avait à venger sur les Bénou-Amir, son frère Mabad, fait prisonnier un an auparavant à la journée de Rahrahân, et mis à mort après le combat. Autour de ce chef s'étaient groupées une multitude de familles étrangères aux Bénou-Tamim, dont chacune avait quelque vengeance à exercer contre les Bénou-Amir. Ceux-ci, quoique leurs forces se montassent, suivant l'Aghani, à trente mille hommes, semblaient devoir être écrasés par le nombre. Une foule d'Arabes vagabonds, attirés par l'espoir du butin, étaient venus grossir encore les troupes de Lakit, et son armée était, au rapport d'Abou'lfaradj Isfahani, la plus grande réunion d'hommes qui eût jamais été vue au temps du paganisme.

Les Bénou-Amir se retranchèrent dans une gorge longue et étroite de la montagne de Djabala; ils laissèrent leurs chameaux sans boire ni manger pendant plusieurs jours, en attendant l'ennemi. Lorsque Lakit et les siens commencèrent à gravir la montagne, les Bénou-Amir lâchèrent leurs chameaux, qui, se précipitant avec impétuosité vers l'eau et le pâturage de la plaine, renversèrent tout ce qui s'opposait à leur passage. Les Bénou-Amir s'élancèrent à leur suite, et, profitant du désordre jeté par ces animaux furieux dans l'armée ennemie, ils la mirent dans une déroute complète.

Tel est en substance le récit de cette action. J'indiquerai plusieurs rectifications légères qui me semblent devoir être faites moins dans la traduction de M. Fresnel que dans les notes dont elle est entremêlée et suivie.

Page 49, Caïs, fils de Zohaïr, dit au chef des Bénou-Amir, Ahwas, fils de Djafar : « .... Tu com« manderas aux piétons de se tenir près des cha« meaux, et, au moment où l'ennemi nous donnera « l'assaut, de délier leurs bêtes et de les prendre par « la queue (pour les diriger à droite ou à gauche « par une torsion convenable de ce membre). » Ces derniers mots sont une explication ajoutée par M. Fresnel : je ne la crois pas juste. Il s'agit de stimuler la course des chameaux; Caïs veut que les hommes se cramponnent à leurs queues pour les exciter à fuir. Ce moyen est employé par les voleurs arabes qui veulent emmener rapidement des cha-

meaux loin du camp où ils les ont pris. Burckhardt, racontant la manière dont ils font leurs expéditions nocturnes, dit : « Chacun empoigne la queue de l'un « des chameaux les plus forts ; *cela fait galoper l'ani-* « *mal*, et les hommes, traînés de cette manière et « suivis des autres chameaux, arrivent au lieu où « leurs compagnons les attendent [1]. »

Ibid. « Or les Amirides avaient alors pour auxi- « liaires (outre les Absides) les Ghaniyyides combi- « nés avec les Kilabides. » M. Fresnel ajoute, entre parenthèses : « (La tribu de Ghaniyy était issue de « Ghatafan, et pourtant le narrateur ne l'a point ex- « ceptée, plus haut, de l'énumération des tribus gha- « tafanides, auxiliaires de Lakit). » Il y aurait lieu, en effet, de s'étonner de cette omission, si la tribu de Ghaniyy était réellement issue de Ghatafan, ce qui n'est pas. On lit, à la vérité, dans le Camous : غنيّ حيّ من غطفان, *Ghaniyy, branche de Ghatafan;* mais c'est une erreur. Le père de cette famille, Amr, surnommé *Ganiyy*, était fils d'Assar, اعصر, fils de Mounabbih, منبّه, fils de Saad, fils de Caïs-Aïlan. Cette généalogie, répétée en plusieurs endroits du Kitab el-Aghani, est bien certaine.

Page 50. « Enfin, les Amirides avaient avec eux « toutes les tribus sorties de Badjilah (fils d'Anmar, « fils de Nizar), *moins les Caysides*. » Le texte de M. Fresnel porte apparemment الّا قيسا ; c'est sans doute une faute. Le mot قيس, *Caïs*, seul, pris comme nom de

[1] *Voyage en Arabie*, trad. de M. Eyriès, vol. III, p. 115.

tribu, désigne toujours la postérité de Caïs-Aïlan, fils de Modhar, fils de Nizar, dont évidemment il ne peut être question ici. Il y a bien dans Badjilah une famille de Caïs-Coubba, قيس كُبّة [1], mais elle est citée nominativement par Abou'lfaradj Isfahani, comme ayant figuré parmi les alliés des Bénou-Amir.

On lit dans le Kitab el-Aghani : « A la bataille « de Djabala se trouvaient aussi, dans le parti des « Bénou-Amir, toutes les tribus issues de Badjilah, « excepté les *Bénou-Cochaïr*, الّا قشيرًا, à cause d'une « querelle qui existait alors entre ceux-ci et les des- « cendants de Caïs (c'est-à-dire les descendants de « Caïs-Aïlan, au nombre desquels étaient les Bénou- « Amir). » C'est encore une faute, car les Bénou-Cochaïr étaient une branche d'Amir-ibn-Sassaa [2], et non de Badjilah.

En cherchant un nom qui présente quelque similitude avec *Caïs* قيس, ou *Cochaïr* قشير, et qui désigne une branche de Badjilah, je trouve le nom de *Casr* قسر, auteur de la race à laquelle appartenait Khalid, fils d'Abdallah el-Casri, personnage connu par son talent pour la parole, et par les dignités dont il a été revêtu sous les khalifes Omeyyades [3]. Il est

[1] Ainsi appelée du nom d'une jument, *Coubba*, qui appartenait à Caïs-ibn-Ghauth, chef de cette famille. (*Agh.* et *Camous.*)

[2] *Loubb-el-Albab fi'l-Ansab*, par Soyouti, au mot قشيري. La généalogie du père de cette famille était : Cochaïr, fils de Caab, fils de Rabiah, fils d'Amir, fils de Sassaa.

[3] Sa biographie se trouve dans Ibn-Khallican.

positif que Casr était issu de Badjilah [1], et je ne doute pas qu'il ne faille substituer aux leçons défectueuses du manuscrit de M. Fresnel, et du Kitab el-Aghani, les mots : الّا قسرًا, *moins les Bénou-Casr.*

Pag. 54 (notes). « La guerre de Dahis doit avoir « commencé peu de temps après le meurtre de Kha- « lid et le rétablissement de la paix entre les tribus « d'Abs et d'Amir. » La première partie de cette conjecture peut être vraie, la seconde est inexacte. La réconciliation des tribus d'Abs et d'Amir ne s'opéra qu'au moins deux années après le commencement de la guerre de Dahis, et ce fut justement l'impossibilité où étaient les Bénou-Abs de soutenir cette guerre avec succès, qui les obligea à rechercher l'alliance ou plutôt la protection des Bénou-Amir, avec lesquels ils étaient en hostilité ouverte depuis la mort de leur roi Zohaïr.

Voici quels furent la suite et l'enchaînement des faits. Je les résume d'après divers articles du Kitab el-Aghani [2], l'Histoire des temps antérieurs à l'islamisme, d'Aboul'féda [3], l'extrait de Nowaïri donné par M. de Sacy dans son Mémoire sur les anciens monuments de la littérature arabe [4].

Par le meurtre de Zohaïr, Khalid, fils de Djafar,

[1] *Camous*, au mot *Casr*. — Ibn-Khallican, art. *Khalid, fils d'Abd-allah*. — *Loubb-el-Albab*, au mot قسرى.

[2] Volume II, fol. 7 et suiv.; volume III, fol. 1 et suiv.; 7 *vers.* 9 et suiv.

[3] Publiée par M. Fleischer. Leipsick, 1821, p. 140, 142.

[4] *Mém. de l'Acad. des Inscr.* t. L, p. 392 et suiv.

chef des Bénou-Amir, s'était mis sur les bras toutes les forces des tribus-sœurs d'Abs-ibn-Baghidh et de Dhobyan-ibn-Baghidh. Il se rendit à la cour de Noman, fils de Moundhir, roi de Hira (ou auprès de son frère Aswad, fils de Moundhir) pour chercher à l'attirer dans ses intérêts : là il fut tué par Harith-ibn-Zhalim, à la suite d'une querelle survenue entre eux. Harith prit aussitôt la fuite, et, après avoir été repoussé par différentes tribus, trouva un asile chez les Bénou-Tamim. L'accueil fait à l'assassin de Khalid par les fils de Zorara donna naissance, entre les Bénou-Amir et les Bénou-Tamim, à une guerre particulière, dont le premier épisode fut la bataille de Rahrahân. Pendant ce temps, et vers l'époque de la mort de Khalid, éclatait la guerre de Dahis entre les descendants de Baghidh. On sait qu'elle eut pour principe une course de chevaux et un pari entre Caïs, fils de Zohaïr, chef d'Abs, et Hodhaïfa, fils de Bedr, chef de Fazâra, branche de Dhobyan. Après plusieurs combats ou meurtres suivis d'accommodements bientôt rompus, les Bénou-Abs obtinrent une victoire célèbre; ils firent un grand carnage de leurs ennemis à la journée de la *citerne de Habat*, جفر الهباة, et tuèrent Hodhaïfa et ses frères. Mais ensuite, ne pouvant résister à l'effort de toutes les familles de Dhobyan réunies contre eux, ils furent contraints d'abandonner leur pays et d'aller demander un refuge à leurs ennemis les Bénou-Amir. Ceux-ci les reçurent, et la tribu d'Abs devint l'alliée de celle d'Amir contre les Bénou Tamim, postérieure-

ment à la journée de Rahrahân, où elle ne se trouva point.

Cependant la guerre de Dahis, c'est-à-dire l'hostilité des deux branches sorties de Baghidh, continua d'avoir son cours. A la journée de Djabala, tandis que les enfants d'Abs faisaient cause commune avec la tribu d'Amir, les familles du Dhobyan, attirées par l'espoir de venger sur eux la mort de Hodhaïfa et de ses frères, combattaient, sous la conduite de Hesn, fils de Hodhaïfa, dans la nombreuse armée de Lakit.

La guerre de Dahis dura quarante ans, comme celle de Bassous; elle fut terminée par l'entremise de Harith, fils d'Auf, fils d'Abou-Haritha et de son cousin Harim (ou Kharidja), fils de Sinân, fils d'Abou-Haritha, dont la libéralité est passée en proverbe [1]. Ces deux personnages étaient issus de Ghaïzh, fils de Mourra, fils d'Auf, fils de Saad, fils de Dhobyan, fils de Baghidh, et avaient par conséquent une relation de consanguinité avec les tribus de Dhobyan et d'Abs-ibn-Baghidh. Ils payèrent trois mille chameaux pour le prix du sang des morts restés sans vengeance, et la paix fut rétablie. Ce fut en l'honneur de ces médiateurs généreux que le poëte Zohaïr, fils d'Abou-Selma, composa sa *moallaka* [2].

[1] Voyez dans Meïdani le proverbe أجود من هرم.

[2] Telle est l'opinion des commentateurs et de l'auteur du Kitab el-Aghani. Le vers de cette moallaka, qui commence par les mots سعى ساعيا غيظ بن مرّة, « deux hommes issus de Ghaïzh, fils « de Mourra, se sont portés médiateurs, » et qui précède immédiate-

Suivant Abou'lféda[1] et Tebrizy[2], Caïs, chef des Bénou-Abs, n'accéda pas à cette paix; il abandonna sa tribu, embrassa la religion chrétienne, erra en différentes parties du désert, et finit par se retirer dans un couvent du pays d'Omân[3]. D'après le récit de l'auteur d'Antar, ce fut quelque temps avant la conclusion de la paix, et à la suite d'une bataille dans laquelle la tribu d'Abs avait été presque écrasée, que Caïs s'enfuit et se voua à la vie solitaire.

La guerre de Dahis ayant commencé vers l'époque

ment, dans Zawzèni, le vers تداركتما عبسا و ذبيان, « vous avez « réconcilié Abs et Dhobyan, » montre en effet que Zohaïr adresse ses éloges à Harith et Harim, qui étaient issus de Ghaizh, fils de Mourra, et non, comme le dit Nowaïri, à Aus et Makal; car ces deux derniers n'appartenaient point à la famille de Ghaizh, fils de Mourra, mais à celle de Thaleba, fils de Saad, fils de Dhobyan. (Nowaïri, man. 700 de la Bibl. royale, fol. 18.)

[1] *Historia ante-islamica*, de M. Fleischer, p. 142.

[2] *Commentaire sur le Hamâça*, édit. de M. Freytag, p. 223.

[3] Le poëte Bechr, fils d'Obayy, fait allusion à cette circonstance, dans ces vers :

« Les funestes chevaux de l'espèce de Dahis n'attirent que des « malheurs au jour de la course. Ce sont eux qui ont été cause de « la mort de Malik (fils de Zohaïr) et de l'exil de Caïs au delà « d'Oman. »

انّ الرباط النكد من آل داحس
ابين فما يفلحن يوم رهان
جلبن باذن الله مقتل مالك
وطرّحن قيسا من وراء عمان

Hâmaça, édit. Freytag, page 223.

du meurtre de Khalid, c'est-à-dire peu de temps avant la journée de Rahrahân, antérieure d'une année à celle de Chib-Djabala, si l'on admet, avec Ibn-abd-Rabbihi, que cette dernière bataille se soit livrée en l'année de la naissance de Mahomet (de J. C. 571), on doit rapporter l'origine de la guerre de Dahis à l'an de J. C. 568-9; et sa durée ayant été de quarante ans, sa fin répondra à l'an de J. C. 608-9. Si l'on adopte, au contraire, le sentiment d'Abou'lfaradj Isfahani, selon lequel la journée de Djabala a précédé de dix-sept ans la naissance de Mahomet, le commencement de la guerre de Dahis coïncidera avec l'an de J. C. 551-2, et la fin avec l'an de J. C. 591-2.

Pag. 55. « Or, Rabi et ses frères étaient les plus « dignes hommes de toute l'Arabie, à telles enseignes « qu'on les nommait partout les *kamalah*, c'est-à-dire « les parfaits. » Cette épithète, الكملة, n'indique point, en arabe, les vertus dont le mot français *dignes* pourrait donner l'idée. Voici ce qu'on lit, au sujet du mot كامل, dans un passage du Kitab el-Aghani[1] :

وكان الرجل في الجاهلية اذا كان شاعرًا شجاعًا كاتبًا سابحًا راميًا سمّوه الكامل

Au temps du paganisme, lorsqu'un homme était poëte et brave à la guerre, qu'il savait *écrire*[2], qu'il était habile à nager et à tirer de l'arc, on le qualifiait de *parfait*.

[1] Vol. I, fol. 147 v.

[2] Le temps où vivaient les hommes qui ont porté ce surnom de

Je termine ici mes observations : quelques-unes sont trop minutieuses, sans doute ; je ne les aurais pas faites si j'avais trouvé matière à des critiques plus importantes dans la brochure de M. Fresnel. Je le félicite d'employer à des recherches historiques la connaissance qu'il a acquise de la langue arabe. Puisse l'estime que son mémoire a inspirée, non-seulement à l'auteur de cet article, mais encore à des juges plus éclairés, l'engager à continuer ses utiles travaux, et à livrer bientôt au public plusieurs autres lettres aussi intéressantes que la première !

TEXTE DE LA TRADITION D'ABOU'LMOUNDHIR HÉCHAM.

قال ابو المنذر هشام بن محمد بن السائب لم تجتمع معدّ كلها الا على ثلاثة رهط من رؤساء العرب وهم عامر وربيعة وكليب والاول عامر بن الظرب بن عمرو بن بكر ابن يشكر بن الحارث وهو عدوان بن عمرو بن قيس عيلان وهو الناس بن مضر وعامر بن الظرب هو قائد معدّ يوم

parfaits, tels que Rabie, fils de Ziad, et ses frères, ne remonte guère au delà du quart de siècle antérieur à la naissance de Mahomet. Ainsi l'on ne pourrait tirer, de l'usage de cette épithète et de l'explication qui en est donnée ici, aucune conclusion contraire à l'opinion de M. de Sacy, fondée sur le témoignage de plusieurs auteurs arabes, relativement à l'époque de l'introduction de l'écriture dans l'Irak, vers l'an de J. C. 530, et dans le Hedjaz, vers l'an de J. C. 560. (*Mém. de l'Acad.* t. L, p. 315.)

البيداء حين تمذحجت[1] مذحج وسارت الى تهامة وهى اول وقعة كانت بين تهامة واليمن والثانى ربيعة بن الحارث بن مرة بن زهير بن جشم بن بكر بن حبيب ابن عمرو وهو قائد معد يوم السلان وهو يوم كان بين اهل تهامة واليمن والثالث كليب بن ربيعة وهو الذى يقال له اعز من كليب وائل وقاد معدّا كلها يوم خزاز ففضّ جموع اليمن وهزمهم فاجتمعت عليه معدّ كلها وجعلوا له قسم الملك وتاجه وتحيّته وطاعته فغبر بذلك حينا من دهره ثم دخله زهو شديد وبغى على قومه الخ

TEXTE DE LA TRADITION D'ABOU-OBEÏDAH.

قال ابو عبيدة تنازع عامر ومسمع ابنا عبد الملك وخالد ابن جبلة وابراهيم بن محمد بن نوح العطاردى وغسان ابن عبد الحميد وعبد الله بن مسلم الباهلى ونفر من وجوه اهل البصرة كانوا يتجالسون يوم الجمعة ويتفاخرون ويتنازعون فى الرياسة يوم خزاز فقال خالد بن جبلة

[1] Ce mot est écrit dans Nowaïri (man. 700 de la Bibl. royale, fol. 28) تمحجت. Je crois qu'on doit lire تمذّحجت, ce qui signifierait que la tribu de Madhhidj, par exubérance de population, déborda sur le Tihama.

كان الاحوص بن جعفر الرئيس وقال عامر ومسمع كان الرئيس كليب وائل وقال ابن نوح كان الرئيس زرارة بن عدس وهذا فى مجلس ابى عمرو بن العلاء فتحاكموا الى ابى عمرو بن العلاء فقال ما شهدتها عامر بن صعصعة ولا دارم بن مالك ولا جشم بن بكر اليوم اقدم من ذلك ولقد سالت عنه منذ ستون سنة لما وجدت احدا يعلم من القوم ومن الرئيس غير ان اهل اليمن كان الرجل منهم يجىء ومعه كاتب وطنفسة يقعد عليها فياخذ من اموال نزار ما شاء كعمال صدقاتهم اليوم وكان اول يوم امتنعت معدّ عن الملوك ملوك حمير وكانت نزار لم تكثر بعد واوقدوا نارًا على خزاز ثلاث ليال ودخّنوا ثلاثة ايام فقيل له ما خزاز قال هو جبل قريب من امرة على يسار الطريق خلفه صحراء منعج يناوحه كير وكوير اذا قطعت بطن عاقل ففى ذلك اليوم امتنعت نزار من اهل اليمن ان ياكلوهم ولو لا قول عمرو بن كلثوم ما عرف ذلك اليوم حيث يقول

ونحن غداة اوقد فى خزازى
رفدنا فوق رفد الرافدينا

قال ابو عمرو بن العلاء لو كان جدّه كليب وائل قائدهم ورأسهم ما ادعى الرفادة وترك الرياسة قال ابو عمرو وما

رايت احدا عرن هذا اليوم ولا ذكره في شعره قبله
ولا بعده

LETTRE

De M. Bohet, missionnaire apostolique sur le détroit de Malaca, auparavant missionnaire au Fo-kien en Chine, à M. l'abbé Dubois.

Pulo-Pinang, 20 septembre 1835.

Monsieur et cher confrère,

Je suis un peu en retard à votre égard, mais j'ai tout lieu d'espérer que les deux lettres que j'ai l'honneur de vous adresser me serviront d'excuse à cause de leur longueur. Je crois que vous rapporter une partie des vexations que l'on éprouve en Chine, c'est répondre pour le moment à ce que vous me demandez. En effet, connaître les lois d'un pays n'est pas connaître ce qui s'y passe; tout au plus c'est savoir ce qu'on devrait y faire. Vous désirez sans doute plus d'ordre et de méthode dans ce que je vous écris; mais, sans chapitres et sans paragraphes, je vais vous raconter bonnement les choses selon que ma mémoire me les rappellera. Je ne vous dirai rien dont je n'aie été témoin. Écrivant des faits, peu importe de mettre le dernier celui qu'il conviendrait mieux de placer le premier.

On ne peut se faire une juste idée des avanies que l'on éprouve en Chine. Il suffit d'être accusé, pour être condamné. La peine capitale n'entre pas souvent dans l'arrêt du mandarin, c'est toujours l'argent qui est coupable, c'est à lui qu'on en veut; car pour la personne, le mandarin plus d'une fois la croit innocente. Aussi, si le pauvre n'a jamais raison, le riche a toujours tort. Le premier acquittera sa dette, non en payant, mais bien en recevant une douzaine de coups de rotin. Le second, au contraire, payera la sentence du juge, et donnera plus que la valeur des coups.

Il y a pourtant cela de bon, c'est qu'un voleur pris et condamné ne pourra plus, une fois en liberté, posséder le moindre gîte, à moins de s'expatrier; il ne peut même s'habiller d'une manière tant soit peu décente; et en vue ou au su des satellites, il ne peut satisfaire sa gourmandise en achetant au marché quelques bons mets chinois. Mais la difficulté consiste à dénoncer le voleur. Malheur à celui qui prendrait cette tâche sur lui, surtout s'il était tant soit peu riche! le voleur ne manquerait pas de dire que le dénonciateur était le recéleur. De là quelle source d'embarras! ses piastres seules pourraient le mettre hors de péril. Mais, dénoncé ou non, le voleur une fois pris devient une mine que ne manquent pas d'exploiter les satellites. Ils jubilent d'avance, certains, comme ils le sont, qu'ils feront leurs choux gras. Pour cela ils feront écrire au voleur, ou ils écriront eux-mêmes les noms d'un cer-

tain nombre d'individus qu'ils lui indiqueront, ou que leur indiquera le voleur. Les personnes ainsi inscrites seront réputées complices, et l'unique moyen de se justifier, c'est l'argent, et bon gré mal gré il faudra débourser. Cela étant ainsi, un village préférera souffrir les rapines d'un seul voleur plutôt que d'avoir recours aux satellites. Mais gare au voleur, si pendant la nuit il était pris sur le fait; le peuple se rend alors justice lui-même. Je connais un village qui épiait un voleur depuis longtemps. Les personnes postées pour le saisir eurent soin de se barbouiller la figure, pour n'être pas connues. Le voleur, qui ne s'attendait à rien moins, ne manqua pas de venir pendant la nuit. Il fut pris et attaché à un arbre; ensuite au moyen d'un petit bambou on lui fit sortir les deux yeux de la tête. Ne pouvant plus courir ni voler, le pauvre larron fut obligé de demander l'aumône. Ce que je dis des voleurs a lieu également pour les femmes achalandées. Je dis *femmes*, car les filles de même métier ne sont point tolérées; et à part quelques auberges placées sur les routes des grandes villes, où l'on trouve de jeunes personnes achetées dès leur bas âge et entretenues pour augmenter les revenus de l'hôtel, je doute qu'on en rencontre d'autres qui soient publiquement connues, au moins dans les villes du second ordre; mais en revanche il ne manque pas de maris qui sont assez généreux pour partager avec d'autres les grâces de leur tendre moitié. Ceci s'entend de la basse classe. Une telle femme sera toujours heu-

reuse, si, au retour de son mari, qui a soin d'évacuer sa maison à l'arrivée de ses amis, elle a de quoi lui donner pour acheter sa petite bouteille d'arack, si pourtant cela est de son goût, ou de quoi continuer sa partie de jeu, ce qu'il ne pouvait plus faire faute d'argent. Mais malheur à la pauvre femme, si le mari rentre de mauvaise humeur, et qu'elle n'ait rien à offrir, car alors elle reçoit du mari une sévère correction; plus d'une femme, dans de semblables circonstances, met fin à la querelle en s'allongeant le cou avec le bout d'une corde. Les parents de la femme, aussi bien que le mari, s'empressent de venger la mort, les uns de leur fille, l'autre de son épouse. Les premiers n'ont garde d'attaquer le mari; chose inutile, il n'a rien. Mais bientôt paraît la liste de tous ceux (et de beaucoup d'autres) qui, réellement ou faussement, récemment ou anciennement, peu importe, ont eu part aux faveurs de la défunte. Dans de pareils cas on a soin d'inscrire les noms de ceux qui peuvent payer, dût-on laisser le vrai coupable, s'il est pauvre. Le satellite affamé s'acquitte à merveille de son devoir. La somme une fois reçue, le mandarin du lieu a sa part; les satellites n'oublient pas la leur; le reste advient de droit aux parents et au mari de la dame. Cela fait, il n'y a plus d'obstacle à l'enterrement. La trépassée obtient des pleurs des deux côtés. Payés et payeurs, tout le monde soupire. Sans cependant qu'il soit nécessaire qu'une femme, en pareil cas, se pende, il n'en manque pas qui viennent, chaque année,

surtout à la onzième ou douzième lune (car alors satellites et mandarins ont besoin plus que jamais d'argent, d'autant plus que c'est le moment en Chine de régler les comptes; or les femmes de ce genre ont aussi le leur, et leur payement est toujours censé arriéré); qui viennent, dis-je, au secours des satellites, pour composer avec eux une litanie de noms. La plupart des personnes inscrites ne savent pas même si cette femme était ou n'était pas au monde : peu importe, le dénoûment de l'affaire c'est l'argent. Aussi une mère verra sur la liste le nom de son fils, une femme celui de son mari, sans que la paix du ménage ainsi que de la maison soit troublée pour cela; on sait à quoi s'en tenir, mais on ignore combien il faudra débourser.

Ce que je dis des voleurs et des femmes de mauvaise vie doit s'entendre aussi des joueurs. Ceux-ci joueront tout à leur aise; mais une fois la monnaie finie, les satellites s'en saisissent facilement, et le joueur, quoique enfermé, obtiendra aisément sa grâce, pourvu qu'il dise que tel et tel a joué avec lui, ou même a simplement prêté sa maison; de là semblable liste, semblables concussions. De telles avanies cependant n'ont lieu que parmi le peuple. On se garde bien de vexer un plus puissant que soi, en Chine principalement. On pourrait pourtant lui faire dépenser de l'argent, mais non impunément, car les satellites perdraient leur place, avec une pension de coups de bâton. La source du mal est qu'on ne pense pas à se soutenir les uns les

autres. Chacun est pour soi. Le riche tient trop à ses piastres pour se mettre en avant et parer le coup; le pauvre n'est point écouté; les lettrés sont trop intéressés pour faire d'humbles représentations, car en général ils ont part au gâteau : ce sont comme les employés et les hommes d'affaires du mandarin. Le satellite presse, le lettré arrive médiateur entre le patient et le bourreau. L'argent une fois reçu, le lettré apporte au mandarin sa quote-part, sans oublier de récompenser la diligence du satellite. Mais tout n'est pas fini; le payeur ne doit point oublier son bienfaisant protecteur qui, au lieu de cent piastres qu'on demandait, a obtenu une remise de dix; restent quatre-vingt-dix, mais à condition que l'opprimé lui donnera quinze de plus pour lui, sans faire mention du prix du palanquin, si l'honorable bachelier ou docteur est venu de loin; sans non plus faire mention de la bonne table qu'on doit lui servir pendant tout le temps qu'a duré la maudite affaire, huit jours plus ou moins; il faut de plus, outre les quinze piastres rangées en pile aux quatre coins du panier, ajouter en sus un bon jambon, du sucre, du vermicelle, des pruneaux, de l'arack. Si le médiateur est content, l'affaire est terminée pour cette fois seulement; sinon, parce que le présent n'est pas assez copieux, le satellite ne tardera pas à revenir pour annoncer non que le docteur n'a pas été satisfait, mais que le mandarin demande davantage. On est bien forcé de donner ce surplus, car autrement adieu les portes de la boutique ou de la maison.

Remercier quelqu'un avec de simples paroles, avec le meilleur compliment du monde, n'est point admis en Chine, du moins dans la pratique. A ce propos je vous raconterai un trait qui caractérise bien les mœurs chinoises. La dame de la maison où j'étais célébrait, selon la coutume du pays, sa soixante et dixième année. Grand régal par conséquent; car les Chinois, tant soit peu riches, solennisent leur trentième, quarantième, cinquantième année, etc. Les musiciens chinois jouaient de leur mieux; les anciens du village, invités au festin, mangeaient de bon appétit; moi-même, seul dans ma chambre, je faisais ripaille le mieux que je pouvais, lorsque arriva le domestique du lettré qui avait servi de protecteur onéreux à la bonne vieille peu de jours auparavant. Les remercîments qu'on lui avait déjà faits ne consistaient pas en simples paroles; mais il paraît que le drôle voulait qu'on se souvînt plus longtemps de ses services : faire si bonne fête, sans l'avoir invité, sans lui avoir rien offert, après de si grandes doléances! On s'empressa de lui envoyer de suite sa portion congrue; savoir : un bon chevreau, un pot d'arack, force sucre, un jambon, et par-dessus tout deux gros chapons, etc. Ainsi pour n'avoir pas été invité, le lettré n'y perdit rien, et put participer à la fête. J'ai admiré la simplicité de mes chrétiens à appeler un médiateur qu'il fallait payer plus que le mandarin lui-même ne demandait; mais, tout considéré, c'est l'unique moyen de sortir d'embarras. Il faut tou-

jours une tierce personne, ou plutôt un troisième voleur entre deux larrons. Ne croyez pourtant pas que le mandarin qui est en place soit toujours riche; il paraît qu'il ne reçoit que pour donner à de plus grands voleurs que lui. De mon temps le bruit courait que le premier mandarin avait fait un pacte avec le second, de ne point se mêler des affaires de police qui pourraient être de son ressort, moyennant mille piastres par mois. J'ai connu un mandarin de la seconde classe qui, après sa mort, n'avait pas laissé de quoi acheter un cercueil. Il est vrai qu'un cercueil en Chine coûte plus qu'en France; mais ceci n'en montre pas moins la pénurie où se trouvait le mandarin. En 1832, si je ne me trompe, lorsque le vice-roi du Fo-kien passa par Hinhoa, pour se rendre à Chauchien, à cause de la révolte de Formose, le second mandarin (car c'est à lui à faire les dépenses de la table, tant que le vice-roi sera sur son terrain) se trouva fort embarrassé pour pouvoir recevoir le vice-roi, mais du moins il s'y prit d'une manière fort honorable. Il donna un dîner où il invita sept à huit personnes. Chacun, voyant son embarras, s'empressa de donner les uns six cents, les autres mille piastres. Le vice-roi ne resta que deux jours; et quoique l'étiquette veuille qu'il y ait sur la table soixante et dix plats, néanmoins le vice-roi ne put tout dépenser en si peu de temps. Mais ce n'est ni en viande, ni en dessert que consiste la dépense; il faut que le mandarin accompagne le vice-roi jusqu'aux limites de son département, et l'étiquette

veut qu'il se mette à genoux et offre au vice-roi, en le quittant, de quoi acheter du tabac pour son voyage : ce sont les termes d'usage. Or ce tabac coûte fort cher; et laisser partir un vice-roi sans lui donner de quoi fumer est déjà d'un fort mauvais augure. Pour l'avantage de tous les deux, le vice-roi, en revenant, ne peut passer par la même route.

En Chine chaque mandarin fraude la loi, selon que le demande son intérêt. Un mandarin militaire aura presque toujours un nombre de soldats inférieur au nombre voulu par la loi. Au contraire un mandarin civil aura quelquefois un nombre double de celui que porte la consigne. Chacun, en effet, y trouve son intérêt. Moins le mandarin militaire aura à payer de gens, plus sa portion sera grande, car il reçoit pour sa compagnie qui est censée complète. Le mandarin civil au contraire augmentera d'autant plus son casuel qu'il recevra plus de gens; car dans l'un et l'autre cas, soit pour être reçu militaire, hors le cas de nécessité, soit pour être reçu satellite, il faut payer, avec cette différence pourtant qu'une fois reçu soldat on a son riz et sa paye. Il n'en est pas de même des satellites; il faut acheter ce grade, qui de lui-même ne donne rien, sauf le bon désir qu'on a, en l'achetant, de rattraper ce que l'on a dépensé, et même davantage : car chacun doit vivre de son état, peu importe de quelle manière. Je ne parle pas des satellites *honorables*, car tout Chinois un peu à son aise s'empresse de se

procurer un titre ou un nom, soit dans le rang des satellites, soit dans celui des militaires, et cela uniquement pour sortir plus facilement d'embarras dans mainte et mainte occasion. Les riches aspirent plus haut, et par le moyen de leurs écus ils peuvent recevoir, sans examen, le premier degré dans la ligne mandarine; seulement ce sont des mandarins de nom, et ils ne peuvent exercer aucun emploi. Pour être reçu soldat, il ne faut pas moins de soixante et dix piastres; il en est de même des satellites de seconde classe. Pour ceux de la première, il leur en coûte pour le moins deux cents piastres, outre le bon dîner qu'on doit donner à la confrérie le jour de sa réception. Néanmoins, hors le nombre voulu par la loi, les autres satellites surnuméraires ne figurent jamais dans la liste de l'empire. Quant au mandarin militaire, il ne lui est pas difficile, en un jour de parade, de compléter son régiment; avec la valeur de dix sapecs par tête, il trouve pour ce jour-là autant de suppléants qu'il veut. Hors le cas de guerre, ou de piraterie, ou d'insurrection, le soldat ne paraît jamais au milieu des vacarmes et des troubles de police causés par les satellites. Ceux-ci sont surtout chargés de lever l'impôt et de tout ce qui regarde la police. Cependant, d'après la loi, le nombre des satellites n'est pas bien considérable, et plus d'une fois ils ont besoin du secours d'autrui; aussi qu'arrive-t-il? outre qu'un satellite en titre se croit un grand seigneur, il n'est aucun d'eux qui n'ait à ses ordres une vingtaine et même une tren-

taine de suppôts, qui n'ont d'autre salaire qu'une modique part de ce qu'ils volent. Je doute fort que la huitième plaie d'Égypte, qui fut, si je ne me trompe, celle des sauterelles, nuisit plus aux pauvres Égyptiens, que ne nuisent chaque jour à la Chine ces émeutes de guet-apens causées par les satellites. Aussi, comme les animaux faméliques, une fois sortis de leur gîte, courent visiter chaque égout des rues, et s'arrêtent pour flairer à chaque coin de porte, on voit ces émissaires se hâter, dès le grand matin, et chercher quelque proie pour leur ventre affamé. A la vue d'un cadavre, s'ils ont le bonheur d'en rencontrer, ils tressaillent de joie, sûrs déjà, comme ils le sont, que ce n'est point un homme ivre ou endormi, mais bien un cadavre; déjà ils comptent combien il en reviendra à chacun. Peu importe que l'individu soit mort de faim ou de froid, chose assez commune; ce dont on s'inquiète le moins, c'est du meurtrier, supposé qu'il y ait homicide. Le meurtrier a presque toujours le temps de fuir et d'emporter avec lui ce qu'il a de plus précieux. Si l'on pouvait compter sur la parole d'un Chinois, on pourrait assez souvent enlever le cadavre et le dérober aux yeux des satellites, mais il y va de la tête; il est même défendu de remuer le cadavre de sa place. Aussi près des villes il n'est personne qui osât hasarder un semblable coup. Le cadavre reste donc gisant dans son lieu et place, jusqu'à ce qu'il plaise au mandarin de venir l'examiner, et de reconnaître la cause de la mort. Quelquefois il se fait

attendre huit jours, selon que l'accident est arrivé plus ou moins loin de sa demeure; dans cette attente tout le village ou marché est dans de terribles angoisses. Les uns s'empressent d'appeler leur médiateur, alors on peut continuer son travail ou son commerce; d'autres payent d'avance un satellite pour ne pas inscrire leur nom; ceux-là le plus souvent payent deux fois. D'autres enfin qui n'ont ni médiateur ni argent prennent la fuite, car ces deux points sont absolument nécessaires; sans cela on se saisirait de l'individu, certain que l'on est qu'une fois enfermé, toute autre clef qu'une en argent ne pourrait lui ouvrir la porte de la prison. Enfin arrivent le mandarin et sa digne séquelle; le cadavre est déjà en putréfaction. Sans faire l'autopsie, l'habile docteur saura bien connaître la cause de la mort du trépassé. Le mouchoir sur son nez camus, et marchant comme un chien sur un tertre, le mandarin tâtonne avec une baguette en argent le cadavre infect. Cela fait, comme il ne connaît que deux causes de mort, il juge, si sa baguette devient un peu noire, que le mort a été empoisonné; si la baguette conserve sa couleur, le mort alors a été victime d'un assassinat, fût-ce du froid ou de la faim. Cela porte malheur aux maisons qui sont tout autour, et même éloignées d'un mille du lieu où se trouve le cadavre; elles sont responsables de la mort de cet individu et chacune payera sa quote-part. En pareil cas la loi juive se contentait de demander serment. Le mandarin au contraire croit que l'argent vaut

mieux qu'un serment, d'autant plus que les parents du mort, s'il en a, ne manquent pas de réclamer ce qui doit leur en revenir. Un de mes chrétiens, père de famille, et qui pouvait à peine nouer les deux bouts, avait un seul arbre fruitier; il désirait le vendre, mais on ne lui en offrait que deux piastres au lieu de quatre qu'il en voulait. Trop heureux il se serait trouvé s'il avait accepté ces deux piastres, car deux ou trois jours après il prit fantaisie à un jeune homme de se pendre dans un jardin voisin qui se trouvait muré. Le maître du jardin, ainsi que ceux des environs, furent pris, comme on ne saurait en douter; pour mon pauvre homme, qui n'avait que ce seul arbre, il en fut quitte pour ses trente piastres. Il jura, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus, car il coupa son arbre.

C'est ainsi qu'on rend la justice en Chine. Dans les campagnes ou au milieu des montagnes on est plus expéditif. Là il n'y a point de satellites aux aguets : on trouve un mort, on l'enterre le plus vite possible pendant la nuit. Une femme se pend, on s'arrange avec le mari, et le tout est terminé à l'amiable. Mais dans les villes et aux environs, près des marchés, mêmes avanies, mêmes vexations pour une femme qui s'est pendue. Il ne dépend pas des habitants du village de garder le silence : si le mari est pauvre, il est bien aise que la chose s'ébruite; s'il est riche, il fait avertir les parents de la défunte. Alors, pourquoi cela est-il arrivé? comment! elle n'était pas malade, etc. La crainte

donc de quelques mauvaises langues fait que l'on préfère perdre son argent plutôt que de couper la corde, parce que si l'on venait à le savoir, l'embarras n'en deviendrait que plus grand et les dépenses plus énormes. J'ai vu les habitants d'un petit village après un pareil accident émigrer et aller chercher un asile dans les villages voisins, chez leurs parents, chez leurs amis, emportant avec soi ce qu'ils pouvaient. Il n'est pas toujours nécessaire qu'une femme se pende pour mettre tout un village en émoi; si une pauvre femme mourait de sa belle mort, et qu'ensuite il plût au mari de la pendre, ce cas n'aurait pas d'autre solution que le premier. Je ne connais qu'un seul exemple en ce genre. Un homme portait envie à son voisin, qui était très-riche; et c'est un grand tort en Chine que d'être riche, rarement les envieux pardonnent; cet homme, dis-je, n'avait que deux moyens de se venger : ou de se pendre lui-même, ou de pendre sa femme qui venait de trépasser. Or il prit ce dernier parti. Le riche n'examina pas le cas, c'eût été inutile; il proposa de suite au mari de la défunte quatre cents piastres; celui-ci en voulut mille. Le riche alors jura qu'il n'aurait rien; en effet, il en dépensa plus de mille, mais l'envieux, qui pouvait recevoir quatre cents piastres, n'eut que la prison. En Europe on ne peut s'imaginer qu'en Chine on se pende ou on se tue pour nuire à son voisin. Rien de plus vrai, et j'ajouterai même que cela est plus commun qu'on ne le croit. Il n'est pas rare non plus d'aller exhumer

un cadavre pour le placer devant la porte de son ennemi; quelque riche qu'il soit, celui qui a, soit à sa porte, soit le long de sa muraille, un cadavre, est sûr de perdre la moitié de sa fortune, si, par grand hasard, il ne la perd pas entièrement. Cela étant ainsi, il faut bien se garder de refuser l'aumône ou de chasser brusquement un gueux qui insulte plutôt qu'il ne mendie; car outre qu'il pourrait bien quelque nuit venir se pendre, à la belle étoile, près de votre maison, il lui suffirait de s'égratigner ou de se faire des contusions, pour mettre quelqu'un dans l'embarras. Si le mendiant est étranger, et qu'il ne dépende d'aucun chef, il en passe par ce que l'on veut; mais si l'on connaît son chef (car pour mendier, il faut le déclarer à celui qui est préposé à cette œuvre; sans cela les pauvres qui ont un chef et qui sont patentés pour mendier ont droit de se saisir, non de sa besace, puisqu'il n'en porte pas, mais du panier de celui qui oserait demander sans en avoir obtenu le droit), alors on s'arrange avec lui. Je suis loin d'approuver l'insolence du pauvre, mais il faut que le cœur du riche soit bien dur, puisqu'on voit des pauvres réduits à la nécessité, pour exciter la compassion, d'aller de boutiques en boutiques, tenant entre leurs mains un chat pourri, et mâchant très-lentement cette viande infecte. Ne pouvant supporter un tel spectacle, le marchand se voit forcé de donner son sapec, sans attendre même qu'on le lui ait demandé. Dans les campagnes j'ai vu des mendiants porter dans une petite corbeille une

vipère ou autre serpent venimeux, et menacer de pauvres femmes ou des enfants de la leur jeter, si on ne leur donnait l'aumône. Mais l'exemple suivant fera encore mieux connaître le caractère du riche comme du pauvre. Pendant que je faisais l'administration de l'île de Koanny, une femme lépreuse alla demander de quoi soulager sa misère à un homme du même village qu'elle; celui-ci refusa plusieurs fois les demandes que lui faisait cette pauvre femme qui, le ventre vide et demi-gelée de froid, n'avait pas de longs jours à espérer : aussi le riche fut-il puni de son avarice, car cette femme en colère n'eut qu'à lever un morceau du cal qui couvrait la plus grande partie de son corps, et c'en fut assez; le sang coula, et elle mourut en peu de temps devant la porte du riche. Il avait refusé la valeur d'une ou deux piastres, et il fallut en dépenser cent vingt. La lépreuse eut un cercueil tel qu'elle n'aurait jamais osé l'espérer, et un sépulcre des plus beaux, eu égard à sa condition. Il fallut de plus composer avec le frère de la trépassée. Néanmoins le riche s'en tira à bon compte, attendu que dans l'île il n'y avait point de satellites ni de mandarin. S'égratigner la figure, se faire des contusions, est aussi une ruse des satellites lorsqu'ils en veulent à quelqu'un dont ils ne peuvent se saisir. Avec ces signes ils se présentent au mandarin, qui ne doute nullement qu'ils ont été ainsi maltraités dans l'exercice de leurs fonctions. Lorsqu'ils lèvent le tribut, il faut toujours quelque chose de plus pour eux, soit pour boire un coup,

soit pour acheter une paire de ces sandales en paille dont les voyageurs font leur chaussure ordinaire. L'impôt une fois payé, on est sûr de recevoir une seconde visite de leur part, pour examiner le papier qu'on a reçu en décharge. Assez souvent il manque quelque chose à la forme, quoiqu'il soit leur propre ouvrage; avec un peu plus d'argent tout se trouve en règle. Mais celui qui aurait perdu ce papier, quoique le duplicata soit chez le mandarin, courrait risque de payer une seconde fois. Un riche Chinois qui se trouvait près de ma demeure reçut une pareille visite. On avait le papier, et tout était en forme; cependant les satellites étant venus d'assez loin, il fallait bien quelque chose pour leur peine. Le riche, qui se trouva sans doute de mauvaise humeur en ce moment, ne voulut consentir à rien; il ne resta plus aux fripons satellites que de recourir à leur dernière ruse. Mais pour le coup ils furent eux-mêmes les dupes de leur méchanceté, car le riche, se voyant perdu, les fit saisir par ses gens et les enferma dans une grange. Je pense que les satellites en reçurent plus qu'ils n'avaient demandé, et qu'ils se trouvèrent fort heureux qu'on leur ouvrît enfin la porte; mais celui qui avait fait le coup ne perdit pas de temps : il se cacha en attendant le retour de son fils qu'il avait dépêché en toute hâte à la capitale auprès du second vice-roi. Il lui en coûta quatre mille piastres; mais ni les mandarins du lieu ni leurs satellites ne purent tirer vengeance. Il n'est pas rare de voir des villages entiers devenus ennemis se faire

une guerre terrible; malheur au village qui se trouve le plus faible! Ses moissons sont endommagées, arrachées, ses arbres coupés. Tant que dure la guerre, les habitants d'un village ne peuvent passer près de l'autre sans être arrêtés et sans acheter leur liberté. Le mandarin ne vient qu'après coup; arrivé dans l'endroit, il demande une somme proportionnée à la grandeur du village. Mais cette somme ne sera point pour dédommager l'autre qui a souffert; le mandarin s'inquiète peu de cela. Ce sera bien heureux encore s'il n'exige rien de ceux qui sont sans espoir de moissonner; car qu'on se soit battu ou non, dès qu'on est du même village, cela suffit; celui qui dormait tranquillement dans son lit, pendant qu'on faisait le dégât, ne payera pas moins que celui qui était à la tête de la bande.

Un autre abus en Chine est que celui qui vend sa propriété semble conserver toujours un certain droit sur elle. L'usage pourtant fait qu'on ne trouve pas mauvais que la famille du vendeur, s'il vient à mourir et s'il est pauvre, ait droit de demander à l'acheteur de quoi le faire enterrer. Hors de là on ne peut que se plaindre; car on aurait beau acheter à bon marché, à la longue le champ ou la maison se trouve fort cher. Chaque année les enfants ou proches parents du défunt, à la place du vendeur, si celui-ci est déjà mort, ne manquent pas de faire retentir le vil prix de la vente, etc. Si celui qui a déjà acheté est obligé de revendre, le premier qui a vendu ne tarde pas à se présenter

pour soutirer quelques autres piastres. Je connais un missionnaire qui avait acheté un emplacement pour faire sa maison et sa chapelle. Le prix en avait été convenu à soixante piastres. Or depuis plus de vingt ans que la maison et la chapelle existent, je suis bien sûr qu'aujourd'hui ledit emplacement revient à plus de trois cents piastres. Si l'on veut changer de domicile et se fixer dans un autre endroit, il faudra payer un impôt au village où l'on établit sa nouvelle demeure, afin de n'être pas inquiété. On ne peut élever le toit de sa maison, changer sa porte ou faire une nouvelle fenêtre sans éprouver bien des obstacles. Un chrétien avait acheté un coin de terre derrière sa maison pour la sépulture de son frère et de sa belle-sœur. Aussitôt que le vendeur eut aperçu qu'on creusait, il s'opposa à cela, disant qu'il n'avait pas vendu son champ pour faire un sépulcre. Il fallut de nouveau augmenter le prix; cela fait, on put travailler. Malheureusement on ne l'invita pas à être du nombre des ouvriers; il avait plus le droit qu'un autre de travailler, il fallut donc le gratifier comme s'il avait fait une partie de la besogne. Tout étant prêt, on croyait qu'enfin on pourrait y placer les deux cercueils; point du tout, il survint un autre embarras. La porte des deux sépulcres était à l'opposé de la porte d'autres sépulcres païens qui n'étaient pas éloignés; c'était un mauvais augure. Le païen menaçait de porter l'affaire au mandarin; il ne manquait pas de raisons, mais la principale, c'est que les portes des deux tombeaux étant à l'op-

posé de celles de la tombe de sa famille, il y aurait *ong tchoai*, c'est-à-dire que le vent et la pluie lui deviendraient nuisibles, que par conséquent il ne tarderait pas à tomber malade et à mourir d'éthisie. Cela dit, il s'assit sur les cercueils; après bien des pourparlers, des rabais, il accepta sept piastres; une fois les sept piastres dans sa main, il n'y eut plus d'empêchement, le païen n'eut plus peur du vent ni de la pluie. En lisant ce que je vous écris, vous ne sauriez vous faire une idée de la tristesse, de l'abattement dans lequel se trouvent les familles lorsqu'elles sont compromises dans de semblables démêlés causés par l'avarice des mandarins, car on n'a pas toujours l'argent en caisse pour contenter l'avidité des satellites, et ne trouve pas à emprunter qui veut; cependant il faut de l'argent. Vous pouvez donc, monsieur et cher confrère, vous faire une idée de la position des pauvres chrétiens chinois, combien ils ont à souffrir, leur état étant si précaire, que d'un jour à l'autre ils peuvent perdre ce qu'ils ont. Les affaires publiques s'arrangent avec de l'argent; il en est de même pour les affaires particulières. Un mauvais garnement exige telle ou telle chose, cela est injuste; mais qu'y faire? Voulez-vous le frapper? il ne demande pas mieux, parce qu'alors il obtiendra plus qu'il ne demande. Voulez-vous aller chez le mandarin? il faudra dépenser dix piastres, au lieu qu'on ne vous en demande que cinq. Je vous dis ce qui se pratique à Hinhoa; tout cela est contre la loi et provient de la soif insatiable d'or et d'argent

qu'ont les mandarins. L'empereur, vraie idole, ne voit rien par lui-même et ignore ce qui se passe parmi le peuple : de plus il n'est personne qui osât dénoncer un mandarin au vice-roi; il en coûterait trop pour une semblable démarche. L'amour de la patrie et du bien public a peu de forces sur des âmes vénales, surtout lorsqu'il s'agit de débourser pour les autres; de sorte que l'égoïsme de chacun fait que tous souffrent. Hinhoa est peut-être l'endroit où le mandarin ait le plus beau jeu. Dans la capitale de la province un pauvre mourra dans un coin de rue; on ramasse quelques sapecs dans les maisons voisines pour acheter une bière, on enlève le cadavre, tout est fini. A Hinhoa il n'y a que le temple de Confucius qui jouisse de ce privilége. Cependant, il faut le dire, ce n'est pas tant par respect pour le temple qu'à raison des lettrés qui habitent tout à l'entour. Les pauvres, pendant l'hiver surtout, se réfugient dans l'enceinte du temple, ou sont à grelotter sous les vestibules. Si quelqu'un d'eux meurt, la charité publique lui procure un cercueil, et on l'enlève le plus vite possible. Dans d'autres districts l'avarice des mandarins excite plus d'une émeute; alors le mandarin va au rabais, d'autant plus que, si par sa faute un marché était fermé trois jours de suite, il pourrait bien recevoir le cordon rouge, qu'on désire tant ailleurs et qu'on craint tant en Chine. Quoique à Hinhoa on soit plus pacifique, j'ai vu pourtant le peuple se mutiner, et le premier mandarin obligé de sortir pour faire ouvrir les boutiques

fermées par son ordre parce qu'on avait trouvé un cadavre dans la rue. Déjà soixante maisons étaient sur la liste; mais le second mandarin trouvait encore que ce n'était pas assez, il en eût désiré davantage.

Dans des temps de famine il faut être bien pressé pour entreprendre un voyage; on n'a garde d'emporter avec soi beaucoup d'argent, car on trouve sur chaque côté du chemin public cent, deux cents hommes assis tout prêts à dépouiller les passants; ces gens-là s'excusent d'abord, ils ont soin de dire qu'ils ne sont point voleurs, mais que c'est la faim qui les force à agir ainsi. En effet ils ne dépouillent pas entièrement un passant, ils se contentent de la moitié de ce qu'il a. Les femmes ne sont pas plus épargnées que les hommes; si elles ont des joyaux, elles sont obligées de faire le sacrifice de plusieurs. Du reste on continue en paix son chemin, priant le ciel et la terre de ne point faire d'autres semblables rencontres avant d'arriver au lieu marqué.

Je suis, monsieur et cher confrère, votre tout dévoué serviteur,

A. M. F. Bobet.



NARASINHA OUPANICHAT.

Analyse de cet ouvrage par M. le baron d'Eckstein.

(Suite.)

CHAPITRE III.

CARACTÈRE DU DIALOGUE.

Nous venons de nous orienter sur le lieu de la scène et sur le caractère des acteurs; nous allons aborder le dialogue pour en dessiner la physionomie.

Les dieux, d'abord, s'adressent au Seigneur des créatures :

« Veuillez nous enseigner ce Verbe-Esprit qui est « plus subtil que l'atome. — Que vos désirs s'ac« complissent! Il est la parole mystérieuse dont les « lettres composent le système des mondes; arrivons « maintenant à sa démonstration. »

Devâ ha vâi pradjâpatim abruvan, anor antyâmsam imam âtmânam-Omkâram no vyâtchakchveti; tath-eti; Om ity, — etad akcharam idam sarvam, tasy-opavyâkhyânam. — (Prathama khanda).

Voilà le sujet posé, le voilà déployé au sein de l'univers. Le Verbe de l'Esprit, le Logos, qui est

l'intelligence divine, se manifeste dans le monde matériel : tel est le thème des trois premières divisions (khandas). L'attention, arrachée aux objets des sens, qui sont les manifestations de la pensée créatrice du Verbe-Esprit, est constamment ramenée vers le sujet de la contemplation, ou vers le Verbe-Esprit affranchi des chaînes du monde. Inspecteur impassible, c'est-à-dire *upadrachtrĭ*, témoin stoïque ou *sâkchin* de l'univers et de ses actions, il le régit en sa qualité d'Esprit de vie, âme surintendante ou *adichthâna;* il le domine par l'intuition des objets des sens et par la conscience de son génie. Le Verbe, type du monde, est le même Verbe qui, comme expression de la suprême intelligence, opère la destruction de l'univers.

Le Seigneur des créatures passe au développement de sa doctrine :

« Occupons-nous maintenant de son application : »

Ath-âyam âdesho. — (Ibid. et dvitîya khanda.)

Il révèle le Verbe-Esprit dans sa liberté originelle; le monde a trouvé en lui le repos, la béatitude suprême; le feu terrestre s'est apaisé, il a calmé son ardeur dans les flammes divines; l'appétit terrestre s'est saturé d'un aliment céleste, et l'univers descend majestueusement dans le Verbe-Esprit, il s'y couche comme le soleil se couche dans l'océan, étendu sur un lit de flammes; puis, à l'aurore d'un nouveau jour, il surgit dans tout l'éclat de sa magnificence.

Ce puissant et grand Esprit régit les sens, dont il

constitue la force virtuelle, et il domine les objets de la sensation, dont il anime les molécules; c'est cet Esprit libre, c'est cet Esprit détaché des sens et de leurs objets, qui est l'Esprit véritable, qui est l'objet de la science :

Sa ev-âtmâ, sa vidjneya. — (Prathama khanda).

Après avoir développé toute la série des existences mondaines; après avoir fait marcher par trois routes parallèles, et mené de front le Verbe, l'Esprit et la Divinité, *pranava, âtmâ, Brahma;* après les avoir identifiés au sein de l'univers; après les avoir reconnus dans le moi humain, qui constitue le monde interne; le Seigneur des créatures ouvre à la méditation une voie nouvelle, en lui frayant un passage vers le but suprême de l'existence. Il l'identifie à la pensée divine par l'assujettissement des sens, par la répression du moi, par l'absorption du monde externe dans son principe interne, par la soumission du cœur et par l'énergie de la volonté.

Il se déplace du centre de l'univers, il quitte ce siége du soleil, où il avait été installé en sa qualité de macrocosme. L'univers, complétement pacifié, s'est éteint dans l'âme créatrice, dans le cœur du soleil, dans le *manas* divin; le Seigneur des créatures est rentré dans l'esprit suprême; maintenant, établi dans le cœur humain, il s'assied dans la chambre de l'aorte.

Du haut de ce siége il indique du geste les lieux où réside dans l'homme sensuel et corporel le Verbe-Esprit, le souverain Brahma. Déguisé sous la

figure du macrocosme, le Créateur de l'univers est allié à la nature typique et ténébreuse; il manifeste, par suite de cette alliance, tout ce qui demeure caché dans l'invisible, il révèle le système de l'univers.

Puis le sublime précepteur montre à ses disciples le macrocosme descendu dans la personne humaine et incorporé sous figure de microcosme. Il médite l'être temporel dans la parole de vie; il le contemple dans sa racine, appelée la racine du feu, *agni-mûla*, souffle inspirateur, respiration et vie qui anime le genre humain; il s'élève au sommet de l'existence; il se place au milieu du cerveau, siége des plus hautes facultés de l'entendement, centre des opérations spirituelles de l'homme-lion, et séjour du Verbe-Esprit, ascète destructeur de l'univers. Là finit le monde externe; le Verbe-Esprit, cessant de circuler dans l'univers, circule en lui-même, se transfigure avec le monde, et devient à lui-même son monde interne.

Le génie qui domine l'âme humaine, après s'être abreuvé aux sources nombreuses d'où découlent toutes les existences, après avoir dévoré toutes les âmes, après s'être rassasié des éléments de toute chose, après avoir ramené à lui toutes les sensations, comme types des objets de la nature, s'établit au centre même de l'énergie créatrice, dans la grande lumière, qui est pleine d'être, de pensée, de félicité; alors il est lui-même, alors il demeure vraiment unique, alors il est sans dualité aucune; le Verbe-

Esprit, le souverain Brahma se replonge dans le silence de son éternité; les derniers rugissements du lion ont cessé d'ébranler l'univers.

Le Seigneur des créatures institue, par la suite, les formes du culte de cet Esprit du monde et de cet Esprit du cœur; il enseigne la méditation sur le moi et ses hypostases, sur le moi élevé à la dignité du Verbe-Esprit (tritîya khanda); il explique la forme des invocations; il promulgue le *mantra*, la litanie des noms sacrés; il célèbre les divines épithètes qui assistent, dans son vol ascendant, la volonté humaine métamorphosée en volonté absolue, en volonté de Dieu (tchaturtha khanda); il manifeste le Verbe-Esprit, le souverain Brahma, enlevé à la sphère inférieure de l'existence, quand il se meut dans la sphère supérieure, quand il se détache de la production des êtres, pour devenir la cause active de leur destruction, pour les créer en sens inverse, au rebours de leur existence temporelle, pour les idéaliser par la mort, en les faisant traverser le monde visible et rentrer dans l'invisible. Ayant ainsi indiqué comment, en abandonnant la réalité matérielle des choses, l'esprit embrasse l'énergie créatrice de leurs causes suprêmes, Pradjâpati a dit, il se repose: *Pradjâpatir uvâtcha*. (Pantschama khanda.)

Ces cinq premiers khandas composent, dans mon opinion, un ensemble, auquel on a ajouté d'autres fragments, qui s'y rapportent par la tendance, mais non pas par l'unité de plan. Au sixième khanda le caractère de l'enseignement change, le lieu de la

scène est déplacé; nous ne nous rencontrons plus au sein de l'univers; nous ne contemplons plus l'unité dans la nature; nous ne sommes plus transportés au sein de la puissance créatrice des mondes; nous n'assistons plus au vaste déploiement de l'unité divine; loin du ternaire de la nature, loin du ternaire divin, nous voilà engagés dans la lutte des deux principes; le dualisme est effacé, anéanti dans l'unité suprême; nous sortons de la sphère du monde physique et de celle du monde intelligent; nous abordons l'opposition du bien et du mal, de la lumière et des ténèbres; quittant le domaine de la nature, nous pénétrons dans l'ordre moral.

On pourrait comparer les Oupanichats aux débris d'un antique organisme, qui remonte aux époques les plus reculées, et que l'on trouve enseveli sous des couches de terrain d'une formation inégale. Dans ces fragments plus ou moins habilement rajustés, des sentences et des vers souvent identiques se rencontrent à leur place et en dehors de leur place, ce qui atteste leur état de dégradation et de ruine.

Il y a dans le style de ces ouvrages en général, et de notre Oupanichat en particulier, abondance de particules; le sens flotte indéterminé entre la signification primitive du verbe ou du substantif dont elles offrent les altérations, et le sens spécial qui leur a été donné postérieurement pour colorer la pensée, pour lui communiquer la souplesse et l'élasticité, pour en augmenter, par des variations insensibles, l'énergie. Ces particules semblent errer

en foule, encombrant le discours; parcelles brillantes de locutions jadis formulées dans l'ordre de la pensée, toutes d'une grande vétusté, nous ne les voyons plus fonctionner selon leur conception originelle.

Le Seigneur des créatures se retire, dans le sixième khanda, momentanément de la scène; nous assistons à un drame vivant, nous sommes transportés sur le champ de bataille. Les dieux et les démons, le bien et le mal, les *dêvas* et les *asuras*, le *punya* et le *pâpma* veulent mutuellement s'absorber. La dispute s'engage sur l'origine de la cause première: est-ce l'esprit immatériel? est-ce la nature matérielle? Tel est le thème.

Les dieux des sens, obscurcis par les ténèbres dont les enveloppent les objets vers lesquels leur penchant les entraîne, cherchent à se débarrasser du mal par la conquête de cette lumière pure et primitive, antérieure et supérieure aux mondes, lumière qui est le foyer dont ils furent émanés, et qu'ils avaient désertée pour s'abandonner aux instincts de la nature.

Une pareille conquête n'est possible que par la recherche de l'esprit suprême, au moyen de la science des causes du dualisme, de cette antithèse constante de l'esprit et de la matière, de dieu et de la nature, qui s'observe en toute chose. Il faut vaincre le dualisme par la connaissance de l'unité; au lieu de se laisser dominer par le génie du mal qui, incorporé aux objets de la nature, offre à l'esprit des tentations dangereuses, l'individualise, le

divise, l'éparpille dans le monde externe, il faut l'écraser; au lieu de s'en laisser dévorer, il faut le dévorer; alors la nature, réengloutie dans l'esprit suprême, pénétrée de l'essence divine, vaincue intrinsèquement, changera de caractère. Au lieu de devenir l'habitation d'un génie exclusivement mondain, elle rentrera dans l'unité divine, elle deviendra lumière pure, essence spirituelle, elle s'idéalisera en revêtant la nature typique des sens; ceux-ci, éclipsés dans ce foyer de la lumière primitive dont ils furent l'émanation originelle, retourneront à l'Esprit, qui aura triomphé de toutes les fantasmagories du monde externe.

Ainsi l'homme pieux, représenté dans cette allégorie par les dieux des sens, aussi longtemps qu'il n'est pas encore arrivé à la perfection, aussi longtemps qu'il est *apakwakachâya* (sans maturité, parce qu'il est encore attaché aux objets matériels), dès qu'il est parvenu à deviner l'énigme sur laquelle est fondée l'antithèse de toutes les existences, voit aussitôt le péché s'illuminer en sa personne, briller de la lumière idéale, dans les sens purifiés, s'épurer dans cette géhenne, comme le métal qui se débarrasse dans la fonte de ses scories, changer complétement de caractère, perdre l'esprit mondain pour revêtir le génie suprême.

Le sixième khanda où cette lutte est établie suspend l'enseignement et transforme l'école en arène. Les auditeurs, devenus acteurs, ont appris, par leur propre exemple, les exigences de la vérité.

Maintenant Pradjâpati va reparaître. Il descend de son siége, il ne s'établit plus majestueusement au centre de l'univers; il ne se tient plus dans la chambre de l'aorte, dans le ventricule du cœur; il marche avec ses disciples; un dialogue commence; les dêvas ne se rangent plus silencieusement autour de sa personne, ils forment différents groupes et se tiennent à ses côtés. Les demandes et les réparties se croisent; quand la parole ne trouve plus d'issue dans la pensée devenue trop profonde, un geste exprime l'indicible, l'inexprimable; la pantomime assiste la parole.

Le *Pûrva-Tâpanîya*, cette première partie du *Nrisinha-Tâpanîya* de Colebrooke, doit finir au sixième khanda; le septième doit ouvrir l'*Uttara-Tâpanîya*, la plus importante des deux portions de l'Oupanichat.

Les dieux réclament de leur Seigneur une instruction nouvelle. Il s'agit de l'âme humaine dans son identité avec l'âme divine; ils la conçoivent, maintenant, en dehors de la sphère de l'univers; ils la contemplent, maintenant, en dehors de l'intuition du monde, vu, précédemment, dans la nature spirituelle de l'esprit suprême. Les dieux sollicitent un nouveau cours de métaphysique :

Devâ ha vâi pradjâpatim abruvan, bhûya eva no bhagavan vidjnâpaysv-eti; — tath-eti. — (Saptama khanda.)

Le Seigneur montre comment il faut aller à la recherche de l'Esprit de vie, par quels moyens il

faut le combiner avec l'absolu, qui est l'unité suprême; comment il faut unir les âmes et la divinité, en se servant d'une combinaison d'idées mystiques, exprimées par des rhythmes qui indiquent les rapports de l'univers avec le Verbe-Esprit. Au moyen d'une telle union, quand le Verbe, au lieu de faire son évolution comme âme du monde dans l'univers, fait son évolution comme âme humaine dans le moi, durant cette évolution du génie de l'humanité, l'ascète s'arrache aux prestiges de la nature, se conquiert sur lui-même, devient l'autocrate de sa pensée, *Svarâdsch*, roi de lui-même. Il s'éteint dans le vide suprême; il brille dans la lumière unique; il revêt le génie de l'être, de la pensée, de la félicité.

« Qui es-tu? » demandent les dieux à leur précepteur. — « Je suis le moi, » telle est la réponse du Dieu suprême, qui se pose comme le moi universel, *Ahankâra*, pour opérer l'enfantement des mondes. La nature extérieure a pris le nom et la figure, a revêtu le *nâma* et le *rûpa* de ce moi qui, pénétrant dans l'univers, le spiritualise et lui communique l'être, la pensée, la félicité.

« Qui es-tu? — Moi, telle fut sa réponse. Cet « univers pour cette raison est le moi. Le grand tout, « c'est le nom par lequel on désigne ce moi universel. »

Kas tvam ity? — aham iti hovâtcha, — évam evedam sarvam, tasmâd aham iti, sarv-âbhidhânam tasya. (Ibid.)

Le Seigneur des créatures, qui résume en sa personne l'individualité ou le moi de tous les êtres, et qui est la collection de ces individualités, le moi des moi, l'esprit général de tous les êtres, s'introduit dans les êtres vivants, par la semence atomistique ou par les *anumâtras*, semence douée de l'énergie plastique des formes; il les combine, malgré la multiplicité de leurs existences, sur le type de l'unité, et cette unité est le produit d'une saturation organique ou sensitive, chimique ou élémentaire; il se couvre de la nature élémentaire comme d'un masque, et il s'y déguise sous les *noms* et sous les *figures* des substances inorganiques. Partout il représente l'idéalité des êtres et des choses, nulle part il n'est la matérialité; partout il est la sensibilité, nulle part il n'est l'élémentarité; il existe dans la forme, et il n'existe jamais dans la substance; il est le souffle de vie, le nombre, le signe, l'indice des créatures; son nom se compose de toutes les lettres de l'alphabet, figures du Verbe humain, qui est le Verbe de l'univers.

Il révèle aux dieux la nature de l'être, de la pensée, de la félicité; existence suprême dont toute existence, même matérielle, est une émanation; pensée suprême dont toute réalité offre le symbole; félicité suprême dont toute joie est une particule. L'Esprit pénètre dans l'univers avec sa lumière propre, qui est celle de l'être, de la pensée, de la félicité.

L'être, c'est la substance considérée en elle-même,

des trois lettres dont se compose le *Aum*, symbole du Logos, l'esprit de vie qui anime l'être, le *sat*. — Que fonde-t-on? — On établit dans la seconde de ces lettres l'unité, en la fondant sur l'énergie de la pensée, du *tchit*. — Qu'identifie-t-on? — On unit, dans la troisième et dernière des trois lettres, l'être, comme expression de la *vie*, et la pensée, comme expression de la *vérité* (qui écarte le doute, *avitchikitsan*), et on les identifie avec la félicité suprême, le Brahma qui est l'alpha et l'oméga de toute chose. Ainsi le Verbe-Créateur se révèle dans la sphère lumineuse de l'être, de la pensée et de la félicité, qui sont les formes du moi unique et absolu.

Telle est cette sphère de la conception, à la fois profonde et abstruse, sommairement retracée dans les passages suivants où les mots ont la valeur des hiéroglyphes.

« Quel est cet être? — Il est le monde et il n'est « pas le monde : tel est le jugement (telle est la con« séquence, telle est la science de cette matière, tel « est le savoir fondé sur l'intuition et l'induction); de « quelle nature est ce jugement? — Il est et il n'est « pas le jugement; — ensuite il expliqua le jugement « par la sentence. »

Kim sad it? — idam, idam n-ety, — anubhûtir iti; ka-isch-et? — îyam, iyam n-ety; — eva Vatchanena iv-ânubhavam anuvâtcha-ivam. (Ibid.)

Le jugement, *anubhava*, *anubhûti* est la conclusion *à posteriori* d'une sentence portée, d'une parole promulguée souverainement par le créateur du

monde. L'être existe dans l'univers non pas sous forme divine, mais comme être du monde; le monde ne saurait exister que par l'être du créateur, qui le produit et le conserve; cependant l'être destructeur, celui qui anéantit le monde, est indépendant de la forme de l'univers; il est l'être en soi, l'être intrinsèque, il est affranchi du monde; la nature est, par rapport à lui, le non-être. Dieu roule le monde dans l'abîme de sa pensée et de sa volonté; l'ayant suffisamment médité il le promulgue, acte qui se fonde sur une conclusion, sur un jugement véritable; d'après la perception qu'il a du monde, qu'il contemple dans son esprit, et d'après la manière dont il raisonne sa pensée, raisonnement qu'il appuie sur les prémisses de la sagesse éternelle.

L'être est fondé sur l'affirmation, le non-être est fondé sur la négation; la négation est contenue dans l'idée de l'être; quoique celui-ci soit substantiel et ne soit pas matériel, quoiqu'il soit essentiel et qu'il ne soit pas accidentel, il est cependant uni à la matière et à ses accidents, il est accolé au non-être; d'où il résulte que le jugement scientifique revêt, à la fois, le caractère de l'être déterminé et du non-être indéterminé; au génie intelligent de l'unité se trouve jointe la dualité inintelligente, comme l'ombre est unie à la lumière, et cette union dure jusqu'à ce que la lumière, sans adjonction d'aucune ombre, se trouve élevée au sommet de l'existence.

La pensée qui a servi de type au monde et la félicité à laquelle il participe, en vertu de la nature

divine de l'être, qui s'y reproduit dans l'unité de la pensée et de la félicité, c'est là la conclusion, c'est là le jugement scientifique, c'est là la haute intuition, la confirmation de tout l'ensemble de l'existence du monde, en tant qu'il a dieu pour fondement.

Indépendamment de ce génie divin de l'univers qui reflète la lumière divine, antérieure et supérieure au monde, en sa trinité d'être, de pensée, de félicité, il existe dans le monde un non-être fondé sur la dualité de l'existence; ce non-être, *asat*, consiste en ignorance et en erreur, trouble ou égarement, *avidyâ*, *moha;* c'est la partie purement temporelle, mondaine et ténébreuse de l'apparition universelle des existences :

« Il expliqua le jugement (la conséquence de ses « idées créatrices ou leur conclusion rationnelle), « en donnant l'explication de la pensée et de la féli- « cité. L'univers se compose aussi d'un système en- « tièrement différent. »

Eva tchid-ânand-ânuvatchanena-iv-ânubhavam anuvâtcha, sarvam anyad api. (Ibid.)

Ainsi Pradjâpati distingue, dans l'univers, entre la manifestation de la lumière, l'élément divin de l'être, de la pensée et de la félicité, et le produit des ténèbres qui obscurcissent la lumière en la confondant avec les *Guna's*, en l'altérant par les combinaisons terrestres et par les différences fondées sur les qualifications des êtres.

Sur cette parole, qui est la formule générale de la production de tous les êtres, repose la véracité, la sin-

cérité du système de l'univers fondé sur le Verbe intelligent, sur l'affirmation de l'être, de la pensée, de la félicité. Sans le Verbe créateur, sans le *Fiat* divin, l'univers serait établi sur la déception ou le mensonge; voilà pourquoi le système de la nature, si on le contemple indépendamment de son créateur, est essentiellement fondé sur le non-être; voilà pourquoi cet Oupanichat enseigne une double doctrine: l'une, suivant laquelle le Verbe créateur fait son évolution dans l'univers, où il réside comme âme du monde, pénétrant d'un souffle divin les trois temps de l'existence passagère; mais au fond il existe au delà des trois temps et de leur diversité purement mondaine, il séjourne dans l'unité ou l'éternité divine; l'autre doctrine, suivant laquelle le Verbe tourne en lui-même, dans le Moi humain, idéalise l'univers en le transportant dans l'âme humaine; cette doctrine représente le génie du monde comme transfiguré au sein de la lumière originelle, qui est lumière du Verbe, dans la triplicité de l'être, de la pensée, de la félicité.

Ce génie véridique, ce caractère unique du Verbe, dans l'univers et en lui-même, dans le Moi humain, cette affirmation de la parole, qui même en niant avoue, est formulée de la manière suivante :

« Qu'est-ce que ceci? » (c'est-à-dire, qu'est-ce que le monde, demanda Pradjâpati.) — Verbe, se dit-« il (à lui-même), car il n'en doutait pas. »

Kim idam evam iti? — Om ity-ev-âh-âvitchikitsan. (Ibid.)

Par le Verbe est affirmée la véracité, la justice, c'est-à-dire, la réalité de toutes les existences, dans l'universalité de tous les êtres; c'est là leur témoignage; sans le Verbe il y aurait mensonge universel. L'être du monde est un non-être, le *sat* est un *asat*, dit le huitième khanda; mais il est devenu un être, un *sat*, par le fil, *uta*, au moyen duquel l'Esprit créateur a traversé les ténèbres, quand il les illumina des rayons de sa lumière; le Verbe est ce fil qui a composé la trame de l'univers. Il est la grande affirmation des êtres, le *Oui* de l'univers; il est la négation du non-être, le oui du non, la négation du mensonge dans le système de l'univers. Le Verbe est le principe de la parole; tout est parole, car tout a nom; dans cette parole et dans ce nom se révèle la pensée du Verbe, qui est la pensée de l'univers.

Le monde est par lui-même inanimé; mais le Créateur se communique à l'univers en sa qualité d'ordonnateur systématique et scientifique, d'*anudjnâtri;* le Verbe qui lui est identique, révélant cette qualité, vivifie ainsi le monde. Il est la science substantielle, il est l'*anudjna;* il est aussi la félicité, la suprême joie de l'univers; il est celui en lequel le monde se spiritualise; il réside sous la forme de l'inévolu ou de l'*avikalpa,* dans l'unité du système de l'univers. Celui qui considérerait sous le point de vue d'un morcellement fractionnaire, ce monde, transfiguré dans l'Esprit suprême, dans le Verbe, tomberait aussitôt sous l'empire de la Mâyâ, deviendrait l'esclave du mensonge, et descendrait dans

toutes les sphères de la mort, qui sont celles de la divisibilité infinie de tous les êtres.

Tel est le dernier mot, le mystère le plus sublime, le *rahasya* du système de l'univers. Par ce mystère la Mâyâ trouve une fin, par lui le monde fait son évolution éternelle dans la pensée suprême; il tourne, dans sa transfiguration idéale, autour du soleil des intelligences.

Le neuvième khanda semble être un fragment à part, d'un caractère isolé, rapproché du huitième par la conclusion. Les dieux cessent leurs interrogations; c'est le Seigneur des créatures qui les questionne; il les oblige à rentrer en eux-mêmes, à méditer sur l'essence de leur esprit, à se distinguer de la nature plastique et matérielle, à se reconnaître dans l'unité de l'esprit de vie et de l'esprit suprême.

Les dieux implorent, une seconde fois, de Pradjâpati l'enseignement du Verbe-Esprit.

Devâ ha vai pradjâpatim abruvan, imam eva no bhagavan Omkâram âtmânam upadish-eti; — tath-eti. (Navama khanda.)

La nature plastique, inévolue, invisible, ténébreuse, la Mâyâ ou l'avyakta, développée ou manifestée sous la triple forme de l'existence temporelle, dans la différence de ses qualités, est contemplée indépendamment de l'Esprit créateur, qui la pénètre et agit en elle; il la porte par son action souveraine à la manifestation de tout son contenu, et il revêt son masque, il se couvre de son apparence pour accomplir cette œuvre.

Il s'agit d'abord des indications qui caractérisent la Mâyâ :

Asya vyandjikân iti. (Ibid.)

La Mâyâ dont l'être consiste dans le non-être, dans l'ignorance, dans l'illusion, se sait, elle aussi, par le *vatchana*, par la sentence ; il existe sur elle un jugement scientifique, un *anubhûti*, comme il en existe un sur l'esprit, sur son être, sa pensée, sa félicité. La Mâyâ du reste ne se sait que par la différence, par la distinction de l'être d'avec lui-même ; l'Esprit se sait par l'unité, par la concordance de l'être, en accord avec lui-même. Le jugement de l'être éclate dans la compréhension des causes finales, celui de la Mâyâ trahit une grossière ignorance.

Les dieux, pleins d'inquiétude, ne conçoivent pas que le Verbe-Esprit, dont ils admettent la présence dans les êtres animés, puisse se rencontrer dans les choses inanimées, telles que les pierres et les minéraux ; ils ne sauraient reconnaître en cela un jugement, une conclusion de l'intelligence.

L'Esprit se trouve cependant en toute chose, car il a produit toute chose. Le tout est une figure de l'esprit, une révélation de sa pensée, une forme de son être, un nom de sa félicité. L'ouvrier imprime à son œuvre le cachet de son génie. Il s'unit aux êtres animés par le souffle, cygne ou *hamsa* céleste, véhicule du créateur, Verbe involontaire, *adjapa*, c'est-à-dire indicible murmure de l'existence. Il y réside comme génie du moi, comme individualité.

« Comment ceci (cette pierre, etc.) est-il Esprit

« éternel? — Tout cela est Esprit éternel, n'en dou-« tez pas, puisque le créateur consolide ce vaste en-« semble. »

Kim tan nitya hy-ayam âtm? — âtra hy-eva na vit-chikitsyam, etad hîdam sarvam sâdhayati.

Pradjâpati veut faire *toucher*, pour ainsi dire, la vérité à ses disciples; pour la leur enseigner comme chose palpable, il a recours aux arguments personnels.

« Holà! apercevez-vous cet être? ne l'apercevez-« vous pas? — Nous le voyons; (l'être qu'il nous est « donné de voir) manifeste les occupations des « hommes; quoique petit (en apparence) il est grand « (en réalité); il est le témoin uniforme (des sens « et de leurs objets). »

Buta! — éscha drichto' drichto v-eti? — drichto, vyavahâryo' py-alpo' nâlpa : sâkchy-avishecho.

Ce qu'ils touchent, ce qu'ils contemplent, en se touchant eux-mêmes, en se contemplant eux-mêmes, c'est l'esprit de vie, le *djîva*, l'acteur et le contemplateur, l'acteur et le témoin; c'est la personne, c'est l'individu.

« (Nous ne voyons) nul autre, (nous ne voyons pas « l'Esprit suprême dont il est dit), il est libre de joie, « libre de tristesse, affranchi de la dualité; il est l'Es-« prit suprême, sachant tout, infini, sans division, « unique, science constamment méditative, compré-« hension intime des choses de la nature plastique, « il est celui qui s'illumine lui-même. »

N-ânyo', sukha-du : kho', dvaya : paramâtmâ, sar-

vadjno', nanto', bhinno', dvaya, sarvadâ samvittir, mâyayânâm samvitti : svaprakâsha.

Tel est ce *paramâtmâ* qu'ils avouent ne pas apercevoir. Il leur apprend qu'ils se composent d'un être visible et sensible, du *djîva*, ainsi que d'un être invisible et inqualifiable, du *parama*.

« Vous êtes cet être que vous apercevez. — Qu'est-« ce qui existe dans l'être unique, qui n'a pas de se-« cond? — Il n'a pas de second et vous êtes égale-« ment cet être unique. »

Yûyam eva drichta : kim advayena? dvitîyam eva na; yûyam eva.

Les dieux ne peuvent concevoir qu'ils pourraient être tel ou tel être particulier, et ne pas posséder la conscience de cet être. Ces dieux représentent les hommes livrés à l'impulsion de leurs sens, engagés dans les liens du monde, hommes du dehors, qui se guident aux rayons de la lumière naturelle; les dieux reconnaissent, comme tels, en leur personne l'Esprit de vie, ils sentent qu'il veille et qu'il réfléchit en eux, qu'il y médite. Ils peuvent davantage; par les efforts de leur intelligence, ils peuvent s'élever à la conception de l'esprit de vie qui, détaché des objets des sens, libre de sa pensée et de ses mouvements, possède une haute intuition de l'âme humaine, comme témoin de tout ce qui s'y passe. Mais que ce même esprit, placé sur la sommité la plus élevée et, pour ainsi dire, sur la plus haute Alpe de leur propre existence, soit l'Esprit suprême, qu'il soit l'Atlas qui supporte non-seulement le ciel et la terre, mais qui

se supporte encore lui-même; qu'il soit non-seulement le créateur de toutes choses, celui dont les mondes sortent, celui dans lequel ils rentrent et celui qui les conserve, mais qu'il soit encore le Dieu abstrait, complétement isolé de toute chose, le Dieu antérieur et supérieur à sa manifestation comme Verbe animant les mondes, voilà ce qu'ils ne sauraient comprendre.

Ils demandent à leur maître une plus ample information. Sa réplique, étrangère à tout raisonnement logique et scolastique, se borne à l'affirmation pure et simple. Elle est une révélation, une intuition de l'être; les dieux ne veulent pas encore y accéder.

Ignorer la vérité, c'est placer le principe plastique de l'univers, le moule dans lequel il a été formé, la Mâyâ enfin, dans les sens et dans la nature élémentaire; savoir la vérité, c'est contempler en toute chose l'Esprit suprême, d'abord en soi et puis hors de soi, dans l'âme humaine et dans l'âme du monde; c'est reconnaître comment il agit par cette double âme dans l'homme et dans l'univers: telle est l'instruction de Pradjâpati.

Les choses de ce monde n'ont de réalité que par l'esprit qui se sert de la Mâyâ, comme l'ouvrier d'un moule pour confectionner son ouvrage; la forme et la destination de cette œuvre résident ainsi uniquement dans sa pensée. Toutes les choses existent, non par le *vastu*, la grosse étoffe matérielle,

Na hi vastu sâdayam (khanda VIII),

mais par le fil, mais par l'esprit ordonnateur, mais

par la science, mais par l'être ultramondain et supramondain, ou par les catégories de l'*uta*, de l'*anudjnâtrĭ*, de l'*anudjna*, de l'*avikalpa*.

La Mâyâ baisse sur la paupière de l'homme mondain le voile des ténèbres; écartez-le, et vous découvrez l'Esprit de vie, le Créateur des mondes, derrière lequel se tient silencieusement debout l'Esprit abstrait et concret, l'Esprit antérieur et supérieur aux mondes.

La science de cet Esprit s'obtient par illumination soudaine, par intuition du moi, qui se contemple dans les rayons de la lumière originelle, lorsque la grande invisible, l'*avyakta* ou la nature typique, jadis séparée de l'Esprit suprême, rentre de nouveau dans l'*avikalpa*, comme dans l'esprit inévolu, et que les mystères de la nature s'absorbent dans ceux de l'intelligence. Être et pensée, telle est la substance idéale du monde visible et du monde invisible; la félicité se compose d'être et de pensée.

« Parlez, ô vénérable! » Ce fut en ces mots que « les dieux lui adressèrent la parole. — « S'il est vrai « que vous apercevez (un être extérieur, distinct de « l'esprit dans son être intime), vous ignorez l'esprit « (qui existe en toute chose); cet esprit est sans « nulle adhésion (matérielle); voilà pourquoi vous-« mêmes (sous l'unique condition que vous vous « connaissez vous-mêmes) vous êtes sans adhésion « (matérielle); voilà pourquoi vous vous illuminez « vous-mêmes; cet univers est composé d'être et de « pensée, car vous êtes ceci. »

Brâhy-eva bhagavan iti te devâ ûtchur; —yûyam eva drishyate tschen n-âtma-djnâra; asango hy-ayam âtmâ; ato yûyam eva svaprakâsha : idam hi sat san-tchinmayatvât, hi yûyam eva. (Navama khanda.)

Ce langage elliptique croît en concision et obscurité; toutes ces pauses du discours, toutes ces haltes de la pensée, tous ces points saillants de la discussion, servent à orienter le maître dans son enseignement.

Les dieux répliquent :

« S'il est vrai que nous nous illuminons nous-« mêmes, s'il est vrai que nous sommes à nous-« mêmes nos propres révélateurs, si nous nous éclai-« rons nous seuls, et si nous ne brillons pas d'une « lumière distincte de celle qui nous est propre, « nous sommes donc seuls, nous sommes isolés, « nous n'avons pour appui que nous-mêmes, nul « être qui nous soit étranger ne vient à notre se-« cours, personne que nous-mêmes ne nous prête as-« sistance. Nous sommes uniques dans notre genre, « nous n'avons pas de semblables, nous nous possé-« dons nous-mêmes, nous ne possédons pas un autre « nous-même : donc, étant seuls, uniques, isolés, « éclairés par nous-mêmes, nous n'avons pas besoin « de maître pour nous enseigner la science. »

Pradjâpati leur adresse à peu près la réponse suivante :

« Si vous n'êtes pas éclairés par la lumière interne, « allumée dans votre esprit sans nul secours externe, « sans aucune révélation qui vous soit étrangère,

« d'où vous viendrait cette lumière intuitive en vertu « de laquelle vous me disiez tout à l'heure : Nous « avons l'intuition de l'esprit de vie, nous l'éprou- « vons ? — Si vous possédez réellement cette lumière « des sens qui colore et révèle les objets de la nature, « ce foyer d'action, de mouvement et de réflexion « qui, du centre de la personne agissante et médi- « tante, fait mouvoir et produit pour vous le monde « entier ; si vous êtes le maître de la pensée, le té- « moin, le surintendant, l'inspecteur de toute chose, « il suffit de votre volonté pour vous instruire et « vous éclairer, il suffit de vous poser dans votre « force et votre liberté, sans que j'aie besoin de voler « à votre assistance. Méditez sur votre être propre, « et vous serez éclairés sur votre intelligence. »

Renvoyer au moi humain, à l'esprit de vie, l'obliger de s'exalter, de se produire sous la figure d'esprit absolu, c'est nier toute autre révélation que celle de l'esprit personnel, c'est faire de la croyance une philosophie ; mais la religion des Brahmanes, sous le point de vue de leur ascèse, n'est autre chose qu'une philosophie, la plus haute et la plus sublime, il est vrai, de toutes les philosophies possibles, celle qui rapproche davantage l'homme de la divinité, en les identifiant dans le nœud d'une commune existence ; cependant les Brahmanes ne tirent pas une conséquence aussi rationnelle de la doctrine enseignée par Pradjâpati.

Ainsi les dieux, comme des coursiers fougueux qui s'arrêtent devant un précipice et, à la vue de

l'abîme, se cabrent, se jettent en arrière, se lancent de côté et ne cherchent pas à franchir les distances, repoussent cette tentation de l'orgueil; ils refusent d'écouter un maître qui leur crie : « Faites attention « à vous-mêmes et ne vous occupez pas de moi; « alors vous rencontrerez nos véritables rapports; « comme rayons de la périphérie vous rentrerez en « moi qui suis votre centre, vous y rentrerez en vertu « de vos propres lumières; cela vaut mieux que d'ap- « prendre nos rapports par mon enseignement. »

(La suite à un prochain numéro.)



NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 9 décembre 1836.

Le docteur K. Halling écrit à la Société en lui adressant le premier volume de l'ouvrage qu'il publie sous le titre de *Histoire des Allemands*. Les remercîments de la Société seront adressés à M. Halling.

M. Grosselin écrit pour offrir à la Société l'ouvrage qu'il vient de publier sous le titre de *Système de langue universelle*, brochure in-8°. Les remercîments de la Société seront adressés à M. Grosselin.

M. le baron de Sacy adresse au président une lettre de feu sir John Malcolm, par laquelle sir John faisait hommage à la Société de l'ouvrage de M. Molesworth, intitulé *Mahratta dictionary*, 1 vol. in-4°, publié à Bombay. Les remercîments de la Société seront adressés à M. Molesworth.

M. Theroulde écrit au conseil de la Société pour l'informer qu'il est sur le point d'entreprendre un voyage scientifique dans les provinces occidentales et septentrionales de l'Inde, et pour demander que des instructions relatives à ce voyage lui soient données, et que la Société veuille bien appuyer, auprès du ministère de l'instruction publique, les demandes qu'il pourrait adresser au gouvernement, à l'effet d'obtenir des encouragements pour son voyage. On arrête, à cette occasion, que les membres de la Société seront invités à communiquer à M. Theroulde les questions sur lesquelles ils désireraient obtenir des renseignements; que les instructions données au général Allard seront adressées à M. Theroulde, et

que la Société appuiera de tout son pouvoir les demandes que M. Theroulde pourra faire au gouvernement dans l'intérêt de son voyage.

M. Brosset demande au conseil à être autorisé à joindre un vocabulaire à la Grammaire géorgienne qu'il est chargé de continuer, et dont l'impression touche à sa fin. On arrête que M. Brosset voudra bien s'entendre avec la commission des fonds, pour examiner si l'augmentation de dépense qu'entraînerait l'impression de ce vocabulaire peut être autorisée.

M. Jacquet propose au conseil d'admettre M. Ch. Lassen, professeur à Bonn, comme membre honoraire de la Société. Conformément au règlement, cette proposition est renvoyée à une commission, formée de MM. Jacquet et E. Burnouf, qui fera dans la prochaine séance un rapport sur les titres littéraires de M. Lassen.

M. Brosset communique au conseil la première partie d'un mémoire sur l'état politique et religieux de la Géorgie.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Séance du 9 décembre 1836.

Par l'auteur. *Les œuvres de Wali*, traduction et notes par M. Garcin de Tassy. 1 vol. in-4°. Impr. roy.

Par l'auteur. *Expédition de Timour-i-Lank* (Tamerlan) *contre Toqtamiche*, par M. Charmoy. (Extrait des Mémoires de l'Académie de Saint-Pétersbourg, t. III.)

Relation de Massoudy et autres auteurs musulmans sur les anciens Slaves, par M. Charmoy. (Mêmes Mémoires, t. II.)

Par l'auteur. *Du verbe sanscrit*, par M. Frédéric Graefe. (Mêmes Mémoires, t. IV.)

Par les auteurs. *A dictionary marathee-english*, par MM. Molesworth, et T. et G. Candy. In-4°. Bombay, 1831.

Par l'auteur. *Essai sur les langues Tartares*, par M. W. Scott. In-4°. Berlin, 1836.

Par l'auteur. *Discours sur l'étude des langues sémitiques*, par H. E. Weijers. In-4°. Leyde, 1833.

Par l'auteur. *Système de langue universelle*, par M. Grosselin. Broch. in-8°.

Par l'auteur. *Discours au congrès historique sur cette question :* Déterminer le caractère de la langue française aux XIIe et XIIIe siècles, par M. l'abbé de Labouderie. In-8°.

Par les éditeurs et rédacteurs :

Annuaire historique pour 1837, publié par la Société de l'histoire de France. 1 vol. in-18.

Cahier d'octobre du Bulletin de la Société de géographie.

ERRATA POUR LE CAHIER D'OCTOBRE.

Page	316,	ligne	9,	*a été créé*, lis. *se fait*.
—	317,	—	14,	*desire*, lis. *exécute*.
—	319,	—	15,	*mesures*, lis. *enceins*.
—	*ibid.*	—	16,	*tu règles*, lis. *tu es habitué*.
—	333,	—	9,	מכין, lis. מבין.
—	335,	—	10,	יחזו, lis. יחוו.
—	337,	—	1,	הנה, lis. הבה.

ERRATA POUR LE CAHIER DE NOVEMBRE.

Page 471, ligne 27; page 472, ligne 1; page 473, ligne 13; page 474, ligne 28, et page 477, ligne 27, au lieu de *les Bouddhas*, lisez partout *les Bauddhas*.

FIN DU TOME SECOND.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

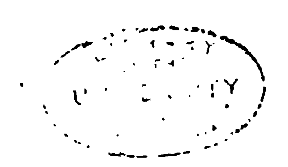
MÉMOIRES ET TRADUCTIONS.

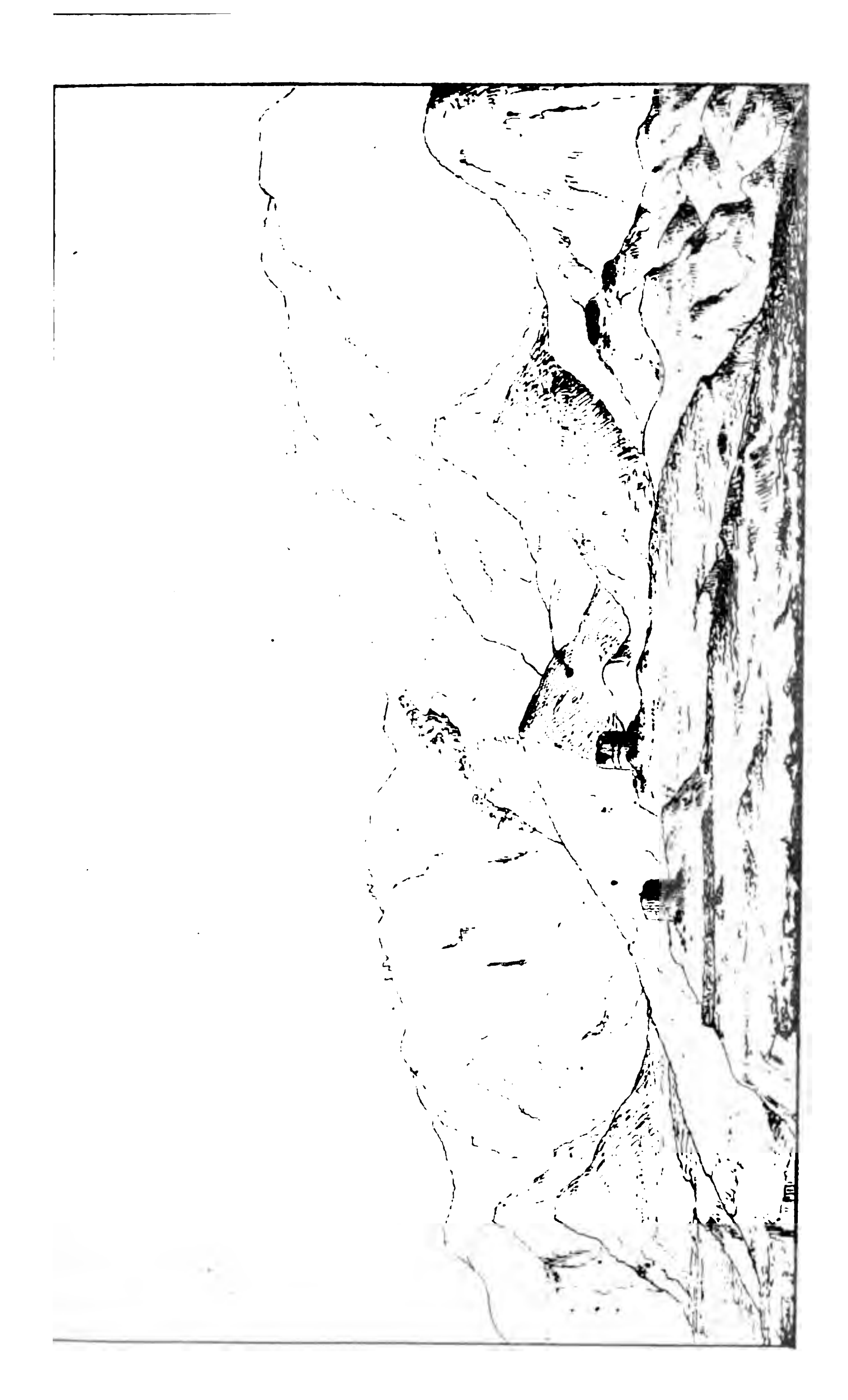
CRITIQUE LITTÉRAIRE.

ANALECTES.

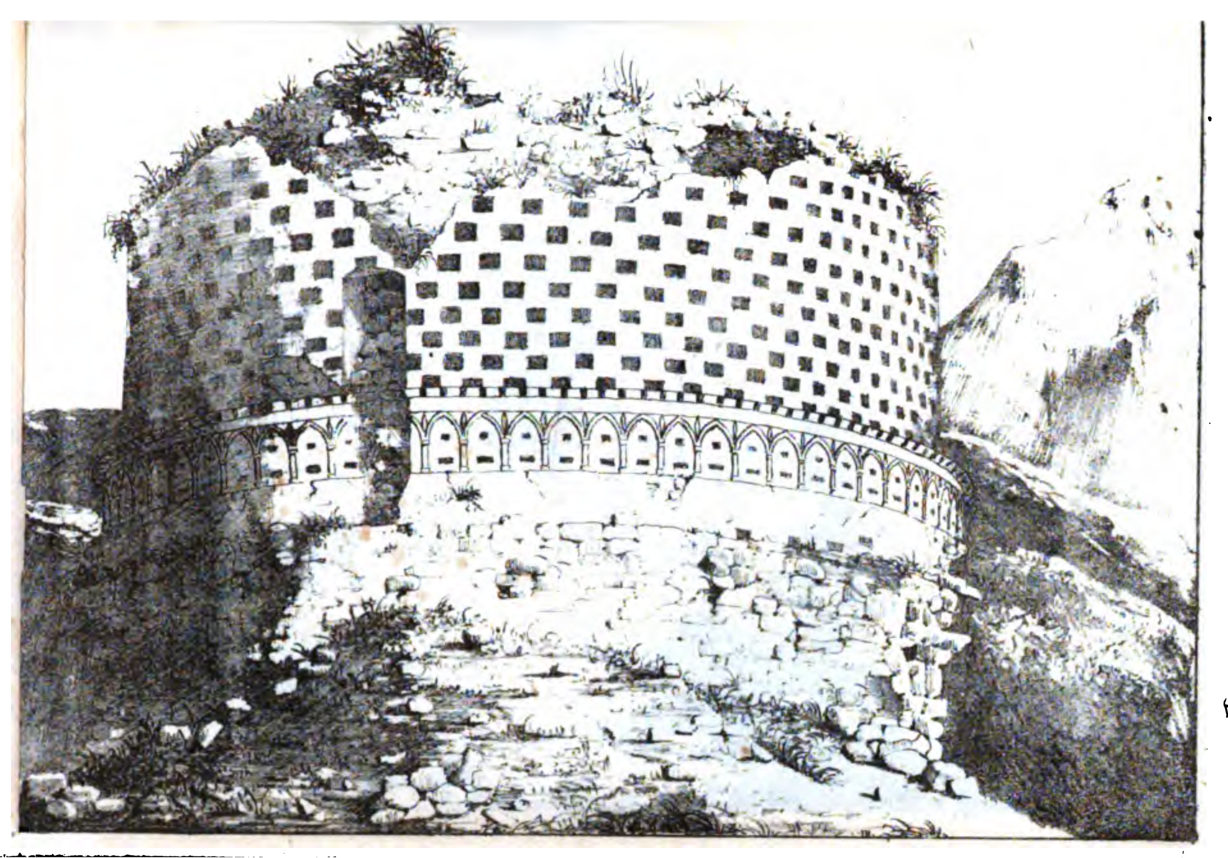
NOUVELLES ET MÉLANGES.





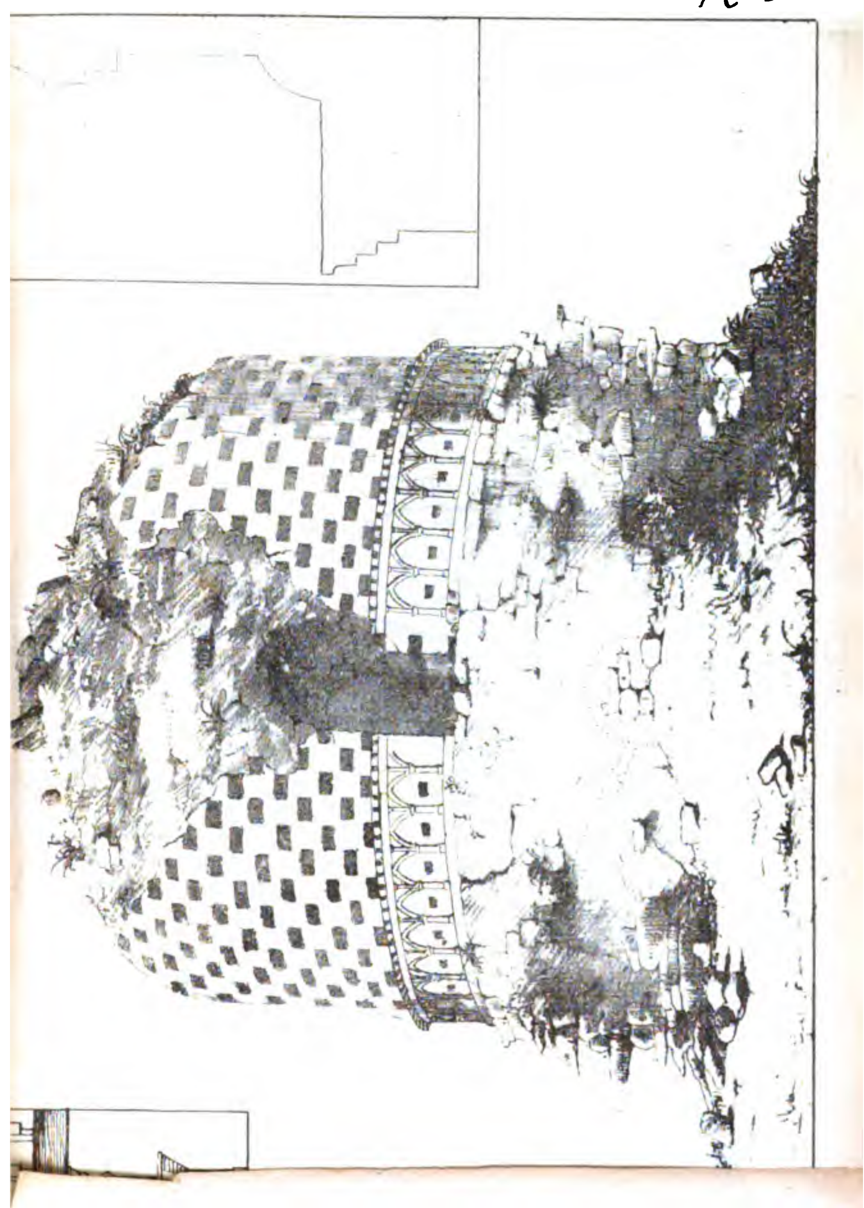


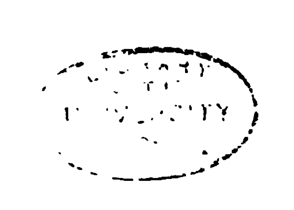
P. II

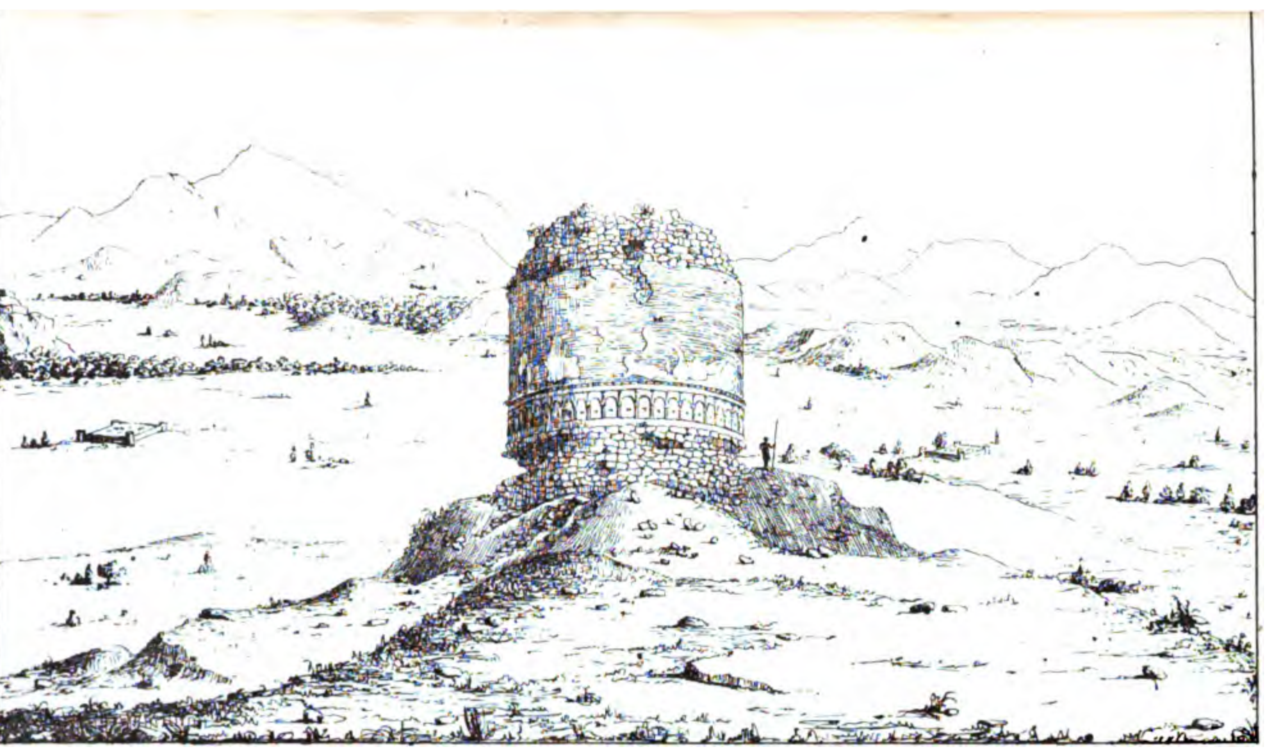




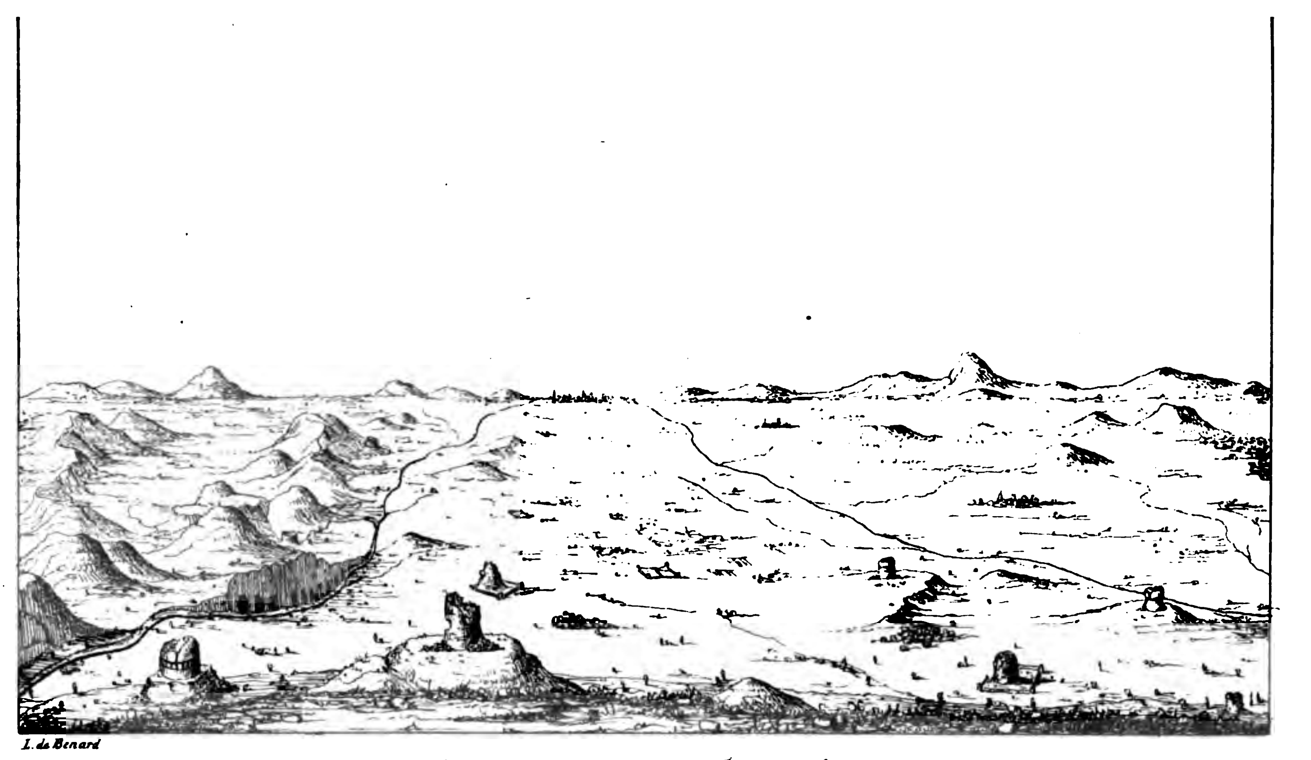
Pl III







Lith. de Benard



Vue de la plaine de Derouteh.

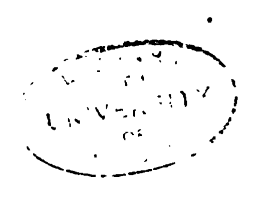


Fig 1.

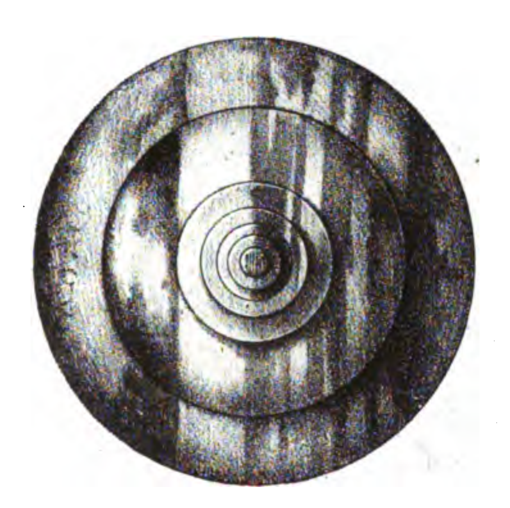


Fig 2.

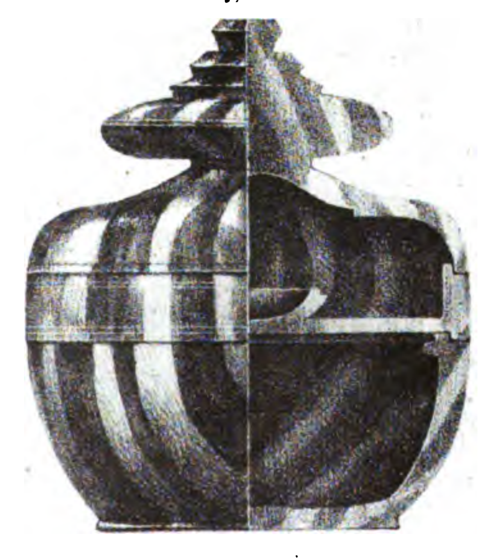




Fig. 1.

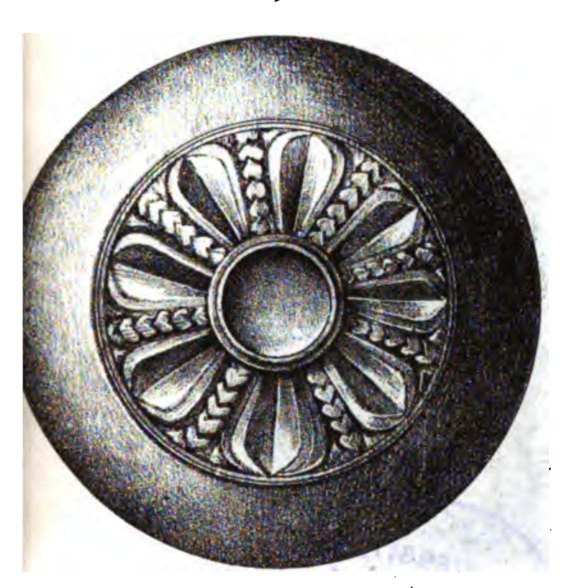


Fig. 2.

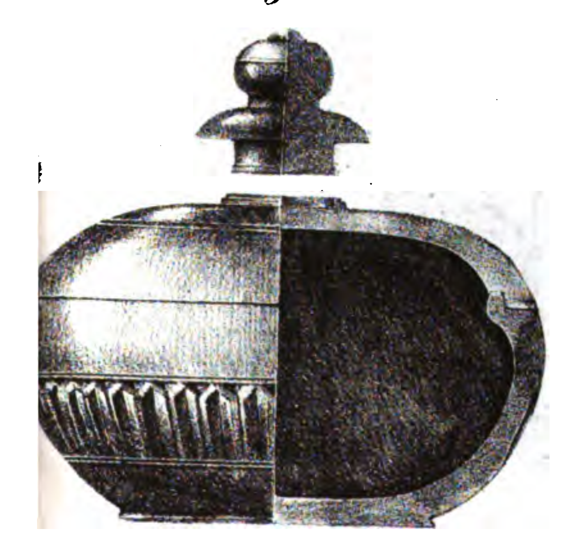




Fig. 1.

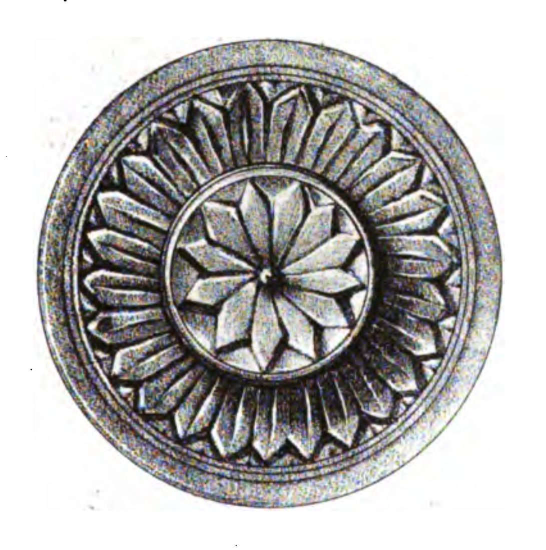
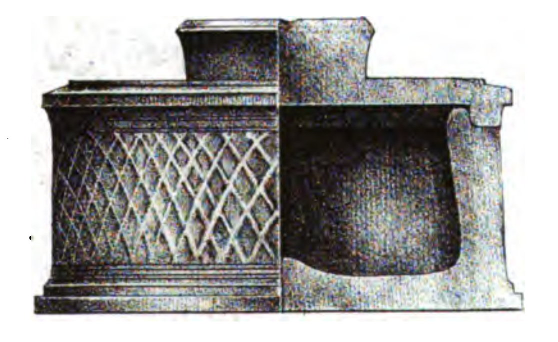
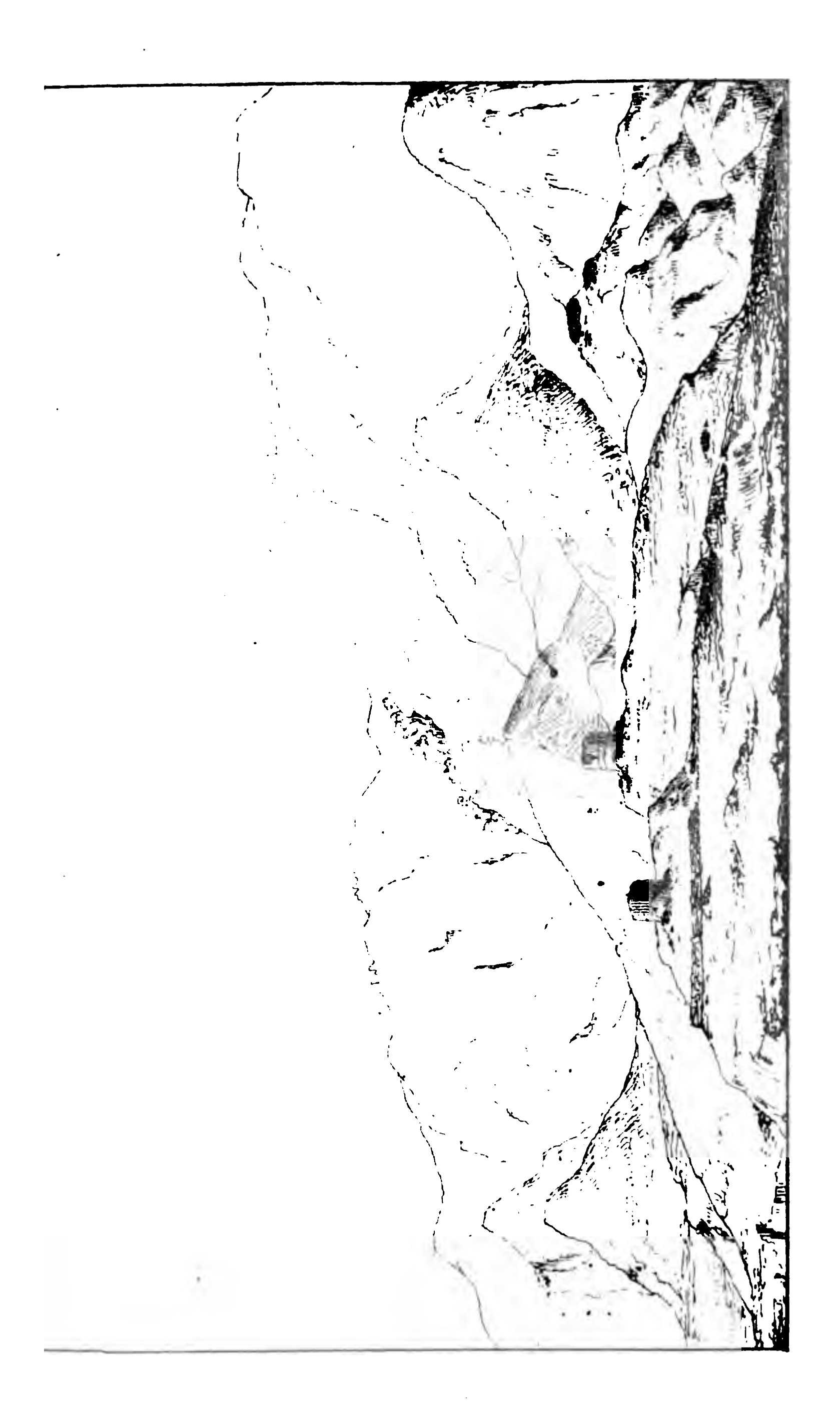
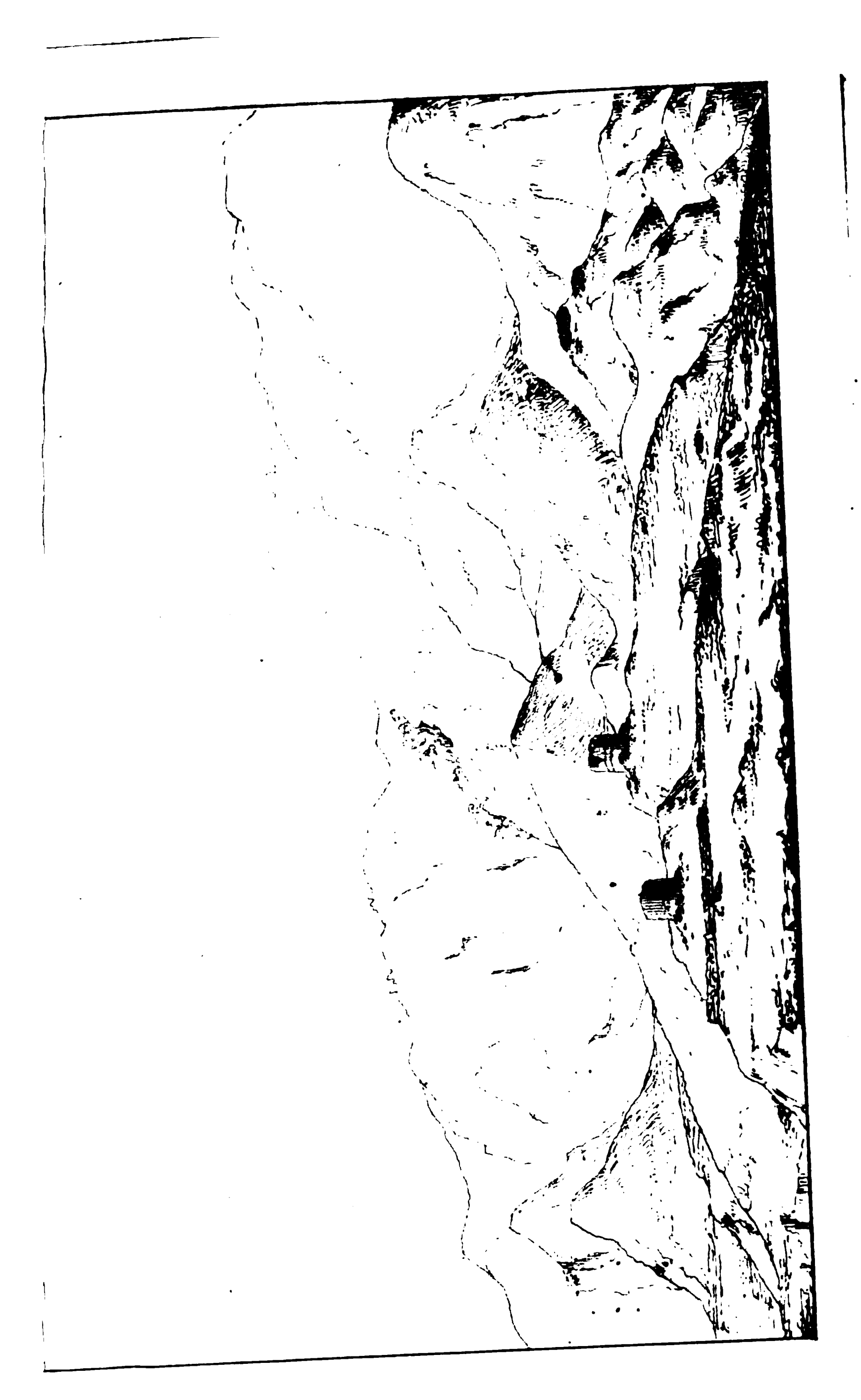


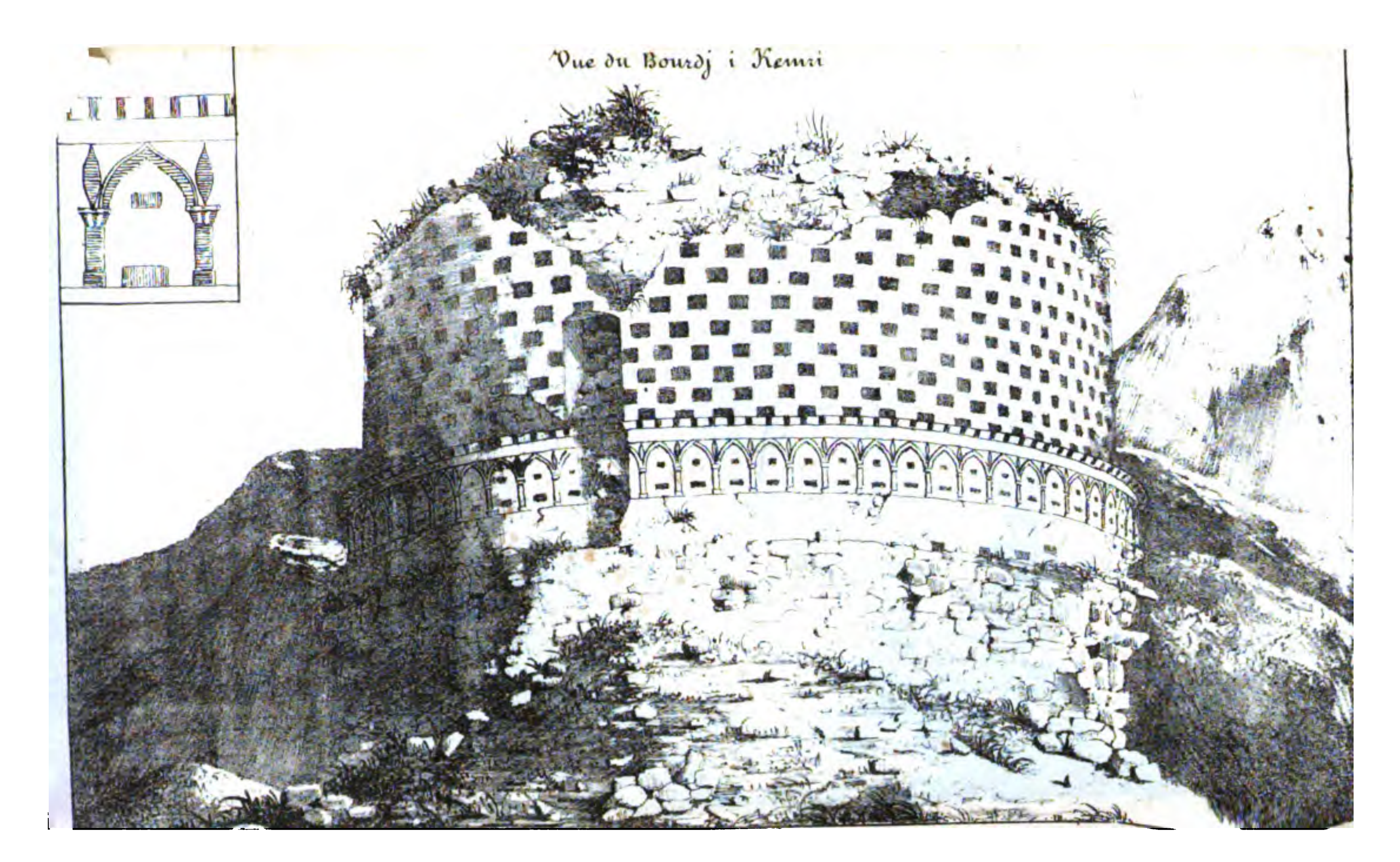
Fig. 2.



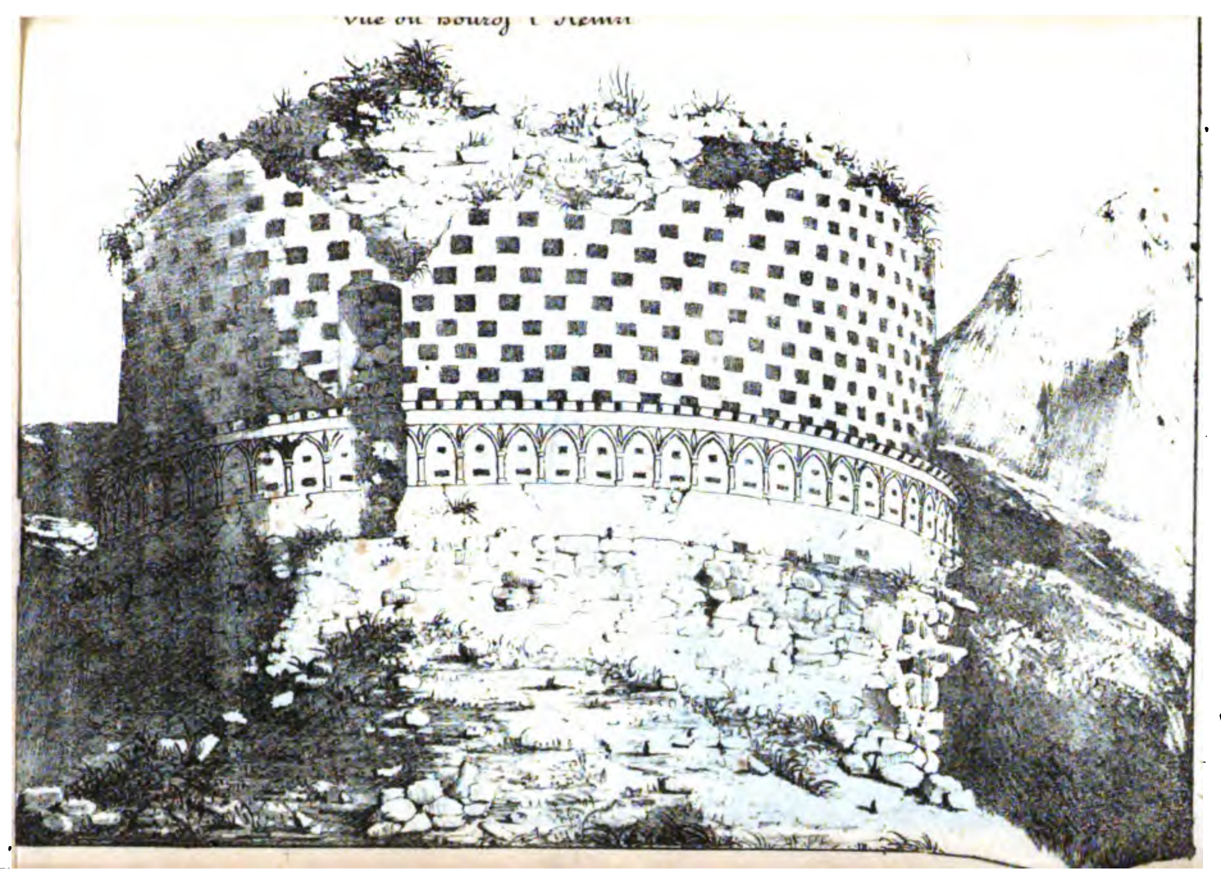




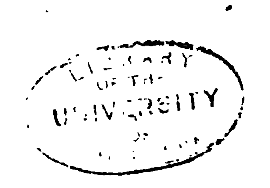
Vue du Bourdj i Kemri



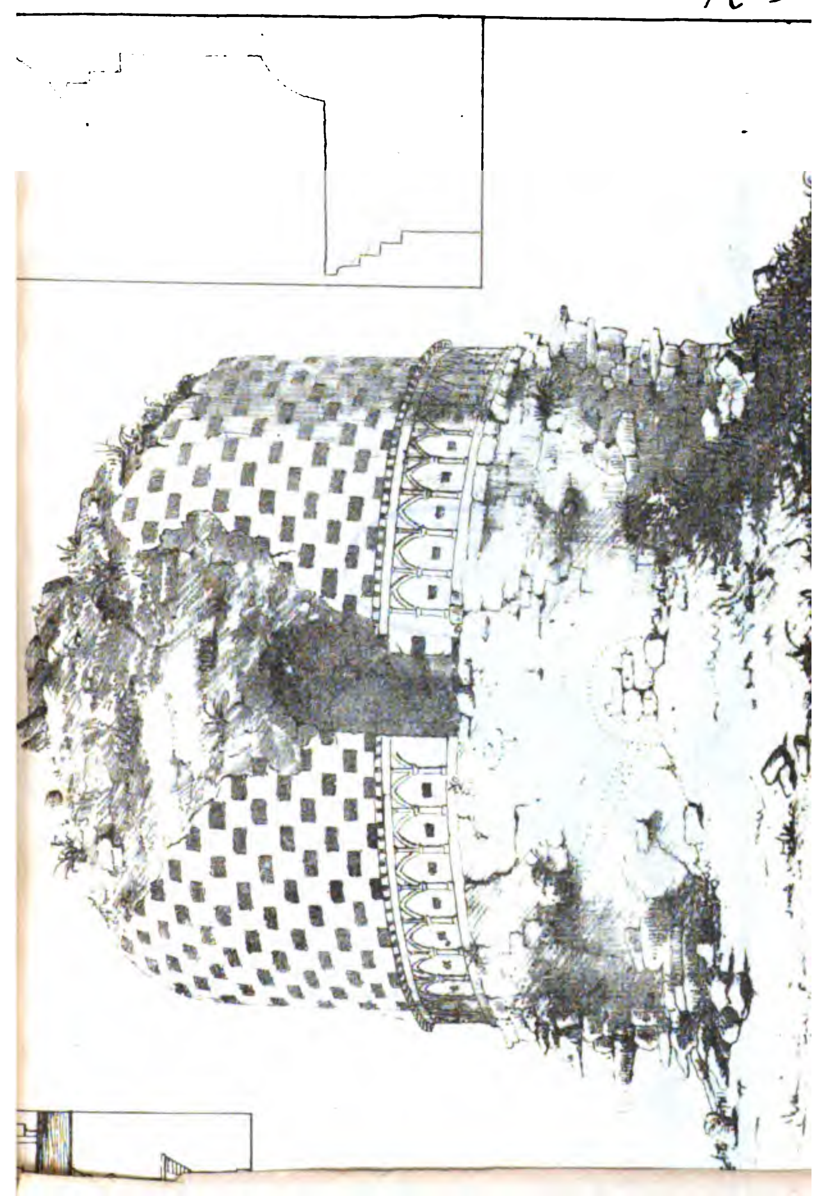




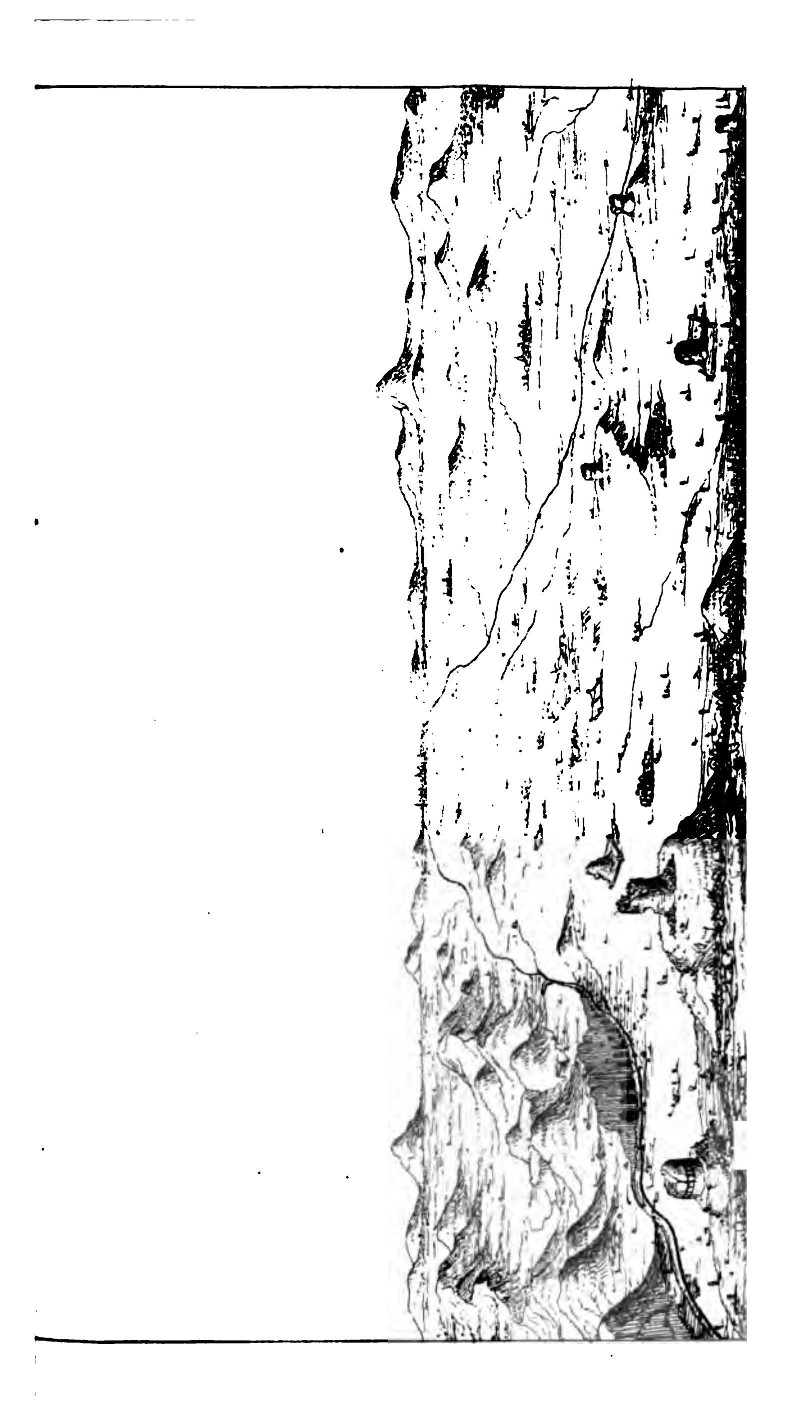
Vue du Bourdj [illegible]



Pl III







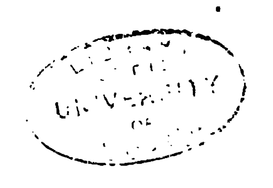


Fig 1.

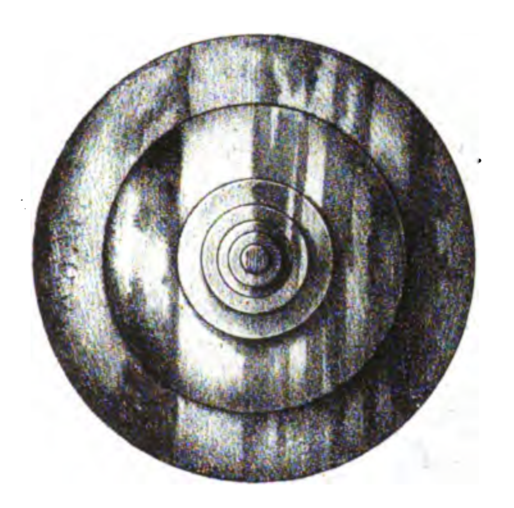
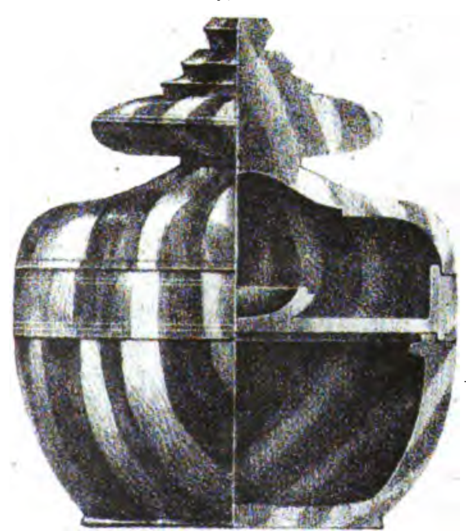


Fig 2.




UNIVERSITY

Fig. 1.

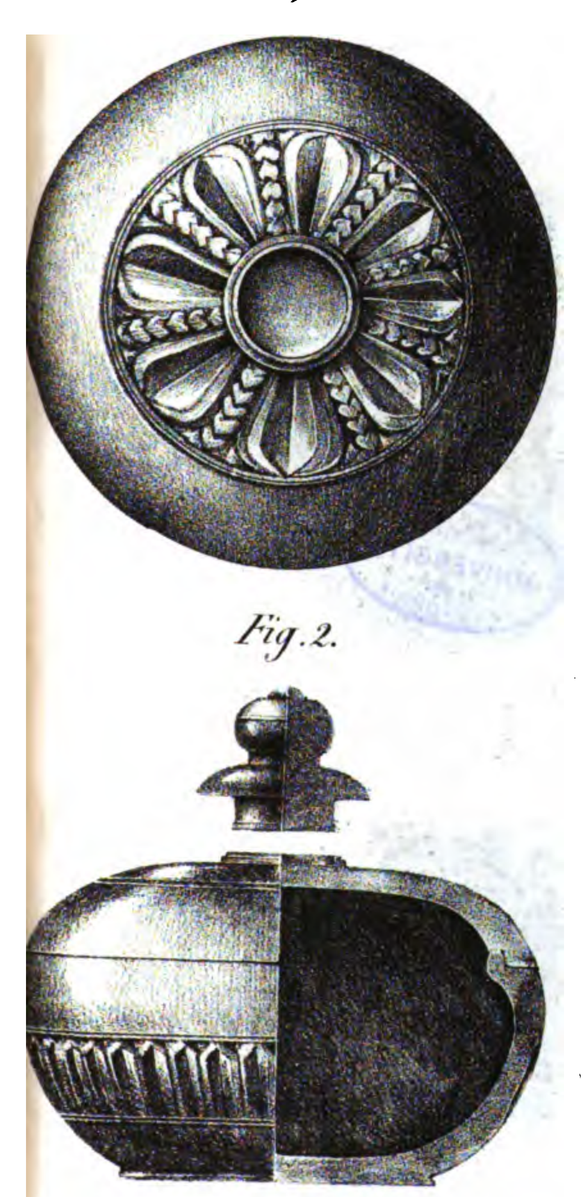


Fig. 2.


UNIVERSITY

Fig. 1.

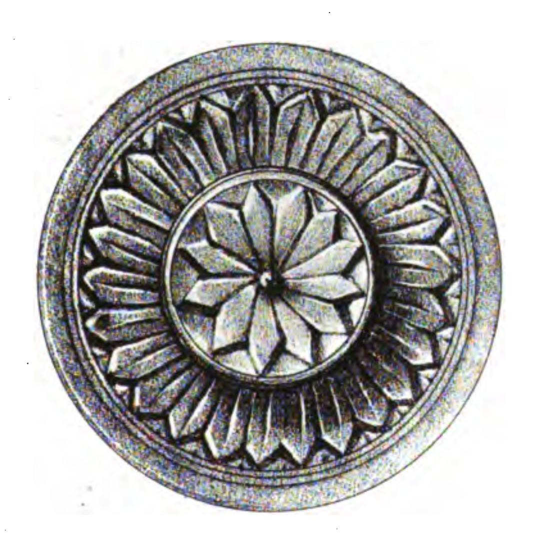
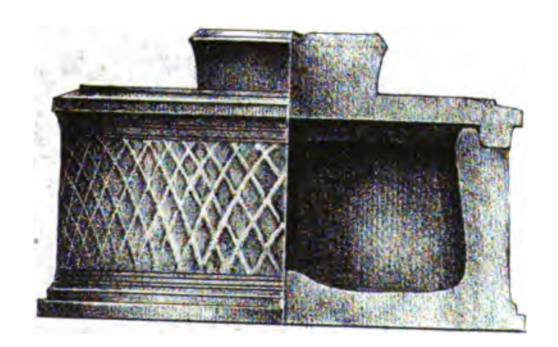


Fig. 2.



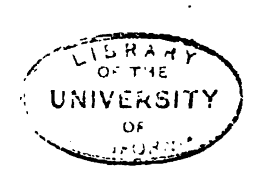

UNIVERSITY
OF
CALIFORNIA

Fig. 1.



Fig. 2.




LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY
OF

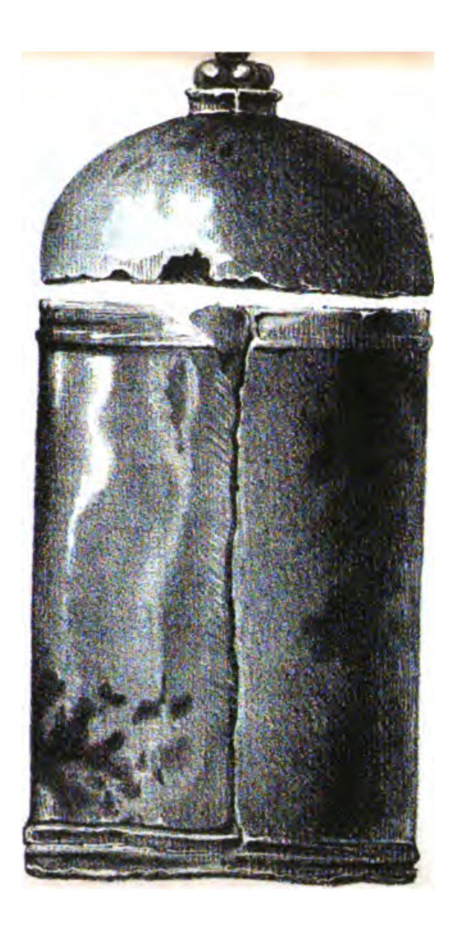


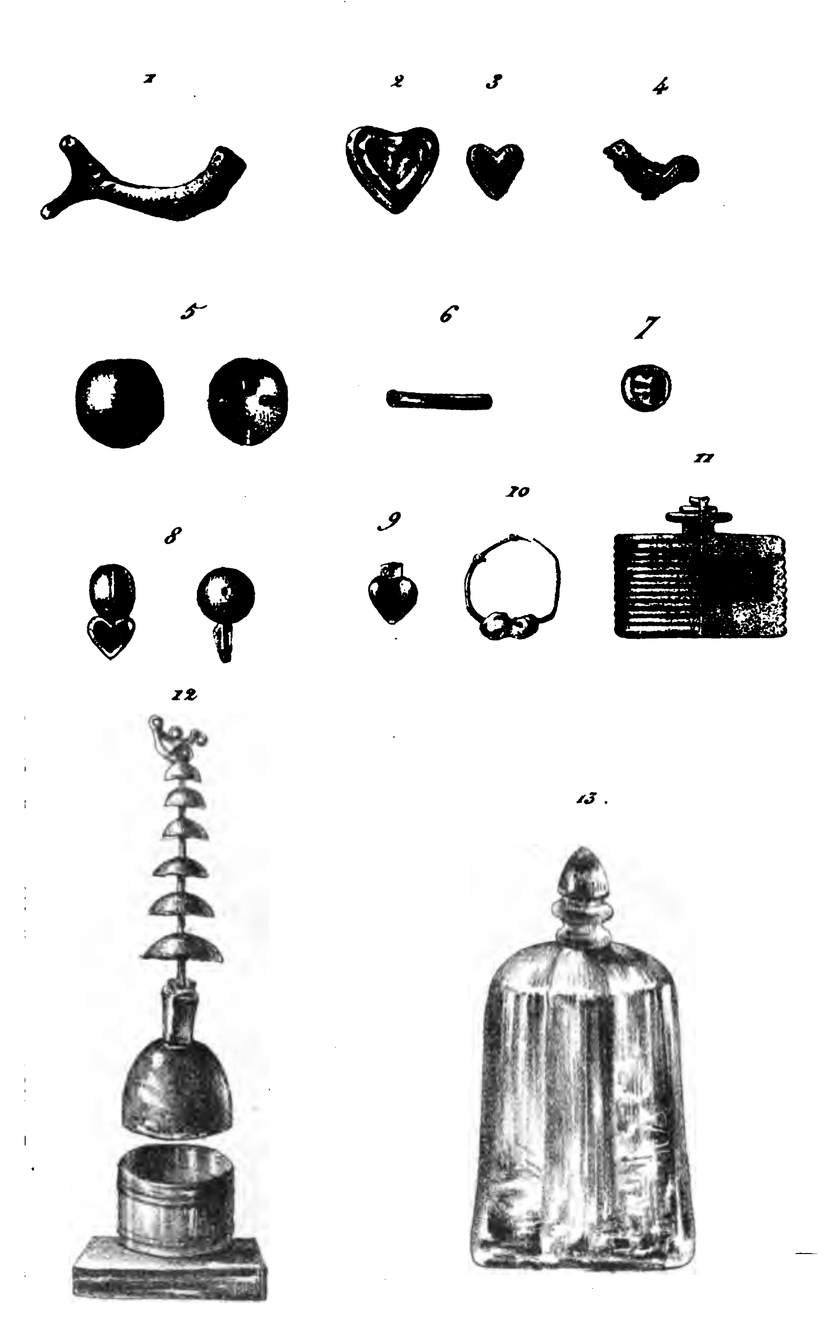
Fig 2.



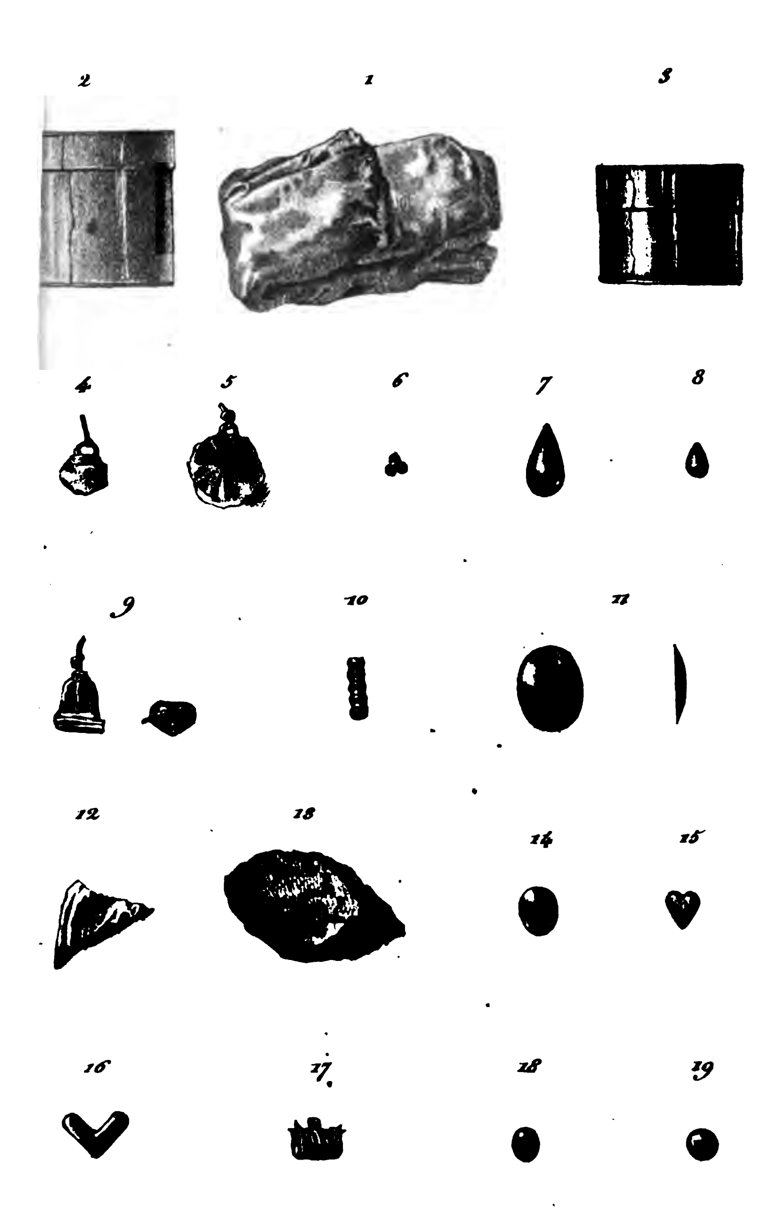
Fig. 3.




LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY
OF


1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13.




2
1
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19


OF THE
UNIVERSITY
OF

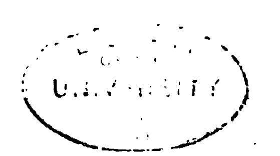
Pl. XIII.

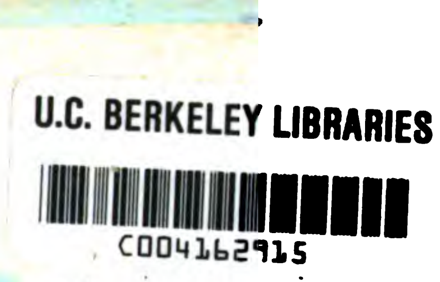









U.C. BERKELEY LIBRARIES
C004162915

